

André LECLER

**DICTIONNAIRE**  
**HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE**  
**DE LA HAUTE-VIENNE**

Limoges, 1902-1909, édition en ligne 2014 (v1)

## Avertissement sur la présente édition

Le *Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne*, dont la première parution s'effectua entre 1902 et 1909 à Limoges, est, dans la version qui sert de base à la présente édition en ligne, l'œuvre collective de plusieurs infatigables érudits limousins. L'abbé Nadaud (1712-1775), curé de Teyjac, auteur de multiples études historiques relatives au diocèse de Limoges, regroupa dans un volume manuscrit connu sous le nom de *Pouillé du diocèse de Limoges* (Arch. dép. Haute-Vienne, I Sem 1), des notes historiques relatives aux différentes paroisses limousines, classées par archiprêtres. L'abbé Jacques Texier (1813-1859) en entreprit la publication sous le titre de *Dictionnaire de géographie de la Marche et du Limousin*, dont une partie parut en 1859. Sa mort interrompit cette première tentative de publication.

Il revint au chanoine André Lecler (1834-1920), qui fut au petit séminaire du Dorat l'élève de Jacques Texier, de mener à bien cette entreprise de longue haleine<sup>1</sup>. Renonçant à l'organisation par archiprêtre, il retint le cadre des archidiaconés, subdivisions du diocèse de Limoges correspondant dans les faits aux deux départements de la Creuse<sup>2</sup> et de la Haute-Vienne. Il augmenta les notices rédigées par l'abbé Nadaud des résultats de ses propres recherches. Henri Ducourtieux, premier éditeur de ce dictionnaire, l'enrichit à son tour de la liste des hameaux du département.

L'ensemble forme un ouvrage qui, bien que daté sur certains points, demeure aujourd'hui encore un fondement incontournable de la recherche en histoire du Limousin. Car l'abbé Nadaud et l'abbé Lecler eurent accès à des titres et documents dont certains ont depuis disparu. L'un comme l'autre furent par ailleurs à la fois de remarquables compilateurs et des historiens prolifiques : leurs travaux conjugués, dont le *Dictionnaire* constitue une synthèse, donnent à ce dernier une ampleur remarquable. Les notices relatives aux communes et à certains des hameaux ou lieux-dits renferment en effet de multiples informations relatives à l'histoire des lieux concernés : histoire administrative, ecclésiastique et civile ; histoire et armes des principales familles ; listes de curés, d'abbés ou de détenteurs de charges civiles ; relevés d'inscriptions ; description des cloches des paroisses ; signalement de trouvailles archéologiques, de *tumuli*, de souterrains-refuges ; mention des activités industrielles... Chaque notice se présente sous la même forme : une note sur l'histoire de la commune, suivie de la liste des lieux-dits ou hameaux situés sur son territoire ; l'histoire de certains de ces hameaux fait en outre l'objet de développements, notamment lorsqu'ils furent le siège d'un établissement religieux ou d'une seigneurie.

Il faut toutefois garder à l'esprit, lors de la consultation de cet ouvrage, que celui-ci s'inscrit dans un cadre administratif qui a depuis été modifié et reflète les connaissances historiques en

---

<sup>1</sup> Sur André Lecler, qui fut successivement curé de Saint-Symphorien, Marval, Verneuil-sur-Vienne et Comprégnac, puis aumônier de l'asile départemental d'aliénés de Naugeat, à Limoges, voir : Alain Dubreuil, « André Lecler, un chanoine érudit sur tous les chemins du savoir », *Archives en Limousin*, n° 35, 2010, p. 54-57.

<sup>2</sup> Le *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse* de l'abbé Lecler parut entre 1885 et 1902.

vigueur dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle : en témoignent les notices consacrées à des communes aujourd'hui disparues et à un cadre cantonal périmé, et diverses autres affirmations aujourd'hui remises en cause par la recherche historique. Le *Dictionnaire* dans sa version imprimée reflète par ailleurs les opinions de son principal auteur, l'abbé Lecler, qui consacra un volumineux ouvrage aux martyrs et confesseurs de la foi du diocèse sous la Révolution<sup>3</sup> et ne fait nullement mystère, dès lors que l'occasion s'en présente, de son hostilité à la Révolution française. Il n'en reste pas moins qu'il constitue une synthèse restée à ce jour indépassée et demeure un point de départ presque obligé des travaux d'histoire locale sur le département.

Le *Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne* parut initialement, par sections, dans l'*Annuaire de la Haute-Vienne* édité par la maison Ducourtieux, à Limoges. En 1920, Henri Ducourtieux édite le premier tome de l'ouvrage, composé des lettres A à O. Le soutien de la Société archéologique et historique du Limousin permit à l'éditeur de mener à bien la parution du second tome en 1926. Dans le premier tome, la liste ou index des hameaux insérée par Henri Ducourtieux est placée dans le corps de l'ouvrage, entre les notices consacrées aux communes. Constatant que cet ordre « déroutait le lecteur », il inséra la suite de cet index (à partir de « Joussain ») à la fin du second tome. L'ouvrage ne fut édité qu'à 200 exemplaires. En 1980, un reprint<sup>4</sup>, également tiré à un faible nombre d'exemplaires, fut réalisé par la maison Laffitte reprints, à Marseille. Le *Dictionnaire* demeure aujourd'hui de ce fait un ouvrage relativement rare.

La présente édition en ligne s'appuie sur le texte du reprint de 1980, lequel reproduit les qualités de l'édition de 1920-1926 mais aussi ses défauts, en particulier une très médiocre composition typographique et un nombre élevé de coquilles (lettres ou mots illisibles ou manquants, inversions de lignes, etc.). L'ajout par Ducourtieux du précieux index des hameaux ou lieux-dits est par ailleurs source d'une difficulté supplémentaire. En effet, contrairement à celle des communes, l'orthographe des lieux-dits n'a jamais fait l'objet d'une normalisation et l'on peut encore aujourd'hui trouver diverses orthographes pour un même lieu. Au sein du *Dictionnaire*, les noms de lieux-dits figurant dans les notices de Lecler et dans l'index ne sont pas toujours orthographiés de la même manière. On a par ailleurs pu observer que ces listes et l'index ne se recouvraient pas totalement : on trouvera dans les notices des noms de lieu ne figurant pas dans l'index et, à l'inverse, de très nombreux lieux cités dans l'index, mais absents des notices. La recherche informatique permettra dans une certaine mesure de pallier cet inconvénient.

Afin de faciliter la recherche au sein de cet ouvrage volumineux, on a appliqué les principes suivants, qui ont parfois conduit à modifier la structure de l'édition originale :

- Respect du cadre administratif actuel : les notices de l'abbé Lecler sont précédées du nom actuel de la commune, tel qu'il figure dans le code officiel géographique de l'INSEE, et rangées dans l'ordre alphabétique actuel (la commune de Chézeaux, devenue Les Grands-Chézeaux, figure ainsi à la lettre G). Lorsqu'il y a lieu, une note en encadré signale la modification intervenue (changement de nom, disparition de la commune).

- Structuration des notices : les notices historiques de l'abbé Lecler suivent un plan presque immuable ; la description du cadre administratif figure en tête de la notice, suivie de l'histoire ecclésiastique (liste des curés, histoire des établissements religieux), de l'histoire civile (seigneuries, trouvailles archéologiques), souvent moins développée, voire absente, et enfin de la liste des hameaux. Afin de faciliter le repérage dans ces notices parfois longues, des titres « Histoire

---

<sup>3</sup> André Lecler, *Martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française dans le diocèse de Limoges*, 4 vol., Limoges, 1892-1904.

<sup>4</sup> Réimpression à l'identique, sans reprise de la composition typographique.

ecclésiastique », « Histoire civile » et « Lieux-dits », inexistants dans l'édition originale, ont été créés.

- L'ensemble de l'index a été regroupé à la fin de l'ouvrage. Le nom actuel des communes est restitué entre crochets à la suite du nom figurant dans l'édition originale, lorsque celui-ci a été modifié (cela n'a pas toujours été possible pour certaines communes homonymes, notamment Saint-Bonnet). L'ordre alphabétique des entrées d'index a parfois dû être rétabli.

- Le texte des notices a été respecté. Quelques modifications de forme ont été effectuées en vue de davantage de lisibilité ou dans un but d'harmonisation de l'ensemble, les normes suivies pouvant différer entre le premier et le second tome (le blasonnement des armes des familles figure en italique dans le premier tome, entre guillemets dans le second : l'ensemble a été mis en italique). On a ainsi corrigé un certain nombre de coquilles manifestes, parfois modifié la ponctuation ou l'usage des majuscules lorsqu'ils n'étaient pas conformes à l'usage actuel, ajouté quelques mots grammaticaux manquants, développé certaines abréviations, remplacé le point utilisé comme séparateur de milliers par une espace. Les modifications de plus grande importance et les coquilles qu'il n'a pas été possible de corriger sont signalées par des crochets ou en note de bas de page. Notons enfin une particularité de l'édition originale en ce qui concerne les dimensions d'objets décrits par l'abbé Lecler : si l'auteur emploie généralement, pour les dimensions supérieures à 1 m, la forme 1 m 50 pour désigner une dimension d'1,5 m, il écrit le plus souvent 0,90 cm pour des dimensions dont le contexte tend à montrer qu'elles correspondent à 90 cm ou 0,90 m, plutôt qu'à 0,9 cm (cette particularité a été respectée).

Anne Gérardot, 13/10/2014

## Introduction

L'histoire de notre département est généralement peu connue. Cependant il n'est pas une paroisse, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait une place dans les annales du passé, et souvent une place fort honorable. Un village aujourd'hui ignoré, a été l'ermitage d'un saint ; des ruines que la végétation envahit chaque jour, sont tout ce qui reste d'un ancien monastère, ou tous les pauvres de la contrée trouvaient des secours. Que de familles, dont le nom est aujourd'hui inconnu, ont consacré leur fortune à élever un hospice pour les malades, ou une école pour leurs enfants ! Que de fondations pieuses et charitables, dues à la générosité des puissants de l'époque qui voulaient s'assurer le secours des prières après leur mort ! Combien d'usages particuliers et de fêtes locales, aujourd'hui ignorés, ont fait la joie et le bonheur de nos aïeux.

Toutes ces fondations tous ces usages, tous ces souvenirs ont été recueillis avec une patience et un talent d'érudition vraiment remarquables, par un prêtre du siècle dernier, l'abbé Nadaud, alors que les titres en existaient encore ; et il a réuni le fruit de ses recherches dans un énorme registre connu sous le nom de *Pouillé du diocèse de Limoges*. Ce manuscrit est aujourd'hui la propriété de MM. les Sulpiciens du Grand Séminaire<sup>5</sup>. En 1839, M. l'abbé Texier, reconnaissant la richesse des renseignements qu'il contient, entreprit de le publier en lui donnant le titre de *Dictionnaire géographique de la Marche et du Limousin*. Mais les premières pages étaient à peine imprimées, qu'une mort prématurée priva le diocèse de cette intéressante publication.

C'est à faire connaître et à répandre les notes du savant abbé Nadaud que je consacre le présent travail. Ces notes nous diront ce qu'ont été tant d'églises, tant de fondations charitables qui couvraient le département. Elles nous raconteront, en abrégé, la vie des saints qui ont habité nos paroisses et de ceux qui y ont vu le jour. Elles signaleront les œuvres d'art que possèdent encore nos églises, ainsi que les monuments d'architecture religieuse, civile et militaire, sans négliger même les simples curiosités qui intéressent les voyageurs.

L'ancienne division géographique du diocèse en dix-huit archiprêtrés, telle quelle est suivie dans le *Pouillé*, ne peut pas, sans inconvénient, être conservée dans cette publication. Aussi, tout en indiquant avec soin les paroisses qui composaient chaque archiprêtré, nous suivrons la division moderne du diocèse : l'archidiaconé de Limoges, ou département de la Haute-Vienne, formera une première partie de l'archidiaconé de Guéret, ou département de la Creuse, formera la seconde, déjà publiés dans *L'Almanach limousin* pour la Creuse.

Quelques-unes des notices paroissiales de ce Dictionnaire sont encore incomplètes, malgré des recherches poursuivies pendant bien des années ; mais telles quelles sont, elles peuvent servir de cadre pour continuer et compléter une étude qui n'est ici qu'ébauchée. Puissent-elles suggérer ce goût à plusieurs de ceux qui les liront, et développer chez tous l'amour du clocher et de la paroisse dont ils sont les enfants.

---

<sup>5</sup> Ce manuscrit est aujourd'hui conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne, dans la collection des manuscrits du séminaire de Limoges (I Sem 1). Il a fait l'objet d'une édition imprimée : Jacques Texier (éd.), *Pouillé du diocèse de Limoges, manuscrit du grand séminaire de Limoges, par l'abbé Nadaud, curé de Teyjac*, Limoges, 1859.

## Note de l'Éditeur

*L'amitié respectueuse qui liait M. Paul Ducourtieux à M. le Chanoine Lecler permit au premier de publier la plupart des ouvrages de ce grand travailleur.*

*Les œuvres de longue haleine, comme les dictionnaires, parurent dans les Annuaires édités par la Maison Ducourtieux (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne).*

*Le Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne prit place dans la partie historique de l'Annuaire de la Haute-Vienne, en 1903.*

*Ce mode d'édition explique les différentes teintes du papier jusqu'à la page 528. Le travail de M. Lecler a été complété par une liste des hameaux par M. Paul Ducourtieux.*

*Les hameaux, des lettres A à J, ont été placés par ordre alphabétique de la page 1 à la page 398, à la suite des communes de même lettre. En cours d'impression, constatant que cet ordre déroutait le lecteur, nous avons décidé de les mettre par ordre alphabétique, à partir de Jous..., à la fin de l'ouvrage, page 818 et suivantes.*

*La guerre arrêta la publication à la lettre L qui put être terminée en 1920. A cette date, l'éditeur craignant que la lenteur de l'édition par annuaire interdît de compléter jamais cet ouvrage, mais voulant qu'une partie au moins restât, fut paraître le tome I de la lettre A à la lettre O.*

*Il restait environ 500 pages pour terminer ce travail tiré à un trop petit nombre (200 seulement sont dans le commerce). L'éditeur reculait devant les frais de cette édition qui ne seront peut-être pas couverts. Il voyait les prix monter sans cesse et reculer sine die l'achèvement de cette tâche.*

*Le généreux mécène qui eût permis, en faisant les frais d'impression, de mettre cet ouvrage à un prix raisonnable ne se faisant pas connaître, malgré la large publicité orale faite pour la continuation de cette œuvre, l'éditeur se décida à terminer à ses risques et périls cet ouvrage que son père avait reçu des mains de M. le Chanoine Lecler.*

*Il se tourna vers le Bureau de la Société Archéologique et Historique du Limousin et son Président M. Demartial, qui ont toujours encouragé les travaux qui pouvaient enrichir le patrimoine d'archéologie et d'histoire de notre province. On se mit à l'œuvre et grâce aux efforts de tous 50 souscriptions vinrent s'ajouter aux 50 recueillies par l'éditeur, portant à 100 le nombre de personnes qui comprenaient l'importance de ce travail pour notre département.*

*L'éditeur remercie vivement le Président et le Bureau de la Société Archéologique et Historique du Limousin et ses souscripteurs. Il fait le vœu que dans un temps plus ou moins éloigné les gens qui s'intéressent à notre petite patrie deviennent mille pour lui permettre une réédition de cet ouvrage et de bien d'autres à un nombre d'exemplaires tel qu'ils soient mis à la portée de tous.*

H[enri] D[ucourtieux].

## M. le Chanoine Lecler

Né à Limoges, le 30 août 1834, décédé le 4 septembre 1920, M. André Lecler fit ses études d'abord au Lycée de Limoges, puis au Petit Séminaire du Dorat.

Ordonné prêtre le 17 décembre 1859, il fut nommé professeur au Petit Séminaire du Dorat et ensuite appelé à différentes cures de notre département. Nommé Aumônier de l'Asile de Naugeat, il dut démissionner en 1905 pour raison de santé. Il avait été nommé Chanoine honoraire de la Cathédrale de Limoges le 8 décembre 1896.

Président honoraire de la Société archéologique et historique du Limousin, où il est entré en 1859, il ne cessa, grâce à la multiplicité et la notoriété de ses connaissances, de travailler à enrichir l'histoire de notre province.

Il prit ainsi rang dans de très nombreuses associations scientifiques. En 1869, membre correspondant de la commission de topographie des Gaules ; 1876, membre titulaire de l'Institut des Provinces de France ; 1878, membre de la Société philotechnique de France ; 1883, membre correspondant de l'Académie héraldique d'Italie, il fut reçu en 1888 comme membre honoraire du Conseil héraldique de France.

La vie de M. Lecler s'est ainsi partagée entre le sacerdoce et l'étude de l'histoire et de l'archéologie.

Il a été un laborieux, conscient de l'ordre et de la méthode, sachant faire les recherches, compiler les documents, recueillir les notes et les classer avec clarté et précision M. Lecler a rendu à l'histoire dans notre région des services incontestables et incontestés.

Initiateur en beaucoup de matières il a eu le mérite chez nous de signaler les souterrains refuges, les lanternes des morts, les cloches et leurs inscriptions, d'entreprendre patiemment les monographies de cantons et de communes qui ont préparé la route au dictionnaire topographique et historique de la Creuse et ensuite à celui de la Haute-Vienne

Son érudition lui a permis d'écrire *le Nobiliaire de la Généralité du Limousin, les Statuts de l'ancien diocèse de Limoges, le Pouillé de Nadaud, le Dictionnaire topographique, géographique<sup>6</sup> et archéologique de la Creuse, le Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne.*

Historien des familles, il leur a consacré d'amples *généalogies* et a prêté son concours à la publication des *Livres de raison*.

L'étude des institutions religieuses devait naturellement dans son œuvre occuper une très large place. C'est bien aussi à ce genre d'études que se rattachent ses travaux les plus importants: *Martyrs et Confesseurs de la Foi dans le Diocèse de Limoges pendant la Révolution, Histoire de l'abbaye de Grandmont, Vie de Dom Frémon, réformateur de l'Ordre de Grandmont, Le Limousin et la Marche au Tribunal révolutionnaire.*

Serviable et dévoué autant que modeste, il a rendu service à tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher et son souvenir restera dans la mémoire de ses amis et obligés.

(Extrait de *Hommage à M. le Chanoine Lecler, Limoges, Ducourtieux, 1910*).

---

<sup>6</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## Ouvrages publiés par l'Auteur

Nous ne pouvons songer à reproduire la liste des ouvrages publiés par M. A. Lecler. Ce travail très complet a été fait dans la brochure : « *Hommage à M. le Chanoine Lecler* », à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Postérieurement à cet ouvrage (1910), M. A. Lecler a publié les ouvrages suivants :

*Les hommes de guerre limousins : Le Colonel Ducheiron.*

*Les hommes de guerre limousins : Le Colonel Begougne de Juniac.*

*Les hommes de guerre limousins : L'Adjudant-Général Lavalette des Verines.*

*Étude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges* (supplément).

(La suite de cette étude va paraître dans le prochain *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*).

*Le clocher de Saint-Michel des Lions et sa boule.*

*Documents sur la construction de la Cathédrale de Limoges.*

*Histoire de l'Église et de la paroisse de Saint-Michel-des-Lions.*

*Le Limousin et la Marche au Tribunal Révolutionnaire* (3 volumes).

Tous ces ouvrages, sauf le dernier, ont paru dans le *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, et nous pouvons les fournir.

Nous donnons ci-après les tirages à part des travaux qui ne sont pas épuisés et que nos lecteurs pourront se procurer à la Maison Ducourtieux :

*Armorial des Évêques de Limoges et de Tulle.*

*Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges de l'abbé Nadaud.*

*Nobiliaire de la Généralité de Limoges de M<sup>e</sup> Simon Descoutures.*

*Généalogie de la Maison de Lambertie.*

*Généalogie de la famille de la Pomélie.*

*Généalogie de la Maison du Mas de Payzac.*

*Histoire de l'Abbaye de Grandmont.*

*Vie de Charles Frémon, réformateur de l'Ordre de Grandmont.*

*Martyrs et Confesseurs de la foi pendant la Révolution Française, du diocèse de Limoges* (4 volumes).

*Ponillé historique du diocèse de Limoges d'après le manuscrit de Nadaud* (1775).

*Ponillé du diocèse de Limoges avec plan du diocèse et des provinces du Limousin et de la Marche.*

*Éloge funèbre de Mgr. d'Argentré.*

*Études sur les mises au tombeau.*

*Étude sur les Cloches de l'ancien diocèse de Limoges.*

*Étude sur les Cloches de l'ancien diocèse de Limoges* (supplément).

*La vierge ouvrante de Boubon.*

*Visite archéologique à la Cathédrale de Limoges.*



*Documents divers sur le Limousin.*  
*Inscriptions limousines en langue romane.*  
*Le Limousin et la Marche au tribunal révolutionnaire de Paris (3 volumes).*  
*Le tribunal criminel de Limoges sous la Convention.*  
*Histoire de la Paroisse et de l'Église de Saint-Michel-des-Lions.*  
*Chronique du Monastère de Saint-Pierre-de-Solignac.*  
*La paroisse des Billanges.*  
*Monographie de la commune de Thouron.*  
*Monographie du canton de Nieul.*  
*Monographie du canton de Châteauponsac.*  
*Monographie d'un monastère de Fontevrault au diocèse de Limoges - Boubon.*  
*Monographie de l'asile d'aliénés de la Haute-Vienne (Naugeat).*

## A

### AIXE-SUR-VIENNE

AIXE est le chef-lieu d'un canton qui a 19 405 hectares d'étendue et 13 057 habitants. Il comprend les communes d'Aixe, Beynac, Bosmie, Burgnac, Jourgnac, Saint-Martin-le Vieux, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Yrieix-sous-Aixe, Séreilhac et Verneuil-sur-Vienne.

La commune d'Aixe a 2 285 hectares d'étendue et 3 615 habitants. Son altitude au-dessous du niveau de la mer qui est de 221 m auprès de la Vienne, s'élève jusqu'à 283 m à la limite sud et à 307 m à la limite nord.

Le chef-lieu de cette commune est une petite ville fort industrielle, placée au confluent de la Vienne et de l'Aixette, à 13 kilomètres de Limoges. Elle était entourée de murailles qui finissent de disparaître de nos jours, ainsi que les nombreuses maisons à portes et fenêtres ogivales et les curieuses charpentes en saillies sur les rues.

Le nom d'Aixe se rencontre pour la première fois vers 982. A cette époque, Bernard de Comborn, abbé de Solignac, du consentement d'Hildegarius, évêque de Limoges, y fit construire des chapelles qui, en 1150, furent données à l'abbé de Saint-Martial.

### Histoire ecclésiastique

La tradition locale rapporte qu'un pèlerin revenant de Jérusalem, vers l'an 1106, s'arrêta à l'endroit où est aujourd'hui l'église pour s'y reposer. Comme il avait un fragment de la Vraie Croix soigneusement enveloppé, lorsqu'il voulut repartir, il lui fut impossible d'emporter le paquet dans lequel était la précieuse relique : il était attaché par une force invisible à l'endroit où il l'avait déposée. Au comble de l'étonnement, il alla chercher le curé de la paroisse qui n'éprouva aucune peine à relever cette relique et à la porter dans l'Église. Ce serait à la suite de ce miracle que l'Église de Sainte-Croix d'Aixe aurait été bâtie sur l'emplacement où il s'était accompli.

En 1410, l'église d'Aixe était succursale de celle de Tarn. Elle faisait partie de l'ancien archiprêtré de La Meyze et avait pour fête patronale celle de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Aussi de nos jours, voulant faire graver un sceau pour la paroisse, on a eu raison d'y mettre *une croix vairée d'or dans un champ de sable*.

Cette église, aujourd'hui paroissiale est un édifice roman. Son plan est carré et ses trois nefs d'égale hauteur. Quatre piliers ronds et un peu lourds soutiennent une voûte ogivale renforcée de nervures. Au midi sont accolées trois chapelles latérales en style flamboyant du XV<sup>e</sup> siècle. Elle conservait il y a peu de temps, le souvenir des époques orageuses qu'elle a traversées, car elle avait été fortifiée. Sa porte était surmontée d'une galerie couverte en mâchicoulis, ornée de deux pierres sculptées, l'une représentant le buste de Saint-Alpinien accosté des lettres S. A. (c'est le patron de la paroisse de Tarn), l'autre un écusson *de gueules au pal de vair* avec la date de 1599 (ce sont les armes de la famille des Cars, seigneurs d'Aixe). Ces restes de fortifications ont disparu dans la dernière restauration. L'inscription suivante est gravée sur le linteau de la porte pour perpétuer le souvenir de sa nouvelle consécration : *Hanc Sanctæ Crucis ecclesiam, parietibus instauratis,*

*ara maxima cæteris que renovatis D. D. Petrus, Eugenius Rougerie, episc. Appamien. Anno dni MDCCCLXXXIV, die XI octobris, solemni ritu consecravit.*

Les armes de la famille des Cars sont à une clef de voûte de la nef principale, celles de la famille Chantois se voient dans la nef de gauche, elles sont *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois tourteaux de même et d'un lambel en chef*. En 1620, celles de la famille Mandat sont aussi signalées à une clef de voûte, elles étaient *d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé d'une bure de sanglier de sable, défendue d'argent, accostée de deux roses de gueules*.

Le clocher est une tour carrée à trois étages, surmontés d'un octogone qu'éclaircit huit baies légèrement ogivales ; il se termine par une flèche couverte en ardoise. Il est placé dans l'axe de la nef principale et une de ses ouvertures porte la date de 1706. On y trouve trois cloches, une de 1813 pesant 840 kilos et donnant la note *mi*, une de 1886 pesant 670 kilos et donnant la note *fa*, et une de 1828 pesant 500 kilos et donnant la note *sol*. Voici les inscriptions qu'elles portent :

« *Ad majorem Dei gloriam* - J'ai été fondue le 3 juillet 1813 pour l'église de Sainte-Croix d'Aixe. Ont été parrain M. Jean-Baptiste-François Boni de Lavergne, maire de la ville d'Aixe et marraine dame Marie-Radegonde Londeix, épouse de M. Durand de La Saigne. - Syndics-fabricsiens, MM. Durand de La Saigne, Massaloux, Châtenet, La Besse, Rougerie, Jayac et Bramaud, curé. - Bernard et Alexis Martin, fondeurs. »

« En 1828, j'ai été bénite par M. Roche, curé d'Aixe. - Parrain, M. Gicquet de Pressac. Marraine, M<sup>me</sup> Marie-Charlotte Balatier, comtesse de Villelume, dame de l'Aumônerie. - Le chevalier Malnuit Petitfour, fondeur. »

« J'ai été bénite le 12 septembre 1886 par M. Bonnaud, curé-doyen de Sainte-Croix d'Aixe. Je porte les noms de Marguerite-Pierre-Ambroise. J'ai eu pour parrain M. Pierre-Xavier David, ancien notaire et président du conseil de fabrique, représenté par son petit-fils M. Pierre-François-Étienne David, et pour marraine M<sup>me</sup> Marguerite-Julie Gicquet de Pressac, née Limousin. - Fondue par M. G. Bollée, d'Orléans. Je pèse 670 kilos et je chante : *O Crux ave.* »

Au siècle dernier, on voyait dans l'église d'Aixe la représentation de la mise au tombeau avec des personnages de grandeur naturelle. Cette scène que la piété de nos pères avait reproduite dans plusieurs de nos églises au XV<sup>e</sup> siècle, était connue sous le nom de Monument. Il n'en reste ici aucune trace. On croit que c'était une fondation de Jean Mosnier, car, en 1516, Anne Chantois fonda aussi une vicairie dans la chapelle de Mosnier, son mari, et depuis cette époque, les prêtres de la communauté d'Aixe célébraient à la chapelle du Monument un grand nombre de messes pour lui.

Plusieurs vicairies ou commissions de messes existaient dans l'église d'Aixe. Voici les noms des principaux fondateurs et la date de la fondation : Adémar Bardaud, à l'autel de Saint-Nicolas, avant 1482. - Mariotte Lapine, veuve de Pierre Nevre, dit Bardaud, à l'autel de Saint-Michel, en 1499. - Michel Telhol, de Boschia, maître ès-arts de la ville d'Aixe, en 1503. - Guillaume Chatard, *alias* de Mazeriis, avant 1405. - Martin Treilhard et Catherine, sa femme, avant 1475. - Pierre Boulhet, prêtre, en 1515. - Anne Chantois, dans la chapelle de Monier, son mari, en 1516. - Guy Lapine, curé de Tarn, à l'autel de Notre-Dame-de-Pitié, le 3 juin 1519. - Jean du Blas, prêtre, à l'autel de Saint-Jacques et de Saint-Philippe, avant 1580. - François Mandat, sieur de La Forest, en 1069, etc.

Il y avait à Aixe, dès 1499, une communauté de prêtres dont pouvaient faire partie tous ceux qui étaient nés dans la paroisse. Ses membres remplissaient toutes les fonctions du ministère, et l'un d'eux était curé d'Aixe et de Tarn. Ils firent imprimer à Limoges, en 1761, chez Pierre Chapoulaud, *L'État des fondations faites en faveur de la communauté de MM. les curés et prêtres de l'église de Sainte-Croix d'Aixe, et la manière de les acquitter*. Le 23 octobre 1781, cette communauté se composait de MM. Jean-Baptiste Bramaud, bachelier en droit, curé de la paroisse ; Jean-Baptiste Duverger, prieur-aumônier de l'hôpital ; Pierre Bovssou, Jean-Baptiste Meytadier, Léonard

Duverger, Guillaume Meytadier, Pierre-Moyse Gicquet de Pressac, syndic, Léonard Meytadier, Jean-Baptiste Demorilheras. Cette communauté exista jusqu'à la Révolution.

Voici les noms des curés d'Aixe et de Tarn qui me sont connus : *Aymericus Vilas, capellanus de Axia*, avant 1308. - *Petrus Moscerii* (Mossier), *capellanus de Essa*, en 1390. - Jacques Lagasne, curé, en 1412. - Guy Lapine 1505 et 1531. - Louis Savary, 1538. - François Moreilheras, 1626. - Dumonteil, 1636. - Gaudet, 1636 et 1645. - François Mandat, 1652. - Martial Noualhier, 1680 et 1701. - Auvray de Saint-Rémy, 1705 et 1720. - Pierre Chastaignac, depuis le 14 mars 1739. Il fit en février 1751 le recensement de sa paroisse, où il y avait alors 1 447 habitants, et la communauté comptait onze prêtres. - Duverger, 1757. - Rougerie, 1768? - François Brousse, 1733 et 1779. - Jean-Baptiste Bramaud du Boucheron, né à Aixe le 11 juillet 1749, ordonné prêtre en 1773, fut curé d'Aixe en 1779 ; Chassé par la Révolution, il se réfugia en Espagne. Au retour de l'exil il fut de nouveau curé d'Aixe, où il mourut le 16 octobre 1818. - Pierre Roche qui souffrit aussi pour la foi, fut transporté sur les pontons de Rochefort, curé d'Aixe de 1818 à 1856. - François Chapelle, 1856-1873. - Pierre Bonnaud, 1874.

L'église d'Aixe possède de nombreuses reliques. C'est d'abord une croix en vermeil renfermant une parcelle de la Vraie Croix. Ce n'est plus celle qui fut rapportée de Jérusalem, selon la tradition, elle a été perdue pendant la Révolution, mais elle a été remplacée par une parcelle de celle de la cathédrale de Limoges. Une châsse émaillée du XII<sup>e</sup> siècle qui contient des reliques de saint Blaise. Un reliquaire en forme de bras avec une relique de saint Alpinien, patron de la paroisse. Deux coupes en métal gardent le chef de saint Victor, et celui d'une des compagnes de sainte Ursule. Différentes châsses en bois contiennent des reliques de saint Alpinien et de saint Austriclinien, de saint Hyacinthe, martyr ; saint Vincent, martyr ; saint Guy, martyr et saint Fidèle, martyr. Enfin un reliquaire en forme de calendrier sur lequel est placée une petite relique à chacun des jours de l'année ; ce dernier est un don du R. P. Rouard de Card.

Il y avait dans la ville d'Aixe et dans ses faubourgs plusieurs chapelles dont il ne reste que le souvenir. Ce sont : la chapelle de Notre-Dame du Pont, appelée quelquefois prieuré ou aumônerie, et même hôpital en 1556.

La maison de l'Aumônerie d'Aixe, où il y avait un recteur en 1250 ; c'est peut-être la même que la suivante.

La Maison-Dieu de la ville d'Aixe, qui existait en 1304, était située au bas du faubourg d'Outre-Vienne, tout près du pont. Elle était qualifiée prieuré ou aumônerie. Son patron était saint Martial, et primitivement la sainte Vierge. L'abbé de Saint-Martial y faisait les nominations en 1586 ; ce furent ensuite les seigneurs d'Aixe qui jouirent de ce droit, et, enfin, par arrêté du Grand Conseil, ce fut le grand aumônier de France. En 1770 et en 1733, Jean Duverger était aumônier de l'hôpital d'Aixe. On sait d'ailleurs que pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle c'était toujours le curé, ou son vicaire, qui avait ce titre d'aumônier.

L'église des lépreux existait en 1260 ; elle était aussi appelée infirmerie ou malade de Sainte-Madeleine en 1492. Catherine Bernard, avant 1761, avait fondé des messes dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine qui doit être celle-ci ou la suivante.

La maladrerie appelée de Chambouret en 1634 ; sa chapelle dédiée à sainte Madeleine et à saint Jacques, fut démolie en 1741. Elle était située au lieu dit des Casseaux, entre Aixe et Tarn.

Notre-Dame d'Abondance était une chapelle rurale dans laquelle il y avait, en 1761, une fondation de messes par Jean Bourdeaux. Cette chapelle n'existe plus ; elle a été détruite pendant la Révolution, mais on connaît encore la fontaine dite de Notre-Dame d'Abondance. La statue qui était vénérée dans ce petit sanctuaire fut sauvée par un membre de la famille Bourdeaux, et depuis a été placée dans la chapelle du couvent des Sœurs-du-Sauveur à Aixe, où elle est en grande vénération.

La chapelle des Pénitents-Noirs est une construction moderne qui appartenait à la Compagnie dont elle porte le nom. Elle fut bénite en 1830 par Mgr. de Tournafort. Précédemment la chapelle de Saint-Georges, dans le château, avait servi d'oratoire à cette Compagnie.

Une importante communauté des Sœurs-du-Sauveur a été établie à Aixe en 1837, pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles et la visite des malades. On doit cette fondation à la générosité de la famille Desproges. C'est la plus ancienne de celles que la R. Mère du Bourg a fondées dans le diocèse.

L'école libre de Saint-Alpinien, dirigée par les frères des écoles chrétiennes, a été bénite et inaugurée le 23 décembre 1888 par Mgr. Renouard, évêque de Limoges.

## Histoire civile

Le château d'Aixe était placé sur un rocher dominant le confluent de la Vienne et de l'Aixette. Son donjon carré qui avait été construit en 1206, a été péniblement démoli en 1809 pour en tirer de la pierre à bâtir. Ce château, qui appartenait aux vicomtes de Limoges, a supporté bien des sièges. En 1082, Guillaume d'Aquitaine l'assiégea inutilement. En 1180, Aymard V, vicomte de Limoges, prend la ville et le château d'Aixe et y place une garnison de 1 200 basques. En 1206, Guy, vicomte de Limoges, en rebâtit les murailles et le donjon. Jean-sans-Terre s'en empara en 1214 ; Guy le reprend après neuf semaines de siège. En 1265, les habitants d'Aixe y assiègent deux fois Adhémar de Maumont qui en était gouverneur et cela à cause des vexations dont ils prétendaient avoir à se plaindre. En 1274, nouveau siège par Guillaume de Valence, oncle du roi d'Angleterre. En 1370, ce château est pris par les troupes françaises. En 1427, le sieur de l'Aigle s'y fortifie et fait la guerre aux habitants de Limoges.

Après toutes ces guerres, la baronnie d'Aixe sortit de la maison des vicomtes de Limoges par la cession qu'en fit, un peu avant 1550, Antoine de Vendomois et de Bourbon, tant en son nom qu'en celui de Jeanne de Navarre, sa femme, à Claude, vicomte de Rochechouart. Louis, vicomte de Rochechouart, fils du précédent, vendit la terre d'Aixe à François de Pérusse, comte des Cars, dans la famille duquel elle était encore au moment de la Révolution.

« La terre d'Aixe est la plus vaste et la plus honorifique de, la sénéchaussée de Limoges, dit, en 1778, le juge d'Aixe Sudraud-Desisles. Elle est composée de neuf paroisses en leur entier, d'une ville et de quelque partie de plusieurs autres paroisses ; savoir, la paroisse de Tarn et la ville d'Aixe son annexe, Saint-Priest-sous-Aixe, Sainte-Marie-de-Vaux, Beynac, Saint-Martin-le-Vieux, Burgnac, Nexon, Lavignac ; les trois quarts de la paroisse d'Isle, la moitié de la paroisse de Jourgnac et Meilhac, une partie de celle de Verneuil, de Séreilhac et du Vigen. Il y a quantité de fiefs qui en relèvent, et une forêt qui vaut plus de 600 000 livres. »

Près du château d'Aixe, et peut-être dans la même enceinte, se trouvaient une chapelle dédiée à saint Georges, connue dès 1245, et plusieurs fiefs, tels que ceux du Barry, de Maumont de Brie.

Le fief du Barry est probablement le plus ancien. On trouve en 1445, Ithier de Barry, qualifié seigneur d'Aixe. Ce fief a été possédé plus tard par la famille Beaupoil de Sainte-Aulaire qui porte *de gueules à trois couples de chiens d'argent, mis en pal, deux et un.*

Le fief de Maumont appartenait à la famille de ce nom. Gérard de Maumont, par son testament de 1299, donna sa terre d'Aixe, qu'il tenait de la vicomtesse, à ses neveux Pierre et Guillaume de Maumont. En 1306, ces derniers échangèrent pour d'autres possessions, à Philippe IV, leur château-fort d'Aixe. Les armes des Maumont sont : *d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre tours d'argent.*

Le fief de Brie a été possédé par différentes familles : Simon de Croizant, seigneur de Brie, se mariait en 1595 ; il avait pour armes : *d'azur à la croix d'argent*. François Paignon, baron de Brie, en 1653 portait : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux croisettes de même et en pointe d'un arbre de sinople*. Pierre Paignon partagea, en 1676, le fief de Brie avec Pierre et Jean Londeix. Ces derniers portaient : *d'azur au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois mains au doigt majeur levé de même*.

Le pont qui unit Aixe au faubourg d'outre-Vienne est du XIII<sup>e</sup> siècle ; il est composé de sept arcades et ressemblait aux ponts de Saint-Martial et de Saint-Étienne de Limoges. Il a été élargi au moyen d'arceaux qui en masquent les deux faces ; mais le cintre en ogive paraît néanmoins au-dessous des arcades. En 1884, pour l'élargir encore, on a reculé son parapet jusqu'à l'extrémité des éperons de ses piles. Il est animé d'une circulation très active. Le pont sur l'Aixette lui fait suite. Un peu plus en amont, on trouve aussi sur cette petite rivière le pont du Malassert, dont il ne reste qu'une pittoresque arcade ogivale.

Parmi les hommes remarquables nés à Aixe, on cite : Pierre du Barry, abbé de Saint-Martial, qui succéda à Pierre de Cluny et mourut en 1174. Il était frère d'Ithier, chevalier du château d'Aixe. Il administra avec une grande sagesse l'abbaye de Saint-Martial, et laissa quelques livres d'histoire qui, à son époque, étaient fort estimés.

Victorin Tarneau, récollet, provincial de Toulouse en 1659, auteur d'un ouvrage de controverse intitulé : *Le Glaive-Bouclier des catholiques*.

Salomon Goyrand, autre récollet, auteur de plusieurs ouvrages, né vers 1680, mort en 1746.

François de Villoutreix, médecin d'un certain renom, mort le 3 juin 1633, et enterré dans la chapelle des Cordeliers de Limoges, où l'on voyait son épitaphe avec ses armes : *un chevron accompagné de trois étoiles en chef et d'un château en pointe*.

François-Joseph Beaupoil de Sainte-Aulaire, poète académicien, né au château du Barry, et mort à Paris le 17 décembre 1742.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Aixe sont :

Arliquet. — Une chapelle située en ce lieu sur le bord de l'Aurence est connue depuis 1602. Sa fête est celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. Cette modeste chapelle qui était en mauvais état, a été remplacée par celle qu'on y voit aujourd'hui. Elle est toute en brique, avec des arêtes en pierre calcaire. C'est une construction ogivale à une seule nef et deux chapelles latérales. Sa façade est formée de deux clochers, unis au premier étage par une tribune extérieure où l'on célèbre la messe les jours de grand pèlerinage. A l'intérieur on voit des vitraux et des autels remarquables. Quatre corps saints, retirés des catacombes de Rome, et obtenus de Rome par le R. P. Rouard de Card sont placés des deux côtes de la nef : ce sont saint Fulgence, saint Honoré, saint Antime, martyrs, sainte Cornélie, vierge et martyre. À l'extrémité de la nef, un marbre porte cette inscription : « François Chapelle, né en 1809 à Villefourneix-Rempnat, cure d'Aixe en 1856, décédé le 16 décembre 1873, restaura le pèlerinage de Notre-Dame d'Arliquet et érigea le sanctuaire. » La première fête célébrée dans cette nouvelle église fut celle du 8 décembre 1868. La statue de Notre-Dame d'Arliquet a été solennellement couronnée au nom de Sa Sainteté Léon XIII, le 27 septembre 1892, et à cette occasion ont eu lieu de magnifiques fêtes sous la présidence des évêques de Limoges, Cahors, Clermont, Tulle et Pamiers. Un fort beau calvaire a été aussi élevé sur la montagne près de la chapelle ; deux chemins y conduisent : par celui de gauche on arrive à une grotte où est représentée l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers ; celui de droite est orné de quatorze stations du chemin de la Croix.

La chapelle d'Arliquet possède quatre cloches nouvelles sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes :

1° « Bénite par Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, le 16 juillet 1889. - M. P. Bonnaud étant curé d'Aixe et M. D. Prunier, son vicaire. - Parrain, M. Jean-Frédéric-Charles de Pressac. - Marraine, M<sup>me</sup> P. Eugène Cheyroux, née Marguerite-Elise Gicquet de Pressac. - Marguerite-Marie. Je sonne le *do* et pèse 180 kilos.- G. Bolée, fondeur, Orléans 1889. »

2° « Offerte par M. et M<sup>me</sup> Desproges-Gotteron. - Bénite par Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, le 16 juillet 1889.- Parrain, M. Marie-Joseph-Jean-Baptiste Desproges-Gotteron. - Marraine, M<sup>me</sup> Thérèse-Marie-Pie Rouard de Card. - Je me nomme Jeanne-Marie-Pie. Je sonne le *ré* et pèse 125 kilos. - G. Bolée, Orléans. »

3° « Offerte par M. et M<sup>me</sup> Gustave David-Defaye. et leurs enfants. - Bénite par Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, le 16 juillet 1889. - Parrain, M. Alpinien-André David... - Marraine, M<sup>me</sup> veuve Leopold Marsicat, née Françoise-Fanny Mourier de Lalande. - Je me nomme Marie-Catherine. Je sonne le *mi* et pèse 88 kilos. - G. Bolée, Orléans. »

4° « Offerte par M<sup>me</sup> Augustine-Marie et Élise Gicquet de Pressac - Bénite par Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, le 16 juillet 1889. - Parrain, M. Marie-Joseph-Paul-Étienne de Villelume. - Marraine, M<sup>me</sup> Louis de Veyvialle, née Anne-Françoise du Boucheron. - Je me nomme Anne-Marie. Je sonne le *sol* et pèse 65 kilos. - G. Bolée, Orléans. »

Aumônerie (L'). — Château sur la rive droite de la Vienne. En 1386, Plaisance de l'Aumônerie reconnaît à l'aumônier de Saint-Martial de Limoges une rente sur le Mas de l'Aumônerie. Au siècle suivant on construisit le château composé d'un corps de logis avec façade sur la Vienne, et du côté opposé, une tour ronde renfermant l'escalier. D'autres bâtiments vinrent s'adjoindre au premier et des galeries en style de la Renaissance les mirent en communication. Jean Chantois était seigneur de l'Aumônerie, de Cieux et de Reignefort sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ses armes sont : *d'argent ou chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux du même, deux en chef et un en pointe*. Sa fille, Charlotte Chantois, épousa le 25 juillet 1617, Jean de Lubersac qui devint seigneur de l'Aumônerie et dont les armes sont : *de gueules au loup d'or*. Le 14 août 1688, Jean-Baptiste Texandier acheta l'Aumônerie à Pierre de Lubersac. Ses armes sont : *d'azur à une tour d'argent accompagnée en chef d'une fleur de lis d'or et de trois étoiles de même posées deux aux flancs et une en pointe*. En 1786, Catherine- Joséphine Texandier épousa le comte Louis de Villelume qui devint seigneur de l'Aumônerie, que ses descendants possèdent encore.

Armes : *d'azur à dix besants d'argent, posés quatre, trois, deux et un*.

Beaubona.

Boucheron (Le).

Bouchie (La).

Buisson (Le).

Casaque (La).

Chandean.

Chantegreau ou Chantegreux. — Ce lieu semble avoir été acquis par l'Artige en 1249. C'était un prieuré en dépendant en 1390. Le prieur de l'Artige y nommait un titulaire en 1399. Les bâtiments tombaient en ruine en 1403. Il fut uni au collège des Jésuites de Limoges.

Colombier (Le). — Le comte Jean- Baptiste de Bony de La Vergne, dont les armes sont : de *gueules à trois besants d'argent*, vendit le Colombier, le 3 juin 1740, à Jean-Baptiste Auvray de Saint-Rémy, écuyer, qui porte : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de deux têtes de bélier d'argent*

Cote (La).

Chez-Derre.

Dognon (Le). — Ce lieu appartenait à l'hôpital en 1295. Il y avait, en 1330, une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste ; elle était entourée d'un cimetière en 1380. Depuis la Révolution, cette chapelle avait perdu sa destination ; elle a été démolie il y a peu d'années. Jean Chauveron, chevalier, en 1370, était seigneur du Ris-Chauveron, du Dognon et de Jourgnac. Ses armes sont : *d'argent au pal bandé d'or et de sable de six pièces*.

Fargeas.

Gaittaud.

Goubertie (La).

Grange (La).

Grangeneuve.

Lajaud. — Où l'on trouve un magnifique chêne dont le tronc a cinq mètres de circonférence à un mètre du sol.

Larboissaud.

Maison-Blanche.

Maigre (Le).

Malasser (Moulin de), sur l'Aixette, près du pont de ce nom.

Mas-du-Bost.

Mas-Pataud.

Moulin-David.

Moulin-de-Fer, sur la rive droite de l'Aixette.

Moulin-de-l'Ermitte, sur la rive gauche de la Vienne. Il y avait peut- être un ermitage en ce lieu, comme il en existait auprès de plusieurs autres villes du diocèse. Toutefois, on connaît à Tarn et à Aix une vicairie dite de La Recluse qui était à la nomination de l'évêque de Limoges en 1703.

Nadaud.

Nephle (La).

Pagnade. — Pierre Mandat était seigneur de Payade en 1620.

Paignon.

Portail (Le).

Préteuraud. — Jean de Montalhier était seigneur de Preteyraud en 1691.

Puy-de-Mont.

Puy-Faucon.

Puy-Neymard.

Puy-Panard.



Rignac.

Rivauds (Les).

Roche (La).

Tabaillon.

Tarn, *Tarnum*. — On croit que primitivement il y avait à Tarn un monastère occupé par des enfants de Saint-Benoît. L'abbaye de Saint-Martial de Limoges y avait des droits en 1097. Le monastère fut repeuplé en 1202 par quatre moines qui y établirent un prieuré dépendant de Saint-Martial. Leur premier supérieur fut *Aymericus Martellus*. En 1725, l'abbé de Saint-Martial consentit à l'union de ce prieuré à la mense capitulaire de son monastère. Le patron du prieuré de Tarn était saint Alpinien, compagnon de saint Martial. Quelques vieilles sculptures le représentent entre une croix et un marteau ; c'est qu'il était le patron de la confrérie des maçons de cette paroisse, et les ouvriers de cet état n'ont pas cessé, de l'invoquer comme leur protecteur.

Les prieurs de Tarn furent nommés par l'abbé de Saint-Martial jusqu'en 1791. Voici les noms de ceux qui me sont connus : Hélie, 1189. - Aymeric Martellus, 1202-1203. - P. de Mananc, mort en 1216. - Albert Foschier, vers 1300. - Étienne Gayaud, en 1388. - Joseph Desmaisons de Bonnefont possédait ce prieuré en 1738 ; il résigna le 23 octobre 1788 en faveur de Joseph de Brugière de Farsat. C'est l'abbé de Saint-Martial qui les nommait ; il fit des nominations en 1564, 1586, 1588, 1599, 1613, 1620, 1662, 1736, 1754, 1762.

Tarn avait l'église matrice dont Sainte-Croix d'Aixe était une succursale. À la fin du siècle dernier on comptait 3 800 communiant ; en augmentant ce chiffre d'un tiers, pour représenter les enfants, on trouve qu'alors la population s'élevait à 4 267 habitants. Le patron de la paroisse était saint Alpinien, dont on faisait la fête le 27 avril, et celle de la Translation de ses reliques le 19 août. Cette cure payait 37 livres de décimes. L'abbé de Saint-Martial y nommait des curés en 1580, 1609, 1651, 1673, 1703, 1753. L'aquaire du chapitre fit une nomination pendant une vacance de l'abbaye en 1739. Au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque les Huguenots s'emparèrent d'Aixe, Tarn fut détruit en partie. Alors le prieuré devint une simple communauté ne recevant dans son sein que les prêtres nés dans la paroisse, ayant le curé pour chef et le service de la paroisse pour mission. Il en a été parlé à propos de Sainte-Croix.

L'église de Tarn était remarquable par la hardiesse de ses voûtes et par l'absence complète de piliers intérieurs. Elle avait été bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle. On trouve dans le testament d'Almodie, veuve de Guy Paulte, seigneur du Boucheron, paroisse d'Oradour-sur-Vayres, en 1279, le don de « douze deniers pour la construction de l'église de Tarn ». Au Concordat, son titre d'église paroissiale ne lui fut pas conservé, dès lors elle était destinée à disparaître. En 1809, sa cloche fut vendue à la paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroix de Limoges : elle porte cette inscription : « Jésus, Marie, Joseph. - *Sancte Alpiniane, ora pro nobis.* - Messire Martial Noualhier, bachelier en théologie, curé de Tarn et à Aixe, prieur et aumônier à Aixe, prieur de Bort. - Parrain, messire Jean-Isaac-François de la Cropte, chevalier, marquis de Saint-Abre, comte de Rochefort, baron d'Aixe et gouverneur de Salse. - Mairaine, dame Marie-Anne de la Rochefoucaud, son épouse. - François Mandat, sieur de La Forest ; Jean Montalhier, sieur de Prèteyraud, fabriciens, 1691. - Nicolas Aubry et Jean Roche m'ont faite ».

La *Chronique de Saint-Martial* nous a conservé le souvenir d'un fait miraculeux arrivé dans l'église de Tarn : « L'an de grâce 1149, dit-elle, on vit le sang couler du bras de la Sainte Vierge dans l'église de Tarn ; c'était un dimanche, fête de saint Ferréol », le 18 septembre. - La statue de la Sainte Vierge qui était dans l'église de Tarn au moment de la Révolution a été conservée dans la famille Vignaud.

Un grand nombre de vicairies existaient dans l'église de Tarn. Voici le nom de quelques fondateurs et la date de la fondation : Hélie de Ballagier, à l'autel de la Sainte-Vierge, le 24 août 1387. - Pierre Lescure, à l'autel de Saint-Jacques, le 17 octobre 1410. - Jean Peytavino, curé de Couzeix, dans la chapelle de Sainte-Catherine, au cimetière, le 28 juillet 1450. Cette chapelle fut interdite en 1741. - Martial Vipaud, prêtre, à l'autel de la Sainte-Vierge, le 5 juin 1452. - Audoin des Farges, damoiseau, et Anne de Agonac, sa femme, avant 1468. - Noble Pierre de Monsago *alias* de Nozeriis, damoiseau, 1479. - Louis Léonard, bachelier ès-lois, en 1482, puis une autre par Marguerite Lapine, sa veuve, en 1488. - Jean de Faye, notaire d'Aixe, époux de Mariotte Lapine, à l'autel de la Sainte-Vierge et de Saint-Antoine, 1490. - Guillaume de Roussille, prêtre, prieur de la Maison-Dieu d'Aixe, en fonda deux pour deux prêtres filleuls de l'église de Tarn, 1494. - Jean Caillou, du lieu de Ponvielh, paroisse de Tarn, 1597. - Jean Chantois, en fonda deux, l'une à l'autel de Saint-Michel, 1511, l'autre à Aixe. 1513. - Jean Bari, hôte d'Aixe, 1513. - Jean de Tarno, notaire, et Mariotte Lapine, sa femme, 1516 etc.

Le cimetière de Tarn, qui existe toujours, a été agrandi et sert maintenant pour toute la paroisse d'Aixe. On y voit encore un ossuaire surmonté d'un arceau du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une chapelle de la même époque, dans laquelle ont été inhumés plusieurs curés d'Aixe et en particulier, M. Roche, confesseur de la foi.

Tuillerie.

Valade (La).

Vignaud (Le Bas et le Haut).

Yonnaud (Le).

## AMBAZAC

AMBAZAC est le chef-lieu d'un canton dans l'arrondissement de Limoges, comprenant sept communes : Ambazac, Beaune, Les Billanges, Bonnac, Rilhac-Rancon, Saint-Laurent-les-Églises et Saint-Priest-Taurion. Sa superficie est de 19 405 hectares, et sa population de 10 556 habitants. La commune d'Ambazac a une superficie de 5 786 hectares, et 3 593 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer, qui dans la partie sud descend jusqu'à 345 mètres, s'élève à 669 [mètres] dans la partie nord.

### Histoire ecclésiastique

Ce lieu, qui était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent, possédait un monastère dès le VI<sup>e</sup> siècle. L'auteur de la *Vie de saint Yrieix* en parle dans le passage suivant : « Il y avait au monastère d'Ambazac un moine nommé Gaudomère, qui, possédé du mauvais esprit, voulait se jeter sur tous ceux qui se présentaient à sa vue pour les déchirer et les mordre. On l'avait chargé de chaînes, et on le traînait à l'aide de ces liens comme un criminel qu'on mène à son juge. Un jour on le conduisit au tombeau de saint Yrieix, et là, il eut le bonheur de recouvrer la raison et la santé. Les chaînes dont il était garotté tombèrent d'elles-mêmes, et il s'opéra dans le moment un double miracle : car il fut dégagé subitement des fers qui l'enchaînaient, et il fut délivré par le secours de la grâce divine du démon qui l'obsédait. Et maintenant affranchi du joug cruel de l'ennemi qui le tenait en servitude, jouissant de la liberté des enfants de Dieu, il convertit un grand nombre d'âmes au service du Seigneur tout puissant. »

Gérard, abbé de Saint-Augustin de Limoges vers 1086, acquit ce monastère pour son abbaye. « Aymeric de Rochechouart et ses frères, déclarèrent l'an 1191, qu'ils n'avaient aucun droit sur l'étang, la pêche et le moulin d'Ambazac, qui appartiennent au monastère de Saint-Antoine d'Ambazac. » Une prévôté y fut érigée sous le patronage de saint Antoine, abbé. Les prévôts y étaient nommés par l'abbé de Saint-Augustin de Limoges, c'est ce que l'on constate aux années 1500, 1575, 1594, 1627 et 1630. Raymond de Veyrinis, prévôt d'Ambazac, était devenu abbé de Saint-Augustin en 1365. - Mathieu Benoît était prévôt d'Ambazac en 1572. - Pierre Pabot, chanoine de Saint-Étienne, fut prévôt d'Ambazac en 1617. - Comme les revenus du monastère de Saint-Augustin de Limoges ne suffisaient pas à l'entretien, à la nourriture et au vestiaire des dix-sept ou dix-huit religieux réformés qui le composaient, ainsi qu'au luminaire de l'église et autres choses nécessaires, ces religieux obtinrent l'union de cette prévôté à leur mense conventuelle par un décret du 10 juillet 1619, et ils en prirent possession le 19 janvier 1620.

La cure d'Ambazac, qui vers la fin du siècle dernier comptait 3 600 communiant, ce qui indique une population d'environ 4 800 habitants, avait aussi pour patron saint Antoine, abbé, dont on faisait jadis la fête le 11 mai. Les curés étaient nommés par l'abbé de Saint-Augustin de Limoges, ce que l'on constate en 1483, 1576, 1614, 1615. 1629, 1630, 1635, 1636 et 1637, puis par cet abbé conjointement avec le chapitre du monastère en 1672, 1735 et 1763, et enfin par l'abbé seul. Voici les noms des curés qui me sont connus : Étienne Raffard en 1270. - Jean Geoffroy, dit Vougangy, était curé le 7 décembre 1497. Il résigna en faveur du vivant en 1515. - Arnaud Pellette était curé le 11 avril 1516. - Psalmet Texandier fut ensuite curé d'Ambazac et fit construire une chapelle à saint Psalmet. - Pierre Vacherie, né à Sainte-Féréole, le 1<sup>er</sup> février 1595, prêtre en 1621, directeur des Ursulines de Limoges, fut curé d'Ambazac en 1634, puis de Lageyrac, et de Châlus, son annexe, qu'il permuta le 7 juillet 1643 pour Condat, près Uzerche. Il a laissé un livre où il dit : « Le 25 mai 1634, j'ai fait instituer la confrérie du Rosaire à Ambazac ». - Gabriel-Jacques Lamy de Luret, curé en 1750, mort en janvier 1763 - Léonard Cramaille, nommé en 1763. Pendant la Révolution, il eut la faiblesse de se laisser élire curé de Saint-Pierre-du-Queyroix ; mais il est mort en février 1809, victime de sa charité en soignant les malades Espagnols à Limoges. - Antoine François Combret, nommé curé d'Ambazac en 1803, passa la même année à la cure d'Argentat. - Jean Baptiste Labesse, né à Ambazac en 1758, fut vicaire de Nexon avant la Révolution, exilé pour la foi en Italie ; à son retour il fut nommé curé de La Jonchère, puis d'Ambazac en 1804. Il est mort dans cette paroisse le 28 avril 1823 et a laissé des lettres qui contiennent l'histoire de ses dix ans d'exil. - N... Pic, nommé en 1823. - N... Pératout était curé en 1826. - Jean-Jude Gardavaud en 1830. - Martial Bomefort en 1834. - N... Pératout en 1843. - Pierre Labrune en 1847, a publié en 1858 un volume in-16 de 481 pages intitulé *Les Mystères des campagnes*, où se trouve l'histoire religieuse de la paroisse à cette époque. - Pierre-Léon Bourinet, nommé en 1854. - Étienne-Valérie Mandavy en 1870. - André Chabodie en 1891. - Jean-Baptiste Pallier en 1893.

L'église d'Ambazac est un monument du XI<sup>e</sup> siècle, mais le chœur a été refait en 1486. On fit des réparations assez importantes en 1782 ; la fabrique paya alors « à Jean Cuché, de Saint-Sylvestre, la somme de 8 500 livres, pour refaire à neuf la charpente, la couverture du clocher, le pavé, le crépissage et blanchissage, une réparation à la voûte et les portes neuves. » La même année 1782 « MM. de Grandmont et de Saint-Augustin ont fait refaire le rétable du grand autel et l'on fait peindre. » A cet autel du siècle dernier en a succédé un en pierre sculptée, avec clocheton élevé au-dessus du tabernacle. Il a été consacré par Mgr. l'évêque de Limoges, le 28 août 1864. Le clocher a aussi été reconstruit en 1868.

On trouve sur les cloches de cette paroisse les inscriptions suivantes :

« ✠ Léonard Cramail, curé d'Ambazac. - Parrain, Louis de Labesse, fils de M. Léonard de Labesse du Bois-du-Mont, juge de Montcocu et Ambazac. - Marraine, dame Antoinette Thomas, épouse de M. François Clément de Mazure, bourgeois, 1779. »

« ✠ *Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nominis ejus. Adorate Dominum in atrio sancto ejus. Ps. 18.* - J'ai été bénite par M. Labrune, curé d'Ambazac, et fondue par les largesses de M. Pierre-Paul Pouquet et de Mme Antoine-Céline Gay, son épouse. - Était maire, M. Delphin Ballet ; adjoints, D. Maury et Malguise ; membres du conseil de fabrique, MM. L. Chaisemartin, L. Bureau, trésorier, J. Queyroix, de Lanthony, L. Bouchaud. - A été parrain, M. Pierre-Paul Pouquet de Trasforet et marraine, Mme Wast Gay, née Leclerc du Grand-Coudier. - Mon nom est Élisabeth-Céline, 1849. »

La famille de Villelume avait ses tombeaux dans l'église d'Ambazac, Jean de Villelume, mort le 5 mai 1591 y fut inhumé, et on voyait encore sa tombe en 1789, à côté des fonts baptismaux. La famille Igonin jouissait d'une semblable faveur, les registres paroissiaux y constatent l'inhumation de Jean Igonin, sieur de Ribagnac, mort le 13 juin 1674.

Cette église possède une grande châsse en cuivre repoussé et ciselé, avec décor d'émaux champlevés, et de nombreuses pierreries et intailles. C'est la plus belle pièce d'orfèvrerie limousine du XII<sup>e</sup> siècle qui nous ait été conservée. Elle vient de Grandmont. La copie du procès-verbal de son transfert se trouve dans les registres paroissiaux : « Aujourd'hui, 29 août 1790, en présence de M. le Maire et de MM. les... et d'une très grande partie de la paroisse, assistés du procureur de la commune, nous nous sommes transportés en procession à la chapelle du Grand-Muret, où était déposée une châsse envoyée à la présente paroisse par Mgr. l'évêque de Limoges, contenant le procès-verbal y inclus, une boîte en bois contenant un os de la jambe de saint Étienne de Muret, avec la dalmatique enveloppée dans une étoffe, et en avons fait la translation dans l'église d'Ambazac, où nous l'avons exposée à la vénération des fidèles. En foi de quoi, nous en avons signé. » On conserve toujours cette relique de saint. Étienne, ainsi que la précieuse dalmatique brodée en soie que lui donna, en 1120, l'impératrice Malhilde, femme de l'empereur d'Allemagne, Henri V. La paroisse d'Ambazac a été sur le point de perdre cette châsse : « En 1835 elle avait été vendue par des administrateurs dans l'embarras à un certain Renard, agent, dit-on, du Musée de Cluny, moyennant la somme de 3 000 francs (on ne payait pas cher les œuvres d'art dans ce temps-là). La livraison allait avoir lieu quand M. Gardaveaux, alors curé de la paroisse, qui avait tout fait pour s'opposer au marché, ameuta en dernier ressort la population : le sieur Renard fut obligé de s'échapper par une fenêtre, et, grâce à M. Gardaveaux, la paroisse d'Ambazac garda le chef-d'œuvre qui lui avait été confié. » (*L'Art rétrospectif*, p. 57).

Il existait jadis à Ambazac, comme dans presque toutes nos paroisses, une confrérie en l'honneur du patron, dont on célébrait la fête avec la plus grande solennité. Un compte rendu de la « frairie de saint Antoine d'Ambazac en 1624 » nous fait connaître les différents personnages ou officiers qui figuraient dans le cortège. Ces dignités étaient mises aux enchères, un notaire en rédigeait l'acte, et même quelquefois exigeait des cautions. En 1624, le roi de la frairie paya sa dignité aux enchères vingt livres de cire et 20 sols d'argent destinés à acheter une bague en argent pour le coureur de bague. Les autres personnages de la fête étaient : la reine, le porte-enseigne, le porte-épée, le porte-image, le porte-crosse, le premier danseur, faire-à-sa-guise, le premier gentilhomme servant, le barbier du roi, le tâte-vin, le fou du roi et le premier tireur de bague.

Cette paroisse alla en procession à Limoges, en 1652, pour gagner l'indulgence du Jubilé ; cette procession comprenait plus de 1 200 personnes. Anne Mazeau, fille de Martial Mazeau, juge de Montcocu, Razès, Bessine et Compreignac, qui en faisait partie, mourut à Limoges le 24 mai 1552 ; elle était épouse de Jean Igonin, seigneur de Ribagnac (*Nobiliaire du Limousin*, II, 439 et III, 224).

Étienne Dumont, prêtre, maître ès-arts, par acte du 16 octobre 1032, signé Dangreza, fonda une vicairie en l'honneur de saint Étienne, dans une chapelle qu'il ordonnait de construire. D'après cet acte, les neveux du fondateur et leurs enfants ou plus proches parents devaient en nommer le titulaire et le curé d'Ambazac la lui conférer. Ce fut un nommé Dumont qui exerça ce droit en 1562 et 1563, le curé d'Ambazac en 1641 et 1673.

Avant la Révolution, on trouvait plusieurs chapelles rurales dans cette paroisse : celle de Notre-Dame-de-Pitié qui était à la jonction du chemin de Limoges et de celui de Saint-Priest. Elle était accompagnée d'un petit cimetière. Le tout fut vendu nationalement le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796), la chapelle fut cédée pour 50 fr. 8 sous et le cimetière pour 49 fr. 10 sous (*Archives de la Haute-Vienne*, Q 152). Celle de Sainte-Anne, qui fut interdite en 1744. Une dédiée à saint Antoine, qui existait en 1632 et dont saint Roch devint ensuite le patron. Celle que fit construire Psalmet Texandier, curé d'Ambazac, en l'honneur de saint Psalmet, elle était en ruine à la fin du siècle dernier. Enfin celles qui étaient à Montcocu, Forestvieille, et l'Ermitage de Muret. - Ambazac avait aussi possédé une maladrerie de fondation royale, à laquelle nommait le Grand-Aumônier de France ; mais dès le siècle dernier, il n'en restait plus rien. Elle était peut-être située au lieu appelé encore Hôpital.

À côté de la station du chemin de fer on trouve aujourd'hui la belle fondation de la famille Pouquet. Des religieuses du Sauveur, appelées par elle à Ambazac pour l'instruction des enfants en 1845, ont ensuite été placées dans cette nouvelle communauté qu'accompagnent une riche chapelle en style roman, et un hospice pour les pauvres de la contrée. La chapelle a été consacrée par Mgr. l'évêque de Limoges le 28 septembre 1865. Au-dessous existe une chapelle sépulcrale où sont les tombeaux des fondateurs : M. Pierre-Paul Pouquet, décédé le 12 août 1874 ; son épouse, M<sup>me</sup> Céline-Agathe-Gay, décédée le 1<sup>er</sup> juin 1882 ; le frère de cette dernière, Mgr. Charles Gay, évêque d'Anthédon, etc.

## Histoire civile

À l'époque mérovingienne, Ambazac avait un atelier monétaire. Une pièce trouvée à Ambazac même et ainsi décrite par M. Deloche : ✠ *Ambaciaco Fi*. Tête à droite, d'un travail barbare, avec le bandeau perlé, et le col ainsi que le buste orné de perles. - Au revers : ✠ *Passincio Moneta*. Croix latine dans le champ. Ce tiers de sou d'or pèse 1 gramme 15 centigrammes, et appartient à la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Une autre porte : ✠ *Ambaciaco*. Tête à droite, ceinte d'une couronne perlée, prolongée sur la nuque ; le col et le buste ornés de perles ; le tout dans un grènetis. - Au revers : ✠ *Passenci* ✠ *Mo*. Croix latine potencée dans le champ. La lettre O de la légende est formée par une croix grecque fortement pattée. Ce tiers de sou d'or pèse 1 gramme 20 centigrammes, et appartient au troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle.

Près du bourg d'Ambazac existe une motte considérable, de forme carrée qu'on appelle Mont-Teli, elle était entourée de retranchements, et dominait d'anciennes constructions qui ont gardé le nom d'Hospice, *Hospitium*. Dans sa partie supérieure, une excavation de quelques mètres laisse voir des restes de vieux murs, ce qui fait supposer qu'il y avait jadis un fort, ou château, placé à son sommet.

La voie romaine de Limoges à Bourges et à Clermont, qui passait à l'extrémité Sud-Est de cette paroisse, n'y laisse que bien peu de traces.

Les verreries étaient jadis nombreuses dans nos contrées, et le nom de Vérine que portent bon nombre de villages en conservent le souvenir. La paroisse d'Ambazac en possédait au moins une, ainsi que l'atteste une lettre de M. de Lépine, écrite le 12 juillet 1774, où on lit : « Il y a deux cents ans, le Limousin était plein de verreries dont il n'existe plus la moindre trace, si ce n'est un reste de four qui se trouve encore dans la paroisse d'Ambazac. Si on a cessé de faire du verre dans notre province, c'est que depuis deux cents ans les ouvriers trouvaient à peine le payement de leurs frais. »

## Lieux-dits

On trouve dans la commune d'Ambazac les villages suivants :

Anriac. — Philippe Igonin était seigneur d'Anriac et de Ribagnac, en 1665. Ses armes sont d'azur à la montagne d'argent, aux flancs de laquelle rampent deux lions affrontés de gueules ; au chef d'argent chargé d'une croix ancrée de sable.

Beysse (Moulin de la). — Avant la Révolution une fabrique de fil de fer existait au-dessous de la chaussée de l'étang de La Besse.

Bordes (Les).

Boissarde.

Bourdelenne (Moulin de).

Bourdela.

Breuil (Le).

Brugeras.

Brutine.

Bujalenas.

Bussigné.

Card.

Chedeville.

Clos (Le).

Coqui (Moulin de).

Coudier (Le). — Adémar, abbé de Solignac, donna le lieu du Coudier aux moines de Grandmont en 1178, et cette même année, Gaubert, son successeur, confirma cette donation.

Courrières (Les).

Coussat (Le).

Crachepaux (Moulin de).

Crossas.

Exdeuil.

Forest Vieille. — Noble Pierre de Mayres, sieur de la Hugonie, diocèse de Rhodes, fut seigneur de Forest-Vieille. Son fils, Clement de Mayres, sieur de la Berthe, de Sireix et du Couret, paroisse des Églises, épousa, le 3 décembre 1631, Marie de Forest-Vieille. La fille de ces derniers, Marie de Mayres, épousa, le 18 février 1659, Jean de Mauras, écuyer, sieur de Beauclair et de Forest-Vieille (*Nobiliaire du Limousin*, III, 224, 257). - Une chapelle rurale, dédiée à saint Martin, existait en ce lieu qu'on appelait aussi Vieux-Bois. Elle fut interdite en 1744.

Gattebourg.

Grange (La).

Grosbois.

Jonas (Moulin de).

Juniac.

Laurière.

Loges (Les).

Maralias.

Masdoumier.

Mas-du-Puy.

Mas-Meynard.

Masugeras.

Masure. — C'est dans ce village qu'est né Fabien Mazure, religieux récollet, qui s'appliqua à réfuter les calvinistes. Colin, qui le range parmi les hommes illustres de notre province, dit qu'il florissait vers 1615. Le nom de François Clément de Mazure, bourgeois, se trouve sur la cloche d'Ambazac de 1779, et Alexandre-François Clément de Mazure est seigneur des Moulins en 1789.

Mazaudon.

Mazeau (Moulin du).

Mazet. — Louis de Pierrebuffière, seigneur de Comborn, baron de Châteauneuf, etc., acquit en 1556, de noble Christophe de Mounye *alias* de Villefort, le fief du Mazet, relevant de la terre du Dognon (*Nobiliaire du Limousin*, III, 337) - Noble Louis Sarrazin est seigneur du Mazet en 1585. Son petit-fils Albert Sarrazin, écuyer et seigneur en partie du Mazet en 1660. La petite-fille de ce dernier, Marie Sarrazin, eut le Mazet qu'elle porta par son mariage à François Ducoudier. Les armes des Sarrazin sont de *gueules à trois fleurs de lis d'argent mal ordonnées*. - Charles Robin était seigneur de Mazet en 1611, Jean Robin, écuyer, est dit seigneur en partie du Mazet en 1617 (*Nobiliaire du Limousin*, IV, 30). - Charles Baulx, écuyer, devint seigneur du Mazet, en 1629, en épousant Jacqueline Martin du Puyvinaud, veuve de noble Pardoux Robin, seigneur du Mazet (*Nobiliaire*, I, 2<sup>e</sup> édition, p. 133).

Mont (Le).

Montcocu. — Bozon de Montcocu vivait en 1073. Amélius de Montcocu donna aux religieux de Muret, en 1125, les bois qui couvraient les montagnes de Grandmont, où ils établirent leur monastère. Aymeric de Montcocu, chevalier, époux d'Agnète de Comborn, vivait en 1275. - Dans les *Chroniques du XIII<sup>e</sup> siècle*, il est parlé du château de Montcocu, qui appartenait dès cette époque à l'ancienne famille de Razès. Noble Jean de Razès était seigneur de Montcocu en 1520. Ses armes sont *pallé d'argent de gueules à sept pièces, au chef d'or*. - Pierre Boyol était seigneur de Montcocu vers 1585. Son gendre, Jean de Villelume, époux de Jeanne de Boyol, devint seigneur de Montcocu et le transmit à ses descendants qui le possédaient encore après 1752. Leurs armes sont *d'azur à dix besants d'argent posés quatre, trois, deux et un*. - Pierre Garat, chevalier, seigneur de Saint-Priest, Montcocu et Ambazac était à l'assemblée générale de la noblesse en 1789. Ses armes sont : *d'azur à l'entrelacs d'or, accompagné de trois étoiles de même 1 et 1, et un croissant renversé d'argent en chef, alias au chef d'or chargé d'une étoile d'azur*.

Aujourd'hui, on appelle ce lieu Mont-Méry, et le château appartient à M. Théodore Haviland, fabricant de porcelaine à Limoges.

Muret. — Ce lieu forme aujourd'hui deux villages appelés le Grand Muret et le Petit Muret. Ce serait le berceau de la famille Muret qui l'a possédé, ainsi que Bort, jusqu'à nos jours. Le célèbre-Marc-Antoine Muret, l'orateur des papes, mort en 1585, se rattacherait à cette

famille. Ce village, aujourd'hui bien ignoré, mérite cependant d'être signalé d'une manière particulière dans l'histoire religieuse du diocèse, car c'est là où vécut saint Étienne, le fondateur de l'Ordre de Grandmont, et où il mourut le 8 février 1124.

Saint Étienne, né vers 1045, était fils du vicomte de Thiers, au diocèse de Clermont. Il avait, fort jeune, suivi son père en Italie. Après un long séjour auprès de Milon, archevêque de Bénévent, qui dirigea ses études et le forma à la pratique de toutes les vertus, il rentra dans son pays, pour faire ses adieux à ses parents avant d'embrasser la vie cénobitique. Les vertus et les austérités d'une communauté de religieux qu'il avait vus dans la Calabre l'avaient pénétré d'admiration et il n'aspirait qu'à les imiter.

Après avoir mis ordre à ses affaires, Étienne reprit le chemin de Bénévent ; mais en arrivant à Rome il apprit la mort de son vénérable maître. Il s'arrêta dans cette ville où il demeura environ quatre ans, priant, mûrissant son projet, grandissant en sainteté et en sagesse. Puis il revint définitivement en France, après avoir obtenu du Souverain Pontife, en 1073, l'autorisation d'y établir une communauté analogue à celle des anachorètes de la Calabre. Ce fut en vain que les parents d'Étienne tentèrent de le détourner de sa résolution ; leurs efforts pour le retenir près d'eux furent inutiles. Il leur dit adieu pour toujours et après avoir quelque temps cherché un lieu propice à ses desseins, il s'arrêta à Muret en 1076.

D'abord seul, puis avec les disciples attirés par l'exemple de ses vertus, il mena une existence semblable à celle des anciens solitaires de la Thébàïde. Les membres de cette famille vivaient séparés et ne se réunissaient que pour prier et chanter les louanges de Dieu. Saint Étienne avait établi une règle austère à laquelle sa douceur naturelle, son amour pour ses frères et son inépuisable charité savaient apporter des tempéraments, mais cette règle n'était pas écrite et il mourut le 8 février 1124, sans avoir formulé les lois sous lesquelles devait subsister son institut. Peu de jours avant de quitter ses disciples, il avait reçu la visite de deux cardinaux légats du Saint-Siège.

Les religieux de Muret continuèrent à vivre suivant les préceptes de leur maître, préceptes qu'ils se transmirent oralement jusqu'en 1154 ou 1156. A cette époque, Étienne de Lissac, quatrième prieur, les recueillit pour en former la Règle qui fut ensuite approuvée par le Souverain pontife.

Le fondateur de ce nouvel ordre religieux fut canonisé, en 1189, par le pape Clément III. Son légat, Jean, cardinal du titre de Saint-Marc, pour faire les cérémonies de la canonisation, se rendit à Grandmont, où les religieux étaient alors fixés et où ils avaient transporté le corps de leur saint fondateur. Elles eurent lieu en présence d'un grand nombre d'archevêques, d'évêques, d'abbés et de seigneurs. Plus de cinq cents membres de l'ordre y assistaient. Il s'y opéra dix-sept miracles pendant le seul jour et la nuit de la fête.

L'office de Saint-Étienne de Muret, dont on fait la fête le 9 février, dû à un religieux de Grandmont qui vivait en l'an 1200, resta en usage jusqu'en 1629. À cette époque on lui en substitua un nouveau ; mais le chapitre général de 1643 décida qu'on reviendrait à l'ancien. Celui-ci, légèrement modifié, a été récité par les religieux jusqu'au jour où un arrêt du Conseil privé chassa de l'abbaye les derniers fils de saint Étienne. (On trouvera à l'article Saint-Sylvestre ce qui se rapporte à Grandmont).

Abandonné cinq mois après la mort de saint Étienne, le monastère de Muret fut ensuite rendu aux religieux de Grandmont qui y entretenirent longtemps une petite colonie. Les bâtiments furent en partie ruinés durant les guerres entre les rois d'Angleterre et les rois de France. L'église, bâtie en 1112 et dédiée à la sainte Vierge, subsista en partie jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. A la suppression de l'ordre, lorsque M. de La Maison-Rouge, dernier abbé, fut mort, le dernier prieur et Dom Pichon obtinrent la permission de rester à Muret jusqu'à leur mort et d'y célébrer la messe dans la chapelle. Aujourd'hui il n'y



reste plus que des ruines. A peu de distance et sur le monticule qui domine ces ruines, une jolie chapelle a été construite. Elle sert de lieu de sépulture aux propriétaires de Bort. Sur sa façade sont sculptées les armes de la famille Muret de Bort : *d'argent, murailé de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.*

Moulins (Les).

Nouaillas.

Peyret. — La peste qui éclata à Limoges en 1631 se répandit aussi dans les campagnes et ce village fut cruellement éprouvé. Pierre Mesnager, réfugié dans sa métairie de Beaune, écrivait à ce sujet : « Dans certaines contrées, il ne s'est pas vu lever un seul grain de blé. Tel village il y a, où il n'est pas demeuré de vivants, ni hommes, ni femmes, ni petits enfants. Le bétail était abandonné. Le dégât fut grand notamment du côté de Grandmont, aux villages appelés Clou, Puy-Garsaute, Péret et autres. Dieu à l'avenir nous préserve de tel malheur ! » - Charles de Villelume, seigneur de Royère et de Trasforet, légua par son testament du 7 novembre 1732, une rente obituaire de 200 livres sur sa métairie du village de Péret, pour avoir, à Drouille, un aumônier qui y dira cent messes pour le fondateur.

Pierres (Les).

Poiriers (Les).

Puy-Bertrand.

Puy-d'Auriac.

Puy-Garsaulte.

Puy-Rédier.

Quatre-Vents (Les).

Roulieras.

Saint Antoine.

Sanne (La)

Touraille (La).

Trasforet. — Léonard de Villelume est seigneur de Trasforet en 1622. Ses descendants ont conservé cette propriété jusqu'à François de Villelume, qui la vendit, par contrat du 28 octobre 1776, à Étienne de Touzac. Ce dernier, en 1789, est encore qualifié seigneur de Royère, Trasforet, Beaumont et Beausoleil, quoique la terre et baronnie de Royères, commune de Bonnac, ait été vendue en 1770-1773 à Alexandre-François de Villelume, seigneur d'Ambazac, Trasforet, La Jassaud et autres lieux. Touzac porte *d'azur, au lion d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.* En 1837 « Trasforet et Montcocu avaient pour possesseurs MM. Pouyat et Couty. » M. Paul Pouquet a acheté Trasforet en 1838. C'est aujourd'hui une belle habitation, avec de vastes terrasses, d'où la vue s'étend sur un magnifique panorama de montagnes. On y trouve aussi une chapelle privée gardant le souvenir de Mgr. Gay, évêque d'Anthédon.

Tuilerie.

Vergne (La).

Vieux (Les).

## ARNAC-LA-POSTE

ARNAC-LA-POSTE est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles (paroisse dans le doyenné de Lussac-les-Églises). Elle a une superficie de 4 651 hectares et 2 066 habitants. Son altitude au-dessus de la mer varie de 266 à 359 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Arnac-la-Poste, qui faisait partie de l'ancien archiprêtré de Rançon, avait une prévôté dont Saint-Julien-de-Brioude était le patron. Les titulaires y étaient nommés par le prévôt de Saint-Benoît-de-Sault en 1566 et par les supérieurs et directeur du séminaire de ce lieu en 1755. Ils sont quelquefois appelés prieur. On connaît René Delouche en 1644 Jean Delouche en 1698. Silvain Delouche, sieur de Boisreymoud, prieur commendataire en 1701. Joseph Delouche, prieur avant 1713. Gabriel de Cressat, prieur commendataire en 1716. Gabriel Delouche mort en 1752. Zacharie de Burgnavieux en 1753. N... de Galard, prévôt d'Arnac-la-Poste en 1783.

La cure, vers la fin du siècle dernier, avait 2 100 communicants (environ 2 800 habitants) et son patron était aussi Saint-Junien-de-Brioude. Le prévôt de Saint-Benoît-le-Sault y nommait le curé en 1569, 1571, 1578, 1596, 1599, 1611. Ce fut l'évêque de Limoges en 1629 et le supérieur du séminaire de Saint-Benoît-le-Sault en 1728, 1758, 1759.

Il y avait dans cette église une communauté de prêtres en 1564. Elle a existé jusqu'à la Révolution. Un de ses derniers membres, Augustin Théobald Petit, est mort pour la foi, sur les pontons de Rochefort, le 6 octobre 1794.

Mathieu d'Aubusson était curé d'Arnac en 1488. - Guido Donavon en 1500. - Martial Auzanet, de La Souterraine, en 1528 et 1544. - Il eut pour successeurs : André Maillason et Jean Guillemot. - Pierre Pichon en 1612, auquel succéda Mathieu Pichon. - Pierre Gayot en 1642. - Léonard Adhenet en 1667. - Léonard Maravaud, ayant pour vicaire Jean Maravaud, en 1687. - Joachim Maravaud, en 1728. - Joseph Laroque, âgé d'environ quarante ans le 21 mars 1743, mourut au mois d'août 1758. - François Ythier, nommé en 1759, mourut en décembre de la même année. - Jean-Baptiste Plaignaud, natif d'Aurillac, paroisse de Châteauponsac, fut nommé en 1758 ; c'était un homme plein de zèle ; il mourut en juillet 1770. - Jean-Baptiste Plaignaud, nommé en 1770 - François Faure, qui avait été vicaire à Arnac en 1784, en fut nommé curé pendant la Révolution. Il avait été transporté sur les pontons de Rochefort avec les prêtres fidèles qui refusèrent le serment schismatique de la Constitution civile du clergé. Il a ensuite gouverné cette paroisse jusqu'en 1841. - Jean Védrine fut nommé en 1844. - Joseph Berteaud en 1869 - Auguste Coque en 1879. - Jean Lefaire en 1882. - Hippolyte Langlade en 1885. - Joseph Jovon en 1898.

L'église d'Arnac, placée aujourd'hui sous le patronage de Saint-Martial, apôtre, date du XII<sup>e</sup> siècle : elle a été retouchée au XIII<sup>e</sup> siècle et même a été fortifiée comme plusieurs de nos églises. On y remarquait autrefois à l'intérieur des peintures de l'époque qui ont disparu à la suite des réparations.

Cette église possède un remarquable reliquaire en cuivre doré XIII<sup>e</sup> siècle. Le pied, à six lobes, orné de cabochons, de pierreries et d'intailles, est surmonté d'une pomme qui est revêtue de la même décoration et se termine par un évasement en forme de plateau offrant un plan de même dessin que le pied. Ce plateau qui était orné de pendeloques dont les agrafes subsistent, porte six flacons de cristal de formes diverses, avec montures et couvercles en cuivre, entourant une sorte de burette également en cristal, élevée sur un piédestal, avec couvercle de cristal terminé par une croix. Ce reliquaire a beaucoup de rapport avec celui de Châteauponsac, mais il est encore plus orné que lui.

Antoine Faure, prêtre, avait fondé à Arnac, avant 1670, une Charité. Par son testament il légua « une nouvelle rente pour être distribuée aux pauvres qui seront dans la Charité, par les soins des dames de la Charité. » Cet établissement est appelé l'Hôpital des pauvres, en 1728 et 1735. (R. Drouault).

Depuis 1856, des religieuses du Sauveur sont établies dans cette paroisse pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles.

## Histoire civile

Un autel gallo-romain en granit, haut de 1 mètre 10, a été trouvé dans les substructions de l'église d'Arnac. Il a la forme d'un cippe à quatre faces, avec têtes et frontons en relief. Par décision du conseil municipal d'Arnac du 12 juin 1864, il a été donné au musée de Cluny, à Paris. On l'y trouve sous le n° 364.

En 1868, on a découvert à Arnac-la-Poste une sépulture gallo-romaine, composée d'une urne cylindrique en granit, renfermant une urne en verre, où étaient les restes incinérés et un anneau. (*Bull. Soc. Rochechouart*, VIII, 43 et 113.)

La Salle d'Arnac était un fief et seigneurie près le bourg, que possédait Jean Coigne en 1486, Jean de Blom en 1577, Mondet de Blom en 1592, Pierre de Blom en 1617, Jean de Blom en 1644, Annet de Roffignac en 1681.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Age (L').

Age-du-Lac (L').

Aureix, ou Oreix. — Jean et Mesmin Prohes, sieurs d'Oreix en 1577. André de Montbel en 1657, Dame Claude Marcoul de Montmagner, épouse de messire Jacques de Floret, seigneur d'Oreix, chevalier, fut enterrée dans l'église de Magnac-Laval en 1676.

Bedouche (La).

Bel-Air.

Bordes (Les). — Jacques Marcoul est dit sieur des Bordes en 1746.

Bordes (Moulin des).

Bost (Le). — Charles Delavaud sieur de Bost en 1679, et Pierre Delavaud en 1733.

Branle (Le).

Brosses-Chanteaux.

Brosses-Perrot. — A 100 mètres environ au sud de ce village existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine ; il a été visité plusieurs fois ; on y remarque une salle longue de 4 m 75 cm et large de 2 m 70 cm avec de nombreux couloirs. Entre ce même village et la grande route, on trouve, sur la gauche, une étendue de terrain couverte de buis et un champ jonché de tuiles romaines, indices d'anciennes constructions de cette époque.

Champblanc.

Champblong.

Champotent. — Louis Delavaud, sieur de Champotent en 1763. Joseph Delavaud en 1778.

Champs (Les).

Chantemerle.

Châtelas (Le). — En 1640, Léonard Nicaud était sieur du Châtelas. On signale près de ce village un tumulus haut de 5 mètres, avec 90 mètres de circonférence à la base, qui aurait été en partie détruit en 1850. C'est plus probablement une motte qui a porté un petit château dont le nom du village conserve le souvenir.

Chebrane, ou Chabrannes. — Gui-André de Laval possédait Chabrannes en 1740.

Chez-Faisant.

Chez-Fougère.

Chez-Nicot.

Chez-Pevrot.

Chiron. — Léonard Laurent, sieur du Chiron en 1693.

Clidières (Les).

Commergnac. — Mathurin Mondelet, diacre et sieur de Commergnac en 1725.

Drelet.

Ecluse (L').

Fontpuy.

Fressanges.

Gauthier (Le).

Gorce (La). — Mathurin Ythier, sieur de La Gorce en 1760.

Grand-Pré (Le).

Héritière (L'). — A 200 mètres de ce village, on trouve un dolmen dont la table a 2 m 60 cm sur 2 m 30 ; elle est soutenue d'un côté par trois piliers et inclinée sur le quatrième qui est renversé.

Lacoux (Moulin de).

Lande (La).

Lubignac ou Loubignac. — Il existait une chapelle au château de Lubignac dès 1477. Une vicairie y fut fondée le 30 juillet 1556 par Pierre Barton, vicomte de Montbas, seigneur des Grandes-Fayolles, Lubignac, le Deffan et le Fay en Gatinais. En 1670 l'évêque de Limoges permettait de célébrer un mariage dans cette chapelle. - Du château, on voit encore une tour éventrée. Le plus ancien possesseur connu est Jean Barton, vicomte de Montbas chevalier, seigneur de Lubignac, lieutenant général de la Marche en 1437. Ses descendants l'ont possédé jusqu'à Pierre Barton de Montbas qui l'a vendu en 1755 aux Montmorency-Laval. Les armes de la famille Barton de Montbas sont *d'azur au cerf à la reposée d'or au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits*.

Loge (La).

Magnaud (Le).

Mamaud. — François Marbœuf, seigneur de Masmaud, en 1555. - Charles de Marbœuf, écuyer, seigneur de Masmaud, épousa, en 1564, Brunissande de Roffignac, fille de Christophe, seigneur de Sannac, et de Valérie de Faucon. Robert de Marbœuf était seigneur de

Masmaud en 1677. Cette famille qui avait été reconnue noble en 1598 porte pour armes *d'azur à deux chevrons d'or soutenus par deux épées d'argent en sautoir.*

Margot.

Martinet (Le). — Près de ce village, il existe un camp romain qui a 136 mètres de long sur 124 de large. Il forme une terrasse élevée de 2 mètres au-dessus du sol environnant. - Noble Jacques Sornin était seigneur de Martinet avant 1678. A cette date, sa fille Marie Sornin, le porta, en se mariant, à Guillaume-Alexandre de Saint-Martin, chevalier seigneur de Bagnac. Les armes de Sornin sont *d'argent à la bande de sable accompagnée de trois étoiles de dix rais posées une à senestre et deux à dextre ; au chef cousu d'or et de gueules.* Et celles de la famille Saint-Martin *de gueules à trois bandes d'hermine qu'on blasonne aussi bandé d'argent et de gueules de six pièces, les bandes d'argent semées d'hermine.*

Monteil (Le). — Aymery Brachet, dit Méricot était seigneur du Monteil, avant 1391 (*Congrès de Guéret*, p. 45). En 1676, ce lieu est appelé château noble.

Montmagner. — J.-B. Bruno Marcoul, seigneur de Montmagner et de la Prévostière, né le 28 octobre 1674, mousquetaire du roi, fut enterré dans l'église d'Arnac - Julien Marcoul, seigneur de Montmagner et d'Auffort fut aussi enterré dans l'église d'Arnac le 18 juin 1689. - Armes : *d'argent au lion passant de gueules et au chêne déraciné, feuillé et englanté de sinople.*

Montmagner (Le Haut).

Neuville.

Pointe (La).

Poste (La) — Village placé sur la route nationale de Paris, où se trouvait le relais de la poste.

Puy-Roger. — Christophe de Genest, sieur de Puyroger, 1599.

Puy-Chenin.

Rouffec. — Henri Faure, sieur de Ruffec, 1724.

Rufasson. — Jean Sornin, sieur de Rufasson, 1602. Mathurin Moreau en 1700.

Saint-Martial, où il y avait une chapelle. - Joseph Philippes, sieur de Saint-Martial, 1630.

Salesse (La).

Seux (Le). — Joseph Martin de la Coste, sieur du Sceux. 1718.

Vigne (La). — François d'Armigny est sieur de la Vigne en 1620, et Annet de la Bussière, écuyer, époux d'Anne d'Armigny, en 1645.

Villeaubrun (La). — Lorsque Sa Sainteté Pie VII traversa le Limousin en revenant de captivité. Elle arriva dans la paroisse d'Arnac-la-Poste, le 27 janvier 1814, et s'arrêta à la Villeaubrun pour y prendre son repos. De là Elle alla coucher à Morterolles.

## AUGNE

AUGNE est le chef-lieu d'une commune, dans le canton d'Eymoutiers qui a une superficie de 2 132 hectares et 648 habitants. Son altitude est de 444 mètres près du village de Chassat et de 607 près de celui de La Serre.

## Histoire ecclésiastique

La paroisse d'Augne faisait partie de l'ancien archiprêtré d'Aubusson. Vers la fin du siècle dernier, elle avait 500 communiants (environ 667 habitants) et payait 30 livres de décimes. Son patron était saint Pierre-ès-liens. Les curés y étaient nommés par l'aquaire du chapitre d'Eymoutiers en 1497, 1587, 1625, 1687, 1694, 1696, 1772. - Après la Révolution Augne fut érigée en succursale par décret du 8 août 1808.

De Johan était curé d'Augne en 1650. - Dessamy en 1669. - Desgranges en 1680. - Darfeuille en 1693. - Gaultier en 1695 : cette même année F. Vincent Nobis de Loudun, des Frères Prêcheurs de Limoges, y faisait les fonctions curiales. - Vareillette en 1726, ayant Besse pour vicaire. - N... Raymond, qui se démit de la cure d'Augne en faveur du suivant, mourut curé d'Augne en juin 1760 - Jean Champeau, natif d'Eymoutiers, ordonné prêtre en 1753, nommé en 1760, mourut en mai 1772. - Jean-Baptiste Lavergne, nommé eu 1772. - Jacques Meilhac, né à Eymoutiers le 6 mai 1745, fut curé de Saint-Priest-Palus. Il a souffert pour la foi pendant la Révolution ; en 1799, il était encore enfermé dans la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, attendant sa déportation à Cayenne. Il revint cependant dans sa patrie où il fut nommé curé d'Augne. C'est là qu'il est mort en décembre 1831, âgé de 86 ans. - N... Dufraysseix, nommé en 1832. - N... Périgeas fut curé jusqu'en 1841. Léonard Borde, nommé en 1841. - N... Châtenet en 1863. - Michel Villatel en 1866. - N... Maureil-Parot en 1869. - Léonard Borde en 1870. - Victor Chaumanet en 1875. - Jules Majour en 1890. - Jean-Baptiste Trarieux en 1894.

L'église d'Augne possède deux vitraux représentant l'Annonciation et l'Adoration des Mages ; ce sont les plus anciens vitraux du XV<sup>e</sup> siècle qui se trouvent dans le diocèse. On trouve aussi dans cette église, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, une dalle funéraire aux armes des de L'Hermite. Le 14 août 1763, fut inhumé dans l'église François Ruben, bourgeois, âgé de 66 ans, fils de Jean Ruben, bourgeois d'Eymoutiers, et de Jeanne d'Arfeuilles. À cette sépulture, était présent, Jean Ruben, curé de Sainte-Anne, son frère.

La famille de L'Hermite avait ses tombeaux dans cette église. Léon de L'Hermite, sieur de La Rivière, mort le 6 décembre 1654 y fut inhumé, et le P. François de Négrignac, cordelier, qui prêchait l'Avent à Eymoutiers, prononça son oraison funèbre le jour de Notre-Dame.

## Histoire civile

Vers 1755, Léonard de Beaumont, baron du Chalard, était seigneur d'Augne et de Bujaleuf. (*Nobiliaire du Limousin*, IV, 390).

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Augne (Moulin d').

Chassat.

Fantaisies, ou Moulin de Verviale.

Goursioux (Les).

Grange (La).

Lachaud.

Maison-Neuve.

Masjoubert.

Masrache (Le). — Appartenait à la famille Gaultier du Masrache, dont les armes sont *d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople, posées deux et un.*

May (Le).

Moulin de l'Étang.

Négrignac.

Penelle (La).

Périers.

Puy-Valeix.

Rivière (La). — Château de la famille de L'Hermitte. Les seigneurs de La Rivière avaient pour armes *d'argent à trois chevrons de gueules, à la bordure danchée d'azur.* Mais ils ont aussi porté *de sinople au patenôtre d'or, enfilé et houpé de même mis en chevron, accompagné de trois quinte feuilles d'argent, deux en chef et un en pointe.* Ces dernières armes ont été aussi trouvées à la clef de voûte du vieux portail du château de La Rivière.

Saint-Paul.

Serre (La). — En 1777, Charles de Brugière de Farsac, chanoine d'Eymoutiers, était seigneur de La Serre. - Au sommet d'une colline voisine de La Serre, au milieu des bruyères, est un tombeau connu sous le nom de « Chapelle du chevalier de Farsac ». Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription : « Dédié à saint Jean par M. de Brugière, 1867. » - Aux termes d'une loi du 26 juin 1867, les villages de La Serre et de La Vedrenne ont été distraits de la commune de Peyrat-le-Château et réunis à celle d'Augne.

Sudraud.

Vedrenne.

Verviale.

## AUREIL

AUREIL est le chef-lieu d'une commune dans le canton sud de Limoges, qui a une superficie de 1 016 hectares et 502 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer varie de 329 à 476 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure d'Aureil, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, avait, vers la fin du siècle dernier, 280 communiants (environ 374 habitants). Saint Jean l'évangéliste était son patron.

Le prieur d'Aureil y nommait les curés en 1573 ; ce fut le recteur du collège des jésuites de Limoges, en 1710, 1723.

Les curés d'Aureil dont le nom est connu sont : N... Chapelas ou Bachelier, qui était curé en 1697. - N... Landin, le 7 janvier 1754. - Joseph Raby, natif de Limoges, nommé en 1763. - Après la Révolution, Jacques Deslions, natif de Saint-Léonard, qui avait été déporté pour la foi, fut nommé curé d'Aureil. - Pierre Constant-Thyrsis, natif de Saint-Léonard, était curé en 1811 et 1832. - N... Pouchol en 1835. - N... Bringaud en 1836-1842. - Jean Mériquet en 1843-1846. - N...

Toutin fut nommé en 1846. - N... Villotte en 1849. - Pierre Ponchut en 1851. - François Simonaud-Dubreuil en 1854. - Théodore Moutbrugnaud en 1887. - Le service de la paroisse est fait de 1890 à 1892 par Eugène Albert, curé d'Eyjeaux. - Paul Mounot, nommé en 1892. - À partir de 1895, le service de la paroisse est fait par Barthélémy Joly, curé d'Eyjeaux. - Émile Prévost, nommé en 1900.

L'église d'Aureil a été construite par saint Gaucher et consacrée le 21 août 1093. Elle existe encore. Une partie sert d'église paroissiale et l'autre est convertie en grange. Elle avait 45 mètres de long et 11 m. 50 de large. La partie conservée au culte mesure 23 m 25. Des arcades figurées sur les murs latéraux indiquent l'ogive et renferment chacune deux petites fenêtres cintrées. La voûte de toute la nef était en berceau ; celle de l'ancien sanctuaire est d'arête. Dans une réparation faite à ce sanctuaire, on ouvrit derrière l'autel une fenêtre où les meneaux forment un quatre-feuilles dans le tympan. La dernière travée à l'est accuse des restaurations du XV<sup>e</sup> siècle. C'est aussi à cette date qu'il faut rapporter les boiseries et les stalles du chœur. Un beau christ en bois de grandeur naturelle, fait face à la chaire. On trouve encore, près du sanctuaire, la Pierre tumulaire, avec inscription du troisième prieur d'Aureil, Guillaume Placen.

On voit dans l'église d'Aureil un tableau représentant saint Gaucher, avec cette inscription : « *S. Gaucherius, fundator et primas prior Aurelii, en 1071* ». Le chef de saint Gaucher et celui de son disciple, saint Faucher, sont conservés dans des reliquaires en forme de buste. Les archives de la Haute-Vienne possèdent une charte de 1411, contenant une absolution pour le prieur de Gargenville, du diocèse de Rouen, coupable d'avoir emporté d'Aureil, pour son prieuré, une côte de saint Gaucher. Cette église a été entièrement restaurée, en 1889, sur les plans de M. Wotting, architecte-inspecteur diocésain. Le clocher qui est une réminiscence romane, a remplacé un petit campanile dont était surmonté le pignon de la façade principale.

Les bâtiments du prieuré, construits par Bernard de Quinsac et P. de Saint-Martin, prieur au XIII<sup>e</sup> siècle, furent détruits au siècle suivant par les Anglais et, en 1569, par l'armée du duc des Deux-Ponts ; mais ils furent relevés vers la fin du siècle. Actuellement, le corps principal de l'ancien prieuré et les dépendances construites par les jésuites, en 1643 et 1644, sont entièrement conservés. Un grand bâtiment, qui a vingt-cinq mètres de long, flanqué de deux tours percées de fenêtres, forme angle droit avec l'église, dont un vaste portail le sépare au nord-est. Sa façade donne, au levant, sur une pièce d'eau qui baigne la muraille. Avec l'église et les deux autres lignes de bâtiments plus récents, il forme un quadrilatère renfermant une cour, au milieu de laquelle jaillit, dans un vaste bassin, une source des plus fraîches et des plus abondantes. Ces bâtiments abritent aujourd'hui les colons qui travaillent deux beaux domaines.

Il y avait dans le cimetière d'Aureil un fanal funéraire ou lanterne des morts. Le Cartulaire de ce prieuré, qu'a publié M. G. de Senneville, contient plusieurs donations faites à ce sujet : Mathieu de Royère, fils d'autre Mathieu de Royère, voulut être inhumé dans ce cimetière, auprès de son père, et donna, vers 1150, deux sous de rente pour l'entretien de la lampe qu'il y avait construite. Une dame Simaria, qui fut ensuite religieuse, donna aussi un setier d'avoine de rente pour l'œuvre de la lampe du cimetière.

Saint Gaucher, le fondateur d'Aureil, est né à Meulan, en Normandie (aujourd'hui Seine-et-Oise), de parents illustres par leur foi et leur esprit de religion. Longtemps on a placé sa naissance vers l'an 1050, et, par suite, la fondation d'Aureil en 1071 et celle du Bost-las-Mongees en 1074. Mais il paraît plus probable qu'il est venu au monde seulement vers 1060.

Pendant sa jeunesse, il suivait les leçons d'un chanoine de Limoges, nommé Humbert, homme vénérable qui dirigeait les études dans son pays. Il avait à peine dix ans, lorsque, craignant de perdre son âme au contact du monde pervers, il résolut d'embrasser la vie de solitaire. S'étant associé un de ses amis, nommé Germond, ils se mirent l'un et l'autre sous la conduite de Humbert, et prirent ensemble le chemin de l'Aquitaine.



Arrivés à Saint-Léonard, ils passèrent la nuit en prières au tombeau du saint, dont ils voulaient imiter la vie, et le lendemain, s'enfonçant dans les forêts qui couvraient alors ce pays, ils s'arrêtèrent dans un lieu nommé Chavagnac, qui leur parut propre à leur dessein, et s'y fixèrent. Pendant trois ans, ils menèrent la vie la plus austère, habitant des cabanes qu'ils avaient construites avec des branches d'arbres et se nourrissant des fruits et des racines qu'ils cueillaient dans ce désert.

Après ce temps, comme un certain nombre de disciples venaient se joindre à saint Gaucher, il songea à construire un monastère pour les recevoir. La forêt où il vivait appartenait aux moines de saint Augustin et aux religieuses de Notre-Dame de la Règle de Limoges ; il les pria de lui céder à perpétuité le lieu où il était, afin d'y construire le monastère projeté. Mais il éprouva un refus. Ils lui auraient volontiers cédé l'ermitage où il vivait, mais ils ne voulurent pas consentir à l'établissement d'un monastère.

Lorsque saint Gaucher cherchait les moyens d'exécuter son projet, son attention fut attirée d'une manière toute particulière par une colombe apprivoisée qui vivait avec lui. Pendant toute la journée, il la voyait arracher la paille qui couvrait sa cabane et la transporter, brin par brin, dans un lieu peu éloigné. Il crut voir en cela une inspiration divine. Il suivit donc cette colombe jusqu'à l'endroit où elle allait déposer ces débris et y trouva, environ à trois cents pas du vallon de Chavagnac, une place tout à fait favorable à l'accomplissement de ses projets.

Comme ce lieu, appelé alors *Silvaticus*, appartenait aux chanoines de Limoges, il en obtint facilement la propriété, grâce à son ancien maître, Humbert, membre de ce chapitre. C'est là que, changeant de vie et abandonnant sa solitude de Chavagnac, il vint à l'âge de vingt-deux ans, bâtir le prieuré d'Aureil. Trois ans plus tard, il fonda aussi, un peu plus loin, le prieuré de religieuses appelé le Bost-las-Monges.

Sa vie fut longue et admirable. De nombreux disciples se rangèrent sous sa conduite, et il gouverna saintement son monastère jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Sa mort fut causée par un accident. Il revenait de Limoges à cheval, lorsque à peu de distance de Feytiat, il fit une chute et se blessa mortellement à la tête. Ses religieux ne tardèrent pas à venir le chercher, et l'ayant transporté à Aureil, il y mourut trois jours après, le 9 avril 1140. L'évêque de Limoges, Gérard, vint lui-même à Aureil pour son enterrement.

Depuis cette époque, le lieu où cet accident était arrivé fut appelé le Pas-de-Saint-Gaucher. On y érigea un oratoire qui existait en 1672, et où plusieurs miracles ont été opérés. Il était sur l'ancien chemin de Limoges, à peu de distance de Feytiat et du Mas-Cerise. Depuis que cette chapelle a été détruite, les pèlerins vont en dévotion à une croix dite de Saint-Gaucher, près du village de Pressac, à la limite des paroisses d'Aureil et de Feytiat.

Le fondateur d'Aureil fut canonisé sous le pontificat du pape Célestin III, et l'évêque de Limoges, Sebrant-Chabot, plaça ses ossements dans une châsse le 19 septembre 1194, pour les exposer à la vénération des fidèles. Plusieurs miracles eurent lieu lors de cette translation.

Voici la liste des prieurs qui ont gouverné le monastère d'Aureil : Saint Gaucher, jusqu'en 1140. - Gérard de Murs, 1140. - Guy de Jounac, 1147. - Villelmus de Placentia, 1157. - Villelmus Laveus, 1185. - Guy, 1189-1194. - Guy Foucaud, 1194-1196. - Bernard de Pontroi, 1201. - Guillaume de Pontroi, 1207. - Roger, 1210-1218. - Raynault, 1218. - Pierre de Saint-Martin, 1220-1236. - Aimeric, 1237-1250. - G. Eudes, 1254. - Bozon, 1256-1279. - Hélie de La Rivière, 1279-1307. - Pierre Marches, 1308-1336. - Hugues Hélie, 1339-1347. - Guy, 1349-1357. - Pierre de Solignac, 1360-1377. - Fulco de Masvalier, 1378-1405. - Une vacance de 1405 à 1415. - Jean d'Albiac, 1415-1432. - Guischard Jornet, 1433-1459. - Léonard Jornet, 1459-1469. - Jean de Verneuil, dit de la Bachellerie, 1469-1491. - Antoine Thoniaud, 1491. - Clément de Brillhac, 1491-1494. - Jean Dassier, 1494-1514. - Armand de Luc, 1514-1517. - Léonard Costin, 1517-1521. - Jean Charbonnier, 1522. - Geoffroy de Lastours. 1522-1527. - François de Lastours, 1527-1533. -

Antoine Hélie de Colonges, 1534-1539. - Geoffroy de Flamenc de Bruzac, 1540-1564. - Georges d'Aulhon, 1566-1573. - Simon Palais, 1573-1598.

C'est ce dernier qui résigna son prieuré d'Aureil en faveur du collège des jésuites établi à Limoges.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Aureil sont :

Bost-las-Mongéas (Le), *alias* Bost-Morbeaud. — C'était un prieuré de filles de l'ordre de Saint-Augustin, fondé par saint Gaucher ; il était sous le patronage de Notre-Dame et de saint Marc. En 1370, elles étaient huit religieuses. Le prieur d'Aureil y nommait la prieure en 1580. Louise de David, de Vanteaux, près Solignac, en fut la dernière prieure ; quand elle mourut en odeur de sainteté, en 1647, elle avait cédé ce prieuré au collège des Jésuites de Limoges, auquel il était uni dès 1619. L'église, qui sert aujourd'hui de grange, se compose de quatre travées avec des voûtes à nervures, trois fenêtres symboliques s'ouvrent au fond du chœur.

Voici les noms des prieures qui me sont connus : Agnès de Latour, 1370. - Jeanne de Périgueux, 1423. - Agnès Dauvie, 1435. - Léonarde Jorner, 1467 jusqu'en 1493. - Isabelle de Brie, 1469. - Antoinette d'Autefaye, 1573.- Louise de David, 1580-1647.

Chavagnac. — Lieu où saint Gaucher se fixa en arrivant en Limousin, et où les religieux de Saint-Augustin de Limoges ne voulurent pas lui permettre de construire un monastère. Mais plus tard, en 1180, regrettant leur refus, ils le donnèrent au monastère d'Aureil. Après 1310, ce lieu, qui avait, aussi le titre de cure, était au prieuré dont sainte Madeleine était patronne. Il fut aussi uni au collège des Jésuites de Limoges. - Un polissoir trouvé dans ce lieu a été transporté à Virolles dans la propriété de M. Pénicaut ; des haches en grès, en quartz et en silex se trouvaient auprès de cet outil néolithique.

Guignadour.

Puy (Le).

Séchères (Les), *de Ceycheris*. — Prévôté qui existait en 1381-1396. Elle appartenait à la paroisse de Feytiat en 1420-1424. Sa fête patronale était celle de l'invention des reliques de saint Étienne. Elle fut unie à la chantrerie de Saint-Martial de Limoges par la bulle de sécularisation en 1535.

Virolle.

## AZAT-LE-RIS

Azat-le-Riz devient Azat-le-Ris le 17 novembre 1995 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

AZAT-LE-RIS est le chef-lieu d'une commune dans le canton du Dorat, qui a une superficie de 5 615 hectares et 1 082 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer varie de 208 mètres à 283.

## Histoire ecclésiastique

Azat-le-Ris qui était appelé aussi Azat-le-Poumeux, faisait partie de l'ancien archiprêtré de Rancon. Il y avait un prieuré dont saint Genès était patron. Noble Agnès de Magnac, femme d'Étienne Blés, lui donna la quatrième partie du fief presbytéral, du temps de Wido, évêque de Limoges, et d'Adémar, abbé, c'est-à-dire vers l'an 1080. Ce prieuré fut uni à la mense capitulaire du chapitre de Saint-Martial de Limoges par bulle de 1535. Le chapitre en prit possession le 9 mars 1580 et le possédait encore le 29 novembre 1659.

La cure d'Azat comptait 800 communiants (environ 1 061 habitants), sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle avait le même patron que le prieuré. L'abbé de Saint-Martial y nommait les titulaires en 1479, 1481, 1510, 1580, 1601, 1618, 1653, 1681, 1704, 1705, 1708, 1729. L'aquilaire du chapitre de Saint-Martial fit une nomination en 1740 pendant la vacance de l'abbaye.

N... Pasquet était curé d'Azat en 1733. - Léonard Péricaud, curé d'Azat en 1749, se retira communaliste à Châteauponsac, où il mourut en février 1765. - François de Cressac, nommé en 1764, mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, en janvier 1789. - Luc-Joseph Dubrac, nommé le 2 février 1789, pendant la persécution, confessa la foi dans les prisons. - Jean Cluzeau, né le 26 octobre 1659<sup>7</sup>, ancien vicaire d'Oradour-Saint-Genest, fut nommé curé d'Azat en 1803, où il resta jusqu'en 1823. - N... Sudion, 1823-1828. - Jean Rougier, 1828-1860. - Jacques Riffaut, nommé en 1860. - Désiré Moëx en 1884. - Théobald Durand en 1897.

L'église d'Azat-le-Ris, dont le plan est en forme de croix, se compose d'une nef à deux travées, d'un transept surmonté d'une coupole au point d'intersection, et d'un sanctuaire qu'éclairent les trois fenêtres symboliques. Au-dessus de la coupole est un clocher octogone. En 1762, Mgr. d'Argentré écrivait dans son mémorial de visite : « L'église paraît menacer ruine de tous côtés ; on répare actuellement le pignon de la nef dont la démolition a occasionné des efforts dans la voûte et les murs de côtés. » Le 18 thermidor an IV, le sieur François Verdet achetait, pour 921 fr. 90, les bâtiments, jardin et dépendance de la cure d'Azat-le-Ris (Arch. Haute-Vienne, Q 152).

Notre-Dame dans le bourg était une annexe de la cure en 1573. Elle avait été jadis, dit-on, église paroissiale ; mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple chapelle.

La Brosse, qui fut un prieuré en l'honneur de sainte Valérie, était ruiné avant la révolution. Comme le prieur d'Azat ne pouvait payer le meage, on unit à son prieuré celui-ci dont la valeur n'excédait pas six livres, et cela par ordonnance de Grégoire, abbé d'Issoire, diocèse de Bourges, du 12 octobre 1337.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Azat-le-Ris sont :

Age-Galet (L).

Bois-du-Ris (Les).

Bordes (Les).

Bucasserie (La), *alias* Lucasserie.

Cailletiere (La).

Canetière (La).

---

<sup>7</sup> *Sic.* Sans doute faut-il comprendre « 1759 » [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Chanlieu.

Chantemergue.

Chez-Chaput.

Chez-Witte.

Chiron (Le).

Chiron-Bernard (Le).

Coupe (La)

Courandière (La).

Douay (Le). — Une belle hache en silex a été trouvée dans ce village.

Forges (Les).

Fraux (Les).

Fromental.

Fromenteau.

Gachers (Les).

Garde (La).

Genesteix (Le).

Gorces (Les).

Grange-du-Bois (La).

Grange (La Petite).

Grêle (La).

Houillet (L').

Houlières (Les).

Jonoux.

Laurencières (Les), *alias* Les Rancières.

Laubot.

Lhoume.

Mergardière (La).

Morliere (La).

Pins (Les).

Porthus (Les). — N'existe plus.

Petit-Poirier (Le).

Petite Reux (La).

Puigrenet (Le).

Rancoumaud (Le), qui a absorbé la Grimauderie.

Razès. — On a trouvé dans ce village des monnaies et des débris de l'époque romaine. Ce lieu était, en effet, habité à cette époque, mais c'est à tort qu'on a voulu y voir l'ancienne ville de *Rastiatum* dont parle Ptolémée. Cette dernière est Rezé (Loire-Inférieure).

Riz-Chauveron (Le). — Le surnom de ce lieu lui vient de la famille qui le possédait. Audoin Chauveron, né à Limoges, devint prévôt de Paris en 1381, et acheta, cette même année, la terre de Laurière. Pierre Robert nous apprend que le Ris fut laissé, par Guillaume de Magnac, à une de ses filles mariée à Louis Chauveron, et que leur fils Jean, sire d'Azat et de la Baseuge, obtint de Jean de France, duc de Berry, comte de Poitou et d'Auvergne, des lettres en date du 16 novembre 1395 « pour fortifier son lieu nommé le Ris, à la charge que ore ne au temps advenir, lui ne ses hoirs, ou ayant cause, ne pourraient contraindre à y faire le guet aucuns sujets du ressort du Dorat, qui auraient accoutumé faire garde au château d'ycelle ville du Dorat. »

Il nous apprend encore dans quelles conditions fut construite la grosse tour : « Jean Chauveron, seigneur du Ris, le treizième jour de janvier 1395 (1396 nouveau style), fit marché avec Jean Peytaveau, maître-maçon, natif de Saint-Junien, demeurant en la ville de Montmorillon, pour bâtir la grosse tour du Ris, à la somme de huit cent livres et cent septiers de froment ; ou de trente-cinq livres qui reviennent à sept sols le septier, pour tous frais et en fournissant, par ledit maçon, tous les matériaux. Laquelle tour doit avoir quatre cents toises carrées, les murailles épaisses de sept pieds et demi hors de terre, et dedans terre de onze pieds, et que ladite tour aurait au fond, dedans œuvre, de large vingt-deux pieds, et de long trente pieds. » Les armes des Chauveron sont *d'argent au pal bandé d'or et de sable*.

Le 13 juin 1453, Jean Hélie de Pompadour épousa Marguerite Chauveron, qui lui porta les terres du Ris et de Laurière. En 1491, il vendit pour 6 000 livres à Pierre Morin, trésorier de France, la terre et seigneurie du Ris, mais elle fut rachetée par son fils Antoine en 1499. Son fils Antoine, en 1513, et son petit-fils François, en 1527, sont dits seigneurs du Ris et de Laurière (*Nobiliaire*, II, 412). - On trouve encore Jean Hélie de Pompadour en 1632 et son fils Philibert en 1672, barons du Ris et de Laurière. Hélie de Pompadour porte *d'azuré à trois tours d'argent. 2 et 1, maçonnées de sable*.

Par lettres du 18 avril 1520, le connétable de Bourbon, comte de la Marche, érigea la seigneurie du Ris-Chauveron en baronnie en faveur de Pierre de Conigam, chevalier de l'ordre du roi et l'un des cent gentilshommes de sa maison. Il fit aveu au comte de la Marche pour le Ris-Chauveron, le 20 mai 1539 ; il fut exempté de servir au ban de 1557, en raison de son grand âge. Les armes de la famille de Conigam sont *d'or au pairle de sable, écartelé d'azur à trois fermaux d'or*.

Le 4 mars 1576, Antoine Lignaud, chevalier, seigneur de l'Age Bernard, épousa Marie Maucler, veuve de Jacques de Saint-Savin, et dame du Ris-Chauveron ; il fut, ainsi que son fils René, baron du Ris-Chauveron (*Nobil.*, III. 534. - II, 631). Lignaud porte *d'argent à trois merlettes de sable*.

Denise Estourneau fille de François, hérita de la terre du Ris-Chauveron à la mort de son frère François qui ne laissait pas de postérité, et elle la porta, en se mariant, le 23 avril 1693, à François de Lubersac. Estourneau porte *chargent à trois chevrons de gueules surmontés de trois étourneaux de sable*.

Pierre de Lubersac, fils des précédents, vendit, en 1719, à M. Vidaud, comte du Dognon, chambellan du duc de Berry, la baronnie du Ris-Chauveron. Lubersac porte *de gueules au loup d'or*.

Messire André-Victor Colin de la Brunerie, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Brie, est dit seigneur de la baronnie d'Azat-le-Ris et châtellenie de la Baseuge et fief de la

Peyrière à l'Assemblée générale de la noblesse en 1789. (*Nobil.*, IV, 686). Il était mort l'an 3<sup>e</sup> de la République. Son fils Jacques-Marie-Thomas Colin La Brunerie, émigré et sa fille Anne-Marie-Sophie Colin La Brunerie, épouse de Bruno Juglar, avaient droit chacun à une moitié de la succession.

En 1837, le Ris-Chauveron appartenait à M. Bessoneaud des Houlières. Louis du Garreau, page de Charles X, épousa, vers 1839, Aglantine Bessoneaud des Houlières, et habita le Ris-Chauveron.

Enfin, de nos jours, M. Adolphe Baudon de Mony, a acheté le Ris-Chauveron ; il a fait réparer le château moderne, à côté duquel existe toujours la grosse tour de 1396,

René Boucheul, seigneur de la Gaignerie, avocat au Dorat (fils du célèbre jurisconsulte Joseph Boucheul, mort en 1706), fut juge-sénéchal de la baronnie du Ris-Chauveron.

Reux (Le).

Sainte-Anne.

Saint Michel.

Sansugère (La).

Sauzet.

Theil (Le).

Vergne.

Verrerie.

## B

### BALLEDENT

BALLEDENT, nommé aussi Balladent et Palladens sur les cartes du XVI<sup>e</sup> siècle, est un chef-lieu de commune du canton de Châteauponsac, qui a 1 227 hectares de superficie et 685 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer atteint 333 mètres à côté du village de Bord, mais elle descend à 253 sur la rive gauche de la Gartempe qui la limite au nord.

### Histoire ecclésiastique

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Rancon, qui avait 460 communicants (environ 613 habitants). Sa fête patronale était l'invention des reliques de Saint-Étienne.

On trouve le nom de Balladent en 1065. Gérard Hector du Cher, évêque de Limoges, donna cette église au prieuré d'Aureil en 1669. Des religieux de cet ordre y furent alors envoyés pour la desservir, et comme celui qui était à la tête de cette mission était nommé prieur, *prior*. Balledent retint dès lors le nom de prieuré-cure. Le prieur d'Aureil y nomma toujours les titulaires jusqu'en 1600 ; lorsque son monastère fut uni au collège des jésuites de Limoges, ce droit de

nomination passa à leur recteur. Après le départ des jésuites en 1763, ce droit revint à l'évêque de Limoges. Voici le nom des prieurs-curés de Balledent qui me sont connus : Guy d'Albiat, 1400. - Jean de Cros, jusqu'en 1461. - Jean Perron, 1471, qui fut aussi curé de Rancon. - Guillaume Delage, 1527. - Laurent de Bersac, mort en 1629. - Martial Deschamps, 1629. - Pierre Malavergne, 1668. - N... Ducouret, 1688. - N... Arbonnaud, 1696. - Pierre Roby, mort en 1738 - Jehan Nouhaud, 1738, 1765. - N... Rouchaud, 1765. - François-Louis-Simon Marcoux, 1772, déporté en Italie pendant la Révolution. - Au concordat, il ne fut pas possible de mettre un curé à Balledent (Jacques Chalifour avait cependant été nommé en 1803), et pendant quarante ans, la paroisse fut desservie par les curés voisins. - Michel Chevalier fut nommé en 1844. - N... Montazaud, 1849. Léonard-Alexandre Périchon, 1854. - Louis Duron, 1859. - Michel Tonduf, 1867. - Émile Labrousse. 1872. - Alexandre Allavoine, 1876. - Joseph Beziel, 1878. - Cyprien Meunier, 1882. - François Guillemot, 1886. - Louis Vidaillat, 1888. - Jean Moreau, 1892. - François Foussadier, 1895. - Louis Dufour, 1900.

L'église de Balledent est une construction du XII<sup>e</sup> siècle ; elle semble avoir été bâtie par les religieux d'Aureil qui y vinrent en 1169. Le sanctuaire seul a conservé sa voûte primitive. Elle n'avait qu'une seule nef ; en 1878, on a ouvert une souscription pour y ajouter une chapelle à la Sainte-Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire. Elle possède un autel, une stalle et une chaire à prêcher qui ont été sculptés dans le style du XV<sup>e</sup> siècle par Nalbert, de Limoges, vers 1850.

Elle conserve un curieux reliquaire en cuivre doré, provenant de l'ancienne abbaye de Grandmont. C'est une croix ayant la forme d'un quatre-feuille, à pied de calice, ornée au centre d'une image sur ivoire de sainte Véronique. Le pied est couvert de figures d'aigles émaillés.

Dans une petite châsse en bois doré, elle possède aussi des reliques des compagnes de sainte Ursule, qui lui ont été données lors de la distribution du trésor de Grandmont.

On trouve dans cette église deux cloches modernes, dont l'une a 0 m 53 de diamètre, et l'autre 0 m 54. On lit sur la première : « Bénite en août 1820.. Fut parrain... marraine... » Sur la seconde : « Notre-Dame de la Victoire, de l'hérésie défendez-nous. - Triadou frères, Villefranche, 1880 ».

Une école chrétienne pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles a été fondée à Balledent en 1855, elle est tenue par des religieuses du Sauveur.

## Histoire civile

Pour la justice, le bourg et la paroisse de Balledent étaient régis par la coutume du Poitou, et relevaient du Dorat, excepté le lieu de Bois-Bertrand eu une ou deux métairies qui étaient du droit écrit et relevaient du siège de Bellac.

Jean de Saint-Georges, chevalier, seigneur de Fraisse, était sieur de Balledent en 1456 ; ses armes sont *d'argent à la croix de gueules*.

Dans un trésor de pièces d'or trouvé à Balledent. il y a quelques années, on en remarque une qui mérite d'être décrite. C'est une imitation des *royaux* de France : buste de face et couronné ; il est revêtu d'un manteau et tient de la droite une épée au milieu d'un encadrement orné de neuf rosettes. La légende est : *karohs dux aquitanie*. Le revers porte une croix fleuronée, cantonnée des lis de France et des lions d'Aquitaine. Légende : *christus vincit, christus regnat, christus imperat*. Charles, fils puîné de Charles VII et de Marie des Deux-Siciles, duc de Berry, mort duc d'Aquitaine en 1472, fit frapper ce *royal* qu'on pourrait appeler *aquitain*.

## Lieux-dits

On trouve dans la commune de Balledent les villages de :

Bois-Bertrand. — En 1568, Jean de La Vergne, de Roussac est dit seigneur de Bois-Bertrand, au ban et arrière-ban de la noblesse. Raymond de Tessières qui avait épousé, en 1502, Antoinette de la Vergne, et ses descendants les Tessières de Buis-Bertrand ont possédé ce lieu jusqu'à la Révolution. Leurs armes sont *losangé d'argent et de gueules*.

Bois-Lavaud, appelé aussi Lavaud-Bois. — Jacques Robert, du Dorat, sieur du Bois de Lavaud, né en 1594, mourut en 1678. Ses armes sont *d'azur au cygne éployé d'argent, à deux têtes becquées d'or, membré de gueules*. La famille Bonnin possédait encore Lavaud-Bois au moment de la Révolution.

Bord. — Joseph Evrerard, écuyer, était sieur du Chatenet de Bord en 1619.

Les Cros. — Guy de Rancon, seigneur des Cros, testa en faveur du prieuré de Balledent en 1360. Martial de Roffignac, en 1597, était seigneur de Sannat et des Cros de Balledent, ses armes sont *d'or au lion de gueules*. Vers 1835, on a trouvé dans une terre labourée, près des Cros, dix-sept urnes en granit, qui étaient des sépultures de l'époque gallo-romaine.

Gaffarie.

Houme (L').

Laborie.

Lavaux ou Lasvoux. — Prieuré de filles, qui dépendait du prieuré de Bostmorbaud, paroisse d'Aureil en 1573. Il était sous le patronage de sainte Catherine : sa chapelle était en ruine en 1652. Ses revenus furent ensuite unis au collège des Jésuites de Limoges.

Monts (Les).

Moulin des Monts.

Nouit. — Jacques Bonnin, avocat, était sieur, de Nouit en 1696. Ses descendants ont possédé ce lieu jusqu'à la Révolution. Armes : *de sable à la croix ancrée d'argent*. M. Jean-Claude Bonnin de Nouit, juge royal de Rancon vers 1760, est le premier qui ait signalé l'existence du kaolin en Limousin, avant la découverte qui en fut faite à Saint- Yrieix

Papeterie de La Couse. — Fabrique de papier qui existait en 1686. C'est aujourd'hui une minoterie.

Piofoux.

Places (Les).

Planchas, *alias* Le Planchon.

Pont (Moulin du), sur la Couse.

Prade (La).

Le Bas-Roumilhac.

## LA BAZEUGE

LA BAZEUGE est un chef-lieu de commune dans le canton du Dorat qui a 453 habitants et 1 019 hectares de superficie. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 182 mètres dans



sa partie sud, sur la rive de la Brame, et de 284 à son extrémité nord, au signal de La croix de La Gette.

## Histoire ecclésiastique

La cure de La Bazeuge qui était dans l'ancien archiprêtré de Rancon, comptait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 380 communicants (environ 507 habitants). Saint Léger d'Autun était son patron. Le chapitre du Dorat y nommait les curés et on trouve des nominations faites par l'aquaire de ce chapitre en 1569, 1587, 1591, 1612, 1660, 1728, 1735, 1738.

Masson (Joseph) était curé en 1703. - Marcoux (Joseph), nommé en 1738, mourut en mars 1775. - Marcoux (Jean-Baptiste), neveu du précédent, fut nommé en 1775 -. Pendant la Révolution, le presbytère de La Bazeuge fut vendu comme bien national le 27 prairial an IV (t5 juin 1796 pour la somme de 1 114 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 150). La paroisse ne fut pas conservée au moment du Concordat, mais érigée de nouveau en 1827. Deglane (Martial), qui en fut curé de 1851 à 1885, fit construire un nouveau presbytère vers 1865. - Faugeron (François), curé, 1886-1887. - Lafaye (Antoine), 1886-1899. - Graduze (Camille), 1902.

L'église de La Bazeuge possède quelques reliques de saint Théobald, né dans la paroisse, au lieu du Cheix. Elle a aussi des reliques des compagnes de sainte Ursule, qui viennent de l'ancienne abbaye de Grandmont.

La cloche conservée à La Bazeuge porte une inscription dont le commencement est illisible et qui se termine par la date MCCCCXI.

## Histoire civile

La litre funéraire, qu'on voit encore autour de l'église, à l'extérieur, portait les armes du seigneur du lieu. C'était, en 1395, Jean Chauveron, sieur d'Azat et de La Bazeuge : *d'argent au pal bandé d'or et de sable*. Puis après, la famille Estourneau. C'était, en 1789, André-Victor Colin de La Brunerie, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Brie, seigneur d'Azat-le-Ris, de la chàtellenie de La Bazeuge et de La Peyrière : *de sable à trois merlettes d'argent*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de La Bazeuge sont :

Brousse (La).

Bruneterie (La). — Jean Chauvet, écuyer, seigneur de La Bruneterie, épousa, en 1588, Marguerite Estourneau. Il portait pour armes *d'argent à trois fasces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules ni pattées ni becquées 3, 3, 2 et 1*. Vers 1619 cette terre passa dans la famille Estourneau, dont les armes sont *d'or à trois chevrons de sable, accompagnés de trois étourneaux de même, deux en chef et un en pointe*.

Cheix (Le). — Sur les terres du domaine du Cheix existe une petite fontaine dite de saint Théobald ; une tradition, qui se retrouve à plus de deux siècles, veut que la maison de la famille du saint ait été située sur le versant méridional de La Bazeuge, non loin de cette fontaine. Théobald naquit vers 990 de parents possédant une modeste aisance, mais cultivant la terre. Il étudia à l'école des chanoines du Dorat, où se trouvait alors saint Israël, et plus tard devint un des membres de cette collégiale. Par humilité, il ne voulut jamais se laisser ordonner prêtre et resta diacre toute sa vie, Il fut trésorier et gardien de l'église du Dorat et s'adonna particulièrement à l'instruction de la jeunesse. Plusieurs miracles eurent

lieu à sa mort, arrivée le 6 novembre 1070, ainsi qu'à la translation de ses reliques dans l'église de Saint-Pierre du Dorat, faite en 1130 par Eustorge, évêque de Limoges. Ses reliques sont toujours vénérées dans cette église, à côté de celles de saint Israël.

Guillaume de Fontreaux était seigneur du Cheix en 1577 ; ses armes sont *d'argent au soleil de gueules et une trangle (ou fasce) de même abaissée vers la pointe de l'écu.*

Cheix-le-Don.

Croix-de-la-Gette. — Le signal placé en ce lieu pour l'exécution des études trigonométriques de la carte de France, est à une altitude de 284 mètres. De ce point, lorsque l'atmosphère est sans nuage, on aperçoit le sommet du Puy-de-Dôme.

Dauge (La).

Flatterie (La).

Gagnerie (La).

Léglezeau, pays de terre glaise où sont deux tuileries.

Monteil (Le). — Jacques de Villedon, écuyer, était seigneur du Monteil en 1553, lorsqu'il épousait Magdeleine de Sainte-Martin de Bagnac. Ses armes sont *d'argent à trois fascés ondées de gueules.* François de Raymond, écuyer, était seigneur du Monteil en 1656. Louise de Raymond épousa, en 1704, Pierre de Barton, comte de Montbas, et lui parta Le Monteil. La famille Barton porte *d'azur au cerf à la reposée d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits.*

Pignoterie (La).

Pignoux (La).

Roche (La).

## BEAUMONT-DU-LAC

Beaumont devient Beaumont-du-Lac le 9 avril 1962 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

BEAUMONT est le chef-lieu d'une commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a une superficie de 2 765 hectares. On y compte 670 habitants. Son altitude, qui est la plus grande de tout le département, va jusqu'à 777 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Beaumont était une cure de l'ancien archiprêtré d'Aubusson, qui avait pour patron saint-Pierre, apôtre. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 590 communicants (environ 787 habitants). L'évêque de Limoges y nommait un curé en 1563 ; mais c'est le chapitre d'Eymoutiers qui fit cette nomination en 1558, 1563, 1588, 1629, 1653, 1660, 1690, 1716, 1727 et 1762.

Pierre Ousudre était curé de Beaumont en 1411. - Étienne Deschamps, vers 1425. - Pierre de Saint-Julien en 1557. - N... Fumouze en 1653. - Guillaume Goudard en 1655. - N... Lafaye, 1662-1674.- P... Coutisson en 1682. - N... Lafaye, 1690, 1766. - J.-J. Meilhac, 1715. - N... Texendier, 1716. - N... Ruben du Mas, 1727. - N... Riffaterre, 1730. - N... Rey de la Peyre, 1742. - Pierre-Psalmet Cramouzaud fut nommé en 1762. Pendant la persécution, il resta dans sa paroisse malgré la loi de déportation du 26 août 1792. Découvert et conduit dans les prisons de Limoges,

il est l'un des quatre prêtres que le tribunal criminel de cette ville condamna à mort le 1<sup>er</sup> frimaire an II (21 novembre 1793) et fit exécuter le jour même sur la place de la Fraternité.

Le presbytère de la paroisse de Beaumont fut vendu comme bien national le 29 frimaire an VI (19 décembre 1797), pour le prix de 450 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148). Au rétablissement du culte Pierre-Paul Bachellerie fut nommé curé en 1803. - N... Roussel, 1806. - N... Selle, 1821 - N... Coutisson, 1823. - N... Ponchut, 1827. - Antoine Piolet, 1831. - André Ramade, 1842. - N... Mathieu, 1851.. - François Fargeaudon, 1852. - N... Audouze, 1872. - Arnaud Deguillaume, 1873.

## Histoire civile

Pour la justice, Beaumont ressortissait autrefois, au 1<sup>er</sup> degré, à la baronnie de Peyrat-le-Château, et au 2<sup>e</sup> degré à la sénéchaussée de Montmorillon, en Poitou.

En 1883 l'administration militaire avait établi dans la commune de Beaumont un champ de tir pour l'infanterie du 12<sup>e</sup> corps d'armée, mais il a été abandonné depuis quelques années.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Beaumont sont :

Champagnat.

Châteaucourt.

Coufeix (Le).

Fumouse.

Hivernaud.

Mazeau (Le).

Nergout.

Pert.

Pierrefitte.

Pradoux.

Thermes (Les).

Vareille (La).

Vassivière.

Varliette (La).

Vichez. — Ce village possédait jadis une chapelle sous le vocable de saint Pierre.

Villatte (La).

Villemoujeanne. — Psalmet Gaultier du Marasche, écuyer, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Limoges, était seigneur de Villemoujeanne en 1771. Ses armes sont *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople.*

Virolle (La). — Où une petite rivière de ce nom prend sa source.

## BEAUNE-LES-MINES

La commune de Beaune-les-Mines est réunie à la commune de Limoges par fusion simple par décret du 3 novembre 1962 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

BEAUNE est un chef-lieu de commune du canton d'Ambazac, qui a 763 habitants et une superficie de 1 630 hectares. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 380 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Beaune fut donné au monastère de Saint-Martin de Limoges pour sa dotation par saint Éloi vers l'an 618. Une prévôté y fut érigée peu après ; elle avait pour patron saint Christophe et précédemment saint Pierre. Gui de Maleguise était prévôt de Beaune lorsqu'il fut élu abbé de Saint-Martin le 7 septembre 1267. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les revenus de cette prévôté étaient réunis à la mense abbatiale dudit Saint-Martin. Les prévôts de Beaune furent toujours nommés par l'abbé de Saint-Martin.

La cure de Beaune, qui faisait partie de l'ancien archiprêtré de Rancon, avait le même patron que la prévôté ; à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 380 communicants (environ 507 habitants). L'abbé de Saint-Martin y nommait les curés comme on le constate en 1477, 1566, 1581, 1591, 1603, 1616, 1624, 1663, 1665, 1666. Lorsque l'abbaye était vacante, ce droit de nomination revenait au prieur et au chapitre de Saint-Martin. On trouve une nomination ainsi faite en 1719.

Les curés de Beaune, dont le nom est connu, sont : Fronton Bidou, 1552. - Pierre Moulinier, 1625. - Léonard Ventenat, 1713. - N... Rameru, 1722-1739. - N... Boulinaud, 1740-1758. - Jean Baptiste Boutinaud, 1758, il subit la déportation pendant la persécution, revint dans sa paroisse en 1803, et l'administra jusqu'à sa mort arrivée au mois de juin 1806. Pendant son exil, le presbytère de Beaune avait été vendu comme bien national le 26 prairial an IV (14 juin 1796) pour la somme de 1 360 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147.) - Antoine Boisse, 1806-1810. - N... Thouvenet est curé de Beaune et de Rilhac en 1810. - N... Mergoux, 1822-1824. - N... Siricix, 1824-1829. - N... Penni, 1829-1830. - N... Dubreuil, 1830-1832. - Antoine Bournel, 1840-1843. - N... Deluret, nommé en 1844. - N... Faure en 1847. - N... Malleten 1858. - N... Lefaure en 1862. - N... Villette en 1868. - Henri Février-Lagrange 1869. - Jean-Baptiste Mège en 187L - François Cibot en 1880.- François Bonneyrat en 1885. - Julien Jolivel en 1893. - Jacques Menudet en 1901.

L'église de Beaune, de construction romane, se composait d'une abside circulaire, accompagnée de deux absidioles de même style, ouvrant sur un transept : mais aujourd'hui l'absidiole du côté nord n'existe plus. Une seule nef, de deux travées, qui a 6<sup>m</sup> 20 de largeur, comme le sanctuaire, la prolonge à l'Ouest où se trouve la porte principale. Dans le pavé de cette nef on remarque une pierre tombale représentant un prêtre vêtu des ornements sacerdotaux. Une statue de saint Christophe, d'une grandeur colossale, s'y trouve aussi ; sur le socle qui la porte on voit un écusson chargé d'un *lion accompagné de trois roses 2 et 1*.

Sur la petite cloche de cette église on lit : « ✠ *Jesus Maria, S<sup>te</sup> Joannes-Baptista ora pro nobis*, 1623. M. L. Regnault, curé de Rilhac. Monastère de la Biche. » Cette cloche vient de Rilhac, dont le patron est saint Jean-Baptiste, où se trouve aussi le monastère de la Biche. Pendant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle la paroisse de Rilhac a été unie, pour l'administration, à celle de Beaune.

L'inscription de la seconde est ainsi formulée « ✠ *S<sup>te</sup> Maria, S<sup>te</sup> Martine, S<sup>te</sup> Barbara, orate pro nobis*. Je feu refondue l'an 1723 par ordre du chapitre de cette église. M. Léonard-Antoine

Garreau, sieur de la Seiglière, avocat en Parlement, parrain. Mademoiselle Françoise Prugnier, veufve du sieur de Landrieve de Chambran, eslu de la Marche, marraine. » Au bas est un écusson chargé de *trois bandes*, qui ne semble pas être celui du parrain ou de la marraine.

## Histoire civile

Le seigneur de Beaune en 1704 était Jean Malhias Rogier, seigneur des Essarts, Beaune, Bonetie, le Buisson, Leyraud, Mayeras et autres lieux, lieutenant général civil et de police au siège présidial de Limoges. Il portait pour armes *d'or à la bande d'azur, à six roses de gueules posées en orle*.

Beaune, comme le reste de cette contrée, fut fort éprouvé par la peste de 1631. Pierre Mesnager, bourgeois de Limoges, qui s'était retiré dans sa métairie de Beaune pour fuir la contagion, la trouva aux champs tout comme à la ville. Il dit dans sa chronique : « Dans certaines contrées il ne s'est pas levé un seul grain de blé. Tel village il y a, où il n'est demeuré de vivants ni hommes, ni femmes, ni petits enfants. Le bétail était abandonné. »

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Beaune sont :

Beaune (Grand).

Beaune (Petit).

Crouzettes (Les).

Essarts (Les), dont la famille Rogier possédait la seigneurie.

Goupilloux. — Le couvent et l'abbé de Saint-Martin, par acte de 1196, cédèrent à la prieure et aux religieuses de Montaigut de Compreignac le Mas de Volpilo, à condition qu'elles payeraient tous les ans douze setiers de blé au prévôt de Beaune, etc.

Gringeolles (Les).

Grossereix.

Malabre (Le). — À égale distance du Malabre et du hameau des Crouzettes, on trouve sur les bords de l'Aurence des monticules de sables lavés et de cailloux s'étendant sur une longueur de 150 mètres dans un sens parallèle au ruisseau. Ce sont les restes d'anciens travaux pour la recherche de l'or dans les sables de l'Aurence. Des nivellements exécutés par les propriétaires les font disparaître peu à peu. Il en existe de semblables sur les bords d'un autre ruisseau, affluent de la Vienne, traversant les communes de Bonnat et Beaune du nord au sud.

Mas-Chartier.

Mazaureix.

Mazelle (Basse-).

Mazelle (Haute-). — Le prieuré de la Mazelle, fondé sous l'invocation de la Nativité de la Sainte-Vierge, avait aussi saint Marc pour patron en 1555. Le prieur de l'Artige y nommait les titulaires en 1555, 1556, 1561, 1574. Ce fut ensuite le recteur du collège des Jésuites de Limoges en 1626, 1648, 1715.

Un acte de 1130 environ nous apprend que Rainald de Beuna, avec ses frères, et les trois fils de Pierre de Beuna donnèrent à un médecin nommé Jacques, une partie de la forêt d'Experselier, que ce dernier céda à Jean, prieur de l'Artige. C'est là où fut fondé le prieuré

de La Mazelle. En 1213, le chevalier Henri de Razès céda au prieur de l'Artige les droits qu'il avait sur le bois de La Mazelle appelé Lesparzelier. Une bulle de Clément VI (1346) déclara le prieur de La Mazelle exempt de la juridiction de l'ordinaire.

Les prieurs dont le nom est connu sont : Gérard, 1253. - Christophe de Coussac (Bonneval), 1489-1493. - Martial-Martin et Jean-Martin, Joachim en compétition jusqu'en 1575. - Martial-Martin Benjamin, 1575. - Jean de La Guyonie, 1578. - Pierre Buisson, 1626. - Jacques Dorat, 1631. - François Rousseau, 1648. - Joseph Martin, de l'Oratoire, 1657 jusqu'en 1715. - Simon de Montauzon, curé d'Auriat d'Excideuil, 1716-1751. À cette dernière date, la chapelle était presque ruinée ; son revenu, qui montait à 250 livres, fut réuni au collège des Pères Jésuites de Limoges, et le prieuré supprimé.

Pilaterie.

Pilet (Moulin de).

Theil (Le Grand-).

Theil (Le Petit-).

Tuilerie.

Valparaiso.

## **BELLAC**

**BELLAC.** — L'arrondissement de Bellac, qui occupe toute la partie nord du département, a une superficie de 177 670 hectares et 82 533 habitants. Il comprend huit cantons : Bellac, Bessines, Châteauponsac, Le Dorat, Magnac-Laval, Mézières, Nantiat et Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Le canton de Bellac a 19 893 hectares et 11 222 habitants. Il comprend six communes : Bellac, Blanzac, Blond, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac et Saint-Junien-les-Combes.

La commune de Bellac a 2 441 hectares de superficie et 4 791 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer atteint 290 mètres à son extrémité méridionale, près de Chohu, pendant qu'elle est seulement de 180 mètres près du moulin de Vincou.

La ville de Bellac s'est formée autour du château que Boson-le-Vieux, comte de la Marche, bâtit vers 968, sur un rocher abrupt, au flanc d'une colline, dont le pied est baigné par la petite rivière du Vincou. Enfermée d'abord dans des murailles de peu d'étendue, plus tard elle s'étendit jusque sur le sommet de la colline et forma la charmante petite ville que nous connaissons avec son site gracieux et ses terrasses en amphithéâtre.

### **Histoire ecclésiastique**

L'église, aujourd'hui paroissiale, de Notre-Dame-de-Bellac, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était jadis la chapelle du château des comtes de la Marche. C'était une succursale en ville murée. L'église matrice était Saint-Sauveur, dont il est parlé plus loin. Audebert, comte de la Marche, donna l'église de Bellac au chapitre du Dorat dans le XI<sup>e</sup> siècle, et une bulle de Lucius III, de 1185, constate qu'il la possède. Sa fête patronale est l'Assomption de la Sainte-Vierge. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la paroisse comptait 2 900 communicants (environ 3 868 habitants) et payait 222 livres aux décimes.

L'église paroissiale de Notre-Dame se compose de deux nefs parallèles, l'une romane, qui était jadis la chapelle du château des comtes de la Marche, l'autre en style ogival du XIV<sup>e</sup> siècle, formée de deux travées et continuée par le clocher construit à la même époque. Le mur extérieur de chacune de ces deux nefs est flanqué d'une chapelle gothique. Celle qui tient à la nef romane et qui sert de sacristie, est en style du XV<sup>e</sup> siècle, ornée de sculptures à l'intérieur et à l'extérieur. Cette élégante chapelle menace ruine.

À la clef de voûte, dans le chœur, ainsi que dans la chapelle du XV<sup>e</sup> siècle dite chapelle du Cardinal, on voit un écusson *à la fasce chargée de trois étoiles accompagnée de trois croisettes : 2 en chef et 1 en pointe*. Au vitrail qui est au-dessus du maître-autel dans la nef gothique, il y en a un qui est : *partie au 1<sup>er</sup> de gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or, au 2<sup>e</sup> d'argent au lion de sable*. Ce dernier écusson, à quelques variantes près, reproduit celui des familles Audebert et Monteruc.

On connaît un ordre de fortifier l'église de Bellac donné le 1<sup>er</sup> octobre 1355 (quelque temps avant la bataille de Poitiers), par le sénéchal du Poitou, gouverneur du pays Limousin, afin que l'ennemi ne puisse pas s'en emparer, disant même de la démolir, dans le cas où les habitants ne voudraient pas la laisser fortifier.

Entre 1619 et 1622, noble Gaston de Carbonnières, curé de Bellac, s'occupait de « la réfection du clocher, qui s'en va par terre ».

Plus tard, il fallut abattre la flèche, qui deux fois avait été ébranlée par la foudre. Au commencement de la Révolution sa reconstruction déjà décidée commençait à s'exécuter, lorsqu'à la séance du club le 4 frimaire an II un membre s'indigna de ce qu'on osait faire et on obtint de la municipalité la cessation des travaux. Ce clocher fut alors couvert à moins de frais, tel que nous le voyons aujourd'hui.

Outre la cloche qui vient de l'ancienne église de Vacqueur on en trouve trois autres dans ce clocher, une ancienne et deux modernes ; elles portent ces inscriptions :

« ✠ Sieur de Moulinier, docteur en théologie, curé de Bellac et Saint-Sauveur, 1637. - Parrain, Guillaume, fils de noble M<sup>e</sup> J. de Pontcharaud, sieur du Pin, conseiller avocat et procureur, du roi. Marraine, D<sup>elle</sup> Marguerite Faydau. - M. Bailou, J. Badou, prêtre et M<sup>e</sup> P. de Pontcharaud, procureur du roi, fabriciens. - ✠ Tobie de la paix. - A. Bezot m'a faite ».

« ✠ L'an 1824, j'ai été bénie sous l'invocation de la Sainte-Vierge, par M. J.-B. Dutheil, curé de Bellac. Le parrain a été M. Michel de Faydeau, chevalier de Saint-Louis ; la marraine dame Jeanne Génébrias-Gouttepagnon. En présence de M<sup>rs</sup> J. Barbier de Blamont, maire ; J.-R. Leborlhe de Juniat ; J.-B. Demar ; J. Rivaud-Léchalarderie ; F. César ; F. Buisson, fabriciens. - Faite par Peigney, frères ».

« ✠ L'an 1824, cette cloche a été bénie sous l'invocation de Sainte-Anne par M. J.-B. Dutheil, curé. Le parrain a été M. Jean Théobald Nesmond, avocat et juge suppléant. Marraine M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Mallebay-Demar. En présence de M<sup>rs</sup> J. Barbier de Blamont, maire ; J.-B. Leborlhe de Juniat ; J.-B. Demar ; J. Rivaud-Léchalarderie ; F. César ; F. Buisson, fabriciens. - Faite par Peigney, frères ».

L'église de Bellac possède plusieurs reliques et reliquaires : 1<sup>o</sup> un buste qui contient des reliques de Saint Sennen et saint Abbon, martyrs ; 2<sup>o</sup> un reliquaire moderne en forme d'ostensoir renfermant des reliques de Saint-Vincent de Paul ; 3<sup>o</sup> des reliques de saint Laurent, de saint François d'Assise et de sainte Claire dans une petite châsse émaillée, qui est ornée de quinze intailles antiques ; c'est une œuvre d'art des plus remarquables et du plus grand prix ; elle peut être antérieure au XII<sup>e</sup> siècle.

Avant la Révolution, on lisait dans cette église l'inscription suivante à côté du tombeau de Pierre Audebert :

Épitaphe de Pierre Audebert, esquier, sieur de Francourt, vice sénéchal de la Basse-Marche et capitaine de cinquante arquebusiers à cheval, pour le service du Roy.

Passant, arrête-toi, regarde cette pierre :  
 Cy repose le corps du Francourt généreux,  
 Francourt, de quy le nom se porte en mille lieux  
 Soubz l'esclat lumineux de sa valeur guerrière.  
 La Marche le connut, où la charge sévère  
 Il exerça longtemps d'un prevost courageux,  
 Et le prince, averti de ses gestes fameux,  
 Le voulut près de soy, le jugeant nécessaire.  
 Au camp de Montauban, il se fit admirer,  
 Le premier au combat, tardif au retirer,  
 N'aymant pour tout butin qu'une gloire immortelle.  
 Il mourut à Monheurt, au martial effroy,  
 Combattant pour sa Foy, pour son Dieu, pour son Roy,  
 Heureux celui qui meurt pour si juste querelle !

*Ad eundem illustrissimum virum.*

*Regis in obsequio, Christi fide, honoris amore*

*Plombinerem Francourt mors inimica rapit.*

*Hinc triplex meritum ; meritis que parata, et abundans*

*Spectat eum caelo parla corona triplex.*

*Cujus anima requiescat in pace*

*Amen*

*Mort en 1621*

« La mort ennemie ravit l'arquebusier Francourt, lorsqu'il combattait pour le service du roi, pour la foi du Christ, pour l'amour de l'honneur. De là, pour lui, un triple mérite ; mais une triple récompense surabondante a été préparée à ses mérites ; une triple couronne l'attend au ciel ».

D'assez nombreuses vicairies se trouvaient dans l'église de Bellac. Les noms de leurs fondateurs et de ceux à qui ils transmirent le droit d'y nommer les titulaires nous font connaître les principales familles de la contrée. Ce sont : Quatre vicairies fondées par Pierre de Monteruc, cardinal, dit de Pampelune, mort en 1385. Elles étaient jadis à l'autel de la Sainte-Vierge, où est la sacristie, mais plus tard au grand autel. L'évêque de Limoges y nommait en 1483, 1513, 1559 ; le curé de Bellac, en 1707, 1728, 1757. Jean Pitaud, prêtre, en fonda aussi une, avant 1480, qui fut réunie à celle du cardinal. Le curé y nommait en 1558, 1566, 1594. Elle existait en 1618.

Thomas de La Marche, prêtre, fonda une vicairie, dont il légua les titres à son neveu, Jean de La Marche, avant le 13 novembre 1405. Elle était à l'autel de saint Mandet. N... de La Marche, surnommé Urtebise, bourgeois, y nommait en 1470. N... de La Marche, marchand, en 1477. Hurtebise de Niort en Poitou en 1556, 1565.

Pierre Vachon, notaire, le 14 juin 1435, en fonda une à l'autel de sainte Anne. N... Chambon y nommait un titulaire en 1514. Ce fut ensuite Charron, licencié ez lois (en vertu d'une donation faite par Chambon), en 1556, 1586. Sieur de La Chaufie en 1617, 1633, 1647. Jeanne Chau, veuve de Joachim Charron, écuyer, vice-sénéchal de La Basse-Marche en 1652. Sieur de Laguzet, aîné et héritier en 1676, 1680. Sieur de La Borde en 1688, 1703. Avocat, procureur du roi, en 1704, 1706. Audebert, sieur de La Borde et de Fontmaubert, 1728. Procureur du roi de police, 1736. Gervais Audebert de Fontmaubert, avocat du roi au bureau des finances de Limoges, 1748.



Martial de Lavau en avait fondé une à l'autel de saint Mandet ou de saint Léonard, avant 1444 Les nominations furent faites par Boulet, sieur de Thouveyrat, en 1570, et avec Sansaud, sa femme, en 1581. Jacqueline de Marsanges, veuve de Boulet, sieur dudit lieu et de La Jouignac, en 1597, 1603. Boulet, sieur de Thouveyrat et de Panissac, 1620. Jeanne Charron, veuve de Jean, sieur dudit Panissac, 1660. Sieur de Panissac, 1682. Jean de Verthamon de Lavau, écuyer, sieur de La Vauzelle et de Marliac-le-Cerf, 1722, 1737. Martial, chevalier, seigneur de Marcilhac en Quercy, Le Mas, paroisse de Chasseneuil en Angoumois. 1757.

Guillaume des Monts, chevalier, fonda une vicairie qui fut augmentée en 1460, par François de Combarel, chevalier, sieur de Noailles, sur la paroisse de Bersac et veuf de Jacqueline des Monts, fille du fondateur. Claveau, sieur du Mas-Bertrand, qui avait nommé en 1670 et 1717, fut débouté du patronage. Gabrielle de Monteruc, dame de Puy-Martin, sur la paroisse de Blanzac, donna le 17 mai 1594 le patronage à Claveau, sergent royal général, qui nomma en 1603, 1617. Sieur de Châteauneuf, président à l'élection, 1656. Sieur de La Perlière, avec Cerclier, notaire royal, 1671. Femme de Le Borlhe, sieur de Chegurat, conseiller au siège royal et assesseur en la maréchaussée, comme fille unique et héritière du sieur du Mas-Bertrand, 1717. Le Borlhe de Chégurat, sieur de Juniat, conseiller au siège royal de Bellac, 1765.

Honorable et sage Jean Père, bachelier ez-lois, procureur général en la Basse-Marche, fonda une vicairie le 31 janvier 1455, vieux style. Ses héritiers qui y ont nommé sont : François Père, écuyer, sieur de Lavau de Blanzac, 1549. Jean, 1571. Françoise Martin de la Goutte-Bernard, sa veuve, comme mère d'Étienne, 1600. Ledit Étienne, sieur du Liboueix et de Puypellat, avec Horace de Moras, écuyer, et Gabrielle Père, sa femme, sieurs de Lavau, 1632. Charles de Moras, écuyer, sieur de Lavau, avec Jean Père, sieurs desdits Liboueix et Puypellat, 1662. Père avec Moras, 1687.

Pierre Chauvet, chevalier, fonda une vicairie à l'autel de Saint-Martial en 1477. Les nominations des titulaires ont été faites par Jean Chauvet, damoiseau, sieur de Fredaigue et des Brosses en 1479, écuyer, comme seigneur des Brosses et de Fredaigue, 1531. Germaine, Jeanne et François, 1556. Chesne, comme ayant acquis le fief des Chauvet.

Jean Chambon, bourgeois, sieur de Puymartin, avec François, son fils, sieur de l'Age-Gadiffault, fonda en 1505 une vicairie, à laquelle nomme N... Chambon en 1531. Charron, licencié ez-lois, juge châtelain, 1558. Par transaction de 1559, Faure de Pierrefitte et de Rouveix. Gabrielle de Gayette, comme dame de Puymartin, en 1565. Avec Innocent de Monteruc, en 1566. Pailher, prêtre du lieu du Cros, paroisse de Saint-Bonnet, 1576. Annet Coustin, écuyer, sieur du Chassaing, 1621, 1652. François, écuyer, sieur du Chabellard, 1656, et leurs descendants jusqu'à Jean Coustin, en 1728. Jean-Baptiste-Valérie Bonnin de Grandmont, écuyer, sieur de Puymartin, secrétaire du roi, 1765.

Jean Amelin, écuyer, en fonda une à laquelle nommait en 1516 Robert Guyonniers, écuyer, sieur d'Escurat et de Commerçat.

Philippe Bertrand, écuyer, sieur de Thouveyrat, fonda celle à laquelle nommait N... La Coudre, en 1531. François de Marsanges, écuyer, sieur de La Coudre, en 1561.

Simon Vergnaud, par son testament de 1546, et Junien Vergnaud, prêtre en 1557 en fondent chacun une.

Jean Bérard et Jeanne de Bruzelle, sa femme, en fondèrent une dont le droit de nomination fut transféré en 1581 à N... Raymond, marchand et aux siens : Raymond, sieur du Cluzeau, lieutenant général civil et criminel, en 1610. François Raymond, écuyer, lieutenant général, 1655. Pierre Barton, chevalier, seigneur de Montbas, époux de Louise de Raymond, 1729.

Anne Guinaut en fonda une à laquelle nomme N... Bérard en 1562.

Guillaume Chau, prêtre, fonde en 1566 celle à laquelle nomme Chau, licencié ez-droits, juge de Bellac, en 1563.

Noble Guillaume de Lavau, conseiller au parlement de Bordeaux et seigneur de Drouilles, fonda celle à laquelle nomme Jean de Jouvion, écuyer, sieur de Drouilles, l'Éychoisier, etc., en 1624. Père, conseiller, en 1641.

Il existait une vicairie à l'autel de saint Pierre et saint Paul à laquelle nommait N... Pascault, femme de noble Estienne Bazouge, en 1587. Jean Audebert, écuyer, sieur du Monteil, après 1587. Louis Auboux du Steveni, écuyer, sieur de la Maison-Rouge avec Marguerite Gallichier, sa femme, en 1684.

Il y avait à Bellac une communauté de prêtres chargée du service de la paroisse.

Elle était primitivement appelée confrérie de Saint-Nicolas. Ses statuts primitifs, assez obscurs, furent révisés en 1464, et approuvés définitivement le 23 janvier 1477. Mgr. Henri de la Marthonie, évêque de Limoges, approuva une nouvelle rédaction de ces statuts le 11 juillet 1599. Comme le nombre de ses membres était devenu trop considérable et que le revenu ne suffisait pas, par un concordat du 10 janvier 1656, leur nombre fut réduit à dix, plus le curé de la paroisse.

Les curés de Saint-Sauveur et de Notre-Dame de Bellac dont le nom est connu sont : Aymeric, qu'un acte du 1<sup>er</sup> février 1310 autorise à résigner les cures de Bellac et de Saint-Sauveur « dont l'une dépend de l'autre » (*Bull. soc. arch.*, XXX, 47). - Mathieu de Lavaud de Drouille, qui fut aussi abbé du Dorat, 1572-1578. - Antoine de La Bastide, 1603. - Gaston de Carbonnières, entre 1619 et 1622 (*Arch. Haute-Vienne, Invent. B 1*). - Simon Moulinier, docteur en théologie, protonotaire apostolique, 1637-1663. - Mathieu Moulinier, bachelier en théologie, 1663-1707. - N... de La Coste, bachelier en théologie, 1707-1712. - N... de Nesmond, 1712-1724. - Jean Morichon, 1724, meurt en mai 1755. - N... de Nesmond, nommé en 1755. - Jean-Baptiste Dutheil, ancien sous-principal de Magnac-Laval, déporté en Italie pendant la Révolution, curé-archiprêtre de Bellac en janvier 1803, mort en décembre 1829 dans sa soixante-seizième année. - Antoine-Louis-Christophe Mérigot, nommé en 1830. - Jean Boyer, nommé en 1851. - Jean-Baptiste Lascaud, en 1856. - Jacques Fourton, en 1858. - Adrien Chambon, en 1891. - Henri Vigier, en 1900.

Saint-Michel-au-Faubourg était une chapelle qui a été démolie en 1759. La Compagnie des Pénitents blancs qui s'y était établie en 1726 fut transférée dans la chapelle des Pères de la doctrine chrétienne. Guillaume Charron, dit de Mézières, par son testament du 14 mai 1450, avait fondé dans cette chapelle de Saint-Michel une vicairie, à laquelle nommèrent : N... Fauveau, veuve de Coussedière, en 1559 et 1564 ; Galecher, marchand, mari de Coussedière en 1617 ; Coussedière, veuve Gallichier, en 1639 ; Gallichier, conseiller, en 1661 ; sieur de Galhedras, en 1703.

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Cette chapelle construite en 1711, servit aux sœurs de l'Union chrétienne, puis aux sœurs de la Croix, jusqu'à la Révolution. Elle fut vendue nationalement, ainsi que tous les meubles appartenant à ces deux communautés le 1<sup>er</sup> octobre 1792 (*Archives de la Haute-Vienne, Q 242*). Après le Concordat, MM. Lagorce et Arbellot du Repaire la rachetèrent pour la compagnie des Pénitents blancs. Un décret du 23 janvier 1806 lui donna le titre de chapelle-annexe, pour que le culte public y soit exercé sous l'autorité de l'évêque diocésain. Restaurée en 1863, elle porte aujourd'hui le nom de chapelle des Pénitents.

Hôpital ou Maison-Dieu a été fondé par Martial Gallichier, docteur en droit, successivement curé des Saints-Innocents, archidiacre de Brie et chanoine de Notre-Dame de Paris, qui laissa, par son testament de 1530, la somme nécessaire pour cette fondation. Il était sous l'invocation de Saint-Alexis. Dans sa chapelle, à l'autel de saint Pierre, était, dès 1538, une

vicairie fondée par le même. N... Gallichier, licencié es-lois y nommait un titulaire en 1561 ; de La Selle-Gallichier, sieur des Ternes, héritier de Gallichier, sa femme, exerçait ce droit de nomination en 1636, et un autre Gallichier, conseiller en 1661. On avait aussi transporté dans cette chapelle une autre vicairie fondée en 1457 par Martial du Noyer, marchand.

On voyait sur la porte des anciens bâtiments de l'hospice les armes des Gallichier, qui sont : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une coquille d'argent accostée de deux étoiles d'or, et en pointe d'un coq détourné de même.* Les bâtiments actuels sont de construction moderne et n'ont rien de remarquable. La cloche que les syndics de l'hôpital firent fondre en 1569 existe encore et porte cette inscription : « Jésus. Maria. Joseph. - Messire Jean Badou, scindic.

M. Jacques Ugerin, aussy scindicq de l'hôpital, 1659. - Dominique Frery ».

Depuis 1819, les Sœurs de la Sagesse sont chargées du service de l'hospice ; elles ont fait construire, au moyen de dons volontaires, une chapelle qui permet à leurs élèves, ainsi qu'au public, d'assister aux offices. Cette chapelle a été bénite le 21 novembre 1855.

Le Collège des Pères de la doctrine chrétienne fut fondé par les habitants de Bellac aux dépens de la ville, par acte du 11 octobre 1648. Ils étaient trois prêtres, deux régents et un frère, et enseignaient trois classes de grammaire latine et grecque, savoir la cinquième, quatrième et troisième. Le manque de ressources ne leur avait pas encore permis d'établir les autres classes, lorsque la Révolution vint détruire ce collège. Les bâtiments furent vendus, puis démolis ; c'est sur leur emplacement qu'on a établi le champ de foire. Depuis quelques années la municipalité a fait construire sur ce même emplacement une école communale à laquelle est jointe une école primaire supérieure.

Les Régentes, fondées par testament de Jean Malleveu, évêque d'Aulonne, suffragant de Clermont, pour enseigner la vertu aux pauvres filles de la ville, le 30 avril 1683, étaient des religieuses de Rouen. Les Sœurs de la Croix vinrent à Bellac en 1746. Mgr. du Coetlosquet, évêque de Limoges, les établit le 27 janvier 1749, dans la maison qu'avaient occupée les sœurs de Rouen, près la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Elles ont tenu une école jusqu'à la Révolution.

Religieuses de l'Union chrétienne, sorties de celles de Poitiers, établies en 1718. Elles étaient onze et trois converses. En 1733, elles furent chargées du soin des pauvres de l'Hôtel-Dieu, mais en 1759, elles se retirèrent dans une maison qu'elles avaient achetée et dont la Révolution les déposséda.

Une école des Frères de la doctrine chrétienne a été établie à Bellac en 1844, elle a toujours eu le plus grand succès, et rendu les plus grands services à toute la population ouvrière de cette ville.

## Histoire civile

Le château féodal bâti par Boson-le-Vieux et autour duquel s'est formée la ville de Bellac eut à supporter un siège dès l'année 995 ; il était alors occupé par Boson II comte de la Marche. Il fut assiégé par les armées réunies de Guillaume-le-Grand, duc d'Aquitaine et du roi Robert, « Toute la France guerrière, dit Adémar, s'était donné rendez-vous devant ce château ». Après un long siège, le duc d'Aquitaine et le roi Robert furent obligés de se retirer. Abbon Drut ou Drutus, seigneur de Mortemart, qui défendait Bellac, contribua par sa bravoure à ce glorieux résultat.

Audebert IV<sup>e</sup> du nom (de 1150 à 1172), dernier comte de la Marche, descendant de Bozon-le-Vieux, désespérant de conserver ce qui lui restait de ce comté, contre le sire de Lusignan, avec lequel il était en guerre, le vendit à Henri, roi d'Angleterre, par acte passé à Grandmont en 1177 et s'en alla à Jérusalem. Il mourut à Constantinople le 29 août 1180. Geoffroi de Lusignan et ses frères firent casser cette vente et possédèrent tout l'héritage des comtes de la Marche.

Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les habitants de Bellac obéissaient soit au comte de la Marche, soit aux autres gentilhommes de la châellenie. En 1174, ils présentèrent au comte Audebert une requête pour le supplier de faire rédiger et écrire des coutumes qui missent fin à l'arbitraire dont ils étaient quelquefois victimes. Un accord eut lieu entre le comte, les seigneurs et les habitants. Il fut stipulé que les nobles tiendraient du comte toutes leurs possessions dans le château ; aux bourgeois, on donna des garanties qu'ils trouvèrent assez précieuses pour qu'ils en demandassent la confirmation aux comtes de la famille de Lusignan. Ce que fit Le Brun, comte de la Marche, par acte « donné publiquement au Dorat ».

Depuis cette époque, il n'est plus question des bourgeois de Bellac ; le reste des annales de cette ville est absorbé par l'histoire des comtes de la Marche. Ainsi, en 1243, la châellenie de Bellac, avec celles de Rancon et Champagnac, fut donnée, par Hugues le Brun, X<sup>e</sup> du nom, en apanage à Guillaume de Valence, son fils, qui lui-même les transmet à Aymar de Valence. En 1372, Charles V fit cadeau de la châellenie de Bellac à Louis II de Bourbon, seigneur de Beaujeu, en récompense de ses bons services contre les Anglais. On retrouve ensuite les châellenies de Bellac, Rancon et Champagnac entre les mains du duc de Berry, qui les céda en 1386 à Jean de Bourbon ; elles furent confisquées en 1477, sur Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, pour crime d'État, par Louis XI, qui les donna à sa fille, la dame de Beaujeu. Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, époux d'Anne de France, laissa le comté de la Marche à Suzanne de Bourbon, sa fille, qui en se mariant en 1505 le porta à Charles III de Bourbon-Montpensier. C'est après la mort de ce dernier qui s'était révolté contre l'État, que par arrêt du 27 juillet 1527, la Basse-Marche fut définitivement réunie à la couronne de France.

Pendant cette longue période, les habitants de Bellac n'apparaissent pas une seule fois comme formant une commune. Hommes des comtes de la Marche, ils suivirent la fortune de leur seigneur et n'eurent, en aucun cas, à faire acte de volonté qui émanât du peuple réuni en assemblées publique et consulté soit par le comte, soit par ses propres magistrats.

C'est seulement en 1571 que Charles IX permit aux habitants de Bellac d'élire pour chaque année quatre de leurs notables, pour être consuls ou échevins. Les consuls de 1572 furent : Jacques Bonnet, sieur de Truchat, François Raymond, Martial Charreyron et Étienne Arbellot.

Quelques années avant, en 1558, Henri II avait établi à Bellac un tribunal d'élection, où l'on jugeait en première instance tout ce qui avait rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles. Mais Charles IX le supprima en 1560. Érigé de nouveau par Henri III, en 1578, il fut encore supprimé en 1583. Enfin établi par un édit particulier de Louis XIII (1639), cette juridiction fut éteinte par édit de 1661. L'élection de Bellac comprenait quatre-vingt paroisses.

Le siège de la justice dans la Basse-Marche était primitivement ambulatoire, c'est-à-dire que les magistrats allaient rendre la justice dans les différentes localités de cette province, mais par un édit donné à Saint-Germain-en-Laye, en janvier 1561 (vieux style) le Roi ordonna que la sénéchaussée de la Basse-Marche serait dorénavant assise et établie en la ville du Dorat. Plus tard, un édit de Charles IX, de l'an 1572, établit deux sièges dans cette sénéchaussée : « Le siège principal, établi au Dorat, auquel ressortiront les autres ressorts de tout le comté de la Basse-Marche, et le siège particulier établi à Bellac, auquel ressortiront les châellenies de Bellac, Rancon et Champagnac ».

En 1591, la ville de Bellac fut assiégée par une armée de ligueurs commandée par le vicomte de La Guierche. Grâce au courage que déployèrent, parmi les assiégés, les sieurs de La Salle, de La Couture, Chaumarey et le consul Génébrias, qui repoussèrent vaillamment plusieurs assauts de l'ennemi, grâce au secours que le sieur de Chamberet conduisit fort à propos dans la ville, les ligueurs se retirèrent honteusement après vingt-deux jours de siège.

La ville de Bellac a été visitée par plusieurs rois de France : le Dauphin, fils de Charles VII (depuis Louis XI), y passa en 1438. Henri IV y fut hébergé par le consul Génébrias en 1605.

Louis XIII, revenant de Languedoc, s'y arrêta en 1632. On y signale aussi le passage du fabuliste La Fontaine se rendant à Limoges, en 1663, et de l'abbé de Fénelon (depuis archevêque de Cambrai) qui y fut reçu avec beaucoup de pompe en 1681.

Parmi les hommes remarquables nés à Bellac, on trouve : Martial Gallicher, docteur en droit, curé des Saints-Innocents à Paris, qui assistait au concile de Pise en 1511, et mourut en 1536.

Léonard Génébrias, avocat et consul, qui se distingua pendant le siège de Bellac en 1591.

N... Jollivet, religieux de la Compagnie de Jésus, célèbre par son érudition, a professé dans les collèges de Limoges, Poitiers et Bordeaux. Il fut recteur de Saintes, Bordeaux, Périgueux et Poitiers. Mort dans cette dernière ville à l'âge de quatre-vingt ans. Avait été vicaire général de Tulle en 1661. A publié des ouvrages de controverse.

Pierre Audebert, sieur de Francour, vice-sénéchal de la Basse-Marche, tué sur le champ de bataille, près de Montauban, en 1621, et inhumé dans l'église de Bellac.

Étienne Audebert, savant jésuite, mort en 1637, distingué par son talent de prédicateur et ses ouvrages de controverse.

Jean Audebert, bénédictin de la réforme de Saint-Maur, célèbre par son érudition, et général de la congrégation, mort en 1675.

François de Pontcharaud, qui fut prieur de Magnac et chanoine du Dorat en 1647, a composé plusieurs ouvrages en latin et en français.

Jean de Mallevaud, d'abord récollet, puis coadjuteur de l'évêque de Clermont, avec le titre d'évêque d'Olonne. Il fonda à Bellac la maison de secours de Rouen et mourut en 1682.

Mallebay de La Mothe, procureur du roi au siège de Bellac, mort en 1788, a composé des ouvrages de droit et de jurisprudence et le *Plan pour servir à l'histoire du comté de la Marche*.

En 1696, la ville de Bellac fit enregistrer ses armes qui sont : d'argent au château de sable, couvert d'un toit en dos d'âne, flanqué de deux tours et donjonné d'une autre tour, pavillonnées et girouettées de même, le tout sur une rivière d'azur, à un chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or mal ordonnées.

Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Bellac fit de vains efforts pour se faire attribuer le titre de capitale de la Basse-Marche. Sur la fin du siècle, le savant abbé Nadaud écrivait dans son *Pouillé historique du diocèse de Limoges* : « Cette ville n'est point capitale de la Basse-Marche, et il n'y a point de présidial ». Le dernier acte officiel, où le titre ambitionné figure, est la convocation des trois ordres de la sénéchaussée de la Basse-Marche pour nommer les députés aux États généraux en 1789. Ils furent réunis « en la ville du Dorat, capitale de la province ».

En 1790, l'Assemblée nationale établit à Bellac un tribunal de district qui comprenait quarante-cinq paroisses. Le cours de la Gartempe servait alors de limite entre le district de Bellac et celui du Dorat. En 1796, lorsque la Convention supprima les tribunaux de district pour n'en laisser qu'un par département, elle établit un tribunal de police à Bellac, en réunissant le district du Dorat à celui de Bellac, qui dès lors devint chef-lieu d'arrondissement.

Le 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII), lorsque la France fut divisée en préfetures et sous-préfetures, Bellac obtint à la fois la sous-préfeture et le tribunal comme chef-lieu d'arrondissement.

Le palais de justice actuel a été élevé en 1824, sous la direction du président Génébrias de Gouttepagnon.

## Lieux-dits

Voici les villages compris dans la commune de Bellac :

Barret (Moulin).

Beaujour.

Belair.

Berceau (Le).

Borderie (La).

Bordesoulle.

Chapterie (Le grand et le petit). — On a trouvé dans le faubourg de Chapterie une monnaie en cuivre portant d'un côté une tête laurée et de l'autre un éléphant.

Chohue.

Corre-du-Bost (La).

Curzon.

Espanours (Les).

Fraigefont.

Gasne (La). — La chapelle de Saint- Martin de la Gasne avait été bénite le 4 novembre 1553 ; le 7 décembre de cette même année, Jean Tournois, marchand, y fonda une vicairie. Ses descendants y ont nommé les titulaires jusqu'à la Révolution. Depuis cette époque, les habitants du voisinage y continuaient leurs visites, surtout le 11 novembre, jour de la fête de Saint-Martin, mais la chapelle était en ruine. M. Tournois, son propriétaire, l'a fait restaurer et bénir de nouveau le 11 novembre 1849.

Géroux.

Glacière (La).

Gouttepagnon.

Grange-Desselles ou des Selles (La).

Grange-Fleurant (La).

Granges (Les).

Jolibois.

Lépaud. — Paul de Nollet, écuyer conseiller du roi, sénéchal de la Marche, était seigneur de Lépaud en 1669. Ses armes sont : *d'azur à trois fleurs de lis d'argent*, 2 et 1.

Lorette. — La chapelle de Notre-Dame de Lorette, appelée aussi de Vadat, a été bénite le 22 mars 1612 (peut-être 1621) ; sa fête est celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. Le 23 mai 1695, cinq malfaiteurs assassinèrent Jean Chabelard, chapelain de Notre-Dame de Lorette, ainsi que son neveu habitant avec lui, et volèrent les vases sacrés, les bijoux et l'argent qui s'y trouvaient. Trois d'entre eux furent condamnés à mort, les deux autres ne purent être atteints.

Cette chapelle, devenue propriété nationale au moment de la Révolution, tomba bientôt en ruine. En 1843, M. Mérigot, curé de Bellac, la fit reconstruire avec les offrandes volontaires des habitants, puis acheta de son patrimoine la maisonnette et le jardin qui l'entoure et donna le tout à la fabrique de l'église paroissiale. M. Fourton l'a ensuite transformée et

agrandie. Ces derniers travaux commencés au mois d'août 1863 ont été terminés en 1865 et Mgr. Fruchaud, évêque de Limoges, l'a consacrée le 9 septembre de cette année. Elle est en style du XIII<sup>e</sup> siècle, mesure à l'intérieur 17 mètres de long sur 5 mètres 20 de large. Sa façade est ornée d'un clocher dont la flèche en granit s'élève à 25 mètres au-dessus du sol. Ce lieu de pèlerinage, très fréquenté des habitants de la contrée, a été canoniquement agrégé à la Sainte-Maison de Lorette par le pape Pie IX, le 4 décembre 1861.

Madère.

Maison Neuve (La).

Mas-Bertrand.

Monteil (Le).

Montmartre.

Moulin-Blanc.

Moulin-Mataud.

Moulin-Rochard ou Léventra.

Neuf-Fontaines (Les).

Pépinière (La).

Perrouzeau.

Pignier (Le).

Pique (La).

Pommier.

Pont-Chatry.

Pont de la Bazine.

Pont de la Forge.

Saint-Sauveur, près le château de Bellac. — C'était la cure matrice dont dépendait celle de Notre-Dame du château de Bellac. Elle avait pour fête patronale l'Exaltation de la Sainte-Croix. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouvait dans cette cure 300 communians (environ 400 habitants) ; Audebert, comte de la Basse-Marche, donna, dans le XI<sup>e</sup> siècle, l'église de Bellac au chapitre du Dorat, aussi depuis cette époque les curés ont été nommés par l'aquaire du chapitre du Dorat sur la présentation faite par ce même chapitre ; c'est ce qu'on constate aux années 1558, 1559, 1566, 1584, 1596, 1597, 1603, 1619, 1651, 1656, 1657. 1661, 1707, 1719, 1755. L'évêque de Limoges a cependant fait cette nomination deux fois, en 1605 et en 1618. L'église de Saint-Sauveur fut vendue comme bien national le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796), pour la somme de 2 520 francs (Archives Haute-Vienne, Q 151). Aujourd'hui, il n'en reste rien.

François Charles, avocat au parlement, était seigneur de Saint-Sauveur en 1689.

Près du village de Saint-Sauveur et sur le bord de la route nationale on a découvert en 1901 une sépulture gallo-romaine, taillée dans un bloc de granit de 0 m 70 de hauteur - elle renfermait des morceaux d'ossements et une pièce de monnaie ne conservant aucun caractère.

Thauveyrat.

Tuileries (Les).

Vincou (Moulin de).

Vacqueur. — Était autrefois sur la paroisse de Blond. Sa chapelle fut déclarée cure par arrêt du Conseil en 1564. Elle était sous le vocable de sainte Catherine, martyre. Le prieur et les religieuses de Montazay, Ordre de Fontevault, dans le diocèse de Poitiers, y nommaient le curé en 1722 et jusqu'à la Révolution. On y comptait 60 communiants (environ 80 habitants) qui étaient dans les villages de Vacqueur, Chohue et Mas-Bertrand. Les curés, dits aussi prieurs, dont le nom est connu sont : Martial Baigier, en 1526. Brunyer en 1669 et 1682. Claveau, en 1716, mort en juillet 1753. Dessessarcs de Thoveirat en 1755, mort en mars 1781. Delacroix, nommé en 1781, y resta jusqu'à la Révolution. L'église de Vacqueur fut vendue comme bien national le 28 fructidor an XI (15 septembre 1803) pour la somme de 159 francs (Archives de la Haute-Vienne).

Sur la cloche de Vacqueur, qui est aujourd'hui à Bellac, on lit l'inscription suivante : « ✠ *Sta Catharina, ora pro nobis.* - M<sup>re</sup> José Brunyer, conseiller du roi et son avocat, curé de Vacqueur, m'a faict faire. M<sup>e</sup> Paul de Nolet, écuyer, seigneur de Lépaud, conseiller du roi, sénéchal de la Marche, parrain. Dame Anne Charron, dame de Drouille, marraine. 1669. - Dominique Frey a fait ».

Vaugelade ou Blanchard (Moulin de).

Vieux-Bela ou Vieux-Blas. — En 1845, on a trouvé près de ce lieu un groupe de sépultures gallo-romaines, formées d'une urne en granit contenant un vase en verre, dans lequel était des débris d'ossements et de charbon. Une d'elles qui n'avait pas d'urne en pierre était entourée de petits vases d'argile, de forme et de grandeur différentes.

## BERNEUIL

BERNEUIL, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, a 2 496 hectares de superficie et 1 206 habitants. Son altitude atteint 306 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Berneuil était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, dont le patron est Saint-Cessateur, évêque de Limoges, mort vers 742. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 650 communiants (environ 868 habitants). C'est l'aquillaire du chapitre du Dorat qui a toujours nommé les curés, sur la présentation faite par le chapitre, comme en 1433, 1475, 1572, 1575, 1595, 1631, 1642, 1644, 1650, 1672, 1684, 1693. On trouve cependant qu'en 1642 l'évêque de Limoges exerça ce droit de nomination.

L'évêque de Limoges Jean Barton avait fait don de cette église au chapitre du Dorat, et le chapitre de la cathédrale de Limoges y donna son consentement le 21 mai 1462.

Il y avait dans l'église de Berneuil, à l'autel de la Sainte-Vierge, une vicairie fondée par Jean Parcelier, dit Chapelot. Un de ses descendants, du nom de Parcelier, qui était marchand à Muret près Bourganeuf, y nommait un titulaire en 1574.

Une autre vicairie fut fondée par Jean de Saint-Georges le 11 août 1653 ; il bâtit une chapelle, ouvrant dans la nef, où se trouvait une pierre sculptée à ses armes, avec cette inscription : « J. de Saint-Georges ». Jacques de Saint-Georges, qui est probablement le même que Jean, donna à l'église de Berneuil une cloche qui fut cassée en 1687 et refondue en 1688 avec



cette inscription : « *Jacobus de Sancto-Georgio, miles, me dedit anno Incarnationis Domini M VC LXXXVIII* ». Elle n'existe plus.

L'église de Berneuil, qui avait été bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle a été reconstruite en partie en 1889. Sous la première pierre qui a été bénite le 22 juillet on a placé cette inscription : « *Anno Domini M DCCC LXXXIX, die XXII julii, Leone Papa XIII, DD, Firmino Renouard episcopo Lemovicensis, hanc primam posuerunt petram ecclesie sancti Cessatoris de Berneuil, ab injuriis temporis fere collapsæ, sumptibus collectis, DD. Franciscus Cibot, parochie rector, Henricus Noualhier, civitatem regens, nec non multi parochiani et maxime præcipui, interquos præsertim vicecomes de Saint-Georges, quorum nomina servabuntur in registris parochie, quam benedixit D. Andréas Lecler, decanus Compreniaci.* » Trois ans après, le 29 septembre 1792, l'évêque de Limoges consacrait cette église et son autel.

La cloche que possède Berneuil à 0 m 76 centimètres de diamètre, pèse environ 250 kilos, et porte en belles lettres gothiques cette inscription : « ✠ *Jésus Maria. S. Sessor, S. Paule. orate pro nobis. L'an M VC XXIII. Te Deum laudamus.* »

On remarque à la porte de l'église une pierre cubique, en granit du pays, qui a 0 m 60 centimètres de côté ; sur deux de ses faces sont sculptés en bas-relief deux personnages qu'il n'est pas facile de déterminer, vu l'état assez fruste de cette sculpture. C'est un autel de l'époque gallo-romaine qu'on a utilisé pour porter une croix. À cet effet on y a creusé, dans toute sa hauteur une ouverture de 0 m 25 centimètres de côté, dans laquelle fut plantée une croix en bois.

Les curés de Berneuil dont le nom est connu sont : Pardoux Biais, en 1538. - Jean Leduc, qui en 1705, fit orner de peintures l'intérieur de l'église par Jacques Mondot ; vivait en 1735. - Michel Lafont, nommé en 1750, résigna en faveur de son neveu le 10 décembre 1785. - Michel-Bernard Lafond, de 1785 à la Révolution. - Jean-Guillem Mondot, nommé en 1803. - Grégoire Voisin, qui avait été déporté en Espagne pendant la Révolution, était curé de Berneuil vers 1811. - N... Maleval, mourut en septembre 1824. - N... Bittard, mort en septembre 1826. - Joseph-Isidore Goguyer-Deschaumes, nommé en 1826, mort en décembre 1881. - François Cibot, 1885-1900. - François Planchon, 1900.

## Histoire civile

François de Marsanges, dont les armes sont *d'argent à trois merlettes de sable posées 2 et 1*, était seigneur de Berneuil en 1530, et ses descendants ont conservé ce titre jusqu'à la Révolution. Ils n'ont cependant pas possédé entièrement cette seigneurie, puisqu'on trouve François de Saint-Georges, seigneur de Fraisse et de Berneuil, qui en 1630 était en procès avec Jean de Marsanges, sieur dudit lieu, pour des droits honorifiques dans l'église de Berneuil.

On trouve aussi au moment de la Révolution François-Xavier de Verdilhac, écuyer, seigneur de Savignac et de Berneuil, qui était trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Limoges.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Besges (Moulin des), sur la Glaïeule.

Boisjellone.

Borderie (La). — Près ce village on trouve un magnifique dolmen en granit du pays ; sa table de forme presque ronde, a 4 m 10 sur 4 m 50. Des cinq supports sur lesquels elle était autrefois portée, un seul la soutient d'un côté pendant que l'extrémité opposée est appuyée sur un mur de clôture construit il y a déjà longtemps. À peu de distance, et sur la grande

route venant de Berneuil, existait un autre dolmen ; aujourd'hui, sa table, cassée en deux morceaux, gît par terre ; elle avait 4 m 50 sur 3 m 50.

Boucherie.

Bregères (Les).

Breuil (Le), qui en 1612 appartenait à noble Papon du Breuil, dont les armes sont d'or à la croix d'azur, *endanché de gueules*, ou selon la généalogie des Chamborand *d'or à la croix d'azur, à quatre langues de feu à chaque canton du chef*.

Buraud.

Chez Pallier.

Daive (La).

Fontenille, appartenait à la famille Papon.

Fraisse. — La terre et seigneurie de Fraisse, qui s'étendait au siècle dernier sur la majeure partie de la paroisse de Berneuil était régie par la coutume du Poitou et relevait du duché de Mortemart, et par suite du siège de Montmorillon. Elle a appartenu à la famille de Rochechouart et ensuite aux vicomtes de Saint-Georges dont les armes sont d'argent à la croix de gueules. Il ne reste de l'ancien château qu'une tour à moitié détruite. Le nouveau est une charmante habitation, dominant le Vincou dans une position ravissante.

Dans la prairie, près du château, on a découvert en 1883 un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Fraisse (Moulin du), sur le Vincou, au pied du château.

Galache (Moulin de La).

Génébrias. — Berceau de la famille Génébrias dont les armes sont d'argent à trois genévriers de sinople, sur un terrain de même, celui du milieu sommé d'une étoile de gueules ; à la licorne de gueules passant et brochant sur le tronc des genévriers.

Lande (La).

Leu (La). — Jean Mondot, écuyer, était seigneur de La Leuf en 1712.

Leu-du-Châtain (La).

Mails (Moulin des).

Mas Gaudoux.

Panissac. — Jean Boulet de Touverac, écuyer, était seigneur de Panissac avant 1689, époque à laquelle sa fille Marguerite épousait Jean de Verthamon, écuyer, seigneur de La Vauzelle.

Personnerie (La).

Peu-Leu (Moulin du).

Pont (Moulin du).

Puy (Le).

Rateau (Moulin de).

Sale (La).

Savignac, dont était seigneur en 1700 François-Xavier de Verdilhac, ecuyer, trésorier de France en la généralité de Limoges, dont les armes sont *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable*.

Taminage.

Vieillefond était en 1621 un prieuré dépendant de l'abbaye de Beuil. Sa chapelle était au milieu du village de Vieillefond ; elle a été détruite pendant la Révolution. Le 24 juin, jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, toute la population de la contrée se reunit dans ce village, autour des ruines de cette chapelle, moitié par dévotion, moitié en partie de plaisir.

Virat, qui appartenait à la famille Papon en 1630.

## **BERSAC-SUR-RIVALIER**

Bersac devient Bersac-sur-Rivalier par décret du 9 juin 1933 (note des Arch. dép. haute-Vienne).
--

BERSAC, chef-lieu de commune du canton de Laurière, a 3 253 hectares de superficie et 1 772 habitants. Son altitude près de la Gartempe, qui la limite au Nord, est de 375 mètres au-dessus du niveau de la mer, pendant qu'à sa limite Sud, dans le bois des Echelles, elle atteint 608 mètres.

La commune de Bersac fut enlevée au canton de Bessines, pour être jointe à celui de Laurière, par décret daté du 11 juin 1856.

### **Histoire ecclésiastique**

Eustorge, évêque de Limoges, donna en 1110 l'église de Bersac au monastère d'Aureil ; cette donation fut confirmée par ses successeurs Géral Hector de Cher, en 1156, et Sébrand Chabot, en 1185. Ce fut, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, un prieuré-cure dépendant d'Aureil, qui avait pour fête patronale la Nativité de la Sainte-Vierge. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 1 950 communiants (environ 2 600 habitants). Le prieur d'Aureil y nommait le titulaire en 1480, 1481, 1483, 1494, 1531, 1555, 1564, 1568, 1587. Le vicaire général fit une nomination en 1564, parce que le prieuré était alors vacant. Le recteur du collège des Jésuites de Limoges exerça ensuite ce droit de nomination en 1674, 1702, 1736, et ce fut enfin l'évêque de Limoges à partir de 1763.

Léonard Fortou était prieur-curé de Bersac en 1446. - Guillaume Jauviond en 1473, mourut en 1480. - Guillaume d'Estaing en 1480 et 1483. - N... de Moncel en 1483. - Charles de Monceaux en 1505 et 1512. - Louis du Queyroix, 1539 et 1540. - Pierre Baignol, 1574 et 1577. - Pierre Poylevé, 1623. - François Guy avant 1661. - Louis Cibot, 1661. - Joseph Gay, 1664. - Louis Milsonneau, 1674. - Léonard Cibot, 1686. - Martial Faudry, 1711 et 1735. - N... Guibert, 1739. - N...-Petit, curé de Bersac depuis 1739, résigna en faveur de son neveu en 1768. - Jean-Baptiste Petit, 1768 jusqu'à la Révolution. - Joseph Tardv, nommé en 1803. - Martial Bonnet de La Borderie, nommé en 1809, mort en 1837. - Charles Ferret en 1837. - Jean Braud, nommé en 1838-1888. - J.-B. Delavaud, 1888-1903. - Jean Delanne, 1903.

Une vicairie fut fondée dans l'église de Bersac par les seigneurs de Lage-Ponnet ; elle fut augmentée en 1519 par Anne des Lèzes, veuve de Baile, notaire. On voit, par une transaction de 1451, que Ponnet Sauterii, damoiseau, seigneur des Lèzes et de Thauron, a le droit de nomination et que le prieur d'Aureil confère, à l'exclusion du prieur-curé de Bersac. Guillaume des Lèzes, prêtre, vendant en 1499 à Jean de Pompadour, seigneur de Laurière, la moitié du fief de Lage-Ponnet, se réserva le droit de patronage de cette vicairie. On trouve des nominations faites par Jean des Lèzes, écuyer, sieur du Plex, en 1551 et 1588 ; par le prieur-curé de Bersac, en 1556 et

1602 ; par Mignot, praticien, en 1663. Cette vicairie était à l'autel de saint Jean, alias de sainte Catherine.

Les cloches de Bersac portent les inscriptions suivantes : « ✠ M<sup>re</sup> Joseph Tardv, desservant de la paroisse. - Nom du parrain : Léonard Champcommunal. - Nom de la marraine : Léonarde Boscier. - M. Louis-Charles Mignot, maire de la commune. 1803. - Jacques Martin et François Martin, fondateurs. »

« ✠ M. Martial Bonnet-Laborderie, curé de Bersac. - Parrain : M. J.-B.-Théophile Mignot. - Marraine : M<sup>lle</sup> Louise-Clarisse-Clémence Des Marais. - M. J.-B. Mignot, trésorier de la fabrique. - M. Jérôme-Arsène Des Marais, maire. - J.-B. Causard. 1828. » Cette cloche pèse 439 kilos 500 gr.

« ✠ L'an de grâce 1896, le 31 mai, S. S. Léon XIII étant pape, Mgr. F. Renouard évêque de Limoges, j'ai été béni par M. E. Bertrand, vicaire général, en présence de M. J.-B. Delavaud, curé de Bersac ; Lacaux, maire ; A. Des Marais, président de la fabrique ; P. Laprade, trésorier ; J. Bidoux, A. de Laborderie, L. Chambon, fabriciens. Mon parrain, M. Henri, marquis de La Celle, vicomte de Châteauclos, et ma marraine, M<sup>lle</sup> Caroline de Laborderie, m'ont nommée Henri-Caroline. - Née à Orléans, chez M. Bollée, je suis la fille de la fabrique de Bersac. - *Officium, gaudia et funera dicam. Vocabo, Patrona ducet.* » Cette cloche pèse environ 600 kilos et donne la note *fa dieze*.

L'église de Bersac a la nef gothique du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1495 on bâtissait l'abside qui est à cinq pans coupés. Elle a été réparée en 1883 et ornée de beaux vitraux.

## Histoire civile

À deux kilomètres du bourg de Bersac, sur un point culminant à gauche de la route de Bessines, existe un cimetière gallo-romain qui a été fouillé en 1877. On a mis à jour environ cinquante sépultures, formées de cubes en granit du pays, dans lesquels sont creusées des urnes de quinze centimètres de diamètre, qui contiennent de la cendre et des débris d'ossements. On y a recueilli quelques monnaies à l'effigie de Vespasien, d'Adrien et d'Antonin le Pieux, qui indiquent le premier et le second siècle de l'ère chrétienne.

À cent mètres du bourg, aussi sur la route de Bessines, était un cimetière chrétien du moyen âge d'où on a retiré une vingtaine de sarcophages en pierre.

Une monnaie mérovingienne portant le nom de *Breciaco* pour *Berciaco* semble avoir été frappée à Bersac.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Audinat, *alias* Laudinat.

Baubiat (Grand).

Baubiat (Petit).

Baubiat (Moulin de).

Bellezanes.

Breuil (Le). — Où sont les ruines d'une ancienne habitation.

Caure (La).

Chaize (La).

Chambon (Le). — La famille Deaulx, propriétaire du Chambon, est connue dès 1434. On trouve en 1550 François du Breuil, *alias* de Chatenier, écuyer, qui est co-seigneur du Chambon. Balthazar Deaulx, écuyer, en 1598 est seigneur du Chambon, de Noailles et de Lage-Ponnet. C'est lui qui a bâti le château existant encore. Vers 1719 Marie-Françoise Deaulx, en se mariant, le porta à Louis-Jean Des Marais. Les armes de la famille Deaulx sont *d'azur au chevron d'argent et trois besants de même rangés en chef*. Celles de la famille Des Marais *de gueules à la croix ancrée d'argent et une bande de sable chargée de trois coquilles d'argent brochant sur le tout*.

La famille de La Celle, qui possède aujourd'hui Chambon, porte *d'argent à l'aigle de sable membrée d'or*.

Chapelle (Moulin de La). — Près de ce village se trouve le beau viaduc de Rocherolles, sur la ligne de Paris à Toulouse, élevé à 53 mètres au-dessus de la Gartempe.

Chez-Galerie.

Côtes (Les).

Courcelle (La).

Coux (Le).

Escurat (L').

Etradet, *alias* Detradet.

Forges (Les). — La famille Fondant, qui avait ses tombeaux dans l'église de Bersac, possédait Les Forges et portait pour armes *d'azur au chevron d'or surmonté d'une croix coquelée de trois fleurs de lis d'or, au chef dancé de même*. Jean-Baptiste-Philibert de Fondant, chevalier, seigneur de La Valade et des Forges, dans une déclaration faite par la paroisse de Bersac le 28 novembre 1773, proteste contre la suppression de l'abbaye de Grandmont.

Galachoux.

Gerald (Moulin de).

Lage-Ponnet. — Le château de Lage-Ponnet, qui est complètement ruiné, était près du village appelé aujourd'hui Le Puy de Lage. En 1498 noble Jean Sautier, seigneur des Lèzes, vendit à Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy-en-Velay, le repaire noble, terre et seigneurie de Lage-Ponnet. La famille Hélie de Pompadour porte *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable*.

Maillaufargueix.

Mas (Le).

Neychat (Le).

Nouaillas ou Nouaille. — Jacquette Des Monts, fille de Guillaume, épousa François de Combarel, qui était seigneur de Nouaille en 1460. Les armes des Combarel sont parti : *au 1<sup>er</sup> d'azur à trois coquilles de saint Jacques d'or mises en pal ; au 2<sup>e</sup> de gueules à une demi-molette d'argent, mouvant de la partition de l'écu*.

Jean Brachet, époux de Léone de Combarel, acheta de son beau-père, en 1409, ce fief de Nouaille.

Brachet porte d'azur à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre.

Noyer (Le).

Plagne (La).

Pré de Lafont.

Puy-de-l'Age.

Quatre-Vents (Les).

Ronchevoux.

Salesse (La).

Touille (La).

Valade (Moulin de La). — Appartenait à la famille Fondant.

Vergnes (Moulin des).

Villards.

Ville-sous-Grange.

## BESSINES-SUR-GARTEMPE

Bessines devient Bessines-sur-Gartempe par décret du 16 août 1919. La commune de Bessines-sur-Gartempe fusionne avec celle de Morterolles-sur-Semme (fusion-association au 1<sup>er</sup> janvier 1973, puis fusion simple au 1<sup>er</sup> juillet 1982) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

BESSINES. Le canton de Bessines, dans l'arrondissement de Bellac, a 15 763 hectares de superficie et 9 100 habitants ; il comprend six communes : Bessines, Folles, Fromental, Morterolles, Razès et Saint-Pardoux.

La commune de Bessines a 4 167 hectares de superficie et 2 690 habitants, son attitude au-dessus du niveau de la mer est de 474 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Bessines était une cure de l'ancien archiprêtre de Rancon, qui avait pour patron Saint-Léger, évêque et martyr. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle elle avait 1 500 communiants (environ 2 000 habitants). L'évêque de Limoges y nommait les titulaires.

Deux vicairies avaient été fondées à Bessines en 1393, une dans l'église, l'autre dans le cimetière ; la première était appelée de Saint-Blaise, et l'autre de Saint-Antoine ; elles étaient toutes deux à la collation de l'évêque de Limoges.

L'église de Bessines est un monument de l'époque romane, refait en grande partie au XV<sup>e</sup> siècle. Sa nef, formée de quatre travées, est couverte d'une voûte à nervures prismatiques, retombant sur des colonnes cylindriques à demi engagées et sans chapiteaux. Il en est de même dans les deux chapelles latérales qui l'accompagnent ; mais le transept et l'abside ont des nervures rondes. Dans la chapelle septentrionale, qui était celle des seigneurs de Monisme, on trouve à la voûte, sur la porte et à un contrefort les armes des Razès-Monisme qui sont *palé d'argent el de gueules à sept piles, au chef d'or*.

À l'extérieur de l'église, on remarque dans le mur du chevet une pierre calcaire d'environ 0 m 60 centimètres de côté, sur laquelle est sculptée une main bénissante adossée à une croix ; dans la partie supérieure sont l'Alpha et l'Oméga, et au bas les mots *Dextera Dei vici*. Le vers suivant entoure cette sculpture :

*Quod fuit, est, et erit, per me constare docetur.*

C'est un vers emprunté à Hildebert du Mans, auteur du XI<sup>e</sup> siècle. L'église romane a dû être construite peu de temps après cette époque.

Bessines possède deux cloches. On lit sur la première, qui pèse 800 kilos : « ✠ *Franciscus sit nomem meum. Hoc accepi a venerabili D<sup>no</sup> Francisco Le Cugy, parcho de Morterolo et a Domicella Ioanna de Léobardy ; benedictionem vero a Domino Mac. Ioann. Martin archipresbytero de Rancono et hujus ecclesiae rectore. M VII<sup>c</sup> VII. - Franciscus Baudouin m'a faicte 1707. »*

La seconde pèse 250 kilos et porte cette inscription : « ✠ *Sit nomem Domini benedictum. - Dubois Robert, au Puy, 1820. »*

Il y avait dans le cimetière de Bessines une chapelle dédiée à Saint-Michel où l'on avait fondé une vicairie. Le mur d'enceinte conservait, il y a quelques années, une figure en granit représentant un sphinx à demi couché. Cette curieuse sculpture, dont l'antiquité est incontestable, a été transportée, avant 1873, au musée lapidaire de Limoges.

L'archiprêtre de Rancon est mentionné dès l'année 1160, et le titre de cet archiprêtre fut annexé à la cure de Bessines avant 1327. Depuis cette époque les curés de Bessines ont toujours été archiprêtres de Rancon, et cet office leur a toujours été conféré par l'évêque de Limoges. Voici le nom de ceux qui sont connus : Maître Gérard Bechelers, était archiprêtre de Rancon et chanoine de Limoges en 1178 et 1190 ; Gérard Roger, qualifié archiprêtre de Rancon et de Bessines, mourut à la cour pontificale à Avignon, peu avant le 8 février 1327 ; Raymond Aymeric fut pourvu de l'archiprêtre de Rancon et de la cure de Bessines le 8 février 1327 ; Jean Bonjour était archiprêtre de Rancon et curé de Bessines le 14 juin 1393 ; Simond Cramaud, qui fut archevêque de Reims et patriarche d'Alexandrie, l'était en 1419 ; Robert de Montbrun en 1427 ; Louis Cybot, 1668-1673 ; Jean Martin, 1686-1709 ; N. Bavallon, ou Barallon, 1711 ; Jacques de Bosredon-Baubière, 1719 ; Annet ou Aimet de Miomandre, 1742-1746 ; Étienne Brissaud, 1748, résigna en faveur de son frère en 1783 ; Léger Brissaud, 1783, fut déporté en Espagne où il est mort en 1793.

Après la Révolution les curés doyens de Bessines sont : Gaspard-Mathieu Lagorce, 1803-1805. - François-Anne Rioublanc, 1806-1836. - François Faucher-Lacotte, 1836-1870. - Michel Bichon, 1870-1881. - Maurice Bazin, 1881-1885. - Joseph Bertrand. 1885-1896. - Martial Colombeau, 1896-1900. - Jean-Baptiste Moreau, 1900.

## Histoire civile

Par lettres patentes du 5 mars 1648 deux foires furent établies à Bessines ; une le lundi de Quasimodo, l'autre le premier lundi du mois de juin ; puis un marché tous les mardis. Cette concession fut accordée à la demande de dame Marguerite Pot de Rhodes, veuve de Guillaume de Razès, seigneur de Monisme.

En sortant de Bessines, dans la direction de Châteauponsac, on trouve un vieux pont jeté sur la Gartempe, le pont des Bons-Hommes. Il est ainsi nommé parce qu'il aurait été construit par les moines de Grandmont qui étaient connus sous ce nom.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Bessines sont :

Aupuybertrot.

Avant.

La Bergerie. — Françoise Barbou, épouse de M. d'Alesme de Rigoulène était dame de La Bergerie en 1751.

Le Barost.

Bois-du-Mont. — Léonard Labesse de Bois-du-Mont, vivait en 1750, Martial Barbou de Monisme, garde du corps, était seigneur de Bois-du-Mont en 1786.

Brugeaud.

Chassagnat.

Châtenet-Marty.

La Croix du Breuil. — Manoir situé sur la route de Paris, qui appartenait à M. Sornin de Morterolles. Le roi Henri IV y vint chasser et coucher le 28 octobre 1605 (voir sa lettre à l'article Morterolles). Il y fut reçu par la noblesse et la bourgeoisie des environs, et harangué par le chevalier Sornin de la Plagne. Un tableau envoyé, dit-on, par lui quelque temps après sa visite, a conservé le souvenir de son passage dans ce lieu. C'est une peinture sur bois, ayant environ un mètre. Elle resta longtemps dans ce manoir à la tête du lit où coucha Henri IV.

J'ignore comment elle passa entre les mains d'un brocanteur auquel M. Charpentier de Blanzac l'acheta vers 1850. À sa mort, son gendre, M. Genty de La Borderie l'a transportée à la Glayolle. On voit, dans ce tableau, à droite, les armes des Sornin de La Plagne qui sont *d'argent à la bande de sable, accompagnée de trois étoiles de dix rais posées une à senestre et deux à dextre, au chef cousu d'or et de gueules*. Un crucifix occupe un tiers du tableau ; le roi agenouillé et les mains jointes lit ses prières dans un Missel posé sur la table où a eu lieu le repas. Le carreau dont il se sert est tellement élevé qu'il paraît presque debout. Sornin de La Plagne est derrière lui, il porte le manteau d'écarlate. De la bouche du roi part une bande sur laquelle on lit : *Filius redemptor mundi, Deus, miserere nobis*. Un peu au-dessous : *Datum amici Sornin de La Plagne*. Et dans un coin du tableau : *Enterré à La Souveraine, avril 1640*. Au bas est une autre inscription en langue basque, qui est peu lisible. Avant de partir de La Croix du Breuil, Henri IV écrivit à la reine le 24 octobre 1605. - « Mon cœur : Je m'en vais coucher à Saint-Germain, chez Beaupré, et seroy, s'il plaist à Dieu, demain à Argenton... le cœur commence à relever à tout le monde de sentir le visage tourné vers la douce France. Ce XXIII octobre. »

Chez-Dussy.

Fenieu (Le). — Berceau de la famille de Fenieu.

Forge (La).

Fraisse (Le).

Gerbe (Moulin de La), sur la Gartempe.

Grammont-Lavaud.

Jalinieux.

Landeix *alias*, Aulandeix.

Lavaud-Grasse. — Au nord-est de ce village on trouve la Belle-Pierre ou Pierre-Magne. C'est une coupe de forme circulaire taillée dans un bloc de granit du pays. Elle a un peu plus de cinq mètres de diamètre, à l'intérieur, et un mètre de profondeur. Ce magnifique bassin a été abandonné en ce lieu lorsqu'une fente, très visible aujourd'hui, s'y est produite avant qu'il ait été utilisé.

Lavaud-Pacaud.



Magnelles (Les Grandes).

Magnelles (Les Petites).

Magneux (Le Petit), Joseph-Gérald Barbou, des Magneux, mort en 1782 est le membre de cette famille d'imprimeurs qui s'est le plus distingué par ses belles éditions des classiques latins.

Maisonneuve.

Marconeix.

Mas (Le).

Mas-Barbu. — Cimetière gallo-romain fouillé par la Société archéologique en 1883. Se trouve sur le bord d'une voie romaine secondaire partant de *Prætorium* (Saint-Goussaud).

Mas-Reix.

Mazataud.

Mazand. — Une branche de la famille Léobary, originaire du lieu de Léobardy, commune de Nantiat, possédait ce lieu. Robert de Léobardy, sieur de Mazant, juge de Monisme, épousa en 1686 Valérie Martin du Moulin-Blanc.

Monisme. — La famille de Razès, dont les armes sont de *gueules à trois pals d'argent, au chef d'or*, a possédé Monisme dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et un de ses membres en a bâti le château au milieu du XV<sup>e</sup>. Edme-Léonard de Razès, seigneur de Monisme, colonel du régiment de Champagne, mourut à Utrecht de ses blessures. Sa veuve, Elisabeth Le Marchand, se remaria avec Louis de Béthune, mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Elle mourut en 1705, laissant la terre de Monisme à son second mari. Le marquis de Béthune la vendit en 1734 à Jean Barbou, imprimeur-libraire à Limoges ; elle passa par héritage aux Barbou imprimeurs-libraires à Paris. Les Barbou portent *d'azur au dextrochère d'argent tenant une plume et un épi d'or, surmonté d'un croissant de même*. Le château fut réparé en 1736, et une chapelle y fut bâtie en 1739. La terre et le château de Monisme furent vendus en 1789 à dame veuve Dorat et son fils, écuyer, seigneur de Fougeras. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle c'était la propriété de M. de Rocard, dont la mère était une demoiselle Dorat, et ensuite de M. de Garsignier, dont la mère était une demoiselle de Rocard. Achetée à ce dernier par MM. Sauvanet et consorts vers 1860, la terre de Monisme a été revendue en détail, et le château démoli.

Montinassaciot.

Moulin-Blanc, sur la Gartempe.

Pierrefiche.

Planches (Moulin des), sur le ruisseau de Sagnat.

Puymouchet.

Puyteignoux.

Roche (La).

Sagnat, avec un bel étang du même nom.

Valette (La), Martial Barbou de La Valette laissa ce nom en 1764, pour prendre celui des Courrières.

Vaucouse.

Vieux-Pont.

Ville-Nichel.

## BEYNAC

BEYNAC, chef-lieu de commune dans le canton d'Aixe, a 1 134 hectares de superficie et 542 habitants. Son attitude va jusqu'à 339 [mètres] au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

C'était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyse, dont le nom est écrit Benhac en 1265. Elle avait pour fête patronale la Nativité de la Sainte-Vierge. On y comptait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle 380 communicants, (environ 510 habitants). Le droit de nomination à la cure de Beynac appartenait au prieur de Chalard ; on constate qu'il a fait des nominations en 1471, 1475, 1499, 1558, 1567, 1574, 1594. Le procureur des définites des Frères Prêcheurs de la province de Toulouse y nomma un séculier en 1613, mais le prieur des Frères Prêcheurs de Limoges y avait nommé un religieux de son ordre en 1612, et il le fit encore avec le Conseil du couvent en 1684, 1087, 1694, 1739.

Il y avait un prieuré sous le patronage de Notre-Dame, et précédemment sous celui de saint Caprais.

Par décret du 7 octobre 1471, Pierre de Molis, prieur du Chalard, obtint l'union du prieuré-cure de Beynac à celui du Chalard, afin de pouvoir faire les réparations dont ce dernier avait absolument besoin. Pendant que durerait cette union il était tenu d'entretenir à Beynac un prêtre faisant le service divin de la paroisse. Lorsque ces réparations furent exécutées et que les religieux du Chalard purent vivre honnêtement dans leur monastère, le prieuré-cure de Beynac revint à son état ancien par décret du 12 mai 1475.

Par bulle du 14 mai 1606, après la donation faite par le cardinal Anne des Cars de Givry, le pape unit le prieuré-cure de Beynac au couvent des Frères-Prêcheurs de Limoges, pour leur aider à relever ce couvent, à condition qu'ils y mettraient un prêtre pour faire le service de la paroisse. C'est ce qu'ils firent en en prenant possession le 21 août 1608. Un peu plus tard ils résolurent de servir eux-mêmes la cure en y établissant un d'entre-eux. Le premier qui y fut nommé est Michel Bonardeau, originaire de Saint-Germain-les-Belles, qui avait été prieur du couvent de Limoges jusqu'en 1680. C'est de son temps que de magnifiques bâtiments furent construits pour ce prieuré. On voit aussi que par acte du 15 mai 1683, ces mêmes religieux prirent l'engagement de recevoir avec honneur dans leur église le prieur du Chalard chaque fois qu'il voudrait y venir, et de célébrer annuellement, le 3 novembre, un service solennel pour ses prédécesseurs.

L'église de Beynac était de construction romane ; la nef, accompagnée de deux chapelles, donnait à son plan la forme d'une croix. On y voyait une litre funéraire sur laquelle était peint un écusson parti, *au 1<sup>er</sup> d'or, au 2<sup>e</sup> de gueules à sept étoiles d'argent posées 3, 3 et 1.*

Sur la cloche de cette église paroissiale était l'inscription suivante : « ✠ *Sit vox tua, vox salutis in Domino!* - Parrain : Eugène Brisset Desisles. Marraine M<sup>lle</sup> Marie-Claire Froment ; maire de Beynac : Léopold Froment : maire de Bosmie : Gérald de Faye. - Jean Mériguet, curé, 1852. » Trois nouvelles cloches ont été bénites à Beynac en 1893.

La paroisse de Beynac possède des reliques de saint Théodore et de saint Boniface, martyrs, extraites du cimetière de Saint-Calixte à Rome ; l'acte attestant leur authenticité est de 1735. Elle en a aussi de saint Pie et de saint Domitien, martyrs. En 1877, elle a reçu du R. P. Rourd de Card, de l'ordre des Frères Prêcheurs, un reliquaire contenant des reliques de saint Dominique. Enfin, M. Mériguet, curé de Beynac en 1846, lui a procuré une relique de saint Jean-Baptiste, son patron C'est à tort que quelques-uns regardent ce saint comme patron de la paroisse ; il faut cependant

remarquer qu'un grand nombre de pèlerins viennent l'y invoquer, surtout le lundi de la Pentecôte et le jour de l'Assomption.

L'église de Beynac a été reconstruite de nos jours. Grâce à la générosité de M. Adolphe Labarre. L'adjudication en a été donnée au mois d'août 1891, pour la somme de 46 500 francs, et Mgr. Renouard, évêque de Limoges, l'a consacrée le 28 septembre 1893. Le monument, dont M. Vergez est l'architecte, est construit en style gothique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il comporte une large nef avec des transepts et des chapelles latérales. Sa longueur totale est de 35 mètres. Un clocher aux formes sveltes et élancées complète très heureusement l'ensemble de cette belle œuvre.

Au milieu du bourg de Beynac, et à peu de distance de l'église paroissiale, était une chapelle dédiée aussi à la Sainte-Vierge. Elle avait été construite en 1719 et existait encore, mais à l'état de ruine, en 1862. Depuis elle a été complètement détruite.

Voici le nom des prieurs-curés que je connais : frère Jacques de Villemonteys, 1468. - En 1631, lorsque la peste faisait de si grands ravages dans nos contrées, deux religieux dominicains, François Secousse et Jean Denols, en moururent à Beynac. - N... Chassignac, 1680. - Frère Michel Bonardeau, 1684. - Frère Jean Montallier, qui prit possession le 28 septembre 1687. - Frère Joseph-Léonard Boutaudon, natif de Limoges, 1740-1780. - Frère N... Chazette, 1780-1793. - Léonard Desbordes, résidait à Beynac en 1802. - Pierre Caze, dominicain, 1803-1831. - Jean-Baptiste Nanot, 1846. - Jean Mériguet, 1846-1863. - Pierre Raynaud, 1863-1377. - Jean- Baptiste-Gérôme Bernard, 1877-1900. - Prosper Gérald, 1900.

La paroisse de Beynac a donné le jour à Jean du Puy-de-Noix, général des dominicains qui vivait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XV<sup>e</sup>. Il joua un rôle important au concile de Constance réuni pour mettre fin au schisme d'Occident. Né à Beynac, comme le constatent les archives des Dominicains, il fit son noviciat dans leur couvent de Limoges. Sa famille, originaire du Puy-de-Noix, ou Puy-de-Nus, à peu de distance de Beynac (commune de Lavignac), existe toujours dans la contrée et à Limoges. En 1686, le lieu de Puy-de-Nus était devenu la propriété de Jean Mondot, lieutenant-général à Limoges.

Un couvent de religieuses du Sauveur a été fondé en 1884 à Beynac pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. La loi de 1901 contre les congrégations religieuses les ayant forcées d'abandonner cette œuvre, elles y ont été remplacées par les personnes les plus honorables du pays.

## Lieux-dits

Voici les villages de cette commune :

Belair.

Boucheron (Le).

Breuil (Le), sur la limite de la commune de Saint-Martin. On y a trouvé quelques restes de constructions Gallo-Romaines.

Champs (Les). — Vendus vers 1730 par « François Duverdier, écuyer, prêtre, docteur en droit civil et canonique, doyen de l'église d'Engoulême, seigneur des Courades et de Narmons, à Guillaume des Isles, docteur en médecine, habitant la ville d'Aixe. »

Champs (Le moulin des), sur la Vienne.

Chez Gorry.

Combes (Les).

Côte (La), Jean de Crezeunet était sieur de La Côte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Courgeat.

Croix (La).

Leymarie — Jean-Benoit Barbou, en 1688, prit le nom de Barbou de Leymarie. M. Dessales-Beauregard, y a bâti une belle habitation, qui est devenue la propriété de M. Muret de Pagnac, et ensuite de M. de La Judie. On a recueilli en ce lieu une hâche en quartz et des grattoirs en silex.

Maisonneuve.

Nouaillac.

Pic (Le Grand). — François Mandat était seigneur du Pic en 1617.

Pic (Le Petit).

Puy-Mallier.

Puytignon, qui était de la commune de Saint-Martin-le-Vieux, a été annexé à celle de Beynac en 1874. Il y avait en ce lieu une chapelle qui a été démolie vers 1865. Jean Londeis était seigneur du Puytignon en 1620 ; ses armes sont *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois mains au doigt majeur levé de même*. En 1837, Puytignon appartenait à la famille Guingand de Saint-Mathieu qui porte *d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois hermines*.

## BIENNAC

La commune de Biennac ou Biennat est définitivement rattachée à celle de Rochechouart par décret du 5 floréal an XIII (25 avril 1805) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

BIENNAC, qui aujourd'hui fait partie de la commune de Rochechouart est un chef-lieu de paroisse ayant 1 823 habitants. L'église de Biennac avait toujours été l'église matrice et celle de Rochechouart son annexe, mais par décret 19 juillet 1762, cette dernière fut érigée en cure distincte et séparée de Biennac.

Pendant la Révolution, à la formation du département, Rochechouart et Biennac furent deux communes distinctes. Le 26 brumaire an IX (17 novembre 1800) un arrêté préfectoral ordonna la réunion provisoire de ces deux communes, mais il se produisit alors de nombreuses protestations, et le 18 prairial suivant (7 juin 1801), cet arrêté fut rapporté et les deux communes restèrent distinctes avec deux conseils municipaux. C'est en 1806 que la commune de Biennac fut de nouveau supprimée et réunie à celle de Rochechouart. On voit encore, en 1826, les habitants de la première demander à être reconstitués en commune indépendante, et le conseil général du département appuyer leur demande, mais ils ne purent pas l'obtenir.

### Histoire ecclésiastique

Biennac était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui existait avant 1244 ; elle fut unie à la mense épiscopale par bulle d'environ l'an 1280. Elle avait pour patron saint Julien de Brioude ; sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 1780 communiants (environ 2 375 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires, comme on le constate en 1500, 1510, 1512, 1560, 1567, 1571, 1599, 1618, 1625, 1659, 1683. Voici ceux qui me sont connus.

G. Gren était curé de Biennac en 1244. - Jean Maisondieu prit possession le 19 août 1621. - Léonard Nauche, nommé en 1659, se démit en 1683. - N... Nauche, 12 septembre 1730. - Léonard de Marcillac, 1755, mort en novembre 1773. - Pierre Nadaud qui résigna au suivant en 1779. - Pierre-Paul Rempnoux, qui était vicaire, prit possession en 1780, résigna au suivant, pour cause d'infirmités, en 1784 ; il est mort pour la foi sur les pontons de Rochefort le 7 juillet 1794. - Léonard Brandy du Peyrat, 1784. - Jean-François Périgord, nommé en 1803, avait été déporté en Espagne pendant la Révolution, fut curé de Biennac jusqu'en 1821. - N... Mazet jusqu'en 1823. - Antoine-Théobald Mitraud, nommé en 1823. - Prosper Pariset était curé en 1834 et 1840. - N... Duléry, nommé en 1843, auteur d'une histoire de Rochechouart publiée en 1855. - N... Mandavy, en 1859. - Jean-Baptiste Junien en 1870.

L'église de Biennac a été consacrée le 4 juillet 1262. Elle se compose d'une nef romane, accompagnée de deux chapelles formant transept, au centre duquel s'élève une belle coupole octogonale. La chapelle du côté gauche, dédiée à la Sainte-Vierge, a reçu une voûte gothique à nervures. Celle du côté droit, dédiée à saint Julien, le patron de la paroisse, n'a plus qu'une voûte en bois. Le chevet de l'église qui est carré a aussi reçu une voûte gothique à nervures, il est éclairé, comme beaucoup de nos églises romanes, par trois fenêtres longues et étroites.

Le clocher s'élève au-dessus de la coupole centrale, il est octogonal, terminé par une flèche pointue, couverte en ardoise. Sur quatre de ses pans sont d'élégantes fenêtres géminées à plein cintre. Il contient deux cloches : une de 1664 a eu pour parrain « haut et puissant seigneur Lois de Pompadour, et pour marraine damoiselle Marie de Pompadour, Pierre Javerlhiat étant syndic, et M. Léonard Nauche, curé » ; elle porte l'invocation *Sancte Juliane. Ora pro nobis*. La seconde a été bénite le 29 juillet 1883 ; elle pèse 380 kilos et a coûté 1310 francs. Le parrain a été Paul-Marie Guy de Reilhac de Châteaurocher, et la marraine Marie-Thérèse de Reilhac de Châteaurocher, M. Junien étant curé.

On remarque dans le mur du chœur, à gauche de l'autel, une inscription en lettres gothiques, gravée en 1406, rapportant la fondation faite par le cardinal Simon de Cramaud, de quatre vicairies ou capellenies dans l'église de Biennac, réglant aussi les obligations et les revenus des quatre chapelains. Dans l'ornementation qui encadre ce texte latin, on voit les armes du cardinal qui sont d'azur, à la *bande d'or, avec six merlettes de même rangées en orle*. Parmi les descendants de sa famille qui nommèrent les titulaires de ces vicaires, on trouve : Simone de Tizon, dame de Cramaud et Puyjoyeux, en 1471. Artus de Velort, damoiseau, sieur de la Chapelle-Belloyn et de Cramaud, 1479, 1483. Noble Jean de Montbrun, sieur de Cramaud, 1500. Gaufridus de Montbrun, archidiacre d'Angoulême, baron de Cramaud, 1530. François de Caussade, chevalier de l'ordre du roi, 1573. Paul et Louis de Caussade, chevalier du même ordre, 1575. Ces vicairies furent unies en 1630 au prieuré du Châtenet que possédaient les frères Prêcheurs.

Dans le cimetière existait une lanterne des morts ou fanal funéraire de forme hexagonale datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce petit monument, en partie ruiné pendant la Révolution, a complètement disparu vers 1850.

Une chapelle dédiée à saint Antoine se trouvait aussi dans ce cimetière. Jean de Rosiers, seigneur de Graine, époux de Jeanne de La Chassaigne, y fonda une vicairie en 1400. Simon de Maisonnais, conseiller au parlement de Bordeaux, seigneur de Graine et de La Motte-d'Oradour-de-Vayres, y en fonda une autre par acte du 29 juillet 1508. Il y nommait lui-même un titulaire en 1511 ; ce que faisait aussi Robert d'Anières, chevalier, seigneur de Saint-Palais et du Moulin-Paute, en 1680. Jusqu'en 1750, cette chapelle servit de lieu de sépulture aux seigneurs de Graine, mais à cette date, elle était dans un tel état de ruine qu'il fallut la démolir, et les tombeaux, ainsi que le service religieux qui y était fondé, furent transportés dans la chapelle de la Sainte-Vierge dans l'église paroissiale.

Près de cette chapelle existait une pierre tombale sur laquelle est représenté assez grossièrement un prêtre vêtu des ornements sacerdotaux ; quelques-uns ont cru, bien à tort, qu'elle avait recouvert la tombe du cardinal de Cramaud. C'est dans l'église de Poitiers que ce cardinal, né dans la paroisse de Biennac, a été inhumé.

## Lieux-dits

Pour les villages de la paroisse de Biennac, voir l'article *Rochechouart*

## LES BILLANGES

LES BILLANGES. — Le territoire de la commune des Billanges faisait partie anciennement de l'élection de Bourgameuf ; il a été joint au département de la Haute-Vienne et au canton d'Ambazac ; il s'étend sur la rive droite du Taurion qui lui sert de limite et le sépare du département de la Creuse. Sa superficie est de 2 260 hectares, et sa population de 1 095 habitants. Son altitude est de 432 mètres au-dessus du niveau de la mer.

## Histoire ecclésiastique

Le nom de cette cure de l'ancien archiprêtré de Bénévent est écrit Aubillanges en 1273, Obilange en 1276 et Oubillanges en 1388. Sa fête patronale est celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. On connaît une bulle du pape Nicolas IV, du 20 juin 1289, par laquelle il accorde des indulgences pour l'église *Sanctæ Mariæ de Aubilangis, Lemovicensis diæcesis*.

M. Antoine Thomas, de Saint-Yrieix-la-Montagne (Creuse), philologue distingué et membre de l'Institut, dans ses *Nouvelles étymologies*, voit dans les Billanges un *cognomen* gallo-romain *Albillus*, devenant *Albillanicos*.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 600 communiants (environ 800 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, comme on le constate en 1474, 1587, 1592, 1593, 1604, 1656, 1692, 1730, 1736 et 1749.

Voici le nom de ceux qui nous sont connus :

Fiacre Coudier était curé des Billanges en 1665. - J. Choury en 1694. - Jean Fraisseix, prieur d'Arrènes et curé des Billanges en 1732. - N... Dufaure, 1740. - Jean Châtenet, nommé en 1749, résigna au suivant. - Léonard Raby, nommé en 1776. - Bernard Cruveilhaer, religieux feuillant, desservit la paroisse pendant trois mois, jusqu'au 6 mars 1793. - N... Mazoureix était curé en 1822 et 1823. - N... Charles, en 1824 et 1829. - N... Dumas, en 1829 et 1832. - N... Lafaye, en 1832 et 1833. - N... Dumas, de nouveau en 1833 et 1834. - N... Bordes, en 1834 et 1841. - Jean-Baptiste Lassaigne, en 1841 et 1847. - Bernard Gérard fut nommé en 1847. - Jean-Baptiste Amathieu, en 1856. - Joseph Paufique, en 1863. - Michel Richard, en 1865. - Arthur Dumont, en 1872. - Jérémie Roche, en 1879. - Antoine Moreau, en 1884. - Arthur Dumont, de nouveau en 1886. - Barthélémy Delort, en 1895.

L'église des Billanges, formée d'une seule nef, est une construction romane qui a subi quelques transformations. Les dates 1622 et 1746 qu'on trouve sur deux pierres, en haut de l'ouverture du chœur sont celles de quelques réparations.

Comme plusieurs églises du département, Blond, Compreignac. etc., elle a été fortifiée. Les deux contreforts qui sont aux angles du chevet, sont surmontés d'échauguettes pourvues de

créneaux et de meurtrières. Au-dessus de sa porte d'entrée, placée au midi, on remarque encore d'autres meurtrières.

Près de cette porte, se dresse une belle croix en pierre, élevée sur une colonne octogonale monolithe qui a trois mètres vingt centimètres de haut, et au bas de laquelle on lit la date 1751.

A côté, on voit un vieux chêne dont les branches s'élèvent plus haut que l'église. On en trouve de semblables à la porte de nos églises de campagne. Ces arbres doivent leur origine à une ordonnance de Sully qui, en 1605, prescrivit, on ignore pourquoi, la plantation d'un orme devant toutes les églises de paroisse. L'ombre de ces ormes est devenue, dans la suite, un rendez-vous général pour toutes sortes d'affaires ; on y payait, à la saint Jean et à la saint Martin, les rentes et les redevances aux propriétaires ou à leurs intendants. De là l'expression introduite sans doute par les mauvais payeurs qui ne comptaient pas se trouver au rendez-vous : « Attendez-moi sous l'orme. »

Comme cet arbre est arrivé à sa période de dépérissement, on a planté, en 1900, des tilleuls qui le remplaceront plus tard.

L'église des Billanges possède deux précieux reliquaires qui lui ont été attribués le 9 août 1790, lors de la distribution des reliques de Grandmont. Le premier est une œuvre d'orfèvrerie des plus remarquables. Il représente saint Étienne de Muret, debout, vêtu d'une aube et d'une riche dalmatique, la tête nue et le crâne rasé, porte seulement la couronne monacale. Les deux bras soutiennent un reliquaire en forme de livre, placé sur un coussin, où l'on voit la reproduction du fameux reliquaire de la Sainte-Croix, envoyé à Grandmont par Amaury, roi de Jérusalem.

Le second renferme une relique de saint Félicien, évêque et martyr. Il est en forme de bras, en bois recouvert d'une lame d'argent, enrichi de pierreries, avec ornements en filigrane. On lit au bas, en caractères gothiques : *S<sup>ti</sup> Feliciani Epi. et mart.*

La petite cloche de l'église des Billanges, qui vient de la chapelle de Trézen, porte cette inscription : « ✠ *Sancte Stephane ora pro nobis. - Oret voce pia pro nobis virgo Maria. - Dompnus Georgius Barny, abbas Grandimontis. 1651* ». Au bas sont les armes de cet abbé où l'on distingue un lion. Le diamètre de cette cloche est de 0 m 40, ce qui suppose un poids de 38 kilos.

Autour de la grosse cloche, on lit : « ✠ François de Bony, marquis de Lavergne, seigneur des Billanges, parein, Louise de Farges, marquise de Lavergne, son épouse, mareine. J'ai été bénite par M<sup>re</sup> Jean Fraisseix, curé de la paroisse, prieur d'Arennes. Antoine Delouis, syndic fabricant. Fete par Jean Lebrun en 1732. » Le diamètre de cette cloche est de 0 m 80, ce qui suppose un poids de 300 kilos.

Le presbytère des Billanges fut vendu comme bien national pendant la Révolution le 2<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an IV (18 septembre 1796). (Archives de la Haute-Vienne, série Q, liasse 150, n° 298.)

## Histoire civile

Au sud-ouest du bourg, environ à 800 mètres, on trouve sur un rocher qui surplombe le Taurion, les restes d'un château auquel la tradition conserve le nom de Chatelard ; on y distingue les fondations des murailles en pierres taillées.

Sur la limite de la forêt des Egaux et de la commune de Jabreilles, au point où passait la voie romaine de Limoges à Bourges par *Prætorium* (Puy-de-Jouer, commune de Saint-Goussaud), il existe un camp romain appelé camp de César, l'agger est encore très nettement accusé.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Age (L'), sur le territoire duquel se trouve Majourde, autrefois propriété dépendant des moines de Grandmont, résidant à Trézen.

Besse (La).

Betouille (Moulin La), qui doit son nom au cours d'eau qui le traverse.

Bas-Breuil (Le).

Chantegros, où l'on a découvert en 1901, au lieu dit les Blanchaux, une sépulture gallo-romaine, formée d'une urne taillée dans un bloc de granit haut de 0 m 80, renfermant un vase en verre qui contenait des cendres et des os calcinés.

Chez-Lafont.

Egoux (Les). — C'était un fief noble qui avait une juridiction seigneuriale assez étendue. En 1540, Guy du Vignaud, archer de la garde du roi, en était seigneur, comme nous l'apprend l'inscription de la cloche. Ses armes sont *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et d'un croissant d'argent en pointe*. La branche de la famille du Vignaud dont il était le chef s'éteignit un siècle après lui, et sa dernière représentante, Marie-Aimée du Vignaud épousa, le 1<sup>er</sup> octobre 1645, Anne-Florent de Bony, marquis de Lavergne, auquel elle porta les Egoux. Cette famille qui les possède encore aujourd'hui a pour *armes* de gueules à trois bésants d'argent posés 2 et 1, avec la devise : *Byzantiis nummis pauperibus adest*.

Les Egoux auraient été un château-fort assez considérable que les Anglais prirent et saccagèrent pendant la guerre de Cent ans. Il avait onze tours, presque toutes ruinées en 1830, une seule étant en bon état de conservation. Longtemps inhabité, il fut en partie restauré en 1850. On y voit encore sur le linteau de la porte de la vieille chapelle les armes des du Vignaud, avec cette devise : « *Dieu et la Vierge - Ayme et connay toy.* »

La cloche, qui y est conservée, porte cette inscription : « ✠ *Ave Maria* ✠ Guy du Vignaud, seigneur des Egoux, archier de la garde du Roy, m'a faicte fayre XX. f MDXXXX. »

Entrecolles. — Ce lieu est ainsi nommé soit à cause de sa position entre deux collines, *inter colles*, soit à cause d'un cours d'eau du voisinage appelé ruisseau des Colles. Une chapelle rurale et qui paraît remonter au XIII<sup>e</sup> siècle, dédiée à saint Antoine, abbé, existe dans ce village ; elle a intérieurement 7 m 20 de long sur 4 m 20 de large. On y dit la messe le 17 janvier, jour de la fête de saint Antoine. Sa cloche, qui a 0 m 40 de diamètre et pèse environ 38 kilos, porte cette inscription : « ✠, *Parein M<sup>e</sup> Raby, curé des Billanges, Mareine M<sup>lle</sup> Marie V<sup>e</sup> De Chastenot, 1783, St Antoine et la Vierge. Contaud. f.* »

Le village d'Entrecolles aurait dépendu autrefois au point de vue des redevances de la châellenie du Dognon.

Lignac, où se trouve une grande forêt (*lignum*) qui appartenait, paraît-il, aux évêques de Limoges.

Maissonnieux (Le). — École de hameau.

Nouaille (La).

Panèche (Moulin de).

Perrassades (Les).

Planche (Moulin de La).



Ponchale (Moulin de), sur un ruisseau du même nom et la limite de Châtelus-le-Marcheix (Creuse).

Pont-des-Lilas, sur le Taurion et la limite de la Creuse.

Puy-Rebourg (Le).

Rat (Moulin de Le).

Trézen. — Était une chapelle de Grandmont fondée par Aimeric, vicomte de Rochechouart et Luce de Pérusse, son épouse en 1205 ; elle était sous le patronage de la Sainte-Vierge et de saint Marc. On croit cependant qu'elle existait dès le XII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle fut même un des ermitages qui abritèrent les premiers disciples de saint Étienne de Muret. La chapelle forme une seule nef. Mesurée à l'extérieur, elle est longue de 21 m 70 et large de 8 m 70. Sa porte ouvrant au midi est en plein cintre comme toutes les autres ouvertures. Le sanctuaire est éclairé par trois fenêtres dont celle dit milieu a 5 m 10 de hauteur et les deux autres 3 m 10 sur 1 m 40 de largeur. Ce petit édifice, transformé en grange depuis la Révolution, a existé jusqu'en 1005.

L'ordre de Grandmont, en 1295, avait quatre religieux à Trézen.

Cette chapelle fut un monastère de Grandmont par la bulle de 1318. L'abbé et le chapitre de Grandmont l'assensèrent ou en donnèrent l'administration en 1559 ; l'abbé le fit seul en 1601.

Le plan de cette chapelle est une reproduction exacte de celui de la chapelle primitive de Sauvagnac, construite par les ermites de Grandmont ou d'Aureil sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Vivareix, appelé autrefois Villareix.

## BLANZAC

BLANZAC, chef-lieu de commune dans le canton de Bellac, a 2 349 hectares de superficie et 804 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 274 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Blanzac était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, dont la fête patronale était celle de l'Ordination de Saint-Martin-de-Tours, le 4 juillet. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 800 communicants (environ 1 067 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires ainsi qu'on le voit en 1477, 1561, 1619, 1622, 1649, 1673, 1674, 1681, 1691, 1703, 1706, 1736.

François Descelles était curé de Blanzac en 1681. - N... Ducouret aussi en 1681. - N... Gerald, en 1691. - J. Vergnaud, en 1706. - N... Reix, curé de Blanzac en 1736, mourut en 1768.- Jean-Pierre Romand, nommé en 1768, a souffert pour la foi en prison pendant la Révolution - Antoine Chesne Desmaisons, nommé en 1803, mourut le 25 janvier 1805. - N... Javerdat, mourut en octobre 1824. - N... Benassis, était curé en 1828 et 1832. - Jean-Baptiste Caboche, en 1836 et 1857. - Sylvain-Hippolyte Delarebeyrette fut nommé en 1842. - Pierre Urbain, en 1871. - Alexandre Bregère, en 1877.

L'église, de construction romane, est formée d'une nef, longue de 18 m 75, sans aucun ornement. Le clocher, qui est au-dessus de la porte d'entrée, a été élevé en 1860 ; il possédait alors une cloche sur laquelle se lisait cette inscription en lettre gothique : « ✠ Frère Jehan de

Monterud, abbé, M V C LXXV. » L'écusson des armes de cet abbé d'Ahun est répété entre chacun des mots de cette inscription. Il porte *losangé d'argent et de gueules*, posé sur une crosse d'abbé.

Cette cloche a été refondue et augmentée en 1868 et pèse aujourd'hui 396 kilos. Elle porte cette inscription : « ✠ Je suis de Blanzac, j'appartiens à tous, je m'appelle Marie-Rose, j'ai été baptisée en l'an 1868, sous le glorieux pontificat de Pie IX. - Hippolyte Delarebeyrette, curé. Pierre Roux, maire. Mon parrain a été Marie-Hubert de La Borderie, ma marraine, Jeanne-Rose Vetelay. - *Sancta Maria, ora pro nobis, Sancte Martine, ora pro nobis.* - D. Dutot Jérôme et C<sup>ie</sup>, fondeurs à Paris. »

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Boines (Les).

Bordes (Les).

Chabelard, dont François de Coustin, écuyer, était seigneur en 1656.

Charbonnières.

Chareau (Le).

Chez-Couchet.

Chez-Dioteuil.

Cluzeau (Le). — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Forges (Les). — Dont était seigneur, en 1753, François Fauconnier, conseiller du roi, sous-lieutenant particulier assesseur civil et criminel de la sénéchaussée et siège royal à Bellac.

Lavaud. — François Père, écuyer, était seigneur de Lavaud en 1549. Gabrielle de Père épousa en 1618 Horace de Moras, écuyer, qui devint seigneur de Lavaud. Cette dernière famille porte pour armes *de gueules à deux épées d'argent en sautoir la pointe en haut, accompagnées de quatre molettes de même.*

Liboueix. — Jean Père, bachelier ès-lois de la ville de Bellac, 1446, rendit hommage à Pierre de Bourbon, comte de la Marche, le 4 janvier 1478, Étienne Père, écuyer, sieur de Lavau et du Liboueix, fut inhumé dans l'église de Blanzac le 8 juin 1645. La famille Père porte *d'azur à trois passiers ou passes de mail d'argent 2 et 1.*

Logis (Le). — Dans une terre appelée la Glandouille, on a découvert, en 1903, plusieurs sépultures de l'époque gallo-romaine. Des urnes de 0 m 18 de diamètre et de profondeur, creusées dans des blocs de granit de 0 m 50 de côté, renfermaient des cendres et quelques fragments d'os portant des traces d'incinération.

Martinets (Les), ou château de Blanzac. — Jean-Baptiste de Charpentier, écuyer, sieur de Touverat, conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur, épousa le 20 novembre 1781, Marie-Elisabeth Brachet de Saint-Laurent, au lieu noble des Martinets.

Masfrand.

Maubert.

Monteil (Le). — Gaston Auboux du Stevenic, écuyer, sieur de La Maison Rouge et du Monteil en 1693, porte pour armes *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de sable*

*affrontés et en pointe d'un arbre de sinople sur une terrasse de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Puy-Martin. — Ce lieu a été habité à l'époque gallo-romaine et a dû avoir quelque importance. On y trouve encore des débris de constructions remontant à cette époque. Le plus remarquable est une pierre découverte vers 1609, sur laquelle est gravée une inscription romaine. Mrs Bonnin Grammont, seigneurs de Puy-Martin, sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'ont fait transporter à Rancon et placer dans le mur de leur habitation. On y lit :

NVMINIBVS. AVG [VSTORVM]

FANVM. PLVTONIS.

ANDECAMVLEN

SES . DE SVO . POSVER[VNT]

Rapprochée d'autres inscriptions où figure le nom de Camulus, le dieu de la guerre, le Mars des Gaulois, on voit que *Camulenses* désigne les guerriers. *Ande*, en latin *Ante*, est une épithète dont le sens est « qui va en avant, vainqueur. » Il faut traduire : *Aux divinités des Augustes. Temple de Pluton. Les guerriers vainqueurs ont construit ce monument à leurs frais.*

On a voulu voir dans *Anducamulenses* le nom d'une peuplade gauloise qui aurait habité ce pays. Mais le nom comme l'existence de cette peuplade sont absolument imaginaires.

Au moyen âge un château remplaça les constructions romaines. Il est aujourd'hui remplacé lui-même par des bâtiments modernes. Ses tours rondes sont complètement en ruine. Une d'elles dont il reste l'étage inférieur, renferme un appartement carré de 4 m 70 de côté, et sa muraille a 3 mètres d'épaisseur. Les habitants du lieu signalent tout au près l'emplacement d'une chapelle et celui d'un cimetière.

Jean, *alias* Guillaume des Mons, seigneur de la Chèze et de Puy-Martin, fonda une vicairie dans l'église de Bellac. Sa fille Jacqueline des Mons, en 1444 était épouse de François de Combarel, seigneur de Noaille. On trouve ensuite Jean Chambon, bourgeois sieur de Puy-Martin en 1505. Gabrielle de Gayette, dame de Puy-Martin en 1565.

Innocent de Monteruc de Montmaud, seigneur de Puy-Martin vivait en 1556. Il était exempt au rôle de la noblesse du Limousin en 1568, parce qu'il était au service du roi. Jean de Montmaud de Monteruc est abbé (d'Ahun de 1571 à 1577, son nom et ses armes étaient sur la cloche de Blanzac ; elles sont *losangé d'argent et d'azur*. Gabrielle de Monteruc, dame de Puy-Martin, épousa vers 1580 François de Coustin, écuyer, sieur du Chassaing, dont les armes sont *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*.

Louis de Coustin, écuyer, fils de Jean de Coustin, seigneur de Puy-Martin, épousa en 1760 Marie-Charlotte Bonnin, fille de Jean-Baptiste-Valérie Bonnin de Grandmont, écuyer, qui dans son testament de 1773 est dit sieur de Puy-Martin. Ses armes sont *de sable à la croix ancrée d'argent*.

Puy-Plat ou Puypellat. — Un ancien pont, qui peut remonter au XIII<sup>e</sup> siècle, se trouve sur la Gartempe, au-dessous de ce village. Il est formé de cinq arcades, dont une affecte la forme d'un angle droit ; il est pourvu en amont, d'avant-becs aussi en angle. Une pierre porte la date 1610, qui est celle d'une réparation

Roche.

Rouffignac.

Sentinelle (La).

## BLOND

BLOND, est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Bellac, qui a 6 468 hectares de superficie et 2 171 habitants. Le sommet des montagnes de Blond, qui est près du village de Charlet, est à 505 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Blond était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, sous le patronage de saint Martin de Tours. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 2 900 communiants (environ 3 868 habitants).

Gérald Roger, évêque de Limoges, unit cette cure qui dépendait de sa seule collation à l'hôpital de Mortemart le 28 mai 1323. Le pape Innocent VIII, par bulle du 19 mars 1488 (vieux style), unit à la cathédrale de Limoges ce qui restait de cette cure, c'est-à-dire le tiers des dîmes,

La nomination des curés de Blond était faite par l'aquaire de la cathédrale en 1514, 1515, 1526, 1565, 1661, 1690. On voit aussi des nominations faites par l'évêque de Limoges en 1653, 1664, 1665, 1666, mais il fut débouté par un arrêté du parlement de Paris du 31 juillet 1671, et le chapitre maintenu dans le droit de nomination. On trouve aussi une nomination faite par le prieur des Sales en 1691, mais il fut aussi débouté par un autre arrêté.

Voici les curés dont le nom est connu : Aimeri Robert, *alias* Marchat, 1432, 1435. - Pierre Normand, 1445. - Pierre de Gondete était curé le 29 novembre 1557, résigna au suivant. - Pierre Biais prenait possession le 8 mai 1538. - Martial Micheau, 1565 à 1613, qui a écrit une chronique paroissiale dans le registre des actes. - L. Micheau en 1636. - Jean Barbarin, écuyer, seigneur du Monteil, curé de Blond, 20 novembre 1677. - Pierre Delhort était curé de Blond et chanoine de la cathédrale en 1754. - N... La Geneste mourut en février 1777. - Pierre Danglard, nommé en 1777, a souffert pour la foi et est mort en prison, à Limoges, le 4 mai 1794. - François Lacroix fut nommé en 1804. - N... Guyot, du Dognon, y était en 1824 jusqu'en 1832. - Antoine Chaussade, nommé en 1832. - Jean-Baptiste Caboche en 1851. - Pierre Fayard en 1869. - Jean Basset en 1880.

L'église de Blond est une construction romane ; à une seule nef, terminée par une abside circulaire, éclairée par trois fenêtres. Plusieurs chapelles y ont été ajoutées postérieurement à sa construction ; dans une, du côté gauche, on voit un écusson *parti*, au 1<sup>er</sup> d'*azur à trois fleurs de lis d'argent*, qui est de Nollet, au 2<sup>e</sup> de... à un cœur... au chef chargé de trois étoiles. Dans le pavé de la nef, en face de cette chapelle, une pierre tombale garde les armes de la famille de Blond, qui sont *d'argent au sautoir de gueules accompagné de quatre croisettes pommetées de sable*.

La chronique écrite par Martial Micheau, curé de Blond, rapporte comment, en octobre 1567, cette église fut pillée et dévastée par les soldats calvinistes. C'était l'armée, composée de 2 000 hommes, commandée par Saint-Cyr, qui avait incendié le bourg de Lesterps et allait mettre le siège devant la ville du Dorat le 31 octobre.

Deux ans après, le 1<sup>er</sup> juin 1569, une nouvelle troupe calviniste, forte de 400 cavaliers, venus de Confolent, occupèrent Blond, finirent de ruiner l'église et mirent le feu au clocher.

À la suite de ces malheurs, les habitants de Blond relevèrent leur église en la garnissant de créneaux et de machicoulis, comme un château-fort, pour la défendre et leur servir de forteresse en cas de nouvelles attaques. Et ce ne fut pas inutilement, car grâce à cette précaution, peu après, ils purent repousser victorieusement l'attaque de quelques troupes qui parcouraient encore le pays. Des réparations faites de nos jours ont fait disparaître ce qui restait de ces anciennes fortifications.

En 1636, on fondit, à Blond, une cloche qui existe encore et qui porte cette inscription : « ✠ *IHS. MA. Sancta Trinitas unus Deus miserere nobis et a fulgure defende nos. - Factum in oppido Blonii, 1636. Patrini P. de Nollet, dominus hujus loci et Margarita d'Asnières domina de Drouilles. ✠ Astante domino L. Micheau, rectore ecclesie parochialis de Blonio. Charpentier me fecit. »*

Il y avait dans le cimetière de Blond une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge.

Dans le grand cimetière, existait une autre chapelle, où Jean de Nollet avait fondé une vicairie le 28 avril 1494.

Il y avait aussi dans cette paroisse une chapelle rurale dédiée à saint Simon et saint Jude.

## Histoire civile

Le nom de cette commune s'est écrit de différentes manières. Au VII<sup>e</sup> siècle, on trouve sur les monnaies *Blatomago* et *Blatomo*. En 1177, *Blabonium*, où l'h a remplacé le t. En 1233, *Blaomium* où persiste encore l'm de la troisième syllabe. Au XV<sup>e</sup> siècle, *Blonium*, *Blon* et *Blaon*. Aujourd'hui, on écrit le nom de la commune *Blond* et la famille originaire de ce lieu conserve *Blom*.

Cette famille, dont les armes sont indiquées ci-dessus, est connue depuis Hélie de Blom, qui fut témoin, vers 1084, dans une donation faite par Foucaud de Chabannais à l'abbaye de Saint-Maixent. Elle a formé quatre branches, dont deux existent encore aujourd'hui.

Il y a eu à Blond un atelier monétaire qui semble avoir eu de l'importance à l'époque mérovingienne. Voici la description de quatre monnaies qui y ont été frappées.

BLATOMAGO. - Tête à droite ornée d'un bandeau ; buste habillé. - Au revers : ✠ SVELONE MONETA. Croix latine dans une couronne de feuillage. C'est un tiers de sou d'or pur, du poids de 1 gramme 15, du dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

BLATOMAGO. - Tête à droite, ornée d'un bandeau et semblable à celle ci-dessus, le buste est nu. - Au revers : SVELONE MONETA. Croix latine dans une couronne semblable à la précédente. C'est un tiers de sou d'or, du poids de 1 gramme 25, du dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

BLATOMAGO FIT. - Tête à droite, ornée d'un bandeau perlé se prolongeant sur la nuque ; buste nu ; derrière l'épaule une baguette ornée de deux rangées de quatre perles chacune. - Au revers : ... MONETARIO. Croix cantonnée des lettres L. E. M. O. et séparée de la légende par une couronne de perles. Tiers de sou d'or du dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

BLATOMO SCI MART. - Tête à droite, ceinte d'un bandeau ; le col et le buste ornés de perles ; une palme dans le champ devant le buste. Au revers : AGOLENO M-O. Croix latine potencée, ancrée, avec un I ou une barre au-dessus de l'angle formé par les deux branches, la branche de droite formant un R ; sous le bras, les deux lettres L et N (*Lemovicas*) ; le tout séparé de la légende par une couronne de feuillage. Tiers de sou d'or pur, du poids de 1 gramme 30.

Au sommet de la montagne appelée Puy-de-Chaud, qui domine le bourg de Blond au midi, se trouve une pierre branlante de forme ovoïde qui a 2 m 70 de hauteur et 8 m 50 de circonférence. Elle oscille dans la direction du sud au nord. Près d'elle, existent d'autres blocs granitiques qui, selon la tradition du pays, étaient aussi mobiles anciennement.

En 1785, Pierre Danglard, curé de Blond, répondit au questionnaire qui lui était adressé par l'intendant du Poitou, pour la statistique des paroisses de la vicomté de Rochechouart. Ce document nous apprend que la paroisse de Blond était alors composée de deux enclaves à peu près égales, l'une de la généralité de Poitiers, élection de Confolens, l'autre de la généralité de Limoges, élection de Limoges. Il y avait environ 500 feux et 3 000 habitants. Les bras nécessaires à l'agriculture y étaient rares, et bon nombre d'habitants émigraient et laissaient en friche des

terres cultivées précédemment. Aussi la production du pays suffisait à peine à ses habitants. Il n'y avait aucun établissement industriel, aucune foire ni marché. Il n'y avait pas de messagers, et les chemins étaient impraticables aux voitures. Le duc de Mortemart était seigneur de la paroisse pour la partie du Poitou et le roi pour la partie du Limousin. La partie du Limousin relevait du siège royal de Bellac, et celle du Poitou de celui de Montmorillon.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Age (L').

Aumonerin (L'), *alias* l'Aumône.

Bachellerie.

Beaufort (Moulin de).

Bedoneireix.

Belleix (Grand).

Belleix (Petit)

Bellevue.

Bereix. — Noble Joseph de Quesrou, seigneur de Beireix, mourut le 20 août 1616. C'est à cette époque que Christophe de La Couture-Renon devint seigneur de Beireix, propriété que possèdent encore ses descendants.

Berines (Les).

Berisseix.

Betouille (La).

Bonneisseix.

Bordes (Les).

Bos-Mort.

Breuil (Le).

Buisson (Le).

Charlet (Le).

Château-Botard.

Châtenet (Le).

Cirier (Le).

Cluseau (Le).

Courcelles.

Couture-Huttières (La).

Couture-Renon (La), jadis de la paroisse de Vacqueur. — La famille de La Couture Renon est connue dès 1105 par un traité passé entre Audebert, comte de la Marche, et le chapitre du Dorat. La dernière représentante de la branche aînée épousa, le 4 janvier 1744, Jean-Pierre d'Orfeuil. La branche de Beireix s'est continuée jusqu'à ce jour. Armes : *Losangé d'or et de*

*gueules*, on trouve aussi *fretté d'or et de gueules*. La seigneurie de la Couture-Renon a été vendue, en 1762, pour 80 000 livres.

Daires (Les).

Doumeix.

Drouilles. — Guillaume de Lavaud était seigneur de Drouilles en 1520. Madeleine de Lavaud, demoiselle de Drouilles, épousa, le 22 septembre 1591, Jean de Jouvion de l'Eychoisier, dont les armes sont *d'azur à trois coqs d'argent, pattés, becqués et crestés d'or, 2 et 1*. Pierre-Adrien-Étienne Cherade de Montbron, écuyer, devint seigneur de Drouilles, en 1760, par son mariage avec Jeanne de Jouvion de Drouilles Ses armes sont *d'azur à trois losanges d'or 2 et 1*.

Echerat (Grand-).

Echerat (Petit-).

Eparon.

Fayre (La). — Il y avait en ce lieu une chapelle rurale dédiée à saint Laurent. Elle était en ruine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Grateyrolle.

Gravelat.

Grisonneauds (Les).

Intra.

Joue.

Ladégaillerie.

Lagerie.

Lavergne.

Lavérine.

Libarderie.

Méry.

Maillofray.

Mas-du-Bos.

Monts (Les).

Nollet. — Appartenait, en 1569, à la famille de ce nom. Robert de Nollet, écuyer, sieur du Rousseix, servait comme homme d'armes, vers 1587, dans la compagnie de Gabriel de la Rie, seigneur de fa Coste-Mézière, et, en 1594, commandait à Bellac une compagnie de cent hommes de guerre. Les armes de la famille de Nollet sont *d'azur à trois fleurs de lis d'argent 2 et 1*.

Oseu (Moulin d').

Paloterie (La).

Pérou (Le).

Pie (Le).

Porcherie (La).

Pradelle (La).

Piofray.

Pravaud.

Puernaud.

Puy-de-Mery.

Puygrenier.

Ramades (Les).

Richemont. — Jean de Roffignac était seigneur de Richemont en 1396. Ses armes sont *d'or au lion de gueules*. On trouve aussi *d'azur au lion d'or*. François de La Couture-Renon est seigneur de Richemont en 1560, et ses descendants ont gardé cette propriété jusqu'à l'extinction de sa branche au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ronze (La).

Rousseix. — Robert de Nollet était sieur du Rousseix vers 1587.

Rulière.

Savary (Le).

Sousleiland.

Theil (Le).

Tourette (Bois de la). — Il existe dans la partie sud de ce bois des ruines qui semblent indiquer des constructions du moyen âge, mais ces dernières ont remplacé une habitation gallo-romaine, comme le prouvent les briques et autres débris qu'on y trouve en abondance mêlés à la terre.

Toveirat.

Veriauds (Les).

Villerajouze.

## BOISSEUIL

BOISSEUIL, chef-lieu d'une commune dans le canton de Pierrebuffière, a 1 891 hectares de superficie et 769 habitants.

### Histoire ecclésiastique

C'était une cure de l'ancien archiprêtré de La Porcherie. L'an 1027, Tetralga donna l'église de ce lieu à la cathédrale de Limoges. Dès cette époque il y eut un prieuré séculier, auquel l'aquilaire de la cathédrale nommait, et le chapitre conférait en 1544. Par transaction du 9 avril 1411, le chapitre de la cathédrale de Limoges acheta, moyennant 50 livres, de Louis et autre Louis de Pierrebuffière, seigneurs de Châteauneuf, le droit de justice qu'ils avaient dans une partie de cette paroisse.

La cure qui payait 30 livres de décimes sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait alors 800 communicants (environ 1 067 habitants). Elle était sous le patronage de saint Jacques et saint Philippe. L'aquilaire de la cathédrale présentait les curés et le chapitre leur conférait la cure en 1397, ce qui s'est continué jusqu'à la Révolution.



Ont été curé de Boisseuil : Pierre de Leima, 1472. - Joseph de Verthamon, 1622-1625. - N... Faulte, en 1717, et 1748, mourut ancien curé en 1762. - N... Plainemaison, en 1767, résigna au suivant en 1775 et mourut en 1780. - N... Mousnier, qui, transféré à Saint-Barbant, résignait Boisseuil en 1779. - Jacques Dubois de Bette, 1779 ; revint après la Révolution. - Jean-Baptiste Combette, nommé en 1811. - N... Prochasson, jusqu'en 1823. - N... Cruveilhaer, 1823-1829. - N... Martin, était curé en 1830 et 1832. - Étienne Colas, nommé en 1839. - Yrieix Villesourde, en 1859. - Joseph Joyon, en 1889. - Martial Nénert, en 1898.

L'église de Boisseuil est une construction romane du XI<sup>e</sup> siècle. Le chœur, composé de deux travées, et la nef qui en a quatre, ont leur murs latéraux ornés d'arcatures, séparées par des colonnes aux chapiteaux épannelés.

Le chef de saint Justin, martyr, est conservé dans une coupe en argent. L'acte d'authenticité qui l'accompagne, rapporte qu'il a été obtenu de Rome en février 1732 par M. de Verthamon, procureur général de missions étrangères.

Cette église possède aussi une statue de la Sainte-Vierge en faïence de 0 m 80 de hauteur ; c'est une œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant la Révolution le presbytère de Boisseuil fut vendu comme bien national le 19 prairial an V (17 juin 1797) pour la somme de 2 999 livres (Archives Haute-Vienne, Q 149.)

En 1454 il y avait à Boisseuil un hôpital dont l'existence est constatée pendant un siècle, mais vers 1544 il tombait en ruines.

Un registre du chapitre de la cathédrale de Limoges nous fait connaître la donation faite l'an 1023, par un nommé de Salga, aux chanoines et l'acquisition de la paroisse de Boisseuil, de la justice et du mas de Pareilh.

## **Histoire civile**

Après que Gérard de Maumont, chanoine et archidiacre de Limoges, conseiller du roi de France et chapelain du pape, eut acquis le château de Chalucet, vers 1272, il se proclama justicier à tous les degrés de la paroisse de Boisseuil ; il fit élever auprès du bourg des fourches patibulaires, et y fit pendre un criminel. Mais le chapitre de la cathédrale de Limoges qui possédait la justice de ce lieu protesta contre cet acte d'autorité et le força à renoncer à ses prétendus droits.

L'an 1463, le 1<sup>er</sup> juillet, Louis XI et le duc de Berry son frère, s'arrêtèrent à Boisseuil, à leur retour de Bayonne, et ils y dînèrent. Les consuls de Limoges, à la tête d'une nombreuse cavalcade, allèrent au-devant des princes, pour les recevoir et les complimenter. Le roi répondit à leur harangue : « Vous vous êtes bien gouvernés jusqu'ici ; faites toujours de mieux en mieux. »

En 1577, le sieur de Beaupré, chef calviniste, étant assiégé dans l'église de Boisseuil par Vouzelle, capitaine ligueur, en sortit l'épée à la main, tua quelques-uns des assiégeants et fit prisonnier le capitaine Gallichier, qu'il mena à Chalucet.

## **Lieux-dits**

Les villages de cette commune sont :

Barrière.

Beauregard (Château de).

Bellegarde.

Bessières (Les).

Bos-Vieux.

Buisson (Le).

Croust (Le).

Chalussie (La). — Les premières courses de chevaux en Limousin eurent lieu en 1820, sur la route de Pierrebuffière, au plateau de Boisseuil à La Chalussie. L'année suivante l'hippodrome fut établi à Texoniéras, où il est encore.

Chapelle Saint-Antoine. — Chapelle rurale qui existait en 1593. Comme elle était sans porte ni vitres, en 1745, sa démolition fut ordonnée.

Chatendaud. — Où Jean-Hyacinthe de Verthamon, seigneur de Chatendaud, procureur général des missions étrangères en 1752 et vicaire général du diocèse de Limoges en 1756 avait une chapelle domestique. Avec lui s'est éteinte la branche des Verthamon de Chatendaud. Cette famille porte pour armes *écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules au lion passant d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, au 4<sup>e</sup> de gueules plein.*

Fougeras.

Foreterie (La).

Fromental.

Gilardeix.

Jallards (Les).

Lanaud.

Moulinard.

Pataudes (Les).

Peireix, jadis Pereilh, acquis par le chapitre de la Cathédrale de Limoges en 1023.

Plaine (La).

Roseau (Le).

Vieux-Boisseuil.

Valette.

## BONNAC-LA-CÔTE

Bonnac devient Bonnac-la-Côte par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

BONNAC, chef-lieu de commune dans le canton d'Ambazac, a 2 563 hectares d'étendue et 1 124 habitants. Son altitude près du village de Salesse est de 513 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Gérald du Cher, évêque de Limoges, qui mourut en 1177 avait doté l'église de Bonnac. Son successeur, Sébrand Chabot, confirma cette donation. La moitié de Bonnac avait été donnée en

1162 à Pierre del Barri, abbé de Saint-Augustin, qui fut ensuite abbé de Saint-Martial. L'on voit, en 1193 P. de Bonnac et ses fils qui transigent avec l'abbé de Saint-Augustin au sujet de cette église ; Le prieuré qui y fut établi était sous le patronage de saint Saturnin de Toulouse. L'abbé de Saint-Augustin y nommait le titulaire en 1440, 1447, 1484, 1601. Une bulle du 20 mai 1632 qui confirmait cette abbaye à la congrégation de Saint-Maur, réserva à ses religieux tous les prieurés qui en dépendaient. Les prieurs commendataires de Bonnac et de Chervix firent opposition, mais un arrêt du parlement de Bordeaux, de 1633, ordonna que la bulle serait exécutée selon sa forme et teneur.

La cure de Bonnac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon avait aussi pour patron saint Saturnin. On y comptait au XVIII<sup>e</sup> siècle 1 000 communiants (environ 1 333 habitants). Les curés furent nommés par l'abbé de Saint-Augustin en 1472, 1514, 1564, puis par l'abbé avec le chapitre du monastère en 1651, 1680, 1734, 1749. Voici ceux dont les noms me sont connus : Bernard Filhol, qui en 1310, fit le Cartulaire de l'évêché *O Domina*, conservé aux Archives de la Haute-Vienne. - Étienne Bonqueraux, 1444. - Jean Mosnier, 1610. - Arnaud Latreille, 1726-1731. - Pierre Veyssière, 1744. - François Teullier, 1749-1772. - N... Michel, 1772-1777. - N... Tramonteil, nommé en 1778, jusqu'à la Révolution. - Jean-Martial Chevroux, qui avait été déporté fut nommé en 1803, et remplacé peu après par le suivant. - Joseph Decoux, aussi déporté fut curé de Bonnac jusqu'en 1809, y revint en 1811, desservit aussi Chaptelat, et mourut en 1822. - N... Queyriaux, était curé en 1836. - Marie-Martial-Hippolyte Hervy, fut nommé en 1838. - N... Bouriaud, en 1848. - Martial Bonnetaud, en 1876. - Jean Malabard, en 1879. - Paul Maupetit, 1880. - Joseph Groussaud, en 1880. - Cyprien Meunier, en 1886. - Joseph Maneix, en 1896. - Marcellin Lacan, en 1901.

Il y avait dans l'église de Bonnac une vicairie à l'autel de saint Jean-Baptiste, à laquelle le seigneur de Leychoisier nommait un titulaire en 1554.

L'église de Bonnac est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle. Sa nef mesurée à l'intérieur a vingt-huit mètres de long et cinq de large. Deux chapelles, construites postérieurement, forment un transept qui a dix-sept mètres de long sur cinq de large ; une troisième chapelle latérale se trouve aussi à la suite de celle du midi. Sur un contrefort on voit la date 1596, et sur la sacristie celle de 1774, qui indiquent des réparations faites à ces dates. Elle a aussi été réparée en 1855.

Deux cloches sont dans le pinacle qui surmonte sa porte ; on lit sur la première : « ✠ *Sancte Andree, ora pro nobis.* - Refondue en 1856. Parrain, M. Eugène de Montchoisy, marraine, M<sup>me</sup> Hortense de Brie, épouse de M. de Feugré. »

Sur la seconde : « ✠ *Hodie si vocem ejus audieritis nolite ebdurare corda vestra.* - J'ai été bénite l'an 1889, Léon XIII étant Pape ; Mgr. Renouard, évêque de Limoges ; M. C. Meunier, curé de Bonnac et M. J. Rousseau, maire. J'ai eu pour parrain M. Guillaume de Belot et pour marraine M<sup>lle</sup> Marie-Suzanne Decoux. - Je me nomme Marie-Suzanne. Je sonne *do* et pèse 220 kilos. Georges Bollée, fondeur de cloches à Orléans. »

Dans le sanctuaire de cette église on remarque aussi cette inscription : « À la mémoire de Jean-Joseph Reymond, vicaire de Bonnac, mort pour la foi, à Limoges, le 21 novembre 1793. » Jean-Joseph Reymond, natif d'Eymoutiers, qui était vicaire depuis 1784, est en effet un des huit prêtres que le tribunal de Limoges a fait monter sur l'échafaud.

Pendant la Révolution le presbytère de Bonnac fut vendu le 24 thermidor an IV (11 août 1796) la somme de 2 268 francs ; le 5 fructidor (22 août 1796) un cimetière pour 50 francs, et le 7 fructidor (24 août 1796) un autre cimetière pour 132 francs (*Archives de la Haute-Vienne*, Q 147 et 148.)

## Histoire civile

On a signalé dans la commune de Bonnac, et près l'Echoysier, un camp romain et d'anciens retranchements ; ce sont plus probablement des travaux exécutés pour la recherche du minerai, et même pour établir des conduites d'eaux.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Ballon (Le).

Bled.

Chênevert (Le).

Drouille (La). — Le monastère de la Drouille-Blanche paraît avoir été fondé antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle, et dans le principe il était occupé par des religieuses bénédictines. Mais en 1212 elles avaient cédé leur place à des religieuses soumises à la règle de Saint-Étienne de Grandmont. Ce monastère était sous le patronage de la Sainte Vierge et de saint Cloud. Par un accord fait entre l'évêque de Limoges et Guillaume, abbé de Grandmont, entre 1318 et 1337, l'élection de la prieure appelée quelquefois abbesse, appartient à l'abbé. En 1270 la communauté comptait 40 religieuses : en 1370, il n'y en avait que 24 ; en 1626 les bâtiments tombaient en ruines, et en 1663, dans la nuit du 27 au 28 mars une partie du monastère fut détruite par un incendie. En 1744 le nombre des religieuses était réduit à 7. À ce moment leurs revenus étaient insuffisants, et elles ne pouvaient plus faire les exercices spirituels et remplir les devoirs de la règle ; à cause de cet état en 1748 il leur fut défendu de recevoir des novices et le 30 décembre 1756, elles furent unies au monastère du Chatenet.

Voici le nom des prieures : Luce, 1246. - Agnez, 1270. - Sibille, 1298. - Julienne Lanela, 1319-1337. - Philippa, 1342. - Agnez Morsela ou Mortela, 1353-1358. - Marguerite de Quadruvio, 1363. - Catherine des Cars, 1382-1389. - Agnez de Crozant, 1394-1407. - Catherine Beyneyssa [Benoit], 1415 - Jeanne de Lage, 1461-1471. - Catherine de Lage, 1482-1496. - Jeanne Esmoing, résigna à la suivante en 1510. - Marie Foucaud, 1510-1525. - Carlote de Puydeval, 1534, résigna en 1561. - Anne de Puydeval, 1562, résigna en 1595. - Madeleine de Puydeval, 1599-1616. - Gabrielle Cappel, résigna en 1625. - Marguerite de La Roque, 1625. - Hilarie de Campanis, 1652-1666. - Françoise-Lucrèce de La Roche de Fontenille, 1669-1687. - Anne de Colonges, fut supérieure en attendant la suivante - Françoise de la Marche de Parnac, 1690, nommée par son frère abbé de Grandmont, résigna à la suivante. - Marie-Jacquette de Joubert de Nantiac, 1713, résigna en 1720. - Jeanne Joubert de Nantiac, 1720-1754.

La Drouille-Blanche a aussi été une cure sous le patronage de Saint- Cloud. La prieure y nommait les curés ou chapelains en 1570, 1575, 1603, 1616. Voici ceux dont le nom est connu :

Frère Barchot de Villate, 1212. - N... Durand, 1246-1258. - Jean Bonhomme, 1315-1337. - Jean *de Manso Melier*, 1365. - Géral de Faye, peu avant 1418. - François Vauzelle, 1543-1565. - Léonard Vauzelle, qui permuta pour la cure du Palais avec le suivant en 1575. - Denis du Coudier, 1575. - Jean Vauzelle, 1632. - Le curé de Bonnac fut ensuite chargé du service.

Drouille-Noire (La). — Était un prieuré de filles de l'ordre de Saint-Benoit, qui existait au XII<sup>e</sup> siècle. Ce couvent fut toujours pauvre et n'abrita jamais qu'une communauté peu nombreuse ; en 1262 et en 1370 il n'y avait que quatre religieuses. Il était sous le patronage de sainte Valérie et de saint Caprais. Il a été qualifié cure ou chapellenie en 1478, et vicairie

perpétuelle en 1542. C'est le prévôt de Chambon-Sainte-Valérie qui y faisait les nominations en 1574, 1602, 1617, 1666, 1692, 1693, 1701. Les prieures Françoise de Salagnac en 1600, et Anne de Puydeval en 1603 l'étaient probablement de ce monastère plutôt que la Drouille-Blanche. En 1646 les bâtiments réguliers comme l'église étaient en ruine et trois religieuses ne pouvaient plus y vivre. En 1708 Henriette de Lévy était nommée prieure par le prévôt de Chambon-Sainte-Valérie. En 1747 la Drouille-Noire fut unie au Chatenet, prieuré de l'ordre de Grandmont.

Echoisier (L'). — Emeric du Breuil, natif de l'Echoisier, fut élu abbé de Saint-Martial en 1361.

En 1488 le seigneur de l'Echoisier était noble Mathieu de Jouvion, receveur du roi dans la sénéchaussée du Limousin, qui portait pour armes *d'azur à trois coqs d'argent, pattés, becqués et cresté d'or, 2 et 1.*

Jeanne de Jouvion épousa en 1657 Léonard des Flottes, conseiller du roi, qui devint seigneur de l'Echoisier. Ses armes sont *d'azur au navire d'or équipé d'argent sur une mer de même, accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

Marie-Madeleine des Flottes épousa en 1766 François-Charles Vireau de Sombreuil, dont les armes sont *de gueules à un dextrochèze d'or mouvant d'un nuage de même et tenant un badelaire d'argent.* C'est de ce mariage que sont nés à l'Echoisier : 1° en décembre 1767, Jeanne-Jacques-Marianne-François, dite Maurille Vireau de Sombreuil, l'héroïne de la Révolution, qui consentit à boire un verre de sang pour arracher son père aux mains des bourreaux ; 2° Stanislas Vireau de Sombreuil, qui, âgé de 26 ans, fut guillotiné avec son père le 29 prairial an II (17 juin 1794) ; 3° Charles-Eugène-Joseph-Gabriel, né le 11 juillet 1770, qui fut fusillé à Vannes après l'expédition de Quiberon.

Après ces événements M<sup>lle</sup> de Sombreuil devint l'épouse du comte Charles de Villelume et quitta le pays. Elle vendit à M. Pierre-Léonard Michel, négociant à Limoges, par acte du 17 septembre 1797, le château et ce qui lui était resté de la terre de l'Echoisier. En 1811, M<sup>me</sup> des Roches de Chassays, épouse de M. Camille de Brie, en fit l'acquisition, ainsi que des deux autres tiers qui avaient été vendus par la nation, et la propriété ainsi reconstituée passa par héritage aux familles Cousin de Feugré et de Béllot.

Le château de l'Echoisier, qui a été réparé à différentes époques est formé d'un bâtiment carré avec une tour ronde à chaque angle.

Faucherie (La).

Font-Besse (en partie).

Gorceix (Les).

Lande (La).

Lavaud.

Maison-Neuve. — IL y a trois villages de ce nom dans cette commune.

Maison-Rouge. — M. Nassans, propriétaire de la Maison-Rouge y a fait placer en 1892 une plaque de marbre portant cette inscription : « Le pape Pie VII revenant de captivité, s'est arrêté ici le vendredi 28 janvier 1814. »

Mas-Batin (Le).

Monteil (Le).

Royère (Grande). — Pierre Boyol, seigneur de Monteau, Royère, le Bâtiment et Cieux, portait pour arme d'azur à [la fasce ?<sup>8</sup>] en divise de gueules accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or, et en pointe de six besants de même 3, 2 et 1. Sa fille aînée, Jeanne de Boyol, épousa en 1587 Jean de Villelume dont la famille possédait encore Royère en 1773. De Villelume porte d'azur à dix besants d'argent, 4, 3, 2 et 1. Antoine Étienne Touzac de Saint-Étienne, chevalier, acheta Royère qu'il posséda de 1773 à 1790. Ses armes sont d'azur au lion d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules. Après la Révolution, Royère est devenu la propriété de la famille Des Coustures, dont les armes sont d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre épis de blé de même. En 1900 l'évêque de Limoges a autorisé l'ouverture d'une chapelle à Royère.

Royère (Petite).

Royère (Moulin de). — En 1230 les héritiers d'Hélie de Barres donnèrent le moulin de Royère aux religieuses de la Drouille-Blanche.

Saint-Antoine. — Une chapelle fut construite en ce lieu par François Pachu, maître maréchal, à la suite d'un vœu qu'il avait fait dans une maladie ; elle fut bénite le 28 octobre 1706.

Salesse (La).

Teillet.

Tracheras.

Tramont.

Vedrenne.

Vergne (La).

Villechenoux.

## BOSMIE-L'AIGUILLE

Bosmie devient Bosmie-l'Aiguille par décret du 14 mars 1967 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

BOSMIE, chef-lieu de commune dans le canton d'Aixe, a 810 hectares d'étendue et 663 habitants. Son altitude est de 369 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Cette commune ne forme pas une paroisse, elle est unie à celle de Beynac, à l'exception de quelques villages qui sont joints aux paroisses voisines.

### Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

---

<sup>8</sup> Mot peu lisible sur l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Aiguille (Moulin de L'), au confluent de la Vienne et de la Briance. On y remarque un pont moderne sur la Vienne, et sur la Briance un viaduc pour la ligne du chemin de fer de Périgueux.

Bastier (Le).

Boucheron (Le).

Charroux.

Estrade (L').

Frugerie (La).

Gare (La).

Chez-Picat.

Prébœuf.

Salesse (La). — Le roi d'Angleterre Henri II, dit le Vieux, campait avec son armée à La Salesse, en 1183, lorsqu'un religieux de Grandmont, Bernard *alias* Léonard de Peyzac, vint lui annoncer la mort de son fils Henri-le-Jeune, décédé à Martel.

Vaud (La).

Verthamon. — Une seule maison sur la rive gauche de la Vienne. Ce lieu est le berceau de la famille de Verthamon qui porte pour armes *écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules au lion passant d'or ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cinq points d'or équipolés à quatre d'azur ; au 4<sup>e</sup> de gueules*. Dès 1367, cette famille fournissait des consuls à Limoges ; depuis, elle n'a cessé de donner des hommes remarquables à l'armée, à la magistrature et à l'Église.

C'est près du gué de Verthamon, qu'en 1589, le duc des Deux-Ponts, amenant des troupes allemandes aux protestants de France, passa la Vienne, malgré les soldats envoyés par le duc d'Anjou, et fit après sa jonction avec l'armée calviniste la veille de la bataille de La Roche-l'Abeille.

Viblac.

## BREUILAUF

BREUIL-AU-FA (LE) est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Nantiat qui a 460 hectares de superficie et 266 habitants. Son altitude est de 280 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Breuil-au-Fa était une sous-commanderie appartenant aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1248, c'était un membre de la commanderie du Palais de Limoges. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cure, qui était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait 220 communiantes (environ 293 habitants). Sa fête patronale était la Décollation de Saint-Jean. Le commandeur de Limoges y nommait les curés en 1564, 1569, 1619, 1684, 1687, 1740.

Ceux qui me sont connus sont : Pierre Papon, 1587, 1601. - N... Borgier, 1712. - Joseph Martin, nommé en 1740, mort en 1770. - Mathieu Catinaud, nommé en 1770, a souffert la prison

pendant la Révolution. - Depuis cette époque, la paroisse a été desservie par le curé de Berneuil ou de Saint-Vaulry.

L'église, dans le sanctuaire, conserve sa voûte gothique à nervures rondes, pendant qu'elles sont prismatiques dans les deux travées de la nef. On a gravé sur sa porte la date 1658, c'est probablement à cette époque qu'a été refait le pinacle à deux ouvertures qui la surmonte. De nouvelles réparations y ont été faites en 1891, époque à laquelle elle a reçu un nouvel autel.

Cette église possède une petite statue de la Sainte-Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux ; elle est en bois, couverte de cuivre doré et émaillé, enrichie de pierreries dont la plupart ont disparu. Cette œuvre semble dater du XIII<sup>e</sup> siècle ; la tradition locale veut qu'elle ait été apportée de Palestine par un croisé.

A côté de l'église est le manoir des commandeurs, construction rectangulaire avec tour ronde au milieu qui contient l'escalier. Le 17 septembre 1587, il fut pris par une bande de quinze à vingt individus se disant de la religion réformée, qui non seulement le pillèrent complètement, mais encore tuèrent Jacques Melhaud, fermier de la commanderie.

En 1601, il y avait près du bourg du Breuil-au-Fa la chapelle de Notre-Dame de Grâce ; elle était peut-être détruite en 1735, car on indique alors à sa place la Croix de Notre- Dame.

## Histoire civile

Il existait une faïencerie au Breuil-au-Fa, quelque temps avant la Révolution.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Bos (Les).

Fenais (Les).

Gauthière (La) *alias* Les Gaultiers.

Got (Le). — Près de ce village et à peu de distance du bourg, on trouve un dolmen dont la table a 3 m 60 sur 2 m 60. En essayant de casser ce beau monolithe, on l'a fait basculer, et il ne porte plus sur les deux supports de devant. A coté de ce premier dolmen, il y en a un second dont la table renversée mesure 3 m 50 sur 2 m ; un seul de ses supports est resté debout. On en trouve un troisième dont la table a été brisée à morceaux, ses quatre supports existent encore.

Planches (Moulin des), sur la Glayeule.

## LE BUIS

LE BUIS, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, a 655 hectares de superficie et 340 habitants (recens. de 1906). Son altitude va jusqu'à 415 m au-dessus du niveau de la mer.

## Histoire ecclésiastique

Le Buis, dans l'ancien archiprêtré de Rançon, qui, en 1097, dépendait du monastère de Saint-Martial, était, en 1318, une annexe de Roussac. C'était une cure et [elle] était conférée



comme telle sur la nomination de l'abbé de Saint-Martial en 1515 et 1569. Lorsqu'en 1580, le curé nommé au Buis, et à Roussac son annexe, voulut prendre possession, le 20 août, il apprit que le vicaire était à Roussac et n'osait venir faire le service divin, craignant d'être fait prisonnier par les troupes qui avaient assiégé Magnac, et qu'il avait emporté les clefs de l'église pour empêcher les voleurs d'y entrer. En 1634, cette cure est dite succursale et desservie par le curé de Roussac jusqu'en 1787. A cette époque, le 2 janvier, Pierre Pommier en fut nommé curé sur la résignation en sa faveur de M. Desportes, curé de Roussac.

La fête patronale était l'Assomption de la Sainte-Vierge, et en 1558, on y fêtait saint Michel comme patron secondaire.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 380 communiants (environ 507 habitants).

Après la Révolution, le service de cette paroisse fut fait par le curé de Saint-Symphorien ; la commune aussi fut jointe à cette dernière jusqu'en 1832, et eut enfin ses curés particuliers : Silvain-Léopold d'Augros, nommé en 1844. - N... Peyrichon en 1854. - Victor Giraud en 1860. - François Mingasson en 1867. - Martin Auclair en 1872. - Joseph Béziel en 1875. - Emile Sottier en 1878.

L'église est une simple nef de construction romane, réparée en 1832, époque à laquelle le cimetière qui l'entourait a été transporté hors du bourg. Sa cloche porte cette inscription : « ✠ Mon nom est Marie-Eugénie. M<sup>r</sup> Silvain Augros curé au Buis. M<sup>r</sup> J.-B.-Eugène Ruaud, parrain. M<sup>lle</sup> Pauline Audiguet, marraine. M. François Arbello, maire, 1851. J.-B. Causard, fondeur. »

## Histoire civile

On trouve Henri Chapelle-Jumilhac, écuyer, qui était seigneur du Buis, en 1670. Autre Henri Chapelle-Jumilhac écuyer, l'était en 1718.

Il y avait dans la paroisse du Buis un grand étang appelé l'étang des Sagnes, qui appartenait au chapitre de Saint-Martial. Il fut vendu nationalement, le 27 janvier 1791, pour la somme de 7 000 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 126, folio 21). En 1865, on l'a détruit et transformé en prairie.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Escurat *alias* Lescurat. — Près de ce village, on remarque les substructions de quelques bâtiments qu'on appelle le château. Dans la terre labourée où elles sont, on a trouvé plusieurs fois des monnaies en or. J'en ai vu une ayant trois centimètres [de] diamètre, sur laquelle est un personnage couronné, tenant une épée nue de la main droite et le bâton de justice dans la gauche, il est dans une niche richement ornée ; un semis de fleurs de lis occupe le reste de la pièce ; on lit autour : KAROLVS ✠ DI ✠ GR ✠ FRANCORVM REX. - Au revers, une croix fleuronée accompagnée de ces mots CHRISTVS VINCIT, CHRISTVS REGNAT, CHRISTVS IMPERAT. Deux autres qui ont le même revers portent, au lieu du personnage, l'écusson de France à trois fleurs de lis.

Gorge-de-Loup (Moulin de), sur le Vincou.

Mazerai. — Dans une terre dépendant de ce village et près du chemin, on a découvert un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Pisseau, village qui comprend aussi Monsigou, Maison-Vieille et Les Barrières. — En 1245, un certain Radulphus de Fundom, écuyer (*miles*), vendait au boulanger du monastère de Saint-

Martial de Limoges les droits qu'il avait sur la moitié de Monsigou, situé sur les limites de Nantiat et de Saint-Symphorien.

La croix du village de Pisseau est portée par une pierre de 1 m 15 de hauteur sur 0 m 60 de largeur, où se lit cette épitaphe de l'époque romaine :

DM ET M	<i>Diis manibus et memoriae</i>
IVNI ET IV	<i>Juni et Ju</i>
NIANI.....	<i>niani.</i>
AI ... S	<i>ai S[abi].</i>
NIANVS	<i>nianus.</i>
F P C	<i>filius posuere curavit.</i>

En 1890, on a trouvé à Monsigou une monnaie en or portant d'un côté ANTONIVS PIVS P. P., et de l'autre COS IIII. Elle a été achetée par M. d'Alexéieff.

Reclaudis (Les).

## BUJALEUF

BUJALEUF, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, a 5 138 hectares de superficie et 1 764 habitants (recensement de 1906). Son altitude va jusqu'à 526 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Bujaleuf, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, était un prieuré-cure dont la fête patronale était l'Ordination de saint Martin de Tours. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 1 300 communiants (environ 1 733 habitants). Le prieur de Saint-Léonard y nommait les titulaires, ce qu'on constate en 1562, 1564, 1577, 1578, 1582, 1767. Voici ceux qui sont connus :

Léonard Bardoulat, 1623-1650. - Gabriel Ruben, 1650-1656. - Jacques Ruben, 1656-1666. - Martin Dubois, 1666-1704. - N... Labiche, 1704-1747. - Jean Brunet, 1747-1767. - Jean-Baptiste Guilhon, 1767, et de nouveau, 1803. - Pierre Raymond, 1819-1871. - Léonard Mondon, 1871-1877. - Bernard Boisgeaud, 1877-1881. - Jean-Baptiste Pailher, 1881-1893. - Martial Bonnetaud, 1893.

L'église de Bujaleuf est une construction de l'époque romane qui a été restaurée à différentes époques et augmentée de quatre chapelles.

Dès 1614, on y trouve différentes confréries ; outre celle de saint Martin, le patron de la paroisse, il y a celle du Précieux Corps de N. S. J. C., celle de M<sup>me</sup> Sainte-Catherine, etc.

Gabriel Ruben, après avoir réparé l'église de Bujaleuf, offrit à Mgr. de La Fayette, évêque de Limoges, d'y établir un séminaire pour les Ordinands du diocèse, et pour cela mit à sa disposition tout ce que lui et son frère possédaient. L'évêque accepta ces offres et nomma les deux frères directeurs de cet établissement, qui réussit au delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Aussi les sujets étant devenus trop nombreux pour pouvoir y être reçus, l'évêque de Limoges donna son château d'Isle pour y transporter ce séminaire, ce qui eut lieu le 21 octobre 1661.

Le presbytère de Bujaleuf fut vendu nationalement le 22 prairial an IV (10 juin 1796), pour la somme de 2 160 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148.)

Guillaume de Bujaleuf, qui mourut à la croisade vers 1115, avait donné au prieuré d'Aureil douze deniers sur le village de Villemonteix. Vers la même époque, Agnès de Bujaleuf et ses fils Geoffroy et Gautier avaient fait au même monastère une donation dont était témoin Hélie La Quintinie. Villelmus de Bujaleuf, qui mourut vers 1130, avait demandé à être enseveli à Aureil. Alpasie, épouse de Walter de Bujaleuf, fit de même vers 1137.

Audoïn de Bujaleuf fut témoin dans une donation faite au prieuré de l'Artige vers 1150. Aimeric de Bujaleuf et ses frères firent aussi une donation au même prieuré entre 1174 et 1176. Audoin, fils d'Aimeric, vivait en 1238.

## Histoire civile

Le château de Bujaleuf, qui a existé jusqu'à la Révolution, était peu considérable.

La *Feuille hebdomadaire* de Limoges de 1776, nous apprend que le célèbre jardinier de Louis XIV, Jean de La Quintinie, tira de l'obscurité la poire de Bujaleuf, appelée aussi poire Virgoulé. Cette famille de La Quintinie existait anciennement à Eymoutiers et les environs ; on a vu ci-dessus Helie de La Quintinie vivant en 1115.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Auliat.

Argirolas.

Bazenant.

Bellabre. — Noble Gaultier de Lasseigne, écuyer, sieur de Bellabre, épousa en 1646 Jaquette de L'Hermite de la Rivière. Noble Léon de Lasseigne, écuyer, sieur de Bellabre, époux de Catherine Des Flottes, mourut en 1689. Philippe de Châteauneuf, écuyer, époux de Marie de Lassaigue, était seigneur du Chalard, de Beaume et de Bellabre en 1738. Ses armes sont *de sable au lion d'or, lampassé de même, armé d'argent*. Antoine de La Jaumard, chevalier, seigneur de Bellabre, était à l'Assemblée de la noblesse en 1789 : ses descendants possèdent encore le château de Bellabre.

Boisvert. — Ce lieu avait été donné aux frères de Muret du vivant de saint Étienne. Ce fut une celle de l'ordre de Grandmont, qui avait pour fête patronale l'Assomption de la Sainte-Vierge. En 1295, il y avait trois religieux. Aujourd'hui, on y trouve les ruines de l'ancienne chapelle de la Sainte-Vierge qui est encore un but de pèlerinage. Un moulin dépendant de Boisvert, situé près de Saint-Léonard, était utilisé pour la fabrication du papier ; en 1699, il fut affermé pour 99 ans, au prix de 112 livres par an, trois rames de papier et un saumon.

Bospertus.

Bramefan.

Breix. — Antoine de Villegouleix était sieur de Breix en 1674 et Marc-Antoine de Chadoulenas en 1674.

Brousse (La).

Chadevialle.

Chalard (Le). — Il y avait au Chalard une chapelle qui dépendait du monastère de Saint-Léonard en 1195. Le Chalard appartenait en 1581 à Gabriel de Caumont, comte et seigneur de Causurre. Jean de Maumont, seigneur de Pontfeuille, épousa en troisièmes noces, le 17 juin

1651, Anne de La Brousse, veuve de Gui de La Regondie, seigneur du Chalard. Il acheta la seigneurie du Chalard, en 1664, à Jean de La Regondie, et ses descendants la possédaient encore au moment de la Révolution. De Maumont porte *d'azur au sautoir d'or en ondes, accompagné de quatre tours d'argent maçonnées de sable.*

Marc-Antoine de Maumont, baron du Chalard, qui épousa en 1789 Jeanne Mérigot de Sainte-Feyre, laissa une fille, Alexandrine de Maumont, épouse en 1813 du comte Joseph de Bony. La terre du Chalard a été achetée vers 1840 par M. Jean Tharaud-Mainvielle.

Chazetas.

Cheissoux. — Pierre de Cheyssou donna, vers l'an 1100, le lieu et la chapelle de Cheissou à saint Gaucher, fondateur d'Aureil. Mais, quelque temps après, saint Gaucher donna lui-même à Aton, prieur de Saint-Léonard, qui mourut vers 1125, tout ce qu'il avait sur cette église, sous la réserve de 20 sols de rente annuelle. Cheissou était une cure en 1318 et 1384 ; elle fut unie au prieuré de Saint-Léonard dès 1478, et devint une annexe de Bujaleuf en 1558. Elle avait pour patrons la Nativité de la Sainte-Vierge et saint Antoine de Padoue ; le prieur de Saint-Léonard y nommait les titulaires.

Léonard de La Regondie est sieur de Cheissou en 1662 et 1706.

Par décret impérial du 14 février 1869, l'église de Cheyssoux a été érigée en succursale, et, en février 1905, la section de Cheyssoux a été érigée en commune et séparée de Bujaleuf.

Combe (La).

Combettes (Les).

Croix-de-Milan.

Croix-Maude.

Epied (Moulin-d'), où était un moulin à papier en 1634.

Fantouiller.

Faye (La). — Léonard Dubois, sieur de La Faye, 1783.

Farge (La).

Faux (La).

Fleix.— François de l'Hermitte, écuyer, sieur de Fleix en 1628.

Fondreau (Le).

Gane-aux-Bary (La).

Langlard.

Latière.

Malaval.

Martinet (Le).

Mas (Le).

Maude, sur la rive gauche de la rivière de ce nom.

Mazeau (Le). — Pierre-Joseph de La Regondie, seigneur du Mazeau, 1765.

Mazeaux (Les).

Menteix.

Mont (Le).

Monteil (Le).

Pedeneix.

Petite-Varie (La).

Prat (Le).

Rivière-au-Chalard (La).

Rivière-Chomeau (La). — François-Faucher de Chaumont, seigneur de La Rivière, 1775.

Ridoux (Le).

Rouveix-Bas.

Rouveix-Haut.

Sainte-Hélène.

Tessonnière (La).

Tras-le-Pras.

Trimouillas.

Trois-Fontaines.

Vaux (Grand).

Vaux (Petit).

Villemonteix.

Villetelle.

## BURGNAC

BURGNAC, chef-lieu de commune dans le canton d'Aixe, a 1 149 hectares de superficie et 501 habitants (recens. de 1906). Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 302 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Burgnac était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyze. sous le patronage de Saint-Médard de Noyon. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 314 communicants (environ 420 habitants).

En 1101, Bernard de Jaunac et ses frères donnèrent l'église de Burgnac au prieuré d'Aureil, ce fut dès lors un prieuré-cure qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait, avec celui de Bourgnac (Dordogne), qui était sous le patronage de saint Cosme et de saint Damien. Le prieur d'Aureil y nommait les titulaires. Ce droit de nomination passa au recteur du collège des Jésuites de Limoges, lorsqu'en 1598 ce prieuré fut uni au collège, et enfin à l'évêque lorsque les Jésuites le quittèrent en 1763.

On connaît parmi les prieurs-curés de Burgnac : Roger de La Mothe, 1367. - Martial Guillaume, 1375. - Pierre d'Ornhac, 1463. - Jacques Belin, nommé le 20 février 1486. - Pierre du Puytrem, 1500-1515. - Jean Bonnet, mort en 1709. - Guillaume Garat, 1709. - Guillaume Laborie, chanoine régulier, 1710 et 1748. - André Delignac, mort en février 1760. - N... Delignac, mort en

octobre 1761. - François Laborie, mort en mai 1771. - Louis Fournier, nommé en 1771, y resta jusqu'en 1791, se retira alors à Limoges, où il est mort le 30 novembre 1797.

Gay (Léonard-Hilarien) qui avait été déporté fut curé en 1802, et mourut en 1805. - M. Dumas, curé de Meilhac, desservait aussi Burgnac en 1822 et 1830. - J.-B. Nanot, fut nommé en 1831. - Le service paroissial fut encore fait de 1835 à 1841 par les curés de Meilhac ou de Saint-Martin-le-Vieux. - Simon-Étienne Martinet. 1845-1856. - N... Judicis, 1856-1857. - Antoine Radigon, 1857-1859. - Pierre Bourdillaud, 1859. - Théobald Durand, nommé en 1889. - François Deschamps, en 1899.

L'église de Burgnac est une construction de l'époque romane. Sa cloche porte l'inscription suivante : « ✠ *Sancte Medarde ora pro nobis. - 1662.* - Parrain : Grégoire Duboys, conseiller du roi. Marraine : dame Louise-Gabrielle Berny, épouse Dupuytrem.....»

Cette église possède, dans un reliquaire en forme de bras, quelques reliques de son patron Saint-Médard ; un autre reliquaire contient un morceau du crâne et la mâchoire inférieure d'une des compagnes de sainte Ursule, qui appartenaient avant la Révolution aux Ursulines de Limoges et venaient de l'abbaye de Grandmont.

La famille Dupuytrem avait ses tombeaux dans cette église. On voit aussi que vénérable messire Isaac Dupuytrem, prêtre, prieur de Forgeas, mort le 28 juin 1688, fut enterré dans le sanctuaire.

Une ancienne chapelle, dédiée a saint Roch, existe toujours, mais en mauvais état ; elle est située à l'entrée du cimetière.

Le presbytère de Burgnac fut vendu comme bien national le 23 prairial an IV (11 juin 1796) pour la somme de 2 967 fr. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148.)

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Burgnassoux, qui appartenait aux Oratoriens de Limoges en 1789, fut vendu nationalement pendant la Révolution.

Chalier (Le Grand) était, en 1336, la propriété d'Hélie Lambertie, et en 1680, celle de Pierre Dupuytrem. Jean Chantois, sieur du Chalier, n'eut qu'une fille unique, Françoise Chantois, qui mourut avant le 20 juillet 1754 ; elle fut la mère de François Bouchard, écuyer, sieur du Mazaubrun, qui habitait le lieu noble du Chalier en 1776.

Chalier (Le Petit).

Farges (Les). — Noble Antoine des Farges vivait au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Catherine des Farges épousa, vers 1400, Pierre de Lambertie, écuyer, seigneur de Lambertie. Des Farges porte pour armes *d'argent au lion d'or* ; et de Lambertie, *d'azur à deux chevrons d'or*.

Landes (Les).

Ley-Lussac.

Marchadeau.

Peige (La).

Pouge (La), qui appartenait aux Oratoriens de Limoges.

Ribières (Les).

Roussengeas.

Roussengeas (Le Petit).

## BUSSIÈRE-BOFFY

BUSSIÈRE-BOFFY, chef-lieu de commune dans le canton de Mézières, a 2 755 hectares de superficie et 1 129 habitants (recens. de 1906). Sa plus grande altitude est de 388 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Bussière-Boffy était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui avait pour fête patronale l'Assomption de la Sainte-Vierge. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 980 communicants (environ 1 317 habitants). Dans un prétendu diplôme du roi Pépin de 837, on voit que ce prince donne au monastère de La Règle de Limoges sa Croix de Bussière. Depuis cette époque, les abbesses de La Règle ont conservé le droit de nommer à cette cure ; on le constate aux années 1478, 1531, 1555, 1565, 1566, 1570, 1580, 1584, 1601, 1632, 1644, 1663, 1691, 1736.

Jehan de Vaultx était curé de Bussière-Boffy en 1543. - N... Chuigle en 1606. - N... de Chaumareix en 1765. - Henri Lenoir fut nommé en 1778 ; pendant la Révolution il subit la déportation en Italie. - Toussaint Moreau, qui avait aussi été déporté, fut nommé en 1803 ; il fut curé pendant trente-trois ans. - N... Delage, nommé en 1836. - Jean-Baptiste Sallon en 1843. - Paul Bernard en 1846. - Pierre Vincent en 1888. - Jean-Baptiste Chadeyron en 1897.

Une cloche de l'église de Bussière-Boffy portait cette inscription : «✠. 1606. Parrain François Dupin, écuyer, seigneur de Monts. Marraine dame Ag. Duchiron. M. Chuigle, curé. - *Laudo Deum, plebem voco, colligo clerum, defunctos ploro, festa decoro, pestem fugo, fulgura repello* ». Refondue en 1895, la même inscription y a été reproduite et complétée par la suivante : «✠. Marie-Marguerite-Marcelle-Hélène. - Mon parrain a été Jacques-Marie-Joseph-Marcel, baron de Magnanville. Ma marraine Marguerite-Nelly d'Assier des Brosses, comtesse de Saint-Mathieu. Docteur Dony, maire. Vincent, curé, 1895 ».

Sur la seconde cloche, on lit : « ✠ Mon parrain a été Pierre-Marcel-Raymond, baron du Theil, ancien attaché d'ambassade, commandant de Saint-Grégoire-le-Grand, et ma marraine dame Demagnard de Claye, née Alexandrine-Marie-Thérèse du Theil. Docteur Dony, maire. Vincent, curé. - Je me nomme Raymonde-Marcelle-Marie-Thérèse. - 1895 ».

Une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste existait au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le cimetière de cette paroisse.

Le presbytère de Bussière-Boffy fut vendu nationalement, le 1<sup>er</sup> fructidor an IV (18 août 1796), pour la somme de 850 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147).

Jourdain Bolfin, écuyer, seigneur de Bussière-Bolfin, vendit en 1232, aux religieux de Grandmont, différentes propriétés situées dans les paroisses de Saint-Sylvestre et de Compreignac.

### Histoire civile

Il y avait dans cette paroisse plusieurs co-seigneurs. Pierre Dupin épousa le 23 mars 1482 Philippe de Lavaud. Leur fils, Pierre Dupin, qui épousa le 20 avril 1514 Françoise Guyot

d'Asnières, fut la tige des seigneurs de Lavaud, Bussière-Boffy, Saint-Barbant, etc. La famille Dupin porte pour armes : *d'argent à trois bourdons de gueules, posés en pal.*

Dès 1600, on trouve la famille de Verthamont établie à Bussière-Boffy. Jusqu'à la Révolution, ses membres sont seigneurs de Bussière-Boffy, de Joncherolles, de La Chenaud, de Lavau, etc. Ses armes sont : *écartelé, au 1<sup>er</sup> de gueules au lion passant alias léopardé d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cinq points d'or équipolés à quatre d'asur, au 4<sup>e</sup> de gueules.*

Pour la justice, en outre de la châellenie de La Chenaud, la partie de la paroisse qui était du Poitou plaidait au duché-pairie de Mortemart, et relevait de Montmorillon, et la partie de la Marche plaidait à Saint-Germain et relevait du Dorat.

Dans une statistique écrite par le curé de Bussière-Boffy, Henri Lenoir, en 1785, on voit qu'à cette date il y avait dans cette paroisse 1 086 habitants. Il y aurait assez de bras pour la culture des terres, dit-il, si un certain nombre des habitants n'émigraient pas à Bordeaux et ailleurs pour travailler comme maçons ou journaliers. On y cultivait autant de froment que de seigle et un tiers environ du terrain était en vignes.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Ambrosse.

Anveaud.

Beissac. — Huet Dupin était sieur de Beissac vers 1580.

Beissaguet.

Bordes (Les).

Bornerie (La).

Brousse (La).

Chabanas.

Chapelle-Saint-Jean.

La Chenaud. — Jean de Chantillac était seigneur de La Chenaud en 1510. La famille de Verthamont le possédait en 1600. Marie-Marguerite de Verthamont, qui a rebâti le château, vivait au commencement de la Révolution. C'est dans ce château qu'est mort M. de Chaumareix, l'infortuné capitaine de *la Méduse*.

La châellenie de La Chenaud s'étendait sur une partie de la paroisse de Bussière-Boffy et relevait de Limoges.

Couture (La).

Digardèche (La).

Esperide (Moulin de l').

Fougères (Les).

Grande-Metairie (La).

Grange (La).

Hôpital (L').

Joncherolles.



Lande (La).

Lavaud.

Lavauzelle.

Mortegoutte.

Maigrefort.

Mérglières (Les).

Mons.

Moulin du Clair.

Procura (Moulin de).

Pic (Le Grand).

Pic (Le Petit).

Porcherie (La).

Rivailles (Les).

Roche.

Sainte-Marie.

Tuileries (Les).

Vergnade (La).

Vergne (La).

Vigerie (La). — Étienne de Chantillac était seigneur de la Vigerie en 1533.

Villebard.

Villefayoux. — Une chapelle dédiée à Saint-Nicolas de Tolentin existait en ce lieu en 1716 : elle appartenait aux PP. Augustins de Mortemart.

## **BUSSIÈRE-GALANT**

La commune de Bussière-Galant fusionne au 1 <sup>er</sup> janvier 1974 avec la commune de Saint-Nicolas-Courbefy (fusion-association, arrêté préfectoral du 15 novembre 1973) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

BUSSIERE-GALANT, chef-lieu de commune du canton de Châlus, a 3 960 hect. de superficie et 2 569 hab. (recens. de 1906). Son altitude atteint 516 m au-dessus du niveau de la mer.

### **Histoire ecclésiastique**

Bussière-Galant, appelée Bussière de Lastours en 1292, était un prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Nontron, dont la fête patronale était l'ordination de Saint-Martin de Tours. Vers la

fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 800 communiants (environ 2 400 habitants). Le prieur du Chalard y nommait les titulaires, ce que l'on constate en 1440, 1530, 1560, 1569, 1650, 1719, 1740, 1766.

Jean Saurin était curé de Bussière-Galant en décembre 1432. - Jean de Lastours, en 14... - Geoffroy de Lastours, en 1501 et 1502. - N... Gaslard mourut en septembre 1719 et fut inhumé dans l'église. - N... Delagarde, prieur en 1752. - N... Souffron, chanoine régulier de Saint-Augustin, desservant la paroisse en 1756. - N... Mercier ou Merciel, nommé en 1759, mourut en septembre 1766. - Annet Heyriaud, nommé en 1766. - Jean-Joseph-Gaspard Mas, en 1777-1785. - N... Bonétie, mort en 1787. - Jean Chastaignon, mort en mai 1790. - Charles Romanet, qui était curé en 1790, subit la déportation en Espagne, en fut de nouveau curé après la Révolution jusqu'en 1809. - Léonard Deloménie, 1816. - Jean Segol, 1818. - N... Juge, y était en 1822 et 1825. - N... Silvain, en 1825. - N... Mergoux, fut nommé en 1830. - Eugène-Léonard Olivier, en 1849. - Elie Bonnet, en 1871. - Jean-Baptiste Méricot, en 1892. - Auguste Chaput, en 1903.

L'église de Bussière-Galant fut en partie reconstruite en 1497. Le presbytère fut vendu pendant la Révolution, le 6 messidor an IV (24 juin 1796) pour la somme de 1 648 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 147.)

## Histoire civile

Jeanne de Lastours, dame de Bussière-Galant, vendit cette terre à François, comte des Cars, le 4 novembre 1566 pour la somme de 12 000 livres. On trouve aussi que Jeanne d'Albret, héritière de la vicomté de Limoges avait vendu, le 5 juin 1566, à Charles Peyrusse des Cars, l'enclave de Bussière-Galant.

En 1765, Jean-Jacques Martin, écuyer, est seigneur de Beaumoulin et de Bussière-Galant. Ses armes sont *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la face d'or.*

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Arsac.

Aurens était un prieuré appartenant à l'Artige, sous le patronage de saint Marc ; il fut, comme l'Artige uni au collège de Limoges. Le prieur de l'Artige y nommait un titulaire en 1561, 1568, 1578, 1581. Ceux dont on connaît le nom sont : Étienne Malaguiza, 1272. - Jean Mazeau, 1459. - Antoine de Montfabren. 1561. - Jacques Fagon, 1577 et 1578. - François Fagon, 1578 et 1579. - François Malevergne, 1687. - Pierre Crémoux, 1727 et 1785.

Bourdeix (Le), *alias* Saint-Pierre-Doria

Brumas.

Chambertie.

Charbonnier.

Chateauranon.

Chausserie (La).

Chez Barbe.

Chez Bay.

Chèze (La).

Cluzeau (Le), dont était seigneur Pierre Bourgois en 1756.

Contantigne.

Dronne. — Près de la source de la rivière du même nom. A l'est de ce village, au point trigonométrique 516, est la Pierre-folle.

Fauchie (La).

Fayolas.

Feyrière (La).

Fournial, *alias* Les Fourniaux.

Gacherie (La).

Grange (La).

Jauffrenie (La) ou Joffrenie. — Jean Bourgeois, écuyer, acheta ce lieu en 1546 ; ses armes sont *de sinople à trois lions d'or posés 2 et 1*. En 1756 Pierre Bourgeois était seigneur du Cluzeau et de Jauffrenie.

Lande (La).

Landes (Les).

Lécuras.

Léraudie.

Maisons (Les).

Mazaudran.

Mazet (Le).

Mendieras.

Montcessaux.

Moulin-Bâti. — Martial Bouchaud, écuyer, était seigneur du Moulin-Bâti en 1576. Ses armes sont *d'or au lion d'azur lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe*. Est passé ensuite dans la famille Chouly de Permangle dont les armes sont *d'azur à la fasce d'argent, surmontée de trois fleurs de pavot de même, et une feuille de châtaignier d'or en pointe*.

Moulin-Neuf.

Peyrussas.

Peyrussas (Moulin de).

Peytourelle.

Renaudie (La).

Reyne (Moulin de).

Rivailles (Les).

Saint-Pierre-Doria, *alias* Le Bourdeix.

Tenaille (La).

Tuilière (La).

## BUSSIÈRE-POITEVINE

BUSSIERE-POITEVINE, chef-lieu de commune du canton de Mézières, a 4 108 hectares de superficie et 2 351 habitants (recens. de 1906). Son altitude près de la Gartempe, qui la limite à l'Est, est de 190 mètres au-dessus du niveau de la mer et elle atteint 229 mètres à la limite Ouest.

### Histoire ecclésiastique

Bussière-Poitevine fait partie du diocèse de Limoges depuis le Concordat de 1801 ; elle était auparavant de celui de Poitiers. François de Marsanges en était curé vers 1707. - N... Thuillier, en 1774. - Pierre-Bernard Cuveilhier, nommé en 1802. - N... Dulery, en 1823. - N... Vevrier-Laroche, en 1828. - N... Thouvenet, en 1831. - Jean Benassis, en 1834. - Sylvain Lachambre, en 1845. - Joseph Paufique, en 1891 - Victor Bredéche, en 1899. - Jean-Baptiste Doudet, en 1907.

Cette église possède un fer à hostie du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les seigneurs de Piégut avaient leur banc et leurs sépultures dans l'église de Bussière-Poitevine. Une pierre tombale, sur laquelle est gravée l'effigie d'un chevalier, se trouve à la porte de cette église et sert de table pour déposer le cercueil avant les enterrements.

Le presbytère de Bussière-Poitevine fut vendu comme bien national, le 26 prairial an IV (14 juillet 1796), pour la somme de 720 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148.)

### Histoire civile

Jehan de La Lande, écuyer, était seigneur de Bussière-Poitevine en 1470 ; ses armes sont *écartelé d'argent et d'azur*.

Jacques Turpin avait épousé avant 1435 Françoise de La Lande.

Jacques Turpin était seigneur de Bussière-Poitevine, lorsqu'il épousa, le 4 décembre 1627, Jeanne Taveau ; dont les armes sont *d'azur à trois besants d'or, 2 et 1*.

François de Rabillac de Pontaillier, écuyer, président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, en 1779, était seigneur de Bussière-Poitevine, Busseroles et autres-lieux.

### Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Barre (La).

Beaulieu.

Belair.

Bellevue.

Berguerie (La).

Bouchage (Le).

Broux (Le).

Buis (Le).

Busserolles. — Jean de La Lande, écuyer, sieur de Bussière-Poitevine, eut de Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, et du duc de Nemours concession de droit de justice et permission d'édifier la grosse tour de Busserolles, par lettres du 1<sup>er</sup> jour de février 1470.

Le château de Busserolles a hébergé Henri IV, au mois d'octobre 1605. Ce prince, se rendant de Poitiers à Limoges, vint de Lussac-le-Château « à Bussière-Poitevine et dina au lieu et château de Busseroles. Après diner, il se fit une grande éclipse de soleil, l'une des plus grandes que l'on eût jamais vues Le roi se fit porter dans une chambre haute de la grosse tour, où il avait diné, un fagot de paille de froment ou de seigle, se coucha dessus et y dormit quelque temps, ayant fait mettre ladite paille au milieu de ladite chambre. D'illec fut à Bellac, y voulut avoir le plaisir de la chasse. »

Dans le *Recueil de lettres de Henri IV*, on trouve une lettre de ce prince à Marie de Médicis, en date du 12 octobre 1605, qui a dû être écrite au château de Busserolles.

Caline (La).

Champagnac. — Champagnac était, comme Bellac et Rançon, le chef-lieu d'une châtellenie qui appartenait au comte de la Marche. Elle s'étendait sur dix paroisses pendant que celle de Bellac en avait quatorze et celle de Rançon sept. On lit dans les *Mémoires* de Pierre Robert : « Au lieu de Champagnac, il se trouve y avoir eu autrefois un château fort au possible, appartenant au comte de la Marche, lequel Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, bailla, le 11 juillet 1484, en garde à Jean de La Lande, sieur de Bussière-Poitevine, et, à cette fin, lui octroya l'office de capitaine de la place, châtel et forteresse de Champagnac, dont il fut mis en possession par Gautier des Cars, sénéchal de La Marche ; mais ce château a été ruiné depuis. Il y en avait un autre auparavant qui fut détruit et brûlé par les Anglais, en semble un beau et grand bourg qu'il y avait aussi, selon une chronique du Limousin. De présent, le lieu de Champagnac est un grand village ou il y a un château appartenant à un seigneur particulier, auprès des masures du château du comte de la Marche, duquel aucune chose n'est demeurée, fors une chapelle à l'honneur de Saint-Blaise. »

Florent Vérinaud était seigneur de Champagnac en 1664. Ses armes sont *de sable à trois croissants, d'argent, 2 et 1, à la bordure de gueules*.

Jean Londeix, écuyer, seigneur de Champagnac en 1732, portait *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois mains au doigt majeur levé de même, posées deux en chef et une en pointe*.

Champs (Les).

Chassat.

Chaume (La).

Chez-Boissenet.

Chez-Bureau.

Chez-Champleau.

Chez-Creuset.

Chez-Delaunay.

Chez-Goursange.

Chez-Latus.

Chez-Mazereau.

Chez-Le-Mercier.

Chez-Milange.

Chez-Nadaud.

Chez-Paulet.

Chez-Pérignet.

Cluzeau (Le).

Coly.

Defant (Le).

Embergemont (L').

Fetillère (La).

Fouilloux (Le).

Fressoneix.

Gatebourg.

Gembertière,

Gemichere (La).

Glaiolades (Les).

Grande-Métairie (La).

Grange (La).

Granges (Les).

Gouaillard.

Guenay ou Guenand (Moulin de). — Charles d'Armagny, seigneur, écuyer de La Galenchère, paroisse de Bussière-Poitevine, acheta le 30 janvier 1599, de François Barton, vicomte de Montbas, seigneur de Lubignac, le lieu et métairie de La Vigne, paroisse d'Arnac-la-Poste, et lui donna en échange le fief noble de la Galanchère et le moulin de Quenard, sur la Gartempe. Armagny porte *d'argent fretté d'azur*.

Lareu.

Lauzanne.

Laveaud. — Le château de Lavau, en 1569, appartenait à Jehanne de Razes, veuve de Nicolas de La Lande, et à son fils, Nicolas de La Lande. En 1782, Jean-Baptiste de La Lande, chevalier, était encore seigneur de Lavau.

Maile (Le).

Maisonneuve (La)

Maison-Rouge (La).

Marsanges. — Godefroy de Marsanges, chevalier, faisait hommage, le 29 août 1346, à Jacques de Bourbon, comte de la Marche, pour son fief de Marsanges. Il est le chef de cette famille qui a pour armes *d'argent à trois merlettes de sable posées 2 et 1*.

Mas-Pochaud.

Mas-Vignan.

Morlière (La).

Moulin-Berger.

Palivière.

Peytavaud. — Jean de Chastenet, écuyer, était seigneur de Peytavau en 1537. Ses armes sont *d'argent à l'aigle de sable, à deux têtes, couronnée d'or*. En 1609, N... de Chastenet vendit cette seigneurie à Maurice de La Rye, dont les armes sont *d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée d'or*.

Peytavaud (Moulin de).

Ponty (Moulin de).

Péridaud.

Piégut. — Henri Berthon, écuyer, seigneur de Piégut, épousa Marie de Prinsault, dont Thomas Berthon, qui épousait le 20 août 1580 Marguerite Guyot. Pierre Berthon, petit-fils de ces derniers, testa le 3 septembre 1673, élisant sa sépulture dans l'église de Bussière-Poitevine, « sous le banc des seigneurs de Piégut ». Jacques Berthon, écuyer, seigneur des Ages, de Piégut, etc., vivait après 1720.

Poumarets (Les).

Quéroux (Le).

Quéroux (Moulin du).

Rimbaudières (Les).

Repaire (Le).

Roche (La Petite-).

Roche-Vieille.

Roderie (La).

Tapcul.

Villeneuve.

Vinard.

Viralet.

## C

### LES CARS

LES CARS, chef-lieu de commune du canton de Châlus, qui a une superficie de 1 911 hectares et 883 habitants (recens. de 1906). Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 341 mètres près du bourg ; mais dans la forêt des Cars, qui couvre le sud de cette commune et une partie de celle de Bussière-Galant, elle s'élève jusqu'à 531 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Ramnulphe de Lastours, doyen du chapitre de Saint-Yrieix, donna au monastère de Saint-Martial le village des Cars (de *Cadris* ou de *Quadris*) au XI<sup>e</sup> siècle. Il en dépendait en 1097. Les moines ne tardèrent pas à y installer une chapelle, puis une prévôté qui existait en 1408 et 1429. Elle avait pour fête patronale la Nativité de la Sainte-Vierge, jadis sainte Madeleine. Elle fut unie à la cellererie de la cuisine de Saint-Martial, puis à la mense capitulaire, lors de la sécularisation du monastère en 1535.

L'église paroissiale était une annexe de Flavignac dès 1530. Sa fête patronale était Sainte-Croix, ou mieux la Nativité de la Sainte-Vierge, et jadis sainte Madeleine. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 880 communiant (environ 1 173 habitants).

Les prédécesseurs de Gauthier de Pérusse, chevalier, seigneur des Cars, y avaient fondé une vicairie dont la guerre et les destructions qui la suivirent avaient empêché le service ; par son testament du 26 janvier 1455, il veut que ce service soit repris.

Gauthier de Pérusse et son épouse, Anne de Montbrun, en fondèrent deux autres en 1531. Le titulaire de ce bénéfice était chargé de dire la messe au château des Cars, tous les dimanches et fêtes de l'année, excepté les fêtes annuelles et la patronale de l'église paroissiale. En 1771, un dominicain nommé Ribière, dit Faye, possédait ce bénéfice et résidait aux Cars. Jusqu'à la Révolution, les successeurs des fondateurs y nommaient les titulaires, C'était Claude de Caussade, comte de Lavauguyon, en 1604. Jacques Estuart de Caussade en 1622. Nicolas Stuart de Queylus, seigneur de Varaigne, en 1675 et 1714. Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Caussade et des Cars en 1744 et 1766.

Dans l'église paroissiale des Cars, le chœur et le transept paraissent dater du commencement du XI<sup>e</sup> siècle. La nef qui se compose de trois travées et dont la voûte est ornée de nervures prismatiques, a été restaurée au XV<sup>e</sup> siècle. L'écusson de la famille des Cars était sculpté sur la clef de voûte et sur la porte d'entrée.

On lit sur la cloche de cette église : « ✠ François, comte des Cars, marquis de Pransat, baron d'Aixe et de la Renaudie, comte de Saint-Bonnet, Saint-Ybard, La Roche-l'Abeille, Ortebise, Barest Lagon et autres places, parin. Marie-Françoise-Victoire de Verthamont, marquise des Cars, lieutenant-générale pour le roi au gouvernement du Haut et Bas-Limousin, mareine. ✠ F. Brun, curé. P. Jarry, F. Dubois, FA. (fabriciens ?) 1714. Marc Baraud, fondeur. »

Cette église possède un reliquaire du XII<sup>e</sup> siècle fort remarquable. C'est une croix ornée de filigranes d'argent qui courent en légers rinceaux sur un fond de vermeil. Elle est enrichie de pierreries aux diverses couleurs : rubis, émeraudes et améthistes. Parmi les intailles qui la décorent, on remarque une tête d'impératrice et David jouant de la harpe. Le pied de cette croix est d'une date plus récente ; il porte d'un côté l'écusson des Cars : *de gueules au pal de vair*, et de l'autre *mi-parti* des Cars et de Bessey, *d'azur à trois quintes feuilles d'argent*. Ce sont les armes de Charles des Cars, qui avait épousé le 10 août 1587 Anne de Bessey.

Les curés des Cars, depuis le Concordat, sont :

Léonard Dussoubs, qui avait été déporté pendant la Révolution, nommé en 1803. - Louis-Léonard de Loménie, en 1811. - Jean-François-Thomas-Augustin Guillaumaud, en 1824. - N... Mergoux y était en 1829. - Joseph-Marie Laviaille, nommé en 1831. - Guillaume Thuiller en 1837. - Jean Reix, en 1844. - François Picaud en 1847. - Jacques-Emile Deschamps en 1851. - François Mabay en 1871. - Jean-Baptiste Moreau en 1883. - Louis Michelon en 1900.

Il y a eu aux Cars un couvent de Minimes, fondé par Jacques, comte des Cars, chevalier des ordres du roi, etc., le 12 juillet 1612.



## Histoire civile

Le lieu des Cars était habité à l'époque romaine, comme le prouvent des restes de constructions de cette époque, qu'on y a découverts en 1875, à huit cents mètres du bourg, au lieu-dit Les Carillons.

Un premier château y fut construit au XIII<sup>e</sup> siècle ; il en reste une petite tour ronde avec éperon, portant des meurtrières en forme de croix, et des caves sur lesquelles est bâtie une maison aujourd'hui sur le bord de la route.

C'est à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au commencement du XVI<sup>e</sup>, que fut construit le second château aujourd'hui ruiné. Ses ruines ne peuvent pas donner une idée de l'ancienne splendeur de cette résidence, dont il ne reste que deux grosses tours à moitié démolies, quelques pans de murailles et des fossés en partie comblés. L'inventaire qui y fut [fait] le 6 novembre 1793 le dit « composé de cinq gros pavillons et de fossés. Tout autour une belle terrasse. Sur les quatre faces dudit château, quatre portes cochères aboutissant sur la terrasse ».

En 1778, le seigneur des Cars y fit faire beaucoup d'améliorations, et surtout d'immenses et superbes jardins qui étaient les plus beaux de toute la province.

Au midi du château on voit encore les vastes écuries qui en dépendaient. Elles ont été construites au XVI<sup>e</sup> siècle et sont décorées d'élégantes mansardes à clochetons.

Pendant trois siècles ce château a fait la fortune de la contrée, jusqu'au jour où la Révolution l'a détruit. Ces destructions n'ont jamais été profitables aux habitants du pays. Bien des fois on en a fait l'observation. « Avant la Révolution, deux communes voisines possédaient chacune un château dont elles portent encore le nom, habités, l'un par la famille de Lastours, l'autre par celle du duc des Cars. Le bien-être y régnait ; mais le souffle délétère de 93 vint à passer dessus ! Les hôtes furent chassés, leur habitation détruite. Les ruines seules restent, l'aisance a disparu, et ces deux communes, jadis prospères, sont les plus malheureuses du pays ».

Le château des Cars était en la possession des Anglais en 1373. Ils y avaient établi une garnison, mais ils en furent chassés par le connétable Duguesclin. Plus tard, en 1569, l'amiral de Coligny le prit aussi.

Les de Barri étaient seigneurs des Cars. Par un accord fait le 24 août 1354 entre noble dame Pétronille, veuve de Bertrand de Barri, chevalier, seigneur des Cars, et noble Ramnulphe de Pérusse, fils d'Audoïn de Pérusse et dame Arzencio de Barri, Ramnulphe de Pérusse devint seigneur des Cars. Les armes des Pérusse des Cars sont : *de gueules au pal de vair*.

La châtellenie des Cars fut érigée en comté par lettre de Charles IX, entre 1560 et 1574.

La maison des Cars est une des plus illustres du royaume ; elle a donné le jour à plusieurs maréchaux de France et à plusieurs secrétaires d'État. On remarque aussi parmi ses membres : Ramnulphe de Pérusse des Cars, élu évêque de Limoges en 1412, par le chapitre de la cathédrale, et transféré sur le siège de Mende. Charles de Pérusse des Cars, évêque de Poitiers en 1564, évêque de Langres en 1571, mort en 1614, doyen des évêques de France et chevalier du Saint-Esprit, auteur d'une harangue aux ambassadeurs de Pologne venus en France.

On trouve trois membres de la famille de Pérusse des Cars dans la première nomination des membres de l'ordre du Saint-Esprit. Un d'eux était François de Pérusse, comte des Cars, gouverneur du Limousin en 1568.

Le château des Cars, en 1557, reçut la visite d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, roi et reine de Navarre, vicomte et vicomtesse de Limoges. Les registres consulaires de Limoges, dans la relation de ce voyage, rapportent que « les dits seigneur et dame, s'acheminant vers la

présente ville, arrivèrent le 19<sup>e</sup> de décembre au château des Cars, et le lendemain, partant d'icelui, s'en allèrent au château d'Isle », où les consuls de Limoges allèrent leur porter les clefs de la ville.

Le dernier propriétaire de ce château était Louis-François-Marie de Pérusse, comte des Cars et de Saint-Bonnet, marquis de Pranzac, baron d'Aixe, de La Renaudie, des Cars, de Las Tours, de La Roche-l'Abeille, etc., chevalier des ordres du roi, son lieutenant général commandant la province du Haut et Bas-Limousin : il fut député de la noblesse du Limousin aux États généraux en 1789.

Avant la Révolution, on voyait sur la porte du château des Cars, et aussi au château de La Roche-l'Abeille, dit-on, une plaque de serpentine sur laquelle était gravée cette inscription :

Charles, seigneur des Cars,  
Fort amateur des arts,  
Fut le premier qui, par merveille,  
Inventa ce beau marbre en son Roche-l'Abeille.

C'est vers 1580 que Charles de Peyrusse, comte des Cars, fit placer cette inscription. Mais, contrairement à ce qu'elle affirme, il ne fut pas le premier qui découvrit cette pierre imitant le marbre. Les carrières de serpentine de La Roche-l'Abeille avaient été exploitées par les Romains, et, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, elles avaient donné de leurs produits à plusieurs églises du diocèse : à Solignac, au Dorat, à Uzerche, etc.

Ruiné pendant la Révolution, ce château ne conserve aujourd'hui que des tours à moitié démolies, soutenant encore quelques murailles des étages supérieurs. M. le duc des Cars en est propriétaire.

Une chapelle de la Sainte-Vierge, dite chapelle du Pont, existait près des Cars en 1641. Sa fête était la Nativité de la Sainte-Vierge. L'évêque de Limoges, en 1602, nommait un titulaire à une vicairie qui y avait été fondée. Le seigneur de La Vauguyon en présentait un en 1675.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Bord.

Borderies (Les).

Borie (La).

Breuil (Le).

Chenevières (Sainte-Catherine de). — Gautier de Pérusse donna en 1455 pour bâtir une chapelle en ce lieu, sous le vocable de sainte Catherine. Elle dépendait de Puybonnieu, qui était un membre de la commanderie de Limoges.

Dognon (Le).

Goupilière (La).

Peines (Les).

Petit-Mont.

Plaisirs (Les).

Roche (La).

Rulard (Le).

Salmur ou Sermur était une celle de l'ordre de Grandmont fondée par les seigneurs de Lastours vers 1164. Elle était sous le patronage de la Sainte-Vierge et de saint Hilaire de Poitiers. On voit que l'abbé de Grandmont y nommait des titulaires en 1561, 1582, 1593, 1598. Sa chapelle tombait en ruines en 1610. La prieure du Chatenet y fit aussi une nomination à cette dernière date. Elle avait été unie à ce monastère par la bulle de 1318.

Tailladis.

Texière (La).

Valois (Le).

Vaudel.

Vigne (La).

## CHAILLAC-SUR-VIENNE

Chaillac devient Chaillac-sur-Vienne par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

CHAILLAC, chef-lieu de commune du canton de Saint-Junien dont la superficie est de 2 155 hectares. Elle a 1 980 habitants (recens. de 1906). Placée au confluent de la Gorre et de la Vienne, l'altitude de cette commune, qui est de 216 mètres près de cette dernière rivière, ne dépasse pas ailleurs 287 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Gérard du Cher, évêque de Limoges, donna l'église de Chaillac au monastère de Saint-Junien en 1162.

L'église paroissiale, qui est de construction romane, a été agrandie et restaurée en 1458 ; sa fête patronale était celle de saint Saturnin de Toulouse. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 980 communiants (environ 1 307 habitants). L'aquaire du chapitre de Saint-Junien, sur la présentation faite par ce chapitre, y nomma des titulaires en 1440, 1495, 1506, 1507, 1521, 1522, 1554, 1556, 1573, 1574, 1586, 1601, 1603, 1604, 1607, 1609, 1610, 1691, 1760. N... Pouliot était curé de Chaillac en 1742. - Junien Bernard en 1754, mourut en 1760. - N... Chabodie, nommé en 1760. - Après la Révolution, Léonard Allegraud, qui avait subi la déportation, fut nommé en 1803 et mourut en 1819. - N... Gouttenègre était curé en 1822 et 1827. - N... Vedrine en 1827 et 1828. - N... Michaud en 1828 et 1830. - N... Thomas en 1830 et 1832. - Jules Guillerot en 1835 et 1836. - François Prochasson en 1836 et 1837. - Pierre Lemerle en 1837 et 1838. - François-Antoine-Célestin Dubrac fut nommé en 1838.- André Lachaise en 1851. - N... Hitier en 1866. - Étienne Bertrand en 1876. - Eugène Sudraud-Desisles en 1889. - Louis Tharaud en 1901.

Il y avait dans cette église deux vicairies : une de Sainte-Elisabeth, l'autre de Saint-Georges. Cette dernière est dite quelquefois prieuré. Mgr. Louis Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, y nomma, en 1677, son frère, Emmanuel Lascaris d'Urfé, qui fut aussi prévôt du chapitre de Saint-Junien en 1681 et mourut doyen de la cathédrale du Puy en 1689.

Dans une assemblée de paroisse, le 14 janvier 1754, M. Junien Bernard, curé, remontre le pressant besoin de réparer la couverture, charpente et murailles de l'église. Les habitants offrent d'y contribuer, sous la réserve des charges imposées aux décimateurs, et du recours contre les

syndics fabriciens actuellement en charge. On nomme deux nouveaux syndics, l'un choisi, suivant l'usage, dans la partie de la paroisse qui est du Poitou, l'autre dans la partie qui est en Limousin. Ce sont Anne de Lavaud, sieur de la Forge, et Pierre du Colombier, marchand.

Le presbytère de Chaillac et ses dépendances furent vendus nationalement, le 23 messidor an IV (11 juillet 1796), pour la somme de 2 100 livres (Arch. Haute-Vienne, Q 148).

## Histoire civile

La seigneurie de Chaillac appartenait à la famille de Rochechouart ; aussi, voit-on encore à l'église des pierres sculptées portant ses armes, qui sont : *ondé d'argent et de gueules de six pièces en fasce*. Simon de Rochechouart avait épousé en 1304 Lore de Chabannais, qui lui porta le fief de Chaillac.

En 1604, Jean de Rochechouart-Pontville prend le titre de baron du Bâtiment, seigneur de Saint-Cyr et de Chaillac.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Ardille.

Bagearas.

Belhomme.

Chaumeix.

Chez Bonneau.

Chez Pouzy.

Chez Sadry.

Cramaux.

Forge (La). — Anne de Lavaud était sieur de La Forge en 1754.

Guerillerie. — Le moulin de La Guerillère, sur la Gorre, et ses dépendances, qui appartenaient à l'ordre de Malte, furent vendus nationalement, le 3 thermidor an IV (21 juillet 1796), pour la somme de 2 476 livres (Arch. Haute-Vienne, Q 148).

Lesignas.

Moissun.

Peyrissat.

Pont-de-la-Gorre.

Prunières.

Rivière (La).

Saillat. — Du village de Saillat, près le confluent de la Vienne et de la Gorre, on a un magnifique point de vue sur le bassin de la Vienne, en face des hauteurs que couronnait autrefois la ville romaine de Chassenon, *Cassinomagus*.

Saillat (Moulin de).

Valette (La).

Villegouret (Moulin de).

## LE CHALARD

LE CHALARD, chef-lieu de commune du canton de Saint-Yrieix qui a 209 hectares de superficie et 637 habitants (recens. de 1906). Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 317 m près de l'Isle, qui lui sert de limite au Sud et à l'Est.

Jusqu'au 17 juin 1867, Le Chalard a fait partie de la commune de Ladignac ; à cette date, il a été érigé en commune. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle au plus tard, ce lieu a toujours porté le surnom de Peyroulier (fabricant de pots en métal). Nous ne savons si l'industrie des pots en cuivre ou en bronze a existé au Chalard, mais les minerais et les scories d'étain qu'on trouve dans le voisinage indiquent un centre important d'exploitations minières et de fabrication de métaux.

### Histoire ecclésiastique

Un monastère avait été fondé en ce lieu, dit le P. Bonaventure de Saint-Amable, en 801, par Roger, comte de Limoges ; mais il n'eut qu'une courte durée. Le 31 mai 818, il fut détruit par les Normands, qui massacrèrent tous les moines et avec eux l'abbé Paul, leur supérieur.

C'est sur les ruines de ce monastère que s'établit saint Geoffroi en 1089. Il était né vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle au village de Boscavillat, dans la paroisse de Noth, près La Souterraine. Il fut en partie élevé à Tours, chez un de ses oncles établi dans cette ville. Après la mort de ce parent il se rendit à Limoges, où il fut recueilli par Pierre Lebrun, bourgeois et marchand, et il y demeura plusieurs années, se livrant à l'enseignement dans les écoles. A la fin de l'année 1086, il fut ordonné prêtre par l'évêque de Périgueux, Raymond de Thiviers, auquel il fut envoyé pendant la vacance du siège de Limoges.

Après avoir exercé quelque temps les fonctions sacerdotales et résistant aux sollicitations de saint Hugues de Cluny, qui voulait l'attacher à son ordre, il se retira au Chalard. Au mois d'août 1089, Adémar, vicomte de Limoges, lui donna la propriété du terrain. Il y mena d'abord la vie érémitique, qu'il abandonna plus tard pour embrasser la règle des chanoines et réunir autour de lui d'autres religieux, avec lesquels il éleva l'église qui existe encore et qui fut bénite le 18 octobre 1100.

Un instant il fut sur le point d'abandonner son monastère naissant : il avait entendu à Limoges le pape Urbain II, qui invitait les fidèles à la croisade, et il avait pensé qu'il ne pouvait résister à cet appel. Guillaume, duc d'Aquitaine, appela sous sa bannière tous les grands vassaux du Limousin ; ils se réunirent à lui dans le monastère du Chalard, et entendirent avec docilité les exhortations du prieur. Mais lorsque celui-ci se préparait à accompagner dans la sainte expédition le seigneur de Las Tours, il lut détourné de son projet par une vision que Dieu lui envoya. Il vécut encore vingt-cinq ans, mais complètement étranger au monde, s'adonnant tout entier à la prière, à la prédication et au gouvernement de ses religieux. Dieu le rappela à lui dans la nuit du 6 octobre 1125, et daigna confirmer par des miracles la réputation de sainteté que son serviteur s'était déjà acquise durant sa vie. Il fut enterré dans l'église, où l'on voit encore son tombeau.

Les prieurs qui succédèrent immédiatement à saint Geoffroi sont : Bernard, Géraud, Barthélémy en 1177 et 1183. On trouve plus tard Jean de Molis, prieur en 1514. François de Lastours était prieur du Chalard et curé de Nexon en 1537 et 1543. François Granier de La Sagne ou de La Saigne, qui était aussi prieur commendataire de L'Artige et mourut en 1558. Charles d'Herrières, qui sur la cloche fondue en 1633 est dit abbé, mais on trouve Charles de Ferrières de

Sauvebeuf prieur en 1617 et 1650. Anne de Coustin, prieur en 1653. François de Beauvoir, fils de Jean de Beauvoir, sieur de Villac, et de Catherine de Coustin du Masnadaud, fut tonsuré en 1713 et ensuite prieur du Chalard. N...de Beauvoir, frère du précédent, le fut après lui. Charles de Beauvoir, abbé commendataire du Chalard, est à l'assemblée du clergé pour la nomination des députés à l'Assemblée de 1789.

Ce prieuré, conventuel en 1559, était de l'ordre de Saint-Augustin ; on lui a donné quelquefois, après cette date, le titre d'abbaye, mais cela sans raison. Il avait pour fête patronale celle de l'Assomption de la Sainte-Vierge et celle de saint Geoffroi, célébrée le 6 octobre.

La cure était d'abord desservie par des vicaires amovibles. On y mit un titulaire en 1686. Elle avait pour patrons les mêmes saints que le prieuré. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 600 communiants (environ 800 habitants). Les titulaires étaient nommés par le prieur en 1701, 1707, 1767.

N...La Barre était curé en 1690. - Léonard Jarrit en 1762, mourut en 1767. - Guillaume Barreau nommé en 1767, y était en 1786. - Étienne Jarrige de La Morélie, qui avait été déporté pendant la Révolution, fut nommé curé du Chalard en 1803. - Léonard Estève, en 1817. - Jean-Baptiste Charles, en 1819. - Jean Reynal, en 1820. - Laurent Pradeaux, en 1821. - Pendant une dizaine d'années, le service paroissial fut fait par les prêtres du voisinage. - On trouve ensuite Christophe Duroy, en 1834. - François Julie en 1835. - Jean-François-Isidore Duchamps-Lageneste, en 1839. - Louis Delarfeux, en 1844. - Pierre-Alphonse Goguyer, curé de Ladignac, desservait Le Chalard en 1846. - Antoine Rousseau, nommé en 1846. - Hippolyte Martin en 1848. - N... Pic en 1859. - Jean Michel en 1861. - Jean-Baptiste Bignaud en 1867. - Léosthène du Bouchaud du Mazaubrun en 1869. - Eugène Sudraud-Desisles en 1876. - Gabriel Jeanton-Lamarche, 1878. - Léonce Peytavin en 1885. - Ernest Reix en 1895. - Louis Vergnaud en 1899.

L'église du Chalard est un édifice en style roman du XI<sup>e</sup> siècle composé seulement d'une abside pentagonale et de deux absidioles circulaires avec un transept dont la voûte, en forme de coupole, supporte la base d'un clocher carré à un seul étage et percé sur chacune de ses faces de trois baies en plein cintre. Dans le transept, il y a une porte au nord, et au midi on voit le tombeau de saint Geoffroi, qui a bâti cette église en l'honneur de la Sainte-Vierge, sur les fondements de l'antique édifice ruiné par les Normands. Au-dessus de ce tombeau s'élève une magnifique armoire gothique peinte à l'intérieur et dont la riche boiserie de chêne étale à l'extérieur quatre étages de panneaux flamboyants du XV<sup>e</sup> siècle. Elle renferme la châsse byzantine, recouverte en partie de panneaux émaillés du XII<sup>e</sup> siècle, où sont conservées les reliques de saint Geoffroi.

A côté du croisillon méridional, une chapelle souterraine renfermait autrefois le tombeau de Gouffier de Lastours, un des héros de la première croisade, qui monta le premier à l'assaut sur les murs de Marrah. La dalle en pierre calcaire qui recouvrait ce tombeau a été retrouvée en 1884, et j'ai pu l'étudier et y lire cette inscription : « ✠ *Hic jacet dominus Golferius de Torribus, et de Nexonio, et dominus Guido filius ejus milites... filia ejus, et genus suum qui elegerant ad opus sui et suorum hic sepulturam. Animæ eorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.* ✠ ». Ici repose le seigneur Gouffier de Lastours et de Nexon, et le seigneur Guy, son fils, chevaliers... sa fille, et sa famille, qui avaient choisi ici leur sépulture. Que leurs âmes, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Amen.

L'église du Chalard possédait une cloche qui a été refondue au XIX<sup>e</sup> siècle et sur laquelle était cette inscription : « ✠ 1633. IHS MARIA. SCE GAVFRIDE. SCE JOANNES ORA PRO NOBIS. C. DEHRIERES (DE FERRIÈRES) ABBE. I. MYRYVAILLANT. FOVCHAYRE, HYVERT. RELIGIEVX. MESSIRE FRANÇOIS COVSTIN ESCVIER SEIGNEVR DV MASNADAY ET AVTRE PLACES. FRANÇOIS MANNET SIEVR DE LEYSAR P.(ARRAINS). GVABRIELLE DE CHAMP DAMOISELLE DEYTTIVAVX.

La communauté conventuelle se composait encore à cette époque d'un abbé et de trois religieux, mais elle cessa d'exister quelque temps après et fit place à un bénéfice régulier simple à la nomination du roi.

L'ancien monastère et le cloître subsistent encore en partie, mais l'architecture de ce dernier, qui est adossé au croisillon méridional de l'église, n'accuse pas une époque antérieure au XV<sup>e</sup> siècle.

## Histoire civile

A l'extrémité des bâtiments aujourd'hui transformés par la famille Tenant de Lastour, existait un donjon carré du XII<sup>e</sup> siècle, fortifié, sur chacune de ses faces, de contreforts plats se recourbant en arceau au sommet ; il était en tout semblable à celui de Château-Chervix et faisait partie de la ligne de défense établie par les vicomtes de Limoges sur les limites du Périgord. Aujourd'hui il n'en reste que la partie inférieure.

Le cimetière du Chalard conserve encore de curieuses pierres tombales, dont plusieurs sont en serpentine des carrières de La Roche-l'Abeille. En 1719, il y avait aussi dans ce cimetière une chapelle qui n'existe plus aujourd'hui.

Le presbytère a été vendu comme bien national, le 2 messidor an IV (20 juin 1796), pour la somme de 1 800 francs (Archives Haute-Vienne, Q 149).

On trouve dans le bourg du Chalard une maison gothique connue dans le pays sous le nom de maison des Anglais.

Au mois de mars de l'année 1419, les Anglais, sous la conduite d'un capitaine appelé Beauchamps, s'emparèrent de la maison conventuelle du Chalard et s'y fortifièrent. Le sénéchal du Limousin de Mareuil, aidé des seigneurs de Mortemart et de Lastours, et de la milice des communes, marcha contre eux avec cinq cents hommes et dix pièces d'artillerie. Le siège dura près d'un mois ; ils furent obligés de se rendre. On leur laissa la vie sauve, mais ils durent restituer tout le butin et tous les prisonniers qu'ils avaient faits.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Bessous (Forge de).

Bourleix.

Bussin.

Chalard (Moulin du). — Sur la rivière de l'Isle, qui en ce lieu le sépare du département de la Dordogne.

Forge (La).

Forge-Basse (La).

Gondandeix.

Lande (La).

Puyseguy (Moulin de).

Quérie.

Salesses (Les).

Sirège.

Tour (La). — La vieille tour d'Estivaux, dont on voit les restes au-dessous du Chalard, a été démolie en 1793. Elle est maintenant connue sous le simple nom de La Tour.

Antoine Tenant, écuyer, seigneur de Champ et de Masmoreau, épousa Bonne Chapelle de Jumilhac, qui lui porta la terre de La Tour. Son frère, François Chapelle de Jumilhac, chevalier, sieur de La Valade, Estivaux, le repaire noble de La Tour, fut inhumé au Chalard le 13 février 1610. Ses armes sont : *d'azur alias de sinople à une chapelle d'or*. François Tenant, écuyer, sieur de Bort, du lieu de La Tour, fut inhumé au Chalard le 24 septembre 1728. Tenant de La Tour porte : *d'or à une ancre à trois traverses de sable, accostée de deux étoiles de même*.

Vigènes (Les).

## CHÂLUS

CHALUS est le chef-lieu d'un canton dans l'arrondissement de Saint-Yrieix, qui a 16 114 hectares d'étendue et 9 773 habitants (recens. de 1906). Il comprend sept communes : Châlus, Bussière-Galant, Les Cars, Flavignac, Lavignac, Pageas et Saint-Nicolas.

La commune de Châlus a 2 335 hectares et 2 602 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 412 mètres.

La ville de Châlus forme deux groupes, ayant eu chacun son église et son château : le Bas-Châlus, avec le château de Maumont, et le Haut-Châlus, avec le château de Châlus-Chabrol.

### Histoire ecclésiastique

L'église de Notre-Dame-du-Bas-Châlus, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, fut annexée à Lageyrac le 2 avril 1498 ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle en était toujours une succursale. Sa fête patronale était la Nativité de la Sainte-Vierge. La compagnie des Pénitents gris s'y établit en 1684, et on verra plus loin l'inscription de la cloche qu'elle fit fondre en 1718. L'évêque de Limoges nomma toujours les curés, qui étaient chargés en même temps de Lageyrac et de Châlus-Bas ; c'est ce qu'on constate en 1569, 1572, 1577, 1610, 1635, 1643, 1656, 1685, 1690, 1717, 1756. Voici ceux dont les noms sont connus :

Pierre de Planis était curé de Lageyrac en 1361. - Jean de Lastours, bachelier en droit, était curé de Nexon, Bussière-Galant et Lageyrac, en 1502. - Jean Eyssenaud, en 1630. - Pierre Vacherie, curé de Lageyrac et de Châlus-Bas, son annexe, en 1636. - Jacques Essenaud, en 1658 et 1676. - N... Guéry ou Guérin, curé de la ville de Châlus en 1691 et 1716. - N... Goursaud fut curé jusqu'en 1722. - N... Sadry mourut en 1756. - N... Pouyat, nommé en 1756, résigna en 1780. - Guillaume Sénemaud, nommé en 1780, fut déporté pour refus de serment pendant la Révolution.

Au Concordat, Châlus, devenu chef-lieu de canton, eut pour curés-doyens : Jean-Charles Périgaud, nommé en 1804. - Jean Simon, en 1822. - Eugène-Léonard Olivier, en 1871. - Emile Labrousse, en 1889. - Jean Réménieras, en 1907.

Alain d'Albret, comte de Périgord, vicomte de Limoges, seigneur de Châlus, fonda sept vicairies dans l'église de Notre-Dame du Bas-Châlus. Cette fondation fut augmentée par Isabelle de La Tour, dame d'Orval et de Lesparre, baronne de Châlus-Chabrol et de Maumont, le 19 octobre 1473. C'est le seigneur du château de Maumont, à Châlus, qui conservait le droit de nommer le titulaire de ces vicairies ; ce que fit Isabelle de La Tour en 1485. Claude de Bourbon,



comte de Busset, capitaine d'un régiment de cinquante lances, en 1559. Marguerite de La Rochefoucaud, sa veuve, en 1601. Madeleine de Bermondet, veuve de Louis, comte de Bourbon-Busset, en 1716 et 1722.

Une autre vicairie, appelée des Boutons ou Puybouton, à laquelle fut nommé Martial Dubois, prêtre de Limoges, en 1773. Elle est quelquefois qualifiée prieuré, comme dans l'acte de démission qu'en fit Michel Raffier, le 29 novembre 1786 ; François-Louis-Antoine, comte de Bourbon-Busset, y nomma à cette date Michel-Alexandre Lombard, clerc du diocèse d'Autun.

L'ancienne église du Bas-Châlus, trop petite pour la population de la paroisse, a été remplacée vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par celle qui existe aujourd'hui. Elle possède deux cloches qui étaient dans l'ancienne. L'une d'elles, qui était celle de la paroisse de Notre-Dame du Bas-Châlus, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle ; elle porte cette inscription en belles lettres gothiques : « ✠ Ave Maria gracia plena. » L'autre conserve l'indication de son origine dans ces mots : « ✠ Cloche de M les pénitents gris. - M Anne de Courlin, comte d'Oradour, paraint. Marine dame Magdeleine de Bermondet, comtesse de Busset. - 1718. - Étienne Coutaud. »

La cure du Haut-Châlus, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, existait en 1265 ; elle est dite de Châlus-Chabrol en 1276. Gérald, abbé de Saint-Augustin-lez-Limoges en 1095, l'avait acquise pour son monastère qui la possédait en 1158. Elle est dite sur la paroisse de Pageas en 1158. Sa fête patronale était la Nativité de la Sainte-Vierge. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 180 communiant (environ 240 habitants). L'abbé de Saint-Augustin-lez-Limoges y nomma des titulaires en 1499, 1570, 1601, 1622. Ce fut l'évêque de Limoges qui y nomma en 1722, 1747, 1749. Jean Bardaud était curé en 1707. - Jean Audoy en 1722 et 1738. - Jean Dorat ou Douairat en 1739, mourut en 1773. - Mathieu Cercléix fut nommé en 1773.

Une vicairie fut fondée dans cette église par N... de Brie. Par un acte de partage entre Louis de Brie et Catherine, sa nièce, fait le 8 janvier 1559, le patronage de cette vicairie appartient au premier.

Une chapelle contiguë à cette église fut construite par vénérable Louis Chouli, prêtre, bachelier en décrets, chanoine de Saint-Yrieix, curé d'Aillac et de Maraval, qui y fonda une vicairie le 9 avril 1494. Martial Chouli, son frère, curé de Dompierre, diocèse de Saintes, y en fonda une autre pour un simple tonsuré, le 6 mars 1504.

L'église du Haut-Châlus est aujourd'hui ruinée. Elle formait une nef de quatre travées, terminée par une abside à trois pans coupés. La chapelle, construite par Louis Chouli, s'ouvrait dans la travée la plus proche de l'abside, ainsi qu'on peut encore le voir.

Il y avait à Châlus, dans la rue Sarlandine, *alias* Salardine, la chapelle des Experts, qui fut interdite en 1744, à raison de son inutilité, et il fut permis de la démolir. Le service qui devait y être fait fut alors transféré dans l'église du Bas-Châlus. Jean ou Jacques Expert, marchand, y avait fondé une vicairie en l'honneur de saint Eutrope. Ses descendants y nommaient le titulaire ; c'était Expert, bourgeois et marchand en 1513 ; N... Expert, en 1617 et 1636 ; Pierre-Gabriel Expert, seigneur de Saint-Paul-la-Roche, en 1716-1726 ; Pierre Expert, sieur de La Valade, baron du Chalard en 1769.

Nicolas Dupont, prêtre de la ville de Châlus-Chabrol, y avait fondé, vers 1367, une vicairie qui fut unie à la cure de Pageas par Hugues de Roffignac, évêque de Limoges, vers 1425.

Dans la chapelle de Sainte-Catherine de la ville de Châlus, Pierre Dupont fonda une vicairie qui fut augmentée, le 4 septembre 1492 par Jean Dupont l'aîné, marchand, époux de Mariotte Fordoissonne.

Notre-Dame de Seychaud était, en 1660, une chapelle rurale à côté de Châlus. Sa fête était la Nativité de la Sainte-Vierge. Elle fut rebâtie en 1707 par Jean Bardaud, curé du Haut-Châlus.

Elle fut vendue, avec ses dépendances, comme bien national, le 7 fructidor an IV (24 août 1796), pour la somme de 300 livres. (Archives Haute-Vienne, Q 152.)

Une autre chapelle rurale existait en 1614, au lieu dit La Raffinie, mais elle était ruinée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Histoire civile

On sait que Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, fut blessé mortellement devant le château de Châlus, mais beaucoup d'historiens modernes, tant en France qu'en Angleterre, ont entouré le récit de cet événement de détails absolument fabuleux, concernant la cause de la guerre que Richard faisait au vicomte de Limoges et le nom du chevalier qui lui porta le coup mortel. La vérité historique doit être recherchée dans les chroniqueurs contemporains ; j'en citerai deux, un appartenant au Limousin et l'autre à l'Angleterre.

Dans la chronique de Geoffroy de Vigeois, on trouve le passage suivant que je traduis le plus littéralement possible : « L'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1199, Richard, le vaillant roi d'Angleterre, fut frappé à l'épaule d'un coup de flèche, pendant qu'il assiégeait une certaine tour d'un château en Limousin appelé Châlus-Chabrol. Il y avait dans cette tour deux chevaliers, ayant avec eux trente-huit hommes ou femmes. L'un de ces chevaliers s'appelait Pierre Brun et l'autre Pierre Basile. On dit que c'est ce dernier qui lança avec son arbalète la flèche qui blessa le roi. Sa mort, arrivée le douzième jour, qui était le mardi avant le dimanche où l'église célèbre la procession des Rameaux, le 8 des ides d'avril, à la première heure de la nuit. Pendant qu'il était malade de sa blessure, il avait donné ordre à ses soldats d'assiéger un autre château du vicomte appelé Nontron, et encore un autre appelé Piégut ; ce qu'ils firent. Mais, à la nouvelle de sa mort, ils se retirèrent en désordre. Le roi avait en lui-même la résolution de détruire tous les châteaux et les forteresses du vicomte Adhémar. »

L'historien anglais, Raoul de Diceto, contemporain, mort en 1210, a écrit : « Richard, roi des Anglais, après avoir régné neuf ans six mois et dix-neuf jours, fut frappé d'un coup de flèche par Pierre Basile, le 7 des calendes d'avril, au château de Châlus, dans le territoire limousin et dans le duché d'Aquitaine ; et ensuite, le 8 des ides d'avril, cet homme, livré aux travaux de Mars, mourut un jour de mars (un mardi), dans le susdit château. Il fut enseveli à Fontevraud, aux pieds de son père, le roi Henri II. »

Tout ce qui est contraire au récit de ces deux auteurs et de plusieurs autres qui rapportent la même chose, est aussi contraire à la vérité historique. Il faut ranger dans le domaine de la fable le prétendu trésor caché à Châlus, pour lequel le roi Richard faisait la guerre au vicomte de Limoges. La cause de cette guerre est que ce dernier l'avait abandonné pour faire un traité d'alliance avec le roi de France. Le prétendu proconsul *Lucius Capreolus* est aussi un être fabuleux ; son nom a cependant été emprunté au pays, car c'est une traduction latine du nom Chabrol, famille qui existait en ce lieu, et qu'on retrouve dans l'expression Châlus-Chabrol, comme on retrouve celui de la famille de Maumont dans Châlus-Maumont. On a aussi substitué le nom de Bertrand de Gourdon à celui de Pierre Basile, qui porta le coup mortel au roi d'Angleterre.

A peu de distance du château du Bas-Châlus, on montre le rocher, appelé la Pierre de Richard, ou Pierre de Maumont, sur lequel se tenait, dit-on, le roi d'Angleterre, lorsqu'il fut atteint par la flèche de Pierre Basile. Bon nombre d'Anglais qui visitent ce lieu se font un devoir d'en détacher quelques fragments, et déjà une bonne partie de ce rocher est passé à l'état de relique.

Pour le château lui-même, il n'en reste qu'une partie où se trouve le donjon. Cette tour offre, dans son intérieur, quatre chambres octogones superposées, de 4 mètres 80 centimètres de diamètre. On y pénétrait seulement par une porte au premier étage. De là, on monte aux étages

supérieurs, non par une vis, mais par une rampe de 129 marches qui tourne en spirale dans l'épaisseur de la muraille.

Le château du Haut-Châlus était bien plus considérable que celui du Bas-Châlus, dont il est séparé par la Tardoire, encore près de sa source. Sur le sommet de la montagne, d'où la vue embrasse un magnifique horizon, au milieu de la grande cour et protégé par une double enceinte, l'une de murailles, l'autre de hauts bâtiments flanqués de tours engagées, le donjon se dresse à 25 mètres de hauteur. Il est de style roman et a 30 mètres de circonférence. Il n'a point de porte, mais une fenêtre en tient lieu au premier étage. Les bâtiments qui sont à l'extrémité occidentale du plateau sont en partie du XIII<sup>e</sup> siècle et en partie du XVII<sup>e</sup>. L'église, en ruines, se trouve à l'autre extrémité du côté du levant.

En 1280, Arthur II et son épouse Marie, vicomtesse de Limoges, donnèrent Châlus à Gérard de Maumont pour le récompenser de ses bons services. Celui-ci, par son testament de 1299, laissa ses possessions à ses neveux qui, par des échanges faits en 1303 et 1307, cédèrent Châlus et Courbefy à Philippe le Bel. Philippe le Long, fils de ce dernier, les donna, en 1317, à Henry de Sully, grand bouteiller de France. Châlus fut réuni à la vicomté de Limoges par Alain d'Albret, qui hérita des Sully. Charlotte d'Albret, fille d'Alain, l'apporta en dot à César Borgia, duc de Valentinois. Leur fille, Louise de Borgia, épousa en secondes noces, en 1535, Philippe de Bourbon. Depuis cette époque, Châlus n'est pas sorti de la maison de Bourbon-Busset, qui le possède encore. La générosité de M. Guy de Bourbon, comte de Châlus, mort en 1905, a entretenu dans les bâtiments qui existent encore une classe et un pensionnat tenus par des sœurs de l'Instruction chrétienne. Ses descendants continuent cette œuvre.

C'est à Châlus qu'est né Gérard Frachet, un des hommes les plus distingués que le Limousin ait donné à l'ordre de Saint-Dominique. Il fonda à Limoges l'église et le couvent des Jacobins. Il mourut en 1271. On a de lui *les Vies des Frères prêcheurs*, ouvrage imprimé à Douai en 1619, et une chronique manuscrite conservée à la Bibliothèque nationale sous le numéro 5005.

Pierre de Châlus, moine de Cluny, docteur ès-lois, fut évêque de Valence en 1342.

Aymeric de Châlus fut successivement chanoine de Limoges, archidiacre de Tours, archevêque de Ravenne, évêque de Chartres et cardinal. Le pape Clément VI, qui le revêtit de la pourpre romaine le 20 septembre 1342, lui donna le titre presbytéral de Saint-Martin-aux-Monts. Il administra le royaume de Naples au nom de l'Église romaine et mourut à Avignon, le 7 juillet 1349.

Les chroniques de l'abbaye de Grandmont nous disent que Hugues de La Certa, un des principaux disciples de Saint Étienne de Muret, d'une famille très noble du Limousin, naquit, l'an 1071, au château de Châlus.

La ville de Châlus a des foires considérables ; il en est une qui est surtout renommée pour la vente des chevaux, c'est celle du 23 avril, dite foire de Saint-Georges. Une lettre de Colbert à Louis Bazin de Bezons, intendant de la généralité de Limoges, nous apprend que ce ministre, au mois d'avril 1679, le chargeait d'acheter, à la foire de Châlus, les plus beaux poulains pour les haras royaux, avec recommandation de les payer un prix rémunérateur pour encourager les éleveurs.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Abeille (L'), *alias* La Beille. — Prévôté en 1361 et prieuré en 1377, était sous le patronage de saint Michel-Archange. L'abbé de Saint-Augustin-lez-Limoges y nommait les titulaires. Louis

Cousin, prévôt de l'Abeille en 1439 et 1451. Par décret du 25 juillet, elle fut unie à la mense commune de l'abbé et du couvent de Saint-Augustin.

Bannau (Moulin de).

Beaulieu.

Beaufranc. — Jean de Brie était seigneur de Brie et de Bosfranc en 1451. Ses armes sont *d'or à trois lions de gueules, armés, lampassés et couronnés de sinople*. Henri Joubert, qui épousa en 1664 Marie de Brie, devint seigneur de Beaufranc. Ses armes sont *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois fleurs de lis de même, 2 en chef et 1 en pointe, alias de six fleurs de lis, 3 en chef et 3 en pointe*.

Beaubourg.

Besse (La).

Bouille (La).

Chanteloube.

Chareille.

Châtaignier. — Où une chapelle existait en 1532 et 1551, mais elle était en ruines en 1582. Gaucelin du Châtaignier le possédait en 1370. En 1515, Jean de Brie était seigneur de Bosfranc et du Chataignier.

Cheyroux (Le). — Jean-Louis Deschamps, écuyer, était seigneur du Cheiroux et de La Besse en 1683. Ses armes sont *d'azur à trois fusées de gueules en fasce*.

Courrières (Les).

Coussière (La). — Louis Deschamps, écuyer, né en 1685, était seigneur de La Coussière et de La Besse.

Faurie (La).

Faye (La).

Fontvieille.

Gatinaud.

Guerenne (La), sur la limite de Pageas.

Gourinchas. — François Joubert était sieur de Beaufranc et de Gourinchas en 1700.

Grotte (La).

Jaline (La).

Jarosses (Moulin des).

Lac (Moulin du).

Lagérat était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron. Elle avait pour fête patronale celle de l'Invention des reliques de saint Étienne. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 1 090 communicants (environ 1 450 habitants). On rebâtissait l'église en 1492 et 1499 ; elle fut consacrée le 18 octobre. C'est l'évêque de Limoges qui y nommait les curés, comme il est dit ci-dessus pour Notre-Dame du Bas-Châlus.

Almodie ou Almoïs de Lubersac, fille d'Étienne de Lubersac et de Jeanne du Luc, fonda dans cette église une vicairie qui fut augmentée par son mari, le chevalier Gaucelin du Chateignier, le 8 mars 1370.

François de Brie, seigneur de Lageyrat, fut inhumé dans l'église en 1697.

Malatie (La). — Une Maison-Dieu ou hôpital, située sur le chemin de Lageyrac, existait en 1292 ; elle était appelée Infirmerie des pauvres ladres et Léproserie en 1459 et 1516, ou Malatie en 1549, et, jusqu'à nos jours, ce dernier nom est conservé.

Piebat.

Piégut.

Plagne (La). — Yrieix Burguet était sieur de La Plagne en 1733.

Puy-Lagérat (Le).

Rivière (La).

Roulle (Le).

Tranchardie (La). — Jacques Deschamps, sieur de La Tranchardie, Balanges, etc., conseiller et secrétaire du roi de Navarre, trésorier et receveur général en ses comté de Périgord et vicomté de Limoges, testa le 4 août 1587. Léonard Deschamds était seigneur de la Tranchardie en 1654.

Vardelle (La).

## CHAMBORET

CHAMBORET, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, a 2 175 hectares d'étendue et 907 habitants. Son altitude au dessus du niveau de la mer va jusqu'à 378 mètres, vers le village des Forêts.

Chamboret, nommé *Camborescum* et *Comboresium*, était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Il avait un prieuré de filles qui dépendait de l'abbaye de la Règle, en 1412. Il était sous le patronage de saint Antoine et de la Sainte Vierge. L'abbesse de la Règle a toujours nommé le prieur, qui le plus souvent était le curé de la paroisse. Cependant, en 1788, elle nomma curé Guillaume Guithon, et le prieuré qui semble être remplacé par une vicairie perpétuelle ou commission de messes, dans l'église de l'abbaye de la Règle, fut donné à Léonard Larouvéradé.

### Histoire ecclésiastique

La cure, qui avait les mêmes patrons que le prieuré, avait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 600 communiants (environ 800 habitants). Une vicairie en l'honneur de sainte Madeleine et de saint Antoine y existait, en 1447. L'abbesse de la Règle y a toujours nommé le curé, on trouve des nominations faite par elle, depuis 1474 jusqu'à la Révolution.

N... Sudraud, était curé de Chamboret, en 1670. - N... Bonnet, en 1702 et 1709. — J... Vigenaud, en 1741. - N... Duboucheux, en 1725. - Joachim Manet, était prieur et curé, en 1745, il résigna au suivant, en 1764. - Pierre *alias* Jean Nadaud, prieur et curé, en 1764, mourut en 1788. - Guillaume Guithon fut nommé curé en 1788. - Après la Révolution, François Hélitas fut nommé curé en 1803, mais plus tard, la paroisse fut desservie par le curé de Vaulry ou de Nantiat. - Pierre-Léonard Massard y fut nommé en 1816. - Joseph-Alexandre-Amable Barny de Romanet en 1830, en même temps curé de Vaulry. - Étienne Roubaine, en 1836. - Léonard Mabarci, en 1841. - Christophe-Léonard Doreau, en 1844. - Louis Boulot en 1850. - Louis Faure, en 1854. - Jean-Baptiste Chouvy, en 1859. - Jean Besse, en 1873. - Martin Auclair, en 1875. - Léonard-Julien Bureau, en 1878. - Louis Vidailat, en 1892. - Edouard Bourinat, en 1901. - Jean Baptiste Landon, en 1907.

Le presbytère de Chamboret fut vendu comme bien national, le 15 prairial an IV (3 juin 1796). L'église, qui était en très mauvais état, a cependant servi jusqu'en 1848. A cette date, l'on a rebâti l'un et l'autre. Sous la première pierre du clocher est placée cette inscription : « *Sæculorum lapsu fere diruta prisca ecclesia Campiorati cives ex ære suo collecto adjunctis dioecesani Lemovicensis episcopi atque Franciæ gubernatorum donis, hoc novum templum sicut antea sub præsidio sancti Antoni ædificavere. Republica gubernante, Bernardo Buissas, episcopo. Doreau parrocho, Moreau edile, Anno Domini M.DCCC.XLVIII.* »

Cette église est composée d'une seule nef, avec un clocher au-dessus de la porte d'entrée. Les fenêtres qui l'éclairent sont cintrées et ornées de beaux vitraux. Elle a été bénite le 28 janvier 1852. Elle possède un bel autel en marbre et de magnifiques vases sacrés donnés par de généreux paroissiens.

Sa cloche porte l'inscription suivante en lettres gothiques : « ✠ *Gabriel, ora pro nobis. L'an mil CCCC III<sup>xx</sup>VIII.* » Elle en a possédé une autre avant la Révolution, sur laquelle on a lu cette invocation au patron de la paroisse : « *S. Antoni, ora pro notis. L'an mil CCCC III<sup>xx</sup>III.* »

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Bâtiment (Le) — Le château du Bâtiment, dont il ne reste rien, appartenait, à Pierre de Boyol, en 1582. Sa fille, Jeanne de Boyol, épousa, en 1587, Jean de Villelume, sieur de Barmontet, qui devint seigneur du bâtiment. Boyol porte *d'azur à la fasce en divise de gueules, accompagnée d'un léopard d'or en chef, et de six besants de même en pointe.*

Boissourd.

Bretheix.

Châtain (Le).

Chez-Mouquet.

Chez-Pouchoux.

Corrigé. — On a trouvé en ce lieu un souterrain refuge de l'époque gallo-romaine, plusieurs urnes cinéraires, des briques et des vases de l'époque romaine, une monnaie en bronze de Tétricus, etc.

En 1587, Pierre des Pousses, écuyer, était seigneur de Corrigé. Gabriel Papon du Breuil l'était en 1611 ; ses armes sont *d'or à la croix d'azur accompagnée de quatre langues de feu à chaque canton.* Jeanne de Brettes apporta en dot la terre de Corrigé à Jean de Villelume, écuyer, seigneur de Chamboret et de Morcheval, lorsqu'elle l'épousa, vers 1700. Elle appartient encore à cette famille, qui a pour armes *d'azur à dix besants d'argent posés 4, 3, 2 et 1.*

Forêts (Les). — Martial Papon était sieur des Forêts en 1585, François de Brettes, écuyer, en 1690 et François Charron, écuyer, en 1745.

Graules (Les).

Jouanhet.

Juniat. — On a trouvé dans ce village parmi d'anciennes constructions ruinées, une monnaie en bronze d'Antonin. Noble homme Perot Bertrand, damoiseau, était seigneur de Jougnac, en 1345.

Juniat (Moulin de).

Landes (Les), *alias* Maisonneuve.

Lisses (Les).

Mons.

Morcheval, qui appartenait à la famille de Villelume.

Pellechevant. — En 1699, Joseph de Chauvet, écuyer, était sieur de Lage, Pellechevant et Nantiat, Ses armes sont *d'argent à trois fasces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de sable 3, 3, 2 et 1.*

Périsset. — Ce village, aujourd'hui de la commune de Nantiat, était jadis, alternativement, par année de la paroisse de Chamboret et de celle de Nantiat. Il y avait une chapelle.

Peyroux (Le). — En 1826, on a trouvé dans ce village, une sépulture gallo-romaine, composée de deux pierres de 0 m 48 de côté, se recouvrant l'une l'autre. Au centre, une cavité sphérique, de 0 m 17 de diamètre, contenait l'urne cinéraire.

Pisseloup.

Queyroix (Le).

Taillac. — Nicolas Petiot, sieur de Tailhac, né en 1631, épousa Anne de Villelume du Bâtiment. Petiot porte *d'azur au chevron d'or accompagné de trois pigeons d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Taillac (moulin de), sur la Glaïeule.

Vaux. — Par contrat du 8 juillet 1786, Léonard Rateau-de-Vaux, brigadier des gardes du corps du roi, vendit à Martial Guibert, fils, monnayeur de la ville de Limoges, le lieu de Vaux, pour la somme de 44 000 livres.

Villatte.

## CHAMPAGNAC-LA-RIVIÈRE

CHAMPAGNAC, chef-lieu de commune du canton d'Oradour-sur-Vayres, a 2 446 hectares de superficie et 1 793 habitants. Son altitude est, près du bourg, de 374 mètres au-dessus du niveau de la mer ; mais elle va jusqu'à 472 à côté de Permangle.

### Histoire ecclésiastique

Champagnac, appelé en 1498 Sainte-Marie-de-Champagnac, était dans l'ancien archiprêtré de Nontron. Il y avait un prieuré de filles, jadis sous le patronage de la Nativité de la Sainte-Vierge, et plus tard sous celui de saint Paul, apôtre. Ce prieuré était uni à la mense abbatiale de la Règle dès 1527.

La cure avait les mêmes patrons que le prieuré. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 1 800 communiants (environ 2 400 habitants). Anne de Samathie (de Saint-Mathieu), veuve d'Yrieix de Chouly, chevalier, seigneur de Permangle, Champagnac et gouverneur de la ville de Limoges, avait fondé dans cette église, le 23 décembre 1680, en l'honneur de saint Mathieu, une vicairie pour le service de la paroisse. Cette fondation fut ensuite augmentée par Anne de Ferrières. Leurs héritiers en nommaient les titulaires. C'est ce que faisait, en 1700 et 1726, Anne-Thérèse de Chouly de Permangle, veuve de Charles-Joseph de Ferrières, marquis de Sauvebœuf, baron de Pierrebuffière, Aigueperse, Chéronnac et Congoussac.

Le curé de Champagnac était nommé par l'évêque de Limoges en 1310. Mais c'est l'abbesse de la Règle qui a ensuite exercé ce droit en 1504, 1566, 1630, 1659, 1661, 1693, 1707, 1743. Voici

le nom des curés connus : Pierre Jude, 1630. - N... Garissot en 1696. - N... Chaveroche en 1731. - Antoine Delbos en 1735. - Pierre Besson, nommé en 1745, résigna au suivant en 1785. - Goïal Besson fut déporté pendant la Résolution pour refus de serment. - Au Concordat, Mgr. du Bourg nomma Jean Sauviat, qui avait subi la déportation. - Il y est mort en octobre 1814 - Jean Marquet, nommé en 1814. - On y trouve ensuite. en 1822, N... Port, mort en 1828. - N... Combepapon, en 1826 et 1829. - N... Perrot ou Perrault, en 1829 et 1834. - Michel Roche, en 1834 et 1839. - Jean-François-Isidore du Bouchaud du Mazaubrun fut nommé en 1839. - Emile Larue, en 1878. - Léopold Condat, en 1878. - Léosthène du Bouchaud du Mazaubrun, en 1882. - Arthur Charzat, en 1896.

L'église de Champagnac est en style roman du XII<sup>e</sup> siècle, avec de nombreuses retouches de la seconde moitié du XV<sup>e</sup>. La nef se compose de quatre travées avec un collatéral complet du côté du Nord et deux chapelles latérales du côté du Midi. Les arcades cintrées qui séparent la nef des collatéraux ont une légère tendance à l'ogive et reposent sur de gros piliers cylindriques. L'abside, semi-circulaire, est voûtée en demi-coupole, au bas de laquelle on remarque, du côté du Nord, une arcature romane. La porte principale date, comme la nef et le chœur, de la première construction.

Au XV<sup>e</sup> siècle, on a ouvert dans le mur latéral du Nord trois fenêtres ogivales en style flamboyant et refait les voûtes qui, aujourd'hui, sont remplacées par un mauvais lambris.

Le clocher, placé devant le chœur, sur la première travée de la nef, est de forme carrée et paraît faire partie de la première construction ; toutefois, une longue fenêtre ogivale, ouverte du côté du Midi, accuse le style du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les deux chapelles latérales du Sud, en style flamboyant, ont été restaurées au XVII<sup>e</sup> siècle, et sur le linteau d'une porte, à l'Ouest, on lit cette inscription : « Le s<sup>t</sup> Dumas m'a fait faire, 1618. »

La petite cloche de Champagnac porte cette inscription : « ✠ *Ego sum quia in tanto regimine prevalui.* - Parrain, Jude de Lajudie, maire. Marraine, dame Jaubert, Port, *rector ecclesie.* Mai 1826. - Fondue par Bonnin à la monnaie de Limoges, dans l'atelier de M. Parant. »

On lit sur la grosse : « *Sancta Maria, ora pro nobis,* 1748, - Besson, *rector.* Parrain, François Jude, seigneur de La Rivière. Marraine, Marie-Geneviève de Vassan, marquise de Mirabeau, représentée par Juge de Laubanie. »

## Histoire civile

Le 14 mars 1679, le P. Boniface, prieur des Augustins de Limoges, prononçait dans l'église de Champagnac l'oraison funèbre de messire Yrieix Chouly de Permangle, gouverneur de la ville de Limoges, véritable type du héros chrétien. L'orateur parlait devant Charles-Joseph de Ferrières marquis de Sauvebœuf, neveu du défunt. Ce dernier, qui habitait le château de Brie, avait épousé dans cette même église, en 1673, Thérèse Chouly de Permangle, qui mourut en 1737 et fut aussi inhumée dans cette église.

Erminsinde, fille du seigneur de Champagnac, épousa Aymeric II, vicomte de Rochechouart, et leur fils Hildegaire, qui fut seigneur de Champagnac à cause de sa mère, vivait en 1094 et 1100.

Plus tard, on trouve, en 1655, Yrieix Chouly, chevalier, qui était seigneur de Monchasty et Permangle de son chef, de Puymoreau par sa femme, de Brie et Champagnac par acquisition. Chouly porte *d'azur à la fasce d'argent surmontée de trois fleurs de pavot de même et une feuille de châtaignier d'or en pointe.* Ses héritiers conservèrent le titre de seigneurs de Brie et Champagnac.



## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Beaubaty ou Bos-Baty.

Bethoule (La). — Des éclats de silex et une hache néolithique trouvés en lieu prouvent qu'il était habité à l'époque gauloise. Des briques et des tessons de vases de toutes dimensions indiquent qu'il en était de même à l'époque romaine. Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule maison construite de nos jours.

Boissonnie (La), *alias* La Boissière ou La Bossière. — Une chapelle rurale, dédiée à saint Roch, existait en ce lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le curé de Champagnac fut autorisé en 1822 à y célébrer chaque année les deux messes que demandaient les habitants de ce village.

Bos-du-Mas (Le), *alias* Brise-Bois.

Braconnerie (La).

Brie. — Guillaume de Boschaud ou Bouschaud, damoiseau, seigneur de Brie-le-Vieux, vivait en 1308. Jean Boschaud de Brie, écuyer et conseiller du prince d'Albret, capitaine des forteresses de Châlus et Courbefy en 1484, obtint de Jean, vicomte de Rochechouart, l'autorisation de bâtir au lieu noble de Brie une maison forte de tours, tourelles, créneaux, mâchicoulis, pont-levis, fossés, etc. Cette autorisation lui fut confirmée, le 11 décembre 1500, par François de Rochechouart. Ce château fut terminé en 1525. Les armes des Bouschaud de Brie sont *d'or au lion d'azur, lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe.*

La branche aînée de la famille Bouschaud s'éteignit en 1574, et la terre et baronnie de Brie passa au seigneur de Neuvillars.

Brie fut acheté en 1657 par Yrieix de Chouly Permangle, époux d'Anne de Saint-Mathieu. Ils ne laissèrent pas d'enfants et eurent pour héritiers Yrieix-Julien de Permangle et Anne-Thérèse de Permangle, leurs neveu et nièce. Cette dernière épousa, par contrat passé au château de Brie le 16 janvier 1678, Charles de Ferrière, marquis de Sauvebœuf. De Ferrières porte *de gueules au pal d'argent, accompagné de dix billettes du même mises en orle, ou à la bordure denticulée d'argent.*

Anne-Thérèse de Ferrières, marquise de Sauvebœuf, baronne de Pierrebuffière, fille des précédents, épousa, le 1<sup>er</sup> février 1719, Charles, marquis de Vassan, qui porte *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe.*

Ils laissèrent une fille unique, Marie-Geneviève de Vassan, mariée le 11 mars 1743 à Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, dont les armes sont *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis de Florence, défaillante à droite de même, fleurie d'argent, et en pointe de trois roses aussi d'argent posées en bande.*

En 1791, tous les biens de la famille Mirabeau furent séquestrés et saisis ; ils furent vendus, le 27 décembre 1808, à l'audience des criées du tribunal de Rochechouart. M. Bouland, avocat à la Cour impériale de Paris, s'en rendit adjudicataire. En 1820, il entreprit la restauration du château détruit en 1793 et dont il ne restait que les murailles. Il a placé sur la porte d'entrée cette inscription gravée sur le granit : « *Castellum Brie anno Domini 1484 oedificatum, anno 1793 vastatum, anno 1845 cura et opere Stephani V. Bouland restitutum.* »

Brise-Bois, *alias* Bos-du-Mas.

Champs (Les).

Chez-l'Ane.

Chapelières (Les).

Chez-Chatinaud.

Chez-Soulas.

Étang (L').

Favinie (La).

Font-du-Loup (La).

Genêts (Les).

Giroux.

Got-du-Maret.

Grange-Neuve.

Grateloube.

Jarrosses (Les).

Jaurie (La).

Judie (La) est probablement le berceau de la famille de La Judie.

Lacaux ou Lascaux.

Lachaud.

Lande-de-Lachaud.

Landette (La).

Loges (Les).

Loutre.

Maisonniau (Le). — On y a trouvé des substructions et des tuiles romaines.

Martinie (La).

Mazet (Le).

Meilhaudou.

Mondoux (Les). — En 1309, Jean de Lobestour, chanoine de Saint-Yrieix achète de noble Bernard Guillemain un mas appelé de la Jugie, paroisse de Champagnac, et le mas du Mondou.

Une forge, construite vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a été détruite par une inondation en 1818. François Judde, écuyer, seigneur de La Rivière, l'avait achetée en 1770 de Victor Riquetti de Mirabeau

Negrelat.

Permangle, à la famille Chouly de Permangle, dont les armes sont *d'azur à la fasce d'argent surmontée de trois fleurs de pavot de même, et une feuille de châtaignier d'or en pointe.*

Poteau (Le).

Pouge (La). — L'ordre de Malte possédait à La Pouge, en 1617, une chapelle qui, à cette date, tombait en ruine.

Puy (Le), où existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Puy-de-la-Faye.

Règle (La).

Rivière (La). — Le manoir de La Rivière date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Il était habité par Léonard Judde, seigneur de La Rivière, époux de Jacqueline Rempnoux. Leur fils, François Judde de La Rivière, l'habitait en 1727. François, fils de ce dernier est qualifié écuyer, sieur de La Judie, seigneur de La Rivière. [II] était mort avant 1773 et avait donné une grande importance aux forges de La Rivière. Judde de La Rivière porte *d'azur au lion d'or, semé de billettes de même*.

Une magnifique tréfilerie a remplacé cette forge de La Rivière. En 1836, M. Bouillon, ingénieur mécanicien, qui en est propriétaire, a aussi fait bâtir un joli château sur une hauteur près de l'usine.

Rochet (Le). — Au delà de ce village sur les limites de la commune de Champsac, existait un tumulus qui a été détruit en labourant la terre où il était.

Salesse (La), où l'on trouve des briques de l'époque romaine.

Tamisac.

Valade (La).

Vauperie (La).

Vialle (La). — Souterrain-refuge découvert en 1889.

## CHAMPNÉTERY

CHAMPNÉTERY, chef-lieu de commune du canton de Saint-Léonard, dont l'étendue est de 2 860 hectares, avec 918 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 355 mètres, à sa limite sud, près de la Maude, mais elle atteint 325 mètres à sa limite nord-est.

### Histoire ecclésiastique

Champnétery était un prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, sous le patronage de saint Thomas de Cantorbéry. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 580 communians (environ 773 habitants). Le prieur de Saint-Léonard y a toujours nommé les titulaires, comme on le voit en 1562, 1564, 1577, 1578, 1582, 1767. Voici ceux qui me sont connus :

Jacques Peyrault, prieur-curé, nommé en 1562. - Noble frère Guillaume de Chaussecourle, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, bachelier en droit, nommé en 1568. N... Dalesme, était curé de Champnétery, eh 1751. - François Dalesme de Plantady, mourut en 1773. - Pierre de Bruxelles, nommé en 1773, fut déporté sur les pontons de Rochefort pour refus de serment. - Pierre-Simon Cheminadour, qui avait aussi été déporté, fut nommé en 1803 ; à défaut de presbytère, il fut obligé d'habiter à Saint-Denis-des-Murs, qu'il desservit en même temps que Champnétery. - Joseph-Léonard Daniel du Monteil, fut nommé en 1812. - Joseph-Elie Bourdeix, lui succéda, en 1813. - Jean-François David Faure, fut nommé en 1829. -N... Dumas, en 1870. - Jean-Baptiste Bignaud, en 1873. - Jean-Baptiste Junien, en 1877. - Basile Bladou, en 1893.

L'église de Champnétery tombait de vétusté ; grâce aux généreuses offrandes des paroissiens on a pu en construire une nouvelle. C'est un édifice en style roman, avec deux chapelles et un clocher à l'entrée de l'église. Mgr. l'évêque de Limoges l'a consacrée le 12 novembre 1888.

La cloche porte cette inscription qu'on n'a pu lire qu'en partie : « ✠ IHS. MA[RIA]. S[AN]CTE THOMAS, ORA PRO NOBIS, M VC LXXXII... DV RIEVPEYROUX... CHASTAGNER PARIN.

Le 27 avril 1793, des voleurs entrés dans l'église de Champnétery, par la fenêtre de la chapelle de Saint-Roch, enlevèrent tous les vases sacrés que possédait cette église.

Le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796), le presbytère et ses dépendances furent vendus comme bien national, pour la somme de 2 020 livres. (Arch. Haute-Vienne, Q 148). Ils furent rachetés par la commune en 1836, pour la somme de 4 200 francs. Un décret du 29 juillet 1858 a annulé une décision ministérielle du 22 septembre 1853, qui permettait d'affermier au profit de la commune le pré dépendant du presbytère.

## Lieux-dits

On trouve dans cette commune les villages suivants :

Bagnard.

Bois Malet.

Cazat.

Champs (Les).

Châtenet (Le).

Châtaignier (Le).

Châtaignier (Moulin du).

Clauds (Les).

Croix de Grosland (La).

Estiveau.

Jouberty.

Grosland.

Lourtaud.

Macrochet. — Étienne Tandeau, était seigneur du Macrochet, par acquisition faite en 1590. Ses armes sont *d'or au chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, accompagné en pointe d'un canard voguant sur une onde d'argent.*

Mas Gilard (Le).

Massoubraud (Le).

Masrouveix (Le).

Mazet (Le).

Montaud (Le).

Montassaud, *alias* Montazeau.

Neuvialle.

Nouhaud. — On trouve près de ce village de nombreux débris de tuiles romaines.

Pelouneix.

Pert.

Puy-Biby.

Puy-les-Vignes, appelé aussi Puy-les-Mines, étendue de pays, au Sud-Est de Saint-Léonard, où existe un gisement de wolfram découvert, en 1793. Les premières recherches datent de 1809. Il fut concédé pour la première fois en 1863, sur 1 408 hectares. Le minerai s'y trouve en cristaux ou en masses laminaires dans un banc de quartz.

Puy-Rasat.

Rivière Virole.

Rieupéroux.

Roussellerie.

Roche (La).

Treuil (Le).

Verrat (La).

Virole.

## CHAMPSAC

CHAMPSAC, chef-lieu de commune du canton d'Oradour-sur-Vayres, a 2 593 hectares d'étendue et 1 558 habitants. Son altitude au-dessus de la mer est de 293 mètres vers sa limite nord et de 402 mètres à son extrémité sud.

### Histoire ecclésiastique

Champsac était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron, ayant pour fête patronale la Décollation de saint Jean. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle avait 1 400 communicants (environ 1 867 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés ; on trouve des nominations faites par lui depuis 1500 jusqu'à la révolution. Voici ceux dont le nom est connu :

Nicolas du Puy-Faucon, mourut en 1341. - Martial de Mons, avant 1540. - François de La Roche prit possession en 1555. - Jean Texier, qui fut ensuite chanoine de la cathédrale, 1573. - François de Brie, docteur en théologie, 1628-1640. - N... Pinot, 1663. - N. Nadaud, 1671. - Léonard Descordes, 1671-1692. - Jean des Ternes de Cheyrade, docteur en théologie, 1692, mourut en 1731. - Pierre de Laplaigne, 1731-1756. - N... Robert, 1756. - Joseph Gérald, 1757-1763. - Jacques Cosse, 1763-1787. - François Caudeix de La Borderie, le 9 juin 1787. - Martial Lemaçon, le 15 septembre 1787. Il subit la déportation en Espagne. Pendant son absence, et après la Terreur, Jean-Baptiste Massaloux, son vicaire, remplit les fonctions curiales du 17 mai 1795 au 20 septembre 1797. Rentré à Champsac au Concordat, Martial Lemaçon en fut de nouveau nommé curé et mourut en 1806. - Pierre Jacquet, le 1<sup>er</sup> août 1806. - Jean-Baptiste Labrousse de Brogniat, le 1<sup>er</sup> octobre 1806. - Léonard Germain, 1810-1813. - Pierre Jacquet, 1813-1825. - François Juge, 1825-1837. - Léonard Larue, 1837-1849. - Jean Chrysosthôme Lacouchie, 1849-1862. - Antoine Lecler, 1862-1885. - Jean Martin Petit, 1885.

L'église de Champsac, mesurée intérieurement, a 27 mètres de long sur 6 mètres 50 de large ; c'est une construction romane qui a été réparée à plusieurs époques et en particulier en

1628-1646, dates que l'on trouve sur les portes. Le clocher en pierres qui se dressait autrefois sur le transept, a été démoli et remplacé, en 1850, par un en bois à l'extrémité de la nef.

La cloche porte cette inscription : « ✠ *Sancte Johannes Baptista et Sancte Fiacri, orate pro nobis.* - A été parrain François Coustin, chevalier, seigneur du Mas-Nadaut ; marraine demoiselle Yzabeau de Camain, épouse de Jean de Brie, écuyer, sieur de Mateguerre. Estant sindics, M<sup>e</sup> Jean Nadaut, n<sup>re</sup>, et M<sup>re</sup> Jacques Buisson, cordonnier, M<sup>re</sup> Barbe n<sup>re</sup> royal. -Noble messire François de Brie, docteur en théologie, curé. L'an de grâce 1628. - Pierre Charpentier m'a faicte. »

Sur une autre petite cloche hors de service on lit, en lettres gothiques « ✠ *Ave Maria.* »

L'église de Champsac en possédait une autre qui lui a été prise pendant la Révolution. Les registres paroissiaux nous la font connaître par cette note : « Dans le présent mois de septembre 1751, nous avons fait fondre et refaire la seconde cloche de notre église de Champsac. Le parrain a été M<sup>re</sup> Louis de Beaupoil de S<sup>te</sup> Aulaire, seigneur de Gorre, et marraine demoiselle Marie de Beaupoil de S<sup>te</sup> Aulaire, sa fille. Je, curé soussigné, ai fait la bénédiction de ladite cloche, le 10 du mois et an que dessus. Elle pèse environ neuf quintaux. Laplaigne, curé de Champsac. »

Le 16 juillet 1587, Marguerite de La Rochefoucauld, veuve de Claude de Bourbon-Busset, comte de Châlus, etc., fit marché avec François Limousin, peintre de la ville de Limoges, « pour peindre es-églises de Lageyrac, Doumazac, La Chapelle-Montbrandeix, Champsac et Pageas, une ceinture au dehors et au dedans des temples desdites églises avec les armes dudit seigneur. » Ces armes sont *d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules péri en bande ; au chef de Jérusalem qui est d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes de même.*

Le presbytère de Champsac fut vendu comme bien national le 17 thermidor an IV (4 août 1796), pour la somme de 1 800 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151.)

En 1274, il y avait à Champsac, une infirmerie de lépreux.

## Lieux-dits

On trouve dans cette commune les villages suivants :

Bas Bady.

Boussilles (Les).

Bramefort.

Branchie (La).

Chandos ou Chandeau. — Martial Nadaud, écuyer, né au château de Champsac en 1558, est dit seigneur de Champsac et de Champdose (probablement Chandos). Son fils Jacques laissa de la postérité, représentée à Champsac jusqu'en 1776.

Chez Brisebois.

Chez Elie.

Clarétis (Les).

Courrière (La). — Près de ce village, à 300 mètres du bourg, une petite chapelle carrée, d'une construction simple a été bâtie en 1532, en l'honneur de saint Roch, par une dame propriétaire du lieu de La Courrière, en exécution d'un vœu qu'elle avait fait pour obtenir, par l'intercession de ce saint, la guérison de tout le bétail de ses domaines, au moment où une maladie contagieuse sévissait dans le pays.

Croix (La).

Cros.

Curmont.

Dougneix (Le).

Gabillou.

Gorce (La).

Jouandoux (Les).

Jouveaux. — On appelle « Mottes de Jouveaux », deux tumulus éloignés l'un de l'autre de 58 mètres. Le premier est dans la commune de Champagnac ; il a été détruit en labourant la terre où il se trouvait. Le second est dans la commune de Champsac ; il a été fouillé en 1889. On y a recueilli un très beau vase fait au tour, un coutelas très oxydé, une grande fibule, des clous en fer et un clou en bronze.

Grateloube. — On signale dans ce village un souterrain refuge.

Graulhier.

Judie (La).

Lande (La).

Lande de Chandos, *alias* Chez-Ligat.

Landou (Le).

Lépine.

Lussac.

Maissonneuve.

Mas du Puy.

Maurie (La).

Messac.

Monnerie (La).

Moulin du Cros.

Moulin du Sage.

Nailhac.

Parade (La), *alias* Paradis.

Petavigne (La).

Plaisance.

Pradelles.

Pressouéras.

Roche (La).

Soude-Vieille.

Therme (Le).

Verdier (Le).

Vergnole (La).

Vigne (La).

## LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX

LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX, chef-lieu de commune du canton de Saint-Mathieu, dont la superficie est de 1 980 hectares ; il y a 758 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 359 mètres vers le sud, et de 460 mètres près du village d'Arvaux.

### Histoire ecclésiastique

La Chapelle-Montbrandeix était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron, connue dès l'an 1258. Son patron est saint Laurent. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 500 communiant (environ 667 habitants). Le chapitre de Saint-Yrieix y nommait un curé en 1310, mais ensuite, et spécialement à partir de 1557, jusqu'à la Révolution, c'est l'évêque de Limoges qui les a toujours nommés. Voici ceux qui sont connus :

Maureil Texier, en 1565, résigna au suivant. - Martial Delavaud, 1565. - Hugues Marchandon, 1592. - N... Guilhoumaud, docteur en théologie, 1676-1681. - N... Boismourand, 1687, - N... Besse, 1714. - F... Dubreuil, 1721-1728. - Pierre Robert, 1721, mourut en 1754. - Jean Goursaud de Limon, 1754, mourut en 1780. - Mathieu Lambertie, 1780, mourut en 1792. - Elie-Martial Dumoulin, nommé en 1803. - Jacques Roche, nommé en 1809, mourut en 1818. - Jean Simon, jusqu'en 1821. - François-Simon Guillaumaud, nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1821. - Gilbert-Michel Mergoux, 1824-1833. - Jacques Chambre, 1833-1836. - François Pailler, 1836-1871. - Jean Béchade, 1871-1891. - Louis Tranchardon, 1891-1900. - Jean Patier, 1900-1903. - Jacques Menudet, 1903, - Maxime-Louis Berpet, 1907.

L'église paroissiale, construite au XII<sup>e</sup> siècle, avait une seule nef, terminée par un sanctuaire carré, pourvu de trois fenêtres. Au XV<sup>e</sup> siècle, on y a ajouté un bas-côté formé de deux travées. La porte d'entrée est surmontée d'un clocher carré sans aucun ornement. On y trouve trois cloches, dont voici les inscriptions :

« ✠ M. Magdeleine de Bermondet, dame de Bourbon, comtesse de Busset. - F. Dubreuil, E. de Lambertye. J. Jallade, fabriciens, 1724. »

« ✠ J'ai été fondue le 15 septembre 1877. J. Béchade, curé, M<sup>re</sup> P. Cros de Veaud, maire de La Chapelle-Montbrandeix. J'ai été baptisée par Mgr. Alfred Duquesnav, le 30 septembre 1877. J'ai eu pour parrain M<sup>re</sup> Marie-Joseph-Gabriel-Mathieu-Michel Gros de Veaud, et pour marraine M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse-Madeleine Chemison Dubois. Je m'appelle Marie. - Chambon, fondeur à Montargis, Loiret. Je pèse 706 kilos. »

« ✠ J'ai été donnée par M<sup>me</sup> Marguerite Fleurat-Doumailhac, marraine, M. Elie-Joseph Marvaud, parrain, M. Chemison-Dubois, M. Gros de Veaud, maire, M. Béchade, curé. J'ai été baptisée le 27 mars 1881. Je m'appelle Joséphine-Marguerite. - Chambon, fondeur à Montargis. »

### Histoire civile

La paroisse de La Chapelle relevait pour la justice des vicomtes de Limoges, et, par suite, de la baronnie de Châlus. Par un jugement de 1258, rendu entre Aimery IX de Rochechouart et son oncle Gui VI, vicomte de Limoges, il est dit que « le bourg de La Chapelle-Montbrandeix serait au vicomte de Limoges, sauf les hommages auxquels aurait droit le vicomte de Rochechouart ». Les successeurs des vicomtes de Limoges conservèrent leurs droits sur ce lieu jusqu'à la



Révolution, sans oublier les droits honorifiques. C'est pour cela que, le 16 juillet 1587, Marguerite de La Rochefoucaud, veuve de Claude de Bourbon, comte de Busset, seigneur de Châlus, etc., fit marché avec François Limousin, peintre de la ville de Limoges, « pour peindre ès-églises de Lageyrac, Dournazac, La Chapelle-Montbrandeix, Champsac et Pageas, une ceinture au dehors et au-dedans desdites églises, avec les armes dudit seigneur », qui sont *d'asur à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules péri en bande ; au chef de Jérusalem qui est d'argent à la croix polencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même*. On trouve aussi sur la cloche de 1724 le nom de Magdeleine de Bermondet, dame de Bourbon, comtesse de Busset.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

L'Artige.

L'Artimache. — Jean de Lambertie, époux de Catherine de Montfrebœuf, était seigneur de l'Artimache en 1577, et Gabriel de Lambertie, seigneur du Bouchet et de Puydemaud, habitait le lieu noble de l'Artimache en 1634, pendant qu'on bâtissait le château de Puydemaud.

Près de l'Artimache existait une villa romaine assez considérable, dont les derniers restes ont disparu en 1880 dans des terrassements exécutés pour livrer le sol à la culture. Outre six appartements pavés les uns en marbre blanc, les autres en pierre calcaire, on y trouvait un *calderium* de six mètres de long sur trois de large, et une chambre sépulcrale contenant deux corps couchés l'un à côté de l'autre, etc.

Arvaux.

Bos (Le).

Boutarias. — Ancienne forge sur le Bandiat.

Broussas.

Chez-Essenaud.

Croix-du-Bas (La). — En partie à Dournazac.

Doumaillac, qui appartenait à la famille de Lambertie, en 1620, a passé ensuite de la famille Vidaud de Lapoumérولية dans la famille Fleurat.

Echanie (L'), sur la limite de Dournazac.

Fougeras, appartenait aux de Lambertie.

Faymendi ou Fayemendi vient aussi de la famille de Lambertie. Il y a une cloche portant cette inscription : « 1829, M<sup>f</sup> Jouve, Léonarde Lavé, M<sup>e</sup> Jacques Jouve, fils parrain, marraine, Marguerite Jouve, sa sœur. - Gouyot Victor. »

Forge-Haute et Forge-Basse, sur le Bandiat.

Giraudoniès (Les), attenant à l'Echanie.

Lenodies (Les).

Malary.

Mas-Giraud (Le).

Masselière.

Montbrandeix. — Jean de Lambertie, écuyer, seigneur de Marval, Milhaguet, l'Artimache, etc. obtint des lettres de sauvegarde du duc de Mayenne, le 23 décembre 1585, pour sa maison noble et paroisse de Marval, ses métairies et villages de Montbrandeix, en considération de ce qu'il était bon catholique et affectionné à Sa Majesté.

Moulin du Rat, sur le Bandiat.

Puy-de-Maud ou Puidemaud. — Léonard de Lambertie, seigneur de Puydemaud, curé de Marval, et son frère Gabriel de Lambertie, seigneur du Bouchet et de Puydemaud, eurent ce fief indivis entre eux par un partage fait, en 1626. Ce sont eux qui ont bâti le château qui existe. Il est placé dans une position très pittoresque, entouré de jardins anglais, et dominant une belle pièce d'eau. Les armes de la famille de Lambertie sont *d'azur à deux chevrons d'or*.

Le gouvernement s'empara de la terre de Lambertie pendant la Révolution. Elle revint cependant à ses propriétaires légitimes, et Emmanuel-François de Lambertie la vendit, le 12 juin 1807 à Étienne Paul Pioc-Dutreix. La fille de ce dernier la porta, en l'épousant, à M. de Sallain du Saillant. Ils eurent une fille unique qui épousa M. Jean-Frédéric Gaillard de Vaucoucourt. A la mort de ce dernier, M. Jean-Baptiste Cheri Chemison-Dubois, ancien receveur des domaines, a acquis le château et ses domaines, le 11 octobre 1876.

Saint-Gilbert.

Salas. — Pierre de Montbrun était seigneur de Salas, en 1471. Montbrun porte *d'or à la croix de gueules*. En 1626, Salas appartenait aux Lambertie.

Les Trois Cerisiers, *alias* Maison de planches, à la jonction des communes de Dournazac et de Miallet.

Vimpère.

Vergnes (Les), appartenait aussi aux Lambertie.

## CHAPTELAT

CHAPTELAT, chef-lieu de commune du canton de Nieul, qui a 1 791 hectares de superficie et 727 habitants. Son altitude est de 444 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

C'est à Chaptelat qu'est né Saint-Eloi, l'an 588 ou 589. Des auteurs disent que l'église a été bâtie à l'endroit où était la maison paternelle ; d'autres prétendent que cette maison était le château de Sousrue, près le bourg. Son père, Eucher, et sa mère Terrigie, qui étaient très vertueux et très riches, après lui avoir donné une éducation des plus chrétiennes, le confièrent au maître de la Monnaie de Limoges, nommé d'Abbon, orfèvre des plus estimés. Sous un tel maître, saint Eloi fit de grands progrès dans l'art de l'orfèvrerie et acquit une grande réputation d'adresse et de goût.

Quand il eut atteint l'âge de trente ans, vers l'an 620, il quitta son pays et se rendit à Paris. Là, il fit connaissance du trésorier ou surintendant des finances du roi Clotaire II, nommé Bobon, qui le fit travailler à la monnaie et aux ouvrages de sa profession. Vers l'an 622, le roi lui donna toute sa confiance et la charge de grand Monétaire.

Après la mort du roi Clotaire en 628, Dagobert, son fils et son successeur, lui témoigna la même estime. Il avait une si haute idée de sa sagesse et de sa vertu, qu'il le consultait quelquefois

préférentiellement à son Conseil, sur les plus importantes affaires de l'État. Saint Eloi lui demanda un jour la terre de Solignac, qui était à deux lieues de Limoges, afin, dit-il, « d'en faire une échelle par laquelle ils puissent monter tous les deux au ciel. » Le roi la lui donna aussitôt, et c'est là qu'il bâtit le beau monastère qui a existé jusqu'à la Révolution. On voit encore dans l'église de Solignac un tableau peint par Beulaigue en 1663, représentant saint Eloi, fondateur de cette église, « mitré, croisé, ganté de rouge, revêtu de riches ornements sacerdotaux, présentant à l'apôtre d'Aquitaine son église de Solignac. » M. J. Tixier en a fait le dessin qui orne ce texte.

Par ses vertus, sa science, sa grande charité pour les pauvres, saint Eloi était trop propre à servir l'Église pour qu'on ne l'élevât pas à l'épiscopat. L'an 640, il fut élu et consacré évêque de Noyon. Dans cette nouvelle position, tout en conservant l'affection du roi de France dont il fut toujours le conseiller préféré, il fit éclater son zèle pour le bien de son diocèse, dans ces temps encore à moitié barbares, et travailla avec un grand succès à la conversion des infidèles, aussi fut-il le véritable apôtre de ces contrées.

Peu de temps avant sa mort, poussé peut-être par un secret pressentiment de sa fin prochaine, il revint à Limoges, voulant visiter son monastère de Solignac et la maison de Chaptelat qui l'avait vu naître. Enfin, il expira à Noyon, le 1<sup>er</sup> décembre 659, à l'âge de 70 ans, après avoir saintement gouverné cette église pendant dix-neuf ans.

Chaptelat était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon, sous le patronnage de saint Eloi. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 400 communiants (environ 533 habitants). L'évêque de Limoges y nommait les curés.

Voici ceux dont le nom est connu :

Étienne de Maledent était curé le 12 juin 1431. - Léonard Gouvaing *alias* Mounet, en 1580. - Barthélémy Soleys, chanoine de Saint-Étienne de Limoges, en 1512 et 1540. - M. Baignol, 1596. - François Montilhaud, 1599. - François Tardieu, 1683-1687. - François Tardieu, 1706-1707. - N... Michelon, 1722. - N... de Rameru, conseiller en la chambre ecclésiastique de Limoges, était curé en 1762, résigna au suivant. - Philippe Mathieu prit possession en 1766, ayant refusé le serment schismatique de la Constitution civile, il fut déporté le 4 septembre 1792, il partait pour Genève. Revenu dans sa cure en 1802, il y resta peu. - Pierre Martin de Compreignac, à partir du 29 juin 1803-1813. - Joseph Decoux, nommé le 1<sup>er</sup> avril 1815, mort le 3 novembre 1822. - Charles-François Feret nommé le 1<sup>er</sup> août 1832. - Silvain Bouteiller, nommé le 12 août 1832. - Léonard Larue, 1834-1836. - Louis-Étienne Constant, 1836-1843. - Pierre-Célestin Rousseau. 1846-1898. - Louis Jammot, 1898-1903. - Jean Veyreton, 1903-1908. - Romain Laguionie, 1908.

L'église de Chaptelat est une œuvre du XII<sup>e</sup> siècle. Sa nef romane a 18 mètres de long sur 4 m 65 de large. On y a ajouté deux petites chapelles : l'une au nord, l'autre au midi. « Nous avons lu, dit Duroux, dans un manuscrit en velin, conservé dans une armoire de cette église, qu'elle avait été réparée, ainsi que son clocher en 1436 ; que la chapelle de saint Eloi fut bâtie en 1442 ; que les portes de l'église furent refaites et les fonts baptismaux réparés en 1460 ; et que le 28 octobre 1461, cette église fut consacrée par Frère Micheau, évêque de Noyon. » Michel Pradolo, de l'ordre des frères prêcheurs, évêque de Nio *in partibus*, et non pas de Noyon, remplaçait, en effet, dans cette consécration d'église l'évêque de Limoges, Jean Barthon de Montbas, qui était âgé et infirme. Quant aux portes refaites en 1460, elles existent encore, et on y voit cloués des fers de cheval, sur un des quels est gravée la date 1673. Ces fers rappellent que saint Eloi est le patron des maréchaux tout comme celui des orfèvres.

Cette église possède quelques reliques de son patron saint Eloi, que M. Rousseau, curé de la paroisse a obtenu de l'évêque de Noyon.

Sa cloche porte cette inscription : « ✠ S. Johannes, S. Eligii. Mi. Baignol. R. 1596. MCDPDV. » Son diamètre est de 0 m 60, ce qui indique un poids d'environ 200 kilos.

Le presbytère de Chaptelat fut vendu comme bien national pendant la Révolution, le 3 messidor an IV (21 janvier 1796), pour la somme de 2 160 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 66.)

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Chaptelat sont :

Auriéras. — On trouve dans les environs de nombreux monticules artificiels qui résultent des fouilles faites pour rechercher du minerai ; on les appelle Aurières.

Blémont. — Appartenait en 1328 à Aymeric de Playssac, et en 1602 à la famille Benoist de Masborianne et de Blémont, dont les armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent, deux en chef et une en pointe*. En 1810, on a trouvé à Blémont plusieurs urnes cinéraires de l'époque gallo-romaine.

Bourdela.

Bouty (Moulin de).

Bussière (La)

Chantegrelle.

Chantelauve.

Combes (Les). — En 1328, Aymeric de Playssac, damoiseau, rendit hommage à l'évêque de Limoges pour ce qu'il possédait au bourg de Chaptelat, et pour les mas des Combes, de Blémont avec la Borderie.

Couteillas.

Fontanelle.

Logis-de-Paille.

Machetard.

Maledent. — Ce lieu est le berceau de la famille de Maledent dont les armes sont *d'azur à trois léopards d'or, passant l'un sur l'autre*

Mas-Eloi. — M<sup>e</sup> le chanoine Féret fonda, au mois d'octobre 1843, au Mas-Eloi, une colonie agricole, destinée à recevoir et à élever pour l'agriculture de jeunes enfants pauvres, orphelins ou abandonnés. La propriété du Mas-Eloi fut généreusement donnée pour cela par M<sup>e</sup> le chanoine Martin du Puytison aux religieuses du Bon-Pasteur chargées de cet établissement. En 1844, M. le commandant Duclou, maire de la commune de Chaptelat, et plusieurs personnes charitables se réunirent à M. Féret pour établir cette œuvre sur des bases stables et régulières en y apportant leurs souscriptions. Plus tard, un pénitencier y fut ajouté. Cet établissement a fonctionné jusqu'en 1901, époque où des difficultés financières ont été cause de sa disparition. Le 15 juillet de cette même année, la ville de Limoges a acheté le Mas-Eloi pour y établir un orphelinat laïc.

Masneuf (Le). — Martial de Lépine, écuyer, seigneur du Masneuf, subdélégué de l'intendant de Limoges, numismate et archéologue distingué, fut aussi un agriculteur remarquable qui, de 1759 à 1785, se livra à d'utiles expériences agricoles dans sa propriété du Masneuf. Ses armes sont *écartelées, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent au cœur de gueules entouré d'annelets d'... mis en orle, au chef de gueules chargé de trois annelets d'argent ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à cinq annelets d'argent posés 2, 2 et 1*.

Mas-de-Hors (Le).

Mayeras.

Mazérétas. — Guillaume Benoist, pour payer la dot de sa fille Marie qui épousa, en 1454, Richard de la Lande, vendit à son oncle Othon Benoist la moitié du Mas-de-Mazérétas qui lui appartenait.

Morcheval.

Pacaille (La).

Puy-de-l'Eau (Le).

Puy-Mirat. — Marchandon de Puymira porte pour armes *d'argent à l'arbre de sinople, au chef d'azur à trois étoiles d'argent.*

Sourue. — En 1596, appartenait à la famille Bagnol dont les armes sont *d'azur au pigeon d'argent, posé sur un tertre de même.* En 1762, M<sup>r</sup> de Bussy était seigneur de Sourue. Nous voyons ensuite que le 13 novembre 1775, messire François Xavier Boulault de Bussy, fils de messire Martial Boulaut, ancien officier d'infanterie, chevalier, seigneur de Bussy, Sourue, Neuf-Bussy, etc., et de dame Marie Bagnol, épousa demoiselle Philippine du Autier, fille de messire Jean-Baptiste du Autier, chevalier, seigneur de Peyrussat, Arsat, etc., et de dame Anne Crozand ; ce mariage fut béni dans la chapelle du château de Sourue par M<sup>r</sup> Mathieu, curé de Chaptelat.

Il y a au château de Sourue une fontaine dite fontaine de Saint-Eloi, au-dessus de laquelle on a placé une statue de ce saint.

Theilhol. — La famille Duclou de Theilhol a pour armes *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois clous de même, posés 2 et 1.*

On a découvert au Theilhol deux urnes en verre épais et verdâtre et plusieurs vases en terre noire, contenant des ossements brûlés, et des médailles aux effigies des empereurs Claude, Néron et Domitien. Près de ce village se trouve aussi un aqueduc gallo-romain en pierres de taille.

Sur le bord de la route, à peu de distance du Theilhol, on remarque un très beau hêtre dont le tronc a sept mètres de circonférence.

Le Touyer.

Viradis.

## CHÂTEAU-CHERVIX

CHATEAU-CHERVIX est le chef-lieu [d'une] commune du canton de Saint-Germain-les-Belles, dont la superficie est de 5 104 hectares. Elle a 1 995 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer varie entre 321 mètres et 533.

### Histoire ecclésiastique

Château-Chervix était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyze, connue, dès l'an 1097, sous le nom de Saint-Sylvain-du-Château ; à cette date, elle dépendait de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Son patron était saint Sylvain, martyr, dont on faisait la fête le 16 octobre. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 940 communiants (environ 1 253 habitants). L'abbé de Saint-

Martial y nommait le curé en 1474, 1557, 1571, 1618, 1662, 1748. Mais on trouve que c'est l'aquilaire du chapitre qui fit cette nomination, l'abbaye étant vacante, en 1739 et 1785.

Michel Danglard était curé de Château-Chervix en 1524 et 1526. - Jean Delignat, le 13 mai 1747. - Jean-Baptiste David, nommé en 1748, mourut en 1785. - André Tanchon, 1785. Chassé de sa cure par la Révolution, il y fut nommé de nouveau en 1803, mais y resta peu de temps. - Guillaume Barnonlhe, autre confesseur de la foi, déporté en Espagne, mourut curé en 1831. - Pierre Decoux fut curé jusqu'en 1846. - Joseph Charbonnet, nommé en 1846. - François Prochasson, en 1853. - Jean Besse, en 1890.

Le presbytère de Château-Chervix, jardin et dépendances, furent vendus, comme bien national, le 3 vendémiaire an V (24 septembre 1796), pour la somme de 1 213 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 147.) Une ordonnance royale de 1826 autorisa la démolition de l'ancienne église de Chervix au profit de la reconstruction du presbytère.

## Histoire civile

Château-Chervix était une possession des vicomtes de Limoges. Geoffroy de Vigeois nous apprend que la grande tour de Château-Chervix mouvait de l'abbé de Saint-Martial de Limoges, et que le vicomte lui rendait hommage pour elle, au même titre que pour les châteaux de Limoges et de Pierrebuffière. Nous voyons, en effet, Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, faire cet hommage, en 1307, et Jean d'Albret, en 1487.

En 1202, Guy, vicomte de Limoges, après avoir pris cette ville par surprise, en envoya les principaux habitants prisonniers dans ses châteaux d'Aixe, Château-Chervix, Nontron et Exideuil.

En 1356, les Anglais s'emparèrent de Château-Chervix. Ils y tinrent aussi garnison en 1380, époque où ils en sortirent moyennant une somme d'argent.

Jeanne de Bretagne céda la vicomté de Limoges au roi Charles V, par donation entre vifs, le 9 juillet 1369, mais le roi lui restitua Château-Chervix le 16 mai 1375.

Gouffier de l'Hermitte, damoiseau, capitaine de Chalucet, acheta, le 1<sup>er</sup> octobre 1452 de Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, pour 1 200 livres tournois, le château et la chatellenie de Château-Chervix. C'était un engagement plutôt qu'une vente. La famille de Bretagne voulut peu après profiter de la faculté de rachat qu'elle avait stipulée ; Gouffier de l'Hermitte s'y refusa et réclama la délivrance du fort et de la justice dont il n'avait encore perçu que les revenus. Il fallut pour le décider à se dessaisir une ordonnance de Charles VII, du 7 mai 1455.

Jean d'Albret, vicomte de Limoges, avait vendu à Christophe de Bony, seigneur de la Vergne, pour la somme de 3 000 livres tournois, Château-Chervix et toutes ses dépendances, mais avec la faculté de rachat pendant six ans. Par une nouvelle vente du 20 novembre 1487, il fut cédé à Jean et à Antoine de Coignac, seigneurs de Saint-Jean-Ligoure, pour 1 900 livres tournois, et Christophe de Bony conserva seulement les droits seigneuriaux du bourg de Saint-Priest-Ligoure et l'enclave de Janailhac pour 1 100 livres tournois. De Coignac porte *d'argent à l'aigle à deux têtes de sable*, et de Bony, seigneur de la Vergne, *de gueules à trois besants d'argent*.

En 1553, un drame de la folie se déroula dans ce château qui fut incendié dans les circonstances suivantes : le sieur de Saint-Jean-Ligoure, qui s'y livrait, avec toute sa famille, à la recherche de l'or, vit son beau-père arrêté et conduit en prison à Angoulême, sous l'accusation de falsification des monnaies du roi. Craignant pour lui-même les rigueurs de la justice royale, il perdit la tête. Pour empêcher sa famille de faire des révélations à son sujet, il se laissa persuader qu'il valait mieux qu'elle mourut innocente, que si, en l'accusant, elle avait la conscience souillée de trahison. Il trouva des complices pour exécuter ce forfait. Ils tuèrent tous ceux qui étaient dans le château et y mirent ensuite le feu. La justice s'empara des coupables ; le principal fut exécuté à

Limoges et le sieur de Saint-Jean-Ligoure, à Berne, en Suisse, où il s'était enfui, Mathieu Bandello, qui rapporte ce fait, était présent à l'exécution du jugement à Limoges. La terre de Château-Chervix fut confisquée par le roi et donnée au seigneur de Lanzat qui la céda au comte des Cars. Jeanne de Coignac, sœur de feu Jean, seigneur de Saint-Jean-Ligoure, plaida inutilement pour faire annuler cette confiscation ; et. en 1602, le comte des Cars vendit la terre et la seigneurie à Roland de Joussineau, écuyer, seigneur de Fayat. Joussineau porte *de gueules au chef d'or*.

Après cet incendie, le château de Château-Chervix ne fut pas réparé. On voit, en 1586, les bandes de huguenots qui couraient le pays, s'en emparer et s'y fortifier, mais on le leur reprit presque aussitôt, Aujourd'hui, il n'en reste que la tour qui est un donjon carré du XII<sup>e</sup> siècle, haut d'environ 30 mètres. Sa porte est au premier étage. Dans les étages supérieurs, on remarque des fenêtres à baies géminées, séparées par une légère colonnette. Il ressemble à ceux de Montbrun, Las Tours, Le Chalard, Tranchelion, Echizadour, etc., qui sont de la même époque.

Une monnaie gauloise, trouvée à Château-Chervix, a été donnée, en 1873, au Musée de Limoges.

On connaît une monnaie mérovingienne frappée en ce lieu. C'est un tiers de sou d'or, du poids de 1 gramme 15 centigrammes, datant du deuxième quart du VII<sup>e</sup> siècle. D'un côté on lit : ✠ CAROVICVS F. Tête à droite, ceinte d'un bandeau perlé ; le col et le buste ornés de perles, le tout dans un grénetis. Au revers : ✠ TEODOLEND. M. Croix égale, pattée.

Chervix fut, au X<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu d'une vicairie assez étendue et qui s'appelait *Vicaria Carnicensis* ou de *Chervix*. On trouve vers l'an 980, Gaucelin I<sup>er</sup> de Pierrebuffière, surnommé Barbe ou Barba, faisant une donation des biens qu'il possédait dans la viguerie de Chervix.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Badassa.

Baile (La) ou La Beylie.

Barbissou.

Bois (Moulin du).

Bos (Le).

Brégeras.

Brinde.

Buchille (La).

Chabaudies (Les).

Chapelle-Hors-le-Bois, est dite en 1318, 1484 et 1490, cure dans l'archiprêtre de La Porcherie.

C'est une annexe de Château-Chervix en 1557. Sa fête patronale était la Nativité-de-Saint-Jean. L'évêque de Limoges y nomma un titulaire en 1471, quoique le prieur de Saint-Gérald de Limoges prétendit avoir droit de faire cette nomination. En 1745, elle vaquait depuis longtemps, à cause des guerres, de la peste ou de la mortalité. Elle était alors interdite et en ruine.

Chatenet (Le).

Chaussière (La).

Chervix. — Étienne, abbé de Saint-Augustin-les-Limoges, mort en 1137, avait bâti le monastère de Notre-Dame de-Chervix. Une bulle du pape Adrien IV, de l'an 1158, mentionne ce monastère parmi les possessions de cette abbaye. C'était une prévôté en 1371 et 1629. On y fêtait ensuite, comme patrons, saint Main, abbé du diocèse de Saint Malo, le 21 juin, et aussi saint Jean et sainte Impérie, le 6 septembre. L'abbé de Saint-Augustin y nommait les titulaires en 1444, 1497, 1500, 1561, 1564, 1566, 1599, 1573, et l'évêque de Limoges, en 1621. Léonard Romanet est prévôt de Chervix le 22 juin 1483. Jean Descorde est nommé prieur de Chervix, en 1624.

La cure de Chervix avait pour patrons les mêmes saints que la prévôté. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 260 communiants (environ 350 habitants). L'abbé de Saint-Augustin y nommait seul le curé en 1601, puis avec le chapitre du monastère en 1643, 1646, 1659, 1666, 1691. Jean-Baptiste Gay, docteur en théologie, était curé en 1715. François Roussely, nommé en 1773, fut emprisonné pendant la Révolution et mourut en novembre 1796.

Il y avait dans cette église une vicairie dite de Saint-Paul que possédait N... Guy, curé de Feytiat, en 1771.

Chez-Catou.

Chez-Pouderit, *alias* Leygeas.

Chapelle-aux-Juges (La), paroisse de Vicq, en 1454, serait actuellement commune de Château-Chervix.

Fayat. — Jacques de Joussineau, écuyer, sieur de Fayac, obtint de l'évêque de Limoges, en 1626, l'autorisation de bâtir une chapelle en ce lieu et d'y fonder une vicairie pour y célébrer un service chaque année, le 5 novembre, jour du décès de Rolland de Joussineau, son père, sans préjudice pour ses droits de tombeau dans l'église paroissiale. On signale un dolmen près de Fayat.

Furière (La).

Flotte (La).

Freisseix (Le).

Gabie-de-la-Poule.

Gratoulet.

Grenouiller (Le).

Grolière (La).

Huyot.

Jugie (La). — Par acte du 3 août 1539, Gaston Germain, seigneur de La Pommélie, et Pierre, son frère, achetèrent la métairie de La Judie, *alias* La Jugie, paroisse de Château-Chervix, de noble et puissant seigneur François de Cognac, chevalier, seigneur de Saint-Jean-Ligoure et de Château-Chervix.

Lanclauze.

Lande (La).

Lavaud-Bousquet. — Gabriel de La Vergne, écuyer, était seigneur de Lavaud-Bousquet en 1587 ;  
*armes d'azur à trois cignes d'argent.*

Lavergne.



Lugin.

Margnol.

Mars.

Mande (Moulin de).

Mascomère (Le).

Mas-la-Rivière.

Maupas.

Mérigou.

Michel (Moulin).

Montintin.

Naunardie (La).

Penellie (La).

Plaisance.

Plantade (La).

Pouchaverières.

Puy-de-Bar. — Point culminant à 533 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où l'on domine toute la contrée. On y trouve une petite chapelle.

Puy-la-Brune.

Rilhac.

Serves (Les), *alias* Lavaud.

Teydrade (La) ou Traitade.

Tours.

Vérières.

Veissière (La).

## CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

CHATEAUNEUF-LA-FORÊT, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoges. Sa superficie est de 23 093 hectares et sa population de 12 779 habitants. Ce canton comprend dix communes : Châteauneuf, La Croisille, Linards, Masléon, Neuvic, Roziers-Saint-Georges, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Méard, Surdoux et Sussac.

La commune de Châteauneuf a 2 924 hectares et 1 856 habitants. Son altitude au-dessus de la mer est de 310 mètres au nord sur le bord de la Combade, et de 616 au sud dans la forêt, près de Vénouand.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Sainte-Marie-la-Claire, de Châteauneuf, était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. Sa fête patronale est celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate depuis 1565. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 980 communiants (environ 1 307 habitants).

Un collège de prêtres séculiers fut fondé dans cette église par Jeanne de Lévis, femme de Louis de Pierrebuffière, chevalier, le 3 novembre 1442. Louis de Pierrebuffière y fonda aussi, le 6 mai 1563, quatre vicairies pour quatre prêtres, en réservant à ses héritiers le droit de nomination. Elles étaient fondées à l'honneur et sous l'invocation de la Sainte-Vierge, de saint Jacques et de sainte Catherine.

Cette église possède deux cloches : l'inscription de la première porte seulement : « Hélie Roland, 1677. D. M. F. L. ». C'est le nom du fondateur de cloches qui demeurait à Limoges. On lit sur la seconde ; « M. B.-Joseph Dugarreau du Puy de Bette, la Seinie, Vergnas, Neuvic, Masléon, Leborne, de Sainte-Marie et autres lieux, patron fondateur de l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Claire, capitaine de cavalerie, parrain. Dame Marie-Anne de Guiton du Tranchard, marquise de Châteauneuf, le Tranchard, Fleurac et autres lieux, veuve de Mre F. Duché, escuyer, g<sup>dr</sup> S[ecreta]ire du Roy [marraine]. Mr Martial Marc, curé. Jhp. Pigner, juge et n<sup>re</sup> royal, fabricant, l'an 1775. Jacques Martin et Nicolas Boulanger, fondateurs. »

Une autre cloche, fondue en même temps que la précédente, a été prise pendant la Révolution. Nous lisons, en effet, dans les registres de l'administration que, « le 29 messidor (17 juillet 1793), on a envoyé au district en même temps la cloche, le cuivre et l'argenterie provenant de l'église. » Son inscription disait : « A eu pour parrain Martial de la Bachelerie, marquis de Châteauneuf, et pour marraine Valérie Limousin, dame de Neuvic, de Bord et autres places, épouse du sieur du Garreau, fondatrice de la dite église ».

François de Neufville est curé de Châteauneuf en 1565. – N... Montalescot était curé de Châteauneuf en 1734. – N... Marc l'était en 1759, il mourut en 1763. - Martial Marc, 1763, mourut en 1784. - Joseph-Léonard Cramouzaud, nommé en 1784, fut déporté pendant la Révolution. - François Nicard, 1803-1810. - Jean-Baptiste-Michel Fray-Fournier, 1810-1829. - Pierre Faure, 1829-1868. - Charles Renard, 1868-1883. - Joseph Charbonnières, 1883-1895. - Aubert Gérard, 1895.

L'ancienne église paroissiale, située au village de Sainte-Marie, à une petite distance du chef-lieu de la commune, était une construction romane, accompagnée d'une chapelle bâtie au XV<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Châteauneuf. La nouvelle est dans le bourg. C'est un monument en style du XIII<sup>e</sup> siècle. Sa première pierre a été posée le 7 juillet 1884, et elle a été bénite et inaugurée le 3 octobre 1886.

Près du bourg de Châteauneuf, sur la gauche en descendant à la Combade, existait autrefois une chapelle dédiée à Saint-Michel. En 1050, Jordain de Laron, évêque de Limoges, donnait à la cathédrale la quatrième partie de cette chapelle et de celle de Saint-Quentin, avec la terre qui en dépendait. Un siècle après, entre 1147 et 1289, Gérard de Laron donnait au monastère d'Aureil cette chapelle de Saint-Michel et la quatrième partie de son mas de Faurias, situé dans la paroisse de Linars.

En 1786, c'était un prieuré, auquel nommait le prieur d'Aureil, ce qu'il faisait aussi en 1556, 1563, 1567. Ce fut ensuite le recteur du collège de Limoges qui exerça ce droit de nomination, car Saint-Michel fut uni à ce collège en 1639, à condition que le service religieux y serait continué. Les prieurs dont le nom est connu sont : Pierre de Vernh, 1486. - Gabriel de Breiche, 1578 et 1593. - François Rousseau, et Léonet Dumont, en compétition en 1627. - Antoine Montalescot, 1721-1741.

Cette chapelle fut interdite en 1741 ; aujourd'hui, il n'en reste rien.

Châteauneuf possédait un hôpital en 1294.

## Histoire civile

Le château qui a donné son nom au chef-lieu de cette commune n'existe plus ; il a été entièrement démoli pendant la Révolution. Primitivement, il appartenait à la famille de Laron, qui porte pour armes *une escarboucle à huit rais pommétés*, car on voit Jordain de Laron, évêque de Limoges, donner à la cathédrale, en 1050, la grande tour de Châteauneuf et le donjon sur lequel elle s'élève, la forêt de Serre, la quatrième partie de la chapelle de Saint-Michel et de Saint-Quentin, et la terre qui dépendait de cette chapelle.

Ce château fut honoré de la visite de saint Antoine de Padoue, pendant le séjour que ce saint fit à Limoges, où il était gardien du couvent des Cordeliers, en 1226. C'est là où il fut favorisé de l'apparition de l'Enfant-Jésus, pendant qu'il y était en prière. Le seigneur de Châteauneuf lui demanda de prier pour la prospérité de sa maison, le saint lui répondit : Tant que la foi et la piété seront conservées dans votre famille, elle persévérera dans son ancien lustre ; mais, si elle perd la foi catholique, elle tombera en ruine. Prophétie qui s'est accomplie lorsque Charles de Pierrebuffière de Châteauneuf se fit calviniste et mourut en 1604 avec onze cent mille livres de dettes. Son fils Jean de Châteauneuf, homme chargé de crimes, traître à son roi, n'eut pas d'héritier de son nom, avec lui disparut, vers 1650, la famille et la fortune des Châteauneuf.

Pierre de Châteauneuf, chevalier, avait une fille nommée Marthe, qui était abbesse de Bonnesaigne en 1184. - Gaucelin de Châteauneuf, chevalier, seigneur du dit lieu, en 1235, portait pour armes une croix losangée. - Jean de Châteauneuf, chanoine de Saint-Junien, mourut en 1259. - Gaucelin de Châteauneuf, chevalier, parlait pour la croisade en 1289.

Peu avant l'année 1300, Anne de Châteauneuf épousa Jean de Pierrebuffière, gouverneur du Limousin, qui devint seigneur de Châteauneuf. Cette famille porte *d'or, un lion de sable, lampassé de gueules*, alias *de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules*.

Jean de Pierrebuffière fit ériger la vicomté de Châteauneuf, en marquisat « tant qu'il sera tenu par mâle et non par femelle », dit la charte et l'arrêt du Parlement de Bordeaux, publiés à Limoges, le 24 septembre 1615. À sa mort, il ne laissa qu'une fille, nommée Anne, et Châteauneuf fut vendu pour payer ses dettes.

En 1665, on trouve « messire André Landin, seigneur du marquisat de Châteauneuf, conseiller du roi au présidial de Limoges ».

La terre de Châteauneuf passa aux mains d'un sieur Dubois ; en 1715, elle fut saisie sur la tête de son fils à la requête d'un créancier. Or voit ensuite qu'Anne de Guitton est dame de Châteauneuf en 1734, titre qu'elle conserve encore dans l'inscription de la cloche paroissiale de 1775.

Marie-Anne de Miomandre épousa, en 1768, Martial de la Bachélerie, écuyer, mousquetaire de la garde du roi, et nous voyons dans l'inscription d'une autre cloche de la paroisse, de 1775, qu'il est marquis de Châteauneuf. La famille de Miomandre, originaire de Felletin, et fixée alors à Châteauneuf, porte pour armes *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur au lion d'or, lampassé et armé de gueules ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent à l'aigle au vol abaissé de sable*. On sait que Mr Miomandre de Sainte-Marie, garde du corps du roi, fut blessé et laissé pour mort en défendant la reine au château de Versailles, le 9 octobre 1789.

Les Annales manuscrites nous disent que l'an 1596, le vicomte de Châteauneuf parvint à faire descendre le bois de sa forêt par la Combade et la Vienne jusqu'au Naveix de Limoges. Ce bois de flottage, où le hêtre domine, alimenta la ville, et fut la source d'un commerce important,

surtout depuis l'établissement des fours à porcelaine. Mais antérieurement à cette époque on faisait flotter du bois sur la Vienne, comme on le voit dans une sentence de Sébrand-Chabot, évêque de Limoges, datée de 1188.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Barraque (La).

Bellegarde. — Le château de Bellegarde a été construit par le gendre du docteur Jean Cruveilhaer, M. Paul Baron-Larcanger, mort en 1898.

Bassade (La).

Bésuniéras.

Bord. — La seigneurie de Bord a longtemps appartenu à la famille de Sainte-Marie, qui porte pour armes *d'argent à cinq merlettes de sable, ni pattées ni becquées, deux à dextre et trois à senestre, au franc quartier de gueules*. Gérald de Sainte-Marie, de Châteauneuf, en 1341, fonda le monastère de Bonneval, ordre de Grandmont, dans la paroisse de Sussac. Ses descendants possédaient encore ce lieu au XVII<sup>e</sup> siècle. Dame Madeleine Regnaudin, veuve de messire Joseph Limousin, seigneur de Neuvic, acquit le fief de Bord-Sainte-Marie, en 1764. Sa fille, Valérie Limousin, épousa, en 1765, Jean-Baptiste-Joseph du Garreau, chevalier, seigneur de la Seinie. Les armes de la famille Limousin sont *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'un vase de même garni de trois tiges de lis blanc au naturel*. Celles de la famille du Garreau *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix au pied fiché dans un cœur du même*.

Bueix (Le Petit-).

Chaucher.

Chez-le-Rez.

Cros-le-Ballet.

Désert (Le).

Flacard.

Gourserol. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce village était alternativement de la paroisse de Sainte-Marie-la-Claire et de celle de Sussac.

Lascoux.

Lavaud.

Lavergne. — Dans un pré situé entre ce village et celui du Petit Bueix, on a trouvé, en janvier 1909, trois sépultures gallo-romaines, dont les urnes contenaient des cendres et des morceaux d'os carbonisés.

Maupas.

Moulin-de Châteauneuf, sur la Combade.

Moulin-Neuf, sur la Combade.

Moussanas.

Murat. — Jean-Baptiste de Miomandre de Murat, écuyer, co-seigneur du Breuil, était à l'assemblée de la noblesse de 1789.

Entre ce village et la forêt de Châteauneuf, sur le chemin de Sainte-Marie-la-Claire à Sussac, se trouve un camp romain que les habitants de la contrée appellent camp de César.

Planelle (La).

Puy (Le).

Puy-Chat.

Rivière.

Reynaudie.

Sainte-Marie-la-Claire, où était l'ancienne église paroissiale. La famille de Sainte-Marie qui avait le droit de litre, de banc et de tombeau dans cette église eut à soutenir plusieurs procès pour conserver ce droit que voulaient lui ravir les seigneurs de Châteauneuf.

Serre. — Jourdain de Laron, évêque de Limoges, donnait la forêt de Serre au chapitre de la cathédrale l'an 1050.

Theillaud.

Tronche.

Tronche (Moulin de La), sur la Combade.

Vaux.

Venouhant. — Saint-Jean-de-Venouhant fut, jusqu'en 1556, une annexe de la cure, puis une annexe du prieuré de Saint-Michel, avec lequel elle fut unie au collège des Jésuites de Limoges. On trouve que le prieur d'Aureil y avait fait une nomination en 1486. La chapelle qui avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean, était en ruine en 1775, époque à laquelle elle fut tout à fait détruite.

Vilatelle.

## CHÂTEAUPONSAC

CHATEAUPONSAC, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bellac, dont la superficie est de 17 742 hectares et la population de 9 447 habitants. Ce canton comprend six communes : Châteauponsac, Balledent, Rancon, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Priest-le-Betoux, et Saint-Sornin-Leulac.

La commune de Châteauponsac a 6 879 hectares et 3 994 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 286 mètres près de la Gartempe qui la traverse de l'est à l'ouest, mais elle s'élève jusqu'à 477 mètres à sa limite sud.

### Histoire ecclésiastique

Châteauponsac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait un prieuré qui par bulle de 1318, fut uni à la mense abbatiale de l'abbaye du Bourgdieu. En 1569 il est dit prévôté. Il était sous le patronage de saint Thyrsé, martyr à Alexandrie, dont on faisait la fête le 31 janvier. Une partie du corps de ce martyr était conservée, en 1184 et en 1331, dans cette église qui n'en possède rien aujourd'hui.

Il y avait deux paroisses : Saint-Thyrsé et Saint-Pierre.

Saint-Thyrse était la cure principale qui, sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait 3 350 communiants (environ 4 468 habitants). Son patron était saint Thyrse. L'abbé du Bourg-Dieu y nommait les titulaires en 1513, 1514, 1515, 1570 et 1616. Ce fut le prince de Condé qui fit les nominations en 1639, 1661, 1666, 1669, 1698, 1720, et enfin le roi en 1753, 1768.

Une communauté de prêtres, fondée en 1564, était chargée d'assurer le service de l'église, elle a existé jusqu'à la Révolution.

Jean du Monteil, prévôt laïque, fonda, le 7 septembre 1538, une vicairie à l'autel de Saint-Sébastien ; elle devait être desservie par le curé et les prêtres de la communauté.

Bertrand ou Bernard de La Courrière, prêtre de la communauté, en fonda une, au grand autel, le 5 janvier 1545 (vieux style) ; ses héritiers y nommaient le titulaire.

Jacques Le Borlhe en fonda une à laquelle nommaient un titulaire en 1713 N... du Fénieu, sieur de La Merronnière, président à l'élection de Limoges, et N... du Fénieu, sieur de Vaubourdolle.

Une quatrième vicairie avait pour fondateur Mathieu de Fontbellone, prêtre ; elle était à l'autel de la Sainte-Vierge. En 1584, Bongrand et Dumonteil, prévôt laïque y nommaient un titulaire.

Par ordonnance de l'évêque de Limoges du 20 juillet 1750, il fut permis au sieur Martial du Fénieu, sieur du Mas-la-Valade, de jouir du droit de chapelle et de tombeau dans l'église de Saint-Thyrse et même du droit de banc.

L'inscription suivante se trouve sur la grosse cloche de Châteauponsac : ✠ Agios o theos yschyros attanatos eleison ymas. - Sancte Thirse ora pro nobis Deum, ut nos defendat a fulgure et tempestate et ab omni malo. Amen. - Telle est l'invocation sous laquelle je fus mise lorsque sous le curé Bongrand je fus fondue par Pierre Lalay et bénite en 1643 [1648?]. Mes parrain et marraine étaient J. Tardy et Mathurine Sornin. Telle est l'invocation que je conserve aujourd'hui, septembre 1849, que sous le curé Gardavaud, brisée par un éclat de la foudre, je suis refondue par Emile Mutel et bénite de nouveau, avant pour parrain et marraine P.-A.- Junien Tardy, maire, et A.-M. Aglaé de la Celle, née Ventenat. - Emile Mutel à Breuvane, Haute-Marne. » La phrase grecque qui commence cette inscription est empruntée au rituel du Vendredi-Saint ; c'est le trisagion : Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis, miserere nobis.

On lit sur la seconde cloche : « ✠ J'ai été bénite par M. Jacques Villejoubert, curé. J'ai eu pour parrain M. J.-A. Daubin et pour marraine dame Marie-Florence-Victoire Dubrac. - M. Jean de Fénieu, avocat, M. André-Louis de Fénieux de Vaubourdolle, B.-Alexis-Mathieu Ventenat, maire, F. Tardy et F. Chénieu, marguilliers, 1805. - Jacques Martin, fondateur. »

L'église de Châteauponsac possède plusieurs reliquaires parmi lesquels il en est un fort remarquable, qui vient de l'abbaye de Grandmont, à laquelle l'avait donné, en 1226, l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse. C'est un phylactère en vermeil, couvert d'émaux, de filigranes et de pierres fines, œuvre exquise d'élégance, où le travail surpasse la plus riche matière. Sous son pied est gravée une inscription donnant le nom des saints dont il contenait les reliques.

Elle possède aussi un moule en fer pour la fabrication des pains d'autel, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle.

Jacques du Monteil, curé de Châteauponsac en 1565, mourut en 1570. - François du Monteil lui succéda en 1570. - Léonard Bandel, en 1597, résigna le 3 mars 1600 en faveur du suivant. - Jean-François Pascaud, 1600. - N... Bongrand, 1643, mort en 1662. - Léonard Bossan, 1670-1676. - Pierre Mathieu, 1698, mort en 1719. - N... Fillioux de Lacombe, 1750, mort en 1753. - Gaspard-Joachim du Fénieu de La Méronnière, 1753, mort en 1768. - André du Fénieu du Verger, frère du précédent, 1768-1787. - François Gaudeix de La Borderie, 1787-1791. -

Jacques Villejoubert, qui avait subi la déportation en Suisse et au Tyrol, 1803-1811. - Pierre-Thyrse-Julien Labarre qui avait confessé la foi dans les prisons, 1811-1821. - Martial Hervy, 1821-1828. – N... Peyratou, nommé en 1828. - Jean Gardavaud, en 1836. - Pierre Vincent, en 1868. - Israël Artaud, 1896.

L'église de Saint-Thirse est un édifice roman de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Son plan cruciforme accuse deux collatéraux étroits et trois absides circulaires à l'est. Une coupole couronnée d'un clocher surmonte l'intersection du transept, et de la nef. La flèche en pierre a été reconstruite en 1870, et la toiture refaite et mise en rapport avec le style du monument en 1872. Le chœur est séparé des collatéraux par deux rangs de magnifiques colonnes aux légers fûts cylindriques. Un des chapiteaux qui les surmontent représente un prêtre payen ou flamme ; ce qui fait supposer que ce sont des restes d'une construction romaine.

Sous la chapelle du transept méridional se trouve une belle crypte dont la voûte est portée par quatre colonnes.

Cette église fut saccagée pendant les guerres de la domination anglaise au XIV<sup>e</sup> siècle. La voûte de la nef et la façade occidentale furent renversées. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles réparèrent ces désastres à leur manière.

Saint-Pierre est la seconde paroisse de la ville de Châteauponsac. Elle avait pour patron saint Pierre, apôtre. Les titulaires y étaient nommés par le prévôt de La Souterraine, au moins depuis 1513 et jusqu'en 1720. Après l'union de cette prévôté, ce fut l'évêque de Limoges qui fit les nominations. Parmi les curés de Saint-Pierre, on peut citer : Pierre Lymousin, en 1558. - Leboys, en 1614. - L'Adhenet, en 1666. - Leboys, 1666-1670. - Jean-Antoine Lafont, 1720-1762. - Philippe Vignaud, 1763-1788. - Jean-Baptiste Vignaud, 1788.

L'église, qui existe encore, mais qui a perdu sa destination depuis la Révolution, est une construction romane assez élégante, dont la porte s'ouvre au midi, pendant que sa façade occidentale est surmontée d'un pinacle à deux baies.

La chapelle de la Sainte-Vierge, invoquée aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame-de-Toute-Bonté, est un lieu de pèlerinage connu de toute la contrée. Elle existait en 1212, et en 1463 elle est dite annexe de la cure. En 1587, elle fut profanée et brûlée par ceux de la religion prétendue réformée, puis restaurée en 1625 et agrandie en 1728, époque à laquelle fut élevé le grand portail dans le goût de la Renaissance.

Cet édifice est une véritable église avec deux collatéraux à voûte gothique. Son sanctuaire est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle. Aux clefs de voûte des bas-côtés, on remarque deux écussons ; le premier est *d'azur au phénix essorant d'or, bequé et membré de gueules, posé sur la corne dextre d'un croissant d'argent ; au chef consu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. Ce sont les armes de la famille du Fénieu. Le second porte une aigle éployée à deux têtes, ce sont les armes de la famille de La Celle qui, en 1495 les blasonnait *d'argent à l'aigle éployée de sable, membrée d'or*.

Il y avait encore à Châteauponsac une chapelle dédiée à Saint Martin, où fut enterré, le 15 septembre 1631, Gaspard Benoist, trésorier de France, mort victime de la peste qui ravageait alors la contrée ; elle n'existe plus ; elle était placée près du cimetière actuel, béni en 1807. C'est là aussi où l'on voyait l'inscription romaine : ... RIAE. IVI. ALPINAE. (*Diis manibus et memoriae Juliae Alpinae*. - Aux dieux mânes et à la mémoire de Julia Alpina.)

## Histoire civile

Le château actuel, qui est au centre de la salle, a été construit en 1770 par M. Mathieu de La Gorce, avocat distingué.

La ville de Châteauponsac est située dans une position stratégique autrefois très forte, à laquelle elle doit son nom. Assise sur un promontoire dont les escarpements à pic commandent le cours de la Gartempe, un pont reconstruit avec des débris romains, en 1609, la fait communiquer avec la rive gauche, où des pentes abruptes et inaccessibles sont parées d'une végétation que percent çà et là des aiguilles de granit. Au bas de la première pile de ce pont, en aval sur la rive gauche, on voit cette inscription :

PRO. SAL. IMP. CAE.....  
MONMEN. LVCAN.....  
VERICI. FIL. ET. PATRI. SV.....  
*Pro salute imperatoris Caesaris.....*  
*Manumentum Lacanus.....*  
*Verici filius, et patri. Su.....*

On trouve sur la rive droite de la Gartempe des traces de la voie romaine qui franchissait la rivière sur ce pont. Un pavé qui date probablement de 1609 en recouvre encore aujourd'hui une partie.

Un second pont a été jeté sur la Gartempe, à l'ouest de la ville en 1870, et une fontaine monumentale, élevée en 1867 sur la place principale, distribue ses eaux aux habitants de la ville.

Parmi les hommes remarquables nés à Châteauponsac, on cite :

Léonard Fillioux (P. Cyrille de Jésus), prieur des Grands-Carmes, mort à Paris en 1729, auteur d'un panégyrique de saint Charles Borromée.

François Leboeuf, prêtre communaliste de Châteauponsac, mort en 1553, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

Léonard Péricaud, ancien vicaire général de Séez, aumônier général de l'armée royale et catholique, mort en 1818.

François-Gédéon Lavallet-Deverine, adjudant général, mort en 1800.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Auzillac. — Au nord de ce village, on trouve les restes d'une ancienne voie qui traversait tout le canton de Châteauponsac de l'est à l'ouest.

Berberide. — Où habitait en 1285 Guillaume Lavelle, est devenu la propriété de la famille Le Borlhe.

Bicheuil.

Biossac. — Appartenant à la famille du Fénieu.

Bois.

Borderie (La).

Bouchet (Le).

Bussière-Etable (La). — Où existait une colonne milliaire, sur laquelle on distinguait difficilement quelques lettres. Près du village, on remarque une motte assez considérable qui a dû porter un donjon aujourd'hui détruit. Léonard-François du Monard était seigneur de La Bussière-Etable en 1650, et Jean de Coustin, chevalier en 1753. Ce dernier portait pour armes *d'argent au lion rampant de sable armé et lampassé de gueules*.



Bussière-Etable (moulin de La), sur la Gartempe.

Caure (La).

Caure (moulin de La), sur la Semme.

Chaise (La). — Gui de Rancon, en 1360, donne six deniers de rente sur son jardin de La Chaise pour le repos de son âme.

Chanterannes.

Chassagne (La).

Châtres.

Chégurat. — À l'extrémité d'un promontoire dominant la Semme et le moulin des Roches se trouve un camp retranché. Il est formé au nord par un fossé de 20 mètres de large sur 60 de long, et des autres côtés par les escarpements naturels et une muraille en pierre : sa longueur totale est de 90 mètres. - La famille Le Borlhe possédait Chégurat en 1717.

Chêne-Pierre (moulin de), sur la Semme.

Chez-Doucet.

Chez-Taverne.

Combe (La).

Courrière (La).

Courtieux (Le).

Cros (Les).

Dant.

Ervaud.

Ervaud (moulin d'), sur la Semme.

Etrade ou Létrade. — Près de ce village, une pierre sur laquelle on remarque quelques cavités formées par la désagrégation de feldspath qu'elle contient, est connue sous le nom de « Pierre du jugement, ou Pierre du sacrifice ».

Fontbelhomme.

Fougères (Les). — Léonard Sornin, mort en ce lieu, fut inhumé à Morterolles le 30 mai 1693.

Gâches (Les).

Galand (moulin) sur la Gartempe.

Gareille (La).

Garde (La).

Gorce (La). — Appartenait à la famille Mathieu de La Gorce.

Houmeaux (Les). — Le manoir et la Chapelle, qui appartenait à la famille Houmeaux des Vérines, sont en ruines.

Josnière (La).

Lande (La).

Lascoux.

Lavaud.

Lavaudloubé.

Lésignat.

Maisons (Les).

Manchinal (Le Grand), *alias* La Méronnière, qui appartenait à la famille du Fénieu en 1703.

Manchinal (Le Petit).

Manonade (La).

Mas-Jude.

Mas-Périer.

Mas-Roudau.

Ménéreix (La).

Monard.

Monard (moulin du), sur la Semme.

Montanaud (moulin de).

Monteil (Le Grand).

Monteil (Le Petit).

Montillon (Le).

Moulin du Pin, sur la Semme.

Moulin de la Ville, sur la Gartempe.

Nazat.

Nazat (moulin de).

Noyer (Le).

Peyrières (Les).

Peubuy (Le).

Plagne (La). — En 1606, N... Sornin était seigneur de La Plagne et de Morterolles ; ses armes sont *d'argent à la bande de sable, accompagnée de trois étoiles de dix raies, 1 à senestre et 2 à dextre ; au chef cousu d'argent et de gueules*. Peu avant 1686, on trouve Pierre Fordoysson, seigneur de La Plagne.

Pouyade (La).

Puy-Joli.

Puy-Malhac.

Puy-Maron. — Dans un champ de ce village, on a trouvé une urne funéraire en granit, avec couvercle en pyramide surmonté d'une boule. À l'intérieur, un vase en verre bleu, contenant de la cendre, des os calcinés et une tête d'épingle en or.

Roche-Coquely (La).

Roche-Tardy (La).

Roches (moulin des), sur la Semme.

Roussille (La).

Saint-Martial. — Chapelle rurale sur la rive gauche de la Gartempe, en face de Châteauponsac. Elle existait en 1595. Aujourd'hui, elle est transformée en maison d'habitation.

Taffres (Les).

Tourettes (Les). — Ce village, situé près d'une ancienne voie et du camp de Chégurat, conserve aussi un tumulus, peut-être une motte.

Valette (La). — Près de ce lieu est un petit monticule ou motte.

Vaubourdolle, appartenant à la famille du Fénieu en 1713 ; un membre de cette famille y avait un ermitage et une chapelle.

Vaugelade, possédé par Gui de Rancon au XIII<sup>e</sup> siècle. De Rancon porte pour armes *d'or, semé de losanges d'azur, au pal de gueules brochant.*

Ventenat. — Château du XV<sup>e</sup> siècle détruit en 1793, sur la rive gauche de la Gartempe ; son plan est rectangulaire avec quatre tours aux angles. En 1285, Guillaume de Savelli vendit à Gui de Rancon une rente de six livres qu'il assigna sur ses manses de Ventenat et de Las Boudenchas. En 1533 René Gontier était seigneur de Ventenat. En 1560, il appartenait à Charles du Monard, dont les armes sont *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois aiglettes d'azur deux en chef et une en pointe.* - Après Léonard du Monard, écuyer, sieur de Ventenat en 1683, il passa à la famille Mathieu de La Gorce. Jean-Baptiste-Mathieu de La Gorce, secrétaire du roi, en était seigneur en 1787, et Alexis Mathieu de La Gorce en 1805.

Verger (Le), appartenait à la famille du Fénieu.

Vergnat.

Vérines (Les).

Villaureix (La).

Villepoutour.

Villatte. — Sur la rive gauche de la Semme, en face de ce village, existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. À l'extrémité d'un couloir de 5 mètres de long, on trouve une chambre de 8 mètres de long sur 4 de large, au centre, sa voûte a 2 m 50 d'élévation ; le tout taillé dans le tuf.

## LE CHÂTENET-EN-DOGNON

LE CHÂTENET-EN-DOGNON est le chef-lieu d'une commune, dans le canton de Saint-Léonard, qui a 3 038 hectares d'étendue et 747 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 456 mètres près du bourg, elle descend cependant à 298 à la limite méridionale de la commune.

### Histoire ecclésiastique

Le Châtenet, appelé aussi Sainte-Marie-du-Châtenet, et d'après un décret du 15 janvier 1896, Châtenet-en-Dognon, était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent et dépendait par moitié des monastères d'Uzerche et de Saint-Léonard. Par transaction passée entre Bertrand, abbé d'Uzerche, et Ato, prieur de Saint-Léonard, de l'autorité de l'évêque Gérard, c'est-à-dire entre les années 1137 et 1149, l'église du Châtenet fut cédée en entier aux prieur et chanoines de Saint-Léonard, qui s'engagèrent à donner tous les ans un marc d'argent au monastère d'Uzerche, au

synode d'après la Toussaint, et les chanoines devaient recevoir des moines cinq sols de monnaie *medietatis*. Un bref d'Alexandre III confirma cette transaction.

Il y avait un prieuré d'hommes ; le curé Fournier, chanoine régulier de Chancelade, en 1771, est dit prieur-curé du Châtenet-en-Dognon.

La cure était régulière, c'est-à-dire desservie par un prêtre religieux et non par un prêtre séculier. Sa fête patronale était la Nativité de la Sainte-Vierge. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 880 communiant (environ 1 159 habitants). L'évêque de Limoges y nomma un titulaire en 1569 et en 1626, mais ce droit de nomination était exercé par le prieur de Saint-Léonard en 1587, 1627, 1629, 1651, 1678, 1686, 1717, 1734.

Les curés dont le nom est connu sont : N... Delafont, en 1668. - Guillaume de Nouaille ou Lanouaille, en 1679 et 1691. - Léonard-Alexis Veyrier, 1698 mort en 1717. - N... La Chassagne, 1717. - N... David, 1720-1724. - François Jovenet, 1734-1744. - N... Fargeaud, 1745. - N... Sclafer, 1747-1750. - G. Bagnol, cordelier, 1750. - N... Robert, 1762, mort en 1769. - Louis-Israël Fournier, 1769 ou 1771, prend le titre de chanoine régulier de Chancelade et prieur de Burgnac. - Martial Garait, 1771, parent du précédent, qui lui résigna la cure, mort en 1785. - N... Sauvage nommé en 1785. - Pierre-Léonard Thomas, nommé en 1786, mort en 1791.

Après la Révolution, Nicolas Beure, qui avait été déporté, fut nommé curé du Châtenet en 1803. - Antoine Lafon des Valades, en 1806 et mourut en 1815. - Joseph-Léonard Daniel du Monteil, nommé en 1815. - Elie Ribière, nommé en 1821. - N... Cazeau, 1822-1826 - Jean-Baptiste Tournois, 1828. - N... Dubranle, 1829-1830. - Georges-Auguste Gentil de Rosier, 1830-1835. - Pierre Labrune, 1835. - N... Thouvenet, 1835-1837. - François Prochasson 1837-1839. - Tausias, 1839. - François Mabay, 1840. - Martial Chevalier, 1841. - Ballabeaud, 1842-1844. - Guillaume Thuillier, 1846. - Jean Batherosse, 1849-1879. - Félix Demars, 1879-1895. - Henri Lévêque, 1898.

La cloche du Châtenet porte cette inscription en lettres gothiques : « ✠ Jhûs. Ave Maria gratia plena dominus tecum. L'a<sup>9</sup> mil V. C. XIII. » 1514.

Pendant la Révolution, le presbytère fut vendu comme bien national, le 21 messidor an IV (9 juillet 1796), pour la somme de 1 494 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152.)

## Lieux-dits

On trouve dans cette commune les villages suivants :

Beaulieu.

Bobilance.

Bord.

Brutine. — Noble Golphier de Journet, écuyer, époux de Gabrielle de Vars de Saint-Jean-Ligoure, était seigneur de Brutine en 1585. Sa fille Isabeau de Journet porta Brutine à François Chapelle de Jumilhac qu'elle épousa en 1606. Antoine Chapelle de Jumilhac, leur fils, écuyer, seig<sup>f</sup> de Brutine en 1650, fut père de Léonard de Jumilhac, écuyer, seig<sup>f</sup> de Brutine, qui épousa en 1660 Anne Igonin de Ribagnac. Les armes des Chapelle de Jumilhac sont *d'azur à une chapelle d'or*.

La seigneurie de Brutine passa, vers 1690 dans la famille de Gentil par le mariage de Louise-Isabeau Chapelle de Jumilhac, fille de Léonard et d'Anne de Ribagnac, avec noble Silvain de Gentil, écuyer seig<sup>f</sup> des Granges. De Gentil porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné*

<sup>9</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

*de 3 roues de sainte Catherine de même, 2 en chef et 1 en pointe, et, une épée nue d'argent posée en pal, la pointe en haut, brochant sur le chevron.* Silvain de Gentil, fils des précédents, chevalier, seig<sup>f</sup> de Brutine, Bussin et Contereix, épousa, vers 1713, Isabelle Igonin de Montauran. François de Gentil de Brutine, écuyer, seig<sup>f</sup> de Brutine, épousa, à Ambazac, en 1739, Rose Rouard de la Boissarde de Card. Jean-Joseph de Gentil, chevalier, seig<sup>f</sup> de Brutine, épousa, au Châtenet, en 1762, Catherine du Léry de Sauviat. Marc-Antoine de Gentil de Brutine, chevalier, seig<sup>f</sup> de Brutine, vota avec la noblesse de la Haute-Marche aux États Généraux de 1789. Il épousa, en 1796, Marie-Thérèse-Joséphine d'Alesme de Châtelus de Salvanet, dont il n'eut qu'une fille : Marie-Madeleine-Amélie de Gentil de Brutine, qui épousa, en avril 1817, Marie-François Baillet d'Étivaux, son cousin germain, fils de Martial, écuyer, et de Joséphine d'Alesme de Châtelus de Salvanet. Le château et la terre de Brutine sont encore en la possession de la famille Baillet d'Étivaux dont les armes sont : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et, en pointe, de 3 écots de même, posés en pal, 2 et 1.* Supports : *deux licornes.*

La voie romaine de Clermont à Saintes par Limoges traversait les bois de Brutine et d'Orgnac.

Chabaud (Le) ou Chabouhaud.

Chenaud (La), dépendance de la terre de Brutine.

Contereix. — Yrieix Chapelle de Jumilhac était seigneur de Contereix en 1655, et Silvain de Gentil de Brutine, chevalier, seigneur de Brutine, en 1710.

Dognon (Le), qu'on écrivait Jadis Domphnon, était, à l'époque féodale, l'une des trois grandes vicomtés de la Haute-Marche. Outre la juridiction de sa seigneurie, il a été le siège d'une sénéchaussée, qui, plus tard, fut supprimée et réunie à celle de Guéret. L'ancien château féodal, placé sur la rive du Taurion, près de l'embouchure de la Bobilance, est complètement détruit, ainsi que son ancienne chapelle, dédiée à saint Michel, et qui depuis 1195 dépendait de Saint-Léonard.

Des comtes de la Marche, le Dognon passa à des seigneurs particuliers. On trouve d'abord Constantinus du Dognon, fils d'Ermengaudus et de Senegundis qui, entre 997 et 1003, donnait à l'abbaye d'Uzerche deux manses au village d'Escuras, paroisse de Saint-Martin-Terressus. Umberto du Dognon vivait en 1080. De Gérald Hélie du Dognon, chevalier, vivant en 1250, descend la maison d'Hélie de Pompadour et autres.

Le Dognon, donné en apanage en 1374, par Jean, comte de la Marche, à son frère cadet Jacques, fut presque aussitôt vendu à Audoin Chauveron.

Noble Audoin de Chauveron, prévôt de Paris, époux de Guillemine Vigier fut seigneur du Dognon, et sa fille Marguerite de Chauveron porta la seigneurie du Dognon à Jean d'Aubusson, chevalier, seigneur de la Borne, qu'elle épousa le 27 octobre 1394. Les armes de Chauveron sont *d'argent au pal bandé d'or et de sable.*

Une assiette d'impôts de l'année 1477 nous fait connaître l'étendue de la châtellenie du Dognon à cette époque, elle comprenait : Le Châtenet, La Galemache, Les Églises-en-Dognon, Saint-Martin-Sainte-Catherine, Ambazac, Vedrines, Le Noant, La Forest, Saint-Pierre-Cherignac, Moissannes, Murat, Boisseaulx, Angelar, Les Orières, La Terre-du-Chalard et Sauviac.

Jeanne d'Aubusson, la dernière de la branche de La Borne, mourut en juillet 1569, et le Dognon resta à son mari, René Brachet, qui le vendit, en 1575, au maréchal de Retz. Brachet porte *d'azur à deux chiens passants d'argent, écartelé d'azur au lion d'or.*

Le 1<sup>er</sup> août 1620, par adjudication prononcée au châtelet de Paris, Louis de Froment, écuyer, seig<sup>f</sup> du Saillant, et Madeleine du Murault, sa femme, devinrent propriétaires du Dognon, mais ils ne purent consigner le prix d'acquisition et, le 24 juillet 1629, il fut de nouveau adjugé à Jean de Lagrue, qui le garda peu, puisque, vers la même époque, Gabriel Foucault et sa femme Isabeau de Pompadour sont dits seigneurs de Saint-Germain-Beaupré et du Dognon.

Lorsque Gabriel Foucault mourut mi 1642, il laissa six enfants. Le second, Louis, eut la terre du Dognon ; il a joué un grand rôle dans l'Histoire de France, sous le nom du comte du Dognon ; il a été vice-amiral et maréchal de France, Foucault porte *d'azur, semé de fleurs de lis d'argent, alias d'or*.

Le 25 mai 1694, la terre du Dognon fut acquise par Jean Vidaud, seig<sup>f</sup> de Bosvigier et du Carrier, et Jean Chaud, seigneur de la Chassagne, qui la partagèrent le 28 janvier 1697. Vidaud porte pour armes *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lis et en pointe d'un lion léopardé le tout d'or*. Chaud porte *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, et en pointe d'un croissant d'argent sur une flamme de gueules, surmonté d'un trèfle d'or*.

Jean Vidaud du Dognon, époux de Marie Chauvet, ne laissa qu'une fille, Marie-Geneviève-Mathurine, qui épousa, le 12 mars 1736, François Rémond, chevalier, seigneur, puis marquis de Montmort. À la Révolution, le Dognon et toutes ses dépendances furent saisis et vendus comme bien national, et le marquis de Montmort, lieutenant des armées du roi, père d'enfants émigrés, a dû porter sa tête sur l'échafaud révolutionnaire, comme le fait supposer le dossier de saisies de ses biens, qui se trouve aux archives nationales.

Douéneix.

Gâches (Les).

Galemache (moulin de La). — N... Gaubert, écuyer, était seigneur de La Galemache en 1231. Il y avait jadis en ce lieu un prieuré qui était annexé à l'office de l'infirmerie de Saint-Léonard ; le prieur de Saint-Léonard y nommait les titulaires en 1514. On lui a donné quelquefois le titre de cure. En 1745, vu le mauvais état de la chapelle et son inutilité, il fut ordonné de la démolir.

Logie (La).

Lourdes. — Domaine construit en 1874 par Mr Baillet d'Etivaux. Il fut ainsi nommé en souvenir d'une guérison miraculeuse à Notre-Dame de Lourdes.

Mas-Gibert (Le Grand et Petit).

Montfayon (Le). — Pierre-Daniel du Montfayon, seigneur du dit lieu, était avocat et juge en la châellenie du Pont-de-Noblat en 1641, X... Daniel, seigneur du Montfayon en 1775, était époux de demoiselle Martin de Puymaud. Léonard-Daniel du Montfayon et Antoine son fils votèrent aux États Généraux de 1789. Léonard Daniel, seigneur du Montfayon, juge royal à Saint-Léonard, avait fait enregistrer ses armes à l'armorial en 1699, elles sont *d'azur au coq d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant de même*.

Montmolard ou Montmollas.

Orgnac. — Terre et château faisant jadis partie de la vicomté du Dognon. Depuis le 13 juillet 1844 M. Joseph Demonts, ancien maire du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris et député, originaire du Limousin, est devenu propriétaire d'Orgnac et de quelques domaines du Dognon. Son fils a agrandi cette terre d'Orgnac qui, aujourd'hui, avec une importante habitation, des forêts et des bois, a une superficie de 700 hectares.

Puy-au-Roux.

Réveillères (Les).

Rosier. — Pierre Journet, écuyer, époux de Marguerite de Jumilhac, était seigneur de Rosier en 1603. N... Journet, écuyer, seigneur de Rosier, figurait à l'arrière-ban de la Marche le 20 août 1636. Pierre Chapelle de Jumilhac était seigneur de Rosier en 1704. Jean de Gentil, écuyer, seigneur de Lavaud, époux de Françoise Constant, est qualifié seigneur de Rosier en 1710. Dame Jeanne Le Gay, veuve de Jean de Gentil de Rosier, écuyer, seigneur de Rosier, se fit représenter à l'Assemblée de la noblesse de la Haute-Marche, le 16 mars 1789, pour l'élection des députés aux Etats Généraux. Ses descendants ont conservé la terre de Rosier jusqu'à nos jours. Le château est habité par M<sup>r</sup> Alexandre de Gentil de Rosier, dont la famille a formé dans la commune du Châtenet les branches de Brutine et de Rosier.

Turelle ou Turelet.

## CHEISSOUX

CHEISSOUX, chef-lieu de commune du canton d'Eymoutiers. Cette commune a été formée en février 1905, d'une section de la commune de Bujaleuf.

La commune de Cheissoux à 608 habitants ; sa superficie est de 1 005 hectares. Sa formation a réduit la superficie de la commune de Bujaleuf à 4 038 hectares.

### Histoire ecclésiastique

L'église qui était précédemment annexe de la cure de Bujaleuf avait été érigée en paroisse par décret impérial du 14 février 1869.

Simon-Pierre Urbain, vicaire à Bujaleuf, fut nommé curé de Cheissoux en 1869, mais après lui la paroisse a été desservie par le curé de Champnétery.

### Histoire civile

Léonard de la Begondie était seigneur de Cheissoux en 1662 et 1706. Henri de la Regondie, seigneur de Bujaleuf, avait épousé Louise Luguët, qui se remariait en 1694 avec Joseph David, écuyer, procureur du roi en la grande prévôté de Limoges. La Regondie porte pour armes *d'azur au pigeon d'or, posé sur une montagne d'argent, accompagnée en chef d'un croissant de même*.

(Voir à l'article Bujaleuf).

## CHÉRONNAC

CHÉRONNAC, chef-lieu de commune dans le canton de Rochechouart, dont la superficie est de 1 889 hectares et la population de 1 065 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va de 278 mètres à 379.

C'est à Chéronnac que la Charente prend sa source, entre des collines de 316 mètres d'altitude ; elle sort du département après un parcours de sept kilomètres. Ptolémée la nomme *Carrenteli*, Ausonne *Carantonus*. Le diacre Mathusalem, l'an 818 fit don à l'église de Saint-Étienne

de Limoges de la chapelle de *Carentenago* qu'il avait construite et dédiée à Saint-Sauveur, et qui est devenue l'église paroissiale. En 1262, ce lieu est appelé Charempnhac.

## Histoire ecclésiastique

Chéronnac était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron, sous le patronage de Saint-Sauveur, dont la fête était le 6 août, et aussi de la Nativité de la Sainte-Vierge. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 080 communiant (environ 1 440 habitants). L'évêque de Limoges y a nommé le curé en 1628, et 1637, mais ce droit de nomination appartenait au prieur des Salles qui l'a exercé en 1556, 1557, 1628, 1643, 1691, 1748, 1785.

Jacques Pasquet était prieur-curé de Chéronnac en 1665, 1668. - Jean Longeaud-Dupré de Charbonnières, prieur-curé en 1748, mourut en avril 1785. - Pierre Leclerc, curé des Salles, fut transféré à la cure de Chéronnac, par nomination du prieur des Salles, le 12 avril 1785. Pendant la Révolution il subit la déportation, fut nommé de nouveau au Concordat et mourut au mois d'août 1817. - Étienne Meytadier, nommé curé en 1815. - Raymond Barrenay l'était en 1827. - Jacques Grandpré en 1828. - Léonard Bordas fut nommé en 1836. - André Chabaudie en 1875. - René Pannetier en 1879.

L'église de Chéronnac remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Elle a été réparée et augmentée au XIII<sup>e</sup>. C'est à cette dernière époque qu'on doit assigner le portail, les deux chapelles latérales, qui communiquent avec la nef par des arcades ogivales, l'arc triomphal qui sépare le chœur de la nef, et enfin la voûte à nervures qui s'étend sur le chœur. La serrure du portail est un curieux spécimen de l'art du XIII<sup>e</sup> siècle. La cloche porte une inscription en lettres gothiques, avec la date en chiffres arabes. Elle est ainsi conçue : « † *Jésus Maria... ora pro nobis. 1579. Te Dum laudamus* ». Le nom du saint qu'on invoque y est illisible.

L'église de Chéronnac est bâtie sur une éminence qui était autrefois environnée de fossés, et qui devait être à une époque reculée occupée par un château. On l'appelait la Mothe de Chéronnac. En 1649 ce lieu appartenait à Charles-Antoine de Ferrières, marquis de Sauvebœuf, un des héros de la Fronde, qui s'était emparé du Château-Trompette, à Bordeaux. C'est pour cela, qu'à cette date « Monsieur de Pompadour, lieutenant du roi en Limousin, a fait abattre les forteresses qui étaient en l'église de Chéronnac ». Le clocher porte encore des traces de fortifications, et il y a sous l'église des souterrains taillés dans le tuf, dans lesquels on pénétrait par la sacristie.

La litre funéraire peinte autour de l'église montre encore un écusson parti d'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses de même (qui est de Rousiers) et de gueules au pal d'argent, accompagné de dix billettes de même mises en orle (qui est de Ferrières-Sauvebœuf).

Le presbytère de Chéronnac a été vendu comme propriété nationale, le 4 messidor an IV (22 juin 1796), pour la somme de 1 976 livres. (Archives Haute-Vienne, Q 152).

## Histoire civile

Le château de Chéronnac était éloigné du bourg de près de deux kilomètres ; on l'appelle aujourd'hui le château de Mirabeau. Il est complètement ruiné. À un des angles de son enceinte carrée existe encore une tour du XV<sup>e</sup> siècle qui conserve seulement son étage inférieur.

Foucaud de Rousiers était seigneur de Chéronnac en 1468 ; ses descendants possédaient encore cette terre au XVII<sup>e</sup> siècle.

Après la mort de François de Rousiers, seigneur de La Mothe de Chéronnac, sa veuve Françoise de La Roque Senetregue, et leur fille unique, Claude de Rousiers, que plusieurs



seigneurs des environs recherchaient en mariage parce qu'elle possédait de grands biens, furent victimes d'une inqualifiable agression. Le 6 mars 1629, Louis de Fontlebon, écuyer, seigneur du Buisson, et son fils, Pierre de Fontlebon, écuyer, seigneur du Puy, paroisse de Maisonnais, arrivèrent à Chéronnac avec un certain nombre d'autres gentilshommes, s'emparèrent de la maison, chassèrent les serviteurs, saisirent la dame de Chéronnac et sa fille, et les conduisirent au château de Piégut, puis peu après, dans la maison seigneuriale de Tras-le-Bost, enfin, le 17 mars, dans le château de Bourg-Archambault en Poitou, les menaçant de les y tenir toujours enfermées si elles ne consentaient pas aux deux mariages qu'ils avaient projetés. Leur homme d'affaire, Antoine Pichet, et leurs parents non seulement dénoncèrent aussitôt ce rapt à la justice, mais encore rassemblèrent des troupes, et allèrent faire le siège de Bourg-Archambault. Malgré le secours que leur porta l'armée des assiégeants, elles ne furent mises en liberté, le 22 mars, qu'après avoir signé la promesse qu'elles les épouseraient lorsqu'elles seraient libres. Mais dès le 24 elles avaient porté plainte contre leurs ravisseurs, déclarant devant Jean Audebert, sieur de Francourt, vice-sénéchal de la Basse-Marche, qu'elles n'avaient fait cette promesse que par suite de la violence qui leur était faite, et qu'elles n'y avaient donné aucun consentement. Les coupables furent arrêtés, amenés prisonniers à Poitiers et traduits devant la Cour des Grands-Jours. J'ignore quel fut leur châtement.

Marie-Claude de Rousiers épousa en 1636, Charles-Antoine de Ferrières, seigneur de Sauvebœuf, fils de Jean, et de Claude des Cars, il était veuf de Marguerite de Pierrebuffière. Leur fils Charles-Joseph de Ferrières, marquis de Sauvebœuf, comte de Saint-Mathieu, premier baron du Limousin, seigneur de Pierrebuffière, Chéronnac, Congoussat et autres lieux, épousa, le 16 janvier 1673, dans l'église de Champagnac, Thérèse de Chouly de Permangle. Sa famille porte *d'azur à la fasce d'argent surmontée de trois fleurs de pavot de même, et une feuille de châtaignier d'or en pointe.*

La fille de ces derniers, Anne-Thérèse de Ferrières, fut mariée à Charles, marquis de Vassan, d'une très ancienne famille du Valais. Il porte *d'azur au chevron dor, accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe.*

De ce mariage ne vint qu'une fille, Marie-Geneviève de Vassan, qui épousa en 1743, Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, le célèbre auteur de *l'Ami des hommes*. Ses armes sont : *d'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis fleuronnée de même, défaillante à senestre, et en pointe de trois roses d'argent posées en orle.*

La marquise de Mirabeau habita longtemps le château de Chéronnac, elle fut mère du comte de Mirabeau, le grand orateur de l'Assemblée nationale, du vicomte de Mirabeau, député aux Etats-généraux pour la noblesse du Limousin, et de Marie de Mirabeau, épouse de M. de Lasteyrie, marquis du Saillant.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Bachelierie.

Bataillon.

Belair. — Appartenant à la famille Léonard, qui porte *d'or à la plante de nard de sinople, fleurie au sommet d'une rose de gueules, accostée de deux lions affrontés de même, et accompagnée en chef d'un croissant d'argent.* François Léonard-de-Belair, né à Chéronnac, curé de Saint-Basile, est mort pour la foi sur les pontons de Rochefort, le 19 août 1794.

Bord.

Bos (Le).

Breuil (Le), dont était seigneur, en 1701, N... Durivault.

Bussac.

Buzatière (La).

Château (Le), dont il est parlé ci-dessus.

Châtillon.

Chez-Daniel.

Chez-Foret, *alias* Chez-Goret.

Féranchie (La). — N... Soury, sieur de La Féranchie en 1783.

Feraudie (La).

Forge du Buisson. — Cette forge, ainsi que celle de Peyrassoulat, situées sur la Tardoire, appartenait, en 1808, à MM. Nicolas et Louis Léonard.

Grue (La).

Hôpital (L'), appelé autrefois Fougerac, était, en 1338, une préceptorerie appartenant au grand prieur d'Auvergne. En 1479, elle est appelée de Cherennat. En 1617, elle était jointe, ainsi que la Martinie, à Milhaguet, et payait au commandeur de Bourganeuf un setier de froment, deux de seigle et un d'avoine.

Laides (Les Grandes).

Laides (Les Petites).

Martinie (La), que possédait l'ordre de Malte en 1017.

Masselieux (Le).

Maurinie (La), *alias* La Mazinie.

Montourne, où était le fief de Longuevergne, appartenant, en 1764, au sieur de Fontgrenier.

Neples (Les).

Peyrassoulat. — Ancienne Forge sur la Tardoire.

Puyssenet.

Raux (moulin de), sur la Tardoire. — Ancienne forge.

Razide (La). — En 1753, Léonard Boudaud était seigneur de La Razide à cause de demoiselle Simon, son épouse, veuve du sieur du Soulier.

Sept-Châtains (Les).

Trois-Buissons (Les).

Vigeries (Les).

## CIEUX

CIEUX, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, dont l'étendue est de 4 106 hectares et la population de 1 955 habitants. Son altitude est de 361 mètres au-dessus du niveau de la mer.

## Histoire ecclésiastique

Cieux, dont le nom s'écrivait Sieux et Syoux en 1262, était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Sa fête patronale était celle de la Translation des reliques de Saint-Martial le 10 octobre. La Sainte-Vierge en est aussi dite patronne en 1516. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y trouvait 2 000 communiantes (environ 2 667 habitants). L'évêque de Limoges nommait le curé de Cieux en 1510, 1554, 1572, 1573, 1574, 1575, 1581, 1622, 1639, 1640, 1641, 1709, 1732. Mais pendant ce temps il y eut deux changements : Guillaume Barton, doyen de la cathédrale et abbé du Dorat, obtint de son frère Jean Barthon, évêque de Limoges, par décret du 29 mai 1506, l'échange du patronage de l'église de Cieux appartenant à l'évêque de Limoges, pour celui de l'église de Montrol-Sénard, qui appartenait au chapitre du Dorat ; aussi on trouve, en 1510 et 1513, deux nominations faites par ce chapitre. Plus tard on trouve aussi deux nominations de curé à Cieux, en 1626 et 1632, faites par l'abbé de Saint-Martial.

Les curés dont le nom est connu sont : Jacques Boyol qui prend possession en 1574. - Michel Raymond, nommé curé de Cieux le 4 avril 1587 ; en 1599 il résigna en faveur de Louis Balan. - Pierre Guitard, mort le 3 février 1685. - Joseph Durand, 1686-1709. - Jean Bonnet, 1710, mort le 5 août 1732. - Pierre Pichon 1736-1753. - Mathieu-Psalmet Faulte 1753-1776. Confesseur de la foi pendant la Révolution. - Pierre Faure-Dumont, 1776, y revint en 1803, mort en juillet 1808. - N... Desbordes 1809, mort en 1835. - François Laliron fut nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1830. - Jean-Baptiste Coussedière, 1835-1837. - Pierre-Gaspard Moulinié, 1837-1839. - Louis Duchiron 1839-1891. - Georges Meunier 1891-1909. - Jean Guitard, 1909.

Le livre des fondations qu'a écrit Pierre Faure-Dumont nous fait connaître les fondations de services annuels dans cette église par : Jacques-François de Brettes le 20 août 1697 ; Gédéon de Brettes le 28 avril 1672 ; Jeanne de Salaignac le 19 décembre 1612 ; Annet de Solière le 22 mai 1666 ; Léonard Vaudon le 22 décembre 1693 ; Étienne de Villefourseix le 11 juin 1642 ; Étienne Boussy de la Cheise le 15 novembre 1684 ; Léonard Montoreau le 28 février 1653 ; François Périgord le 24 février 1684 ; etc.

L'abside de l'église de Cieux, semi-circulaire, date du XI<sup>e</sup> siècle. Le chœur est percé de fenêtres cintrées, et trois tores juxtaposés forment les nervures de la voûte. La nef, formée de deux travées voûtées en ogive, est flanquée de deux chapelles latérales ; celle du nord est du XV<sup>e</sup> siècle, La porte d'entrée s'ouvre au midi ; près d'elle se trouve un bénitier en pierre sur lequel est gravé la date 1688 avec les lettres J. H. S.

Cette église a été complètement restaurée de nos jours par les soins de M<sup>r</sup> Roby, ainsi que le mentionne l'inscription suivante qu'on voit gravée sur une plaque de marbre dans la chapelle de la Sainte-Vierge :

*Ad perpetuum rei memoriam  
Inchyto benefactori  
Grata Paræcia.  
Hanc ecclesiam studiose et magnifice instauravit  
Tribusque altaribus ornavit, D. Joannes Roby, ex hoc loco  
Vulgo dicto Cieux, oriundus, Societatis Sancti Sulpicii  
Presbyter et magno seminario Parisiensi professor  
Quem diu Deus servet sospitem,  
Vigesimum quintum sacerdotii annum agentem.  
26 octobris  
1873-1898.*

Deux ans avant, le même avait aussi donné un vitrail représentant l'Assomption de la Sainte-Vierge par Murillo ; il est aussi placé dans la chapelle de la Sainte-Vierge, et il porte cette inscription :

Le XV août M D C C C XCIV.  
J. Roby, prêtre de Saint Sulpice  
a fait don des vitraux de cette église  
par reconnaissance envers Marie.

Le 25 septembre 1900, l'église de Cieux, complètement restaurée, a été consacré par Mgr. Renouard, évêque de Limoges, assisté de Mgr. Gilbert, évêque d'Arsinoê, et de Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers. Après cette consécration, le 30 septembre, les quatre nouvelles cloches furent bénites, ainsi que le mentionnent les inscriptions qu'elles portent.

Sur l'ancienne cloche de la paroisse de Cieux on lisait cette inscription :

« ✠ L'an 1750, j'ai été bénite par M<sup>r</sup> Pichon, curé de Cieux. - J'ai eu ou pour parrain M<sup>r</sup> J.-B. Duplessis d'Argentré, abbé-prévôt du chapitre du Saint-Junien, vicaire général du diocèse de Limoges et pour marraine, haute et puissante dame Anne-Placide de Cognac, épouse de haut et puissant seigneur M<sup>re</sup> Joseph-Martial de Brettes, chevalier, marquis des Cros. - P. Boussy de la Chèse, juge de Cieux. M. Montazeau. J. Lavergne de Lapouyade, procureur d'office. Marie Ardoint. E. Lavergne, arpenteur. M. Meunier. T. Boussy Lavenaud. Montazeau. Antoine Ouvrard, merguillier ». Cette cloche a été refondue par M. G. Bollée à Orléans en 1900. Sur la nouvelle on a reproduit l'inscription ci-dessus, et on y a ajouté ce qui suit : « ✠ Le 30 septembre de l'an de grâce 1900, j'ai été bénite par Mgr. Abel Gilbert, évêque d'Arsinoê, Mon parrain a été Jean-Hippolyte-Martial Roche, assisté de Louise-Augustine-Marthe Roche, sa sœur. Ma marraine a été Jeanne-Marthe Roby, assistée de J.-B. François Roby, son frère.

« J'ai été renouvelée en mémoire de M<sup>r</sup> Louis Duchiron, ancien curé de la paroisse et de M<sup>r</sup> Georges-Joseph Meunier, curé actuel de Cieux. - *Ad gloriam spiritus vivificantis.* - *Benedicat spiritus.* - Je me nomme Johanna-Martha. Anno D. 1900. - G. Bollée, fondeur ». Cette nouvelle cloche donne la note *ré*. Le même fondeur en a fourni trois autres dont voici les Inscriptions :

« ✠ Je me nomme Joséphine-Justine. - Le 30 septembre de l'an de grâce 1900, j'ai été bénite par M. Jean Roby, prêtre de Saint-Sulpice, professeur de morale au séminaire de Paris. Mon parrain a été Victor-Michel-Marie-Joseph Lacroix, assisté de Marie-Joseph-Théobald Lacroix son frère. - Ma marraine a été Jeanne-Marie-Justine Chazeaubeneix, assistée de Jean-François-Marie-Emilien Chazeaubeneix son frère. - Offerte par M. l'abbé Roby, par Jean et Antoine Roby, ses neveux ». Cette cloche donne la note *fa*.

« ✠ Je me nomme Antoinette-Eugénie. - Le 30 septembre de l'an de grâce 1900, j'ai été bénite par Mgr. Pierre-Eugène Rougerie, évêque de Pamiers. - Mon parrain a été Antoine-Pierre-Marie Roby, docteur en médecine. - Ma marraine a été Marie-Louise-Marguerite-Eugénie Lesterps, assisté de Germaine Roby, cousine du parrain. - J'ai été offerte par Antoine Roby, président du Conseil de fabrique, et par Jeanne Moréliéras, son épouse ». Cette cloche donne la note *mi*.

« ✠ Je me nomme Jeanne-Anne. - Le 30 septembre de l'an de grâce 1900, j'ai été bénite par Mgr. Firmin-Léon-Joseph Renouard, évêque de Limoges. - Mon parrain a été Jean-Baptiste-François-Martial Roby, notaire à Bellac, assisté de Auguste Roby et de Léon Roby, ses cousins. - Ma marraine a été Anne-Marthe Vitet. - J'ai été offerte par Marguerite Dupic, veuve Roby aîné, à la mémoire de Martial Dupic, son père et de Jean Roby son époux ». Cette cloche, qui est la plus grosse des quatre, donne la note *do*.

Elles ont été bénites toutes quatre, à la suite de la cérémonie de la consécration de l'église, en septembre 1900.

Les tombeaux de la famille de Brettes, étaient dans cette église paroissiale, et on y voyait jadis cette inscription : « Epitaphe sur la mort de messire Cibard de Brettes, baron du Cros, Cieux, Montrocher en partie et du Broulhac en Bourgogne.

Passant, il ne faut pas verser icy de larmes.  
Ni de cris ni de pleurs ceste tombe arrouser  
Moins le destin commun de ce monde accuser,  
Car la mort ne peut rien sur la gloire des armes.  
Ce qu'on doit regretter, que la fleur des gendarmes,  
Que les plus courageux eussent craint d'aviser,  
Meurtry traîtreusement vint icy reposer  
Pour servir de subject à ces funestes larmes.  
Pourtant tous nos soupirs ne serviront de rien.  
Deux traîtres font mourir le plus homme de bien ;  
Mais l'honneur survivra la mort, le temps et l'age.  
Vivant bien, il n'a craint de la mort les effets  
Le ciel a pris l'esprit ; la terre tient son corps ;  
Le monde, sa valeur ; ses enfants son courage.  
Il décida le IIII<sup>e</sup> juin M. DCXVIII.  
Requiscat in pace !

Pendant la Révolution, après qu'on eut fermé les églises, celle de Cieux fut transformée en atelier pour la fabrication du salpêtre, mais un soulèvement eut lieu le 23 mars 1795, les habitants voulant y rétablir le culte. Une troupe de 4 à 500 personnes, après s'être fait livrer les clefs de cette église, fit sonner la cloche une partie de la journée, replanta une croix, détruisit l'atelier de salpêtre et brûla les ustensiles servant à sa fabrication. (Archives de la Haute-Vienne, L 199).

## Histoire civile

Pierre Boyol, écuyer, était seigneur de Cieux en 1582, ainsi que de Montcocu, Royère et le Bâtiment. Ses armes sont *d'azur* à la fasce en divise de gueules, accompagnée en chef d'un lion léopardé de gueules et en pointe de six besants d'or 3, 2 et 1.

Jean Chantois, écuyer, était seigneur de Cieux en 1593, ainsi que de l'Aumônerie et de Reignefort. Ses armes sont : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, 2 en chef et 1 en pointe.*

Cybard de Brettes dont l'épitaphe est ci-dessus, l'était avant 1618 et ses descendants ont conservé cette seigneurie jusqu'à la Révolution.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Arnac.

Basse-Forêt (La). — Près de ce lieu on trouve une pierre branlante, que l'on fait facilement osciller du N. E. au S.-O. C'est un bloc de 3 m 10 de hauteur qui est posé sur un autre émergeant du sol. Près de là on signale un souterrain refuge de l'époque gallo-romaine.

Beucartu ou Bost-Cartu. — Près de ce village on trouve une pierre branlante que l'on fait facilement osciller du N.E. au S.O. C'est un bloc de 3 m 10 de hauteur qui est posé sur un autre émergeant du sol. Près de là, on signale un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Beaulieu.

Bellevue.

Betoulle (La).

Bois-du-Vent, *alias* Bois-du-Rat. — La forêt du Bois-du-Rat a 51 hectares. Une chapelle rurale se trouve en ce lieu, voir ci-dessous La Chapelle.

Boisgilles (Les).

Boismorand.

Boucheron (Le).

Bridou (Moulin de). — Au-dessous de ce moulin on trouve une grotte perdue au milieu de pittoresque rochers nommés Roches-des-Fades.

Brousse (La).

Ceinturat. — À l'ouest de ce village se trouve un menhir qui est le plus beau que l'on connaisse dans nos contrées. Il a 5 m 30 de hauteur.

François-Léonard Montazeau était seigneur de Ceinturat en 1785.

Chantegros.

Chapelle (La). — Il y a en ce lieu une chapelle, modeste construction carrée du XIV<sup>e</sup> siècle, dédiée à Saint-Jean, où les habitants du voisinage vont en dévotion. Sa fête est saint-Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les de Brettes étaient seigneurs de la Chapelle en 1760. Une petite cloche provenant de la chapelle du château des Cros, restée à la paroisse depuis la Révolution, est aujourd'hui dans cette chapelle.

Charat (Le Grand). — Propriété de la famille d'Alesme, habitée par le général d'Alesme pendant la Restauration Ses armes sont *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même en chef et d'un croissant aussi de même en pointe.*

Charat (Le Petit).

Châtenet.

Chene-Pignier ou Pigny. — La moitié de ce village appartient à la commune de Cieux, l'autre à la commune de Javerdat. Un camp romain, bien conservé, se trouve tout auprès, mais dans la commune de Montrollet (Charente).

Chèze (La). — Pierre Boussy de la Cheise fonda, en 168<sup>[10]</sup>, un service annuel à Cieux pour la somme de 40 sols, que Jacques-Pierre Boussy de Fromental, juge de Cieux, paye, en 1776, comme héritier de Pierre Boussy, son père.

Cros (Les). — La famille de Brettes, dont les armes sont *d'argent à trois vaches (brettes) de gueules, l'une sur l'autre*, a possédé le château des Cros jusqu'à la Révolution. Jeannot de Brettes, écuyer, seigneur des Cros, épousa, le 15 avril 1532, Peyronne de Neufville, fille du seigneur de

---

<sup>10</sup> Le dernier chiffre de la date est illisible [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Magnac. Son fils, François de Brettes, était chevalier de l'ordre du roi, le 6 janvier 1571 ; et son petit-fils, Cybard de Brettes, est celui dont l'épithaphe se trouve plus haut.

Gédéon de Brettes, chevalier, seigneur de Cieux et des Cros, en 1654, épousa Claudine de Dreux. Jacques-François de Brettes, chevalier, seigneur des Cros, Cieux, Montrocher, commanda le ban de la noblesse du Limousin en 1694 ; Pierre de Brettes, son fils, écuyer, seigneur des Cros, page de la grande écurie du roi en 1707, épousa Suzanne de Petiot. Joseph-Martial de Brettes, chevalier, seigneur, marquis des Cros, comte de Cieux, baron de Montmocher, seigneur de La Villette, La Chapelle et Richebourg, épousa, en 1734, Anne de Cognac. Jean-Baptiste de Brettes, chevalier, seigneur des des Cros, comte de Cieux, etc., prit part à l'assemblée de la noblesse de 1789, il épousa, en 1780, Louise-Madeleine de Barentin de Montchal.

Le château des Cros était très fortifié à l'origine ; il fut détruit en juillet 1569 par les huguenots, ce que constatent en ces termes les registres paroissiaux de Blond : « En temps ici emprès, passa le camp des huguenaulx, et, au plus près des longèrent<sup>11</sup> à Nouy et Mazières, et tenait tout jusqu'à la Vienne, et bien cinq ou six lieues en bas, et séjournèrent cinq ou six jours, et bruslèrent plusieurs églises et maisons, et tuèrent beaucoup de prebtres et paisans. » Cybard de Brettes fit constater juridiquement cette destruction de son château par une sentence du présidial de Limoges du 16 août 1590.

Reconstruit vers cette époque, ce n'était plus un château fort comme précédemment, mais un manoir avec chapelle, tourelles, jardins. Malgré ces allures bourgeoises, il excita la jalousie haineuse des niveleurs de 1793 et fut dévasté, pillé, brûlé, et tellement mis hors de service que l'acheteur des biens nationaux en laissa couler les restes. On n'en trouve plus aujourd'hui que d'informes débris.

C'est dans la chapelle de ce château que fut béni, par M. Faulte du Puy-du-Tour, curé de Cieux, le 1<sup>er</sup> décembre 1772, le mariage de Mathieu Faulte de Vanteaux, écuyer, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Picardie, avec Marie de Brettes, fille de Jean-Baptiste et d'Anne-Marie de Cognac.

Étang (Le Grand) de Cieux, que le bourg et l'ancien château des Cros dominant, est à une altitude de 291 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il a une superficie de 43 hectares 30 ares. La voie romaine de Limoges à Poitiers traversait le vallon où il a été établi ; on la reconnaît lorsqu'on vide l'étang pour le pêcher.

Forêts (Les Basses-). — Le lundi 29 mai 1899, une statue de la Sainte-Vierge a été placée sur un rocher gigantesque, près de ce village. C'est le but d'un pèlerinage qui se trouve dans le lieu le plus pittoresque. C'est Notre-Dame de la Basse-Forêt.

Fours (Les).

Fromental (Moulin de).

Geneste (La).

Grateresse.

Hors (Les Petits-).

Incluzeau.

Jarrige (La).

Latières (Les).

---

<sup>11</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Laraud. — Possession de la famille La Couture-Renon.

Lignac.

Loutre.

Martinerie. — Pierre Michel Baillot du Queyroix, chevalier, seigneur de Martinerie, le Queyroix, Goudeneix, etc., conseiller du roi et président trésorier de France à Limoges, épousa, en 1753, Catherine-Valérie de Léonard de Fressanges. Son fils, Annet-Martial Baillot du Queyroix, écuyer, seigneur de Martinerie et autres lieux, qui avait épousé, en 1790, Agathe Faulte de Vanteaux, émigra l'année suivante. Il rejoignit l'armée du prince de Condé sur les rives du Rhin et mourut à Oberndorff en 1795. Le gouvernement s'empara de tous ses biens et les fit vendre nationalement à Limoges et à Bellac. Les deux domaines de Martinerie furent mis en vente par l'administration du district de Bellac le 18 floréal an II (7 mai 1794) et adjugés, moyennant 40 000 livres, au sieur Mallebay-Decheyrat.

En 1801, Martinerie fut acheté par la famille Marchadier-Lagarde. Plus tard, en 1858, Paul Baillot d'Etivaux (parent de M. Baillot du Queyroix, le dernier seigneur de Martinerie), épousa, à Martinerie, M<sup>lle</sup> Noémie-Gabrieile Marchadier-Lagarde.

Les Baillot du Queyroix et d'Etivaux portent : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles, et en pointe de trois écots de même posés en pal, 2 et 1*. Devise : *J'ay baillé Dieu rendra*. Supports : *Deux licornes*.

Mas-de-Lester. — Gaspard de Soulière, écuyer, sieur du Mas-de-Lester et de Bretignolle en 1605. Annet de Saulière ou Soulière, sieur du Mas-de-Lester, fils de Jean de Saulière, écuyer, sieur de Bretiniolle, épousa, en 1646, Françoise de Lescours. - Pierre de Pont de Soulières, en 1728, et Jean de Pont, en 1754.

Monsac. — François de La Couture-Renon était seigneur de Monsac, ses armes sont : *losangé d'or et de gueules ; on trouve aussi fretté d'or et de gueules ; il avait épousé, en 1622, Jacqueline de Monsac*. On trouve, précédemment, Joachim de Montrocher, sieur de Monsac, qui fit ses preuves de noblesse en 1598.

En 1856, la Compagnie des Etains français fit creuser à Monsac un puits de 50 mètres pour la recherche du minerai d'étain qu'elle recommençait ici et dans la commune de Vaulry. Mais ces recherches n'eurent pas de succès. La collection de minéralogie du Muséum de Limoges renferme un échantillon d'or natif (grain d'or sous du quartz) recueilli aux environs de Cieux par M Astaix, professeur de l'École de médecine de Limoges.

Montoreau (Le).

Osier.

Peine (La).

Perignanas, *alias* Petrignane.

Plaisance, *alias* Las Gaches.

Polisserie.

Pouyade (La).

Prenlis.

Puymeunier.

Remondeix.

Theil (Le).



Theil-de-Lavaud (Le).

Thiviron (Mouhn du).

Valette (La), qui appartenait à Messire Annet de Solière en 1666.

Veychère.

Villefourceix.

## COGNAC-LA-FORÊT

Cognac devient Cognac-le-Froid par décret du 16 août 1919 puis Cognac-la-Forêt le 22 novembre 1979 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

COGNAC est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui a 3 152 hectares de superficie et 1 726 habitants. Sa plus grande altitude au-dessus du niveau de la mer est de 418 mètres.

### Histoire ecclésiastique

C'était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, son patron était Saint Priest d'Auvergne, évêque et martyr, dont la fête est le 25 janvier. Comme ce jour était aussi celui de la Conversion de Saint Paul, et le lendemain celui de la fête de Saint Policarpe, on a cru à tort, que ces deux saints étaient les patrons de la paroisse. Cependant en 1507, on y fêtait comme patrons secondaires la Sainte-Vierge, Saint Just et Saint Paul. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans la paroisse de Cognac 1 000 communicants (environ 1 133 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate depuis 1481.

Mathurin Bouchaud était curé de Cognac en 1484. Jean Lemoine en 1503. - Antoine Villard fut nommé en 1592. - Hugues Marchandon le fut vers le même temps, - N... Dechassaigne 1650. - Balthazar Volondat, en 1670. - N... Boissou en 1688-1707. - N... de La Lande, en 1707. - Martial Sudraud-des-Isles en 1726-1745. - Jean-Baptiste Senemaud en 1749-1778. - Joseph Senemaud, neveu du précédent, en 1778. - Léonard Coutisson des Saignes, qui avait été déporté pendant la Révolution, fut nommé curé de Cognac en 1802, et mourut en mars 1823. - Paul Plagne, nommé le 15 septembre 1822. - Martial Madoumier en 1841. - Jean Gomar en 1863. - Jean-Baptiste Dorat en 1864. - Charles Chatenet en 1875. - Gustave Pénicaut en 1906.

L'église de Cognac était précédemment la chapelle du château ; elle fut érigée en église paroissiale au mois d'août 1265, et l'on fit alors un traité pour sa dotation. L'official de Limoges et les seigneurs du lieu convinrent que ces derniers payeraient annuellement au recteur de cette église douze setiers de seigle.

Il y avait dans cette église une vicairie fondée par Mathurin de Compnhac, écuyer, seigneur dudit lieu, par son testament du 13 août 1499.

Cette église, qui a le clocher sur la porte d'entrée, est formée d'une nef centrale de deux travées, accompagnée de quatre chapelles latérales. À la clef de voûte de la travée du sanctuaire on voit les armes de la famille de Cognac qui sont : *d'argent au lion de gueules, couronné et armé d'azur*. Dans la travée qui la précède on en remarque *de gueules à trois croissants d'argent, au chef d'or*, qui sont celles de la famille de Lur, alliée aux Cognac. La chapelle latérale du côté du nord, qui était celle du seigneur du lieu, a sur sa clef de voûte un écusson formé de la réunion des deux précédents :

Cognac et Lur. Enfin dans l'autre chapelle du côté nord, la clef de voûte est aussi ornée d'un écusson où les armes des Cognac sont unies à celles des Joubert de la Bastide, *d'or à cinq fusées de gueules accolées et rangées en fasce*.

L'église de Cognac possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ I. H. S. Maria. Sancte Paule apostole. Annet de Cougnac et Hélaïne de Pompadour, seigneur et dame du dit lieu et de Chateaubouchet, parain et marine 1628 »

« ✠ Anno 1886 me fundi curavit Carolus Chatenet hujus parochiæ rector. Benedicta fui a D. Thézard, vicario generali. Mihi imposita nomina Hieronymi-Jeremias-Theresias-Henricæ a patrino meo D. Frederico La Bouliniere et a matrino mea D. Leontina Robert vidua Fougere. Sancte Præjecte, ora pro nobis. Georges Bolée, fondeur à Orléans. 1886 ».

Le presbytère de Cognac fut vendu comme bien national, le 14 fructidor an IV (31 août 1796), pour la somme de 1 520 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149).

Dans la partie la plus élevée du cimetière se trouve une lanterne des morts ou fanal funéraire, de forme carrée, datant du XIII<sup>e</sup> siècle. La hauteur totale de ce petit monument est de 6 mètres 50 centimètres. Ses côtés ont 0,90 m. Une légère colonnette orne chacun des angles de ce clocheton, et leurs chapiteaux supportent le toit pyramidal surmonté d'une croix. Il a perdu l'autel en pierre qui était à sa base, ainsi que la plus grande partie de la plate-forme sur laquelle il est élevé.

## Histoire civile

Le château de Cognac appartenait à la famille de ce nom, dont nous avons vu les armes ci-dessus. Monseigneur Henri de la Marthonie, évêque de Limoges, dont le frère Gaston de la Marthonie avait épousé Françoise de Cognac, habita pendant quelque temps ce château, lorsqu'il fut obligé de s'éloigner de Limoges, à la suite des troubles de la Ligue, en 1589 et 1590.

En 1628 nous trouvons Annet de Cognac, époux d'Hélène de Pompadour, habitant ce château. Une plaque de cheminée en fonte placée dans un des salons porte les armes de Cognac unies à celles de la maison Hélie de Pompadour, qui sont *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable*.

La terre et le château de Cognac passèrent ensuite dans la famille Joubert. Pierre Joubert, sieur de Cognac et de La Bastide, était neveu et héritier de Mathurin de Cognac. On trouve aussi que François de Gay, écuyer, épousa le 26 janvier 1646 Isabelle de Joubert, fille de Charles, seigneur de La Bastide, de Cognac, et baron de Châteaumorand. En 1772, un Gay de Nexon est encore seigneur de Cognac. Cette dernière famille porte pour armes *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chausse trapes d'argent*.

François Alexis Joubert de La Bastide, fils d'Annet, seigneur de Cognac, fut vicaire général de Mgr. Carbonel de Canisy, évêque de Limoges. Il était prêtre du diocèse de Limoges, licencié *in utroque jure* de l'université de Paris, et abbé de Corneville au diocèse de Rouen. Il mourut le 1<sup>er</sup> juin 1731 à l'hôpital des incurables de Paris, et faute d'avoir fait faire les réparations nécessaires en son abbaye de Corneville, on fit décréter, c'est-à-dire vendre judiciairement sa terre de Cognac.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le château et la terre de Cognac sont devenus la propriété de Pierre-Alpinien-Bertrand Bourdeau, garde des sceaux sous la Restauration, qui a été inhumé dans la chapelle de ce château le 12 juillet 1845. Ses armes sont : *d'azur au château d'argent flanqué de quatre tours rondes, pavillonnées et girouettées de même, posé sur une rivière d'argent ondée de sable, le château sommé d'un clocher garni de sa cloche d'argent, surmonté d'un léopard*.

Ces armes qui sont presque la reproduction de celles de la ville de Bordeaux, sont celles que fit enregistrer en 1696, Baptiste Bourdeau, marchand de Limoges.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Aubepeyre.

Aubepeyre (Moulin d').

Baschauds (Les).

Beausoleil.

Chabons.

Châtaignier-des Allouettes.

Chez-Pouzy.

Chez-Prufat.

Chez-Téxier.

Cordelle (La).

Courrière (La).

Croix-de-Mansloux (La).

Dournant.

Forêts (Les Petites-), jadis le petit hameau des Forêts.

Guilhomerie.

Guillaumets (Les).

Jussac.

Montpoutier. — Près de ce village et sur le bord de la route se trouve un beau dolmen dont la table mesure 4 m 90 sur 4 m 60. Elle repose sur quatre piliers. Il est souvent nommé dolmen de Cognac ; il est sur la limite de cette commune. M. de Fredy en est propriétaire.

A 35 mètres de ce dolmen, on remarque un dolmen de 1 m 60 de hauteur, qui peut-être un des supports d'un dolmen détruit.

Ployat, où se trouve le signal trigonométrique indiquant l'altitude de 412 mètres. (Nouvellement rectifié, 418).

Puy-Gerbain.

Puy-Judeau.

Puy-la-Grange.

Queyroix (Le). — La voie romaine de Limoges à Saintes traversait la commune de Cognac de l'Ouest à l'Est en passant près de ce village.

Roussi.

Tuillière (La).

Valade (La).

Vauride.

Verliac.

Villotte (La).

## COMPREIGNAC

COMPREIGNAC, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, dont l'étendue est de 4 690 hectares et la population de 2 180 habitants. Sa plus faible altitude est de 346 mètres au-dessus du niveau de la mer, mais elle va à Beausoleil jusqu'à 589.

### Histoire ecclésiastique

Compreignac est le chef-lieu du doyenné ou canton ecclésiastique qui comprend les paroisses de Berneuil, Breuilaufa, Le Buis, Chamboret, Cieux, Compreignac, Nantiat, Roussac, Saint-Symphorien, Thouron et Vaulry.

Le nom gaulois *Comprinnus*, porte à croire que les noms du lieu Compreignac (Haute-Vienne), et Comprégnac (Aveyron), dérivent de ce nom d'homme découvert sur des fragments de bronze. Toutefois ce lieu était habité à l'époque gauloise, comme le prouvent les nombreux souterrains-refuges que l'on trouve au bourg, à La Jante, au Lac, à Chabannes, à Védrenne, etc, et le riche trésor de monnaies gauloises trouvées à la Jante en 1811. On y a aussi recueilli plusieurs haches en silex. À l'époque romaine l'importance de ce lieu paraît avoir augmenté, à en juger par les tombeaux romains découverts au bourg. En 1883, on mit au jour, en reconstruisant une maison en face du presbytère, trois cippes funéraires en granit, présentant un cube de 0,65 cm, que surmonte une pyramide de 0,50 cm terminée par une boule, mais sans inscription. Trois monnaies en or nous attestent l'importance de son atelier monétaire à l'époque mérovingienne ; en voici la description :

COMPRINIACO I. Tête nue de face, les cheveux relevés et partagés sur le front et retombant sur les côtés ; buste habillé et orné de perles ; le tout dans un grenetis. - ✠ SATUR NO MONE. Croix égale, légèrement potencée, sur un globe, accostée sur les bras des lettres L. M. le tout dans un grenetis. - Tiers de sou d'or pur, Poids 1 gr. 35. Deuxième quart du VII<sup>e</sup> siècle.

Au droit, une croisette et à la suite la légende circulaire : VMPRINIACO. Tête à droite, ceinte d'un long bandeau perlé, d'où se détache, sur la nuque, la bande supérieure, également perlée, du vêtement du buste. - Au revers : ∞ ATVRNV ∞ NO ; dans le champ une croix légèrement pattée posée sur un point ou globe, et portant aux premier et deuxième canton les lettres L. N. ; entourées d'une couronne de feuillage qui la sépare de la légende ; le tout dans une couronne de feuillage. - Poids 1 gr. 20. Deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

Au droit : COMPRINIACO FIT. Buste à droite ; beau style limousin, caractérisé par une profusion de perles. - Au revers : SATVRNVS MONIT. Au centre d'un grenetis croix pattée, cantonnée des lettres L. E. M. O. initiales du *pagus Lemovicinus*. Cette pièce d'or a été vendue 150 francs.

Compreignac était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon, où l'on trouvait 2 350 communiants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (environ 3 133 habitants). Son patron a toujours été Saint Martin de Tours. L'abbé de Saint-Martial de Limoges y nommait les curés, ce que l'on constate depuis l'an 1482.

En voici la liste : Pierre Normand, *alias* de Montcocu 1298. - Ayraud 1334. - Pierre Rouby ou Robin 1434. - Guillaume Sandelis 1457. - Pierre Cantays 1490. - Jacques Fiquet 1550, - Pierre Cibot 1558. - Pierre Marger 1587. - Pierre-Gérald Cibot 1589. - Léonard Teyteix 1608. - Guillaume Jauviond, le vieux, curé de Bruteille en Périgord et de Compreignac 1614. - Jean Baillot 1652. - Martial Leyssène, docteur en droit canonique 1665 à 1703. - Antoine Reculès 1706 à 1720. - Pierre Ardelier 1720 à 1727. - François Martin 1727-1754. - Gabriel-Jacques Lamy de Luret fut nommé curé de Compreignac le 22 janvier 1754, et le 23 août de la même année il résigna en faveur de son frère Joseph Lamy de Luret 1754 à 1785. - Léonard Gay de Vernon 1785, devint l'évêque schismatique de la Haute-Vienne en 1791. - François-Thyrse Gaillebaud 1802 à 1803. - François-Anne Rioublanc 1803 à 1806. - Jean-Baptiste Goujoud 1806 à 1813. - Pierre Martin de Compreignac 1813 à 1817. - Jean-Baptiste-Joseph Guiot du Dognon 1817 à 1819. - François Léger 1819 à 1836. - Auguste- Jacques Boutineau-Grandpré 1837 à 1867. - Louis-Marie- Sylvestre Duchiron 1867 à 1882. - Auguste Cocq 1882 à 1883. - André Lecler, 1883 à 1893. - Justin Marandat 1893 à 1903. - Antoine Lachaud 1903.

Pierre des Cars, chevalier, seigneur de Compreignac, fonda en 1233 une vicairie dans l'église de Compreignac, à l'autel de Saint-Jean. Marguerite d'Aubusson, dame de Fraisse et de Mérignac, avec Gabriel de Saint-Georges, son fils, y nommaient un titulaire en 1478. Ce droit de nomination était exercé par l'évêque de Limoges en 1673.

Martial Benoist fit aussi une fondation et son fils Pierre Benoist, pour en conserver le souvenir fit placer dans le sanctuaire une plaque de cuivre portant Cette inscription : « Le sixiesme octobre mille six cent vingt-cinq, décéda monsieur Martial Benoist, écuyer, seigneur du Mas-de-Loge et Compreniat, conselier du roi, président et trésorier général de France au bureau des finances en la généralité de Limoges : lequel, par son dernier testament du vingt-huitiesme octobre mille six cent-vingt-un, signé Leyssene, notaire royal, fonda en l'église de céans, un service pour les morts, le sixiesme de tous les mois de l'année, tel jour qu'il décéda ; ordonne de plus qu'il sera toujours entretenu une lampe ardente, jour et nuit, devant le Saint-Sacrement, de quoi il a chargé son fils et héritier, lequel a fait poser cette plaque, afin qu'à l'advenir les sus dictes fondations soient bien exécutées et pour perpétuelle mémoire de la piété et dévotion du défunt. - *Requiescat in pace - Juxta quidem series patri succedere : verum esse simul dominos : gratior ordo piis* ».

L'église de Compreignac, construite au XII<sup>e</sup> siècle, a 29 mètres de longueur et 6 mètres 37 cm de largeur. Elle a été classée au nombre des monuments historiques par arrêté du avril 1909. À moitié ruinée lorsque les troupes anglaises pillèrent Compreignac en 1370 ou 1371, elle fut quelque temps après en partie reconstruite, telle qu'elle est aujourd'hui. On remarquera la couronne de mâchicoulis qu'elle reçut lors de cette restauration, transformant le dessus de ses voûtes en donjon capable de résister à de nouveaux assauts.

Sa nef, formée de cinq travées, est accompagnée de deux chapelles latérales ; le sanctuaire est éclairé par une belle fenêtre en style gothique flamboyant, où depuis 1874, un riche vitrail représente Notre-Seigneur, Saint-Martin et Saint-Eutrope de grandeur naturelle. L'autel en pierre blanche a été consacré en 1873. La porte est placée à l'extrémité de la nef, ouvrant au midi, pendant qu'à l'ouest elle est éclairée par une fenêtre romane ; au-dessus s'élève un pinacle à deux baies où sont placées les cloches.

L'église possède depuis 1790, des reliques de plusieurs des vierges martyres, compagnes de Sainte-Ursule, qui lui ont été attribuées lors de la distribution du trésor de Grandmont. Depuis 1882, elle en possède de Saint-Martin, son patron, et de Saint-Eutrope, son patron secondaire, qui sont conservées dans deux petites châsses en cuivre doré.

Une des cloches porte cette inscription : « ✠ Jean-Baptiste Barniat, maire, parrain. Elisabeth Dupeyrat des Flottes, marraine. Geoffroy des Flottes, adjoint : Mathieu Bord, juge de paix,

président de la fabrique. Pierre-Martin-Compreignac, curé. L'an 1813. Bernard et Alexis Martin, frères, fondateurs ».

Sur l'autre cloche on lit : « ✠ Bénite en 1822. Parrain François Léger, curé de Compreignac. Marraine, Marie-Angèle Constant, née Laforet. M. Jean-Baptiste Barriat, maire. MM. Mutel et Forgeot fondateurs ».

Jusqu'en 1776 on a enterré dans l'église de Compreignac ; les registres paroissiaux y mentionnent les sépultures des familles Duclou, Dematys, Leyssene, Faucon, Dubois, Blondeau, Martin, Benoist, Dupeyrat, Dorat, Vaucourbeil, etc.

Une maison en style de la Renaissance placée près de la porte de l'église, fut jadis le presbytère de la paroisse ; c'est là où fut hébergé Henri IV le 23 octobre 1605.

Une chapelle de Saint-Léobon est souvent citée au bourg de Compreignac en particulier dans des actes de 1536 ; il n'en reste rien ; son emplacement porte aujourd'hui le nom de terre des Chapelles. On y a bâti en 1872 la communauté des Sœurs de la Croix.

## Histoire civile

La ville de Compreignac, entourée de murailles, avait deux châteaux, celui du Mazet, placé au nord de son enceinte, et celui des Cars qui était au midi. De ce dernier il restait encore une tour et un corps de bâtiment qui a servi de presbytère jusqu'en 1870. La famille des Cars qui le possédait ne doit pas être confondue avec la famille Pérusse des Cars dont la terre est située dans le canton de Châlus. Les membres les plus anciens de celle de Compreignac sont : Marie des Cars, seconde femme d'Adémar, vicomte de Limoges. Adémar des Cars témoin dans une donation entre 1147 et 1189. Nicolas des Cars, seigneur de Compreignac en 1196, etc., etc.

Le château du Mazet, placé au nord sur le point culminant a été démoli pendant la Révolution, il n'en restait que deux tours avec les servitudes ; on y a bâti depuis des maisons d'habitation qui conservent le nom de château de Compreignac. Ses plus anciens propriétaires connus sont : Elie Bodoyer en 1266 ; Jean Sarrazin, époux de Sibille Bodoyette en 1388 ; il portait pour armes *de gueules à trois fleurs de lis d'argent mal ordonnées*. Charlotte Sarrazin, par acte du 24 février 1553, vendit le Mazet à Léonard Barny, dont les armes sont *d'azur au chevron d'argent accompagné de deux roses d'or en chef et d'un lion de même en pointe*. Antoine Barny vendit la terre de Compreignac, par acte du 16 juillet 1597, à Martial Benoist, dont les armes sont : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent*. Thérèse Benoist en épousant Pierre Blondeau lui porta la terre de Compreignac. Ses armes sont : *d'azur au lion d'or*. Marie Blondeau épousa le 9 septembre 1748 François Martin, écuyer, qui devint seigneur de Compreignac, et dont les descendant possèdent encore ce lieu. Ses armes, sont : *écarlé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent (alias d'or) ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or*.

La tradition locale conserve toujours le souvenir de la prise et de la dévastation de Compreignac par les Anglais. Les *Annales de Limoges* mentionnent en effet qu'en 1370 : « Les Anglais abattirent Rancon et Compreignac, et brûlèrent Montmorillon ». Ils dévastèrent aussi Grandmont et le bourg de Saint-Sylvestre, et en 1371 occupaient encore Morterolles où ils gardaient leurs prisonniers.

On peut citer parmi les hommes remarquables de cette paroisse : le P. Itier de Compreignac, dominicain et éloquent prédicateur, mort le 20 août 1304.

Autre Itier de Compreignac, mort vers 1327.

Pierre Benoist de Compreignac, dit prévôt de Compreignac, fut catéchiste d'Henri IV en 1593, le roi lui donna ensuite le titre d'aumônier et de prédicateur royal ; il est mort en 1596.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Angelard. — Le Mas-d'Angelard fut donné à Grandmont, en 1272, par Guillaume de Razès et Douce, sa femme. A cette époque, Angelard est dit paroisse, et il en est de même pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle. C'était un prieuré régulier, qui avait pour fête patronale l'Assomption de la Sainte-Vierge ; le prieur de la Maison-Dieu de Montmorillon y nommait les titulaires en 1473 et en 1613 ; ce fut ensuite le prévôt de la Souterraine en 1710, puis l'abbé de Saint-Martial, à partir de 1747, François de Reculés, l'un des grands vicaires de l'église cathédrale, prenait possession du prieuré d'Angelard en 1557. Droinneau était prieur d'Angelard en 1759 et Fournier en 1783.

Bachelorie. — Antoine Dubois, bourgeois et marchand de Limoges, acheta Bachelorie, par acte du 2 avril 1742, à Louis Faulcon, seigneur de Nantiat et de Puyménier. Ses armes sont *d'or à l'arbre de sinople, à la bordure de gueules chargée de sept boucles d'argent*.

Beaumont.

Beausoleil, situé près du point culminant de la montagne, à 589 mètres au-dessus du niveau de la mer, où les officiers d'état-major ont établi un signal en dressant la carte de France en 1842. - Léonard de Villelume, né en 1622, était seigneur de Beausoleil, Trasforêt et Royère. Ses armes sont *d'azur à dix besants d'argent, 4, 3, 2 et 1*. Antoine-Étienne Touzac de Saint-Étienne avait acquis ces mêmes propriétés vers 1770. Ses armes sont *d'azur au lion d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules*.

Bellevue.

Boucheron (Le). — En 1405, Pierre Sarrazin cède à l'église de Compreignac ses droits sur ce lieu. Jacques Couteillas en est seigneur en 1698. - Le Coudert-Jourde, aujourd'hui joint au Boucheron, fut acheté, en 1576, à Foucaud Faulcon, par Léonard Barny.

Breuil (Le). — Guillaume Normand, seigneur de Montcocu, donna à Grandmont, l'an 1275, l'étang et le moulin du Breuil ; Pierre Normand de Montcocu, seig<sup>r</sup> du Breuil et curé de Compreignac, par son testament de 1298, donna son mas du Breuil à Grandmont, où il veut être enseveli. Arbert de La Celle était seigneur de Thouron et du Breuil en 1614. Ses armes sont *d'or semé de fleurs de lis et de tours*.

Buisson (Le).

Chabannes. — Une motte ou petit camp retranché est à l'ouest de ce village, on l'appelle *le Château*, et dans une terre voisine existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Châtenet-Maussan. — En 955, Umbert et Plectrude, sa femme, donnèrent à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges une manse dans la vicairie de Nantiat et dans la *villa* du Châtenet.

Chevailles (Les).

Courède (La).

Couteillas.

Croix (La).

Daumar.

Echalier (L').

Faye (La) et Moulin de La Faye.

Jante (La). — Près de ce village on a trouvé une urne cinéraire en granit et un très curieux souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. Le 3 décembre 1811, on a découvert dans un pot de terre noire environ 120 médailles romaines et 500 à 600 gauloises ou celtiques. Plusieurs sont conservées au Musée de Limoges.

Lac (Le). — Un souterrain-refuge gallo-romain.

Lavaud-Couteillas.

Lavaud-Fleuret. — La peste de 1631 fit de grands ravages dans ce lieu.

Malagnac.

Margnac. — Gérard de Beaulieu, religieux grandmontain, fit construire, en 1301, l'étang et le moulin de Margnac. Au centre du village se trouve une grande et belle maison en pierre échantillonnée, aussi construite par les religieux de Grandmont. - Au nord de ce village est une carrière de kaolin, longtemps exploitée par les fabricants de porcelaine de Limoges.

Mas (Le). — Sire Pierre des Cars, chevalier de Mas-de-Bassac en 1304.

Massavage, *alias* Massauvas — Près de ce village existe un curieux rocher couvert de bassins, produits par la désagrégation du feldspath contenu dans le granit.

Monge (La). — Ancien prieuré d'hommes, qui avait pour patrons saint Blaise et saint Eutrope, et existait en 1157. Le prieur de Saint-Gérald de Limoges y nommait les prieurs en 1557, 1572, 1609. Ce droit de nomination exercé par l'évêque de Limoges, en 1659, passa au roi, lorsque le prieuré de Saint Gerald fut uni à l'hospice de Limoges. Étienne de Roffignac était prieur de La Monge vers 15[.]2<sup>12</sup> ; N... Devoyon, chanoine de la cathédrale, en 1742 ; Joseph Lamy de Luret, curé de Compreignac, en 1770 ; Jean Pineau, curé d'Isle, en 1785. Le prieuré de La Monge a été vendu et détruit pendant la Révolution, mais une foule considérable des habitants de la contrée a continué à s'y rendre en pèlerinage le 30 juin, jour de la fête de Saint-Eutrope. En 1884, la partie de l'ancienne chapelle qui formait le sanctuaire a été rebâtie pour abriter le clergé de la paroisse qui s'y rend le jour de la fête. Sous la première pierre de l'angle sud-est on a posé une plaque portant cette inscription : « *Anno Domini M. D. C. C. C. LXXXIV, hoc perantiquum S<sup>ti</sup> Eutropi sacellum, jam ab uno saeculo dirutum, A. Lecler, Compreniaci decanus reedificare cepit.* »

Montaigut — Situé sur une montagne s'élevant à 555 mètres au-dessus du niveau de la mer, le prieuré de filles de Montaigut le-Noir, sous le patronage de sainte Anne, existait avant 1128. Malgré quelques donations, ce prieuré fut toujours fort pauvre et Guillaume de L'Hermitte, abbé du Dorat, l'unit par composition au monastère de Ligueux, le 14 mai 1437, Marguerite de Razès de Monisme en était prieure en 1332, et Marguerite Derbeau à une date inconnue. Depuis la Révolution l'église de ce prieuré a été détruite.

Montchaud.

Montimbert.

Népoulas.

Penny.

Pontabrier et moulin de Pontabrier. — Le moulin et l'étang, traversé par le Vincou, furent achetés, le 18 février 1619, de François Ducoudier, par Martial Benoist, seigneur de Compreignac,

Prassigout.

---

<sup>12</sup> Le troisième chiffre de la date illisible [note des Arch. dép. Haute-Vienne].



Puy-Larlotte.

Puy-Martin.

Puy-Méliér.

Puy-Ménier. — Pierre-Étienne du Puy-Menier *de Podio Mainerii* vivait en 1147. Guillaume du Puy-Ménier faisait une vente à Pierre des Cars avant 1304. Louis Faulcon était seigneur du Puy-Ménier en 1472. Valérie Faulcon porta ce fief à Christophe de Roffignac de Sonnat par son contrat de mariage du 20 février 1530. Il fut ensuite vendu à Antoine Barny, seigneur de Compreignac, et plus tard à Martial Benoist.

Roch (Saint-). — Chapelle élevée en l'honneur de saint Roch pendant la peste qui, commencée en 1630, fit d'innombrables victimes dans la paroisse de Compreignac. Aujourd'hui cette chapelle est ruinée.

Roche (La).

Rode (La). — Étang traversé par le Vincou et moulin reconstruit en 1889.

Sauvage (Le).

Vauzelle (La). — A côté de ce village, au Mas de Vedrenne, existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine et dans les champs voisins des débris de constructions romaines.

Venachat.

Vielle ville.

Villebert. — Entre Villebert et Népoux on trouve dans une terre labourée des débris de constructions romaines assez considérables. - Le village de Vila-Bert fut donné aux chanoines de Saint-Étienne par Abbon entre 1021 et 1051.

## CONDAT-SUR-VIENNE

Condat devient Condat-sur-Vienne par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

CONDAT, chef-lieu de commune dans le canton sud de Limoges, a 1 510 hectares de superficie et 1 212 habitants. Son altitude qui, au confluent de la Vienne et de la Briance, est de 209 mètres au-dessus du niveau de la mer, va jusqu'à 315 mètres à Mazérolas.

### Histoire ecclésiastique

Condat était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyze. G. évêque de Limoges, du consentement d'un archidiacre et, d'un archiprêtré, donna au chapitre de la cathédrale cette église, sauf le droit épiscopal et les revenus épiscopaux. Plus tard, en 1258, le chapitre à qui appartenait le droit de patronage de cette église le donna au chantre. La fête patronale était celle de Saint-Martin de Tours. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 830 communiants (environ 1 107 habitants). Le chantre du chapitre de la cathédrale y nommait les curés en 1521, 1550, 1564, 1571, 1573, 1577, 1584, 1600, 1639, 1646, 1670, 1685, 1728.

N... Romanet, fut nommé curé de Condat en 1685. - Étienne Gramagnac, nommé en 1728 mourut en 1784. - François-Charles Romanet, nommé en 1784 mourut en 1788. - Pierre Ardant

du Pic, nommé en 1788, subit la déportation en Espagne pendant la Révolution, revint curé de Condat où il mourut en 1832. - François Cheylard, jusqu'en 1841. - Joseph Salon 1841-1844. - Silvain Rillardon 1844-1846. - Guillaume-Frédéric Plainemaison, nommé en 1846. - Jean Lacouchie en 1847. - Léonard Larue en 1849. - Étienne Judicis en 1850. - Jean-Louis-Marguerite Jeanjean en 1853. - Joseph Charbonnières en 1855. - François Battu en 1858. - François Perrin en 1874. - Émile Pascal en 1881. - Simon Lévêque en 1892. - Elie Cazals en 1897. - Jules Bourge 1908.

L'église de Condat a été restaurée, presque reconstruite, de nos jours ; elle n'a aucun caractère architectural. Sa façade est surmontée d'un pinacle à deux baies abritant les cloches bénites en 1876. À l'intérieur elle n'a qu'une seule nef. Une plaque de marbre fixée sur le milieu du côté droit porte cette inscription : « L'ancienne église de Condat a été reconstruite en 1876, par les soins et aux frais de M. Paulin Talabot. Elle a été inaugurée le 30 octobre 1876, Mgr. Duquesnay étant évêque de Limoges, et M. F. M. Perrin, curé de la paroisse de Condat ».

## Histoire civile

Martial de Gay, seigneur de Nexon et de Condat, lieutenant général en la sénéchaussée de Limoges, acheta par contrat du 3 août 1594, la justice de Condat, qui était du domaine du roi. Son fils Léonard de Gay, par contrat du 20 mars 1613 la vendit à Martial Benoist, seigneur de Compreignac. Ce dernier la céda à Mgr. Raymond de la Martonie, évêque de Limoges, lorsqu'il acquit de lui la justice de Compreignac, par contrat du 9 juin 1619.

Condat, à l'époque romaine, semble avoir eu quelque importance si on en juge par les nombreux restes de constructions qu'on y découvre. Il est bon aussi de remarquer que la grande voie romaine de Limoges à Périgueux suivait la limite actuelle de cette commune dans toute sa longueur.

En 1740, le sieur Faure, propriétaire au bourg de Condat, découvrit dans le sol de son jardin un très beau pavé en mosaïque. En 1769, Turbot intendant de Limoges, fit dégager cette mosaïque qui avait 13 mètres 61 cm de long sur 6 mètres 48 cm de large, et en fit lever un plan détaillé. En 1820 M. Allou put encore la voir et en faire un dessin très détaillé. Depuis elle a été complètement détruite, ainsi que les restes du bâtiment où elle se trouvait. En creusant les fondations de la mairie et de l'école construites en 1872, on a mis à jour plusieurs murailles romaines en petit appareil. Dans tout le bourg, et dans les champs voisins abondent les tuiles à rebord, les dalles, les blocs de ciment et autres débris de l'époque romaine.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Brégéras.

Bontemps.

Bordas.

Chambon (Le). — Une chapelle rurale existait au Chambon ; elle était dédiée à Saint-Martin-de-Tours. Elle fut rebâtie en 1666 par Jean Blondeau, trésorier de France au bureau de la généralité de Limoges et seigneur dudit lieu. Ses armes sont *d'azur au lion d'or*.

Chez-le-Rat.

Clos (Le).

Condadille. — Aymeric de Condadille était consul de Limoges en 1303 et 1308. - Jean Joussein, seigneur de Condadille, y rebâtit, en 1670, une chapelle qui était dédiée à la sainte Vierge. Il était consul de Limoges en 1671. Ses armes sont *d'azur à la cordelière entrelacée en forme de croix portant sur ses bras deux coqs affrontés d'argent*. Jean Baud, conseiller du roi, seigneur de Lesserie et de Condadille, fit enregistrer ses armes en 1696, *d'azur à l'aigle au vol abaissé d'or, surmontée de trois étoiles d'argent rangées en chef et soutenue d'un croissant de même*. Son fils, Antoine Baud de Lesserie, seigneur de Condadille, chanoine de Saint-Junien, mort en 1771, fit héritiers ses neveux ; et Anne-Marie Deschamps, épouse de Pierre Lamy, écuyer, seigneur de La Chapelle, hérita de Condadille. La famille Lamy, qui la possède encore, porte *d'azur (alias de gueules) à la colombe d'argent*.

Crossas.

Gaby.

Grave (La).

Maisonneuve.

Marin (Bas ), au confluent de la Vienne et de la Briance. — Le lieu et le moulin de Basmarin avait été acheté de M. de Verthamon par Pierre de Reculet, mort avant 1761, et dont les armes sont *d'azur à trois écrevisses d'or en pal, 2 et 1*.

Marin (Haut-).

Maury. — La terre de Maury, propriété de feu M. Talabot a été vendue, le 22 avril 1893, à M. Lascaux, distillateur à Limoges, la somme de 500 500 francs.

Mazerollas. — Pierre Roux, bourgeois et marchand de Limoges, acquit, suivant adjudication judiciaire faite par arrêt de la Cour du Parlement de Bordeaux du 6 août 1636, les cens, rentes, biens et domaines situés au lieu de Mazerollas, paroisse de Condat, tenus à cens et rentes par feu Louis Martin, bourgeois de Limoges, et décrétés à la requête de Narde Mouret, veuve de Jacques Martin. À la suite de cette adjudication, l'évêque de Limoges, Mgr. de La Fayette, vendit, pour 350 livres, les droits de lods qui lui étaient dus sur le lieu de Mazerollas, à cause de son évêché et seigneurie de Condat.

Joseph Roux, avocat, était seigneur de Mazerollas en 1670.

Thomas-Alexis Roux de Mazerollas, époux de Pétronille Boulaud, vota avec le Tiers état de la sénéchaussée de Limoges pour l'élection des députés aux Etats généraux, le 16 mars 1789. Il mourut en 1812 à Limoges.

Moulin de Saint-Paul, sur la Briance.

Moulin-Neuf.

Peyrelène.

Peyrou (Le).

Plaisance.

Poulouzat.

Pra (La).

Rivière.

Siricix (Le).

Veyrinas.

## COUSSAC-BONNEVAL

COUSSAC-BONNEVAL, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Yrieix, a 6 632 hectares de superficie et 3 581 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va de 376 mètres à 439.

### Histoire ecclésiastique

Coussac-Bonneval était une cure de l'ancien archiprêtré de Lubersac, qui vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait 1 880 communicants (environ 2 507 habitants). Son patron était Saint Saturnin de Toulouse. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires ; on trouve des nominations faites par lui en 1482, 1566, etc., jusqu'à nos jours.

Il y avait dans cette église, à l'autel de la Sainte-Vierge, *alias* de Sainte-Catherine, une vicairie fondée par Bernard de Bonneval évêque de Limoges (1390-1403) ; elle était appelée de Montbrun. Germain de Bonneval y nommait un titulaire en 1516, ce que firent ses descendants jusqu'au comte de Bonneval, qui en 1785 y nommait François de Masséré, prêtre du diocèse de Sarlat.

Antoine de Bonneval, chevalier, gouverneur du Limousin, qui en 1471 épousa Marguerite de Foix, en fonda une autre à l'autel de Saint-Michel ; Gabriel de Bonneval y nommait en 1563. Ce droit de nomination passa à ses successeurs, comme pour la précédente. Il en fut de même pour une troisième qui était à l'autel de Saint-Martial.

L'église de Coussac, rebâtie au XV<sup>e</sup> siècle se compose d'une nef à trois travées, terminée par une abside à pans coupés, et accompagnée de deux chapelles. La famille Burguet de Chauffailles y avait ses tombeaux dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Sur la clef de voûte d'une de ces chapelles se trouve un écusson chargé du tau, ou croix de saint Antoine.

Les curés dont le nom est connu sont : Jean de Beyssac, chanoine de la cathédrale et curé de Coussac, en 1474. - Foucaud de Bonneval, chanoine de la sainte-Chapelle du Palais à Paris, et curé de Bré et de Coussac, en 1503. - Pierre de Verdilhac en 1582. - Léonard du Burguet en 1602. - Étienne Chassigne, 1687-1697. - N... Massonneau nommé en 1751. - N... Salvanet, mort en 1764. - Yrieix Imbert de la Boisseille, chapelain du château, nommé curé en 1772, mourut en 1785. - Raymond de Beaune, nommé en 1785, subit la déportation pendant la Révolution. - Elie Silvain nommé en 1803, mourut en 1828. - Victor Merland 1828-1872. - Jean Michel 1872-1908. - Elie Cazals, 1908.

Dans l'ancien cimetière, transformé aujourd'hui en place publique, existe une lanterne des morts du XV<sup>e</sup> siècle. Elle allait disparaître, lorsque sur les réclamations de la Société archéologique, le conseil municipal de cette commune, par sa délibération du 12 août 1888, lui en abandonna la propriété, à la charge de la réparer et de l'entretenir. Ce qui a été fait.

### Histoire civile

Un atelier monétaire existait à Coussac au VII<sup>e</sup> siècle. On conserve au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, un tiers de sou d'or qui a été frappé dans le deuxième ou troisième quart de ce siècle. Il pèse 1 gramme et 20 centigrammes. D'un côté on lit : COCIACO FIT. Tête à droite dont la chevelure, rejetée en arrière, se termine sur la nuque en forme de rouleau ; portée sur une base à deux pieds recourbés à l'extérieur. Au revers : ✠ BONOALDO MO. et une croix à bras égaux. Remarquons qu'au moyen-âge cette localité était appelée *Cociacum*, *Cosacum*, et *Cossacum*.

Le château de Bonneval est le berceau de la famille de ce nom. Bâti sur une éminence assez forte, il était anciennement entouré de vastes fortifications extérieures, qui renfermaient aussi le bourg de Coussac. À l'époque où les manoirs féodaux ont fait place à des habitations moins redoutables, mais plus commodes, ces fortifications ont été rasées. Tel qu'il est aujourd'hui ses nombreuses et hautes tours rondes ou carrées lui donnent à la fois un aspect imposant et pittoresque. Il se développe sur un plan carré, comme presque tous les châteaux du Limousin, ayant une tour à chacun de ses angles. Construit au XIII<sup>e</sup> siècle, il a été réparé à différentes époques, À l'intérieur c'est l'architecture de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ou du XV<sup>e</sup> qui domine partout où le XVIII<sup>e</sup> n'a pas étendu ses réparations.

Au milieu de la façade de l'Est, représentée par notre gravure, se dresse une tour carrée, surmontant le portail à arc surbaissé, accompagné d'une petite porte, lesquels avaient jadis leur herse et leur pont-levis. C'est dans cette tour que se trouve, au premier étage, la chapelle, voûtée en berceau, où l'on remarque un fort beau vitrail de travail allemand dans la seule fenêtre qui l'éclaire. Elle a été bénite par Mgr. Prosper de Tournefort, évêque de Limoges, le 8 mai 1835.

La façade du Sud, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, est surmontée d'une belle couronne de mâchicoulis et de créneaux. Les deux autres façades ont été retouchées au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La cour intérieure est entourée de plusieurs rangs de galeries superposées et portées par de vieilles colonnes torsées, toutes variées dans leur forme. C'est de ces galeries que l'on pénètre dans les chambres et les salons si intéressants par la beauté et la richesse des ameublements, des peintures et des tapisseries.

La terre de Bonneval présente cette rare particularité de n'être jamais sortie de cette famille, dont les armes sont *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*. On suit sa filiation depuis le XI<sup>e</sup> siècle. On remarque parmi ses membres : Géraud de Bonneval qui en 1055 donne le Monteil à l'abbaye de Solignac. Guillaume de Bonneval, qui partit pour la Croisade. Bernard de Bonneval, évêque de Limoges en 1391. Antoine de Bonneval, qui épousa en 1471 Marguerite de Foix. Germain de Bonneval, qui se distingua à la bataille de Fornoue en 1495. Foucaud de Bonneval, mort évêque de Périgueux en 1540. Claude-Alexandre de Bonneval, qui après avoir servi la France, passa en Autriche, puis en Turquie, où il devint gouverneur de Roumélie, grand maître de l'artillerie, et mourut en 1747.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Angelaud.

Arfeuille.

Auby.

Augerie (L').

Autier (Moulin). — La famille Autier possédait les seigneuries de La Bastide, Las Foussadias, La Faye, Veyrat, La Chourière et Leyssar. Ses armes sont *de gueules à la bande d'argent accompagnée en chef d'un lion rampant d'or, couronné de même en pointe de trois coquilles d'or mises en bande*.

Bastide (La). — Dans la chapelle du château de La Bastide avait été fondée une vicairie en l'honneur de Saint-Blaise. Le prieur du Chalard la conférait au prêtre désigné par le seigneur du lieu. En 1699, c'était Jean Autier, écuyer, seigneur de La Bastide et, en 1758, Antoine Brachet, chevalier, seigneur de La Bastide, qui était fils d'Étienne et de Louise Autier. Ses armes sont *d'azur à deux chiens passants d'argent*.

Batailles (Les).

Bessouillasse.

Biaugeas.

Bois-la-Roussie.

Bois-Vicomte.

Boslange.

Bré, au moyen âge, était une place forte sur la rive gauche de la Boucheuse, appartenant à la famille du même nom. On trouve parmi les chevaliers limousins qui partirent pour les croisades quatre de ses membres dont les armes représentent *trois lions*.

Il y avait à Bré une église dédiée à Saint-Martin. Fruinus de Bré la donna aux moines de Vigeois en 1029, et Guillaume d'Uriel, évêque de Limoges, en investissait leur abbé en 1097. Cette église, à laquelle l'évêque de Limoges nommait les titulaires, était une cure en 1180, 1310 et 1333 ; elle est ensuite dite annexe de la cure de Coussac en 1484 et 1569. Nous voyons en 1503, Foucaud de Bonneval, curé de Bré et de Cussac, faire opposition à Geoffro<sup>13</sup> de Pompadour, évêque du Puy ; Antoine, évêque de Condom ; Jean, chevalier, père des dits évêques et Antoine, fils dudit Jean, qui demandaient que l'église et la cure de Bré, ruinées par les Anglais, fussent remises dans leur état primitif.

La forteresse de Bré, aujourd'hui détruite, n'a d'autre aspect que celui d'un vaste camp retranché, dominé par une seule tour éventrée. Les mémoires du pays rapportent que Gui IV, vicomte de Limoges, accompagné de la milice bourgeoise de cette ville, mit le siège devant le château de Bré le 3 octobre 1242, le prit et le démolit. Durand d'Orliac, évêque de Limoges, se plaignit au roi de France de cette violence. Les habitants de Limoges répondirent qu'ils n'en étaient pas responsables, parce qu'ils étaient au service du vicomte.

Après être restée quelque temps aux vicomtes de Limoges, la terre de Bré passa aux de Maumont et le roi de France l'acheta en 1306. Puis, en 1317, Philippe-le-Long la donna à Henri de Sully ; elle était alors titrée baronnie. En 1353, Louis de Sully et Marguerite de Bourbon, sa mère, la vendirent à Guillaume Aubert. On connaît le sceau d'Étienne Aubert, fils de Guillaume ; il porte *de gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le lion, au chef de gueules soutenu (ou non) d'azur, chargé de trois coquilles d'argent*, avec cette légende : *Scutum Stephani Aubert domini de de Rupeapis et de Breno*. Geoffroi Hélie de Pompadour l'acheta, en 1490, à Catherine de Chazeron, veuve de Jacques Aubert. Hélie de Pompadour porte *d'azur a trois tours d'argent*.

Lorsque Bré appartenait au vicomte de Limoges, les seigneurs voisins lui rendaient hommage ; ils le rendirent au roi lorsque ce fut une propriété royale, mais ils refusèrent cet hommage à Henri de Sully et à ses successeurs. C'est pour cela qu'en 1500, Jean de Pompadour leur intenta un procès devant le Parlement de Bordeaux, qui, par un arrêt du 19 mars 1504, « condamne les seigneurs de Bonneval, de Cotet, de La Tour, de Livron, de Jougnaç, de Lubersac, du Breuil, de Pérusse des Cars, etc, à rendre hommage au baron de Bré ».

Marie-Françoise Hélie de Pompadour, la dernière représentante de sa branche, épouse du marquis d'Hautefort, possédait encore la baronnie de Bré. Elle mourut, sans enfants, en 1726. Vers 1762, le roi acquit, par échange avec le duc de Choiseul, les terres de Pompadour et de Bré.

Bré (Moulin de).

Breuil (Le).

---

<sup>13</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Breuil-la-Tour.

Burguet (Le). — C'est probablement le berceau de la famille de ce nom.

Chaillaud (Grand).

Chaillaud (Petit).

Chanonele.

Chatain (Le).

Chauffaille (La forge de), construite au XVII<sup>e</sup> siècle, a été possédée et exploitée depuis plus de deux cents ans par la famille de Burguet de Chauffailles. Le château date de la même époque. Bernard-Auguste du Burguet de Chauflaille y a fait construire une chapelle en style gothique, qui a été consacrée en 1851. La fille de ce dernier, Lucie-Louise du Burguet, en épousant, en 1851 le comte Théodore-Auguste Cherade de Montbron, lui a porté la propriété de Chauffaille Du Burguet a pour armes *d'azur à vue maison sommée d'une flèche empennée, la pointe en haut, accostée de six étoiles mises en pal, trois de chaque côté, le tout d'argent.* Cherade de Montbron : *d'azur à trois losanges d'or.*

Il y avait à Chauffaille un magnifique chêne, réputé, avec raison, le plus beau de tout le pays ; son tronc avait 1 mètre 70 centimètres de diamètre. En 1889, M. le comte Henri de Montbron l'a donné pour former le joug qui porte le bourdon de l'église du Sacré-Cœur à Paris. On sait que cette cloche, appelée la *Savoyarde*, pesant 17 000 kilos, est la plus forte qui soit en France.

Champs (Les).

Champrivière.

Chez-Pagnon.

Courteille (La).

Courtillas (Moulin de).

Crouzillac.

Cubertafon.

Drouly.

Fargettas.

Faye (La).

Figeas (Bas).

Figeas (Haut).

Figeas (Moulin de).

Fruger.

Gouttas (Las).

Jarousse (La).

Joubertie.

Jugie (La).

Labesse ou La Besse, où existait une chapelle rurale dédiée à saint Roch.

Lambertie.

Lagde (Moulin de La).

Laubergerie.

Loradour de la Madone, *alias* Le Petit Mas.

Marche (La).

Marsac.

Marsaguet.

Marsaguet (Forges de).

Mas (Le Petit), *alias* Loradour de la Madone.

Mas-Chebry.

Masiaux (Les).

Mercier.

Merine.

Meseillac.

Montazeau (Le).

Murailles (Les).

Népoux. — Il y avait dans ce village une chapelle dédiée à saint Martin. En 1741, il fut permis de la démolir vu son mauvais état et son inutilité.

Pabot.

Parc (Le).

Penaud (Le).

Pierrefitte.

Plantade (La).

Pouge (Moulin de La).

Pouriaud (Grand).

Pouriaud (Petit).

Pressac.

Puy de Coussac.

Puy du Lac.

Renaudie (Petite).

Rivière (La).

Roumegeoux.

Sarteix.

Segeillat.

Septfonds (Les).

Siorat.

Tournerie (La).



Touvent ou Tour-Vents.

Troussegeras.

Veissière (La).

Vias (La).

## COUZEIX

COUZEIX, chef-lieu de commune dans le canton ouest de Limoges, a 3 065 hectares d'étendue, et 1 996 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer, qui est de 269 mètres sur les bords de l'Aurence, va jusqu'à 425 près de Saint-Martin-du-Fau.

Ce nom a été écrit *Coseis* et *Cosei* en 1097, *Cozeix* en 1439, *Couseitx* 1433. Ce lieu est surnommé le Petit-Limoges dans un acte de 1245, et il garde encore ce surnom.

### Histoire ecclésiastique

Les abbés de Saint-Martial de Limoges avaient de grands intérêts dans cette paroisse ; ils avaient le droit de justice et y percevaient les dîmes. La prévôté de Couzeix dépendait de ce monastère en 1097, elle fut unie à la mense abbatiale en 1404. Sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'abbé Jacques Jouviond rebâtit la maison prévôtale. Mais cette prévôté fut supprimée par la bulle de sécularisation de 1535, et dès lors les abbés furent obligés d'entretenir à Couzeix un vicaire ou curé, un juge et un procureur. Cette prévôté avait pour patron, en 1097, Saint-Martial, et en 1570, la Sainte-Vierge ; puis en 1750 et comme aujourd'hui Sainte-Madeleine.

La cure, qui faisait partie de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait le même patron que la prévôté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 935 communicants (environ 1 247 habitants). L'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les titulaires, comme on le constate en 1569, 1570, 1573, 1577, 1604, 1620, 1643, 1644, 1654, 1662, 1693, 1706, 1709, 1751, 1757. - Guillaume Gaufridi était prévôt de Couzeix vers 1351. - Les curés dont le nom est connu sont : Jean de Lafont, 29 juin 1426, testa le 28 avril 1431. - Jean de Monteys, 3 octobre 1433. - Jean Peytavino, 28 juillet 1450. - Guillaume Benoit 30 mai 1495. - N... Terrier, 1519. - Louis Savary 4 mars 1530. - Louis Santon, (Sauton ?) 20 novembre 1531. - Jean Texier, nommé en 1567. - Étienne Breilhaud, résigne en 1594. - Barthélémy Louradour en 1594. - N... Texandier peu après 1620. - Jean Joanaud en 1681. - François Soudanas, décédé le 6 mai 1706. - N... Guérin 20 juin 1725-1730. - Jean-Baptiste Bardinet, 1750, mourut en novembre 1757. - Léonard Baresge, 1757, résigna à son frère. - Jean Baresges 1758, mort en janvier 1788. - Mathurin Alaboissette, 15 janvier 1788, 20 janvier 1790. - Gilbert-Joseph Mercier 1790, expulsé de la paroisse pour refus de serment, mourut à Clermont en 1792. - François Guineau-Dupré, nommé en 1803, jusqu'en 1836. - Léonard Larue nommé en 1836. - Jean-Baptiste Thouvenet en 1837. - François Mabay en 1842. - Jean-Baptiste Tisseuil en 1851. - Alphonse Maurelet en 1867. - Jean Reix en 1870. - Hippolyte Martin en 1883. - Louis Grenet en 1887. - Paul Andrieux en 1896. - Eugène Sudraud-Desisles 1901.

L'église de Couzeix a été construite au XI<sup>e</sup> siècle ; il y a quelques reprises du XV<sup>e</sup>. Les collatéraux offrent des voûtes transversales comme à la cathédrale de Limoges. Dans des réparations faites en 1898 plusieurs fenêtres ont été ouvertes, le chœur a reçu une nouvelle voûte et un autel en pierre blanche.

Elle possède une belle cloche du XIII<sup>e</sup> siècle, probablement de 1215, qui porte cette inscription en lettres gothiques majuscules : « I. H. S. SCS. MARCIALIS. ORA. PRO. NOBIS. AVE. MARIA. »

On lit sur la seconde cloche : « ✠ Jacques-Henri-Philippe de Montesquiou abbé de Saint-Martial. Antoine-Joseph de Martin chevalier, seigneur de La Bastide, parrain. Jeanne-Thérèse Du Repaire, dame de la Bastide, marraine. Martial Terrier no<sup>re</sup> fabriciens. Faite par moy Morin. 1743 ».

## Histoire civile

C'est à Couzeix qu'on allait recevoir les personnages importants qui devaient faire leur entrée solennelle à Limoges.

Le 2 mars 1438, Charles VII qui avait couché au Dorat et diné à Thouron, et le Dauphin, son fils, se réunirent à Couzeix pour faire leur entrée à Limoges.

Le 26 août 1541, le corps de Jean de Langeac, évêque de Limoges, ayant été transporté de Paris à Couzeix, où il fut déposé et gardé dans l'église pendant la nuit, fut solennellement transféré à Limoges pour être inhumé dans la cathédrale. On trouve une relation très détaillée de ces cérémonies dans la *Feuille hebdomadaire* de Limoges du 22 février 1786.

En 1569, la veille de la Fête-Dieu, le duc d'Anjou, à la tête de l'armée catholique, vint loger à Couzeix, où les consuls de Limoges lui apportèrent les clefs de la ville. À ce moment l'amiral de Coligny et les Allemands s'approchaient de la ville pour s'en emparer. C'était le prélude de la bataille de La Roche-l'Abeille.

Mgr. François de La Fayette fit son entrée solennelle à Limoges le 20 ou le 25 juin 1628. Selon l'usage traditionnel, huit compagnies de bourgeois de la ville allèrent au-devant du prélat jusqu'au-delà du Petit-Limoges, avec les députés du chapitre, et les consuls qui le haranguèrent.

Mgr. François de Canisy fit son entrée solennelle le 19 mai 1696. Les huit compagnies de bourgeois allèrent au devant de lui « en armes, avec tambour jusqu'au-delà du Petit-Limoges ; les consuls les avaient accompagnés, voir même des ecclésiastiques ».

En 1594, les Croquants furent chassés de Couzeix par M. de Chamberet, gouverneur du Limousin, qui avait réuni pour cette expédition une troupe de sept à huit cents hommes, et des canons.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Ane (Moulin de L').

Anglard.

Artrugeras.

Biard (Le).

Bost (Le).

Buis (Le). — En 1806, on découvrit au domaine du Buis une urne en verre bleuâtre, surmontée d'un couvercle de terre rouge, à demi remplie d'ossements brûlés et de médailles de cuivre aux effigies de Claude, Néron et Domitien.

Propriété de la famille Benoist du Buis dont les armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois mains dextres bénissantes d'argent.*

Buxerolles.

Chamboursat.

Coyol. — Balthazar Thomas, sieur de Coyol, mourut en 1703.

Coyol (Moulin de).

Feuillée (La).

Francines (Les).

Garde (La).

Gorseix.

Grinjolles (Les).

Hermiterie (L').

Hippodrome de Texonnières. — Les premières courses de chevaux de Limoges eurent lieu, en 1820, sur la route de Pierrebuffière, au plateau de Boisseuil, à La Chalussie. L'année suivante, l'hippodrome fut établi près de Texonnières, où il est encore.

Lajoux.

Landoux (Le).

Mas-Borianne. — « Le samedi, second jour d'août 1532, fut tenue la Cour de mess<sup>rs</sup> les consuls de Limoges au bourg de Verneuil, par ban général, et mesmement devant la maison du prévost du dit lieu, à une brasse près son huys et es autres lieux acoustumés dudit bourg. Et après en la lande de Coseys, près le bois de Barracon, es appartenances du Mas-Borianne, fut pareillement tenus la dite Cour, en présence de mesdits s<sup>rs</sup> les Consulz par leurs officiers. » (*R cons.*, 1, 227.) C'est une suite des longs procès qui eurent lieu entre les consuls de Limoges et les abbés de Saint-Martial pour le droit de justice à Limoges et aux environs.

Gaspard Benoist était seigneur du Mas-Borianne et de Blémont en 1602.

Mas de l'Age. — Martial Benoist, président trésorier général de France, était, en 1613, seigneur de Compreignac et du Mas de l'Age. Sa femme, Jeanne de Douhet, qui mourut en odeur de sainteté, avait conduit au Mas de l'Age les religieuses carmélites de Limoges pendant la peste qui désola cette ville en 1631.

François Martin, écuyer, seigneur de Compreignac et du Mas de l'Age, épousa, en 1748, Marie Blondeau, en présence de Joseph Blondeau, seigneur du Mas de l'Age, son oncle, Marie Blondeau et son fils Joseph Martin de Compreignac, vendirent le Mas de l'Age à M. Guérin-Lézé, par contrat du 20 septembre 1807.

Montin (Le).

Maison Neuve.

Nouaillas. — Une chapelle dédiée à saint Roch existait dans ce village dès 1531 ; elle tombait en ruine vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pont (Moulin du).

Puy (Le).

Puy-Renier.

Rouzeix (Le).

Saint-Martin du Fan ou du Frau était jadis en partie sur la paroisse de Couzeix et en partie sur celle de Nieul, appartenait à la famille Juge de Saint-Martin, dont les armes sont *d'azur à la main mouvante du flanc senestre, tenant une épée en pal supportant le fléau d'une balance à deux bassins d'argent*. La chapelle de Saint-Martin existait en 1389.

Texonnières. — M. de Labrousse était seigneur de Teyssonnières en 1638 et 1647. Jean de Villoutreys, écuyer, seigneur de Teyssonnières, maire de Limoges, mourut, le 16 mars 1717 et fut inhumé dans l'église de Couzeix. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant entre deux étoiles et en pointe d'une rose, le tout d'argent*. Son autre frère, Jean de Villoutreys, écuyer, seigneur de Teyssonnières et de la Jourdanie, chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Anne du Boys de la Mandrie, dont il eut deux enfants : Jean-Alexandre de Villoutreix, seigneur de Teyssonnières, et Anne de Villoutreys, demoiselle de Teyssonnières, qui épousa le 10 février 1728, dans la chapelle du château de Teyssonnières, Martial Baillet du Quevroix, écuyer, seigneur du Queyroix, qui devint garde du corps du roi et co-seigneur de Peyrilhac, dont les armes sont *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe de trois escots de même posés en pal 2 et 1*.

En 1789, Jean-Baptiste Martin de La Bastide, chevalier, était seigneur de La Bastide, La Bregère, le Mas-Borianne et Teyssonnières. Ses armes sont *écartelé, aux 1<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or*. Le château de Teyssonnières, rebâti en 1875, a ensuite été acheté par M. Edmond Benoist de Lostende qui l'a revendu à M. Henri Charles-Lavauzelle.

Villageas (Le).

## LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

La Croisille devient La Croisille-sur-Briance par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

LA CROISILLE, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauneuf, a 4 356 hectares d'étendue et une population de 2 333 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer, qui est de 461 mètres vers le bourg, s'élève jusqu'à 660 vers au Poummeau.

### Histoire ecclésiastique

La cure de La Croisille faisait partie de l'ancien archiprêtré de La Porcherie ; elle était sous le patronage de Saint-Pierre-ès-liens, et de la Sainte-Vierge. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate par des titres depuis 1471. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 2 200 communicants ; un Pouillé dit 1 100.

L'église paroissiale a été construite au XI<sup>e</sup> siècle. Elle perdait sa voûte en 1677. On y remarque deux beaux chapiteaux romans qui portent le cintre de l'entrée du chœur. La piscine des fonts baptismaux est en serpentine de La Roche l'Abeille. Le pinacle de cette église a été remplacé par un clocher en 1855. On y trouve actuellement trois cloches dont voici les inscriptions.

« ✕ Anne Roux de Bazeuge, donatrice 1826. Parrain, M. Pierre Joyet, maire. Marraine, Catherine de Vaucorbeil de Montréal. M. Chadebec, curé de La Croisille. - Le Chevalier Malnuit et Cousard fondateurs. - Jeannette Bonnet ».

« ✕ Parrain M. Mathieu de Montréal, ancien magistrat, membre du conseil général. Marraine, Dame Marguerite Bonnet épouse de M. François Mosnier, notaire royal et maire de La Croisille. M<sup>r</sup> Joseph-Rose Calari, curé de la Croisille, M<sup>r</sup> André-Martial de Villechabrolle, vicaire de La Croisille. - Martin père et fils, fondateurs. 1845 ».

« ✕ *Sit nomen Domini benedictum.* – Parrain. M. Louis Marie Allouveau de Montréal, maire de La Croisille. Marraine Marie-Antoinette-Suzanne, née Chauviat. Antoine Mallet, curé. Simon-François Allouveau de Montréal, sénateur ; Suzanne Toussaint, Brouillou François, Prévost Léonard, Lavalie Léonard, Magieux Léonard fabriciens. - Bollée et ses fils, fondateurs à Orléans, 1870 ».

Le presbytère de La Croisille et ses dépendances, furent vendus comme bien national le 28 prairial an IV (16 juin 1796) pour la somme de 2 266 francs, et le cimetière pour 220 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 152).

Antoine Aymeric était curé de La Croisille en 1447. - Melchior de David, en 1600. - Roland Germain de La Pomélie, licencié, en théologie en 1612. - Léonard Martin en 1623. - N... Chenemy en 1626. - Pierre Lavalade en 1634. - N... Janot en 1642. - N... Dumas en 1683. - N... Mangaud en 1717. - N... Martin en 1722. - N... Bondet de La Bernardin en 1726. - N... de La Chassagne en 1728. - N... de Marsilhac en 1730. - N... Laudet en 1740. - Armand Juge en 174[.]<sup>14</sup>, mourut en 1753. - N... Lavalie 1753, mourut en 1756. - N... Jaubert 1756. - N... Guilhomaud 1762-1769. - N... Dépéret 1775 mort en 1777. - Pierre Bonnin nommé en 1777, subit la déportation en Italie pendant la Révolution. - Léonard Desporte nommé en 1803 mourut en 1809. - Jean-Baptiste-Denis Donnet jusqu'en 1813. - Louis-Simon Chaminadour, qui avait subi la déportation pendant la Révolution, mourut en 1820. - Jean-Baptiste Chadebec mourut en 1820. - N... Chatenet 1830. - Antoine Syriex en 1833. - Étienne Roubaine en 1840. - Marc-Antoine Plainemaison en 1842. - Joseph-Rose Calary en 1845. - Antoine Mallet en 1862. - Martial Mallet en 1895.

Guillaume de La Croisille mourut prieur de l'Artige en 1285. Marthe Aymerisse de La Croisille, fille d'Aymeric Seguin, damoiseau du lieu de La Croisille, fit profession dans l'abbaye de la Règle, Limoges, en 1442.

## Histoire civile

La famille de Pierrebuffière à la suite des Châteauneuf, semble avoir possédé La Croisille. En 1579, Charles de Pierrebuffière, lieutenant pour le roi en Limousin, en était seigneur. Ses armes sont : *d'or au lion de sable lampassé de gueules*. Mais c'est surtout la famille de Maumont qui porte le titre de seigneur de La Croisille depuis Alexandre de Maulmont en 1441, jusqu'à Marie de Maulmont qui épousa François-Aimé de Joussineau en 1719. Les de Maulmont portent pour armes *d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre tours d'argent*.

Philippe de Meillars en 1621, et Jean-Marie de Meillars, son fils, en 1688, sont dits seigneurs de La Croisille ; ils portent pour armes : *d'or à trois pals de gueules chargés chacun de trois étoiles d'argent*.

En 1642, Bertrand Allemay était greffier de la juridiction de La Croisille. C'est dans cette paroisse qu'est né le savant jésuite Léonard Allemais. Ce laborieux littérateur composa une foule d'ouvrages en vers et en prose et mourut le 9 avril 1650.

<sup>14</sup> Le dernier chiffre de la date manque [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Amboiras. — La forêt d'Amboiras, propriété de l'État, à une contenance de 7 hectares 72 ares.

Bajange ou Bazenge, Bagenge.

Bajangette ou Bazengette, Bagengette.

Barnagaud (Les).

Boissonnie (La).

Boisbarra.

Bois-du-Duveix.

Bois-Lavaud.

Champsagna ou Chassagna.

Champvert, ancienne forge sur la limite de La Porcherie.

Cheyrou.

Chez-le-Grillot.

Côte (La).

Cros-Loup (Le).

Fouillade (La). — Près de ce village existent des excavations portant le nom de Camp Retranché ; elles ont été faites par les ouvriers qui recherchaient le minerai de fer. D'ailleurs, le nom du village rappelle les fouilles qui y ont été exécutées.

Fourneau.

Ganne (La).

Gannotte (La).

Gardenet.

Larest.

Larfouillère.

Martyrs (Les).

Masdubert. — Près de ce village existe une motte ou tumulus ; on y trouve aussi des excavations qui doivent avoir la même origine que celles de La Fouillade.

Mazaudais (Le). — Jean-Joseph Mazaudais, dont la famille a possédé ce lieu, s'y retira lorsque la Révolution l'eût chassé de sa cure de Saint-Amand-le-Petit. Il y exerça le ministère paroissial tout le temps qu'il ne fut pas en prison. Une maison du village du Pont servait d'église aux habitants de la paroisse.

Moulin de Chauzas.

Moulin de Las Gorceis.

Mont-Gargan, élevé de 731 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est sur la limite de la commune de Saint-Gilles, voir cette dernière commune.

Nouaillhas. — Jean de La Tour était seigneur de Nouaillhas en 1575. Ses armes sont *d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable*. Marie-Claude de La Tour fut supérieure des Ursulines d'Eymoutiers de 1637 à 1658 et ces religieuses sont restées propriétaires de Nouaillhas.

Nouaillhas (Moulin de), sur la Briance.

Parinet (Moulin de), sur la Briance.

Peyre (La), doit probablement son nom à un dolmen qui existait autrefois entre ce village et celui de Reyneix. Il est détruit depuis plusieurs années ; les habitants du lieu disent que sa table fort grande était portée par trois supports. (Voir Reyneix.)

Peyroux.

Planche-Bonnet.

Pont (Le).

Pommeau (Le) ou Pommel, *Pommellum*, était un prieuré auquel nommait l'abbé de Meymac en 1492. Le chapitre des religieux de Meymac y nomma un titulaire en 1718, l'abbaye étant alors vacante. Ce prieuré, dont il ne reste rien, existait encore en 1783. On voit dans le village de Pommeau des ruines que les habitants disent être celles d'une chapelle des Ursulines : plusieurs tombes existent encore dans le terrain qui les entoure.

Pouyol.

Pradas (Las).

Puyfraud (Le).

Puy-Guillaume (Le).

Puy-Tolard.

Reilhac.

Reyneix. — Des retranchements d'une étendue considérable existent près de ce village. Les habitants du lieu assurent que c'est un camp retranché. - Un dolmen déjà renversé a été fouillé en 1909 par M. Franck Delage.

Rivière.

Rilhaguet.

Rivaud.

Rochas (Las).

Roche (Moulin de La), sur la Briance.

Rouchaud (Le).

Solas (Las).

Tenèze.

Trenchodas (Las).

Valade (La).

Verdeyme ou Verseyne, *Verzema*. — Noble Emma de Tudella, quand elle se fit religieuse dans la forêt d'Aureil, donna ce lieu à saint Gaucher sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Un prieuré y fut fondé et le prieur d'Aureil y nommait les titulaires. Il était ruiné vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Près de ce village existe une carrière de minerai qui n'est plus exploitée.

Vialle (La). — Charles de La Tour, écuyer, était seigneur de La Vialle en 1688. C'est au château de La Vialle qu'est décédé, le 18 janvier 1873, le général Simon-François-Prosper Allouveau de Montréal, qui fut commandant de la division d'occupation des Etats-Romains en 1853. Allouveau porte pour armes *d'or écartelé au 1<sup>er</sup> au soleil d'azur, au 2<sup>e</sup> échiqueté d'or et d'azur de trois rangs, ou cinq billettes d'azur posées 2, 1 et 2, au 3<sup>e</sup> au lion de gueules, au 4<sup>e</sup> trois croissants d'azur posés 2 et 1.*

Le château de La Vialle a été détruit par un incendie le 14 février 1899.

## LA CROIX-SUR-GARTEMPE

La Croix devient La Croix-sur-Gartempe par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

LA CROIX, est le chef-lieu d'une commune dans le canton du Dorat. Sa superficie est de 1 274 hectares et sa population de 603 habitants. Son altitude est de 240 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

L'église de La Croix appartenait à l'abbaye de Saint-Martial dès le XI<sup>e</sup> siècle, elle était dite de Saint-Sauveur, mais appelée vulgairement La Croix. Aimeric de La Croix donnait des rentes et des dîmes à cette abbaye l'an 1096. Cette église était cependant tombée aux mains des seigneurs du voisinage, qui la gardèrent pendant de longues années, et ne la restituèrent qu'en 1098. Les possessions des moines de Saint-Martial dans cette paroisse s'accrurent grâce aux libéralités de Raymond Dufaure et de différents membres de la famille des du Breuil. Elles étaient devenues assez importantes au XIII<sup>e</sup> siècle pour nécessiter la fondation d'un prieuré en 1224. Ce prieuré n'eut qu'une existence éphémère, et fut supprimé en 1282. Ses revenus furent affectés à la dotation de la sacristie, et plus tard, en 1535, attribués à la mense capitulaire.

La cure, qui faisait partie de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait pour fête patronale l'Exaltation de la Sainte-Croix. L'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la paroisse avait 500 communiants (environ 667 habitants).

L'église de La Croix possède un reliquaire de cristal, entouré de filigranes en argent, contenant une parcelle de la Vraie Croix. Cette relique a été obtenue de Rome le 14 mai 1778. Elle a aussi des reliques de saint-Israël et saint-Théobald, ses patrons secondaires.

La cloche porte cette inscription : « ✠ S. Antoni. ora pro nobis. De inimicis libera nos Domine. - L'an MVCLXXXV. » Elle est en lettres gothiques. Le clocher formé d'un beffroi à huit pans et d'une flèche élancée a été construit en 1674.

La façade de l'église a été en partie refaite et le clocher recouvert en 1733, sous l'administration de Joseph Brissaud, curé de la paroisse. Ce dernier a aussi construit en 1738 une partie du presbytère qui, à la Révolution, fut vendu, comme bien national, pour la somme de 720 francs, le 8 thermidor an IV (26 juillet 1796) au sieur Betouille. Il a été racheté par la commune en 1828. (Archives Haute-Vienne, Q 147).

Vers 1870, M. Veyriras a fait réparer l'église et l'a agrandie en ajoutant à sa nef romane deux chapelles latérales qui donnent à son plan la forme d'une croix.



Simon Barret était curé de La Croix en 1490. - Louis Lamy. en 1578. - Pierre Charaing en 1593. - Léonard Massenaud, nommé en 1640, vivait en 1688. - André Macany, mort en 1732. - Joseph Brissaud, 1732, mort en 1782. - Pierre Reculé, nommé en 1782, caché dans la paroisse pendant la Révolution, se retira ensuite dans sa famille, fut envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris. Sauvé par la mort de Robespierre il revint et mourut en 1800. - François Savard, ancien curé de Saint-Sornin-la-Marche, revenant de la déportation en Suisse, fut nommé curé de La Croix en 1803, mourut en 1825. - La paroisse fut desservie pendant quelque temps par les curés de Saint-Bonnet et de Saint-Sornin. - Gabriel Bucarel fut nommé en 1832. - N... Vignaud 1833-1838. - Étienne Colas 1838. - Michel Barreix 1839-1847. - N... Lécuyer 1848-1853. - Joseph-Jacques-Eugène Decoux 1853-1859. - Jean-Baptiste-Louis Vilette 1859-1864. - Gabriel Veyriras 1864-1881. - Hippolyte-Romain Lannier-Confolant 1881. A publié en 1898 une notice sur saint Israël, saint Théobald et la paroisse de La Croix.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Ambert, *alias* Amhé.

Ballanges. — En 1640, il y avait dans ce village une chapelle dédiée à saint Martial. On y avait fondé une vicairie que conférait le chapitre du Dorat. Cette chapelle tombait en ruine vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il n'en reste rien.

Chez-Bomard.

Chez-Boucher.

Chez-Marchat.

Chez-Peyraud.

Chez-Trouchaud.

Maillerie (La), ancien moulien à foulon. — On passait jadis la Gartempe au lieu dit La Nau, près la Maillerie. Le bateau qui faisait ce service, le 1<sup>er</sup> décembre 1860, coula au milieu de la rivière avec un certain nombre de personnes. Depuis on y a construit le pont qui existe.

Milanges. — Une chapelle dédiée à sainte Anne se trouvait près de ce village. Elle n'existe plus.

Montaumart. — Philippe Bonichaud ou Bonnechaud, seigneur de Montaumart, était convoqué au ban de 1568. Pour avoir tué Gabriel Saint-Martin-de-Bagnac, il fut condamné à mort. Mais par conventions intervenues ensuite et sentence royale du 23 septembre 1552, il fut condamné à payer 25 livres de revenu pour fondation et dotation d'une chapelle ou stipendie perpétuelle à l'église de Saint-Bonnet, à l'autel devant lequel est inhumé le corps de Gabriel de Saint-Martin.

On trouve près de Montaumart un dolmen dont la table à 2 m 40 sur 1 m 70. Elle était portée par sept supports à 1 m 10 au-dessus du pavé de la chambre sépulcrale ; mais un de ces supports ayant été détruits, elle a basculé d'un côté et touche le sol du côté du midi.

Moulin de La Croix.

Plats (Les).

Pouyaud (Bas).

Pouyaud (Haut).

Rebeyrolles appartenait, en 1558, à Philippe Bonichaud, chevalier de l'ordre du roi.

Rousseau (Moulin du).

Toury (Le). — Les pittoresques rochers du Toury se dressent comme une falaise à pic sur la rive droite de la Gartempe.

Tuilerie (La).

## CROMAC

CROMAC, chef-lieu de commune, est sur la rive droite de la Benaise, dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Sa superficie est de 2 413 hectares, sa population de 874 habitants, et son altitude de 271 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Cromac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, a pour patron Saint-Silvain d'Ahun, dont on fait la fête le 16 octobre. Les titulaires de cette cure étaient nommés par le prieur-curé de Saint-Nicolas-de-Beaulieu, localité qui aujourd'hui fait partie du département de l'Indre. On trouve des nominations faites par lui depuis 1531 jusqu'à la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait dans cette paroisse, d'après le Pouillé de Nadaud, 650 communians, ce qui suppose environ 867 habitants. L'Indicateur du diocèse qui en donne seulement 350, doit être dans l'erreur.

L'église, construite au XII<sup>e</sup> siècle, a été restaurée au moyen d'une souscription faite dans la paroisse et ensuite consacrée le 10 août 1904. C'est à ce moment qu'un autel moderne y a remplacé un en bois du XVII<sup>e</sup> siècle, qui n'est pas sans intérêt et qu'on conserve dans l'église. Il est orné de quatre statues dont une de saint Laurent, et de deux écussons ; sur l'un figure *un sautoir accompagné d'un croissant en pointe*, ce sont les armes de Laurent de Fontbuffaud ; l'autre porte *une fasce accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe*.

Le portail de cette église, est en plein cintre orné de trois tores retombant sur des colonnes munies de chapiteaux à crochets, il est en gré ferrugineux de Chaillac ; le surplus du monument est en granit. À l'intérieur on trouve de chaque côté de la porte un enfeu en plein cintre ; les fenêtres, fort étroites à l'extérieur sont franchement romanes, et le chœur voûté en ogive se termine par un chevet droit. La voûte moderne qui couvre la nef est aussi ogivale. Le clocher est une tour carrée, soutenue à chaque angle par deux contreforts ; il est placé au Nord, et son rez-de-chaussée forme une chapelle de l'église. Avant les réparations modernes on voyait sur ses murs deux écussons peints, l'un était *d'or à la bande composée d'or et de...* qui est de Montbel, l'autre portait *de gueules à la croix d'argent chargée en abîme de...* C'étaient les armes des seigneurs de Lacroux.

La grosse cloche, qui était fêlée, fut refondue en 1730. Elle portait le nom de la Sainte-Vierge et de Saint-Silvain, patron de la paroisse. Son parrain était Léonard Laurent, sieur de Lacroux, et sa marraine Thérèse Decressac, femme de Louis de Lafond, sieur de Saint-Georges, à défaut de Marie-Françoise Danube, femme de Jean-Louis Desmarais, sieur de Soullignac, dont le nom se trouve sur la cloche, et qui était décédée entre la fonte et la bénédiction.

Trois cloches existent actuellement dans le clocher, elles portent les inscriptions suivantes : « ✠ Bénite en 1863 par M<sup>r</sup> la chanoine Chavastelon, doyen du chapitre. Nommée : Françoise. Parrain : M<sup>r</sup> Alexandre Appay ; marraine M<sup>lle</sup> J.-M.-J. M. Bourdige curé. Plainemaison, Thomas. Hervy prêtres, amis du curé. Bienfaiteurs : Maire. Aumasson, trésorier. Lemoine, instituteur. P. Clément. L. Clément. Courroux, ingénieur. Montaud. Draignaux. Bienfaitrices : Paumier, Marguerite Appay, Bourdige, Colombet, D. Thibaut, R. Demay, Vauzelade, Bardon. M. Appay,

M<sup>mes</sup> Thibaut et de la Lande. G. Hollé fonderie de S<sup>t</sup> Loup, Orléans ». Cette cloche pèse 410 kilos (diamètre 0 m 90 cm) et donne *la dièze*.

« ✠ Bénite en 1863 par M<sup>f</sup> le chanoine Chavastelon, doyen du chapitre. Nommée : Anne-Marie. Parrain J.-B. J.-M.-J. Mairaine : Anne-Marie Bourduge, née des Rochers. Curé Bourduge. M<sup>f</sup> Thomas prêtre. Surlat, adjoint : Couroux, Ingénieur. Bouchaud. F. Aubrun. - G. Bollée fonderie de S<sup>t</sup> Loup, Orléans ». Cette cloche pèse 284 kilos (diamètre 0 m 798) et donne *la dièze*.

« ✠ J.-M.-J. Nommée Jeanne-Radegonde. Parrain M<sup>f</sup> J.-B. Tibaut, maire. Mairaine Mme J.-M. Lemoine. Donateurs : M<sup>f</sup> C. Appay, H<sup>ie</sup> Thibaut. A. Bourroux. P.-L. Bourduge, curé. Fonderie Jacob Holtzer et C<sup>ie</sup>. 1869 ». Cette cloche, qui est en acier, a 0 m 798 de diamètre et donne *mi*.

Le presbytère de Cromac fut vendu comme bien national pendant la Révolution le 18 thermidor an IV (5 août 1796), pour la somme de 1 000 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148).

Les curés dont le nom est connu sont : Jacques Pichon 1625-1644. - Léonard Rabby, 1663-1684. - Jean-Baptiste Bachelier, 1686, mort en 1707. - Joseph Decressac 1707, mort en 1739, - François Ythier 1739-1758. - René Caillaud, 158-1762. - Jean Maurat 1762, mort en 1790. - N... Bastide, 1790-1792. - Jean-Baptiste Bigaud 1803, mort en 1815. - Pierre Chatelard, 1815-1839. - François Guillot 1839-1846. - P. Laurent Bourduge, 1846-1887. - N... Huart-Fontaine, 1887-1889. - Adrien-François Dézécure, 1889-1892. - Louis-Nicolas Bouchet, 1892.

## Histoire civile

La monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, par M. Drouault, renferme tout ce que l'on connaît sur la commune de Cromac ; nous lui avons fait de nombreux emprunts.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Banne. — Un souterrain-refuge, avec chambre annulaire, de l'époque gallo-romaine existe dans ce village.

Betoulle (La).

Boubraud. — Pierre Silvain était sieur de Bauquebrault en 1660.

Bouchet (Le) ou Bouchais. — En 1905, on y a trouvé une bague en or portant une intaille gallo-romaine.

Bure (La). — Fief relevant de Piégut, possédé, en 1416, par Guy de Chazerat et, en 1433, par sa veuve N... Loubes, dame du Riz ; en 1523-1573 par Louis Chazerat ; en 1587 par Adam Bordes, sieur de Poyron. Charles Bordes, sieur de Poyron, le posséda ensuite et à son décès ses héritiers l'abandonnèrent à sa veuve, Anne Deaulx, par transaction du 15 janvier 1598. Celle-ci se maria à Jacques de Montbel. À cette époque, la mouvance de ce fief fut constatée par le duc de Montpensier, mais un procès qui s'en suivit ne tourna pas à son avantage, car Philippe Silvain, prieur de Beaulieu, en rendait aveu au sieur de Piégut, le 6 juin 1761.

Chantouant.

Chastaignier (Le). — Métairie et fief aux Montbel, 1632-1728.

Chauffeterie (La) ou Chauveterie.

Couliniere (La), qui s'est appelée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle La Counilière, de Connil, vieux nom du lapin. — Ancien fief relevant de Brosse, comprenant plusieurs logis, tours et bâtiments clos de murailles, avec fossés et pont-levis. Il ne reste rien du château. Antoine Deaulx était sieur de la Counilière en 1559. Son fils, Balthazar Deaulx, épousa, le 15 novembre 1578, Jeanne du Vignaud, dame de Chambon. Son autre fils, qui épousa, le 4 février 1572, Bonaventure Pezon, laissa Françoise Deaulx, mariée à Jacques Sornin, sieur de la Jarrige, et Anne, mariée à Charles Bordes, puis Jacques de Montbel. Claude Sornin, fils de Jacques, était sieur de la Counilière, en 1623, et habitait le château, il avait pour frère Pierre Sornin, sieur de Martinet. A la Révolution, Counilière appartenait à la famille de Montbel.

Croix de la Crouzette. — L'arbre le plus remarquable de la contrée est le châtaignier Mollard, sur la route de la Croix de la Crouzette à Soullignac ; Il mesure 7 mètres 10 centimètres de circonférence à un mètre de terre.

Dent (La), jadis Ladam. — Il y avait un souterrain-refuge gallo-romain, ouvert au milieu du jardin de la métairie de Ladam ; il a été comblé il y a quelques années.

Folie (La).

Gat (Le) ou Le Gas, en partie sur la commune de Saint-Georges.

Gaulier (Le).

Gouttes (Les).

Grands-Bois (Les). — Belle maison moderne, entourée de beaux jardins.

Grand-Croux (La), ancien nom de Lascroux. — Le 15 juillet 1595, Léonard de Sauzet rend une déclaration à Brosses pour son fief et métairie de la Grand-Croux.

Grand Mazou (Le).

Jappeloup.

Lascroux. — Sur un coteau très escarpé, inaccessible du côté de la rivière, se dressait l'ancien château féodal de Lascroux. Il était possédé au XV<sup>e</sup> siècle par Nérigné ou Nigon de la Barde, mort avant 1459, et par son fils Guillaume de la Barde en 1495. François de Sauzet était sieur de Lascroux en 1530 ; Marc de Sauzet, époux de Jeanne de Naillac en 1540 ; Léonard de Sauzet, époux de Marie de Marsanges en 1572. Le château fort était démoli en 1597 ; Pierre de Sauzet est encore sieur de Lascroux en 1610. Cette famille porte parti, *au 1<sup>er</sup> de gueules à cinq fusées d'argent 3 et 2, au 2<sup>e</sup> d'argent à cinq merlettes de sable, ni pattées ni becquées, 3 et 2.*

Peu après 1610, le sénéchal de Montmorillon, Paul Thomas, posséda Lascroux, et son fils, Léonard Thomas, sieur de Lascroux, trésorier de France à Poitiers, épousa, en 1622, Marthe Le Prévost.

M. de Fontbuffeau acheta Lascroux vers 1664, Léonard-Innocent Laurent, sieur de Fontbuffeau, le possédait en 1730. Sa fille, Jeanne Silvine Laurent de Fontbuffeau, le porta à François de Montbel en l'épousant le 27 janvier 1751. François-Esprit-Marie de Montbel, leur fils, a été le dernier seigneur. Après la Révolution, la famille Appay l'a possédé de longues années et il a été acquis, en 1893, par M. Albert Paintendre, avocat à Paris, qui y a fait construire un nouveau château en style moderne.

Mérigot. — Près de ce village, dans un champ appelé Les Redondes, existait un dolmen qui a été détruit en 1817. Il en reste une partie de la table qui avait 2 m 05 de long sur 2 m de large. On l'appelait la Pierre à la Marte. Trois haches en silex ont été trouvées, en 1847, à peu de distance de ce dolmen.

Montlambert, en 1459, dépendait de la commanderie d'Hérut, qui fut ensuite unie à la Maison-Dieu de Montmorillon. Sur le coteau de Montlambert on trouve une éminence portant le nom de Chatelas, c'est une ancienne citadelle gauloise, occupée ensuite par les Romains. Des fossés taillés dans le granit et les escarpements du côté de la rivière circonscrivent un premier camp de 50 mètres de long sur 10 de large ; puis un second de 34 mètres de long sur 26 de large. On a trouvé à peu de distance de ce camp une monnaie romaine en argent, portant une galère montée par des rameurs, avec ces mots : ANT IMP. - IIIVIR. RPC. Sur le revers sont trois étendards, entre lesquels on lit : LEG. XII. C'est une monnaie de l'empereur Antonin, avec la marque de la XII<sup>e</sup> légion.

Au bas du coteau de Montlambert, sur le bord de la rivière, existe une grotte naturelle dont le plafond est formé par un banc de granit ; on l'appelle la Maison-aux-Martes. - Sur le coteau qui borde la rivière, un curé de Cromac avait édifié, au siècle dernier, une petite chapelle dont les ruines existent encore ; on s'y rendait en pèlerinage le jour de la saint Silvain.

Mondon. — Une partie de ce village est dans la commune de Cromac et l'autre dans celle de Mailhic.

Palisse (La).

Peu (Le). — Les Grands-Peux en faisaient partie.

Plaignes (Les). — Les habitants de ce lieu, en 1458, devaient diverses rentes au commandeur d'Hérut.

Play (Le).

Pré-Barrat (Le).

Pré-Long (Le).

Reculais. — Michel Guillerot est sieur de Reculais en 1669 et 1700. Le moulin de Reculais est très ancien ; Gervais Chavignac le possédait en 1546, comme ses ancêtres, et depuis plus de 80 ans. - C'est de ce lieu que vient la famille des Reculés établie à Limoges vers 1540.

Rivailles (Les). — Léonard Guy, sieur des Rivailles en 1544.

Soulnac. — Il y avait en ce lieu une chapelle dite annexe de Cromac, dont un curé de la paroisse prenait possession en 1572 ; elle existe encore, ensevelie sous les lierres.

Le logis de Soulnac, détruit depuis longtemps, était enfermé dans une cour dont le mur de devant était flanqué de deux tours rondes qui se sont écroulées vers 1830. Soulnac, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, formait deux fiefs. Pour le premier, Antoine de Ricoux était sieur de Soulnac en 1457 ; Georges de Vérines, époux de Gabrielle de Ricoux, est sieur de Soulnac en 1582, et Honoré de Vérines en 1601. De Vérines porte *d'argent à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois coquilles d'or*.

Le second était possédé, en 1458, par Fronton Déaulx ; cette famille porte *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois besants de même rangés en chef*. Marie-Françoise Déaulx, qui épousa Louis-Jean des Marais, lui porta le fief de Soulnac. Joseph-Louis des Marais de Chambon, mousquetaire du roi, qui épousa en 1773 Silvie Lignaud de Lussac, fut le dernier sieur de Soulnac.

Vergnade (La).

## CUSSAC

CUSSAC, est le chef-lieu d'une commune dans le canton d'Oradour-sur-Vayres ; sa superficie est de 3 169 hectares et sa population de 2 023 habitants. Sa plus grande altitude va jusqu'à 450 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Cussac était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron, sous le patronnage de Saint-Pierre-ès-liens. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 800 communiant d'après le Pouillé du diocèse, (ce qui supposerait environ 2 400 habitants). L'Indicateur ne lui donne que 1 000 communiant, et le curé de la paroisse déclare en 1785 qu'il y a 1 590 habitants. On voit par là que l'indication du nombre des communiant est souvent bien vague. L'évêque de Limoges a toujours nommé les titulaires de la cure, comme on le constate depuis 1470.

L'église de Cussac est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle. Primitivement elle n'avait qu'une nef de quatre travées ; celle du sanctuaire terminée par un mur droit est éclairée par trois étroites fenêtres cintrées. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle on l'a agrandie de deux chapelles à voûte ornée de nervures prismatiques, ce qui donne à son plan la forme d'une croix, et on a élevé le clocher, qui est une tour octogone, au milieu du transept. La voûte de la nef a été refaite en 1867. La porte extérieure de la chapelle méridionale, ainsi que sa voûte, conservent les armes de Jean de Selve qui sont *d'azur à deux fasces ondées d'argent*. On les trouve aussi à une des fenêtres du clocher, du côté de l'ouest.

La grosse cloche porte cette inscription : « ✠ Parrain : Armund-Hippolyte-Astolphe-Renaud comte de Bermondet. Marraine : D<sup>lle</sup> Amable-Hortense de Bermondet, L'an 1781 ». Sur la seconde on lit : « ✠Thérèse a été fondue en 1856 par les soins de MM. Puyboyer, maire, et Berthet Ld. curé. Parrain : François Puyboyer, M. P. Marraine : Clémentine de Tryon de Montalembert, marquise de Cromières. Témoins : MM. Duvoisin, adjoint, et Cohade vicaire. - Faite à Saintes par Lanoaille, Dumas et Peigney ».

Jean de Bermondet était curé de Cussac et de Flavignac en 1519. - Martial Brionneau était curé de Cussac en 1568. - Pierre Dufour en 1630. - N... Foursile en 1655. - Simon... Veireton en 1664. - Charles Descubes, docteur en théologie 1691 à 1700. - N... Chaumy en 1717. - L. Reygondaud, mort en 1751. - Jean Goursaud, nommé en 1751. - N... de Rateau de Vaux en 1784. - Jean-Baptiste Massaloux 1803-1839. - Léonard Deschamps. 1839-1842. - Léonard Berthet, 1842-1869. - Moïse Lapergue, 1869.-1901. - François Bonneyrat 1901-1912. - Étienne Jabouille, 1912.

La famille Guillot du Dousset, avait droit de sépulture dans l'église de Cussac ; Guy Guillot du Dousset, sieur de Lavaud et du Puy, y est enseveli, le 12 juillet 1650, « au tombeau de ses ancêtres, au-dessus<sup>15</sup> de l'autel de Notre-Dame ».

### Histoire civile

Marguerite de Limoges, fille du vicomte Gui V, épousa Aymeric VIII, vicomte de Rochechouart ; par sentence arbitrale du 3 des nones d'avril 1242, elle eut pour sa dot « les forteresses et villes de Cussac, Oradour, Gorre, etc. ». Par jugement du vendredi avant *Latare* 1252, il fut déterminé que les bourgs de Cussac et de Marval, avec les paroisses, vigueries, etc.,

---

<sup>15</sup> *Sic*. Comprendre « en dessous » [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

seraient au vicomte de Rochechouart. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le marquis de Cromières était seigneur de Cussac.

Une monnaie mérovingienne trouvée au village de Garou, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre, nous apprend qu'à cette époque il y avait un atelier monétaire à Cussac. C'est un tiers de sou d'or, du poids de 1 gramme 355 centigrammes, et de 0 m 012 de diamètre. Il porte d'un côté : un buste diadème à droite, chevelure en semis de perles, surtout du côté de la nuque, manteau entouré de lignes de perles. CVCIOCO FI. - Au revers : Croix latine légèrement pattée ; au troisième canton les lettres numériques IV, et au quatrième la lettre S, peut-être le G mérovingien. La croix repose sur un globe entouré de perles et un large degré au-dessus d'une ligne de sept globules. SVNOVITVS M.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Arbre du Faux (L').

Arsac. — Sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Hélié de Buxeria, clerc, et Aymeric de Buxeria, chevaliers, frères, vendirent au prieur de Taveau le Mas d'Arsac et les borderies de Lesbrandia et de La Boeria, situés dans la commune de Cussac.

Bénéchie (La). — Jean de la Mosnerie était seigneur de Bénéchie en 1659.

Berthusie (La), qui appartenait à la famille de Guillemain.

Boubon. — Le monastère de Boubon, de l'ordre de Fontevault, a été fondé en 1106 par le bienheureux Robert d'Arbrissel, grâce aux donations faites par Pierre de Montfreboeuf, Itier de Bernard et Aimeric de Brun. Dévasté par les Anglais avant 1160, les religieuses furent obligées de le quitter. Elles n'y rentrèrent que le 18 septembre 1528, après qu'il eut été rebâti par les seigneurs de Pompadour et de Lastours. Ceux de Maumont, de Saint-Auvent et de Champagnac contribuèrent aussi à cette reconstruction.

Les prieures de Boubon étaient électives et nommées pour trois ans. Voici celles dont le nom m'est connu : Pétronille N..., 1257. - Augustine de Thauray, 1544 - Gabrielle de Lavergne, avant 1615. Jeanne Vigier, 1615, morte en 1616. - N... Roumazière, 1640. - Blaise Delge de Puygasty, 1640. - Marie de Puygasty, 1644. Henriette de Lambertie, 1646. - Henriette de Lambertie, nièce de la précédente, 1660. - Charlotte de Coustin du Masnadaud, 1692-1697. - Marie de Villoutreix, 1698. - N... de Lavaud, 1704-1708. - Marie de la Cropte, 1714. - Renée de Lambertie, 1715-1719. - Marie de la Cropte, 1719-1721. - Renée de Lambertie, 1722-1723. - Marie de la Cropte, 1724-1725. - Renée de Lambertie, 1727-1730. - N... de Seycheres, 1732-1734. - Renée de Lambertie (pour la 4<sup>e</sup> fois), 1735-1736. - N... de Seychères, 1737-1738. - Marie de Croizant, 1738. - Henriette d'Asnière de Saint-Palais, 1738-1711. - Marie Perry de Saint Auvent, 1744-1747. - Gabrielle d'Asnière de la Gélisant, 1748-1758. - Catherine de la Breuille de Chantrezat, 1759-1762. - Gabrielle d'Asnière de la Gélisant, 1765. - Catherine de la Breuille, 1769-1778. - Marie de Masfrand de la Domaise, 1775-1778. - Henriette Roquart de Lage, 1779-1781 - Anne Julie de Sainton (Bouillon de la Tour l'Auvergne), 1781-1788. - Anne Julie Saunier, 1788-1791. - Jeanne-Françoise-Catherine de Coustin du Masnadaud, 1791.

En 1672, les religieuses de Boubon obtinrent la création d'une paroisse pour favoriser les habitants du lieu qui étaient éloignés de Cussac. Le service religieux se fit d'abord dans la chapelle de Saint-Jean, qui est à l'extrémité du nord du village, mais il fut ensuite transporté dans l'église des religieuses. Leur aumônier avait le titre de curé, c'était un religieux de l'ordre de Fontevault. Le dernier, François-Joseph Tuilier, mourut en 1792. M. Ribière,

curé de Milhaguet, le remplaça pendant quelques mois, puis M. Jean-Charles Guyot, prêtre de la Mission, fit les fonctions de curé jusqu'à son arrestation, en avril 1793. Il subit la prison tout le temps de la persécution.

Boubon n'est plus qu'un simple village, mais il garde une place importante dans l'histoire de notre province, car c'est là que pendant sept siècles de nombreuses vierges vinrent se consacrer à Dieu et s'employer à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. La plupart des familles importantes du pays, nobles et bourgeoises, leur confièrent leurs filles pour en faire les femmes les plus distinguées de la région.

Bregère (Ia).

Bregère (Moulin de La).

Braulie (La).

Breuil (Le). — François Descubes était seigneur du Breuil, lorsque son fils Léonard, écuyer, sieur de la Renaudie, épousa, en 1635, Jeanne de Bermondet. Ses armes sont *d'azur à trois cubes d'or*.

Chambinaud.

Champs (Les). — Jeanne de La Mosnerie, épouse de Louis de Bermondet, chevalier, seigneur de Saint-Basile, vendit Les Champs, le 16 février 1659, pour la somme de 30 000 livres tournois, à Yrieix de Chouly, chevalier, seigneur de Permangle, Champagnac et autres lieux. Ses armes sont *d'azur à la fasce d'argent surmontée de trois fleurs de pavot de même et une feuille de châtaignier d'or en pointe*.

Chatenet (Le).

Châtre (La).

Chez-Parade, *alias* Le Villajoux.

Cromières, appartenait primitivement à une famille de ce nom. — Resplandine de Croumeriis, fille de Guy de Croumeriis, épousa, en 1298, Guy Bruni, seigneur en partie du château de Noblac et de Montbrun, qui devint seigneur de Cromières. Leur fils Guy vendit, en 1334, à Ramnulphe Hélié de Pompadour plusieurs rentes dans la paroisse de Cussac. Ce même Ramnulphe de Pompadour qui, dès lors, est qualifié seigneur de Cromières, acheta, en 1355, de noble Jourdain de Prun, le Mas de Laborie, paroisse de Cussac, celui de la Colombière, la maison contiguë à l'église de Cussac. etc. Cromières resta près de deux siècles dans la famille de Pompadour qui porte *d'azur à trois tours d'argent*.

Cette terre avait bien été cédée, en 1479, au nommé Chaille, bourgeois de Poitiers, mais c'était à titre de rachat et pour 400 écus que lui empruntait Jean de Pompadour. Mais, en 1519, Antoine Hélié de Pompadour la vendit 20 000 livres à Jehan de Selve, qui a été premier président aux parlements de Bordeaux, de Rouen, de Milan et de Paris, négociateur du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre et du traité de Madrid. C'est lui qui a bâti le château de Cromières et une des chapelles de l'église de Cussac où l'on voit ses armes *d'azur à deux fasces ondées d'argent*.

Isabeau de Selve, sa fille, a épousé, le 15 novembre 1526, noble Jehan de Bermondet, chevalier, seigneur du Boucheron, Oradour-sur-Vayres, Panazol et Saint Laurent-sur-Gorre et lui a porté Cromières qui est encore dans cette famille. Ses armes sont *d'azur à trois mains appaumées d'argent, 2 et 1*.

Le château de Cromières a été détérioré pendant la Révolution et sa plus grande tour a été démolie en partie. Sa chapelle, qui est de date plus récente, a eu le même sort, mais a été réparée depuis. On conserve encore deux beaux médaillons en marbre blanc, représentant



des têtes d'empereurs romains, dont l'avait orné Jean de Selve. Ce sont deux bas-reliefs d'un travail précieux de la Renaissance, mais nullement de l'époque romaine, comme plusieurs l'ont assuré. Il faut aussi remarquer que le lieutenant-général de Limoges, Pierre de Bermondet, assassiné en 1513, n'a pas été seigneur marquis de Cromières, puisque cette terre n'est entrée dans la famille qu'en 1526, 23 ans après sa mort. On doit aussi rejeter comme un pur roman l'histoire de la main coupée, ajoutée par un romancier à celle de l'assassinat.

Fargetas.

Fayolas.

Gabouraud (Le).

Gipouloux.

Gelade (La) ou Jalade. — Station préhistorique où l'on a recueilli des silex travaillés.

Geneste (La).

Grafeuille. — François Guillot de Dousset, seigneur du Puy et de Grafeuille, où il habitait en 1632.

Guyonie (La), où l'on a trouvé des éclats de silex, treize haches en silex, neuf grattoirs, des pointes de flèches aussi en silex, etc.

Mas (Le).

Mallotie (La).

Manigne (La).

Mazorie (La). — Près de ce village, au lieu-dit les Bonnes-Fontaines, a lieu chaque année, le 24 juin, une frairie qui attire une grande partie des habitants de la contrée.

Mounerie (La), sur la limite de la commune d'Oradour. Ancien moulin sur la Tardoire En 1870, M. Ferrand y a créé une fabrique de droguets.

Moulin de Boubon (Le Grand).

Moulin de Boubon (Le Petit).

Négrelat.

Pélegerie (La).

Piégut. — Jean Guillemin, écuyer, seigneur de Piégut, épousa, en 1635, Jeanne Guillot du Dousset. Ses armes sont *d'azur au chevron d'argent surmonté de deux chiens courants de même l'un sur l'autre*.

Puymouroux. — Pierre Voysin était sieur de Puymouroux en 1684. Marc Guiot, écuyer, était sieur de Lespard et de Puymouroux en 1717. Ses armes sont *d'or à trois perroquets de sinople*.

Puy (Le). — En 1443, le prieur d'Altivaux acquit, avec acte de réméré, de Pierre de Maumont, le domaine utile et féodal du Mas, appelé le Puy-du-Cussac. - Jean d'Aultefort, dit de Verneil, écuyer, sieur du Puy, était capitaine du château de Chalucet pour le roi de Navarre en 1536 et du château de Cromières. Sa fille, Louise d'Aultefort, épousa en 1549 Jacques du Dousset, natif du Bas-Anjou, qui devint seigneur du Puy. Aultefort porte *d'or à trois forces au sable 2 et 1, écartelé de gueules à un chien courant d'argent, et du Dousset de sable à trois besants d'or*.

Les du Dousset ou Guillot du Dousset ont possédé ce château jusqu'en 1766, époque où il fut acquis par M. Gaucher de Lavergne. On trouve même Jean-Baptiste Guillot du Dousset qualifié seigneur du Puy lorsqu'il mourut célibataire en 1829.

Pendant la Révolution, Joseph, marquis de Lavergne, était propriétaire du château du Puy. Il mourut sur l'échafaud révolutionnaire à Paris, le 19 septembre 1794. Sa fille, Marie-Antoinette de Lavergne épousa en 1812 René, baron de Gageac. Son beau-frère, Auguste de Lavergne, mourut, sans enfants, au Puy, qui est échu à sa petite nièce Pauline d'Hugonneau de Boyat, épouse de Félix Ondet de Dainville.

Le château du Puy avait été construit au XIV<sup>e</sup> siècle, il a été détruit par un incendie, la nuit du 19 au 20 janvier 1835, puis reconstruit tel qu'il est aujourd'hui.

Ribières (Les).

Rivière (La). — Usines sur la limite de la commune de Champagnac. (Voir cette commune.)

Sousmagnac — Benoit de Brie, écuyer, était seigneur de Soumagnac en 1723. Ses armes sont *d'or à trois lions rampants de gueules, armés, lampassés et couronnés de sinople.*

Terminerie (La).

Vergnolas.

Villajoux, *alias* Chez-Parade.

## D

### DARNAC

DARNAC, est le chef-lieu d'une commune dans le canton du Dorat, qui est à 192 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, sur la rive droite de la Gartempe, mais cette altitude va jusqu'à 272 mètres dans sa partie orientale. Sa superficie est de 2 484 hectares, sur laquelle on trouve 1 400 habitants.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Darnac était jadis du diocèse de Poitiers ; elle fait partie du diocèse de Limoges depuis le Concordat de 1801.

La paroisse a pour patron titulaire saint Jean-Baptiste, aussi une de ses cloches porte cette inscription : « ✠ *Sancte Johannes. - Sancta Maria ora pro nobis. L'an mil cinq cent vingt-six* ».

On lit sur la seconde : « ✠ Bénite en 1819 par M. F.-J.-B. Sandemoy, curé de Darnac. Parrain M. Léon Richard de Latour. Marraine Mademoiselle Honorine de Blanc. Maire M. Milliard de Latour. Fargeaud, fondeur ».

L'église de Darnac avait une chapelle annexe au village de Thiat, dite chapelle de Saint-Léger. Ce dernier lieu a été érigé en paroisse, séparée de Darnac, par Mgr. Desprez, évêque de Limoges, le 8 juillet 1858. Thiat est aussi devenu le chef-lieu d'une commune.

Les curés de Darnac dont nous avons retrouvé les noms sont : N... Bousquet 1640-1660. - N... de La Bastide 1660-1680. - N... Junien 1680-1703. - N... Brunier 1703-1706. - Joseph Maura 1706-1717. - Michel Desmoulin 1718. - Junien Robert 1718-1760. - N... Desbrousses. -

François-Jean-Baptiste Sandemoy 1790-1823. - Martial Desjacques 1823-1827. - Rémy Pératout 1827-1837. - Pierre Queyriaux 1838-1856. - Léonard-Moïse Lapergue 1856-1869. - Philippe Mazetier 1869-1891. - Léonard Limousin, 1891-1894. - Antoine Montville 1894-1898. - Augustin Dardant 1898.

L'église de Darnac, qui est de construction romane, conserve extérieurement à son chevet quelques sculptures sur pierre calcaire, et à sa porte d'entrée de curieuses peintures, semblables à celles de l'église du Dorat.

Lorsque le presbytère de Darnac fut mis en vente pendant la Révolution comme étant un bien national, le sieur Sandemoy, curé constitutionnel de la paroisse en fit l'acquisition pour la somme de 900 livres, le 26 fructidor an IV (12 septembre 1796). (Archives de la Haute-Vienne, Q 152).

## Histoire civile

Darnac formait anciennement une baronnie avec un juge châtelain.

Étienne du Cléré, époux de Claude de La Couture en 1509, était seigneur de Darnac. Ses descendants ont conservé ce titre. Leurs armes sont *d'azur à la main appaumée d'argent, à la bordure de gueules*.

Plusieurs auteurs ont rapporté que le roi Louis XIII passa à Darnac, où le lieutenant de la Basse-Marche alla le complimenter. C'est une erreur. C'est près du bourg d'Arnac-la-Poste, canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, et non à Darnac, que passa ce monarque, en revenant de Toulouse et suivant la route de Paris au mois d'octobre 1632.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Darnac sont :

Boismeunier.

Boismeunier (Moulin de), sur la Gartempe. — On trouve les vestiges d'un château nommé Tison, sur le bord d'un ruisseau qui se jette dans la Gartempe, près de ce moulin.

Broussaille (La).

Brousse (La).

Brousses (Les). — Gabriel de La Vergne, des Brousses, avait épousé Catherine Brossequin, qui était veuve en 1714.

Chaume (La). — Un petit trésor de monnaies d'argent a été trouvé dans un champ près de ce village en 1875. Il contenait une pièce de 6 livres, quatre de 3 livres et quatre d'une livre. Elles avaient été frappées de 1694 à 1705.

Chaumont (Moulin de), sur la Gartempe.

Chelbert (Le).

Chez-Bouquet.

Chez-Buroux.

Chez-Drouillaud.

Chez-Grenard.

Chez-Pinaud.

Chez-Rocher.

Chez-Vergnaud.

Chez-Vignaud.

Côte-du-Chapt (La). — Sur la rive gauche de la Brame se dresse encore ici le grand donjon du château de la Côte-au-Chapt, qui domine un pittoresque horizon. Tous les bâtiments du château proprement dit ont été démolis, ainsi que les murs de son enceinte carrée. Le donjon est de forme ronde à l'extérieur, à laquelle est joint l'escalier en hélice dans l'épaisseur de son mur. A l'intérieur, il est hexagone et on y remarque la trace de six étages, le plus relevé étant couvert par une voûte en pierre, mais la toiture qui surmontait le tout n'existe plus.

Le premier seigneur connu de ce château est Humbert de Bram, chevalier, qui était vassal d'Ithier III, de Magnac, en 1269.

Noble Jean du Breuil qui, en 1412, épousa Guyotte de Montbrun, sœur de l'évêque de Limoges, le possédait alors. Il portait pour armes *de gueules à une manche mal taillée d'argent*. (Primitivement, c'était sans doute *une hache antique*). En 1480, Colin du Breuil était seigneur du Cluzeau-Bonneau, la Côte-au-Chapt et de Darnac en partie.

Anne du Breuil en épousant François de Naillac, lui porta la Côte-au-Chapt. Leur fils unique, Marc de Naillac, seigneur de la Côte-au-Chapt, sénéchal de la Basse-Marche, épousa, en 1558, Catherine de la Ménardière, dont une fille unique, nommée Antoinette. La famille de Naillac porte *d'azur à deux lions léopardés d'or, l'un sur l'autre*.

Antoinette de Naillac épousa en premières noces, en 1589, François de Lezay, qui devint propriétaire de la Côte-au-Chapt. Après lui, ce fut Pierre de Lezay, dit de Lusignan, lieutenant des gardes du corps du roi. En 1789, cette terre était toujours dans cette famille et avait pour maître Philippe-Auguste-Anne-Rolland-Louis de Lezay, comte de Lusignan, lieutenant-général des armées du roi. Lusignan porte *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, armé, lempassé et couronné d'or, brochant*.

Couret (Le). — Jean de Brossequin, natif de Savoie, naturalisé par Henri III en 1588, épousa Marguerite de Combarel, dont il eut Gautier de Brossequin, sieur du Coure : Maurice Chioche était sieur du Couret, 1678. il porte pour armes *d'or à cinq roses de gueules posées 3 et 2*.

Courtioux (Bas-).

Courtioux (Haut-).

Coutanceries (Les) — François du Moulin, sieur des Coutanceries, 1706, portait pour armes *d'azur à un moulin à vent d'or*.

Enveau, comprenant les trois villages Chez-Bouquet, Chez-Vergnaud et Chez-Lebert, mieux Chez-Herbert.

Flavandie (La), *alias* Flavandrierie.

Fouges (Les).

Grange de Bois (La).

Guinay (Moulin de).

Longé. — Ancienne propriété des Augustins de Montmorillon ; on y voit encore une chapelle.

Luchapt.

Maison-Neuve. — Christophe Prinsaud, sieur de Maison-Neuve, est mort âgé de 20 ans, en 1705.

Moulin Pochaud, sur la Gartempe.

Nouvelles (Les), *alias* Les Nouvelles.

Purcy. — Christophe Prinsaud, sieur de Purcy, époux d'Anne de Nollet de Purcy, avant 1691, porte pour armes *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même en chef et d'un lion léopardé de même en pointe.*

Reculat.

Reculat (Moulin de).

Ris (Les).

Roche. — Antoine du Pin, sieur de Roche, 1678, avait pour armes *d'argent à trois bourdons de gueules en pal.*

Sauzade (La).

Seigner.

Theix.

Vauzelle.

Villard.

Ville. — Jean du Moulin était sieur de Ville en 1706.

## DINSAC

DINSAC est le chef-lieu d'une commune dans le canton du Dorat, qui est à 251 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Elle a 1 952 hectares d'étendue, et 494 habitants.

### Histoire ecclésiastique

Dinsac était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon, dont le patron titulaire est saint Martin de Tours. C'est l'aquaire du chapitre du Dorat qui nommait les curés ; on trouve des nominations faites par lui depuis 1569 jusqu'à la Révolution. La paroisse, sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comptait 340 communiants, environ 453 habitants.

L'église, de construction ancienne, a été réparée à plusieurs reprises. Son grand portail a été muré à une époque déjà éloignée, et on entre maintenant par une porte latérale. Elle possède une cloche du XIV<sup>e</sup> siècle, sur laquelle on lit cette inscription : « ✠ S. Martine, ora pro nobis. Te Deum laudamus ».

Le presbytère de Dinsac fut vendu comme bien national le 13 messidor an IV (1<sup>er</sup> juillet 1796) au sieur Joseph Genesteix pour la somme de 1 800 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 149).

Les curés de Dinsac dont j'ai retrouvé les noms sont : Jean Duverger en 1566. - Hugues Lezault 1570. - Antoine Taquenet 1602. - J... Masson 1716-1724. - François Vetelay, 1727. - François Mallebay du Cluzeau, nommé en 1746, résigna au suivant. - Pierre Du Genesteix, nommé en 1786, puis de nouveau en 1803, mort en septembre 1807. - Martial Coudamy, nommé en 1807. - Pierre Arbellot, nommé en 1808. - Jean-Baptiste Charles, en 1820. - Gabriel Boucarel, en 1827. - Simon Couny, en 1829. - Mathurin Bandel, en 1832- - Pierre Montcour, en 1836. - De 1844 à 1847, la cure de Dinsac a eu pour titulaires : Jean-Marie-Saturnin Arégui, supérieur du

Petit Séminaire du Dorat, puis Michel-Jérôme Sanejouand, professeur au même Séminaire. - Pierre Montcour, nommé de nouveau le 14 décembre 1847. - Jean Giraud, nommé en 1875. - Hippolyte Langlade en 1876. - Antoine Martinet en 1885. - Cyrille Condat en 1890. - Armand Malabard en 1893.

Pierre Audebert de Dinsac, qui vivait vers l'an 1110, a été un des bienfaiteurs de la Maison-Dieu de Montmorillon en même temps que les La Tremouille, comme on le sait par les chartes de cette époque. Sa famille a porté pour armes : *de gueules au chevron d'argent, ou d'or, surmonté d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or, et en pointe un lion de même*. Elle a fourni plusieurs vice-sénéchaux à la Basse-Marche.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Barre (Moulin de la).

Berginerie, où l'on a découvert en 1905 un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. Si on y descend par le puits qui s'est alors ouvert, l'on trouve à droite et à gauche deux galeries assez larges pour que deux personnes y entrent de front et debout ; elles sont longues seulement de 3 à 4 mètres, creusées en voûte dans un tuf très dur. Dans celle de droite, la paroi est percée d'une ouverture circulaire, où une personne de taille ordinaire peut se glisser en rampant pour arriver dans une chambre assez spacieuse. De cette chambre part une autre galerie très étroite et très basse, mais qui est maintenant obstruée par des amas de pierres. On a recueilli dans ce souterrain des débris de poterie brune et quelques ossements dont on n'a pas pu déterminer l'espèce.

Bois (Le).

Carperie (La).

Carperie (Moulin de la).

Charaud (Les).

Cros (Le).

Faye (La).

Genéteix (Le).

Grange (La).

Grange-Richard (La).

Lac (Le).

Lacour.

Lacoux.

Montgomard. — Vételay en était seigneur vers 1770.

Montillerie.

Poulfarie.

Rue (La).

Saint-Cloud. — La chapelle de Gascongnolle, *Gasconhobolas*, sous l'invocation de Saint-Cloud, dépendait du monastère de Charroux dès 1211. Elle est nommée dans les lettres du pape Innocent III, et aussi en 1348. Elle fut vendue comme bien national, le 15 thermidor an IV

(2 août 1796) pour la somme de 400 livres 10 sols, au sieur Pellegrin. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151.)

Thot (Moulin du).

Vaugelade.

Vergne (La).

Villemartin. — Sur la porte du manoir de Villemartin on voit un écusson parti *au 1<sup>er</sup> chevron accompagné de trois aigles éployées deux et une ; au 2<sup>e</sup> une fasce accompagnée de trois croisettes, deux et une.*

En 1631, ce manoir appartenait à Pierre Robert, du Dorat, lieutenant-général au siège royal de cette ville et lieutenant-général de la Basse-Marche. Il en faisait sa résidence de prédilection, et s'y retira pendant la peste qui ravagea le pays cette année. Les armes de la famille Robert sont *d'azur au cygne éployé d'argent, becqué et membre de gueules*. Pierre Robert raconte lui-même ce qui arriva à Villemartin vingt ans plus tard : « Le premier février 1652, l'armée du cardinal Mazarin commença à passer par la Basse-Marche pendant quatre ou cinq jours, au nombre de huit ou dix mille hommes, à ce que l'on disait Ayant pris le chemin par Argenton et Saint-Benoit-du-Sault, Saint-Léger, puis à Dinsac, la Bazeuge, Tersannes, Azat, Oradour-Saint-Genest, Darnac et autres paroisses, faisant des maux estranges dans ledit pays..., ils forcèrent mon château de Villemartin qu'ils pillèrent, bien qu'il y eut une bonne porte de fer avec trois gros cadenats de fer bien fermés en clef qu'ils coupèrent, ensemble une grosse porte double fermée avec une bonne serrure. Ils forcèrent aussi et pillèrent les chasteaux de la Rivalerie, du Vignault, de la Grand-Maison d'Azat, du Ris-Chauveron, de Purcy, des Coutencerics, de la Locherie, du prieuré de la Plaigne. »

La famille du Breuil-Hélion de la Guéronnière vint du Poitou à Villemartin en Basse-Marche lorsqu'en 1750 Antoine-Amable du Breuil-Hélion de la Guéronnière épousa Marie Sylvie Robert de Villemartin. Ses armes sont *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or*.

Enfin, le 14 mars 1827, Villemartin est revenu dans la famille de ses anciens propriétaires par l'acquisition faite par Silvain-Laurent Robert.

## DOMPIERRE-LES-ÉGLISES

Dompierre devient Dompierre-les-Églises par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

DOMPIERE est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Magnac-Laval, dont l'altitude va jusqu'à 348 mètres au-dessus du niveau de la mer, à la pointe méridionale de sa forêt. Sa superficie est de 3 065 hectares, et sa population de 1 312 habitants.

### Histoire ecclésiastique

Dompierre était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon. Ce lieu est nommé *De Dommo Petro* en 1372, puis *Sancti Petri ecclesiarum*. Plus tard *Domus Petri* et enfin Dompierre-les-Églises. Son patron est saint Pierre apôtre. Le curé était nommé par l'aquaire du chapitre du Dorat, ce que l'on constate depuis 1570. Le nombre des communiants, sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, était de 1 888 (environ 2 518 habitants).

Une communauté de prêtres y existait en 1564, mais ne se retrouve plus à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une vicairie fut fondée dans cette église par le cardinal Hugues Roger, le fondateur du chapitre de Saint-Germain-de-Masseré, qui avait acquis la terre de Dompierre avant 1376.

Le service de cette vicairie était fait à l'autel de saint Martial, par un vicaire que le chapitre de Saint-Germain élisait, comme il le fit en 1562 et 1584. Ce fut le doyen de ce même chapitre qui le nomma en 1585. Il fut ensuite choisi par Jean Pouthé, écuyer, comme seigneur de Dompierre-le-Château et de Dompierre-les-Églises, depuis l'échange de cette dernière terre fait avec le susdit chapitre en 1598.

Une chapelle de Saint-Martial était aussi dans cette paroisse ; elle était annexée à la sous-chantreterie du Dorat en 1614.

Un prieuré, dit de Saint-Fulgence, est dit annexe de Dompierre en 1560.

Elie Junyen était curé de Dompierre en 1679. - Jean Thovérat en 1698. - Joachim-Charles-Antoine Augier, qui était curé en 1774, résigna en faveur du suivant le 6 juin 1781. - Jacques Guillot, qui fut confesseur de la foi pendant la Révolution, subit la déportation en Suisse. - Joseph-Sylvain Savignac fut nommé curé de Dompierre en 1803. - Jean-Baptiste Dardant en 1806. - Jean-Baptiste Coussedière en 1832. - Jean Charbonnet en 1833. - Gabriel Bouscarel en 1835. - Marie-Félix Rimbault en 1851. - Michel Sanejouand en 1857. - Gilbert Danchaud en 1884. - Auguste Langlade en 1890.

La cloche de l'église de Dompierre porte cette inscription : « ✠ Jésus, Marie, Joseph. - Je suis ici par les soins de messire Jean Thovérat, qui m'a baptisée au nom de sainte Barbe. Plaise à Dieu, j'aie la permission de délivrer la paroisse des tempêtes et des foudres : *Sancta Barbara ora pro nobis*. - Mon parrain a été haut et puissant seigneur Messire Henri-Joseph de Salignac, chevalier, seigneur comte de Fénelon de Fontaine, seigneur de St Apre et baron de la Marche, marquis de Magnac, baron d'Arnac et du Soulier. - Ma marraine haute et puissante Dame de Nieul-le-Viron, veuve de haut et puissant seigneur Messire François Poute, chevalier, seigneur de Dompierre, de Saint-Sornin et des Forges. - Innocent XII. Louis XIV, 1698. - N. Aubry m'a faite. »

Les registres paroissiaux signalent la sépulture dans l'église de Marie-Antoine-Théobald Marcoux, le 17 novembre 1788 ; il était mort au château de Dompierre.

On y trouve aussi le 1<sup>er</sup> juillet 1781, la sépulture, dans le cimetière, de messire Léonard Giraud, chanoine de Limoges et vicaire général du diocèse, âgé de 48 ans, qui était natif de Dompierre.

Jacques Guillot, qui est resté à Dompierre jusqu'au 31 mars 1791, a noté dans les registres paroissiaux les événements politiques et autres dont il a été le témoin.

Il y a eu à Dompierre une maison des Templiers dont on voit encore les fossés remplis d'eau. Une partie de ce qu'ils possédaient a dû passer aux chevaliers de Malte, car la commanderie de Morterolles de ces derniers a conservé jusqu'à la Révolution un moulin banal situé près du château de Dompierre.

## Histoire civile

Itier de Magnac était seigneur de Dompierre en 1233. Les armes de cette famille sont : *de gueules à deux pals de vair, au chef chargé d'un lambel de cinq pendants*.

Le cardinal Hugues Roger acquit la terre de Dompierre avant 1373, et le chapitre de Saint-Germain-de-Masseré hérita de ses droits par la donation qu'il lui en fit. Les armes de la famille Roger sont : *d'argent à la bande d'azur accompagnée (ou côtoyée) de six roses de gueules, 3 en chef et 3 en pointe*.



Jean Poute, écuyer, fit en 1598, quelques échanges avec le chapitre de Masséré, touchant la terre de Dompierre, mais sa famille possédait antérieurement cette seigneurie : Sibille Poute, en 1309, était l'épouse de noble homme Hardouin de Magnac, chevalier, seigneur du château-de-Dompierre. En 1441, Percheron Poute, écuyer, seigneur du Château-de-Dompierre, obtint du seigneur de Magnac la permission de fortifier son château de Dompierre, et ses descendants le possédaient encore au moment de la Révolution. La famille Poute porte pour armes : *palé d'argent et de sable de 7 piles, au chevron de sable brochant*. Quelques branches y ont ajouté *un chef d'argent*.

Pierre Hugon, gentilhomme de Dompierre, valet de chambre de Philippe-le-Bel, est cité par Nostradamus et du Verdier de Vauprivat, comme un de nos troubadours. Il florissait au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Dompierre sont :

Age (L').

Ayr.

Beauvert (Le).

Bourassat.

Bredier.

Champagnac (Le Petit).

Chez-Chaumont.

Combes (Les).

Couret (Le).

Crot (Le).

Ecures (Les).

Fabrique de Dompierre (La).

Faites (Les Grandes).

Faites (Les Petites).

Fougères (Les).

Grange (La). — En 1477, Percheron Poute faisait hommage de sa terre des Granges à Gilbert Brachet.

Lavaud.

Loge (La).

Mas (Le).

Maubert (Le).

Montmeraud, *alias* Montbereau (Grand). — Mondot Poute, écuyer, fils de Percheron, était seigneur du Puy, de Montmerault, de la Barde et de la Loge en 1509.

Montmeraud (Petit).

Peuzelant.

Peux (Le).

Plaisance.

Porte (La).

Puy-d'Avis (Le).

Trefais.

Tuilerie.

Valette-Montavis (La).

Vauzelle (La).

Villetran.

Viville.

Vergnedonde.

## **DOMPS**

DOMPS est le chef-lieu d'une commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a 1 354 hectares de superficie, et 726 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 658 mètres.

La commune de Domps fut réunie pendant quelque temps en 1806 à celles de Saint-Priest-les-Vergnes et Sainte-Anne.

### **Histoire ecclésiastique**

Domps était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, ayant pour patron saint Michel, fêté le 29 septembre. Le chanoine aquilaire du chapitre d'Eymoutiers y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate par titres depuis 1571. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle il y avait dans la paroisse 240 communicants, environ 320 habitants.

L'église, d'une architecture très simple, semble avoir été construite au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été restaurée en 1487. Dès 1154, cette cure est indiquée comme un bénéfice du chapitre d'Eymoutiers.

La paroisse de Domps a eu pour curés :

Blaise Barbarin, qui était vicaire de l'église collégiale d'Eymoutiers et curé de Domps en 1636. – N... Geneste, ou de La Geneste, curé de Domps en 1692. - N... Dourneau en 1695. – N... Leyris. – N... Givergnac en 1702. – N... de La Geneste 1706. - Nicolas Ducheyron, d'abord régent puis curé de Domps 1749-1781. - Jean-Baptiste Ducheyron 1781-1814. - Jean Soumy nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1814. - Jacques-François Montely le 21 septembre 1838. - Antoine Cognet, 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Léonard-Aimé-Cyprien Verger, le 1<sup>er</sup> octobre 1854. - Guillaume Chaumanet nommé en 1873. - Antoine Teillet en 1877. - Pierre Marty en 1882. - Joseph Depoux en 1883. - Joseph Motet en 1897. - Henri Roche en 1903.

Le curé de Domps fut aussi desservant de la paroisse de Sainte-Anne-Saint-Priest pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Lieux-dits**

Les villages de la commune de Domps sont :

Aiguillons (Les).

Borderie (La).

Bouchet (Grand).

Chalard (Le).

Chez-Jonard.

Clides (Les).

Degagnade (La).

Excidioux.

Eyzigeas.

Feuilles (Les).

Gouttetour.

Grigeas. — Dans le bois de Grigeas existe une petite chapelle et la fontaine de saint Psalmet. Ce serait là, où, d'après la tradition locale, était l'ermitage de saint Psalmet.

Landeix.

Point du Jour.

Pralenière.

Praloubeix.

Réménieras (Moulin de).

Rivière (La).

Roc (Le).

Roc (Moulin du). — Entre Doms et le moulin du Roc on trouve des retranchements qu'on croit être un camp romain.

Thermes (Les).

Trayeux.

Tuilerie (La).

Vaux.

Vaux (Moulin de).

Vergnasse.

## **LE DORAT**

DORAT (LE) est le chef-lieu d'un canton dans l'arrondissement de Bellac ; ce canton est formé de douze communes : Azat-le-Riz, La Bazeuge, la Croix, Darnac, Dinsac, Le Dorat, Oradour-Saint-Genest, Saint-Ouen, Saint-Sornin-la-Marche, Tersannes, Thiat, et Verneuil-Moutiers. Sa superficie est de 28 800 hectares, avec 9 447 habitants,

La commune du Dorat a 2 367 hectares d'étendue, avec 2 743 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 207 mètres à sa limite ouest, et de 282 à sa limite sud-est.

L'histoire du Dorat commence à l'avènement du premier roi chrétien. Après la bataille de Vouillé, l'an 507, Clovis, parcourant la contrée, fonda au Dorat, nommé alors *Scotorium*, un oratoire en l'honneur de la Croix du Sauveur et du bienheureux Pierre « pour rendre grâces à Dieu de la victoire qu'il venait de remporter, donnant et cédant en toute seigneurie liberté et immunité, aux clercs qu'il institua alors et qui y célébreraient dans la suite le service divin, tous les biens, droits et choses existants et qui existeraient dans la suite. » Le document constatant cela n'est pas une charte de fondation, comme on l'a dit quelque fois, mais un titre ancien « sur vieux parchemin, écrit d'antique écriture, qui n'était ni altéré, ni raturé, ni suspect en aucune façon », comme le constate, en 1945, le garde du sceau authentique de la baille de Limoges.

C'est à l'ombre de cet oratoire que s'est formée la ville du Dorat ; elle a vécu et grandi sous la tutelle de l'Église. Le régime féodal consacra la puissance temporelle du chapitre du Dorat, et le comte de la Marche lui-même se vit obligé de respecter sa puissance.

## Histoire ecclésiastique et civile

Nous parlerons d'abord de la paroisse et de l'église avant de nous occuper du chapitre et autres établissements du Dorat

La paroisse était dans l'ancien archiprêtré de Rancon et avait pour fête patronale celle de Saint-Pierre-es-Liens. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 2 000 communians (environ 2 700 habitants). On y trouve, en 1564, une communauté de prêtres faisant une partie du service paroissial. Les curés étaient nommés par l'aquilaire du chapitre, et c'est aussi le chapitre qui les présentait. Voici ceux dont le nom est connu :

Louis des Affis, 1609 ; Joseph Jevardat, chanoine théologal 1626-1663 ; Jean-Baptiste Jevardat, chanoine théologal 1674-1675 ; Pierre Rabilhac, chanoine théologal 1675-1680 ; Théobald de Nesmond 1682-1690 ; Jean *alias* Joseph Aubugeois 1691-1710 ; Pierre Vrignaud de Chanteloube 1710-1740 ; Joseph Vételay de Mongomard 1741-1775 ; Jacques de Vérines 1775. Revint après la Révolution, et mourut en 1812. - Jean-Baptiste Chamblet, qui avait souffert la prison et la déportation sur les pontons de Rochefort, fut nommé en 1812, et mourut en 1832 ; Léonard Petit, curé (et supérieur du petit Séminaire) 1832-1845. - Jean-Hyacinthe Fontreaux, nommé en 1845. - Louis Dutromp en 1861. - Pierre-Michel Blondet en 1866. - Félix Moreaux, en 1871. - François Brachet en 1900.

Un grand nombre de vicairies avaient été fondées dans l'église du Dorat ; on peut citer les suivantes :

Hugues le Brun, comte de la Marche et d'Angoulême en fonda une par son codicille du jeudi après l'Octave de Notre-Dame d'août 1302.

Jean Jevardat, prêtre, par acte du 29 juin 1505 en fonda une à l'autel de saint Jean l'Évangéliste, En 1714. N... Marcoux, écuyer, sieur de la Prévotière, cheveu-léger, fils d'un avocat et d'une Jevardat, y nommait un titulaire.

Galand de Saint-Savin, paroisse de Dinsac, seigneur de La Grange et du Puylaurent, en fonda une par acte du 9 août 1448. (Le seigneur de l'Age-Malcouronne fut débouté de son patronage qu'il prétendait avoir, et le seigneur de La Grange-Saint-Savin, paroisse de Dinsac, fut maintenu dans ce droit par arrêt du Parlement de Paris de 1741). Ce droit de patronage appartient ensuite à Jacques de Saint-Savin, écuyer, 1555-1563. Au procureur et avocat du roi en la sénéchaussée de la Basse-Marche, du Monteil, en 1585 ; puis à sa veuve, nommée Brujas, en 1616. À Pierre du Monteil, écuyer, sieur de Lavaud, comme seigneur de l'Age-Malcouronne, en 1659, à N... Tourniol, capitaine dans Richelieu-cavalerie en 1693 et 1726, à Gabriel Tourniol, écuyer, en 1752.

Jean Neymond, marchand, en fonda une, le 20 janvier 1488, pour lui et pour sa mère Jeanne Gaudonnie. Ses descendants y nommaient le titulaire ; c'est le sieur de Villemarcheix en 1691, et N... de Parelles en 1756.

Pierre Fontreaux, sieur du Chier, conseiller en la sénéchaussée de la Basse-Marche, en fonda une par acte du 28 février 1662 ; le droit de nomination appartient au seigneur du lieu noble du Chier, paroisse de La Bazeuge.

L'ancienne collégiale du Dorat, aujourd'hui église paroissiale, classée au nombre des monuments historiques, a été construite d'un seul jet. C'est un des plus grands, des plus complets et des plus curieux édifices romans de la France. Commencé l'an 1013, son grand autel fut consacré le 11 octobre 1075. Son plan est une croix latine avec collatéraux étroits, s'élargissant autour du chœur. Trois chapelles circulaires rayonnent à l'abside arrondie comme elles, et deux petites absidées la flanquent à gauche et à droite. Sa nef est composée de six travées ; la première, près de la porte, est couverte par une coupole circulaire ; à l'intersection du transept on en voit une octogonale qui est éclairée à sa base d'un nombre égal de fenêtres. Sur la première s'élève un clocher carré, lourd et couvert d'une charpente ; sur celle du centre un autre clocher octogonal et léger, changeant de forme et d'ornementation à chaque étage. Sa flèche aussi octogonale est une restauration du XIII<sup>e</sup> siècle ; elle porte à une hauteur de « cent quatre-vingt-dix pieds » un ange, pièce capitale d'orfèvrerie romane, qui a 1 m 30 de hauteur, tourne au vent, et présente ainsi à toutes les parties du monde, une croix haute de 1 m 95. Aux pieds de l'ange, sur le point où appuie cette croix, j'ai lu, lorsqu'on l'a descendu le 4 août 1863 pour réparer l'extrémité de la flèche en pierre, la date de 1774, se rapportant à la croix, qui est d'un travail bien postérieur à la statue de l'ange.

Sous le sanctuaire règne une crypte admirablement conservée avec son autel primitif ; elle reproduit exactement les dispositions du chœur et de ses trois chapelles rayonnantes.

Une sacristie a été récemment construite à l'extrémité du transept méridional ; on lit au-dessus de sa porte : « *Sacrarium anno 1842 ædificatum est ac duce D. Leonardo Petit, Doratensis rectore.* »

Les châsses qui contiennent les reliques de saint Israël et de saint Théobald sont sur des autels adossés aux deux piliers formant l'entrée du chœur.

Cette église possède aussi une belle croix en filigrane à double traverse, qui est un travail du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est décorée de pierreries, de cabochons et d'intailles ; elle a 0,31 cm de hauteur.

On remarque encore dans l'église une ancienne cuve baptismale semi-circulaire, de 1 m 65 cm de diamètre, sur les côtés de laquelle sont représentés des lions de grande dimension.

Voici les inscriptions des cloches de l'église du Dorat.

« ✠ 1600. IHS. MRJA. - Faite par Messieurs les chanoines, consuls et habitans, Parrain Antoine de Force. Marrine Renée Rampion. » Au-dessous est un écusson de *gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir, cantonnées, de quatre fleurs de lis d'or*. Ce sont les armes de l'abbaye royale de saint Pierre du Dorat.

« ✠ IHS. MRA. - Scta Magdalena, ora pro nobis. - seurs L. C. Savatte prieure, J. D. de La Chaulme, curé 1622. P[arrain] René Costin, Damoiselle Renée Brujas M[arraine]. C. Chesne. F. de Raimond. »

Cette cloche était celle de l'église de Voulons.

« ✠ *Ave Maria. Sancti Israël et Theobalde, orate pro nobis* - Je m'appelle Marie-Madeleine. J'ai été bénite au mois d'avril 1827 par M. Chamblet, curé du Dorat. Parrain et marraine, M. Claude Pascal de Gobertière-Lamothe, maire du Dorat et dame Marie-Madeleine de Voyon, née Etourneau. Fabriciens M. de Voyon, chevalier de Saint-Louis ; Ducoux, notaire ; Vacherie, juge

de paix ; Desmoulin père ; Boucheuil ; D<sup>f</sup> de La Porte ; de Taillac, chevalier de la Légion d'honneur. - Peigney, frère, fondateur, natif d'Amblaix, département des Vosges. »

Une autre cloche avait l'inscription suivante :

« ✠ Beatae Virgini Mariae sine peccati labe conceptae. - Sancti Petre, Israël et Theobalde, orate pro nobis. - Anno Domini 1837. - De Charme F[ondateur]. »

Elle a été refondue en 1861 et porte maintenant cette inscription :

« ✠ Beatae Virgini Mariae sine labe conceptae. - Sancti Petre, Israël et Theobalde, orate pro nobis - Anno Domini 1861. - M. Bouquet, maire du Dorat, M. Jean-Hyacinthe Fontréaux, curé. M. Alphonse Ducoux, président de la fabrique. - Barbier frères, fondateurs. » Cette cloche pèse 1 122 kilogr.

La famille Barton de Montbas avait ses tombeaux dans l'église collégiale du Dorat, en la chapelle de saint Jean. On y voyait le tombeau en marbre de Pierre Barton de Montbas, premier capitaine au régiment du cardinal Richelieu, tué au siège de Saint-Omer en 1638, sur lequel était cette inscription : « cy gissent les corps de messire Pierre Barton vicomte de Mont Bas et de dame Jacqueline Bonnin, sa femme, avec celui de Jean-François Barton, leur dernier fils, mais le plus zélé de tous à les aimer, en sorte qu'il est impossible de concevoir la force de l'amitié qu'il avait pour eux, parce qu'il n'est plus en usage aux enfants d'aimer leurs père et mère comme celui-ci a aimé les siens, qui possédaient toutes les vertus et n'avaient aucun vice. Leur exemple a servi de bonne éducation à leurs familles dont ce dernier a eu plus de reconnaissance que les autres. C'est mesme lui qui a fait transporter dans son chariot d'armée, et à ses dépens, les corps de son père décédé en la ville de Rouen comme fit Joseph qui voulut porter les ossements du sien dans son tombeau. C'est aussi lui qui a fait mettre le corps de sa mère dans ce même sépulcre, et qui a ordonné que le sien y soit mis après son décès, ayant passé contrat avec messieurs du chapitre du Dorat, qu'au moyen d'une somme d'argent qu'il leur a payée qu'on n'ouvrira plus ce tombeau de Marbre, qu'il a fait faire à ses dépens, comme aussi le tableau qui les représente tous trois au naturel. O vous nos descendants si l'honneur vous est aussi cher qu'à nous, honorez assez notre mémoire pour empêcher suivant nos volontés que ce tombeau ne soit jamais ouvert, et priez Dieu pour nous. »

François Barton de Montbas, fils des précédents, était gouverneur de Melun, où son cœur repose, pendant que son corps lui transporté dans la collégiale du Dorat, et enseveli dans la chapelle de Saint-Jean où fut mise cette inscription sur une table de marbre : « Ici repose le corps de défunt haut et puissant seigneur messire François Barton, chevalier seigneur vicomte de Montbas, conseiller du roi en ses conseils, grand maistre des eaux et forêts de Normandie, gouverneur des villes et chasteaux de Melun, Corbeil, et de toute la Brie, mestre de camp du régiment de cavalerie du roi, et lieutenant général de ses armées, lequel décéda à Melun, plein d'honneur, de mérite, et de vertu, le 10 janvier 1653, âgé de 39 ans, après avoir rendu plusieurs témoignages de sa piété envers Dieu, de son zèle et de son courage au service du roi, et de sa charité envers le prochain, qui a laissé à son trépas dame Denise de Maillé son épouse très affligée, qui lui a dressé ce tombeau, soubz lequel elle veut être enterrée après son décès, afin que lui et elle, ayant esté parfaitement unis pendant leur vie, ils ne soient pas séparés après leur mort, et afin qu'ils soient éternellement unis dans le ciel. Passants prier Dieu pour eux. »

On lisait aussi sur une plaque de cuivre, placée dans la même chapelle, du côté de l'épître : « Epitaphe que feu M. le vicomte de Montbas a faicte pour luy. - Ami, passant ou courieux, l'espoir qu'on te rende possible dès demain le semblable, t'induisse à prier Dieu qu'il me pardonne. Mon nom fust François Barton, mary de Denise de Maillé. Ma vie finist plustôt que les désirs de servir le monde et travailler pour sa fumée, je n'ai que trop vescu sans l'envie de mourir au Seigneur, meurs en vivant si tu veux vivre après ta mort, prie et profite du temps pour t'assurer de l'éternité et me procurer le repos. À Dieu.

Il était lieutenant général des armées du roi, maître de camp du régiment royal, gouverneur de Melun, de Lagny, de Corbeil et de toute la Brie. Est décédé à Melun le 10 janvier de l'an 1633, dans la quarantième année, en odeur de très grandes vertus. »

La ville du Dorat, qui avait grandi autour de l'Oratoire fondé en 507, et desservi par des clercs, eut plus d'une fois à souffrir du malheur des temps. Vers l'an 761, le roi Pépin s'en empara, et y prit sur les Aquitains une bannière d'or qu'il donna à l'église de Saint-Étienne de Limoges. Dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, les prêtres qui desservaient cette église furent placés sous la règle de Saint-Benoit, ainsi que l'ordonnait Louis le Débonnaire pour tous ceux de son royaume. En 866 la ville, l'église, le monastère furent saccagés et brûlés par les Normands. Ce ne fut qu'en 944 que Boson, premier comte de la Marche répara les ruines et reconstruisit le monastère.

Après cette restauration on y vit accourir des clercs réguliers, qui remplacèrent les anciens moines de saint Benoist. Ils furent ensuite gouvernés par des abbés dont voici les noms :

Foucaud en 987. - Pierre Drut, 996. - Geoffroy 1066. - Guillaume de Déols, 1092. - Ramnulphe de Nieul ou de Brigueil 1107. - Archambault de Chambon 1130. - Helie 1134. - Antoine de Rancon 1180. - Anselme 1185. - Guillaume 1186. - Guy de Blom 1205. - Pierre 1205. - Arnaud Demonteil Despieds 1211. - Isembert. - Pierre de Cubol 1220. - Pierre 1227. - Aubert 1227. - Audouin de Pierrebuffière, 1287-1289. - Gérald de Maumont 1294. - Jourdain Molle ou Merle, 1305-1309. - Nicolas Felletin 1330. - Hugues de Masmoret 1332. - Étienne Dupin 1338. - Audouin de Pierrebuffière, 1360. - Pierre de Pierrebuffière 1361. - Adam de Bonac 1380. - Imbert de La Feuille 1386. - Barthélémy d'Arsac, 1399. - Guillaume d'Arsac 1401. - Bernard de Cheyro. - Noderus 1407. - Guillaume de l'Hermitte 1420-1430. - Jean l'Hermitte 1444. - Jean Barton de Montbas 1446-1457. - Philippe Barton de Montbas 1457. - Philippe Barton de Montbas. 1459-1466. - Guillaume Barton de Montbas, 1477-1500. - Pierre Barton de Montbas, 1506-1514. - Jean Barton de Montbas, 1514-1544. - Guillaume Barton de Montbas, 1544-1572. - Mathieu Lavau de Drouille, 1572-1588. - Gabriel de Marrand 1596. - Pierre de Marrand 1658. - Jean Barny 1682. - François Lesterpt 1700. - Joseph Lesterpt de La Douce, 1728-1774. - Pierre Lesterpt de La Douce, 1774, mort en 1802.

Saint Israël est né au Dorat vers l'an 950. Ses parents l'offrirent à Dieu dans le monastère de cette ville. Il en devint chanoine, prévôt et enfin grand chantre. L'école qu'il dirigea devint aussi fort célèbre, et l'évêque de Limoges qui l'appela pour le mettre à la tête de l'école épiscopale, le fit aussi son vicaire général. Il fut choisi par le pape Sylvestre II pour prévôt de l'église de Saint-Junien, et réussit à la relever de l'état de ruine où elle était tombée. Il revint enfin au Dorat, y passa les dernières années de sa vie, occupé surtout de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Il y est mort le 31 décembre 1014.

L'abbaye du Dorat était alors très bien fournie de chanoines savants et pieux ; elle servait d'école et d'académie pour élever les gens de condition, non seulement aux bonnes lettres, mais encore à la profession de toutes les vertus. On voit par les anciens registres de saint Martial que saint Israël était poète et même musicien. Il chantait, non les exploits fabuleux des héros comme les autres troubadours, mais les destinées immortelles de l'humanité, sa chute, sa rédemption et son éternel avenir. Ses œuvres poétiques étaient encore connues au XVII<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Cantiques de saint Israël*. On y remarque surtout *La vie de Jésus-Christ* et aussi le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles*. Ce dernier, en latin, est alterné de limousin tel qu'on le parlait alors dans le pays, et chaque strophe se termine par un refrain en cette dernière langue avec une mélodie distincte.

Parmi les élèves de saint Israël on remarque surtout saint Gaultier, né en 990, qui fut abbé de Lesterpt et mourut le 11 mars 1070, et ensuite saint Théobald. Ce dernier est né au Chaix près Le Dorat, dans la paroisse de La Bazeuge. Ses parents le mirent à l'école des chanoines réguliers

du Dorat, où saint Israël tenait alors la place la plus éminente. Plus tard saint Théobald fut aussi chanoine et trésorier de cette église. Après une vie toute employée au service de Dieu et du prochain, il mourut le 6 novembre 1070.

Après leur mort de nombreux miracles furent opérés sur le tombeau de saint Israël et de saint Théobald, où les fidèles avaient construit un oratoire. Mais le 27 janvier 1130, leurs corps furent levés de terre, et solennellement transportés, par Eustorge, évêque de Limoges, dans la basilique de saint-Pierre où on les honore encore aujourd'hui. A la fête de l'Ostension des saintes reliques que l'on célèbre tous les sept ans, un concours considérable de peuple a lieu au Dorat ; on y a compté jusqu'à quarante-quatre paroisses des environs, qui y viennent en procession pour escorter les châsses des saints.

Au XII<sup>e</sup> siècle de nombreux habitants, venus de différents lieux, s'établirent autour du tombeau des saints, où l'on vivait heureux sous la tutelle de l'Église, et la ville du Dorat prit une étendue qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Au-dessus de la ville, sur le monticule la dominant, se trouvait le château des comtes de la Marche. Aldebert III (1115-1150), le reconstruisit et en fit une place très forte. Une chapelle en l'honneur de saint Georges y fut bâtie. Le comte Aldebert IV, avec Mirabilis sa femme, et leur fils Marquis avec sa femme Géniosa, voulant y faire célébrer le service divin, la donnèrent au chapitre du Dorat, qui y établissait un chapelain en 1174. Ce fut là le séjour habituel des comtes de la Marche, et en temps de guerre la demeure ordinaire des gouverneurs.

Ce château résista aux Anglais, qui en firent le siège sous le règne de Charles V en 1369, sans pouvoir s'en rendre maîtres. Du temps des guerres de la Ligue, les Ligueurs s'en emparèrent, mais ils furent bientôt obligés de capituler. C'est après ces événements que le château fut ruiné. Le monticule formé par ces restes a été transformé, au siècle dernier en un joli jardin anglais, d'où la vue s'étend sur la campagne et sur la ville. C'est à côté de ce monticule qu'a été établi en 1864, l'école de dressage pour les chevaux que dirige la Société des Courses du Dorat.

On connaît une curieuse transaction passée en 1331, entre Louis de Bourbon, comte apanagiste de la Marche et le chapitre et les habitants du Dorat. On y lit : « Les abbé et chapitre seront tenus à chaque jour de dimanche, à l'issue de la grand'messe célébrée en ladite église, de faire les prières ordinaires pour les seigneurs comte et comtesse de la Marche, de plus ils seront encore tenus de célébrer une messe chantée à notes dans la chapelle du château du Dorat, le jour de saint Georges, patron d'icelle chapelle... Les habitants de la ville seront tenus de venir, le mardi gras, devant le château, et chanter une chanson, comme il est d'usage, en l'honneur et par forme d'hommage fait au seigneur comte de la Marche. »

En 1369, pendant la guerre des Anglais, le prince de Galles, vint assiéger le château du Dorat qu'il ne put prendre, mais il fit beaucoup de mal à la ville qu'il détruisit en partie. C'est après ce désastre que Guillaume de L'Hermite, élu abbé du Dorat en 1420, s'employa activement à clore la ville en l'entourant de murs et de tours qui renfermaient la collégiale et l'église de Saint Michel. Pierre Robert, décrivant ces nouvelles fortifications, a dit : « Cette ville, capitale de la Basse-Marche contient environ dix-huit cents pas de circuit en son enceinte par le dehors, environnée de forts bonnes murailles, garnie de vingt grosses tours, y compris les portaux des quatre portes de la ville, et six petites tours, sans y comprendre l'église de Saint-Michel... »

Des lettres patentes du roi, de l'an 1438, furent adressées au sénéchal du Limousin, pour contraindre les habitants du du Dorat à la réparation des fossés et pavés, à la requête du chapitre comme seigneur de la ville. » Ces fortifications, dont on voit encore aujourd'hui quelques parties, entre autres la porte Bergère et les terrasses qui lui font suite, ne préservèrent pas toujours les habitants du Dorat des attaques dirigées contre eux.

« La ville du Dorat fut assiégée et prise par escalade au mois de novembre 1567, par un camp volant de 2 000 calvinistes commandé par le seigneur de Saint-Cir, capitaine dans l'armée



des rebelles, ayant pour chef le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Ce capitaine de Saint-Cir avait levé ces deux mille hommes dans le Limousin et autres provinces voisines et les conduisit à l'armée des princes, aux environs de Paris. Étant concentrés dans la ville du Dorat, ils y commirent de grandes hostilités, mirent à rançon tous les habitants, pillèrent, brûlèrent et emportèrent plusieurs titres et papiers et principalement tous les vases sacrés et précieux ornements de l'église de ce chapitre, également les belles tapisseries suspendues dans la nef de cette église, représentant la vie et les actions de Clovis. La ville du Dorat resta au pillage et à la discrétion de ces malheureux pendant quatre jours, ainsi que le tout est justifié et rapporté en un procès-verbal et enquête faite en conséquence le 13 mai 1569. » (Mémoire historique pour les annales de la province de la Marche).

La ville du Dorat reçut plusieurs fois la visite des rois de France. Charles VII, accompagné du Dauphin, y vint en 1438, Il y passa une seconde fois en 1440, allant alors à Guéret. Louis XI y vint aussi en juillet 1463.

Les rois, depuis Philippe III, favorisèrent toujours de leurs édits la puissance temporelle du chapitre du Dorat. En 1465 le roi confirme les privilèges qu'il tenait de Charles V depuis 1370. Un arrêt du Parlement de 1490 statue de nouveau que les chanoines sont seigneurs temporels et châtelains de la ville du Dorat. Une atteinte fut portée à leurs droits de seigneur haut justicier de la ville du Dorat, en 1559, à l'occasion de la réforme de la Coutume du Poitou. Ils furent convoqués à l'assemblée tenue pour cela à Poitiers, comme ressortissants de la sénéchaussée du Poitou, pendant qu'ils ressortissaient de la Cour du Parlement de Paris. Ils réussirent cependant à faire reconnaître leur droit.

Outre la justice de la châellenie du Dorat, il y avait aussi la justice royale dans la Basse-Marche, dont les assises se tenaient alternativement dans chacune des quatre anciennes baronnies de la Marche : Le Dorat, Charroux, Calais et Saint-Germain. Un édit de Charles IX, du 1<sup>er</sup> janvier 1561, ordonna que la sénéchaussée de la Basse-Marche serait établie sédentaire en la ville du Dorat « comme ville principale et capitale du pays. »

En 1589 Georges de Villequier, vicomte de la Guierche, qui était du parti de la Ligue, s'était emparé du château du Dorat d'où il espérait se rendre maître de la ville. Mais il y fut assiégé, et bientôt obligé de se rendre, ainsi qu'il est dit plus haut. Les habitants du Dorat profitèrent de cette circonstance pour demander la démolition de cette forteresse qui depuis 1173 dominait leur ville. Cette démolition fut commencée peu après et en 1618 les matériaux en provenant servirent à construire le couvent des Récollets.

La peste qui ravagea tout le pays en 1630 et 1631 se fit cruellement sentir au Dorat, les contemporains évaluent à 1 200 le nombre des victimes que le fléau fit dans la ville.

En 1657 les habitants du Dorat fondèrent un hôpital pour recueillir les malades et les malheureux. Dès les temps les plus reculés, il existait une maladrerie près des murs de la ville ; plus tard le chapitre construisit près de l'église un hôpital qui prit le nom de Maison-Dieu, mais ce nouveau refuge était devenu insuffisant. C'est alors que les abbé et chanoines du Dorat, avec les principaux personnages de la ville en fondèrent un autre ; ces derniers furent nommés administrateurs du nouvel établissement, et l'inauguration eut lieu le 2 mars 1658.

François de la Josnière, avocat à la sénéchaussée, légua par testament du 6 juillet 1742, sa maison du château, pour y transporter l'hôpital fondé en 1658. Il fut inhumé dans la chapelle de ce nouvel établissement. Des femmes charitables, qui prirent le nom de Sœurs hospitalières, furent d'abord chargées du gouvernement de cette maison, mais le 6 février 1775, on y installa des Filles de la Sagesse, venues de Saint-Laurent-sur-Serres, leur maison-mère : jusqu'à ce jour elles n'ont cessé d'être la providence des pauvres et des malades.

En 1659, Mgr. François de la Fayette accorda au Dorat la permission « de faire l'Ostension des saintes reliques de sept ans en sept ans, comme c'est la pratique des autres

églises du diocèse, où reposent les ossements des Saints. » Les corps de saint Israël et de saint Théobald avaient été transférés, dès l'année 1130, du cimetière commun dans la crypte de l'église collégiale, mais en 1659 ils furent placés dans deux châsses, de chaque côté du maître-autel. Depuis cette époque ; la procession si populaire des reliques de Saints, à laquelle prennent part toutes les paroisses des environs, a eu lieu exactement tous les sept ans. Le 11 juin 1911, environ 40 000 personnes sont venues au Dorat pour la procession de clôture des Ostensions.

En 1789, le 16 mars, les trois ordres réunis au Dorat, capitale de la Basse-Marche, nommèrent leurs députés aux États-généraux. Le Clergé élit M. Leborlhe de Grandpré, curé d'Oradour - Fanais ; la Noblesse, le comte de Laypaud, grand sénéchal d'épée de la province ; et le Tiers État M. Benoit Lesterp de Beauvais, avocat au Dorat. Ce dernier périt sur l'échafaud révolutionnaire avec les autres députés girondins le 30 octobre 1793.

Dès le commencement de la Révolution, les chanoines du Dorat furent dispersés après avoir vu leurs précieuses archives anéanties par les flammes. La sénéchaussée disparut et la loi du 24 août 1790 établit un juge de paix par canton, et un tribunal de première instance par district. Le district du Dorat comprenait tout le nord du département, et était séparé de celui de Bellac par le cours de la Gartempe. La loi du 27 ventôse an VIII (18 mars 1800) changea cet état de choses, et le tribunal de district ou d'arrondissement fut porté à Bellac

Le clergé du Dorat éprouva les rigueurs de la persécution ; les lois révolutionnaires condamnèrent à la prison ou à la déportation tous les prêtres fidèles. Parmi ceux qu'on envoya à Rochefort pour la déportation maritime on remarque Philippe Cornette, chantre et chanoine du Dorat, qui succomba sur les pontons le 24 avril 1794, Claude-Barnabé Laurent de Maclou, chanoine, mort sur le même ponton le 7 septembre 1794 ; Hubert-Jean Laurent de la Locherie, y succomba le 13 septembre 1794 : Joseph-Zéphirin Laurent de la Gasne, chanoine, et Jean-Baptiste Chamblet, chanoine théologal, survécurent aux tourments qu'on y éprouvait. Deux subirent la déportation en Espagne, ce sont François-Charles Chamblet, né au Dorat, curé de Saint-Estèphe, et Jean-François Rispail, attaché au chapitre du Dorat. Le curé du Dorat, Jacques de Vérines, celui de Dinsac Pierre Genesteix et le chanoine Jean-Baptiste furent aussi déportés. Claude-Théobald Lajosonière, diacre ; Mondot, était en prison à Limoges le 16 mai 1793.

Le Dorat, pendant les siècles dont on vient de parcourir l'histoire a été la patrie d'un bon nombre d'écrivains. On peut citer ;

Saint-Israël mort en 1014, qui a écrit en vers et en langue romane la Vie de N. S. Jésus-Christ.

Le chanoine Amaury, au XII<sup>e</sup> Siècle, auteur de la Vie de Saint Israël.

Pierre André, célèbre médecin, qui fit imprimer à Poitiers en 1563 un *Traité de la Peste*.

Louis Le Beau qui devint sénéchal de Montmorillon, où il fut tué en 1590.

Jean Bocal, médecin qui, vers 1580, publia plusieurs ouvrages de médecine.

Jean Maillard, médecin et poète latin et français, 1587.

Guillaume Anceume, médecin et poète, a publié à Paris, en 1607, un recueil d'épigrammes en grec, latin et français,

Pierre Rampion, chanoine du Dorat.

Jean Prévôt, avocat et poète, auteur de plusieurs tragédies imprimées à Poitiers en 1614.

Simon Faulconnier, médecin et poète, mort en 1621.

Pierre Robert, lieutenant général, un des érudits les plus distingués, mort en 1658, a laissé près de quatre-vingts ouvrages manuscrits.

Jean Boucheuil, savant Jurisconsulte, mort en 1706, a publié la Coutume du Poitou.

Il reste encore à signaler plusieurs établissements religieux de la ville du Dorat, qui après la Révolution ont remplacé ceux dont il est parlé ci-dessus :

L'église de Saint-Michel du Dorat existait en 1130. Pierre Robert, l'historiographe de la contrée, place sa fondation à l'an 1019. On pense qu'elle fut fondée ou rebâtie, après les terreurs de l'an mil, alors que dans tout le monde chrétien un invincible sentiment de reconnaissance et de foi couvrait le sol d'édifices religieux. La tradition a conservé à cette église de l'archange saint Michel le titre d'église paroissiale quoiqu'on n'en trouve preuve nulle part. Elle était placée sur les murs de la ville, à laquelle elle servait aussi d'ouvrage de défense.

Tant que cette petite église resta dans son rôle de maison de prière et d'aumône, l'histoire ne s'occupa pas d'elle. Mais les jours malheureux vinrent ; au mois de juin 1572, plusieurs décrets royaux avaient statué que le Dorat serait le siège principal de la sénéchaussée de la Basse-Marche ; il fallait un prétoire au nouveau sénéchal, et malgré les réclamations des chanoines du Dorat, une partie de cette église leur fut prise. Maître Amadon, conseiller du roi Charles IX en son grand conseil, fit exécuter cette mesure. « Il se trouva, dit-il, que la chapelle appelée de Saint-Michel, en laquelle ne se fait aucun divin office qu'une fois l'an, le jour de la Saint Michel, était assez grande et spacieuse pour y mettre ledit auditoire, sans empêcher le dit service divin accoutumé y être fait... Ladite église et chapelle Saint-Michel étant sur les murs de ladite ville, lui sert de clôture et de muraille d'un côté et de tour de défense à icelle ; aussi que l'on monte par là sur les murailles et autour de ladite ville. Et en icelle église lesdits du chapitre font aumône publique au temps du carême, et autres aumônes publiques de ladite ville y sont faites. » Dès ce moment cette église fut diminuée de moitié, ce qui dura jusqu'à la Révolution, malgré les tentatives que firent les récollets en 1624 pour l'occuper entièrement avec l'assentiment du chapitre du Dorat.

Pendant la Révolution cette église fut vendue et démolie par le nouveau propriétaire. Il en reste encore la façade orientale placée sur un rocher qui domine les jardins voisins. Son emplacement et une maison construite à côté ont été acquis pour la communauté des Carmélites de Limoges, et en 1856 un essaim de filles de Sainte Thérèse en a pris possession. Pour conserver au mur qui reste de cette église sa pieuse destination, on y a adossé un oratoire où la statue de l'archange saint Michel est placée au lieu même où fut l'autel de ce sanctuaire.

Une grande pierre formant le dessus du portail de cette église a été conservée, elle est placée aujourd'hui à l'extérieur dans le mur de clôture du couvent des carmélites. On y voit, outre *l'alpha* et *l'oméga*, une croix sur laquelle sont gravés les quatre mots : *Rex, Lux, Lex, Pax*, en convergeant tous vers le centre, de telle sorte que l'X inscrit au milieu les termine tous. Autour de ce premier motif se déroule l'inscription suivante ; *Domum istam, tu protege Domine et angeli tui custodiant muros ejus, et omnes habitantes in ea. Amen. Alleluia.*

Les Carmélites du Dorat ont pris possession de leur monastère le 8 juillet 1856. Elles arrivèrent au nombre de neuf, cinq professes, deux postulantes, deux tonrières, et furent logées dans une belle maison agréablement placée sur les anciens remparts de la ville, entourée de jardin, et des restes de l'église de saint Michel. L'acquisition en avait été faite de M. Brac, par M. l'abbé Gay, alors vicaire général de l'évêque de Poitiers. Les divisions intérieures de cette maison avaient été transformées et adaptées aux besoins d'une communauté, mais elles ne fournissaient pas de pièce convenable pour en faire la chapelle. Aussi ne tarda-t-on pas à en construire une ; elle fut terminée en 1864. Une pierre sur laquelle est gravée l'inscription suivante, conserve ce souvenir : « Jésus, Marie, Joseph. - Le 4 avril 1864. »

Le 1<sup>er</sup> octobre 1624, Jeanne Guichard de Bourbon, abbesse de la Sainte-Trinité de Poitiers, avait envoyé des religieuses de son ordre au Dorat pour y fonder un monastère, et désigné pour abbesse perpétuelle Catherine de Biron de Salagnac. Cette fondation eut lieu conformément à la « permission de Mgr. l'évêque de Poitiers, donnée par M. Filleau, vicaire général dudit seigneur

évêque, le 25 septembre 1624, et le consentement des habitants de la ville du Dorat, par acte du 3 mai de la même année, licence et permission du Seigneur évêque de Limoges, du 27 juin au dit an, signé Raymond, évêque de Limoges, et Palais, secrétaire. » Mgr. d'Urfé, évêque de Limoges, approuve leurs constitutions le 31 juillet 1679.

Ce monastère de religieuses bénédictines est appelé la Trinité. Ses supérieures ou abbesses furent ensuite élues tous les trois ans, voici celles dont le nom nous est connu :

Catherine de Biron de Salagnac, abbesse perpétuelle de 1624 à 1652. - Jeanne de Barbezière de Chemerant, abbesse triennale en 1652. - Françoise d'Asnière de La Chapelle élue pour trois ans en 1663 et 1666. - Madeleine de La Hitte de Gasparde, élue en 1669, mourut peu après son élection. - Françoise d'Asnière de la Chapelle, élue en 1670, 1673 et 1685. - Marie-Louise de Montbas 1678. - Marie de Jovion de Drouilles 1692. - F. Lesterpt, 1705. - Mathurine Sornin, 1705, qui rebâtit l'église. - Marie de Verdillac, 1719. - Marie de Crouzeil, 1724. - Suzanne d'Aulberoches, 1728. - Marie de Saint-Georges, 1735. - Anne Boutinon, 1742-1743. - Marie de Saint-Georges, 1750. - Sœur de Sainte-Anne, 1770. - Marie Dupin de Saint-Quentin, 1778-1788. - Rose Bétolaud 1780-1790.

En 1666 fut inhumé dans l'église de ce monastère Honoré de la Chassigne, sur le tombeau duquel on lisait cette inscription : « Ici repose le corps de feu messire Honoré de la Chassigne, seigneur de Montjouant, la Chassigne et autres places, décédé dans cette ville du Dorat le 30 avril 1666 âgé de 38 ans, après avoir donné des témoignages d'une singulière piété envers Dieu, et d'une patience exemplaire dans sa longue maladie, et d'une charité parfaite envers le prochain. Il laisse dame Louise Pouthé, du château de Dompierre, son épouse, qui l'a fait inhumé dans l'église de ce monastère de la Trinité de la même ville, où il avait eslu sa sépulture et fondé un service à perpétuité. Elle a fait poser ce tombeau. Passant, prie Dieu pour le repos de son âme. »

Jean du Chalard, conseiller du roi, lieutenant particulier au Dorat, mort le 18 février 1754, fut aussi enterré dans l'église de la Trinité.

En 1790 les religieuses bénédictines de la Trinité du Dorat furent chassées de leur couvent, et tout ce qu'elles possédaient fut vendu nationalement. On trouve, aux Archives départementales de la Haute-Vienne (Q 255), le procès-verbal de la vente de leurs meubles, le 24 septembre 1792.

Lorsqu'on leur signifia, le 29 novembre 1790, la loi révolutionnaire elles répondirent toutes qu'elles demandaient à rester dans leur monastère et à suivre leur règle ordinaire. La communauté était alors composée de 22 religieuses, dont trois converses. Ce sont : Rose Bétolaud, sœur Félicité, supérieure, Agée de 40 ans. - Dumoulin, sœur Saint Pierre, 83 ans - Marthe Dupin de Saint-Quentin, 68 ans. - Marie de Loménie 74 ans. - Marie Martin, sœur Saint-Martin 46 ans. - Madeleine Butaud de Saint-Martial, 47 ans. - Marguerite Vacherie, 36 ans. - Marie Texier, sœur Saint-Bernard, 35 ans - Marie Genesteix, sœur Céleste, 34 ans. - Marguerite Juchard, sœur Saint-Augustin, 35 ans. - Marguerite Texier, sœur Saint-Louis, 34 ans. - Renée Gracieux, sœur Saint-Hilaire, 32 ans. - Marguerite de Lavalette, sœur des Anges, 30 ans. - Marie Bétolaud, sœur du Saint-Esprit, 33 ans. - Marguerite Lacoste, sœur Angélique, 26 ans. - Marthe Genty, sœur Saint-Maure, 26 ans. - Élisabeth de Verdillac, sœur Saint-Ambroise, 36 ans. - Catherine Boutinon, sœur Saint-Jean, 22 ans. - Marie Bellot, sœur Saint-Benoit, 21 ans. - Les converses : Marie Granjaud, 47 ans. - Anne Rivaille, sœur Sainte-Marthe, 34 ans. - Anne Dumonteil, sœur Sainte-Agathe.

Le petit Séminaire du Dorat, placé sur les anciens remparts de la ville, domine le paysage le plus gracieux qui s'étend au loin du côté, du couchant. C'est l'ancien couvent des religieuses bénédictines de la Trinité, devenu une nouvelle maison d'éducation, qui, pendant un siècle a été la gloire et la fortune du Dorat.

Après la Révolution, dès 1802, l'abbé Martial Coudamy, qui fut vicaire au Dorat, s'occupait d'instruire des enfants. Vingt-quatre honorables habitants de cette ville se réunirent pour travailler à réparer les ruines morales et matérielles de la tourmente révolutionnaire. M. Texier-Olivier,

préfet de la Haute-Vienne, par acte du 11 septembre 1806, leur vendit, pour la somme de neuf mille francs, l'ancien couvent de la Trinité, pour lequel aucun acquéreur ne s'était présenté, depuis que les religieuses en avaient été dépouillées. L'abbé Condamy fut placé à la tête de cette maison, dès lors nommée le collège du Dorat.

Douze ans après, par acte du 11 août 1819, les propriétaires de cet établissement le vendirent à Mgr. Du Bourg, évêque de Limoges, pour la somme de 9 500 francs ; et dès lors il prit le nom de Petit-Séminaire. M. Léonard Petit, curé de la paroisse du Dorat, en fut nommé supérieur ; il fit élever deux vastes corps de bâtiments, l'un au midi l'autre au nord, qui ont plus que doublé l'étendue de l'ancien couvent. Par ordonnance du 16 novembre 1828, Sa Majesté confirma l'école secondaire ecclésiastique du Dorat et agréa la nomination de M. Petit comme supérieur. Dès lors, comme dès le commencement, les élèves n'ont cessé d'y affluer, et on en cite un grand nombre qui depuis se sont illustrés dans l'église, dans l'armée, dans la magistrature comme dans les sciences et dans les arts. Un site exceptionnel, de belles terrasses dominant la voie ferrée, une salle monumentale de récréation, un riche musée, une chapelle style byzantin splendidement décorée, faisaient de cet établissement un séjour plein de charme pour la jeunesse et merveilleusement approprié aux besoins de son éducation.

En 1906 la nouvelle république a dépouillé l'évêque de Limoges de ce Petit Séminaire qu'il possédait légalement, et en a expulsé les professeurs et les élèves.

Les supérieurs de cette maison, ont été MM. Martial Coudamy 1802-1819. - Léonard Petit 1819-1844. - Jean-Baptiste Chavastelon 1844-1847. - Jacques-Rémy Texier 1847-1858. - Antoine Boissy, 1858-1881. - Simon Delort 1881-1882. - Henri Moynat 1882-1900. - Joseph Cibot, 1900-1906.

L'hermitage de Notre-Dame de Recouvrance était situé en dehors de la ville du Dorat, c'est en ce lieu que s'établirent les Frères Mineurs Récollets à la suite d'un don qui leur fut fait le 2 mai 1617 par Simon Chesne, lieutenant particulier, au siège du Dorat. Le dimanche 16 juillet 1617, accompagnés du P. Rudele, gardien des Récollets de Limoges, ils y plantèrent la Croix et y posèrent la première pierre de leur couvent, le jeudi 31 mai 1618. Pour le construire, le roi Louis XIII et la reine Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, comtesse de la Marche, sa mère, leur donnèrent les pierres, bois et autres matériaux du château du Dorat qui était alors en ruines.

L'église de ce couvent fut consacrée, le 24 août 1651, par le R. P Jean de Mallevaud, évêque in *partibus* d'Aulonne, ci-devant religieux récollet. Pour la faire construire, Simon Chesne leur avait donné une somme de 6 000 livres, à condition qu'il serait déclaré fondateur, et y aurait droit de sépulture pour lui et ses descendants. Le retable du maître-autel fut fait en 1647, et coûta 400 livres, données par François Estourneau, chevalier, seigneur du Riz, la Mothe-Tersannes, et la Peyrière et sa femme Anne Rabenne ; c'est pourquoi il leur fut permis d'y faire apposer leurs armes qu'on y voyait en relief dessus du tableau et qui sont *d'or à trois chevrons de gueules, surmontés de trois merlettes de sable posées en chef.*

Mathurin Goyran, né à Aixe, était supérieur de ce couvent en 1628. - Frère Demazière du Puygrenier en était le gardien en 1683. - Pierre de Saint-Martin, fils de Philippe de Saint-Martin, chevalier, seigneur de Bagnac, et de Catherine Barbarin, en était supérieur avant sa nomination au prieuré de Bezeaux en 1685. Jean-Baptiste Dupeyroux était le gardien de ce couvent au mois d'août 1790 lorsque la Révolution vint le détruire.

La Congrégation des sœurs de Marie-Joseph a commencé à Lyon, mais elle n'a pris sa véritable forme et son nom qu'au mois de février 1841, lorsqu'elle a établi son siège au Dorat dans les bâtiments de l'ancien hôpital qu'avaient construit les chanoines. Elle a été reconnue par l'État, en 1852, et approuvée par le Saint Siège apostolique en 1860.

Le but particulier des religieuses est la réforme morale des pauvres prisonnières. Elles les surveillent, les instruisent, les forment au travail et à la pratique des vertus chrétiennes dans les

prisons dont l'État lui confie la surveillance ; puis à leur libération, elles leur ouvrent des asiles gratuits ou maison de refuge, où elles peuvent vivre honnêtement en travaillant.

Les religieuses de Marie-Joseph ont eu en France jusqu'à quarante prisons à surveiller, soit maisons centrales ou maisons d'arrêt.

Au Dorat, où est leur maison-mère, elles ont construit en 1857, sur le terrain qui entoure au sud et à l'ouest l'ancienne église collégiale, un vaste couvent et une chapelle fort remarquable qui a été consacrée le 7 septembre 1862.

Les religieuses franciscaines de Notre-Dame du Temple ont été installées au Dorat en novembre 1860 par M. l'abbé Rougier leur fondateur et premier supérieur. Pierre-Auguste Rougier, né à Bellac en 1818, ordonné prêtre le 20 décembre 1851, fut d'abord vicaire au Dorat, puis curé des Salles-Lavauguyon. C'est dans cette paroisse qu'il commença le 25 mars 1858, l'établissement de religieuses franciscaines, chargées des maisons de retraite pour les prêtres âgés et infirmes. Deux ans après il transporta au Dorat la maison mère de cet institut, qui a maintenant plusieurs maisons en France et en Belgique. Il est mort au Dorat le 5 mars 1895. Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges, a approuvé le 12 août 1879 les constitutions de cet institut. Le Père Othon, de l'ordre des frères mineurs, a publié en 1909, la vie de l'abbé Pierre-Auguste Rougier, fondateur des Franciscaines de Notre-Dame du Temple.

## Lieux-dits

Les villages de la commune du Dorat sont :

Age-Malcouronne (L'), avec un très bel étang, dans l'ancienne paroisse de Voulons. - Jean Aisgrepée, écuyer, est seigneur de l'Age-Malcouronne en 1420. Pierre Grespet (pour Aisgrepée) chanoine du Dorat, est qualifié sieur de l'Age-Malcouronne, en 1498 ; François Poitevin, écuyer épousa Anne Aisgrepée et devint seigneur de l'Age-Malcouronne en 1512. Jehan du Chiron, écuyer, était seigneur de l'Age-Malcouronne en 1577, ses armes sont *d'azur à trois échelles d'or, 2 et 1, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.*

Jacques de Brujas, sénéchal du Dorat, en était seigneur en 1592. Guillaume Sornin, avocat du roi au siège royal du Dorat, acheta la seigneurie de l'Age-Malcouronne à Renée de Brujas le 7 mars 1627. Sornin porte pour armes *d'argent à la bande de sable, accompagnée de trois étoiles de dix rais posées 1 en chef à semestre, et 2 en pointe, en chef cousu d'or et de gueules.*

Louis du Theil est seigneur de l'Age-Malcouronne en 1740, et Jacques, marquis du Theil, est à l'assemblée de la noblesse de la Basse-Marche au Dorat en 1789. Cette famille porte *d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'argent, au chef d'azur.*

Barre (La), dont était seigneur le lieutenant particulier Brujas en 1557 et 1586, et noble Jacques Brujas en 1624.

Barre (Moulin de La), sur la Brame.

Bauderie (La).

Bois de Lavaud. — Pierre Orthe, sieur du Bois de Lavaud en 1580, et Jacques Robert en 1597.

Caille (Moulin de La). — Sur la Brame.

Charauds (Les).

Chatelaumance.

Cros (Le). — Jean Neymond était sieur de Pezard et du Cros en 1586. Les armes de la famille Neymond ou Nesmond sont *d'or à trois cors de sable enquichés de gueules.*

Eycurat, ou Escurat, de l'ancienne paroisse de Voulons. — Robert Chanenc était seigneur d'Escurat en 1347. — Jean Guyonnet, en 1405, possédait Escuras comme époux de noble dame Jeanne Galette. Robinet d'Escurat est seigneur dudit lieu en 1498. Guillaume Chesne, sieur d'Escurat et du Pescher, épousa en 1562 Marguerite de Raymond et mourut sans postérité. Pierre Barton de Montbas devint propriétaire d'Escurat par son mariage avec Louise de Raymond en 1704. Ses armes *sont d'azur, au cerf à la reposé d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits.*

Faye.

Fontcombeaux.

Fontréaux, berceau de la famille de ce nom, dont les armes sont *d'argent au soleil de gueules, et une fasce abaissée de même.*

Gagnerie (La). — Pierre du Peyroux écuyer, seigneur de la Gagnerie et du Cros, 1577. Joseph Boucheuil, sieur de la Gagnerie, avocat au parlement, procureur fiscal de la ville du Dorat, puis sénéchal, épousa le 5 août 1586 Esther de Marent. Leur fils Joseph Boucheuil avocat au parlement, juge sénéchal de la Baronnie du Riz-Chauveron, procureur fiscal de la justice seigneuriale du chapitre du Dorat, puis de la même ville, a publié en 1627, en deux volumes in-4° le « Coutumier général, ou corps et compilation de tous les commentateurs sur la Coutume des Comté et pays du Poitou », et aussi un « Traité des conventions de succéder ou successions conventuelles ». La famille Boucheuil porte pour *armes d'azur à deux fasces d'or, accompagnées en chef à dextre d'un croissant d'argent, et à semestre, ainsi qu'en pointe d'une étoile d'or.*

Garde (La). — Jacques Bléreau, écuyer, seigneur de la Garde, était au ban de 1577.

Gaudinottes (Les).

Grands champs (Les).

Grange (La).

Grange du Poirier (La).

Grange Richard (La).

Grange Trémouille (La).

Lac (Le).

Mas-Courgue.

Mas-Villaud.

Monts (Les).

Montgomard.

Pêcher (Le). — Guillaume Chesne était sieur du Pescher et d'Escurat en 1562. Ses armes sont *d'azur à trois glands d'or.* Jean du Chalard, lieutenant particulier au siège royal du Dorat, qui mourut en 1707, était sieur du Pêcher, de la Chassagne, etc. Ses armes sont *d'azur à trois larmes d'argent.*

Pévinoux.

Pezard. — François de Neymond, seigneur de Pezard était au ban de 1577. Jean de Nesmond, lieutenant des eaux et forêts de la Basse-Marche, sieur de Pezard en 1612.

Pomereix.

Quesnes (Les).

Recollets (Les), jadis l'Hermitage de Notre-Dame de Recouvrance.

Rifauderie.

Sagne (La).

Saint-Cloud.

Saint-Cloud (Moulin de), sur la Brame.

Sebioune (La).

Tuilerie (La).

Valette (La). — Jacques Vacherie, conseiller du roi, commissaire général des saisies réelles de la Haute-Marche, qui avait épousé Geneviève Robert, était sieur de la Valette en 1740.

Voulons, *Volonnum*, a été le chef-lieu d'une paroisse jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fut aussi un chef-lieu de commune dans la nouvelle division du département, mais en 1821, le Conseil général de la Haute-Vienne, conformément à une demande du conseil d'arrondissement de Bellac, en demande la réunion à la commune du Dorat, à laquelle il était déjà uni pour le spirituel. C'est ce qui eut lieu.

On voit dans un prétendu acte du roi Pépin qu'en 837, ce prince donna au monastère de la Règle sa croix de Voulons. Ce fut un prieuré de filles, et différents actes constatent qu'il y avait encore des religieuses en 1626, et l'abbesse de la Règle y nommait les prieures, au moins depuis 1554. Saint Sébastien en était le patron.

La cure de Voulons était aussi sous le patronage de saint Sébastien, et les curés étaient nommés par l'abbesse de la Règle comme on le voit par des actes depuis 1531 jusqu'à la Révolution. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cette paroisse avait 250 communicants (environ 334 habitants). L'église et le cimetière que les habitants du lieu désiraient beaucoup conserver, furent cependant interdits le 30 avril 1807 par ordonnance de Mgr. l'évêque de Limoges.

J. D. de La Chaulme était curé de Voulons en 1622. - Antoine Nony ou Nouy, en 1681, lorsqu'il permuta avec le suivant le 20 octobre. - François Moreau en 1681. - N... Faulte en 1727. - N... Roby, jusqu'en 1773. - N... Deloménie en 1773.

Guillaume Chanenc, chevalier, fonda dans cette église une vicairie en l'honneur de saint Sébastien, elle fut érigée par Robert son frère, prêtre, et seigneur d'Eycurat, le mercredi après la Sainte Agathe, 6 février 1347 (vieux style) ; elle était à l'autel de sainte Catherine. L'abbesse de la Règle la conférait à un titulaire en 1405, et ce furent les héritiers et successeurs dans la seigneurie d'Eycurat qui eurent ensuite ce droit de nomination ; Jean Guionet, damoiseau, comme mari de noble Jeanne Galette en 1405. Chesne en 1619. François de Raymond, écuyer en 1656. Gabriel-François de Raymond, seigneur du Bas et Haut Monteil, président lieutenant-général civil en la sénéchaussée de la Basse-Marche en 1682, Pierre Barton, chevalier, comte de Montbas, seigneur de Lubignac, Ozonville, Monthaumar, Haut et Bas Monteil comme mari de Louise de Raymoud en 1720, Pierre-Louis-Jean Barton en 1766.

Il y avait aussi une autre vicairie dite de Notre-Dame-de-La-Paix.

## **DOURNAZAC**

DOURNAZAC est un chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Mathieu, qui a une superficie de 3 780 hectares, et 2 503 habitants ; son altitude est de 291 mètres au-dessus du



niveau de la mer, à sa limite sud, sur la rive de la Dronne, mais elle s'élève à sa limite nord, au Puyconnieux, jusqu'à 496 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Dournazac est une cure qui était dans l'ancien archiprêtré de Nontron ; elle avait pour fête patronale la translation de saint Sulpice de Bourges que l'on célébrait le 27 août. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 080 communiants, ce qui indique environ 1 440 habitants. Le chef-lieu de la paroisse est indiqué comme prieuré en 1333 et 1335. Les curés de Dournazac, en 1440, étaient nommés par l'abbé de la Couronne ; lorsque cette abbaye fut unie au collège de Clermont de la Compagnie de Jésus à Paris, ce fut le recteur de ce collège qui fit les nominations en 1640, 1653. Après l'union d'Altavaux au collège des Jésuites de Limoges, le recteur de ce collège exerça ce droit de nomination en 1665. Enfin après la suppression des Jésuites en 1763, ce fut l'évêque de Limoges.

Eymeric Danniell est curé de Dournazac à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. - Frère Gérard en 1333. - Guy de Montbrun, fut longtemps curé de Dournazac, avant d'être élu évêque de Condom en 1458. - François Logerys, résigna, en 1556, au suivant. - Pierre Boylard, curé en 1556. - Jean Garreau 1618-1629. - Jean Texandier ou Dexandier jusqu'en 1652. - Gabriel Ruben, nommé en 1652. - Jean Parisien 1664. - François de Chabannes, 1665, 1686, - Jean Mornay 1691. - N... Peyraud 1694. - François Moustier 1700-1734. - Pierre Teraud, jusqu'en 1763. - Jean-François Vidaud 1763-1774. - N... Meytadier 1784. - Louis-Jean-Baptiste Cosse 1784, subit la déportation en Espagne, revint à Dournazac en 1802, et mourut en 1818. - Louis-Léonard Legros, nommé en 1818. - Pierre-Némorin Hugonneau-Beaufet nommé en 1871. - Elie Bonnet en 1892. - Désiré Moex en 1897. - Barthélémy Joly en 1907.

L'église est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle, elle est formée d'une seule nef, et d'une abside voûtée en coquille accompagnée de deux absidioles. Au milieu du transept se trouve une coupole que surmonte un clocher de forme carrée, ayant sur chaque face au premier étage des arcades simulées et au second deux baies assez étroites.

Deux cloches existent dans ce clocher ; on lit sur une cette inscription : « ✠ Louis Léonard Legros, curé de Dournazac 1828. - Auguste Martin, fondateur, Guyot Victor. » Elle pèse 144 kilos, et en a remplacé une sur laquelle était l'inscription suivante : « ✠ Sancte Sulpici, ora pro nobis. - J. Garreau, parrain et M. de L. marine. - L'an M V<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> XVIII. »

L'autre cloche porte cette inscription : « ✠ L'an 1843. - Bénite par Louis-Léonard Legros, curé de la paroisse. Mon parrain est M. Léonard-Salomon Chatenet, maire et notaire à Dournazac, et marraine M<sup>me</sup> Duverneuil, née Lamonerie Marguerite. M. Martin Lagarde-Desbordes, adjoint. - J.-B. Causard, fondateur. - Prosper de Tournefort *Lemovicensis episcopus*. » Cette cloche qui pèse 712 kilos, a été fondue avec le métal d'une autre sur laquelle on lisait : « *Ad laudem omnipotentis Dei, beatissima Virginis Mariae et sancti Sulpitii. Patrinus fuit Iohannes de Compniac, dominus de Maulmont, matrina domina Magdalena de Bermondet comes de Busset, F. M. G. Fecit Barau, 1721.* » Les trois initiales ci-dessus désignent très probablement le curé : *Franciscus Moustier capelanus*.

En 1569, les troupes calvinistes qui passèrent à Dournazac pillèrent l'église et en détruisirent la couverture.

Le 16 juillet 1588 Marguerite de La Rochefoucauld, veuve de Claude de Bourbon, comte de Busset, seigneur de Châlus, fait marché avec François Limousin, peintre de la ville de Limoges, « pour peindre ès églises de Lageyrac, Dournazac, La Chapelle-Montbrandeix, Champsac et Pageas, une ceinture au dehors et au dedans des temples des dites églises, avec les armes dudit seigneur. »

Le 27 août 1653 « fut établie, en l'église paroissiale de Saint Sulpice de Dournazac, la frairie du bienheureux saint Sulpice et nommé le premier frère de ladite frairie pour l'année advenir, que l'on comptait 1654, Léonard de Fayolle, fils à Aymeric, sieur de Puy-Roby. »

Une chapelle dédiée à Saint Martin, placée en dehors de l'église, dans le petit cimetière existait à Dournazac en 1701. Il y en avait une autre, en 1659, dans le grand cimetière ; elle était sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

## Histoire civile

La paroisse de Dournazac a toujours été du diocèse de Limoges et en Limousin, mais pour l'administration de la justice son territoire était divisé en deux parties.

Le bourg avec la plus grande partie de la paroisse Altavau, Bussière-l'Épine, Le Bost, Chanteloube, Chaumeix, Le Grand Clos, Dournadille, L'Éraudie, Fargeas, Ferrasse, La Guernaude, Le Lac, Longe-Aigue, Mas-du-Loup, Montchaty, Puy-Roby, La Rougerie, La Vergne, Vigneras, étaient du ressort du sénéchal de Limoges et du Parlement de Bordeaux.

La partie ouest du territoire avec Arrivaud, Bussière-Montbrun, Bord, Le Désert, L'Échanie, Le Genest, Le Lac, Laterie, Mappas, Montbrun, Puy-Conieux, Les Sauvages, La Soupèze, Viallebesoin, étaient du ressort du sénéchal de Montmorillon en Poitou, et du Parlement de Paris.

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Altavaux, que l'on nomme aujourd'hui Tavaux (Prieuré de Notre Dame d'), *Beata Mariae de Altis vallibus*, fut fondé en 1178, par Aymeric Brun, seigneur de Montbrun, sur la rive de la Dronne. Il y établit des religieux augustins de l'abbaye de la Couronne, qui en prirent définitivement possession le 23 août 1180. Jean de Veyrac, évêque de Limoges, consacra leur église le 5 octobre 1208. C'est dans cette église que les seigneurs de Montbrun avaient leurs tombeaux.

En 1569 les calvinistes de l'armée de Coligny pillèrent et incendièrent ce monastère, qui ne se releva jamais complètement de cette ruine, et par décret du 13 août 1605, il fut uni au collège des Jésuites de Limoges ; le pape confirma cette union par bulle du 3 avril 1608. Aujourd'hui il reste à peine quelques bâtiments de cet ancien monastère, et la solitude y règne sur les rives sauvages de la Dronne.

Ont été prieur d'Altavaux : Guillaume Dinsel, 1181. – Pierre 1182. – Gombaud, vers 1182. – Gérard après 1182. – Arnaud de Clermont, vers 1200. – Hugues d'Aubeterre 1250. – Pierre de Saint-Macaire 1253. – Bernard 1256. – Arnauld 1256-1266. – Étienne 1270. – Aymeric de Bussière 1300-1310. – Pierre Brun 1314-1328. – Geoffroy, 1339-1385. – Raymond de Villars, 1424. – Ademard Ceret, 1458. – Adémar Gaye, 1463-1464. – G. de Montbrun 1501-1513. – Geoffroy de Montbrun, 1529. – Jean de Laromagière, 1536. – N. Minut. – Pierre Noaillac, 1563. – Pierre Deschamps, 1573. – Jean Charretier, 1579-1584. – Michel Augereau, 1585-1605.

Arrivaud.

Bèges (Les).

Bessières (Les).

Bussière l'Épine. — Pierre du Garreau en était seigneur en 1689.

Bussière Montbrun. — Des ruines de constructions romaines couvrent un espace de cent mètres carrés pris de ce village.

Bort.

Bost (Le).

Brive (La). L'habitation qui portait le nom n'existe plus ; elle était à l'Ouest de la Goudonie.

Chadeau (Le). — Pierre de Casali ou du Chadeau appelé aussi Pellegrin, damoiseau, vivait en 1349. Le château du Chadeau, qui était près de celui de Montbrun, ne conserve qu'une de ses tours. Dans la cour est l'entrée d'un souterrain gallo-romain qui s'étend en forme de croix de vingt mètres environ. En 1876 on a trouvé une hache en silex, en faisant la route près de son entrée.

Chanteloube, dont une partie est de la commune de Châlus.

Chaumeix.

Chaumeix (Moulin de), sur la Dronne.

Chaumes (Les).

Clos (Le).

Grands Clos (Les).

Croix-du-Bac (La) dont une partie est de la commune de La Chapelle-Monbrandeix.

Chez-David.

Désert (Le).

Dournadille. — Sur les hauteurs qui dominant ce lieu au sud-ouest, se trouve le camp de la Rue, vastes retranchements qui occupent tout le sommet de la montagne.

Echanie (L').

Eraudie (L').

Fargeas.

Fantaisies (Les).

Feuvas, ancienne forge, sur la Dronne.

Ferrasse. — Entre ce village et celui de Laterie existe un des plus vastes camps retranchés et le mieux conservé. De forme ovale, il mesure près de 200 mètres dans son grand diamètre. Il est protégé dans toute sa circonférence par un escarpement de cinq mètres de hauteur. Une seconde redoute, élevée encore de cinq mètres, se trouve au centre de la première. Les bois taillés qui couvrent ce sommet ont contribué à la conservation de ce camp qui est de l'époque gauloise et que l'on nomme les Rudelles.

Gane (La Grande et Petite).

Gareille (La).

Garnandie (La).

Goudonie (La). — Jean de Laumonerie, sieur de La Goudonie, épousa en 1659 Françoise de Maumont, demoiselle du Chadaud. François Rouchaud, écuyer, seigneur de La Goudonie en 1681, portait pour armes *d'or au lion d'azur, lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe.*

Genêt (Le).

Gouhaut.

Lac (Le).

Petit Lac (Le).

Lachaud.

Lambertie. — Le château de Lambertie, berceau de la famille de ce nom, construit au XII<sup>e</sup> siècle, à l'extrémité d'un plateau dominant la Dronne, était placé sur la limite même du Limousin et du Périgord, de telle sorte « qu'un acte passé dans son enceinte était soumis à une coutume différente suivant qu'il avait été fait dans une tour ou dans une autre. » Il fut pris et brûlé par les Anglais sous le règne de Charles VI. Pierre de Lambertie le reconstruisit un peu plus au nord, où il est aujourd'hui. De nouveau dévasté en 1569, par les troupes calvinistes de Coligny, il fut immédiatement réparé et agrandi.

Ce château forme un quadrilatère avec une grosse tour à chaque angle. On y pénètre par un portail ouvert au nord dans le mur d'enceinte ; il est précédé d'un pont levis jeté sur le fossé qui l'entoure.

À l'extinction de la branche aînée de la maison de Lambertie en 1712, la terre et le château passèrent, par droit de succession, dans les familles d'Aydie de Ribérac, de Chabans de Richemont, de Grand de Bellussière. Ils furent acquis, en 1828, par le marquis Bermondet de Cromières. C'est aux héritiers de ce dernier que le marquis de Lambertie de Cons-la-Grandville les a achetés par contrat du 9 novembre 1875.

Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle le château de Lambertie ne fut plus habité que par des fermiers ou des régisseurs : faute de réparations il ne tarda pas à tomber en ruine. Cette ruine était complète à la fin de la Révolution. Le nouveau propriétaire l'a fait reconstruire ; son ornementation architecturale est vraiment remarquable, et ses nombreuses tours et tourelles contribuent à le rendre un des plus intéressants de toute la contrée.

Les armes de la famille de Lambertie sont *d'azur à deux chevrons d'or*.

Lartige.

Laterie — Un château fort existait en ce lieu au XII<sup>e</sup> siècle

François de Barbières, fils d'Aymeric et de Marie de Maumont, était sieur de Laterie en 1570 ses armes sont *d'argent, à trois merlettes de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Jean de Maumont, écuyer époux de Marguerite du Garreau, était seigneur de Laterie avant 1650. Maumont porte *d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre tours d'argent*.

Longeaigue.

Mappas.

Mas du Bost, ancienne forge sur la Dronne.

Mas-du-Loup, *alias* Mardalou. — François de David de Lastours en épousant en 1685 Renée du Bouschaud de Mardalou, devint propriétaire de ce lieu. Ses armes sont *d'or à trois coquilles du Saint Jacques de sinople*. Ce lieu est passé par droit d'héritage dans la famille de Maumont.

Masnaud.

Monchaty, Jacques de Chouly, écuyer, seigneur de Monchaty, Brie et Permangle, mort à l'âge de 75 ans, fut enterré dans l'église de Dournazac le 4 avril 1687. Ses armes sont *d'azur à la fasce d'argent, surmontée de trois fleurs de pavot de même et une feuille de châtaignier d'or en pointe*.

Monnerie (La), *alias* Laumônerie.

Montbrun. — Ce lieu portait le nom de Trados lorsque Aymeric Brun y construisit son château en 1179. Ses descendants, qui prirent plus tard le nom de Montbrun, s'y succédèrent jusqu'à Elisabeth de Montbrun, qui en 1510, épousa Ponthus d'Estuer et lui porta la terre de Montbrun. Les armes de la famille d'Estuer sont *d'argent au sautoir de gueules*, et celles de la famille Brun ou Montbrun, *d'azur à la croix d'or*.

Louis d'Estuer de Caussade, vendit en 1598 la baronnie de Montbrun à François de Lambertie. Marie de Lambertie, qui épousa en 1691 Hubert de Choiseuil, mourut sans enfants. Ses armes sont *d'azur à deux chevrons d'or*, et celles de son mari *d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt billettes du même, cinq en cinq en sautoir à chaque canton*.

Jean de Campniac, par droit de succession devint propriétaire de Montbrun. Ses armes sont *d'argent à trois ancres d'azur*. Marie de Campniac épousa en 1746, dans la chapelle du château de Montbrun, Alexis de Conan, dont les armes sont *d'argent à trois roses de gueules*. Alexis de Conan, leur petits fils fut le dernier seigneur de Montbrun. Pendant la Révolution, à l'instigation des représentants du peuple Brival et Borie (arrêté du 8 nivôse an II) le château fut pillé et détruit. Les riches et précieuses archives qui y étaient conservées furent brûlées au milieu de la cour. La propriété fut divisée en plusieurs lots et vendue nationalement. Le lot contenant les restes du château fut acquis par M. Laumônerie.

Le château construit par Aymeric Brun en 1179 était un vaste carré de quarante mètres de côté, avec une tour aussi de forme carrée à chacun de ses angles. Il en existe encore une qui mesure cent cinq pieds d'élévation, et à son sommet on voyait, avant les dernières réparations, son ancienne couronne de mâchicoulis et de créneaux, qui permettait de juger avec quelle hardiesse et quelle solidité ils avaient été placés à une semblable hauteur. À l'extérieur, deux contreforts plats l'appuyant sur chaque face dans toute sa longueur se relient au sommet en formant deux arcades plein cintre. Une fenêtre géminée la décore dans sa partie supérieure. Cette tour a six mètres vingt centimètres du côté. L'épaisseur de ses murs est de un mètre trente-trois centimètres. Plusieurs autres donjons de notre province ont été construits d'après ce modèle, ce sont ceux de Courbefy, du Chalard, de Lastours, d'Aixe, etc.

Le château de Montbrun, qui était la forteresse la plus considérable de la contrée, tomba au pouvoir des Anglais. Un texte de l'époque nous apprend qu'Arnoul d'Andrehem, lieutenant pour le roi « es pays d'entre Loire et Dordogne » le prit sur les Anglais à la fin de l'année 1352 ou au commencement de 1353.

Pierre de Montbrun, qui fut d'abord moine bénédictin, et abbé de Saint-Augustin de Limoges en 1413, puis évêque de ce diocèse de 1427 à 1456, reconstruisit le château qu'Aymeric Brun avait bâti en 1179, il conserva de ce dernier la tour carrée décrite ci-dessus, et l'entoura d'une tour ronde montant environ à la moitié de sa hauteur. Son plan fut à peu près le même que celui du premier château, mais ce sont des tours rondes qui occupent chacun de ses angles. Leur diamètre intérieur est de douze mètres.

Ce second château, au XVI<sup>e</sup> siècle, eut aussi à souffrir des ravages des protestants, mais il fut habité jusqu'à la Révolution, comme il est dit plus haut. De nos jours MM. de Labonne l'ont fait sortir de ses ruines, et remis à peu près dans l'état où l'avait laissé l'évêque Pierre de Montbrun.

Une petite chapelle, sous le vocable de Saint André, avait été construite avec le premier château et près de ses murs ; elle existe encore en partie. De plus on trouve que Jean de Montbrun, dans un acte du 13 août 1509, déclare qu'il a fait construire avec la permission de l'évêque, dans sa ville de Montbrun, une chapelle dédiée à la Sainte Trinité, et qu'il y a fondé une vicairie perpétuelle. Le vicaire sera tenu, à la fin de chaque messe acquittée, d'aller en l'église de Saint-André dire une absoute sur le tombeau où repose son épouse

Jacquette de Bourdeilles. C'est cette dernière chapelle, dédiée à la Sainte Trinité, qui a quelquefois été qualifiée cure de Montbrun. Aujourd'hui il n'en reste rien.

Mourillon, ou Chez-Mourillon. — Au-dessus de ce village, sur un plateau qui est à 247 mètres d'altitude, existe un camp retranché qui, sur les trois quarts de sa circonférence, est formé par l'escarpement du coteau. Du côté où il est accessible, on a élevé un fort rempart de terre.

Grand-Puy-Conieux (Le). — Le sommet, qui est à 496 mètres d'altitude, a servi de point de repaire lors de la grande triangulation de Cassini, et plus tard aux officiers de l'État-Major qui dressaient la carte de France en 1845. Ce lieu était habité à l'époque romaine, comme le prouvent les nombreux débris de tuiles et de poterie qu'on y trouve.

Petit-Puy-Conieux (Le).

Pierre-Blanche.

Puy-Grêle.

Puy Roby, dont était seigneur, en 1654, Aymeric de Fayolles.

Rougerie (La).

Rudelles (Les), dont il est parlé ci-dessus, article Ferrasse.

Sauvages (Les), fief que possédait la famille de Lambertie, à la suite d'une alliance avec la famille des Cars. Ses bâtiments, près le château de Lambertie, sont ruinés.

Soupèze (La).

Tavaux, nom par lequel on désigne souvent Altavaux.

Tavaux, ancienne forge sur la Dronne.

Trenie.

Grande Vergne (La).

Petite Vergne (La).

Viallebesoin.

Vignerac. — François de Barbièyes, habitant Vignerac, demande, par son testament du 14 mars 1583, à être enterré dans l'église de Dournazac, où est le tombeau de ses prédécesseurs. Jean Roux, écuyer, était seigneur de Vignerac en 1702. Ses armes sont *fascé d'argent et d'azur de six pièces, au chef d'azur à trois fleurs de lis d'or*, et Jean de Gripière en 1787.

## DROUX

DROUX, chef-lieu de commune dans le canton de Magnac-Laval, qui a une superficie de 2 397 hectares et 1 282 habitants, est à une altitude qui va de 250 à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer.

### Histoire ecclésiastique

Droux était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon, sous le patronage de saint Martial, apôtre. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 950 communicants ce qui suppose environ 1 267 habitants.

L'église de Droux possède deux cloches. La plus grosse porte cette inscription : « ✠ Refondue l'an 1848, j'ai été bénite sous l'invocation de la Sainte Vierge par M. Sylvestre-Léon Duchiron, curé de la paroisse. Parrain M. Antoine-Théobald Marcoul-Lagorce. Marraine M<sup>me</sup> Anne Rousseau, épouse de M. François Bagraud. M. Laurent Faure, maire de Droux. - J.-B. Causard, fondateur. »

On lit sur la petite : « ✠ Faite l'an 1849, j'ai été bénite sous l'invocation de saint Martial par M. Sylvestre-Léon Duchiron curé. Parrain M. François Dupeux, fabricant. Marraine M<sup>me</sup> Jeanne Praud, épouse de M. François Courcelle, adjoint. M. Laurent Faure, maire de Droux. »

En 1890, un nouvel autel dédié au Sacré Cœur a été érigé dans cette église ; il est accompagné d'une statue de Notre-Dame de Lourdes.

Le presbytère de Droux avec ses dépendances et jardin fut vendu, comme bien national, au sieur Bandelle, pour la somme de 1512 livres le 13 messidor an IV (1<sup>er</sup> juillet 1796). (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 102.)

Jean Benoit prit possession de la cure de Droux en 1555. - Léonard de Charzat en prit possession en 1572. - Gabriel Desmaretz était curé en 1675. - Étienne Guineau en 1726 et 1740. - N... Sandemoy fut nommé en 1770, mourut au mois d'août 1802. - Léonard Bourdet, était approuvé pour exercer le ministère avant 1802. - Après le Concordat, Mgr. du Bourg nomma, le 24 avril 1803 Pontiant Mitraud, qui avait subi la déportation d'abord à Genève, puis en Pologne. En 1813 il devint principal du collège de Magnac, - Hubert *alias* Aubert Bonnet était curé de Droux et de Villefavard. en 1822 et 1830. - Mathurin Bandel fut nommé le 1<sup>er</sup> août 1832. - François-Antoine-Célestin Dubrac, le 1<sup>er</sup> janvier 1834. - Jean-Baptiste Bessoneaud en 1838. - Sylvestre-Léon Duchiron en 1848. - Jean-Baptiste Pinchaud en 1853. - Jean Deslouis en 1856. - Mathieu Desrues en 1884. - Jean Debellut en 1886. - Léobon Charles en 1894. - Antoine Geniez en 1896.

## Histoire civile

Le château de Droux joignait l'église, et le tout était entouré de murailles et de fossés. Une pierre provenant d'un ancien portail, flanqué de deux tours, démoli en 1866, conserve, avec la date 1635 un écusson entouré d'une couronne de laurier ; il est *parti, au 1<sup>er</sup> d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules* (qui est de Chamborand), *au 2<sup>e</sup> de... à la croix alaisée*.

Guillaume de Forge ou des Forges est le premier seigneur de Droux que l'on connaisse. Ses armes sont *échiqueté d'argent et de gueules*. Sa fille Marguerite de Forge épousa, en 1330, Pierre de Chamborand. Leurs descendants ont possédé Droux jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle,

En 1429 Foucaud de Chamborand était en procès avec Jacques Brachet, seigneur de Magnac-Laval. Dans leurs plaidoiries ce dernier « dit que Magnac a castel, châtellenie et toute justice et que Droux est tenu et a coutume y faire le guet et garde ». Foucaud de Chamborand dit au contraire : « qu'à Droux il y a forteresse et sujets et justice, et sont tenus iceux sujets et ont coutume de faire guet et garde de ladite forteresse ».

Sur la Gartempe qui sépare la commune de Droux de celle de Blanzac, existe un très joli pont qui remonte probablement au XIII<sup>e</sup> siècle ; il est formé de cinq arcades. Sur une pierre d'une de ses piles on voit la date 1610, qui est probablement celle d'une réparation.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Droux sont :

Age-Meillot (L'), ou Age-Meilland. — Guy ou Guyot de Chamborant était seigneur de l'Age Meillot, en 1509 : ses descendants l'ont possédé jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. François Fauconnier, écuyer, était en 1753 seigneur de l'Age Meillot et des Forges, paroisse de Blanzat ; il était à l'assemblée de la noblesse de 1789 ; ses armes sont *d'azur, au faucon contourné d'argent, posé sur un poing ganté de même, issant du côté dextre de l'écu.*

Ages (Les).

Armanquioux. — Ce doit être le lieu de l'Argentière situé dans la paroisse de Droux que Milesende de Montierneuf (peut-être Morterolle) donna en 1119 au bienheureux Robert d'Arbrissel, pour y fonder un monastère de l'ordre de Fontevault. Ce fut « le Monastère de Notre-Dame de Droux, situé non loin du Dorat sur le rivage d'un ruisseau nommé la Seure. Le Pape Callixte II en fait mention dans sa Bulle du 17 des calendes d'octobre 1119. Les religieuses demeurèrent longtemps en ce monastère, mais on ne sait quand il fut ruiné. »

Aumône (Moulin de L').

Barbœuf.

Belair.

Bost de l'Age (Le).

Bouchaud (Le).

Brousse (La).

Bussière (La).

Chantemerle.

Charzat.

Chassain (Le).

Cluzeau (Le).

Commanderie (La), ou Vieux-Bois-de-Droux, était un prieuré ou commanderie, sous le patronage de Saint-Jean-l'Évangéliste. Il appartenait aux Augustins de Montmorillon.

En 1886 on a trouvé en ce lieu, dans une géode de quartz, vingt une monnaies d'argent du XII<sup>e</sup> siècle. Il y avait huit barbarins avec l'inscription S. E. S. MARCIAL (Signum ecclesie sancti Martialis) et au revers LEMOVICENSIS. Trois pièces d'Angoumois, deux du Périgord, sept du Poitou, et une d'un duc d'Aquitaine.

Côte du Pic (La).

Droux (Moulin de).

Echaliers (Les).

Lefossé.

Montaumarchand.

Mont (Le Petit).

Peux-Roulier.

Planche-Courte. — Le castel de Planchecourte, comme la plupart de ceux de la contrée, est un bâtiment de forme rectangulaire avec quatre tourelles aux angles ; l'intérieur est divisé en deux appartements ; sur le devant se trouve une tour où est la porte d'entrée et l'escalier en hélice. On voit sur la porte un écusson qui semble chargé de *trois mains*.



Hugues Ambamas, seigneur de Planchecourte, est souvent témoin de 1452 à 1481, dans des actes concernant la famille de Chamborand.

Moyse Turpin, chevalier, seigneur de Buxerolles, paroisse de Bussière-Poitevine, des Plats et de Planchecourte, épousa en 1583 Louise du Mosnard. Ses armes sont *d'azur à trois besants d'or* ; peut-être celles qui sont à la porte du cartel.

Pont (Moulin du).

Prades (Moulin des).

Roches (Moulin des).

Soumagne (La).

Vareilles (Les).

Vergnolle (Moulin de).

## E

### EYBOULEUF

EYBOULEUF, chef-lieu de commune, dans le canton de Saint-Léonard, de 1 082 hectares de superficie, et 414 habitants ; son altitude va jusqu'à 480 mètres au-dessus du niveau de la mer.

#### Histoire ecclésiastique

Eybouleuf, nommé *Harboleum* en 1191, était un prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. Sa fête patronale était celle de Saint-Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges, Sebrand Chabot, en 1191, donna ce prieuré à Saint-Léonard pour le vestiaire des chanoines. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 200 communiants, environ 267 habitants. Le prieur de Saint-Léonard y nommait les curés, comme on le constate par titres depuis 1555.

Le presbytère d'Eybouleuf fut vendu comme bien national le 15 thermidor an IV (2 août 1796), pour la somme de 720 francs, au sieur Léonard Ruchaud. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 222).

Nicolas Lebloys était prieur-curé d'Eybouleuf en 1477. - François de Lhermite, chanoine de Saint-Léonard l'était en 1555. - Barthélémy Serre, religieux de l'Artige, en 1596, résigna au suivant. - Étienne Lafont 1597. - Jean-Baptiste Veyrier, nommé en 1781. - Antoine Lafont en 1783, fut déporté et ses biens vendus pendant la Révolution ; revint après le Concordat et mourut en 1838. - Joseph Béchade, nommé en 1839. - François-Xavier Chaput en 1851. - Antoine-Léon Fargeaud en 1852. - François Couturier en 1866. - Antoine Thévenot en 1870. - Pierre Rathier en 1891. - Henri Buffet en 1912.

#### Lieux-dits

Les villages de la commune d'Eybouleuf sont :

Basty (Le). — Berceau de la famille de ce nom.

Beaudéduit ou Bostdéduit. — Il ne reste que les ruines du château de ce nom, qui semble avoir été détruit par le feu. Noble Jean de Beaudéduit, époux de noble Jeanne Dauvergne, veuve de Louis David, sieur de Vaux, était mort en 1538. Leur fils, Jacques de Beaudéduit, écuyer, sieur de Vaux, près le bourg de La Jonchère, laissa Pierre de Beaudéduit, écuyer, sieur de Vaux, époux de Jeanne de Tranchecerf, dont quatre filles.

Borderie (La).

Breuille (La).

Champot.

Garde.

Masbaret (Le). — Lieu d'origine de la famille du Masbaret.

Pouyol (Le). — Sur le bord de la route qui va de Saint-Léonard à la Croix-Ferrée, se trouve un dolmen dont la table a 3 m 30 cm sur 2 m 40 cm. Sa circonférence est de 8 m 80 cm. Sa table est portée par quatre supports, à 1 m 50 cm au-dessus du sol actuel.

Roche (La).

Verdurier (Le).

Vergnes (Les).

Veyvialle. — Berceau de la famille de Veyvialle.

## EYJEAUX

EYJEAUX, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, a 2 427 hectares de superficie, avec une population de 951 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer atteint 453 mètres dans le nord de la commune, et s'abaisse jusqu'à 304 dans la partie sud.

### Histoire ecclésiastique

Eyjeaux, *Esgallum*, était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, où l'on comptait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle 700 communicants (environ 933 habitants). Sa fête patronale était celle de l'Ordination de Saint-Martin de Tours. Anciennement et en 1530, on y fêtait saint Priest d'Auvergne. Le droit de nomination au prieuré d'Eyjeaux appartenait au prieur d'Aureil en 1555, 1589. Ce fut plus tard le recteur des Jésuites de Limoges qui fit les nominations en 1641, 1695, 1755, 1756.

L'église d'Eyjeaux avait été donnée à l'église d'Aureil, et l'évêque de Limoges confirma cette donation par un acte de 1141.

Quatre travées, voûtées en ogive et fermées par des arcades ogivales ; des chapiteaux à crochets surmontent ses colonnes, tous ces caractères annoncent clairement que l'église d'Eyjeaux a été bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle.

Frère Léonard La Bachelerie est qualifié prieur d'Eyjeaux en 1593. - Pierre Pignet, curé d'Eyjeaux en 1718 et 1723. - N... Dinemartin des Salles 1752, meurt en janvier 1755. - N... Poncet nommé en 1755, meurt en octobre 1756. - N... Plantadis meurt en décembre 1769. - N... Marbouty, ou Marboutin nommé en 1769. - Louis Débordes, qui a subi la déportation

pendant la Révolution, est nommé curé d’Eyjeaux en 1803, et meurt en octobre 1830. - Jean-Baptiste Desbordes, nommé le 1<sup>er</sup> novembre 1830. - Jean-Baptiste Chassaine, nommé le 7 juillet 1835. - Jean-Baptiste Courtaud, 1844. - Victor Lafaye nommé en 1846. - Gilles Bereaud, en 1851. - Jean Besse en 1875. - Eugène Albert en 1888. - Barthélémy Joly en 1892. - Jacques Menudet en 1907.

Pendant la Révolution, le presbytère d’Eyjeaux fut vendu comme bien national, le 15 messidor an IV (3 juillet 1796) au sieur Pétoniaud jeune, pour la somme de 2 600 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 111).

## Histoire civile

À l’époque mérovingienne, Eyjeaux avait un atelier monétaire, car on connaît une monnaie d’or portant le nom de cette localité. On y lit, d’un côté : ✠ EGALO M VNIN. Tête à droite, ceinte d’un bandeau perlé et le buste orné. Au revers ✠ SEVOLO MONE. Croix égale dans le champ. C’est un tiers de sou d’or, du deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

Hugues de Jounhac ou Jaunhac, damoiseau, était seigneur d’Eyjeaux en 1394. Jacques de La Bachellerie, qui épousa avant 1509 Marguerite de Jounhac, devint seigneur d’Eyjeaux. Geoffroy de La Bachellerie épousa, par contrat du 25 mai 1578, Judith de Carbonnières. Cette dernière étant veuve épousa, le 28 juin 1582, Germain Beaupoil de Sainte-Aulaire, qui vendit la terre d’Eyjeaux. De Carbonnières porte pour armes *bandé d’argent et d’azur de huit pièces, à huit charbons de sables allumés de gueules posés 1, 3, 3, 1, sur les bandes d’argent*. Les armes des Beaupoil de Sainte-Aulaire sont *de gueules à trois couples de chiens d’argent posés en pal 2 et 1*.

Depuis, la terre d’Eyjeaux est devenue la propriété de la famille de Boisse. En 1628, Charles de Boisse, écuyer, est seigneur de La Farge, d’Eyjeaux, etc. Il porte *fascé d’argent et d’azur de six pièces, les fascés d’argent chargés chacune de trois mouchetures d’hermine*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d’Eyjeaux sont :

Aulières (Les).

Auterie, *alias* Lauterie.

Boucheron (Le).

Beauloux.

Beisseau (Le).

Boudie (La).

Breuil (Le). — Prieuré sous le patronage de saint Gilles. Il semble remonter à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et n’avoir été à l’origine qu’une dépendance du prieuré d’Aureil, auquel il devait sa fondation. Le prieur d’Aureil y nommait les titulaires en 1569 et 1598. Il était fort proche d’Aureil, auquel il fut uni en 1682, et par suite aux Jésuites de Limoges. Les prieurs dont le nom est connu sont : Étienne Arnaud en 1314. - Simon Coussy jusqu’en 1625. - Pierre Romanet en 1625. - Jean Decordes, 1646. - Autre Romanet, 1649. - Pierre Duplessis, curé de Lézignat, en 168[.]<sup>16</sup>.

Chéroux.

<sup>16</sup> Le dernier chiffre de la date est illisible [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Fressinaud.

Fresseix. — La famille de Fraysseix, qui a primitivement possédé cette terre, porte pour armes : *d'or à trois fasces ondulées d'azur*. La famille Bonnin de Fraysseix, qui la possède actuellement, porte *de sable à la croix ancrée d'argent*.

Gris (Bas), dont le nom ancien est Agri, avait pour seigneur Mathieu Decorde, qui fut élu consul de Limoges en 1620, dont les armes sont *d'or à deux lions adossés de gueules*.

Gris (Haut).

Lauterie, *alias* Auterie.

Lombardie. — Léonard de Buat, sieur de Lombardie, fit une donation au collège des Jésuites de Limoges ; elle fut augmentée en 1671 par sa femme, Jeanne de la Rigaudie ou de La Regondie.

Montignac, où existait une ancienne chapelle rurale qui fut rebâtie en 1624, époque où l'évêque de Limoges permit de la bénir.

Mas-Gauthier (Le).

Mas-Neuf (Le), où l'on trouve un tumulus.

Nouailles (Les).

Pouleinac. — Prieuré, sous le patronage de sainte Madeleine, qui appartenait au monastère du Bost-las-Monjas et plus tard aux Jésuites de Limoges.

Pleinars.

Puy-la-Vigne.

Renaudie (La).

Rohout (Le).

Sables (Les).

Tuilerie.

Vilatte.

Valade (La).

Vicq (Le).

## EYMOUTIERS

EYMOUTIERS, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoges. Les douze communes qui forment ce canton s'étendent dans une région montagneuse et couvrent une superficie de 36 907 hectares avec une population de 16 546 habitants. Ces communes sont Augne, Beaumont, Bujaleuf, Cheissoux, Doms, Eymoutiers, Nedde, Peyrat-le-Château, Rempnat, Saint-Amand-le-Petit, Sainte-Anne-Saint-Priest, Saint-Julien-le-Petit.

La commune d'Eymoutiers a 7 030 hectares d'étendue et 4 089 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 469 mètres près de la Forêt Chabrouty, mais elle s'élève jusqu'à 764 mètres au Grand-Grandmont.

## Histoire ecclésiastique

La ville d'Eymoutiers doit son origine à un saint solitaire nommé Psalmet, *Psalmodius*, né dans la Grande-Bretagne, et contemporain de Grégoire-le-Grand (de 590 à 604), qui vint se choisir un ermitage dans une épaisse forêt près du lieu d'Ahent, et sur la sépulture duquel s'éleva le Moustier d'Ahent, aujourd'hui Eymoutiers. C'est Hildegaire, évêque de Limoges, qui y bâtit en 998 le monastère, où il logea un grand nombre de moines. Hilduin, son successeur, trois ans avant de mourir, c'est-à-dire en 1011, renvoya les moines et y rétablit les chanoines.

Eymoutiers était une ville, baronnie et seigneurie de l'évêque de Limoges, pour laquelle les prévôts, chanoines, chapitre et consuls lui rendaient hommage comme à leur seigneur temporel et spirituel. Il en possédait la haute justice, et était le chef du chapitre, première et principale dignité. Son château était situé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hospice. On y trouve encore la rue de l'Évêque, le boulevard des Fossés « derrière le château ».

Outre l'église collégiale il y avait à Eymoutiers deux paroisses, celle de Notre-Dame et celle de Saint-Pierre-Château. L'église de Notre-Dame n'existe plus, elle était sur la place qui porte encore ce nom. Celle de Saint-Pierre-Château, entourée de son cimetière, était hors de la ville, au sommet d'une colline où l'on voit encore quelques ruines.

La cure de Notre-Dame d'Eymoutiers était dans l'ancien archiprêtré de Chirouse et avait pour fête patronale celle de l'Assomption de la Sainte-Vierge. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 900 communiantes (environ 1 200 habitants). Le chapitre d'Eymoutiers y nommait les curés. Une communauté de prêtres attachés à cette église y existait au moins dès 1564.

Plusieurs vicairies avaient été fondées dans cette église : Léonard Romanet, archiprêtre de Lubersac et prieur de Baronie, en fonda une le 24 janvier 1491 (ancien style), avec Martial et Psalmet ses frères. Ils étaient fils d'Étienne Romanet. Les titulaires y étaient nommés par leurs héritiers et successeurs : Romanet en 1546, un autre Romanet, huissier royal en 1765. Cette vicairie était dans la chapelle de Sainte-Anne.

Pierre Brenac, marchand, en fonda une le 22 novembre 1540, C'est le chapitre qui conférait cette vicairie au titulaire nommé par Brenac, chanoine en 1588, et 1596, et autre Brenac, marchand en 1616. Elle était d'abord au grand autel, puis à celui de Saint-Roch.

Louis Brenac, fils de Pierre, et marchand, en fonda une le 16 août 1563. Le curé la conférait au titulaire désigné par le plus ancien et le plus proche parent du fondateur.

Gelibert Romanet, en fonda une à l'autel de Saint-Jean Baptiste. Le chapitre la conférait en 1560 et 1562 au titulaire nommé par Boyer.

Il y avait une vicairie dite les Aimards.

Une autre fondée par Jeanne Roche, en 1480, à l'autel de Sainte-Valérie.

Une fondée par Léonard Ruben, chanoine en 1513.

Les curés de la paroisse de Notre-Dame sont : François Masmoret en 1624. - Dutour et Jean de La Grange 1658 et 1659. - N... Delacoste, 1675. - N... Leychousier 1678. - N... Gaultier. - J. Vitet, 1700. - Jean-Baptiste Bonneval, 1710. - N... Ruben du Mas 1736. - Léonard Dumont, 1746-1772. - Jean de La Bachellerie du Theil 1772-1789. - Paul Esmoingt de la Grillière, nommé en 1789. Il fut guillotiné, à Limoges, le 13 novembre 1793 ; ayant été condamné par le tribunal criminel de cette ville, comme « accusé du crime d'émigration », quoiqu'il ne fut jamais sorti de sa paroisse, et sa sœur, Marianne Esmoingt, fut condamnée à six ans de prison pour l'avoir reçu chez elle.

Le presbytère de la paroisse de Notre-Dame fut vendu comme bien national le 23 brumaire an VI (3 novembre 1797), au sieur Denaud, pour la somme de 2 786 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 363).

Après la Révolution la commune d'Eymoutiers ne forma qu'une seule paroisse. Les curés doyens furent Jean-Joseph Rouard en 1803. - Jean-Baptiste Goujard en 1814. - Guillaume Duléry. 1845. - Pierre Maury en 1865. - Jean-Baptiste Dorat en 1892. - Jérôme Bernard en 1905.

La paroisse de Saint-Pierre Château avait son église, dont il ne reste plus de traces, à 1 200 mètres au Sud-Est du clocher actuel d'Eymoutiers. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 100 communiants (environ 1 466 habitants). Sa fête patronale était celle de Saint-Pierre-ès-Liens. Les curés étaient nommés en 1566 par le chanoine aquilaire du chapitre d'Eymoutiers. Le prévôt et le chapitre eurent des bulles du pape Pie II, leur permettant de faire servir cette cure par un vicaire amovible, et ils y nommèrent dans ces conditions en 1571, 1584, 1589, 1605 et 1633. On y mit ensuite des titulaires sur la présentation de l'aquilaire en 1686, 1703, 1704, 1725 et 1731.

Il y avait aussi une communauté de prêtres en 1562.

Les curés de Saint-Pierre-Château dont le nom est connu sont : Gabriel Ruben en 1649. – P... Vitet en 1689. - François Dourneau en 1704. - Antoine Dufaure en 1726. – N... Ruben de Meilhac en 1731. – N... de Saint-Georges en 1734-1749. - Antoine Menot, nommé en 1750. - Denis Brunerie nommé en 1778. Pendant la Révolution sa fidélité à ses devoirs le fit condamner à la déportation. Après le Concordat, il desservit encore la cure de Saint-Pierre-Château jusqu'à sa suppression en 1808.

Depuis le Concordat, il n'y a à Eymoutiers qu'une seule paroisse. Son église est l'ancienne collégiale qui a pour patron Saint-Étienne, premier martyr. Elle est formée de deux parties parfaitement distinctes : le clocher, la nef et le transept en style plein-cintre d'une construction lourde et ancienne, doivent dater de la fin du X<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire font partie de la construction primitive du monastère fondé par Hildegaire, évêque de Limoges. Le chœur, le sanctuaire, les deux chapelles latérales annoncent clairement l'architecture de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. On cite une bulle de Sixte IV invitant les fidèles à faire des aumônes pour l'entier achèvement de cet édifice, détruit par les ennemis de l'État ; louant aussi la libéralité de Louis XI, roi de France, et du duc de Nemours, dont les offrandes ont facilité son rétablissement. Cet acte est signé du 9 des calendes de septembre 1475.

Le chœur à pans coupés et les chapelles absidiales de même forme, voûtées sur nervures et ajourées d'une quantité de fenêtres ogivales élancées, sont surtout remarquables. La lumière pénètre de toutes parts dans cet élégant sanctuaire qui fait involontairement songer à la Sainte-Chapelle de Paris et, pour en adoucir l'éclat, de splendides verrières de la fin du XV<sup>e</sup> ou plutôt du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle garnissent les fenêtres. Il y en a une quinzaine, complètement anciennes et merveilleuses d'harmonie.

Plusieurs vicairies avaient été fondées dans l'église collégiale.

Une dite *de Mortuis*, fondée par Reginal de la Chieze, chevalier, appelée des Reignaulx, en 1483.

Une autre *de Mortuis*, appelée aussi de Vieilleville, dans la chapelle basse *de veteri villa*. Le seigneur du fief de Vieilleville, y nommait les titulaires. Ce que firent Jean Bernard, damoiseau en 1560. Gabriel de La Douze, chevalier de l'Ordre du roi, colonel d'un régiment de cinq cents hommes. François, marquis et baron de La Douze, Las Tours, Rilhac, Vergt, Laurière, La Rue en 1616. Louis Chapellon, écuyer, seigneur de Vieilleville en 1630. Bourdicaud, seigneur de Saint-Priest, en 1736, 1741. Sa fille, femme de Massiot sieur du Murault, le fief de Vieilleville lui ayant été donné par son contrat de mariage, en 1748 et 1761. Les titulaires de cette vicairie sont : Jean Gobie jusqu'en 1525. - Pierre de Négrignat en 1525. - Jean Gerbaud en 1608. - Charles de

Bonneval en 1630. - Jacques du Maspécou en 1648. - Antoine Meilhac en 1650, était aussi prieur de Saint-Gilles. - Jean-Baptiste Dumont en 1748. - Léonard Poumier jusqu'en 1761. - Jean Creamouzaud, en 1761.

Gabrielle de Fraisse, dame de Ventoux et de Champvert en fonde une le 26 avril 1593, à l'autel de la Sainte-Vierge et Saint Léonard. Parmi ses héritiers, Joseph de Veny, chevalier, seigneur de Chabanes et d'Enval, paroisse de Chamboret, y nommait un titulaire en 1731.

Léonard Romanet, archiprêtre de Lubersac et prévôt de Chervic, fonda le 8 novembre 1500 une vicairie, nommée de Lubersac, ou des Romanet, dans la chapelle du sépulcre où l'on voit encore cette inscription : *Dominus Leonardus Romaneli licentiatu in decretis, canonicus Abentensis monasterii fecit fieri et fundare hujusmodi capellam cum sepulcro, anno millésimo quingentesimo* ». Les plus proches parents du fondateur y nommaient les titulaires. En 1546, comme en 1594 c'était un Romanet. En 1616 un Romanet, bourgeois. En 1652 Philippe Romanet, écuyer, sieur de la Vareille. En 1755, Gabriel Romanet écuyer, sieur de Beaune. En 1763, Marie-Anne Desmaisons, veuve de Paul Romanet, écuyer sieur de Beaune, comme tutrice de ses enfants. En 1765, Romanet, huissier royal.

Le chapitre d'Eymoutiers était composé anciennement de 30 chanoines, y compris le prévôt. Le pape Grégoire IX les blâmait au XIII<sup>e</sup> siècle de s'être réduits à 20 sans l'autorisation de l'évêque. Alexandre IV, par un bref du 11 avril 1255, les réduisit à 16. En 1475, ils furent réduits à 15. Enfin en 1790, à la veille de sa dispersion, le chapitre était composé 1<sup>o</sup> d'un prévôt ; 2<sup>o</sup> de 13 chanoines, y compris le théologal ; 3<sup>o</sup> de 6 semi-prébendés ou grands vicaires ; 4<sup>o</sup> de 3 petits vicaires ; 5<sup>o</sup> enfin d'un organiste, d'un serpent et de 2 enfants de chœur.

Les prévôts réguliers furent : A. de Royère 1100. - Aymar ou Adémar, 1120-1154. - A. de Royère 1158. - Guillaume 1175. - N... K... 1190. - Gui Ducher, 1215. - G. de Bernard, 1215-1221. - Gui d'Ussel, 1231. - De Sarran, 1237.

Les prévôts séculiers : Regnaud d'Aubusson, 1254. - Raynald d'Aubusson, 1280. - Pierre de La Chapelle, 1289. - Pierre de Piperno, 1293. - Thomas de Cean, 1295. - Pierre de La Roche, peut-être d'Auberoche, 1300. - Pierre Beset, 1347. - Guillaume de Roffignac, 1354. - Guillaume de Lamy, 1359. - Ramnulphe de Pompadour, 1362. - Guillaume de Roffignac, 1369. - Pierre de Comborn I, 1377. - Jean de Civeyra, 1378. - Jean de Courcelles, 1380. - Pierre de la Chapelle-Taillefer, 1382. - Jean de La Brosse I, 1384. - Gerald du Puy, 1406. - Hugues de Saint-Exupéry, 1391. - Jean de La Brosse II, 1397. - Jacques de Comborn II, 1431. - Antoine Crespin, 1446. - Jean Dexmis, 1448. - Guillaume de Layens, 1450. - Foucaud de Pierrebuffière I, 1451. - Léonard Romanet, 1483. - Bertrand d'Aubusson, 1485. - Jean de Pierrebuffière II, 1484. - Foulques de Pierrebuffière, 1496. - Antoine de Bernard II, 1510. - Antoine David de Polignac I, 1530. - Melchior David de Polignac II, 1581. - Josias de La Pomélie, 1627. - Roland de La Pomélie II, 1639. - Melchior de La Pomélie III, 1641. - Gilbert Urion, 1674. - Jean Barny, 1678. - René de Marans, 1686. - Avisse de Lancourt, 1688. - Claude Seguret, 1695. - Jean-François de La Porte, 1705. - Joseph de La Pomélie, 1706. - Jacques-Joseph Rubcn de Meilhac, 1733. - Joseph Felletin, 1758. - Léonard Cramouzaud, 1769. - Eutrope-Alexis de Chardebœuf de Pradel, 1770. - De Pannevinon de Marsat, 1776. - De La Bachellerie du Theil, 1788.

On possède le sceau et le contre-sceau dont se servait le chapitre d'Eymoutiers en 1525. Sur le premier est représentée la lapidation de son patron saint Étienne ; sur le second on trouve saint Psalmet en costume de solitaire.

Le chapitre d'Eymoutiers lors de sa dissolution était composé de la manière suivante : MM. Jean de la Bachellerie du Theil, ancien curé, prévôt depuis le 29 novembre 1788.

Jacques de La Bachellerie de Neuvalle, prêtre, chanoine en 1749.

Charles Brugière de Farsat, prêtre, chanoine en 1763.

Léonard de La Bachelierie, prêtre, chanoine en 1771.

Martial Lassaigne, prêtre, chanoine en 1772.

Paul Esmoingt de la Grillière, prêtre, chanoine théologal en 1775.

Jean-Baptiste Tanchon, prêtre, chanoine en 1779.

Joseph-Melchior Cramouzaud, sous-diacre, chanoine en 1782.

Charles François Lagrange de Tarnac, sous diacre, chanoine en 1784.

François-Alexis Richard, prêtre, chanoine, en 1785.

Jean-Baptiste Meilhac, prêtre chanoine en 1789.

Joseph-Augustin Romanet de Beaune, prêtre, chanoine, en 1789.

Joseph Cramouzaud, chanoine clerc en 1772.

Jean-Baptiste Dupré, chanoine clerc en 1782.

Grands vicaires : MM. Psalmet Lamontre, prêtre.

Melchior Pérol, prêtre.

Pierre Tavernier, clerc.

Germain Tiquet, clerc.

Marie-François Pradeau, clerc.

Joseph Cramouzaud, clerc.

Petits vicaires : MM. François Péconet, prêtre, pensionné du roi.

François Masmoret, prêtre, curé de Saint-Priest-les-Vergnes.

Pierre Ninaud, prêtre, vicaire à Tolence, diocèse de Bordeaux.

Officiers laïcs : MM. Antoine Roux, organiste.

Jacques Sautereau, serpent.

Deux enfants de chœur (Archives de la Haute-Vienne, Q 254).

Dans la partie romane de l'église se trouve une pierre tombale d'environ deux mètres de long, qu'entoure, en caractères du XIII<sup>e</sup> siècle l'inscription suivante :

✠ *Ecce Deo gratus jacet hic*

*Ramnulphus humatus,*

*Pastor condignus, pius abbas, virque benignus.*

Une ancienne cloche portait cette inscription ; c'est en 1625 qu'elle fut refondue.

✠ *Psalmidii mihi nomen erat prius, est que deinceps idem.*

*Sic ego bis igne probata fui.*

Une autre porte en lettre gothiques l'inscription suivante :

✠ *IHS. MA. Ad sacra vos populi accerso myteria, necnon tetra strepitu fulmina pello meo, Faciebat Antonius David Polus (Polignacus), ecclesie prepositus. Anno Dni M D LII Ave Maria. Te Deum laudamus.*

Ces deux dernières invocations sont répétées cinq fois.

Il y a encore dans le clocher deux cloches modernes dont voici l'inscription :



« ✕ Mgr. Blanger, évêque de Limoges. M. J. P. Maury, curé doyen, chanoine honoraire. M. L. P. Gorgeon, vicaire. L. Glangeaud, sacristain. - MM. François-Xavier Cramouzaud, chevalier de la Légion d'honneur, président de la fabrique ; Armand Soumy, trésorier ; G. Tristan de L'Hermitte ; V. Périer ; Ernest de La Bachelerie, fabriciens. - Parrain : M. P. Nony, maire, conseiller général, et marraine : Françoise Cramouzaud, représentée par M<sup>lle</sup> Thérèse de la Bachelerie. - Je me nomme Thérèse-Pierre. - Poids 940 kilos. - Paroisse d'Eymoutiers, 1883 ».

« ✕ Mgr. Blanger, évêque de Limoges, M. J. P. Maury, curé doyen, chanoine honoraire. M. L.-P. Gorgeon, vicaire. L. Glangeaud, sacristain. - M. François-Xavier Cramouzaud, chevalier de la Légion d'honneur, M. Pierre Nony, maire, conseiller général. - Parrain : M. le vicomte Gaston, Joseph Tristan de L'Hermitte ; marraine : Anne-Gabrielle Cramouzaud, épouse Soumy. - Poids. 660 kilos. - Paroisse d'Eymoutiers 1883 ».

L'église d'Eymoutiers possède plusieurs reliquaires fort remarquables. C'est d'abord un ostensor ou monstrance du XIV<sup>e</sup> siècle. Ensuite une croix en vermeil filigrané du XIII<sup>e</sup> et peut-être du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est à double croisillon et a 0,45 centimètres de hauteur. Parmi les pierreries de différentes couleurs dont elle est couverte, il y en a trois d'un travail ancien, deux portent gravées l'image de Pallas et de Cérès, et la troisième représente un personnage qu'on ne saurait déterminer.

Les stalles du chœur, au nombre de vingt-trois, sont aussi fort remarquables ; sur chaque accoudoir et chaque console sont sculptées des figures toutes différentes les unes des autres, rappelant celles des églises de Solignac et de Saint-Léonard.

En 1666, le maître sculpteur Jean Moureil, de Tulle, exécuta et plaça dans l'église d'Eymoutiers un retable en bois sculpté, avec son tabernacle, qui fut payé 300 livres.

En 1629, le 14 juillet, les religieuses Ursulines de Limoges fondèrent à Eymoutiers une maison de leur ordre. La sœur Marie de Liberos, dite de la Trinité, fut la première supérieure. Elle était à la tête du couvent de Limoges quand elle reçut de son évêque l'ordre de partir pour Eymoutiers, avec les sœurs Marie Decordes, Maureille Durand, Valerie de Grandsaigne et Esther Romanet. On lit dans leur Chronique : « Le 30 du mois de septembre 1629, deffunt M. le Prévôt, messire Josias de La Poumellie, fit la bénédiction de la cloche. Messieurs du Chapitre furent parrains, et Mademoiselle de l'Eslue Françoise Bourdicaud fut marraine ».

Elles eurent des lettres patentes en 1689. Jusqu'à la Révolution elles ne cessèrent de travailler gratuitement à l'instruction et à l'éducation des jeunes Ailles.

Le collège d'Eymoutiers occupe aujourd'hui les vastes bâtiments de la rue des Ursulines qui avaient été élevés pour cette maison religieuse. Établi en 1778, il eut pour premier principal le savant et spirituel abbé François Richard, que ses poésies et surtout ses chansons patoises ont rendu si populaire. La persécution révolutionnaire le tint ensuite longtemps prisonnier, et il mourut à Limoges, presque dans l'indigence, le 14 août 1814.

L'Hospice ou Maison-Dieu d'Eymoutiers existait dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Il était situé dans la rue de Farges près de la Vienne ; il a été transféré en 1844, au sommet de la ville près du Champ-de-Foire, sur l'ancien emplacement du château de l'évêque et de la chapelle des pénitents blancs. Depuis 1843, il est desservi par les sœurs de la Sagesse, qui à cette époque, ouvrirent aussi une école pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles.

## Histoire civile

Parmi les hommes distingués de la ville d'Eymoutiers, on peut citer :

Marc-Antoine Prébonneau, savant médecin au XVI<sup>e</sup> siècle, auteur d'un *Traité sur la réfutation des abus mis en avant par Roch le Baillif*, etc. Paris 1579.

Jean Pichard, d'abord soldat ligueur, puis Jésuite, enfin archidiacre de Périgueux en 1626, auteur de quelques ouvrages polémiques sur les affaires de la religion.

Jean Ruben, théologal d'Eymoutiers en 1636, auteur de quelques ouvrages.

Léonard du Liris, né au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, récollet, gardien du couvent de Saint-Amand près Saint-Junien. Il a écrit plusieurs ouvrages sur les mathématiques, entre autres la *Théorie et la Pratique des Longitudes*.

Dom Jean-Baptiste Pradillon de Sainte-Anne, général des Feuillants, né à Eymoutiers en 1640, mort à Paris en 1701, auteur de plusieurs ouvrages tant imprimés que manuscrits.

Voici quelques faits historiques sur la ville d'Eymoutiers : Sous la date de 1385, on lit dans les *Annales* de Bonaventure : « La ville d'Eymoutiers, détruite par les Anglais, fut rebâtie par ordre de Charles VI, et fut munie de cinq grosses tours, quatre portes, de murailles, et de fossés... Le château est à l'orient, dont il paraît des murailles et des fossés ».

En 1428 les habitants obtinrent de l'évêque de Limoges et du chapitre du lieu l'autorisation de construire des remparts et d'élire annuellement, le jour de la fête de saint Étienne (26 décembre), quatre consuls pour veiller à la justice de la cité et administrer les affaires communes des habitants.

En 1438, convocation à Eymoutiers des États du Haut et Bas Limousin, pour aviser au moyen de mettre en la main du roi la place de Domme, récemment reprise par les Anglais.

En 1470, à l'occasion de la naissance du dauphin Charles, un *Te Deum* est chanté dans l'église d'Eymoutiers, et des feux de joie sont allumés sur les places publiques. Étienne Romanet et d'autres habitants font dresser des tables dans les rues et distribuer à tout venant du pain et du vin.

En 1569, le corps de ville étant assemblé sous la présidence de Léonard Romanet, seigneur de Farsac, juge ordinaire du chapitre, les quatre consuls Jean Cramouzaud l'aîné, Claude Romanet, Jean Deschamps et Blaise Briance, exposèrent qu'ils avaient reçu une lettre du lieutenant général de la province leur ordonnant de rompre les ponts, de creuser des tranchées autour des murs, de redoubler de vigilance pour la garde de la ville, et de recevoir une compagnie d'hommes d'armes, avec un capitaine pour la défendre si besoin est.

En 1587, la peste sévit à Eymoutiers et aux environs avec une telle intensité qu'on ne put enterrer au cimetière de Saint-Gilles tous les cadavres des victimes.

En 1590, les ligueurs, qui s'étaient rendus maîtres de la ville d'Eymoutiers, en furent chassés. Cette ville eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion.

En 1630, à la suite d'un grand orage, les bords de la Vienne furent inondés, à partir du moulin Bartout, jusqu'au moulin à écorce de Saint-Étienne du pont de Peyrat ; ces moulins et ce pont furent emportés. L'eau avait débordé jusque dans la rue Farge où l'on put prendre un saumon.

En 1645, sous l'action d'un vent violent du midi, la muraille supérieure du clocher de la collégiale s'écroula.

Pendant la Révolution, la région d'Eymoutiers a fourni le plus grand nombre de victimes de la persécution religieuse.

Le tribunal criminel de Limoges condamnait à mort et faisait guillotiner le 13 novembre 1793 : Paul Esmoingt de la Grillière, curé de Notre-Dame d'Eymoutiers.

Le 21 novembre 1793 :

Jean-Joseph Raymond, né à Eymoutiers, vicaire à Bonnac.

Jean-Baptiste Raymond, curé de Bussy.

Pierre-Psalmet Cramouzaud, curé de Beaumont.

Jean Tiquet, né à Eymoutiers, vicaire à Châteauneuf.

Le 20 janvier 1794 :

Étienne Gaston, curé de Saint-Anne.

Melchior Perol, vicaire à Notre-Dame d'Eymoutiers.

On déporta sur les pontons de Rochefort, où ils moururent misérablement.

Jean-Baptiste Meilhac, chanoine d'Eymoutiers, le 17 juillet 1794.

Antoine Raymond, d'Eymoutiers, le 28 juillet 1794.

Léonard Joseph Cramouzaud, chanoine, le 16 avril 1794 :

Charles Brugière de La Serre de Farsat, chanoine, le 8 août 1794.

Jean-Baptiste Lamontre, natif d'Eymoutiers, le 17 août 1794

Psalmet Lamontre, natif d'Eymoutiers, le 25 août 1794.

Plusieurs moururent aussi dans les prisons, comme François Péconnet, vicaire du chapitre d'Eymoutiers, le 1<sup>er</sup> mars

Jacques Bachelerie de Neuvialle, chanoine d'Eymoutiers, en mars 1799.

Si l'on veut savoir pourquoi, sur huit prêtres qui ont été guillotines à Limoges, sept appartenaient à la région d'Eymoutiers, il faut lire le *Compte rendu des opérations du Comité de surveillance de la Haute-Vienne*, du 30 thermidor an II (17 avril 1794), qui est aux Archives de la Haute-Vienne, L 836. Voici ce qu'on y trouve :

«Le comité d'après plusieurs observations qui lui avaient été faites par les Société populaires, et *principalement par celle de Limoges*, sentant la nécessité d'une force armée toujours agissante, soit pour la garde des suspects, soit pour contenir les fanatiques, soit pour avoir toujours des hommes bien prononcés et prête à tout, à se porter dans tous les lieux où l'aristocratie et le fanatisme agonisant faisaient les derniers efforts, *surtout dans la ville d'Eymoutiers*, qui depuis la Révolution, n'avait été qu'un repaire de brigands et de prêtres réfractaires, qui y comprimaient l'énergie d'un petit nombre de patriotes, arrête, le 29 ventôse, qu'il sera fait choix dans tout le département, par les Sociétés populaires, de deux cents bons sans culottes qui formeraient une garde soldée ».

C'est avec *ces bons sans culottes, hommes prêts à tout, et choisis par les sociétés populaires*, qu'ils vont chercher des victimes à Eymoutiers. Quand leurs têtes sont tombées sous le fer de la guillotine, ils se félicitent de leurs succès, ainsi qu'ils le déclarent dans ce même compte rendu :

«Si le comité a obtenu des succès : il les doit principalement aux *Sociétés populaires du département, et à la garde nationale de Limoges* qui, dans toutes les occasions a montré un zèle infatigable, *notamment à Eymoutiers*, ville rebelle depuis la Révolution, et qui, maintenant et depuis que la guillotine l'a purgée des prêtres réfractaires qui s'y cachaient est à la hauteur de la Révolution ».

Et le document se termine ainsi :

« Arrêté et remis le présent compte au citoyen Estier, agent national du district de Limoges par nous soussignés, anciens membres du comité central de surveillance du département, commissaires choisis *ad hoc* par ledit comité, le 30 thermidor l'an 2<sup>e</sup> de la République une et indivisible. Signé : F. H. Jevardat, Maublanc. Vilestivaux ».

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Eymoutiers sont :

Beaune, était jadis de la paroisse de Saint-Pierre-Château, et avait pour seigneur, en 1661, Pierre Romanet, écuyer, qui fut enseveli dans la chapelle des Romanet, dite du Sépulcre, en l'église collégiale d'Eymoutiers. Les armes de cette famille sont *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois branches de romarin de sinople.*

Berthe.

Brenac. — Une famille portant ce nom existe encore aujourd'hui. On y trouvait une chapelle rurale, qualifiée quelquefois cure. Saint-Clair, fêté le 1<sup>er</sup> juin, en était le patron, jadis c'était Saint Étienne. Le chapitre d'Eymoutiers y nommait les titulaires au moins de[puis] 1558.

Bussy-Varache. — Bussy était une cure de l'archiprêtré de Saint Paul, ayant pour patron saint Jacques-le-Majeur. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y trouvait 150 communiantes (environ 200 habitants). Le chanoine aquilaire du chapitre d'Eymoutiers y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate depuis 1570. Ceux qui nous sont connus sont :

Antoine Ruben, 1639. - Léonard Masmoret, 1683. - Jean Lassaigne, 1692, mort en 1693. - Jean Felletin, qui mourut en 1704. - Jean-Baptiste Bonneval, 1707. - N... Dorliac, 1713. - N... Raymond, 1737. - N... Champeaux, 1757. - N... Poumier, 1758. - N... de La Bachellerie du Theil, 1761. - Jean-Baptiste Raymond, 1764. Ce dernier, martyr de la foi, fut guillotiné à Limoges, le 21 novembre 1793.

Le presbytère de Bussy-Varache fut vendu, comme propriété nationale, le 22 thermidor an IV (9 août 1796) au sieur Denaud pour la somme de 1 350 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 236).

M. de La Bachellerie, curé de Bussy, a écrit sur son registre, le 15 janvier 1763 : « Depuis la semaine sainte, jusqu'au mois d'août, il y a eu journellement vingt et trente malades. Le plus fort de la maladie s'est fait sentir dans le village de La Forest dont tous les habitants, petits et grands, ont été malades. Beaucoup ont succombé ; sous le poids du mal. Les purgations et les saignées étaient les seuls remèdes employés. Les villages de La Varache, de Farsac et de Couegnac et presque tout le bourg ont été aussi malades presque toujours et dans le même temps. »

Bussy-Varache a été le chef-lieu d'une commune, qui fut réunie à celle d'Eymoutiers par ordonnance royale du 20 mai 1829.

Chantegreux, qui était paroisse de Saint Pierre Château.

Chapelle Saint-Clair (La), dans la paroisse de Saint-Pierre-Château. C'était au XVIII<sup>e</sup> siècle un bénéfice simple à la nomination du chapitre d'Eymoutiers. Le jour de la fête et le dimanche suivant, la relique de saint Clair y était exposée. C'était un ancien prieuré dont on n'avait conservé que la chapelle.

Charnaillas. — En 1692, Jacques Dutour est sieur de Chamaillas, et en 1701, c'est Jean-Baptiste Dutour, époux de Marie Ruben de l'Ombre.

Château-Repentit (Le).

Chez-Pelaud.

Chouviat.

Claud.

Combas, où existait une chapelle en 1648.

Combe-Chabry.

Condamines, dont était seigneur un membre de la famille Ruben.

Communaux (Les).

Coursellas. — A été un prieuré de filles sous le titre de Saint-Nicolas de Myre, et sa chapelle était en ruine en 1697. La prieure de Villevaleix y faisait une nomination en 1568. Ce fut l'abbesse de Bonnesaigne qui exerça ce droit en 1683, 1685 et 1697.

Couegnias.

Donarieix.

Doulaye, paroisse de Saint-Pierre.

Château. — En 1670, un enterrement eut lieu dans la chapelle de Doulaye.

Eybord.

Farsac. — Gérald d'Arfeuille était seigneur du repaire et fief noble de Farsac en 1299. Ses armes sont *d'azur à trois étoiles d'or, au chef consu de gueules*. En 1339, c'était Jean Quintin, damoiseau. En 1392, Pierre Romanet, l'aîné, bourgeois d'Eymoutiers, devint seigneur de Farsac. Ses armes sont *d'or au chevron de gueules accompagné de trois branches de romarin de sinople*. En 1734, c'était Étienne de Brugière, écuyer, dont les armes sont *d'azur à trois abeilles d'argent posées 2 et 1*.

Fontanilles (Les).

Font-Macaire (La). — Antoine Ruben, sieur de La Font-Macaire, mourut en 1637. Pierre Ruben, sieur de Neufvialle, demeurant à La Font-Macaire, y mourut en 1671, à l'âge de 72 ans.

Forêt-Chabrouty (La). — Appelée jadis Saint-Laurent-la-Forest, c'était, en 1476, un prieuré ayant pour patrons saint Laurent et sainte Catherine, auquel l'aquaire du chapitre nommait les titulaires depuis 1530.

Fougeolles. — En 1691, Pierre Bourdicaud était sieur de Fougeolles : ses armes sont *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de trois trèfles de sable et en pointe, d'un quintefeuille de gueules*.

Fraissengeas. — Guillaume Bernard, en 1339, et Guichard Bernard, en 1432, étaient seigneurs de Fraissengeas.

Gervais.

Gilles (Saint), qui aujourd'hui est englobé dans la ville, était un prieuré simple ou chapelle rurale. La Maison-Dieu d'Eymoutiers y était annexée en 1561. Les registres paroissiaux de 1399 font mention de la chapelle et du cimetière, et ceux de 1737, de la tour et terrasse du prieuré. La compagnie des Pénitents blancs s'y établit en 1644 jusqu'en 1652, où elle fut transférée dans une autre chapelle, bénite le 11 avril 1656. L'aquaire du chapitre y nommait les titulaires dès 1558. Ce sont : Antoine Meilhac, en 1631 - Pierre Menot en 1663. - Antoine Bourdicaud en 1686. - Jacques Dutour en 1690. - N. Martin, 1783.

Gorce (La).

Jalady (Le).

Lac (Le).

Lachaud-Saint-Clair.

Lascaux.

Lasiauve.

Lavialle du Rabazeix. — Pierre Ruben de l'Ombre, sieur de Lavialle, bourgeois d'Eymoutiers, lieutenant de la juridiction de Nedde, épouse, en 1640, Narde Alouveau, fille du juge de Saint-Germain. Antoine Ruben, sieur de Lavialle, avocat au Parlement de Toulouse est, en 1669, procureur d'office du chapitre et, en 1678, juge des deux juridictions de la ville d'Eymoutiers. En 1684, Léonard Ruben est sieur de Laville, ainsi que Pierre Ruben, juge châtelain d'Eymoutiers et subdélégué de l'Intendant.

Legaud, près duquel est le beau viaduc du chemin de fer.

Leycoussinerie.

Lombre — fief noble relevant de l'évêque, possédé en 1340 par Guy de Grammont. Il fut acquis du seigneur d'Enval, en 1556, par Pierre de l'Ombre. Pierre Ruben est sieur de l'Ombre en 1668, et Joseph Ruben de l'Ombre l'était en 1780. Les armes de la famille Ruben de l'Ombre sont de *gueules au chevron d'or accompagné de trois coquilles, deux en chef une en pointe d'argent, la dernière surmontée d'un poisson posé en fasce, la tête brochante sur le côté dextre du chevron.*

Loubanau.

Mas (Le). — Jean Ruben, époux de Marie de La Pomélie, est sieur du Mas en 1666 et Antoine Ruben en 1775.

Mas-Chouchet (Le).

Mas-Pécout (Le).

Mazeau (Le). — Jean et Gaultier Bernard sont seigneurs du Mazeau en 1308. Jean Quintin, damoiseau, en 1339, et Joseph Ruben en 1684.

Meilhac.

Meilhaguet, où l'évêque de Limoges au XIII<sup>e</sup> siècle acquérait des droits sur Amelin Chastaing, damoiseau.

Meyniaud (Le).

Mont (Le).

Moulin de Barthout (Le).

Mouret.

Pérassoux.

Petit-Boischale.

Peyrade (La).

Pierre-Château (Saint). — On a vu ci-dessus ce qu'était la paroisse de Saint-Pierre-Château. Il ne reste plus trace de l'ancienne église paroissiale. En 1731, son clocher avait été détruit par la foudre. Pendant la Révolution, son presbytère fut vendu, comme bien national, le 3 thermidor an IV (21 juillet 1796) au sieur Fantoulier, pour la somme de 1 179 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 170).

Le château fort, qui autrefois dominait la ville, a aussi disparu. C'était le château du seigneur évêque, qui avait primitivement été bâti sur cette hauteur.

Planchemouton. — Jacques Bardoulat, en 1662, était seigneur de Planchemouton. Il épousa Anne de L'Hermite. Bardoulat porte *d'argent à une rose d'or tigée et feuillée de sinople, issant d'un croissant de gueules, accompagnée de trois étoiles d'or rangées en chef.*

Rabazeix (Le). — Antoine Ruben, sieur du Rabazeix, épouse dans l'église de Saint-Pierre-Château en 1681 Isabeau Dutour.

Raymond.

Reverdy (Le).

Roche (La).

Rue (La). — L'évêque de Limoges est reconnu comme seigneur du Mas de La Rue par la prieure de Villevaleix en 1300, et par Jean Quintin en 1339.

Sauterie (La). — Guillaume Ruben, sieur de la Sotterie (*alias* Sautarie) est juge du Chalard en 1645, et procureur du roi en 1662.

Serpeilliere.

Souffrangeas.

Theil (Le). — Jean de La Bachellerie, chanoine d'Eymoutiers, acquit le Theil en 1778.

Toulondit.

Tour (La).

Vacheresse (La). — Jacques-Joseph Ruben, sieur de La Vacheresse en 1686, était fils de Jean, sieur du Mas et de Marie de La Pomélie.

Varache (La).

Vedrenne-Saint-Clair (La).

Vedrenne (Moulin de La).

Versailles.

Vialle (La). — Appartenait, en 1500, à la prieure de Villevaleix et à Martial et Psalmet Romanet. En 1542, à Mathieu Romanet, bourgeois d'Eymoutiers, et en 1561 à Jacques Bourdicaud.

Vielleville. — Dans la paroisse de Saint-Pierre-Château, était l'ancien fief de la famille de Bernard, et était qualifié repaire, lieu noble et seigneurie. Le château n'existe plus. En 1640, Jacques Hugon, sieur de Bosvigier, épousait, dans la chapelle de ce château, Françoise Chapellon de Vielleville. En 1764, dame Julie de Rourdicaud, veuve de Jean de Massiot, vendit Vielleville à Jacques-Joseph de La Bachellerie de Neuviale.

Villemonteix, dont était seigneur l'évêque de Limoges en 1339. Charles de Pichard, mort avant 1752, était seigneur de Villemonteix, et portait pour armes *d'azur à trois bourdons d'or, posés 2 et 1 ; celui de la pointe surmonté d'une étoile d'argent.*

## F

### FEYTIAT

FEYTIAT est le chef-lieu d'une commune dans le canton sud de Limoges. Cette commune a 2 478 hectares de superficie et 1 308 habitants. Elle est à 365 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer, près du village de Puy-Marot, et seulement à 258 près Le Chazeau.

## Histoire ecclésiastique

Feytiat, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul avait, en 1354, une prévôté qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Elle fut unie à la mense abbatiale en 1479.

Sa fête patronale était celle de saint Léger d'Autun. L'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les titulaires.

La cure de Feytiat avait le même patron que la prévôté. Au XVIII<sup>e</sup>, on y comptait 450 communiants (environ 600 habitants). On trouve des nominations de curé faites par l'abbé de Saint-Martial en 1599, 1623 et 1643 ; par le prieur et chapitre de Saint-Martial en 1693, par l'évêque de Limoges en 1693, 1698.

Pierre Alamignon, curé de Saint-Michel de Pistorie, fonda dans l'église de Feytiat, le 28 octobre 1499, une vicairie, qui était à l'autel de Notre-Dame. Les titulaires étaient nommés par ses héritiers et successeurs ; c'était Alamignon dit Barrège en 1575 et 1586, et plus tard par l'évêque de Limoges en 1663, 1730, etc.

Michel de Leyssène était curé de Feytiat en 1565 et 1588. - André Brohaud, en 1709. - J. Laurent, en 1730 et 1736. - N... Gay en 1752, mourut en décembre 1774. - Bernard Joubert, nommé en 1775, fut déporté sur les pontons de Rochefort pendant la Révolution. - Simon Martin-de-Compreignac qui avait été déporté en Espagne, fut nommé en 1803, y était encore après 1824. - René Vital nommé en 1828. - Jean Larivière nommé en 1842. - Martin Petit, en 1873. - Israël Artaud en 1882. - Léon Gout en 1889. - Jean Junien en 1893. - Gabriel Nouaille en 1897.

L'église de Feytiat est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle, peut être de la fin du XI<sup>e</sup>. L'abside, plus ancienne que la nef, est à trois pans coupés et cinq fenêtres. On y remarque à l'intérieur des chapiteaux épannelés ornés d'un tore ou boudin, et à l'extérieur de curieux modillons qui règnent autour du chœur. Elle a été entièrement réparée et augmentée de deux chapelles latérales et ensuite consacrée par Mgr. Renouard, évêque de Limoges, le 8 octobre 1901,

Dans la distribution des reliques de l'abbaye de Grandmont en 1790, les religieuses du Châtenet reçurent des reliques de cinq compagnes de Sainte Ursule ; elles les placèrent dans cinq petits bustes en bois doré qu'elles tenaient aussi de Grandmont ; ce sont ces reliquaires, que l'on voit aujourd'hui dans l'église de Feytiat.

Le presbytère de Feytiat attenant à l'église, construit en 1776 fut vendu, comme bien national, le 18 messidor an IV (6 juillet 1796) à dame Bardenat, née Carboineau, pour la somme de 3 320 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n° 119).

Le cimetière ancien était à côté de l'église. On en créa un autre en 1878, à 200 mètres de bourg, mais la perméabilité du sol obligea bientôt à choisir un autre terrain, Depuis 1886 il est dans un vaste enclos à l'ouest du bourg.

## Histoire civile

En 1283, Gérard de Maulmont, seigneur de Chalucet, revendiquait la justice dans l'étendue de la paroisse de Feytiat, contre l'évêque de Limoges, Gérard de Malemort. Un procès s'engagea à ce sujet devant le parlement. Après un compromis pour une année entre les parties, deux arbitres furent nommés ; leur sentence reconnut les droits de l'évêque, et le seigneur de Chalucet y acquiesça.



## Lieux-dits

Les villages de la commune de Feytiat sont :

Ardennes. — Jean de Prouhet, baron d'Ardennes, avait épousé Hélène de Latour, qui étant veuve, faisait son testament le 6 mars 1584.

Bossière (La).

Chabannes (Les).

Châtenet (Le). — Le prieuré de Notre-Dame du Châtenet, de l'ordre de Grandmont, a été fondé du temps de saint Étienne de Muret. En 1139, il y avait 18 religieux ; en 1295, ils étaient seulement 5 ; on y en retrouve 18 en 1317. Ce prieuré fut dévasté en 1370 pendant les guerres. Le roi, par une lettre du mois de novembre 1370, donne à Louis, vicomte de Rochechouart, les biens et droits confisqués sur ses sujets rebelles en Limousin, en récompense de ce qu'étant son capitaine (gouverneur) dudit pays, il avait réduit sous son obéissance le prieuré du Châtenet, près Limoges, dont Ysart de Roquefort, chevalier, le sire de Cubsac et leurs complices s'étaient emparés, ainsi que de plusieurs autres forts du même Pays. Les Archives départementales de la Vienne conservent une lettre de Madeleine de Bourbon, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, permettant à Antoinette de Neuville, nommée prieure du Châtenet de l'ordre de Grandmont, et à deux religieuses d'aller vivre en ce monastère, sous clôture, et en observant la règle de Grandmont. Cette lettre est datée de 1550.

François de Neuville, abbé général de Grandmont, reçut du pape Grégoire XIII, élu en 1572, une bulle ou bref régularisant l'installation dans l'ancien monastère du Châtenet de cette communauté de femmes, sous la règle de saint Étienne de Muret, et sous la direction d'Anne de Neuville, sa parente. La seconde prieure fut Marguerite Robert de Salles. Jeanne de Tournemire était prieure en 1730. Marie de Brie de Soumagnac en 1755. En 1748, il y avait au Châtenet 23 religieuses vocales, une novice et trois converses. À cette époque les religieuses s'occupaient aussi de l'éducation des jeunes filles et elles avaient une douzaine d'élèves pensionnaires.

La communauté du Châtenet a existé jusqu'à la Révolution. M<sup>e</sup> Guillaume Grégoire Roulhac, qui s'était rendu acquéreur des domaines nationaux provenant des religieuses du Châtenet, en réclamait les titres le 4 vendémiaire an IV (26 juillet 1795) (Archives de la Haute-Vienne, Q 272).

Les armes de la communauté du Châtenet, reproduites sur son cachet, sont *d'azur a une Vierge d'argent tenant l'Enfant Jésus sur son bras droit, sur un croissant d'or.*

Chamboret.

Chazaud (Le), était une propriété du Séminaire de la Mission de Limoges : elle fut vendue comme bien national pendant la Révolution.

Crezin.

Crouzeix.

Grange (La). — Propriété achetée vers 1840 par M. Tharaud-Mainvielle.

Laugerie. — Jean Ruaud, conseiller et procureur du roi en la sénéchaussée du Limousin et siège présidial de Limoges, était seigneur du Cluzaud et de Laugerie en 1677.

Cette propriété fut ensuite la maison de campagne du grand séminaire de Limoges. On y construisit, à droite du portail, une chapelle qui a été bénite par M. Jean-Martin La Selve de Saint-Avit, supérieur du Séminaire de 1774 à 1787. Pendant la Révolution le gouvernement

s'empara du tout. Le 17 décembre 1792, il faisait vendre le mobilier et en retirait 1 272 livres. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 261). La propriété, vendue aussi comme bien national, a été rachetée par un particulier au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle et a conservé la même destination.

Mas-Cerise, qu'on a écrit sur quelques cartes Mazerie. Jean de Lajoumard était sieur du Mas-Cerise en 1711.

Mas-Gauthier, qu'on a écrit Masgoudier En 1789, Louis, Jean-François et Jean de Maleden, écuyers, gardes du corps du roi, étaient seigneurs du Mas-Gauthier, de Leytat et autres lieux.

Aujourd'hui au Mas-Gauthier se trouve centralisée la seule industrie de la commune de Feytiat : la confection des panières. On en expédie chaque jour de 300 à 400 dans toute la France. Le nombre des vanniers est en ce moment de 69.

Pas de Saint-Gaucher. — Saint Gaucher, le fondateur d'Aureil, étant âgé de 80 ans, et revenant de Limoges à cheval, fit une chute mortelle, à peu de distance de Feytiat, et en mourut le 9 avril 1140. Depuis cette époque, le lieu où cet accident arriva est appelé le Pas de Saint-Gaucher, on y construisit un oratoire ou chapelle qui devint un lieu de pèlerinage fréquenté par les habitants du pays. Cette chapelle, située sur le bord du chemin de Limoges, est tombée pendant la Révolution ; elle était à peu de distance du Mas-Cerise, et aujourd'hui les habitants des environs vont en dévotion à la croix dite de Saint-Gaucher au village de Pressac.

Plagne (La). — Pierre Martin de La Plagne, dont les armes sont *écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or*, donna cette terre à sa fille Marie Anne Martin, en la mariant, le 27 avril 1741, avec Jean- Baptiste Benoist de Lostende.

Ponteix (Le).

Pressac.

Puy-Marot.

Puytison. — Pierre Hardy, sieur du Puytison, conseiller du roi, trésorier général de France, laissa pour héritière universelle Marie Hardy. Cette famille porte pour armes *d'azur à l'aigle au vol abaissé d'argent*.

Marie Hardy épousa : 1<sup>o</sup> le 27 avril 1630, Jean de Petiot, sieur du Masboucher et du Pré-Saint-Yrieix, dont les armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même 2 en chef et 1 en pointe ; au chef cousu de gueules chargé de trois pigeons d'argent*. De ce mariage naquit Marie de Petiot, qui épousa, le 16 avril 1651, François Martin, sieur de La Bourgade, qui porte *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or*.

Marie Hardy épousa : 2<sup>o</sup> Martial Maleden, seigneur de La Borie, écuyer, président trésorier général de France, qui porte pour *armes d'azur à trois léopards d'or l'un sur l'autre*, et le Puytison a été longtemps l'habitation de la famille de Maleden.

Vergne (La). — A la carrière de Lavergne, sur les bords de la Valouéine, on exploite un puissant bloc de porphyre qui traverse la commune. Il fournit d'excellents matériaux pour le pavage des rues de Limoges et l'empierrement des routes des environs.

Villegory.

## FLAVIGNAC

FLAVIGNAC est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Châlus, dont la superficie est de 3 090 hectares et la population de 1 602 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 391 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Flavignac était une cure dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, dont la fête patronale était l'Assomption de la Sainte-Vierge. Jadis on avait fêté saint Martial. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 980 communicants (environ 1 307 habitants). On constate, depuis 1474, que les nominations des curés ont toujours été faites par l'évêque de Limoges.

On rebâtissait ou réparait l'église en 1497. Elle avait été construite en 1084.

Pierre de Loménie, prêtre licencié en décrets, chanoine de l'église de Limoges et curé de Dournazac, fonda le 8 avril 1506, dans l'église de Flavignac plusieurs vicairies, à l'autel de Notre-Dame de Pitié. On a la liste de ses héritiers et successeurs qui y nommèrent des titulaires, depuis N... de Loménie en 1576. Le dernier titulaire fut Jean-Baptiste-Auguste de Villoutreix de Faye, né au château de Faye le 3 novembre 1739, évêque d'Oloron en 1783, confesseur de la foi pendant la Révolution, qui fut obligé de fuir en Espagne, puis ensuite en Angleterre où il mourut au mois d'avril 1792.

Jean de Vausoubrane fonda aussi une vicairie à l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Le curé de Flavignac y nommait un titulaire en 1558. Il y avait au cimetière de Flavignac, en 1689, une chapelle dédiée à saint Michel, sainte Anne et sainte Radegonde.

Jean de Saint-Fief était curé de Flavignac le 29 janvier 1494. Christophe de Saint-Fief, chanoine de Saint Étienne, est curé des églises de Saint-Laurent-sur-Gorre et de Flavignac en 1512. - Jean de Bermondet est curé de Cussac et de Flavignac en 1519. - N... Rabilhac était curé de Flavignac en 1728 et 1746. Il baptisa le 4 novembre 1739 Jean-Baptiste-Auguste de Villemonteix de Faye, qui devint chancelier de l'Université de Toulouse, évêque d'Oloron, et confesseur de la foi pendant la Révolution. - N... Lascaux était curé en 1755 et 1769. - N... Lascaux en 1769 et 1775. - N... Delignac de Lavaud jusqu'en 1779. - Léonard Dussoubs 1779, qui subit la déportation pendant la Révolution. - Après le Concordat de 1801, la paroisse de Texon fut unie à celle de Flavignac. Pierre Daudet en fut nommé curé en 1803. - Léonard de Loménie en 1818. - Jean Dumazaubrun en était curé en 1834. - Charles Delarbre en 1840 et 1844. - Jean Bénassy fut nommé en 1846. - Victor Bouchardy en 1887. - Alexis Berger en 1910.

Le presbytère de Flavignac fut vendu, comme propriété nationale, le 12 thermidor an IV (30 juillet 1796) aux sieurs Démoulin, Maumy et Deloménye, pour la somme de 1 652 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 210).

### Histoire civile

Flavignac, à une époque reculée, semble avoir été une localité importante, car dans les premières années du IX<sup>e</sup> siècle, il était le chef-lieu d'une vicairie ou circonscription territoriale, que les chartes de l'époque nomment *Vicaria flaviniacensis*.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Flavignac sont :

Bastide (La).

Beau-Soleil.

Borde (Moulin de La).

Brelodie.

Briat.

Brouillet.

Buisson (Le).

Busserolles.

Chavannes (Les).

Chazelas.

Cheiraux (Le).

Chérou.

Condamines (Les).

Egoutieras.

Etang (L').

Etyvagnac.

Extrade.

Eyneau (Moulin d') ou Eveau.

Faye (Château de). — Pierre de Loménie, chanoine de la cathédrale de Limoges, avait aussi fondé une vicairie dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en 1506. Le 20 juin 1681, Pierre Deloménie, sieur de Faye, de Lambodie, de la Rebière et de Flavignac, fils de Guillaume Deloménie, conseiller et maître d'hôtel du roi, donnait aux religieux Augustins de Limoges, 286 ouvrages de sa riche bibliothèque. La famille de Loménie porte pour armes : *d'or à l'arbre de sinople, brisé sur la racine d'un tourteau de sable, au chef d'azur chargé de trois losanges d'argent.*

La Faye, en 1348, avait une prévôté, sous le patronage de saint André, apôtre. Elle dépendait de l'abbé de Solignac, qui y nommait les prévôts en 1560, 1564, 1570.

Grand-Clos (Le).

Grolles (Moulin des).

Houliette (L').

Lambaudie. — Jean Deloménie, seigneur de Faye en 1110, acquit Lambaudie en 1456. Une chapelle qui existait en ce lieu, était interdite vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mas-Goudier (Le).

Mene (Le).

Mingoux (Moulin des).

Mont-Cul.

Monts (Les).

Moulin-Neuf.

Poignade.

Puy-Renon.

Rebérolles (Moulin de).

Rivière (La).

Sainte-Catherine-de-la-Chanabière. — Gautier de Pérusse, chevalier, seigneur des Cars, par son testament du 26 janvier 1455, donna pour bâtir une chapelle en ce lieu. Elle était dédiée à sainte Catherine et dépendait de Puybonnieux, commanderie des Templiers.

Sessaguet.

Sessat.

Teceix (Le).

Terrade (La).

Texon, était une cure dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, sous le patronage de saint Pierre-ès-liens. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 172 communicants (environ 222 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires, comme on le voit par titres depuis 1561.

N... de Loménie est dit prieur de Texon en 1738. - François Maillot était curé le 25 juin 1765. - N... Bordas en 1766, se démit en 1774. - Jean-Martial Cheyrou, nommé en 1774, subit la déportation pendant la Révolution. Depuis le Concordat de 1801, la paroisse de Texon est unie à celle de Flavignac.

Le 18 messidor an IV (6 juin 1796), l'église et le presbytère de Texon furent vendus comme propriété nationale, au sieur Audoin, pour la somme de 624 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 147).

Près de l'église, la pierre sur laquelle on pose les cercueils avant les cérémonies de l'inhumation, est un autel romain. C'est un bloc de granit, dont la face antérieure offre les insignes des sacrifices payens, tels qu'une tête de bœuf, le bâton augural, deux patères, etc. Sa hauteur est environ d'un mètre, la largeur et l'épaisseur de soixante centimètres.

Tuilerie.

Vidailly.

## FOLLES

FOLLES est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Bessines, qui a une superficie de 3 117 hectares et une population de 1 586 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 375 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Folles, de *Folis*, et même de *Fagis*, était une cure, ou prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Rançon, qui dépendait de l'abbaye de Bénévent, aussi voit-on l'abbé de Bénévent y nommer des titulaires en 1564, 1573, 1677, 1771. Elle avait pour patron saint Blaise, fêté le 3 février, et aussi saint Bonaventure. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 850 communicants (environ 2 467 habitants).

Il existait quatre vicairies fondées dans cette église :

Une fondée par Jean Freymarez, de *Frigido mari*, à l'autel de sainte Madeleine, saint Blaise et saint Roch. Le sieur de Freymarez y nommait un titulaire en 1554 ; l'évêque de Limoges en 1574, et ensuite le plus proche parent de la famille.

Une seconde était à l'autel de saint Bonaventure. En 1703 le titulaire était nommé par Aymard de Chouppes, écuyer, baron du Fau, comme tuteur des enfants de Jacques du Vignaud, écuyer, seigneur des Vories. En 1722 par François-Gaspard du Vignaud, écuyer, seigneur des Vories et de Villefort. En 1772 par Gaspard-François-Louis du Vignaud.

Une troisième était dite des Morterols.

La quatrième fut fondée par Jeanne du Vignaud, veuve de noble Gui du Chastenet, et femme de Balthazar Déaux, écuyer seigneur du Chambon, Noailhes, et Lage, paroisse de Bersac, par son testament du 23 novembre 1601, signé Volondat. La nomination des titulaires de cette dernière appartenait aux héritiers du fief du Chambon, portant le nom de Déaux ou de la tutrice.

Albert Lemoine, prieur de Folles en 1621, mourut en 1659. – N... Bonnet, fut prieur en 1658. - N... Ramigeon en 1686 et 1720. - Léonard Ramigeon 1720, 1771. – Léonard d'Alesme 1771-1784. - N... Chastenet 1784. - Joseph Marchadier, nommé le 24 avril 1803. - Léonard Dumont, 1803-1823. - Raymond Mariembourg, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1829. - Raymond Barrena 1830-1836. - François Puychaffret nommé en 1836. - Auguste Conçaix en 1875. - Jean-Baptiste Delavaud en 1882. - François Paufique en 1888. - Jean Mestat en 1889. - Louis Biche, en 1906.

L'église de Folles conserve son portail, à trois voussures avec chapiteaux empruntant leur ornementation au règne animal. Elle venait d'être reconstruite en 1490 ; et maintenant le style gothique flamboyant domine dans l'intérieur formé de trois travées. Sa cloche date de la même époque ; elle porte en lettres gothiques cette inscription : † S. Bonaventura. Salvaterre. L'an M CCCC IIII<sup>xx</sup> XVI.

Le presbytère fut vendu, comme bien national, le 21 messidor an IV (9 juillet 1796), ainsi que le jardin et dépendances, au sieur Léonard Thomassonnet, pour la somme de 1 440 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152).

## Histoire civile

C'est dans la paroisse de Folle qu'est né Guillaume Malherbaut, savant docteur de Sorbonne, qui fut théologal du chapitre de Saint-Yrieix, puis chanoine et théologal du chapitre de Limoges en 1570, recteur du Collège de cette ville de 1586 à 1593. Il a publié : 1<sup>er</sup> en 1566, les légendes de saint Pierre et de saint Paul, attribuées à saint Lin, le successeur du prince des apôtres ; 2<sup>o</sup> en 1575, *Regulae perpetuae ad instructionem divini officii*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Folles sont :

Ars, où existait un prieuré sous le patronage de sainte Catherine. Isambert, abbé de Saint-Martial, mort en 1198, en avait fait l'acquisition : l'abbé de Bénévent en nomma le prieur en 1696, mais c'est l'abbé de Saint-Martial qui faisait cette nomination en 1487, 1608, 1700, etc. Par décret du 29 janvier 1747, le titre de prieuré de Sainte Catherine-d'Ars fut supprimé, et les revenus unis à la mense capitulaire de Saint-Martial de Limoges. A cette époque, la chapelle était en très mauvais état. M. Martin de La Bastide était prieur d'Ars en 1731.

Aupiège.

Bellevue.

Bouchet (Le).

Bourat (Moulin de), sur la Gartempe.

Brousse, où existait en 1567 une chapelle de Sainte-Madeleine. C'était un membre de la préceptorie de Baignoux, paroisse de Fromental. Interdite en 1744, il fut ordonné qu'elle serait démolie, attendu le mauvais état où elle se trouvait, étant située au milieu d'un bois plus propre à favoriser le crime qu'à exciter la dévotion des fidèles.

Bussière (La).

Chauma.

Cluseau (Le). — Dans un champ portant le nom de Goudour, près de ce village, sur la droite du chemin qui conduit à Folles, existe un dolmen qui n'a pas encore été signalé. Sa table qui est détériorée se partage en deux morceaux, et bientôt on y trouvera plus que des débris.

Cornebeuf *alias* Ecornebeuf.

Coulerolles.

Doussaut (Moulin de), sur la Gartempe.

Fraimareix *alias* Fremarez et aussi Frais-Marais. — Près de ce village, existaient cinq *tumuli*. Un seul est conservé. En 1851, en faisant la route de Laurière à Fursac, on en ouvrit un qui était encore intact. On y trouva au milieu un vase en poterie rouge contenant des cendres. Il a été cassé. On signale aussi quelques souterrains dont l'ouverture se trouve dans les jardins de ce village.

La chapelle de Brousse, dédiée à sainte Madeleine, était près du village de Fraimareix.

En 1705, Robert de Léobardy était seigneur de Fraimareix ; ses armes sont *d'azur au lion d'or brandissant une hache, au chef de sable à trois étoiles d'argent*.

Fursannes. — Jean et Guy du Breuil étaient sieurs de Fursannes en 1550.

Gachereau.

Gouttes (Les).

Lavaud-Monjourde.

Maleterie (La).

Masure-de-Bourneuil.

Mazéras.

Montjourde. — On a trouvé près de ce village plusieurs urnes funéraires en granit de l'époque gallo-romaine.

Louis de Bridier, vers 1300, donna à l'abbaye de Saint-Martial, cinq sols sur le Mas de Montjourde.

Monteil (Le). — On voit sur une hauteur, au nord-est de ce village, et presque en face du grand viaduc de Rocherolles, un fort beau dolmen, dont la table longue de 4 mètres, a 5 mètres dans sa plus grande largeur, et 2 dans la plus petite. Elle porte à la partie supérieure trois petites cavités qui sont la place des coins en fer qu'on a cherché à y introduire pour la casser. Pendant qu'on travaillait à cet acte de vandalisme, un de ses quatre supports s'est incliné à l'intérieur, et la table, le suivant dans sa chute, à basculé ; elle ne porte plus aujourd'hui sur le pilier de devant, ces quatre piliers ont un mètre de hauteur hors du sol, et un mètre dix de largeur.

Moulin-Neuf.

Nouhant (Le).

Pont-à-l'Age.

Pont-Mazéras.

Rivière (La).

Rocherolles — Près de ce village, on a construit, sur la Gartempe, le magnifique viaduc de la ligne de Paris. Commencé vers la fin de 1852, on y a travaillé pendant deux ans. Il a huit arches de quinze mètres d'ouverture à l'origine de la voûte ; elles sont à double étage superposé, sur une longueur de 187 mètres. La hauteur de son parapet est de 54 m 60 au-dessus du niveau de la vallée. C'est l'œuvre d'art la plus remarquable de la ligne de Paris à Agen. C'est le 24 juin 1856 que le premier train y est passé.

C'est aussi près de Rocherolles que la ligne de Poitiers vient joindre celle de Paris, et c'est le 23 décembre 1867 que les trains ont commencé à y circuler.

Tuilerie (La).

Venassier.

Villatte (La).

Vories (Les). — Ithier du Breuil était seigneur des Vories en 1323. Jacques du Vignaud épousa, peu après 1500, Madeleine du Breuil des Vories. Ce fief est resté dans cette dernière famille jusqu'à la Révolution. Du Vignaud des Vories porte *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe.*

## FROMENTAL

FROMENTAL, chef-lieu de commune au canton de Bessines a une superficie de 2 456 hectares, avec 1 448 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 441 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Fromental était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon qui avait pour patron saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate par titres depuis 1558. Au XVIII<sup>e</sup> on y comptait 980 communiant (environ 1 307 habitants).

Bozon de Razès est curé de Fromental vers 1280. - Étienne Chassagne en 1406 et 1433. - Léonard de Puycharenton en 1548. - Louis Herieu jusqu'en 1558. - Albert Nycolas en 1558. - F. de Léobardy en 1642. - Jean Cujas 1732. - Martial Guérin 1739, 1762. - Léger Brissaud, 1764, jusqu'en 1783. - N... Rollin, nommée en 1784. - Louis Léonard-Victor Marcoux, nommé en 1803. - Antoine Roussel, nommé en 1812, mort en mars 1828. - Jean-Baptiste-Firmin Beraud-Dupalis 1824. - Sylvain Pineaud 1851. - Georges Farne 1883. - Jules Mathivat 1891.

En 1358, les Anglais qui occupaient Magnac-Laval, pour vivre sur l'ennemi, couraient les environs, ravageant et brûlant les villages et les églises, faisant des prisonniers et les mettant à Rancon. Ces ravages furent considérables. L'église de Fromental fut pillée et brûlée par une de leurs compagnies qui avait à sa tête un nommé Guyot de Peyrato.

En 1361, nobles Pierre, Jean et autre Jean de Saint-Martial, et le syndic de la paroisse de Fromental convinrent de faire rebâtir l'église de ce lieu.



On voit aujourd'hui dans l'église de Fromental deux vitraux modernes représentant saint Martial et sainte Valérie C'est un don de la famille Morel de Fromental.

Cette église possède des cloches portant les inscriptions suivantes : « ✠ *Sancta Maria, ora pro nobis.* - J'ai été fondue le 16 juillet 1642, étant curé F. de Léobardy. Parrain, M<sup>re</sup> Jean Sornin, sieur des Fougères. Marraine dame Mathurine Lesterps. M. A. Leprieur, M. Cheminade ».

Sur une autre qui n'existe plus on lisait :

« ✠ L'an 1830, j'ai été bénite par M. J.-B. Firmin Beraud, curé de ce lieu, et nommée par... J'ai été faite par Osmond, fondateur du roi, à Paris ».

Cette dernière cloche a été refondue en 1875, et on y voit maintenant cette inscription :

« ✠ J'ai été fondue l'an de grâce 1875 et bénite le dimanche *in albis*, par M. Pinaud, curé de cette église. - Je m'appelle Marie-Amélie. J'ai eu pour parrain Marie-Joseph Morel, baron de Fromental. Ma marraine a été Amélie-Noémis-Blanche Ducluzeau. »

Une partie du chef de sainte Panafrète, vierge et martyre, compagne de saint Ursule, fut donnée à l'église de Fromental en 1790, lors de la distribution des reliques de l'abbaye de Grandmont.

Le presbytère de Fromental, avec ses dépendances, jardin et terre, fut vendu, comme bien national, le 17 prairial an IV (5 juin 1796) au sieur Antoine Chatenet, pour la somme de 1 095 livres. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 15).

## Histoire civile

Le château de Fromental est une belle résidence, bien conservée, avec fossés remplis d'eau et tous les accessoires d'une maison seigneuriale. Il est composé d'un donjon central que flanquent deux corps de bâtiment. Ses mansardes, élevées au-dessus de deux étages, annoncent la Renaissance, et sa porte principale est ornée en style de la même époque. Le portail de la cour est aussi décoré d'une mansarde de même style ; on y voit un écusson dont les pièces ont été effacées. La date de 1670 est gravée à côté. Sa façade était précédée d'un jardin, aux angles duquel se dressaient deux tours rondes ; une seule est restée debout.

Guy de Saint-Martial était seigneur de Fromental en 1308. Pierre de Saint-Marial en 1356. Ses armes sont *d'azur aux raies d'escarboucle d'or boutonnés de gueules.* - Jean Maumont devint seigneur de Fromental en épousant, en 1372 Hélène de Saint-Martial. - Le roi Louis XI, dans une lettre adressée à la chambre des comptes de Paris, en 1465, dit que son conseiller Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy et son neveu Antoine de Pompadour lui ont rendu hommage pour la terre de Fromental qu'ils viennent d'acquérir du seigneur de Maumont. Cette branche des seigneurs de Maumont portait pour armes *d'azur à deux fasces d'or, à l'orle chargé de besants.* Les armes d'Hélie de Pompadour sont *d'azur à trois tours d'argent, 2 et 1, maçonnées de sable.* - Jean de Bermondet, chantre de l'église de Limoges et archiprêtre de Nontron, acheta de Geoffroy de Pompadour la terre de Fromental, en 1552 pour la somme de 14 500 livres tournois. Bermondet porte *d'azur à trois mains appaumées d'argent 2 et 1.* - Suzanne de Bermondet et son mari de Jean de Mérignac vendirent Fromental à Jean Pouthe, seigneur du château de Dompierre. Ses armes sont *palé de six pièces d'argent et de sable, au chevron de sable brochant.* - On trouve ensuite Jean de Senneterre et sa femme Madeleine de Roffignac qui en 1573 vendent Fromental à Guillaume de Verthamon. Ce dernier, qui porte pour armes *écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules au lion d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> échiqueté d'or et d'azur de trois traits, au 4<sup>e</sup> de gueules,* revendit à Pierre de Buat en 1583 pour la somme de 5 000 écus sols. Enfin au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle Fromental est possédé par Jean Morel, président au présidial de Limoges, qui mourut en 1651, et cette famille en est encore propriétaire. Ses armes sont *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Fromental sont :

Age (L').

Bagnol (Le Grand).

Bagnol (Le Petit). — Ce lieu, nommé Bagnoux au moyen âge, avait un prieuré ou aumônerie qui avait pour patronne sainte Madeleine. Le prieur de la Maison-Dieu de Montmorillon y nommait le titulaire en 1566 et 1578. Les bâtiments étaient en ruine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une vicairie y avait été fondée par Jean Vachier, damoiseau, seigneur de Bagnoux, à l'honneur de sainte Marie-Madeleine. Elle fut spiritualisée le 28 septembre 1482. Les successeurs du fondateur y nommaient les titulaires. C'était, en 1482, Jean Rigaudie, mari de Madeleine Vachièri.

Un beau dolmen existe à l'est de ce village sur le bord de la route. Sa table, longue de 3 m 80 et large de 2 m 50, est placée sur quatre piliers fortement inclinés à l'intérieur. Dans sa plus grande épaisseur elle a 0 m 80. Les supports ont 1 m 50 de hauteur.

Le 27 décembre 1878, pendant qu'on arrachait un châtaignier près du village de Bagnol, il se produisit un éboulement qui ouvrit un souterrain de l'époque gallo-romaine. Par cette ouverture accidentelle, on pénétra dans une galerie conduisant à une première chambre et un peu plus loin à une seconde.

Beige (La). — La famille Laurens de La Besge porte pour armes *d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même*.

Bord.

Champcomtaud. — En 1491, *Campus comitalis*. Il y avait une preceptorerie ou prieuré, qui avait pour patrons saint Cloud, sainte Madeleine et saint Antoine. Le prieur de l'Artige y nommait le titulaire en 1422 et 1566. Ce droit de nomination avait passé au recteur des PP. Jésuites de Limoges en 1697 ; et ensuite à l'évêque de Limoges de 1762 jusqu'à la Révolution. - Jacques Friquet obtint ce prieuré en 1565. N... Chatenet en 1753.

Champ-Martin.

Chapelle (La), dépendant de Champcomtaud.

Chanliat.

Chégurat.

Cheminée.

Chers (Les).

Chez-Doussaud.

Lacoux.

Lord-du-Puy, nommé jadis L'Aur-du-Puy.

Malval, dont le nom est quelquefois écrit Maraval, avait été acquis par Guy de Saint-Martial vers 1308, le castel qui y était alors a été démoli et il n'en reste aucune trace.

Millat. — On trouve Jean de Millac ou Millat en 1483. Guillaume Sornin était seigneur de Millat en 1650 : ses armes sont *d'argent à la bande de sable accompagnée de trois étoiles à dix rais, une en chef et deux en pointe, au chef consu d'or et de gueules*. À la suite d'une alliance, Millat passa à la famille Laurens de La Besge.

Il existe dans ce village un souterrain de l'époque gallo-romaine. Un propriétaire en a transformé en une cave la partie qui touche à son habitation. Un peu plus au nord, se trouvent d'autres galeries souterraines que différents éboulements ont fait connaître.

Montautre. — La famille Mondain de Montautre et de la Maison-Rouge porte pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois étoiles de même*. A cette famille noble, connue dès le XV<sup>e</sup> siècle, appartient le dernier abbé général de l'ordre de Grandmont : François-Xavier Mondain de la Maison-Rouge, né en 1706, et mort le 11 avril 1787.

Le château de Montautre, dont on aperçoit le donjon couronné de machicoulis, après avoir dépassé la station de Fromental, conserve encore sa chapelle, quelques tours rondes, et une partie du corps de logis. C'est aujourd'hui la propriété de M. G. Dufour, descendant des Mondain de Montautre.

Montautre (Moulin de), sur un ruisseau qui se rend dans la Semme.

Nouhaud (Le).

Pierres-Folles.

Plats (Les).

Puy-Maud.

Roche (La).

Toir.

Traverse (La). — Près de ce village on trouve des restes d'une ancienne voie venant de Folles et se dirigeant vers Châteauponsac et Rancon.

Tuilerie (La).

Tuileries (Les).

Villars, où l'on remarquait anciennement une motte et des retranchements, avait pour seigneur, en 1354, Pierre de Saint-Martial.

## G

### GAJOURBERT

GAJOURBERT est un chef-lieu de commune dans le canton de Mézières qui a 1 422 hectares d'étendue et 540 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 231 mètres.

#### Histoire ecclésiastique

Gajoubert était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Elle avait pour patron saint Antoine, jadis sainte Madeleine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 360 communiants (environ 500 habitants). En 1188 elle dépendait du monastère de Ligeuil, diocèse de Périgueux. Les titulaires étaient nommés par la prieure des Hautes-Mesures (paroisse de Brillac), en 1458, 1478, par

l'abbesse de Ligueil, comme prieure des Mesures, en 1635, 1663, 1709, 1736. On trouve aussi une nomination faite par l'évêque de Limoges en 1677.

N... de Verdilhac, curé de Gajoubert, mourut en octobre 1772. - N... Ardent nommé en 1772. - N... Peyratou nommé en 1776. - Jean-Baptiste Marcoul, qui avait subi la déportation pendant la Révolution, fut nommé en 1803. - François-Thyrse Gailhabaud en 1806. - Pierre Moulin en 1807. - Jean-Léonard Berger nommé en 1832. - Léonard Hitier, y était en 1841. - Joseph-Jacques-Eugène Ducoux, nommé en 1842. - N... Moisset en 1853. - N... Riffaut en 1856. - Jean-Baptiste Mège en 1860. - François Nadau en 1871. - Jules Jurion en 1874. - Jules François, en 1882. - Victor Brédeché en 1884. - Pierre Branland, en 1887. - Isai-Paul Legrand en 1888. - Jean Moreau en 1891. - Ovide Geraud en 1894. - Constant Trambly, en 1899. - Victor Gouhier, en 1909.

Le 4 thermidor an IV (22 juillet 1796), le presbytère de Gajoubert, avec cour, jardin, grange et écurie, fut vendu comme bien national au sieur Robineau-Gajoubert, pour la somme de 1 140 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 185).

## Histoire civile

La commune de Champeau fut réunie à celle de Gajoubert par ordonnance royale du 4 novembre 1829.

Jacques Robineau, qui épousa Jeanne du Mosnard, était seigneur de Gajoubert, lorsqu'en 1733 leur fille Catherine Robineau épousait Gilbert du Pin, seigneur de Saint-Barbant, Saint-Martial, etc.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Gajoubert sont :

Blondeau (Moulin de).

Champeau était une cure, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui avait pour patron saint Sixte, pape, fêté le 6 août. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle avait 155 communiants environ 207 habitants. Le commandeur de Puy- de-Noix y nommait les titulaires en 1763. N... Vignaud, mourut ancien curé de Champeau en 1767. – N... Peyrathou fut nommé en 1771. – N... Jaroussier en 1779.

La commanderie de Champeau appartenait aux chevaliers du Temple en 1282. Elle passa à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et était pour un frère servant d'armes. Le procès-verbal de la visite de 1616 nous dit que l'ordre de Malte y possédait une église placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste et desservie par un prêtre séculier. « Au bout de cette église, dit ce procès-verbal, il y a une tour carrée, toute en mesures, proche de laquelle il y a aussi des mesures de plusieurs autres bâtiments, maisons et étables, et un plessage ou enclos d'un jardin entouré de basses murailles. » On mentionne aussi le pré de la commanderie, la vigne du commandeur et « une grande campagne de terres incultes, où était anciennement le bois de haute futaie de la commanderie, de la contenance d'environ six ou sept vingts arpents, lequel bois ou terre servant de pacage, sont usurpés par les sieurs de La Vault, de La Vigerie et autres gentilshommes voisins. »

La commanderie de Champeau était depuis longtemps mal administrée par suite de l'éloignement des commandeurs de Puy-de-Noix qui la possédaient, et n'y avaient alors aucune habitation. Pour remédier à cet état de choses, qui pouvait entraîner une ruine complète, il fut ordonné, par les visiteurs de 1616, qu'on y construirait une maison.

Le 2 thermidor an IX (21 juillet 1801), l'église de la commanderie de Champeau fut vendue comme bien national, au sieur Robineau, pour la somme de 2 000 francs. Le même jour, le petit cimetière de Champeau fut aussi vendu au même sieur Robineau pour la somme de 24 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 276, folio 96 et 97.)

Gabriel Des Montiers, chevalier, baron d'Auby, était seigneur de Champeau en 1634. Ses armes sont *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à trois fasces de gueules, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à deux léopards d'argent.*

Chez-Péraud.

Clous (Les).

Croix-des-Chèvre (La).

Gomaindrou.

Grange (La).

Granges (Les).

Grange-Perrin.

Grange-Villedon.

Gros-Bos (Le).

Loges (Les).

Métairie (La Grande).

Montbas. — Une vicairie fut fondée par Marie de Sully, dame du Deffens et douairière de la vicomté de Montbas, dans la chapelle dudit château de Montbas, le 18 décembre 1528, à l'honneur de sainte Catherine.

Par lettres patentes du mois de décembre 1369, le roi Charles V donnait à Geoffroy de David, évêque d'Autun et conseiller du roi, les terres de Bridier et de Montbas, confisquées sur Henri de la Haye, chevalier anglais. David porte pour armes *d'or à trois coquilles de saint Jacques de sinople*. En 1423, Pierre Frottier se qualifiait vicomte de Montbas. - Mais dès 1351, on trouve Roland Barton, écuyer, seigneur de Montbas, dont la famille a gardé Montbas jusqu'à nos jours. Elle porte pour armes *d'azur au cerf a la reposée d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits*.

Quatre-Vents (Les).

Tuilerie (La).

Villeleger.

## LA GENEYTOUSE

GENEYTOUSE (LA), chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Léonard. Sa superficie est de 1 935 hectares, avec 1 051 habitants, et son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 480 mètres près de Saint-Nicolas sur la limite de la commune d'Aureil.

Par ordonnance royale du 30 septembre 1829, les communes des Allois et de la Geneytouse furent réunies en une seule commune dont le chef-lieu fut fixé à la Geneytouse.

## Histoire ecclésiastique

La Geneytouse était un prieuré-cure dans l'ancien archiprêtré de Saint Paul. Raymond de Saint-Paul et ses enfants avaient donné cette église à Aureil. « Eu égard au respect et à l'attachement que Gérald, évêque de Limoges, avait pour Aimeric Malafida, patriarche d'Antioche, et aux prières de Thomas son frère, il accorda, du consentement d'un archidiacre et d'un archiprêtre, cette église à Aureil, vers 1150, en ce qu'on ferait dans cette dernière l'anniversaire du patriarche, et qu'on présenterait à l'évêque un chanoine pour servir la cure, et qu'on ne pourrait le tirer sans le consentement du prélat ».

La fête patronale de la Geneytouse est l'Assomption de la Sainte-Vierge. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans la paroisse 300 communiants (environ 400 habitants). Le prieur d'Aureil y nommait les curés, au moins dès 1384. Ce fut ensuite le recteur des Jésuites de Limoges, à partir de 1605.

En réparant l'église, en 1882, on a trouvé derrière les boiseries du maître-autel, l'autel primitif datant de l'époque romane. Sa table posée sur un bloc de maçonnerie, est une pierre de 1 mètre 55 centimètres de longueur, sur un mètre de largeur. Elle garde les croix qui y ont été gravées le jour de sa consécration.

Lorsque Mgr. d'Argentré fit distribuer aux églises du diocèse, en 1790, le trésor des reliques de l'abbaye de Grandmont, l'église de la Geneytouse en reçut de Saint Étienne de Muret, le fondateur de l'Ordre de Grandmont, de deux des compagnons de saint Maurice, et de quatre des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyrs.

Jean de Douhet, prieur-curé de Lageneytouse, résigna au suivant en 1569. - Pierre de Tisseuil, prieur-curé de La Geneytouse en 1569. - François Sourzac, prieur-curé en 1622. - N... Rouilhac, curé de La Geneytouse en 1669. - N... La Nouaille, meurt en 1754. - N... Bourdeau 1766 et 1769. - Jean-Baptiste Daniel de La Gasnerie, nommé en 1781, fut déporté pendant la Révolution. Nommé de nouveau en 1803, il y est mort en 1829.

La cure des Allois est alors unie à celle de La Geneytouse. - Léonard Bordas nommé le 20 avril 1834. - Jean-Baptiste Mège en était curé en 1840. - Jean-Baptiste Prudhomme fut nommé en 1843. - Pierre Chapat en 1848. - Louis Rondet en 1877. - Martial Bonnetaud en 1882. - Pierre Bathier en 1893. - Henri Buffet, 1912.

Le 12 thermidor an IV (30 juillet 1796) le presbytère de La Geneytouse fut acheté comme bien national par le sieur Léonard Joisson, pour la somme de 1 530 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 212).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de La Geneytouse sont :

Allois (Les), dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, avaient une cure sous l'invocation de saint Laurent. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 90 communiants (environ 120 habitants). Les curés étaient nommés par l'abbesse des Allois en 1572, 1702, 1740, 1752. François Roche était prieur-curé en 1554. - Léonard de Marsac, curé en 1614. - N... Chaussade, 1754-1759. - N... Tarneau, 1771. - N... Deschamps, vers 1770 - N... Boutineau en 1775-1790.

Il y avait dans cette église une vicairie fondée en l'honneur de la Sainte-Vierge et de sainte Catherine. L'abbesse des Allois y nommait les titulaires dès 1297.

François Roche, prieur de Cheniers et curé des Allois, bâtit dans le cimetière une chapelle où il fonda une vicairie pour le prêtre le plus proche de sa lignée. Par son testament du 14 novembre 1554, il en fonda une autre dans l'église des Allois.

Dans une chapelle au-devant de l'église, Léonard Chenaud, sieur de Meilhars et du Verdurier, fonda une vicairie le 11 mars 1603

La chapelle rurale de Notre-Dame-de-Pitié existait au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La cure des Allois est maintenant unie à celle de La Geneytouse.

On ne connaît pas exactement l'origine et la date de fondation de l'abbaye des Allois. Elle existait en 1140. Les religieuses suivaient la règle de saint Benoît, à laquelle furent ajoutées quelques modifications. En 1750, manquant des secours spirituels et temporels dont elles avaient besoin et leur monastère exigeant des réparations qu'elles ne pouvaient y faire exécuter, elles quittèrent les Allois et vinrent s'établir à Limoges dans la maison des Grandes Claires, au centre de la Cité.

Les prieures ou abbesses des Allois sont : Étienne, prieure entre 1140 et 1158. - Blanche, première abbesse, 1180. - Ayceline de Saran, vers 1198. - Béatrix de Jovignac, en 1215. - Ayceline, 1228. - Jeanne, 1228-1253. - Alayde de Boisse, 1260-1271. - Auzan ou Otzanie, 1278-1285. - Volguda, 1288-1299. - Béatrix de Vision, 1304-1317. - Folca de Saint Jean, 1317-1343. - Marguerite Amici ou Lamy, 1343-1357. - Marie Audoin, 1362-1426 (probablement deux du même nom). - Sérène de Lébolériis, 1431-1469. - Mapia de Lebolériis, 1461. - Jeanne de Lebolériis, 1462-1478. - Marguerite de Lebolériis, 1484-1512. - Françoise de Jounhac, 1512-1555. - Marguerite de Jounhac, 1556. - Jeanne de Montroux, morte en 1593. - Isabeau de Jounhac, 1595-1613. - Suzanne de Beaufort, 16[.]<sup>17</sup> -1625. - Judith de Jounhac de Foursac, 1625-1669. - Judith de La Baume de Foursac, 1669-1715. - Anne-Thérèse Pichon d'Affis, 1715-1741. - Louise-Gabrielle d'Ussel de Châteauvert, sous laquelle la communauté fut transportée des Allois à Limoges, 1741-1758. - Marie-Madeleine de Leintilhac, 1758-1771. - Marie-Louise de Villeutreix de Faye, 1771-1781. - Marie-Antoinette d'Ussel de Châteauvert, 1782-1791.

Bessière (La).

Chassaigne (La).

Châtain (Le). — Le lundi de l'Assomption 1269, Marguerite de Bourgogne, vicomtesse de Limoges, donna Le Châtain aux religieux d'Aureil pour fondation d'un service solennel et annuel.

Coudert (Le).

Croc (Le).

Cros (Les).

Croix-Rouge (La).

Croix-Férée (La).

Ecure (La Grande).

Forêt (La).

Gorce (La).

Janoueix (Le).

Malesseuve.

Malevergne.

---

<sup>17</sup> Les deux derniers chiffres de la date sont illisibles [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Puy-Faucher, appartenant à la famille de Roulhac dont les armes sont : *parti, au 1<sup>er</sup> d'azur à trois étoiles d'argent 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent ; au 2<sup>e</sup> de gueules au lion d'argent, à la bordure d'azur à dix fleurs de lis d'argent.*

C'est au Puy-Faucher qu'est né, le 25 septembre 1760, Antoine de Roulhac, chanoine de Saint-Martial, à Limoges, déporté pour refus de serment et fusillé, sur le vaisseau les *Deux-Associés*, le 3 mai 1794.

Puy-Joubert.

Puys (Les).

Ribières.

Saint-Nicolas-des-Froides-Orties était un prieuré-cure en 1369 et 1562. Il est dit simplement prieuré en 1598. Il avait pour patron saint Nicolas. Le prieur d'Aureil y nommait les titulaires en 1562. Ce fut le recteur du collège des Jésuites de Limoges qui exerça ce droit à partir de 1629. Les prieurs connus sont : Martial Fabre en 1368. - Léonard de La Bachellerie en 1374. - Jean de Tilia, 1412. - Pierre Chastenet, 1468-1473. - Jean Chastenet, 1474. - Pierre Chastenet ou Castanet, 1478, mort en 1482. - Pierre de Vernhe, 1482-1483, Martial Isarn (?), 1495. - Laurent Vigier, 1499, mort en 1503. - Jean Gay, 1503-1504. - Simon Laleu, 1504. - Jean Levalloys (?), 1505. - Antoine de Jameyrat, 1505-1507. - Jean Texier, 1533-1542 - François Brillon, 1545. - Bernard de La Bachellerie, 1563. - Jean Buchillon, 1628, mort en 1629. - Jean Palais ou Palazy, 1629. - Jacques Pinchaud, 1641. - Joseph Bachelier, 1668.

Surzot (Le Haut-) ou Surson.

Surzot (Le Bas-). — Martial Romanet, bourgeois et marchand de Limoges seigneur de Surson en 1519, était parrain d'une cloche bénite au monastère des Allois, le 6 août.

Theil (Le).

Tronchère (La).

Tuilerie (La).

Vergnenégre.

## GLANDON

GLANDON est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint-Yrieix ; elle a été érigée par décret du président de la République, du 19 février 1902. Tout son territoire faisait partie de la commune de Saint-Yrieix. Elle a 2 474 hectares d'étendue et 854 habitants, son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 366 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Glandon était une cure l'ancien archiprêtré de Lubersac, qui au XVIII<sup>e</sup> avait 680 communiants (environ 907 habitants). Sa fête patronale était celle de saint Saturnin de Toulouse, jadis c'était l'Assomption de la sainte Vierge. Le chapitre de Saint-Yrieix en nommait les curés au moins depuis 1563.

Il y avait aussi à Glandon un prieuré de Sainte Radegonde ; mais ses bâtiments étaient en ruine en 1605. Le prieur du Chalard en jouissait au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Othon Lascure était curé de Glandon avant octobre 1513. - Joseph Robert fut nommé curé en 1558. - N... Bouvery, mourut en juillet 1758. - N... Dujardin de La Digue, mourut en 1776. - Pierre Gondinet, nommé en 1776, subit la déportation ; nommé de nouveau en 1803, est mort en 1827. - Léonard Crezeuné, qui aussi avait été déporté, fut curé de Glandon pendant quelques années. – N... Gondinet en 1825. - André Courty fut nommé en 1838. - Arthur Charzat en 1882. - Simon Lévêque en 1887. - Jean-Marie Lajeunie en 1897. - Louis Barrière en 1908. - François Rivet en 1910.

Une cloche a été refondue pour l'église de Glandon en 1881. Elle porte dans son inscription ces mots : *In hoc signo vinces.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Glandon, sont ceux qui se trouvaient dans la partie sud de la commune de Saint-Yrieix. On y remarque surtout les suivants :

Biards (Le château des) ou est né, au XIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume d'Al Biars, troubadour limousin, dont les œuvres sont conservées manuscrites à la Bibliothèque Nationale (fonds Colbert, 7226).

Ce château a ensuite appartenu à une branche de la famille Jarrige de La Morelie qui en a pris le nom et dont les armes sont *d'azur au chevron d'or sommé d'une croix de même, accompagné en pointe d'une tour d'argent maçonnée de sable.*

A quelques pas du château des Biards, qu'habite M. Gaston David, est une imitation de la grotte de Lourdes, où les habitants du voisinage aiment à venir prier auprès de la statue en bronze argenté de l'Immaculée Conception. A 400 mètres au nord du-château des Biards se trouve une mine d'antimoine qui est actuellement en exploitation.

Férignac appartenait à la famille Jarrige de La Morelie dont trois membres, confesseurs de la foi, sont morts, en 1794, sur les pontons de Rochefort. Ce sont : 1<sup>e</sup> Barthélémy Jarrige de La Morélie des Biards, religieux cluniste, né au château des Biards, le 13 mars 1753, mort sur le vaisseau les *Deux-Associés* ; le 13 juillet 1794 ; 2<sup>e</sup> Jean-François Jarrige de La Morélie du Breuil, né à Saint Yrieix, le 11 janvier 1752, chanoine de Saint-Yrieix, embarqué sur le vaisseau les *Deux-Associés*, il succomba au Grand-Hôpital, le 14 juillet 1794 ; 3<sup>e</sup> Pierre Jarrige de La Morélie du Puyredon, né à Saint- Yrieix, le 19 avril 1737, chanoine de la cathédrale de Limoges, puis doyen du chapitre de Saint-Yrieix, mort sur le vaisseau les *Deux- Associés*, le 14 août 1794.

Sauvagnac. — Marc Jarrige de La Morélie était seigneur de Sauvagnac, vers 1700.

## GLANGES

GLANGES est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint-Germain-les-Belles, qui a 2 284 hectares d'étendue et 1 171 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 454 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Glanges était dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie. Sa fête était celle de saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, on le constate par titres dès 1498. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 980 communiants (environ 1 307 habitants).

Une communauté de prêtres existait dans cette paroisse.

Pierre Mareys était curé de Glanges en 1566. - Pierre Texier en 1591. - Antoine Bournazeau, résigna au suivant. - Étienne Dumonteil. - Martial Gérard était curé en 1707 et 1708. - N... Constant résigna au suivant. - N... Blondeau, 1747.1749. - N... Duboys 1763. - N... Lansade, mort en avril 1766. - François Nicard, nommé en 1767, fut déporté en Espagne ainsi que son ancien vicaire, Martial Poncet, qui y mourut le 17 septembre 1796. - Joseph Maribier, fut établi curé catholique de Glanges, après la Terreur, en juillet 1795. - Antoine-Alexis Labroue de Laborderie, qui avait subi la prison et la déportation, fut nommé curé de Glanges en 1805. - Jacques Deslion, aussi déporté en Italie, était curé en 1810, et mourut en 1824. - Jean Mazelreix, nommé en 1824, y était en 1840. - Christophe Duroy fut nommé en 1846. - Auguste Buisson en 1888. - Louis Chazoule en 1892. - Joseph Peyrac en 1906.

L'église de Glanges, lors de la distribution du trésor des reliques de l'abbaye de Grandmont, en 1790, reçut des reliques de saint Étienne de Muret, et de deux des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyres.

Le presbytère de Glanges fut vendu comme bien national le 14 fructidor an IV (31 août 1796) au sieur Lagrange, pour la somme de 2 988 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 150, n° 176).

## Histoire civile

Il existe dans la commune de Glanges, surtout entre la petite et la grande Briance, des mines de plomb sulfuré argentifère, dont les filons, allant du nord au sud, s'étendent jusque dans les communes de Vicq et de Saint-Hilaire-Bonneval. On y trouve aucune trace de travaux anciens, et il n'est pas probable qu'elles aient été exploitées à l'époque romaine. C'est en 1724 que leur exploitation commença sur une hauteur au nord de Glanges. Les travaux furent abandonnés et repris plusieurs fois. La famille de Vassan, qui était propriétaire dans cette contrée, et son gendre le marquis Victor Riquetti Mirabeau, formèrent à différentes reprises des sociétés chargées de leur exploitation. Elles n'eurent que de médiocres succès, soit à cause des défauts d'organisation, soit à cause du manque d'ingénieurs ayant les connaissances nécessaires pour les diriger.

En 1796, sous l'influence d'une fureur inexplicable, et dirigée par les ennemis de l'ordre et de la propriété, une poignée de paysans égarés détruisit le matériel de l'exploitation de la mine, qui ne s'est plus relevée de ce désastre. Les anciens puits et les anciennes galeries ont été comblés et ont disparu ; on en trouve des traces aux villages de Cibeuf, d'Embeysac, de Lascaux.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Glanges sont :

Beauséjour.

Briansolle.

Chaumont. — Jean-Baptiste Germain de La Pomélie, écuyer, seigneur des Trois-Portes, acquérait, en 1753, de Charles, marquis de Vassan, des biens situés aux lieux de Chaumont et de La Mothe. Germain de La Pomélie porte pour armes *d'azur à la tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*.

Chômes (Les).

Cibœuf.

Communal (Le).

Côte (La).

Embessac, *alias* Ambressac, où l'on a trouvé, près le Puy-de-Diane, en 1888, une belle monnaie d'or de l'empereur Anasthase (491-518). De la grandeur d'une pièce d'un franc, elle porte l'image du prince à mi-sorps, tenant un sceptre sur l'épaule et la main gauche appuyée sur un bouclier. Légende : *Hanastasius Augustus* (ces mots précédés d'un oméga). Au revers, une grande victoire, tenant une haste surmontée d'une croix, avec l'inscription : *Victoria Augg. A.*

Glangetas. — JeanThevenin, chevalier, seigneur de Glangetas, était mort avant 1700, Ses armes sont *d'azur au levrier d'argent, lampassé de gueules, accolé de sinople, au chef cousu de gueules à deux étoiles d'or.*

Gramarigeas.

Jarousse (La).

Lacaux.

Lallet.

Laucournet.

Lavergne.

Mégnial (Le).

Monteil.

Montmoulineix.

Motte (La).

Moulin Neuf.

Nabouliéras, *alias* Nébouliéras. — On trouve aussi Lesbouliéras, nom que porte une famille. François des Pellet, écuyer, était sieur de Fontvielle et de Nébouliéras en 1675.

Or (L').

Regaudie (La).

Rochette (La).

Theillomas. — La chapelle, nommée en 1258 le Theylly-au-Mas, de La Garenia ou Garine, était un prieuré sans charge d'âme. Il était possédé en 1369 par la prieure de Villevalaix et plus tard par le monastère de Bonnesaigne. Cette chapelle était ruinée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Valade (La).

Vergnes (Les).

Villemonteis.

Villevalange.

Virolle.

## GORRE

GORRE est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint Laurent-sur-Gorre ; son étendue est de 1 617 hectares, et sa population de 885 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer varie de 344 mètres à 369.

### Histoire ecclésiastique

Gorre est une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron qui était sous l'invocation de la Sainte-Vierge, ainsi qu'on le constate en 1571, et depuis. Elle a pour fête patronale l'Exaltation de la Croix. Pierre Gautier et Folcher, prêtre, qui avaient bâti l'église de Gorre, la donnèrent à Saint-Junien en 1075. La *Chronique* de Maleu, chanoine de Saint-Junien, rapporte que le pape Alexandre III, en 1170, confirma la possession de cette église aux chanoines de Saint-Junien, ainsi que de celles de Javerdat, Saint-Cyr, Montrollet, etc. Les curés y ont été nommés dès cette époque par le chapitre de Saint-Junien. En 1497, c'était le chanoine aquilaire qui faisait cette nomination. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Gorre avait 960 communicants (environ 1 280 habitants).

Pierre Guyot, l'aîné, prêtre, fonda dans l'église de Gorre une vicairie à laquelle devait nommer son plus proche parent et héritier. En 1567, c'était un Guyot du village des Fonts.

Il y avait dans le cimetière une chapelle dédiée à saint Michel ; elle tombait en ruine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les curés de Gorre dont le nom est connu sont : Jean de Couture 1510 et 1521. – N... Roche, 30 juillet 1650. - N... Michel, qui le 1<sup>er</sup> janvier 1719, baptisa Martial-Louis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, le futur évêque de Poitiers, et confesseur de la foi pendant la Révolution. – N... Feyty, 1738. - François Vignaud, nommé en 1760, mort en février 1787. - Guillaume Métadier, natif d'Aixe, nommé en 1787, refusa le serment schismatique de la Constitution civile du clergé, et subit la déportation à l'étranger. - Pierre Gillier, nommé en 1803. - Jean Bussière de Rochette, nommé le 1<sup>er</sup> mai 1816. - Pierre Deloron, nommé le 15 mai 1823. - Un religieux de l'ordre des Ermites, Chaddée Lukaszepiez, fut nommé curé en 1834. - Silvain Riffaud, nommé en 1837. - Gêrôme Ronteix en 1869. - Simon Lévêque en 1883. - Louis Beaunier en 1887. - Pierre Dumonteil en 1906.

L'ancienne église de Gorre, construite en 1075, n'avait pas conservé sa voûte jusqu'à nos jours. Le chœur était surmonté d'un clocher carré à deux étages, dont chaque face présentait une étroite fenêtre, jadis divisée par des meneaux. Elle était au fond de la vallée, attenante aux bâtiments du château, et cachée par l'immense ramure d'un marronnier sans égal qui doit dater d'Henri IV, elle a été remplacée en 1892. La nouvelle est un édifice d'architecture romane de 28 mètres de long sur 8 de large. Son clocher, qui surmonte la grande porte, se termine par quatre tourelles, du milieu desquelles émerge une gracieuse flèche. A l'intérieur le chœur éclairé par quatre fenêtres a de larges proportions, et dans la nef s'ouvrent deux chapelles latérales.

La construction de cette église, dirigée par M. Vergez, architecte, peut être regardée comme un tour de force, elle a duré moins d'un an. La première pierre a été posée le 26 juillet 1891, et Monseigneur Renouard, évêque de Limoges l'a consacrée le 5 juillet 1892. M. Esmoingt de Lavaublanche, propriétaire du château et maire de Gorre, suivant la tradition de ses ancêtres, a pris à sa charge les frais de construction de cette nouvelle église, et les habitants ont fait une souscription pour acheter son ameublement.

La petite cloche de l'église de Gorre porte cette inscription : « ✠ L'an 1816. Parrain M. le baron Henri de Marsanges de Vaulry et marraine M<sup>me</sup> Hortense des Roches, vicomtesse de Brie ».

On lit sur la grosse cloche : « ✠ Mon nom est Sainte-Croix *Anno Domini* 1894. Léon XIII, Pape, Firmin-Léon-Joseph Renouard, évêque de Limoges, Louis-Joachim Beaunier, curé de Sainte-Croix de Gorre. J'ai pour parrain l'édificateur de l'église Marie-Eugène Emmanuel

Esmoingt du Bosgeraud Lavaublanche, maire de Gorre, et pour marraine Marie-Thérèse-Henriette Barbe-Teyfon ».

Cette église possède un reliquaire en forme de croix double en vermeil filigrané ; c'est une œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle, qui provient de l'ancienne abbaye de Grandmont. Des rinceaux déliés y enlacent des pierreries et des intailles ; la pièce principale est une améthyste gravée en creux d'un sujet de la plus grande beauté ; c'est une des pièces les plus admirables de l'art grec.

Pendant la Révolution, le presbytère de Gorre fut vendu comme bien national le 28 prairial an IV (16 juin 1796) au sieur Rebeyrol pour la somme de 1 800 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n<sup>o</sup> 51).

## Histoire civile

Le château actuel de Gorre a été bâti au XVIII<sup>e</sup> siècle par Martial de Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers.

En 1242, Gorre appartenait à Aimery, vicomte de Rochechouart.

En 1500, Dauphine de Saint-Laurent était dame de Gorre ; elle épousa noble Pierre du Barry. En 1522 eut lieu un échange d'immeubles, entre leur fils Laurent du Barry, seigneur de Gorre, et du Barri, [et] Jean de Massaloux. La famille du Barry portait pour armes *d'argent à trois bandes d'azur, au chef d'or, alias d'azur, à trois bandes d'or*.

François Beaupoil de Sainte-Aulaire épousa en 1578, Jeanne du Barry et devint seigneur de Gorre. Son fils Jean, écuyer, seigneur de Gorre et du Barry, épousa Antoinette Pourtens, et sa fille Marie épousa en 1611 Jean de Brie.

Jean de Sainte-Aulaire épousa en 1640 Anne-Claude Dalvaix de Saint-Alban ; leur fils Gabriel épousa, dans l'église de Cussac en 1677, Marie-Denise du Rousseau de Ferrières ; elle fut enterrée dans l'église de Gorre en 1726.

Louis de Sainte-Aulaire, seigneur de Gorre, épousa Françoise Guingand dont naquirent : 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> janvier 1719 Martial Louis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, mort exilé pendant la persécution révolutionnaire ; 2<sup>o</sup> Henri de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire qui épousa en 1775, Adelaïde-Claudine-Françoise-Marie-Anne de Thibault de La Roche-Tullon. Les armes de la famille de Beaupoil, sont *de gueules à trois couples ou accouples de chiens d'argent, mis en pal, 2 et 1*.

La famille Esmoingt de Lavaublanche qui possède aujourd'hui le château de Gorre porte pour armes *d'argent à trois chevrons de gueules, alias d'azur*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Gorre sont :

Age (L').

Balabeau.

Buisson (Le).

Chatonettes.

Chez-Traquefer.

Chez-Loiseau.

Combe (La).

Clayaux (Les).

Courrière (La).

Forêt (La).

Goutte (La).

Lande (La).

Lartipeyras.

Legonie.

Massaloux.

Mas Buisson ou Maubuisson, appelé Malboyocho en 1301, est dit prieuré en 1305 et cure en 1310 et 1484. Cette cure était sous le patronage de la Sainte-Vierge et de saint Jean. Le prieur du Chalard en nommait les titulaires. N... de Bermondet la possédait en 1782. Pendant la Révolution, on vendit comme bien national tout ce qui restait de cet ancien prieuré. Une affiche du 1<sup>er</sup> avril 1791 annonçant cette vente dit que « les cimetièrre, mazures et chapelle du Mas Buisson sont évalués en capital à 132 livres ».

Mauvas.

Moulin-Neuf.

Moulin-Raymondaux.

Moulin-du-Sage.

Pagenie (La).

Puit (Petit).

Pleyeau.

Querelle (La).

Sous (Les).

Savergnac.

Soumagnac. — Le castel de Soumagnac est un grand corps de logis flanqué de quatre pavillons carrés. C'est dans la chapelle de Soumagnac que fut célébré, le 2 avril 1756, le mariage de Charles de Savignac, sieur de Vaux, avec Françoise de Brie, dont le fils, Pierre de Brie, martyr pour la foi, a été fusillé à Laval, le 10 mai 1796. C'est aussi au château de Soumagnac qu'est né Martial de Brie, vicaire général de Mgr. Dulau, évêque d'Arles, autre martyr de la foi, mort sur les pontons de Rochefort le 12 août 1794.

Teil (Le).

Texanderie (La).

Théfon ou Teyfon.

Téverie (La).

Ville-Dieu (La). — Ce village de création récente est placé entre La Querelle et Massaloux. On y a trouvé un petit polissoir portatif en quartz ; il était sur un tertre couvert de broussailles où l'on avait déjà recueilli plusieurs haches polies.

## LES GRANDS-CHÉZEAUX

Les Chézeaux devient Les Grands-Chézeaux par la loi du 17 janvier 1896 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

CHÉZEAUX LES, ou LES GRANDS-CHÉZEAUX, d'après un décret du 17 janvier 1896, est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, dont la superficie qui était de 1 019 hectares, a été portée à 1 351, par l'adjonction de trois villages distraits en 1847 de la commune de Saint-Georges-les-Landes. Sa population est de 595 habitants et son altitude au-dessus du niveau de la mer va de 287 à 322 mètres.

Ce lieu était nommé Casalibus en 1329, 1364, 1408, 1453 ; Villa des Chézeaux en 1401 ; Saint-Eutrope-du-Chazaut en 1422 ; Les Chasaulx 1457 ; Les Chazaulx-Saint-Eutrope 1478 ; Saint-Eutrope-des-Chézeaux 1514 ; Saint-Eutrope-des-Chézeaux, 1521 ; Les Chézeaux, 1648 ; Les Grands-Chézeaux, 1770.

### Histoire ecclésiastique

La cure des Chézeaux, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, était sous le patronage de Saint-Pierre-ès-Liens. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 160 communiants (environ 214 habitants). Le prévôt de Saint-Benoît-le-Sault y nommait le titulaire en 1513, 1577, 1618, 1631, 1642, 1650, 1694. Ce droit de nomination passa aux supérieurs et directeurs du Séminaire des Missions étrangères, lorsque la prévôté de Saint-Benoît-le-Sault fut unie à leur séminaire. Ils nommaient en effet un curé en 1736. On trouve cependant une nomination faite la même année par l'évêque de Limoges.

Il y avait dans cette église une vicairie appelée de Jansay, fondée en 1491 ; elle était à l'autel de la Sainte-Vierge, et en 1536 dépendait des seigneurs de Jansay.

Dans le bourg des Chézeaux, il y avait une chapelle qui en 1513 avait le titre d'annexe, elle était dédiée à Saint-Eutrope. En 1743 l'évêque de Limoges permit d'y garder le Saint-Sacrement, et même d'y avoir des fonts baptismaux, et cela pour la commodité des habitants parce que l'église paroissiale était à quelque distance du bourg. En 1762 Mgr. d'Argentré autorisa le curé à continuer, à condition que trois ou quatre fois l'année, aux principales fêtes, il ferait l'office dans l'église paroissiale.

Sur les cloches des Chézeaux on lit les inscriptions suivantes : « ✠ L'an 1843, j'ai été bénite, et nommée Jeanne-Julie par M<sup>r</sup> Jean-Baptiste Gravier, parrain et par M<sup>lle</sup> Anne-Julie Delacou, marraine. MM. Dufour curé des Chézeaux et Jules Mathias Aufort, maire de la commune, M. François de Fougère, chevalier de Saint-Louis, bienfaiteur de la paroisse. - Emile Mutel à Brevalle, Haute-Marne ».

« L'an 1851, j'ai été bénite et nommée Eugénie-Julie, Mon parrain a été M<sup>r</sup> Jules Mathias Aufort, maire et notaire, et ma marraine Marie-Rose-Eugénie de Fougère, née Leroy, Dufour Antoine, curé, Pierre-Ambroise Aumasson, huissier. »

L'église des Grands-Chézeaux est un édifice roman de plan rectangulaire. Elle a été remaniée au XV<sup>e</sup> siècle. Ses murs buttés par de nombreux contreforts, sont percés de fenêtres en plein cintre, très étroites à l'extérieur et larges à l'intérieur, qui est fort sombre. Pour lui donner plus de jour, une fenêtre ronde y a été ouverte en 1864, en face de la petite porte. La voûte romane a été remplacée par une voûte en ogive dans les trois travées. Sur les deux clefs de voûte de la nef on voit deux écussons, l'un *d'or au chevron de sable*, et l'autre *d'or à une bande de gueules*. Ce

dernier doit être de la famille de Bridiers : Marguerite de Bridiers avait épousé en 1494 Raoulin de la Celle, sieur de Jançay, qui possédait une chapelle dans cette église, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Sa longueur totale est de 24 mètres.

Cette église est précédée d'un massif clocher carré de 5 mètres sur 9, qui masque l'ancienne grande porte et des modillons romans.

On conserve encore dans cette église une curieuse Piéta en bois du XVII<sup>e</sup> siècle. La Vierge, couverte de vêtements longs et amples, tient embrassé le corps du Christ assis sur un gradin ; au pied de celui-ci se trouvent la couronne, les clous, le titulus. En face on voit aussi une statue en bois de Saint-Eutrope tenant une palme.

Une confrérie du Saint-Sacrement et de la Sainte-Vierge existait dans cette église au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les sieurs de La Goutte-Bernard avaient droit de tombeau devant l'autel de Sainte-Catherine dans cette église. Ce droit leur fut contesté en 1532 par les Pot de Rhodes comme sieurs des Chézeaux. Vers 1780 Madame de Rochechouart, ayant fait peindre à l'occasion de la mort de sa mère une litre ou ceinture funéraire, fit disparaître les armes de la famille Martin de La Goutte-Bernard, qui se trouvaient au-dessus de leur banc, d'où procès terminé par la Révolution.

Le presbytère des Chézeaux, avec le jardin et les dépendances, fut vendu comme bien national pendant la Révolution, le 25 fructidor an IV (II septembre 1796), pour la somme de 630 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148).

Les curés des Chézeaux dont le nom est connu sont : Jacques de Fressange, prieur de Sainte-Radegonde de Poitiers en 1422. - Jean Pradeau, aumônier de Saint Antoine à Saint-Hilaire de Poitiers, 1422. - François Martin, 1539-1558. - René Martin, 1565, mort en 1577. - Jean de Maumagnon, 1577. - Mathurin de la Font, 1584. - Léonard Colombon, 1595. - Pierre Gossard, mort en 1619. - Mathurin Thenot, 1619-1623. - Jean Trébilhon, 1625. - Claude Gayot, 1640-1648. - Pierre Perot, 1650, mort en 1694. - Léonard Nicaud, 1694, mort en 1735. - Bruno Butaud, nommé en 1735, mourut au mois d'août 1758, autre Bruno Butaud nommé en 1758, mourut en mars 1782, après avoir résigné le 23 février précédent en faveur du suivant qui était vicaire régent depuis 1777. - Jean-Baptiste Bonnet, 1782-1792, subit la déportation, et revint en 1803, mourut en 1820. - De 1820 à 1830 la paroisse fut desservie par Silvain Niot, curé de Saint-Sulpice-les-Feuilles. - René Mathieu, 1830-1835. - Louis Boussardon, 1835-1838. - Antoine Dufour nommé le 29 décembre 1838 a régi la paroisse pendant cinquante ans, est mort en 1889, et a laissé un intéressant manuscrit contenant l'histoire religieuse et civile des Chézeaux. - Louis Cazabonne, 1889.

La chapelle de Saint-Eutrope, indiquée comme annexe de la paroisse, se voyait autrefois sur la place des Chézeaux. Elle était de forme rectangulaire et mesurait 21 mètres 75 sur 9 mètres 60. Ses quatre fenêtres, ainsi que les deux portes étaient en plein cintre, mais à l'est, derrière l'autel était une grande fenêtre de style ogival flamboyant. Cette chapelle est mentionnée dès 1422. Elle fut vendue comme bien national pendant la Révolution à Antoine Betolaud, notaire à Saint-Benoit, qui la fit démolir. Les deux cloches qu'elle possédait lui avaient été enlevées avant 1793.

La dévotion à Saint-Eutrope était très ancienne aux Chézeaux, car au XIV<sup>e</sup> siècle une assemblée se tenait au jour de sa fête, et elle s'est continuée jusqu'à nos jours. Tous les ans, au 1<sup>er</sup> mai, les bestiaux amenés autour de cette chapelle y étaient bénits par le curé de la paroisse.

## Histoire civile

Sur la place on remarque quatre beaux ormeaux, dont le tronc, à la base, mesure huit mètres de circonférence ; ils datent de 1605, époque à laquelle le ministre Sully prescrivit d'en



planter devant les églises paroissiales. Mais des documents en signalent un qui existait en 1401, et sous lequel le sieur de la Terre-aux-Feuilles faisait rendre la justice. On voit aussi qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les assises pour la châtellenie de La Terre-aux-Feuilles se tenaient aux Chézeaux, en plein air, devant la chapelle de Saint-Eutrope.

Il existait jadis aux Chézeaux, sept vieux logis munis de tours ; il n'en subsiste qu'un nommé La Grande Maison, appartenant aujourd'hui à la famille Aufort. C'est un corps de bâtiment muni de deux tourelles, et sur la façade opposée se trouve une grosse tour carrée, sorte de donjon avec machicoulis, sur la porte duquel on lit la date 1614.

Les plus anciens possesseurs des Chézeaux que l'on connaisse sont : Pierre de Saint Julien en 1408. Olive de Saint-Georges, probablement sa femme en 1410. Louis de Saint-Julien en 1453 et leurs descendants. Leurs armes sont : *de sable semé de billettes d'or au lion rampant de même, armé et lampassé de gueules.*

En 1515, Marie Barton était veuve de Louis de Saint-Jullien, et en 1518, Christophe Barton vendait les Chézeaux à Philippe Pot, abbé de Saint-Yverte, chanoine de la Sainte-Chapelle, conseiller du roi, président au Parlement de Paris, qui mourut en 1528, La branche Pot de Rhode a ensuite possédé cette Seigneurie jusqu'à la Révolution. Ses armes sont : *d'or à la fasce d'azur.*

## Lieux-dits

Les villages de cette commune sont :

Age-Beaufeu (L'), appelé l'Age-Beauduc en 1447.

Bost (Le).

Bussières (Les). — Sur une maison se trouve une croix sculptée avec les lettres P. P. C. D. C., 1668, qu'il faut peut-être lire : Pierre Perot, curé des Chézeaux.

Chez-Gaillard. — Ce lieu tire son nom de Denis Gaillard, prêtre en 1532 ; antérieurement, il était appelé Petits-Moulins.

Chez-Redon.

Clédière (La). — Une loi du 9 août 1847 a incorporé à la commune des Grands-Chézeaux les villages de La Clédière, Le Loge et Puychaffrat, distraits de celle de Saint-Georges-les-Landes.

Forêt-Brune (La).

Goutte-Bernard (La). — Château construit au XV<sup>e</sup> siècle par la famille Martin, originaire, semble-t-il, des Chézeaux. Pierre Martin, tué pendant les guerres de 1429, avait épousé Isabeau de Bressy, dont naquit Léonard. Ce dernier reçut des lettres de noblesse de Louis XI en octobre 1462, « en considération de sa vie louable, de ses mœurs honnêtes, de sa fidélité et autres vertus. » C'est lui qui a construit le château de La Goutte-Bernard, lequel est resté dans sa famille pendant trois siècles et demi. La monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, par M. R. Drouault, à laquelle plusieurs parties de cet article sont empruntées, donne d'autres détails fort précis sur cette famille dont les armes portent *une fasce onlée.*

Marie-Anne-Marguerite Martin de La Goutte-Bernard, née le 21 décembre 1767, épousa, en 1811, N... de Fougères. Dans les partages, c'est à elle qu'échut la terre de La Goutte-Bernard, possédée aujourd'hui par sa fille, M<sup>me</sup> La Tour du Breuil. De Fougères porte *d'or au chef de gueules emmanché de trois pièces.*

Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine, découvert en 1854, existe à 300 mètres du château de La Goutte-Bernard, dans le coteau dit La Garenne.

Jançay, *alias* Gensais. Voir La Salle-de-Jançay. — Château construit par la famille de ce nom, de laquelle on ne trouve plus de représentants après le XIV<sup>e</sup> siècle ; Jacques de La Porte en était seigneur en 1303. Marguerite de La Porte épousa Hugues de La Celle qui devint seigneur de Jançay vers 1466. Peu après, dans un partage de biens, cette seigneurie fut divisée en deux parties : le château de Jançay fut attribué à la branche de La Celle de Souvolles et La Salle de Jançay à la branche de La Celle de Boüery.

Landes (Les). — Près de ce village, sur le chemin qui va du Puy-Laurent aux Chézeaux, on trouve un tumulus de 20 mètres de circonférence. Il a été fouillé il y a longtemps.

Laurot.

Loge (La). — Avant 1847, était de la commune de Saint-Georges-les-Landes.

Mécanique (La). — Bruno Gravier, en 1824, établit une filature de laine en ce lieu, nommé précédemment La Planche-à-Macoux. Un incendie la détruisit en partie le 8 octobre 1856 et un autre l'acheva le 21 avril 1860. Reconstituée depuis, c'est aujourd'hui une filature de laine à 120 broches.

Moulin-Neuf-des-Andoulcet, existait en 1500, a été reconstruit de nos jours.

Moulins (Les Grands).

Pages (Les). — Village de construction récente.

Pendue (La).

Prémartin, appelé anciennement Moulin-Neuf-des-Charpentiers.

Puy-Chaffrat, où a été trouvée une belle hache en silex. — Ce village était de la commune de Saint-Georges avant 1847.

Puy-Laurent, dont était seigneur, en 1448, Galand de Saint-Savin, qui fut capitaine des deux châteaux du Dorat.

Refour (Moulin du).

Salle-de-Jançay (La). — Appartenait à Raoulin de La Celle au XV<sup>e</sup> siècle. Un autre Raoulin de La Celle y était encore en 1568. Les armes de cette famille sont *d'argent à l'aigle éployée de sable, membrée d'or*. En 1578, Guillaume Pot de Rhode était seigneur de cette châtellenie. Aujourd'hui, il reste encore quelques ruines du château de Jançay, à côté du village de La Salle.

Sandets (Les). — Village de construction récente.

## I

### ISLE

ISLE, chef-lieu de commune dans le canton Ouest de Limoges, a 2 067 hectares de superficie, et 2 193 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer s'élève jusqu'à 340 mètres, pendant qu'au sud, sur la rive droite de la Vienne, elle est de 240.

## Histoire ecclésiastique

Isle était une cure de l'ancien archiprêtré de Limoges, sous le patronage de saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires ; on le constate depuis 1474. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 980 communiants (environ 1 307 habitants).

Il existait dans cette église une communauté de prêtres qui avait été décrétée et autorisée le 16 juillet 1483, et confirmée en 1496. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils étaient douze.

Une vicairie, dite de Saint-Georges, fut fondée dans cette église en 1457.

Au cimetière d'Isle il y avait une chapelle dédiée à saint Antoine ; elle était en ruine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il y avait aussi dans la paroisse une chapelle rurale, qui était sous le vocable de Notre-Dame de la Pitié.

Le bourg d'Isle, situé sur un coteau dominant la Vienne et dans une position très agréable, s'est constitué autour de l'église et à l'abri du château des évêques. Le plan cadastral, levé en 1822, montre ce qui restait encore du château à cette époque.

L'église, qui est liturgiquement orientée, est un édifice de l'époque de transition (XIII<sup>e</sup> siècle), qui n'a qu'une seule nef, sans transept, mais avec une chapelle latérale du côté nord. Mesurée intérieurement elle a 26 mètres 35 de longueur, sur 7 mètres 20 de largeur. Elle est formée de quatre travées qui n'ont pas conservé leur voûte primitive. Celle qui forme le chœur a une voûte en ogive. Les fenêtres longues et étroites de l'époque romane ont été remplacées par d'autres plus larges qui sont toutes garnies de vitraux modernes.

La façade de l'église est très simple, elle est surmontée d'un pinacle à trois baies, où sont placées les cloches.

A la troisième travée, au côté sud, un escalier en colimaçon permet d'accéder à la voûte.

L'église d'Isle possède trois cloches modernes dont voici les inscriptions :

« ✠ J'ai été bénite par M. Louis Blanchard, curé d'Isle. Parrain M. Eléonore-Simon Vidaud d'Envaud, du lieu d'Enraud. Marraine M<sup>me</sup> Jeanne-Suzanne-Jenny Faure, épouse de M. Charles Lesterps, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. M. Alpinien-Pierre Tharaud, maire, 1833 ». Cette cloche pèse 170 kilos.

« ✠ J'ai été bénite par M. Léon Marévéry, vicaire général, Parrain M. Henri-Othon-Grégoire Benoist de Lostende, marraine M<sup>me</sup> Marie Adam, épouse de M. Pierre Thomas, du lieu de Thias. Curé de la paroisse d'Isle M. Pierre-Elie Courteix, Maire M. Joseph Beaubrun, 1882 » Suivent les noms des conseillers municipaux.

« ✠ *Sit nomen Domini benedictum.* - Parrain Henri Bonnet. Marraine Marguerite Verger, 1882. » Cette cloche pèse 43 kilos et demi.

L'église d'Isle possède un reliquaire ciselé, en forme de diptyque, du XIII<sup>e</sup> siècle, qui provient de l'abbaye de Grandmont, Il s'ouvre à deux battants pour montrer les reliques qu'il contient. Une inscription gravée se voit sur les battants lorsqu'ils sont fermés. On lit sur l'un *De sancto Martino, De sancto Fronto* ; et sur l'autre : *De sancta Albina* ; l'énumération des reliques se continue à l'intérieur. Par derrière est gravée l'image de la Vierge tenant une branche de lis de la main droite et l'Enfant Jésus sur le bras gauche. La Vierge et l'Enfant sont couronnés et nimbés.

Une coupe en argent garde le chef de saint Constant. Cette relique vient de la chapelle particulière de l'évêque de Limoges dans son château d'Isle. On trouve dans les registres paroissiaux le procès-verbal de cette translation dans l'église paroissiale, qui eut lieu le 31 juillet 1791.

La croix en pierre qui est sur la place, à droite de l'entrée de l'église paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le presbytère, qui était à côté de l'église, fut vendu avec ses dépendances, jardin, grange, etc. comme propriété nationale, le 16 prairial an IV (4 juin 1796), au sieur Jacques Deloménie, pour la somme de 3 800 livres (Archives de la Haute-Vienne, L 273, ancien 148).

N... Desmers était curé d'Isle vers 1140. - Aymery Sampson le 6 novembre 1499. - Jean Louvète, 1537 et 1540. - Antoine Deschamps le 15 janvier 1659 et 1670. – N... Crouzeil, le 20 juin 1725. - N... Martin de Laplagne en 1748 ; résigna au suivant. - N... Martin en 1771 ; résigna la même année au suivant. - Jean Pineau 1771 ; resta fidèle dans la paroisse, où il mourut le 4 avril 1791. - Jean-Baptiste Montaigut, qui avait subi la déportation en Italie, fut nommé curé d'Isle le 23 janvier 1803 ; jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1805. - Jacques Boisse nommé le 3 décembre 1805, mourut au mois d'août 1827. - David Monneron, nommé le 14 février 1828. - Louis Blanchard, nommé le 18 août 1828, y était en 1833. - Jean-Georges-Christophe Gentil de Rosier, nommé le 18 juillet 1835, mourut en 1853. - Jean-Baptiste Bouchet, nommé en 1853, - Joseph Bertrand en 1856. - Jean Vedrine en 1869. - Arthur Dumilieu en 1872. - Jean Malabard en 1873. - Martial Bonnetaud en 1879. - Léopold Condat en 1882. - Pierre-Elie Courteix en 1882. - Joseph Wambergue en 1894.

Les évêques de Limoges étaient seigneur d'Isle depuis l'époque la plus reculée. Nous voyons qu'en décembre 1001, l'évêque Hilduin donnait aux clercs de Saint-Étienne de Limoges, un petit domaine de ses possessions, situé près de la Vienne, au-dessous de Balézis.

Durand d'Orlhac mourait dans son château d'Isle le 30 décembre 1245.

Jean de Cros, évêque de Limoges, construisait la tour de son château d'Isle en 1356 et 1361. Il s'y fixa en 1370 après la prise de la cité de Limoges par le prince noir.

Aymeric Chati de La Jouchat mourut à Isle en 1390, Bernard de Bonneval, le 21 novembre 1403, et Pierre de Montbrun le 19 février 1456.

Jean I Barton de Montbas mourut aussi au château d'Isle en 1497, et Jean II Barton de Montbas, qui fit rebâtir en partie ce château, mourut en 1510. A cette époque toutes les chroniques nous disent que ce château était « moult beau et plaisant »

Jean de Langeac, qui mourut en 1541, avait fait faire à ce château de grandes réparations, et c'était encore l'habitation ordinaire de Mgr. Charpin de Genetines lorsqu'il démissionna en 1729.

De 1661 à 1664, le séminaire des Ordinands du diocèse fut établi [au] château d'Isle, avant d'être définitivement fixé dans la ville de Limoges.

## Histoire civile

Plusieurs fois pendant les guerres qui ravagèrent le pays, le château d'Isle fut occupé par les routiers, par les Anglais, ou par différents corps de troupes et il eut aussi la visite de plusieurs souverains, celle du roi et de la reine de Navarre. C'est le 20 décembre 1556 qu'Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, roi et reine de Navarre, duc et duchesse de Vendômois, vicomte et vicomtesse de Limoges, furent reçus au château d'Isle. Ils étaient accompagnés de l'évêque de Mende leur chancelier, et de celui d'Oloron, des seigneurs de Rohan, des Cars, de Pompadour, de La Vauguyon, etc. Le lendemain 21 décembre les consuls de Limoges y vinrent à leur avance.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Gilles Le Duc donne les renseignements suivants, dans *l'État du Clergé du diocèse de Limoges, 1702*.

« Isle est une chastellenie très riche pour ses domaines, dixmes et revenus, et très noble pour le grand nombre de fiefs qui en relèvent. Il y en a beaucoup dans la paroisse, dont l'évêque

est seigneur (seigneur temporel et spirituel et général décimateur) ; il y a près et joignant l'église et dans le bourg, une ancienne et grosse tour et un beau château qui est la maison de campagne du seigneur évêque, dans un grand parc, clos de murailles, qui enferment de beaux jardins, une vigne de cent barriques de vin, un grand pré de cent charretées de foin, une beau bois et belle garenne, sur la rivière de Vienne en bel air, belle vue et belle situation, à une petite lieue de Limoges. Les dixmes, rentes et domaines valent bien 5 000 livres de rente, sans le casuel qui est fort considérable pour la quantité des fiefs qui relèvent de la terre d'Isle, dont la juridiction s'exerce par un seul juge, pourvu par le seigneur évêque, ce qui donne lieu de croire que la salle épiscopale et le pont Saint-Martial sont unis à celles d'Isle et ne font plus qu'une seigneurie. »

Pendant la Révolution la terre et le château d'Isle furent vendus avec toutes leurs dépendances, comme bien national. L'adjudication, qui eut lieu le 18 février 1791, les attribua au citoyen Deloménie, homme de loi à Limoges, pour la somme de 55 850 fr. (Archives de la Haute-Vienne, Série Q liasse 37).

Le château, avec sa belle tour, fut démoli en grande partie pendant la Révolution. Un dessin exécuté par Beauménil vers 1780 nous donne la vue de la façade postérieure d'un corps de bâtiment qui n'existe plus. On remarque aujourd'hui dans les jardins qui entouraient le château une magnifique vasque, à quatre étages, en granit, qui depuis le XVII<sup>e</sup> siècle verse toujours une eau abondante.

Jusqu'à la Révolution, la paroisse d'Isle avait une enclave sur la rive gauche de la Vienne. Cette enclave comprenait les villages de Bosmie, Charroux, Viblac, Verthamont, le Boucheron, Bastide, Leytrade, Frugerie, Poulouzat, etc. C'est en 1792, que, par décision du Conseil général de la Haute-Vienne, Bosmie fut érigé en commune. Les villages de cette enclave avaient ensemble une population de 467 habitants. Aussi c'est avec raison, qu'en 1770, on donnait à Isle, y compris ces villages, 1 500 communicants, environ 2 000 habitants.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Isle sont :

Aiguille (L'). — Pont sur la Vienne qui fait communiquer avec la commune de Bosmie, près le confluent de la Briance.

Bacaillat.

Balézis. — Au mois de décembre 1001, Hilduin, évêque de Limoges, donnait aux clercs et au monastère de Saint-Étienne de Limoges un petit domaine sur la Vienne, près du village de Balézis, *Bastédius*.

Dès 1195, différents actes nous font connaître les acquisitions faites par les religieux de Grandmont dans la paroisse d'Isle, dans le lieu qu'on désignait alors sous le nom de *La Grange* ou *La Chapelle de Balézis*. En 1206, Bernard Reix (*Régis*) et Pierre son frère y font une vente au prieur général de Grandmont. En 1215, Adhémard Simon, sa femme et son fils vendent à ces religieux une terre à Balézis. En 1216, Brugerand leur fait donation d'une maison et de trois sous de rente reposant sur des immeubles sis à Balézis.

En 1224, la chapelle de Balézis était construite et on y trouve installée une communauté assujettie à la règle de saint Étienne de Muret. La conventualité de cette communauté n'eut pas une longue durée, soixante-dix ans environ, car les guerres et les épidémies en emportèrent tous les religieux. Vers 1295, cette maison était réunie au chef-lieu de l'Ordre de Grandmont et, par la suite, le prieur de Balézis ne fut plus que l'administrateur des biens possédés en ce lieu.

En 1568, Michel de La Garde était prieur de Balézis ; Pardoux de La Garde lui succéda dans cette charge. Un document de cette date nous rappelle ce qu'avait été Balézis : « De tout temps, il y avait eu un prieur audit lieu, lequel avait son église à régir et gouverner, où il célébrait le service divin, assisté de religieux dudit Ordre de Grandmont en tel nombre que le revenu dudit prieuré pouvait substenir ; qu'il y eût église belle et ample pour le lieu, garnie d'autels, de plusieurs saintes reliques et de cloches, comme aussi de deux rangs de chaires de religieux au nombre de treize... Il y a cimetière dépendant de ladite église, où il y a plusieurs tombeaux, comme aussi il y a eu anciennement maison, logis et jardin, tant pour le prieur que religieux, joignant et contigu à ladite église et prieuré, d'où paraissent encore les vestiges et vieilles mesures. »

La chapelle existait encore en 1550, mais le service divin n'y était plus célébré.

Les religieux avaient aussi acheté, en 1253, d'un riche bourgeois de Limoges, Jean de Vayres, deux moulins situés sur la Vienne, près de Balézis. Ils les transformèrent une fabrique de papier, et nous voyons l'abbé général Georges Barny les affermer en 1654, moyennant cent livres argent, plus six rames de papier *espagnol*.

Il ne reste plus aujourd'hui du monastère de Balézis que le souvenir bien vague de son existence et le nom de *La Chapelle* conservé à l'endroit où s'élevait l'église de ce petit couvent.

En 1618, Pierre Descordes était seigneur de Balézis. Ses armes sont *d'azur à deux lions adossés d'or*. En 1789, c'était François Maleden de Balézis.

Bailles (Les). — Jean Noailhé acquit, en 1623, le fief des Bailles. Ses armes sont *d'argent à l'aigle contournée, le vol abaissé de sable*. Il y a une plaque de cheminée sur laquelle on lit ce vers : *Couveniunt rebus nomina saepe suis*.

M. Beaubrun, propriétaire des Bailles et maire de la commune d'Isle pendant plus de trente ans, a obtenu pour l'agriculture du pays les plus beaux résultats, qui servent d'exemple et stimulent les cultivateurs.

Breuil (Le).

Caillaud (Le). — Siméon Romanet, écuyer, secrétaire du roi, né en 1685, était seigneur du Caillaud. Ses armes sont *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois branches de romarin de sinople posées 2 et 1*. L'usine du Caillaud, qui était alors un moulin à papier, fut détruite par un incendie en 1769.

Chapelle (La). — A peu de distance et à l'ouest du bourg existait, dès 1538, une chapelle rurale de Notre-Dame-de-Pitié. Ce lieu n'en a conservé que le nom.

Chabroulie (La).

Champs (Les).

Claireau (Le).

Cluseau (Le).

Cluseau (Le Bas-). — Propriété acquise de M. Léobon Parant, en 1893 pour faire partie de l'asile départemental d'aliénés de Naugeat. On y a installé une section des malades de cet établissement.

Courières (Les) appartenaient, en 1314, à la famille Benoist. Pierre Barbou acheta Les Courrières en 1708. Martial Barbou fit construire une fabrique de papier en 1777. C'est de cette fabrique que sortirent pour la région la presque totalité des papiers destinés au timbre officiel pendant la Révolution. A la mort de Léonard Barbou, en 1820, on vendit les

Courrières. Les armes de cette famille sont *d'azur au dextrochère de carnation, vêtu d'argent, tenant une palme et un épi d'orge d'or, surmonté d'un croissant du même.*

Enraud. — Les Pères de l'Oratoire de Limoges ont possédé Enraud où ils avaient une chapelle que l'on y remarque encore. La famille Romanet semble avoir bâti le château, puisqu'on y trouve ses armes en deux endroits. Cependant, vers 1580, Jean Boyol était seigneur d'Enraud ; ses armes sont *d'azur à la fasce en divise de gueules, accompagnée en chef d'un lion léopardé*

Envaud. — Pierre Vidaud était seigneur d'Envaud en 1701. Ses armes sont *d'azur à la trangle d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lis et en pointe d'un lion léopardé de même.*

Gains. — La propriété de Gains, qui appartenait à la famille Baillot, passa par succession dans la famille Lamy. Jean-Yrieix Lamy de La Chapelle épousa, le 16 juin 1798, Valérie-Célestine Baillot d'Etiveaux, fille de Martial Baillot d'Etiveaux. Les armes de la famille Lamy de La Chapelle sont *d'azur à la colombe d'argent.*

Garaudie.

Genety. — En 1658. N... Vidaud était seigneur de Génety.

Gigondat.

Gondaud (Le).

Gougrassat.

Jourdanie (La). — On voit sur un vitrail, à La Jourdanie, un écusson *d'azur au chevron d'or surmonté d'une croixette de même, et en pointe une tour d'argent maçonnée de sable.* Ce sont les armes de la famille Jarrige de la Morélie des Biards.

Othon-Grégoire Benoist, époux de Léonarde Moulinier, était seigneur de La Jourdanie. Il mourut en 1761.

Mas de l'Aurence (Le).

Meignieux.

Mérignac. — Étienne Benoist, en 1426, possédait Mérignac. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 mains bénissantes d'argent.*

Mathieu Romanet du Caillaud, né en 1714, était écuyer, lieutenant du maire à Limoges et seigneur de Mérignac.

Parpayat. — Antoine Des Cordes, seigneur de Parpayat en 1655, porte pour armes *d'or à deux lions adossés de gueules.*

Reignefort. — Jean de Lubersac, seigneur de Reignefort en 1617, épousa Charlotte Chantois, fille de Jean Chantois, seigneur de l'Aumônerie, Cieux et Reignefort. De Lubersac porte *de gueules à un loup passant d'or*, et Chantois : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, 2 en chef et 1 en pointe.* Puis on trouve Jean-Baptiste de La Biche, écuyer, seigneur de Reignefort, qui mourut en 1747 et dont les armes sont *d'azur à la bande d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une biche passante de même.*

Roche (Les).

Thiat. — Guillaume de Roulhac, qui épousa, en 1710. Marie-Marcelle de Maledent, était seigneur de Thiat. Ses armes sont *d'azur à trois étoiles d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent.*

Verdier.

Verthamont. — Le manoir de Verthamont, composé d'un corps de bâtiment et d'une tour ronde, a été le lieu d'origine de la famille de ce nom. Ses armes sont *écartelé, au 1<sup>er</sup> de gueules au lion d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, au 4<sup>e</sup> de gueules.*

C'est un peu au-dessus du gué de Verthamont, autrefois dit des Salesses, que l'armée allemande du duc des Deux-Ponts, forte de plus de 30 000 hommes, passa la Vienne au mois de juin 1569, quelques jours avant la bataille de La Roche-l'Abeille.

Villebois-sur-Vienne (Moulin de).

## J

### JABREILLES-LES-BORDES

Jabreilles devient Jabreilles-les-Bordes par décret du 18 mars 1936 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

JABREILLES est le chef-lieu d'une commune dans le canton de Laurière qui a 2 346 hectares de superficie avec 954 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer qui est de 462 mètres à sa limite du sud, s'élève jusqu'à 651 mètres à sa limite nord.

#### Histoire ecclésiastique

Nommée *Jabrilla* en 1234, la cure de ce lieu était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent, Saint Martial de Limoges était son patron. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate par titres depuis 1473. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 000 communiants (environ 1 333 habitants).

Une communauté de prêtres existait à Jabreilles en 1564.

Une des cloches de Jabreilles porte l'inscription suivante :

« ✠ *S. Maria Margarita ora pro nobis. Dominus qui pro nobis factus est... M CCCC IIII...* ».

On lit sur la seconde :

« ✠ *Sainte Martialis, ora pro nobis. L'an M CCCCC LI.* »

Lorsqu'en 1790, Mgr. d'Argentré fit distribuer le trésor des reliques de l'abbaye de Grandmont, l'église de Jabreilles en reçut de saint Étienne de Muret, le fondateur de l'Ordre de Grandmont, et de quatre des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyres.

Le presbytère de Jabreilles, bâtiment, jardin et dépendances furent vendus comme propriété nationale, le 8 thermidor an IV (26 juillet 1796), pour la somme de 900 livres, au sieur Jean-Baptiste Dufour, jeune. (Archives départementales de la Haute-Vienne, Q 148, p. 200).

Mathieu Dubois était curé de Jabreilles en 1545 et 1559. - Jean Rochon en 1570. - Martial Courty fut nommé en 1573. - Nicolas Duteil résigna en 1599, en faveur du suivant. - Jean



Descoulx 1599. - N... Duverger était curé en 1746 et 1747. - Léonard Fondanesche en 1759 et mourut au mois d'août 1760. - N... Duverger en 1761. - N... Bonnefont, nommé en 1763, y était en 1765. - N... Brousse nommé en 1780. - Elie Longeaud, nommé en 1803. - Jean-Baptiste Sauviat nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Mortesaigne le 1<sup>er</sup> octobre 1809. Et à la même date Jean-Baptiste Lafond. Léonard Veyrier-Laroche, nommé en 1830. - Louis Boussardon en 1848. - Jean Malabard en 1863. - Jérémie Roche, en 1873. - Étienne Pezard en 1879. - Gilbert Bujard en 1880, Gilbert Lecour en 1881. - Alexandre Solignac en 1886, jusqu'en 1894. - Lucien Bénédech, et ensuite Pierre Dercier, curé de Saint-Goussaud, ont desservi la paroisse pendant six ans. - Auguste Bersadour, nommé en 1900. - Jean- Baptiste Chapelle en 1908. - Albert Péricat en 1911.

Une chapelle rurale, dédiée à Saint Martin, existait auprès du bourg de Jabreille ; elle est tombée en ruine sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; sur son emplacement on a élevé une croix avec un très modeste autel adossé, au mur d'une propriété privée. Sur la table de cet autel se trouve une pierre offrant des sculptures sur ses quatre faces et les habitants du pays l'appellent encore la pierre de saint Martin Ce bloc de granit a 0,66 centimètres de hauteur, 0,71 de largeur et 0,31 d'épaisseur. On voit sur une de ses faces la déesse Epona, debout, drapée, tenant de la main droite une corne d'abondance, et de l'autre main la bride d'une jument. Sur la face opposée, trois femmes debout (Déesses mères), drapées, sans attributs. Sur les faces latérales, à droite, un personnage nu, peut-être Apollon, à gauche, Mars, casqué et cuirassé, tenant de la main gauche une lance et s'appuyant de l'autre sur un bouclier. Peut-être cette pierre, représentant la déesse Epona, dont le culte était fort répandu dans la Gaule, a-t-elle été portée de [Prétorium<sup>18</sup>], l'ancienne ville romaine voisine de Jabreilles.

## Histoire civile

Un décret du mois de décembre 1875 a annexé à la commune de La Jonchère les villages du Verger, des Adoux, de la Combe, du Cheyroux et de Gouteil, qui sont distraits de la commune de Jabreilles.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Jabreilles étaient :

Adoux (L').

Agnot.

Bordes (Les).

Cateraud.

Chateignière (La).

Chaud (Grand).

Chavanas.

Cheyroux (Le).

Cols (Moulin des).

Combe (La).

Cour (La).

---

<sup>18</sup> « Prtéorium » dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Contamine (La).

Gouteil (Le).

Mallorat (Le).

Maucloux.

Puy-Courty (Le).

Rétouillères (Les).

Vaux (Grand).

Verger (Le).

## JANAILHAC

JANAILHAC, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, a 1 865 hectares d'étendue, et 963 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 408 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Janailiac, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, avait au XVIII<sup>e</sup> siècle 900 commerçants (environ 1 200 habitants). Son patron était saint Yrieix. Elle est dite unie à la Cathédrale de Limoges dans un acte de 1603. L'évêque de Limoges y nommait les titulaires en 1318, et 1428. Ce fut ensuite l'aquilaire de la cathédrale en 1511 et jusqu'au concordat de 1801.

L'église de Janailiac qui avait été bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle, conserve encore plusieurs de ses fenêtres longues et étroites de l'architecture romane mais, rebâtie en 1490, elle s'est augmentée de deux chapelles latérales et aujourd'hui son plan est en forme de croix. Dans la nef sa voûte a des nervures rondes ; elles sont prismatiques dans le chœur. Une grande fenêtre à meneaux gothiques flamboyants a été ouverte dans le chœur. Dans la chapelle du nord était la sépulture des Coral ou Coralli, seigneurs du Mazet : leurs armes se voient à la clef de voûte de cette chapelle, elles sont *d'argent à une croix pattée de gueules sous laquelle passe une bande périé d'azur*.

Une cloche de l'église de Janailiac portait l'inscription suivante :

«✠ Bénite le 15 mai 1780. - Parrain haut et puissant seigneur Alphonse-Louis du Montet de la Mollière, chevalier, marquis de Cardailliac et de la Capelle-Marivalle, baron du Mazet, seigneur de Janailiac et autres places, lieutenant des maréchaux de France. Marraine haute et puissante dame Marcelle des Chizadour, marquise et baronne desdits lieux, son épouse. - J.-B. Barrière, curé de Janailiac ».

Cette cloche a été refondue en 1859, et on y lit maintenant : « Fondue en 1859. - Parrain J. X. comte de Bony de la Vergne. Marraine Jeanne Sophie Arbonneau, née Vallières. *Mathæus Gaston rector ecclesiae parochialis Janailiac. - Sancte Aredii ora pro nobis. Sancta Maria, sine albe concepta, ora pro nobis. A fulgure et tempestate, libera nos Domine*. - Fonderie d'Orléans. Bollée aîné ».

L'église de Janailiac possède un riche trésor de reliques. Elle en a de saint Yrieix, son patron, de sainte Valérie, vierge et martyre, de saint Eutrope, de saint Étienne de Muret, des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyres, etc.

Pierre de Combrouze était curé de Janailiac en 1675 et 1679. - N... Desroche permuta avec le suivant, avant 1743. - N... Germain était curé en 1743. - N... Bancaud meurt en septembre 1754. - N... Albiac est curé en 1760, meurt en 1766. - N... Thévenin nommé en 1766,

résigna en 1781 à Vincent Bardinnet. - On trouve en 1780 Jean-Baptiste Barrière vicaire de La Meyze, faisant les fonctions de curé. - Vincent Bardinnet nommé en 1781, revint dans la paroisse en 1800, fut obligé de se retirer pour cause de surdité. - Léonard Desmousseaux qui avait été déporté pendant la Révolution, fut nommé en 1804, y resta jusqu'en 1819. - Ignace Bachélerie nommé le 1<sup>er</sup> avril 1819. - Jean Barbary-Beaugerie, nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1821. - Simon Conny, nommé en 1831. - Mathieu Gaston en 1854. - François Limousin en 1873. - Arthur Charzat en 1887. - Paul Cussat-Laigras en 1896. - Joseph Prince en 1898.

## Histoire civile

Les Anglais qui avaient pris et occupaient Janailhac, le château du Breuil, et plusieurs autres lieux du voisinage, en furent chassés en 1381.

Pierre et Christophe de Bony achetèrent en 1487 du roi de Navarre le bourg et la paroisse de Saint-Priest-Ligoure et Janailhac, qui dépendaient de Château-Chervix. La famille de Bony, dont les armes sont *de gueules à trois besants d'argent, 2 et 1*, habitait ce pays en l'an 1000, comme l'atteste le cartulaire d'Uzerche, et la faire venir d'Italie deux ou trois siècles plus tard est contredire les documents de nos archives.

Alphonse-Louis Dumonteil de la Molhère, chevalier, marquis de Cardailhac, seigneur châtelain de Janailhac et du Mazet, était à l'assemblée de la noblesse pour l'élection des députés en 1789. Ses armes sont *de gueules au lion d'argent lampassé, armé et couronné d'or, entouré de treize besants en orle d'argent*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Janailhac sont :

Abjat. — Le général Arbonneau (Mathieu-Joseph), qui habitait Abjat, servit dans les gardes du corps du roi, fut général de brigade à l'armée des Pyrénées en 1793, et mourut en 1813.

Baillant.

Beaumar.

Boucheron (Le).

Breuil (Le). — Ancien château qui avait conservé sa tour carrée jusqu'en 1845. Une pierre provenant de cette tour porte un écusson chargé d'une tour. Dès 1455, on trouve Olivier de Pragelier, seigneur du Breuil. Jacques de Pragelier épousa, le 17 décembre 1598, Françoise Corail, fille de Pierre Corail, écuyer, sieur du Mazet. La famille Pragelier porte pour armes *écartelé, aux 1<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de gueule à la tour crénelée d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à trois croissants d'argent posés 2 et 1*.

Chemensoure.

Chapelles (Les). — Il y avait dans la paroisse de Janailhac une chapelle rurale dédiée à sainte Anne. Il y en avait une autre dite La Chapelle Matharoux, dédiée à saint Gilles. Cette dernière dépendait du monastère de la Règle dès 1455. Eu égard à son mauvais état, elle fut interdite en 1714. Une de ces deux fut vendue, comme bien national, pendant la Révolution. On trouve aux Archives départementales de la Haute-Vienne (Série Q 152, n° 245) la vente faite le 29 thermidor an IV (16 août 1796) au sieur Pierre Sirieix fils, d'une chapelle située au lieu des Chapelles, commune de Janailhac, pour la somme de 500 francs.

Isle (L').

Jaussonnie (La).

Marginier. — Joseph de Lavergne, fils de Gaucher de Lavergne, seigneur de Marginier, et d'Anne-Elisabeth de La Biche, vendit Marginier par acte du 21 août 1789. Il fut victime du tribunal révolutionnaire de Paris qui l'envoya à l'échafaud le 19 septembre 1791. La famille Lavergne porte pour armes *d'azur à trois cygnes d'argent 2 et 1*.

Maspataud (Le).

Mazet (Le). — Golférius Coral ou Coralli était sieur du Mazet avant 1449 et les tombeaux de sa famille étaient dans la chapelle nord de l'église de Janailhac.

Mongie (La).

Paulhac, acquis par contrat du 21 janvier 1778 de Pierre Grangeville de Mazaubert, par Alphonse-Louis de Mesclajeu du Monteil, marquis de Cardalhac et seigneur de Janailhac.

Pouyol (Le).

Trois-Quarts (Les).

Rongiéras. — Léonard des Pousses, écuyer, sieur de Rongiéras, épousa, en 1701, Marie de Bony de La Vergne, fille unique de Charles de Bony, écuyer, sieur de Vauzelas. La famille des Pousses porte pour armes *d'azur à une fleur de lis d'or, accompagnée de six besants d'argent mis en orle*.

Rouèges (Les).

Roumejoux (La).

Viallard (Le). — Château reconstruit en 1859 par M. Alexandre de Bony de Lavergne, maire de Janailhac. Un monticule sur le bord de la route, près le Viallard, contient des restes de bâtiments et quantité de briques de l'époque romaine.

## JAVERDAT

JAVERDAT, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Junien, a 2 551 hectares d'étendue et 1 152 habitants Sa plus grande altitude au-dessus du niveau de la mer est de 328 mètres au village de Bellevue.

### Histoire ecclésiastique

Javerdat, cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, fut donnée par Gérard, évêque de Limoges, en 1149 à Saint-Junien. Son patron était saint Blaise, jadis cependant sa fête patronale était celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 900 communiant (environ 1 200 habitants). En 1407 les Augustins et les Carmes de Mortemart prétendaient avoir le patronage de cette cure, comme ayant les droits des Chartreux. Malgré cela on voit que les nominations sont faites par l'aquilaire du chapitre de Saint-Junien, en 1476, et jusqu'à la Révolution.

Il y avait une chapelle au cimetière, mais elle était en ruine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une cloche de Javerdat, ayant 995 millimètres de diamètre et pesant 607 kilos, avait été fondue en 1750, dans une grange près l'église de ce lieu. Elle a été cassée en 1893. On y lisait l'inscription suivante :

« ✕ L'an 1750, j'ay été baptisée par M. Meusnier de Nouaille, curé, j'ay pour perein Léonard Thamain s<sup>r</sup> de Cressat, écuyer, conseiller secrétaire du roy mayson, couronne de France, et M(arraine) M<sup>lle</sup> Marie Laborie des Essarts. ✕ Léonard Lamioc(?) syndic fabricant. ✕ Anovoier ». La marque du fondeur est François Michel.

Le presbytère de Javerdat, avec son jardin et dépendances, fut vendu comme bien national le 3 nivôse an V (23 décembre 1796) pour la somme de 1 524 livres, au sieur Victurnien Codet, de la commune de Saint-Junien. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 342).

Pierre Papet était curé de Javerdat vers 1354. - Martial Cottet prit possession de cette cure en 1577. - Léonard Dubois, en 1620, résigna au suivant. - Jean Galachier en 1620. - N... Charon en 1681. - Simon Dupuy, 1683, mourut en 1691. - Martin Deloménie, nommé en 1691. - N... Ladégaillerie, nommé le 19 février 1703. - N... Tardif, 1705-1736. - N... Girard 1736, mort en 1739. - N... Meunier, 1739. - N... Mauran, *alias* Morand, 1752. - N... Parquet, 1758. - Gabriel Mandon mort en avril 1772. - Joseph Marchadier 1772, subit la déportation, fut nommé de nouveau après le Concordat, et y resta jusqu'en 1811. - Pierre Laboulinière, 1812-1817. - Joseph Masbaret, nommé le 15 mai 1818. - Jean-Baptiste Chadebech nommé le 27 juillet 1833. - François Bernard y était en 1841. - Louis Constant nommé en 1843. - François Bonneyrat en 1892. - Léon Michel en 1901.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Javerdat sont :

Bellevue. — En juin 1903, un cultivateur a mis à jour un bloc de granit de 0,60 cm de côté, ayant un creux circulaire de 0,18 cm de diamètre, accompagné d'un rebord saillant. C'est une urne funéraire gallo-romaine, où l'on trouvait encore des cendres et des débris de poterie.

On signale aussi dans la commune de Javerdat un menhir, qui serait cassé en deux morceaux et qui porte le nom de Pierre-Sourde.

Cassines (Les).

Chêne-Vert.

Chêne-Pignier (En partie).

Chez-Bonnaud.

Chez-Cressac. — En 1750, Léonard Thamain était sieur de Cressac.

Chez-Dubreuil.

Chez-Leroi.

Clautre (La).

Courtioux (Le).

Ferrières.

Herses (Les). — En décembre 1890, un beau vase romain a été trouvé près de ce village.

Jaberlaud.

Laplaud.

Lascaud. — Des débris de poterie et des ossements découverts à Lascaud en 1890 font croire à l'existence d'un ancien cimetière en ce lieu.

Lavergne.

Montargis

Perahaut, *alias* Perahout (Le Grand).

Perahaut (Le Petit).

Perrière (La).

Pic (Le).

Puy de-Bos.

Queyraudie (La).

Rouffanches (Les).

Rouffignac.

Tuilerie.

Valette (La).

Villemonteix.

## LA JONCHÈRE-SAINT-MAURICE

La Jonchère devient La Jonchère-Saint-Maurice par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

JONCHÈRE (LA), chef-lieu de commune dans le canton de Laurière, a une étendue de 1 151 hectares et une population de 1 343 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 544 mètres, au Puy-Bernard.

### Histoire ecclésiastique

La cure de La Jonchère, dans l'ancien archiprêtré de Bénévent, était sous le patronage de saint Maurice. L'évêque de Limoges y nommait les curés en 1555 et dans la suite. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 640 communiants (environ 853 habitants).

Une vicairie avait été fondée à La Jonchère, avant 1355, par Bonne Arnaude. Elle était dans la chapelle du château du Vignaud.

Une autre par noble Jean Joudrineau, ou Jourdaneau, sieur du Verger, appelée de Pierrefolle. Ceux qui y ont nommé les titulaires sont : noble Guillaume Jourdreneau damoiseau, sieur du Vignaud, 1497. Charles du Vignaud, écuyer, sieur dudit lieu, 1562. Jeanne de Népoux tutrice de Pierre et de Jacques, 1564, 1569. Périère, comme seigneur du fief du Vignaud, 1629.

Une autre fondée par Pierre Boudelli, damoiseau de la ville de La Jonchère, du consentement de sa fille, Marguerite Boudella, et de son gendre Jean Joudrinaud, damoiseau, le 28 mai 1458.

Deux autres vicairies l'une dite Malese, l'autre fondée par Pierre de Folles.

Dans la chapelle du grand cimetière, dédiée à la sainte Vierge, était aussi une vicairie dont les titulaires furent nommés par noble Guillaume Jourdreneau, damoiseau, sieur du Vignaud, 1497. Charles du Vignaud, écuyer, sieur de Bachelerie, en 1567 et 1569. Le service était transféré dans la

chapelle du Vignaud, lorsque Périère, président au présidial de Limoges, nomma, en qualité de seigneur de ce fief, en 1670.

Lorsque Mgr. d'Argentré fit distribuer les reliques de l'abbaye de Grandmont aux églises du diocèse, en 1790, celle de La Jonchère en reçut de deux des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyres.

Près du bourg existait en 1510 le prieuré ou aumônerie de l'hôpital ; une vicairie y était unie. La chapelle, qui était dédiée à la sainte Vierge, était en mesure en 1583. On trouve des nominations faites par l'évêque de Limoges depuis 1371, jusqu'en 1621. Ce prieuré possédait une maison à la Jonchère en 1564.

Pierre Belli était curé de La Jonchère en 1231. - Autre Pierre Belli en 1290. - Pierre Morcelli en 1456. - Pierre Mazeau en 1460. C'est probablement le même que Pierre Mazel en 1474. - Jean des Coustures en 1556. - Pierre Péryrière en 1574. - N... Foucaud en 1580. - Guillaume Mousnier 1683 et 1687. - N... de Chavaignac, 1730. - N... Coulaureix, 1740, 1755. - N... Rivière de Traymon, 1761. - Simon Dupré 1765, mort en 1789. - Jean Richard, 1789, fut déporté en Espagne pendant la Révolution. - Jean-Baptiste Labesse qui avait subi la déportation en Italie, fut nommé en 1803. - Pierre Gelay en 1804. - François-Michel Rogues, nommé en 1806, mourut en avril 1814. - Jean-Louis-Victor Marcoul de la Prévotière en 1816. - Léonard Chassain nommé en 1821. - Pierre Goumy en 1840. - Gabriel Filliol en 1844. - Amand Labetoulle en 1855. - Pierre Jouhaud en 1862. - Marien Sapin-Truffly en 1863. - François Goutheyrat en 1862. - Hippolyte Paillet en 1913.

On lit sur la cloche de cette église : « ✠ *Afferte Domino glorium.* Ps. 18. ✠ J'ai été bénite par M. Pierre Goumy, curé de la Jonchère. ✠ Étant maire M. Jules Raby-Lamazière. A été parrain... et marraine M<sup>me</sup>... Mon nom est Marie. - 1851. - Causard ».

Le presbytère de la Jonchère fut vendu comme bien national au sieur Raby, le 29 thermidor an IV (16 août 1796), pour la somme de 1 440 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 249).

L'église de la Jonchère a été construite au XII<sup>e</sup> siècle. On y voit encore deux fenêtres à plein cintre, étroites et allongées de cette époque. Aujourd'hui elle est moins grande qu'à l'origine, car elle n'a conservé que la nef du monument primitif. Elle a été restaurée de nos jours, mais a perdu son cachet du moyen âge.

## Histoire civile

En 1884, au cours de déblais pratiqués derrière l'église, dans un terrain sur lequel se prolongeait autrefois le chœur, on a trouvé, pliées dans des lambeaux d'une étoffe grossière, de nombreuses pièces d'argent d'un très bas titre ; et soixante ou quatre-vingts deniers d'or, agneaux d'or et royaux, en parfait état de conservation, paraissant appartenir au règne de Charles VII.

Au milieu du bourg se trouve une maison aussi du XII<sup>e</sup> siècle qui a été restaurée au XIV<sup>e</sup>. On y remarque les baies en plein cintre, murées et remplacées par des ouvertures carrées avec croisillons.

Ce bourg était très ancien, des textes de 1508 lui donnent le nom de ville. C'était le chef-lieu d'une châellenie relevant de l'évêché de Limoges. On trouve sur la liste du temporel de l'évêché « La terre, seigneurie, justice et prévôté de la Jonchère, dont le seigneur évêque est seigneur spirituel et temporel et décimateur universel. Le chapitre y a cent sols et quelque droit qu'on appelle prévôté, qui est aliénée au sieur du Vignaux qui est aujourd'hui le premier président de Limoges. (G. Le Duc, en 1702).

L'ouverture de la ligne du chemin de fer en 1857 a contribué beaucoup au progrès de l'agriculture dans cette commune. Par la gare de la Jonchère on reçoit depuis cette époque les engrais que l'on ne pouvait pas se procurer auparavant. Et vers 1860 M. Gérardin y a créé une très importante pépinière pour les arbres fruitiers et les arbres forestiers.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de la Jonchère sont au nombre de 24.

Un décret au mois de décembre 1875 a annexé à la commune de la Jonchère les villages du Verger, des Adoux, de La Combe, du Cheyroux et de Gouteix, qui sont distraits de la commune de Jabreilles.

Boric (La).

Bastilles (Les).

Buisson (Le). — Un bloc de granit dans lequel est creusé une urne cinéraire de l'époque gallo-romaine a été trouvé dans ce village vers 1860 et transporté au bourg.

Chevailles (Les).

Colles (Moulin des).

Fondelles (Les).

Jonchère (Moulin de La).

Lermont.

Marnis ou Marniers (Les). — Une chapelle existant en ce lieu est dite cure en 1155, mais aussi en 1155, comme en 1302, elle est dite annexe de la cure. Elle était sous le patronage de saint Blaise.

Marniers (Les Grands). — Où était aussi une chapelle de sainte Anne qui était ruinée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mas (Le).

Malisin.

Perrières (Les).

Puy-Bernard.

Tantaulie (La). — Joseph des Coutures, en 1648, était seigneur de la Tantolie et de Lafon. Il porte pour armes *d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre épis de blé de même*.

Vaux. — Noble Louis David, seigneur de Vaux, épousa Jeanne d'Auvergne, qui se maria en secondes noces avec Jean de Beaudéduit Ce dernier était mort avant 1538. Ils eurent pour successeur leur fils Jacques de Beaudéduit, seigneur de Vaux en 1542. Les armes de la famille David sont *d'or à trois coquilles de saint Jacques de sinople* ; celles de la famille d'Auvergne de... *au vergne de sinople*.

Pierre de Beaudéduit, petit-fils de Jacques, épousa Jeanne de Tranchecurf, et leur fille, Anne de Beaudéduit, se maria en 1607, avec Jean de Savignac, qui devint seigneur de Vaux. Savignac porte *d'azur coupé d'argent, à deux étoiles du second en chef et une rose de gueules en pointe*.

Le 3 février 1758, naissait au château de Vaux Martial de Savignac, qui fut prêtre du diocèse de Limoges. Au commencement de la Révolution, il était curé de Vaiges, canton de Sainte-Suzanne, département de la Mayenne. N'ayant pas voulu abandonner ses paroissiens, il fut



emprisonné, et en haine de la religion condamné à mort le 9 mai 1796, puis fusillé à Laval le lendemain. Léonard et Joseph de Savignac périrent à Quiberon, et leur mère, Françoise de Brie, fut emprisonnée [à] Limoges.

Verger. — Noble Jean Joudrinaud était seigneur du Verger en 1474.

Vignaud (Le). — Noble Pierre Boudelli, damoiseau de La Jonchère, qui fonda une vicairie dans la chapelle du cimetière, le 28 mai 1458, ne laissa qu'une fille, nommée Marguerite, épouse de Jean Joudrinaud, damoiseau, sieur du Vignaud. Leur fils, Jean Joudrinaud, damoiseau, sieur du Vignaud en 1470, et leur petit-fils, Guillaume Joudrinaud, écuyer, sieur du Vignaud en 1513, conservent encore leur nom ; mais leurs descendants ne sont connus que sous le nom de Du Vignaud et leurs armes sont *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles dor en chef et d'un croissant d'argent en pointe.*

Le château Du Vignaud appartient aujourd'hui à la famille de Leobardy, originaire du lieu de Léobardy, commune de Nantiat, et dont les armes sont *d'azur au lion brandissant une hache, au chef de sable à trois étoiles d'argent.*

Vignes (Les).

## JOUAC

JOUAC, chef-lieu de commune au canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, a 2 031 hectares d'étendue et 617 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 276 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Jouac, dans l'ancien archiprêtré de Rançon, avait pour patron saint Pierre, apôtre. Au XVIII<sup>e</sup> on y comptait 300 communicants (environ 400 habitants). Le prieur-curé de Saint-Nicolas de Beaulieu y a nommé les curés, au moins depuis 1475, jusqu'à la Révolution. Malgré cela on remarque une nomination faite par l'abbé de Bénévent en 1475, et une autre par l'évêque de Limoges en 1691.

L'église de Jouac est une construction romane sans aucun ornement. Le chœur, plus étroit que la nef, est la seule partie voûtée. Une tour, construite partie dans l'église et partie en dehors, lui sert de clocher ; on y trouve deux cloches, l'une du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, l'autre, signée Bollée, est de 1868.

On possède à Jouac une belle croix émaillée du XIII<sup>e</sup> siècle, qui provient du prieuré de Ménussac.

Jean Brun était curé de Jouac en 1456. - Antoine Fichon en 1555. - Mathias Marchandon 1555. - Jean Bugeaud, 1570. - Pierre Guillot 1570. - Pierre Lucquet 1611-1620. - Joseph de La Clostre 1620. - Mathurin Demacloux 1644. - Léonard Desmarceaux 1659, mort en 1690. - Fr. Badou 1690, 1697. - Jh. Decressac 1698. - Brunier 1699. - Maravaud 1700, 1706. - Léonard de Maravaux 1706, 1718. - Fr. Pertat 1722, 1725. - François-Xavier Pertat 1725, mort en 1772. - Jean-Claude Dubrac, sieur des Forges 1752, mort en 1771. - Léonard Dubrac, frère du précédent, 1771, 1787. - Jean-Baptiste Bigaud 1787. Après le Concordat, le 24 avril 1803, il fut nommé curé des paroisses de Cromac et Jouac réunies, et mourut en juin 1815. - On trouve plus tard : Jean-Baptiste Jabin, curé de Jouac en 1843. - Pierre Allochon en 1847. - Léonard Limousin en 1874. - François Provost en 1891. - Martial Nadaud en 1892. - Romain Laguionie en 1895. - Joseph Berthon en 1909.

En 1752, les habitants de Jouac, par acte du 1<sup>er</sup> juin, chargèrent Jean-Baptiste Dupont, maître fondeur de cloches, de refondre la grosse cloche de leur église, s'engageant à lui payer pour cela la somme de cent livres.

Le presbytère de Jouac fut vendu comme bien national, le 20 messidor an IV (8 juillet 1796) à Louis Couronnet pour la somme de 1 034 livres (Archives de la Haute-Vienne Q 148, n° 127).

En 1845, on établissait un nouveau cimetière qui est à 50 mètres de l'église.

En 1888, en pratiquant des fouilles sur la place où était l'ancien cimetière, on a mis à jour de fort belles pierres tombales.

## Histoire civile

Jouac est situé sur une hauteur dominant la Benaise.

La Seigneurie, ou la Tour de Jouac appartenait dès le XIII<sup>e</sup> siècle à la famille des La Trémoille. En 1262, Guillaume de La Trémoille était seigneur de Jouac. Les armes de cette famille sont *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules*.

En 1452 on trouve Jean Mestivier, écuyer, seigneur de la Tour de Jouac, qui épousa Louise de Sauzet, et en 1554, Gabriel de Sauzet est seigneur de la Tour de Jouac. Ses armes sont *de gueules à cinq fusées d'argent en fasce, au chef d'argent chargé de cinq merlettes de sable*.

Léonard de Sauzet céda en 1634, le lieu noble et la Tour de Jouac à Léonard Guillemain. Les descendants de ce dernier ont pris le nom de seigneur du Peu, lieu où était placée la Tour. Cette tour carrée avait 8 mètres de côté et 16 de haut ; ses angles étaient fortifiés par des tourelles pleines de 1 mètre de diamètre.

La commune de Jouac est traversée par la Benaise, qui la partage à peu près en deux parties égales. Presque tous ses villages sont groupés le long de cette rivière sur les coteaux qui limitent la vallée. Le pont qui est au bourg est mentionné dès 1580. Une délibération de l'an XII constate que les marchands et les voyageurs, qui du Berri se rendent aux foires du Dorat, de Magnac et de Lussac, sont souvent obligés de faire un détour par Jouac, où le pont est toujours praticable, même au moment des plus grandes crues, tandis qu'à Mailhac, la route directe, la rivière est souvent infranchissable. Les deux ponts actuels ont été construits en 1876 et 1886.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Jouac sont :

Age (L'). — Antoine Guillemain est sieur de l'Age en 1757. La famille Guillemain porte pour armes *d'azur au chevron d'argent surmonté de deux chiens courants de même l'un sur l'autre*.

Alleux (Les).

Bastides (Les). — On signale, près du village des Bastides, un menhir brisé et connu sous le nom de Pierre-Frite. Guillo Brun, écuyer, était sieur de Bastides en 1477. On trouve ensuite Claude Giffard, sieur des Bastides en 1566. Jean Magin, sieur de Chizé, en l'élection du Blanc, acquit les Bastides vers 1682. A la mort de son fils Pierre Magin, en 1763, les Bastides furent vendues à Jacques-Charles Surun, qui se titre sieur des Bastides en 1788.

Bernardan (Le) appartenait, en 1463, à Christophe Pot, sieur de Lavaupot. Ses armes sont *d'or à la fasce d'azur, un lambel de gueules de trois pièces en chef*.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les de Verines se qualifiaient sieur du Bernardan. On signale au Bernardan, comme à Menussac, une ancienne voie, probablement de l'époque romaine.

Betinais. — Étienne Paultaud était sieur de Betinais en 1565 et François-César Couraud en 1752.

Bottière (La). — La voie romaine franchissait la rivière près de ce village.

Cherbois (Le). — François Luquet était sieur du Cherbois en 1668.

Chez-Palant, appelé aussi Les Plaignes en 1710 et 1773.

Couture (La).

Étang (L').

Etrille (L').

Leuge (La). — Jean Dardre, écuyer, était sieur de La Leuge en 1612. Pierre Collin en 1625, François Delacoux en 1779.

Lhome. — Jean Delacoux était sieur de Losme en 1753.

Lieu-Marion (Le). — Village appelé Hospicium Marion en 1400. N'existe plus.

Menussac. — Il existait à Menussac, dès 1158, une préceptorerie ou prieuré régulier d'hommes, dont la fête patronale était celle de la Nativité de Saint Jean-Baptiste. Il dépendait de l'Atige, et l'on voit que, dès 1524, le prieur de l'Artige y nommait le titulaire. Plus tard, en 1692, ce droit de nomination passa au recteur des PP. Jésuites de Limoges, et, après 1760, à l'évêque du diocèse.

La chapelle de ce prieuré existe encore et mesure intérieurement 9 mètres 50 sur 5 mètres 80. Elle est éclairée par deux fenêtres romanes et l'on remarque dans son pavé plusieurs pierres tombales. Sa cloche porte cette inscription : « ✠ *Sancte Johannes, ora pro nobis*, ✠ M. Ja[cques] Delav[aul]t. prêtre f[ait faire]. L'an 1615. »

Cette chapelle avait été réédifiée en partie en 1579 et on tenait jadis en ce lieu une assemblée très fréquentée par les habitants de la contrée.

Les prieurs dont le nom est connu sont : Jean de Bonmois, 1433. - Jean de Vouveys, 1447. - N... de Breignac, 1466. - Blain de Montcheny, 1523-1524. - Jean de Masvalier 1524. - Guillaume du Breuil, 1567-1579. - René de Sauzet, 1585-1602. - Léonard Cuizinier, 1625. - Maurice Berneron, curé de Lussac, 1682-1692. - N... Dubrac, 1783. - Jean-Baptiste Bigaud, 1787.

Par une charte du cartulaire de l'Artige, antérieure à 1158, on voit la donation, faite par Humbert Cortet, 1730-1745 de tous les droits qu'il possédait à Menusac, au-dessous de la voie romaine (*via ferrata*). On trouve, en effet, les traces d'une ancienne voie passant la Benaise, près de ce lieu.

Moulin à l'Huile (Le). — Moulin construit, en 1456, par Martin Michaud

Perminaud (Le).

Peu (Le). — Appelé le Puy de La Tour en 1526 ; le Peux de La Tour, en 1617, appartenait à la famille Guillemain depuis 1634 jusqu'à la Révolution. Château moderne à M. Gigaud-Lafont.

Pierrefolle. — *Petrafolia* en 1400.

Point-du-Jour (Le).

Redeaux (Les). — Jean de Lavergne était sieur des Redeaux en 1658 et Jean de Bony de Lavergne en 1718. Les armes de ce dernier sont *de gueules à trois besants d'argent*.

Riboulet. — N'existe plus.

Rouilles (Les). — La Rolhe en 1457, et les Rouilhes en 1598.

## JOURGNAC

JOURGNAC est le chef-lieu d'une commune du canton d'Aixe-sur-Vienne, dont l'étendue est de 1 438 hectares et la population de 777 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 395 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Jourgnac, Journac, Journhac en 1232, était dans l'ancien archiprêtré de La Meyze. Elle avait pour patron saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, on le constate par titres depuis 1558. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette paroisse avait 680 communicants (environ 917 habitants).

Il y avait aussi un prieuré, connu depuis 1389. Son patron était aussi Saint-Pierre-ès-Liens et ses titulaires étaient nommés par l'abbesse de la Règle.

Une vicairie avait été fondée à l'autel de saint Blaise. Philippe de Prouhet, écuyer, sieur de La Gouffrie, notaire et secrétaire du roi, y nommait un titulaire en 1561.

Estienne Roudaud, prêtre du lieu de Noyeras, en avait fondé une autre, à laquelle nommait, en 1597, Roudaud épinglier et cordonnier à Limoges.

L'église de Jourgnac, formée d'une seule nef, avec sanctuaire à trois pans coupés, était de construction romane. Elle a été reprise dans plusieurs parties. Un pinacle à deux baies s'élève au couchant. Dans des réparations terminées en 1885, elle a été agrandie de deux chapelles et sa voûte refaite en briques. Elle joignait le château, et les habitants de ce dernier assistaient aux offices dans une tribune communiquant avec leur demeure.

La grosse cloche porte cette inscription : « *Sancti Petre ora pro nobis.* - Paroisse de Jourgnac. M. CCCCC. III. »

On lit sur la seconde : « L'an 1885, Léon XIII étant pape, Monseigneur Blanger, évêque de Limoges, j'ai été béni par M. l'abbé Émile Deschamps, archiprêtré de Saint-Yrieix, assisté de M. Audouy, curé de Jourgnac. J'ai eu pour parrain M. Paul Martin du Puytison, et pour marraine M<sup>lle</sup> Mathilde de Burguet. Étant maire M. Henri Martin du Puytison, président du conseil de fabrique, Léonard Granges, trésorier, André Denis, membres Léonard Labesse, Dujay et Champagnol ».

Simon de La Cheize était curé de Jourgnac en 1459. - Jean de Joussineau en 1498. - Martial Delaveau en 1558. - Antoine Cornerie en 1610. - Jean Allouveau en 1653-1657. - N... Roulhac en 1724-1747. - N... Teillier en 1748, mourut en 1770. - N... Le Masson, nommé en 1760, mourut en 1767. - N... Guyot, nommé en 1767 mourut en 1780. - Pierre Tarneaud, nommé en 1780, exilé en Angleterre pendant la persécution, fut de nouveau nommé curé de Jourgnac le 24 avril 1803 et y mourut en octobre 1826. - Jean-Léonard Berger, nommé le 1<sup>er</sup> mai 1831. - François Bernard, nommé le 21 octobre 1833. - Jean Noël, nommé le 4 janvier 1834. - Pierre Hugonneau-Beaufet, nommé en 1840. - Émile Audouy en 1871. - Anatole Lereclus, en 1905.

Lorsqu'en 1790, Monseigneur d'Argentré, évêque de Limoges, fit distribuer aux églises du diocèse les reliques provenant du trésor de l'abbaye de Grandmont, Jourgnac en obtint de saint

Étienne de Muret, de sainte Valérie, de deux des compagnons de saint Maurice et des sept des compagnes de sainte Ursule, vierges et martyres.

Bâtiment et terrain du presbytères de Jourgnac furent vendus le 16 thermidor an IV (3 août 1796), comme biens nationaux au sieur Rousselle, pour la somme de 950 livres. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 223).

## Histoire civile

Le château de Jourgnac était contigu à l'église. En 1366 Guillaume de Jourdain est dit chevalier de Jourgnac. La famille de Chauveron posséda ensuite la seigneurie de Jourgnac. On trouve Pierre de Chauveron, qui avant 1520, avait épousé Dauphine de Jourgnac. Chauveron porte pour armes *d'argent au pal bandé d'or et de sable*. Jeanne de Fargues est dite dame de Jourgnac et du Garraud et épouse de Jacques de Chaussecourte, seigneur des mêmes lieux en 1517. Les armes de la famille de Fargues sont *d'argent au lion de gueules*. Celles des Chaussecourte *parti emmanché d'azur et d'argent*. Guillaume de Faulcon, écuyer, est aussi seigneur de Jourgnac et du Garraud en 1775. La famille de Faulcon, qui portait pour armes *d'azur à la croix d'or*, les a ensuite écartelées *d'azur à trois fleurs de lis d'or 2 et 1, mêlées de trois tours d'argent 1 et 2*. Joseph Pétiniaud, secrétaire du roi à Limoges était seigneur de Jourgnac en 1775, ses armes sont : *d'argent à un arbre de sinople terrassé de même, chargé à dextre sur la plus haute branche d'un nid d'or vers lequel vole un oiseau de sable portant à son bec de la nourriture à ses petits de même*. Jourgnac est devenu la propriété de la famille Martin du Puytison, dont les armes sont : *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à la fasce de gueules*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Jourgnac sont :

Banneix.

Barbesèche.

Béchadie. — Le château de Béchadie fut pris par les ligueurs en 1589. L'année suivante, le vicomte de Pompadour, chef de la ligue en Limousin, mit en déroute, près Béchadie, les troupes royales qui venaient, sous la conduite du vicomte de Ventadour, de soumettre Ladignac.

Ce lieu semble être le berceau de la famille Béchade qui était très puissante au XII<sup>e</sup> siècle et qui habitait cette contrée. Philippe Chouly de Permangle était seigneur de Béchadie en 1639. Ses armes sont *d'azur à la fasce d'argent surmontée de trois fleurs de pavot de même et une feuille de châtaignier d'or en pointe*.

Birguet (Le).

Champagnac (Le Petit).

Champs (Les).

Chèse (La).

Chaume Verte.

Chez-Chinchou.

Fencrole.

Garraud (Les). — Jacques de Chaussecourte épousa, avant 1517, Jeanne des Farges, qui était dame de Jourgnac et du Garraud. Les héritiers du sieur Vidaud vendirent en 1775 le

Garraud au sieur Joseph Pétiniaud. Les armes de la famille Vidaud sont *d'azur au lion léopardé d'or, au chef de France soutenu d'or*. Deux chanoines de la cathédrale de Limoges, Raymond Pétiniaud de Journac et Jean-François Pétiniaud du Garreau, sont morts pour la foi sur les pontons de Rochefort, le premier, le 26 juin 1791, et son frère, le 18 août de la même année.

Grand-Métayer.

Grange-Neuve.

Mamont.

Noyéras.

Puy-de-Banneix.

Royer. — A Boulon, près Rover, était une chapelle de saint Roch. Dans un échange fait, le 28 juillet 855, entre Stodilus, évêque de Limoges, et Gérard, comte de Bourges, on voit que ce dernier cède à l'évêque l'église et la villa de Royer qui est située dans la vicairie de Flavignac.

Saint Py (Moulin de).

Vessière (La).

## L

### LADIGNAC-LE-LONG

Ladignac devient Ladignac-le-Long par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

LADIGNAC, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Yrieix, a 5 944 hectares d'étendue, et 2 516 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 390 mètres à l'ouest du bourg.

Après la formation du département de la Haute-Vienne, qui eut lieu en 1790, la commune de Ladignac, par décision du directoire du département, du 11 septembre 1792, fut augmentée de celle du Chalard. Mais cette section en a été de nouveau retranchée par la loi du 19 juin 1867, et forme depuis cette époque la commune du Chalard.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Ladignac faisait partie de l'ancien archiprêtré de La Meyze. En 1086 on la nommait *Laziniacum*, dans la vie de saint Geoffroy du Chalard, et aussi *Laziniatum* et *Liziniacum*. Charles-le-Chauve avait donné ce lieu au monastère de Solignac en 876. La cure était une annexe du Chalard en 1564 et 1569. Le prieur du Chalard y a toujours nommé les curés, ce que l'on constate par titres depuis 1475 jusqu'à la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 250

communiant (environ 1 667 habitants). Son patron était saint Agnan d'Orléans, que l'on fêtait le 17 novembre et le 14 juin.

En 1501, frère André Molis, prieur du Chalard, demandait la réunion des revenus du prieuré-cure de Ladignac à ceux du prieuré du Chalard, pour permettre de réparer l'église et la maison de ce dernier lieu que les guerres et d'autres événements sinistres avaient complètement détériorées. Le chapitre de la cathédrale donna son consentement à cette union le 8 mars 1501.

Saint Léobon avait une chapelle dans l'église de Ladignac.

L'église paroissiale de Ladignac a été construite, d'après la vie de saint Geoffroy du Chalard, en 1086. Toutefois il faut observer qu'aujourd'hui elle ne conserve de cette époque que l'abside, le sanctuaire et la porte majeure, car la voûte de la nef, depuis la porte jusqu'au transept a été refaite après 1863. L'abside est à cinq pans coupés, et forme les cinq faces d'un octogone. Le sanctuaire occupe une travée voûtée en plein cintre et le transept qui le précède a deux chapelles avec absidioles. On remarque surtout à l'extérieur de l'abside, et à la porte principale, des arcs trilobés, comme il en existe à Solignac, Saint Yrieix, le Dorat, etc. C'est une ornementation que l'on retrouve dans plusieurs autres églises romanes du Limousin. On y remarque aussi de beaux chapiteaux, et d'autres plus petits à corbeille unie en serpentine de La Roche-l'Abeille.

Les curés de cette paroisse qui nous sont connus sont les suivants : Geraud Aymeric était curé de Ladignac en 1088, lorsque saint Geoffroy le fondateur du Chalard vint dans le pays. - Frère Pierre de Puycoigneux, clerc de l'ordre de Saint-Augustin, fut pourvu du prieuré-cure de Courbefy et de celui de Ladignac par nomination du 14 mars 1563. Il obtint du Pape une nouvelle provision pour celui de Ladignac en 1565. - N... Desgorsses était curé en 1645. - J. Carboyneau en 1716 et 1735 - N... Breton, en février 1751 et novembre 1759. - N... de Salagnac, en février 1761, mourut en janvier 1768. - Guillaume de Beaune, nommé en 1768, résigna en faveur de son parent, qui suit. - Antoine de Beaune, prit possession le 7 avril 1788, souffrit la prison et la déportation pendant la Révolution. - Jean-Baptiste Jarrit-Dutheil, qui avait aussi souffert la prison et la déportation, fut nommé curé en 1802, et desservit la paroisse pendant vingt ans. - N... Leyrault, 1822 1847. - N... Veyrier Lamotte, 1848. - Pierre Léon Bourinet, 1848. - Jean Reix, 1854. - Alphonse Maurelet, 1870. - Auguste Concaix, 1882. - Cyprien Verger, 1890. - Jean Marie Lajeunie, 1908.

Antoinette de la Tour, veuve de Pierre de Ribeyreyx, chevalier, seigneur de Courbefy et autres lieux, employa, en 1667, la somme de 15 000 livres pour une fondation dont devait jouir la paroisse de Ladignac. L'acte de cette fondation porte que ladite somme sera employée par les PP. Jésuites à faire chaque année une mission pour l'instruction des ignorants de la campagne, dans les paroisses de Saint-Priest-les-Fougères, Courbefy, Ladignac et Saint-Nicolas, où sont situés la plus grande partie de ses biens.

Le presbytère de Ladignac fut vendu comme bien national au sieur Vignéris, le 17 fructidor an IV (3 septembre 1796) pour la somme de 978 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 282).

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique du 9 avril 1910, l'église de Ladignac a été classée comme monument historique.

## Histoire civile

Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre et de la vicomté de Limoges, vendit, le 5 juin 1566, à Charles Perusse des Cars, évêque de Poitiers, la terre et seigneurie de Ladignac.

On trouve une autre vente, faite par Henri IV le 25 mai 1585, de la terre et seigneurie de Ladignac au s<sup>r</sup> de Salagnac sgr.de Rochefort.

En 1590, le château de Ladignac était occupé par les ligueurs. Le comte de Ventadour, gouverneur du Limousin, sortit de Limoges pour l'attaquer avec les régiments de la Roudarie, de Dussac, du président Martin. Il traînait à sa suite la fameuse couleuvrine, dite *Marsale*. Après une résistance opiniâtre, les assiégés, commandés par le sieur de La Cousse, quittèrent le château et se réfugièrent sur les voûtes de l'église. Là, étant *canardés*, selon l'expression énergique du P. Bonaventure, ils furent obligés de se rendre à discrétion. Six ou sept ligueurs furent pendus, et La Cousse décapité à Limoges.

En 1872, en faisant des réparations à l'église, on trouva au haut du mur cinq pièces d'or, qui semblent bien y avoir été cachées par l'un des assiégés de 1590, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner leur refuge et de se rendre à discrétion. Elles appartenaient probablement à un de ceux qui furent pendus, lequel les ayant ainsi cachées espérait venir les prendre plus tard. Trois de ces pièces sont du commencement du règne de Charles V, si elles ne sont pas de celui de Charles IV ; elles ont trois centimètres de diamètre, et représentent le roi, debout sous un portique, tenant de la main droite une large épée et de la gauche le bâton de justice. Sur sa poitrine brille un écusson chargé de cinq fleurs de lis ; on lit autour : « ✠ KAROLVS ✠ DI GR ✠ FRANCORV ✠ REX Au revers est une croix fleuronée entourée de ces mots : ✠ XPC ✠ VINCIT ✠ XPC ✠ REGNAT ✠ XPC ✠ IMPERAT ✠

La quatrième, semblable aux précédentes, porte, à la place de l'effigie du roi, un écusson chargé de trois fleurs de lis, avec un point en abîme comme brisure. Sachant que c'est Charles V qui a fixé à trois le nombre des fleurs de lis dans les armes de France, on peut l'attribuer au règne de Charles VII. C'est en effet un écu à la couronne frappé pendant son règne par le parti du Dauphin.

La cinquième est de Richard II, roi d'Angleterre, qui régna de 1377 à 1399. Autour de son effigie on lit : ✠ RICARD : D. GRA : ANGL : E : FRACIE : R : ✠ D : AQL. Au revers une très belle croix fleuronée, cantonnée, de deux fleurs de lis et de deux léopards. On lit autour : ✠ AVXILIVM ✠ MEVM ✠ A ✠ DOMINO ✠ B ✠

Ces monnaies ont été vendues, et le produit de cette vente employé aux réparations de l'église.

Le *Nobiliaire du Limousin* fait connaître une ancienne famille de Ladignac : noble André Aymeric, seigneur du Chataing et de Ladignac, qui avait épousé Anne de Lavergne, et qui mariait sa fille, Antoinette Aymeric, en 1566, avec François de La Faye.

François Aymeric, écuyer, sieur du Chataingt et des Blancs, paroisse de Ladignac, vigier du bourg et paroisse de Ladignac, fut trouvé gentilhomme en 1598.

Jacques Aymeric du Chataing, écuyer, sieur de la Tour paroisse de Ladignac, épousa Marie Tarneau le 18 octobre 1609.

François-Jacques Aymeric, écuyer, sieur du Chataing et des Blancs, vigier du bourg et paroisse de Ladignac, épousa Marie d'Arlet, et mourut en novembre 1628.

En 1901, un laboureur de Ladignac mit au jour un vase contenant 148 pièces de monnaie en cuivre des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il y en avait 66 anonymes des vicomtes de Limoges, 42 d'Hugues X, comte de la Marche, 23 des évêques du Puy, 15 des comtes de Vendôme et 2 de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Ladignac sont :  
Augère (L').



Barcelone.

Bareille.

Berge (La).

Boige (La), ou La Beige. — Le comte des Cars avait deux forges considérables alimentées par les étangs de Bessous et des Beiges.

Bord, où était une chapelle rurale en 1692.

Bourdoulet.

Bregère (La).

Buisson (Le).

Bessous (Moulin de).

Chabasserie (La).

Charanna.

La Coutoussie.

Domingeas.

Étangs (Les). — François de Salagnac, dont les armes sont *bandé d'or et de sinople de six pièces*, épousa le 29 juin 1567 Louise de Sainte-Maure et des Estangs. Leur fils, Isaac Salagnac, seigneur de Rochefort et des Estangs fut trouvé gentilhomme en 159[.]<sup>19</sup>. Jacques Bouchaud, écuyer, baron des Estangs, fils de Léonard et de Françoise Bourgeois, dont les armes sont *d'or au lion d'azur lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe*, pour avoir volé, pillé et battu Guillaume Bouthet, fut déclaré en 1659 indigne de noblesse, la justice de la seigneurie des Estangs acquise et réunie à celle du roi, condamné à faire amende honorable et à servir le roi en des galères pendant dix ans, à 4 000 livres d'amende et les fortifications et maison des Estangs à être démolies.

Jean Bouchaud, frère de Jacques, écuyer, seigneur des Roches et des Estangs, épousa Marie d'Abzac, dont naquit Renée Bouchaud, demoiselle de Beauregard, qui épousa par contrat du 22 juin, et dans l'église de Dournazac le 14 juillet 1685, Florent-François de David, chevalier, seigneur de Ventaux et lui porta la seigneurie des Estangs, que ses descendants, ont conservée jusqu'à ce jour. David porte pour armes *d'or à trois coquilles de sinople*.

Forêt (La).

Foresterie (La).

Fontvieille.

Feuillade (Moulin de).

Galardie (La). — Une hache en silex jaunâtre, de 0,13 centimètres de long, a été trouvée en ce lieu en 1910.

Genests (Les), où était une chapelle rurale dédiée à Sainte-Anne.

Genests (Moulin des).

Goupillat.

Grand Clos (Le).

---

<sup>19</sup> Le dernier chiffre de la date est illisible [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Jaurie (La).

Jaurie (La Petite).

Jouberteix.

Lamotte.

Lionnet (Moulin de).

Lionnet.

Mabout.

Mas-Vieux.

Mazeaux (Les).

Mazerolles.

Mas Bussière.

Masmounade.

Mezurat.

Mezurat (Petit).

Montaudie.

Monteil (Le).

Morélie (La).

Mortierol.

Moulin neuf.

Notre-Dame du Pont. — Était jadis une chapelle rurale et un bénéfice auquel nommait le curé de la paroisse. En 1771, M. de Beaune, curé de Ladignac, faisait réparer cette chapelle.

Nouzière.

Pequet (Moulin de).

Puy (Le).

Puy Bessaud.

Puy-Merle.

Riche (Le).

Rivière (La).

Roche (Basse).

Roche (Haute).

Sepoux.

Valade (La).

Veillerie (La).

Vialotte.

## LAURIÈRE

LAURIÈRE, chef-lieu du canton dans l'arrondissement de Limoges, a 16 593 hectares d'étendue et 8 078 habitants. Les six communes dont se compose ce canton sont : Bersac, Jabreilles, La Jonchère, Laurière, Saint-Léger la Montagne et Saint-Sulpice-Laurière. La disjonction du canton de Laurière de l'arrondissement de Bellac pour être uni à l'arrondissement de Limoges, fut demandée par les communes du canton de Laurière dès 1814. Le conseil général y donna un avis favorable en 1818 et en 1820. Elle eut lieu ensuite en 1821. Le canton de Laurière s'est aussi accru en 1859 de la commune de Bersac qui précédemment faisait partie du canton de Bessines ; mais il a perdu celle de Saint-Sylvestre, qui est maintenant dans le canton d'Ambazac.

La commune de Laurière a 2 077 hectares d'étendue et 1 308 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 450 mètres, un peu au sud-est du bourg, et de 618 au signal d'Aussagne.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Laurière faisait partie de l'ancien archiprêtré de Rancon. On trouve ce nom écrit *Laureria* en 1160, *Oreria* et *Aureria* en 1189.

L'abbaye de Saint-Martial possédait à Laurière, au XII<sup>e</sup> siècle un petit prieuré, qui en 1160 était habité par deux moines ; il était sous le patronage de saint Michel archange. Par compromis du 12 juin 1271, l'abbé et le couvent de Saint-Martial le cédèrent aux doyen et chapitre de la cathédrale avec tous les droits de patronage qu'ils avaient sur le prieuré et la cure de Laurière. La paroisse de Laurière avait au XVIII<sup>e</sup> siècle 990 communicants (environ 1 323 habitants). Le chanoine aquilaire de la cathédrale y nommait les curés qui étaient présentés par le chapitre comme on le voit par les titres depuis 1408 jusqu'à la Révolution. Son patron titulaire était aussi saint Michel archange. L'église datant du XIII<sup>e</sup> siècle était en dehors du bourg ; elle a été reconstruite en 1833 dans le bourg même et dans les dépendances de l'ancien château ; elle est en forme de croix à bras égaux, et d'architecture romane à coupole.

Après la construction de la nouvelle église, on fit fondre une cloche qui porte l'inscription suivante : «✠ Bénite sous l'invocation de la Sainte Vierge. - Parrain M. Victorin Dutheil. Marraine M<sup>le</sup> Victorine Thoumas. M. J.-B. Merle, curé de Laurière, M. Martial Fauveau, maire. MM. J.-B. Thoumas, J.-B. Manceaux, C. de Thouron, M. Dutheil, A. Boismandé. syndics-fabricsiens 1837. - Causard, fondeur ».

Avant la Révolution, l'église de Saint-Michel de Laurière avait deux cloches, que les registres paroissiaux nous font connaître par les mentions suivantes : « Le treize may an susdit (1779), a été bénite et dédiée aux Saints Martyrs, dont les reliques sont dans la châsse, par moy curé soussigné, la grosse cloche de cette paroisse, qui pèse douze cent cinquante livres, avec les six cents livres de métal qu'on y a ajoutées. Ont été parrain sieur Martial Dutheil et marraine demoiselle Marie Thoumas, épouse du sieur Lhermite, huissier royal. *Signé* : Martin, curé de Saint-Michel-Laurière. Couillaud, vicaire de Saint-Michel ».

« Le six juin an susdit (1779), a été bénite et dédiée à la Très Sainte-Vierge par moy curé soussigné la seconde cloche de cette paroisse qui pèse six cent quinze livres. On été parrain M<sup>o</sup> Louis Thoumas, notaire royal, et marraine demoiselle Thérèse Mignot, épouse du sieur Jean-Baptiste Fauveaud, bourgeois, syndic-fabricsien de cette église. - *Signé* : Martin, curé de Saint-Michel de Laurière. Couillaud, vicaire de Saint-Michel ».

Les reliques dont parle le curé de Laurière dans l'inscription de la grosse cloche de 1779 étaient celles de sainte Prospère, recueillies dans le cimetière de Sainte Priscille à Rome,

l'authentique qui les accompagne est signé par le cardinal Colonna, le 16 mai 1767 ; elles sont dans un reliquaire en forme de bras. Il y a aussi une grande châsse en bois où sont des ossements de saint Fauste, saint Gaudion et saint Victorien, martyrs. Une petite châsse ancienne, en cuivre émaillé, représentant saint Pierre et saint Paul, contient des reliques de saint Étienne de Muret, et des compagnes de sainte Ursule, qui viennent de l'ancienne abbaye de Grandmont. D'autres reliquaires modernes gardent des ossements de plusieurs autres saints. Il faut encore ajouter aux richesses que possède l'église de Laurière un remarquable reliquaire ciselé, provenant de Grandmont, une custode en argent du XIII<sup>e</sup> siècle, et un remarquable Christ, en ivoire.

Gaudetroy était prieur-curé de Laurière en 1160. - Jacques de Volondat, né au château de Volondat, fut chanoine de Limoges et curé de Laurière de 1576 à 1607. Avant la Révolution on voyait son tombeau à la cathédrale de Limoges, dans la chapelle de Notre-Dame des Trois-Rois (aujourd'hui du Sacré-Cœur), il portait cette épitaphe : « *Hic jacet venerab. D. Jacob de Volundac, canonic. hui, eccle, qui migravit à vivis die 17 octob., anno Dni, 1607* ». Avec l'écusson de ses armes *d'azur à trois oiseaux d'or posés 2 et 1, et une rivière en pointe, au chef d'or à trois étoiles de...* - N... Dumas était curé de Laurière en 1635. - Léonard Beaugier 1666-1706. - N... Devoyon, curé de Laurière et chanoine de Saint-Junien 1707-1738. - N... Peyrichon curé et chanoine 1749, mort en 1755. - Louis Télixier 1756-1766. - N... Martin jusqu'en 1771, mort en 1779. - Benoit Joseph Martin. 1771-1789, mort en juin 1815. - Paul Catinaud, nommé curé doyen de Laurière le 24 avril 1803, mourut en 1804. - François Reculet, nommé le 24 juin 1804, mourut en 1809. - Elie Delinière, nommé le 10 novembre 1809. Avait subi la déportation en Espagne et était curé de Razès depuis le Concordat. - André Gilbert nommé le 21 février 1833. - Jean Merle, nommé le 22 mai 1833, mourut en 1891. - Jacques-Philippe Mazetier nommé le 14 mars 1891, meurt la même année. - Pierre Rouchon nommé le 10 avril 1891. - Louis-Eugène Vidaillat, nommé le 26 juin 1901. - Joseph Leblanc, 1912.

L'usage d'inhumer des morts dans l'église même fut prohibé par Mgr. d'Argentré en 1776. C'est au commencement de cette même année, le 8 janvier qu'on trouve la dernière sépulture faite dans l'église de Laurière. C'est celle de Jean Baptiste Sigaud, curé de Saint- Léger Bridereix, âgé de 66 ans, qui y fut inhumé, au-dessous de la balustrade du côté de l'évangile.

Le presbytère de Laurière fut vendu comme bien national le 7 vendémiaire an V (28 septembre 1796), au sieur Martin pour la somme de 1 620 francs (Arch. de la Haute Vienne, Q 151, n° 314).

Notre-Dame, dans la paroisse de Laurière était une chapelle rurale, ayant pour fête patronale l'Assomption de la Sainte Vierge. Elle fut interdite à raison de son inutilité en 1744.

Le 10 février 1749, M. Peyrichon, curé de Laurière, bénissait une chapelle du château qui avait été élevée en l'honneur de la Sainte Vierge.

L'abbé de Saint-Martial de Limoges, Adémar (1063-1114), est très probablement né à Laurière, car sa sœur, nommée Alba y est née, comme on le voit dans le cartulaire d'Aureil où est rapportée la donation qu'elle fait entre les mains de saint Gaucher, pour le salut de son âme et de celle de ses parents.

## Histoire civile

Les seigneurs de Laurière étaient des plus considérables, et la terre de leur nom une des plus anciennes baronnies. Son nom en latin, était *Aureria*, et la branche aînée de cette ancienne famille s'éteignit dans la personne d'Alazis de Laurière, épouse de Pierre de Lubersac premier du nom, qui en 1186 était titrée *Domina de Aureria*.

Le premier château de Laurière, qui remontait à l'époque la plus reculée, fut pris par Boson, comte de la Marche en 1160 ; il fut, dit-on, ruiné une première fois en 1270. Après la funeste

bataille de Poitiers en 1356, il fut pris par les Anglais, qui le saccagèrent. En 1590, les ligueurs y furent assiégés, et un incendie le détruisit en partie. Ce fut Geoffroy<sup>20</sup> Hélié de Pompadour, évêque de Puy, qui le releva de ses ruines.

Une charte de 1311 contient le « don à Hugues de La Celle de la châellenie de Laurière, advenue au roi de France par la mort du comte de la Marche, et tenue en hommage par l'évêque de Limoges. » Hugues de La Celle était grand sénéchal du Poitou et de la Saintonge ; il mourut sans enfants, et Laurière fit retour à l'État. Gérard Roger, évêque de Limoges acheta cette terre, vers 1320, pour la somme de 800 livres tournois. Mais Guillaume de La Celle, neveu de Hugues, étant gouverneur de la Marche et de l'Angoumois, Charles IV dit Le Bel, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, lui fit don de la seigneurie de Laurière, en 1329. D'après un manuscrit du château de Laurière, ce ne serait pas à Guillaume de La Celle que Charles IV aurait donné Laurière, mais à Jourdain de Loubert. Voici ce qu'on lit dans ce manuscrit :

« Jourdain de Loubert, chevalier, avait rendu au roi Charles IV des services signalés dont il n'avait reçu aucune récompense ; ce prince, par reconnaissance, lui accorda et à ses hoirs, en 1326, la seigneurie de Laurière en Limousin. Loubert épousa en 1352 Marguerite de La Celle, dont une fille unique, Blanche, mariée avant 1381 à Alain de Montendre en Angoumois, auquel elle porta la terre de Laurière.

La famille de La Celle porte pour armes d'azur à l'aigle éployée au vol abaissé de sable, becquée et membrée d'or.

On trouve cependant la famille de Chauveron en possession de Laurière vers la même époque. En 1361 Audoin de Chauveron est dit seigneur des châteaux et châellenies de Laurière, du Dognon, du Riz et de Lamothe, il fut prévôt de Paris, et ne laissa qu'une fille, Marguerite de Chauveron. Celle-ci épousa en premières noces messire Jean d'Aubusson, écuyer seigneur de la Borne, et en secondes noces le 13 juin 1453 Jean Hélié de Pompadour, chevalier, et lui porta les terres et seigneuries de Laurière et du Riz. Chauveron porte pour armes *d'argent au pal bandé d'or et de sable*.

Jean Hélié de Pompadour, dont les armes sont *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable* avait pour frère Geoffroy Hélié de Pompadour, évêque du Puy. Par son testament du 15 janvier 1502, il l'établit usufruitier de tous ses biens. C'est lui qui rebâtit le château de Laurière, et mourut en 1514.

Le château de Laurière, qui était au pouvoir des ligueurs en 1590, soutint un siège dont il eut bien à souffrir. Le vicomte de Châtauneuf, La Coste-Mézière, le sieur de Beaumont et le capitaine Raymond à la tête d'une compagnie soudoyée par les consuls de Limoges vinrent les attaquer. Après de vains efforts, ils furent obligés de capituler et de rendre le sieur de Beaupré qu'ils tenaient prisonnier. Ce siège et ensuite un incendie détériorèrent beaucoup ce château.

La famille Hélié de Pompadour posséda cette terre près de trois siècles. Léonard de Pompadour vendit le marquisat de Laurière en 1731 à messire Martial Blondeau, seigneur de Ventaux, trésorier de France à Limoges, qui devint marquis de Laurière. Ses armes sont *d'azur au lion d'or, les pattes de devant passées en sautoir et la queue passée entre les jambes et remontant sur le dos*.

A sa mort, son fils Léonard, par cession que lui en fit son frère aîné, fut marquis de Laurière. Il était capitaine aux gardes françaises et chevalier de Saint Louis ; il suivit les princes dans l'émigration. Alors la seigneurie de Laurière fut séquestrée et vendue nationalement ; le château fut ensuite démoli. Aujourd'hui on en retrouve à peine quelques restes au milieu du bourg de Laurière.

Une hache gauloise, trouvée dans la forêt de Laurière, a été donnée au Musée municipal de Limoges, vers 1865.

---

<sup>20</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne]

Près du chemin vicinal de Laurière à Saint-Goussaud, on trouve des retranchements qu'on a dit gallo-romains. Ce sont peut-être des Aurières de cette époque, ou fouilles pour la recherche du minerai d'or.

Une société vient d'entreprendre l'exploitation des filons aurifères qui existent dans la commune de Laurière.

En 1913, la commune de Laurière a érigé, sur la place publique de son chef lieu, un buste au général Thoumas, célèbre organisateur de l'armée, et écrivain militaire distingué, qui est né à Laurière le 10 juillet 1810.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Laurière sont :

Bessade (La).

Bagnol.

Baugiraud (Grand).

Baugiraud (Petit).

Chabanne. — Noble Charles Pascault, seigneur de Chabanne-au-Brun, paroisse de Saint-Michel de Laurière, fut père de François, Christophe prêtre, Jean, Catherine, Julienne, Marguerite. Cette dernière épousa le 22 février 1509, noble homme Golfier des Pousses, seigneur de la Triquerie.

Jacques de Saint-Viance, seigneur de Chabannes fut tué à Nimegue, en Hollande, et son cœur fut porté à Arène, le 29 mars 1674

Philibert Phelip de Saint Viance, seigneur de Chabanne-Guillebaud, mourut le 26 mai 1708, à l'âge de 60 ans. Il avait servi dans le régiment de Philibert de Pompadour, marquis de Laurière, son parrain. Ses armes sont *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à un cor d'argent, enguiché de même, accompagné de trois étoiles aussi d'argent, 2 en chef et 1 en pointe, aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> d'or à la fasce d'azur.*

En 1673, au mois de septembre une mission fût prêchée à Laurière, à la suite de laquelle il y eut la plantation solennelle d'une croix à Chabannes.

Chassagne (La).

Courière.

Fosse au Bœuf.

Granges (Les).

Mas-Croisier. — Près de ce village un beau calvaire en granit du XV<sup>e</sup> siècle.

Saint-Michel. — Village où était jadis l'église paroissiale.

Vergne (La). — On voit près de ce village une très curieuse croix en granit, sculptée au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle.

Volondat. — Lieu d'origine de la famille de ce nom, dont un membre est nommé parmi les cures de Laurière, et un autre, Joseph Volondat, né à la Souterraine, mort pour la foi, à Paris, dans les massacres du 2 septembre 1792.

## LAVIGNAC

LAVIGNAC, chef lieu de commune dans le canton de Châlus, a 603 hectares d'étendue et 276 habitants. Son altitude au dessus du niveau de la mer est de 259 mètres près du bourg, et de 329 un peu plus au sud.

### Histoire ecclésiastique

Lavignac, dont, en 1221, on écrivait le nom Levinac, était une cure de l'ancien archiprêtre de La Meyze ; elle était sous le patronage de saint Pierre-ès-Liens. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 240 communiant (environ 320 habitants). L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que montrent les titres depuis 1483 jusqu'à la Révolution.

Pierre Desbordes avait fondé une vicairie dans l'église de Lavignac par acte du 17 septembre 1541, signé Puy-de-Nus. Elle fut spiritualisée le 17 septembre 1570. Les héritiers et plus proches parents du fondateur y nommaient les titulaires ; de 1570 à 1618, on trouve les nominations faites par un membre de la famille Desbordes.

N... Servientis mort curé de Ladignac en novembre 1764. – N... Lacoulerie avant le 5 juillet 1778. - Pierre Doudet nommé en juillet 1778, refusa le serment schismatique de la constitution civile du clergé ; il fut emprisonné puis déporté hors de France. Après dix ans d'exil et de souffrance en Espagne, il put rentrer en France et revint à Lavignac. Cette paroisse ayant été unie à celle de Flavignac, il en fut nommé curé en 1803, et y était encore au mois d'avril 1835. - Jean du Bouchaud du Mazaubrun, était curé de Lavignac en 1830. - Jean-Pierre-Isidore Duchamp-Lageneste, nommé le 24 septembre 1836, devint curé du Chalard le 1<sup>er</sup> octobre 1839. - Joseph Béchade, nommé le 29 octobre 1839. - Pierre du Burguet, le 10 décembre 1839. - Simon-Étienne, Martinet le 1<sup>er</sup> septembre 1843. - Martial Deglane le 9 décembre 1845. - Joseph-Alexis Tausias, nommé en 1847, mourut le 17 septembre 1857. - Jean-Baptiste Junien, nommé en 1857. - Pierre Royer en 1870. - Laurent Lelong en 1875. - François Faugeron en 1887, jusqu'en 1891. La paroisse fut ensuite desservie par le curé de Saint-Martin-le-Vieux et ensuite par celui de Burgnac qui en sont voisins.

Un autre prêtre natif de Lavignac eut à peu près le même sort que le curé de cette paroisse pendant la Révolution. C'est André Betoulle, né vers 1761. Il était religieux cordelier, conventuel à Toulouse, lorsque les persécuteurs du clergé le chassèrent de son couvent. Revenu dans sa famille à Lavignac, il fut bientôt emprisonné à Limoges pour refus de serment, les infirmités dont il était atteint ne permirent pas de le faire partir pour la déportation maritime. À la Visitation, où il était enfermé, il n'avait aucune ressource, et vivait uniquement « d'une livre et demi de pain qu'on lui donnait chaque jour, conformément au règlement de cette maison ». Le 13 février 1797, sur le rapport des officiers de santé, il fut autorisé à se retirer à Lavignac. Mais le 16 octobre suivant, il fut arrêté de nouveau et forcé de sortir de France. Il passa alors en Espagne où il resta jusqu'au Concordat, put ensuite rentrer en France, mais ne tarda pas à succomber, accablé d'infirmités.

L'église de Lavignac possède des reliques venant des catacombes de Saint-Calixte, à Rome ; elles sont conservées dans une châsse en bois doré. Ce sont des os de saint Adéodat, saint Sévère et sainte Juconde.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Lavignac sont :

Age (L').

Bordes (Les).

Bost (Le).

Farge (La).

Peyrades (Les).

Puydenus, est le lieu d'origine d'une famille de ce nom. Un de ses membres, né tout auprès, dans la commune de Beynac, est Jean de Puydenus, général des Dominicains, qui vivait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XV<sup>e</sup>. Il joua un grand rôle au concile de Constance (1414-1418) qui mit fin au schisme d'Occident. La famille Puydenus existe toujours dans la contrée, et ce lieu a appartenu plus récemment à la famille Mandat. Jean Mandat, sieur de Puydenus, était lieutenant général à Limoges en 1686.

Pendant la guerre avec les Anglais, après la rupture du traité de Brétigny, les forteresses et châteaux de Rochechouart, Châlucaet, Courbefy et Châlus s'étaient mis sous les ordres du roi de France. En 1369, Jean Chandos vint attaquer Rochechouart, mais il fut battu et repoussé. « Le comte de Pembroke, pour venger cet insuccès vint à son tour ravager le pays. Le maréchal de Sancerre, Jean de Beuil et Louis de Saint-Julien, accourus du Poitou, tombèrent à l'improviste sur les Anglais, au moment où ils posaient leur camp au lieu de Puydenus. Dans un engagement sanglant plus de cent Anglais y furent mis à mort ».

Rouxille (La).

## LIMOGES

LIMOGES, chef-lieu du département de la Haute-Vienne, par sa position au centre de la France, sur les rives de la Vienne, par sa population qui approche de 100 000 habitants, par son industrie et par son commerce, est une des villes les plus importantes de France.

L'arrondissement de Limoges, comprend douze cantons, savoir : Limoges Nord ; Limoges Est (dont fait partie la commune du Palais) ; Limoges Ouest (avec les communes de Couzeix et d'Isle) ; Limoges sud (avec les communes d'Aureil, de Condat, de Feytiat, de Panazol, de Saint Just, de Solignac et du Vigen) ; Aixe ; Ambazac ; Châteauneuf ; Eymoutiers ; Laurière ; Nieul ; Pierrebuffière ; Saint Léonard.

La ville de Limoges s'étend sur les deux rives de la Vienne ; son altitude au dessus du niveau de la mer, qui, dans sa partie nord, à Montjauvy, est de 314 mètres, atteint seulement 240 mètres sur la rive de la Vienne. Sa population, d'après le recensement de 1911, est de 92 181 habitants.

### Histoire civile

Pour connaître l'histoire de cette ville, il faut surtout puiser dans les écrits que nous ont laissés les abbés Nadaud, Legros, Texier, Arbellot, les deux frères de Verneilh, Maurice Ardant, Leymarie, Pierre Laforest, Emile Ruben, Louis Bourdery, Louis Guibert. C'est à ces sources que l'on trouve en grande partie, les données composant la présente notice. Nous la divisons en trois parties. Dans la première nous dirons ce que l'on sait de Limoges dans les temps anciens, et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ; dans la seconde nous rappellerons les événements des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>



siècles ; et dans la troisième nous parlerons des institutions modernes, des monuments et des changements qui ont eu lieu à Limoges jusqu'à nos jours.

### *Des temps anciens au XVI<sup>e</sup> siècle*

Limoges, chef lieu du territoire habité par les Limousins, a une origine fort ancienne qui ne nous est pas connue. On ne peut pas s'arrêter à ce qu'en dit l'imagination populaire ou la fantaisie de quelques lettrés, affirmant que son fondateur est un certain Lémovix, prince troyen, ou un géant du même nom vivant au temps où Gédéon était juge d'Israël. Parmi les écrivains de l'antiquité, César, Strabon, Pline le naturaliste, et Ptolémée nous donnent seuls quelques indications sur cette ville, mais elles se réduisent à bien peu de chose.

Son nom primitif était *Ritu*, mot qui dans la langue celtique signifie un gué. C'est en effet à un gué sur la Vienne, au lieu appelé la Roche au Go, ou La Roche-au-Gué, que cette ville a pris naissance. Plus tard, sous Auguste, elle fut appelée *Augusto Ritum*, tout comme Clermont fut nommé *Augusto Nemetum*. Depuis cette époque la capitale du Limousin a gardé le nom de Limoges.

On ne saurait dire avec quelque certitude ce qu'était cette ville à l'époque Gauloise, car, sauf quelques haches en silex et quelques fragments tout à fait insignifiants, on n'a rien trouvé sur son emplacement se rapportant à la période antérieure à l'occupation romaine. Mais cinquante-deux ans avant Jésus-Christ, le peuple dont elle était la capitale était déjà puissant. Jules César nous apprend que les Limousins entrèrent dans la grande Confédération des Gaules contre les Romains : ils envoyèrent dix mille hommes au secours d'Alésia que défendait Vercingétorix et leur chef ou prince, Sedulix, qui était à leur tête dans cette expédition, fut tué sous les murs de cette ville.

Pendant la période romaine la ville d'*Augustoritum* prit une grande importance, comme le prouvent ses monuments, ses jardins, ses voies construites qui la faisait communiquer avec toutes les grandes villes des Gaules. En dépit de l'imperfection de leurs connaissances topographiques, les ingénieurs de l'empire romain avaient reconnu son importance, et ils en avaient fait le lieu de croisement des chaussées qu'ils construisirent de Bordeaux à Bourges, et de Lyon à Saintes. Les marchands italiens qui plus tard vinrent commercer en France eurent la même intuition, s'il est vrai qu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle ils avaient fait de Limoges le principal entrepôt entre Narbonne et Orléans.

De solides constructions romaines couvraient alors tout le coteau nord de la rive droite de la Vienne ; on ne peut y creuser la terre sans rencontrer des débris d'édifices et des fragments de poterie. Un pont fut jeté sur la Vienne, il a existé jusqu'en 1182, sur ses piles on a élevé le pont Saint-Martial. - La tradition place à la Croix-Verte le « château de sainte Valérie » ; en y voit encore un grand mur en bel appareil romain. - Au Clos Orphéroux, un peu au-dessus du pont Saint-Martial, étaient deux édifices importants, dont les restes existaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle : l'une de ces constructions était le « théâtre » expressément mentionné dans la *Vie de saint Martial* ; l'autre une grande résidence fortifiée, dénommée le « palais de Duratius », du nom d'un chef Picton, fidèle aux Romains, et dont on avait fait un proconsul. - Sur le monticule où est placée la cathédrale s'élevait un temple, dont quelques débris attestent les grandes proportions. - Enfin, presque au point culminant du coteau, et à peu près dans l'axe du faubourg du Pont Saint Martial, se trouvait un amphithéâtre, dont le grand diamètre mesurait plus de cent-vingt mètres ; il a servi durant douze ou treize siècles, aux réunions, aux prédications solennelles, aux foires, aux revues, etc. Le « Creux des Arènes », comme on l'appelait, n'a été comblé qu'en 1568, et les restes de cet édifice ont disparu presque totalement entre 1712 et 1715, lors de la construction de la place d'Orsay.

Pendant cette période romaine la cité de Limoges jouit d'une organisation municipale analogue à celle des autres cités de la Gaule. Le peuple de Limoges nommait ses magistrats municipaux dans une assemblée où il était convoqué aux calendes de mars. Les écoles de cette ville peuvent avoir eu quelque célébrité, nous ne connaissons toutefois que le nom d'un des professeurs, *Blasianus*, qui enseignait la grammaire et la morale, et qui « demeura toujours fidèle au culte des muses », comme nous le lisons sur son curieux tombeau conservé au Musée de Limoges.

« Un grand fait marque cette phase de l'histoire de notre cité, un événement qui va devenir le point de départ d'une ère nouvelle, et l'aurore d'un jour dont la lumière n'a cessé de nous éclairer. Saint Martial arrive à Limoges ; il apporte l'Évangile au peuple de notre région. Du moment où le pied de l'apôtre a touché notre sol, la transformation commence, et désormais, toutes les grandes entreprises, toutes les institutions, toutes les œuvres seront imprégnées d'un esprit nouveau. Le christianisme s'établit parmi nous. L'arbre est planté ; nous le verrons grandir, avivé sans cesse d'une sève nouvelle, pousser de profondes racines, étendre au loin ses branches protectrices porter des fruits d'une merveilleuse variété. Le nom et le souvenir de l'évangéliste de la contrée demeureront inséparables de tous les bienfaits que ce pays devra à l'esprit chrétien. La dévotion au patron de la ville a été durant tout le cours du moyen âge et reste encore un trait caractéristique de la mentalité et de la physionomie de la population de Limoges» (L. Guibert, *Bull. Soc. arch.*, t. LII, p. 19).

La tradition constante du diocèse de Limoges est que saint Martial a été envoyé de Rome à Limoges par saint Pierre vers la fin du premier siècle de notre ère. Des savants ont voulu retarder l'époque de cette mission jusqu'au troisième siècle. On a beaucoup discuté sur cette question de date. En résumé, les raisons apportées par ceux qui veulent la retarder jusqu'au troisième siècle ont autant et pas plus de valeur que celles alléguées pour la maintenir au premier. A la fin du V<sup>e</sup> siècle, on trouve la tradition de l'origine apostolique ; ce fait acquis a une importance considérable pour les traditionalistes, nous dit Louis Guibert (*Bull. Soc. arch. Lim.*, t. XLIX, p. 568). L'école historique fixe au III<sup>e</sup> la venue de saint Martial, mais elle ne peut invoquer à cet égard aucun témoignage « direct », nous dit M. Leroux (*Bull. Soc. arch. Lim.* t. LX, p. 636).

La Gaule soumise à l'Empire romain jouit d'une longue période de calme et de prospérité ; mais cet âge d'or eut une fin. Il fallut se fortifier, se préparer à la défense. Les habitants de Limoges ne pouvaient songer à entourer de solides murailles toute leur ville qui couvrait une superficie trop étendue, ils en construisirent seulement autour de l'agglomération qui s'était formée à l'Est, sur le petit coteau dominant la Vienne. C'est là qu'a été établi le siège du nouveau culte, et que les évêques successeurs de saint Martial ont fixé leur résidence, auprès du temple converti en église chrétienne, sous l'invocation de saint Étienne, premier martyr. Les murs formant cette enceinte furent élevés, à ce qu'on peut croire, vers la fin du V<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du VI<sup>e</sup>, conformément aux ordres de l'Empereur. Leur enceinte renfermait tout le groupe qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de Cité de Limoges. La ville gallo-romaine, appelée plus tard la « ville du Pont saint Martial », avait elle une enceinte de murailles, c'est douteux. Dans tous les cas on n'en a trouvé que peu de traces.

À la chute de l'Empire romain, le territoire du Limousin tomba d'abord sous la domination des Visigoths. En 488 la ville de Limoges fut saccagée et incendiée par les Goths de Théodoric, et semblable malheur lui arriva plusieurs fois dans la suite.

Quand Clovis eut vaincu Alaric II, notre province passa aux mains des Francs, mais leur domination n'assura à Limoges ni la tranquillité ni la sécurité. En 573, Théodebert, fils de Chilpéric I, roi de Neustrie, marcha sur cette ville. C'est alors que pour la défendre, Domnolet, homme de sainte vie et de grand cœur, se mit à la tête des habitants pour repousser l'ennemi. Il ne pouvait sauver la cité que par une victoire, aussi, à la tête de ses braves il résolut de vaincre ou de mourir les armes à la main. Il n'attendit pas que l'ennemi attaquât la ville, il marcha à sa

rencontre. Le combat eut lieu sur les bords de la Vienne, non loin du lieu où le pont saint Étienne a été construit plus tard. Les Limousins tinrent longtemps en échec leurs adversaires mais, malgré des prodiges de courage, ils succombèrent écrasés par le nombre. Presque tous, avec Domnolet, furent tués dans cette sanglante rencontre et le vainqueur pénétra dans la ville, qu'il dévasta. Après le départ de Théodebert, quelques habitants échappés au massacre recueillirent les corps des vaillants défenseurs de Limoges et les inhumèrent pieusement dans une petite église que Domnolet lui-même avait fait bâtir. Bientôt les miracles se multiplièrent au tombeau du chef de cette héroïque armée, et l'Église le plaça au nombre des saints qu'elle honore pour rendre hommage non seulement à ses vertus, mais encore à son patriotisme.

Sous les successeurs de Clovis, le Limousin fut gouverné par des comtes. La charge de comte, telle qu'elle existait dans la Gaule depuis la conquête des Francs, correspondait à celle du *Graf* qui, dans chaque canton de la Germanie, rendait la justice criminelle, assisté des chefs de famille et des notables. À ces fonctions de juge s'ajoutèrent le commandement militaire, des attributions administratives et fiscales, avec un pouvoir à peu près arbitraire. Les seuls comtes de Limoges connus pendant la période mérovingienne sont :

Nonnichius qui mourut en 582 ; Terentiolus, tué au siège de Carcassonne en 586 ; Barontus (632) ; et Lantarius (732). C'est à tort qu'on a attribué le titre de comte à d'autres personnages ; à Jocundus, père de saint Yrieix, auquel d'anciens titres donnent la qualification banale de princeps ; à Domnolus dont nous venons de parler ; au duc Didier qui a commandé les armées de Chilpéric en Limousin ; et au duc Gararic envoyé à Limoges pour recevoir le serment de fidélité des habitants. Quant à Astroval, gouverneur du pays l'an 592 et 593, il est douteux qu'il eut la dignité de comte.

Dès la période mérovingienne, toutes les forêts du Limousin se peuplèrent d'ermites, et c'est autour de leur ermitage et de leur tombeau que naquirent plusieurs de nos villes actuelles : Saint-Léonard, Eymoutiers, Saint-Junien, Saint-Goussaud, Saint-Vaulry, etc. Des monastères se fondèrent aussi aux portes de Limoges : 1° celui de Saint-Augustin, construit par l'évêque Rorice I<sup>er</sup>, au commencement du VI<sup>e</sup> siècle. Devenu une abbaye de Bénédictins il fut, en 1617, le berceau de la congrégation de Saint-Maur ; après la Révolution on en fit une Maison Centrale de détention, transformée de nos jours en caserne d'infanterie ; 2° Saint-Martin, monastère fondé par les parents de saint Éloi, vers le commencement du VII<sup>e</sup> siècle ; il a été habité par des religieux feuillants jusqu'à la Révolution, et depuis on a bâti sur son emplacement l'Hôtel de la division militaire.

Saint Éloi, dont on vient de lire le nom, est un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à leur pays. Cet humble ouvrier de Limoges, par sa vertu et ses talents, s'est élevé aux premiers postes de l'État ; on l'a nommé la splendeur de son siècle.

La capitale de notre province ne se distingua pas seulement à cette époque par le talent de ses orfèvres et de ses monnayeurs ; d'autres supériorités lui échurent, elle fut sous les deux premières dynasties de nos rois le centre politique, commercial et artistique le plus important de l'Aquitaine. Son influence politique est clairement attestée par l'usage des ducs et des rois d'Angleterre de venir recevoir dans la basilique de Saint-Martial, soit l'investiture, soit l'onction sacrée des mains de l'évêque, successeur de l'apôtre de cette contrée. On cite même un diplôme du roi Pépin II qui donne à Limoges le titre de capitale de l'Aquitaine.

« Après avoir été placé sous la dépendance des comtes de Toulouse, Limoges passa sous celles des comtes de Poitiers. Les premiers avaient institué nos vicomtes, dont le rôle a été complexe : leur caractère primitif d'officiers des grands feudataires disparut avec le temps et ils demeurèrent les vassaux de divers seigneurs de la province, de l'abbé de Saint-Martial notamment, duquel ils tenaient le château de Limoges, Pierrebuffière et la tour de Château-Chervix.

« Il y a eu quatre races de vicomtes de Limoges : 1° ceux de la maison de Ségur (876-1130) ; 2° ceux de la maison de Comborn (1130-1263) ; 3° ceux de la maison de Bretagne (1275-1341) ; 4° ceux de la maison de Blois (1341-1470). Françoise de Blois, rejeton des vicomtes de Limoges, épousa en 1470 Alain, sire d'Albret. Son successeur et petit fils, Henri d'Albret, roi de Navarre n'eut qu'une fille, Jeanne d'Albret, mariée en 1548 avec Antoine de Bourbon. Henri IV, né de ce mariage, réunit la vicomté de Limoges à la couronne ».

Un second Limoges s'éleva à côté des remparts de la Cité épiscopale. Cette nouvelle ville sortie, pour ainsi dire, du tombeau de saint Martial. Après la mort du saint apôtre, quelques prêtres réunis en communauté près de sa sépulture avaient pris le titre de gardien du sépulcre. Un peu plus tard ils s'étaient séparés pour vivre en particulier, mais en 848, les évêques de la Guyenne, dans une assemblée tenue à Limoges, à laquelle assistait Charles-le-Chauve, autorisèrent la reconstitution de la communauté et adjoignirent aux religieux, pour les fonctions extérieures, douze prêtres séculiers. Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, des Bénédictins de l'abbaye de Cluny vinrent les remplacer. Autour de la basilique où était la sépulture du saint, devenue le but d'un pèlerinage, des hôtelleries se construisirent, des marchands s'établirent, et on vit bientôt une autre ville plus active, plus industrielle, appelée à un large avenir. L'abbé de Saint-Martial en devint naturellement le seigneur. C'est le « Château de Saint-Martial », - *Castrum Lemovicense*, - qu'il faut bien distinguer de la vieille Cité dont l'évêque de Limoges était seigneur et conserva toujours la justice et la police.

A partir du X<sup>e</sup> siècle, le Château a ses tours et son enceinte fortifiée ; deux cents ans plus tard cette nouvelle ville acquiert son assiette définitive, et son périmètre est aujourd'hui dessiné par les boulevards qui ont remplacé ses fossés. Le principal édifice du nouveau Limoges était la basilique du Sauveur et de Saint-Martial. Les premiers bâtiments du monastère étaient construits sur la gauche de l'église ; mais au XIII<sup>e</sup> siècle les lieux réguliers furent reconstruits de l'autre côté. Le cloître, qui pouvait contenir 200 religieux, fut édifié en 1248 par l'architecte Guillaume Raffart ; il était orné de statues que le XVII<sup>e</sup> siècle proclamait « des plus belles de France » ; ce cloître était une des plus hardies constructions du style gothique et des plus élégantes qu'ait possédé le pays.

Les abbés de Saint-Martial avaient la suzeraineté du Château qui, d'après la tradition, leur aurait été donnée par Louis le Pieux. Les vicomtes de Limoges dressèrent leur donjon féodal à côté de l'église de Saint-Michel-des-Lions, et celui-ci était communément appelé *la Motte*, du nom de l'éminence artificielle sur laquelle il avait été bâti. À la suite de leur établissement dans le château, les vicomtes de Limoges durent prêter serment aux abbés de Saint-Martial et les reconnaître pour suzerains, au moins dans une certaine mesure.

Dans les dernières années du X<sup>e</sup> siècle une peste affreuse, connue sous le nom de *Mal des Ardents*, exerçait d'horribles ravages dans la province du Limousin et dans toute l'Aquitaine. C'était un feu invisible qui dévorait les membres auxquels il était attaché, et les faisait tomber en lambeaux. Cette putréfaction des corps vivants répandait dans les airs une odeur insupportable. Les pestiférés mouraient par milliers. Les évêques d'Aquitaine s'assemblèrent à Limoges, afin d'implorer la miséricorde de Dieu par l'intercession de saint Martial. Les archevêques de Bordeaux et de Bourges, les évêques de Poitiers, d'Angoulême et de Saintes, ceux de Périgueux et de Clermont vinrent s'agenouiller devant le tombeau de l'apôtre. Le 12 novembre 994 on leva le corps de saint Martial de son tombeau et, dans une procession solennelle, où les chants de l'Église se mêlaient aux gémissements de douleur que poussaient les pestiférés, les évêques portèrent les reliques sacrées sur un coteau voisin de la ville. A partir du moment où l'on y donna la bénédiction au peuple, la contagion cessa ses ravages, et une joie immense se répandit dans tous les cœurs. « Aussitôt, dit un historien du temps, on bâtit là une église, on la consacra au nom de Saint-Martial ; et depuis ce lieu s'appelle Montjoie » *Mons Gaudii*. C'est aujourd'hui Saint-Martial de Montjauby ; et la fête de saint Martial *des Ardents* est toujours célébrée le 12 novembre.

Le pape Urbain II, venant de Clermont où il avait prêché la croisade, s'arrêta quelques jours à Limoges, où il lit solennellement la dédicace de l'église de saint Martial, le 31 décembre 1095, après avoir consacré la cathédrale de Saint-Étienne le 29 du même mois. C'est dans la basilique de Saint Martial, et aussi en plein air devant la cathédrale, en présence d'une multitude enthousiaste, que le souverain pontife adressa aux chevaliers et au peuple de la province, un pressant appel pour la délivrance des Lieux-Saints. Des contemporains nous ont conservé de cette scène quelques pittoresques traits, ainsi que la substance des exhortations du pontife. Le Limousin fournit de nombreux croisés : Guillaume X, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, le plus puissant vassal de la couronne de France, appela sous sa bannière tous les grands vassaux de notre province. On y trouve, avec Adémar vicomte de Limoges, les Aubusson, Autier, Beaupoil, Béchade, Boine, Bonneval, Bort, Brachet, Brosse, Carbonnières, Chamborand, Châteauneuf, Comborn, Cosnac, Coustin, Desmontiers, Faydit, L'Hermite, Lambertie, Lasteyrie, Lastours, Lubersac, Lusignan, Magnac, Noailles, Peyrusse, Pierrebuffière, Rancon, Rochechouart, Roffignac, Royère, Saint-Georges, Turenne, Ventadour, Veyrac, Villelume, etc., etc. Trente mille hommes, sans compter les pèlerins sans armes, se mirent bientôt en route pour Jérusalem. Mais remarquons ici que c'est une erreur inepte de croire que les nobles seuls aient pris part à ces guerres saintes. Les croisades furent de grandes guerres nationales, guerres de géants, auxquelles participèrent tous les Français, les plus humbles comme les plus grands. Tous ceux qui ont fouillé les antiques cartulaires savent qu'on trouve parmi les croisés des bourgeois, des paysans, des artisans, des ouvriers, des cordonniers, des barbiers, des marchands, vendant ce qu'ils avaient pour aller au secours de leurs frères d'outre-mer. Nous sommes tous des fils de croisés, tous ! Tout Français a un ancêtre à la croisade ; quelques-uns peuvent l'établir, les autres ne le peuvent pas, voilà la seule différence.

Le rôle des évêques de Limoges dans l'histoire de notre province est des plus remarquables. Le concile tenu à Limoges en 1031 avait prononcé les plus terribles anathèmes contre les chevaliers batailleurs, les oppresseurs du peuple et les perturbateurs du repos public. Quand des mercenaires à la solde des Plantagenêts ravagèrent le pays, les évêques de Limoges n'hésitèrent pas à prêcher la croisade de paix contre ces brigands. On vit l'évêque Gérald du Cher (1137-1177) aveugle, chevaucher au milieu des chevaliers et des milices de la province pour tailler en pièces, à Malemort, une de leurs principales bandes. Plus tard, Sebrand Chabot (1178-1198) défit et poursuivit jusque dans la Combraille, une véritable armée de ces aventuriers connus sous le nom de Brabançons. Enfin, Jean de Veyrac (1198-1218), leur reprit la ville et le château de Noblat-Saint-Léonard. Bernard de Savennes (1219-1226), et Gui du Cluzeau (1226-1235), successeurs de ces énergiques pasteurs, intervinrent entre les seigneurs du diocèse, et obtinrent d'eux l'engagement formel de ne pas fouler dans leur querelles les habitants des campagnes, de ne pas brûler les maisons, de ne pas s'emparer des animaux de labour. Plus tard, en 1269, Aimeric de la Serre, outré des excès commis contre les bourgeois de Limoges et les paysans par les hommes d'armes de la vicomtesse Marguerite, convoquera les communes et ira, à leur tête, s'emparer de la forteresse de Chalucet. Pierre de Montbrun (1427-1456) s'interposera entre les communes et le lieutenant général du vicomte, pour épargner à la contrée les horreurs de la guerre. On voit ainsi, qu'en Limousin, pas plus qu'ailleurs, l'Église n'a jamais failli à sa mission, et que l'histoire en porte un solennel témoignage.

Limoges et le Limousin ont passé à trois reprises sous la domination anglaise : 1° de 1154 à 1204 ; 2° de 1259 à 1286 ; de 1360 à 1371. Pendant ces années ce fut dans notre province un temps de calamités, de guerres et de ruines de toute sorte.

1° Lorsque Alienor d'Aquitaine, répudiée par Louis VII, se maria avec Henri de Plantagenêt, duc d'Anjou, qui monta sur le trône d'Angleterre en 1154, elle lui porta en dot les riches provinces qui formaient son héritage, et parmi lesquelles était le Limousin. Il se forma alors chez nous un parti français et un parti anglais ; l'évêque de Limoges était à la tête du premier, les

communes embrassèrent le second. Cependant le diocèse de Limoges fut soumis entièrement à l'autorité française en 1204.

2° Saint-Louis le rendit, en 1258 à Henri III, avec certaines réserves, celles notamment de l'hommage, de l'appel au souverain et de l'établissement d'un sénéchal français. Mais plus tard, le roi d'Angleterre qui encourageait et soutenait les bourgeois de Limoges dans leur révolte contre le vicomte, fut obligé de se retirer en 1286.

3° En vertu du traité de Brétigny, en 1360, les deux villes de Limoges furent remises à Chandos, lieutenant général du roi d'Angleterre. Quelques années après, à cause de trop lourdes impositions, les populations se soulevèrent contre la domination d'Edouard III. La Cité, grâce à la connivence de l'évêque Jean de Cros, ouvrit ses portes aux Français le 24 août 1371. Malheureusement ils ne laissèrent pour garder leur conquête que des forces insuffisantes. Le Prince Noir accourut pour tirer de cette trahison une vengeance éclatante ; il mit le siège devant la Cité le 10 septembre, et y entra par la brèche le 19, massacrant tout ce qu'il trouva à l'intérieur. Mais arrivés auprès de la cathédrale les vainqueurs sont arrêtés par trois chevaliers français, Jean de Villemur, Hugues de La Roche et Roger de Beaufort, qui engagèrent contre trois chefs des troupes anglaises un combat épique. Le Prince Noir, présent à cette prouesse, fut émerveillé du courage de ces trois vaillants chevaliers, et commença par eux à faire grâce aux malheureux habitants de la Cité. Le nombre des morts dans le massacre qui avait suivi la prise de la place fut considérable, mais nos *Annales* l'exagèrent énormément en le portant à dix-huit mille : Froissart indique trois mille, chiffre qui doit aussi être beaucoup diminué pour être plus près de la vérité.

La terreur répandue par ce châtiment n'empêcha pas les habitants du Château, jusqu'alors fidèles à la cause anglaise, de négocier un peu plus tard avec le roi de France pour la reddition de leur ville. Après avoir eu le 14 novembre 1371 plusieurs conférences avec le maréchal de Sancerre, commandant des troupes françaises dans la région, les consuls ouvrirent leurs portes aux soldats de Charles V, qui s'engagea à unir le Château à la couronne, et à donner à la commune la seigneurie de la ville ; il voulut ensuite rendre cette seigneurie à la vicomtesse Françoise de Bretagne veuve de Charles de Blois, ainsi qu'il le lui avait promis, mais les consuls de Limoges ne se prêtèrent pas à cette combinaison, et ce fut le commencement du fameux procès, dit *de la Vicomté*, qui dura pendant deux cents ans. Mais les Anglais ne rentrèrent plus à Limoges.

Le Château de Limoges était, comme beaucoup d'agglomérations du Midi de la France, une ville de coutumes en pays de droit écrit. Ces coutumes qui régissaient l'enceinte et les faubourgs, mais n'étaient point en vigueur dans la Cité, sont fort anciennes dans certaines de leurs dispositions. La première rédaction connue remonte au règne de Philippe-Auguste et à l'année 1212. L'objet de la plupart de leurs articles est de régler les rapports des membres de la famille, des voisins, et de conserver le patrimoine, legs sacré du passé à l'avenir et garantie de la stabilité du foyer. Ce patrimoine, le père de famille seul en a la disposition : lui seul gère l'avoir de tous ; les gains de chacun doivent revenir à la « bourse commune » et le salaire apporté du dehors par l'enfant ne lui appartient qu'autant que l'administrateur de la collectivité lui en fait don.

Le XII<sup>e</sup> siècle et les premières années du XIII<sup>e</sup> sont pour Limoges et la province dont il est la capitale, la période la plus active et la plus féconde du moyen âge. La plupart des églises rurales de la contrée, et plusieurs de nos plus belles abbayes et collégiales datent de cette époque. Les communes s'organisent. Les corporations acquièrent leur forme définitive, et fixent leurs coutumes. Les confréries de dévotion et de charité surgissent de toutes parts. Les industries locales prennent de l'importance :

Nos tanneurs vont en troupe aux foires de Champagne, où ils possèdent des halles spéciales de déballage ; la fabrication de l'orfèvrerie émaillée devient le monopole de nos ateliers, et la vogue de « l'Œuvre de Limoges » s'étend à toute l'Europe.

L'état de la famille limousine au XIII<sup>e</sup> siècle nous est connu par de nombreux testaments et autres pièces de nos archives. M. Louis Guilbert les a particulièrement étudiés et nous lui empruntons ce qu'il a écrit sur ces questions. La famille, dit-il, nous apparaît comme un groupe très uni et très discipliné, sous l'autorité presque absolue du père. La mère y tient une place considérable, est honorée de tous, et, dans maints testaments le chef de la maison ordonne qu'après sa mort, elle reste dame et maîtresse du logis, *domina gubernatrix*. Elle y exerce, même pendant la vie de son mari, une influence considérable et est en fait étroitement associée à son gouvernement ; mais elle est soumise à l'autorité du père au même titre que les enfants. Ceux-ci restent dépendants, quels que soient leur âge et leur situation, tant qu'ils n'ont pas obtenu du père congé de former un établissement spécial.

Les enfants sont nombreux à ces foyers dont la vie simple est réglée avec une discipline rigoureuse et une scrupuleuse économie. Le père dispose d'eux en maître et trace leur avenir suivant ses appréciations et ses vues. Ce n'est point l'intérêt individuel de chaque membre du groupe qu'il consulte ; l'intérêt collectif et permanent, le souci de l'union étroite de la famille, de sa prospérité, de sa durée, dominent les préoccupations de son chef ; le sentiment du devoir vis-à-vis des générations à venir, comme vis-à-vis des générations passées dirige la conduite du *pater familias* et inspire constamment sa gestion.

On trouve, surtout à Limoges des groupes à la formation desquels une pensée religieuse ou charitable seule présida, et dont l'influence sociale nous apparaît énorme au cours des six derniers siècles. Beaucoup d'habitants voulurent, sous l'autorité des évêques, constituer des associations particulières, pour se livrer avec plus de régularité et de ferveur à certaines pratiques de dévotion, ou vaquer avec plus d'efficacité à certaines œuvres de bienfaisance. Ces groupes furent les confréries, on a prétendu que ces confréries ne parurent qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, mais les témoignages de nos chroniques et les pièces de nos archives nous les montrent existant à Limoges au siècle précédent. Tout prouve que ces groupes ont exercé dans notre ville une action considérable au point de vue religieux et social ; et on croit même que c'est une confrérie instituée dans la basilique de Saint-Martial qui a été le noyau de la première organisation laïque pour l'établissement de la commune du Château.

La confrérie de « Notre-Dame sur l'autel de Saint-Sauveur » avait en 1212 des statuts qui nous font connaître les traits principaux des coutumes de ces groupes. Les confrères devaient visiter les associés malades, leur procurer non seulement les secours spirituels, mais l'aide pécuniaire dont ils pouvaient avoir besoin. Si le malade meurt, ils veillent son corps, prient pour son âme, assistent à l'inhumation, et font célébrer à leur frais une messe le jour des obsèques et une autre sept jours après. Les officiers de la confrérie ne sont pas seulement chargés de présider aux prières, aux manifestations religieuses, ils doivent encore faire régner la paix entre tous les membres, et être leurs arbitres dans leurs différends. Les mêmes traits essentiels se trouvent dans les statuts de la plupart de nos confréries limousines de piété, dont l'objet était la sanctification personnelle de l'associé, la pénitence, la participation aux cérémonies de l'Église, la décence ou l'éclat du culte.

Parmi les associations laïques de charité fonctionnant avec zèle dès le temps de Philippe-Auguste on trouve celle « des Suaires » pour assurer aux plus misérables habitants de la ville, un linceul, des obsèques décentes, et des prières après leur mort. Celle des « Pauvres à vêtir », pour distribuer des secours, en argent et en nature, aux nécessiteux, etc. etc.

Les corporations de métiers étaient, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, au nombre de trente-trois dans le Château de Limoges. Chaque habitant avait le droit d'exercer la profession de son choix, en se conformant aux coutumes, sous le contrôle des bailes du métier et à la police des magistrats municipaux. À ces coutumes se substituèrent peu après des statuts rédigés d'après les usages, en vigueur par le corps professionnel lui-même et approuvés par l'autorité communale et l'autorité

judiciaire. On voit par le texte de ceux qui nous restent que leurs auteurs s'étaient surtout préoccupés d'assurer la bonne qualité des marchandises.

### *Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

L'introduction du protestantisme en Limousin suscita de terribles haines ; il trouva quelques adeptes convaincus. On put croire un moment que la foi de la vieille bourgeoisie de Limoges allait être entamée ; elle résista néanmoins aux plus redoutables assauts. L'esprit de prosélytisme de Jeanne d'Albret, non moins que les violences des partisans de la nouvelle doctrine, nuisirent plus à celle-ci qu'ils ne lui profitèrent. L'échec de la Réforme fut complet à Limoges ; dès le règne de Louis XIII, elle n'y comptait plus qu'un petit nombre d'adhérents. Le peuple était resté généralement fidèle à la foi de ses pères. Des défections plus nombreuses avaient eu lieu parmi la noblesse de la province. Quelques seigneurs ruinés et cupides cherchèrent dans l'hérésie un prétexte pour s'emparer des biens des monastères.

Les plus ardents catholiques de Limoges embrassèrent la cause de la Ligue. Après l'assassinat d'Henri III, [le] 2 août 1589, la pensée de voir monter sur le trône un prince huguenot les indignait. Des conspirations se formèrent. Le dimanche, 15 octobre, ils s'emparèrent de l'église de Saint Michel et voulaient s'y fortifier pour être maîtres de la ville. La lutte commence ; le consul Pinchaud reçut un coup d'arquebuse dont il mourut sur le champ. Cependant ils ne furent pas soutenus comme ils s'attendaient à l'être et ils échouèrent dans leur entreprise, grâce surtout à la ferme attitude de l'intendant Mery de Vic et des magistrats municipaux. Le règne réparateur d'Henri IV, qui réunit la vicomté de Limoges à la Couronne, rétablit partout le calme, la sécurité et la concorde.

Une importante et heureuse évolution se fit à Limoges vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans l'industrie artistique de nos émailleurs. Jusqu'alors le rôle de l'émail était borné à l'ornementation des pièces d'orfèvrerie. La pâte colorée n'était qu'un accessoire, un décor accessoire important, il est vrai, et décor caractéristique, pour ainsi dire, des ateliers limousins. À cette époque apparaît la peinture sur émail ; c'est un art nouveau qui se développe en peu d'années, et produit durant plus d'un siècle des chefs d'œuvre dont la beauté et le merveilleux éclat n'ont pas été surpassés. L'art du peintre-verrier, pratiqué à Limoges dès le temps de Saint Louis, a très vraisemblablement eu son influence sur cette transformation de notre industrie. Les Pénicaud ont d'abord exercé cet art du peintre émailleur, puis Léonard Limosin et Pierre Raymond l'ont porté à sa perfection dès le règne d'Henri II. De nos jours les peintres-émailleurs de Limoges se distinguèrent de nouveau dans cet art délicat, et leurs œuvres obtiennent le plus grand et le plus légitime succès. Le plus ancien émail peint que l'on connaisse actuellement est sur un reliquaire que possède l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

À l'époque de la Renaissance, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, une impulsion nouvelle fut donnée aux lettres, aux sciences et aux arts. Limoges, qui au moyen-âge avait eu ses troubadours, ses hymnographes, ses chroniqueurs justement renommés, tint une place distinguée dans le mouvement littéraire et scientifique.

C'est dans cette ville que naissait, en 1502 ou 1503, Jean Dorat. Après avoir fait de fortes études au collège, il se rendit à Paris en 1537 et y acquit une réputation de science qui alla jusqu'à la Cour. François I<sup>er</sup> se le fit présenter et le nomma précepteur de ses pages Il devint, en 1547, principal du collège de Coqueret, et attira une foule de disciples qui se distinguèrent par leurs talents. En 1553 il fut nommé précepteur du duc d'Aumale, et fut beaucoup aimé d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III. Il est mort à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 1588. Ses poésies sont connues de tout le monde.

Joachim Blanchon, né à Limoges vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mourut au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Contemporain de Jean Dorat, de Marc Antoine Muret, de Jean de Beaubreuil, de



Siméon Du Boys, etc., il eut comme eux le goût des belles lettres, les cultiva avec succès, et composa des vers admirés de son temps.

Jean de Beaubreuil, né à Limoges vers 1550, fut un des avocats les plus renommés du présidial de cette ville. L'amour des belles lettres lui fit entreprendre un voyage en Italie, où il fut accueilli par Marc-Antoine Muret. Il cultiva avec succès les muses latines et françaises, et dédia à Jean Dorat, son précepteur, une tragédie imprimée à Limoges en 1582.

Siméon Du Boys, né à Limoges en 1536, étudia à Paris, sous Jean Dorat, les langues grecque et latine. Il devint un magistrat remarquable ; fut lieutenant général à Limoges, célèbre par ses écrits et plus encore par son habileté dans les affaires. Il mourut en 1581.

Marc-Antoine Muret, dont la famille est originaire du lieu de Muret, voisin de Limoges, naquit dans cette ville le 12 avril 1526. Il enseigna les belles lettres dans différentes académies de France et d'Italie. La ville de Paris souhaitait l'avoir pour professeur, la ville de Padoue chercha à l'attirer, le roi de Pologne lui fit les offres les plus obligeantes. Tous les savants lui ont donné des éloges. Enfin, fixé à Rome, où il reçut les ordres, il devint l'orateur des Papes, et mourut en 1585.

Sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le roi plaça à la tête des circonscriptions administratives de la France des intendants de justice, police et finance. A l'origine ils étaient chargés d'une mission temporaire. Le premier envoyé à Limoges est Charles Turquant, qui y arriva au milieu des troubles de la Ligue, au mois de juin 1588 ; le jour de de Saint Jean, 24 de ce mois, il faisait prêter par les habitants le serment de la fidélité au roi. Il avait pour mission de pacifier les esprits et d'éteindre les fureurs de la guerre civile. Il revint une seconde fois, en 1591. Mery de Vic, dans l'entre temps, au commencement de 1589, se préoccupa surtout d'amener la population au parti d'Henri IV. Thumery de Boissize continua leur œuvre de 1594 à 1596. Pendant les six années qui suivirent aucun événement ne provoqua l'envoi d'un intendant. Le Camus de Jambeville, en 1602, séjourna quelques mois à Limoges. De Mesmes, qui ne semble pas avoir reçu le titre d'intendant, vint en 1605, à l'occasion de la conspiration du maréchal de Biron. Après une nouvelle interruption d'une dizaine d'années, en 1616, Denis Amelot arriva avec une commission spéciale sur le fait des finances. Avec lui commença la série des intendants administrateurs résidents, chargés tout spécialement de représenter le roi dans la généralité En voici la liste :

Le Camus de Jambeville, 1602.  
 Denis Amelot, 1616, 1619.  
 Nicolas Le Prévost d'Amboille, 1621.  
 Pierre d'Autry-Seguiet, 1621.  
 Bazins des Bezons, 1629.  
 René de Voyer d'Argenson, 1632-1636.  
 Tavérie, sieur de Conti, 1638.  
 Guillaume Fremin des Couronnés, 1639-1643.  
 Nicolas de Corberon, 1643-1647.  
 Jacques de Chaulnes, 1648.  
 Étienne Foullé, 1649-1650.  
 François Rochat de Champigny 1654-1658.  
 Claude Pellot, 1658-1664.  
 Charles Le Jay, 1664-1665.  
 Jacques-Honoré Barentin, 1665.  
 Henri Daguesseau, 1666-1669.  
 Nicolas Dorien, 1669-1671.  
 Antoine de Ribeyre, 1671.  
 Henri de Nesmond, 1672.  
 Turgot de Saint-Clair, 1672.  
 J. Bidé de La Grandville, 1672-1676.

M. A. Jubert de Bouville, 1676-1678, et 1689-1694.  
 Louis Bazin de Bezons, 1678-1680.  
 P. Cardin Le Bret, 1681-1683.  
 Mathias Poncet de La Rivière, 1683-1684.  
 J.-A. de Gourgues, 1684-1686.  
 Michel de Barberie I, sieur de Saint-Contest, 1686-1689.  
 Jubert de Bouville (voir ci-dessus).  
 L. de Bernage, 1694-1702.  
 Rouillé de Fontaine, 1703-1708.  
 Guy de Carré, 1708-1710.  
 M. A. Bose du Bouchot, 1710.  
 Charles Boucher d'Orsay, 1710-1715 et 1724-1730.  
 Ch. N. Le Clerc de Lesseville, 1716-1718.  
 F. N. Le Tonnelier de Breteuil, 1718-1723.  
 Pierre Pajot, 1723-1724.  
 Charles Boucher (voir ci-dessus).  
 Aubert de Tourny, 1730-1743.  
 H.-L. de Barberie II, sieur de Saint-Contest, 1743-1751.  
 Chaumont de La Millière. 1751-1756.  
 Christ. Pajot de Marcheval, 1757-1761.  
 Jacques Turgot, 1761-1774.  
 Pierre Le Noir, 1774.  
 J.-B. Nic. d'Aine, 1775-1783.  
 Charles Meulan d'Albois, 1784-1790.

Au XVII<sup>e</sup> siècle on remarque à Limoges une vraie renaissance morale et un actif mouvement de restauration religieuse. Notre ville possède alors un certain nombre d'hommes et de femmes dont la vertu, la piété l'énergie, le dévouement, la féconde charité firent l'admiration de leurs contemporains, et exercèrent sur la population la plus heureuse influence : Bernard Bardon de Brun, l'avocat des pauvres, le fondateur des confréries de pénitents, mourut en 1625 ; avant leur établissement à Limoges, de concert avec saint François de Salles et le vénérable César de Bus, il en avait fondé à Toulouse en 1598. - Martial de Maldent de Savignac, né à Limoges en 1616, fut le grand homme de bien de l'époque ; toute sa fortune fut employée en bonnes œuvres ; on lui doit l'Hôpital général, la Mission et le Séminaire des Ordinands. - Madame Germain, l'humble veuve d'un petit libraire, présida la première association des Dames de charité, et créa l'Orphelinat de la Providence, en 1651. - Hélène Mercier, Marie de Pétiot, Anne Decordes fondèrent la Congrégation de Saint-Alexis, en 1659, pour servir les pauvres de l'hôpital. - Le diocèse de Limoges eut le bonheur de voir se succéder à sa tête, pendant ce siècle, de bons et même de grands évêques : Henri de la Martonie 1587-1618, Raymond de la Martonie 1618-1627, François de La Fayette 1627-1676, Louis de Lascaris d'Urfé 1676-1695, François de Carbonel de Canisy 1695-1706.

La bourgeoisie de notre ville, avec ses vertus, n'était pas sans défauts, mais elle était intègre, austère, attachée au devoir, trop peu soucieuse de ses droits nationaux, et déjà dépouillée, du moins en partie, des libertés municipales. Le négoce proprement dit, carrière plus difficile et plus sûre que l'industrie, ouvrait ses voies à toutes les activités intelligentes qui ne se consacraient pas aux charges publiques ou aux professions libérales. Le génie des habitants avait transformé Limoges en un vaste entrepôt de marchandises, en un riche comptoir de transit. Une sève d'honneur et de probité circulait dans tous les rameaux de la vie sociale, La signature de ces commerçants était accréditée sur toutes les places de l'Europe. « Il était inouï, dit J. J. Juge, qu'un marchand de Limoges eut manqué au moindre de ses engagements. »

Les consuls et les habitants de Limoges avaient fondé depuis peu le collège, et il donnait les résultats qu'ils désiraient. On lit dans le contrat de fondation passé le 29 novembre 1599 : « L'instruction de la jeunesse étant un des plus singuliers moyens pour maintenir l'honneur de Dieu, l'appui et le repos public, l'obéissance due au prince et aux magistrats, et pour bannir loin des villes toutes sortes de vices et de péchés, plusieurs notables personnes se sont ci-devant efforcées d'y pourvoir par l'érection d'un collège, et ont à diverses fois jeté quelque fondement ; mais leur dessein n'a point eu jusqu'ici d'effet conforme à leur bonne volonté, faute de régents capables et de moyens suffisants pour les entretenir et salarier. » Et le contrat expose que les magistrats ont pris « des religieux de la compagnie de Jésus, pour instruire la jeunesse, en la piété, bonnes mœurs et science ».

Jusqu'en 1620 il n'existait pas à Limoges de communauté enseignante pour les filles. Les Bénédictines de la Règle et les Filles de Sainte-Claire recevaient, il est vrai, des pensionnaires, mais ces religieuses résidaient dans la Cité, et leurs écoles situées hors du centre ne profitaient qu'à un petit nombre de familles. C'est alors que les Ursulines de Brive proposèrent aux magistrats « de s'établir en cette ville, aux fins de leur institut, qui est d'instruire les filles. Les habitants sur ce requis l'un après l'autre, ont été d'avis que les consuls devaient agréer l'établissement des dites religieuses pour le bien public. » C'est ce qui eut lieu, et les classes de ces religieuses de Sainte-Ursule sont les premières où les enfants du peuple aient trouvé l'instruction gratuite.

Les principales fêtes et réjouissances des habitants de Limoges étaient les visites des rois et des princes qu'ils recevaient de temps en temps, et l'Ostension des reliques de saint Martial qui se renouvelait tous les sept ans.

En 1605, Henri IV vint les visiter. Deux consuls de Limoges, Antoine Barny et Martin des Monts, allèrent à son avance, chargés par leurs collègues de déposer à ses pieds « les humbles affections, les cœurs et les volontés de ses sujets. » Le roi répondit « qu'il aimait Limoges », et parut vivement touché de ces témoignages d'affection. Noire ville devait lui être chère à plus d'un titre ; la vicomté de Limoges, apanage de sa famille, avait jadis été visitée par Antoine de Bourbon, son père, et aussi par sa mère Jeanne d'Albret. Les souvenirs de famille s'y mêlaient pour lui à des souvenirs de gloire militaire. C'est aux portes de Limoges, à La Roche-l'Abeille, qu'en 1569, à peine âgé de seize ans, il avait fait ses premières armes. Il se rappelait aussi que la parole d'un saint prêtre de Limoges, Pierre Benoist, avait aidé à le ramener à la foi de saint Louis. Il entra comme vicomte de Limoges, le 14 octobre, mais son entrée solennelle comme roi n'eut lieu que le 22. Le récit des réjouissances et de l'allégresse du peuple, la description des cérémonies dans les églises, des illuminations, des revues de la milice, et autres fêtes publiques, remplissent, bien des pages de nos *Annales*. À son départ, au milieu des acclamations publiques, le 29 octobre, les consuls lui offrirent deux grandes médailles d'or, où était admirablement buriné le roi à cheval, et on lisait autour : « *Henrico quarto regi christianissimo, heroi fortissimo, invictissimo, clementissimo. S. P. Q. Lemovic, 1605* ». A Henri quatrième, roi très chrétien, héros très vaillant, très clément, le Sénat, et le Peuple de Limoges, 1605. - Les frères Masbarreaux, qui avaient exécuté ces médailles, furent ensuite appelés à Paris par le roi, et installés au Louvre ; ils exécutèrent les plus belles pièces de leur temps, en or, argent, acier, ivoire, et autres métaux ou bois. On voit ainsi qu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle les beaux arts fleurissaient à Limoges, et Paris lui demandait des artistes auxquels il décernait les honneurs du Louvre.

Les habitants de Limoges célébraient avec bonheur les fêtes en l'honneur de saint Martial, leur patron, et particulièrement celle qu'on nomme *Ostensions des reliques*, ou plus brièvement *Ostensions*. Elles ont toujours été très populaires. Après avoir été annoncées à la mi-carême par la bénédiction du drapeau que les soixante-douze membres de la Grande Confrérie présentent à l'évêque, elles commencent le dimanche de Quasimodo et durent jusqu'au dimanche de la Trinité. Pendant tout ce temps, les reliques de saint Martial et des autres saints que possèdent les églises

de la ville sont exposées à la vénération du peuple. Primitivement ces fêtes avaient lieu à des époques indéterminées, et selon les circonstances, comme la visite d'un roi, ou autre grand personnage, ou lorsque quelque fléau tombait sur la ville, comme le mal des Ardents en 994, etc. Mais plus tard on éprouva le besoin d'y introduire quelque régularité, et en 1512 il fut décidé que *l'Ostension* ou la *Montré* des reliques aurait lieu tous les sept ans. Rien n'était plus solennel que les grandioses processions qui, à l'ouverture et à la clôture de ces fêtes, se déroulaient dans les rues de la ville tendues de riches tapisseries. Les plus grands orateurs se faisaient entendre dans la vaste basilique de Saint-Martial, et les foules venues de toute la province, ne cessaient d'affluer à Limoges pendant les cinquante jours que duraient ces fêtes.

La ville de Limoges, qui était gouvernée par des consuls, vit sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ces derniers perdre, avec leur nom de consul, une grande partie de leur pouvoir. Cette transformation eut lieu en vertu d'un édit royal du mois de décembre 1767. Il est bon de remarquer ici combien le consulat de la Cité différait de celui du Château. Celui-ci était au XIII<sup>e</sup> siècle une seigneurie distincte, presque une république souveraine, puisque il était en possession du droit d'établir des impôts, de rendre la justice et de loger des gens de guerre, Le consulat de la Cité ne s'était jamais élevé jusque là ; il est toujours resté dans la dépendance de l'évêque et des chanoines ; c'était un conseil de ville qui n'avait guère plus que les attributions de la police et de la voirie.

L'élection des consuls du Château de Limoges avait lieu le 30 septembre 1767, et ils devaient rester en fonction pendant un an.

Remarquons que le château, pas plus que la Cité, n'avait jamais eu de maire au moyen âge. Louis XI créa en 1476 au profit de François de Pontbriant une charge de maire, qui fut supprimée en 1481, On ne retrouve plus ce titre et cette dénomination qu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'office de maire, par l'édit du mois d'août 1692, ne trouva acquéreur que plusieurs années après. En 1698 l'office était encore à vendre. En 1702 et 1703 M. de Villoutreix était maire, et cette charge fut supprimée par édit de juin 1717.

L'assemblée des notables réunie le 4 mars 1768 élut pour échevins MM. Bonin de Fraisseix, conseiller au sénéchal, Guérin, bourgeois et marchand, Étienne, président en l'élection, Ardant du Pic, bourgeois et marchand, tous quatre consuls en exercice. Elle présenta au roi, pour nommer un maire, MM. Ardant de Bréjou écuyer, Gondin de Laborderie, écuyer, Juge, avocat du roi au présidial et sénéchal. Le choix du roi, inspiré par Turgot, se porta sur ce dernier qui était un ami personnel de l'intendant. Jacques Juge de Laborie fut un des hommes les plus considérables et des plus justement estimés de Limoges. Avocat du roi au présidial, il avait obtenu du Parlement l'autorisation toute exceptionnelle de conserver son cabinet d'avocat, et de plaider dans les causes où il n'occupait pas le siège pour le roi. Il avait une influence considérable sur ses concitoyens, auxquels du reste appartenait tout son dévouement.

M. Juge n'est pas le seul qui mérite d'être signalé pour son rare dévouement dans tout ce qui pouvait contribuer au bien de ses concitoyens. M. Ardant de La Grénerie, vers la même époque, avança à la ville des sommes considérables pour parer à une disette. M. Pétinaud Beaupeyrat compromit sa fortune pour venir en aide à la ville de Limoges, et comme le malheur des temps, les passions révolutionnaires et le désarroi des finances retardèrent le paiement de cette dette sacrée, le plus riche négociant de Limoges, victime de son généreux patriotisme, mourut petit employé de commerce à Bordeaux.

Ont été maires de Limoges, pour la ville du Château :

1744. Coignasse du Queyroix.

1745. Deloménie.

1746. Léonard de la Boissardie.

1747. De Voyon du Buisson.

1748. Du Garaud.

- 1749. Roulhac, seigneur de Razeix.
- 1750. Barny de Romanet.
- 1751. De Roulhac du Rouveix.
- 1752. Sègue de La Valette.
- 1754. J. Roulhac du Cluzeau. À partir de cette époque ils prennent quelque fois les titres de gouverneur, maire, prévot-consul.
- 1755. J.-B. Montaudon, seigneur des Monts.
- 1756. Pierre-Nicolas Juge Saint- Martin.
- 1757. J. Grégoire de Roulhac de Thias.
- 1758. Paul Alexis Hugon de Touars.
- 1759. Romanet seigneur de Briderie.
- 1760. Bonin de Fraisseix.
- 1761. Roulhac du Rouveix.
- 1762. Pierre Valade.
- 1763. Juge, seigneur du Treuil
- 1764. J.-B. Montaudon, seigneur des Monts.
- 1765. De Douhet du Puymoulinier.
- 1766. Descordes de Parparat.
- 1767. Estienne de La Rivière.
- 1768. Jacques Juge de La Borie.
- 1771. Mathieu Romanet du Caillaud.
- 1774. Jacques Juge de La Borie.
- 1779. De Roulhac, lieutenant général.
- 1781. Naurissart, directeur de la monnaie.
- 1785. Guillaume de Roulhac de La Borie.
- 1789. Pétiniaud de Beaupeyrat.
- 1770. Henry Michel.
- 1777. Brigueil.
- 1790. De Vuyon de Bonneval, chanoine.
- 1791. Mai, J.-B. Pénicaud.
- 1791. Novembre, Mathurin Dutreix.

Il serait intéressant de faire l'histoire de l'industrie et du commerce dans la commune de Limoges. C'est une étude propre à attirer l'attention des hommes de notre pays et de notre temps, car nulle branche de l'activité humaine ne se lie plus étroitement au développement de la prospérité publique et du bien être des citoyens. L'imprimerie, les papeteries, les manufactures de tissus, les fabriques de faïence et de porcelaine de Limoges à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle méritent d'être connues. Nous nous contenterons ici de signaler la découverte du kaolin dans notre département et l'établissement des fabriques de porcelaine qui en furent la suite.

On a longtemps ignoré en France quelle était la matière employée par les Chinois pour la fabrication de la porcelaine. C'est seulement entre 1706 et 1725 qu'on a reconnu que cette précieuse matière était le kaolin. Dès ce moment dans plusieurs états de l'Europe on se mit à la recherche de cette argile. De 1747 à 1761, des expériences furent faites en plusieurs endroits, mais ne réussirent qu'imparfaitement, parce que la matière employée était de mauvaise qualité. Il était réservé à nos contrées de fournir, non seulement à la France mais encore à l'étranger, le kaolin à un état de pureté qui permet la fabrication des pièces que tout le monde admire de nos jours.

M. Jean-Claude Bonnin de Nuit, juge royal de Rancon, est le premier qui ait reconnu le kaolin dans notre département. Au mois d'avril 1766 il en envoya une caisse à la Société d'agriculture de Limoges. Mais ce kaolin n'était pas d'une grande pureté, et les environs de

Rancon n'en fournissaient qu'en petite quantité, aussi sa découverte ne produisit aucun effet et n'eut pas de suites.

J.-D. Darnet, chirurgien à Saint-Yrieix, dont l'attention avait été éveillée sur la terre blanche qui existait en abondance dans cette localité, s'enquit des propriétés de cette terre auprès de Desmaretz, inspecteur des manufactures de la Généralité de Limoges. Celui-ci lui dit que c'était une terre à foulon. Peu satisfait de cette réponse Darnet, qui se souvint qu'il avait connu pendant la campagne de Saxe un chimiste de Bordeaux nommé Villaris, lui envoya un échantillon de la terre de Saint-Yrieix. Villaris, tenu au courant par l'archevêque de Bordeaux des recherches de la Manufacture de Sèvres pour découvrir le kaolin en France, et possédant par lui un échantillon du kaolin de la Saxe, reconnut bien vite la ressemblance avec l'échantillon de Darnet. Il se fit envoyer une petite quantité de kaolin qu'il expédia [à] Paris, mais il ne voulut dire l'endroit où se trouvait le gisement que lorsque l'état lui donna une récompense. Peu après Villaris, fut chargé, au nom du roi, d'acheter une des carrières de kaolin de Saint-Yrieix.

Une fabrique fut créée à Limoges en 1772 par MM. Gabriel Grellet, Massié et Fournerat. Le roi en fit l'acquisition en 1784. M. Alluaud en devint le directeur en 1788. La Révolution vint paralyser cette industrie naissante ; M. Alluaud donna sa démission, et le 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796), cette manufacture fut vendue à MM. Joubert et Cacatte. Quelques années plus tard, en 1798, M. Alluaud entreprit la construction d'une nouvelle fabrique de porcelaine ; plusieurs particuliers l'imitèrent. Dès ce moment elles se multiplièrent, et la fabrication de la porcelaine devint la principale industrie de Limoges. Aujourd'hui on y compte quarante maisons de fabricants et quinze usines pour la préparation du kaolin et des pâtes à porcelaine.

On peut admirer les produits des fabriques de Limoges au Musée céramique qui est installé, depuis 1898, avec l'École nationale d'Art décoratif, dans les nouveaux bâtiments place du Champ de Foire.

La Société d'Agriculture de Limoges fut fondée le 13 décembre 1759 par l'intendant Pajot de Marcheval, et prit bientôt rang, sous la direction de Turgot, parmi les plus renommées du royaume. Elle fut autorisée par ordonnance royale du 12 mai 1762, et était la seconde de France par ordre de naissance. On trouve au nombre des membres de cette société tout ce qu'il y a de noms honorables dans notre ville.

Cette Société prit toujours une large part d'initiative dans tout ce qui s'est fait de grand et d'utile dans le département. Ainsi, en 1762, elle introduit la pomme de terre en Limousin, et M. Déperet, un de ses membres qui s'est livré à cette culture, envoie de sa récolte à Tulle et à Angoulême en 1763. Ce sont les premières qui soient entrées dans ces villes. - En 1665, on essaie à Limoges la culture de la garance. - En 1666, on appelle un vétérinaire et établit une école vétérinaire. - A la séance du 5 avril de cette année, on reconnaît le kaolin employé par les Chinois pour la fabrication de la porcelaine. - Dans la même année, à la suite de nombreuses recherches on découvre les mines de houille de Lapleau, et on exploite celles de Bosmoreau. - En 1769, on ouvre un concours pour les machines à battre, etc.

La Société d'Agriculture fut, comme tant d'autres institutions utiles, momentanément renversée en 1793. Mais lorsque les orages politiques furent calmés elle s'empessa de renaître, et étendit même le cadre de ces travaux, elle devint la *Société d'Agriculture, des-sciences et des arts*.

Avec les élections des députés aux États généraux qui eurent lieu à Limoges en mars 1789, commence cette série d'événements révolutionnaires pendant lesquels nous voyons des Français, tout en proclamant la liberté, l'égalité et la fraternité, couvrir de ruines et inonder du sang de leurs frères le sol de la patrie. Pendant ce temps bien des dévouements dignes des plus grands éloges se manifestèrent en différents lieux, mais ils n'empêchèrent pas les souffrances et les malheurs dont le peuple était accablé. Nous n'avons pas ici à rapporter l'histoire générale de cette époque

lugubre, mais seulement à indiquer quelques uns des événements dont la ville de Limoges a été le théâtre.

L'assemblée générale du clergé, de la noblesse et du tiers-état, tint ses réunions dans la chapelle du collège, et le résultat de ses délibérations et des ses votes fut l'élection de Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges, et Guingand de Saint-Mathieu, curé de Saint-Pierre, pour députés du clergé ; du comte des Cars et du vicomte de Mirabeau pour députés de la noblesse, avec le comte des Roys pour député suppléant ; et de Grégoire de Roulhac et Louis Naurissart pour députés du tiers-état.

Dès le commencement de la Révolution, à laquelle travaillait l'Assemblée Nationale, deux clubs s'établirent à Limoges. L'un appelé d'abord *Société des amis de la Constitution*, et plus tard *Société des amis de la liberté et de l'égalité*, ou *Club des Jacobins*, fut ouvert le 20 juin 1790. De son sein sont sorties les excitations, causes de plusieurs crimes que la ville de Limoges a eu à déplorer. L'autre nommé *Société des amis de la paix*, était composé d'hommes connus pour leurs opinions monarchiques. Il ne dura pas longtemps, le premier obtint sa suppression, et l'ère des violences et de la terreur ne tarde pas à sonner.

Le 14 juillet 1790 eut lieu sur la place Tourny la cérémonie de la fédération générale du royaume ; une cérémonie semblable pour la garde nationale de Limoges, et pour celles du département avait eu lieu le 25 avril et le 2 mai sans qu'on ait eu à déplorer de troubles graves. C'est seulement après la publication des décrets sur la constitution civile du clergé, faite à Limoges le 12 octobre 1790, que commença la persécution contre le clergé et les habitants qui n'adoptaient pas les nouvelles idées.

Par cette constitution civile, des électeurs athées, juifs ou protestants, devaient nommer les évêques et les prêtres catholiques et leur tracer l'étendue des évêchés, ou paroisses que l'Assemblée Nationale leur assignait. Malgré les précautions prises pour dissimuler un tel but, bien peu de prêtres se laissèrent tromper par cette constitution civile et schismatique. À Limoges, l'immense majorité du clergé refusa de prêter le serment qu'elle exigeait, et quelques temps après le plus grand nombre de ceux qui l'avaient prêté se rétractèrent ; ils reconnaissaient leur erreur, et avaient été trompés par l'autorité civile affirmant que ce serment ne touchait en rien à la religion. Alors à Limoges, comme dans la plupart des villes de France, les prêtres fidèles furent emprisonnés, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, massacrés dans les prisons et sur les places publiques, obligés de sortir de France, ou conduits à l'échafaud révolutionnaire. Nous avons compté dans l'ancien diocèse de Limoges onze cents prêtres qui sont morts ou on souffert pendant cette persécution. L'évêque du diocèse, Mgr. d'Argentré, fut obligé de fuir en Angleterre après qu'un intrus eut été placé sur le siège de saint Martial. C'est le 14 février 1791 que 205 électeurs réunis à Limoges, crurent faire un évêque de la Haute-Vienne de Léonard Gay de Vernon, curé de Compreignac, en lui donnant 107 voix. Et ce dernier, qui plus tard fut régicide, tout en voyant son ambition satisfaite fut, dit-on, beaucoup plus sensible au mépris des honnêtes gens qu'aux flatteries des clubistes de Limoges.

Le Comité de Salut public, qui était une émanation de la Société populaire, prit, le 11 septembre, un arrêté ordonnant que toutes les personnes suspectes seraient mises en état d'arrestation, et quelques temps après il demanda au département de la Corrèze l'échange de ses suspects contre ceux de Tulle. C'est ce qui eut lieu. Les suspects de Limoges partirent sur des charrettes ; le voyage fut pénible, dans plusieurs localités ils furent insultés, menacés. À leur arrivée à Tulle, avant de les conduire en prison, on les mena sur la place principale, où était dressée la guillotine, et à leurs yeux on simula une exécution.

G. Imbert, le délégué du Comité de Salut public, qui dirigeait ce voyage, informa la Société populaire de l'accueil fait à Tulle aux suspects de Limoges, et engagea le Comité à préparer une semblable réception aux suspects de la Corrèze qui devaient arriver prochainement à Limoges.

C'est pourquoi il fut arrêté, à la séance du club le 29 novembre que « le tribunal criminel serait invité à juger quelque aristocrate détenu, pour que son exécution coïncidât avec l'arrivée de ceux de la Corrèze ». Ce sont les propres termes du procès-verbal. Le tribunal obéit à cette injonction et par ses soins les suspects de la Corrèze, à leur arrivée à Limoges, assistèrent à l'exécution de l'abbé Jean-François Rampnoux du Vignaud, accusé d'avoir composé une chanson contre-révolutionnaire.

De septembre 1791 à juillet 1793, on organisa à Limoges des bataillons de volontaires qui fournirent à l'armée l'énorme contingent de 4 305 hommes répartis de la manière suivante :

Le 1<sup>er</sup> bataillon composé de 12 compagnies - 1 056 hommes.

Le 2<sup>e</sup> bataillon composé de 8 compagnies - 704 hommes

Le 3<sup>e</sup> bataillon composé de 8 compagnies - 704 hommes

Le 5<sup>e</sup> bataillon composé de 13 compagnies - 1 150 hommes

Deux compagnies franches, chacune de 162 hommes - 324 hommes

Une compagnie d'artillerie - 67 hommes

Un détachement pour la cavalerie - 300 hommes

TOTAL - 4 305 hommes

Ces bataillons de volontaires partirent de Limoges au mois de septembre 1792 ; on dirigea sur l'armée du Nord, commandée par Dumourier, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bataillon ; le 3<sup>e</sup> fut envoyée à l'armée des Pyrénées-Orientales, et y fut rejoint en octobre 1793 par le 5<sup>e</sup> bataillon et par la compagnie d'artillerie. Les deux compagnies franches allèrent combattre dans les départements de l'Ouest. « Dès leur début, dit le baron Gay de Vernon, les volontaires de la Haute-Vienne rivalisèrent de bonne tenue, d'instruction et de discipline avec les vieilles troupes de ligne : jamais on ne les a accusé ni de désordre, ni d'excès coupables, ni de négligence dans le service, ni d'oubli passager de leur devoir ». Cet éloge des volontaires est mérité par l'ensemble des bataillons, on n'en signale pas moins quelques déserteurs, et quelques fauteurs de désordre.

Ce qu'on ne peut s'empêcher de constater, c'est que les bataillons de la Haute-Vienne ont été une pépinière d'officiers généraux et de chefs de corps. Un maréchal de France : Jourdan ; quatre lieutenants-généraux ou généraux de divisions : Bardet, Dalesme, Dumoulin et Lanusse ; six généraux de brigade ou maréchaux de champ : Arbonneaud, Beyrand, Cacatte Dupuy, Duval, Mourier ; un adjudant général : Devérine ; dix colonels ou lieutenants-colonels : Broussaud, Bussière, Ducheyron, Duras, Jean Lanoaille de Lachèze, Pierre Lanoaille de Lachèze, Lelong, Massy, Morin, Mosnier.

Un des crimes qui au commencement de la Révolution impressionna le plus la population honnête de Limoges, est le massacre de l'abbé Chabrol qui eut lieu le 15 juillet 1792, sur la place Fontaine des Barres. Les auteurs responsables de ce crime sont de prétendus patriotes, qui ne cessaient d'exciter la populace contre les prêtres. On les voit, au Club surtout, et le jour même de l'assassinat, demandant sans cesse « que des mesures préventives soient prises vis-à-vis des prêtres réfractaires » (Le Club des Jacobins. - Séance du 15 juillet 1792).

Le tribunal criminel de la Haute-Vienne, dont les juges étaient nommés par le peuple, a joué à Limoges un rôle que l'histoire ne peut s'empêcher de faire connaître. C'est en puisant dans le registre de ses audiences, conservé aujourd'hui aux archives départementales, que nous rapporterons ici les faits suivants.

Les 4 et 16 août 1792, il assigna seize personnes de la commune de Vayres qui avaient refusé de recevoir le curé assermenté ; heureusement les jurés se montrèrent bienveillants et le tribunal fut obligé de les acquitter.

Le 30 avril 1793 il condamna à mort six personnes de Limoges accusées d'avoir fabriqué des assignats.



Le 30 mai 1793, il condamna à mort Jean Claude Lambert, d'Arnac la Poste, ancien garde du corps, pour crime d'émigration.

Le 16 octobre 1793 il condamna Léonard Leyraud à trois mois de prison et Antoinette Menat jusqu'à la paix ; mais celle ci fut mise en liberté en 1795.

Le 13 novembre 1793, il condamna à mort Paul Esmoingt, curé d'Eymoutiers, poursuivi comme émigré, bien qu'il ne soit pas sorti de sa paroisse. Sa sœur Marianne Esmoingt fut condamnée à six ans de prison. Elle fut mise en liberté en 1795.

Le 21 novembre, il condamna à mort, toujours pour crime d'émigration, les quatre prêtres suivants : Jean-Joseph Raymond, ancien vicaire de Bonnac, Jean-Baptiste Raymond, curé de Bussy, Pierre-Psalmet Cramouzaud, curé de Beaumont, et Jean Tiquet, vicaire de Châteauneuf. Catherine Tiquet fut condamnée à six ans de prison, mais libérée en 1795.

Le 5 décembre il condamna à mort Jean-François Rampnoux jeune prêtre accusé d'avoir composé une chanson révolutionnaire. Le *Journal du département de la Haute-Vienne* décrit l'ignoble et sacrilège mascarade qui alla au devant des suspects de la Corrèze et les conduisit au pied de l'échafaud sur la place de la Fraternité, pour leur faire voir le spectacle du bourreau faisant tomber la tête de l'abbé Rampnoux.

Le 20 janvier 1794, deux prêtres furent encore condamnés à mort, Étienne Gaston, ancien curé de Sainte-Anne, et Melchior Pérol, vicaire de Notre-Dame d'Eymoutiers.

La dernière condamnation à mort fut prononcée le 26 mai 1796 contre Jacques Larye-Chateautison, de la commune de Pont-Saint-Martin, aujourd'hui Saint-Bonnet-de-Bellac.

Les membres du tribunal, auteurs de cette série de crimes, furent remplacés sur la fin de l'année 1794, et nous voyons l'année suivante l'assemblée électorale choisir, le 21 octobre 1795, Pierre Dumas pour président du tribunal, Joseph Estier pour accusateur public, et Guillaume Cousin pour greffier.

Pendant que le sang des prêtres fidèles à leur devoir coulait sur l'échafaud, et que l'on torturait dans les prisons des vieillards et des infirmes qui n'avaient pas pu ou voulu s'exiler de France, les habitants de Limoges étaient dans la plus grande misère. Les registres de l'état-civil « constatent que du 1er janvier 1793 au 22 septembre 1794, il y eut dans la commune de Limoges, deux mille soixante-treize décès ; soit un dixième de la population, laquelle ne dépassait pas 20 000 âmes ; l'hospice, seul, fournit onze cent décès pendant cette période. On ne saurait trouver de témoignage plus précis et plus éloquent de l'effroyable misère qui régna dans notre ville à cette époque. Ainsi l'hôpital vit mourir, *en moins de vingt-un mois, cinq pour cent du chiffre total de la commune.* - La Révolution n'était pas plus douce aux petits qu'aux grands : si elle dépouillait ceux-ci, forçait les uns à s'éloigner du sol natal, emprisonnait et guillotinaient les autres, elle privait d'ouvrage les travailleurs, les frappait cruellement dans leurs intérêts et leurs affections, anéantissait l'aisance modeste de l'artisan et l'envoyait mourir sur le grabat de l'hôpital. Ceux qui savent ces choses trop complètement ignorées du public ne doivent pas les dissimuler. Il faut que tout soit dit sur toutes les périodes de notre histoire nationale, et que la vérité fasse enfin justice des légendes entretenues par les complaisances intéressées de tous les partis. » (L. Guibert, *Bull. Soc. arch. Limoges*, XXIX, p. 115.)

L'hôpital était encombré de pauvres, et les riches encombraient les prisons. La Maison d'arrêt était promptement devenue insuffisante ; on transforma alors en prisons les plus vastes établissements de la ville, la Visitation, le Séminaire, la Règle. Le *Bulletin des prisons* nous apprend qu'au 7 novembre 1793 la Maison d'arrêt contenait 56 prisonniers, la Visitation 122, le Séminaire 188, total 366. Vingt jours après, il y en avait 57 à la Maison d'arrêt, 33 à la Visitation, 149 à la Règle, 189 au Séminaire, total 540. En janvier 1794 on en comptait encore 537, et ce nombre ne diminua guère pendant l'année.

Dans les premiers mois de 1795, les passions se calmèrent un peu et la persécution religieuse paraissait diminuer ; mais à la fin de novembre, lorsque le Directoire fut installé, les mêmes malheurs frappèrent encore les paisibles habitants de la commune. Ce triste état des choses continua, avec quelques alternatives, jusqu'à la fin du siècle, c'est à dire jusqu'au Consulat et à la signature du Concordat.

### *Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*

Au XIX<sup>e</sup> siècle Limoges devient une ville semblable aux autres villes de France, avec les mêmes autorités et les mêmes règlements, et son histoire n'offre plus rien de particulier. Aussi nous nous contenterons de dire quelques mots de ses monuments, tels que hôtel de ville, Évêché, Églises, Préfecture, Tribunal, Musée, de signaler les transformations qui ont eu lieu dans plusieurs de ses quartiers, et quelques événements d'importance secondaire mais qu'il est cependant utile d'indiquer.

Les nombreuses constructions récentes qu'on y remarque s'étendent maintenant sur tout le penchant de la colline, dont le point culminant s'élève à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'ensemble des habitations, qui est devenu fort considérable, forme un vaste amphithéâtre d'où l'on découvre au loin les sinuosités de la Vienne et les coteaux variés de son délicieux vallon. Des hauteurs voisines, son aspect a quelque chose de pittoresque qu'on chercherait en vain dans d'autres villes plus importantes ; les flèches hardies de Saint-Michel et de Saint-Pierre, la belle tour tronquée de la cathédrale, les clocheton[s] de la chapelle du collège, le dôme de la Visitation, le campanile de l'Hôtel de Ville lui donnent une physionomie d'un cachet tout particulier. Les flammes de ses nombreux fours à porcelaine qui, la nuit, illuminent l'horizon, lui font comme une couronne de feu qui témoigne de l'activité incessante de sa principale industrie.

A l'intérieur le mouvement et l'activité se trouvent partout. À tout instant les rues sont sillonnées par de lourds camions qui transportent les marchandises et les voitures des tramways électriques encombrées de voyageurs ; les ouvriers vont et viennent, les marchands ambulants vous assourdissent de leurs cris ; on sent qu'il y a là d'anciennes traditions de travail, d'ordre, d'économie, et une aptitude particulière aux affaires.

La ville de Limoges qui, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait eu pour administrateurs des consuls, puis en dernier lieu, un maire et des échevins, reçut, comme toutes les villes de France, une administration fort différente, selon les décrets des 14 et 22 décembre 1789.

La Constitution de l'an III supprima les maires et attribua leurs fonctions aux officiers et agents municipaux. Les officiers municipaux étaient au nombre de neuf dans les communes de plus de 5 000 âmes.

Ont été maire de Limoges :

Pétiniaud-Beaupcyrat 1789-1790

De Beaune, 30 août 1790.

Nicaud, 15 novembre 1790.

Louis Naurissart, 13 novembre. 1791.

François Alluaud, 27 août 1792.

Pierre Déroche, aîné, 9 décembre 1792.

François Pouyat, aîné, 1794, 3 frimaire an III.

Léonard Ruade, président de l'administration municipale 1795, 13 brumaire an IV ; commissaire du pouvoir exécutif 13 frimaire an IV.

Joseph Garat, 1795 et 1797, 5 germinal an V.

Joseph Ardant-Masjambost, 1799, 1<sup>er</sup> floréal an VII.

Pierre Petit, 1800, 3 floréal an VIII.

Joseph-François Noualhier 1804-19 messidor an XI.

Louis de Villelume, 1814.  
Bourdeau, 1815.  
Athanase Martin-de La Bastide, 1816.  
Pierre-Hippolyte Martin-de-La Bastide, 1821-1830.  
François Alluaud, aîné, 30 août 1830, démissionnaire en septembre 1833.  
Administration provisoire en 1833 et 1835.  
Jean Juge-Saint-Martin, 21 août 1835.  
Pierre Mazard, 1839.  
Tixier, avocat, maire provisoire, 1848.  
Joseph Audoin, mars 1848.  
Théodore Bac, avril 1848.  
Gustave Lasserre, novembre 1848.  
Louis Ardant, mai 1849-1853.  
Armand Noualhier, 1853.  
Louis Ardant, 1859.  
Othon Péconnet, 1862.  
Charles Le Sage, 1867.  
Commission municipale ; président Dalesme, 1871.  
Delignat-Lavaud, 1871.  
René Pénicaud, 1876.  
L.-C. Ranson, 1881.  
Adrien Tarrade, 1886.  
Emile Labussière, 1889.  
François Chénieux, 1892.  
Emile Labussière, 1895.  
François Chénieux 1906, mort le 5 mars 1910.  
Emile Dantony, élu le 11 avril 1910.  
Léon Betoulle, 1912.

Aujourd'hui, Limoges possède un des plus beaux hôtels de ville de France, mais il n'en a pas toujours été ainsi car par le passé des administrateurs avaient des maisons communes fort médiocres. Cependant le premier privilège que réclamait au moyen âge un corps de bourgeoisie en s'organisant c'était, après le droit d'élire ses magistrats, celui de posséder une maison commune. L'hôtel de ville était à la fois le symbole de la commune, le sanctuaire de ses libertés, le principal organe de cette vie locale, si intense et si active autrefois.

Nous savons qu'en 1203 la commune de la Cité possédait une maison commune et un sceau spécial. Mgr. de Lafayette, évêque de Limoges, la faisait rebâtir, en 1662, derrière le chevet de l'église cathédrale, ce que firent encore les consuls de la Cité en 1768, et cette dernière servit jusqu'en 1792, époque où la Cité fut réunie au Château. Le sceau dont on se servait représente *une courtine à créneaux dans laquelle s'ouvre une porte cintrée, garnie de ferrements et que surmontent un donjon carré percé d'une baie géminée à plein cintre, et deux tourelles à toiture en forme de calotte arrondie.*

Les consuls du Château construisirent leur maison commune en 1226, auprès de la basilique de Saint-Martial. Un peu plus tard elle fut transportée dans la rue des Fossés, et ensuite dans la rue du Consulat. En 1791 nous voyons les administrateurs de la commune s'installer dans l'ancienne Intendance à côté de ceux du département. La ville acheta, le 3 juillet 1802, le couvent de Saint-Gérald, qui avait appartenu aux chanoines réguliers de la Congrégation de France, et en fit son hôtel de ville. C'est ce dernier qui a servi jusqu'en 1878. A cette date, et sur le même emplacement on a construit celui d'aujourd'hui, grâce surtout au legs généreux de M. Fournier.

La municipalité y fut installée en 1883. Construit sur les plans de M. Leclerc, ce monument remarquable, qui a une façade de 51 mètres de développement, présente un pavillon central, avec

deux pavillons latéraux. Le pavillon central a cinq grandes arcades, précédées d'un large perron ; il est surmonté d'un gracieux campanile, à la base duquel se trouve l'horloge et les armes de la ville : *de gueules au buste de saint Martial de carnation, vêtu et diadémé d'or, accosté des lettres S. M. à l'antique de même, et un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Les premiers évêques de Limoges avaient fixé leur résidence au centre de la Cité, près du temple payen converti en église par saint Martial, et c'est au même lieu qu'il ont toujours résidé. « L'histoire de l'évêché de Limoges est l'histoire du pouvoir le plus ancien, le mieux organisé, le plus agissant que connut le Limousin sous l'ancien régime ; nous ajoutons le plus vraiment identique avec l'ensemble de l'ancien *pagus lemovicinus*. » (A. Leroux, archiviste de la Haute-Vienne). Sa circonscription était en effet exactement celle du Limousin à l'époque de la conquête romaine.

Les évêques, dont nous donnons ci-après la liste, ont joué chez nous un rôle considérable, soit comme chefs spirituels du diocèse, soit comme seigneurs de la Cité ; nous en avons déjà donné plusieurs exemples. Notons encore que c'est un évêque de Limoges, Barton II de Montbas, qui a introduit l'imprimerie dans cette ville dès 1495. La Bibliothèque nationale à Paris possède le Bréviaire de Limoges qu'il fit imprimer cette année et on cite encore des Missels de 1500 et 1505.

L'ancien palais épiscopal, qui formait comme le prolongement du transept sud de la cathédrale, était une demeure assez ordinaire au point de vue architectural ; il avait été reconstruit ou remanié au XVI<sup>e</sup> siècle. Comme il tombait en ruine vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle il était indispensable de pourvoir à sa reconstruction ; c'est ce que firent Mgr. du Coetlosquet et Mgr. d'Argentré. Ce dernier posait la première pierre du nouveau palais le 13 mars 1766. Mgr. de Coetlosquet avait entrepris et préparé cette construction lorsqu'il fut appelé à la Cour par Louis XV, pour être chargé de l'éducation des enfants de France.

L'architecte Joseph Broussaud, notre compatriote, a fait le plan de cet édifice et en a dirigé les travaux. La délicatesse, l'ampleur et la pureté du style en sont les caractéristiques. Sa position qui domine la riante vallée de la Vienne, jointe au style élégant et majestueux de son architecture, les jardins ornés de bosquets et de pièces d'eau, ainsi que les magnifiques terrasses dont il est entouré, tout contribue à en faire un des plus beaux évêchés de France.

La liste suivante contient le nom de tous les évêques de Limoges qui nous sont connus, mais pour les premiers siècles il en est plusieurs dont le nom n'a pas été conservé.

Saint Martial, mort le 30 juin.  
 Saint Aurélien, mort le 10 mai.  
 Ebolius ou Evolius.  
 Atticus ou Atricius.  
 Ermerinus ou Hormogenianus.  
 Adelfius I.  
 Dativus.  
 Adelfius II.  
 Exuperius.  
 Astidius.  
 Saint Rurice I, élu vers 484.  
 Saint Sacerdos, mort vers 511.  
 Saint Rurice II. 534  
 Exotius, vers 559.  
 Saint Ferréol, mort le 18 septembre vers 597.  
 Asclépiodorus, mort le 23 décembre 613.  
 Saint Loup, sacré le 12 mai 614.

Simplicius, mort après 637.  
Adelphius.  
Hertgenobertus, vers 670.  
Cæsarius.  
Ermenus.  
Salutaris.  
Aggericus.  
Ausindus.  
Saint Cessateur, vers 732.  
Rusticus, 734.  
Roricus.  
Ebulus, 761.  
Remigebertus, 793-817.  
Audachar, ou Adoacer, 831.  
Stodilus, ou Stolidus, 844-860  
Aldo, mort le 7 octobre 866.  
Gerlo, ou Gerbosus, mort le 12 juillet 869.  
Anselme, 869-898.  
Turpio d'Aubusson, mort le 25 juillet 944.  
Eubolus, vers 944.  
Hildegarius, mort le 10 juin.  
Hilduin ou Alduin, 990-1014.  
Gerald, mort le 11 novembre 1022.  
Jordain de Laron, 1023-1051.  
Ithier de Chalar de Fraisenjas, 1052-1073.  
Wido de Laron, 1073-1086.  
Humbauld Hélie, 1086-1096.  
Pierre Viroald, 1100-1103.  
Eustorge, 1106.  
Gérald Hector, de Cher, 1137-1177.  
Sebrand Chabot, 1178-1198.  
Jean de Veyrac, 1198-1218.  
Bernard de Savène, 1219-1226.  
Guy de Chausel, 1226-1235.  
Guillaume du Puy, 1235-1236.  
Durand d'Orlhac, 1236-1245.  
Aimeric de Serre de Malemort, 1246-1272.  
Gilbert de Malemort, 1275-1294.  
Raynaud de La Porte, 1294-1316.  
Gérald Roger, 1317-1324.  
Hélie de Taleyran, 1324-1328.  
Roger Le Fort des Ternes, 1328-1343.  
Nicolas de Besse, 1343.  
Guy de Comborn de Treignac, 1344, 1346.  
Jean de Cros de Calimafort, 1348-1371.  
Aimeric Chati de La Jauchat, 1371-1390.  
Bernard de Bonneval, 1390-1403.  
Hugues de Magnac. 1404-1412.  
Ramnulphe de Pérusse 1412-1426, en compétition avec les deux suivants :  
Hugues de Roffignac, 1418-1427.  
Nicolas Vieaud, ou Veau, 1414-1416.

Pierre de Montbrun, 1427-1456.  
Jean de Barton, 1457-1484.  
Jean de Barton de Montbas, 1484-1510.  
Guillaume de Barton. 1510-1513 en compétition avec les deux suivants.  
Foucaud de Bonneval, 1513.  
René de Prie, 1510-1516.  
Philippe de Montmorency, 1516-1519.  
Charles de Villers de l'Isle-Adam, 1519-1530.  
Antoine de Lascaris de Tende, 1530-1532.  
Jean de Langeac, 1532-1541.  
Jean du Bellay, 1541-1546.  
Antoine Sanguin, 1546-1547.  
César de Borgognonihus, 1547-1552.  
Sébastien de Laubespine, 1552, 1582.  
Jean de Laubespine, 1583-1587.  
Henri de La Marthonie, 1587-1618.  
Raymond de La Marthonie, 1618-1627.  
François de La Fayette, 1627-1676.  
Louis Lascaris d'Urfé, 1676-1695.  
François de Carbonel de Canisy, 1695-1705.  
Antoine Charpin de Genetines, 1706-1729.  
Benjamin de L'Isle du Gast, 1730-1739.  
Jean Gilles du Coetlosquet, 1739-1758.  
Charles Louis du Plessis d'Argentré, 1758-1802.  
Jean-Marie-Philippe Dubourg, 1802-1822.  
Jean Paul-Gaston de Pins, 1823-1824.  
Prosper de Tournefort, 1824-1844.  
Bernard Buissas, 1844-1856.  
Julien-Florian-Félix Després, 1857-1859.  
Pierre Félix Fruchaud, 1859-1871.  
Alfred Duquesnay, 1871-1881.  
Pierre-Henri Lamazou, 1881-1883.  
François-Benjamin-Joseph Blanger, 1883-1887.  
Firmin-Léon-Joseph Renouard, 1887-1913.

## Histoire ecclésiastique

### *Clergé régulier*

Jusqu'à l'époque de la Révolution la ville de Limoges a possédé de nombreuses maisons religieuses, ce qui contribua à lui faire donner le nom de *Ville sainte* et de *Petite Rome*. On y remarquait d'abord quatre abbayes : Celle de Saint-Augustin, qui était une abbaye bénédictine, et la première maison de la réforme de Saint Maur. On en fit, en 1816 une maison centrale de détention. En 1872 elle est devenue une caserne. Celle de Saint Martin, abbaye de Feuillants, qui occupe le monastère fondé vers 640 par Eucher et Terrige, père et mère de saint Éloi. Aujourd'hui, l'Hôtel de la Division militaire s'élève sur le terrain qu'elle occupait.

Il y avait aussi deux abbayes bénédictines de filles : celle de la Règle, dont des bâtiments ont abrité pendant le dernier siècle le grand séminaire diocésain, et celle des Allois dans la rue qui aujourd'hui porte ce nom.

Sept communautés d'hommes avaient été fondées à Limoges à différentes époques. Ce sont : Les Carmes déchaussés, ou Petits Carmes, dont l'établissement dans l'ancien prieuré de Saint-André eut lieu le 18 juillet 1625.

Les Grands Carmes, qui s'établirent à Limoges, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, d'abord au delà du Pont Saint-Martial, et ensuite près l'amphithéâtre des Arènes.

Les Dominicains, ou Frères Prêcheurs, que le R. P. Pierre Cellani après avoir fait profession entre les mains de Saint Dominique, vint établir à Limoges en 1219. L'église paroissiale de Sainte-Marie est aujourd'hui tout ce qui a été conservé de l'église bâtie par ces religieux.

Les Augustins, dont le monastère était à l'entrée de la route de Paris, en face du jardin de la Visitation.

Les Cordeliers, établis en 1223, avaient sur la place Tourny leur monastère, qui fut habité par Saint Antoine de Padoue. La plus grande partie des bâtiments de ce monastère ont été détruits pour ouvrir l'Avenue de Fleurus.

Les Récollets de Sainte Valérie dont l'église, commencée en 1160, fut consacrée en 1212 par Jean de Veyrac, évêque de Limoges. Cette église ainsi que le monastère, vendus pendant la Révolution, ont ensuite été démolis.

Les Récollets de Saint François, venus du monastère de Sainte-Valérie, reçurent des habitants de Limoges, une maison appelée le bâtiment de la Bayardièrre, et cela pour reconnaître les services qu'ils avaient rendus en 1616, en soignant à Limoges les victimes de la maladie contagieuse qui décimait la ville. De nos jours, la Bibliothèque communale a remplacé leur monastère.

Il y avait aussi le Prieuré de Saint Gérald, appartenant aux chanoines de Sainte Geneviève. L'hôtel de ville de Limoges a occupé ses bâtiments jusqu'en 1883.

Les prêtres de l'Oratoire avaient leur couvent dans la rue Manigne. Il fut atteint par l'incendie de 1790, et aujourd'hui il n'en reste rien.

De ces treize établissements religieux aucun n'a survécu à la Révolution.

Il y avait à Limoges six monastères de filles qui furent fermés pendant la Révolution : ce sont :

Les Carmélites fondées en 1618, par la Mère Isabelle des Anges, religieuse espagnole. Après le Concordat elles ont relevé leur maison en s'établissant dans l'église et l'ancien presbytère de Saint-Maurice de la Cité.

Les Ursulines, venues à Limoges en 1620, y ouvrirent des classes pour les jeunes filles. Leur monastère et leur église furent détruits par l'incendie de 1790. Dépossédées du terrain qu'ils occupaient, elles n'ont pas pu rétablir leur communauté.

Les Filles de Notre-Dame, qui étaient à Limoges depuis 1634, furent aussi chassées de leur monastère par la Révolution. Elles se réunirent de nouveau après le Concordat. En 1864 elles se sont établies dans le beau monastère qu'elles ont fait bâtir rue Pétiniaud-Beaupeyrat.

Les sœurs de la Visitation avaient leur monastère au commencement de la route de Paris. Leur église, dont la première pierre fut bénite en 1771, fut consacrée en 1775. Ce monastère a servi de prison pendant la Révolution, et ensuite de tribunal, et enfin de caserne. Ces religieuses se sont ensuite assemblées dans l'ancien monastère des Petits-Carmes.

Les Clarisses ou Clairettes, fondées en 1659 par M<sup>lle</sup> Madelen de Meilhac, étaient près des Arènes, dans la rue qui porte leur nom. Après le Concordat, en 1813, elles se sont cloîtrées dans

une maison en face du palais épiscopal. En 1891 elles y ont reconstruit leur chapelle et leur monastère. Elles en ont été dépouillées de nos jours.

Les sœurs de la Providence fondées par Marcelle Chambon, pour l'instruction des pauvres filles orphelines, acquirent en 1654 l'ancienne chapelle de Notre-Dame du Puy-en-Velay. Elles en bâtirent une plus considérable, en 1779, qui sert aujourd'hui de caserne. Après le Concordat, elles se sont logées dans les anciens bâtiments des Sœurs de la Croix, place de la Cité.

Trois communautés de religieuses non cloîtrées purent après le Concordat reprendre, comme par le passé, leur vie de dévouement à Limoges. Ce sont les sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul qui avaient été établies en 1777 par M. Navierres dans la paroisse de Saint-Pierre. Les sœurs de la Croix, fixées au Portail Imbert dans une maison ayant appartenu à M. de Maleden. Elles ont fait construire en 1885, sur l'ancienne route d'Aixe, un nouveau bâtiment dont elles ont joui bien peu de temps. Enfin les sœurs de Saint-Alexis, qui continuent à desservir l'Hôpital général de Limoges.

### *Clergé séculier*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la ville de Limoges était divisée en treize paroisses, savoir Saint-Jean, Saint-Pierre du Queyroix, Saint-Michel-des-Lions. Saint-Maurice, Saint-Domnolet, Sainte-Félicité, Saint-Michel-de-Pistorie, Saint-Christophe, Saint-Paul-Saint-Laurent, Saint-Martial de Monjauby, Saint-Gérald, Saint-Cessateur, et Saint-Julien-et Sainte-Affre. En 1802, au rétablissement du culte par le Concordat, le nombre de ces paroisses fut réduit à quatre ; ce sont celles que nous allons faire connaître ici. Les églises de Saint-Étienne, de Saint-Pierre-Du-Queyroix et de Saint-Michel des Lions qui furent seules conservées comme églises paroissiales, et on y ajouta une quatrième dite d'abord du Séminaire, et nommée peu après, de Sainte-Marie, lorsqu'on transporta cette nouvelle paroisse dans l'ancienne église des dominicains,

La cathédrale de Saint Étienne a remplacé un temple payen que saint Martial l'apôtre d'Aquitaine avait transformé en église. Sur le même emplacement nos pères construisirent au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle une basilique latine qui a subsisté jusqu'au IX<sup>e</sup>. L'évêque de Limoges Hilduin, commença, en 1012, l'église romane dont la crypte existe encore, et qui fut consacrée en 1095, par le Pape Urbain II. Enfin l'église gothique qu'on admire aujourd'hui, et dont la première pierre fut posée le 1<sup>er</sup> juin 1273, remplaça cette dernière.

Cette église gothique n'a pas été bâtie d'un seul jet. Commencée vers la fin du XIII<sup>e</sup> et continuée à divers intervalles dans les deux siècles suivants, les deux évêques Barton de Montbas en firent construire les deux premières travées de la nef, dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. C'est de 1517 à 1530, sous l'épiscopat de Philippe de Montmorency et de Villiers de l'Isle-Adam, que le portail du Nord fut élevée. Il nous offre la plus belle page de sculpture qu'on trouve à Limoges. Le style gothique fleuri y a déployé, avec un luxe qui tient du prodige, toutes les richesses de sa brillante ornementation. Enfin, en 1876, on a commencé les trois dernières travées de la nef et le porche qui maintenant l'unissent au clocher.

Ce clocher est composé de sept étages, c'est-à-dire d'un de plus que celui de Saint-Michel, et de deux de plus que celui de Saint-Pierre. Les trois étages inférieurs faisaient partie de l'église romane. Sur trois côtés, ils ont été enveloppés par une épaisse muraille en forme de contrefort, lorsqu'au XIII<sup>e</sup> siècle on éleva les quatre étages gothiques supérieurs. Sa flèche a été abattue par la foudre en 1484, et une seconde fois en 1571 ; elle n'a pas été relevée depuis cette dernière époque. Tel qu'il est aujourd'hui ce clocher mesure 62 mètres de hauteur, il en avait 80 lorsqu'il conservait sa flèche.

A l'intérieur de la cathédrale on remarque autour du chœur les tombeaux de trois évêques, celui de Raynaud de La Porte mort en 1325, de Bernard Brun mort en 1349, et de Jean de



Laugeac mort en 1541. Le jubé, sculpté en 1533 et 1534, est un des plus beaux ornements de la cathédrale, c'est un chef d'œuvre de la Renaissance ; on peut en dire autant du tombeau de Jean de Langeac et des vantaux du portail Saint-Jean.

Jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle le clergé de l'église de Saint-Étienne se composait de l'évêque et du chapitre de la cathédrale. Cette église a ensuite conservé son titre de cathédrale, mais est devenue paroissiale. Les curés, ayant le titre d'archiprêtre, qui ont été mis à sa tête sont :

François Pétoniaud, 1803-1811.

Jean-Baptiste-Michel Mousnier, 1811-1840.

Pierre Chauviniat, 1840-1858.

Jean-Baptiste Lacaud, 1858.

Pierre-Marc-Armand Valleix, 1867.

Paulin Leclerc, 1872.

François Labrousse, 1901.

La paroisse de Saint-Étienne renferme tout le territoire des anciennes paroisses de Saint-Maurice, de Saint-Domnolet, de Saint-Jean et autres ; les registres de Saint-Domnolet conservent les actes de baptême de :

Jean-Baptiste Jourdan, maréchal de France, fils de Roch Jourdan et de Jeanne Foreau-Franciquet, baptisé le 30 avril 1762.

Charles Dumoulin, général, fils de Charles Dumoulin et de Marie Paradis, baptisé le 17 janvier 1768.

L'église de Saint-Pierre-du-Queyroix, que Rorice l'évêque de Limoges commença à bâtir l'an 507, fut terminée en 534. Aujourd'hui il ne reste rien de cette construction primitive, elle a été détruite, en 1213, par un incendie qui consuma une partie du Château, c'est-à-dire de la ville actuelle. Reconstituée après cette date, elle est formée d'une nef principale avec deux collatéraux qui ont été retouchés et agrandis plusieurs fois. A proprement parler ce n'est que la moitié de l'église projetée, car elle n'a ni chœur ni abside orientale, elle se termine par un mur perpendiculaire à l'axe, et dans lequel on voyait les pierres d'attente laissées par ses constructeurs.

A l'intérieur les colonnes cylindriques de la nef, lourdes et massives avec chapiteaux écrasés, ornés de palmettes, accusent le style byzantin du XII<sup>e</sup> siècle. La voûte de la nef, où l'on remarque des nervures prismatiques, a été refaite en 1517. À l'extérieur, les fenêtres en style flamboyant sont des additions ou des reconstructions du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle. Sa façade fut réparée en 1534. Cette église a été consacrée en 1454.

Le clocher de Saint-Pierre, moins élevé que celui de Saint-Michel a de plus harmonieuses proportions : il date du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

En 1269 la foudre renversa la flèche et les clochetons qui le terminent ; ils ne furent rétablis qu'en 1302.

On remarque dans cette église un beau vitrail de Pénicaud du XVI<sup>e</sup> siècle, la mort de la Sainte Vierge et son couronnement, dans le ciel. Un autre du XIX<sup>e</sup> siècle, qui représente Notre Seigneur, au bord du lac de Genezareth, disant à Saint Pierre : « Avancez en pleine eau et jetez vos filets pour pêcher. On y trouve aussi une statue en albâtre de la Sainte-Vierge aux pieds de laquelle on voit Ève tenant le fruit défendu. Il y avait autrefois à Saint-Pierre une *Mise au tombeau* avec personnages, ou sépulture de Notre Seigneur, qui était appelée le *Monument* ; c'était la plus ancienne de France ; une riche veuve nommée Paule Audier l'avait fait sculpter à son retour d'un pèlerinage en Terre Sainte en 1421.

Quelques souvenirs se rattachent à Saint Pierre-du-Queyroix : C'est dans cette église qu'en 1182 les bourgeois du Château de Limoges jurèrent fidélité à Henri le Jeune. En 1226, saint Antoine de Padoue prêcha dans l'église de Saint-Pierre et l'auteur contemporain de sa vie rapporte un miracle qui fut opéré dans cette occasion.

Cette paroisse a pour curés :

Geoffroi, en 848.

Fulbert, en 869.

Laurez, en 1138.

Jean Arnaud, 1272-1274.

Pierre Duboys, 1286.

Pierre de Villegrand, 1321.

Jean de Braziis, 1326.

Jean de Taffris, 1379.

Hugues de Video, 1416.

Théodore Leloup, 1454.

Nicolas Leloup, 1485.

Michel de Jouviond, 1500.

Pierre Papalou, 1523-1531.

Jean de Jouviond, 1550-1568.

Pierre de Douhet, 1591.

Michel de Jouviond, 1594.

Balthazar de Douhet, 1607-1631.

Jean de Périère, 1642-1651.

François Juge, 1660-1686.

Pierre Juge, 1700-1737.

Michel Simon de Raquiaud, 1737.

Martial Dartigeas, mort en 1748.

Martial Simon de Raquiaud, 1764.

Siméon Navières, 1764-1780.

Joseph Guingand de Saint-Mathieu, 1780-1820.

Jean-Charles Périgord, 1820-1832.

André-Benjamin Dubranle, 1832-1846.

Hippolyte Delor, 1846-1900.

Henri Moynat, 1900.

Les registres paroissiaux de Saint-Pierre-du-Queyroix conservent les actes de baptême de plusieurs de nos concitoyens dont la ville s'honore :

Le célèbre lieutenant de police, Gabriel Nicolas de La Reynie, fils de Jean Nicolas, conseiller, et d'Antoinette Faure, baptisé le 25 mai 1625.

Le chancelier Henri François d'Aguesseau, fils d'Henri d'Aguesseau, intendant de la généralité de Limoges, baptisé le 28 novembre 1668.

Le contrôleur général Étienne de Silhouette, fils d'Armand de Silhouette, conseiller du roi, receveur de tailles en l'élection de Limoges et de Rose Roffray, baptisé le 25 juillet 1709.

Joseph-Antoine Gorsas, le rédacteur du *Courrier des Départements*, fils de Barthélémy Gorsas et de Madeleine Rimbœuf, baptisé le 21 septembre 1571.

Le célèbre botaniste membre de l'institut, Étienne-Pierre Ventenat, fils de Pierre Ventenat et de Catherine Dupré, baptisé le 1<sup>er</sup> mars 1757.

Le maréchal de France Thomas Robert Bugeaud, fils de messire Jean-Ambroise Bugeaud, seigneur de la Piconnerie, et de dame Françoise de Suton de Clouard, baptisé le 15 octobre 1784.

Le célèbre orateur Jean Léonard Berteaud, évêque de Tulle, baptisé le 30 décembre 1798.

Le président de la République, Marie-François-Sadi Carnot, fils de Lazare-Hippolyte Carnot et de Jeanne Marie-Grâce Claire Dupont, baptisé le 11 août 1873.

On croit que l'église de Saint-Michel-des-Lions fut bâtie au temps de Rorice II, évêque de Limoges, mort en 553, et qu'elle était au milieu d'un cimetière, sur la hauteur dominant le monastère de Saint-Martial. Saint-Loup, mort en 632, étant aussi évêque de Limoges après avoir été membre du clergé de Saint-Martial, la donna à ce monastère. Il est certain qu'elle a été soumise à l'ancien clergé, puis aux moines, et enfin au chapitre collégial de l'église de ce saint apôtre. En 1063, on y fit cacher l'abbé Hugues et les moines amenés de Cluny, pour les introduire à l'abbaye de Saint-Martial.

On trouve mentionné pour la première fois, dans un texte antérieur à 1085, les lions de pierre que l'on voit devant sa porte et auxquels elle doit son surnom. Ces lions servaient de support au siège d'un juge ecclésiastique, soit archiprêtre, soit official, dans les siècles où les jugements se prononçaient aux portes des églises.

Nous trouvons qu'en 1112, l'église de Saint-Michel-des-Lions fut consumée par les flammes d'un incendie qui dévasta toute la ville. Geoffroi de Vigeois parle d'un autre incendie arrivé en 1167, pendant lequel les cloches de Saint-Michel furent détruites. Cette église réparée ou rebâtie quelques années après, fut consacrée par Jean de Veyrac, évêque de Limoges, le 2 juin 1213.

Ce fut le 25 mai 1364, qu'on posa la première pierre de l'église de Saint-Michel qui existe aujourd'hui, et son clocher fut construit en 1383.

Cette nouvelle église fut consacrée au mois de septembre 1455. Dans sa reconstruction, on a conservé quelques murs de l'ancienne, et presque tout le mur du côté du Nord est orné de corbeaux ou modillons romans. De plus, la dernière travée du côté de l'occident est évidemment du XVI<sup>e</sup> siècle ; au reste nos *Annales* signalent cette augmentation en 1552. Le portail Nord, en style gothique flamboyant, date vraisemblablement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Telle qu'elle est aujourd'hui, l'église de Saint-Michel-des-Lions est un monument gothique composé de trois nefs d'égale hauteur séparées par deux rangées de colonnes et ayant chacune six travées. Ses voûtes à nervures s'appuient sur des faisceaux de colonnettes ou piliers d'une hardiesse qui touche à la témérité. Plusieurs de ces minces supports ont fléchi, sont déjà déjetés, et on se demande, non sans quelque appréhension, par quel miracle d'équilibre les voûtes ne s'effondrent pas.

Le clocher est la partie la plus remarquable. Placé sur le point culminant, cette circonstance ajoute plus de hauteur apparente à sa hauteur réelle, qui est de 70 mètres au-dessus du pavé de place. Carré à la base, octogone aux étages supérieurs, il est accompagné de quatre tourelles partant des angles du carré, et montant tout droit, sans un ressaut jusqu'à la naissance de la flèche, où elles se terminent par des lanternes octogones évidées que surmontent des pyramides en pierre, d'un agréable effet. Les cinq étages supérieurs de la tour, sobres d'ornements, sont percés de fenêtres ogivales, et la flèche, plusieurs fois détériorée par la foudre et en dernier lieu en 1810, est terminée depuis 1824 par une boule de cuivre, dont les proportions exagérées constituent un beau morceau de chaudronnerie moderne, sinon une œuvre d'un goût irréprochable. Une statue de Saint Michel à sa place serait un ornement tout à la fois plus symbolique, plus religieux et plus artistique.

Lorsque le chapitre de Saint Martial fut supprimé par les lois révolutionnaires, les reliques du premier évêque de Limoges furent transportées, le 17 décembre 1790, dans l'église de Saint-Michel-des-Lions.

Après la Révolution elles y trouvèrent encore une hospitalité bien modeste. Mais aujourd'hui tout le chevet de l'église est occupé par le *Monument de Saint Martial*, triple autel sculpté, d'un fort élégant dessin et d'une intéressante composition. Il a été consacré le 10 juillet 1889. C'est au dessus de l'autel central, dans une niche élégante, que reposent les reliques de l'apôtre de l'Aquitaine.

Les curés de Saint Michel dont on connaît le nom sont :

Hélie Marteau, mort en 1214.

Chatard Marteau, 1228-1234.

Thomas Lafon, 1245.

Jean Germain, 1294.

Raymond Lavillette, avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

Jeau Chapelle, 1312.

Hilaire Brothaud, 1320.

Galhard de Molceone, après 1343

Martial Bardini, 1376.

Étienne Grandis, 1415.

Audoin Audier, 1425-1435.

Guy de Montbrun, 1453-1454.

Guillaume de Jouviond, 1458-1475.

Michel de Jouviond, 1494.

Jacques de Jouviond, 1497-1499

Jean Choumy, vers 1500.

Guillaume de Jouviond, 1509.

Martin ou Marien de Jouviond, 1550.

François Barny, 1556.

Jean Robin, 1559.

Guillaume Robin, 1561.

Pierre Dubois, 1579.

N... Verneresse, 1588-1589.

Guillaume Boyer, 1594.

Antoine Josse, nommé en 1594.

Gaspard Vernajoux, 1594-1605.

Henri Martin, 1624-1627.

Pierre du Verdier, 1639-1662.

Jean Barny, 1662-1676.

Gilbert Urion, docteur en théologie, 1679-1684.

Noël Drouhet, 1685-1686.

Marital Mannoury et Martial Moulinier contestent ses titres en 1685.

Jean Bernesche de Cantenat, 1690.

Pierre Baillet, 1690-1735.

Martial d'Artigeas, 1739-1748.

Jean-Baptiste Malevergne, 1478-1753.

Pierre Chastaignac, 1753-1764.

Antoine-Léonard de Fressange, 1764-1772.

Pierre Martin, 1772-1803.

Jean-Baptiste Vitrac, 1803-1805.

Jean-Baptiste Montégut, 1806-1820.

Jean-Baptiste Péconnet. 1820-1837.  
Alexis Vénassier, 1837-1864.  
Jean-Baptiste Martin Pinot, 1864-1894.  
Jean-Baptiste Laplagne, 1894-1908.  
Léon Farne, 1908.

On peut relever dans les registres paroissiaux de Saint Michel les actes de baptême de :

Mathieu-Mathurin Tabaraud, savant oratorien, fils de Léonard Tabaraud et de Gabrielle Mazaureix, baptisé le 17 avril 1744.

Pierre-Victorien Vergnaud, le grand orateur, fils de Pierre Vergnaud et de Catherine Beaubiat, baptisé le 31 mai 1753.

Martial Beyrand, général, fils de Guillaume Beyrand et de Jeanne Sazerat, baptisé le 9 septembre 1768.

L'église paroissiale de Sainte-Marie est l'ancienne chapelle des Frères Prêcheurs ou Jacobins de Limoges, La première pierre en fut posée en 1241 ; elle n'avait que deux travées en 1250. Elle fut achevée et consacrée par l'évêque de Limoges, Aimeric Chatti de la Jauchat, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. À l'époque du Concordat, elle fut choisie à la place de celle du séminaire, d'abord désignée, pour être une des quatre églises paroissiales de la ville.

Le tableau de la Présentation de la Sainte-Vierge qui est placé au-dessus du maître autel vint de la chapelle de l'ancien séminaire des ordinands, c'est une œuvre du peintre Restout.

Les curés qui ont été mis à la tête de la paroisse de Sainte-Marie sont :

Jean Voisin, 1803-1805  
François Bullat, 1805-1812.  
Jean-Baptiste Hugon, 1812-1813  
Pierre Chauviniat, 1813-1819.  
Pierre Jougounoux, 1819-1870  
Martial Chevalier, 1850-1873  
Arthur Dumilieu, 1873-1913.  
Maurice Bardolle, 1913.

La ville de Limoges ayant pris de nos jours un très grand développement, les quatre paroisses dont nous venons de parler étaient insuffisantes pour assurer le service religieux. Mgr. Buissas, en 1856, établit la paroisse de Saint-Martial de Landouge, qui s'étend au-delà de l'Aurence sur la partie rurale de la commune. Elle a eu pour curés MM. Bernard Gérard en 1856. - Jean Malabard en 1880. - Auguste Grand en 1885. - L'église, construite en 1856, a été consacrée le 26 septembre 1858.

Mgr. Duquesnay en a ensuite établi quatre autres dans la ville même. La paroisse du Sacré-Cœur, qui a eu pour curés :

MM. Pierre François Maublanc en 1873. - Louis Marévéry 1903. Son église n'est qu'un monument provisoire, inauguré en 1873.

La paroisse de Saint-Joseph, dont les curés sont : MM. Jean-Baptiste Laplagne en 1873. - Elie Courteix en 1894, a eu son église provisoirement construite en briques, et ensuite élevée en style monumental de 1876 à 1881.

La paroisse de Sainte-Valérie, sur la rive gauche de la Vienne dont les curés sont MM. François Labrousse en 1877 ; Jean-Baptiste Delassale en 1900 ; Maurice Goguyer-Lalande en 1910, a une église, consacrée le 5 août 1877.

La paroisse de Saint-Paul Saint-Laurent érigée aussi par Mgr. Duquesnay n'a fonctionné que sous Mgr. Renouard en vertu d'une ordonnance du 1<sup>er</sup> juin 1907. Son premier curé est M. Victor Bouillaud nommé en 1907.

## Institutions civiles

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle les préfets du département de la Haute-Vienne ont été logés à Limoges dans l'ancien hôtel de l'intendance. De nos jours, la ville et le département ont fait construire un nouvel hôtel de la préfecture, qui est un de ses plus beaux monuments. On y remarque la superbe ordonnance de la façade de l'hôtel proprement dit, et l'ingénieux arrangement de la tourelle qui sert de trait d'union entre deux bâtiments de destination différente, l'hôtel et les bureaux. C'est en 1905 que les préfets en ont pris possession.

Les préfets du département de la Haute-Vienne sont :

Baron Pougeaud-Dulimbert, 18 mars 1800.

Baron Texier-Olivier, 21 mai 1802.

Comte de Brosses, 2 juillet 1814.

Baron Texier-Olivier, 25 mars 1815.

Baron de Flavigny, 24 juillet 1815.

De Barrens, 20 mars 1816.

De Castéjas, 25 mars 1813.

Baron de Wismes, 1<sup>er</sup> août 1823.

Baron Coster, 7 octobre 1824.

Baron de Theis, 17 août 1830.

Scipion Mourgues, 17 juillet 1833.

Baron Renaudon, 6 mai 1838.

T. Morisot, 22 août 1841.

Théodore Bac, Dussoubs-Gaston, Chamiot-Aventurier, Courcel-Seneuil, Devillegoureux, aîné, composent le comité qui s'empara de l'autorité le 25 février 1848.

Maurat-Ballange, commissaire du gouvernement, 3 mars 1848.

Chamiot-Aventurier, avocat, commissaire du gouvernement, adjoint, 30 mars 1848.

Frédéric Duché, commissaire du gouvernement, 2 mai 1848, a été installé en qualité de préfet le 10 juin 1848.

Frédéric-Auguste Titot, 24 août 1848.

Edouard de Mentque, 20 janvier 1849.

Combes-Sièyes. Non installé.

Migneret, 10 juillet 1852.

Baron Petit de Lafosse, 28 mars 1853.

Comte Emmanuel de Coëtlogon 27 novembre 1856.

Louis-Armand Guillaume d'Auribeau, 12 mars 1861.

Comte Alexandre-Henri de Bouville, 16 janvier 1862.

Alphonse Charles Boby de La Chapelle, 23 juillet 1863.

A. Démanche, 1868.

E. d'Arnoux, 1869.

Léopold Delpon, 1871.

Baron Félix Cottu, 1872.

Le Mire de Vilers, 1873.

Vicomte T. Sebastiani, 1877.  
Justin Massicault, 1877.  
Henri Fresne, 1882.  
Edmond Lebœuf, 1883.  
Louis Michel, 1888.  
Léon Stehelin, 1888.  
Faure, 1889.  
Eugène Sée, 1891.  
François-Charles Dumoulin, 1895.  
Raoul Coupel du Lude, 1896.  
Paul-Joseph Bourdier 1898.  
Edgard Monteil, 1900.  
Félix Cassagneau, 1904.  
Marcel Delanney, 1905.  
Charles Lallemand, 1907.  
André Regnault, 1909.  
Benoit-Alfred Morain, 1910-1911.

La Cour d'appel de Limoges comprend dans son ressort trois départements : la Haute Vienne, la Creuse et la Corrèze. On compte dans le ressort onze tribunaux de 1<sup>e</sup> instance établis au chef lieu de chaque arrondissement, sauf celui de l'arrondissement de Boussac, établi à Chambon, et trois tribunaux de commerce établis à Limoges, Tulle et Brive.

Napoléon I<sup>er</sup> fonda la Cour impériale de Limoges en 1800 ; une ordonnance royale du 8 décembre 1818 institua la Cour royale. Ses premiers présidents sont :

Vergniaud, nommé le 19 mars 1800.  
Estienne de Larivière, le 1<sup>er</sup> juin 1811.  
De Bernard, le 1<sup>er</sup> juillet 1818.  
Baron de Gaujal, le 22 février 1821.  
Tixier-Lachassagne, le 1<sup>er</sup> octobre 1837.  
Saint-Luc-Courborieu, le 17 avril 1864.  
Hippolyte Lézaud, 1868.  
Lescouvé, 1878.  
Montaubin, 1882.  
E. M. M. Oger du Rocher, 1883.  
Monin, 1903.  
Cazenavette, 1907.  
Bailleux, 1913.

La Cour a siégé dans l'ancien palais de justice près l'église de Saint Michel jusqu'en 1846 ; à cette date, elle a pris possession du nouveau palais de justice élevé entre la place d'Aine et le jardin d'Orsay. Il a été construit par l'architecte Boullée. On y accède par un escalier monumental, et un portique grec, aux proportions démesurées. Le motif décoratif qui en orne le fronton est dû au sculpteur Félix Ferru.

La Société Archéologique et Historique du Limousin a été établie par arrêté de M. C. Morisot, préfet de la Haute-Vienne, du 3 décembre 1845.

Cette société a utilement rempli sa tâche pendant soixante et quelques années. Outre d'importants ouvrages comme les *Registres Consulaires de Limoges*, les *Annales manuscrites de Limoges*, le *Nobiliaire de la Généralité de Limoges*, les *Récits de l'Histoire du Limousin* etc. elle a publié soixante-trois

volumes dans lesquels l'histoire de notre province est étudiée avec soin. Elle a aussi formé le Musée départemental qui est devenu le Musée national Adrien Dubouché.

Le préfet de la Haute-Vienne est président-né de cette Société

Depuis son origine ses présidents ont été :

MM. F. Alluaud, aîné, 1845.

Othon Péconnet, 1866.

Larombière, 1867.

Dubédat, 1869.

Chanoine Arbellot, 1875.

René Fage 1901.

Docteur H. Fournié, 1904.

C. Jouhanneaud, 1907.

Dans sa séance du 30 juin 1865, la Société Archéologique nomma M. Adrien Dubouché directeur du Musée. Dès ce moment, toutes les collections qui le composaient prirent un développement considérable, grâce surtout au nouveau directeur qui n'y épargna rien, ni son temps ni sa peine, ni sa bourse. Le Musée céramique devint le Musée national le 15 juin 1881, deux mois seulement avant la mort de M. Dubouché. Il avait alors 7 086 pièces ; il en contient aujourd'hui plus de 8 000.

L'École d'Art décoratif, grâce aussi à l'initiative de M. Dubouché, fut créée le 12 août 1867. Elle a eu des accroissements rapides.

En 1881 elle comptait six cents élèves. Au premiers concours de l'*Union des arts décoratifs* de Paris, elle obtint une médaille d'or ; à l'exposition de 1878 elle en reçut deux ; aux expositions de 1889 et de 1900 elle a obtenu un grand prix et plusieurs de ses professeurs ont reçu de hautes récompenses.

Le Musée national ouvert en mai 1900, a été construit en avant de l'École, avec façade sur la place du Champ-de-Foire, et il est précédé de deux bâtiments avec avant corps pour l'administration. Ses vastes salles comprennent six sections: Céramique, Peinture et Sculpture, Minéralogie, Archéologie, Art décoratif, Émaillerie.

Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le chef lieu du département de la Haute-Vienne fut aussi doté d'une Académie qui n'a pas été maintenue jusqu'à ce jour.

Les Recteurs de l'Académie de Limoges furent.

1810-1815. D'Humières.

1815-1824. De la Laurencie.

1824-1828. Pouillet de Lisle.

1828-1830. Grancher.

1830-1831. Martinaud.

1831-1836. Mérillhou.

1836-1838. Laroque.

1838-1839. Henry.

1839-1842. Gavinet.

1842-1845. Rabasseau.

1846-1848. Gattrez.

1848 (septembre) Suppression de l'Académie de Limoges qui dépendit alors de l'Académie de Poitiers, et conserva seulement un inspecteur d'Académie.



## Limoges au XIX<sup>e</sup> siècle : chronologie

En terminant nous donnerons encore quelques dates et quelques renseignements qu'il est utile de conserver pour l'histoire de la ville de Limoges dans ce dernier siècle.

En 1800, la Cour impériale fut établie à Limoges, ayant dans son ressort les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. L'Académie de Limoges, avait aussi dans son ressort les mêmes départements, mais elle a été ensuite supprimée.

En 1802, le 11 juillet, Mgr. Dubourg, nommé évêque de Limoges prit possession de son évêché. Le diocèse comprit d'abord les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Ce dernier en fut séparé en 1822 pour former le diocèse de Tulle.

1805. - Le Lycée impérial remplace à Limoges l'École centrale dans les anciens bâtiments du collège des Jésuites. Ce collège avait été tenu par des prêtres séculiers de 1763 à 1790. Pendant la Révolution sa chapelle avait servi aux cérémonies décadaires. Au moment de l'établissement du Lycée en 1805, sa voûte s'étant écroulée, elle ne fut réparée qu'en 1816. Le bâtiment qui borde la rue du collège date de 1621, et la grande façade sur le boulevard a été rebâtie en 1765. Le Petit Lycée rue Porte Tourny a été construit en 1866.

1803. - On établit le cimetière général à deux kilomètres au Nord de la ville, pour remplacer les divers cimetières qui étaient dans la ville même.

1809. - Les prisonniers espagnols, internés à Limoges au nombre de 1480 en janvier 1809, y portèrent une maladie à laquelle 254 d'entre eux succombèrent en un mois. Trente personnes de la ville, prêtres religieuses ou dames de charité contractèrent cette maladie en les soignant et moururent victimes de leur dévouement.

1814. - Le Pape Pie VII, reconduit de Fontainebleau en Italie, passe à Limoges le 29 janvier 1814.

Un décret impérial de 1808 avait ordonné l'établissement de Maisons centrales de détentions, un autre du 30 octobre 1810 désigna Limoges pour cet établissement. On se servit des bâtiments de l'ancien couvent des Bénédictins, auquel on ajouta le bâtiment de façade. Le tout fut terminé en 1814. L'entrepreneur Binet employa pour cette construction les matériaux provenant de la démolition de l'abbaye de Grandmont. On voit dans ce fait la confirmation de cette parole prophétique de De Maistre : « Il faudra leur bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'ils auront détruits ».

1818. - Les bâtiments de l'ancien Séminaire des Ordinandis sont devenus une caserne de cavalerie à laquelle on ajouta un quartier neuf en 1818.

1831. - Création du Champ de Juillet.

1832. - Construction de l'Abattoir.

1833. - On construit le Pont-Neuf, qui sera inauguré en 1838. Il est situé à égale distance des vieux ponts de Saint-Étienne et de Saint-Martial. Il a cent mètres de long, et forme cinq arches, dont les trois principales, sous lesquelles coule la Vienne, ont vingt mètres d'ouverture.

1840. - Le théâtre municipal, commencé en 1836 est terminé en 1840. Il est construit sur l'emplacement de l'ancienne basilique de Saint-Martial, démolie pendant la Révolution.

1846. - Le palais de justice, commencé en 1843, est terminé en 1846.

1849. - La succursale de la Banque de France est établie en 1849 dans l'hôtel que fit construire en 1788 M. Naurissart, directeur de la Monnaie de Limoges. Les vastes jardins qui en dépendaient ont fait place à d'autres maisons modernes.

1852. - L'École de Médecine, construite en 1852 dans les jardins du couvent de la Visitation, est accompagnée d'un jardin botanique.

1856. - La prison départementale, située place du Champ de foire, construite sous la direction de M. Fayette, a été commencée en 1851 et terminée en 1856 ; elle peut loger 150 détenus.

1856. - La ligne du chemin de fer de Paris Orléans à Limoges est inaugurée en 1856, celle de Périgueux en 1861, celle de Poitiers en 1867, celle d'Angoulême en 1875, et celle de Bellac et le Dorat en 1880.

1864. - L'Asile d'aliénés de Limoges, qui depuis 1764 était dans la rue des Anglais, a été transféré en 1864 dans le nouvel établissement, construit sur les plans de M. Fayette au Sud Ouest de la ville au lieu de Naugeat. C'est un des plus beaux Asiles de France, il est entouré de parcs et de jardins, dans une belle position dominant la vallée de la Vienne.

Il a été augmenté, en 1895, de nouveaux bâtiments dit Villa-Bel-Air, pour les hommes, et en 1900, de la Villa-Belle-Vue pour les dames

1865 - Construction de l'Hôtel du XII<sup>e</sup> corps d'armée, inauguré en 1867.

1885. - Construction du Pont National en aval du Pont-Saint-Martial. Il a 110 mètres de long, et cinq arches, chacune de 20 mètres d'ouverture.

Depuis un siècle plusieurs quartiers de la ville de Limoges ont été transformés. Outre les deux belles avenues du Pont-Neuf et du Pont-National, on peut citer les transformations suivantes.

En 1790, un incendie avait détruit tout le quartier qui s'étendait du couvent des Ursulines à l'Oratoire. C'est à la suite de ce désastre que fut tracée et construite la rue Haute-Vienne, qui unit la Place des Bancs à la place de l'Hôtel de Ville.

Le 15 août 1864, un incendie détruisit encore tout le quartier des Arènes, depuis la place d'Aine jusqu'à la rue de la Boucherie. Sur cet emplacement, on a formé les rues des Arènes, d'Aguesseau et Darnet, et construit le marché Dupuytren, qui a été remplacé en 1887 par les Halles Centrales.

1869. - Un nouveau et beau quartier s'élève au Nord de la ville, grâce à l'initiative d'une Société immobilière dont il a gardé le nom.

1880. - Au Sud-Ouest de la ville se forme le quartier des Émailleurs, admirablement situé sur un coteau qui regarde la vallée de la Vienne.

1896. - Construction de l'Hospice des Vieillards, au lieu du Sablard.

1898. - Démolition du quartier Viraclaud dans l'intérieur de la ville. On construit sur cet emplacement la nouvelle Préfecture dont M. Jules Godefroy est l'architecte.

1908. - On commence la démolition du quartier du Verdurier aussi dans l'intérieur de la ville, pour le construire dans de meilleures conditions.

## **Monuments religieux de Limoges<sup>21</sup>**

Monuments aujourd'hui disparus

Églises

---

<sup>21</sup> Cette liste figure à la fin de l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Saint-Jean.  
Saint-Damont.  
Saint-Michel-de-Pistorie.  
Saint-Gérald.  
Saint-Cessateur.  
Si-Christophe.  
Saint-Julien-Saint-Affre.  
Saint-Paul.  
Saint-Martial de Montjovis.  
Sainte-Félicité.  
Sainte-Félicité.

Chapelles

Maison-Dieu.  
Sainte-Anne.  
Sainte-Marthe.  
Puy-Lanneau.  
La Courtine.  
Crucifix.  
Maupas.  
Saint-Antoine.  
Calvaire.

Couvents d'hommes

Bénédictins (chapelle conservée).  
Saint-Martial.  
Feuillants.  
Cordeliers.  
Règle (de la) (en partie conservé).  
Grands Carmes.  
Augustins.  
Récollets Saint-Valin.  
Récollets Saint-François.  
Oratoire.  
Carmes déchaussés.  
Mission.

Couvents de femmes

Règle (de la) (en partie conservé).  
Allois.  
Ursulines.  
Clairettes.  
Sœurs-de-la-Rivière.  
Providence (caserne).  
Visitation (caserne).

Monuments conservés

Églises

Cathédrale Saint-Pierre.

Saint-Maurice (Chapelle des Carmélites).  
Saint-Michel-des-Lions.

Chapelle  
Saint-Aurélien.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Limoges sont

Age (L'), dans le canton ouest.

Allée (L'), dans le canton Nord.

Audouines (Les), dans le canton est.

Braconnie (La), canton ouest.

Barrières (Les), canton ouest.

Basses-Tuilières (Les), canton ouest.

Bastide (La), canton Nord. — Le château et la terre de la Bastide sont toujours la propriété de la famille Martin de la Bastide, dont les armes sont : *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or.*

Beaublanc, canton ouest.

Beaubreuil, canton Nord.

Beaupré, canton ouest.

Beausoleil, canton sud.

Beauvais, canton ouest. — Ancienne maison de campagne des abbés de Saint-Martial de Limoges. L'abbé Jacques Jauviond 1133-1138 en bâtit le château ancien, sur la cheminée duquel sont ses armes : *d'azur a trois coqs d'or 2 et 1.*

Bellefond, canton ouest.

Bellegarde, canton ouest.

Bellevue de Beauvais, canton ouest.

Bellevue, canton sud.

Besse (La), canton nord.

Borie (La), canton ouest. — La famille Noailhé de la Borie porte pour armes *d'argent à une aigle contournée au col abaissé de sable.*

Bregère (La), canton Nord. — Dans l'église paroissiale de la Bregère, aujourd'hui détruite, se faisait jadis un grand concours de fidèles à la fête de saint Léobon.

Carrier, canton est. — Sur la rive droite de la Vienne.

Cavou (Le), canton ouest.

Chaubaudie (La), canton ouest.

Chambeau, canton ouest.

Chamberet, canton ouest.

Champtour, canton sud.

Chantelauve, canton ouest.

Chantevaux, canton ouest.

Chatreix, canton ouest

Château-Curie, canton ouest.

Château-Gaillard, canton ouest.

Chez Cibot, canton sud.

Chez Fournier, canton ouest.

Clos Chicou, canton sud.

Clos Gaspard, canton ouest.

Clos Moreau, canton sud.

Cluzeau, canton ouest.

Conque (La), canton ouest.

Cognac, canton ouest.

Cornue (La), canton ouest.

Coudert (Le), canton ouest.

Courtaude (La), canton ouest.

Coussades (Les), canton ouest.

Couture (La), canton sud. — Mailhard, sieur de la Couture, porte pour armes *d'or au martel de sable incliné sur un foyer de flammes de gueules, un chef d'azur à trois étoiles d'or.*

Crochat, canton sud. — Appartenant en 1631 à Jeanne de Douhet, épouse de Martial Benoit. Les armes de ce dernier sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois mains bénissantes d'argent.*

Croix du Crible, canton sud.

Croix de Landouge, canton ouest.

Croix des Places, canton ouest.

Crouzilhac, canton nord.

Déliade de Beauvais, canton ouest.

Fargeas, canton sud.

Faugeras canton est,

Font-Pinot (La), canton est.

Font-Jaudran, canton sud. — Appartenait à la famille de Maleden dont les armes sont *d'azur à trois léopards d'or l'un sur l'autre.* Jean de Maledent, maître monnayeur en 1646, épousa Marie Bungière, qui eut en dot le fief noble du Fontjaudran. En 1777 ce fief passa dans la famille Martin, qui porte pour armes *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or.*

Font Saint-Pierre, canton ouest.

Foret (La), canton ouest.

Fraud (Le), canton ouest.

Garde (La), canton sud.

Gate Soleil, canton ouest.

Grand Beauvais, canton ouest,

Grand Bois, canton ouest.

Grand Juillac, canton est.

Grand Masneuf (Route d'Ambazac), canton nord.

Grand Treuil, canton nord.

Graule (La), canton ouest.

Juillac, canton nord.

Landes (Les), canton ouest.

Lande de Landouge (La), canton ouest.

Landouge, canton ouest. — L'église paroissiale de saint-Martial de Landouge, commencée en 1853, a été inaugurée en 1857 et consacrée le 26 septembre 1858.

Longes (Les), canton est.

Louyat, canton ouest. — En 1806, le cimetière général de la commune de Limoges a été établi à Louyat, pour remplacer les anciens cimetières de la ville.

Magenta, canton ouest.

Magrais, canton sud.

Masbatin, canton ouest.

Masbilier, canton ouest.

Mas Blanc, canton ouest.

Masneuf de Landouge, canton ouest.

Mas Boyol, canton ouest. — La famille Boyol porte pour armes *d'azur à la fasce en devise de gueules, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or, et en pointe de six besants d'or.*

Mas Guignoux, canton ouest.

Mas Jambost, canton ouest. — Appartenait à la famille Ardant, qui porte pour armes *d'azur au soleil d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.*

Mas Loge, canton ouest.

Mas du Loup, canton ouest.

Mas-Rome, canton sud.

Mas-Vergne, canton ouest.

Mauzelet, canton ouest.

Montées, canton ouest.

Monteverv, canton ouest.

Moulin Barry, canton ouest.

Moulin Blanc, canton ouest, sur l'Aurence.

Moulin de Fargeas, canton sud.

Moulin de la Garde, canton sud, sur la Vienne.

Moulin du Gué, canton ouest.

Moulin du Mas Blanc, canton ouest.

Moulin Mouriquet, canton ouest

Moulin Rabot, canton sud.

Moulin de la Perdrix, canton ouest sur l'Aurence.

Moulin de la Péliisseris, canton sud sur la Valoune.

Moulin Pinar, canton ouest.

Moulin Rabeaud, canton ouest sur l'Aurence.

Moulin Roux, canton ouest sur l'Aurence.

Moulin de la Tour, canton ouest sur l'Aurence.

Muriol, canton ouest.

Naugeat, canton ouest. — Depuis 1864 l'Asile départemental d'aliénés est établi en ce lieu. Au centre des bâtiments est une très belle chapelle dont les ornements de la porte et de la façade sont l'œuvre du sculpteur Félix Ferru. À l'intérieur au-dessus de l'autel, un grand tableau représentant *Le Christ Consolateur*, signé J. B. Gardelle de Limoges, décore sa voûte. Ont été aumônier de Naugeat : MM. J. B. Louis Villette 1864-1868 - Eugène Laurent François Trapet 1868-1872. - Pierre-Frédéric-Hyacinthe Carrière 1872-1892. - André Lecler 1893-1905.

Pendants (Les), canton ouest.

Petite Fayette, canton ouest.

Petit Masneuf (route d'Ambazac), canton ouest.

Petit Masneuf (près Landouge), canton ouest.

Petite Mazelle, canton nord.

Petite Vergne (La), canton ouest.

Pinard, canton ouest.

Places (Les), canton ouest.

Plaisance, canton ouest.

Pont de l'Aurence, canton ouest.

Pont saint-André, canton est.

Portefaix, canton est.

Portes-ferrées (Les), canton sud.

Poudrière, canton ouest.

Puy-Imbert, canton est.

Puy-Palet, canton ouest.

Puy Ponchet, canton nord.

Puy Réjaux, canton ouest.

Puy-Vincent, canton sud.

Quai Militaire, canton est.

Romanet, canton sud.

Roussilloux (Les), canton ouest.

Ruchaud, canton sud.

Sablard, canton est. — Où a été construit, en 1896 l'Hospice des vieillards.

Saint-Lazare canton sud. — Où Gérald abbé de saint-Augustin, bâti avant 1104 une église paroissiale, qui fut unie à celle de sainte Félicité en 1565,

Sainte-Claire, canton ouest. — Ancien chef-lieu de commune et de paroisse dont l'église, sous le nom de Notre-Dame de Soubrevas, dépendait de l'abbaye de la Règle. On comptait, quatre-vingt-un feux dans cette paroisse ; elle a eu pour curés Pierre des Monts avants 1372. - Jehan Bl[.]miet<sup>22</sup> en 1538. - Jean Ollier en 1602 et 1611. - François Boisvert qui mourut en 1656. - N... Cibot. 1672 à 1681. - N... Duprat 1681 à 1699. - Jean Moulinier en 1700. - N... Nicolas 1741-1763. - Jean-Baptiste Sénemaud 1763-1809. À cette dernière date la paroisse a été unie à celle de Saint-Michel-des-Lions.

Sennecorps, canton ouest.

Tour (La), canton ouest.

Treuil de Landouge, canton ouest.

Treuil de Magré, ou le Trieux, canton sud

Tuilières (Les), canton ouest — Une chapelle de secours, dédiée aux Saints-Anges y a été construite en 1913.

Uzurat, canton ouest. — La paroisse d'Uzurat a existé jusqu'à la Révolution, son dernier curé Jean-Baptiste Montégut, après avoir souffert la déportation en Italie, fut curé d'Isle et ensuite de saint-Michel des-Lions jusqu'en 1820.

Ventaux, canton ouest. — En 1913 la paroisse du Sacré-Coeur sur laquelle se trouve Ventaux, y a fait construire une chapelle de secours, dédiée à Jeanne d'Arc.

Verdoyer (Les), canton ouest.

Vergne (La), canton ouest.

Vergnes (Les), canton ouest.

Verthamont, canton ouest. — Ou plutôt chemin de Verthamont. Le château de Verthamont est plus loin dans la commune d'Isle. C'est le lieu d'origine de la famille de ce nom dont les armes *sont écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules au lion léopardé d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, au 4<sup>e</sup> de gueules plein.*

Vigenal, canton ouest.

Villagory, canton sud.

---

<sup>22</sup> Une lettre non déchiffrable dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].



## LINARDS

LINARDS, chef-lieu de commune du canton de Châteauneuf, a 3 630 hectares de superficie et 2 030 habitants. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 468 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Linards, qui était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, avait une Prévôté dont la fête patronale était la Nativité de la Sainte-Vierge, jadis saint Martin. C'est l'abbé de Solignac qui en nommait les titulaires. Les prévôts qui nous sont connus sont : Jean Constant, prêtre, docteur en théologie et curé de Sainte-Félicité de Limoges, le 28 novembre 1706. - Antoine de Léonard de Fressanges, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Michel-des-Lions, le 12 janvier 1772. - Dom Courtin, en 1789.

La cure de Linards avait pour patrons les mêmes saints que la Prévôté. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 900 communicants (environ 1 200 habitants). Elle dépendait de Saint-Léonard en 1190 et c'est le prieur de Saint-Léonard qui y nommait les titulaires comme on le voit par titres, depuis 1586 jusqu'à la révolution.

Les curés qui nous sont connus sont : Léonard Peyraud qui résignait en 1587. - Rinavier, ancien curé, qui mourut en septembre 1763. - N... Marc nommé en 1751, mourut en juin 1780. - Jacques Gay de Vernon, nommé en 1780 -. Jean-Baptiste-Michel Fray-Fournier, nommé en 1806. - Jean-Baptiste Fougères, le 1<sup>er</sup> septembre 1810. - Jean-Marie Lavalie, le 3 juin 1837. - François-Xavier Chaput, en 1840. - François Battu, en 1848. - Joseph Charbonnières, en 1858. - André Chabaudie, en 1883. - Auguste Guillen, en 1891. - Léon Delhoume, en 1895. - Jean Guittard, en 1910.

Il y avait dans l'église de Linards une vicairie fondée le 9 novembre 1465 par Jacques de Lajaumont, chevalier ; les titulaires en furent nommés par les héritiers de son frère.

Le 24 mai 1433, Aymeric de Gain, chevalier, seigneur de Linards, et Luce d'Esteyneyre, sa femme, fondèrent une vicairie qu'on appelait du Bouey. Le prévôt de Linards la conférait aux titulaires nommés par le seigneur du lieu. C'était Foucaud de Gain, écuyer, en 1560 ; de Gain, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Plaigne et Neuville en Périgord, en 1573 ; Hélié de Gain, en 1612 ; François-Charles de Gain, seigneur de Congoussat, en 1696 et 1699 ; Charles de Gain, chevalier, avec Anne de Perry, sa femme, en 1726, 1741, 1760.

L'église est de style gothique du XIII<sup>e</sup> siècle ; elle a trois travées, plus un porche, le tout voûté en pierre. La clef de voûte dans le sanctuaire porte les armes des seigneurs de Linards qui sont *d'azur à trois bandes d'or*. La chapelle, qui était celle des seigneurs du lieu, a son ouverture sur le sanctuaire. Une seconde chapelle, dite de Lajaumont, s'ouvre dans la seconde travée, elle est de construction gothique du XV<sup>e</sup> siècle. C'est dans cette chapelle que Jacques de Lajaumont, à son retour de la guerre, voulut, par son testament du 9 novembre 1465, être enterré, et où il fonda une vicairie. A la clef de voûte, ainsi qu'au-dessus de la porte de cette chapelle, on voit les armes des Lajaumont, qui sont *d'azur à la bande d'or, accostée de 6 étoiles de même, trois et trois*. Une troisième chapelle, qui n'a aucun style, est dédiée à la Sainte-Vierge. Elle est placée en face de celle de Lajaumont. Elle portait jadis le nom de chapelle des Vauls, famille qui a quitté Linards depuis de longues années.

Une cloche de l'église de Linards fondue le 18 septembre 1774, et bénite le 20, portait l'inscription suivante : « ✠ Parrain Messire Isaac de Gain, chevalier, haut et puissant seigneur de Linards. Marraine, dame Marie de Livenne, marquise de Linard. En leur absence, Louis-Jean Chaussade, notaire royal, contrôleur des actes, juge du marquisat de Linards, et Léonarde

Chaussade, épouse du sieur Bargez, ont fait les fonctions de parrain et de marraine. » Cette cloche n'existe plus. La seconde phrase de l'inscription donnée ici n'existait peut-être pas sur la cloche elle-même, mais seulement sur le registre de la fabrique de Linards de 1774.

Une seconde cloche, qui n'existe plus, fut bénite le 11 mai 1783, on y voyait cette inscription : « ✠ Parrain M. Jean-Louis Chaussade, seigneur de Trasrieux, juge de Linards. Marraine dame Valérie Fargeaud de Gay de Vernon de Chauvant, qui a donné sa procuration à D<sup>lle</sup> Marie de Gay de Vernon. »

La cloche qui est placée aujourd'hui au-dessus du sanctuaire porte l'inscription suivante : « ✠ M. Jean-Louis Bargez, chirurgien juré parrain. Dame Louise Chaussade du Maset, épouse de M. Chaussade, sieur de Trasrieux, marraine, 1789. »

Sur la seconde cloche on voit cette inscription : « ✠ M. Jean-Baptiste Fougères, curé de Linards. Parrain M. Joseph Faucher, notaire, Marraine M<sup>me</sup> Fougères, née C<sup>ne</sup> E<sup>le</sup> Bargez, M. Aimé-Guillaume Rougier, maire. Syndics fabriciens : M. Jean-Baptiste Fougère, médecin et adjoint, M. Bastier, L<sup>d</sup> Roux, J<sup>n</sup> Duri. 1837, M. J. -Marie Lavialle, curé. - J.-B. Causard. »

Il y avait dans le cimetière de Linards une chapelle sous le nom de Sainte-Marguerite.

## Histoire civile

Sur la place, à côté de la grande porte de l'église, on admire un magnifique tilleul qu'on croit planté par ordre de Sully.

Le château de Linards a été démoli dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On sait par tradition que Marmontel, le littérateur entré à l'Académie en 1703, avait résidé quelque temps dans ce château ; né à Bort, en Limousin, il fut nommé historiographe de France en 1771.

La terre de Linards appartenait primitivement à la famille de Lastours, avant de passer dans la famille de Gain. Les armes des Lastours sont *d'azur à trois tours d'argent 2 et 1, cantonnées de 6 fleurs de lis d'or, 3, 2 et 1*. Dans la famille de Gain on remarque noble Golferius de Lastours, chevalier, seigneur du dit lieu, de Bessos et de Linards, qui partit pour la croisade en 1096. Gui de Gain, cité comme bienfaiteur de la cathédrale de Limoges. Aymeric de Gain, qui rendit de grands services au roi Philippe de Valois, dans la guerre contre les Anglais, en 1339. Il épousa Jeanne de Lastours, qui apporta la terre de Linards, qu'elle eut en vertu du testament de son oncle Golférius de Lastours, fait le jeudi avant l'Annonciation en 1354.

Marguerite de Gain, abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême en 1461, qui mourut en 1490.

Hugues et Gui de Gain, chanoines qui, avant 1414, fondèrent une vicairie dans la cathédrale de Limoges, à l'autel de Notre-Dame des trois rois.

Pierre de Gain, qui était abbé de Beuil et administrateur perpétuel d'Obazine en 1473.

Hercule de Gain, prieur de Sussac, élu abbé de Solignac en 1484.

Pierre de Gain, bachelier en décrets, abbé commendataire de Solignac en 1488 et 1490.

Pierre de Gain, docteur en théologie, syndic général du diocèse de Limoges, se démit de la prévôté de Moutier-Rozeille, vers le mois d'avril 1719.

Le 20 septembre 1786, M. Bourdeau-Lajudie, écuyer, secrétaire du roi à Limoges, achetait aux enchères à Bordeaux la terre de Linards pour la somme de 350 000 livres. M. Naurissart l'avait poussée à 4 000 livres de moins.

Plus tard cette terre est devenue la propriété de M. Paul Noualhier.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Linards sont :

Beanbiat.

Basselat.

Bessade (La). — En 1268 est dit : *In manso de Bessarach*.

Blanzat. — Vers 1100, la veuve d'Étienne Fulchérius donnait à Sainte-Marie de Deveix quatre deniers de rente sur ce lieu.

Bonnefont.

Boulandie.

Bueix (Le Grand-). — Près du bourg de Linards, dans un lieu nommé le Bueix, ou le Pueys, se trouve sur le bord d'un ruisseau, à mi-côte du vallon, une motte nommée dans le pays, Château-Sarrazin. Elle affecte la forme carrée, et a 15 mètres d'un côté et 17 de l'autre.

Buffangeas.

Buisson (Le).

Burg (Le).

Chantegrès.

Chaussade (La).

Chazelas.

Chez-Boucharas.

Chez-Bréchony.

Chez-David.

Chez-Jartaud.

Counaillac.

Courbes (Les).

Crosrieux.

Deveix (Le). — Prieuré de Sainte-Marie Madeleine de Deveix ; sa date de fondation est vers 1100, lorsque Ugo Fulcherius lui donna quatre setiers de seigle de rente sur le lieu de Meyrat. Le prieur d'Aureil en a nommé les titulaires de 1469 à 1577. Ce droit de nomination passa au recteur des Jésuites de Limoges qui l'exerçait en 1610 et 1650. Au XV<sup>e</sup> siècle les Anglais le dévastèrent. Il était presque ruiné au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Le revenu de ce prieuré ne montait qu'à trente livres, et personne ne voulait se charger de faire faire les réparations urgentes ; par décret du 23 septembre 1652, il fut uni au prieuré d'Aureil, à condition qu'on conserverait la chapelle et que le service divin n'en serait point diminué. Les Jésuites du collège de Limoges, auxquels le prieuré d'Aureil était uni, en prirent possession le 30 du même mois.

Les prieurs de Sainte-Marie-Madeleine de Deveix connus sont : Jean d'Alesme, 1450. - Jean de Méranges, jusqu'en 1501. - Maurice de Moncel, en 1501. - Jean Rollandie, 1571. - Germain Gergot, 1573. - Antoine Valleton, 1577. - Léonard Vallade, 1600 et 1607. - Léonard de Peyfraud, jusqu'en 1610. - Jacques Vergnol, 1610. - François Faure, 1635. - Léonard Baubiat, 1642, jusqu'en 1650. - Jean Roatin, *alias* Koatin, 1650 et 1652.

Étang de Linards.

Fezigny.

Fontpeyre (La).

Font-du Vert (La).

Garenne.

Imagé (L').

Lajaumont, *alias* L'Age-au-Mont *de agia monte*, dont le château était démoli avant la Révolution. Gaucelin de l'Age-au-Mont, damoiseau, testa le jeudi après l'Exaltation de la Sainte-Croix en 1348 : il avait épousé Marguerite de La Roche. Pierre de l'Age-au-Mont épousa en 1450 Marguerite de Gain. Lajaumont porte pour armes *d'azur à la bande d'or accompagnée de six étoiles de même 3 en chef et 3 en pointe, mises en bande*.

Maillerie (La).

Mauzeix.

Mazeau.

Mazernaud. — Pétronille de Murs fit donation à Aureil, entre 1140 et 1147, de deux sous de rente sur Mazernaud, *in manso Hermando*.

Meyrat. — Joseph Germain de La Pomélie, qui épousa en 1599 Antoinette de la Breuille, fille de François et de Jeanne de Lajaumont, devint seigneur de Meyrat. Ses armes sont *d'azur à la tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*.

Montaigut.

Mouillères (Les).

Moulin-à-vent (Le).

Nouhaud (Le).

Oradour.

Patiras.

Paugnat.

Pont-du-Piquet (Le).

Puy-larousse. — Vers 1780, on a découvert dans ce village une galerie souterraine qui devait faire partie d'un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. On y a recueilli des restes d'outils en fer qui étaient rongés par la rouille.

Rivière-Gagnour.

Salas. — Sur les bords de la Briance près de ce village, est un lieu nommé les Roches-de-Saint-Martin, où les habitants prétendent que saint Martin est venu. Ils s'y rendent en dévotion pour obtenir la guérison de leurs malades. On y remarque les rochers ayant des perforations de 20 centimètres de diamètre.

Au mois de janvier 1906, M. Du[.]londet<sup>23</sup>, propriétaire à Salas, retira de terre près de sa maison un vase contenant des monnaies anciennes, formant un poids de deux kilos. Il y en avait en or, en argent et en bronze ; elles étaient en grande partie à l'effigie de Henri II.

---

<sup>23</sup> Une lettre non déchiffrable dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Salas (Moulin de).

Sautour le Grand.

Sautour-le-Petit. — Vers 1120, Rainald donna à Aureil le mas de Sautour. En 1239 Gaucelme, chevalier, seigneur de Châteauneuf, au moment de partir pour la croisade, donna aussi au prieur d'Aureil son mas de Sautour-Laleu.

Souslecroup.

Tuilerie de Montaigu.

Tuilerie de Mazernaud.

Vaux, *de vallibus*, où était jadis une chapelle rurale, peut-être un prieuré qui dépendait de Solignac en 1370.

Viamont (Le), *alias* Vieux-Mont.

Villechenour, *villa senioris*, était une maison de campagne et un rendez-vous de chasse des seigneurs de Linards, de Châteauneuf et des environs.

## LUSSAC-LES-ÉGLISES

LUSSAC-LES-ÉGLISES, chef-lieu de commune du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, a 4 101 hectares de superficie et 1 646 habitants. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 247 mètres à sa limite sud-est.

### Histoire ecclésiastique

Cette paroisse, qui était dans l'ancien archiprêtré de Rancon, est surnommée les Églises, parce qu'il y en avait deux dans le bourg, une de Saint-Martial, l'autre de Saint-Étienne, et il en était ainsi, dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Il y avait aussi un prieuré régulier, qui avait pour patron saint Martial. Le prévôt de La Souterraine en nommait le titulaire en 1734 et 1763. L'abbé de Saint-Martial en 1734. L'aquaire du chapitre de Saint-Martial l'abbaye étant vacante en 1737, François Gigaud était prieur en 1691 ; Léonard Berneron, en 1706 et 1707 ; Dom Gaulne, en 1783.

L'église de Saint-Étienne, dans le bourg, était une annexe de l'église paroissiale. Sa fête était celle de l'Invention des reliques de Saint-Étienne. En 1719, les murailles de cette église s'écroulèrent en partie ; elles furent reconstruites la même année par les soins du curé, et le 30 juillet, en présence de nombreux prêtres et d'un grand concours d'étrangers, la statue de Saint-Étienne y fut rapportée processionnellement.

Tous les habitants de la contrée ont une grande dévotion à saint Étienne, la Révolution même n'a pas pu l'interrompre. Mais le 3 thermidor an IV (21 juin 1796), l'église de Saint-Étienne avec la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, furent vendues comme bien national. pour la somme de 300 livres au sieur Deguercy (Arch. de la Haute-Vienne, Q 148, n° 178). Il céda le tout, après en avoir vendu les tuiles et le plomb, le 17 messidor an VII (5 juillet 1799), pour la somme de 300 livres, à François Verdelet. Ce dernier démolit l'église, et aujourd'hui il n'en reste pas trace. François Verdelet acquit aussi le 5 prairial an VII (24 mai 1799), pour le prix de 1 200 livres, le bâtiment, jardin et dépendances du presbytère. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 152, n° 375).

L'église paroissiale de Lussac est dédiée à saint Martial. L'abbé de Saint-Martial y nommait les titulaires en 1473 et 1649. C'est le prévôt de La Souterraine qui lit ces nominations en 1473, 1561, 1577, 1669, 1734. Ce droit de nomination passa ensuite à l'évêque de Limoges, après l'union de la prévôté de La Souterraine. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on comptait dans cette cure 1 480 communicants (environ 1 980 habitants).

L'église a la forme d'une croix latine, elle est précédée d'un narthex que surmonte le clocher. Le portail est ogival, il est orné de simples tores, les chapiteaux n'existent pas. La nef est divisée en trois travées, voûtées par des croisées d'ogive. Elle est éclairée par des fenêtres agrandies récemment.

En 1645, le 16 février, pendant la nuit, un violent ouragan gâta les couvertures et les clochers des églises de Saint-Martial et de Saint-Étienne.

Le 3 avril 1605, eut lieu la bénédiction de la grosse cloche dédiée à sainte Barbe. Le parrain fut François Prévost, et la marraine, Souveraine de Bourdelle.

Le 24 avril 1731, deux cloches furent fondues, l'une de 1 750 livres, sous le nom de Saint-Martial, eut pour parrain le marquis Foucault de Saint-Germain, brigadier des armées du roi, gouverneur de la Haute et Basse-Marche, et pour marraine la marquise de Saint-Germain-Beaupré. La seconde, de 300 livres, reçut le nom de Saint-Étienne par le marquis de Lussac et la marquise de Saint-Germain-Beaupré.

Ces cloches furent refondues en 1789. Le 21 juillet de cette année le curé de Lussac bénit trois cloches. La première pesait 1 527 livres, elle est dédiée à saint Martial et eut pour parrain et marraine le comte et la marquise de Lussac, représentés par Pierre Guillomin de Montplanet et Magdeleine-Geneviève Goudon. Elle existe encore et on y lit celle inscription : «✠ L'an 1789 j'ai été bénite par M<sup>re</sup> François Moreau, curé de cette paroisse, et nommée par haut et puissant seigneur M<sup>re</sup> Antoine Lignaud, comte de Lussac, baron de La Boutelaye, chevalier, lieutenant-colonel de cavalerie, seigneur de Lussac-les-Églises, Saint-Martin-le-Mault, Tilli, Colonges, Brigueil, etc. et par haute et puissante dame Marie-Anne-Nicole Fumée, marquise de Lussac. M. Léonard Gaillard de Curaye, scindic fabricant.

La deuxième, sous l'invocation de la Vierge, tenue par Mesmin de Rouex, marquis de Vilmort et la comtesse de Lussac.

La troisième, consacrée à saint Étienne, pesant 272 livres, eut pour parrain et marraine le chevalier Louis-Alexandre de Lussac et Henriette-Marie-Louise de Boueix de Vilmort.

Le 10 floréal an II (30 avril 1794), on envoyait au district trois cloches pesant 1 700, 300 et 100 livres, et une petite cloche venant de Saint-Étienne, du poids de 60 livres. C'est aussi le même jour qu'on envoyait six grands chandeliers, un bénitier, une petite fontaine, un encensoir, la châsse d'un reliquaire, etc. Enfin, pour dépouiller entièrement l'église, on adressait encore au district le 30 messidor (18 juillet 1794) les vases sacrés pesant ensemble 7 marcs d'argent.

L'église possède une superbe Pieta en pierre blanche polychromée ; la Vierge, les mains jointes, est vêtue en religieuse. L'artiste a traduit avec justesse l'expression douloureuse du visage de la mère et le corps du Christ sur ses genoux. Ce monument paraît être du XVII<sup>e</sup> siècle, et venir de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, qui était dans le cimetière. Ce cimetière était au milieu du bourg et tenait aux deux églises. L'évêque de Limoges, dans une visite faite à Lussac le 18 juin 1777, le déclara insalubre et ordonna sa fermeture. On choisit alors un nouvel emplacement.

Mathurin Ardant était curé de Lussac-les-Églises le 12 juillet 1453. - Simon de Bourdelle en 1462. - Jean Deprez en 1524. - Pierre du Cluzeau, postulant, en 1555. - Jean Langoisseaux résigna au suivant en 1557. - Martin Boygon, en 1557. - Étienne des Bouiges 1561. - Pierre Rampion, licencié. 1561. - Jean Cailleton. 1597. - Pierre Prévost, 1601, mourut en 1648. - Maurice Berneron, 1653-1668.- R. Deringère, 1670-1688. - François Rivaille, 1689-1717 (mourut en 1727). -

François-Laurent Rivaille de La Clôte, 1717-1734. - Sylvain Barthélémy de Lafont, 1734-1767 (mort en 1787). - Léonard-Barthélémy de Lafont de Bournazeau, 1767-1786. - François Moreau, 1786-1790. - Mathurin Alaloissette, 1790. Fut déporté à l'étranger pendant la Révolution. - Vincent Dubrac de Villaudran, aussi déporté à l'étranger pendant la Révolution, fut nommé curé de Lussac, qui devint chef-lieu du doyenné ecclésiastique, en 1803. - Martial Desjacques, nommé en 1827. - François Ducher, en 1851. - Joseph Bertrand, en 1879. - Maurice Bazin, en 1885. - Victor Nadaud, en 1890.

En 1550, il y avait dans l'église de Lussac une communauté de prêtres-filleuls, c'est-à-dire nés dans la paroisse, qui en faisaient le service. Elle n'existait plus au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il a aussi existé à Lussac une Confrérie du Saint-Sacrement ; on y possède encore le curieux registre de ses délibérations de 1597 à 1744, qui contient aussi ses statuts. Elle était composée d'ecclésiastiques et de laïcs. En 1741, elle comptait 27 membres.

Un terrier de 1523 mentionne une Maison-Dieu à Lussac. Mais elle n'existait plus au siècle suivant. François de Bourdelle, par son testament du 1<sup>er</sup> septembre 1677, donna sa maison du Latier-Lussazoïse, pour « en faire un hostel-Dieu pour les pauvres ». Il donne sa métairie de Lessard-aux-Bourdelle, le bien qu'il possède à Lavault et des rentes, pour servir à l'entretien et nourriture des pauvres et construction d'une chapelle, dont le chapelain « apprendra à lire, écrire, les petits enfants dudit bourg de Lussac par charité et gratis ». Quelques années après, ses intentions étaient parfaitement remplies. Mais à la Révolution tout fut détruit, ainsi que la chapelle dédiée à saint François de Paul. On conserve au presbytère un tableau représentant le fondateur de cet hospice, tenant une pancarte, sur laquelle on lit : *Franciscus Bourdel, primus chirurgus regis, anno D<sup>ni</sup> 1677 hanc domum fundavit.*

## Histoire civile

La seigneurie de Lussac, qualifiée châtelainie en 1406, paraît être un démembrement de l'immense fief que possédait la maison de La Trémoille dès le XI<sup>e</sup> siècle. Audebert de La Trémoille, en 1089, faisait don à l'abbaye de Fontgombaud de la moitié de Villesalem et de quelques héritages à Lussac-les-Églises. Gui de La Trémoille prit part à la première croisade en 1096, et ses descendants sont seigneurs de Lussac. Leurs armes sont *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

Georges de La Trémoille ne laissa qu'une fille qui épousa, le 13 janvier 1529, Claude Gouffier, duc de Roannes, et lui porta la terre de Lussac. Leur fille unique épousa le 15 février 1549 Léonor Chabot, grand écuyer de France, dont la fille Charlotte épousa en 1578, Jacques Le Veneur, lieutenant général en Normandie. Ces derniers vendirent, le 6 avril 1595, la terre et châtelainie de Lussac à Marie Mauclerc, baronne du Ris-Chauveron, veuve en premières noces de Jacques de Saint-Savin, et en deuxième noces d'Antoine Lignaud, pour la somme de 6 666 écus.

Par son testament du 22 mars 1596, Marie Mauclerc veut que son corps soit porté au château de l'Age Bernard, d'où le curé de Lussac, son vicaire, les prêtres habitués au nombre de 13 et six cordeliers le conduiront à l'église d'Azat, où elle désire être enterrée. Son corps sera accompagné de 60 pauvres de Lussac, portant une torche ardente d'une livre et demie de cire, avec un écusson portant ses armoiries, etc. Ses armes sont *d'argent à la croix ancrée de gueules.*

René Lignaud, fils aîné de Marie Mauclerc, fut baron du Ris-Chauveron, seigneur de Lussac, l'Age-Bernard, le Fief Lussaçois. Il épousa le 1<sup>er</sup> septembre 1605 Esther de Rabaine. Il fut tenu en grande estime par Henri IV et Louis XIII ; c'est à sa prière que le premier octroya des foires à Lussac. Son fils, Maximilien Lignaud, qui était filleul du fameux ministre Sully, prit d'abord le titre de baron de Lussac (1654), puis celui de marquis (1661).

La famille Lignaud, dont les armes, sont *d'argent à trois merlettes de sable*, s'est continuée jusqu'à nos jours.

Une chronique d'un moine de Malmesbury, qui suivait le Prince Noir dans ses chevauchées, nous apprend qu'au cours d'une expédition, l'armée anglaise passa par Rochechouart, Bellac, et arriva au Dorat le mardi 17 mai 1356 ; l'église qui était fortifiée, résista quelques heures et se rendit dans la soirée. Le même jour, l'avant-garde continuant sa route, s'empara par assaut de deux châteaux très fortifiés (probablement Tersannes et La Mothe de Tersannes, voisins de 1 000 à 1 500 mètres). Le prince coucha dans l'un d'eux le lendemain, et le vendredi 19, il fit son entrée dans Lussac, où, dit le moine chroniqueur, il trouva une grande quantité de poissons. Il y passa la nuit, puis le lendemain, partant pour Saint-Benoit-du-Sault, il incendia la ville en guise d'adieu.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Lussac sont :

Age-Bardon (L').

Age-Bernard (L'). — Jean Lignaud, en 1397, damoiseau, est le plus ancien membre connu de cette famille, seigneur de Lussac, qui en a possédé la seigneurie. On le nomme aujourd'hui La Borderie.

Agriers (Les).

Aubalière, jadis Rabalière

Bergerie (Moulin de la).

Borderie, nom moderne de l'Age-Bernard,

Bouiges (Les).

Bourdaille (La).

Bourdelle.

Champéron, dont était seigneur en 1527, Jean de Montbel.

Clotures (Les).

Coste (La).

Coutaudière (La), jadis La Foucaudière. — C'est en ce lieu qu'est né Jean-Joseph Saulnier, le 25 octobre 1754, il fut prêtre, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Blois et mort pour la foi, le 30 octobre 1793, guillotiné par ordre du Tribunal révolutionnaire de Paris.

Couret (Le).

Cros (Le).

Expardelière (L'). — Il y avait en ce lieu une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dépendant de Villejésus, diocèse d'Angoulême. Au XVII<sup>e</sup> siècle les bâtiments formaient un vaste carré ; l'un des angles était flanqué d'une grosse tour ronde, à un autre coin était une tourelle en encorbellement. Un côté était formé par la chapelle dédiée à saint Jean-Porte-Latine et saint Léobon ; autour était un cimetière pour les habitants du village. En 1615 cette chapelle possédait un grand reliquaire de cuivre émaillé, en forme de bahut, avec les images de saint Jean et de saint Léobon ; un autre reliquaire en forme de ciboire, etc. Le commandeur possédait la justice haute et basse dans une partie de la paroisse. Il y avait deux belles assemblées et foires le jour de saint Jean Porte-Latine et de saint Léobon. Les



commandeurs connus sont : Jean Calleh, 1383 ; Guillaume de La Grollée, 1530 ; Jean de Meaux, 1634 ; César Bonnier, 1691 ; Pierre de Saint-Laurent, 1696-1099 ; Michel Auberoche, 1720 ; chevalier de Modon, 1736 ; Gilbert Joset, 1757 ; Charles Joset, 1780.

Font (La).

Fretilles (Les).

Gallects (Les).

Gélif.

Griminière (La).

Jallebosse (La).

Latier (Le).

Latier-Lussazois (Le). — Maison transformée en hospice, en 1677.

Lavaud. — Près de ce village, et sur le bord de la Benaise, était un tumulus qui a été fouillé.

Lessard.

Lombertyère (La).

Maladrerie (La). — C'était jadis le siège d'une colonie de lépreux qui subsista jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, transformée en colonie de mendiants ; il semble que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ceux qui habitaient cette maison n'étaient plus des malades, mais des simulateurs pour légitimer leur vie errante et mendicante.

Marnes (Lest).

Maison-Neuve (La).

Mont (Le).

Montcoudieux.

Moulin de l'Age-Bernard.

Moulin à Paraire.

Moulin des Bouiges.

Moulin du Goulet.

Moulin de Lavau.

Moulin du Meilhaud.

Moulin Neuf.

Moulin du Pilaudon, appelé des Gorces, en 1753.

Moulin Rodet, en 1500, appelé aussi de Rabalière.

Moulin du Tan.

Moulin Vallentin.

Plan (Le).

Querres (Les).

Rivaille (La).

Roussines.

Saille (La).

Trigalle (La).

Villate (La).

Vauzelle (La), où M. Maublant, maire de Lussac a fait construire en 1883 un élégant château sur les plans de M. Rocques, architecte à Angers.

## M

### MAGNAC-BOURG

MAGNAC-BOURG, chef-lieu de commune du canton de Saint-Germain-les-Belles, a 1 510 hectares de superficie, et 1 092 habitants. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 484 mètres.

#### Histoire ecclésiastique

Magnac, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, en 1554, 1555 et 1565, est dit annexe ou succursale de la cure de Meuzac. Par un acte du 4 août 1685, cette église aurait de nouveau été érigée en succursale, le curé de Meuzac se réservant toutes les prérogatives et prééminences honorables. Sa fête patronale était celle de saint Jacques-le-Majeur. Le curé de Meuzac y nommait les titulaires, qui en 1768 étaient désignés par Claude de Montboissier, comme baron de Magnac. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on comptait dans cette paroisse 250 communicants (environ 333 habitants).

Jean de Salagnac, chevalier, seigneur de Magnac et de Jumilhac, etc., qui avait épousé en 1463 Louise de Pierrebuffière, fonda dans celle chapelle ou église, qu'il avait fait construire, quatre vicairies. Sa veuve y nommait un titulaire en 1511.

Six vicairies furent fondées par Peyronne de Salagnac, dame de Magnac, pour des prêtres de sa terre, le 5 juin 1559 ; elles étaient aux autels de saint Pierre et de saint Jacques. Le curé de Meuzac les conférait aux titulaires désignés par les héritiers et successeurs de la fondatrice ; Philibert de la Guishe, général de l'artillerie de France, seigneur de Magnac, Chaumont, etc., en 1594. Jeanne-Armande de Schomberg, duchesse de Montbason en 1704 et 1705. Charles de Rohan, prince de Guéméné, duc de Montbason, en 1714, 1718 et 1722. Hagues, comte de Crécy, comme mari de Charlotte de Rohan, en 1732. Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort-Canilhac, en 1751. Ce dernier vendit le droit de nommer les titulaires à ces vicairies, en vendant la terre et la baronnie de Magnac le 19 février 1759, à Jean-Baptiste Benoist de Lostende, chevalier, seigneur de Lostende, Landouge, le Cluzeau et autres lieux.

Pierre Chataignol, prêtre, fit bâtir une chapelle dans le cimetière, où il fonda, le 21 février 1531 (vieux style), une vicairie pour un prêtre, son plus proche parent : le curé de Meuzac conférait ce titre de vicaire au prêtre que présentaient les héritiers du fondateurs. Cette chapelle était sous le patronage de la Sainte-Vierge.

C'est seulement en 1709 que Magnac-Bourg devint définitivement une paroisse distincte de celle de Meuzac, et dans la nouvelle division de la France ces deux localités ont formé deux chefs-lieux de commune distincts. Cependant Magnac avait un cimetière particulier.

Ont été curé de Magnac : Joseph Dubois, nommé vicaire en 1761. - Guillaume Vergniaud est curé jusqu'en 1773. - Bernard Vergniaud, nommé en 1773, pendant la Révolution déporté en Espagne, revint à Magnac où il est mort en mai 1822. - Raymond Barrena, 1823. - Léonard-Augustin Nicard, nommé en 1829. - Jean Thomas, en 1866. - Jacques-Elie Bonnet, en 1868. - Félix Dupland, en 1871. - Michel Gaumy, en 1885. - Jean-Baptiste Fayard, en 1887.

L'église de Magnac, reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle, en remplace une du XII<sup>e</sup> : c'est un de nos plus gracieux monuments : elle a été construite vers 1463 par Jean de Salagnac, seigneur de Magnac, Chapdeuil, Jumilhac, etc. Sa nef a deux travées sans bas-côtés. Elle mesure 21 mètres de long et 9 de large. La partie qui forme le chœur est la plus remarquable. La voûte construite sur nervures en pierre, retombant sur les chapiteaux des colonnes engagées, est contrebutée à l'extérieur par des contreforts d'une forte structure. À la clef de voûte est un écusson *écartelé aux 1<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à trois bandes d'or* (qui est de Salagnac) ; *au 2<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent* ; *au 3<sup>e</sup> d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croisettes de même*.

Cette partie de l'édifice, dont le chevet est à trois pans coupés, est éclairée par cinq grandes fenêtres. Les trois baies centrales conservent de remarquables vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans celui du milieu, douze tableaux distincts représentent les douze apôtres ; dans celui de gauche, on voit douze martyrs, et dans celui de droite douze vierges. Ces vitraux sont classés au nombre des monuments historiques, ainsi que le chœur et l'abside. Tout au pourtour du chœur, on voit les culs de lampe et des dais, taillés dans la serpentine, qui devaient recevoir les statues des douze apôtres.

Cette église a été réparée en 1876, et au lieu du pinacle qui surmontait sa porte d'entrée, on voit aujourd'hui un clocher qui paraît assez déplacé. L'inscription suivante a été mise sous sa première pierre.

✠ *In nomine Christi. Amen. - Anno D<sup>ni</sup> MDCCCLXXVI, Beatissimo Pio P.P. IX, Ecclesiam mirabiliter gubernante, Illus, DD. Alfredo Duquesnay sedem sancti Martialis tenente, Felice Petro Dupland rectore parochiae Magnac-Bourg. Patricio marescallo de Mac-Mabon Reipublicae Galliae praeside. Le Myre de Vilers praefecto regionis, Kalend, et dominica prima octobris, In festo S. S. Rosarii Beatae Mariae Virginis, Praesente Concilio fabricae cui praest Elias Breuilh, Adstantibus civitatis administratoribus, praeside J.-B.-N. Filhoulaud, Praesente imprimis E. Mallet, vicario parochi S<sup>ni</sup> Germani, Magno fidelium parociae, aliarumque parociarum concursu. Hicce primarius lapis partis inferioris Ecclesiae in honorem S. Jacobi Majoris apostoli dedicandae a D. Felice-Petro Dupland, rectore parochiae, ad hoc ab ill. Episcopo Lemovicensi delegato, solemniter benedictus est : Extruendo aedi ficio praest Paulus Boullanger aedificiorum diocesanorum Inspector.*

L'église de Magnac possède deux cloches qui portent les inscriptions suivantes :

« ✠ J'ai été bénite par M. Reymond (Barrena) de Beunos, curé de Magnac. M. Guillaume-Fénelon Delignac, notaire et maire, parrain, M. Ant<sup>e</sup> Ros<sup>elle</sup> Paul<sup>ne</sup> de Villume, Vve de M. Ath<sup>e</sup> (Martin) de la Bastide, marraine. - Le chevalier Malnuit et Causard, fondateurs, 1826. »

« ✠ L'an de Notre Seigneur 1877, j'ai été bénite par Mgr. Alfred Duquesnay, évêque de Limoges, M. Félix-Pierre Dupland étant curé de Magnac-Bourg. J'ai été nommée Marie-Antoinette-Charlotte par mon parrain M. Charles Gervais de Lafond, et par ma marraine Madame Antoinette-Marie-Fernande-Odette Saint-Marc-Girardin, née Guéneau de Mussy, représentée par Mademoiselle Jeanne de Neuville. - M. Sarre-Filhoulaud étant maire de la commune, MM. Elie Breuilh, Armand Breuil, Faucher notaire, Janicot, Déniaisons étant membres du conseil de fabrique. Bienfaiteurs : MM. Gustave Bugeaud de la Piconnerie, le général Hippolyte (Martin) de la Bastide. Sensaud. G. Briand. K. Ménieux, Henri Seidenbinder. - *Sancte*

*Jacobe apostole, ora pro nobis. Regina sine labe concepta, ora pro nobis.* - Georges Bollée, fondateur, à Orléans. »

## Histoire civile

Magnac était, anciennement le chef-lieu d'une terre considérable. De son ancien château qui était dans le bourg, il ne reste qu'un donjon carré à moitié démoli, qui lui avait fait donner le nom de Magnac-la-Tour. Les différents propriétaires de ce fief, le plus important du pays, nous sont connus par les nominations qu'ils faisaient des titulaires des vicairies indiquées ci-dessus. Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort-Canilhac vendit la terre et baronnie de Magnac, avec toutes ses dépendances et appartenances, par contrat du 19 février 1759, à Jean-Baptiste Benoist, chevalier, seigneur de Lostende, le Coudert, Landouge et autres lieux, pour la somme de deux cent soixante mille livres.

Une autre vente, partielle, de la terre et baronnie de Magnac, fut faite le 3 août 1787 par Charles-Armand-Jules, prince de Rohan Rochefort, au sieur Guillaume Vergniaud, ancien curé de Magnac et prieur actuel de Sainte-Néouraye, en Poitou, pour la somme de soixante-dix mille livres. L'acte de vente constate que tous les bâtiments dépendants du château sont dans le plus mauvais état.

Un tiers de sou d'or, du deuxième quart du VII<sup>e</sup> siècle, qui est conservé dans le médaillier de la ville de Poitiers, porte l'inscription suivante : ✠ MAVGONACO, avec la tête à droite, ceinte d'un diadème perlé ; le col et le buste ornés de perles. Au revers : ✠ TEODVLFVS MOT avec une croix longue, pattée au sommet.

*Magnacum* dérive évidemment, par contraction et par suppression de deux voyelles, du nom mérovingien. *Maugonacum* c'est Magnac-Bourg, car cette pièce de monnaie a beaucoup d'affinité avec une de Chervix qui est dans le voisinage.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Magnac-Bourg sont :

Bourdelas.

Caux.

Chez-Carrier.

Dury ou Duris. — On trouve de l'argile à potier près de ce village, et jusqu'à nos jours elle a été mise en œuvre par les habitants du lieu. Elle était connue et utilisée très anciennement puisque plusieurs vases, recueillis dans différentes fouilles faites dans les environs, portent tous les caractères de l'époque gallo-romaine.

Fombelaud.

Gondalonie.

Leysenne.

Monceau (Le).

Peyronnet.

Peyroudeaux.

Rouffignac.

Tamanie (La).

Villedieu (La). — Un dolmen de granit et de gneiss, près de ce village, a été fouillé en 1909. On n'y a trouvé qu'un fragment de silex et des parcelles de charbon.

## MAGNAC-LAVAL

MAGNAC-LAVAL, chef-lieu de canton qui a 22 091 hectares de superficie et 9 748 habitants. Les communes composant ce canton sont : Dompierre, Droux, Magnac-Laval, Saint-Hilaire-la-Treille, Saint-Léger-Magnazeix et Villefavard.

La commune de Magnac-Laval a 7 221 hectares de superficie et 3 833 habitants. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 318 mètres vers sa limite nord-est.

### Histoire ecclésiastique

Il y avait à Magnac un prieuré érigé et bâti sur la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du IX<sup>e</sup> : on y mit un prieur et des moines prêtres pour y dire la messe. Un manuscrit de l'abbaye de Charroux dit que ce prieuré fut fondé par Roger, comte de Limoges, et Euphrasie, sa femme. On lit dans le *Gallia Christiana* que Charlemagne (768 à 814) donna au monastère de Micy, dans l'Orléanais, *villam*, l'église, eau, moulins, vignes de Magnac. Il existe un diplôme de Louis le Pieux et Lothaire, son fils, daté de 828, qui mentionne parmi les possessions de Saint-Mesmin de Micy, dans l'Orléanais, une église située en pays limousin, appelée *Magniacus*. Le P. Estiennot dit que ce titre ne sent pas la bonne antiquité, ni le style du temps. D. Bousquet y trouve plusieurs marques de suspicion. D. Mabillon ne le regarde pas comme tout à fait méprisable.

En 1022, Magnac ne dépendait plus de Saint-Mesmin de Micy, du moins il n'en est fait aucune mention dans l'émunération des possessions de ce monastère, ni dans la bulle de 1258 où sont détaillés tous ses bénéfices. Dès 1211, il dépendait de l'abbaye de Charroux.

Le prieuré de Magnac eut beaucoup à souffrir en premier lieu de l'invasion des Normands, mais il fut réparé et augmenté par les seigneurs de Magnac ; les comtes de la Marche, et autres seigneurs des environs furent ses bienfaiteurs insignes. L'an 1500, il n'y avait que le prieur et deux moines. Il fut dévasté une seconde fois par les huguenots, et depuis ne se releva plus complètement, et devint un bénéfice simple, c'est-à-dire n'astreignant pas à la résidence et n'ayant point charge d'âmes. L'abbé de Charroux a toujours conservé le droit d'en nommer les prieurs, comme on le voit par titres depuis 1590 jusqu'à la révolution. François de Pontcharaud était, prieur de Magnac en 1615, N... Martin en 1729, N... Crozat, N... Teylaud en 1783.

La cure de Magnac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, était en ville murée, et avait pour patron, ainsi que le prieuré, saint Maximin de Trêves, dont la fête était le 29 mai. Le curé de Magnac était nommé par le prieur du lieu en 1564, 1685, 1743, mais on voit cette nomination faite par l'abbé de Charroux en 1586, 1593, 1630, 1743. On comptait dans la paroisse, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 850 communicants, environ 1 180 habitants.

Jean de Parelles y fonda, à l'autel de Saint-Sébastien, le 27 janvier 1510, une vicairie, à laquelle le prieur de Magnac, ou le curé en son absence, nommait les titulaires présentés par les héritiers du fondateur. Ces derniers furent : De Parelles, femme de Bigaud, marchand en 1610 ; autre De Parelles en 1713 ; De Parelles, fils d'un marchand drapier, en 1747 et 1757.

Une autre vicairie avait été fondée par les seigneurs de Magnac, dans la chapelle joignant l'église. Claude Brachet, écuyer, baron de Magnac, y faisait une nomination en 1531.

Ont été curés de Magnac : François Descoutures, nommé en 1565. - Hélie d'Auberoche, mort ancien curé, le 10 décembre 1681 à l'âge de 80 ans et 4 mois. – N... Fournier, en 1681. – N... Beaugay, 1695. - Léonard de Rabillac, en 1750, mort en septembre 1783. - Jean Villebard, nommé en 1780. - Jacques Guillot, confesseur de la foi pendant la Révolution, curé et principal du collège en 1803. - Pierre Puifférat, confesseur de la foi pendant la Révolution, nommé le 10 janvier 1812. - François Audebert, le 27 novembre 1819. - Antoine-Gervais Fillias, le 24 août 1835. - Martial Romefort, le 17 octobre 1843. - Eugène Rougerie, le 12 février 1877, Joseph Valentin, le 2 mars 1877, - Pierre-François Vérier, le 16 décembre 1882. - Henri Vigier, le 11 mai 1895. - Martial Gaumy, le 19 juin 1900. - Benjamin Malabard, en 1911.

Le registre des anniversaires des prêtres communalistes, qui va de 1451 à 1502 nous fait aussi connaître le nom de cinq curés, mais il ne donne pas la date de leur mort. Ce sont : Hugues de Fressanges, Guillaume Raspit, Aymeric *Yverii*, Mathieu *Yverii*, Jean Lacaze.

Cette communauté des prêtres filleuls de l'église de Magnac existait antérieurement à 1451. À l'origine, pour en faire partie, il suffisait pour y être admis d'être filleul de la paroisse, c'est-à-dire d'y avoir été baptisé, mais plus tard, l'insuffisance des revenus en fit diminuer le nombre. Un règlement de 1743 le réduisit à six places, y compris le prieur et le curé.

L'église de Magnac-Laval, de construction romane, et dont plusieurs parties ont été refaites, a une vaste nef de 42 mètres de long sur 9 mètres de large. Le chevet est droit avec trois fenêtres longues et étroites. Le clocher, qui est sur la grande porte, est voûté en coupole. Du côté du midi la nef communique par deux larges baies avec une chapelle de 20 mètres de long sur cinq de largz ; son chevet est à trois pans coupés. C'est là où étaient les tombeaux des seigneurs de Magnac. Aujourd'hui c'est la chapelle de la Sainte-Vierge. Sur le côté nord de la nef, et à la hauteur du sanctuaire, existe une autre chapelle dite de Saint-Sébastien ; elle a 13 mètres de long sur 5 mètres de large.

Cette église, grandement endommagée par un incendie au mois de juillet 1862, fut immédiatement réparée, et on entreprit ensuite la reconstruction de la partie supérieure du clocher qui était ruinée depuis longtemps. Lorsque ce travail fut terminé, on y mit une plaque en cuivre, sur laquelle est gravée l'inscription suivante : « *Pio IX Pont. Anno D<sup>ni</sup> MDCCCLXV. Napoleone III imperatore. Félix Fruchaud ep<sup>o</sup> Lemov. Martiale Rommefort rectore Magnacense. Laprée, urbi, Bigaud temporalibus hujus eccl<sup>ie</sup> prepositis, hoc post antiquam ruinam iterum edificandæ turris opus perfectum est. - Fecit E. Rougerie.* »

Sur les cloches de Magnac, on lit les inscriptions suivantes : « ✠ En août 1819, j'ai été bénite par M. P. Puifférat, curé de Magnac-Laval. Parrain : Anne-Pierre-Adrien de Montmorency-Laval, prince et duc de Laval, pair de France, grand d'Espagne de première classe. Marraine : Bonne-Renée-Charlotte-Adélaïde de Montmorency Luxembourg, duchesse de Laval, son épouse. Maire : M. A. Javerdat-Fombelle. Adjoints : Jh.-J. Decressac-Villegrand et V, T. Dubrac-Lachassagne, juge de paix. H, Mitraud. Marguilliers : MM. J.-B. Dubrac de Feux ; P.-T.-J.-C, de Veriaud ; J. Blanchard ; F. A. Frichon. - *Sancte Maximine, ora pro nobis.* - MM. Mutel et Forgeot, fondeurs. »

« ✠ J'ai été bénite le 1<sup>er</sup> août 1830. Parrain : M. Léonard Mitraud, juge de paix. Marraine : M<sup>me</sup> Fombelle, épouse du maire. MM. Audebert curé ; Coussedièrre vicaire ; Javerdat Fombelle, maire ; De Cressac-Villegrand, 1<sup>er</sup> adjoint ; Blanchard, 2<sup>e</sup> adjoint ; Mitraud, juge de paix. Membres du conseil de fabrique : Mesure, président ; Blanchard, secrétaire ; Mitraud, trésorier ; Porcher ; Laroque ; Dumont. »

« ✠ *Sancte Maximine, ora pro nobis. Maria sine labe concepta, intercede pro nobis.* - J'ai été baptisée par Martial Romefort l'an 1859. Parrain : Joseph-Philippe Brac. Marraine : Marguerite de Montmorency-Laval, duchesse de Couronnel. Maire : G. Théobald Bellot. Fabricien : Athanase

Bigaud-Dumonard, président ; J. Mitraud ; J. Blanchard ; J.-B. Roy ; J.-B. Porcet. - M. Forgeot, fondateur. »

Dans le pavé de l'église on remarque une grande pierre tombale, sur laquelle est l'effigie d'un chevalier avant les mains jointes sur la poitrine. On y voit ses armes qui sont *de gueules à la croix ridée d'argent remplie de sinople*. Son nom nous est donné par l'inscription suivante qui se lisait dans la chapelle de saint Yves, du côté de l'évangile : « ... de Neufville, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils privé et d'estat, s<sup>r</sup> baron de Magnac qui décéda le juin 1590, et dame Marguerite de Bonneval, qui décéda le ... d'octobre 1592. » C'est Antoine de Neufville, baron de Magnac-Ville en 1547.

L'église de Magnac et toute la ville furent en partie dévastée en 1358, car à cette date les Anglais s'en emparèrent, et pour vivre sur l'ennemi, ils couraient les environs, ravageant et brûlant les villages, les églises, faisant des prisonniers et les mettant à rançon.

Le 10 septembre 1659, François de Fénelon, évêque de Sarlat, qui est l'oncle de l'archevêque de Cambrai, consacra, dans l'église de Magnac, l'autel érigé en l'honneur de saint Maximin, le patron de cette paroisse.

Le 7 juin 1814, M. Puifferat, curé de Magnac, faisant l'inventaire des reliques possédées par son église signale une relique de la Vraie Croix, une côte de sainte Victoire, vierge et martyre ; une côte de sainte Seconde, vierge et martyre ; un morceau d'os de sainte Valérie, vierge et première martyre du Limousin. Une autre pièce y indique en outre des reliques de saint Rorice, évêque de Limoges, de saint Étienne de Muret, de saint Pardoux, solitaire, de saint Maximin, évêque de Trèves, et des martyrs saint Calixte, saint Rogatien, saint Valentin et saint Théodore.

Tous les ans, le lundi de la Pentecôte, on fait à Magnac la grande procession solennelle, en l'honneur du patron saint Maximin ; elle est dite procession de neuf lieues, et en réalité son parcours est de plus de cinquante kilomètres, englobant soixante villages et suivant à peu près les limites de la paroisse.

Il y avait à Magnac une Maladrerie ou Léproserie fondée au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle, et dont l'ordre de Saint-Lazare jouissait. Elle existait comme hôpital en 1620. Il y avait un autre hôpital dans la ville même, dont on devait la fondation à dame Claude de Bellay, femme de François de Salignac, baron de Magnac : ces deux maisons furent réunies en 1695, et formèrent l'hospice qui existe encore. Marie Bigoteau, veuve de Jean Pouthé, seigneur des Forges, paroisse de Chailhac en Berri, y fonda le 21 novembre 1710 des hospitalières de l'ordre de Saint-Benoit. Elles en ont conservé l'administration jusqu'en 1861, et ont été remplacée par des sœurs du Sauveur.

Le Séminaire de Magnac, qui a existé jusqu'à la Révolution, avait été fondé en 1664 par Antoine de Salignac, marquis de Magnac, la Motte-Fénelon, premier baron de la Marche, etc. Il en avait confié la direction aux prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice, sous lesquels il eut une certaine célébrité. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on y établit un collège, mais aujourd'hui ses bâtiments servent de caserne d'infanterie.

## Histoire civile

La famille Chauvet possédait la terre de Magnac dès 1178. Ses armes sont *d'argent à trois fascés d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules, ni pattées ni becquées, 3, 3, 2 et 1*.

Ithier III, seigneur de Magnac, donna en 1269 aux habitants de la ville une charte qui règle tous leurs droits. En 1400, Jacques Brachet était seigneur de Péruse et de Magnac : ses armes sont *d'azur à deux chiens passants d'argent*. En 1547, Antoine de Neufville hérita de la terre de Magnac par sa femme : ses armes sont *de gueules à la croix vidée, d'argent remplie de sinople*. Après sa mort, arrivée en 1590, Magnac passa dans la famille Salignac de la Motte-Fénelon dont les armes sont *d'or à trois*

*bandes de sinoples.* Magnac fut érigé en marquisat pour Antoine de Fénelon, par lettres patentes du mois de mai 1650. Enfin Thérèse de Salignac-Fénelon, par son mariage, porta cette terre de Magnac à Pierre III, marquis de Montmorency. Les armes de cette famille sont : *d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur.*

En 1763 Louis XV érigea la terre de Magnac en duché, en faveur de Montmorency-Laval. C'est alors que la ville prit le nom de Magnac-Laval.

La ville de Magnac avait été jadis fortifiée et entourée de fossés et de murailles dont il ne reste plus rien. Son ancien château, qui avait été rebâti vers 1730, fut ruiné pendant la Révolution. Il a été reconstruit de nos jours par son propriétaire, M. le comte de Couronnel.

Ce dernier a fait transporter à Magnac une borne milliaire, qui était à Saint-Léger-Magnazeix, et sur laquelle on voit cette inscription :

IMP-CAE  
PIO-ESVV  
TETTRICO-PIO  
AVG-C-L-LV

M. Espérandieu (*Inscriptions de la Cité des Limovices*, p. 46), en donne la traduction suivante :

« A l'empereur César Caius Pius Esuvius Tétricus, pieux heureux. Auguste. La Cité des Lémovices à... lieues (gauloises)... »

Il y avait aux Tourettes, à peu de distance de la ville, des constructions romaines considérables. On y aurait même reconnu les restes d'un amphithéâtre dans le champ nommé les Pièces de Rome.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Magnac sont :

Age (L').  
Arcoulant.  
Aubroche (L').  
Bachellerie (La).  
Barre (La).  
Baubeyrot.  
Beaubatou.  
Beaurepas.  
Berneze.  
Boisjeune.  
Bos (Moulin du).  
Buxerolles.  
Carreau (Le).  
Champouraud.  
Chanteranne.  
Chatelat (Le).



Châtre (L').

Chercorat. — Le château de Chercorat, à M. René-Paul d'Abadie, 1848, dont les armes sont *écartelé au 1<sup>er</sup> d'azur à l'épervier d'or, contourné et perché sur un rocher de même, au 2<sup>e</sup> de gueules au lion-léopardé d'or passant contre un arbre de sinople sur une terrasse de même, au 3<sup>e</sup> d'argent à la croix tréflée de gueules, au 4<sup>e</sup> d'or à trois coquilles de sinople.*

Chez-Chaumet.

Crachepot (Moulin de).

Cressac.

Croix-Billard.

Croix-Maraud.

Dognon (Le).

Etruchat.

Faye.

Forges (Les Grandes).

Forges (Les Petites).

Gai-Rossignol, où était jadis une chapelle.

Gervaudie (La).

Grangenaud.

Gueunière (La).

Lande (La).

Lavaubois.

Loubresse.

Lezes (Les).

Luchat.

Lathiere.

Mas (Le).

Ménagerie (La).

Monerie (La).

Mont (Le).

Monteil (Le Grand).

Monteil (Le Petit).

Mornière (La).

Pinataud.

Plauderie (La).

Puyginaud.

Puyparvier.

Pontalier.

Poux (Le).

Pouyade (La).

Pradeau.

Prugnes (Les).

Raban (Le).

Rivière (La).

Roche (La Grande).

Rocher (Le). — Claude Moussou, écuyer, était sieur du Rochier en 1550.

Roches (Moulin des).

Sagne-Barrat (La).

Sagne-Coudoux (La).

Sirvenon.

Tanier (Le).

Thot (Moulin du).

Tibarderie.

Tourettes (Les), où sont des restes de constructions romaines.

Tuilerie.

Valette (La).

Vareille.

Vaurat.

Vergnes (Les).

Vignes (Les).

Villatte (Moulin de La).

Villechenon.

## **MAILHAC-SUR-BENAIZE**

Mailhac devient Mailhac-sur-Benaize par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

MAILHAC, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, a 2 119 hectares de superficie et 995 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 297 mètres à sa limite sud.

## Histoire ecclésiastique

Mailhac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait un prieuré qu'on signale en 1318 et 1569. Sa fête patronale était celle des saints Gervais et Protas. Les prieurs étaient nommés par le prévôt de Saint-Benoît-du-Sault.

La cure de Mailhac était jadis une annexe de Mouhet, diocèse de Bourges, et avait pour patrons les mêmes saints que le prieuré. Dans l'*Histoire religieuse d'Issoudun*, on lit que cette église avait été donnée au chapitre de Saint-Cyr d'Issoudun, en 1117, par saint Léger, archevêque de Bourges. Mais cette indication peut plutôt se rapporter à l'église de Maillet, canton de Neuvy (Indre), car tous les documents connus disent que Mailhac a toujours été sous la dépendance de la prévôté de Saint-Benoît-du-Sault.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on comptait dans cette paroisse 600 communicants, environ 800 habitants. Les curés ont été nommés par le prévôt de Saint-Benoît-du-Sault en 1581 et 1609 ; par l'évêque de Limoges en 1652, 1677, 1678 ; par le prieur claustral et le chapitre en 1712 ; par le supérieur du Séminaire en 1744 et 1768.

L'église de Mailhac a une seule nef romane du XII<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire est plus ancien et plus étroit que la nef. Il était couvert de peintures aussi du XII<sup>e</sup> siècle, qu'un badigeon de chaux cachait encore au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1863, elles ont été remplacées par de nouvelles peintures décoratives. Le porche de l'église a été refait à la même époque.

Cette église possède un reliquaire-bras, recouvert de feuilles d'argent repoussées et guillochées, qui contient un os de saint Apollinaire. Ce reliquaire qui vient de l'ancienne abbaye de Grandmont porte les armes de l'abbé Georges Barny qui sont *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion d'or*. Il a été classé comme monument historique, ainsi qu'un fer à hosties du XIII<sup>e</sup> siècle, sur lequel ne sont gravées que 18 petites hosties.

On remarque aussi dans cette église deux tableaux dont l'un représente saint Dominique et la Sainte-Vierge, et l'autre le baptême du Christ, il est signé : Baguy, 1736.

Ont été curé de Mailhac : Pierre Martin, nommé curé en 1557. - N... Ballet, 1623. - N... Joufrenet, 1626. - N... Pontecoulant, mourut le 16 septembre 1768. - N... Plaignaud résigna en faveur du suivant. - François Lalègerie, nommé en 1769, mourut en 1782. - Jacques Besges, nommé en 1782, le fut de nouveau après la Révolution, et mourut le 29 avril 1807. La paroisse de Mailhac fut réunie à celle de Saint-Georges-les-Landes. En 1837, par une ordonnance du 15 novembre, Mgr. l'érigea en succursale, et par une nouvelle ordonnance, du 14 février 1839, il sépara, pour le spirituel, le territoire de la commune de Mailhac de la paroisse de Saint-Georges-les-Landes. - Nicolas-Jacques Videlpou-Duclos, fut nommé curé de Mailhac le 24 août 1839. - Vincent Dauphan, le 27 mai 1840. - François Jouannaud, le 24 juillet 1842. - René-Jean-Baptiste Mathieu, le 8 novembre 1846. - Jean Fournet, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Joseph Perguet, en 1860. - François Lelong, en 1861. - Auguste Vergnaud, en 1890. - Alexis Vachez, en 1898.

Une ordonnance du conseil du 12 mars 1774 décida qu'il serait imposé sur les habitants de Mailhac une somme de 2 072 livres, pour la réfection de la maison curiale, les réparations de la nef, du clocher et du cimetière. Il n'y avait pas vingt ans que cette maison curiale était bâtie lorsque la Révolution, après en avoir chassé le curé, la vendit comme bien national le 22 vendémiaire an V (17 octobre 1796), au sieur Pérot, pour la somme de 852 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 320).

L'église de Mailhac possède trois cloches : une petite, qui est fêlée sur laquelle on voit l'inscription suivante en lettres gothiques :

« ✠. M. - *Sancti Gervazij et Protazij, orate pro nobis. L'an M° D° IV°.* » Elle est ornée d'une croix dont la tige verticale porte aussi en lettres gothiques ces mots : « *Ave Maria.* »

La seconde pèse 200 kilos, elle a cette inscription : « ✠ J'ai été bénite en septembre 1876 par M. Bandel, chanoine honoraire, curé de Saint-Sulpice-les-Feuilles, dédiée à Notre-Dame des Miracles, et nommée Marguerite-Marie, Parrain : M. Ernest Guillerot, marraine, M<sup>lle</sup> Louise-Marguerite Thibaut. M. François Lelong, curé de Mailhac. M. François-Antoine Bognaud, maire et trésorier. M. H. Garnier, député, C. ✠ président de la fabrique. M. Joseph Perrot, adjoint. - M<sup>lle</sup> Dulatier, institutrice, présidente de la Confrérie. M<sup>me</sup> Auguste Guillerot, trésorière. M<sup>elle</sup> Louise Thibaut, reine, M<sup>me</sup> Bonnet, aînée, secrétaire de la Confrérie. - Bollée, fondateur, au Mans.»

La troisième pèse 300 kilos, on y voit cette inscription : « J'ai été bénite en septembre 1876, par M. François Lelong, curé de Mailhac et nommée Suzanne-Marie. Parrain, M. Maurice Garnier, marraine, M<sup>lle</sup> Suzanne Garnier. M. François-Antoine Bognaud, maire et trésorier. M. H. Garnier, député. C. ✠ président de la fabrique. M. Joseph Perrot, adjoint. M. Henry Durangel, conseiller d'État, insigne bienfaiteur de l'église de Mailhac. - Bollée, fondateur au Mans. »

Il y avait jadis à Mailhac, comme dans bien d'autres paroisses, d'importantes confréries qui, à l'occasion de la fête de leur patron, organisaient de grandes processions costumées. La confrérie de Notre-Dame des Miracles est signalée dans les registres paroissiaux depuis 1624, et de nos jours elle est encore très florissante. Sa fête, qui attire toute la population de la contrée, se célèbre le 31 mai. À l'issue de la messe a lieu une longue procession où la statue de la Sainte-Vierge est portée en triomphe. En 1630, il se forma aussi une confrérie des saints patrons de Mailhac, saint Gervais et saint Protais, qui pendant quelque temps supplanta la précédente.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Mailhac sont :

Age-Maillasson (L'), nommé en 1648, l'Age Cacard, et en 1664-1690 l'Age Cascard, nom d'une famille qui l'habitait.

Bastide (La) appartenait à la famille Nicaud 1648-1726.

Betoulet.

Bost (Le).

Coudert (Le). — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe dans ce village.

Courtières (Les), appartenait en 1421 à Raoul Pot.

Crochepalière, 1439, ancien lieu disparu.

Grands-Fats (Les). — Philippe Vergnaud sieur des Grands Fats, en 1496. Après Pierre d'Estuert, ce fief passa à Léon Bléreau, qui le vendit en 1641 à Jean de Montbel moyennant 3 800 livres. On signale un camp romain dans les landes près ce village.

Grangevieille (La).

Griminière (La).

Maisonneuve (La).

Marchère (La).

Mas (Les).

Masgrimaux (Les).

Mondon. — Le château de Mondon est moderne ; il a remplacé « un bel et grand chastel et forteresse ». Le fief de Mondon était un des plus considérables de la contrée. En 1309 il appartenait à la famille de Nailhac, dont les armes sont *d'azur a deux lions léopardés d'or, l'un*

*sur l'autre*. Jeanne de Nailhac, en épousant Jean de Brosse, le 29 août 1419, lui porta Mondon. La famille de Brosse porte pour armes : *d'azur à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules*. Claude de Brosse, mariée en 1485 à Philippe, duc de Savoie, porta aussi ce fief dans cette famille dont les armes sont *de gueules à la croix d'argent*. Emmanuel-Philibert de Savoie le vendit en 1563 à Jean Pot. A l'extinction de la branche de ce dernier, en 1715, il fut attribué à Charles-Hubert de Mesgrigny, plus tard, il appartenait à Marie-Victoire Boucher, épouse du vicomte de Rochechouart-Pontville, laquelle le tribunal révolutionnaire de Paris fit guillotiner le 22 avril 1794.

Guillaume Pot, dont les armes sont *d'or à la fasce d'azur, brisure d'un d'un lambel de gueules à trois pendans en chef*, avait établi à Mondon en 1607 une forge considérable qui a fait longtemps la richesse du pays, mais elle n'existe plus, et de l'ancien château on retrouve seulement les bases d'une tour carrée de onze mètres de côté

Mondugue.

Montbrugnaud. — Près de ce village existe un beau dolmen sur la table duquel de petites cavités et quelques croix ont été faites par un ciseau moderne.

Moulin de La Tache.

Petit-Bois de Mondon (Le), village construit au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque le seigneur de Mondon fit couper une partie de la forêt, et donna les terres à défricher.

Renardières (Les). — Ce village, qui existait en 1473, a disparu.

Rouffières (Les), village cité en 1473, n'existe plus.

Salesse (Moulin de La).

Soulier (Le).

Tache (La). — Le château de la Tache a été détruit vers 1820, Guiard de Brillhac qui le possédait en 1439, portait pour armes *d'azur à trois fleurs de lis d'argent, 2 et 1*. Cette terre passa à la famille de Montbel qui porte pour armes *d'or à la bande componée d'hermine et de gueules*. Jean de Montbel la possédait encore au moment de la Révolution. Il émigra, et tous ses biens furent vendus nationalement.

Varennnes.

Vaudelle (La). — Un dolmen qui existe près de ce village, à sa table renversée, elle a trois mètres de long.

Verrerie de Bouery. — Cette verrerie qui existait dans la forêt de Bouery appartenait aux Pot de Rhodes.

## MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE

Maisonnais devient Maisonnais-sur-Tardoire par décret du 9 juin 1933 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

MAISONNAIS, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Mathieu, a 3 189 hectares de superficie et 1 559 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 300 mètres près du village des Dognons.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Maisonnais, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, avait pour fête patronale celle de saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ainsi qu'il est constaté par titres depuis 1509. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 1 080 communiant (environ 1 440 habitants).

Jean Gandois, originaire de Pagnac, paroisse de Verneuil, fonda une vicairie dans l'église de Maisonnais. Le 5 octobre 1513, ses exécuteurs testamentaires voulurent que le service en fut fait dans l'église de Verneuil.

L'église de Maisonnais est fermée d'une nef romane du XI<sup>e</sup> siècle et d'un bas-côté du XV<sup>e</sup> ajouté au midi. Le chœur, voûté en coupole, que surmonte le clocher, avait perdu son abside ronde ; elle a été reconstruite de nos jours. Le clocher fut frappé par la foudre vers 1820, et il n'a conservé que son premier étage, dont trois arcs romans ornent chaque face. Pour le remplacer, après l'accident causé par la foudre, on a construit un petit clocher en bois sur l'extrémité ouest de la nef : la cloche qui y est aujourd'hui porte l'inscription suivante : « ✠ M<sup>re</sup> Jean Hiver, curé de Maisonnais, M<sup>re</sup> Jean Delage, chevalier de l'ordre du roi, ser. du comte de La Vauguyon, et dame Thérèse Demourat, son épouse, parrain et marraine, et à leur place, sieur Charles Garreau, agent de leurs affaires et D<sup>lle</sup> Marie Dussoulier, épouse de Michel Gros, sieur de l'Age, juge-sénéchal dudit comte ; sieur J.-B. Garrigou, fabricant. - Faite par le sieur Le Brun, 1733. Un écusson termine cette inscription ; il porte *trois besans ou trois tourteaux*.

L'année où cette cloche fut fondue, on avait réparé l'église, car nous voyons qu'à cette date, on levait pour cela, sur les habitants de la paroisse, une somme de 1 000 livres.

Noble Jean Vigier était curé de Maisonnais avant 1572 ; à cette date il était abbé commendataire de Peyrusse et habitait à Saint- Mathieu. - Honoré Camus prenait possession de la cure en 1578. - Pierre Duval, 1634-1638. - Pierre Raymond, 1647. - Antoine Raymond, 1663. - Charles de Douhet, 1674-1681. - Gaspard de Segonzac, 1681, par résignation du précédent. L. Grand, 1689-1697. - Jean-Yver, 1697, 1740. - N... Dalinays, 1749. - N... Chadenier, 1742-1744. - N... Bignot, 1744-1751. - N... Delavaud, 1752-1757. - Jean Périgord, 1767-1780. - Jean Simon, 1780-1785. - Jean-Jacques Jupile-Lagrange, 1785, souffrit la prison pendant la Révolution, revint en 1803. - Pierre Damet, 1804-1822. - François-André Dubranle, 1825. - Pierre Combebossus, 1825. - Léonard Deschamps, 1825. - Pierre Guy, 1826. - Pierre-Armand Rigaud, 1827. - Léonard Deschamps, 1830-1835. - Jacques Thomas, 1835-1856. - Jean-Baptiste Pinchaud, 1856-1873. - Augustin Moreau nommé en 1873. - Jean-Baptiste Mambret, en 1884. - Augustin Chaput, en 1891. - Alexandre Léclaircie, en 1903.

Le presbytère de Maisonnais et ses dépendances furent vendus comme bien national, le 23 fructidor an IV (9 septembre 1796), au sieur Nouelé, pour la somme de 2 880 francs, (Archives de la Haute- Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 287).

Il y avait au milieu du cimetière de Maisonnais une chapelle, dont il ne reste que les fondations. On trouvait auprès une pierre tombale, en calcaire, longue de 2 m 25 cm, sur laquelle est sculptée l'effigie d'un chevalier du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette pierre a été mise de nos jours au-dessus du portail de ce cimetière.

## Histoire civile

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la famille de Maisonnais était fort connue dans la contrée. Le plus illustre de ses membres est Bertrand de Maisonnais que son compatriote, le pape Innocent VI, éleva au siège archiépiscopal de Naples en 1359. Il mourut le 30 octobre 1362 ; on lit sur son tombeau, dans la grande église, près du grand autel, l'inscription suivante : *Hic jacet corpus Reverendi in Christo*

*patris et Domini Domini Bertrandi de Meysbonesio, Dei gratia archiepiscopi Neapolitani, qui obit anno Domini MCCCLXII, die XXX octob. primæ indict. Cujus anima requiescat in pace.*

Jean de Maisonnais, seigneur de la Mothe d'Oradour vivait en 1440 ; Abel de Maisonnais, seigneur de Graine, en 1476 ; Simon de Maisonnais, conseiller au parlement de Bordeaux, en 1507 ; Robert de Maisonnais, chevalier, seigneur de Graine, de la Motte, etc., vers 1550.

La seigneurie de Maisonnais, appelée aussi du Domphon ou du Dognon, relevait de La Vauguyon. Louise de Chabannais, vers 1200, épousa Louis Pérusse des Cars, seigneur de La Vauguyon et lui porta le fief de Maisonnais-Domphon. Pérusse des Cars porte *de gueules au pal de vair* et la branche de La Vauguyon ajoute une *bordure engrelée d'argent*.

Gérard de Lambertie, 1280, épousa Marie-Anne Pérusse des Cars, dame de Domphon, Maisonnais, qui lui porta ce fief. Les armes des Lambertie sont *d'azur à deux chevrons d'or*.

Pierre Ricos était seigneur de Maisonnais en 1301. Gérard Ricos, épousa en 1331 Hélène Relhiera (de Reilhac). Pierre Ricos, seigneur de Maisonnais, faisait des legs à l'église de Maisonnais en 1364.

Jean Hélie de Colonges, prieur de Bussière-Badil et abbé commendataire de Dalon, acheta le fief de Maisonnais vers 1514. Ses armes sont *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable, 2 et 1*.

Pierre Jourdain était seigneur de Maisonnais en 1667, il portait pour armes *d'argent au tau de gueules*.

En 1695, Robert d'Asnières était coseigneur de Maisonnais ; il avait pour armes *d'argent à trois croissants de gueules 2 et 1*. Un autre coseigneur était François de Villedon, qui porte *d'argent fascé de sable de sept piles*.

On a recueilli à Maisonnais deux magnifiques pointes de flèche à pédoncule de l'époque préhistorique.

Il existait un tumulus considérable entre Le Puy et la grande route ; il a été détruit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les landes de Maisonnais on voyait encore, il y a peu de temps, un morceau de la voie romaine qui allait de Périgueux à Poitiers ; après avoir traversé l'étang Gaulier, elle passait à Bel-Air, commune de Reilhac-Champnier, d'où elle entrait dans la commune de Maisonnais.

Un tiers de sous d'or mérovingien, du troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle, a été frappé à Maisonnais. On y lit : MFDIVNOCTA (*Media nocta*). Tête à droite, coiffée d'un chaperon perlé, terminé sur le col par trois grosses perles ; buste habillé. - Au revers : CVNDOVALD. MONETA. Croix à bras égaux dans une couronne de perles, accostée sous les bras des sigles C. A. (*Cruce adoranda* /).

Les troupes anglaises qui s'étaient emparé du château de La Vauguyon et de Maisonnais en furent chassées dans les derniers jours de l'année 1352 ou au commencement de 1353 par Arnoul d'Andreham, lieutenant du roi « ès pays d'entre Loire et Dordogne ».

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Maisonnais sont :

Age (L').

Age (Moulin de l'), sur le Nauzon, ruisseau qui se jette dans la Tardoire.

Allée (L').

Besse (La). — Jacques Roux, écuyer seigneur de la Besse, avait épousé Jeanne Hugon, qui mourut le 26 décembre 1715. La famille Roux a pour armes *fascé d'argent et d'azur de six pièces, au chef d'azur à trois fleurs de lis d'or*.

Borderie (La).

Chadeleix.

Chadeleix (Moulin de), sur la Tardoire.

Chapelat.

Châteaurocher. — Pittoresquement situé sur un étang, et près le bord du Nauzon, ce château est un corps de bâtiment dont quatre tours rondes occupent les angles. Une tour carrée et plus moderne, placée au milieu d'une de ses façades, contient l'escalier, et forme au sommet un belvédère.

Clément Guyot en devint seigneur en 1556 en épousant Michelle de Châteaurocher. Ses armes sont *d'or à trois perroquets de sinople*. En 1585, il appartenait à Charles Vigier, vicomte de Saint-Mathieu, qui porte pour armes *d'azur à la croix ancrée d'argent*. Sa fille unique, Elisabeth Vigier épousa en 1623. Henri de Bonneval, dont les armes sont *d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules*. Laurent Du Mas, qui vers 1658 avait épousé Pétronille de Bonneval, devint seigneur de Châteaurocher. Ses armes sont *de gueules, à la tour d'argent ouverte et crénelée de sable, écartelé de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or*.

Sibille Du Mas épousa en 1688 Gabriel du Lau, qui porte pour armes *d'or à l'arbre feuillé de sinople, au lion passant de gueules, à l'orle d'argent chargé de dix-huit tourteaux d'azur*. Jean Roux de Lusson, seigneur de Reilhac, devint seigneur de Châteaurocher en épousant en 1722 Suzanne du Lau. Châteaurocher est aujourd'hui la propriété de M. Charles Dubouché.

Chez-Levrault.

Chez-Réveillon.

Dognons (Les).

Ecanie (L'). — Noble Pierre Chazaud était seigneur de l'Ecanie en 1662, Jean-François d'Asnières, écuyer, en 1695, Robert d'Asnière en 1723.

Ecanie (Moulin de l') sur la Tardoire.

Fontfroide (Moulin de l'), sur la Tardoire.

Gouenaix.

Grandchamp. — La voie romaine de Périgueux à Poitiers passait près de ce village.

Grange (La).

Guérite (La).

Labraud.

Maisonnais (Moulin de), sur la Tardoire.

Maisonnette (La).

Mauron.

Mas-Veyraud (Grand). — Maximilien de Crozant, écuyer, vendit la métairie du Mas-Veyraud, le 17 août 1743 à Jean-Baptiste Garrigou sieur de la Négrerie.

Mas-Veyraud (Petit).



Ménagerie.

Puy (Le). — Le château du Puy comprenait un corps de bâtiment flanqué de tours ; ces dernières ont été démolies de nos jours. Sallique de Fontlebon était seigneur du Puy en 1583. Ses armes sont *d'argent à trois aigles de sable, 2 en chef, 1 en pointe*. En 1727, Louise de Fontlebon épousa Armand-François du Lau, seigneur de Châteaurocher.

Roux, *alias* Raux. — Clément Hugon, sieur de Roux en 1706, avait pour armes *d'azur à deux lions d'or, lampassés et armés de gueules*. Son fils Hugon sieur de Roux fut inhumé dans l'église de Maisonnais.

Sableronne était un prieuré-cure en 1310, 1531 et 1612, qui est qualifié cure régulière en 1483. Sa chapelle était en ruine dès 1620, elle était sous le patronage de la Sainte-Vierge. Le prieur des Salles La Vauguyon y nommait le titulaire en 1475, jusqu'en 1727. Elle était unie au prieuré de la Nouzille, paroisse de Saint-Auvent, en 1745. Aujourd'hui on en trouve à peine quelques restes à l'ouest du village.

Talennat.

Tramer.

Vauguyon (La). — On trouve le nom de La Vauguyon pour la première fois en 1188. A cette date, Charles, seigneur de Pérusse, épousait Anne de Malassac, dame de La Voguyon. La famille Péruse des Cars a formé la branche de La Voguyon, et c'est en faveur des membres de cette branche qu'Henri III, par lettres patentes du mois de juillet 1586, a érigé La Vauguyon en comté,

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas Estuer de Caussade, prince de Carency, était comte de La Vauguyon. Ses armes sont *d'argent au sautoir de gueules*.

Le château de La Vauguyon est placé à l'extrémité de la commune de Maisonnais, sur la rive droite de la Tardoire. Il forme un carré de 40 mètres de côté, flanqué aux angles de quatre grosses tours rondes. Le tout est entouré d'un fossé que l'on remplissait d'eau à volonté. La porte d'entrée privée de sa herse et de son pont-levis regarde le nord : elle est surmontée d'un majestueux donjon carré. À gauche, sont les bâtiments d'habitation qui occupent aussi tout le côté est ; à droite on voit une chapelle, formée de deux travées, longue de 12 mètres et large de 6 m 30. De toutes ces vastes et belles constructions il ne reste aujourd'hui que des ruines. Pendant la Révolution, le peuple, à l'instigation des députés Brival et Borie, a pillé, puis démoli ce magnifique château. Ces députés ont publié un arrêté dans lequel nous lisons :

\* Article premier. Les propriétaires des ci-devant châteaux-forts, dans les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne, seront tenus de les faire détruire dans le courant de la seconde décade du mois de nivôse, et sont réputés châteaux-forts tous ceux qui sont défendus par des tours, mâchicoulis, des fossés, des ponts-levis.

« ART.2. - Dans le cas où la dite démolition ne serait pas effectuée dans ledit délai, *tous les citoyens sont invités à les démolir, chacun dans leur commune respective.*

« Tulle, le 8 nivôse, l'an second de la République (28 décembre 1793)

« *Signé* : Brival, Borie, secrétaire. »

Les habitants du pays répondirent à cette invitation, et pendant tout le temps de la Révolution y prirent tous les matériaux qui leur convenaient.

Près du château il y avait une chapelle de Notre-Dame de Lorette, dont les derniers vestiges ont disparu de nos jours. On y célébrait, comme fête patronale celle de la Nativité de la Sainte-Vierge. Les seigneurs de La Vauguyon y avaient fondé deux vicairies et jusqu'en

1709, ils y nommaient le prêtre chargé de les desservir. Mais après la vente, ou le changement de propriétaire de La Vauguyon, ce droit de nomination passa à l'évêque de Limoges, qui l'exerçait en 1757. On croit que cette chapelle de Notre-Dame de Lorette avait été bâtie par Arnoul de Péruse, seigneur de La Vauguyon, grand maréchal d'Église, à qui le Pape Innocent VI, son compatriote, confia le soin de bâtir les murs d'Avignon, et cela peu d'années après le célèbre miracle du transfert de la maison de la Sainte-Vierge à Lorette, en Italie, en 1294.

Vaud.

Vérinelles.

Vieux-Château.

## MARVAL

MARVAL, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Mathieu, a 3 030 hectares de superficie et 1 780 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 400 mètres près du village du Grand-Vernet.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Marval, anciennement Maraval, qui était dans l'ancien archiprêtré de Nontron, a pour patron saint Amand de Rodez, dont la fête est le 4 novembre ; jadis on y fêtait l'Exaltation de la Croix. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que marquent des actes depuis 1480 ; vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait, 1 100 communians, environ 1 447 habitants.

L'église de Marval, qui primitivement dépendait de l'abbaye de Solignac, a été construite au XII<sup>e</sup> siècle. Elle n'a qu'une seule nef de 7 mètres 50 centimètres de largeur. La travée qui précède le sanctuaire est voûtée en coupole et porte le clocher. Le sanctuaire, éclairé par trois fenêtres, est de forme circulaire. La porte d'entrée est placée au midi, à l'extrémité de la nef. En 1875, cette église a été agrandie par la construction d'une chapelle dédiée à la Sainte Vierge et s'ouvrant dans sa muraille au nord ; une plaque en plomb portant gravée l'inscription suivante fut mise dans ses fondations : *Anno Domini M DCCC LXXV, Pio IX regnante, hoc sacellum ad honorem Immaculatæ Virginis œdificatum est.*

En 1569, les troupes calvinistes qui passèrent à Marval pillèrent et endommagèrent grandement l'église ; sa voûte fut abattue, sa cloche brisée. La voûte fut ensuite remplacée par un lambris en bois, et, la cloche refondue en 1572. Elle porte cette inscription : « ✠ SAMAN ✠ MA ✠ J ✠ M ✠ J ✠ RO ✠ 1572. » qu'il faut lire : Saint-Amand de Marval, Jésus, Marie, Joseph (?). Robert, ou Robertie, 1572.

Les seigneurs du lieu, habitant le château de la Robertie, qui aujourd'hui n'est plus connu que sous le nom de château de Marval, avaient leur tombeau dans cette église ; on voit encore dans la muraille près de leur sépulture l'écusson de leurs armes. C'est un écu timbré d'un casque de chevalier, orné de ses lambrequins ; il est *parti, au 1<sup>er</sup> d'azur à deux chevrons d'or* (qui est de Lambertie), *au 2<sup>e</sup> de gueules à la croix d'argent, au lambel à cinq pendants de même en chef* (qui est de La Faye). Ce sont les armes d'Agnès de Lambertie, qui avait épousé en 1516 François de La Faye.

Sur un contrefort, ajouté au clocher postérieurement au XII<sup>e</sup> siècle, on voit au-dessus des armes de la famille de Lambertie, une pierre portant cette inscription : O : E : D : N : S : C : La même se trouve aussi au château, mais elle est encore inexploitée.

On a trouvé autour de l'église plusieurs tombes qui avaient été creusées dans le tuf dur, et où l'on inhumait les morts sans un autre cercueil. Ce mode de sépulture était d'usage du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle.

Le grand cimetière est au haut du bourg ; on y trouve de curieuses pierres tombales, dont plusieurs remontent au XII<sup>e</sup> siècle. Il y en avait une fort intéressante, portant l'effigie d'un chevalier, malheureusement, vers 1860, elle a été retaillée pour couvrir une nouvelle sépulture et a perdu tout son intérêt. Au milieu de ce cimetière existait anciennement une chapelle carrée surmontée d'un fanal funéraire, ou lanterne des morts ; elle est tombée pendant la Révolution, et de nos jours ses restes sont à peine reconnaissables.

Les curés de Marval dont le nom est connu sont : N... Martin, qui est témoin d'une donation faite au prieuré d'Aureil vers 1100. - Louis Chouly, bachelier en décrets, chanoine de Saint-Yrieix, qui fonda une vicairie à Châlus en 1494. - Claude Pailhot, qui prend possession en 1604. - N... de Saint-Frau, 1641. - Léonard de Lambertie de Puydemaud, 1642-1659. - Paul Dubois, 1665. - N... Bayle 1674. - Jean Texier, 1676-1701. - N... Guilhomaud, 1678 (?). - Jean Degeraud, 1705-1709. - Jacques Arbonnaud, 1715-1742. - Michel Chaumette. 1747-1781. - Jean-Julien Périgord de Villechenon, 1782-1787. - Jean-Charles Périgord des Borderies, 1789-1791. - Ces deux frères successivement curé de Marval ont souffert pour la foi pendant la Révolution. L'aîné, Jean-Julien, échappa miraculeusement au massacre du 2 septembre 1792 dans la prison des Carmes, à Paris, et se réfugia ensuite en Angleterre, Jean-Charles, après son refus de serment, alla chercher un asile en Espagne. - Étienne Auvray de Saint-Remy, 1803-1828. Pendant la Révolution fut envoyé au Tribunal révolutionnaire de Paris, et libéré après le 9 thermidor. - Gilbert Mergoux, 1828-1833. - Jacques Chambre, 1833-1863. - Barthélémy Fély, 1864-1869. - Joseph Perguet, 1869-1872. - André Lecler, 1872-1880. - Cyprien Verger, 1881-1882. - Benjamin Malabard, 1882-1888. - Antoine Lachaud, 1888-1903. - Pierre Branlant, 1903-1910. - Joseph Puibaraud, 1910.

## Histoire civile

La châtelainie de Marval et le château des Roberts ou de La Robertie au bourg de Marval ont été jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle deux fiefs indépendants l'un de l'autre.

La maison de La Faye eut le château des Roberts en 1503, par le mariage de Louis de La Faye avec Isabeau des Roberts, dame de La Robertie. Alain de La Faye le céda en 1542 à noble Poncet de Birot et celui-ci à François de Montfrebœuf, dont la fille Catherine épousa, en 1577 Jean de Lambertie de Menet, qui devint seigneur des Roberts.

La châtelainie de Marval appartenait aux vicomtes de Limoges, au XII<sup>e</sup> siècle, et ensuite aux vicomtes de Rochechouart. Par acte du 1<sup>er</sup> avril 1605, Jean de Lambertie, demeurant en son château des Roberts, acheta à Jean de Rochechouart tous ses droits de châtelainie, justice, etc. sur les paroisses de Marval et de Milhaguet.

Emmanuel de Lambertie vendit le 5 février 1794 à Étienne Auvray de Saint-Remy son château et terre de Marval. Les armes de ce dernier sont *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses de même et en pointe de deux lions léopardés et affrontés d'or*. Léonarde Auvray de Saint-Rémy, qui épousa Joseph David de Lastours, lui porta le château et la terre de Marval. Les armes de David de Lastours sont *d'or à trois coquilles de saint Jacques de sinople*. Toujours à la suite d'alliances, la terre et le château de Marval sont devenus la propriété d'Aubin Garrigou-Lagrange, et ensuite de Hyacinthe Durtel de Saint-Sauveur.

Le château de Marval, qui joignait l'église, fut comme elle à moitié détruit en 1569 par les troupes calvinistes. Quelques années après on en construisit la partie qui fait face au midi et domine la grande prairie. Le bourg, dont la plupart des maisons avaient été incendiées par les mêmes troupes, se releva aussi peu à peu à la même époque, plusieurs de ses maisons portent la date de 1600 ou 1610.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Marval sont :

Ballerand. — Antérieurement à 1498, il y avait un procès, devant le parlement de Bordeaux, entre le vicomte de Limoges et le vicomte de Rochechouart, au sujet de la forest de Ballerand.

Le castel de Ballerand, avec ses tourelles et ses échauguettes, dominait un vaste étang de 25 hectares qui, aujourd'hui desséché, est remplacé par des prairies arrosées par le Bandiat. Une chapelle domestique existait à l'intérieur du bâtiment, et sur son autel en granit on trouve gravée l'inscription suivante : « G. Pecon. M. de Thellac, conjoints 1624 par légitime mariage ».

Ballerand avait une forge importante, qui au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle avait pris une grande extension, et occupait un grand nombre d'ouvriers. Mais depuis cinquante ans ses hauts fourneaux sont éteints, et les vastes constructions qu'elle occupait tombent en ruines. (Voy. *Almanach limousin* de 1884).

Beaufet.

Béchégu.

Borie (La), qui, avec Loubeyrat, était une enclave de la châtellenie de Piégut.

Brascourt.

Brousse (La).

Charailles (Les). — Bâti en 1876 ; on y a trouvé quelques murs romains avec des briques à rebord.

Chautrandie (La). — Appartenait en 1303 à Pierre de Montfrebœuf, donzel de Marval, et au XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille de Saint-Frau.

Chautrandie (Moulin de La), sur l'étang de ce nom traversé par le Trieu.

Chatenet (Le), bâti en 1608 par les seigneurs de Lambertie, a été vendu comme bien d'émigré pendant la Révolution, puis acquis des héritiers légitimes des Lambertie, par M. de Verneilh Puyrazeau.

Cou (Le).

Courtieux (Le).

Chez-Courtaud.

Epinassie. — Forge, sur l'Étang du même nom, traversé par le Bandiat. Cette forge, une des dernières, où l'on continuait à travailler jusqu'en 1880, avait été élevée par M. de Lambertie. Pierre Lestlavois y était maître de forge en 1680, et François Michelin en 1790.

Farge (La).

Faye (La).

Faurie (La), Duteil était seigneur de La Faurie.

Lardie (La).

Lascaux. — Jean de Curtal, seigneur de Lascaux mourut en 1645. Vers 1714, ce fief passa dans la famille de David par le mariage de Jeanne de Curtal avec Jean de David.

Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert près du castel de Lascaux.

Lavaud.

Leyrat.

Libreoreille.

Lizonne (La).

Loubeyrat, enclave, avec La Borie, de la châtellenie de Piégut.

Mas-Bertier. — Manoir avec deux tourelles, prossédé en 1480 par la famille Le Reclus. Ses armes sont *d'azur à trois chabots d'argent rangés en pal*. N... de Robert était seigneur de Mas-Bertier en 1660, et Jacques de Robert en 1750.

Par adjudication du 12 brumaire an 3 (2 novembre 1794) Jean Redon, demeurant à Saint-Brice, et Pierre Fargeas, demeurant à Marval, ont acquis la réserve de Mas Bertier avec toutes ses dépendances ainsi que le domaine situé au même lieu, provenant de Ribeireix-Feuillade, émigré. (Archives de la Haute-Vienne, Q 273).

Montfrebœuf. — Le château, placé sur un des points culminants de la commune, a été transformé, par la démolition de ses tours, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Pierre de Montfrebœuf, en 1119, est un des trois fondateurs du monastère de Boubon. La famille de Montfrebœuf porte pour armes *d'or à une bande d'azur*. Pierre de Glenest, écuyer, était seigneur de Montfrebœuf en 1696, il avait pour armes *d'argent semé d'hermines de sable*.

Mortemart. — On a aucun souvenir de ce fief à Marval. Voici l'acte qui nous le fait connaître : « Foi et hommage rendus à Claude de Rochechouart, par noble François de La Morenie, écuyer sieur dudit lieu, paroisse de Saint-Barthélemy, au devoir d'un esparvier vif, pour le fief noble nommé de Mortemart, situé au-dedans de la châtellenie de Marval, membre dépendant de la vicomté de Rochechouart, tenant ledit fief au chemin public de Piégut à Marval, d'une part, au chemin de Nontron à Boubon d'autre part. Fait à Marval, le 22 avril 1534. »

Nadalie (La), le village le plus considérable de la commune, possède un castel qui a perdu ses tourelles dans une transformation qu'il a subie en 1877. Jean de Montfrebœuf était seigneur de la Nadalie en 1560. François de Mascureau épousa le 30 septembre 1669, dans l'église de Boubon, Henriette de Montfrebœuf, qui lui porta la Nadalie. Ses armes sont : *fascé d'argent et de gueules de 6 pièces ; coupé d'argent à trois étoiles de gueules, 2 et 1*.

Petit-L'Age. — Au nord de ce village on trouve deux retranchements en forme de motte. L'un d'eux, de forme ovale, a 30 mètres de diamètre.

Puy-Chevalier.

Puy-Pacaud. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe sous une grange de ce village.

Saint-Auvent, avec un moulin sur le Bandiat, était en 1645 la propriété de M<sup>me</sup> de Saint-Auvent. Anne de Rochechouart épousa Isaac de Perry, comte de Saint-Auvent, dont les armes sont *d'argent à deux lions passants de gueules, au chef de sable*.

Sainte-Radegonde, chapelle rurale qui tombait en ruine sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui elle est remplacée par une croix et une statue de la sainte. Les habitants de la contrée y vont

en pèlerinage le 13 août, jour de la fête de Sainte-Radegonde. Une tradition locale, évidemment erronée, veut que cette sainte soit venue en ce lieu avant de se fixer à Poitiers.

Theillaud.

Theillaud (Moulin du), sur le Bandiat.

Touyère (La).

Verlanchie (La). — En 1876, un souterrain refuge de l'époque gallo-romaine a été ouvert dans une châtaigneraie au nord-est de ce village.

Vansanneau. — Le Puy-Chalard qui domine ce village, conserve les restes d'un oppidum gaulois. Un puissant mur en pierres sèches sur trois de ses côtés, et un escarpement sur le quatrième forment un quadrilatère de 43 mètres de long, sur 40 de large. Au milieu étaient des constructions longues de 18 mètres et larges de 9. Un second retranchement, à 10 mètres du précédent, entoure toute la montagne. Dans la partie ouest de ce dernier, on voit des restes de constructions romaines avec de nombreux débris de briques à rebord.

Vernet (Le Grand).

Vernet (Le Petit). — On trouve dans ce village un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine

Vignaud (Le).

Vigne (La).

Vitrac. — Jean Lacroix de Fayolle, écuyer, seigneur de Vitrac, épousa dans l'église de Marval en 1718 Madeleine de Châteauneuf. Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert près des maisons de Vitrac en 1879. Dans un champ labouré, qui est auprès, on voit des monticules formés par des restes de constructions romaines et des briques à rebord. Dans une prairie, sur la rive du Bandiat, sur un rocher adhérent au sol, se trouve un bassin circulaire de 0,65 centimètres de diamètre, avec un rebord saillant de 0,20 centimètres, avec une rigole partant du centre passant sous le rebord saillant pour atteindre l'extrémité du rocher. C'est l'œuvre d'un habile ciseau et d'une exécution parfaite. On l'appelle la *Coupe du seigneur*, mais on ne s'explique pas pour quel usage a été taillé ce bassin.

## MASLÉON

MASLÉON, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauneuf, a 872 hectares de superficie et 668 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 403 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Masléon, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, est une de ces *bastides* qui, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, s'élevèrent surtout dans la partie septentrionale de l'Aquitaine. Toutes ces villes fondées à cette époque ont des rues en ligne droite se coupant aussi le plus souvent à angle droit. Presque toutes possèdent une place centrale près de laquelle se trouve l'église et la maison commune.

La ville et l'église de Masléon furent commencées en 1289 et l'église était érigée en 1292. Sa fête patronale était l'Assomption de la Sainte-Vierge. En 1342 on permit d'y avoir des fonts baptismaux, un cimetière ; mais sous la dépendance de l'église de Rosiers.

Dès le commencement les consuls de Masléon avaient entrepris l'érection d'une chapelle en ce lieu sans l'autorisation nécessaire et les habitants furent condamnés à faire réparation au curé de Rosiers. Mais un peu plus tard, les consuls exposèrent qu'il était pénible et dangereux d'aller à l'église matrice de Rosiers pour assister au service divin et demandèrent l'autorisation de construire cette église. En 1342 il fut permis aux habitants de la construire au lieu de Villeneuve-de-Masléon en ce qu'elle serait soumise à celle de Rosiers et que le vicaire serait vicaire des deux églises. Les consuls s'engagèrent aussi à bâtir *caminatam*, un presbytère et à donner deux sextérées de terre pour faire le jardin.

L'église de Masléon est formée d'une seule nef avec deux chapelles, latérales. Dans le porche où se trouve la porte d'entrée, on remarque dans un écusson de 0 m 30 cm de côté l'inscription suivante : « J. Clouzaud, sieur de La Breuille et J. Brigaud RR. S. 1600 ».

La cloche-porte cette inscription : « ✠ Bénite en 1823. Fut parrain M. Léonard Leblois, membre du conseil général du département. Marraine dame Marie-Anne Fargeaud née Beauré. M. Jérôme Fougères, maire et pharmacien. - Forgeot fondateur. »

Le service religieux dans l'église de Masléon était fait à l'origine par le vicaire ou le curé de Rosiers et en 1551 elle est dite simplement chapelle succursale. On trouve cependant quelques prêtres qui en ont pris le titre de curé : Étienne Daubard est dit curé de Masléon le 22 juin 1680. – N... Farges ou La Farge en 1764. - Léonard Daniel Lafont du Mazubert, nommé d'abord vicaire de Masléon et de Rosiers, en devint curé en 1769. Après avoir été emprisonné à Limoges pendant la Révolution, on le fit partir pour les pontons de Rochefort, où il trouva la mort sur le vaisseau *les Deux-Associés* le 6 juin 1794. Léonard Fraisseix fut nommé curé de Rosiers-Masléon en 1803. - On trouve ensuite Léonard Gardelle, nommé curé de Masléon le 1<sup>er</sup> août 1812. - Victor Merland, le 10 novembre 1826. - Jean-Paul Martini, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Denis-Justin Jagot-Lacoussière, le 1<sup>er</sup> août 1832. - Léonard Chassaing, le 9 septembre 1840. - Michel Génot. en 1870. - Jean-Baptiste Junien, en 1875. - Pierre Branland, en 1877. - Pierre Royer, en 1886. - Louis Burge, en 1889. - Louis Golbéry. en 1899. - Jean Gogué, en 1907. - Depuis 1911, le service religieux est fait par le curé de Saint-Denis.

## Histoire civile

Masléon avait aussi un château fort qui est souvent cité dans les chroniques.

Gailhard de Masléon, dont la famille était originaire de ce lieu, était curé de Saint-Michel-des-Lions à Limoges un peu avant 1340.

Pierre de Masléon, prêtre et chanoine, avait fondé une vicairie à la cathédrale de Limoges avant 1398.

Léonard Clouzeaud, prêtre licencié en droit, né à Masléon, était économiste l'abbaye de Saint-Martial à Limoges en 1591. Il en fut nommé abbé en 1594 ; mais eut des difficultés pour y être installé en cette qualité. Dans un acte de 1600, il est qualifié *jadis abbé*.

Charles de Chastaignac était seigneur de Masléon, Neuvic et Marliaguet, grand prévôt de la maréchaussée à Limoges en 1655. Ses armes sont *d'argent au châtaignier de sinople*. Par acte du 26 novembre 1717, Jean et Joseph Chastaignac vendirent les terres de Masléon et de Neuvic à Marcel Limousin. Léonard Limousin en était seigneur en 1735. Cette famille porte pour armes *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'un vase d'argent garni de trois tiges de lis blanc au naturel*.

À deux kilomètres environ du bourg de Masléon, dans un site des plus pittoresques et dominant le cours de la Vienne, existe une grotte qui a sa légende : saint Léonard y aurait établi sa retraite pendant quelque temps. La famille Duverger de Pontfeuille, qui possède le domaine où

est cette grotte, y a fait ériger une statue de saint Léonard qui a été solennellement bénite le 27 novembre 1889.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Masléon sont :

Breuille (La), dont M. Ciouzaud était seigneur en 1600.

Epiéd. — Noble de Lassaigne, écuyer sieur d'Espiéd 1626. Léonard-Joseph Fargeaud, seigneur d'Espiéd 1788.

Jarousse (La).

Mont-Denaud.

Moulin-Bas (Le), sur la Combade.

Moulin-Haut (Le), sur la Combade.

## MEILHAC

MEILHAC, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, a 1 489 hectares de superficie et 647 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 336 mètres près du village du Dognon.

## Histoire ecclésiastique

Meilhac, dont le nom s'écrivait jadis Meillan, était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyze, qui avait pour patron saint Denis de Paris. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 640 communicants, environ, 850 habitants. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, des titres le constatent depuis 1475 jusqu'à la Révolution.

L'église de Meilhac possède une petite châsse en cuivre émaillé, émaux champlévés, qui représente la légende de Sainte-Valérie.

Gérald du Puytrem était curé de Meilhac en avril 1505. - François Veyrinaud résigna en 1590 au suivant. - Léonard Bandel, 1590. - Barthélémy Guibert, 1612. - Jean Joufrenet, 1626. 1652. - N... Monestier, 24 août 1686. - N... Doulhac, 6 février 1733. - N... Carboineau, 1749, meurt en mars 1754. - Martial Robert, natif d'Aixe, nommé en 1756, était avant curé de Saint-Martinnet, meurt en janvier 1787. - Jean-Joseph-Sébastien Dumas, nommé le 27 janvier 1787. Après son refus de serment, la loi du 26 août 1792 le força à sortir de France. Il passa ses dix ans d'exil en Espagne et en Allemagne. En 1803, fut de nouveau nommé curé de Meilhac et Saint-Martinnet réunis. Chanoine honoraire de Limoges, en 1844, il est mort âgé de 98 ans le 7 janvier 1856, ayant été curé de Meilhac pendant 69 ans. - Siméon-Stéphane Martinet, nommé en 1856. - Victor Bouchardy, en 1874. - Gabriel Jeanton-Lamarche, en 1887. - Jean-Baptiste Trarieux, en 1904.

Le presbytère de Meilhac fut vendu comme bien national, le 5 prairial an V<sup>e</sup> (4 mai 1797), pour la somme de 672 francs, au sieur Bertaud (Arch. Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 356).



## Histoire civile

Le *Nobiliaire du Limousin* signale au XII<sup>e</sup> siècle plusieurs membres de la famille de Meilhac, originaires de ce lieu ; Jaucelin de Meilhac vivait en 1296. Guillaume de Meilhac, chevalier, fut père de Gaucelin de Meilhac, qui en 1352 rendait hommage à Jean de Rochechouart pour les terres qu'il tenait dans la paroisse de Saint-Laurent.

Mathieu de Maleden, seigneur de Meilhac et de Savignac, trésorier général de France en la généralité de Limoges, laissa deux fils, Pierre de Maleden, seigneur de Meilhac, et Martial de Maleden, seigneur de Savignac, Pierre fut conseiller au parlement de Bordeaux, et mourut à Limoges le 13 mai 1651, laissant à son frère Martial la tutelle de ses trois filles. L'aînée de ces dernières, Anne-Marie de Maleden, est devenue la fondatrice des claires de Limoges, sous le nom de Mère du Calvaire. Les armes de la famille de Maleden sont *d'azur à trois léopards d'or l'un sur l'autre*.

En 1902 on a découvert dans la commune de Meilhac l'orifice d'un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. Ce souterrain est à 4 mètres 70 cm au-dessous du niveau du sol ; il est d'un accès très difficile, et rempli de terre glaise. On y a recueilli des débris de poterie.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Meilhac sont :

Bellevue.

Blads (Les).

Chantardie. — On a recueilli près de ce village, en 1900, avec beaucoup de débris de silex, une pointe de flèche et un couteau en silex. On y signale aussi un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine, dans lequel on voit trois prises d'air.

Côte (La).

Dognon (Le).

Grangeneuve (La).

Guittaria.

Lachenaud.

Lanseraud.

Lavoux.

Nouaillaguet.

Poutinou.

Puytrem. — Berceau de la famille Du Puytrem à laquelle appartient le célèbre chirurgien, Guillaume Du Puytrem, baron de l'Empire, né le 5 octobre 1777, dans la paroisse de Sainte-Croix de Pierrebuffière, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, et mort à Paris le 7 février 1835.

Queyroix (Moulin du).

Saint-Martinnet, ou Saint-Martin-du-Temple, avait une église paroissiale qui dépendait de l'ordre de Malte. En 1282 elle appartenait aux chevaliers du Temple. Le commandeur du Breuil-au-Fa y nommait les titulaires en 1418 jusqu'en 1619. Ce fut ensuite le commandeur de Limoges ou de Puybonieu qui exercèrent ce droit de nomination. Cette église était sous le

vocable de Saint-Martin et de Saint-Fiacre ; elle possédait un reliquaire de cuivre émaillé renfermant des reliques de saint Fiacre, de saint Antoine, de saint Paul et de plusieurs autres saints, et aussi un reliquaire en forme de bras de saint Pardoux. On comptait dans la paroisse de Saint-Martin 220 communicants, environ 295 habitants. Parmi les curés de Saint-Martin nous connaissons Martial Robert, curé jusqu'en 1756, et François Maud, nommé en 1757, que la Révolution en chassa. Le 24 messidor an IV (12 juillet 1796) fut vendu, comme bien national, au sieur Mathieu Doudet, le presbytère, jardin et dépendances de Saint-Martin, pour la somme de 936 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 148, n° 150). Au rétablissement du culte, en 1801, la paroisse de Saint-Martin fut unie à celle de Meilhac.

Savignac. — Martial de Maleden, seigneur de Savignac en 1616 et 1670, l'un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité et la religion dans notre province. On lui doit la fondation de l'hôpital général de Limoges, du Refuge, du Séminaire des Ordinand, du Séminaire de la Mission, etc.

Sous (Les).

## MEUZAC

MEUZAC, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Germain-Les-Belles, a 4 348 hectares de superficie et 1 656 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 470 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Meuzac, anciennement Meulzac, est une cure, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, dont le patron était saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires, ce que l'on voit par titres depuis 1560. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 2 200 communicants, environ 2 934 habitants.

Il y avait dans cette église une vicairie dite des Mérignac.

Une chapelle rurale, dédiée à Saint-Roch, existait dans la paroisse.

Les cloches de Meuzac portent les inscriptions suivantes :

« ✠ *A fulgure et tempestate libera nos Domine.* - M. Germain-Bernard-Léon de Laurens Puy-Lagarde, curé de Meuzac, M. Paul Boyer, chanoine honoraire et curé de Saint-Germain. Dame Marie-Elisabeth, veuve Toustain, marraine, M. Gilles Lapayre, maire et parrain. - *Sancta Maria, ora pro nobis*, 1847. - Causard. »

✠ Germain-Bernard-Léon de Laurens-Puy-Lagarde, curé de Meuzac, demoiselle Marie Legrand, marraine, M. Burguet, parrain. *Sancti Petre et Roche, orate pro nobis.* 1847. - Causard. »

Foucaud de Pierrebuffière mourut curé de Meuzac en 1483. - Maureil Texier. résigna au suivant en 1561. - Martial Delavaud, en 1561. - François Lansade, en 1681. - N... Lavaud, meurt en septembre 1752. - N... Crozetière est curé en 1758. - François Donève du Buisson, nommé en 1768, permuta avec le suivant en 1784. - Jean Reix, nommé le 12 janvier 1785, refusa le serment schismatique pendant la révolution ; obligé de sortir du royaume, il alla chercher un asile en Savoie. - André Bréjat, qui avait aussi subi la déportation, fut nommé curé de Meuzac en 1803, et comme le presbytère avait été vendu il habita longtemps à Saint-Germain. - Germain-Bernard-Léon de Laurens Puy-Lagarde, nommé en 1841. - Pierre Royer, en 1873. - François Planchon. en 1880. - Pierre Marty, en 1883. - Adrien Vieillescot, en 1901. - Gilbert Boine, en 1909.

Le presbytère de Meuzac fut vendu comme bien national le 21 fructidor an IV (7 septembre 1796), au sieur Charaud, pour la somme de 3 258 francs, (Arch. de la Haute-Vienne, Q 148, n° 250).

## Histoire civile

Noble François de Bonneval, seigneur de Meuzac en 1517, porte pour armes *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*.

Dominique de Lansade, seigneur de Meuzac en 1775 portait *d'azur à deux lames d'argent la pointe en haut*.

On a trouvé à Meuzac plusieurs débris de poterie gallo-romaine. Il existe dans la commune de l'argile à potier que l'on a utilisée jusqu'à nos jours. Il y avait aussi des forges très importantes : deux des villages conservent par leur nom le souvenir de leur existence.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Meuzac sont :

Bernardie (La).

Bessailles.

Boix (Le).

Boulessie (Petite) ou Boulassie.

Bourdier ou Bordier. — En 1507, Pierre de Joussineau veudait à Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy, les villages de Bordier et de la Feureyrie. Joussineau porte pour armes *de gueules au chef d'or*.

Chabrenas.

Champs (Les).

Chataignot.

Chavagnac. — Une chapelle dépendant de l'ordre des Templiers fut bâtie dans ce village, sous le vocable de Sainte-Marthe ou Saint-Barthélemy. En 1326 elle fut soumise à la cure de Meuzac, et on lui donnait aussi le titre de cure ; on y baptisait et il y avait aussi un cimetière. Le commandeur de Chamavrac<sup>24</sup>, *alias* celui de Sainte-Anne près Eymoutiers, y nommait les titulaires.

Cluzeau (Le). — Celle de l'ordre de Grandmont, qui lui fut donnée du vivant de saint Étienne de Muret. En 1295 il y avait quatre frères. Elle fut unie au prieuré du Chatenet en 1318. François de Reculet était nommé prieur du Cluzeau le 14 mars 1573. Les religieuses de l'ordre de Grandmont en prirent possession le 3 février 1663. L'abbé de Grandmont y nommait les titulaires. Elle était sous le patronage de la Sainte-Vierge et de Saint-Eutrope.

Colombier.

Courneix.

Crosas.

Faye (Haute).

---

<sup>24</sup> Ou Chamayrac ? [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Forge.

Forgeneuve.

Frioux.

Gabie (La).

Lamandie.

Lanteigne ou Lenteine.

Laps.

Mas Grudet ou Mas Grondet, Mas du Mont dans une bulle de 1188, Mas Gaudes en 1295, prieuré de filles qui avait pour patron saint Blaise et dépendait de l'abbaye de Ligueuil, en Périgord. L'abbesse dudit lieu en nommait les titulaires en 1568, 1598. Était ruiné au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mouche (La).

Moulin-brûlé.

Noir (Moulin du).

Nouaille (La).

Pierres-Brunes, village détruit.

Pierre laine.

Plantes (Les).

Puy-Bellier.

Renaudie (La).

Rivière (La).

Roche (La).

Roche Basse (La).

Roubardie.

Rouffardie.

Royer. — Une chapelle rurale, dédiée à sainte Anne, dans ce village, était ruinée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Selliar (Moulin de).

Veyrine (La). — Prieuré existant en 1614, était ruiné au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il avait pour patron saint Jean Porte-latine. Le prieur de Saint-André de Limoges y nommait les titulaires en 1555, et en 1581.

## **LA MEYZE**

LA MEYZE, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, a 2 811 hectares de superficie et 1 613 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 394 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La Meyze, qui conserva le titre d'archiprêtre jusqu'au concordat de 1801, était une cure qui, au moins depuis 1528, avait pour patron saint Michel archange. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés ainsi que les archiprêtres. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 1 280 communiants, environ 1 700 habitants.

Jean Bouchemousse, curé et archiprêtre, y fonda, le 14 novembre 1462, une vicairie qui devait être desservie par un prêtre de sa race, et à son défaut par un prêtre filleul de la paroisse. Elle était à l'autel de Saint-Amand, solitaire, et c'est l'archiprêtre qui conservait le droit d'en nommer les titulaires.

Un autre vicairie fut fondée par Les Cassat.

L'église de La Meyze semble avoir été bâtie au XI<sup>e</sup> siècle, à en juger par la partie inférieure de ses murailles qui existent encore, mais elle a été en grande partie reconstruite ; ses murs et sa voûte sont d'une date plus récente. Elle a une seule nef avec deux très petites chapelles formant transept. La nef a quatre travées et le chœur en a deux.

La cloche que possède cette église a été fondue au XIV<sup>e</sup> siècle, elle porte l'inscription suivante en lettres gothiques : « *Sancte Michael, ora pro nobis.* »

Le presbytère de La Meyze fut vendu comme bien national le 3 messidor an IV (21 juin 1796), avec le jardin et les dépendances, au sieur Bourdeaux des Vaseix, pour la somme de 4 482 francs. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 64).

Il y avait jadis dans la paroisse de La Meyze une maladrerie de fondation royale, mais il n'en restait rien au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un nouveau cimetière a été établi en 1914.

On conserve à La Meyze le souvenir d'un accident arrivé dans cette paroisse à Mgr. Du Bourg, évêque de Limoges. Ce prélat se rendait à Saint-Yrieix pour la visite de la paroisse où il allait administrer le sacrement de confirmation. M. Maud, curé de la paroisse l'ayant invité à visiter son église en passant, il y fut reçu processionnellement, mais par suite d'un faux pas, il fit une chute et eut la jambe gauche cassée. C'est par suite de cet accident qu'il fut retenu au presbytère de La Meyze du 19 avril au 14 juin 1816.

Hel... était archiprêtre de La Meyze en 1196. La cure fut unie à l'office d'archiprêtre en 1297 ; l'un et l'autre furent toujours conférés par l'évêque. - Jean Bouchemousse était curé et archiprêtre en 1467 - Noble et vénérable Léonard de La Guyonnie, docteur en droit, seigneur de La Guyonnie, conseiller du roi en la cour de Paris, prit possession de l'archiprêtre par collation de l'évêque le 20 septembre 1537, et siégeait en mai 1545. - Noble Jean de La Guyonnie, nommé en 1555. - Simon Palays, archiprêtre en 1573, chanoine de Saint-Junien, dernier prieur d'Aureil, mourut en 1598. - Jean Paignon 1642-1646. - N... Lafosse 1748, mourut ancien archiprêtre en 1762. - N... Dumas - Jean-Baptiste Teulier 1751-1778. Résigna au suivant. - Jean-Pierre Hervy, bachelier en théologie, 1778, subit la déportation en Espagne pendant la Révolution. - Jeoffre, ou Geoffroi Maud, qui avait aussi subi la déportation en Espagne, fut nommé en 1803 curé de La Meyze, qui avait alors perdu son titre d'archiprêtre ; il y est mort au mois de décembre 1834. - Gérald Alexis Audebert-Larochas nommé en 1835. - Pierre Maury, en 1849. - Mathieu Gaston. en 1854. - Étienne Judicis, en 1857. - Jean-Baptiste-Louis Villette, en 1869. - François Grand, en 1873. - Martial Gaumy, en 1887. - Henri Moussard, en 1895.

Il y avait dans la paroisse de La Meyze avant la Révolution une chapelle de la Sainte-Vierge dite de Notre-Dame-du-Pont. M. Maud, qui en retrouva la statue, la fit placer dans une niche, au pied d'un grandiose rocher, et en 1844 on y dressa un petit oratoire suffisant pour qu'on puisse y dire la messe. Depuis ce moment elle a porté le nom de Notre-Dame du Rocher. Cette chapelle,

encore agrandie en 1877, a été reconstruite au sommet du rocher lorsque la voie ferrée a transformé son emplacement.

## **Lieux-dits**

Les villages de la commune de La Meyze sont :

Aux Bies.  
Bastide (La).  
Beausoleil.  
Berge.  
Blanchie (La).  
Bodonie (La).  
Borde (La).  
Busserol.  
Champsiaud.  
Château-Gaillard.  
Ecure au Faure (L').  
Entraiguas.  
Frontouin.  
Jaunie (La).  
Lalet, *alias* L'Allée.  
Lascoux.  
Latour.  
Lessard.  
Maison-Neuve.  
Maslou.  
Monbessier.  
Perbin.  
Peyrassou.  
Peytavine.  
Planches (Les).  
Pluvier.  
Pouge.  
Puynégrier.  
Rousseille (La).  
Rouveix (Chez Le).  
Thomassy

Traverse (La).

Tuilerie.

## MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

Mézières devient Mézières-sur-Issoire par décret du 27 août 1888 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

MÉZIERE, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bellac, a 25 974 hectares de superficie et 9 908 habitants. Les communes de ce canton sont : Bussière-Boffy, Bussière-Poitevine, Gajoubert, Mézières, Montrol-Sénard, Mortemart, Nouic, Saint-Barbant et Saint-Martial.

La commune de Mézières a 4 427 hectares de superficie et 1 586 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 252 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Mézières, qui était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était sous le vocable de Sainte-Madeleine. Le chapitre du Dorat y nommait les curés. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 800 communiants, environ 1 066 habitants. À cette époque, la paroisse était moitié en Poitou, moitié en Limousin.

Le presbytère de Mézières fut vendu comme bien national le 11 thermidor au IV (29 juillet 1796), y compris le jardin et les dépendances, pour la somme de 1 636 francs, au sieur François Tisseuil (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n<sup>o</sup> 207).

N... Hélitas fut nommé curé de Mézières en 1732. - N... de Tisseuil en 1778. - Jean Lalet, *alias* Delalay, nommé en 1803. - Guillaume-Julien Couillaud Desforges, nommé le 1<sup>er</sup> août 1812, meurt en mars 1819. - Jean-Baptiste Baule, nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1819. - Guillaume Duléry, nommé le 11 novembre 1826. La cure de Mézières ayant été élevée à la 2<sup>e</sup> classe, il fut nommé de nouveau le 1<sup>er</sup> janvier 1829. - Jean-Baptiste Petit, en décembre 1839. - Jean-Baptiste-Firmin Béraud-Dupalis, le 21 août 1851. - Joseph-Michel Lecour, le 1<sup>er</sup> octobre 1872. - Jean-Louis-Adolphe Sabroux, le 28 décembre 1898.

Depuis le concordat de 1801, l'église de Mézières était une simple succursale ; elle fut érigée en cure inamovible par Mgr. de Tournefort, le 1<sup>er</sup> décembre 1828. Le chef-lieu du canton civil est Mézières, pendant que Mortemart est le chef-lieu du canton ecclésiastique ou doyenné.

### Histoire civile

En 1888, un décret du 27 août a donné à cette commune le nom de Mézières-sur-Issoire. Ce dernier nom est celui d'une petite rivière qui l'arrose.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Mézières sont :

Ages (Les).

Augusons (Les).

Beige (La).

Belair.

Bonnefont.

Bermes (Les).

Bessereix, ou Besserey.

Borde (La).

Borderies (Les).

Brosses (Les).

Bugeade.

Chansigaud-les-Landes.

Chenamorte.

Chez-Catali.

Chez-Denis.

Chez-Godard.

Chez-Nivard.

Chez-Péraud.

Clides (Les).

Côte (La). — Guillaume Coche, chevalier, qui était seigneur de la Côte-Mézières, testa en 1204. Aimeric Coche, par son testament du 21 octobre 1366, transmet cette seigneurie à Jean de La Rye, damoiseau. Un de ses descendants, Gabriel de La Rye, seigneur de la Côte-Mézières, nommé gouverneur ou lieutenant du roi en la Marche par lettres de Sa Majesté Henri III, éleva le château de la Côte. Il fut tué près la ville de Saint-Yrieix le 23 mars 1591, en combattant contre les huguenots. Ses armes sont *d'argent à une aigle de sable membrée et becquée d'or*. La seigneurie de la Côte-Mézières fut vendue à Simon Dreux, baron de Montrollet, vers 1631, mais elle revint dans la famille La Rye par suite d'alliances. Claude-Agnès de Calignon de Vicq épousa en 1772 Madeleine-Jeanne de La Rye, et leur fille Louise-Antoinette de Calignon la porta, en l'épousant en 1796, à Joseph de Chérade comte de Montbron. Calignon porte pour armes *de gueules à un agneau pascal d'or, portant un gonfalon et la tête contournée, au chef cousu d'azur chargé de deux coquilles d'or*, et Chérade de Montbron *d'azur à trois losanges d'or*.

Le château de la Côte-Mézières était une remarquable construction civile du XVI<sup>e</sup> siècle ; il était bâti sur un promontoire dont un étang assez considérable baignait le pied. Il formait trois corps de logis distincts, quoique reliés entre eux, disposés en fer à cheval, et enfermant une cour intérieure qui, du quatrième côté, s'ouvrait en terrasse sur un bel étang. L'aile de l'ouest fut détruite, vers la Révolution, par un incendie, et ne fut pas relevée. L'aile de l'est, bien que reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle, est entièrement délabrée. Le bâtiment central, qui, par trois arcades, donnait accès dans la cour intérieure, en ruine depuis longtemps, a été rasé depuis quelques années.

Au-dessus de l'arcade centrale de ce dernier, on voyait encore en 1850 un cadran solaire, avec un marbre noir sur lequel était gravée, en belles capitales romaines, cette inscription :

QVII. MORS. SIT. TRIPLEX A SOLLE. TROPHEVM.



Sa traduction n'est pas sans difficultés. L'inscription mortuaire de Pierre Audebert, voisin de la Côte-Mézières, mort vers la même époque que Gabriel de La Rye, et dans les mêmes conditions, proclame qu'il mérite une *triple couronne* parce qu'il est mort en combattant pour sa *foi*, pour son *Dieu* et pour son *Roi*. L'auteur de cette inscription pourrait bien être aussi l'auteur de celle de la Côte-Mézières, dans laquelle il affirme qu'une mort, dans de semblables conditions, est un *triple trophée*.

Le mot *Asolle* paraît étrange. On y trouve aucun sens. Il faut peut-être lire, en deux mots *a sole*, vu qu'il est sur un cadran solaire. Les Romains avaient l'habitude de jurer, n'affirmer une chose *a Jove*, par Jupiter. Dans cette inscription l'auteur n'aurait-il pas remplacé *à Jove* par *a Sole* et au lieu d'affirmer ce qu'il avance par *Jupiter*, il l'affirme par le *Soleil*. Le sens de cette inscription, qui n'est peut-être pas entière, serait : « La mort de Gabriel de La Rye est, je l'affirme par le soleil, un triple triomphe. »

Côte (Moulin de la). — Une hache polie, en silex verdâtre, a été trouvée près de la Côte en 1903.

Darvisat.

Fontmaubert.

Fossés (Les).

Gane (La).

Grange-des-bois (La).

Grange-Vignaud (La).

Jagondin.

Louis du bas.

Maisonblanche.

Mas (Le).

Masvergnier.

Métairie (Grande).

Navaleuil.

Pabet.

Picher.

Queyroux.

Roche (La). — Une excavation de forme cubique, ayant 2 m 50 de long sur 1 m 50 de large, sans maçonnerie, s'est ouverte en 1908 dans un jardin de ce village.

Rouffignac.

Sainte-Anne. — Le 19 septembre 1787, Pierre Badou, prêtre, prieur de Sainte-Anne des Taniers, ordre de Saint-Agustin, dont il était titulaire depuis 54 ans, résigne ce bénéfice en faveur de François Mallebay, sieur de Saint-Sauveur, abbé tonsuré. Le 24 juillet 1865, cette chapelle a été acquise par madame Bathilde de Preaux, marquise de Bagnac. C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté le dimanche après le 26 juillet.

Sépiète (La).

Thomasse (La).

Tuilerie (La).

Valade (Petite).

Vergne (La).

## MILHAGUET

Commune disparue : la commune de Milhaguet fusionne avec celle de Marval au 1<sup>er</sup> octobre 1973 (fusion-association) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

MILHAGUET, chef-lieu de commune du canton de Saint-Mathieu, a 821 hectares de superficie et 442 habitants. Son altitude au dessus du niveau de la mer est de 471 mètres à sa limite orientale.

### Histoire ecclésiastique

Milhaguet, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, était en 1479 une préceptorie de l'ordre de Malte. Le commandeur du Mas-Dieu y nommait le titulaire en 1557, après cette date, ce fut le grand prieur d'Auvergne dont la résidence était à Bourgneuf.

La cure de Milhaguet, en 1646 et 1650, était unie à celle de Reilhac. Sa fête patronale était celle de l'Assomption de la Sainte-Vierge ; le grand prieur d'Auvergne y nommait les curés en 1557, 1691, 1754. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 230 communicants, environ 307 habitants.

En 1337, le mardi après la fête de Saint-Michel, Guillaume de Puypla, *de Podio plano*, fonda dans cette église, à l'autel de sainte Catherine, une vicairie pour un prêtre, le plus proche parent que ses héritiers et successeurs devaient nommer.

L'église de Milhaguet a été construite au XII<sup>e</sup> siècle. Son portail, placé au bout de la dernière travée de la nef, du côté du midi, s'appuie sur deux pieds droits et des dents de scie forment les moulures de l'archivolte. La nef, à deux travées, couverte par un lambris, est éclairée par un *oculus* à l'ouest. Le chœur à trois pans coupés, voûté en demi coupole, avec chapiteaux épannelés, sert de base à un clocher comme dans la plupart des églises rurales de la région.

Lorsque les visiteurs de l'ordre de Malte vinrent à Milhaguet en 1617, ils constatèrent que l'église était en partie ruinée, sauf la partie qui couvrait le grand autel. Ils notent aussi que « les dîmes de cette église appartiennent au sieur grand prieur pour un tiers, l'autre au curé, et le troisième aux dames de Bonbon. »

La cloche de cette église porte l'inscription suivante :

« ✠ *Sancta Maria, ora pro nobis.* - François Perry, comte de Saint-Avent, parrain. Marianne de Vivonne, marquise de Bermondet, marraine, M<sup>re</sup> François Marchadier, curé de ce lieu. J. Rolle, sieur du Repaire de Milhaguet, P. Rolle sieur du Puy. Marguerite Millet... 1726. »

Lorsqu'en 1790, Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges, fit distribuer aux églises du diocèse les reliques du trésor de l'abbaye de Grandmont, Milhaguet reçut un très jolie reliquaire, en cristal byzantin, sur lequel sont gravés deux aigles. Les garnitures en argent sont d'un travail remarquable. Sur le pied en cuivre doré, on voit sainte Valérie présentant sa tête à saint Martial, la sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus, le Christ en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean. C'est

une œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle. Une étiquette en parchemin qui y était fixée portait ces mots : « *De reliquiis sanctæ Valeriæ, SS. Chrsiophori Caprasii, Nemesii, martyrum.* »

Jean de Maumont était curé de Milhaguet en 1515. – N... de La Brunie, en 1689 et 1690. - François Marchadier, en 1726 et 1748. - Jean Goursaud de Linon, en 1749. - Étienne Ribière, nommé en 1754, était né à Limoges en 1722 ; il refusa le serment de la constitution civile du clergé. Chassé de sa paroisse, il se retira à Boubon en 1791. Les persécuteurs, ne pouvant le déporter à cause de son âge, le condamnèrent à la prison perpétuelle. Il est mort au mois de mai 1801.

Au rétablissement du culte, la paroisse de Milhaguet ne fut pas maintenue. C'est seulement par une ordonnance royale du 9 juillet 1845, et une ordonnance épiscopale du 30 juillet de la même année, qu'elle a été de nouveau érigée. Les curés du voisinage furent chargés de la desservir ; elle eut ensuite pour curé Michel Gauthier de 1862 à 1864. - Gustave Labrousse, 1865-1871. - Joseph Béchade, 1872-1879. - Jean-Baptiste Moreau, 1880-1882. - M. le curé de Marval et celui de La Chapelle-Montbrandeix en ont été chargés depuis 1882.

## Histoire civile

Noble Jean de Maumont est dit seigneur de Milhaguet en 1331. Ses descendants ont conservé ce titre jusque vers 1598. De Maumont porte pour armes *d'azur à la croix d'or*.

La seigneurie de Milhaguet passa dans la famille de Rochechouart, dont les armes sont *ondé d'argent et de gueules de six pièces*. René de Rochechouart était seigneur de Marval et de Milhaguet en 1632. Sa petite fille, Anne de Rochechouart, porte cette seigneurie à Isaac de Perry, en l'épousant. Olivier-Isaac de Perry, comte de Saint-Auvent, est encore seigneur de Marval et Milhaguet en 1772. Ses armes sont *d'argent à la bande de gueules (alias de sable) accompagnée de deux lions de sable (alias de gueules), l'un en chef, l'autre en pointe*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Milhaguet sont :

Age (L').

Carreau (Moulin de), sur l'étang de ce nom.

Larma.

Maunia (Le).

Mouriol.

Puy (Le). — P. Rolle était seigneur du Puy en 1726, Jean Rolle, seigneur du Puy, époux de Suzanne Jude, dont la fille Marie est baptisée à Milhaguet le 19 avril 1742. Leur fils Pierre Rolle de Milhaguet, baptisé le 17 avril 1746, fut prêtre et curé de Touverac (Charente). Il fut déporté sur les pontons de Rochefort pendant la Révolution, et y mourut sur le navire les *Deux-Associés* le 9 juillet 1794.

Quatre-Vents (Les).

Suchère (La).

Terrasson.

Villette (La).

## MOISSANES

MOISSANNES, chef-lieu de commune du canton de Saint-Léonard a 2 463 hectares de superficie et 708 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 525 mètres à sa limite orientale.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Moissannes était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent. Cette église fut donnée au prieuré de Saint-Léonard en 1191 par Sebrand-Chabot, évêque de Limoges. Sa fête patronale était celle de saint Maurice, jadis de la Sainte-Vierge et de saint Blaise. Le prieur de Saint-Léonard y a toujours nommé les curés, ainsi que le constatent des titres depuis 1559 jusqu'à la révolution. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 800 communicants, environ 1 067 habitants.

L'église a été construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Une chapelle seigneuriale a été ajoutée, au XV<sup>e</sup> siècle, au flanc droit de l'édifice. À sa clef de voûte est un écusson portant *une fleur de lis*. Ce sont les armes de la famille du Maine, seigneur du Palland, avant 1567. Sur la porte extérieure de cette dernière, on voit un écusson chargé de *trois chevrons*. À l'intérieur sont plusieurs pierres tombales qui conservent aussi le même écusson à *trois chevrons*, et un autre portant *une croix*. Sur une autre, ces deux écussons sont réunis en un seul, ce qui indique une alliance de ces deux familles.

Moissannes possède deux cloches. La plus grosse porte l'inscription suivante : « ✠ *Sancte Maurici ora pro nobis. L'an mil CCCCC. XXXIX.* » Pour dérober cette cloche au creuset révolutionnaire, en 1791, les habitants du lieu eurent l'idée de l'enfourer sous terre. Par ce moyen cette petite paroisse a pu garder deux cloches.

Sur la seconde on voit l'inscription suivante: « ✠ *Tibi soli Deo honor et gloria. Sancte Maurici. Sancta Maria, ora pro nobis. M VC LXXV.* »

Le 23 thermidor an IV (10 août 1796) eut lieu la vente comme bien national des bâtiments, jardin et dépendances du presbytère de Moissannes au sieur Jean Gay-Vernon, pour la somme de 990 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 238).

Maureil Dupommier, curé de Moissannes, donna sa démission en faveur du suivant en 1589. - Léonard Dumont, 1589. - Jean-Joseph de Bruxelles, natif de Saint-Léonard, fut nommé curé en 1758. En 1791, il refusa le serment de la constitution civile du clergé, et ne fut pas comme ses deux frères traîné à Rochefort pour la déportation maritime, parce qu'il était sexagénaire ; il fut condamné à la prison perpétuelle. Au mois de janvier 1799, il succomba à l'âge de 70 ans. - Jacques Vidal, nommé en 1804, était encore curé de Moissannes en 1839 et était aidé par le curé de Champnéterie. - Jean-Baptiste Mège, nommé le 8 septembre 1836. - Étienne Decoux, le 1<sup>er</sup> septembre 1837. - Jean-Baptiste Dupeyrix, le 28 juillet 1838. - Léonard Chaussat, le 18 décembre 1839. - Louis Boutet, le 17 août 1843. - Martial-André Devillechabrol, en 1846. - Louis Valières-Vialeix, en 1852. - Germain Barnabé, en 1902. - Jean-Baptiste Chapelle, en 1903. - Jean Gautayroux, en 1908.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Moissannes sont :

Age (L').

Brugiéras.

Chaise (La).

Coussières (Les).

Débat (Le).

Faye.

Feytchaulet.

Lavaud.

Lussat (Le Grand).

Lussat (Le Petit).

Marcille (La).

Mas-Féty (Le).

Mourin (Le).

Palland (Le). — Bertrand du Mayne, chevalier, sieur du Palland en 1567, avait pour armes *de gueules à la fleur de lis d'or*. Ces armes sont à la clef de voûte dans la chapelle seigneuriale de l'église. Guillaume-Joseph Des Maisons était seigneur du Pallant vers 1765. Ses armes sont *d'argent au chesne de sinople, accosté de deux maisons de gueules, surmonté de deux étoiles de sinople en chef*.

Rivière (La).

Sourdieu, qui appartenait à famille de Bruxelles en 1791.

Vernon appartenant à la famille Gay de Vernon, dont les armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois chaussetrappes d'argent, 2 en chef et 1 en pointe*.

Vernon (Moulin de).

Vialleville.

## MONTROL-SÉNARD

MONTROL-SÉNARD, chef-lieu de commune du canton de Mézières, a 2 717 hectares de superficie et 911 habitants, son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 465 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Montrol-Sénard, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait pour patron saint Julien de Brioude. Le 2 juin 1506, le chapitre du Dorat céda à l'évêque de Limoges le patronage de cette cure en échange de celui de Cieux et depuis cette époque l'évêque y nomma les titulaires. Le chapitre du Dorat y fit cependant une nomination en 1703. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 980 communiants, environ 1 307 habitants.

La cloche de cette église porte l'inscription suivante : « ✠ *Sancta Maria, ora pro nobis*. 1760. A été parrain haut et puissant seigneur M. D<sup>e</sup> François-Louis-Martial Des Montiers, ch<sup>r</sup> marquis de Mérinville, maréchal des camps et armées du roi, baron de Montrocher, vicomte de Brigueil, Montrollet, et marraine dame Elisabeth-Charlotte de Callucio Lhopital, épouse de haut et puissant seigneur M<sup>te</sup> François-Martial Des Montiers, ch<sup>ct</sup> vicomte de Mérinville, maréchal des

camps et armées du roi, capitaine sous-lieutenant des gens d'armes de la garde du roi. - J.-B. Bigaud, curé. Jacques Duprat et Jean de Lépine, syndics fabriciens. - Michel François. »

Rolland Guingand était curé de Montrol-Sénard en 1471. - Noble Jean Duquesroy prit possession de cette cure en 1558. - Nicolas Mosnier résigna en faveur du suivant en 1563. - Jean Jammet, 1563. - Martial Plagnaud est curé en octobre 1723. - Jean-Baptiste Bigaud, nommé en 1756, y était encore pendant la Révolution. - Au rétablissement du culte, la paroisse de Montrol-Sénard ne fut pas maintenue et son territoire fut joint à celle de Mortemart. En 1844, le maire de la commune adressa une demande à l'évêque de Limoges qui fut couronnée de succès par l'érection d'une cure succursale. Charles Delarbre fut nommé curé de Montrol-Sénard le 20 octobre 1845. - Jean-Baptiste Prud'homme, en 1852. - Martial Colombeau, en 1878. - Édouard Bourinat, en 1881. - François Foussadier, en 1900.

Dans le cimetière on voit une ancienne lanterne des morts, ou fanal funéraire, qui est du XIII<sup>e</sup> siècle. C'était primitivement une chapelle carrée, élevée sur quatre piliers, réunis, sur chaque coté, par de grandes ogives gothiques. Sa voûte portait le fanal proprement dit, au sommet duquel on entretenait une lampe. Aujourd'hui il n'existe plus et la chapelle est couverte par une toiture à deux eaux ; les grandes ogives des côtés sont fermées par des murs dans lesquels sont des portes et des fenêtres plus modernes.

A quelques mètres de cette chapelle se trouve une plate-forme en pierres de taille, élevée de trois marches sur laquelle étaient une croix et un pupitre, le tout en pierre. On l'appelle l'Hosannaire, parce que à la procession du jour des Rameaux on y chantait l'évangile de ce jour.

Au ciseau de sculpteurs peu habiles, on doit plusieurs croix taillées, avec le corps du Sauveur, dans un même bloc de granit. Peut-être sont-elles du XIII<sup>e</sup> siècle, mais leur état de dégradation ne permet pas de l'affirmer.

## Histoire civile

Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert à sept ou huit cents mètres du bourg vers 1850. Il a beaucoup de rapport avec celui du village du Maupas dont il est parlé plus loin. On a visité ses galeries qui ont dix mètres de longueur.

Un atelier monétaire de l'époque mérovingienne existait à Sénard (aujourd'hui Montrol-Sénard) dans le troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une monnaie de cette époque nous le fait connaître. C'est un tiers de sou d'or du poids d'un gramme. On y lit : SENNAMAVRO ; avec une tête de face nue à longue chevelure, partagée sur le front et retombant sur les épaules, le col orné d'un collier de perles ; buste habillé. Au revers on voit le nom du monnayeur : SATORNO MONETARIO, avec une croix à bras égaux, potencée et placée sur deux degrés.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Montrol-Sénard, pour l'administration civile était composée de deux enclaves, comprenant ensemble 183 feux et 1 115 habitants. L'enclave poitevine dont faisait partie le bourg, avait 86 feux et 561 habitants ; l'enclave limousine avait 97 feux et 554 habitants.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Montrol-Sénard sont :

Chantecoudert.

Chez-Paisse, *alias* Chez-Saisse.

Forge (La).

Grangerie (La).

Lande (La).

Loutre.

Mas de Loutre (Le).

Maupas (Le). — Un souterrain refuge a été ouvert près ce village en 1834. Plusieurs galeries et chambres s’y succèdent alternativement. On y a remarqué plusieurs ouvertures en forme de gorge de four, par lesquelles on pénètre dans d’autres pièces On y a recueilli du charbon et des fragments de poterie.

Monteil (Le).

Montlarge.

Montmézery.

Montrocher. — Abon Ratier, seigneur de Montrocher, vivait en 1232. Ses armes sont *échiqueté au chef chargé d’un lambeau de quatre pendants*. La baronnie de Montrocher passa dans la famille de Marsanges lorsque Gabriel de Marsange échangea la terre de Lamirande contre la baronnie de Montrocher avec Jeanne de Montrocher, veuve du sieur de Jayac, le 15 juillet 1609. Marie de Marsanges épousa le 17 janvier 1682 François des Montiers, marquis de Mérinville, et comme elle avait été instituée héritière universelle de son père, baron de Montrocher, elle lui porta cette terre. Les armes des de Marsanges sont *d’argent à trois merlettes de sable, 2 et 1*. Celles de la famille des Montiers sont *écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d’argent à trois fascés de gueules, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d’azur à deux léopards d’or*.

En 1888, on a découvert près du village de Montrocher, à cent mètres environ des ruines de l’ancien château, un souterrain-refuge qui a plusieurs galeries faisant communiquer des chambres de 8 à 3 mètres de côté, hautes de 2 mètres.

Moulin-Neuf.

Peyrelade.

Pic (Le).

Puy (Le).

Puybras.

Salomon.

Tamanie (La).

Valette (La).

Villelongue. — Vers 1860, un souterrain refuge s’est ouvert dans ce village, près des bâtiments d’exploitation. Il a été refermé.

## MORTEMART

MORTEMART, chef-lieu de commune du canton de Mézières, a 359 hectares de superficie et 318 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 312 mètres à sa limite orientale.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Mortemart était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien et avait pour fête patronale celle de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 260 communiant, environ 345 habitants. Entre 1052 et 1060, du temps du roi Henri et de l'évêque Itier, le prêtre Robert donna à la cathédrale de Limoges tout le droit qu'il avait sur l'église de Mortemart. Par un contrat fait par Géraud, évêque de Limoges, l'an 1144, cette église devint commune entre la cathédrale et le chapitre du Dorat. Aussi nous voyons que le chapitre du Dorat y nomme les titulaires en 1475, 1476, 1558 1563, 1664, 1716, pendant que ces nominations sont faites par l'évêque en 1558, 1563, 1565, 1572, 1593, 1603, 1612, 1644, 1747.

Aimery de Rochechouart, seigneur de Mortemart, par son testament du 22 février 1323, fonda dans cette église une vicairie ou chapellenie, de trois messes par semaine, dont il réserve la présentation à l'aîné de sa maison et veut que les chapelains soient de ladite terre, et pour cela il donne douze livres de rente en fonds au dit lieu de Mortemart.

Il y avait une autre vicairie de saint Georges, qui était annexée à la cure, et dont les titulaires étaient nommés par l'aîné de la famille.

En 1593 et 1603, la chapelle de Plane est aussi dite annexe de la cure.

L'église de Mortemart possédait une cloche du XIII<sup>e</sup> siècle portant une inscription en lettres gothiques arrondies ainsi formulée : « ✠ *Sancta Catharina ora pro nobis.* »

La grosse cloche de Mortemart a été fondue le 7 avril 1712, par les Augustins et les Carmes, ainsi qu'il est marqué dans l'inscription qu'elle porte : « ✠ *Ego Matri divine gratiæ dicata, aucta et fusa pro- prio utriusque ordinis are. regentibus R. P. M, Exchaupre Lemovici priore Augustinensium et R. P. Justo Bonneisset Solemniaci, A. S. Alberto priore carmelitarum. 7, D. April. M DCC XII.* »

On remarque dans l'église de Mortemart les stalles du chœur en bois sculpté de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et une Vierge avec l'Enfant-Jésus, buste en pierre (du XIV<sup>e</sup> siècle) qui surmonte aujourd'hui le portail extérieur de l'église. Par arrêté du 6 novembre 1909, ces deux objets ont été classés monuments historiques.

Les curés de Mortemart sont : Pierre Delabarre, nommé à cette cure de Saint-Hilaire de Mortemart en 1559. - Fiacre Noalher, en 1593. - Pierre Mazoyer était curé en 1760, mourut en janvier 1777. - Simon Filhoux, né à Magnac-Laval, en 1747, fut vicaire de Montrol-Sénard pendant deux ans, et curé de Mortemart en 1777. Au moment de la Révolution, il prêta le serment de la constitution civile du clergé pour rester dans sa paroisse. Sur des dénonciations fausses et même ridicules, il n'en fut pas moins arrêté et envoyé au Tribunal révolutionnaire de Paris, qui le fit guillotiner le 16 juin 1794. (Toutes les pièces concernant cette affaire sont publiées dans *Le Limousin et la Marche au Tribunal Révolutionnaire de Paris*, tome II, page 24). Après la Révolution, Mortemart fut doyenné ou cure de canton, pendant que Mézières fut chef-lieu du canton civil, et l'église des Augustins devint l'église paroissiale. Jean-Joseph Rouard, fut nommé le 2 juillet 1803. - Pierre-Maurice Puinesges, le 14 novembre 1804. - Joseph Marchadier, le 15 février 1811. - Charles Simon, le 23 octobre 1818. - Remy Pératout, le 11 janvier 1838. - Antoine Brunerie, le 17 octobre 1843. - François- Gabriel Lasnier-Malesset, le 15 octobre 1847. - Antoine-Pierre Chariot, le 20 juillet 1864. - Annet Peynache, le 2 mars 1879. - Michel-Timothée Villatel, le 5 avril 1879.

Le bourg de Mortemart doit beaucoup à un saint personnage qui y est né, Pierre Gauvain, qui fut évêque de Viviers en 1322, évêque d'Auxerre en 1325, et créé cardinal par le pape Jean XXII, avec le titre de Saint-Étienne *in monte Calio*. Il est généralement connu sous le nom de cardinal de Mortemart. C'est lui qui attira à Rome son compatriote Pierre Roger, devenu plus tard le premier pape Limousin, sous le nom de Clément VI.



On lui doit, à Mortemart, la fondation de trois monastères, l'établissement d'un hôpital et d'un collège ou douze écoliers pauvres devaient être gratuitement nourris et instruits.

Le premier monastère était pour 24 frères chartreux. Ils y restèrent un peu moins d'un siècle. Comme ils n'avaient pas d'église particulière pour chanter leur office, et surtout parce que les maisons séculières placées auprès d'eux étaient contraires à l'esprit de religieux adonnés à la solitude ; ils quittèrent le 7 octobre 1412.

Le second monastère était pour 25 frères ermites de l'ordre de saint Augustin. Ils devaient instruire douze enfants de 8 à 10 ans, jusqu'à l'âge de 20 ans. Ils ont existé jusqu'à la Révolution.

Le troisième monastère était pour 25 frères de Notre-Dame du Mont-Carmel. Ils recevaient toutes sortes de pauvres, leur donnaient l'aumône, gardaient et traitaient les malades. Ils ont aussi existé jusqu'à la Révolution.

Ces couvents formaient deux vastes quadrilatères, séparés aujourd'hui par la route de Blond. Celui des Carmes a logé des colons et la gendarmerie. De celui des Augustins il reste quelques bâtiments affectés au presbytère, et la chapelle qui est devenue l'église paroissiale.

Sur l'emplacement de la route était l'église du Moutier où le cardinal avait son tombeau. On y lisait cette inscription : « Hic jacet Reverendissimus in Christo Pater et Dominus Dominus Petrus Galvani, præfulgidus scientia, moribus et sanctitate decoratus, qui fuit episcopus Autissiodorensis et Vivarensis, ac sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ presbiter cardinalis ordinatus ; qui de Mortuomari suam originem traxit, et in præsentis loco ubi fuit natus, est sepultus. In quo loco tres ordines fundavit scilicet Cartusienses, Augustinenses et Carmelitas, et unum hospitale ad recipiendos pauperes, et certum nunmerum puerorum instrui ordinavit et obiit in die veneris sancta XVIII mensis aprilis, hora nona, anno Domini MCCC° XXXV° . »

Le cardinal Pierre de Bagnac, neveu par sa mère du cardinal de Mortemart, avait son tombeau et son épitaphe dans l'église des Augustins. Par son testament du 26 septembre 1369, il y avait fondé une vicairie que devaient desservir des prêtres ses plus proches parents.

## Histoire civile

À la suite du presbytère, qui lui-même confine à l'église, s'élève, à la place du couvent, une élégante demeure de la famille Cantillon de Lacouture. A l'entrée du jardin sont quelques pierres tombales sur lesquelles sont sculptés différents personnages, peut-être des membres de la famille de Rochechouart-Mortemart.

Près du bourg, à une centaine de mètres du château, on voit une ancienne motte féodale, fort considérable ; elle a au moins 50 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur. Aujourd'hui elle est couverte de pins.

Du vieux château de Mortemart, il ne reste actuellement que quelques ruines à peine habitables, des lambeaux de tours rondes et carrées, une cour intérieure, quelques salles voûtées, des écussons martelés portant les *ondes* des Rochechouart. Ces armes étaient *fascé, ondé d'argent et de gueules de six pièces*. La branche de Mortemart, ajouta pour brisure, *sur la 2<sup>e</sup> fasce une belette de sable*, mais cela seulement dans les premiers degrés.

Le château primitif avait été bâti sur la fin du X<sup>e</sup> siècle, avec le consentement d'Audebert, comte de la Marche, par Abbon Drut. Ce château fut pris par les Anglais pendant les guerres du XIV<sup>e</sup> siècle, ils le gardèrent quelque temps en vertu du traité de Brétigny, mais Charles V le fit rendre plus tard à ses anciens maîtres.

La seigneurie de Mortemart était devenue la propriété de la famille de Rochechouart en 1205, lorsque Aymeric, vicomte de Rochechouart, épousa Alix de Mortemart. Louis XIV érigea cette terre en duché-pairie, en faveur de Gabriel de Rochechouart, par lettres patentes de 1656.

Le château, qui avait été démoli par ordre de Louis XIII à l'époque de la conspiration de Montmorency, à laquelle le comte de Rochechouart fut accusé d'avoir pris part, fut rebâti et resta la propriété de la famille de Rochechouart jusqu'à la Révolution. Détruit alors, il est resté à l'état de ruines jusqu'à ce jour. Dans ces dernières années, par respect pour ces débris de la gloire de ses ancêtres, M. le marquis François de Rochechouart-Mortemart en a fait l'acquisition.

## Lieux-dits

La commune de Mortemart a fort peu d'étendue, aussi on n'y trouve, en outre du bourg, que deux villages :

Campeymard.

Villards (Les).

## MORTEROLLES-SUR-SEMME

Commune disparue : la commune de Morterolles-sur-Semme fusionne avec celle de Bessines-sur-Gartempe (fusion-association au 1er janvier 1973, puis fusion simple au 1<sup>er</sup> juillet 1982) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

MORTEROLLES, chef-lieu de commune du canton de Bessines, a 1 035 hectares de superficie, et 636 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 349 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Morterolles, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, était sous le vocable de sainte Anne et de la Sainte-Croix en 1143. Elle était desservie en 1470 par un religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et c'est le commandeur du lieu qui nommait le titulaire, ainsi qu'on le voit en 1470, 1671, 1689, 1696. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 500 communiants, environ 690 habitants.

L'église est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le procès-verbal des visiteurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, nous lisons qu'en 1617, cette église était assez vaste et entièrement voûtée : on y voyait plusieurs reliquaires, en particulier un de cuivre doré, « un crucifix au-dessus élevé, à l'usage des Templiers, ayant quatre clou en iceluy ; dans lequel reliquaire il y a une croix de bois, où il y a cinq pierres de cristal et enrichie de lames d'argent, et en icelle du bois de la vraie croix ».

On voit par une note des registre paroissiaux qu'en 1708 on fit fondre une cloche pour l'église de Morterolles : « Le neuvième jour du mois de mars 1708, a été bénite la petite cloche, qui est la troisième dans le clocher de cette paroisse, par moi soussigné, laquelle a été fondue à Bessines, le mardi précédent, 8<sup>e</sup> du présent mois et an, et a été parrain de ladite cloche messire François Sudrat, prêtre, curé de Verneuil, et, marraine dame Marie Pasquellot, hôtesse du *Lion d'Or*. F. Lecugy, curé de Morterolles. »

Au moment de la Révolution, l'église de Morterolles avait encore les trois cloches signalées dans cette note. Au mois de septembre 1793, le maire de la commune en fit descendre deux pour les livrer aux agents du gouvernement.

Le 17 prairial an IV (5 juin 1796), le presbytère de Morterolles fut vendu, comme bien national, au sieur Gaillard, pour la somme de 896 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 14).

Il y avait dans l'église de Morterolles une vicairie fondée par Jacqueline Le Borlhe, veuve d'Audoin Gros. Elle était dite de Saint-Jacques. Le commandeur de Morterolles y nommait un titulaire en 1597.

La famille Sornin avait ses tombeaux dans l'église. Jacques Sornin, sieur de La Roche, par son testament du 5 juin 1671, veut être enterré dans l'église de Morterolles aux tombeaux de ses père et mère. André Sornin était maître de Poste à Morterolles lorsque le 5 septembre 1650 son fils François Sornin fut nommé à sa place.

Le 16 janvier 1828, Mgr. de Tournefort donnait un procès-verbal d'authenticité pour une relique de la vraie croix que la paroisse de Morterolles avait reçue de Rome.

Une chapelle rurale a existé jusqu'à la Révolution dans le cimetière de cette paroisse.

André Marquet curé de Morterolles en 1615. - N... Peytavy, en 1704. - François Lecugy, en 1707-1751. - Autre François Lecugy fut nommé en 1762 et y était encore au moment de la Révolution. - Au rétablissement du culte, Mgr. Du Bourg nomma curé de Morterolles René-Pierre Alaboissette, qui avait subi la déportation, mais il n'accepta pas ce poste, s'étant retiré dans le diocèse de La Rochelle. - Gabriel Ravaud, nommé le 8 juillet 1805, mourut en octobre 1807. - N... Desbouiges partit de Morterolles, en juin 1814. - Jacques Rousselle, nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1814. - La paroisse fut desservie pendant quelque temps, par les curés du voisinage, en particulier par Jean-Baptiste-Firmin Béraud-Dupalis, curé de Fromental en 1824. - Jean-Baptiste Lassaigue, nommé le 1<sup>er</sup> décembre 1835. - André Lachaise, le 26 janvier 1841. - Pierre Fayard, le 1<sup>er</sup> juillet 1851. - François Labrousse en 1869. - Jean Giraud, en 1875. - Jules Daliget, en 1879. - Jules Laporte, en 1881. - François Barrat, en 1885. - Jean Mathieu, en 1887. - Auguste Rongère, en 1895. - N... Gaume-Bravy, en 1897. - Edouard Bourinat, en 1900. - Victor Dayrat, en 1901.

Les chevaliers du Temple avaient à Morterolles, en 1282, une commanderie qui, après leur suppression en 1310, passa à l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le procès-verbal de visite que les visiteurs de ce dernier ordre firent en 1617 nous dit qu'à cette date, ils avaient à Morterolles un château « consistant en une maison-forte carrée, flanquée de trois tours, entourée de fossés remplis d'eau, à fond de cuve, et d'une palissade tout autour dudit château, un pont dormant et un pont-levis à l'entrée d'iceluy, garni de ses chaînes ».

En 1484 Guy de Blanchefort, neveu, par sa mère, du grand maître de l'ordre Pierre d'Aubusson, était commandeur de Morterolles. il fut chargé d'y garder Zizim, frère de Bajazet II, empereur de Turquie, pendant que l'on construisait pour le loger à Bourgameuf, la grosse tour qui existe encore et qui est connue sous le nom de tour de Zizim.

Outre Guy de Blanchefort, qui était commandeur de Morterolles dès 1482, on trouve possédant cette commanderie Guillaume de Neuville, en 1582. - François de Faron ou Favon, en 1694. - Jean-Baptiste Rigaud de Laigue-Sarrazin, en 1745. - G. S. de Vaulchier du Deschaux, en 1781. - Sidoine de Bosredon, en 1788.

## Histoire civile

La commune de Morterolles porte le nom de Morterolles-la-Poste, et cela pour la distinguer des autres communes du même nom. Elle doit à sa position, sur la grande route de Paris, la visite de plusieurs rois :

Henri IV y passa en 1605, et séjourna au village de la Croix du Breuil.

Louis XIII, à son retour de Toulouse, où venait de s'accomplir le drame sanglant du procès Montmorency, visita Limoges en 1632, et de là continuant sa route, il passa à Morterolles-la-Poste (non à Morterolles-Sénard), et à Arnac-la-Poste (non à Darnac, près le Dorat).

Sa Sainteté Pie VII, revenant de captivité, s'arrêta à Morterolles pour y passer la nuit. On voit aujourd'hui dans l'appartement où il fut reçu, l'inscription suivante avec les insignes de la papauté : *Chambre de Pie VII. - 27 juin 1814.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Morterolles sont :

Breuil (Le).

Croix du Breuil (La). — Henri IV étant à Limoges, au mois d'octobre 1605, écrivit de cette ville, le 21 de ce mois, au sieur Sornin, seigneur de la Croix du Breuil et de Morterolles, la lettre suivante : « Mon cher Sornin. Je me rendrai chez toi après demain. Préviens-en Chamborant de Droux et les autres gentilshommes du pays, qu'ils amènent leurs chiens, nous ferons ensemble une partie de chasse. *Signé* : Henri. »

Les choses se passèrent ainsi qu'il le désirait, et avant de partir de la Croix du Breuil, il écrivit à la reine dans les termes suivants : « Mon cœur, Je m'en vais coucher à Saint-Germain, chez Beaupré, et seray, s'il plaist à Dieu demain à Argenton... Le cœur commence à relever à tout le monde de sentir le visage tourné vers la douce France. Ce XXIII octobre. *Signé* : Henri. » Un tableau, peint sur bois, a conservé en ce lieu le souvenir du passage d'Henri IV à la Croix du Breuil, jusqu'après 1850. Ce tableau a été transporté alors chez M. Charpentier, à Blanzac, et plus tard à la Glayolle, commune de Lesterps. Il représente le roi en prière, accompagné d'une longue inscription. Les armes des Sornin, seigneurs de Morterolles et du Breuil, sont *d'argent à la bande de sable, accompagnée de trois étoiles de dix rais posées une en chef et 2 en pointe, le chef cousu d'or et de gueules.* On les voit sur ce tableau avec ces mots : *Datum amici Sornin de la Plagne.*

Chez-Canard.

Chez-Doussaud.

Chez-Laforge.

Chez-Maillard.

Laborderie.

Lacouléreuse.

Moulin de Morterolles, sur la Semme.

Pin (Le), où étaient deux métairies appartenant aux chevaliers de Malte en 1617.

Tache (La).

# N

## NANTIAT

NANTIAT, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bellac, a 24 301 hectares de superficie et 11 336 habitants. Les communes comprises dans ce canton sont : Berneuil, Breuilaufa, Le Buis, Chamboret, Cieux, Compreignac, Nantiat, Roussac, Saint-Symphorien. Thouron et Vaulry.

La commune de Nantiat a 2 542 hectares de superficie et 1 887 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 413 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Nantiat était un prieuré cure ou cure-régulière dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Son église était sous le vocable de saint Vincent, martyr. L'abbé de Bénévent y a nommé les curés, puis ce droit de nomination appartint, en 1555, au prieur de Saint-André de la Cité de Limoges, et ensuite au prieur des Carmes déchaussés, lorsqu'en 1633 ce prieuré fut uni à leur communauté. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouvait à Nantiat 1 200 communiants, environ 1 600 habitants.

Noble François Faulcon, seigneur de Saint-Pardoux, avait fondé une vicairie dans cette église en 1537.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église de Nantiat tombait en ruine, et aussi était trop petite pour la population de la paroisse. C'est ce qui fut en partie cause du transfert du doyenné ecclésiastique dans la paroisse de Compreignac en 1819. Dès 1829 on s'occupa de la construction d'une nouvelle église sur un autre emplacement ; elle fut terminée sur la fin de 1833. Elle est formée d'une nef de trois travées, flanquée de quatre chapelles en hémicycle. Le chœur aussi de forme circulaire est voûté en demi-coupe. En 1867, elle a été décorée de peintures murales.

Une des cloches porte l'inscription suivante : « ✠ Nicolas-Zacharie de Caumont, c<sup>te</sup> capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandant les Suisses invalides de la garde de Versailles, parrain ; Marie-Armande Le Vasseur de Fredaigne, baronne de Nantiat, marraine. M. J.-B. Cheyrou, prieur-curé 1781. - Martin, fondateur. »

On lit sur la seconde cloche : « ✠ Cette cloche donnée à la fabrique de Nantiat a été bénite le 20 décembre 1896 par M. Chambon, archiprêtre de Bellac, délégué de Mgr. Renouard, évêque de Limoges, et a reçu le nom de Jeanne-Marie du Sacré-Cœur. - Parrain M. Achille Courdeau, trésorier ; marraine M<sup>me</sup> Marie-Alix de Liniers, représentée par M<sup>le</sup> Marie-Thérèse Lefort. M. Buisson des Lèzes, maire ; M. L. Genesteix, président de la fabrique ; M. J. Favard, curé donateur. - Bollée fondateur à Orléans. » Cette cloche pèse 120 kilos.

En 1556, Jean Fourestarie et Pierre Savignac permutaient le prieuré cure de Rilhac-Lastour pour celui de Nantiat. - Jean Roy était prieur-curé de Nantiat en 1598. - Charles Dumouraud, en 1635-1664. - N... Demasdot, 1669-1674. - N... Desthèves, 1679-1712. - N... Gaillard, 1714-1722. - N... La Quintinie, avant 1724. - N... Dupin, 1725-1728. - Cl. Bœuf, 1729-1745. - Joseph Rochon 1750-1757. - N... Boulet, 1758. - François Richer, 1761-1765. - Vincent Besse, 1766, résigna en 1777 en faveur du suivant. - Jean Cheyrou fut prieur-curé le 12 mai 1777, et y était au moment de la Révolution. Il subit la déportation hors de France et ne revit pas sa patrie ; il

mourut en Espagne au mois de septembre 1800. - Après le Concordat, Nantiat devint doyenné ecclésiastique et le premier doyen fut, en 1803, Martial-Étienne Mousnier, qui mourut en février 1812. - Jean-Victor Marcoul de la Prévotière, nommé le 18 mars 1812. - François Léger, le 18 mars 1810. Le chef-lieu du doyenné ecclésiastique fut transféré à Comprégnac, et François Léger y fut nommé curé-doyen le 26 décembre 1819. - Joseph-Antoine Subrange, nommé à Nantiat le 1<sup>er</sup> janvier 1821. - François Bongrand, le 1<sup>er</sup> octobre 1824. - Léonard-François Pariset, en 1839. - Christophe-Léonard Doreau, en 1850. - Adrien Chambon, en 1861. - Emile Labrousse, en 1876. - Israël Artaud, en 1889. - Jean Fayard, en 1896. - Marcellin Lacan, en 1909.

## Histoire civile

Sur l'emplacement de l'ancienne église de Nantiat, on voit encore une ancienne cuve baptismale, taillée dans un seul bloc de granit, mesurant 3 mètres 40 centimètres de côté.

En nivelant la place sur laquelle était cette ancienne église, on a découvert, en janvier 1906, un vaste souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. Il se compose de plusieurs galeries. Une d'elle a 7 m 50 de long, sur 2 m 50 de large et autant de hauteur. On y trouve trois chambres espacées d'une dizaine de mètres. Pour y pénétrer, on est obligé de ramper sur le sol par un trou où un homme peut à peine passer.

À 200 mètres du bourg, on trouve la Croix-Parot, dont la tige verticale, encore debout, semble avoir été taillée à l'époque romaine. La partie supérieure, formant la croix proprement dite, repose depuis longtemps à côté de sa base.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Nantiat sont :

Age (L'), dont Poncet Sautier était seigneur avant 1477, et Joseph Chauvet en 1699.

Belair.

Boussy (Moulin) sur le Vincou. — Usine pour la fabrication du papier de paille.

Clavière.

Crèche (Moulin de la), sur le Vincou.

Fianas. — Jean Du Clou était seigneur de Fianas en 1666.

Frédaigue. — Le château de Frédaigue, qu'entourait l'étang du même nom, n'existe plus. En 1495, le roi Charles fit don de la justice de Frédaigue à Jean et à Louis Chauvet. Les armes de cette famille sont *d'argent à trois fasces d'azur accompagnées de 9 merlettes de sable ni pâtées ni becquées, 3, 3, 2 et 1*. Jean-François Martin de La Bastide, qui mourut le 30 juin 1742, était devenu seigneur de Nantiat et de Frédaigue en épousant Catherine Chauvet. Martin porte pour armes *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à la fasce d'or*.

Frege-Aigue.

Gouttelard.

Lande (La).

Lascoux-Martin, *alias* La Croix Martin.

Léobardy, lieu d'origine de la famille de ce nom, dont les armes sont *d'azur au lion brandissant une bache, au chef de sable à trois étoiles d'argent*.

Lèzes (Les). — Belle habitation dominant l'étang de Conore, Aubert Sautier, damoiseau, de Nantiat en 1298, Guillaume Sautier des Lèzes était abbé de Saint-Martin-lez-Limoges en 1432 et 1455. Poncet Sautier, damoiseau, était seigneur des Lèzes et de l'Age avant 1477. La famille Faulcon possédait les Lèzes au XVII<sup>e</sup> siècle. Anne Faulcon des Lèzes a publié des poésies à Paris en 1657, Jean Picon, écuyer, seigneur des Lèzes, épousa le 9 juin 1688 Marguerite de Chastagnac, Picon porte *d'azur à un dextrochère d'argent tenant un dard en pal de même, au chef cousu de gueules chargé de trois couronnes d'or*. Par contrat du 18 juillet 1781, M. Dupin des Lèzes vendit cette terre et seigneurie à dame Audebert de Fontmaubert, épouse de M. Joubert de la Briandière.

Maison-Neuve.

Maison-Rouge, sur la route de Poitiers, où le roi Henri IV arriva le 14 octobre 1605, lorsqu'il se rendait à Limoges et où il reçut les consuls de cette ville venus prendre ses ordres.

Migoulet.

Montaurand. — Jean Igonin, écuyer, sieur de Montaurand en 1643.

Montplaisir.

Périsset. — Où existait une chapelle rurale. La famille de Saint-Georges, possédait la seigneurie de Fresse et de Périsset. Ses armes sont *d'argent à la croix de gueules*. Ce village est dit « par commune année de la paroisse de Nantiat et de Chamboret. » C'est-à-dire qu'étant placé à la limite de ces deux paroisses, il faisait partie, pendant un an, de chacune d'elles, passant ainsi alternativement de l'une à l'autre. La même chose existait pour le lieu de Gourseirol, qui en 1761 était alternativement de la paroisse de Sussac et de celle de Sainte-Marie de Châteauneuf.

Puy-Pichaud.

Roche (La).

Roule (Le).

Saint-Gery, où était une chapelle sous le vocable de saint Giles.

Vauzelle (La).

Vergne (La).

Villechenoux. — Léonard Martin était seigneur de Villechenoux en 1766.

## NEDDE

NEDDE, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, a 5 280 hectares de superficie et 5 836 habitants ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 730 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Nedde, anciennement Anedde, était une cure dans l'ancien archiprêtré de Chirouze. Sa fête patronale était l'Ordination de saint Martin de Tours. L'abbé de Solignac y nommait les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse 989 communicants, environ 1 319 habitants.

Le roi Charles-le-Chauve, en 872, avait donné à l'abbaye de Solignac cette église de Saint-Martin de Nedde. Par une bulle de 1147, le Pape Eugène III. maintint et affermit la juridiction des abbés de Solignac à Nedde.

Le 10 mai 1376, Almodie de Saint-Amand fondait une vicairie dans cette église. Elle fut augmentée par son mari Pierre Georgi. Son titulaire devait être un filleul de l'église et leur plus proche parent.

Le 26 mars 1495, Pierre de Lombre, curé de la paroisse, fondait une vicairie à l'autel de Notre-Dame de-Pitié. De Lombre, procureur et capitaine à Eymoutiers, en nommait un titulaire en 1560. Ruben de Lombre, juge d'Eymoutiers en nommait un autre en 1618, etc.

Une Compagnie de Pénitents bleus était établie à Nedde en 1618.

La cloche de cette église porte l'inscription suivante « ✠ *Sancte Martine ora pro nobis.* - M<sup>re</sup> Raymond Garat, chevalier, seigneur marquis de Nedde, parrain. Dame Jeanne Martiale Galliotte de Turenne, marquise de la Villeneuve, marraine. 1766, Reymondaud rector. »

Pierre de Lombre, curé de Nedde. fonda une vicairie dans cette église le 26 mars 1495. - Jean Romanet était curé en 1523. - N... Rougier, en 1719, mourut en 1755. - Léonard Reymondaud en 1755, y était en 1789. - Après la Révolution, Jean Conte fut nommé curé le 11 février 1805 et mourut en 1808. - Jean Forest-Defaye, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1809. - Léonard Dufrayssaix, nommé le 27 juillet 1835. - Léonard Taithe, le 1<sup>er</sup> août 1837. - Jacques Maison, le 26 juin 1844. - Augustin Joubert, en 1863. - Jean Michel, en 1867. - Henri Février-Lagrange, en 1870. - Henri Vigier, en 1882. - Auguste Guillien, en 1889. - Jean Béchade, en 1891. - Amable Deguillaume, en 1896. - Pierre-Eugène Grandpeix, en 1907. - Jean Lespinat, en 1911.

Outre la cure, il y avait à Nedde, dès 1370, un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Solignac. Sa fête patronale était l'Ordination de saint Martin de Tours. Il fut uni à la mense conventuelle de Solignac le 15 mai 1526. L'abbé de Solignac donna aux moines pour leur vestiaire la terre de Nedde. C'était aussi cet abbé qui nommait les titulaires du prieuré. Vénérable et religieux frère Gaultier de Payzac était prieur de Nedde le 14 novembre 1496. Dom N... Lemasson en 1783

L'église de Nedde, dont le portail à voussures du XV<sup>e</sup> siècle est un type de l'architecture limousine, avec les pentures et verroux de sa porte, a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du 3 septembre 1912 du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

## Histoire civile

Le château de Nedde, situé sur la rive de la Vienne, a été reconstruit sous le règne d'Henri IV. C'est une vaste habitation qui a été détériorée pendant la Révolution. Il remplace un ancien château féodal dont des restes de tours énormes et les vestiges de son enceinte primitive indiquent son importance.

La terre de Nedde, ainsi que celle de la Villeneuve-au-Comte, faisait primitivement partie de l'importante baronnie de Peyrat-le-Château. Elles en furent distraites en 1557, par suite d'un arrangement de famille entre Gabriel et François de Pierrebuffière. Plus tard, suivant lettres de novembre 1655 (?), elle fut érigée en marquisat. Gabriel de Pierrebuffière avait rendu hommage au roi pour cette terre le 13 février 1619, J. Claude de Pierrebuffière faisait de même en 1676. Les armes de cette famille sont *de sable au lion d'or*.

En 1691, Jacques de Blanchier de Pierrebuffière, lieutenant pour Sa Majesté dans la Haute et Basse Marche, était seigneur de Nedde. Sa sœur Jeanne-Marie de Blanchier épousa, vers 1700, Jean de Montalembert, seigneur comte de Monbeau, lieutenant des maréchaux de France, et lui porta la terre de Nedde. De Montalembert porte *d'argent à la croix ancrée de sable*.



Raymond de Garat acquit la terre et le marquisat de Nedde de Charles de Montalembert, par acte du 25 juin 1746. Garat porte pour armes d'azur à l'entrelacs d'or, accompagné de trois étoiles de même posées 2 en chef et 1 en pointe, celle-ci surmontée d'un croissant renversé d'argent.

Sur l'emplacement occupé jadis par le prieuré, au bourg de Nedde, des ouvriers en creusant un trou, au mois d'août 1897, ont trouvé un pot de terre, contenant une vingtaine de pièces d'or parfaitement conservés. Il y en avait de Jean, duc de Bourgogne, de Ferdinand, roi d'Espagne, d'Henri IV, roi d'Angleterre, de Charles VI et de Charles VII rois de France. Ces dernières portaient d'un côté les armes de France avec cette inscription : *Carolus rex Francorum*, et de l'autre une croix avec ces mots : *Christus vinxit, regnat, imperat*. Il y avait aussi une très belle médaille en or, de la grandeur d'une pièce d'un franc, représentant saint Martin à cheval partageant son manteau avec un pauvre. Au revers on lisait : *Sancti Vultus de Luca*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Nedde sont :

Bachelorie. — Où existait en 1470 une chapelle dite de Saint-Theau. Ce saint religieux de l'abbaye de Solignac se serait retiré en ce lieu vers l'an 670, pour y vivre en ermite. Il mourut à Solignac vers l'an 710. Cette chapelle, dite prieuré ou vicairie en 1572, avait des titulaires, nommés par l'abbé de Solignac. Aujourd'hui il n'en reste rien.

Bouchefaraud.

Chadiéras. — Il y avait un prieuré avec une chapelle rurale dans ce lieu en 1318. Elle était sous le vocable de l'Assomption de la Sainte-Vierge, et l'abbé de Solignac y nommait les prieurs. Sur l'emplacement de cette chapelle dite Notre-Dame de Chadieras, on a trouvé quelques sarcophages en pierre.

Chatenet (Le).

Chaux, où existait jadis une chapelle.

Chez-Thivaud.

Claveyrolas. — En 1431, Louis de Pierrebuffière, seigneur de Peyrat, affranchit les serfs de ce village, qui avait aussi une chapelle.

Croux.

Donzenat.

Fargettes (Les).

Guimont.

Lachaud.

Lacour.

Lafarge.

Lavaud.

Lartige (Bas).

Lery (Le).

Lestrade (Nouvelle).

Lestrade (Vieille). — Guillaume Bourdicaud, possédait en 1693, ce lieu de Lestrade. A la même date Pierre des Vergnes, écuyer, sieur de Saint-Giry, est aussi dit propriétaire de Lestrade.

Lonzat.

Malessinge (La).

Massitron (Le).

Masfaucher.

Mazeau-Bourbon.

Mazeau-Nicot.

Mémery (Le).

Met (Le).

Neuvialle. — Silvain Ruben était seigneur de Neuvialle en 1709, et Pierre Ruben en 1762. Leurs armes sont *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, alias trois têtes de chérubins, deux en chef et une en pointe, et un poisson posé en fasce la tête hochant sur le côté dextre du chevron*. Jacques Joseph de La Bachellerie, écuyer, était seigneur de Neuvialle en 1762. Les armes de cette famille sont *de gueules au lion rampant d'or, à trois barres de sable hochant*<sup>25</sup>.

Plénartige, ou Plaine-Artige, était une cure dans l'ancien archiprêtré de Chirouze, qui avait pour fête patronale la Nativité de saint Jean, et dépendait de l'ordre de Malte. Le grand prieur d'Auvergne y nommait les curés en 1707 et 1760. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 90 communicants, environ 120 habitants. Les registres paroissiaux constatent au 20 juillet 1766 : Bénédiction de la cloche de Plénartige à l'issue de la messe paroissiale, par noble et vénérable Jacques de La Bachellerie, prêtre, bachelier de Sorbonne, chanoine d'Eymoutiers. Parrain, noble et vénérable messire Jean de La Bachellerie du Theil, aussi prêtre et chanoine d'Eymoutiers ; marraine, demoiselle Marie-Anne de Miomandre de Châteauneuf.

Les curés de Plénartige sont : N... Neuvialle en 1670. - N... Chauvel, en 1697, mort en 1756. - N... Martin, en 1756. - François de Leyraud, qui mourut le 26 septembre 1780. - Pierre-Paul de La Bachellerie, 1780. Pendant la Révolution il subit la déportation hors de France, et après fut curé de Bujaleuf jusqu'en 1811.

Après la Révolution, Plénartige devint le chef-lieu d'une commune, qui a été supprimée en 1835, et fut alors réunie à la commune de Nedde. La paroisse est unie à celle de La Villeneuve.

Rivière (La). — Était sur la paroisse de Tarnac lorsque Rainald, vicomte d'Aubusson, la donna à Saint-Martin de Tulle, vers l'an 1000. C'était un prieuré de filles, sous le patronage de sainte Catherine, relevant de l'abbaye de Bonnesaigne. La prieure de Villevaléix y nommait les titulaires en 1559 et 1586. Un prêtre y résidait : on y voit encore les restes de la chapelle, du presbytère et du cimetière. En 1903 on y a découvert des tombes formées de murettes de pierre, sans fond : le cadavre se trouvait déposé directement sur le sol et placé ainsi dans une sorte de cadre. On en a signalé de semblables à La Courtine et à Limoges, etc.

Serrut ou *Sarrus la bonta* était en 1575 un prieuré ayant pour patron saint Thomas, et pour collateur le prieur de Vinadière.

Verdenne (La).

Vervialle.

---

<sup>25</sup> *Sic.* Sans doute faut-il comprendre « brochant » [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## NEUVIC-ENTIER

Neuvic devient Neuvic-Entier par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

NEUVIC-ENTIER, chef-lieu de commune du canton de Châteauneuf, a 3 933 hectares de superficie et 1 958 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 495 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Neuvic, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, avait pour fête patronale la Décollation de saint Jean. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 880 communiant, environ 1 273 habitants. L'évêque de Limoges a toujours nommé les curés de cette paroisse.

Une vicairie fut fondée dans celle église à l'autel de sainte Catherine par Hélié de Mesclajeu, dame d'Echizadour, le 8 mai 1403, par le même acte qu'une autre dans l'église de Saint-Merd. Ses héritiers et successeurs en nommaient le titulaire, qui était le même pour les deux paroisses. En 1471 cette nomination était faite par Jean de Mesclajeu, sieur de Chizadour.

Par acte du 19 mai 1427, Pierre de Ligonnat, damoiseau, dit de Valeychieras, fonda aussi une vicairie à l'autel de la Sainte-Vierge. Ses héritiers devaient en nommer les titulaires. C'était Ruben, marchand d'Eymoutiers, sieur de Valeychieras en 1482 et Jean-Baptiste du Garreau de La Seynie, sieur de Puy-de-Bette en 1767, comme mari de Valérie Limousin, dame de Valeychieras.

Une cloche de l'église de Neuvic portait l'inscription suivante : « ✠ IHS Maria. - *Inter natus mulierum vincem* (ou *veniens*) *surrexit sancte Johannes Baptista*. Nona net au Chapponiaud et mester Anthoine de la Cheisa, sindis. M.V.C.XXX.V.III. ✠ M. Pirau, M. Louis Puator. M. Louis de La Cou. »

On lit sur une autre : « ✠ *Sancta Maria ora pro nobis*. - Jean du Garraud, écuyer, seigneur du Vergrat. D<sup>lle</sup> Marguerite de Cadenet, sa femme, Antoinette et Marguerite leurs enfants, parrain, marraine, 1655. » Au bas de la cloche est un écusson *parti, au 1<sup>er</sup> au lion rampant de... au 2<sup>e</sup> d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une croix haute fichée dans un cœur de même*. Ces dernières sont de la famille du Garraud.

L'église de Neuvic a été construite au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est composée de trois travées, séparées par des arcs-doubleaux, et d'un porche voûté. Une porte a été ouverte au midi, dans le style du XIV<sup>e</sup> siècle ; elle a plusieurs voussures avec des colonnettes à chapiteaux palmés.

Sur une litre funéraire à l'intérieur de l'église, on voyait les armes des seigneurs du lieu, des du Garraud, et ensuite des Limousin, qui sont *d'azur au chevron d'or accompagné de deux croisettes d'argent en chef, et en pointe d'un vase de même garni de trois tiges de lis blanc au naturel*.

Auzeus était curé de Neuvic vers l'an 1200. - Pierre Chapoulaud, en 1639. - N... Fondion, en 1657. - N... Beauvais, en 1725. - N... Verninac, en 1751. - Jean Decoux, nommé le 26 mai 1762, résigna en faveur de son neveu qui suit, le 10 janvier 1790. Il fut envoyé au Tribunal révolutionnaire de Paris, qui le fit guillotiner le 17 avril 1794. - Joseph Decoux, 1790, déporté pendant la Révolution pour refus de serment. - Joseph Chauviat, nommé le 24 avril 1803, avait aussi subi la déportation ; il mourut en 1806. - Étienne Pernois nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1808. - Marcellin Duncigre nommé le 15 mai 1823, meurt en novembre 1824. - Marie-Antoine Viallete nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1825. - P. Laprade était curé en 1834 et 1838. - Louis Marévéry nommé le 1<sup>er</sup> avril 1852. - Michel-Sylvain Goubely, nommé le 6 septembre 1852. - Prosper Thomas-Lacourière, nommé en 1868. - Victor Nadaud, en 1882. - Amable Déguillaume, en 1890. - Martial Nadaud, en 1896. - Jean Faure, en 1911.

Le 11 juillet 1796 (23 messidor an IV), l'administration vendit au sieur Lacote les biens provenant de la cure de Neuvic pour la somme de 2 700 francs. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 150, n° 147).

## Histoire civile

Neuvic était au IX<sup>e</sup> siècle le chef-lieu d'une vicairie, *Vicaria Noviacensis* ou *Novicensis*, ou circonscription territoriale où s'exerçait la juridiction d'un officier inférieur au comte.

Le château-fort de Neuvic existait encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Les *Annales du Limousin* rapportent que le vicomte de Pompadour, chef des ligueurs, en 1591, assiégea dans le fort de Neuvic le sieur de Beaumont, frère du sieur de Chamberet. Les nouvelles en étant venues à Limoges, le dit sieur de Chamberet partit promptement pour aller secourir son frère et se jeta dans l'église ; puis tous deux sortant avec furie se firent faire place avec le fer. Toutefois le sieur de Beaumont fut blessé d'un coup d'arquebuse, et se fit porter à Châteauneuf, pour y être pansé, et le sieur Chamberet retourna à Limoges. »

Parmi les seigneurs de Neuvic, on trouve, outre les du Garraud et les Limousin, plusieurs membres de la famille Chastaignac. Charles-Joseph de Chastaignac, seigneur de Neuvic, Masléon, Marliaguet, grand prévôt de la sénéchaussée de Limoges en 1688. Jean de Chastaignac, seigneur de Neuvic et de Pontarion, qui mourut en 1745. Leurs armes sont *d'argent au châtaignier de sinople fruité d'or, accosté de deux lions adossés d'or sur une terrasse de sinople*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Neuvic sont :

Ayau.

Beneix.

Bois-Géraud. — Jean-Baptiste-Emmanuel Esmoingt, ecuyer, seigneur de La Vaublanche et de Bosgeraud, épousa, vers 1740, Marie de Châteauneuf. Esmoingt porte pour armes *d'argent à trois chevrons de gueules, alias d'azur*.

Balezas.

Bret (Le).

Champmort.

Chapoulaudie (La).

Charreaux (Les).

Cornegnières.

Courtiaux-las-Barras.

Courtiaux-la-Chaise.

Courtiaux-Romanet.

Croix-Lattée (La).

Douas-Vias.

Excidioux. — En 1562, ce lieu est dit cure sous le vocable de saint Nicolas de Myre. L'aquilaire du chapitre d'Eymoutiers en nommait le titulaire, au moins dès 1591. À cette date, elle est simplement qualifiée chapelle desservie par le curé de Neuvic. Il y avait aussi un prieuré,

que le titulaire Pierre de Puifférat résignait à son neveu autre Pierre de Puifférat en 1783. Par ordonnance du 13 mai 1784, l'évêque de Limoges rattacha ce village d'Excidioux à la paroisse de Roziers Masléon. La fête de Saint-Nicolas est célébrée en ce lieu le 9 mai, avec un grand concours de pèlerins. En 1898, M. le curé de Neuvic y a célébré la messe, auprès de la fontaine dite de Saint-Nicolas.

Fontaines (Moulin des).

Fontville.

Fougeolles.

Gannevieuille (Moulin de).

Gaulas, *alias* Golas.

Jalouneix.

Lachaise.

Lachaux.

Mas (Le).

Maisonneuve.

Mazeau (Le).

Mézière.

Mouillieras.

Parsac.

Petit-Bois.

Pic (Le).

Puy (Le).

Plaisance.

Puy-Chaumont *alias* Puy-Caumont (Le).

Reilhac.

Rivière.

Riffataire (Bas).

Riffataire (Haut).

Samarue.

Sivergnat.

Trois-Portes. — Jean-Joseph Germain de La Pomélie, écuyer, avait épousé, avant 1700, Marie Foucaud de Trois-Portes. La terre de Trois-Portes était encore dans la famille Germain de La Pomélie au moment de la Révolution. Les armes des Germain de La Pomélie sont *d'azur à la tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*.

Valecheyras. — Pierre de Ligonat était sieur de Valécheyras en 1427.

Vergnas, dont Jean du Garraud était seigneur en 1655.

Veyriéras.

Veytissou (La).

Virolles.

## NEXON

NEXON, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Rochechouart, a 21 952 hectares de superficie, et 11 618 habitants. Les communes de ce canton sont : Janailhac, Meilhac, La Meyze, Nexon, Rilhac-Lastours, La Roche-l'Abeille, Saint-Hilaire-les-Places, et Saint-Priest-Ligoure.

La commune de Nexon a 4 078 hectares de superficie, et 3 135 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 429 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Nexon, *Anexonium* en 1323, était dans l'ancien archiprêtré de La Meyze. Elle est dite annexe de Lastours. La Décollation de saint Jean était sa fête patronale. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 2 480 communicants, environ 3 307 habitants.

Jean Tectoris, dit Pénicaille, curé de Nexon et chanoine de la cathédrale, consentit le 2 juillet 1556 à l'union de cette cure au chapitre de la cathédrale. On devait y mettre un vicaire, qui serait à la nomination dudit chapitre, et lui donner le quart des revenus. Une bulle du pape Paul III, du 1<sup>er</sup> avril 1546, et une autre du pape Jules II avaient autorisé cette union. Les chanoines avaient exposé que « la Cité de Limoges, où est leur église, fut assiégée deux fois dans les guerres du roi de France avec l'Angleterre, prise, pillée, brûlée et ses murs renversés, les membres du chapitre mis à mort, les bijoux, ornements, cloches, livres et titres enlevés et brûlés et conséquemment ses revenus perdus. Les murs étaient détruits, les chanoines étaient obligés de loger et de nourrir les gens de guerre, quoique avec un revenu très modique. » Quelque temps après, Pierre Juge, curé de Nexon, fit déclarer cette union de cure abusive, par arrêté du parlement de Bordeaux du 9 août 1687, et il fut maintenu en possession de cette cure.

L'église de Nexon possédait une cloche du XV<sup>e</sup> siècle sur laquelle était l'inscription suivante en lettres gothiques : « ✠ O Deus tonitrua tua repelle a terra de Nexonio. Te Deum laudamus. » Cette cloche est probablement celle qui a été cassée en 1784. La nuit du 18 au 19 juillet de cette année, la foudre renversa la pointe du clocher de Nexon, qui s'élevait assez haut-en forme de pyramide octogone. Une cloche a été cassée par la chute des pierres. On conserve à Nexon une petite sphère en cuivre doré, aplatie à ses pôles, qui contenait un reliquaire et qui était placée sur la pointe du clocher, d'où elle fut renversée en 1784.

Sur une autre cloche de cette église on lit : « ✠ L'an 1828. J'ai été bénite par M. Pierre Mazérieux, curé de Nexon. - Parrain M. Charles de David, baron des Étangs, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, maire de Nexon. Marraine dame Amable-Hortense de Bermondet de Cromières, épouse de M. François-Alexis Gay de Nexon, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis. - Le chevalier Malnuit et Petifour, fondateurs. »

L'église de Nexon possède deux objets d'orfèvrerie remarquables, un coffret émaillé orné de figurines de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et le buste-reliquaire de saint Ferréol, évêque de Limoges, sur lequel on voit cette inscription : « Dns Guido de Brugeria, parochia sci Martini veteris, capellanus istius ecclesie de Annexonio, fecit fieri Lem. hoc caput in honore b' Ferreoli pontificis. ✠ Ego Aymiricus XB iani (Chrétien) aurifaber de Castro Lem, feci hoc opus Lem. anno Dni millo CCCXL sexto de precepto dicti Dni Guidonis de Brugeria. »

Il existait dès 1562 dans le cimetière de Nexon une chapelle ou oratoire appelé le civorie. C'était une chapelle construite sur un charnier, dans lequel on mettait les os des morts.

Hélie de Campagne, curé de Nexon, est mort en 1323. - Guy de Brugère, en 1346. - Jean Julien était curé de Nexon en 1404. - Jean de Lastours, bachelier en droit, était curé de Nexon et de Bussière-Galant avant 1500. - Autre Jean de Lastours, bachelier en droit, était curé de Nexon, de Bussière-Galant et de Lageyrac en 1501. - Jean Tectoris, dit Pénicaille, était chanoine de Limoges et curé de Nexon, lorsque le 2 juillet 1556 cette cure fut unie au chapitre de la cathédrale. - Jean Delombre fut nommé curé en décembre 1557. - Joseph Chambon, en 1565. - Jean Thomas, en 1582. - François Maledent, en 1600. - François Fellines était curé en 1638. - Pierre Croisier en 1673. - Pierre Juge en 1687-1709. - Marc-Antoine Romanet, bachelier de Sorbonne, 1717-1739. - Jean Romanet, 1751-1760. - Jean-Pierre-Amable de Cosnac, 1760, mourut en 1780. - Jean-Antoine-François Desthèves, nommé le 4 novembre 1780, refusa le serment de la constitution civile du clergé et subit la déportation en Italie ; il mourut dans les environs de Rome. - Jean-Pierre Hervy, ancien archiprêtre de La Meyze, fut nommé curé-doyen de Nexon le 24 avril 1803. Pour refus de serment il avait été obligé d'aller chercher un asile en Espagne, où il souffrit beaucoup. Sa santé ne lui permit plus bientôt de régir la paroisse de Nexon et dès 1805, il avait pour vicaire régent Pierre Mazérieux, qui y fut ensuite son successeur. Il mourut en 1825. - Pierre-Louis Mazérieux, qui avait aussi été déporté en Espagne, fut nommé curé-doyen le 6 juillet 1825. - Laurent Pradeau, le 25 août 1845. - Pierre-Gaspard Molinié, le 10 février 1872. - Émile-Jean-Baptiste Pinchaud, le 18 septembre 1882. - Jean-Baptiste-Alphonse Maurelet, le 22 juin 1890. - Charles Moussard le 7 juillet 1890. - Gustave Tournaud, en 1914.

L'église de Nexon se compose de deux parties dont l'une appartient à l'époque romane et l'autre à la période gothique.

L'abside, les deux absidioles et le transept surmonté d'un clocher octogone à baies cintrées datent de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Cette partie de l'église est ornée de chapiteaux historiés et de modillons aux figures symboliques. La nef composée de trois travées, dont la plus rapprochée du chœur est accompagnée de chapelles latérales, a été construite au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (1445). L'écusson de la famille de Lastours se montre sur la porte du sud et sur la clef de voûte de la travée voisine du transept. Ses armes sont *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à trois tours d'argent brochantes*. Sur le portail de l'ouest et sur la clef de voûte de la travée du milieu de la nef, sont les armes qu'on dit être de la famille des Pousses de Campagne ou Champagne, elles sont *d'azur à une fleur de lis d'or accompagnée d'une bordure semée de besants d'argent*.

Des mâchicoulis, qui s'élèvent sur la porte de l'ouest, font ressouvenir de cette époque désastreuse où le Limousin, vers les dernières années de la domination anglaise, était ravagé par les guerres de partisans.

## Histoire civile

La terre de Nexon appartenait très anciennement à la maison de Lastours, dont on voit les armoiries dans l'église. Celle de Bourdeille prétendit y avoir des droits, suivant une transaction de 1266 passée entre Ebles de Bourdeille et Ramnulf de Lastours, par la médiation d'une vicomtesse de Limoges, mais cette prétention resta sans effet. Agnès de Lastours épousa Guy de Champagne, et on voit ensuite Geoffroy de Champagne qualifié sieur de Lastours et de Nexon. Antérieurement à 1445, Jacques de Bretagne, vicomte de Limoges, avait acheté la seigneurie et la terre de Nexon, pour la somme de 1 100 livres à Jacques Aubert.

Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, elle était possédée par les vicomtes de Limoges, puisqu'en 1317 un de ces vicomtes donna à Gaucelin de Campagne le droit de garenne et de chasse aux faisans, bêtes fauves et autres animaux dans le bois du Chatenet près le bourg.

Par contrat du 4 juin 1467, Alain d'Albret et Françoise de Bretagne sa femme vendirent la seigneurie de Nexon à Gaucher de Pérusse des Cars, sous la réserve de la justice du bourg et de

l'hommage. Au mois d'avril 1499, il en fut fait partage entre la maison des Cars et celle de Lastours.

Après être rentrée dans la maison de Lastours la terre de Nexon passa par alliance dans celles d'Abzac et d'Hautefort. Elle fut ensuite vendue savoir une moitié, à MM. de Gay, qui la possèdent encore, et dont les armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois chausses trapées d'argent, deux en chef et une en pointe*. L'autre moitié a été vendue à Jean de Verneilh, sieur de l'Age. Elle est passé par le mariage d'Anne de Verneilh, fille de François, à M. Descoutures de Bort et ensuite à M. Rogier des Essarts qui la possédait en 1789.

Le château de Nexon, bâti au XV<sup>e</sup> siècle, détérioré pendant la Révolution, a été restauré vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les toits aigus de ses tours furent rétablis, et couverts d'ardoises ainsi que le corps du logis. Une couronne de mâchicoulis les entoura et des lucarnes en pierre rompirent la monotonie des toits. Un pavillon accompagné d'une tourelle fut élevé du côté du couchant.

Le castel de la Raymondie qu'habitèrent jusqu'à la Révolution les barons de David des Étangs, était à peu de distance du bourg. Il n'existe plus ; les bâtiments qui en dépendaient sont aujourd'hui renfermés dans le parc du château de Nexon et servent de logement au personnel des écuries de courses des barons de Nexon. Charles de David, chevalier, baron seigneur des Étangs, seigneur de Bussière-Galant, Montboissier, Raymondie et autres lieux en a été le dernier propriétaire. Ses armes sont *d'or à trois coquilles de saint Jacques de sinople*.

La forêt de Nexon est située à 1 800 mètres environ du bourg, MM. Martial Imbert et A. Masfrand y ont fouillé cinq tumulus.

Le premier renfermait des poteries et une substance organique donnant l'odeur de la cire quand on la brûle. Ces objets ont été remis au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Dans le second, situé au lieu dit le Caillou-Blanc, on a découvert des tessons de poterie sans ornements et des débris de bronze. Le troisième, imparfaitement fouillé, n'a rien fourni. Le quatrième, fouillé le 16 septembre 1907, a 45 mètres de circonférence, 15 mètres de diamètre, et 1 mètre 10 cm de hauteur. On y a découvert une couche de cendres et de charbons, et au milieu une grande quantité d'ossements humains calcinés et aussi des fragments de poterie de différentes formes en terre cuite. Le cinquième a les mêmes dimensions que le précédent. Au centre avec une couche de cendre et de charbons, étaient de nombreux débris de poterie et des ossements humains, sans la moindre trace de fer ou de bronze. Le mobilier funèbre de ces sépultures porte à croire qu'elles sont de personnages appartenant à une population des plus pauvres.

C'est à Nexon que mourut, le 18 juin 1569, six jours avant la bataille de La Roche-l'Abeille, Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts, qui avait conduit en Limousin une armée allemande au secours des protestants.

En 1594, les paysans de la vicomté de Limoges, du Périgord et autres lieux circonvoisins, que l'on désignait sous le nom de Croquants, se révoltèrent et prirent les armes, à cause des impôts extraordinaires dont ils étaient chargés. Un édit royal fit cesser cet impôt et leur ordonna de déposer les armes. Ils ne voulurent pas lui obéir, et continuèrent à parcourir le pays en pillant et dévastant partout où ils passaient. Chamberet, lieutenant du roi à Limoges, ayant rassemblé des troupes, les chassa d'abord de Couzeix, et ensuite de Saint-Priest-Ligoure, enfin comme ils s'étaient campés, au nombre de 4 000, au lieu des Pousses près Nexon, il les y chargea avec une telle furie qu'il les mit en fuite et en fit un grand carnage, le 24 juin 1594.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Nexon sont :



Age (L'). — Jean Baptiste de Verneilh était sieur de l'Age en 1550 et coseigneur de Nexon en 1595.

Artissie (L').

Beaurichard.

Biard.

Bommaresche.

Bonnetie, qui appartenait à la famille des Pousses.

Brouillet.

Champagnac ou Campagnac que possédait la maison des Pousses.

Chantelaue.

Chez-Gerlou.

Combrouse.

Courdien.

Excette ou Aixette. — Vers la source de la petite rivière de ce nom, qui se jette dans la Vienne à Aix.

Garde (La).

Grange (La).

Hébras (Moulin des).

Laboueyne, *alias* La Boine.

Lajaye.

Landes (Les).

Lescuras.

Leyraud, appartenant à la famille des Pousses en 1487.

Lombertie.

Mas (Le).

Masmonde.

Mazérieux.

Moutezot.

Moulins (Les).

Noyéras.

Plantadis.

Pousses (Les). — Lieu d'origine de la famille des Pousses qui possédait ici un château et plusieurs autres terres dans le voisinage. Ses armes sont *d'azur à une fleur de lis d'or, accompagnée de 6 besants d'argent, posés en orle.*

C'est aux Pousses que les Croquants furent défaits le 24 juin 1594.

Puyravaud.

Sallas.

Sazerat.

Seine (La).

Sélive (La).

Truly (Moulin de).

Tuilerie.

Vallette de Valleix.

Vallettes (Les).

Vaneaux (Les).

Varnet ou Verneuil. — Lieu d'origine de la famille de Verneuil de Puyrazeau, dont les armes sont *d'argent au croissant de gueules surmonté de trois palmes de sinople, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent*, Raymond de Verneilh, chevalier, vivait en 1235, Jean de Verneilh de Nexon, en 1264, etc.

Veyrinas. — Le prieuré de Veyrinas, où il n'y avait qu'un moine en 1229, fut uni au chapitre de Saint-Martial de Limoges. L'évêque de Limoges y a nommé les titulaires au moins depuis 1557 jusqu'à la Révolution.

Vigne (La).

## NIEUL

NIEUL, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoges, a 15 157 hectares de superficie, et 7 591 habitants. Les communes de ce canton sont : Chaptelat, Nieul, Peyrillac, Saint-Gence, Saint-Jouvent et Veyrac.

La commune de Nieul a 1 698 hectares de superficie et 1 032 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 396 mètres

### Histoire ecclésiastique

La cure de Nieul, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était sous le vocable de l'Assomption de la Sainte-Vierge, et jadis de saint Pierre. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 820 communicants, environ 1 096 habitants.

Noble Raton ou Ratier de Montrocher sieur dudit lieu et baron de Nieul, fonda une vicairie dans cette église à l'autel de saint Georges, Jean de Montrocher y nommait un titulaire en 1461. L'évêque de Limoges en nommait d'autres en 1674, 1695. Ce que fit aussi Jean-Baptiste Texandier, sieur de l'Aumônerie et Verneuil, comme seigneur de la baronnie de Nieul en 1722 et 1755.

Il y avait une autre vicairie appelée de Notre-Dame, à laquelle fut nommé Joseph Guingand de Saint-Mathieu le 14 février 1785, par la dame de Nieul.

Les registres paroissiaux de Nieul mentionnent la bénédiction de deux cloches dans la note suivante :

« Le 6 décembre 1775 ont été bénites dans l'église paroissiale de Nieul deux cloches ; l'une qui a été bénite sous l'invocation de sainte Catherine a eu pour parrain l'illustrissime et

révérendissime Louis-Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges, qui a fait la cérémonie, et pour marraine Catherine Texandier, dame de Nieul.

L'autre qui a été bénite sous l'invocation de Marie, a eu pour parrain M<sup>re</sup> Jean Pouyat, ancien curé de Nieul, principal du collège de Limoges, et pour marraine Marie de Corbier, dame de Coux. Ont été présents à la cérémonie et ont signé :

✚ L. C. Evêque de Limoges, Catherine de Nieul de Fressanges. Marie de Corbier de Coux-Lostende, De Guillaume de Pochebrune, Losmonerie. Pouyat, principal du Collège, l'abbé de Montesquiou, vic. gén., L. de Maussac, vic. gén., De Coux, De Corbier, La Renaudie, de Saint-Mathieu. »

L'église de Nieul acquit une nouvelle cloche en 1876. Elle porte cette inscription : « ✚ L'an 1876, j'ai été baptisée sous le nom de Marie, au chef-lieu de la paroisse de Nieul, sous l'épiscopat de Monseigneur Alfred Duquesnay. M. Marie-Antoine Plainemaison, chanoine honoraire, étant curé-doyen. M. Frédéric Brissaud, notaire, membre du conseil général, étant maire. J'ai eu pour parrain M. Marie-René Henry, âgé de cinq ans, et pour marraine Marie-Augustine Brissaud, âgée de deux ans. - Fondue par Antonin Vauthier, à Saint-Emilion, Gironde, l'an 1876. - *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* »

L'église de Nieul est une construction romane de l'époque de transition. Elle a intérieurement 28 mètres de long, sur 7 mètres 50 cm de large. Sa nef est composée de quatre travées ; la plus rapprochée du sanctuaire est accompagnée au midi, d'une chapelle que surmonte le clocher. Son portail est dans le mur méridional au milieu de la nef. Cette église, retouchée à différentes époques et convenablement restaurée, vit encore, en 1894, grâce au généreux concours de tous les paroissiens, s'élever un joli clocher du plus gracieux effet. Et le dimanche 16 septembre, toute la paroisse assistait à la bénédiction d'une nouvelle cloche qui avait pour parrain et marraine M. Othon Péconnet et M<sup>lle</sup> de la Saigne du Boucheron. Le 8 novembre 1898, Mgr. Renouard a consacré cette église de Nieul complètement restaurée.

Au milieu de l'ancien cimetière, qui est aujourd'hui une place publique derrière le chevet de l'église, il existe un intéressant petit monument, élevé sous l'épiscopat de Mgr. de la Fayette (1627 à 1676). C'est une colonne carrée, accompagnée d'un autel à sa base, et surmontée d'une croix. Au-dessus de l'autel se trouve une niche de 67 centimètres de hauteur qui devait contenir une statue. Au sommet on remarque un écusson dont les pièces ne sont plus visibles, ce sont probablement les armes des Lescours, alors seigneurs de Nieul, mais du côté opposé sont celles de Mgr. de La Fayette, *d'azur à la bande d'argent, à l'orle de vair.*

Guy de Clusel était curé de Nieul en 1195, il fut archidiacre, et ensuite évêque de Limoges. - Pierre de Reysses était curé de Nieul et chancelier de la curie de Limoges en 1379 ; il mourut en 1384. - Jean Vergnaud fut nommé le 4 juin 1384. - Jean Barton de Montbas était curé de Nieul en 1474 ; il fut ensuite évêque de Limoges. - François Barton de Montbas se démit en 1513 en faveur du suivant. - François Beausoleil, en 1513 : il fut élu abbé de Solignac. - François de Loménie, le jeune, bachelier en droit, chanoine de l'église de Limoges, était curé de Nieul en 1539. - Hieronisme de Honoratis de Mirandula, du diocèse de Regio, fut nommé en 1556. - Léger de Langle, nommé en 1557. - Bernard Texanderie, du diocèse de Tulle, 1562. - Jean Lamy était curé en 1573 ; il résigna au suivant. - Léonard Chapelle 1590 ; il résigna au suivant. - Antoine de Lestang, de la Chapelle d'Espinassouze, 1593. - Jean du Bouschaillon, 1610, résigna en faveur du suivant. - Jean Hardy, 1611. - Jean Palays, 1733. - Jean Debroa, mourut en 1680. - Jean Collusson, 1697. - N... Segond, 1707. - Pierre Ardillier, résigna au suivant, son parent, en 1733. - N... Péliniaud 1733. - Jean Pouyat, nommé en 1743, fut principal du collège royal de Limoges en 1763, résigna à son frère qui suit. - Antoine Pouyat, 1763. - Après la Révolution, il fut nommé de nouveau curé et doyen de Nieul, en 1803. - Jean-Baptiste Gatinaud, en 1828. - Blaise-Joseph

Calary, en 1828. - Marc-Antoine Plainemaison, en 1845. - Antoine-Jean-François Barat, en 1879. - Victor Bredèche, en 1907. - Jean Aucordier, en 1910.

Une erreur a fait attribuer par plusieurs à l'église de Nieul des faits se rapportant à une autre église du même nom, qui lut donnée à l'abbaye de saint Pierre d'Uzerche. Les vicomtes de Rochechouart en étaient seigneurs (*Nobiliaire*, III, p. 40), et non ceux indiqués ci-après.

## Histoire civile

La terre de Nieul à l'origine relevait en fief de l'évêque de Limoges. C'est ce qu'atteste une lettre de Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France pendant que le roi Louis VII était à la croisade, 1147. Quarante ans avant cette attestation, vivait, en 1107, Ramnulphe de Nieul, qui fut abbé du Dorat et qui fonda l'abbaye de Beuil. Par une transaction entre Gilbert de Malemort, évêque de Limoges (1274-1294), et Ratérius de Nieul, il fut convenu que la haute justice de la châellenie de Nieul appartiendrait audit Ratérius et la justice moyenne et basse à l'évêque de Limoges. Le chevalier Ratérius de Nieul rendit hommage à l'évêque de Limoges le 4 avril 1296, pour tout ce qu'il tenait dans la châellenie de Nieul. La famille Ratérius, seigneur de Montrocher et de Nieul, avait pour armes, en 1367, *un lion avec la bordure besantée*.

Jean Ratier, seigneur de Montrocher et de Nieul, vendit ces deux terres à Jean d'Estuer, plus connu sous le nom de sire de la Barde, sieur de Nieul et de Montrocher. Le 6 novembre 1484, son frère Guillaume d'Estuer, faisait pour lui à l'évêque de Limoges serment de féauté, à cause de la châellenie de Nieul qu'il venait d'acquérir. La famille d'Estuer, ou Stuer, porte pour armes *d'argent à un sautoir de gueules*.

Arnault d'Estuer épousa Antoinette de Pontbriant, laquelle, veuve et sans enfants, épousa Marin de Montchenu, gouverneur sénéchal du Limousin, qui devint baron de Nieul (1523-1544).

Jacques de Lescours, seigneur d'Oradour-sur-Glane, acheta la terre et baronnie de Nieul par contrat du 17 février 1619. Les armes des Lescours sont *cotivé d'or et d'azur*.

Vers 1685, les Têxandier de l'Aumonerie acquirent la terre de Nieul ; leurs armes sont d'azur à la tour crénelée d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lis d'or et de trois étoiles de même posées deux aux flancs et une en pointe.

Avant 1770, Catherine Têxandier avait porté en dot la terre de Nieul à Jacques de Léonard, seigneur de Fressanges, dont les armes sont *d'or à une plante de nard de sinople fleurie d'argent, en pal, sommée d'un croissant de gueules et accostée de deux lions affrontés de sable*.

Pendant la Révolution, la terre de Nieul fut vendue comme bien national au général Léonard Cacatte. M. Durand de la Saigne en fit l'acquisition en 1821. Il démolit, en 1837, une partie de l'ancien château qui tombait en ruine et restaura le corps de logis flanqué de tours qui existe aujourd'hui. Enfin, Nieul a été acquis en 1876 par M. Nivet.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Nieul sont :

Bois (Les).

Boubaud et Saint-Martin-du-Faux, situés à la limite de la commune de Couzeix, sont la propriété de la famille Juge de Saint-Martin, qui a pour armes *d'azur à une main mouvante du flanc senestre tenant une épée en pal qui supporte le fléau d'une balance à deux bassins d'argent*. Les travaux de M. Juge de Saint-Martin ont fait considérer ce lieu comme le berceau de l'agriculture forestière en Limousin. Une chapelle dédiée à saint Martin existait en ce lieu dès 1389, sa

fête était celle de l'Ordination de saint Martin, le 4 juillet. En 1481 elle est dite annexe de l'église de Nieul,

Jean Debroa, curé de Nieul, y fit construire, en 1665, un petit clocher, et en 1738, on y plaçait la cloche portant l'inscription suivante : « N. P. N. Juge, seigneur de Saint-Martin, conseiller au roi en la sénéchaussée et siège présidial de Limoges. Dame C. Marchandon de Puymirat, son épouse, 1738. » Cette chapelle tombant en ruine en 1742, fut interdite. M. Juge de Saint-Martin, en rebâtissant son habitation du Boubaud, en 1789, obtint la permission d'y élever une chapelle privée.

Brosses (Les).

Châtenet (Le). — Jean Péconnet reçut de sa mère Jeanne de Verthamon le manoir et terre du Châtenet lorsque par contrat du 7 février 1651, il épousa Narde Michel. Péconnet porte *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois piliers d'or.*

Chantouraux.

Côtes (Moulin des).

Grandeloup.

Laplaud. — Charles de Lescours, sieur de Laplaud, épousait Catherine de Rechignevoisin, le 3 mai 1628.

Mas-du-Puy.

Narmont.

Pivauderie.

Plagne (La).

Poitevine. — M. de Vaucorbeil de Bachellerie construisit en ce lieu une usine nommée aujourd'hui Moulin de la Poitevine.

Puymaud. — Le manoir de Puymaud est situé sur le bord de la Glane, Adémar de Nieul, seigneur de Puymaud vivait en 1343. Sa fille Delphine de Nieul porta cette terre, en l'épousant à Honri de Nespoux.

Saint-Martin. Voir Boubaud.

Sourue. — Près de ce village, sur la limite de la commune de Chaptelat, on a découvert de nos jours quelques colonnes de pierre dans un lieu appelé le Champ des Justices. Ce sont les restes des fourches patibulaires de Nieul.

Valette. — Noble Pierre de Félines laissa entre autres enfants Léonard de Félines, seigneur de Valette en 1518. Ses armes sont *d'azur au soleil d'or.* Ce fief de la Valette devint la propriété de Martial- Joseph de Petiot, seigneur de la Motte, lorsqu'il épousa Marie Croisier ; il passa ensuite par succession dans la famille de Brettes.

Vioulx. — On ne trouve plus le Mas de Vioulx, sur lequel Ratier de Montrocher vendait une rente à Jean Dinematin, bourgeois de Limoges, en 1452.

## NOUIC

NOUIC, chef-lieu de commune dans le canton de Mézières, a 3 594 hectares de superficie et 1 357 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 298 mètres vers sa limite sud.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Nouic, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était sous le vocable de saint Pierre-ès-Liens. Des titres de 1408 jusqu'à la Révolution font voir que l'abbesse de la Règle y a toujours nommé les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 1 450 communicants, environ 1 933 habitants.

Noble Antoine Des Montiers, écuyer, seigneur du Fraisse et de la Faye, fonda une vicairie dans cette église, à l'autel de sainte Catherine, le 18 février 1504 ; ses héritiers et successeurs y ont nommé les titulaires jusqu'à la Révolution. Eusèbe Des Montiers en fut nommé vicaire en 1558.

François-Martial Des Montiers, seigneur de Rochelidou, du Fraisse, etc., nommait à une chapelle ou vicairie appelée de Saint-Michel ou de Saint-Nicolas en l'église de Nouic. Léonard Baudy, vicaire de Nouic, le 18 avril 1782. Cette vicairie qui existait avant 1461, est peut-être la même que celle de la chapelle du cimetière.

L'église de Nouic possède trois cloches. On lit sur la plus grosse :

« ✕ Fondue à Nouic en 1805 au poids de 490 kilos, j'ai été refondue en 1883 au poids de 510 kilos, F. Guillot étant curé de Nouic ; Jean Marchadier, maire ; Jean Des Montiers-Mérinville, président de la fabrique ; B. Lesterps, trésorier, et J. Mallet, secrétaire. - J'ai eu pour parrain Pierre Des Montiers-Mérinville et pour marraine Marie-Joséphine de la Briffe, marquise des Montiers-Mérinville. - Dieu soit loué. - Je me nomme Marie-Joséphine. - Bollée, fondeur à Orléans, 1883. »

La seconde n'a pas d'inscription proprement dite. On y voit simplement, avec une croix et l'image de la Sainte-Vierge, l'adresse du fondeur ainsi formulée : « Crédit des paroisses : Auguste Hildebrand, à Paris, fondeur de l'Empereur, 1857. »

La plus petite porte une inscription qu'il n'est guère possible de lire. Les caractères qui la composent ressemblent à ceux de l'imprimerie moderne. Elle commence par ces mots : « La Bastide Limo... » et il faut peut-être lire ensuite : « *Gaudemus in Christo...* »

Jean Crozat fut nommé curé de Nouic en 1753 et mourut en 1782. Pierre Pouchat, nommé en 1782, refusa le serment de la constitution civile du clergé, et fut obligé d'aller chercher un asile en Suisse et en Italie. Après dix ans d'exil, il put rentrer en France, et fut de nouveau nommé curé de Nouic. En 1807, il fut curé de Chassenon, son lieu d'origine. - Joseph Teillet, ancien curé de Saint-Martin-Château, qui s'était caché pendant la persécution, fut nommé curé de Nouic en 1807 et mourut en 1809. - Pierre Nicole, qui avait été déporté pendant la persécution, fut nommé en 1809. - Léonard Dussoubs, qui avait subi la déportation pendant la persécution, fut nommé en 1810, et mourut en 1826. - François Lavérine, nommé en 1827, mourut en 1846. - François Guillot, nommé en 1846. - Martial Colombeau, en 1884. - François Lecour, en 1896.

Le 12 fructidor an IV (29 août 1796) le presbytère de Nouic fut vendu comme bien national pour la somme de 1 438 francs au sieur Lacouture (Arch. de la Haute-Vienne, Q 150, n° 272).

Il y avait dans le cimetière de cette paroisse une chapelle dédiée à saint Genest et à sainte Quiterie. Il y avait été fondé une vicairie avant 1461, qui était appelée des Escuras, ou de

Bonessai. C'est peut-être la même que celle de l'église placée à l'autel de saint Michel ou de saint Nicolas.

Il y avait à Nouic un prieuré de filles qui appartenait à l'abbaye de la Règle de Limoges, et existait avant 1456. Il était sous le patronage de la Sainte-Vierge, et l'abbesse de la Règle y a toujours nommé les prieures. Primitivement il était uni à la mense abbatiale de la Règle, mais par décret du 10 juin 1706, ratifié en 1727, il fut uni à la mense conventuelle pour la nourriture et la subsistance des religieuses.

Louise d'Aubusson, fille d'Antoine seigneur du Monteil-au-Vicomte, religieuse de la Règle en 1480 était prieure de Nouic en 1503. Louise des Cars, religieuse de Fontevraud, était prieure de Nouic en 1572, à cette date elle faisait un concordat avec Jacqueline de Montaignac, religieuse de la Règle, pour ce prieuré de Nouic.

## Histoire civile

Il y a, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris, deux monnaies en or du VII<sup>e</sup> siècle qui ont été frappées à Nouic. Sur une d'elles on lit : ✠ FLAVLFO MON. Tête à droite, ceinte d'un bandeau perlé, terminé sur la nuque par un anneau de perles le col orné d'un rang de perles ; buste habillé. Au revers : ✠ NOVO VICO FIT MON. Croix latine surmontée d'un demi cercle qui rappelle la forme de la croix ancrée, séparée de la légende par une couronne de feuillage. C'est un tiers de sou d'or fin, du poids de 1 gr. 06, de la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Sur l'autre : ✠ FLAVLFAS, M. Tête à droite coiffée d'un chaperon et ceinte d'un bandeau perlé au sommet par une grosse perle et se prolongeant sur la nuque ; le col orné d'un collier de grosses perles ; le buste habillé. Au revers : ✠ NOVOVICO FIT. Croix latine posée sur un globe, portant un H et un G, attachés chacun à un côté de la haste et sous le bras gauche A ; autour de la légende une couronne de feuillage. C'est un tiers de sou d'or fin du poids de 1 gr. 26, de la fin du deuxième tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

Il y a en Limousin deux autres localités du nom de *Novus vicus*, Neuvic ou Nouic, mais ces pièces sont attribuées à Nouic du canton de Mézières, parce qu'elles reproduisent le type d'autres monnaies semblables frappées à Blond, qui est dans le voisinage.

En 1863, on a découvert, près le château du Fraisse, un petit dépôt de monnaie anciennes parmi lesquelles sont des pièces d'argent grandes et petites de Ferdinand et d'Isabelle, roi et reine d'Espagne, des blancs, douzains et deniers tournois des rois de France François I<sup>er</sup>, Henri II et Charles IX (1515 à 1575).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Nouic sont :

Aubanerie (L').

Aubis, ou Obis. — Il y avait en ce lieu un prieuré qui avait pour patron saint Nicolas. L'abbé de Charroux en nommait un titulaire en 1627. L'évêque de Limoges fait une semblable nomination en 1648. Ce prieuré existait encore en 1783. On voit par une lettre du Pape Innocent III que l'oratoire de Saint-Nicolas d'Aubis dépendait de Charroux en 1211. François Des Montiers a formé en 1614 la branche des seigneurs d'Aubis et de la Valette

Barres (Les).

Bastide (La).

Boucheron (Le).

Bournazeau.

Boyat.

Brangerie (La).

Breuil (Le).

Bussière (La).

Chabanne (La).

Chantegrelle.

Châteaubrun. — On trouve à l'est de ce village les restes d'un camp romain, proche de la voie romaine de Limoges à Poitiers.

Châteaumoulin.

Chez-Carcy.

Chez-Philippe.

Couas.

Couret (Le).

Coux.

Ecluses (Les).

Étangs (Les).

Excideuil.

Forêt (La)

Fosses (Les).

Fraisse (Le). — Le château du Fraisse, construit en 1230, appartient depuis cette époque à la famille Des Montiers du Fraisse, une des plus anciennes et des plus considérables de la contrée. Le corps de logis principal date de 1534 ; il fut bâti par Jean Des Montiers, qui fut nommé à l'évêché de Bayonne en 1550. Le roi Henri II lui confia plusieurs missions diplomatiques de la plus haute importance. Il fut envoyé en ambassade chez les princes d'Allemagne en 1551 et 1552. Il mourut en 1558 avec la réputation d'un diplomate habile et d'un savant distingué. Charles-François Des Montiers de Mérinville, évêque de Chartres en 1703, fut président de l'assemblée générale du clergé de France en 1723 ; il a publié de savantes instructions pastorales. René des Montiers de Mérinville, né au château d'Aubis, évêque de Dijon en 1787, subit la déportation à l'étranger pendant la Révolution. En 1802, il fut nommé évêque de Chambéry et de Genève, et aussi administrateur du diocèse de Lyon. Ce fut un des prélats les plus remarquables de son époque. La famille Des Montiers porte pour armes *écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à trois fasces de gueules au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à deux léopards d'argent.*

Fraisse (Moulin du).

Fredaigne.

Gacherie (La).

Guionnerie (La).

Juniat.

Lascoux.



Landeaux (Les)

Massevin (Le).

Mazerolles.

Nivard.

Plagne (La).

Plaisance.

Poussinière.

Puelle (La).

Rochelidou, dont étaient seigneurs les Des Montiers.

Teillou (Le).

Tuilerle.

Valette (La), dont étaient seigneurs les Des Montiers.

Verdilhac. — Lieu d'origine de la famille de ce nom dont les armes sont *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois oiseaux de sinople (trois verdiers)*.

Vergne.

## O

### ORADOUR-SAINT-GENEST

ORADOUR-SAINT-GENEST, chef-lieu de commune dans le canton du Dorat, a 3 769 hectares de superficie et 1 199 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 258 mètres.

#### Histoire ecclésiastique

La cure d'Oradour-Saint-Genest, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, était sous le vocable de saint Genest dont la fête est le 25 août. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 250 communiants, environ 1 667 habitants. Le chapitre du Dorat jouissait du droit d'y nommer les curés.

Jean Seychaud, damoiseau, sieur de la Périère, par acte du 27 novembre 1450, fonda dans cette église une vicairie appelée de Sainte Catherine et de Saint-Martial ; ses successeurs et héritiers du fief de la Périère en nommaient le titulaire. C'est ce que faisait Antoine Seychaud, écuyer, sieur de la Périère, en 1558, mais il échangea ce fief, par acte du 30 mars 1559, avec Jacques de Saint-Savin, écuyer qui en eut dès lors le patronage. En 1703 et 1770, cette vicairie était jointe à la cure.

La plus ancienne cloche d'Oradour porte cette inscription : « ✠ In nomine Domini atque. S. S. indivi. Trinitatis. Ad laudem et gloriam Beatæ Mariæ, et in honore beati Genesti, Sede Apostolica vacante, Ludovico Francorum rege, ejus anno 25, Joanne-Egidio du Coetlosquet episcopo Lemov. nominato, et hujus ecclesiæ pastore Stephano Bigaud, campana benedicta est. Patrinus D.D. Joannes Lester de la Douce, abbas et caput regatis capituli Sancti Pétri du Dorat, et matrina D. D. Maria, conjux Joannis Phelippi domini des Bordes et de La Rivaille, consiarii régis in Inferiori Marcha, pecuniæ consignationis depositarii Ludovico de Genesteix fabricarius. - Faite par le sieur Brun, 1740. » Cette inscription est accompagnée d'un écusson aux armes du parrain, d'azur à la souche d'or, timbré d'une mitre et d'une crosse d'abbé.

On lit sur la seconde cloche : « ✠ Domine salvum fac pastorem et gregem. - O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous. - J'ai été bénite par M. Brun, curé de la paroisse, J'ai eu pour parrain M. Jean-Louis-Alfred de Mascureau et pour marraine M<sup>me</sup> Rose-Ferdinand-Alida Pichon-Vendeuil, M. Hippolyte Cluzeau, maire d'Oradour. - Barbier, frères, fondeurs ». Cette cloche, fondue à Oradour même, pèse 1 122 livres. Elle a été bénite le 4 août 1861.

Jean Eydelini était curé d'Oradour-Saint-Genest le 26 mai 1384. - Jean Boysson, en 1568. - Jacques Lussac, en 1573. - Étienne Duplan, en 1601, résignait au suivant. - Nicolas Desbrosses, 1601. - Jean Faulconnier, en 1609. - Jean Lesage, en 1659-1664. - Antoine Aubugeois, en 1670-1696. - N... De Veissière, 1696. - N... de La-bussière, 1703, mort le 6 mars 1736. - N... Rabillac, 1736. - Antoine- Étienne Bigaud, en 1757, mourut en 1770. - Jean Richard, nommé en 1770, le fut de nouveau après la Révolution, le 24 avril 1803. - Michel Mallet, le 1<sup>er</sup> février 1816. - N... Raimbaud, le 7 janvier 1829. - Antoine Brunerie, le 13 novembre 1830. - Pierre Brun, le 19 novembre 1838. - François Trimoulinard, en 1869. - Chéri Aaufaure, en 1909.

L'église d'Oradour a un fort petit sanctuaire carré, de 4 mètres de côté, voûté en plein cintre et éclairé par deux fenêtres aussi en plein cintre. Il paraît remonter au XI<sup>e</sup> siècle. La nef qui est longue de 25 mètres et large de 9 mètres 25 cm, a été réparée ou peut-être reconstruite en 1716, date que l'on trouve inscrite à sa grande porte. À l'intérieur, au nord et près du sanctuaire est une statue de la Sainte-Vierge dans une niche sculptée, accompagnée de ces mots : *Consolatrix afflictorum*, 1738.

Le presbytère d'Oradour fut vendu comme bien national le 20 messidor an IV (8 juillet 1798) au sieur Beylot, pour la somme de 1 302 francs. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 147, n° 129).

Il y avait dans le bourg d'Oradour, en 1482, une chapelle dédiée à saint Martial, qui dépendait du chapitre du Dorat. Elle est dite annexe de l'église en 1558 et 1572. Mais elle tombait en ruine vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le 20 messidor an IV (8 juillet 1796), elle fut vendue, comme bien national, au sieur Lussac, pour la somme de 60 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q. 150, n° 128). On appelle encore aujourd'hui *La Chapelle* l'emplacement sur lequel elle était bâtie.

Au milieu du cimetière se trouve un très joli fanal funéraire ou lanterne des morts du XII<sup>e</sup> siècle. C'est une colonne octogone, creuse intérieurement, dont la partie supérieure a huit ouvertures formant la lanterne, où l'on entretenait une lampe en l'honneur des morts. Elle est ornée au sommet d'une croix et un autel accompagne sa base. Sa hauteur totale est de 8 mètres 86 centimètres.

---

<sup>26</sup> Caractère manquant dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## Histoire civile

Après la funeste guerre de 1870, pour conserver le souvenir des habitants d'Oradour morts pour la patrie, on a placé sur ce pieux monument une table de marbre blanc portant cette inscription : « *Pro lege et patria. 1870-1871. - Bouchardi Victor, Bouquet Jean, Chatenet Jean-Baptiste, Chaume Nicolas, Desforges Louis, Gaynand Jean, Genesteix Louis, Giraud Antoine, Lavaud Jean, Pommier Jean-Baptiste, Raynaud Joseph. »*

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Oradour-Saint-Genest sont :

Age-Berneuil (L').

Besenagre.

Belleterie. — On trouve quelques filons d'antimoine près du pont de Belleterie sur la route du Dorat.

Bordes (Les). — Jean Philippe était seigneur des Bordes et de la Rivallerie en 1740.

Boujonnaire (La).

Brousses (Les). — René de Lalande épousa le 15 novembre 1643, Martiale Badou. Leur fils François, fut seigneur de Brousses et avait pour armes *écartelé d'argent et d'azur*.

Chabeyraux.

Chenauds.

Chez-Noton.

Chinquioux.

Chiron (Le).

Combrun.

Dapeire (La).

Davidière (La). — Ce lieu communiquait avec La Périère par un pont établi sur la Brame, dont il ne reste que les piles.

Faverie (La).

Gessière (La).

Grande-Intrade. — On a trouvé, près de ce village, en 1860, une monnaie en or, de l'époque mérovingienne. Elle a 13 millimètres de diamètre. Autour d'une tête couverte d'un bonnet que terminent deux petites perles on lit : CAPVD... Au revers est une croix à double croisillon, et autour sont les mots : SANTVYPO MO. Elle aurait été frappée à *Capudcervi*, qui est Sacierges, en Berri.

Lesignat.

Locherie (La Grande).

Locherie (La Petite). — En 1600 François Estourneau, écuyer, était seigneur de la Locherie. Ses armes sont *d'argent à trois chevrons de gueules surmontés de trois merlettes de sable en chef*.

Loudonnaire.

Miaumandre.

Maisons (Les).

Moulin Daubusson.

Moulin de l'Ecorce.

Moulin du Roi. — Près de ce moulin existent les restes d'un pont placé sur la Brame, sur lequel passait la route du Dorat à Poitiers, se dirigeant en ligne droite sur le bourg d'Oradour.

Pénache.

Périère (La) — Jean de Seychaud, damoiseau, était seigneur de La Périère en 1450. À cette date il fondait une vicairie dans l'église d'Oradour. Un siècle après, en 1559, un de ses descendants, Antoine de Seychaud, seigneur de La Périère, échangeait ce fief, avec Jacques de Saint-Savin, pour celui de La Grange Saint-Savin. Le château de La Périère, qui n'a rien d'antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle, n'était probablement pas encore construit.

Sur la rive gauche de la Brame et dans un des repus tortueux que forme cette petite rivière, on voit aujourd'hui les pittoresques ruines de ce château. Son plan est un carré dont les angles sont occupés par des tours rondes à saillie entière et par un donjon carré. Sa cour intérieure, qui a 609 mètres carrés, est couverte au Sud et à l'Ouest par un fort mur d'enceinte, pendant que les corps de bâtiments occupent l'Est et le Nord. On a trouvé dans ces ruines une pierre portant un fragment d'inscription gravée à l'entour d'une coquille. Elle est ainsi conçue :

... LECT DVM VIR... JACQUES D'A... On peut y lire le nom de Jacques d'Armagny, écuyer, sieur de La Gallenchière, qui, le 26 juin 1559, épousait Marie de La Rye, était parrain, au Dorat, le 6 juillet 1575, et rendait aveu au seigneur du Deffert, le 5 décembre 1578. Serait-il le constructeur du château de La Périère ?

En 1593, Madeleine de Saint Savin épousa Jacques Estourneau, et lui porta ses droits sur La Périère. Par acte du 8 juin 1689, Jean Barton de Montbas, acheta à sa sœur, veuve de François Estourneau, la maison noble et dépendances de La Périère. Denise Estourneau épousa en 1694 François de Lubersac, et on voit ensuite Pierre de Lubersac qui vendait, en 1719, au comte du Dognon.

Dès 1745, le château de La Périère, n'étant plus habité par ses propriétaires, commença à se détériorer. En 1789 il était possédé par André Victor Colin de la Brunerie, ancien capitaine au régiment de Brie, baron d'Azat-le-Ris, et châtelain de la Bazeuge et du fief de La Périère. La Révolution acheva la ruine de ce château qui tombait faute d'entretien.

Prat (Le).

Puy-Dauby. — On signale une mine d'antimoine près de ce village.

Puy-Richard. — Quelques anciens actes citent le prieuré de Puy-Richard.

Remandière.

Renard.

Richasserie (La).

Rivaillerie (La). — Petit manoir avec une grosse tour ronde et deux tourelles, Joseph Philippe, lieutenant criminel de la Basse-Marche, seigneur de la Rivaillerie mourut en 1660. Jean Philippe en était aussi seigneur en 1710. Leurs armes sont *écartelée aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur au cor de chasse d'or, lié et enquiché de même, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> burelé d'or et d'azur de 6 pièces.*

Trinardière.

Tuilerie.

Vergne (La).

Vignaud (Le Bas).

Vignaud (Le Haut). — Nicolas Chesne était seigneur de La Bussière et du Vignaud en 1631. Ses armes sont *d'azur à trois glands d'or*. Près du Vignaud sont des carrières de granit très estimé.

Villard.

Ville-au-Roi.

## ORADOUR-SUR-GLANE

ORADOUR-SUR-GLANE, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Junien, a 3 822 hectares de superficie, et 2 019 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 284 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Oradour-sur-Glane, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était une cure régulière, connue dès 1298 sous le nom de *Oratorium*, saint Martin de Tours en était patron, et l'abbé de Lesterps y nommait les curés au moins depuis 1463 jusqu'à la Révolution. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 1 600 communicants, environ 2 134 habitants.

Jean Sudraud avait fondé dans cette église une vicairie dont N... Mingnon était titulaire en 1526.

Une cloche d'Oradour-sur-Glane avait cette inscription : « ✠ *Jésus. Maria. Joseph. Sancte Martine ora pro nobis.* - Messire Gabriel Dupuy, prieur et curé, parrain. L'an de grâce 1677. Et marraine Marie-Françoise de Lescours, dame d'Oradour. Thomas Ouvhas et Anne Lanneaud syndics. - L. Aubry, fondateur m'a faite. »

Deux cloches ont été fondues pour Oradour en 1884. On lit sur la plus grosse : « ✠ J'ai été bénite par Mgr. Blanger, évêque de Limoges, en l'an de grâce 1884. - Mon parrain a été M. Henri Mosnier et ma marraine M<sup>lle</sup> Marie Barataud Louis ; Monsieur François Barat étant curé d'Oradour-sur-Glane et M. Barataud Louis, maire. Bienfaiteurs : M. et M<sup>me</sup> Mosnier, M<sup>me</sup> veuve Segret, M<sup>r</sup> et M<sup>ae</sup> Lageon, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Boudet, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> La Vérine, et M<sup>me</sup> veuve Larmat. »

Sur la plus petite : « ✠ J'ai été bénite par Mgr. Blanger, évêque de Limoges en l'an de grâce 1884. - Mon parrain a été M. Charles Lageon et ma marraine M<sup>lle</sup> Gabrielle de La Vérine. M. François Barat étant curé d'Oradour-sur-Glane, et M. Barataud Louis, maire. Bienfaiteurs M. et M<sup>me</sup> Mosnier, M<sup>me</sup> veuve Léon Segret, M. et M<sup>me</sup> Lageon, M. et M<sup>me</sup> Larmat. »

Guillaume Barton, le vieux, était curé d'Oradour-sur-Glane en 1480. - Nicolas de Reilhac, en 1547. - François de Gain, fils d'autre François, seigneur d'Oradour-sur-Glane l'était en 1561. - Guillaume Descordes, nommé en 1657. - Gabriel Dupuy, 1677. - Simon Bernard, en 1690. - Jean-Joseph Mandon de la Gasne résigna au suivant le 14 septembre 1781. - François Guillaud ou Guillot Ducluzeau 1781, fut nommé de nouveau le 24 avril 1803. - François Cruveilhaer, nommé en 1803, mourut en juillet 1814. - Bertrand Voisin, nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1814. - Pierre Gillier, le 1<sup>er</sup> novembre 1815. - Léonard Piquet, le 17 janvier 1820. - Jean Guillerot, le 1<sup>er</sup> juillet 1828. - Jean-Baptiste Chadebec, le 19 juin 1833. - Léonard Deschamps, le 7 août 1835. - Pierre Chariot, le 1<sup>er</sup> octobre 1839. - François Barrat, en 1864. - Louis Joyeux, en 1885. - François Bertrand, en 1894. - Louis Jammot, en 1903. - Jean-Baptiste Chapelle, en 1911.

Le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796), le presbytère d'Oradour avec son jardin et ses dépendances furent vendus comme bien national au sieur J.-B. Chaleix, pour la somme de 2 610 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 186).

On remarque dans l'église d'Oradour un fort curieux cul-de-lampe du XVI<sup>e</sup> siècle, où il supporte les retombées de la voûte à nervures d'une chapelle du XV<sup>e</sup> siècle. Le sculpteur limousin a représenté un jeune paysan jouant de la *chabrette*, et son instrument ne diffère en rien de la musette actuelle.

Il existe dans le cimetière un fanal funéraire ou lanterne des morts, qui était jadis dans l'ancien cimetière ; en 1773 il a été transporté où on le voit aujourd'hui. C'est peut-être dans ce transfert qu'il a perdu la lanterne qui était au haut. La croix qui le surmonte est portée par quelques pierres reposant sur une corniche ornée de feuilles en crochet dans le goût du XII<sup>e</sup> siècle. Il est carré et sa hauteur actuelle est de 6 mètres 50.

## Histoire civile

Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, la famille de Neuville possédait Oradour-sur-Glane où il y avait un château fort. Ses armes sont *de gueules à la croix vidée d'argent remplie de sable*.

Jean de Gain, baron de Linard, épousa en 1419 Catherine de Neuville et devint seigneur d'Oradour. On trouve après lui Pierre de Gain, frère du seigneur d'Oradour, qui fut abbé de Solignac en 1488, et François de Gain, fils du seigneur d'Oradour, qui était curé de cette paroisse en 1561. Leurs armes sont *d'azur à trois bandes d'or*.

Jean de Lescours, écuyer, seigneur baron de Savignac, devint seigneur en partie d'Oradour, lorsqu'il épousa le 5 juin 1559, Jeanne de Gain, fille de François de Gain, seigneur d'Oradour et du Repaire. La famille de Lescours garda la seigneurie d'Oradour jusqu'à la Révolution. Ses armes sont *cotivé d'or et d'azur*. Quelques membres de cette famille avaient adopté l'hérésie des protestants. On trouve que Mgr. Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, donna, le 25 mai 1685, au curé d'Oradour-sur-Glane, les pouvoirs pour recevoir l'adjuration de Jacques de Lescours, seigneur de La Fauvette et l'absoudre de cette hérésie. Les témoins de cette absolution furent Louis de Lescours, Melchior de Carbonnières de Saint-Brice, M. de Lescours d'Oradour, Louis de Lescours, François de Carbonnières de Chambéry, François de Lescours, Isaac de Lescours et Jean de Bonnefond. (Registres paroissiaux d'Oradour).

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Oradour-sur-Glane sont :

Basseforêt (La).

Bel-Air.

Bordes (Les).

Breuil (Le).

Bruyères (Les).

Champ de Bois.

Chez-Bonnaud.

Chez-Piffou.

Cros (Les).

Dieulidou (Bas).

Dieulidou (Haut).

Fauvette (La). — Il y avait en ce lieu un prieuré ou préceptorie, dit aussi aumônerie, qui était sous le patronage de saint Marc évangéliste et de sainte Catherine. En 1482, 1531, 1606, le prieur de la Maison-Dieu de Montmorillon y nommait des titulaires. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ermites de l'ordre de saint Augustin de Montmorillon en jouissaient encore.

Grande Métairie.

Grattes (Les).

Lanie.

Laplaud. — M<sup>me</sup> Bruneau des Loges, qui a terminé sa vie au château de Laplaud, fut une des femmes les plus remarquables de son temps et joua un grand rôle parmi les gens de lettres de son époque. C'est par le sérieux de l'esprit et du caractère qu'elle prit de l'empire sur des hommes très considérables, entre autres sur le duc d'Orléans, et c'est « à cause de cela qu'on défendit les assemblées qui se faisaient chez elle ». Elle se retira alors chez une de ses filles dans la paroisse d'Oradour. Mme Marie Bruneau des Loges avait épousé Charles de Rechinevoisin, seigneur des Loges. De leur mariage étaient nés neuf enfants, parmi lesquels était une fille, Catherine de Rechinevoisin, qui épousa en premières noces Louis de Lescours, écuyer, seigneur de Puidieu, et en secondes noces, en 1670, à l'âge de 70 ans, Paul de Velay, seigneur de Lépaud, sénéchal de Basse-Marche. M<sup>me</sup> des Loges passa les dernières années de sa vie au château de Lépaud, y mourut en 1641, âgée de 56 ans, et fut enterrée près de ce château, dans un lieu choisi par elle-même.

Masférat. — Des ouvriers travaillant près de ce village, en 1911, ont découvert dans un tumulus six haches en bronze. Une hache polie en silex noir avait aussi été trouvée près de ce village en 1909.

Maillerie (La).

Mas du Puy.

Mazarty.

Mongetnis.

Orbagnac, où se trouvent les restes d'une ancienne habitation dans lesquels sont des briques de différentes formes et de nombreux débris d'objets en terre cuite.

Papeterie (La).

Péroux (Le).

Puy Gaillard, dont François de Lescours était seigneur en 1620.

Rantier.

Repaire (Le). — On trouve en ce lieu quelques retranchements qui paraissent avoir formé un ancien camp. François de Lescours était seigneur du Repaire en 1575.

Trappe.

Theil (Le).

Theineix.

Trois-Arbres (Les).

Tuilerie.

Valade (La).

## ORADOUR-SUR-VAYRES

ORADOUR-SUR-VAYRES, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Rochechouart, a 12 777 hectares de superficie, et 9 091 habitants. Les communes qui composent ce canton sont : Champagnac, Champsac, Cussac, Oradour-sur-Vayres et Saint-Bazile.

La commune d'Oradour-sur-Vayres a 3 822 hectares de superficie, et 2 019 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 366 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure d'Oradour-sur-Vayres portait anciennement le nom de Saint-Christophe de Vayres, et c'est à cette église qu'était annexé le titre d'archiprêtre de Nontron. On voit qu'en 1098 son patron était saint Christophe. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 2 700 communiant, environ 3 600 habitants.

Une communauté de prêtres fut fondée dans cette église par Jean de Bermondet, curé d'Oradour et archiprêtre de Nontron, par son testament du 6 juin 1531. Ses héritiers et successeurs nommaient les prêtres en faisant partie.

L'église d'Oradour possédait depuis 1613 une petite cloche pesant 52 kilos, qui a servi, en 1873, à fondre les trois nouvelles cloches. Elle portait cette simple inscription : « ✠ Parrain Charles Gabriel de la Pisse, 1613. »

La grosse cloche d'Oradour fondue en 1714 et pesant 930 kilos a été refondue en 1873. On y lisait l'inscription suivante : « ✠ Bénite par M. P. Teulier, archiprêtre de Nontron, curé d'Oradour-sur-Vayres. Parrain Annet-François Coustin du Masnadaud, comte d'Oradour-sur-Vayres. M<sup>lle</sup> M<sup>lle</sup> Madeleine de Bermondet, comtesse de Busset. Pierre Virton, J. Dupin, Faure, J. Morelon de Beaulieu. - Marc Barraud, fondeur, l'an 1714. »

Trois cloches ont été fondues pour Oradour en 1873, et bénite, le 22 janvier de cette année par Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges. La plus grosse pèse 925 kilos et porte cette inscription : « ✠ Parrain. M. Mathieu Fougeron-Laroche. M<sup>lle</sup> Emma Laubanie, Desjacques, chanoine honoraire, curé doyen. Edouard Laubanie, docteur médecin, maire. Forestier-Chambonnaud, président de la fabrique. Auguste Marcillaud. Jules Fougeron-Laroche, secrétaire. Léonard Ducombeau. Léandre Laubanie. - D. Dutot-Jérôme, fondeur à Paris, 1873. »

Sur la seconde qui pèse 655 kilos, on lit : « ✠ Parrain : Joseph-Émile Moreau, M<sup>lle</sup> Marie Ferrand, Desjacques chanoine honoraire, curé doyen, Édouard Laubanie, docteur médecin, maire. Forestier-Chambonnaud, président de la fabrique ; Auguste Marcillaud, Jules Faugeron-Laroche, secrétaire. Léonard Ducombeau. Léandre Laubanie. - D. Dutot-Jérôme, fondeur à Paris, 1873 »

La troisième pèse 492 kilos, et porte cette inscription : « ✠ Besse Parrain, M. Pierre Descubes. M<sup>lle</sup> Marie Besse. Desjacques, chanoine honoraire, curé doyen. Édouard Laubanie, docteur-médecin, maire. Forestier-Chambonnaud, président de la fabrique. Auguste Marcillaud. Jules Faugeron-Laroche, secrétaire. Léonard Ducombeau. Léandre Laubanie. - D. Dutot-Jérôme, fondeur à Paris, 1873. »

Pierre Faulcon, archiprêtre de Nontron et curé d'Oradour et de Vayres, vivait en 1487 et 1495. - Guillaume Feydît, en 1504 et 1508. - Foucaud de Bonneval jusqu'en 1514. - Jean de



Bermondet, bachelier en décrets, qui fonda une communauté de prêtres dans son église d'Oradour le 6 juin 1531. - Jean Guineau, en 1560, permuta avec le suivant pour une prébende de la cathédrale. - Albert Leroy, 1560. - Mathurin Sorin, 1578. - Jean de Bermondet, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. - N... Bayle en 1647 et 1658. - Paul Duboys, 1672 et 1706. - Pierre Teulier, 1706 et 1735. - Jean-Baptiste Charon, 1735 et 1744. - Jean Bussière, 1744, mourut en avril 1762. - Pierre Soury, nommé en 1762, refusa le serment schismatique de la constitution civile du clergé et fut emprisonné, son âge avancé ne permettant pas de le déporter. Après son départ d'Oradour, le presbytère fut occupé par le vicaire Jean Cruzedière, qui avait prêté le serment, mais qui se rétracta peu après et devint confesseur de la foi, déporté en Espagne. En 1802, Oradour-sur-Vayres ne fut plus qu'une simple succursale faisant partie du canton et doyenné de Saint-Laurent, dont était alors curé-doyen Jean-Joseph Jupile-Lagrange, qui lui aussi avait été incarcéré et déporté en Espagne pendant la Révolution. Mais par arrêté du gouvernement du 24 nivôse an XII (15 mars 1804), Oradour devint chef-lieu de canton et Mgr. du Bourg, évêque de Limoges, l'érigea en cure décanale. - Jean-Jacques Jupile-Lagrange en fut nommé curé-doyen le 14 novembre 1804. - Jean- François Périgord, le 12 août 1821. - Martial Desjacques, le 22 novembre 1851. - Joseph-Louis-Adrien Chambon, en 1876. - Étienne-Valérie Mandavy, le 7 février 1891. - Charles-Jean-Baptiste-Albert Rigaudie, le 20 avril 1900.

L'ancienne église d'Oradour, dont le sanctuaire et le chœur étaient en style roman, avait la nef et les chapelles latérales élevées au XV<sup>e</sup> siècle. La chapelle de gauche, du côté de l'évangile, était dédiée à saint Christophe, patron de la paroisse, celle de droite était consacrée à la Sainte-Vierge. Le clocher, placé sur le chœur, fut réparé en 1852 ; sa flèche refaite et diminuée, reçut des clochetons aux quatre angles. Il perdit alors sa légèreté et son élégance primitive.

La nouvelle église a été commencée le 11 mars 1878 ; elle a été bénite et inaugurée le 30 octobre 1879, et ensuite consacrée par Mgr. Blanger, évêque de Limoges, assisté de Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, le 7 octobre 1884. De l'ancienne église, il reste seulement le clocher qui était autrefois au milieu, et se trouve maintenant à l'entrée de la nouvelle.

Dans le grand cimetière d'Oradour était une chapelle que signalent des actes de 1513 et de 1669. Elle est tombée en ruine pendant la Révolution.

## Histoire civile

À 600 mètres environ de l'église paroissiale est le château du Puychevalier qui paraît dater du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. À cette époque vivait Pierre de Berchemin, seigneur du Puychevalier. Son fils Léonard de Berchemin, seigneur de Morinas et de Puychevalier, naquit en 1632. Le fils de ce dernier, Pierre-Gabriel de Berchemin de Morinas, mourut en 1763 sans laisser d'enfants. Le Puychevalier passa à son neveu, François de Berny, qui avait épousé Valérie de Berchemin.

Pierre-François de Berny, qui avait hérité du Puychevalier, mourut en 1791. Il avait alors vendu cette terre à M. de Croisant de la Renaudie, en s'en réservant la jouissance pendant sa vie et avait distribué les autres parties de sa fortune entre ses neveux et ses nièces. Après sa mort, M. de Croisant vendit le Puychevalier à M. Goursaud de Merlis et émigra peu après. Le nouveau propriétaire ayant écrit à son vendeur pour finir de régler cette vente, fut accusé d'avoir correspondu avec les émigrés, envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris, et guillotiné le 19 septembre 1794.

Dans le bourg d'Oradour et dans le voisinage, on a découvert plusieurs souterrains-refuges de l'époque gallo-romaine. On signale aussi deux tumulus qui en sont peu éloignés. Le premier est à 200 mètres de la gare ; il a été fouillé en 1889, on y a trouvé, sur le foyer, entre deux blocs de quartz, avec des ossements calcinés, des morceaux de fer et de bronze, des débris de poterie et

une urne en terre brune. Le second tumulus aussi fouillé est éloigné de 900 mètres du précédent ; on y a trouvé seulement des débris de charbons de bois et d'ossements.

C'est au XIII<sup>e</sup> siècle que le nom d'Oradour se trouve dans les documents de cette époque. On voit en 1242 qu'Aymeric, vicomte de Rochechouart, qui a marié son fils Aymeric avec Marguerite, fille de Guy, vicomte de Limoges, leur cède les « forteresses et villes de Gorre, Oradour, Cussac, etc. »

On trouve Hélie d'Oradour en 1290, et Géraud d'Oradour en 1301.

Postérieurement à 1280, Gérald de Maumont, qui avait reçu de Marie, vicomtesse de Limoges, le château de Châlus, eut un démêlé avec Aymeric, vicomte de Rochechouart, au sujet du bourg d'Oradour, dont chacun revendiquait la justice. Le procès fut terminé par un arrêté du parlement de Paris, du mois d'avril 1322, qui donnait la haute justice d'Oradour au vicomte de Rochechouart, et la justice moyenne et basse à Gérald de Maulmont.

## Lieux-dits

Les villages de la commune d'Oradour-sur-Vayres sont :

Ages (Les).

Anvers.

Arcis (Les).

Barbarie (La).

Barbarie (Moulin de la).

Baroutie (Moulin de la).

Beauséjour.

Berthusie (La).

Bizerdies (Les).

Bordes (Les).

Boucheron (Le). — A servi d'habitation aux seigneurs d'Oradour, qui portaient le titre de seigneurs d'Oradour puis de baron du Boucheron et comtes d'Oradour. C'est au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle et au profit de Daniel de Bermondet que cette terre parait avoir été érigée en baronie, puis peu après, en comté, au profit de Georges de Bermondet, fils de Daniel. Jean Paute, vivant en 1235, est le plus ancien seigneur du Boucheron que l'on connaisse. Ambroise de Montrocher en était seigneur en 1448. Ses armes sont *écbiqueté, au chef chergé d'un lambel de quatre pendants*. Françoise de Montrocher épousa au XV<sup>e</sup> siècle, Jean de Lavergne qui fut seigneur du Boucheron ; il portait pour armes *d'azur à trois cygnes d'argent 2 et 1*. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Bermondet étaient seigneurs du Boucheron, ils en rebâtirent le château. Leurs armes sont *d'azur à trois mains appaumées d'argent 2 et 1*. Marie-Anne de Bermondet épousa en 1687 François de Coustin, seigneur marquis du Masnadaud, qui devint seigneur du Boucheron. Ses descendants l'ont possédé jusqu'à la Révolution. Leurs armes sont *d'argent au lion rampant de sable armé et lampassé de gueules*. Le château du Boucheron a été démoli vers le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Bougerie.

Bournazaud. — Où était une chapelle en 1645.

Brègeres (Les) ou les Brugères.

Brosses (Les). — Le chevalier Aymeric des Brosses est le plus ancien possesseur de ce lieu que l'on connaisse. Il vivait en 1312, et son fils Pierre en 1316. Leurs armes sont *d'azur à trois gerbes ou brosses d'or, liées de gueules*. Les Brosses appartenaient à Mathive Formier lorsqu'en 1477 elle épousa François de Pontbriant, dont les armes sont *d'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable*. Antoinette de Pontbriant, fille des précédents, porta cette terre à François Morin de Montchenu lorsqu'elle l'épousa. Les armes de ce dernier sont *de gueules à la bande engrelé d'argent, chargée en chef d'un aigle d'azur*. François de Montchenu vendit les Brosses, vers 1584 à François Hugonneau dont les armes sont *d'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux feuilles de houx et en pointe d'un léopard de sable*. Peu après, cette terre passa dans la famille de Lapisse, qui porte pour armes *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même*. Anne de Lapisse épousa en 1709 René de Roffignac de Belleville et lui porta les Brosses. Les armes de Roffignac sont *d'or au lion rampant de gueules, armé et lampassé de même*. Gabrielle de Roffignac épousa en 1766 François Texier marquis de Javerlhac et ce dernier, par acte du 12 février 1786, a vendu les Brosses à Pierre Longeaud des Bregères.

Chalards (Les). — À quatre kilomètres au nord-est d'Oradour, on trouve près de ce village un camp et des retranchements qui datent probablement de l'époque gauloise.

Chandos.

Chatenet (Le).

Chenin (La) — Il y a un tumulus dans lequel on a trouvé avec des cendres et des os calcinés, un grattoir convexe en silex rose, une pointe ou perçoir en silex gris, et des débris de silex noir.

Chez-Blancher.

Chez-Fiateau.

Chez-Pommier.

Chouettes (Les).

Contie (La).

Côte (La). — On indique un dolmen près de La Côte. Au lieu de Rouzeau (Le Roseau) près la Petite-Côte, se trouvait une chapelle en 1645 ; elle a été détruite vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ecoubillon (L').

Fougeras, où existe un tumulus qui a été fouillé.

Fressignas.

Gardelles (Les).

Gipoulon.

Gros-Bos.

Lajoux.

Lande (La).

Lauzanne.

Manvin.

Masseix (Le). — Un souterrain se trouve dans ce village.

Maison-Neuve (La).

Maurie (La).

Monnerie (La).

Morelle (La).

Montagnier (Le).

Moulin de la Levade.

Moulinasse (Moulin de).

Morinas.

Ollieres (Les).

Palaines (Les).

Parade. — Près de ce village est une station néolithique où l'on a recueilli un grand nombre d'outils en silex.

Plaisance.

Planitaud (Le).

Point (Le).

Pouloneix.

Pouméroulie (La).

Pouze (La).

Puy-Chevalier, dont il est parlé ci-devant.

Puymoreau.

Quatre Vents (Les).

Serve (La).

Tamanie (La). — Près La Tamanie est un dolmen dont la table mesure 2 mètres de longueur sur 1 m 90 de largeur.

Thermes (Les).

Tronchaise (La).

Tuileries (Les).

Vergnes (Les).

Villeneuve.

Villotte (La).

## P

### PAGEAS

PAGEAS, chef-lieu de commune dans le canton de Châlus, qui a une superficie de 2 790 hectares et 1 409 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 509 mètres à la limite orientale de la commune et seulement de 363 mètres près du bourg.

### Histoire ecclésiastique

Pageas était une cure dans l'ancien archiprêtré de Nontron, dont la fête patronale était celle de Saint-Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les titulaires, ainsi que des documents le constatent, depuis 1570. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 500 communiants, environ 2 000 habitants.

Une vicairie fondée dans la Chapelle-des-Experts à Châlus, vers 1367, par Pierre Dupont, prêtre de la ville de Châlus, fut unie à la cure de Pageas vers 1425 par Hugues de Roffignac, évêque de Limoges.:

L'église de Pageas a été reconstruite en 1492 et 1499. Il y avait une chapelle dans le cimetière, 1450, mais elle était en ruine au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, l'église possède deux cloches portant les deux inscriptions suivantes : « ✠ L'an 1854 j'ai été baptisée par M. Courbarien, curé de Pageas. J'ai eu pour parrain Jacques Audouy, maire de cette commune, et pour marraine dame Marie Nadaud-Manet, née Descubes, qui m'ont donné les noms de Jacques Marie-Caroline. - Peignier et Guyot, fondateurs à Angoulême. » Cette cloche pèse 725 kilos.

« ✠ Je m'appelle Marie. Marraine Marie de Félix de Muy, marquise de Coustin du Masnadaud. Parrain M. Léon du Mazaubrun, Maire, M. Edouard Raymond, 1889. - Donateurs MM. Jean-Baptiste Courbarien ancien curé de Pageas, et Jean-Baptiste Méricaud curé actuel. Fonderie de cloches à Rodez (Aveyron). Maison Triadou fondée en 1610. Amans Triadou. »

Les curés de Pageas connus, sont : Bernard Dumas, le 16 mars 1450. - N... Demeynier, le 18 août 1652. - Jacques Nadault, en juin 1671. - N... Bardy, le 29 juillet 1759, mourut en mai 1769. - N... Marboutin, nommé en mai 1769. - N... Dépéret, nommé en 1769, mourut en juin 1772. - Vincent Bardy, nommé en 1772, résigna au suivant en 1783. - Pierre Grosbras en 1783, mourut en juillet 1784. - Nicolas Beure, 1784, fut déporté pendant la Révolution. - Après le Concordat, Claude Lamothe fut nommé curé de Pageas en 1804, mourut en juillet 1833. - Gilbert Michel Mergoux y était en 1835 - Jean Courbarien en 1836. - Jean-Baptiste Méricaud nommé en 1881. - Léonard Bureau en 1892. - Jean Tricard en 1908. - François Péaron en 1912

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Pageas sont :

Age (L').

Bonneitigne.

Borie (La).

Chez-Eymard.

Fossés (Les).

Garde (La).

Guérenne (La).

Jourdaigne ou Jourdanie (La).

Landrevie.

Lautrete.

Mas (Le).

Masaubert (Le).

Masnadaud (Le), où était une chapelle en 1505. Lieu d'origine de la famille Nadaud. En 1296, Jean Nadaud, docteur en lois, vivait noblement. Noble Martial de Fougeyrat, seigneur du Masnadaud en 1461 et 1492, maria sa fille Isabeau de Fougeyrat à Foucaud de Coustin qui devint seigneur du Masnadaud et dont les armes sont *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*. La terre du Mas Nadaud est sortie de la famille de Coustin. en 1921.

Mazaubrun (Le), où se trouve une motte féodale bien conservée, appartenait à la famille du Bouchaud du Mazaubrun, dont les armes sont *d'or au lion d'azur, lampassé et couronné de gueules, sur une terrasse de sinople mouvant de la pointe*.

Moulin du Temple.

Périgné, fief appartenant à la famille de Lambertie, qui a pour armes *d'azur à deux chevrons d'or*.

Pétavigne (La).

Puy (Le).

Puybonnieux, était une cure en 1293, une préceptorie en 1340. C'était une commanderie en 1365, sous le patronage de la Nativité de la Sainte Vierge. Elle appartenait aux chevaliers de la milice du Temple en 1224 et 1292 et à la commanderie de Limoges en 1501. Sébrand, évêque de Limoges, y avait béni un cimetière en 1187. Dans le château du commandeur il y avait une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. On trouve François Arbert ou Arbant, chevalier, commandeur de Puy-Bonnieux en 1519. Anne de Veyrat aussi commandeur de Puy-Bonnieux, en 1649.

Rivière (La).

Termes (Les).

Tirvaillas.

Tuquet des Fossés.

Tuquet de la Garde.

Valette (La).

Veissière (La Grande).

Veissière (La Petite).

Vignes (Les).

## LE PALAIS-SUR-VIENNE

Le Palais devient Le Palais-sur-Vienne par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

LE PALAIS, chef-lieu de commune dans le canton Est de Limoges, qui a une superficie de 1 034 hectares et 721 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va de 292 mètres à 326.

### Histoire ecclésiastique

L'église du Palais était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent et appartenait, en 1186, aux Frères réguliers de la maison aumônière de Saint-Gérald de Limoges. Elle passa ensuite aux Frères de la milice du Temple. On voit qu'en 1217 ces derniers payaient un dédommagement à Saint-Gérald. Après la suppression de l'ordre des Templiers, les chevaliers de Malte l'ont possédée et gardée jusqu'à la Révolution.

Les commandeurs du Palais ont aussi porté le titre de commandeurs de Limoges, dont ils étaient voisins. Nous n'en connaissons qu'un petit nombre : Jean était commandeur en 1239. – N... de Gatineau peu après 1510. – Pierre-Louis de Chantelot de la Chieze, fut pourvu de cette commanderie, en 1591. - Adrien de Langon, vers 1708. – Gabriel de Montaignac de Bort, en 1751. - Jean-Louis de Virieux, en 1789.

En 1615, le commandeur y possédait sur la Vienne un pré de dix journaux, appelé la Prade du Palais et un bois de trois sétérées. Sa maison d'habitation était un beau et grand pavillon. Le curé de la paroisse y était logé et avait la jouissance de plusieurs terres, les dîmes du blé et du vin dans le village de Puy-Neige, et la moitié de celles du village Anguernaud.

La paroisse du Palais avait pour fête patronale celle de décollation de saint Jean. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 340 communicants, environ 454 habitants. Le commandeur y nommait les curés, ce que l'on constate particulièrement par titres depuis 1568.

Voici ceux dont le nom est connu :

N... Roger, prieur-curé du Palais, en 1253. - Denis du Coudier permuta, en 1603, avec le suivant. - Léonard Vouzelle, précédemment curé de la Drouille-Blanche, 1603. - Michel Puyneige, 1653 et 1657. - Pierre Duboys, 1663. - Jean Cheychaud, jusqu'en 1751. - Joseph Cheychaud, nommé en 1751. - N... Senemaud, en 1759, y était encore en 1789. - Gabriel de Boudeau, qui avait été emprisonné pendant la Révolution, fut nommé en 1803, et mourut en mars 1817. - Joseph-Antoine de Saint-Martin, nommé le 1<sup>er</sup> mai 1822 et 1823. - Jean-Georges Mialaret, nommé le 14 décembre 1825. - Jean-Baptiste Marouseau, le 30 août 1833. - N... de Gentil de Rosier, nommé en 1835. - Pierre Dubreuil, en 1836. - Théodore-Antoine Daniel, en 1851. - Jean-Baptiste Fagois, en 1862. - Léonard-François Pariset, en 1870. - Maurice Bessière, en 1875. – Albert Rigaudie, en 1877. - Alexandre Glénisson en 1887. - Alexandre Montagne, en 1893. - Marc Dumilieu, en 1907.

L'église du Palais date du XII<sup>e</sup> siècle, elle a été construite dans la partie sud de l'emplacement du palais de Jocondiac. Elle forme une seule nef qui mesure à l'intérieur, 20 mètres de long sur 6 mètres de large. En 1615 on voyait dans les vitraux garnissant les deux fenêtres du

chœur, les armes de la famille de Douhet : *de gueules à la bande d'azur trois chargée de trois étoiles d'or, accompagnées de deux mains appaumées d'argent, une en chef, l'autre en pointe*. Son portail est orné de trois voussures ogivales, avec colonnettes au tailloir carré. Il est surmonté d'un pinacle à deux baies ; la cloche qui en occupe une a été bénite le 26 août 1714, par M. l'abbé du Puy Moulinier. Son parrain fut Jean-Baptiste de Douhet, chevalier, seigneur de la Courtaudie, président au présidial de Limoges et sa marraine, dame Marie-Anne Le Garcy du Mont, épouse de Maître Jean-Jacques de Douhet, chevalier, seigneur du Puy-Moulinier, Le Palais et Panazol.

Il y avait au Palais deux cimetières ; le petit, attenant à l'église, n'existe plus depuis 1778, époque à laquelle les inhumations dans les églises furent aussi interdites.

## Histoire civile

Le Palais était sur la grande voie romaine construite au I<sup>er</sup> siècle. Cette voie passait près du village de Ventenas, et suivait à peu près le tracé de la route actuelle jusqu'à l'entrée du bourg. De là elle allait directement traverser à gué le ruisseau du Palais on amont du pont actuel près le Moulin Garat, et gravissait ensuite le coteau parallèlement à la route d'Ambazac. On en voit des traces jusqu'aux premières maisons du village de Puineige. Une seconde voie romaine fut construite vers le III<sup>e</sup> siècle pour relier directement Limoges à Ahun ; elle se détachait de la précédente au-dessus du château de Juriol, passait près des villages de Puineige et du Bournazeau et allait traverser le Taurion près du Mazaud.

Le Palais doit son nom à une résidence des rois de France, nommée Jocondiac qui était en ce lieu. On ne possède aucune indication précise sur ce palais avant le commencement du IX<sup>e</sup> siècle, mais à partir de cette époque il est cité dans bien des documents, et plusieurs diplômes royaux y ont été donnés. Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, paraît y avoir résidé souvent. Il y tint, en 830, une assemblée générale des grands ou leudes de l'empire. Il y vint encore l'habiter en 832 et cette fois il fit camper dans son voisinage immédiat une nombreuse armée. Pépin, fils de Louis le Débonnaire, vint aussi au palais de Jocondiac rejoindre son père. On sait que les Normands brûlèrent et détruisirent plusieurs châteaux en Limousin, en 847. Ce fut peut-être le sort de ce palais, car, en 994, on n'y trouvait plus que des ruines.

Cette résidence et ses dépendances occupaient toute la plate-forme qui s'étend entre le bourg et la terrasse où sont l'église et le presbytère. Plusieurs souterrains, dont quelques-uns allaient jusqu'à la Vienne, existent encore en cet endroit ; on y a recueilli aussi plusieurs monnaies romaines.

On connaît un tiers de sou d'or, du poids de 1 gramme 29, qui a été frappé au Palais dans le second quart du VII<sup>e</sup> siècle. Il porte d'un côté PALATI MO, une tête à droite avec un bandeau perlé. Au revers on lit la suite de l'inscription NETA DIGNV. Une croix à bras égaux est gravée dans le champ, elle est accompagnée des lettres G. L.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Le Palais avait encore quelque importance, car les Anglais, qui en 1371 avaient saccagé la cité de Limoges, gardaient leurs prisonniers dans les forts du Palais, de la Tour de Bar et de Morterolles ; et parmi ces prisonniers était Pierre Jaubert du Repaire, abbé de Saint-Augustin de Limoges.

Les *Annales manuscrites de Limoges* rapportent qu'au commencement du mois de septembre 1544, une bande de Gascons, gens sans aveu, forte de 4 000 piétons et 500 cheveu-légers, sous la conduite du baron de Béze, s'empara du Palais et des localités environnantes. Ils y commirent toute sorte d'excès et massacrèrent une vingtaine de campagnards, avant de mettre le siège devant Limoges, d'où ils furent repoussés par les habitants.

Les de Douhet du Puy Moulinier furent seigneurs du Palais depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution. On en trouvera la liste plus loin à l'article du Puy Moulinier.



Le chemin de fer de Paris traverse toute la commune du Palais du nord au midi. Pour établir cette ligne la Compagnie d'Orléans y a fait construire le très beau viaduc qui est sur le ruisseau du Palais. Il est composé de dix arches de 15 mètres d'ouverture ; son tablier est à 41 mètres 35 au-dessus du fond de la vallée.

Les trains commencèrent à y passer dans les premiers jours de 1856, mais ils ne prirent régulièrement des voyageurs qu'au mois de juin de cette année.

## Lieux-dits

Les villages de la commune du Palais sont :

Anguernaud, qu'on a aussi écrit Enguernaud. — Une chapelle y avait été bénite le 12 décembre 1779, par M. Tallandier, chanoine de la cathédrale, délégué par l'évêque de Limoges. Elle payait une redevance de six livres à l'église du Palais.

Bournazeau.

Chatenet (Le).

Gravier (Le). — Léonard de Douhet du Puymoulinier, écuyer, seigneur du Gravier et du Breuil, était capitaine de la milice bourgeoise en 1636 et consul de Limoges en 1643. - Il testa, en 1646 et voulut être inhumé à Saint-Martial de Limoges.

Juriol. — De la famille Pétoniaud de Juriol, est passé dans la famille Lamy en 1807, par le mariage de Joseph Lamy de la Chapelle avec Jeanne-Marie-Joséphine Pétoniaud de Juriol. Cette famille porte pour armes *d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, chargé à dextre, sur la plus haute de ses branches, d'un nid d'or, vers lequel vole en bas un oiseau de sable portant en son bec de la nourriture à ses petits.*

Vers 1896, M. Charles Lamy de la Chapelle a construit à Juriol une usine et créé un étang qui produit la force motrice pour la fabrication de la pâte à porcelaine. Les armes de cette famille sont *d'azur à la colombe d'argent.*

Maisonneuve.

Maison Rouge.

Moulin Garat, sur le ruisseau du Palais. Moulin à kaolin, appartenant à M. Marc Bouillon.

Moulin Roudet. — Le gouffre de Jarric dont parlent les *Annales manuscrites de Limoges* est au-dessous de ce moulin, à l'endroit où d'énormes rochers barrent le cours de la Vienne, et y causent des tourbillons, on le nomme aujourd'hui le Gour de Géry. On a trouvé, en 1905, une hache néolithique en face de ce Gour de Géry, dans la presqu'île formée par la Vienne et le ruisseau du Palais.

Pesses.

Poix (Les).

Puy-Moulinier — Une branche de la famille de Douhet, habitant Limoges dès 1464, a possédé le Puy-Moulinier jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle : les de Douhet étaient seigneurs du Palais, de Panazol et de la baronnie de Saint-Pardoux en même temps que du Puy-Moulinier. On cite parmi les seigneurs de ce fief : Martial de Douhet, consul de Limoges en 1553 ; Pierre, écuyer, consul de Limoges en 1603 ; Jacques I, écuyer, lieutenant-criminel à Limoges, consul en 1644 ; Jacques II, écuyer, lieutenant général civil en la sénéchaussée, conseiller du roy, consul en 1659, capitaine de cavalerie au régiment de Verdelin, tué en 1673 au siège d'une ville d'Allemagne ; Jacques III, chevalier, lieutenant général au siège présidial et consul de Limoges en 1683. Il transigea en 1699, pour l'exécution des testaments de ses parents, avec

Antoine de D., chanoine de Limoges, et Pierre de D., écuyer, cornette de cavalerie, ses frères, et M<sup>mes</sup> Baillot du Queyroix de Jayac de la Garde et Marchandon du Pesqueyral, ses sœurs ; Jean-Jacques, chevalier, conseiller du roy, en 1712 ; Jacques-François, chevalier, dernier seigneur du Puy Moulinier, le Palais et Panazol, qui épousa en 1762 Mlle Garat de Saint-Priest, laquelle se fit représenter à l'assemblée de la noblesse aux États Généraux de 1789. Cette famille s'est éteinte en 1833, en la personne de Jean-Baptiste de Douhet du Puy Moulinier, chevalier de Saint-Louis. Ses armes sont *de gueules à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or et accostée de deux mains d'argent*. Une papeterie considérable a été construite depuis peu au Puy Moulinier.

Puy Lassagne.

Puy Neige. — Antoine Regnaudin, écuyer, seigneur de Puy Neige, conseiller du roi, était trésorier de France à Limoges, en 1696. - Jean-François Regnaudin, trésorier de France chevalier, seigneur de Puy Neige et du Breuil en 1750. Sa fille Madeleine Regnaudin de Puynège épousa en janvier 1750. Joseph Limousin de Neuvic, chevalier, seigneur de Neuvic. et Masléon. Armes des Regnaudin : *d'azur à une foi posée en face d'argent, vêtue de même et accompagnée en chef de 2 étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même*.

Ventenat.

## PANAZOL

PANAZOL, chef-lieu de commune dans le canton Sud de Limoges, qui a une superficie de 1 993 hectares et 1 634 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 321 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Il y avait à Panazol, en 1097, une prévôté qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martial ; elle était sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens et jadis de Saint-Jean. On la trouve unie à la prévôté des Seychères, paroisse d'Aureil, dès 1408 ; elle le fut à la chantrerie de Saint-Martial par la bulle de sécularisation de 1535.

La paroisse de Panazol était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. Elle avait aussi pour patron saint Pierre-ès-Liens, et jadis saint Jean. Au XVIII<sup>e</sup> on y comptait 480 communiants, environ 640 habitants. L'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les curés, ainsi qu'on le voit par des documents depuis 1571.

Il y avait dans l'église de Panazol deux vicairies, fondées par arrêt du parlement de Paris du 9 juillet 1513, pour réparation de l'assassinat de Pierre de Bermondet, lieutenant général du sénéchal du Limousin. Elles étaient appelées d'Oradour et de Saint-Laurent-sur-Gorre parce que les revenus sont sur ces paroisses. Les titulaires étaient nommés par les descendants du lieutenant. En 1609 c'était Pierre de Bermondet, écuyer, sieur de La Quintaine.

Une autre vicairie avait été fondée en 1595, par Pierre de Peyradis, prêtre. Ses héritiers y nommaient les titulaires en 1598. Ce fut ensuite le curé du lieu.

L'église de Panazol était primitivement une construction commune, dont le plan est rectangulaire. Il ne reste de cette première église que des contreforts, quelques corbeaux encastrés dans la muraille et une petite partie de la voûte en berceau, en avant du chœur. Elle fut en grande partie reconstruite au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que l'on y ajouta les deux chapelles qui se font face et que la voûte du chœur fut faite en arceau. Plus tard, en 1513 à la suite du meurtre du

lieutenant général de Bermondet, on construisit la petite chapelle expiatoire dans le mur du midi. En 1870, une autre chapelle fut ouverte dans le mur du nord. Un pinacle à trois baies est élevé sur le mur du côté du couchant. Cette église, mesurée intérieurement, a 25 mètres 85 de longueur et 6 mètres 25 de largeur.

À l'intérieur, en face de la porte d'entrée, on voit dans le mur une pierre calcaire finement sculptée, de 0,45 centimètres, sur 0,35. En haut et à droite, se trouve la Sainte-Vierge tenant l'Enfant Jésus, à ses pieds un personnage à genoux dans l'attitude de la prière, à gauche, sainte Catherine avec les instruments de son supplice, la roue brisée et l'épée. À côté d'elle, le buste d'un homme couronné. Les costumes sont ceux du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que les caractères de l'inscription qui est au bas de ce petit tableau. Mais cette dernière est à peu près détruite, elle se terminait par ces mots : *Anima ejus requiescat in pace MCCCCLXV (?)*

C'est par arrêt du Parlement de Paris, du 9 juillet 15133, condamnant les meurtriers de Pierre Bermondet, seigneur du Boucheron, lieutenant général du sénéchal du Limousin, que fut ordonnée la construction de la chapelle expiatoire qui est dans cette église. On peut lire, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Limousin*, tome LIX, page 555, cet arrêt qui rectifie plusieurs récits publiés sur ce sujet. Il y avait dans cette chapelle une plaque en cuivre, avec inscription, mentionnant ce que dit cet arrêt ; elle a été enlevée pendant la Révolution et remplacée au XIX<sup>e</sup> siècle par une plaque en marbre noir sur laquelle on lit : *Ci-gît Messire Pierre de Bermondet, marquis de Cromières, lieutenant général, du Limousin. Chapelle expiatoire fondée par arrêt du Parlement de Paris. M. DXIII. Cette inscription est accompagnée de ses armes, qui sont : d'azur à trois mains appaumées d'argent.*

Il faut remarquer que, contrairement à ce qu'il est dit dans cette inscription, Pierre de Bermondet n'était pas *marquis de Cromières*, mais seigneur du Boucheron. Plusieurs ont aussi écrit que le meurtre avait été perpétré à Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne), c'est à Saint-Laurent-de-Céris (Charente), où le vicomte de Rochechouart-Pontville avait fait venir sa victime, au mois de juin 1512, pour y traiter l'acquisition de sa propriété. Notons encore que des auteurs modernes ont donné pour cause à ce meurtre, une prétendue histoire de *la main-coupée*, qui est une invention absolument contraire à la vérité.

Il y avait dans l'église de Panazol, comme dans toutes les églises paroissiales, un assez grand nombre de sépultures ; les habitants pouvaient s'y faire inhumer en payant un droit à la fabrique. Il y avait aussi des caveaux particuliers. Ainsi les registres paroissiaux constatent que le 4 mai 1759, Martial Thuillier, curé de Panazol, âgé de 52 ans, y fut inhumé dans le caveau curial. Il y avait le caveau des seigneurs de la Quintaine, dans lequel fut inhumé, le 20 mai 1788, avec la permission de Magdeleine Regnaudin, dame de la Quintaine, Jean-Baptiste des Flottes, curé de Panazol.

Il y avait dans l'église de Panazol, trois belles verrières du XVI<sup>e</sup> siècle, où était figurée, en huit tableaux, la vie de saint Jean-Baptiste, anciennement patron de la paroisse.

Fort endommagées pendant la Révolution, ce qui en restait au siècle dernier a été habilement restauré, vers 1850, par M. Oudinot peintre-verrier de Paris.

L'église de Panazol possède trois reliquaires en bois qui contiennent des reliques de cinq compagnes de Sainte Ursule et de trois compagnons de saint Maurice. Ces reliques lui ont été données par Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges en 1790, lorsqu'il fit distribuer aux églises du diocèse le trésor de l'abbaye de Grandmont. Elle a aussi une coupe en étain, renfermant le chef de sainte Albine. Le plus précieux de ces reliquaires est un buste en argent, de saint Jean, qui surmonte un tube en cristal renfermant une relique de ce saint.

Toute l'argenterie que possédait cette église, calice, ostensor, custode, etc., lui fut prise au moment de la Révolution et transportée à Limoges, le 16 floréal an II (5 mai 1794). À la même

époque on envoya aussi à Limoges deux de ses cloches, et elle n'en garda qu'une. Depuis, et en 1819 seulement, elle s'est enrichi de trois cloches qui portent les inscriptions suivantes :

« ✠ J'ai été bénite en octobre 1891. S. S. Léon XIII étant Pape., Mgr. Firmin-Léon-Joseph Renouard, évêque de Limoges, M. Cénol, curé de Panazol. J'ai pour parrain M. Casimir-André-Marcel Broussaud et pour marraine Mlle Félicie-Marie-Louise de Chabaque. Je sonne le *do* et pèse 232 kilos. - Georges Bollée. Orléans. »

« ✠ J'ai été bénite eu octobre 1891. S. S. Léon XIII étant Pape, Mgr. Firmin-Léon-Joseph, évêque de Limoges M. Génol, curé de Panazol. J'ai eu pour parrain M. Léonard-Fernand Poux et pour marraine Mlle Jeanne-Marie- Berthe Vitet. Je sonne le *do* dièze et pèse 156 kilos. - Georges Bollée. Orléans »

« ✠ J'ai été bénite en octobre 1891, S. S. Léon XIII étant Pape. Mgr. Firmin-Léon-Joseph Renouard, évêque de Limoges, M. Génol curé de Panazol. J'ai eu pour parrain M. René-Marie Chazaud, et pour marraine Mlle Marie-Marguerite Cassin. Je sonne le *ré* dièze et pèse 108 kilos. - Georges Bollée. Orléans. »

On été curés de la paroisse de Panazol les suivants : Gérard Dufils était curé de Panazol en février 1363. – N... Mathieu l'était le 1<sup>er</sup> janvier 1444. - Martin de Solério (du Soulier), en octobre 1465. - Jean Bermondet, frère aîné du lieutenant général Pierre Bermondet., 1512-1524. - Pierre de Peyradis, 1593 - Mathieu Tulier, chanoine de saint Martial, 1609. - Jacques Guytard, 1663, 1684. - G. Dumas, 1684, à juin 1686. - Jacques Sardine, juillet 1686 à avril 1692. - Martial Sardine, 1708, 1734 ; était abbé de Beuil, et faisait desservir la paroisse par des vicaires : Dazat, en 1718, et Soudanas en 1722. - Martial Lhuillier, d'abord vicaire régent, fut curé en 1734 et mourut en 1759. - Jean-Baptiste Desflottes de Fontbesse 1759, résigna, en 1788, année de sa mort, à son parent qui suit. - Jean-Baptiste Jarry de Lille, 1788, fut déporté pendant la Révolution. - Bernard Londeix, qui avait subi la déportation en Espagne, fut nommé curé de Panazol, le juin 1803, et mourut on octobre 1818. - Antoine Mont-Louis Laval, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1819. - Laurent Pradeaux, le 1<sup>er</sup> janvier 1822. - Jean-Baptiste Duperrix le 11 novembre 1826. - Charles-François Foret le 1<sup>er</sup> mai 1833. - François-Xavier Chaput, le 18 juillet 1837. - Jean-Baptiste Amathieu, le 28 décembre 1840. - Charles Delarbre, en 1853. - Sylvestre Duchiron, en 1855. - Jacques-Luc Faure Maisonrouge, en 1867. - Gabriel Veyrinas, en 1881. - Sylvain Jeannot, en 1890. - Michel Génol, en 1891. - Cyprien Meunier, en 1896.

## Histoire civile

La guerre de Cent ans et les guerres religieuses eurent leur répercussion sur le territoire de Panazol. Parfois, les consuls de Limoges firent tenir leur Cour de justice dans cette paroisse. C'est ce que rapportent, dans les termes suivants, les Registres consulaires de l'année 1532 : « Item, firent, lesd. consulz tenir la Court le jour de saint Jehan-Baptiste à Panazol, là on eut gros différent, d'autant que les officiers de Mons<sup>r</sup> l'abbé de Saint-Martial les vouloit empescher. Toutesfoys lesd. s<sup>cs</sup> consulz furent maistres, et firent tenir illec par leurs afficiers lad. Court ».

Au XVIII<sup>e</sup> siècle les membres de la famille de Douhet prenaient le titre de seigneurs de Panazol. On trouve maître Jean-Jacques de Douhet, chevalier, seigneur du Puymoulinier, Le Palais et Panazol, en 1714 et en 1720. Dame Marie-Anne Garat de Saint-Priest, convoquée à l'assemblée générale de la noblesse, le 16 mars 1789, est qualifiée veuve de Messire Jacques-François de Douhet, chevalier, seigneur de Panazol, du Palais et du Puymoulinier. La famille de Douhet porte pour armes : *de gueules à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or, et accompagnée de deux mains appaumées d'argent, une en chef et l'autre en pointe.*

Une belle hache en diorite a été trouvée en 1903, sur un petit monticule boisé, à mètres de la rive gauche de la Vienne, où l'on a construit le pont du Palais.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Panazol sont :

Beausserie (La).

Braud.

Buisson (Le). — La famille Faulte possédait le Buisson vers 161. Il y avait une chapelle dans laquelle fut béni, le 23 juin 1733, le mariage de Mathieu Moulinier, seigneur d'Auriéras, avec Quitterie Garat, fille de feu Jean Garat, ancien contrôleur général des finances, auquel assistait N... Faulte, sieur du Buisson. À l'assemblée générale de la noblesse du Limousin, en 1789, se trouvait Antoine Faulte, écuyer, sieur du Buisson, trésorier de France. Les armes de cette famille sont *d'or à l'arbre de sinople sur une champagne de même, au lion léopardé de gueules brochant sur le tronc de l'arbre*. Elle a formé notamment la branche des Faulte, seigneurs de Venteaux, paroisse d'Isle.

Célicroux.

Chez Fait-Exprès.

Coubras ou Mas de Coubras, possédé, en 1759, par M. de Perret.

Courbiat. — Jean Coulomb était sieur de Courbiat, en 1641.

La famille Moneron possédait Courbiat en 1646 - Jean Moneron, écuyer, en était seigneur le 18 avril 1692. Léonard-Moïse Daniel, de Saint-Léonard, acheta en 1773 de Jacques-Martial Léonard, chevalier, seigneur de Saint-Sauveur, la terre de Courbiat. Le 26 septembre 1784, mourait au château de Courbiat, à l'âge de 44 ans, Thérèse de La Noaille, épouse de Leonard-Moïse Daniel. Les armes de cette famille sont *d'azur au coq d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même*.

Courdelas. — Marie Decorde vendit Courdelas le 24 avril 1645 à Jean Dubois. Pierre Dubois était sieur de Courdelas vers 1661, Pierre Bouchier acheta Courdelas en 1720. Ce lieu appartenait en partie aux chanoines de Saint-Étienne de Limoges, en 1760, et en partie à Jean et Guillaume de Rochebrune. Cette même année la Société d'agriculture de Limoges y établit une école d'expérience, pour le développement de l'agriculture, mais elle existe peu de temps.

Croix de la lieu (La).

Croix de Saint-Léonard (La). — À peu de distance de ce lieu, sur le chemin de Saint-Léonard, existait jadis la Chapelle Papet, ou Papot, dite aussi chapelle de la Bonne-Dame. C'est là que, le 2 novembre 1542, les consuls de Limoges vinrent au-devant de la reine Eléonore, qui arrivait dans leur ville. Les Registres Consulaires en parlent en ces termes : « Partirent lesd. consulz de lad. maison du consulat avec plusieurs manans et habitans de lad. ville, montés en bon ordre, ensemble leurs massiers et gaiggiers avec leurs bastons : et allèrent à laudevant de lad. dame jusques à chapelle appelée de Pabot auprès de Panazou, avec trompetes et claron, haulboys et aultres instrumentz mélodieux. Et illec feust lad. dame saluée et honorablement receue par lesd. consulz et aultres manans et habitans de lad. ville en grand nombre, lesquels faisoyt beau veoir. Et lui feust faicte une arrangue et salutation par led. seigneur Masautin, lung des consulz, elle estant dans sa letière, laquelle les remercia en en feust contente. Et dillec feust conduite jusques audevant l'église cathédrale d'e Limoges ».

Fargeas.

Fargeas (Moulin de). — Sur le ruisseau d'Auzette.

Forêt.

Grêle (La). — Joseph Crouchaud, procureur ès-sièges royaux de la ville de Limoges, était seigneur de La Grêle vers 1730. Il fut père de Martial Crouchaud, prêtre du diocèse de Limoges, qui subit la prison pendant la Révolution. Ses armes sont *d'azur au chêne d'or accompagné en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'un soleil d'or*.

Lavaud.

Lingaine (La). — Guillaume de Chastagnac était seigneur de La Lingaine en 1650. Ses armes sont *d'argent au châtaignier de sinople accosté de deux lions adossés de gueules*.

Mandelesses. — En 1486. l'abbé de Chastagnac, était seigneur foncier de Mandelesses et de ses dépendances. En 1636. François Mouret, bourgeois de Limoges, était seigneur de Mandelesses. Ses armes sont *d'or au chevron de gueule accompagné de trois branches de murier de simple, fruitées au naturel*.

Mandier (Le).

Marliat.

Marliaguet. — Pierre de Chastagnac était seigneur de Marliaguet en 1657.

Mas Chambaud.

Masgude.

Morpiennas. — Le collège des Jésuites de Limoges acquit Morpiennas vers 1616 pour la somme de 4 500 livres et le conserva jusqu'à la Révolution.

Moulin de La Grange.

Moulin du Puy.

Moulin Roux.

Peyradis.

Peyrazier.

Picot.

Prades (Les). — Jean Grellet, bourgeois de Limoges, était propriétaire des Prades en 1726 ; Gabriel Grellet en 1733, et Joseph Grellet, en 1745. Les armes de cette famille sont *d'azur au lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules, tenant de sa patte gauche un bâton en pal sommé d'un grelot de même*. Au village des Prades on voit une chapelle domestique construite en 1765. Ce lieu était un fief noble, qui a pu appartenir plus tard, à une communauté de Limoges, mais n'a jamais été lui-même un établissement religieux.

Proximart. — Jean Coulomb, bourgeois, seigneur de Proximart en 1497 ; autre Jean Coulomb, en 1585 ; ils portaient pour armes *de gueules à la colombe d'argent portant dans son bec un rameau de sinople à la bordure d'azur chargée de huit besants d'or*.

N. Deloménie, bourgeois et marchand, possédait Proximart en 1660.

Michel-Martial de Loménie, écuyer était seigneur de Proximart. en 1710. Il mourut en 1721. Cette terre appartient aujourd'hui à la famille Disnematin de Salles.

Quintaine (La). — Belle habitation avec un donjon carré, qui porte encore sa couronne de mâchicoulis. Ce lieu aurait appartenu, dit-on, aux Templiers. Guichard III de Comborn, seigneur de Treignac, de Chamberet et de Chirac, vendit, en 1326, le lieu de La Quintaine près Limoges à Gérauld de Beuf. Rainaud de Jaubert était seigneur de la Quintaine en 1395. Marie d'Aize ou d'Aix était dame et propriétaire de La Quintaine, en 1440. Messire André

des Pousses, qui était seigneur de La Quintaine en 1445, affermait alors une terre de cette seigneurie à Jehan de Brounhac.

La Quintaine passa ensuite dans la famille de Bermondet. Pierre Bermondet, seigneur du Boucheron, lieutenant général du sénéchal du Limousin, fut assassiné à Saint-Laurent-de-Céris (Charente), par les domestiques du vicomte de Rochechouart Pontville, et l'arrêt du parlement de Paris, du 9 juillet 1513, qui les condamna à mort, ordonna aussi la construction d'une chapelle expiatoire dans l'église de Panazol. C'est celle que l'on y voit aujourd'hui. Un des fils du lieutenant général, Gauthier de Bermondet, seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre et de la Quintaine, par arrêt du 31 octobre 1549, fit hommage à Notre-Dame-du-Pont, à Saint-Junien, d'un cœur d'or, qu'il voulut être renouvelé à chaque mutation de personne du fief de La Quintaine.

Jean Veyrier, trésorier de France en la généralité de Limoges, était seigneur de la Quintaine en 1632 et 1639. Madeleine Regnaudin de Puynège, veuve de Joseph Limousin de Neuvic, écuyer, seigneur de Neuvic et Masléon, était « dame seigneure » de la Quintaine le 21 mars 1788, lorsqu'elle permit l'inhumation de Jean-Baptiste des Flottes, curé de Panazol, dans le caveau des seigneurs de la Quintaine « sans que cette permission puisse tirer à conséquence pour l'avenir, ni nuire aux droits de la dite dame et de ses successeurs ».

Rue-Basse (La).

Rue-Haute (La).

Soudanas. — Léonard Boulaud, bourgeois, ancien greffier à la cour de la Monnaie de Limoges, décéda à Soudanas et fut inhumé dans l'église de Panazol le 10 septembre 1758. - François Boulaud, conseiller du roi, greffier en chef de la Monnaie de Limoges, créa et constitua le 5 février 1780, un titre clérical de 100 livres de rente au profit de son fils Martial Boulaud, et hypothéqua en garantie « un sien fief appelé de Soudanas, paroisse de Panazol ». L'abbé Martial Boulaud, qui devint curé de Pierrebuffière, fut chassé de sa paroisse par la Révolution et se réfugia chez lui, à Soudanas, où il célébra clandestinement les offices de la religion. Il fut déporté au-delà des mers, revint ensuite à Limoges et mourut, chanoine de la cathédrale, en 1809, en soignant les prisonniers de guerre espagnols. Soudanas est sorti de la famille Boulaud en 1847.

Vignes (Les).

## PENSOL

PENSOL, chef-lieu de commune, dans le canton de Saint-Mathieu, qui a une superficie de 1 504 hectares et 718 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 371 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Pensol était une cure de l'ancien archiprêtré de Nontron, dont le patron [était] Saint-Cloud de Nogent et jadis Saint-Sauveur. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, ainsi que le montrent les titres depuis 1513. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 560 communians, environ 747 habitants.

En 1674 et 1760, il existait une chapelle rurale dans le cimetière ; elle était en ruine, à la fin du siècle.

L'église est formée d'un sanctuaire de l'époque romane et d'une nef beaucoup plus moderne et sans aucun style. Le clocher est une tour carrée, placée au midi de la nef ; il a été élevé d'un étage et surmonté d'une flèche en 1877 ; Il possède deux cloches, sur une on trouve cette inscription : « ✠ L'an 1819. M. Jean Thomas-Valentin, curé de Saint-Mathieu, m'a bénite, M. Millet de Lage a été mon parrain et Catherine-Justine Fleurat ma marraine. - Le chevalier Malnuit, fondateur ».

On lisait sur la seconde cloche : « ✠ L'an 1819, M. Jean Thomas-Valentin, curé de Saint-Mathieu m'a bénite. M. Henri-Benoît Jaubert a été mon parrain, et Mme Pétronille Villevalaix, ma marraine. - Le chevalier Malnuit, fondateur. »

Cette cloche ayant été cassée a été refondue et porte maintenant cette inscription : « ✠ J'ai été baptisée en mars 1882 par M. Eugène Pinchaud, curé-doyen de Saint-Mathieu, assisté de M. Jean-Henri-Camille-Évariste Polony, curé de Pensol, le parrain, Jean-Baptiste Joseph-Jules baron de Verneilh-Puyrazeau, la marraine Jeanne-Amélie Agard, née Redon, du Masbertier. Étant Président de la fabrique, M. Eugène de Jobert, et maire, M. Pierre Gourinchas. - Bollée, fondateur à Orléans. »

En 1878, des réparations ont été exécutées dans l'église ; la chapelle de la sainte en partie reconstruite ; le maître-autel remplacé par un nouveau en gré céramique, de la maison Virban de Toulouse. On y a mis à découvert la litre funéraire portant les armes de la famille de Lamballe : *d'azur à deux chevrons d'or.*

Pendant la Révolution, le 3 thermidor an IV (21 juillet 1796) le presbytère de cette paroisse fut vendu comme bien national au sieur Villevalaix, pour la somme de 3 600 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 166.)

Ont été curés de Pensol : Jean de La Marinie en 1534. - Guy Léonard en 1558. - Louis Bourgeois en 1567. - Étienne Lamorye en 1630. - Étienne de La Mothe en 1657. - Pierre Guérin 1720-1756. - Jean-Baptiste La Brunie, 1759-1791. - Léonard Hardy, nommé le 24 avril 1803. - Pierre Laurent, le 9 octobre 1804. - François de Coustin du Masnadaud, le 1<sup>er</sup> septembre 1809, y était en 1811. La paroisse fut ensuite desservie en binages par les curés voisins. - Grégoire Deschamps, 1837-1845. - N... Petit, 1845. - Étienne Judicis 1846. - N... Dushamp-Lageneste, 1848-1850. - François Lelong 1850-1852. - Joseph-Charbonnières. 1852-1856. - Louis Joyeux 1856-1859. - Jean-Baptiste Faure, 1859-1874. - Jean-Baptiste Delavaux 1874-1881. - Camille Polony, 1881. - Pierre Pons, 1891. - René Pannetier, 1895. - Alexandre Leclaircie, 1899. - Joseph Puybaraud, 1903, jusqu'en 1810. La paroisse est ensuite desservie par le curé de La Chapelle-Montbrandeix.

## Histoire civile

Dans une maison du bourg de Pensol, on voit, sculpté sur la cheminée en pierre, les armes de la famille Jude ou Judet, elles sont *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or rangés en chef*, avec l'inscription. M. JUDE.1614.

Michel Jude est dit sieur de Pensol et des Fougères.

Les vicomtes de Rochechouart étaient seigneurs de Pensol. Jean, XI<sup>e</sup> du nom portait ce titre en 1404, ses descendant le conservèrent jusqu'en 1605, lorsque Isabeau de Rochechouart en épousant Gabriel de Lambertie le lui porta. Jean-François comte de Lambertie était seigneur de Pensol lorsqu'il mourut en 1665. Ce titre, en 1724, était passé, avec la terre de Lambertie, dans la famille Chapt de Rastignac.



## Lieux-dits

Les villages de la commune de Pensol sont :

Beaulieu. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe sous une maison de ce village. Jean-Baptiste du Teil était seigneur de Beaulieu en 1588 et 1612.

Boucherie (La).

Châtain (Le).

Cluzeau (Le). — Le nom de ce village qui existait en 1600, ne se trouve plus dans cette commune. C'est peut-être le lieu nommé aujourd'hui Moulin de Pensol. Jean de Curtol ou Courtaud, était sieur du Cluzeaud. en 1639.

Eaux-Joignantes (Moulin des). — Ce moulin, à la jonction des deux branches du Bandiat, était habité en 1779 ; aujourd'hui il est complètement ruiné.

Un oppidum gaulois était à l'extrémité du promontoire formé par les deux branches du Bandiat. Il a été utilisé, en 1589, par les troupes calvinistes qui traversèrent ce canton. Depuis cette époque il porte le nom de « Redoute de Coligny » et le chemin qui y conduit celui de « Chemin de Coligny. »

Fermiger. — Charles Jacques, écuyer, était seigneur du Fermiger en 1555. La famille de Puiffe l'a possédé ensuite et a probablement bâti le château. En 1751. Marie de Puiffe, par son mariage, le porta à Benoit Jaubert, écuyer, sieur de Saint-Séverin, dont les armes sont *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 6 fleurs de lys de même, rangées en fasce 3 en chef et 3 en pointe.*

Forge de Jacques (La). — Sur le Bandiat.

Fougères (Les). — Dont était seigneur Léonard Judet en 1727.

Légerie (La).

Mas-Benat. — Sur une cheminée en granit on lit dans un écusson : « G. Delage, sieur de Mas-Benat, 1622 ».

Mas-Rembert. — Possédé au XVII<sup>e</sup> siècle par la famille de Curtal.

Mazieras.

Moulin de Pensol, dont était seigneur, en 1630, François de Curtal, écuyer. C'est probablement ce lieu qui a porté le nom de Cluzeau à cause d'une grotte ou souterrain creusé dans le tuf de la montagne.

Savaloup. — Sur la porte d'une maison, on voit, avec la date 1633, un écusson d'azur à trois fascas d'or avec une bande de gueules brochant sur le tout. Ce sont les armes de la famille de Bruchard.

Simoulies (Les).

Taches (Les). — Françoise Giry de Savaloup. du lieu des Taches, épousa le 28 février 1654, Jean de Bruchard, écuyer, sieur du Bort.

## PEYRAT-DE-BELLAC

PEYRAT-DE-BELLAC, chef-lieu de commune dans le canton de Bellac, qui a une superficie de 3 128 hectares et 1390 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 197 mètres sur la rive de la Gartempe et de 267 près du village de Bellevue.

### Histoire ecclésiastique

Peyrat était une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui avait pour patron saint Martin de Tours. L'aquaire du chapitre du Dorat y a toujours nommé les curés, comme le montrent les titres de nominations depuis 1433. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 900 communicants, environ 1 200 habitants. Il y avait dans cette église une vicairie dite du Saint-Esprit, et une autre de Saint-Christophe et Sainte-Catherine. Il y avait aussi dans la paroisse deux annexes : une de saint Martial, l'autre de saint Maixent ; on constate leur existence en 1561 et en 1661, mais elles étaient ruinées vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pierre Robert, mort en 1658, dit dans ses mémoires que de son temps il y avait, au bourg de Peyrat, une chapelle dédiée à saint Martial, semblable à ce qu'on appelait le temple octogone de Montmorillon ; c'était l'église de Saint-Martial, annexe de Peyrat. Sur une place, au nord de ce bourg on voyait, avec de vieilles constructions, plusieurs anciennes pierres tombales qui ont été détruites vers 1750. Dans des travaux d'aplanissement exécutés sur la place de Saint-Maixent, et pendant les fouilles pour la construction de la nouvelle maison d'école, ainsi que dans un pré voisin de la mairie, on a découvert en 1901, d'autres sarcophages en pierre de forme rectangulaire. On y a aussi recueilli plusieurs petites urnes en terre, comme on en trouve dans tous nos anciens cimetières. Ces urnes, remplies d'eau bénite, étaient soigneusement placées par nos aïeux dans le cercueil de leurs morts.

Les cloches de l'Église de Peyrat portent les inscriptions suivantes :

« ✠ Jésus, Marie-Joseph. - *Sancte Martine, ora pro nobis.* - Messire Joachim Mondot, docteur en droit canon, prieur de Saint-Jean-de-Crouzille en Poitou, et curé de Peyrat. Parrain Charles de Saint-Mathieu, fils de Mesure Charles de Saint-Mathieu et de dame Marguerite-Marie de Raymond. Marraine Suzanne de Pontcharraud, fille de Jean de Pontcharraud, seigneur du Fan, et de dame Catherine Dupeyrat. - 1691. - N. Aubry fondeur. »

« ✠ S.N.D.B. J.M.J. (Lire : *Sit nomen Domini benedictum.* - *Jésus, Marie, Joseph*). Je fus bénite par Mgr. Pierre-Félix Fruchaud, évêque de Limoges, et je reçus nom Marie-Justine-Joséphine, que me donnèrent mes parrain et marraine. M. Marie-Joseph Dunover. notaire à Bellac, fils de François-Victor Dunover et de Marie-Magdeleine Mallebay, et D<sup>lle</sup> Marie-Justine-Elvia de Laborderie, fille de François-Xavier de Laborderie et de Marie-Thérèse Charpentier, dame de Laborderie, demeurant à la Glayolle, Charente, MM. Damer J.-B. prêtre, étant curé et Perricat Pierre, étant maire. - D. Dutat Jérôme et C<sup>ie</sup> fondeurs à Paris. - 1867. » Cette cloche pèse 465 kilos.

✠ S.N.D.B. J.M.J. MM. Barrier J.-B, prêtre, étant curé, Péricat Pierre étant maire, j'ai reçu le nom de Marie-Anne que me donnèrent mes parrain et marraine, M. Paul-Joseph Le Cointre, fils d'Arsène Le Cointre, propriétaire à Chataignier et d'Anne d'Auvillers, et Dlle Marie-Catherine-Joséphine Génébrias de Gouttepagnon, fille de Louis-Charles Génébrias de Gouttepagnon et de dame Marie-Anne Mousnier-Buisson. J'ai été bénite par Mgr. Pierre-Félix Fruchaud, évêque de Limoges. - *Sancte Martine ora pro nobis.* - D. Dutot Jérôme et C<sup>ie</sup>, fondeurs à Paris. - 1867. » Cette cloche pèse 682 kilos.

Léonard Chaud était curé de Saint-Martin de Peyrat avec ses deux annexes de Saint-Martial et de Saint-Maixent en 1561. - Pierre Pinaud, en 1659. - Henri de Roffignac, 1664. - Joachim Mondot, en 1691. - François Mondain, en 1731. - N... Roumilhac, vicaire régent en 1764. - N...

de la Bussière, jusqu'en 1772. - N... Veyrat, nommé en 1772. - André-Pierre Massard, nommé le 24 avril 1803, restait dans la paroisse, mais sans fonctions, en 1835. - Jean-Baptiste Barrier, nommé en 1835. - Antoine Lafaye, en 1881. - Joseph Caillaudault, en 1888. - Jean Guitard, en 1906. - Désiré Prunier, en 1909.

Pendant la Révolution, le 30 prairial an IV (18 juin 1796), on vendit au sieur Feydaud comme bien national pour la somme de 2 200 livres l'aumônerie du presbytère de Peyrat (Archives de la Haute-Vienne, n° 57 bis).

## Histoire civile

Peyrat, au IX<sup>e</sup> siècle était nommé *Pariacum* et était le chef-lieu d'une division territoriale, portant le nom de *Vicaria Pariacensis*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Peyrat-de-Bellac sont :

Age-Dumont (L').

Ages (Les).

Beauséjour.

Beissat.

Beissat (Pont de).

Bellevue.

Betoulle (La).

Borderie (La).

Bregère (La).

Breuil (Le).

Chaise (La), ou La Chèze. — Ancien château sur la rive de la Gartempe. François de Combarel, capitaine de Bella, en 1444, épousa Jacqueline de Mons, dame de la Chèze, fille de Jean de Mons, seigneur de la Chèze, et de Jeanne de Bournaseau.

Chataignier. — Propriété de M. Paul-Joseph Lecoïnte, maire de la commune de Peyrat depuis 40 ans, mort le 27 mars 1914.

Cheliveaud (Moulin de), sur le Vincou.

Chez-Couchet.

Cissac. — Voir ci-après Sissat.

Cluseau (Le)

Couret (Le).

Croix de la Pille.

Étang (L'). — Le consul Léonard Génébrias qui sauva Bellac assiégé par les Ligueurs en 1591, était seigneur de l'Étang. A appartenu ensuite aux Génébrias de Gouttepagnon.

Ganne (La).

Gauchou (Le Haut).

Gauchou (Le Bas).

Geugeas.

Giraud.

Gouttepagnon. — Seigneurie des Génébrias de Gouttepagnon dont les armes sont *d'or à 3 genévriers de sinople sur une terrasse de même, celui du milieu surmonté d'une étoile de gueules, à la licorne passante de même sur une terrasse de sinople.*

Gros-Pommier. — Appartient à la famille Génébrias de Gouttepagnon.

Lanneaud (Moulin de).

Lanneaud (Moulin de). — À peu de distance du village de Lanneaud, sur la rive gauche de la Gartempe, se trouve une pierre connue sous le nom de pierre des Fades. Elle est sur le versant de la montagne qui en ce lieu est excessivement rapide, et au milieu d'un amoncellement de rocher. Plusieurs ont voulu y voir un dolmen. Jamais on n'aurait pu en élever un dans une semblable position.

Lavaud-Boissourd.

Maillard. — Les Génébrias furent seigneurs du Maillard, Gouttepagnon, etc. Ils possédaient encore ces terres à la Révolution.

Monroy.

Noussat.

Pierrefitte.

Reaublanc.

Repaire (Le).

Rivière (La).

Sissat ou Cissac. — Au village même de Sissat et sous une maison, existe un souterrain gallo-romain découvert en 1906. Il constitue un four crématoire. C'est un souterrain funéraire pour incinérations.

Thibauderie (La).

Tout-Vents.

Traverserie (La).

Vergne (La).

Vergnier (Le).

Vignaud (Le).

Villard (Le).

Vincou (Moulin du).

## PEYRAT-LE-CHÂTEAU

PEYRAT-LE-CHATEAU, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a une superficie de 5 325 hectares, et 2 544 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 760 mètres au Grand Grand Mont.

## Histoire ecclésiastique

Peyrat-le-Château, que l'on croit fondé sur les terres d'une ancienne villa mérovingienne, était dans l'ancien archiprêtré d'Aubusson. Il avait en 1097 un prieuré, qui, comme l'église paroissiale, dépendait du monastère de [lité, aurait donné Dodon, abbé et aux frères de saint Denis<sup>27</sup>].

D'après d'anciennes chartes, Theodetrude, dame de qualité, aurait donné à Dodon, abbé et aux frères de saint Denis en France, sa terre seigneuriale de Peyrat, l'an 627. Et le roi Dagobert, en 637, donna aux mêmes frères de Saint-Denis son château de Peyrat en Limousin.

Entre 1143 et 1156, l'évêque de Limoges donna au monastère de Saint-Martial, l'église de Saint-Denis de Peyrat, dont était alors prieur Pierre de Peyrat. En 1703, ce prieuré de Saint-Denis de Peyrat fut uni à la mense abbatiale et capitulaire de Saint-Martial. Son église fut démolie en 1790. Ce prieuré était prospère au XIII<sup>e</sup> siècle et comptait cinq ou six moines. Parmi ses prieurs on connaît : Albert de Courcillas ou de Courcelle, en 1143. - Étienne Amelin, prêtre, dit seigneur de Peyrat, en 1313. - Pierre de Beaufort, 1450. - Jean Veyrière, 1580. - Léonard Larthe, 1600. - Léonard de Faye, 1620. - François de La Faye de La Porte, 1630, résigna au suivant. - Martial de Maleden, vers 1660. - On trouve ensuite R. P. Ooffillaud, prieur de Saint-Denis. - Jean Aillaud, qui fut prieur jusqu'en 1790.

La paroisse de Peyrat avait pour patron saint Martin de Tours. Le prieur de Saint-Denis de Peyrat en nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 600 communiants, environ 2 133 habitants. L'église paroissiale de Saint-Martin de Peyrat date du XI<sup>e</sup> siècle ; elle fut reconstruite en partie vers 1490. Son portail du sud paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle et celui du nord du XV<sup>e</sup>. Elle a été complètement restaurée en 1863 et son clocher construit en 1893. Elle ne forme qu'une seule nef.

Pierre Du Cloux, clerc, juge et châtelain de la châtelainie de Peyrat, le 18 juillet 1467, fondait une vicairie dans cette église, à l'autel de sainte Catherine, N... du Cloux, écuyer, seigneur de l'Étang, en fondait une autre à l'autel de saint Christophe en 1682, et les titulaires en étaient nommés de 1700 à 1711 par Jeanne de Caumont de La Force, baronne de Peyrat, puis, de 1748 à 1767, par Marguerite-Thérèse Faulte, veuve de Guillaume-Annet Desmaisons, écuyer, sieur du Palan, comme dame de Peyrat. Une troisième vicairie, dite des Planches, avait été fondée au grand autel par Guy de Montaignac, chevalier, seigneur d'Arfeuille, vers 1482 ; à cette date, N... Aubusson, bourgeois de Bourganeuf, y nommait un titulaire. Une quatrième vicairie, dite de saint Jean existait en 1638.

Les cloches de l'église de Peyrat portent les inscriptions suivantes :

« ✠ Parrain haut et puissant seigneur messire Guillaume-Joseph Desmaisons, comte, chevalier, baron de Peyrat, capitaine de cavalerie, gouverneur pour Sa Majesté des villes de Saint-Léonard, d'Esmoutier, Bourganeuf, grand bailly de Pe... Compiègne. Mairie : Mme Marie-Gabrielle de Navière. - *Ecclesiae signum, incolarum zelum*. - Merignat, syndic fabricant, 1788. - J. B<sup>te</sup> Martin, fondeur. »

« ✠ Cloche de la confrérie des pénitents bleus de la ville de Peyrat, faite l'an 1821. Parrain M. Léonard Cramonteil, notaire royal et maire de Peyrat. Mairie, dame Hélène Laborne, veuve Tristan de l'Hermitte. Prieur des pénitents, Pierre-Gabriel Peyroux, sous-prieur J.-B. Darfeuille, trésorier, Pierre Lachaud, maître des cérémonies, Léonard-Jean Lapouille. - F<sup>s</sup> et B<sup>te</sup> Martin, fondeurs. »

« ✠ Fondue en 1850. Bénite par M. Laroche, curé de Peyrat. Parrain : M. Fantouiller L<sup>d</sup>, médecin et maire de la commune. Mairie Madame H<sup>te</sup>-Thérèse-Gabrielle-Louise Desmaisons

<sup>27</sup> *Sic*. Il manque peut-être une ligne dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

du Palan, veuve de M. le comte de Maumigny. Membres de la fabrique M<sup>rs</sup> Laboulinière, président ; Lachaud, trésorier ; Léonard Conille ; Germain Moratille ; Léonard Jouany. - Martin F<sup>res</sup> et F., fondateurs. »

Une autre cloche de Peyrat, qui en 1866 a eu pour parrain M. Joseph-Aimé Tramonteil et pour marraine Mme Virginie-Anne-Marie, veuve Patrem, née Villevarlange, a une inscription où l'on a mis seulement la lettre initiale de chacun des mots qui la composent. Il faut la lire ainsi ; « ✠ *Ad majorem Dei gloriam. - Jésus, Maria virgo immaculata. - Data et benedicta a Carolo Renard. Ecclesiae Peracensis ac sancti Amandi rectore. 1866.* »

L'église de Peyrat fut dépouillée de tout ce qu'elle possédait. Le 24 thermidor 1793 (11 août 1793) on envoyait au district une de ses cloches, ses meubles, linges, ornements, ainsi que tous ses vases sacrés, reliquaires, croix, lampes, en or, argent et cuivre. (Archives de la Haute-Vienne, Q 254). Le 22 prairial an IV (10 juin 1796) on vendait, comme bien national au sieur Defournaux, pour la somme de 1 080 livres, des biens dépendants de la cure de Peyrat. (*Idem*, Q 148, n° 25).

P. Major était curé de Peyrat-le-Château vers 1190. - Pierre Leblanc, le 8 novembre 1411. - Antoine Brunet, en 1450. - Martial Fourest, en 1527. - Pierre Duleyris, en 1641 et 1657. - Jean de La Porte succéda à Pierre Duleyris. - Jacques de Vescière, 1668-1678. - N... Dauliat, 1679. - François Boysson succéda au précédent. - Philippe de la Saigne, 1680-1699. - Jean-Baptiste Monceau, 1700-1723. - Son neveu, Joseph Dumont, lui succéda en mai 1733. - Joseph Ruben du Mas, 1746-1750. - Joseph-François Aillaud, 1750-1759. - Pierre Perot, 1759-1764. - Jacques Ranjon, 1664. - Martial Depeix, 1803-1835. - Thyrese-Louis Laroche, le 27 novembre 1835. - Charles Renard, le 29 juin 1851. - Antoine Tournadre, le 26 novembre 1868. - Victor Villatel, le 3 août 1896. - Henri Bernard, en 1901. - Antoine Malagnoux, en 1914.

Il y avait à Peyrat une communauté de prêtres pour le service de la paroisse ; elle a existé jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On n'en trouve plus de traces après 1670.

Un hôpital existait au château de Peyrat en 1313 ; il était sous le patronage de la Nativité de la Sainte Vierge. Il y avait un aumônier ou chapelain particulier. Il fut restauré et agrandi en 1407. Les barons de Peyrat, par leurs dons, l'ont toujours soutenu, mais tous les villages de la paroisse contribuaient à son entretien ; il a existé ainsi jusqu'à la Révolution. Dans le clocher de la chapelle est une petite cloche qui porte cette inscription : « ✠ Mathieu Defaye, 1665. » Mathieu de Faye était notaire et consul à Peyrat, en 1665.

## Histoire civile

La ville de Peyrat s'est formée et s'est abritée sous les murailles de son château fort, et autour de la motte mérovingienne qui l'accompagne. De cet ancien château il n'en reste que le donjon carré, auprès du grand étang. Il est composé de quatre étages voûtés, dans lesquels on monte par un escalier en hélice, de 120 marches en pierre. Ce château fut pris et ravagé ainsi que la ville en 1184. Après les guerres entre Henri-le-Vieux, roi d'Angleterre et Henri-le-Jeune, il resta dans nos provinces des bandes armées d'aventuriers que l'on appelait Brabançons ou Routiers. Le mardi de la sexagésime 1184, ils s'emparèrent de Peyrat et de son château, et ravagèrent tout le pays environnant. Après leur victoire ils gardaient enchaînés dans un cachot, cinq prisonniers qu'ils avaient faits en ce lieu. Gérard Ithier, le prieur de Grandmond (1188-1197) raconte comment ces cinq prisonniers furent miraculeusement délivrés, par saint Étienne-de-Muret, à la protection duquel ils avaient eu recours.

La ville était entourée de murailles et avait cinq portes ; celles qui étaient voisines de ses églises étaient appelées porte saint Denis et porte saint Martin. Ses habitants, dès le règne d'Henri II (1154-1199) étaient régis par des coutumes que leur confirma Jean sans Terre (1199-1216), ainsi qu'on le voit, par une charte donnée par ce roi et dont voici le texte : *Rex omnibus*

*baillivis et fidelibus nostris ad quos presentes littere pervenerint, etc. Sciatis quod concessimus et volumus quod homines-nostris de Pairaco habeant eosdem. consuetudines quas habuerunt tempore H. régis, patris nos tri. Et in hujus rei testimonium eis instrumentum fieri fecimus. Teste, me ipso. apud Subterraneam XXVIII, die marcii, anno V.*

La baronnie de Peyrat était très étendue et dominait sur près de trente-deux paroisses. Elle a changé bien des fois de propriétaire. Le plus ancien que l'on connaisse est Amélius de Peyrat, dont la famille était assez répandue dans la contrée au XII<sup>e</sup> siècle. Elle passa ensuite dans la famille Brachet, puis aux Lusignan, comtes de la Marche. Geoffroi de Mortemart, seigneur de Peyrat, Lussat et Pontarion, la vendit le 22 novembre 1364. Elle fut plus tard adjugée à Pierre de Caumon de Laforce, par un arrêt du parlement de Paris, du 12 décembre 1642. On voit ensuite que cette terre et baronnie de Peyrat fut attribuée, à la suite d'un partage, à Jeanne de Pierrebuffière, épouse de Guy de Chaumont. Un contrat du 4 avril 1718 donne la vente de cette baronnie par le marquis d'Orbec à Charles-Bonaventure Quantin, seigneur de Richebourg. Par un autre contrat du 30 janvier 1748, elle fut achetée 70 000 livres par dame Marguerite-Thérèse Faulte, veuve d'Annet-Guillaume Desmaison du Palant et cette dernière famille la possédait au moment de la Révolution.

La terre de Peyrat appartient aujourd'hui au vicomte de Romanet.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Peyrat-le-Château sont :

Angle (L<sup>7</sup>). Voir Langle.

Artens. — Près de ce village existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine, il forme plusieurs branchements de galeries assez élevées.

Artinsec.

Aufelle. — En 1772, Joseph Dubayle était sieur d'Aufelle, nom qui est souvent écrit Auphelie.

Ballendeix.

Beaulieu était une ancienne paroisse dont on rebâtissait l'église en 1527 ; elle était sous le vocable de sainte Madeleine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 60 communiants, environ 80 habitants ; elle ne comprenait que le bourg et les deux villages du Mazet et de La Chaise. Le chapitre d'Eymoutiers y a toujours nommé les curés jusqu'à la Révolution. Pierre Gabiani était curé de Beaulieu, en 1411. - Jean de Vieillemard. en 1678. N... Reméniéras. 1685-1693. - N... Monceau, 1694, qui fut aussi curé de Peyrat. - N... Bénassy. 1695-1712. - N... Basset, 1712-1755. - Jean-Baptiste Mazaudois. 1756-1762 - Jean-Baptiste Savy, 1762-1702. L'ancienne cloche de Beaulieu est conservée à Peyrat, elle porte l'inscription suivante qui est en lettres gothiques et avec des abréviations : « ✠ *Sancta Maria Magdalena ora pro nobis. Anno Domini M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> VIII<sup>o</sup>* ». Le 26 prairial an IV (14 juin 1796) on vendit comme bien national, pour la somme de 1 395 livres, au sieur Defournouz, des bâtiments et autres objets provenant de l'église de Beaulieu (Arch. Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 35).

Bellevue.

Bois la Combe.

Bordes (Les).

Bosbeys (Le). — En 1706, Emmanuel de Châteauneuf habitait le château de Bosheys ; il y mourut le 12 février 1737. Son fils Emmanuel y était mort, le 30 juillet 1729.

Bosrigaud (Le).

Breilh (Le). — Balthazard de La Faye de La Porte était seigneur du Breilh, en 1641.

Chaise (La).

Chalard (Haut).

Chalard-Bas. — Ruines d'un ancien château dont était seigneur, en 1645, François de Châteauneuf, écuyer; Emmanuel de Châteauneuf époux de Marie de l'Hermitte, en 1673; Emmanuel de Châteauneuf mourut en son château du Chalard, le 27 juillet 1719, âgé de 80 ans. Cette famille porte pour armes *de sable au lion rampant d'or lampassé et armé d'argent*.

Champseau.

Château-Gaillard.

Chez Chappe.

Chez Guillen.

Chez Pégatou.

Chouvensoux.

Cirieux-la-Croix (Le).

Condamines (Les). — En 1697, noble Claude de Malleret fut inhumé dans la chapelle du château de La Faye, près les Condamines. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce château appartenait à la famille Esmoingt. En 1656, il était habité par Léonard du Masfaure, écuyer, dont les armes sont *d'azur à trois molettes d'or*. En 1765, ce château de La Faye, en la ville de Peyrat appartenait à Emmanuel Esmoingt de Lavaublanche, dont les armes sont *d'argent à trois chevrons de gueules alias d'azur*. Celles de la famille de La Faye sont *d'argent à une quinte feuille de gueules*.

Coue-Basse (La).

Coue-Haute (La).

Fafret ou Fafreix. — Antoine de La Faye était seigneur de Fafreix en 1523.

Garde (La).

Grandmont (Le Grand). — Du sommet du Grand-Grandmont qui a 764 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, on découvre le Puy-de-Dôme et une partie de la chaîne des Monts Dore. À côté de lui et à l'est, sont deux hauteurs qui atteignent 777 mètres et sont le point le plus élevé du département.

Grandmont (Le Petit).

Langle. — Château bâti à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Louis de Bonneval, époux d'Antoinette de Fontanges. Bonneval porte pour armes *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*.

Lascoux.

Lavialle.

Lintignat.

Longue-Chaux, appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à Jean Rieublanc-Dubost puis à Gabriel Rieublanc-Dubost.

Malleret.

Mas (Le).

Masmier.



Mas-Royère (Le).

Masyverneix (Le).

Mazet (Le).

Misérat.

Monteil (Le.) — Ruines d'un château.

Moulin Basset.

Moulin Chalard.

Moulin de Charapoux.

Moulin Lachaud.

Moulin de l'Eau.

Moulin Taraquois.

Péragoux.

Plaseix.

Pragoux (Le).

Pré-de-l'Age (Le).

Quenouille. — Près de ce village on trouve plusieurs blocs de pierre, dans lesquels sont creusés des bassins, des rigoles et autres crevasses, mais le tout est le résultat du travail des eaux et du temps et non de la main des hommes.

Roziers (Grand).

Roziers (Petit).

Saintraud.

Subartange (La). — Avec un étang long de 210 mètres et d'une largeur moyenne de 70.

Théoly.

Tramonteil.

Villard. — En 1773. Emmanuel-Jean de Malleret, juge sénéchal d'Auriat, était seigneur de Villard.

Villechenine, où était une chapelle aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, appartenait à la famille de La Faye, qui en habitait le château. Appartient aujourd'hui au vicomte de Romanet.

## PEYRILHAC

PEYRILHAC, chef-lieu de commune dans le canton de Nieul, qui a une superficie de 3 776 hectares et 6 934 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 358 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Peyrilhac, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait une prévôté en 1276, et un prieuré en 1371. Son patron était saint Léger d'Autun, dont on faisait jadis la fête le 25 août et plus tard le 2 octobre. C'était l'abbé de Saint-Martin de Limoges qui y nommait les titulaires, et ce prieuré fut

uni à son monastère par décret du 11 septembre 1624. Noble Pierre de La Bastide était prévôt de Saint-Léger de Peyrilhac, en 1604 ; à cette date, il résignait en faveur de noble Antoine de La Bastide. Jacques Dorat était prévôt en 1626.

La cure de Peyrilhac avait le même patron que la prévôté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 290 communiants, environ 1 720 habitants. Le prévôt nommait un curé à Peyrilhac en 1636, mais toutes les autres nominations sont faites depuis 1482 par l'abbé de Saint-Martin de Limoges.

L'église paroissiale est formée d'une seule nef romane, avec un chevet circulaire. Le sanctuaire et la première travée conservent leur voûte primitive ; les deux travées de l'ouest ont reçu plus tard une voûte gothique. La porte est au midi dans la dernière travée, et le clocher, qui est une tour carrée, est aussi du même côté.

Cette église possède un petit groupe de statues en pierre représentant une *Mise au tombeau* ; c'est la reproduction en petit de celles où les personnages sont de grandeur naturelle. Des réparations ont été faites dans cette église en 1885, elle s'est aussi enrichie de beaux vitraux, dont un est destiné à conserver le souvenir du vénérable prêtre Bernard Bardon de Brun, mort en odeur de sainteté, en 1625, qui avait souvent séjourné dans la paroisse chez son neveu, M. de Petiot de Chavagnac.

Les cloches de cette église portent les inscriptions suivantes :

« ✠ Baptisée à Peyrilhac en août 1878. - J'ai eu pour parrain M. Joseph-Charles-Émile Martin de Fontjaudran de la Mothe, conseiller à la Cour d'Appel, et pour marraine Mlle Marie-Alexandrine-Alice de Bruchard de Chavagnac. M. le vicomte Marc de la Guéronnière, maire, officier de la Légion d'Honneur, M. Mativet Joseph, curé. - Poids, 316 kilos. »

« ✠ *In memoria aeterna erit justus.* ✠ J'ai été baptisée du nom de Bernard Bardon de Brun. Étant curé Louis Tharaud ; maire, François Nicolas, parrain, Pierre-Bardon-Gustave de Bruchard, marraine Louise-Caroline de Bruchard, née de Goudon de Lalande de l'Héraudière. Fleurat, Guignard, Nadaud, Raymond, Ardant, Bessière, bienfaiteurs. - 12 janvier 1625. - 17 décembre 1891. - G. Bollée, fondeur, Orléans, 1891 ».

La date de 1625 dans cette inscription est celle de la mort du vénérable Bardon de Brun.

« ✠ *Sit nomen Domini benedictum.* ✠ J'ai été baptisée du nom de Marie-Martial. Étant président de la fabrique M. Martin-de-Fontjaudran ; parrain : Louis-Marie-Mathieu-Albert, baron de Moras ; marraine : Julie-Marie Gavarni, née Carles. Anatole de Bruchard, directeur de la Ferme-École de Chavagnac, David, Chamiot, Villard, Yvernaud, bienfaiteurs. - 17 décembre 1891. - G. Bollée, fondeur, Orléans. 1891. »

Une autre cloche fut enlevée à l'église en vertu de la loi du 23 juillet 1793. Son existence nous est connue par le *Livre Journal* de M. David, curé de Peyrilhac en 1734, qui contient cette relation du baptême de la cloche :

« La seconde cloche de mon esglise a été bénite par la permission et autorisation de Mgr. l'Évesque de Limoges, par M. l'abbé de Douhet du Puymoulinier, ce jourd'huy onzième juillet mil sept cent trente-quatre. Le parrain a esté messire Martial Baillot du Queyroix, écuyer, garde du corps du roy, seigneur du fief du Queyroix, de Périllac en partie et d'autres plaças, d'icy absent parce que étant de ce moment au service près de Sa Majesté ; il fut représenté par messire de Brettes, marquis du Cros et seigneur comte de Cieux, chevalier ; la marraine fut noble Marie-Anne de Villoutreys, épouse du dit seigneur du Queyroy. Le soir ma dite dame de Villoutreys donna un grand repas à son château du Queyroix, où j'ai eu ma place avec M. l'abbé du Puymoulinier, parent de M. du Queyroix, qui avait béni, M. de Brettes et de nombreuses autres personnes distinguées et M. Baillot d'Estivaux, son parent, en tout plus de vingt assistans. Signé : David, curé. »

Pierre Forgemol était curé de Peyrillac en 1538. - Jacques Lamy, en 1613. - N... Bardinet, en 1647. - N... Bain, en 1667. - N... David, en 1734. - N... David, 1751-1759. - Martial Cheyroux, 1759-1783. - Léonard Morin, 1783-1811. - François Hélitas, 1811-1835. - Joseph Mativet, 1835-1883. - François Grange, 1883-1886. - Pierre-Léonard-Maurice Bessières, 1886-1891. - Louis-Guillaume Tharaud, 1891-1901. - Joseph Maneix, 1901-1915.

## Histoire civile

Les Baillot du Queyroix avaient leur sépulture dans l'église de Peyrillac comme nous le montrent les anciens registres paroissiaux.

Le 7 juin 1758, Anne de Villoutreys, épouse de Martial Baillot du Queyroix, garde du corps du Roi, décéda au château du Queyroix et fut inhumée le lendemain dans l'église « dans ses tombeaux, près du maître autel. »

Peyrillac, dont le nom ancien était *Padriliacum*, est signalé dès les chartes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles comme étant le chef-lieu d'une division territoriale nommée vicairie.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Peyrillac sont :

Age (L').

Banèche, appelé autrefois le Mas de la Benèche du Queyroix. Le seigneur de ce lieu rendait hommage à l'Évêque de Limoges en 1316.

Béraudie (La). — À M. de Petiot de Chavagnac en 1682.

Boisserie (La).

Bois-Sournet.

Breuil (Le). — Jean-François Pabot, écuyer, était seigneur du Breuil en 1730, et Pierre Pabot, lieutenant en la prévôté du Limousin, était seigneur du Breuil et de Chavagnac en 1757. Leurs armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois mondes d'argent, sommés d'une croix d'or, deux en chef et un en pointe*. En 1799 Jean de Bruchard, époux d'Antoinette-Claire Étienne-de-La-Rivière, possédait le Breuil. Ses armes sont *d'azur à trois fasces d'or, une bande de gueules brochante sur le tout*.

Chavagnac, qui possède une Ferme-École, devenue établissement départemental par décret ministériel de décembre 1847. Mathieu de Petiot, consul à Limoges, était seigneur de Chavagnac en 1596. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois pigeons d'argent deux en chef et un en pointe, au chef cousu de gueules à trois étoiles d'or*. Bernard Bardon et Bernard de Petiot, sieur de Chavagnac, vendirent le 12 septembre 1624 la coupe des bois de haute futaye pour la somme de 5 500 livres. Jean-François Pabot fut seigneur de Chavagnac en 1730, et Jean de Bruchard, en 1799. La famille de Bruchard possède toujours la terre de Chavagnac. Armes : *d'azur à 3 fasces d'or, une bande de gueules brochante sur le tout*. Supports : deux sauvages.

Chauvoury.

Conore, qui en 1362 est nommé Conobre était un membre de la commanderie de Limoges, ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La paroisse, dont la fête patronale était la Décollation de saint Jean, vers 1600, avait 267 habitants. Les curés étaient nommés par le commandeur de Limoges. N... Sire était curé de Conore en 1715 ; il est dit ancien curé en 1748. - Pierre

Fauveau nommé en 1742, meurt en janvier 1762. - N... Fauveau nommé en 1767, meurt en 1769. - N... Lesterps jusqu'en 1771. - N... Decelle, nommé en 1771. - N... Roux, en 1773.

Étang (L') de Conore qui a environ 10 hectares.

Faux.

Goudonnet ou Goudonneix. — Appartenait en 1775 à Pierre-Michel Baillot du Queyroix, chevalier seigneur du Queyroix et autres lieux, trésorier de France à Limoges. Son fils, Anne-Martial Baillot du Queyroix, écuyer, seigneur de Goudonnet, etc., émigra en 1791. Goudonnet fut saisi et vendu nationalement comme bien d'émigré devant le district de Limoges, le 5 avril 1794, moyennant 15 000 livres.

Laurière.

Lavaud.

Maison-Rouge (La). — Où est né en 1764 le baron Martial Bardet, général et commandeur de la Légion d'honneur, mort en 1837.

Mas du Bost (Le).

Mas de Laire.

Moulin des Rues.

Montcocu. — Noble Pierre de Gain était seigneur de Montcocu peu après 1400. Pétronille de Boisse vendit la métairie de Montcocu en 1709 à Pierre de Petiot.

Mothe (La). — La famille de Gain possédait très anciennement le château de La Mothe. Jean de Gain, damoiseau, était seigneur de La Mothe en 1336. Jacques Brassard, est dit sieur de Gain et de La Mothe en 1550 ; Jacques Perrier, en 1630 ; François de Bourgon en 1638 vend pour la somme de 28 000 livres à noble Jacques Dupont les fiefs nobles de La Mothe (commune de Peyrilhac) et de Gain (commune d'Isle). Dupont porte pour armes *d'azur à trois ponts à deux arcades et crénelés d'argent posés deux et un*. Par son testament du 16 avril 1646, Jacques Dupont fit héritier universel son filleul Jacques de Petiot. Les armes de ce dernier sont sculptées à l'intérieur du manoir de la Mothe, elles sont *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois molettes d'or, au chef cousu de gueules à trois cornettes d'argent*. Les différentes branches de cette famille ont varié les pièces de leurs armes. Par son testament du 8 février 1768, Joseph-Martial de Petiot, écuyer, seigneur de La Mothe, fit son filleul, Joseph de Brettes, son héritier universel. Ce dernier portait pour armes *d'argent à trois vaches bretonnes de gueules l'une sur l'autre*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, La Mothe de Gain est la propriété de M. Martin de Fontjaudran.

Picq (Le). — Dépendait de la terre du Queyroix. Le domaine du Picq fut vendu par Anne-Martial Baillot du Queyroix, écuyer, seigneur du Queyroix, le 25 mai 1787, moyennant 24 000 livres.

Pusseyre.

Puy-Dieu (Le). — *Podium Dei*. En 1195, Guy de Clusel, archidiacre de Limoges et curé de Nieul, fit avec les religieux de Saint-Gérald de Limoges un arrangement touchant leurs droits respectifs sur le Puy-Dieu. Charles de Lescours, seigneur de Laplau et du Puy-Dieu était mort, sans postérité, avant 1672. Françoise de Petiot, en 1702, était veuve de M. Moulinier du Puy-Dieu. Jean Moulinier en était seigneur en 1731. Ses armes sont *d'azur au moulin à vent d'or, ailé d'argent, accompagné de deux étoiles de même en chef*. La famille Faulconnier le possédait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses armes sont *d'azur au faucon contourné d'argent posé sur un poingt ganté de même issant du côté dextre de l'écu*.

Queyroix (Le). – *Quadrivium*. Raymond de Veyrac, damoiseau, rendit hommage à l'Évêque de Limoges pour le Queyroix en 1309 et Pierre du Queyroix, chevalier - *Petrus de Quadrivio, miles* - en 1328. - Les Martelli (Marteaux) les remplacent en 1400. 1444.

Jean Baillot, seigneur du Queyroix, rendit foi et hommage à l'Évêque en 1542 ; Jacques Baillot du Queyroix procureur au présidial de Limoges, en 1561. - Jean de Lescours d'Oradour, dont les armes sont *coticé d'or et d'azur* et qui était devenu seigneur du Queyroix, échangea en 1660 la terre du Queyroix avec Martial Baillot, seigneur de Maledent, juge de la salle épiscopale, contre celle du Puy-Gaillard.

On trouve ensuite comme seigneurs du fief du Queyroix jusqu'à la Révolution : Jean Baillot du Queyroix, conseiller du roi au présidial de Limoges, époux de Marie de Douhet du Puymoulinier, en 1681 ; - Martial Baillot du Queyroix, écuyer, garde du corps du roi, époux d'Anne de Villoutreys, qui rendit hommage en 1732 « à genoux, mains jointes, sans chapeau, ceinture, épée, ni éperons » ; - Pierre-Michel Baillot du Queyroix, chevalier, trésorier de France à Limoges, époux de Valérie de Léonard de Fressanges, en 1753. - Anne Martial Baillot du Queyroix, écuyer, époux d'Agathe Faulte de Vanteaux, dernier seigneur du Queyroix, qui émigra en 1791 et mourut à l'armée de Condé, en 1795. - Armes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et en pointe de 3 écots de même, posés en pal 2 et 1.* - Supports : 2 licornes.

La terre du Queyroix fut vendue nationalement comme bien d'émigré, moyennant 294 000 livres en 1794 devant les districts de Limoges et Bellac. Le château fut acheté par M. de Roulhac de Traschaussade. Il passa ensuite avec 4 domaines à M. Brès, dont les héritiers le vendirent en 1806 à M. Antoine Montluc-Estienne de Larivière. Acheté en 1864 par le comte de la Guéronnière qui bâtit le château actuel et le revendit en 1877 à M. Gustave de Bruchard.

Rege (La).

Roche (La).

Traschaussade, de Roulhac de Traschaussade, porte pour armes *d'azur à trois étoiles d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent.*

Vaugoulours, appartenait à la famille de Gallichier, dont les armes sont *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une coquille d'argent accostée de deux étoiles d'or et en pointe. d'un coq contourné de même.* En 1769 Jacques de Moras, écuyer, de la paroisse de Chamborant devint propriétaire de Vaugoulours par son mariage avec Gabrielle de Gallichier. Ses armes sont *de gueules à deux épées d'argent en sautoir, la pointe en haut, accompagnées de quatre molettes de même.*

Verges (Le).

Vergne-Jourde.

Vergnes (Les).

## PIERRE-BUFFIÈRE

PIERREBUFFIÈRE, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoges, qui a une superficie de 20 525 hectares et 8 989 habitants. Il comprend neuf communes : Boisseuil, Eyjeaux, Pierrebuffière, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Genest, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses et Saint-Paul.

La commune de Pierrebuffière a une superficie de 575 hectares et 1 012 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 257 mètres près du bourg et de 353 plus au nord<sup>28</sup>.

## Histoire ecclésiastique

La petite ville de Pierrebuffière, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, semble s'être formée autour d'un monastère fondé en 1061, sous le vocable de Sainte-Croix, par Goscelin de Pierrebuffière et différents membres de sa famille ; ils le donnèrent, en 1063, à Guy, abbé de Solignac. L'église de ce monastère est aujourd'hui l'église paroissiale.

Il y avait aussi à Pierrebuffière une prévôté, dont l'abbé de Solignac a toujours nommé les prévôts ; sa fête était celle de l'invention de la Sainte-Croix. Le cartulaire d'Aureil signale : A... prévôt de Sainte-Croix de Pierrebuffière, entre 1150 et 1159. - Noble François de La Garde était prévôt en 1561. - Noble Durand, aussi prévôt, mourut le 13 mai 1667. - Dom Jacques de Crespiat, religieux, l'était en 1725.

La cure de Pierrebuffière qui était en ville murée, était aussi sous le vocable de la Sainte-Croix, mais jadis on y faisait la fête de la Sainte-Vierge. L'abbé de Solignac y a toujours nommé les curés, quoique une nomination ait été faite par l'évêque de Limoges, en 1697, et une autre par le prévôt de Pierrebuffière en 1632.

Pierre Régis avait fondé une vicairie dans cette église, avant 1356, et Aymeric Danielis une autre avant 1371. Il y en avait une dite de Sainte-Marie-Madeleine et Étienne de Hortis en fonda une à l'autel de Saint-Sébastien, en 1474. Celle de saint Martial, existant en 1500, avait été augmentée par Marie de Rochechouart, veuve de Louis de Pierrebuffière et Jean leur fils, le 8 octobre 1426. Il y en avait une de saint Jacques en 151. Noble François Hugon, sieur du Prat et de Masgontière, en avait fondé une avant 1575.

Cette église est un monument du XI<sup>e</sup> siècle, refait, en partie, au XIV<sup>e</sup>. Son plan est en forme de croix. Le sanctuaire est terminé par un mur droit, pendant que les deux chapelles du transept ont une abside circulaire. Une coupole centrale porte le clocher. Le portail, en style de la renaissance, a reçu, en 1838, de nouvelles portes en bois, dans les vantaux desquelles sont placées les figures des apôtres, peintes sur porcelaine. Cet exemple n'a pas trouvé d'imitateurs.

Les cloches de Pierrebuffière portent les inscriptions suivantes : « ✠ *Nomen meum est Sancta Crux de Prabuffarioro, facta mense 7 bis anno 1816.* - J'ai été bénite par Pierre Mazard, docteur en théologie, prêtre, curé de Pierrebuffière. Mes parrains furent : M. M[azard], docteur en médecine, Joseph Marbouty, notaire royal... et Antoine Chariot, scindics fabriciens de l'église de Pierrebuffière. Marraine dame Marie-Rose Mallebay de Moulin-Neuf, épouse de Guillaume Michel..., conseiller du roi en sa cour royale de Limoges. - Jacques et Bernard Martin, les fondeurs ».

« ✠ Née d'une souscription paroissiale. - Mgr. Firmin Renouard étant évêque de Limoges, Jean-Benjamin curé-doyen de Pierrebuffière. - J'ai été baptisée de 12 février 1911. par M. François Labrousse, archiprêtre de la cathédrale de Limoges. Je me nomme Maurice-Andrée, j'ai pour parrain Léonard-Maurice Bourdeau, pour marraine Marie- Françoise-Andrée Ruchaud et pour patronne Sainte Croix. - Bollée, fondeur à Orléans ».

Antoine Lerbeilh était prévôt de Sainte-Croix de Pierrebuffière, en 1565. - Jean de Villesourde était curé de Sainte-Croix de Pierrebuffière en 1597 et 1623. - N... Lagrange, au mois d'août 1657. - Jean-Léonard Leyssenne, 1727-1745. - Pierre Mensac, nommé en 1758, résigna en 1783, à son neveu qui suit. - Martial Boulaud, 1784, subit la prison et la déportation en Espagne

---

<sup>28</sup> Deux lignes ont été inversées dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

pendant la Révolution et mourut en 1809. - Au Concordat, Pierre Mazard qui avait subi la déportation en Espagne, fut nommé curé-doyen le 24 avril 1803. - Louis Barnouille, aussi déporté en Espagne ainsi que son frère qui suit, 1829-1831. - Guillaume Barnouille, 1831-1840. - Denis Thomas nommé le 20 juillet 1840. - Louis Couraud, 1876. - Pierre Lebayle, 1886. - Benjamin Malabard, 1900. - Maximilien Chevalier, 1911.

Près et hors des murs de Pierrebuffière était l'église de Saint-Cosme et Saint-Damien ; elle existe toujours mais elle a perdu sa destination. Construite au XII<sup>e</sup> siècle, elle est formée de trois travées avec un sanctuaire circulaire. Comme à l'église des Salles-Lavauguyon, son pavé s'élève d'une marche à chaque travée. Au-dessus de sa porte sont deux fenêtres longues et étroites. En 1475 elle est qualifiée annexe, mais en 1687, 1569 et 1587, elle est dite église paroissiale. Richard Bony était recteur et curé de cette église paroissiale en 1487. Il y avait une vicairie dite des Dumons, en 1427, une autre de Sainte-Croix, en 1606.

Dans le cimetière, il y avait une chapelle rurale dite de Notre-Dame-du-Cimetière, et une autre dite de Saint-Georges ; elles étaient en ruine, l'une et l'autre au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Histoire civile

À l'entrée de la ville, on voit encore quelques ruines, ayant fait partie de l'ancien château de Pierrebuffière. Ce château existait en 1086, puisqu'à cette date il comprenait une chapelle qu'Adémard, vicomte de Limoges, donnait au monastère de Solignac. Il fut assiégé et pris, ainsi que la ville, en 1183, par des bandes de Paillers ou Brabançons, qui l'avaient assiégé pendant trois jours.

Fulcherius, autrement dit Faucher, vicomte de Limoges, est le premier seigneur de Pierrebuffière que l'on connaisse. Il est père de Pierre et de Gaucelin de Pierrebuffière, qui vivaient en 1037. La terre de Pierrebuffière était dite la première baronnie du Limousin. Les armes de cette famille sont : *d'or au lion de sable lampassé de gueules*. En 1255 la maison de Châteauneuf fut réunie à celle de Pierrebuffière par suite d'alliances. Plus tard, cette terre et baronnie passa aux Ferrières de Sauvebeuf, dont les armes sont *d'argent, au pal de gueules, accompagné de dix billettes de même, rangées en orle*. Enfin, Marie-Geneviève de Vassan, baronne de Pierrebuffière, porta en dot cette terre à Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, lorsqu'elle l'épousa le 11 mars 1743. Les armes de ce dernier sont *d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence, défaillante à droite de même et fleurie d'argent, en pointe, de trois roses aussi d'argent, posées en bande*.

Enfin, une fille de la maison Riquetti-Mirabeau a fait passer la terre de Pierrebuffière dans la maison Lasteyrie du Saillant, dont les armes sont *de sable à une aigle éployée d'or, écartelé d'argent au lambel de trois pendans de gueules*.

La fontaine monumentale que l'on voit sur la place de Pierrebuffière est due à la générosité du baron Guillaume Dupuytren, le maître de la chirurgie française au XIX<sup>e</sup> siècle, qui fut chirurgien des rois Louis XVIII et Charles X ; il était né à Pierrebuffière, le 6 octobre 1777, et mourut à Paris, le 7 février 1835. Cette famille est originaire du lieu du Puytrem, commune de Meilhac.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Pierrebuffière sont :

Aubepie (L). — A appartenu aux Martin.

Chabanas.

Chantemiaule.

Chez-Barbette.

Ecure-Chatelliere.

Ermitage (L'). — Il existait, en 1571, près du pont de Pierrebuffière, un ermitage appartenant à cette ville. L'ermite chargé de prier pour les habitants du lieu était nommé par l'évêque de Limoges en 1709, 1713, 1714, 1726. Michel Martialot quitta cet Ermitage de Pierrebuffière, pour aller desservir celui de Mont-Jauvy, à Limoges, en 1709. Louis Bléraud, écuyer, sieur des Granges, après avoir fait le pèlerinage de Rome, fut ermite de Pierrebuffière en 1726. Le bâtiment de cet Ermitage fut vendu, comme bien national, le 31 juillet 1792, au sieur Martial Palotie (Archives de la Haute-Vienne).

Lougeassier.

Peyronnetas.

Theillou (Le).

Trenchelion. — Un peu au-dessous de Pierrebuffière, sur le bord de la route, au-delà le pont construit en 1760, on trouve les restes du château de Trenchelion. Ce château est mentionné dans une donation de 1250. Il est actuellement presque tout détruit. En 1821 on y voyait deux corps de bâtiment avec un beau donjon carré, appuyé de deux contreforts plats sur chacune de ses faces. Dans ce qui reste des bâtiments on remarque de gracieuses fenêtres du XII<sup>e</sup> siècle, à deux baies géminées, que sépare une légère colonette. Les armes de la famille de Trenchelion sont *d'azur au lion d'argent percé d'une épée de même en bande, la garde et la poignée d'or*. À cette famille qui habitait ce lieu au XII<sup>e</sup> siècle, d'autres succédèrent : les prédécesseurs de Pierre de La Garde, seigneur de Trenchelion, avaient fondé dans ce château, avant 1432, une chapelle et une vicairie en l'honneur de la Sainte Vierge. On y trouve ensuite noble Balthazard de Montaignac, sieur de Trenchelion, qui épousa le 21 mars 1580 Isabeau de Montroux et fut inhumé à Pierrebuffière, en 1591. Noble François de la Villate de Montroux, écuyer, sieur de Trenchelion, fut enterré dans l'église du monastère de Sainte-Croix, le 26 mai 1603.

Villa d'Antone. — À un kilomètre de Pierrebuffière sur un monticule couvert de plantations, il existe quelques ruines romaines portant le nom de Villa-d'Antone.

## LA PORCHERIE

PORCHERIE (LA), chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Germain-les-Belles, qui a 3 137 hectares de superficie et 1 559 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 4196 mètres.

### Histoire ecclésiastique

L'ancien archiprêtré de La Porcherie est mentionné dès l'an 1106. Il comprenait, dès avant 1312, trente-sept bénéfices et avait pour annexe l'église paroissiale de La Porcherie. L'office d'archiprêtré était, de même que son annexe, à la collation de l'évêque de Limoges.

Cet archiprêtré, au XVIII<sup>e</sup> siècle, renfermait les cures suivantes :

Aubesaigne.

Benayes.

Boisseuil.



Bonnefont.  
Celle-près-Eymoutiers (La).  
Chamberet.  
Croisille (La).  
Église-aux-Bois (L').  
Glanges.  
Grandsaignes.  
Lestars.  
Magnac (Le Petit-).  
Manzanes.  
Meillards.  
Meuzac.  
Mongerie (La).  
Montgibaud.  
Muret.  
Porcherie (La).  
Pradines.  
Rilhac.  
Saint-Genès.  
Saint-Germain-de-Masseré.  
Saint-Giles-la-Forêt.  
Saint-Hilaire-les-Courbes.  
Saint-Merd.  
Saint-Victe.  
Soudaine-près-Vinadière.  
Surdoux.  
Toy.  
Treignac (Saint-Martin-des-Églises de).  
Veix-près-Treignac.  
Viam.  
Vicq.  
Vinadière (La).

La cure de La Porcherie était sous le vocable de saint Julien. Adémar, vicomte des Échelles, donna cette église à Tulle vers l'an 930. Adacius, abbé de Tulle, la donna en 948, à Fulchard, vicomte de Ségur, pour son vivant. Guillaume de Uriel, évêque de Limoges, la donna au monastère d'Uzerche en 1100. Elle dépendait de Tulle en 1115. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans cette paroisse 980 communicants, environ 1 307 habitants.

Il y avait dans cette église une vicairie fondée par Reynaud de Lur, en 1483. C'était peut-être la même que celle appelée de Garaigue.

Rigaud Duchêne, *Rignandus de Quercu*, était curé de La Porcherie en 1288. Très souvent le même prêtre était en même temps curé et archiprêtre. - Jean Coustin était archiprêtre le 20 septembre 1496. - Josias Germain de La Pomélie résigna, en 1639, l'archiprêtré de La Porcherie en faveur de son frère qui suit. - Roland Germain de La Pomélie, prit possession de l'archiprêtré le 30 octobre 1639. - André-Daniel de Reupoil de Sainte-Aulaire est nommé archiprêtre le 29 septembre 1693. - Jean-François de David de Lastours, archiprêtre en 1719. - N... Rayjal, curé en 1743. - Jean Darsonval, archiprêtre, mourut au commencement de 1783. - Antoine Belut, nommé archiprêtre le 18 janvier 1783, permuta avec le suivant, pour un canonicat à la cathédrale, à la fin de la même année. - Jean-Baptiste Gay de Vernon, curé et archiprêtre jusqu'à la Révolution. -

Après la Révolution les curés de La Porcherie furent : Pierre-Marie Darsonval, nommé en 1803, mort en 1844. - Gabriel Filliol, en 1844. - Pierre Jouhaud, en 1870. - Antoine Monville, en 1906.

Pendant la Révolution, le 2 messidor an IV (20 juin 1796), le presbytère de La Porcherie fut vendu comme bien national au sieur Labadie, pour la somme de 4 554 livres. (Archives de la Haute-Vienne, Q 150, n° 58 bis). Cette vente révolta les habitants de la commune et à plusieurs reprises ils se réunirent au son du tocsin pour empêcher Labadie de jouir de son acquisition. Ils répondirent aux gendarmes venus pour arrêter l'un d'eux, nommé Jean Peyelé, dit Lepetit : « que la maison leur appartenait, que Labadie n'y entrerait pas ; qu'elle appartenait à la commune qui voulait la garde. » Pour ces faits le tribunal de Limoges condamna le 20 floréal, an V<sup>e</sup> (9 mai 1797), Jean Peyelé à quatre mois d'emprisonnement et à une amende de deux fois sa contribution mobilière. Il acquitta Guillaume Puirasi, son coaccusé. Des faits semblables, et pour la même raison, sont constatés à Saint-Méard et dans plusieurs autres communes.

## Histoire civile

Le château de La Porcherie fut détruit en 1216. Un grand nombre des membres de cette famille sont cités dans l'histoire du pays. On trouve Pierre de La Porcherie, en 1085. Fruinus de La Porcherie, bienfaiteur de Solignac en 1103, Hugues de La Porcherie, abbé d'Uzerche, vers 1120, Pierre-Bernard de La Porcherie, qui fit le voyage de Jérusalem et épousa vers 1180, Claire de Comborn, fille du vicomte Archambaud de Comborn VI, et de Marie de Limoges. Pierre de La Porcherie, en 1216. P. de La Porcherie, chevalier, vivant en 1221, portait en son scel *un porc*. Seguin de La Porcherie, en 1241, etc.

Cette terre de La Porcherie passa ensuite dans plusieurs familles. Jean Vigier, seigneur de La Porcherie, servait au camp du roi dans le Ban de 1568. Jeanne du Breuil, qui en devint héritière, la porta à Daniel de Beaupoil de Sainte Aulaire, lorsqu'elle l'épousa en 1632. Elle passa ensuite dans la famille de Royère et dans celle des Ardant, de Limoges. En 1780, dame Marie-Anne-Agathe de Royère était veuve de messire Siméon Ardant de Meilhars. Royère porte pour armes *d'azur à trois demi-vols d'or*, et Ardant *d'azur au soleil d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de La Porcherie sont :

Aubessaigne, *Alba sania*, appelée quelquefois La Bessaigne. — Il y avait fort anciennement un Prieuré ou Prévôté que Constantin, abbé d'Uzerche acquit en l'an 1061. Le vicomte Adémar et Umberge, sa femme, en 1118, cédèrent à ce monastère le droit qu'ils y avaient. Aubessaigne fut aussi une cure sous le patronage de la Nativité de la Sainte-Vierge. Au XVII<sup>e</sup> siècle on y comptait 280 communicants, environ 375 habitants. Les curés, nommés par l'abbé ou le chambrier d'Uzerche, le furent par l'évêque de Limoges à partir de 1760. Jean de Georges était curé, le 14 mai 1711. – N... Dessac mourut en février 1760. – N... Breuil, nommé en 1760, mourut en 1780. - Guillaume Dardounaud, nommé en 1780, est mort pour la foi sur les pontons de Rochefort, le 14 septembre 1794.

Beau Soleil.

Bessaud (Le).

Boisnouveau.

Bord de Masson.

Champvert. — Jacques du Breuil *alias* de Fraysseix était seigneur de Champvert en 1554 et Elie de Royère en 1755, Marie-Anne-Agathe de Royère vendit la terre de Champvert en 1780 à Bernard Lamoureux de Chaumont. En 1590, les troupes du gouverneur de Limoges éprouvèrent un échec, à Champvert, dans une escarmouche avec les troupes des Ligueurs, commandées par le sieur de Pompadour.

Champvert neuf.

Chez-Boudachou.

Cheze (La).

Cirat, ou Sirac, était en 1097 un prieuré sous le vocable de sainte Madeleine, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Martial. Son église est dite cure en 1409.

Espinassou.

Genetou (Le).

Gouttenègre.

Grossat (Le).

Laborie. — À la famille d'Arsonval (1819).

La Guionie.

Landes (Les).

Laviot.

Lisières (Les).

Manin.

Maronie (La).

Mas (Le).

Maslat. — Village détruit.

Maubos.

Méjouniat.

Paillières.

Perrière (La).

Piquette.

Puy (Le).

Puy-Bordier.

Puy-Martin.

Ramade (La).

Roche (La).

Rouberties (Les).

Rouveret.

Saletaire.

Valette (La).

Vareilles (Les).

Vialcondour.

## R

### RANCON

RANCON est le chef-lieu d'une commune, dans le canton de Châteauponsac, qui a 3 336 hectares de superficie, et 1 845 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 298 mètres, dans la partie nord-est de la commune.

#### Histoire ecclésiastique

Rancon était un des dix-huit archiprêtrés du diocèse de Limoges et le plus étendu. Il est mentionné dès 1160. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y trouvait 75 cures ; 2 succursales : Le Buis et Bussière-Magdeleine ; 73 vicairies et 41 278 communiant, environ 55 037 habitants. Voici les cures de cet archiprêtré :

Anglard.  
Arnac.  
Ars.  
Azat-le-Ris.  
Balledent.  
Bersac.  
Beaune.  
Baseuge (La).  
Bessines.  
Bonneuil.  
Bonnac.  
Brigueil-le-Chantre.  
Brugère.  
Buis (Le).  
Bussière-Rapy (La).  
Bussière-Madeleine.  
Chézeaux (Les).  
Châteauponsac.  
Chatelat.  
Colonges.  
Compreignac.  
Cromac.  
Dinsac.  
Dompierre.  
Dorat (Le).  
Droux.

Folles.  
Foulventour.  
Fromental.  
Jouac.  
Lagarde.  
Lussac-les-Églises.  
Magnac.  
Maillac.  
Monisme.  
Moustier.  
Morterolles.  
Noth.  
Oradour-Saint-Genest.  
Paulhac.  
Rancon.  
Razès.  
Rilhac-Rancon.  
Roussac.  
Saint-Amand.  
Saint-Aignan-de-Versillat.  
Saint-Étienne-de-Fursac.  
Saint-Étienne-de-Versillat.  
Saint-Germain-Beaupré.  
Saint-Georges-les-Landes.  
Saint-Hilaire-la-Treille.  
Saint-Léger-la-Montagne.  
Saint-Léger-Bridereix.  
Saint-Léger-Magnazeix.  
Saint-Martin-le-Mault.  
Saint-Maurice, près La Souterraine.  
Saint-Michel-de-Laurière.  
Saint-Nicolas-de-Beaulieu.  
Saint-Pardoux.  
Saint-Pierre-de-Châteauponsac  
Saint-Pierre-de-Fursac.  
Saint-Pierre-la-Montagne.  
Saint-Priest-la-Feuille.  
Saint-Priest-le-Betoux.  
Saint-Sornin-Leulac.  
Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
Saint-Sulpice-Laurière.  
Saint-Sylvestre.  
Saint-Symphorien.  
Souterraine (La).  
Tersannes.  
Thollet.  
Thouron.  
Tillis.  
Uzurat.  
Vareilles.  
Verneuil.

Villefavard.

Voulon.

La cure de Rancon était sous le vocable de saint Pierre ès-Liens. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 150 communiants, environ 1 534 habitants.

En 1127, Rancon fut donné à la cathédrale de Limoges.

L'église actuelle est une construction assez vaste de l'époque de transition, où le style roman domine ; c'est le style du sanctuaire qui a conservé sa voûte primitive. L'entrée principale qui est au couchant, forme un porche, sur la droite duquel s'élève le clocher. À l'extérieur on remarque, au-dessous d'une corniche, une ceinture de modillons grimaçants.

Plusieurs familles du pays avaient leurs tombeaux dans cette église, tels que les de Marans, Audebert, Bonnin, de Bersac, Mosnier, Coustin, Roffignac.

La grosse cloche de Rancon porte l'inscription suivante :

« ✠ 1826. *Sancta Maria. Sancte Petre, ara pro nobis. Grati animi et famere (?) signum.* - Parrain, M. le comte Albéric-Joseph-Charles-Gédéon de Roffignac. M<sup>lle</sup> Gédéonie-Marie-Agnès-Sophie de Roffignac, fils et fille de M. le comte Gédéon de Roffignac et de feu M<sup>me</sup> la comtesse Honorine de Coustin ; petit-fils et petite-fille de M. le marquis de Roffignac, chevalier honoraire de l'ordre de Malte, ancien capitaine de cavalerie et premier page de l'armée, et de M<sup>me</sup> la marquise de Roffignac, née Guiot d'Asnières, et de M. le comte de Coustin, chevalier de saint Louis, capitaine d'infanterie, et de M<sup>me</sup> la comtesse de Coustin, née de Nesmond. - M. Léonard DD. Desmousseaux, curé. - Auguste Martin, fondateur ».

On lit sur la petite :

« ✠ Bénite par M. l'abbé L<sup>d</sup> Desmousseau, ancien curé de Rancon, M. L<sup>d</sup>-François Vincendon, parrain ; M<sup>me</sup> Marie-Céline, épouse Vincendon, marraine. M. Hippolyte Vacherie, maire, 1836. - Causard, fondateur. »

L'église de Rancon possède des reliques de saint Austriclinien, le compagnon de saint Martial, de saint Irénée, martyr, et de saint Macaire, aussi martyr ; ainsi que de sainte Constance et de sainte Victoire, compagnes de sainte Ursule.

Le premier archiprêtre de Rancon que l'on connaisse est Geraudus ou Geraldus Bachelers, chanoine de Limoges, en 1178-1190. Mais ce titre d'archiprêtre de Rancon, en 1327, était attaché à la cure de Bessines, où l'archiprêtre résidait. On trouve quelques fois le nom de curé de Rancon, qualifié aussi d'archiprêtre.

Ont été curés de Rancon : Jean Perron, en 1461. - Pierre Brissaud, en 1600. - Pierre de Bersac, 1630-1659. - Pierre Mattered, 1672-1692. - N... Bonneldieu, 1694. - N... Mauransannes, 1701-1715. - Léonard de Lafont, 1715-1734. - Jean-Charles Barbou, 1734-1762. - Jean-Joseph Bonnin, 1765, mourut en 1795 pendant sa déportation en Espagne. - Pierre Daulin, nommé le 24 avril 1803, avait été déporté en Espagne. - Léonard Desmousseaux, le 1<sup>er</sup> avril 1818, aussi déporté à l'étranger. - Jean-Marie Saturnin Arréguy, le 1<sup>er</sup> septembre 1834. - Gilbert Ruinaud, le 15 décembre 1837. - Jean-Marie-Saturnin Arréguy, nommé une seconde fois le 21 décembre 1844. - Pierre-Gérôme Mazet, le 4 novembre 1849. - Jean Lefauré, en 1868. - Joseph Valentin, en 1875. - Antoine Montéléon, en 1877. - Joseph Wambergue, en 1889. - Michel Glanetas, en 1907.

Dans le vieux cimetière, qui est très proche de l'église, on voit un fanal funéraire, ou Lanterne des Morts, qui date du XII<sup>e</sup> siècle. Il est de forme ronde, et six fenêtres forment à son sommet la lanterne où l'on entretenait une lumière en l'honneur des morts. Il avait à sa base un autel qui n'existe plus.

Dans ce même cimetière, se trouve une ancienne chapelle, dédiée à saint Sébastien, dont on fait la fête le 20 janvier. Comme ce cimetière était trop petit, et trop près des habitations, vers 1872, on en a établi un nouveau au nord-est de la ville.

Depuis le moyen-âge, il existait, aux portes de Rancon, un Ermitage dont il ne reste aucune trace.

## Histoire civile

Rancon et ses environs ont été habités à l'époque romaine, comme l'attestent deux inscriptions de cette époque.

La première est ainsi conçue : NYMINIBVS AVG. FANVM PLVTONIS ANDE CAMVLENSES DE SVO POSVER.

Numinibus Aug[ustorum] ; fanum Plutonis ; ande camulenses de suo posuer[unt].

*Camulus* est le nom que les gaulois donnaient à Mars, le dieu de la guerre. *Camulenses* signifie les guerriers. *Ande*, en latin *Ante*, est une épithète dont le sens est : qui va en avant, qui est vainqueur. Il faut donc traduire :

Aux divinités des Augustes. Temple de Pluton. Les guerriers vainqueurs ont construit [ce monument] à leurs frais.

La pierre qui porte cette inscription a été trouvée vers 1609 dans les ruines romaines du château de Puy-Martin, commune de Blanzac, près Rancon. M. Bonnin de Grandmont fit transporter cette pierre de son domaine de Puy-Martin à sa maison de Rancon, où elle a été conservée.

Une autre pierre qui a longtemps supporté un des piliers de la halle de Rancon, conserve l'inscription suivante : HERCVLI. DEO. TIB. IVL. IVLIAN. V. S. L. M.

Herculi deo. Tiberius Julius Julianus votum solvit libens merito.

Au dieu Hercule. Tiberius Julius Julianus a consacré cet autel avec reconnaissance et en accomplissement d'un vœu.

Il faut ranger au nombre des fables les divinités gauloises que Beaumesnil a dessinées à Rancon, et qui auraient fait partie du temple de Pluton, cité plus haut. Son crayon infidèle prête aux modillons de l'église des formes que les originaux, encore entiers, n'eurent jamais. Ici le faussaire est pris en flagrant délit.

On avait élevé jadis des murailles pour protéger la ville et son château ; l'église elle-même faisait partie de ces fortifications. Mais en 1371, les Anglais, après la prise de la cité de Limoges, passèrent par Compreignac dont ils s'emparèrent et vinrent ensuite à Rancon où ils firent de grands ravages et ruinèrent complètement le château. Quelque temps après, les habitants relevèrent les murailles abattues, et à une des portes de la ville, près de l'église, on voit encore aujourd'hui l'inscription suivante : DVCE I DE BERSAC SVMPTIB. A RIVAILHE.

La famille de Rancon est fort ancienne puisqu'on trouve Aimeric de Rancon vivant en 996 et 1030. Quelque temps après, la seigneurie de Rancon fut partagée entre ses deux fils, Aimeric II et Geoffroy. Gui de Rancon, fils de ce dernier, fit donation à l'abbé de Grandmont de tout ce qui lui appartenait au territoire de Vaugelade, paroisse de Châteauponsac. Geoffroy II, fils de ce même Guy, était à la croisade on Terre Sainte, en 1148. Ses armes qui sont à la salle des Croisades, au palais de Versailles, sont *d'or semé de losanges d'azur, au pal de gueules brochant sur le tout*.

On pourrait citer un grand nombre de personnages marquants, dans la famille de Rancon, pendant les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, tels que : Antoine de Rancon, abbé du Dorat en 1185,

Pierre de Rancon, sous-chantre de la cathédrale de Limoges, en 1294, Geoffroy de Rancon, qui épousa Isabelle de Lusignan, fille de Hugues X<sup>e</sup> comte de la Marche. Ce dernier, par son testament de 1243, donna à son quatrième fils, Gui, ou Guillaume, les châtelainies de Bellac, Rancon et Champagnac.

La châtelainie de Rancon, après avoir changé de maître bien des fois, fut acquise, le 5 septembre 1767, par Jean-Claude Bonnin de Nouit, conseiller du roi, châtelain royal de Rancon ; dans cette vente étaient compris le domaine de la châtelainie, la justice haute, moyenne et basse, les rentes en nature et en argent, etc. Les armes de la famille Bonnin sont *de sable à la croix ancrée d'argent*. On les trouve dans l'ancienne sacristie de l'église, où étaient les tombeaux de cette famille.

Pour établir la ligne des tramways départementaux de Limoges à Rancon, qui a été inaugurée en 1912, on a construit dans cette commune un fort beau viaduc sur la Gartempe. C'est le plus important des travaux d'art élevés de nos jours dans le département. Il est composé de 11 arches en plein cintre de 9 mètres d'ouverture. Sa hauteur est de 23 mètres. L'ouvrage a 2 mètres 10 de largeur seulement aux naissances des voûtes et il est couronné par deux trottoirs en ciment armé de 1 mètre de largeur.

Dans la tranchée ouverte en décembre 1911, près du bourg de Rancon, pour le passage de la voie qui franchit la Gartempe sur ce viaduc, on a trouvé de nombreux vases en terre, non vernis, et d'autres en verre, qui tous contenaient des cendres et quelques monnaies romaines. Les vases en verre étaient placés dans des urnes de pierre creusées dans des blocs de granit. Il y avait donc en ce lieu un cimetière gallo-romain. Tout auprès, on a aussi découvert une partie d'un souterrain-refuge, de la même époque.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rancon sont :

Ardent et Moulin d'Ardent sur la Gartempe. — En 1665 une branche de la famille du Clou possédait ce lieu.

Joseph du Clou était sieur d'Ardent en 1740, et portait pour armes *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant et accompagné de trois cloux, 2 en chef et 1 en pointe*.

Azard (Moulin d') ou de Laplaud sur la Gartempe.

Bagros.

Bastide (La). — Joseph de Marans, écuyer, était sieur de La Bastide et juge châtelain royal de Rancon, en 1696. Au siècle suivant, la famille Bonnin possédait La Bastide.

Beaudrouse.

Bellevue et Moulin de Bellevue sur la Gartempe.

Bersac et Moulin de Bersac sur la Gartempe.

Boislinard ou Bostlinard. — Ancien manoir flanqué de quatre tourelles appartenant, en 1306, à la famille Vergnaud, dont les membres prirent le nom de Bolinard avant 1541. Ils portent pour armes *d'argent à un vergne terrassé de sinople, à la bordure d'enchée de gueules*.

Bostlinard (Moulin de). — Sur la Semme. Hardi viaduc d'une seule arche sur cette petite rivière, où passe le chemin de fer du Dorat.

Bonnages (Les).

Bucheuil.

Chardent.



Chasseneuil. — Ancien prieuré sous le patronage des saints Cosme et Damien. Les Augustins de Montmorillon y nommaient les titulaires. Jean de Coustin en était prieur en 1665.

Chatres.

Cluseau (Le). — Nommé dans une charte de 1439.

Courcelle (La).

Courtieux (Le).

Egaux (Les).

Clôtre (La).

Maison du garde, au milieu de la forêt de Rancon. Cette forêt a environ 436 hectares.

Maison-Neuve (La).

Mérigot.

Monsac.

Montruc (Le). — Ancien manoir, près duquel on a construit en 1868 un château moderne, sur le sommet d'un coteau de la rive droite de la Gartempe. En 1562 Jean Trippier, chevalier de l'ordre du roi, était seigneur du Montruc, Gabriel de Marans l'était en 1593. Georges, fils de ce dernier, fut aumônier du roi Henri IV, prieur de Margène, conseiller d'État, trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris et 41<sup>e</sup> abbé du Dorat. René de Marans fut le 42<sup>e</sup> abbé du Dorat.

Moulon (Le).

Roche et Moulin de Roche, sur la Gartempe.

Roumilhac (Le Haut).

Saint-Sulpice. — Chapelle, lieu de pèlerinage fort fréquenté, dont la fête principale est le dernier dimanche du mois d'août.

Tuilerie (La).

Villard (Le).

Villeneuve.

Villevit.

## RAZÈS

RAZÈS, chef-lieu de commune dans le canton de Bessines, qui a 2 489 hectares de superficie et 1 521 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 490 mètres, près du bourg.

### Histoire ecclésiastique

Razès, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, est appelé, dans un diplôme du XII<sup>e</sup> siècle, *Castrum de Resesse*. C'était une cure dont la fête patronale était celle de l'Exaltation de la Croix, et jadis de Saint-Sauveur. Les curés, dès 1222, y étaient nommés par le chapitre de la cathédrale de Limoges, sur la présentation qu'en faisait l'archidiacre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y comptait 1 700 communiants, environ 2 376 habitants.

Il y avait dans cette église une vicairie fondée par Pierre du Brouilhet, écuyer, seigneur du Bon-Repas : elle était à l'autel de saint Pierre, *alias* de saint Jean. Noble Pierre de Nougret, seigneur du Bon-Repas, héritier de Pierre et de François du Brouilhet, y nommait un titulaire en 1564. Ce fut l'évêque de Limoges qui y nommait, en 1654, et le curé de Razès, en 1723 et 1740.

L'église de Razès est une construction romane en forme de croix, avec coupole et clocher à l'intersection du transept. Plusieurs parties en ont été reconstruites en style gothique. Le sanctuaire a des fenêtres ogivales et des nervures rondes à sa voûte, pendant que la travée qui le précède est ornée de nervures prismatiques. La nef et les deux chapelles latérales ont conservé le style roman. Jean Gayot, qui était curé de Razès en 1481, et qui mourut grand chantre de la cathédrale de Limoges en 1516, orna de vitraux le sanctuaire de cette église ; on lisait cette inscription sur celui qui était du côté de l'évangile : *Johannes Guayotti de Bastida presbiter, capellanus presentis ecclesiae vitram fieri fecit.*

Quelques familles avaient leurs tombeaux dans cette église : Laurent de La Cour, sieur de Pezard et de Forestvieille en partie, par son testament du 29 mars 1627, veut y être enterré dans le tombeau de ses prédécesseurs.

L'église de Razès possède une cloche sur laquelle on voit l'inscription suivante : « ✠ *Sancte Johannes ora pro nobis*, 1582. »

En 1790, lors de la distribution du trésor de Grandmont aux paroisses du diocèse, celle de Razès reçut des reliques de saint Étienne de Muret, de deux compagnes de sainte Ursule, et de saint Dilecte, confesseur, avec la grande châsse de saint Étienne de Muret. Elle n'a malheureusement pas conservé cette dernière, qui était couverte de lames de cuivre doré et ornée de cristaux et autres pierreries. « Le 12 pluviôse, l'an 2<sup>e</sup> de la République une et indivisible (31 janvier 1794), le Conseil de la commune de Razès arrête que l'argenterie de la ci-devant église, aujourd'hui temple de la Raison, sera envoyée au district, et la cloche au département. Signé : Moreau, maire. » (Registre de la municipalité de Razès, folio 14).

Jean Gayot de la Bastide était curé de Razès en 1481. - N... Dazat, en 1678. - François Dupontex, curé de cette paroisse, mourut en 1681. - Léonard Mignot, fut nommé en 1681. - Pierre Avril était curé en 1717 et 1737. - Martial Gérald, nommé en 1748, jusqu'en 1788. - Jean-Martin Besse, 1788, résigna en 1789 au suivant. - Alexis Brisset, 1789, fut déporté en Espagne où il est mort en décembre 1795. - Elie Delinière, qui avait été déporté en Espagne, fut nommé en 1803. - Martial Berry, en 1809. - Jacques Mesnard, le 16 juillet 1820. - Honoré-Léonard Lajoumard, le 1<sup>er</sup> septembre 1821. - Jean-Antoine Rougier, le 11 février 1827. - Jean-Baptiste Charles, le 25 août 1828. - David Mouneron, le 9 octobre 1828. - Louis Lafaye, en février 1833, mourut en septembre 1836. - Nicolas-Jacques Videloup Duclos, nommé le 1<sup>er</sup> novembre 1833. - Adolphe-Pierre Mollat, le 30 octobre 1839. - François Barrat, en 1841. - Joseph Pergay, en 1864. - Barthélémy Fély, en 1869. - Bernard Boisgeaud, en 1881. - Noël Navarre, en 1883. - Jules Chomeau, en 1906.

Le presbytère de Razès fut vendu comme bien national le 1<sup>er</sup> fructidor l'an IV de la République (18 août 1796) au sieur Pérot-Magenet, pour la somme de 1 800 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 251).

Le cimetière de la paroisse était anciennement autour de l'église, où l'on voit encore quelques pierres tombales ; mais au siècle dernier, on en a établi un nouveau entre le bourg et le village et on y a transporté de fort belles pierres tombales. Sur une d'elles, on remarque une épée de chevalier, accompagnée des écussons de la famille de Razès : *de gueules à trois pals d'argent au chef d'or*. Un de ces écussons porte *sur le chef trois tourteaux*. Le tout est accompagné d'une riche ornementation.

## Histoire civile

Le village de Razès, qui est sur la grande route de Limoges à Paris, était jadis nommé Razès-la-Poste. C'est là où se tiennent les foires de cette commune. En 1556, Guillaume Vauzelle y avait bâti une chapelle dédiée à sainte Anne.

Il y a aussi, à peu de distance, Razès-Château. C'était l'habitation des seigneurs du lieu. Aimeric, seigneur du château de Razès, et sa femme Sibelle, donnèrent la chapelle de ce château à la cathédrale de Limoges, du temps du roi Lothaire (entre 954 et 986). Aimeric et Guillaume de Razès, leurs enfants, confirmèrent cette donation, le 18 mars 1087 ou 1092, du temps du roi Philippe et de l'évêque de Limoges Humbaldus. En 1210, Hélie de Razès était couché dans ce château lorsque une de ses tours s'écroula et l'écrasa sous ses décombres, ainsi que deux de ses fils et une fille.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Razès sont :

Age-Rideau. — En 1493, noble Albert des Monts ou Dumont était seigneur de l'Age-Rideau et en partie de Razès. Marie Dumont, veuve de François Mérigot, seigneur de Sainte-Feyre, en 1698, le porta dans cette famille. Au moment de la Révolution, Alexandre-Philippe-François Mérigot, marquis de Sainte-Feyre, était seigneur de l'Age-Rideau, sénéchal et grand-bailli d'épée de la Marche. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or chargé de trois coquilles de gueules, accompagné de trois molettes d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.*

Age (Moulin de L'). — Sur la Couze.

Aiguemarde (Moulin d'). — Sur une branche de la Couze.

Augère.

Champour. — Antoine Barbou, né le 19 février 1729, fut seigneur de ce lieu.

Chanteloube. — Où sont de riches carrières de minéraux précieux et fort rares.

Charansanne.

Chatres (Les).

Ecouat (Moulin de l').

Fraixe (Le).

Gamarde (Moulin de). — Peut-être le même qu'Aiguemarde.

Grangette.

Jalinour.

Lavaud-Bourgoin. — À sept ou huit cents mètres au sud de ce village se trouve une pierre-branlante, de forme ovoïde, dont le petit axe est environ de 4 mètres et le grand de 5. Elle remue dans la direction du nord au sud. Lorsqu'on l'agite elle vient heurter un rocher dont elle est éloignée de 10 centimètres lorsqu'elle est en repos.

Lavaud-Jalounaud.

Malabard (Le).

Puy-Védrinaud.

Roche (La).

Roudeix (Moulin de).

Santro. — On a trouvé près de ce village, en 1893, une urne funéraire creusée dans un bloc de granit de forme cylindrique avec un couvercle semi-sphérique ; elle contenait des cendres et des débris d'ossements.

Silor et Moulin de Silor, sur un petit affluent de la Couze.

Soumagne (La) — François de Labuxière était sieur de La Soumagne en 1777.

## REMPNAT

REMPNAT, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a 2 091 hectares de superficie et 745 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 622 mètres au bourg et de 702, dans le sud de la commune.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Rempnat, dans l'ancien archiprêtré de Chirouse, est une des plus anciennes du diocèse. On lit dans un diplôme que, l'an dix-huit de l'empire de Louis le Pieux, au mois de janvier, c'est-à-dire l'an 831, Odacer évêque de Limoges, donna à l'église cathédrale de Saint-Étienne son domaine de Remnac, situé dans le district ou la seigneurie de Tarnac, que lui avait vendu noble personne Hiatafred, avec l'église élevée en l'honneur de saint Sébastien, martyr. Depuis cette époque, l'église de Rempnat est toujours sous le patronage de saint Sébastien. Frotarius, chevalier, est dit aussi l'avoir donnée à la même église en 871.

On voit, dans une bulle de 1157, qu'à cette époque elle dépendait du chapitre d'Eymoutiers. Plus tard, en 1498, les chanoines d'Eymoutiers représentèrent que dès sa fondation cette église dépendait de leur patronage, et demandèrent que le chapitre de la cathédrale leur permît de rentrer dans leur droit. On voit que l'aquaire du chapitre d'Eymoutiers y nomma les curés en 1482, 1498, 1586 et 1760 ; mais les autres nominations sont faites par l'évêque de Limoges.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Rempnat avait 320 communiants, environ 437 habitants.

Une vicairie fut fondée à l'honneur de saint Antoine, en 1428, par Bertrand Aramis. En 1701, le vicaire était nommé par De Tivaux, sieur de Rempnat, et, en 1743, aussi par le sieur de Rempnat ; enfin en 1773 par le sieur de Rempnat et le sieur du Marchand. Le 8 mars 1789, l'évêque de Limoges nomma François-Gaspard de l'Hermite, sur la présentation de M. de Rempnat, aux vicairies de Saint-Antoine et de Notre-Dame, vacantes par le décès de François Dupuy-de-Lafarge.

L'église de Rempnat est la plus remarquable de celles du canton, après celle d'Eymoutiers. On y constate à la fois le style roman et le style ogival ; les portes et les contreforts sont du XIII<sup>e</sup> siècle. La partie supérieure du mur est ornée extérieurement d'un cordon de [...] il y a des chapelles romanes. Les voûtes et leurs nervures sont du style ogival. Une clef de voûte porte un écusson, *chargé d'un tau, accompagné d'un besant en chef et accosté de deux autres*. Les mêmes armes sont sur un modillon à l'extérieur de l'église ; mais, dans ce dernier, le *tau* est seul et non *accompagné des besants*.

---

<sup>29</sup> Une partie de ligne illisible dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Jean Tines était curé de Rempnat, en 1483. - N... Gayou, en 1686. - Jean Saraudy, en 1699. - François Lafarge, en 1760. - François Giron mourut, en 1786. - Jean-Martin Bosse, nommé le 13 septembre 1786, nomination qui occasionna un procès avec le suivant. - Jacques, *alias* Jean-Baptiste Meilhac, résigna au suivant, en 1789. - Jean-Baptiste Valériaud. 1789, fut déporté pendant la Révolution. - Pierre Marboutin, nommé le 22 janvier 1804. - Mathias Raymondaud meurt curé de Rempnat, en novembre 1804. - Léger Ninaud est curé en 1822. - Léonard Leclerc, en 1839. - Léon-Léonard Paraud, en 1851. - Jean Merlin, en 1855. - Emile-François Lespinasse, en 1856, meurt le 1<sup>er</sup> novembre 1869. - Alexis Pic, 1869. - Antoine Theillet, 1882, meurt en juillet 1900. - Auguste Nore, en 1901. - François Dumont, en 1905. - Albert Péricat, en 1909, 1910.

Le cimetière de Rempnat entourait l'église et se trouvait en plein bourg. En 1908 on en a établi un nouveau. Une belle pierre tombale, qui était dans l'ancien, représente, dit-on, un templier, membre de la famille de Tarnac.

Près de Rempnat existait jadis un petit prieuré dit de Saint-Clair ; le prieur de Saint-Angel jouissait du droit d'y nommer les prieurs.

## Histoire civile

En 1665, Annet Thyveau était seigneur de Rempnat. On trouve, en 1701, N... Thivaut, seigneur de Rempnat. Un siècle après, le 23 mars 1790, on voit François Thivaut, seigneur de Rempnat, époux de feu Benoite Combarel, au mariage de leur fils, François Thivaut de Fournet, habitant au moulin de Rempnat, avec Mathive de Fénis du Tourondel.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rempnat sont :

Burg (Le).

Chez-Chapelle.

Côte (La).

Farges (Les). — Germain Tiquet, bourgeois de la Terrade, vers 1752, était sieur des Farges.

Fourneix (Le).

Gane de Rempnat (La).

Gane du Lac (La).

Mas-Maury (Le). — Antoine Forest, en 1706, était sieur du Mas-Maury, conseiller du roi et lieutenant général en l'élection de Bourgneuf.

Mazeau (Le). — En 1713, Gabriel Thyveau est sieur du Mazeau.

Moulin (Le).

Négremont.

Nouaille (La).

Pradoux.

Terrade (La). — En 1752, Jean Tiquet de la Terrade était notaire du Marquisat de la Villeneuve-au-comte et Nedde. En 1776 et 1783, Jean-Baptiste Tiquet était notaire royal à La Terrade.

Traic (Le).

Viallas (Las).

Villefourneix.

Villeneuve-au-Comte (La), était anciennement une succursale de la paroisse de Nedde, et dépendait du Port-Dieu en 1403, et plus tard, en 1702, de l'abbaye de Solignac. Le prieur de Nedde en prit possession, comme étant une annexe et membre de son prieuré, en 1555. Elle fut érigée en cure par arrêt du parlement de Paris du 29 mars 1664 et par sentence de l'évêque de Limoges du 9 février 1675. Elle était sous le vocable de saint Pierre, apôtre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 230 communicants, environ 310 habitants. Après la Révolution elle ne fut pas d'abord rétablie comme paroisse, ce ne fut qu'en 1829, et les curés de Nedde ou de Rempnat en firent le service ; elle comprenait alors les villages de l'Ombre, Plenartige, Bas-Lartige, Chadieras, Chez-Chapelle, Masmaury, les Farges et le bourg de La Villeneuve. Cette paroisse avait eu pour curés : N... Fournet, en 1680. - N... Pascal, en 1703. - N... Martin, en 1739. - N... Déleiron, en 1745 ; mourut en septembre 1768. - N... Brunerie, nommé en 1768. - Mathias Raymondau, nommé en 1777, fut déporté pendant la Révolution. Après le rétablissement de la paroisse, La Villeneuve a eu pour curés : Jean Berger, en 1846 ; il a rebâti l'église dont la première pierre fut bénite le 19 mars 1863. - Paul Barataud, en 1887. - Antoine Raton, en 1900. - François Lanourice, en 1905.

La seigneurie de la Villeneuve au Comte fut possédée au 18<sup>e</sup> siècle par les Garat de Nedde.

## RILHAC-LASTOURS

RILHAC-LASTOURS, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, qui a 1 631 hectares de superficie et 768 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 488 mètres près de Lastours.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Rilhac, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, est sous le vocable de saint Pierre-ès-Liens. Le prieur du Chalard y a nommé les curés, au moins depuis 1561, jusqu'à la Révolution, mais pendant ce temps, on trouve trois nominations faites par l'évêque de Limoges, en 1586, 1708, 1782. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y trouvait 900 communicants, environ 1 200 habitants.

L'église de Rilhac est de construction romane, son abside est à cinq pans coupés. Elle possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ Parrain, messire Germain de David, comte de Lastours, baron de la Douze, premier baron du Haut et Bas Limousin. Marraine, dame Marie-Anne-Françoise Berni, veuve à feu messire François de David, baron des Étangs. Messire François Bourdichon, curé de Rilhac-Lastours. Jean Gorsas, syndic fabricant, 1768. - J.-B. Richard, M. F. ». On peut lire les deux dernières lettres M. F. maître-fondeur, ou m'a fondue. Cette cloche qui a 0,82 centimètres de diamètre pèse environ 320 kilos.

« ✠ J'ai été fondue pour l'église de Lastours. J'ai eu pour parrain M. Jules Delignat-Lavaud, avocat, maire de Limoges, chevalier de la Légion d'Honneur, et pour marraine, M<sup>me</sup> Camille-Marie-Marguerite-Jeanne Giry. Jean Bragard, maire de Rilhac-Lastours. M. Delignat-Lavaud, père, président du conseil de fabrique de Lastours. M. Méricot, curé de Rilhac-Lastours. - Fondue par Antonin Vautier, à Saint-Émilion, Gironde, l'an 1874. »

Le 17 messidor an IV (5 juillet 1796), le presbytère de Rilhac-Lastours fut vendu comme bien national à dame Mazabraud-Devaleis, pour la somme de 2 340 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 118).

Geoffroy de Las Tours était curé de Rilhac en 1501. En 1556, Jean Forestarie et Pierre Savignac permutent le prieuré-cure de Rilhac-Lastours pour celui de Nantiat. - Pierre Benoist est nommé curé en 1566. - Étienne de Favars prend possession de la cure de Rilhac en 1621, malgré l'opposition de Jean Sanson, religieux du Chalard, qui se disait curé de Rilhac. - N... Pénicaud est dit prieur-curé en 1670 et 1686. - N... Vignaud, 1722-1732. - N... Garraud, 1733. - N... La Mareilhe, 1735-1739. - Louis Texier, 1739-1751. - Guillaume Malevergne, 1757, meurt en juillet 1764. - François Bourdichon, 1767, résigne au suivant en 1777. - Martial-Ignace Rogier, 1777, meurt en 1787. - Geoffroy Maud, 1787, déporté en Espagne pendant la Révolution. - Pierre Jacquet, nommé en 1803. - Geoffroy Maud, nommé une seconde fois le 24 avril 1803, ne semble pas y être venu ; il est resté curé de La Meyze où il est mort en 1834. - Pierre Doleron nommé le 1<sup>er</sup> juin 1816. - La cure de Rilhac fut desservie pendant deux ans par le curé de Nexon. - Yrieix Lamorelie, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1816. - N... Papon, desservait la paroisse en 1832. - Pendant quelques années le service fut fait par les curés voisins. - Pierre-Joseph-Emile Audouyraud nommé le 1<sup>er</sup> décembre 1854, y resta jusqu'en 1871. - Jean-Baptiste Méricaud, nommé en 1871. - Pierre Granet, en 1881. - Paul Cussat-Laigras, en 1882. - Auguste Buisson, en 1884. - Charles Gigot, en 1888. - Antoine Geniez, en 1892. - Alphonse Bourdoncle, en 1897.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rilhac-Lastours sont :

Bataille (La).

Bauvier (Le).

Bellevue.

Boulicaud.

Chez-Belle.

Chez-Nardy.

Chez-Rousseau.

Combes (Les).

Gainemard.

Ganne (La).

Gorsas.

Gravilles (Les).

Las Tours. — Il y avait a Las Tours un ancien prieuré, qui est dit aumônerie, en 1228 et 1348, ainsi qu'un hôpital fondé par les seigneurs de Las Tours. La cure de Las Tours, mentionnée en 1294, est dite succursale de l'église de Rilhac en 1318, 1360 et 1735. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 250 communiants, environ 334 habitants. Vers l'an 1100, Goulfier de Las Tours porta de Jérusalem un os du cou de sainte Marguerite qu'il mit, avec d'autres reliques, dans l'église de Las Tours. Depuis la ruine de cette église, dite de sainte Marguerite, le service de la paroisse et les fonctions curiales ont été transférés dans l'église des Croix de Las Tours. Cette dernière, dans laquelle Aymeric Raymundi, notaire, avait fondé une vicairie avant 1409, fut détruite pendant la Révolution. Aujourd'hui il y a une église ou chapelle, qui a

remplacé celle bâtie en 1488 sur une motte carlovingienne près du château : elle a été restaurée en 1827.

On trouve, comme prieur de Las Tours : Pierre Benoist, qui en prenait possession en 1566. - N... Pénicaud est dit prieur-curé en 1670. - N... Reignier, nommé prieur en 1756, y était encore en 1783.

Le nom des chevaliers de Las Tours est célébré dans les annales de la chevalerie dès l'époque la plus reculée. Vers 987 Goufier de Las Tours s'était déjà distingué dans la carrière des armes. Vers l'an 1000, Gui de Las Tours, surnommé le Noir, brillait par sa bravoure parmi les seigneurs limousins. Goufier, fils de Gui est probablement celui qui a construit le premier château, dont le donjon carré existe encore ; il se croisa en 1096 et fut un des héros de la première croisade.

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un nouveau château fut construit sur l'emplacement du premier. Il se compose de corps de bâtiments formant un carré, avec de grosses tours rondes à ses angles. Le donjon du XI<sup>e</sup> siècle a été conservé dans son enceinte. Ce château a été démoli pendant la Révolution, en vertu d'un arrêté des représentants du peuple, Brival et Borie, en mission dans la Haute-Vienne et la Corrèze, du 8 nivôse an II (28 décembre 1793).

Les armes de la famille de Las Tours sont *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à trois tours d'argent brochantes.*

La famille d'Abzac qui succéda aux de Las Tours porte pour armes *d'argent à la bande d'azur chargée d'un besant d'or, et à la bordure d'azur chargée de huit besants d'or 3, 2 et 3.*

François de David, qui épousa Charlotte d'Abzac en 1660, devint seigneur de Las Tours. Ses armes sont *d'or à trois coquilles de saint Jacques de sinople.*

Peu après, 1768, la terre de Las Tours fut vendue au comte des Cars. On trouve à l'assemblée générale de la noblesse du Limousin, en 1789, Louis-François-Marie de Pérusse, comte des Cars, baron d'Aixe, des Cars, de Las Tours, etc., dont les armes sont *de gueules au pal de vair.*

Au nombre des hommes de cette contrée on peut encore citer : Grégoire Béchade, chevalier du château de Las Tours, qui florissait vers l'an 1130, écrivit un poème en langue limousine avec ce titre : *Histoire de la première croisade et de la délivrance de Jérusalem.* Ce précurseur du Tasse dédia son livre à Eustorge, évêque de Limoges. Geoffroy du Vigeois fait l'éloge de ce poème que l'on croit perdu.

Godefroy de Las Tours fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

François Favard, né à Las Tours en 1562, fut d'abord avocat au parlement de Bordeaux, puis entra dans la compagnie de Jésus. Il traduisit avec élégance la vie de saint Ignace de Loyola, et mourut à Lyon en 1644.

Leybardie.

Perrier.

Puy-Faucon. — Seigneurie de la famille de Bazin de Bezons dont une branche possédait les seigneuries de la Mothe et du Puy-Vigeraud dans la paroisse de Salon, près d'Uzerche. Antoine de Bazin, écuyer, seigneur du Puy-Faulcon, épousa en 1576 Jeanne de Montaignac ; Jean de Basin, écuyer, seigneur du dit lieu, épousa en 1602 Anne de Coral. François de Bazin, chevalier, époux de Elisabeth de Rocquart, était seigneur du Puy-Faulcon et d'Essette, en 1752.

Armes : *de gueules alias d'azur au lion d'or, accompagné de 2 fleurs de lis de même.*



Rivière (La.)

Villeneuve.

## RILHAC-RANCON

RILHAC-RANCON, chef-lieu de commune dans le canton d'Ambazac, qui a 1 742 hectares de superficie et 1 010 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 351 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Rilhac, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, possédait, en 1285, un prieuré ou prévôté. Gui, abbé de Saint-Augustin de Limoges (1104-1110), acquit cette église, dont la fête patronale était la Nativité de saint Jean-Baptiste. L'abbé de Saint-Augustin y a toujours nommé les titulaires. En 1614, cette prévôté, dont le revenu était de 400 livres, fut unie à perpétuité à la mense abbatiale et conventuelle de Saint-Augustin, pour permettre de faire des réparations nécessaires dans ce monastère.

La cure de Rilhac était aussi sous le patronage de saint Jean-Baptiste. L'abbé de Saint-Augustin y nommait seul les curés, jusqu'en 1635. Après cette date, il faisait les nominations avec le chapitre de son monastère. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait dans la paroisse de Rilhac : 825 communiant, environ 1 090 habitants.

L'église actuelle a été construite en 1867, elle est de style roman. Ses ouvertures sont à claveaux de différentes couleurs, le granit noir de Compreignac alterne avec le granit blanc de Faneix. Son clocher, placé sur la façade, est en pierre calcaire de Chancelade.

Une de ses cloches, en acier fondu porte cette inscription :

« ✠ Je m'appelle Philippe-Louise. *Sub invocatione sancti Michaelis*. J'ai été baptisée le 28 juin 1868, par Mgr. Félix Fruchaud, évêque de Limoges. J'ai pour parrain, Philippe-Léon Teisserene de Bort et pour marraine, Louise-Thérèse Gonnaud. - Jacob Holtzer et C<sup>ie</sup>. »

Sur la seconde qui est en bronze, on lit :

« ✠ Saint Jean-Baptiste priez pour nous. J'ai été bénite l'an 1877. Mgr. Alfred Duquesnay étant évêque de Limoges et M. Julien-Jean-Baptiste Brun, curé de Rilhac- Rancon. J'ai eu pour parrain M. Michel-Fénelon-Martial Rudeuil, et pour marraine M<sup>lle</sup> Jeanne-Joséphine-Catherine-Elisabeth Patapy. Étant maire, M. Mathieu Giroux et adjoint, M. J.-B. Giroux. - Georges Bollée, fondeur à Orléans, 1877. »

Au dessus de la porte d'entrée de l'église on trouve l'inscription suivante :

« A S<sup>t</sup> Jean-Baptiste. - Pie IX, Pape. - Félix-Pierre Fruchaud, Evêque. - Napoléon III, Empereur. - Boby de la Chapelle, préfet. - Faustin-Gonnaud, maire. - M. F. Merx, Architecte. - 1867. »

Roland Barton était prévôt de Rilhac, près Limoges, en 1537- Louis Lyaige, en 1579.

Pierre Audebert était curé de Rilhac le 4 novembre 1508. - Jean Beaubreuil, en 1520 et 1535. - Étienne Reys, le 4 mai 1660 et le 10 janvier 1690. - Martial Joliet, le 12 janvier 1690 et le 24 décembre 1711. - N... Guérin, en 1713. - N... Vigenaud, le 1<sup>er</sup> mai 1714, et septembre 1730. - Louis Talendier, 1730, résigna au suivant. - N... Montaigut, jusqu'en 1762. - N... Pradeau, 1763.-

N... Aidant, 1772. - Joseph Faugère ou Fougère, 1774-1782, fut ensuite curé du Vigen, puis déporté à l'étranger pendant la Révolution. - Jean-Baptiste Pouyat, 1783. - François Thouvenet fut nommé curé de Rilhac le 24 avril 1803. Il fut ensuite nommé curé de Beaune le 4 février 1810 et desservit les deux paroisses. Il mourut en 1816. - La paroisse de Rilhac continua à être desservie par les curés voisins. - N... Deluret, nommé en 1844 est dit curé de Beaune et de Rilhac. - Julien Brun fut nommé curé de Rilhac, en 1868. - Étienne Jabouille, en 1890. - Gustave Glomot, en 1912.

Le 15 thermidor an IV (2 août 1796), le presbytère de Rilhac-Rancon fut vendu comme bien national au sieur Gougnaud pour la somme de 540 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 277).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rilhac-Rancon sont :

Allée (L').

Biche (La). — On a trouvé, en 1884, dans la propriété de M. Pichonnier, à La Biche, plusieurs belles pièces d'or du XV<sup>e</sup> siècle. - On exploite de nos jours des mines aurifères qui sont à 300 mètres de ce village.

Bramaud. — On a aussi trouvé au Bramaud, en 1853, une pièce en argent d'Honorius, un denier consulaire, aussi en argent, de *Postumius Albinus Hispaniensis*, et une pièce d'or de Charles, duc de Gueldre.

Canne (La). — D'où viennent les eaux qui alimentent Limoges.

Chèze (La).

Constantine.

Coupé-d'Avance.

Davala.

Degnonet (Le).

Guillot.

Janaillac.

Lavaud.

Mas-Rouver (Le).

Mas-Rouyer (Le).

Montignac.

Moulin de Cassou.

Panlat.

Peyol.

Peyroux.

Plesquiex.

## ROCHECHOUART

ROCHECHOUART est le chef-lieu d'un arrondissement, qui a une superficie de 79 845 hectares et 56 792 habitants.

Il comprend les cantons d'Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, et Saint-Mathieu.

Le canton de Rochechouart a une superficie de 13 983 hectares, et 9 191 habitants. Il comprend les communes de Chéronnac, Rochechouart, Les Salles-Lavauguyon, Vayres et Videix.

La commune de Rochechouart a une superficie de 5 387 hectares et 4 559 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 272 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Il y avait à Rochechouart, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, un prieuré dont l'existence serait connue dès l'an 801, mais sa fondation certaine eut lieu vers 1049, sous l'épiscopat de Jourdain de Laron, évêque de Limoges. Il portait le nom, ainsi que le monastère qui était en ce lieu, de prieuré de Saint-Sauveur. Sa fête patronale était celle de saint Julien de Brioude, ou celle de la Transfiguration. Il fut donné au monastère de Charroux vers 1040, et le roi Philippe confirma cette donation en 1077. L'abbé de Charroux, depuis cette époque, y a toujours nommé les prieurs.

Par une transaction de 1481, le prieur de Saint-Sauveur permit au curé de Biénac de faire les fonctions curiales dans l'église de son prieuré. Cette église devint une annexe de celle de Biénac, et l'abbé de Charroux y nomma aussi les curés.

En 1762, pendant que Léonard de Marcillac était curé, le titre du prieuré de Saint-Sauveur de Rochechouart fut éteint et tous ses droits réunis à l'église paroissiale, qui devint une cure distincte et séparée de celle de Biénac. La ville de Rochechouart avait alors environ 300 feux, 900 communicants et 300 enfants, ce qui faisait environ 1 200 habitants. Les villages compris dans cette nouvelle paroisse de Rochechouart avaient 91 feux, 342 communicants et 140 enfants, ce qui donne environ 482 habitants. C'était donc 1 682 habitants qu'il y avait dans cette paroisse. Leur nombre a peu varié jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'à ce moment il y avait 1 295 communicants, environ 1 727 habitants.

L'église du prieuré de Saint-Sauveur, bâtie au XI<sup>e</sup> siècle par les moines venus de l'abbaye de Charroux, et consacrée par Itier, évêque de Limoges, le 11 novembre 1061 ou 1067, est maintenant l'église paroissiale de Rochechouart. Il ne reste de la construction romane de cette église que la porte principale à l'ouest, le mur du nord dans toute sa longueur, le transept et une partie du chœur. Comme dans la plupart des églises de cette contrée, le chœur est de forme carrée, la nef est composée de trois travées ; les croisillons du transept renferment deux chapelles dans lesquelles on entraît autrefois par une porte cintrée. Les fenêtres du chœur et le portail du sud sont en style ogival de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le clocher, qui a deux étages octogones est élevé sur le porche roman ; sa flèche a été refaite vers 1764, elle est aussi octogone et tourne en spirale, au lieu d'avoir ses pans en ligne perpendiculaire ; c'est l'application d'une loi de balistique, pour lui donner une plus grande résistance contre le vent.

Il y avait dans ce clocher une grosse cloche portant cette inscription : « *Jésus. Maria. Sancte Julliane ora pro nobis.* - Est mon parrain, Haut et puissant M<sup>e</sup> comte de Rochechouart, baron de Saint-Germain-sur-Vienne, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état et privé. Marraine : Anne de Tiercelin, dame de Montmoreau. - Les consuls m'ont fait faire en l'an 1615...

Montazeau, maire, J. L. C. P. T. M. ». Une partie de cette inscription avait été enlevée avec un ciseau ou autre instrument. Cette cloche qui pesait 4 278 livres fut refondue en 1811.

Une petite cloche, du poids de 21 livres, fut refondue avec la précédente pour en augmenter le poids. On y lisait cette inscription : « ✠ Pier S<sup>r</sup> Lavau, Léonard Guillot du Dousset p<sup>r</sup> (procureur), Marie Durousseau, parrain et marraine, 1662 ».

En 1811, on fit, avec le métal des deux précédentes, la grosse cloche qui porte cette inscription : « ✠ A été fondue l'an 1811, 7<sup>me</sup> de l'Empire Français, sous le règne de Napoléon-le-Grand et l'administration de MM. Chazeau, maire et p<sup>r</sup>, Soulat, adjoint. - A été bénite par M. Périgord, en l'honneur de saint Isidore. » Le poids de cette cloche est de 1.800 kilos.

En 1851, avec le métal d'une cloche de 1839, qui avait été cassée, on en fit faire une sur laquelle on trouve cette inscription : « ✠ A été fondue en 1851, et bénite sous l'invocation de sainte Marie. - Maire, M. Baudequin ancien notaire, et Ribière, curé de Rochechouart. »

La liste des curés de Bienac et de son annexe Rochechouart est ci-après, où il est parlé de Bienac. Au Concordat de 1801, l'église de Rochechouart était non seulement devenue église paroissiale, mais eut encore le titre d'archiprêtre. Pierre-Julien Périgord, qui avait été déporté à l'étranger, fut nommé curé-archiprêtre de Rochechouart le 24 avril 1803. - Pierre Leclerc, le 27 août 1812. - Jean-Baptiste Lamy-Boisrosier, le 16 janvier 1813. - Pontiant Mitraud, en 1819, mourut le 8 décembre 1828 et eut pour successeur son neveu. - Antoine-Théobald Mitraud, le 1<sup>er</sup> janvier 1829. - Elie Ribière, le 26 novembre 1841. - François Arbellot, le 12 janvier 1856. - Eugène Rougerie, le 10 février 1877. - Michel Bichon, le 4 novembre 1881. - Anthoine Southier, le 11 novembre 1893.

†

Aux prêtres de Rochechouart  
Morts pour la Foi  
Ou persécutés pour elle.

PIERRE-PAUL REMPNOULX  
Curé de Rochechouart  
De 1780 à 1784  
Mort sur les pontons de Rochefort en 1794

LOUIS SOURY  
Curé de Bouronne-de-Chancelade dioc. de Périgueux  
Né à Rochechouart en 1765  
Guillotiné à Bordeaux en 1794.

*J.-B. de la Croix*, curé de La Plaud, né à Rochechouart en 1730, condamné pour refus de serment, à la prison perpétuelle comme sexagénaire.

*Pontiant Mitraud*, exilé en Pologne, mort curé-archipr. de Rochechouart en 1828.

*Jean Thomas-Valentin*, né à Rochechouart en 1762, condamné à la déportation, mort curé-doyen de Saint-Mathieu en 1832.

*Jean Marquet*, né à Biennac en 1763, condamné à la déportation, mort à Limoges en 1841.

*Pierre-Mélière*, vicaire à Rochechouart, poursuivi pour rétractation de serment, mort curé de Saint-Bazile, en 1804.

*J.-B. Pallier-Lapeyrière*, né à Rochechouart en 1764, déporté à Rochefort, mort curé de Taponat en 1825.

*Jean Lamy-Boisrosier*, exilé pour refus de serment, curé-archipr. de Rochechouart de 1813 à 1819, chanoine de Limoges, mort à Saint-Junien, en 1836.

*Jean-Julien Périgord de Villechenau*, né à Rochechouart, en 1754, exilé en Angleterre, curé-archipr. de Rochechouart de 1803 à 1813, mort vic. gén. de Limoges en 1821.

*Jean-Charles Périgord-des-Borderies*, né à Rochechouart en 1759, exilé en Espagne, mort curé de Saint-Pierre-du-Queyroix, à Limoges, en 1832.

*Jean-François Périgord des Conties*, né à Rochechouart en 1766, exilé en Espagne, mort curé-doyen d'Oradour-sur-Vayres en 1851.

Jean de Prun, de Rochechouart, avait fondé une vicairie dans cette église, par acte du 11 avril 1344.

Avant 1473 noble Simone de Tison en avait fondé une qui fut augmentée en mai 1531 par noble Simone de Tison, dame de Cramau et de Puyjoyeux.

Ramnulfé ou Raymond Dessarts ou Essarts et Aimeric son frère en avaient établi une avant 1316.

Olivier Lebreton et Marie Faulcon en avaient fondé une à l'autel de saint Nicolas, avant 1509.

Il y avait aussi, attachée à cette église, une communauté de prêtres chargés d'une partie du service paroissial et de la célébration des messes et services de fondation. Elle est signalée dans plusieurs actes de 1552, 1564, etc.

Le cimetière de Rochechouart existait anciennement autour de l'église paroissiale de Saint-Sauveur. Il y en avait cependant un second à l'extrémité du faubourg, dans un lieu nommé Maumoussou ou Bostmoussou, et ce dernier est devenu le cimetière général. Dans son enceinte se trouvait une chapelle édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle, par Foucaud, chanoine de Limoges, cinquième fils de Marguerite de Limoges et d' Aimery VIII, vicomte de Rochechouart. Cette chapelle fut reconstruite en 1648. Elle a été restaurée et bénite de nouveau en 1855, sous M. Ribière archiprêtre de Rochechouart. Jean I vicomte de Rochechouart, par son testament du 23 février 1335, y avait fondé une vicairie à laquelle nommaient ses successeurs. Les armes de la famille de Rochechouart y sont sculptées sur une pierre près de la petite porte.

Il y avait à Rochechouart, en 1272, une Aumônerie, appelée, en 1316, Maison-Dieu, et en 1353, Hôpital. Dans cet établissement, situé faubourg Porte-Marchedieu, se trouvait une chapelle qualifiée prieuré en 1344. Ce dernier fut donné aux clercs et prêtres de la communauté de cette église, par Claude, vicomte de Rochechouart, en 1548.

Au siècle dernier un nouvel Hôpital a remplacé l'ancien dont il ne reste rien. Ses véritables fondateurs sont : M<sup>me</sup> Catherine-Louise Périgord, veuve Villoutreix, en 1818, et son frère, M. Périgord des Confies, curé d'Oradour-sur-Vayres, en 1824. Grâce à des dons particuliers et à une subvention du ministre de l'Agriculture, on a pu entreprendre, en 1898, la reconstruction entière de cet hôpital. Aujourd'hui, il possède tout ce qui lui est nécessaire et en particulier une gracieuse chapelle.

Sur l'esplanade voisine du château de Rochechouart, près de la tour appelée de la Chapelle, Louis de Rochechouart avait fait élever une église en 1362, dite Notre-Dame-du-Château. Il paraît qu'elle fut démolie en 1576 par le vicomte Jean II, qui en fit construire une autre dans le château même et toujours sous le nom de Notre-Dame-du-Château. On indique cependant saint Jean-Baptiste comme patron de cette église. Quelques vicairies y avaient été fondées, notamment le 19 février 1512 par l'abbé Bertrand Chemison.

## Histoire civile

La ville de Rochechouart a une origine féodale. Elle doit sa formation à un château qu'on trouve mentionné dans nos Annales dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle. Ce château est dans une position magnifique et la vue de Rochechouart du côté du midi est des plus pittoresques. Un grand corps de logis, flanqué du côté de la campagne, de deux grosses tours ; deux ailes en retour d'équerre, aboutissant à d'autres tours et une vaste cour entourée, au rez-de-chaussée seulement, d'un corridor couvert ou portique, formé par des colonnes torsées, en granit : voilà ce qu'est le château.

À côté de sa masse imposante et à son ombre protectrice, des couvents, des chapelles, une aumônerie se sont élevés et la ville de Rochechouart s'est formée autour.

Dans son état actuel, ce château semble n'avoir conservé qu'une seule tour du château construit au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est la plus haute de toutes et flanque le pont-levis. Le reste de l'édifice date de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Pendant neuf siècles les vicomtes de Rochechouart ont habité ce château. Ils tirent leur extraction des vicomtes de Limoges. En l'an 965, Aymery-Ostrofrancus, fils de Géraud, cinquième vicomte de Limoges et de Bathilde de Brosse, épousa Ave ou Eve, fille de Guillaume, comte d'Angoulême. Ce dernier avait été investi par Guillaume IV, duc de Guyenne, des vicomtés de Melle, d'Aunay et de Rochechouart. La vicomté de Rochechouart échut en dot à la femme d'Aymery de Limoges, qui prit le titre de vicomte de Rochechouart.

Il n'y avait pas de maison, en France, qui surpassât celle de Rochechouart en grandeur d'origine et en antiquité. Ses membres ont occupé les postes les plus élevés dans l'État. Si elle a perdu des terres de ses premiers aïeux par l'extinction de ses branches aînées, elle s'est revêtue d'autres dépouilles des maisons illustres qui ont tenu à gloire de perdre leur nom par un heureux échange de leur sang avec le sien.

Les armes de cette maison sont *ondé d'argent et de gueules de six pièces*. Devise : *Ante mare unda*  
Avant que la mer fut au monde, Rochechouart portait ses ondes.

Elle a formé plusieurs branches. Une des plus illustres est celle de Rochechouart-Mortemart, qui remonte à Guillaume de Rochechouart, en 1256. Ses membres ont mis, comme brisure, aux armes de Rochechouart : *une belette de sable, sur la 2<sup>e</sup> fasce d'argent, au premier canton*.

La branche qui nous intéresse le plus est celle des Rochechouart-Pontville, qui a possédé le château jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a commencé lors du mariage d'Anne de Rochechouart avec Jean de Pontville, en 1470. Elle porte pour armes : *écartelé, aux 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> ondé d'argent et de gueules de six pièces, qui est de Rochechouart, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules au pont de deux arches d'or, qui est de Pontville*.

La ville de Rochechouart, protégée par les vainqueurs du lieu, a joui d'une certaine prospérité pendant les siècles passés. On voit qu'en 1296, Aimeric IX, vicomte de Rochechouart, octroya aux habitants de la ville une charte qui les affranchit et porte la création de leur commune. Depuis cette époque ils se gouvernèrent eux-mêmes, et nommèrent des consuls qui s'occupaient de leurs intérêts.

En 1369, la ville de Rochechouart fut assiégée par messire Jean Chandos, ayant sous ses ordres trois cents lances (chevaliers ou écuyers) et deux cents archers. Mais, défendue par les vaillants capitaines Thibaut du Pont et Elliot de Calais, la ville résista à tous les efforts des assaillants, qui furent forcés de lever le siège.

En 1371, le 13 mai, les Anglais prirent la ville de Rochechouart par escalade.

En 1494, Jean de Rochechouart Pontville donna au collège de Montaigut à Paris 240 livres de rente pour y posséder une bourse destinée à un jeune homme de Rochechouart, que les vicomtes désigneraient. Les habitants ont joui de cette bourse jusqu'à la Révolution.

En 1512, eut lieu l'assassinat de Pierre Bermondet, seigneur du Boucheron, lieutenant-général du sénéchal de Limoges, par les hommes de François de Pontville, à Saint-Laurent-de-Géris (Charente), et non à Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne), comme beaucoup l'ont écrit. Ce crime fut perpétré à la suite de discussions entre le vicomte de Rochechouart et le lieutenant-général au sujet des propriétés de ce dernier que François de Pontville voulait acquérir, et non à la suite d'une prétendue histoire de la *main coupée*, inventée par les romanciers du siècle dernier. L'arrêt qui condamna à mort les coupables (publié au *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, tome LIX, p. 540, et LX, p. 509) fait justice de cette invention et de plusieurs autres détails erronés. Le vicomte, qu'on n'avait pu arrêter, était aussi condamné à de très fortes amendes envers le roi et à des réparations non moindres envers les parties. Un mémoire écrit moins de cent ans après s'exprime ainsi : « Mais ayant été le coupable présenté au Roy quelque temps après, eu habit de pénitent, un jour de vendredi Saint, comme S. M. allait faire son bon jour en la chapelle de Bourbon, il obtint sa grâce, à condition de satisfaire exactement à tout l'intérêt civil du dit Arrêt et ce qui en dépend ; le Roy ne lui avant remis que la vie. Ce qui a été ponctuellement exécuté, et on tient que cette affaire a coûté plus de 200 000 écus à la maison de Rochechouart, qui était alors très opulente et qui est réduite à présent à une grande médiocrité. »

En 1559, quelques sectaires de la religion prétendue réformée s'établirent à Rochechouart. Daniel de Barthe, prédicateur calviniste, natif de Rochechouart, vivait dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le vicomte de Rochechouart était François-Louis-Marie-Honorine de Rochechouart-Pontville, qui avait épousé, le 23 juin 1754, Marie-Victoire Boucher. Il mourut à Paris, le 25 octobre 1778. Son fils, Armand-Constant de Rochechouart-Pontville, était capitaine au régiment d'Artois-Dragons, en 1778. Il émigra en Allemagne en 1791, et ne rentra en France qu'en 1815.

La vicomtesse Marie-Victoire Boucher fut arrêtée avec quelques autres personnes de Rochechouart. D'abord emprisonnée à Limoges, elle fut ensuite envoyée au Tribunal révolutionnaire de Paris, et ce tribunal sanguinaire la fit guillotiner le 3 floréal an II (22 avril 1794). Elle ne fut pas seule à subir ce traitement, car déjà ce même tribunal, le 28 ventôse an II (18 mars 1794), avait condamné à mort cinq personnes de la région de Rochechouart. Ce sont :

MM. Jean Babaud Lafordie ;

Jean-Baptiste Goursaud de Merlis.

M<sup>mes</sup> Françoise Périgord, épouse d'Adrien-Sicaire Télixier.

Louise-Sylvie de Chamborant-Villevert, épouse de Jacques Barbier de Blamont.

Marcelle-Aimée de James, religieuse de l'ordre de Fontevraud.

Un autre habitant de Rochechouart, Louis Soury, curé de Bouronne, près Chancelade, fut aussi à cette époque, condamné à mort à Bordeaux et guillotiné le 18 prairial an II (6 juin 1794), avec les personnes qui lui avaient donné asile dans cette ville.

À la suite de ces événements, le château de Rochechouart devint bien national ; il ne fut pas vendu. Mais le *Journal de la Haute-Vienne*, qui était l'organe du club de Limoges, nous dit dans son n<sup>o</sup> du 15 messidor, an II (3 juillet 1794) : « Les sans-culottes démolissent les tours d'un ci-devant château de Rochechouart, ils ont vendu à leur profit toute la charpente et une grande quantité de pierres de taille. » En agissant ainsi, ils exécutaient l'arrêté publié le 8 nivôse, an II (28 décembre 1793), par les représentants du peuple en mission, Brival et Borie.

Cependant les sans-culottes de Rochechouart, trouvant le travail de démolition trop dur, l'abandonnèrent bientôt. Ce qui restait du château fut employé à divers usages, mais nullement restauré. Au retour des Bourbons, le vicomte Armand-Constant de Rochechouart réclama une indemnité. Celle-ci se traduisit par la remise qui lui fut faite du vieux château en ruines et démantelé ; encore ne fut-il envoyé en possession qu'en 1822, par ordonnance royale du 6 novembre. À peu près ruiné, le vicomte, qui habitait presque toujours Paris, ne fit aucune réparation au berceau de ses ancêtres. À sa mort, en 1832, les biens de M. de Rochechouart furent vendus à la barre du tribunal de la Seine, et le château fut racheté pour le compte du général de Rochechouart, représentant de la branche aînée de la maison. Le nouveau propriétaire avait d'abord l'intention de faire réparer l'antique demeure, mais il y renonça, et le 26 décembre 1836, il la céda au département de la Haute-Vienne, moyennant la somme de 40 000 francs, dont 25 000 furent fournis par le département, et 15 000 par la ville de Rochechouart, qui achetait particulièrement les locaux occupés par la Mairie, la place et les promenades des Charmilles et des Allées.

Aujourd'hui, le château de Rochechouart, restauré en partie, loge la sous-préfecture et contient les services de la Mairie, le Tribunal et les bureaux de l'administration de l'arrondissement. Il est classé monument historique.

Dans la forêt de Rochechouart, que la voie romaine de Limoges à Saintes traverse dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest, existent cinq tumulus: un grand au centre et quatre autres plus petits, disposés en croix. Ils ont été fouillés de nos jours par M. Masfrand. Les quatre petites mottes avaient 15 mètres de diamètre et 1 m 60 de hauteur. Le tumulus qui occupait le centre avait 3 m 39 de hauteur et 30 mètres de diamètre. Le mobilier funéraire de ces sépultures comprenait plusieurs vases en terre, des fragments de fer très oxydés, de nombreux lingots de bronze provenant de la fonte de bijoux ou d'armes, et d'ossements calcinés. L'urne cinéraire occupait toujours le centre de la sépulture et était protégée par quatre grosses pierres. Cette urne reposait sur un amas de cendre et de charbon<sup>30</sup>.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rochechouart sont :

Age (L').

Auvignac.

Babaudu.

Bâtiments (Les).

Bienac. — Voir ci-devant l'article concernant cette paroisse. Il faut en augmenter comme il suit la liste des noms des curés : G. Gren était curé de Biénac, en 1244 et 1254. - Jean Boullesteis, en 1559. - Jean Maisondieu prit possession le 19 août 1621. - N... Boutineau. en 1625. - N... Chazaud, en 1636. - Léonard Nauche, nommé en 1659, se démit en 1683. - Simon Nauche, le 12 septembre 1730. - Léonard Marcillac 1755, mourut en novembre 1773. - Pierre Nadaud résigna au suivant en 1779. - Pierre-Paul Rempnoulx 1780, résigna au suivant en 1784, et mourut pour la foi, sur les pontons de Rochefort, le 7 juillet 1794. Léonard Brandy du Peyrat, 1784. - Jean-François Périgord, qui avait été déporté en Espagne, fut nommé curé de Bienac en 1803. - Pierre Mazet, jusqu'en 1823. - Antoine-Théobald Mitraud, jusqu'en 1827. - N... Berthet jusqu'en 1830. - Prosper Pariset, jusqu'en

---

<sup>30</sup> Paragraphe placé à la suite de la liste des lieux-dits dans l'édition [note des Arch. dép. Haute-Vienne].



1843. - Guillaume-Pierre Duléry, auteur d'une histoire de Rochechouart publiée en 1855, fut curé de 1843 à 1859. - Étienne-Valery Mandavy, 1859-1870. - Jean-Baptiste-Junien, 1870-1906. - Louis Lacelle, 1907.

Boischenu.

Bordes (Les).

Breuil de la Gorre (Le).

Breuil de Vayres (Le).

Brousse (La).

Brousses (Les).

Chabaudie (La).

Champagnac.

Champagnac (Moulin de).

Chassagne (La).

Chatenet (Le). — Qui était dans les faubourgs de Rochechouart, avait des chanoines en 1267. C'était une cure en 1332. Mais dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le vicomte de Rochechouart Aymeric III y avait fondé un couvent établi des religieux bénédictins, et il en fit le lieu de sépulture de sa famille. Le vicomte Jean II (1604-1640), restaura ce monastère et les Frères Prêcheurs s'y établirent en 1614. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ils y étaient deux prêtres et un frère.

Chausilles (Les).

Ché (Le).

Chez-Cambige.

Chez-Combard.

Chez-Frugier.

Chez-Meillat.

Chez-Reymond.

Clomart.

Clôtre (Moulin de La).

Côte (Moulin de La).

Cramaud, lieu d'origine de la famille de Cramaud. Le cardinal Simon de Cramaud, évêque de Poitiers (1350-1429), portait pour armes *d'azur à la bande d'or, accompagnée de six merlettes de même en orle.*

Crousille (La).

Fontbouillant.

Font-Grenier.

Gasne (La).

Gorre (La).

Grange (La).

Houmeaux (Les).

Lajaud.

Lande (La).

Légerie (La).

Mascuros. — Lieu d'origine de la famille de Mascureau dont les armes sont *coupé, au 1<sup>er</sup> fascé d'argent et de gueules de six pièces, au 2<sup>e</sup> d'azur à trois étoiles d'argent 2 et 1.*

Maine (Le).

Malbrocher.

Martinie (La).

Maumoussou, où était une chapelle rurale au cimetière.

Montazaud.

Mothe (La).

Moulin. — Pont de la Gorre.

Papeterie (La).

Pierre blanche.

Pierre folle.

Plats (Les).

Pré (Le).

Puyjeaud.

Recoudert (Le).

Roumagnac.

Royère.

Sangles (Moulin des).

Troupeaux. — Dont le sieur Goursaud de Laumont était seigneur en 1764.

Tuilerie (La).

Valade (La).

Vérinas.

Vignes (Les).

Villefranche.

Villeneuve.

Viviennas.

## LA ROCHE-L'ABEILLE

ROCHE-L'ABEILLE (La), chef-lieu de commune du canton de Nexon, qui a 3 656 hectares de superficie et 1 545 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 360 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La Roche-l'Abeille et Royère, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, ont été alternativement l'une la cure et l'autre son annexe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle Royère, dont il est parlé ci-dessous, était la cure, et La Roche la succursale, mais depuis le Concordat de 1801, c'est cette dernière qui possède la curie. Elle est dite cure en 1318 et les années suivantes. En 1404 on la dit prévôté, en 1505, église filleule, et en 1516, succursale. Sa fête patronale était l'Assomption de la Sainte Vierge et on y comptait 880 communians, environ 1 174 habitants.

L'église de La Roche-l'Abeille, formée de trois travées, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Les ogives des voûtes et des fenêtres, les nervures rondes, les chapiteaux à crochets, accusent cette époque, qui est d'ailleurs confirmée par des documents historiques. En effet, Aymeric de la Serre, évêque de Limoges, mort en 1272, légua par testament à l'église de La Roche-l'Abeille vingt-cinq livres pour la construction de l'église et les ornements. C'est la construction de cette église qui amena la séparation des paroisses de Royère et de La Roche-l'Abeille, séparation qui eut lieu en 1297.

Cette église a été réparée en 1850, elle possède quelques vieux tableaux, entre autres une fuite en Égypte, par Mésonade et un ex-voto du P. Noaillé, récollet, qui porta la date de 1680.

Une cloche de l'église, fondue en 1783, portait cette inscription : « ✠ *Sit nomen Domini benedictum. Sancta Maria oro pro nobis.* J'ai eu pour parrain, m<sup>re</sup> Jean-Baptiste Peyroche du Puyguichard, écuyer, seigneur des Taubayes, conseiller secrétaire du Roy, et pour marraine, dame Catherine Baillot du Queyroix, son épouse, 1783. J.-L. Lamy de Luret, curé. - Jean-Baptiste Martin, fondeur. »

Jean Aucomtec, ou Comte, *Comitis*, était curé de Royère, le 2 août 1452. - Vénérable homme M. Pierre Feydit était curé de Royère et de sa filleule La Roche-l'Abeille, le 12 mai 1486. - Vénérable et scientifique homme Bernard Durandi, docteur en l'un et l'autre droit, conseiller du roi en la cour du parlement de Bordeaux, était curé en 1493 et 1499. - Noble et vénérable messire Léonard de Guyonnie, docteur en décrets, seigneur de Guyonnie, conseiller du roi en sa cour de parlement de Paris, archiprêtre de La Meyze, était curé de Royère et La Roche-l'Abeille, son annexe, en 1607 et 1545. - François de Malevergne, en 1665 - N... Cluzault, en 1685. - Pierre Tardieu, 1744. - N... Pacaille, 1749. - N... de Clédât de Laborie, curé de Royère et de son annexe, La Roche-l'Abeille, 1752-1762, résigna à son neveu qui suit. - Jean Pradel de La Maze, 1763. - Jean-Joseph Lamy de La Chapelle, 1768, résigna à son frère qui suit, et souffrit la prison et la déportation pendant la Révolution. - Joseph-Léonard Lamy de Luret, frère du précédent, 1777, subit la déportation. - Jacques Marsicat, nommé le 24 avril 1803, mourut au mois d'août 1806. - Léonard Crezeunet, 1824. - Louis Bonnet, nommé le 19 octobre 1828. - Marc-Augustin Péliisson-Laprade, le 1<sup>er</sup> juillet 1829. - Pierre Duburguet, le 25 juin 1833. - Jean-Baptiste-Théodore Lavaud, le 18 décembre 1839. - Pierre Rouchon, 1876. - Auguste Buisson, 1891. - Jean Mathieu, 1895.

Il y avait, dans la paroisse, un prieuré régulier ou prévôté, nommé Saint-Jean-de-Valentin, ou Saint-Valentin. Sa fête était la Nativité de Saint-Jean-Baptiste. Il appartenait au monastère de Tourtoyrac, diocèse de Périgueux, en 1120. L'abbé de Tourtoyrac y nommait le titulaire en 1582 et 1596. Le doyen de Saint-Yrieix a aussi eu ce droit de nomination. N... Puinesge, nommé en 1765, le possédait en 1783.

## Histoire civile

Un notaire nommé Guy Autier, vivait à La Roche-l'Abeille en 1314 et 1318. Le *Dictionnaire des fiefs* par Gourdon de Genouillac dit, qu'en 1350, la seigneurie de La Roche-l'Abeille était possédée par la famille Hautier. Mais par contrat du 17 juin 1357, Charles de Bretagne, vicomte de Limoges, et sa femme la vicomtesse Jeanne, duchesse de Bretagne, vendirent à noble Guillaume Albert, chevalier, le château, ville et châtellenie de La Roche-l'Abeille, en la vicomté de Limoges, avec les fiefs et hommages, haute, moyenne et basse justice ; avec toutes les apparences et dépendances qu'ils ont déclaré relever des doyens, chanoines et chapitre de Saint-Yrieix. C'est par cet acte que la famille Albert ou Aubert, dont était le Pape Innocent VI, a possédé La Roche-l'Abeille.

Nous connaissons un sceau d'Étienne Albert ou Aubert, fils de Guillaume, l'acquéreur de cette terre ; il porte ses armes qui sont : *de gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le lion, au chef de gueules soutenu (ou non) d'azur, chargé de trois coquilles d'argent*. On lit autour : *Scutum Stephani Alberti Domini de Breno et de Rupeapis*.

N... de Chazeron se qualifie seigneur de La Roche-l'Abeille en 1387. Noble et puissant seigneur et baron dudit lieu de Chazeron, en 1486, était seigneur en partie de Bre et de La Roche-l'Abeille. Cette famille porte pour armes *d'argent au chef emmanché d'azur*.

Cette seigneurie en dernier lieu appartenait à la famille Peyrusse des Cars, dont les armes sont *de gueules au pal de vair*. Son château, qui avait été bâti sur un massif de rochers, était en partie démantelé au moment de la Révolution. Au XIX<sup>e</sup> siècle il en restait de grandes ruines, avec une tour couverte de lierre, dominant encore un vaste horizon. L'inscription suivante, qu'on dit avoir lue au château de La Roche-l'Abeille et à celui des Cars, était gravée sur une plaque de serpentine prise dans les carrières du lieu :

Charles, seigneur comte des Cars,  
Grand amateur des Arts,  
Fut le premier, qui par merveille  
Inventa ce beau marbre, en son Roche-l'Abeille

L'auteur de cette inscription est probablement Charles des Cars, qui après la mort de Jacques des Cars, son frère aîné, devint seigneur de La Roche-l'Abeille, vers 1592. Contrairement à ce qu'il dit, la serpentine n'est pas en marbre, et les carrières où on la trouve ont été exploitées par les Romains. Elles ont aussi donné de leurs productions aux églises de Solignac, du Dorat, d'Uzerche et à vingt autres de notre province. Cette serpentine est d'un vert foncé avec des tâches rougeâtres dues au calcaire qu'elle renferme. Son grain est excessivement fin ; elle est facile à travailler. Elle s'étend en un gisement notable, de Saint-Germain-les-Belles jusqu'aux environs de Thiviers, en passant par Peyras-Brunas (Pierres-Brunes), entre Magnac-Bourg et le Martoulet, la forêt de Fayat et La Roche-l'Abeille, où elle forme un vaste plateau.

C'est près du bourg de La Roche-l'Abeille, non loin de l'étang situé au bas de la plaine Saint-Laurent, que fut livrée, le 24 juin 1569, une bataille, où l'amiral de Coligny, à la tête d'une armée de calvinistes, défit l'armée catholique, commandée par le duc d'Anjou. Le prince de Béarn, depuis Henri IV, alors âgé de seize ans, y fit ses premières armes dans les rangs de l'armée protestante.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de La Roche-l'Abeille sont :  
Abeille (L').

Beau Plat.

Barrière (La).

Borie (La).

Bouquet (Le).

Cabanes.

Chaillac, ou Chailhas, dont était seigneur, en 1490, noble Jean de Pragelier dont les armes sont *écartelé, aux 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à une tour crénelée d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à trois croissants d'argent 2 et 1.*

Chameyrat.

Champmarro. — Sur une colline de la commune de La Roche-l'Abeille ; on remarque des excavations assez considérables, dont deux fort grandes et quinze autres de différentes grandeurs. Dans le pays elle porte le nom de Cros de Maroc. On a voulu y voir des retranchements fait par des Marocains, mais ce sont, en réalité, des fouilles pour rechercher et extraire du minerai. Dans un acte du 18 mai 1500, ce lieu est nommé Champmarro.

Chantegreu.

Chapelle.

Charre-Neuve.

Combrailles.

Côte (La).

Croussy (La).

Deshais.

Embord.

Faye (La).

Fayes (Les). — Appartenait, en 1790, à M. Sanson de Royère, écuyer.

Fouliarge.

Foussette (La).

Garde (La Grande).

Garde (La Petite).

Gioux ou Giaud. — On a découvert dans un champ, au milieu de briques romaines, une statue antique de Jupiter, en granit, avec l'aigle symbolique à ses pieds. Cette statue, achetée au mois de mai 1852, par quelques membres de la Société archéologique, a été transportée au musée de Limoges.

Gorce (La).

Grangerie (La) ou Grangère.

Gravilles (Les).

Guyonnie (La). — Messire François Chassagnat de La Guionie, résidant au château de Juvet, épousa Louise Auboux le 22 juillet 1723.

Juvet, ou Juveix. — C'est au château de Juvet que naquit, en 1260, Bernard *Guidonis*, appelé par d'autres Bernard Guy ou de La Guyonnie, un des écrivains limousins les plus célèbres au

moyen âge. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, fut nommé, en 1317, procureur général de son ordre et évêque de Lodève en 1324. Il mourut en 1331 et fut enseveli à Limoges, dans l'église des Jacobins, aujourd'hui Sainte-Marie.

Jioux. — Voir Gioux.

Lécuras.

Malvergne.

Mas-Brunet (Le).

Mas-Mareau (Le).

Mazeau (Le).

Megis.

Panissias (La).

Parc (Le).

Pierre levée. — Près de ce village existe un dolmen dont la table a 3 mètres 50 sur 2 mètres 90.

Pigot (Le).

Plaisance.

Pleinmeyze est dit prieuré-cure en 1318, 1474 et 1484 et ensuite prieuré régulier, sous le vocable de saint Laurent.

Les chanoines réguliers du Chalard y nommaient les titulaires, en 1635, N... La Bachellerie, nommé en 1751, le possédait en 1783.

Pont Périllas (Le).

Pouse (La).

Pourtanaud (Chez).

Puy-Chétif.

Puy-Guichard. — Fief qui appartenait dès 1744 à la famille Peyroche, qui posséda aussi les seigneuries du Reynou et des Taubayes, en Limousin. Il était, en 1780, entre les mains de la famille Buisson de Chadefeyne, Peyroche du Puyguichard porte *d'azur à 2 lions léopardés d'or, l'un sur l'autre, à la bordure de gueules chargée de 8 roses d'or posées 1, 2, 2, 2 et 1.*

Puy-Meynie.

Rebouillas.

Routes (Les).

Royère. — Le comte Gérald donna à l'évêque de Limoges et à la cathédrale, l'an 863, l'église de Rouaria, dans la vignerie de Flavignac. Cette église avait pour patron saint Pantaléon de Nicomédie. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés, leur nom est ci-devant avec ceux des curés de La Roche-l'Abeille. La paroisse, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avait 880 communicants, environ 1 174 habitants. Son territoire est compris aujourd'hui dans celle de La Roche-l'Abeille. Il y avait dans l'église de Royère une vicairie fondée avant 1400 par Guy de Royère, elle était sous le vocable de saint Gilles. L'évêque de Limoges y nommait un titulaire en 1752, mais on trouve, à cette même date, une nomination faite par Jean Sanson du Masbouyer, comme seigneur de la Guyonnie.

Dans le cimetière de Royère il y avait une chapelle qui était sous le vocable de saint Roch.

Pendant la Révolution, le presbytère de Royère fut vendu comme bien national, le 16 messidor an IV (4 juillet 1790), au sieur Crouzillaud, pour la somme de 896 livres (Arch. de la Haute-Vienne, Q 148, n° 115). Il en fut de même, le 5 thermidor an IV (25 juillet 1796) pour un pré, appelé de la Lampe, appartenant à la cure de Royère, qui fut vendu au sieur Martial Gibaud, pour la somme de 594 livres (*Idem*, Q 149).

Le château de Royère, qui était près de l'église, avait été pris par les Anglais et leurs soldats y tenaient garnison. Gui V, vicomte de Limoges, réunit les seigneurs de la contrée, pour les chasser des places qu'ils tenaient encore, et Royère leur fut enlevé en 1216.

La famille de Royère qui possédait la seigneurie de ce lieu depuis longtemps, fit ses preuves de noblesse en 1598. Elle portait pour armes *d'azur à trois demi-sols d'or*. Elle avait ses tombeaux dans l'église et a habité le château de Royère jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Jean Sanson, sieur du Masboyer, fils de Léonard, bourgeois de Limoges et de N... Béchameil, acheta la terre de Royère avec le fief de la Guyonnie. Il était né le 17 mars 1697 et avait été reçu trésorier au bureau des finances de Limoges en 1743. Il les possédait en 1752. Ses armes sont *d'azur au lion rampant contre une colonne d'or, et une étoile de même en chef*. Son petit-fils, Siméon Sanson de Royère, écuyer, mousquetaire du roi, seigneur de Royère, époux de Marguerite de Léonard de Fressanges, émigra en 1791.

Teulé. — Appartenait, en 1790 à M. Sanson de Royère, écuyer.

Tuilerie.

Valade (La).

Vergnade (La). — Qui appartenait à la famille de Royère.

## ROUSSAC

ROUSSAC, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, qui a 2 376 hectares de superficie et 978 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 372 mètres près du bourg.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Roussac, dans l'ancien archiprêtré de Rançon, était possédée par le monastère de Saint-Martial de Limoges, dès 1097, et ce monastère y établit une prévôté. Les deux étaient sous le vocable de saint Martial. Les abbés de saint Martial ont toujours nommé les curés de la paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 880 communiants, environ 1 174 habitants.

L'église de Roussac est une construction romane, dont le sanctuaire seul a conservé sa voûte. Les deux travées de sa nef sont éclairées au midi par trois fenêtres plein cintre, réunies sous une arcade simulée. Son clocher est une tour carrée placée au nord, à l'extérieur du monument ; sur le seuil de sa porte on a gravé la date 1727.

Cette église possédait une petite cloche du XIII<sup>e</sup> siècle fondue probablement en 1215, comme celle de Couzeix. Les caractères de son inscription étaient en belles majuscules gothiques. Elle a servi, en 1875, à fondre une autre cloche indiquée ci-après. Voici son inscription : « ✠ J. H. S. S. *Martialis ora pro nobis.* »

On lit sur les autres cloches existant actuellement : « ✠ L'an 1862, j'ai été fondue sous l'administration de M. Jean-Louis Villette, curé et Léonard Grimody, maire de Roussac. À été

parrain, M. Jean-Marie de Roffignac, et marraine dame Catherine-Félicie Lafon, née Lagorce. - J.-B. Causard. »

« ✕ J'ai été bénite en 1875. M. Pierre Gaté étant maire de Roussac, et M. Annet Gorse, curé : J'ai eu pour parrain, M. Albert-Joseph Dufresne, et pour marraine, Marie-Thérèse-Joséphine Tournois. - Bolée, fondateur à Orléans. »

L'ancien cimetière de Roussac, qui entourait l'église, avait une chapelle, existant en 1488. Le nouveau, qui a été béni en 1875, est placé au Nord-Est du bourg.

Jean Dubois était curé de Roussac, en 1175. - Jean Poumeyrat ou Poumeyrol, en 1411. - Pierre Montaudon, en 1543. - Pierre Labrousse, en 1632. - Pierre Leguard, en 1637. - N... Sandemoy, en 1679. - N... Tigier. - N... Cheyrou. - Léonard Dumaret ou Desmarais, 1762. - Louis Garat, 1765-1768, permuta avec le curé de Villars. - Joseph Ragot, ancien curé de Villars, 1770. - Léonard Desportes, nommé en 1779, le fut de nouveau après la Révolution, le 24 avril 1803. - Jean-Joseph Junien, nommé le 12 octobre 1803. - N... Mousnier, après 1809. - Jacques Chalifour, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1820. - Jean-Baptiste Tisseuil, le 15 août 1836. - Jean-Louis Villette, le 1<sup>er</sup> juillet 1851. - Pierre-Raynaud, en 1859. - François Grenet, en 1863. - Annet Gorse, en 1873. - Martial Nadaud, en 1881. - Jules Jurion, en 1882. - Gabriel Noaille, en 1884. - Marcellin Lagarde, en 1897. - Léon Guiraudie, en 1903. - Pierre Bertrand, en 1912.

Le 25 messidor an IV (13 juillet 1796), le presbytère de Roussac fut vendu comme bien national au sieur Sandemoy-Lavergne, pour la somme de 1 898 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 152, n° 151).

L'abbaye de Saint-Martial de Limoges possédait, en 1097, l'église de Roussac et percevait, dans la paroisse, certaines redevances. Elle envoya, dans la suite, quelques-uns de ses moines pour y établir une prévôté. Celle-ci était fort endettée au temps de Louis VII, mais l'abbé Pierre du Barri, vers l'an 1161, parvint à mettre de l'ordre dans ses affaires.

En 1214, le cardinal Robert de Courçon, légat du pape, nomma abbé de Saint-Martial un chapelain du roi d'Angleterre, appelé Alelme. Les moines protestèrent contre cette nomination, et convoquèrent les prieurs et les prévôts en un chapitre général, dans lequel ils élurent à l'unanimité, pour abbé de Saint-Martial, Pierre La Guirse, prévôt de Roussac, que l'évêque de Limoges Jean de Veyrac confirma aussitôt. Le Souverain Pontife, auquel fut soumis ce conflit, ne voulut approuver ni l'une ni l'autre de ces deux élections. Pierre La Guirse en apprenant cette détermination donna sa démission d'abbé et se retira dans sa prévôté de Roussac.

En 1276 cette prévôté était entre les mains du prévôt de La Souterraine, Itier de Barri, qui s'était révolté contre l'abbé Pierre de Saint-Vaury. Emeric du Breuil de Brouille était prévôt de Roussac en 1361, il fut ensuite élu abbé de Saint-Martial. En 1365, Guillaume Geoffroy est dit prieur de Roussac. En 1420, Hélié du Saillant et Hélié Chauvet se disputaient la possession du prieuré de Roussac ; le 13 juillet de cette année, un arrêt du parlement de Poitiers ordonnait à Jean Chauvet, frère d'Hélié, « d'évacuer la forteresse dudit prieuré dont il s'était emparé. » La forteresse en question était probablement l'habitation du prévôt de Roussac, qui était à côté de l'église et qui a été démolie pendant la Révolution.

La prévôté de Boussac fut supprimée par le Pape Paul III en 1535 et unie à la mense capitulaire ; mais cette décision pontificale ne put être mise à exécution avant le règne d'Henri IV. En effet, le cardinal Robert de Lenoncourt, en sa qualité d'abbé de Saint-Martial, donna cette prévôté à Charles Barton. Les chanoines protestèrent en invoquant la bulle de 1535. Le Grand Conseil cassa la décision de l'abbé, mais Charles Barton trouva le moyen de garder ce bénéfice jusqu'à sa mort, arrivée le 25 janvier 1554. Il fut inhumé dans l'église de Roussac. La mense capitulaire en prit alors possession.



Cette prévôté avait conservé, encore au XVI<sup>e</sup> siècle, un patrimoine assez considérable. Elle possédait des revenus dans une cinquantaine de villages, et au total, percevait en 1581 : 10 livres d'argent, 356 setiers de seigle, 108 d'avoine, et 38 de froment. Ses prévôts étaient seigneurs justiciers des villages de Roussac et de Compreignac ; mais ils ne retiraient de ce chef que des profits minimes, car ils devaient entretenir un juge et un procureur.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Roussac sont :

Age-Gadifaud (L').

Beauguet.

Borderie (La).

Bussière (La).

Chalivat.

Chez-Gallet. — Manoir, près le bourg de Roussac, qui a été habité par une branche de la famille de Razès. Il y avait une chapelle dédiée à sainte Anne.

Clodure (La). — Près de ce village, dans un champ appelé Mapiras, on trouve grande quantité de briques romaines et, vers 1850, on y a découvert un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine.

Colfaucher.

Colombier.

Cros (Les).

Cros (Moulin des). — Sur la Couze.

Donjon.

Fours-Vieux (Les).

Fours-Vieux (Moulin des). — Sur la Couze.

Garde-Saint-Gérald (La). — Était une simple chapelle en 1217, ce fut ensuite un prieuré-cure ; sa fête était celle de la Décollation de saint Jean. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 156 communicants, environ 208 habitants. Le prieur de Saint-Gérald de Limoges y nommait les titulaires, au moins depuis 1570. Ce fut ensuite l'évêque de Limoges, après l'union du prieuré de Saint-Gérald de Limoges, à l'hôpital de Saint-Alexis de cette ville. Jean Dubois était prieur-curé de La Garde en 1600 et 1608. - Martial de La Salle en 1728 et 1741. - Martial de Lagarde en 1770. - N... Mondot, nommé en 1780.

Ce lieu comprend deux groupes d'habitations, nommés la Grande et la Petite-Garde. C'est dans cette dernière qu'était l'église. On y voit encore une pierre portant, avec ces mots : « Duclou-Lagarde. 1632 », un écusson *chargé de trois clous 2 et 1 et le chef de...* Ce sont probablement les mêmes armes que celles portées par Léonard Duclou, de Compreignac en 1645 : *d'azur à trois clous d'argent, surmontés d'un poisson de même.*

Le 17 fructidor an IV (3 septembre 1796), le presbytère de La Garde fut vendu comme bien national au sieur Antoine Lacher pour la somme de 1 230 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 150, n° 279).

Grimodie. — Léonard de Roffignac, auteur de la branche de Grimodie, construisit vers 1552 le château de ce lieu. Après la Révolution, il a été remplacé par celui qui existe actuellement.

Les armes de la famille de Roffignac de Grimodie sont *d'or au lion de gueules armé et lampassé de même, avec la barre*. C'est au château de Grimodie qu'est né, le 1<sup>er</sup> septembre 1760, Vincent-Frédéric-Ferdinand de Roffignac, fils de Martial-François de Roffignac, écuyer seigneur de Grimodie et de Marie-Joseph Bonnin de Nuis. Il était vicaire à Lésignac-Durand, paroisse de l'ancien diocèse de Limoges, aujourd'hui dans celui d'Angoulême (Charente). Il fut envoyé au Tribunal Révolutionnaire de Paris, on ne sait pourquoi, et malgré les certificats de civisme, ce Tribunal sanguinaire le condamna à mort. Il fut guillotiné à Paris le 25 messidor an IV (13 juillet 1794).

Lascoux.

Lessard, ou Essard (L').

Leyraud. — La famille Moreau habitait ce lieu en 1650. François Moreau, écuyer, sieur de Leyraud, fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Châteauponsac le 6 mars 1677. Ses armes sont *de sable et d'argent a sept piles, au chef contrepalé de même d'argent et de sable*. Jacques de La Chatre, écuyer, était seigneur de Leyraud en 1721. Léonard-Henri La Chatre de Leyraud était à l'assemblée de la noblesse de la Basse-Marche, en 1789 ; il est qualifié capitaine au régiment de Barrois-infanterie et chevalier de Saint-Louis. Ses armes sont *de gueules à la croix ancrée de vair*.

Mas-Grenoux.

Mas-la-chèvre.

Monteil (Le). — Où l'on trouve des restes de constructions romaines.

Puy-Haut, *alias* Belair.

Quinsac. — Une urne funéraire, de l'époque gallo-romaine, contenant quelques restes d'ossements et une monnaie en bronze, a été trouvée près de ce village. Elle était placée dans une cuvette creusée dans un bloc de granit de forme cubique.

Seuil.

Theil (Le).

Verger (Le).

Vergne (La). — Jean de La Vergne, de Roussac, seigneur de Bois-Bertrand, était au ban et arrière-ban de 1568.

Villemendeix.

## ROYÈRES

ROYÈRES est un chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Léonard, qui a 1 742 hectares de superficie et 649 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 298 mètres près du bourg et de 400 mètres sur la limite sud de la commune.

### Histoire ecclésiastique

Royères, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul avait, en 1097, un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Ce prieuré fut annexé à l'abbaye en 1441. Il était jadis sous le vocable de la Nativité de la Sainte Vierge, et plus tard de saint Thomas de Cantorbéry. Ce prieuré avait été fondé par Olivier de Royères, après son retour de la première croisade.

La cure avait les mêmes patrons. Les curés y étaient nommés par l'abbé de Saint-Martial, et lorsque cette abbaye était vacante, l'aquaire du chapitre avait ce droit de nomination. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 530 communiants, environ 707 habitants.

En 1801, à l'époque du Concordat, Royère fut de nouveau érigée en cure, ou succursale, selon l'expression de l'époque, mais elle ne garda ce titre que jusqu'en 1808. Plus tard, Mgr. de Tournefort, par ordonnance du 15 novembre, 1887, l'érigea en église paroissiale, ainsi qu'elle l'est actuellement.

Sur la cloche qu'elle possède on lit : « ✠ M. M. Jean-Michel Périère, premier président au présidial de Limoges, parrain. Dame Nicole-Angélique Testard, épouse de M. M. Antoine Philippeaux, sieur du Fresnes, receveur des tailles de Limoges, marraine. - 1704. »

On remarque dans cette église un tombeau des anciens seigneurs du lieu.

Il y avait dans la paroisse de Royères une ancienne chapelle rurale sous le vocable de saint Antoine. On en faisait la fête le 11 mai, jour de la translation de ce saint abbé.

Pierre Geraldini était curé de Royères en 1238 et 1249. - Jacques David, en 1704. - N... Manet, curé de Royères, mourut en avril 1757. - Michel Dubois, mourut en 1773. - François Reculet, nommé à Royères en 1773, fut déporté pendant la Révolution. - Pierre Constant, nommé le 24 avril 1803, devint curé d'Aureil, le 24 août 1808. La paroisse fut alors desservie par les curés voisins. - Martial Deglane, nommé le 23 janvier 1840. - Antoine Rénard, le 1<sup>er</sup> octobre 1849. - François-Xavier Chaput, le 1<sup>er</sup> janvier 1853. - Louis Roudet, en 1874. - Jean-Baptiste Mambret, en 1877. - Michel Sanejouand, en 1884. - Luc Monique, en 1894. - Jean-Baptiste Desproges, en 1898.

## Histoire civile

Les seigneurs de Royères appartiennent à une famille de la plus ancienne chevalerie du royaume. Olivier de Royères a pris part en 1095 à la première croisade. Foulques de Royères était abbé du monastère de Saint-Sornin de Toulouse, en 1413 ; Nicolas de Royères fut tué à la bataille d'Evreux en 1562. François de Royères, seigneur de Beaudeduit et baron de Brignac, pèlerin de Jérusalem, obtint du pape, en 1596, un bref pour son oratoire ou chapelle de Brignac. Gabriel-Guy de Royères épousa, en 1610, Antoinette de Salaignac de la Mothe-Fénelon et donna des preuves de valeur contre les huguenots.

Les armes de la famille de Royères sont *de gueules à trois fasces vairées*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Royères sont :

Bos (Les).

Brignac. — Dès le XI<sup>e</sup> siècle Brignac était possédé par la famille de Royère, qui y bâtit son château et une chapelle. Le château, dont il subsiste encore aujourd'hui quatre tours rondes à toitures aiguës, encadrant le corps de logis principal, a aussi deux ailes de Bâtiments parallèles, du côté du levant. Il a été construit au XIV<sup>e</sup> siècle. Jean Vidaud, comte du Dognon, est titré seigneur baron de Brignac en 1704 et 1710. Ses armes sont *d'azur au lion passant d'or au chef chargé de 3 fleurs de lys de même, soutenu d'une trangle d'or*.

Jeanne de Royères, fille d'Antoine, baron de Brignac, et de Françoise Vidaud du Dognon, en épousant, le 12 mai 1714, Marc-Antoine de Villoutreix lui porta en dot la terre de Brignac. Les armes de la famille de Villoutreix sont *d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose de même*.

Léonard de Villoutreix, seigneur de Brignac, par acte du 25 mars 1788, vendit cette terre, pour la somme de 303 000 livres à Louis Naurissart, directeur de la Monnaie de Limoges. Naurissart porte pour armes *d'azur à la gerbe de blé d'or, surmontée de deux étoiles de même.*

Ce dernier et Anne de La Biche, son épouse, par acte du 4 juillet 1807, ont cédé Brignac, pour le prix de 276 000 francs, à François Noualhier. Noualhier porte pour armes *d'argent à l'aigle contournée au vol abaissé de sable.*

Louise-Geneviève Noualhier, fille de François et d'Anne-Françoise Tandreau de la Chabanne, épousa à Paris, le 16 juin 1823, Gabriel-Jacques-Jules Tandreau de Marsac. Cette famille possède Brignac depuis cette époque. Ses armes sont *d'or au chevron d'azur chargé de cinq étoiles d'or, accompagné en pointe d'un canard voguant sur une onde d'argent.*

D'anciens titres établissent qu'il existait une chapelle au château de Brignac, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. En 1588, des partis de huguenots qui courraient la campagne, après avoir pillé l'Artige, vinrent à Royères et s'emparèrent du château de Brignac, le 16 juin. La chapelle, ainsi que le château, fut très endommagée, François de Royères la fit reconstruire et dans un voyage à Rome, en 1596, obtint du Souverain Pontife la permission d'y faire célébrer la messe tous les jours de l'année, le jour de Pâques excepté. Par le laps de temps cette chapelle étant détériorée, le comte du Dognon, seigneur baron de Brignac, en fit construire une autre qui fut bénite le 25 octobre 1721 par M. Michelou, grand archidiacre et chanoine de la cathédrale.

La chapelle actuelle, qui a remplacé les précédentes, est composée de trois travées, deux pour la nef et une pour le chœur, qui est complété par une abside semi-circulaire, dans laquelle est placé l'autel. Cette nouvelle chapelle, qui est sous le vocable de l'Immaculée Conception et de saint Henri, a été bénite le 8 septembre 1877 par Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges.

Chenour.

Combas.

Cros (Les).

Lafont.

Lajeas (Basse).

Lajeas (Haute).

Lamberterie. — Appartenait en 1682 à Jean Vidaud, écuyer, seigneur comte du Dognon, lieutenant général d'épée du Limousin.

Langerie.

Mas Baraud.

Mazière (La).

Perrier (Le).

Puy-la-Clède (Le).

Réserve (Basse).

Réserve (Haute).

Rippe (La).

## ROZIERS-SAINT-GEORGES

ROZIERS-SAINT-GEORGES, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauneuf, qui a 1 165 hectares de superficie et 528 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 455 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Rosiers-Saint-Georges était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, qui était sous le vocable de saint Georges. Aimeric de Serre, évêque de Limoges, donna cette église, le 24 juin 1272, aux doyens et chapitre de sa cathédrale pour l'augmentation du service divin. C'est l'évêque de Limoges qui, primitivement, nommait les curés de Rosiers, mais après cette donation ce droit de les nommer passa à l'aquiliaire de la cathédrale, qui l'exerçait encore au moment de la Révolution. Saint Georges était le patron de cette paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle elle avait 425 communicants environ, 567 habitants.

En 1498, l'église de Rosiers manquait de tout par suite du malheur des guerres de l'époque ; aussi l'évêque de Limoges, Jean Barthon de Montbas, accorda-t-il des indulgences aux fidèles qui la visiteraient et contribueraient à son rétablissement.

Cette église est une construction romane à fenêtres étroites et cintrées. Près des fonts baptismaux on remarque une pierre qui porte un écusson *chargé d'une fleur de lis, au chef échiqueté*. Un fragment d'inscription trouvé dans l'église de Rosiers nous apprend que cette église et son clocher furent réparés en 1598.

Sur la cloche de cette église on lit : « ✠ M<sup>re</sup> Daniel Lafont du Mazubert, curé, M<sup>re</sup> Jean-Baptiste de La Lande, chevalier, seigneur de Lavaud, Saint-Étienne, Neuvillars et Lajoumont, parrain. Dame Anne Dalesme, épouse de M<sup>re</sup> Le Bloy, seigneur de Rosiers, marraine. Joseph Parri, scindic fabricant. - J. Coutaud, F. 1782. »

Une chapelle établie à Masléon, au territoire de la paroisse de Rosiers, n'avait jamais été qu'une annexe de cette église ; mais après la Révolution, Masléon étant devenu un chef-lieu de commune, le curé résidait le plus souvent dans cette dernière, et on lui donnait indifféremment le nom de curé de Rosiers ou de cure de Masléon. En 1832, les habitants de Rosiers, qui avaient à souffrir depuis une vingtaine d'années de cette absence adressèrent, le 3 juillet, une supplique à l'évêque de Limoges, le priant de donner un prêtre à l'église de Rosiers, qui avait toujours été l'église matrice. Leur demande fut écoutée, et peu après. Rosiers et Masléon étaient desservis séparément par deux prêtres.

G... Faure était curé de Rosiers en 1598. - Étienne Daubard ou Doubard, le 22 juin 1680 et en 1711 était curé de Rosiers et de Masléon, son annexe. - Jean-Baptiste-Joseph Farges, ou La Farge, en 1764. - Léonard-Daniel Lafont du Mazubert, nommé en 1769, est mort déporté sur les pontons de Rochefort, le 6 juin 1794. - Jean-Baptiste Fougères, fut nommé curé de Rosiers-Masléon, le 9 avril 1804. - Léonard Fraisseix, en 1805. - Léonard Gardelle, le 1<sup>er</sup> août 1812. - Denis-Justin Jagot-Lacoussière, le 1<sup>er</sup> août 1832. - Après cette date, on trouve Étienne Decoux nommé curé de Rosiers-Saint-Georges, le 1<sup>er</sup> janvier 1841. - Charles Chatenet, le 1<sup>er</sup> janvier 1852. - Jean-Baptiste Amathieu, en 1863. - Martial Nadaud, en 1884. - Victor Chaumont, en 1889. - Jules Bourges, en 1899 ; fut aussi curé de Masléon. - Jules Varachaud, en 1902. - Ferdinand Griffol, en 1903, jusqu'en 1907. - Le service de la paroisse est ensuite fait par M. le curé de Saint-Denis-des-Murs.

Le 1<sup>er</sup> nivôse an VII (21 décembre 1798), le presbytère de Rosiers fut vendu comme bien national au sieur Sénamaud pour la somme de 2 242 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 152, n° 371).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Rosiers-Saint-Georges sont :

Begogne. — Lieu d'origine de la famille de ce nom, qui l'a conservée jusqu'en 1620, époque à laquelle Marie Begogne, en se mariant, la porta à M. Lalande de Lavaud. M. Raymond qui l'a achetée en 1799, la possédait en 1815

Antérieurement Gaucelin de Lajaumont, en 1335, était seigneur de Combret, de Begonia et de Lajaumont. Les armes de cette famille, sont *d'azur à la bande d'or accompagnée de six étoiles de même, 3 en chef et 3 en pointe.*

Bois (Le).

Bouchaud (Le).

Charbonniaud.

Châtaignaud.

Cour (La).

Fatour.

Freisseix (Le).

Imagé (L').

Landrouderie.

Madet (Le).

Peyrat (Le).

Peyrière.

Puy-Petit.

Rivière (La).

Soumagnas.

Soumagnas (Moulin de).

Theillaud (Le).

Tour (La).

Valleix (Le Grand).

Valleix (Le Petit). — En 1256, le prieuré de sainte Madeleine de Valleix, appartenait à l'abbaye des Allois. Jeanne de Leboeries était prieure de Valleix en 1462, et Marguerite de Leboeries, qui le fut après elle, mourut, en grande réputation de sainteté le 19 août 1513.

Viradis (Le).

## S

### SAILLAT-SUR-VIENNE

Saillat, section de la commune de Chaillac, est érigée en commune distincte par la loi du 2 janvier 1928 et devient Saillat-sur-Vienne le 13 août 1953 (note des Arch. dép. Haute-Vienne). Voir *Chaillac-sur-Vienne*.

### SAINT-AMAND-LE-PETIT

SAINT-AMAND-LE-PETIT, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a 1 511 hectares de superficie et 430 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 583 mètres.

#### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Amand-le-Petit, dans l'ancien archiprêtré d'Aubusson, avait vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle 160 communicants, environ 220 habitants. Le chapitre d'Eymoutiers y nommait les curés, ce qui est constaté par des titres depuis 1516. Le patron de la paroisse était saint Amand, solitaire, dont la fête est le 26 juin.

Pendant la Révolution le 14 thermidor an IV (1<sup>er</sup> août 1796), le presbytère de Saint-Amand et ses dépendances, furent vendus comme bien national au sieur Pierre Duchiron pour la somme de 1440 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 218).

Après la Révolution, la paroisse de Saint-Amand fut réunie à celle de Peyrat-le-Château ; il en fut de même pour la commune. Un demi siècle plus tard, en vertu d'un décret du 5 février 1859, Saint-Amand-le-Petit fut de nouveau érigé en paroisse et le 7 août 1874, il en fut de même pour la commune.

Ont été curés de Saint-Amand-le-Petit : Geoffre Bouyer, qui résigna en 1557. - Bertrand Laborne qui prit possession en 1574. - Gabriel Voysin, 1643-1668. - N... Jaubert 1687. - N... Rémeniéras 1688-1692. - N... Monceau, 1695-1701. - Jean Chabrier. 1701-1739. - François Cramouzaud, chanoine d'Eymoutiers. 1740-1705. - Léonard Raymond, mort le 3 mai 1756. - N... Rieublanc-du-Bost, chanoine de Saint-Martial, 1760. - Jean-Joseph Mazaudis, 1762. Pendant la Révolution, son âge ne permettant pas de le déporter, il subit l'emprisonnement à Limoges. - Jean Chadelaud, 1791. - Joseph Jagot-Lacoussière, vicaire régent en 1792. - Après la Révolution la paroisse de Saint-Amand fut réunie à celle de Peyrat. Elle fut érigée de nouveau par un décret du 5 février 1859. - Pierre-Noël Navarre en fut curé en 1861. - Léonard Mondon, en 1869. - Antoine Tournade, en 1872. - Pierre Delcourt, en 1873. - Joseph-Auguste Thevenin, en 1874. - Elle a été depuis desservie par les curés d'Augne.

#### Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Amand-le-Petit sont :

Bostluguet (Le). — Nicolas et Jean Boyer étaient seigneurs de Bostluguet en 1656.

Bourdeleix (Le).

Champeaux.

Charapoux et le Moulin de Charapoux. — Psalmet Romanet était seigneur de Charapoux en 1690 et Joseph de Romanet en 1719. Les armes de cette famille sont *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois branches de romarin de sinople*.

Lafaye.

Lesillade.

Mas-de-Sazy.

Mas-la-Guerre.

Reveillère.

Sazy.

Trasrieux.

## SAINT-AMAND-MAGNAZEIX

SAINT-AMAND-MAGNAZEIX, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauponsac, qui a 3 070 hectares de superficie et 1 346 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 383 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Amand-Magnazeix était dans l'ancien archiprêtré de Rançon. Le commandeur de Morterolle y nommait les titulaires dès 1580. Le patron était saint Amand, solitaire, dont la fête était le 25 juin. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 680 communiants, environ 908 habitants.

Les visiteurs de 1615 constatèrent que l'église de Saint-Amand était en bon état, et qu'elle était pourvue de tous les objets nécessaires à l'exercice du culte. Cette église avait été construite au XV<sup>e</sup> siècle, elle avait le titre de cure en 1580.

Pendant la Révolution, le 17 prairial an IV (5 juin 1796), le presbytère de Saint-Amand fut vendu comme bien national au sieur Gaillard pour la somme de 1 887 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 149, n<sup>o</sup> 12.)

Il existe encore dans le cimetière un Fanal funéraire ou Lanterne des Morts, qui est une colonne carrée de 0,95 centimètres de côté. Au sommet qui est surmonté d'une croix, quatre fenêtres forment la lanterne. Un autel liturgiquement orienté est à la base.

Ont été curés de Saint-Amand-Magnazeix : François Perron, en 1760-1762. - Léonard Muret, en 1764. - François-Joseph Muret en 1783. - Louis-Protais Marcoula-Prévotière, en 1803. - Antoine Froment, nommé le 28 août 1833. - Jacques Thevenot, le 21 octobre 1833. - Antoine Nadaud, le 1<sup>er</sup> avril 1852. - Joseph Caillaud, en 1883. - Jean Besse, en 1888. - Barrthélémy Delort, en 1890, jusqu'en 1890. - Pendant deux ans la paroisse fut desservie par le curé de Morterolles. - Henri Thenon, nommé en 1897. - Étienne Pezard, en 1902, jusqu'en 1907. - La paroisse a été ensuite desservie par le curé de Morterolles.



## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Arnaud sont :

Bonneil.

Bussière-Rapy (La), était dans la paroisse de Fromental, en 1282, mais plus tard ce fut une cure qui vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait 140 communiants (environ 190 habitants). Sa fête patronale était l'Assomption de la Sainte Vierge. Les chevaliers du Temple y nommaient le curé, en 1282. Ce fut ensuite le commandeur de Morterolle, en 1679.

L'église était assez grande, mais tombait en ruine. Dès 1615, la voûte de la nef n'existait plus et l'on jugeait, utile de faire abattre celle du chœur pour prévenir les accidents. Après la Révolution, le 4 vendémiaire an XIII (26 septembre 1804) ce qui restait de cette église et le cimetière furent vendus au sieur Chatenet pour la somme de 510 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 290). Déjà pendant la Révolution, le 17 prairial an IV (5 juin 1796), le presbytère avait été vendu comme bien national au sieur Antoine Châtenet, pour la somme de 321 francs. (Arch. Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 13).

Ont été curés de Bussière-Rapy : Jean Dufour, le 30 mai 1695. - Léonard Lavaleyse, 1732-1764. - N... Valière, mort en 1773. - N... Decelle, 1773. - N... Barret, 1777. - Étienne Sudre, 1782. - N... Junien, 1785.

Chatenet (Le).

Champeau.

Champs (Les).

Cauroux (Le).

Chezaud (Le).

Combes (Les).

Cerveix (Le).

Cros (Les).

Feux.

Fougères (Les).

Got (Le).

La Lande.

Lascoux.

Lavalade.

Montaneau.

Moulin du Temple.

Marieras.

Monchenon.

Montcocu. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe dans ce village.

Peutier.

Puyferat. — Lieu d'origine de la famille de ce nom.

Soulier (Le). — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine se trouve dans ce village.

Tour Vaugelade. — Habitation ancienne qui a été détruite.

Varnac.

## SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST

SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a 1 654 hectares de superficie et 556 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 697 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Sainte-Anne était le chef-lieu d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour un chevalier de justice. Hardouin d'Aubusson de la Feuillade, commandeur de Sainte-Anne en 1621, fut tué au combat de Castelnaudary, le 1<sup>er</sup> octobre 1632. - Annel-Philippe Pètemient de Valay était commandeur en 1782. La cure, qui était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, dépendait de cet ordre et le commandeur de Sainte-Anne en nommait les curés. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cette cure avait 80 communians, v<sup>re</sup><sup>31</sup> ; les visiteurs de l'ordre de Malte, en 1616, le mentionnent ainsi : « Un grand autel de pierre avec deux grands retables et images de cuivre tous rompus ». Ils ajoutent : « Au coin de ladite église, proche l'entrée, il y a une grande tour carrée, servant de conciergerie et prison. Proche il y a de grandes masures ; on voulait y voir une maison forte ruinée en l'an 1582. » C'était le château-fort de Sainte-Anne, qui d'après le P. Bonaventure aurait été pris par les ligueurs en 1689.

On remarque dans l'église, qui est un monument gothique du XIII<sup>e</sup> siècle, restaurée en 1890-1900, un très curieux groupe taillé dans un énorme bloc calcaire, représentant sainte Anne et la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus. Il a été reproduit sur une médaille de la Confrérie de Sainte-Anne, érigée dans cette paroisse et affiliée à la grande Confrérie de Sainte-Anne-d'Auray.

À l'extérieur de l'église se trouve un tombeau orné de sculptures du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est probablement celui d'un des commandeurs de sainte Anne.

Cette église possède deux cloches portant les inscriptions suivantes :

« ✠ M GGGGGG III. - IHS. MA. - *Sancta Anne, ora pro nobis.* - Gabriel de la Breuilhe parrain, et Marie Romanet marraine. De Charieras, roy de la Confrérie, Jean Lachau et F. P[...] commis, Du [...]quet<sup>32</sup>, P. Parriquo, Anno Vedry. »

« ✠ Parrain, M. François Dumont de Saint-Priest, procureur général à Limoges. Marraine, M<sup>me</sup> Elisa Cramouzaud, née Limousin. M<sup>r</sup> François Cramouzaud, maire de Sainte-Anne, M<sup>r</sup> Antoine-Hippolyte Radigon, curé de Sainte-Anne, 1845. - Martin, père et fils, fondateurs ».

Pendant la Révolution, le 15 thermidor an IV (2 août 1796), le presbytère de Sainte-Anne fut vendu comme bien national au sieur Masmoret, pour la somme de 252 francs. (Archives Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 220).

Ont été curés de Sainte-Anne : N... de Progout, en 1655. - N... Bringaud, en 1692. - N... Pradet, en 1706. - N... Mazaloubeau, en 1712. - Jean Ruben, nommé en 1736. - Étienne Gaston, né à Limoges le 1<sup>er</sup> mai 1753, nommé curé de Sainte-Anne, le 11 février 1790, a été victime du tribunal de Limoges, qui l'a fait guillotiner à Limoges, le 20 janvier 1794. - Jean-Baptiste

<sup>31</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

<sup>32</sup> Ces deux noms partiellement illisibles dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Ducheyron, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Farge, le 1<sup>er</sup> février 1812. - Léonard Davignon, le 1<sup>er</sup> mars 1815. - Jacques Peroux, le 1<sup>er</sup> octobre 1817. - Antoine Mergoux, le 12 juillet 1826. - Léonard Bordes, le 29 octobre 1832. - Félix-Léonard Vergne, le 20 avril 1834. - Jean-Baptiste Sallon, le 14 novembre 1838. - Michel Lecordonnier, le 10 janvier 1840. - Antoine Radigon, le 7 décembre 1841. - Pierre Ponchut, le 1<sup>er</sup> octobre 1854. - Ferdinand Ceysson, en 1861. - Étienne Laurent, en 1874. - Amable Déguillaume, en 1882. - Jean Lenoble, en 1890. - Pierre Tereygeol, en 1903. - Alphonse Laviolle, en 1905.

Suivant quelques chroniques, il existait entre Eymoutiers et Sainte-Anne un monastère connu sous le nom de Notre-Dame-de-Pontcholet, fondé en 1120 ; il était de l'ordre de Fontevault ; il n'en reste aujourd'hui aucun vestige. Sa destruction paraît même remonter à une époque très éloignée, puisque, selon un chroniqueur du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'en restait, en 1650, « my piste my trace ». Les domaines et rentes de ce monastère furent annexés au prieuré de Blessac (Creuse).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Sainte-Anne-Saint-Priest sont :

Bussy.

Chatenet (Le).

Cheyroux (Le).

Julie (La). — Entre les villages de La Julie et de Vallieux, on trouve un tumulus qui a été fouillé en 1869.

Mas (Le).

Moulin de Sainte-Anne.

Moulin Chaullet.

Saint-Priest-les-Vergnes, était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. Rotger de Laron en donna l'église au monastère d'Uzerche en 996. Il y avait un prieuré sous le patronage de saint Priest d'Auvergne et l'abbé d'Uzerche en nommait les prieurs, au moins depuis 15[.]<sup>33</sup>, ce prieuré fut uni au chapitre d'Uzerche par décret du 27 novembre 1761.

La cure de Saint-Priest avait le même patron que le prieuré. On voit que l'abbé d'Uzerche en nommait les curés en 1440, mais ce fut ensuite le prieur de Saint-Priest qui eut le droit de nommer, et ensuite l'évêque de Limoges lorsque le prieuré eut été uni à l'abbaye d'Uzerche. L'église de Saint-Priest fut reconstruite en 1458. Raoul Duvert, curé-prieur, mourut en 1577. - François Peconnet, ordonné prêtre en 1755 en fut curé peu de temps. — N... Meilhac mourut curé de Saint-Priest en mai 1775. - N... Masmoret, nommé en 1775, y était au commencement de la Révolution. En 1835, la paroisse et la commune de Saint-Priest ont été unies à Sainte-Anne.

Ribières (Les).

Vallieux.

Villepragour.

---

<sup>33</sup> Les deux derniers chiffres de la date sont illisibles dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Villevaleix, est un ancien prieuré fondé au moins depuis 1291 et appartenant à l'abbaye de Bonnesaigne. Il était sous le patronage de sainte Radegonde, jadis de saint Eustache, Villevaleix était aussi une cure ayant pour patrons les mêmes saints que le prieuré ; au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 62 communiants, environ 83 habitants. Les curés étaient nommés par la prieure de Villevaleix. Pierre Mornac fut nommé curé en 1777 et remplacé le 5 mars 1782 par Jean-Michel Bondet de Laborie.

## SAINT-AUVENT

SAINT-AUVENT, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui a 3 348 hectares de superficie et 1 824 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 295 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Auvent, surnommé l'épiscopal, probablement parce qu'il dépendait de l'évêque, était une cure de l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui avait jadis pour patron saint Pierre-ès-Liens. et plus tard saint Auvent, *sanctus Audentius*, qu'il ne faut pas confondre avec saint Ouen, *sanctus Audoenus*. Saint-Auvent, dont la fête est le 28 janvier, était évêque, et mourut en ce lieu on revenant d'un pèlerinage de Saint-Jean-de-Compostelle. En 1230, l'évêque de Limoges, Guy de Clusel, leva de terre le corps de ce saint évêque, et le plaça dans l'église de ce lieu qui devint le centre de la paroisse. Il y avait en 1149 une autre église au lieu qu'on appelait Romevieille de Saint-Auvent, sur laquelle le chapitre de Saint-Junien avait des droits ; mais en 1558, elle fut jointe à l'église paroissiale.

Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la cure de Saint-Auvent avait 2 100 communiants, environ 2 800 habitants. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés.

Au mois de juin 1734, l'église fut gravement endommagée par le tonnerre, et son clocher presque entièrement détruit. Comme on tardait trop à la réparer, l'évêque fut obligé de l'interdire en 1745, et les habitants allaient alors, avec leur curé, dans l'église de Saint-Cyr pour la célébration de la messe paroissiale. Pendant la Révolution le 25 brumaire an V (15 novembre 1796), le presbytère de Saint-Auvent et ses dépendances furent vendus comme bien national à Jean-Baptiste Chaisemartin, marchand de Limoges (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 327).

L'église de Saint-Auvent possède deux cloches sur lesquelles sont les inscriptions suivantes :

« ✠ *Sit nomen Domini benedictum.* - Parrain, saint Auvent, patron de la paroisse. Mairaine, Notre-Dame Auxiliatrice. Martial-Joseph Cheyrou, curé. Gravelat Lagasne, maire. Martin, frères, fondateurs, 1801 ».

« ✠ *Sit nomen Domini benedictum.* - Saint Auvent, patron de la paroisse. Maxime de Frédy, parrain, sous le patronage de saint François de Salles. Mairaine, Marie-Clémence comtesse de La Guéronnière. Comte de Frédy, maire. Curé, M. Deluret. Fondue par Triadou, aîné, à Villefranche, Aveyron, 1876. »

Ont été curés de Saint-Auvent : Jean Cailhon, en 1511-1515. - Sébastien Mathieu, qui prit possession, en 1581. - N... Morrelon, 1652-1657. - N... Dusolier, 1691. - Jean Goursaud, 1720-1739. - Aubin Buisson, 1740-1745. - Joachim Parat, 1745. - N... Chapus, 1748. - Michel-Annet de Chaisemartin, 1771, jusqu'au Concordat. - Martial-Joseph Chéroux qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort, fut nommé le 24 avril 1803. - Jacques Delareberette, le 1<sup>er</sup> octobre 1824. -

Léonard Berthet, le 1<sup>er</sup> décembre 1831. - Pierre Labrune, le 23 décembre 1839. - Jean-Baptiste-André Deluret, le 1<sup>er</sup> décembre 1847. - Jean Béchade, le 6 février 1896. - Martial Charbonnelle. en 1907.

## Histoire civile

La terre de Saint-Auvent et son château bâti au confluent de la Gorre et du Gorret, dans une position des plus fortes et des plus pittoresques, étaient possédés, dès les temps les plus reculés, par la famille de Rochechouart, sortie de celle des vicomtes de Limoges. Simon de Rochechouart accordait des privilèges particuliers aux habitants de Saint-Auvent, en 1226. Ses descendants se sont transmis, de père en fils, la terre de Saint-Auvent. Ainsi on voit que par acte du 3 février 1500 (1499), François de Pontville, vicomte de Rochechouart, sénéchal de Saintonge, avoue tenir en fief du roi sa vicomté de Rochechouart avec ses terres et seigneuries de Saint-Auvent, Saint-Laurent, Marval et Pensol, membres incorporés de ladite vicomté. Les armes de Rochechouart sont *fascé et ondé de six pièces, d'argent et de gueules*.

Anne de Rochechouart en épousant Isaac de Perry, en 1681, lui porta le château et la châellenie de Saint-Auvent, qui sont passés à leurs descendants. Cette famille porte pour armes *d'argent à la bande de sable accompagnée de deux lions de gueules, un en chef, l'autre en pointe*.

Hubert-Léonard-Benjamin, marquis de Perry, comte de Saint-Auvent, ne laissa que trois filles. L'aînée épousa le comte de Frédy, qui hérita de Saint-Auvent, et leurs descendants le possèdent encore. Les armes de la famille de Frédy sont *d'azur à neuf coquilles d'or, 3, 3, 2 et 1*.

## Histoire civile

Les villages de la commune de Saint-Auvent sont :

Age (Moulin de l'). — Jean de Laroche, sieur de l'Age était notaire royal, à Saint-Auvent, en 1662.

Balot.

Beaureil. — Près de ce lieu trois parcelles de terre portent le nom de Pierre-Levée, nom qui indique un dolmen, mais il n'en existe aucune trace.

Bellemenie. — On y a trouvé les restes d'une villa romaine où sont quelques fragments de mosaïque multicolore.

Bellevue.

Berthe (La Petite).

Besse (La). — Jean de Lagarde, sieur de la Besse, était juge sénéchal de la cour de Saint-Auvent, en 1740.

Bois de l'Age.

Bois-Vieux.

Bussière (La).

Chez l'Abbé.

Chez Mény.

Chez Moutaud, où est un dolmen appelé Pierre-Levée. Il est sur la limite de la commune de Cognac (Voir l'article de Cognac). La carte de l'État-major n'a pas indiqué ce village.

Combes (Les).

Côte (La).

Coufiegeas.

Escuras.

Fonférias. — Simon Gaultier de Dreux, chevalier, seigneur de Fonférias, mourut peu avant le 15 octobre 1767.

Foucaudie.

Fougeras.

Gente (La).

Grange du noir.

Jousseline (La). — Pierre Groussaud, sieur de la Jousselinie, vivait en 1663. Guillaume Gautier, juge sénéchal civil et criminel du comté de Saint-Auvent, sieur de la Jousselinie, meurt le 6 mai 1785.

Laspuas.

Laurencie (La). — Annet de Saint-Fief était seigneur de La Laurencie en 1604. Ses armes sont *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croix raccourcies de même, 2 et 1*. Noble François de Saint-Fief était seigneur de La Laurencie et de Puydau en 1612. C'était en 1628 Léonard Descubes, époux d'Anne de Saint-Fief, qui possédait ces lieux. Léonard Descubes, écuyer, seigneur de la Laurencie en 1650, épousa Anne de Chauveron dont il eut Anne, qui épousa en 1671 à Pluviers Pierre de Fornel, écuyer, seigneur de la Faucherie à qui elle porta la Laurencie. Descubes porte *d'azur à 3 cubes d'or 2 et 1*. En 1719, Jean de Fornel, époux de Jeanne Rouard, ou Rocard, est seigneur de La Laurencie, il porte pour armes *d'azur au vol d'or*. En 1736. François de Fornel et en 1750, son fils. Jean de Fornel, étaient seigneurs de La Laurencie. Ce fut enfin Jean-Martial de Fornel qui a été maire de Saint-Auvent et est mort en 1858.

Mailleries (Les). — Jean Leylavoix était sieur de la Maillerie en 1669.

Maine-Texier, *alias* Manelex.

Maison neuve.

Mothe (La). — Antoine Presle Duplessis acheta en 1767 à Jacques de La Couchie la maison noble de La Mothe. À 600 mètres de La Mothe, dans la forêt de Rochechouart, au lieu dit Cailloux-Blanc, se trouvent les restes d'un dolmen qui a été détruit.

Morttegoute.

Nouzille (La), est qualifiée cure en 1310 ; mais on n'y trouve ensuite qu'un prieuré d'hommes, simple et régulier. Il était sous l'invocation de saint Gilles et de la Nativité de la Sainte Vierge. Le prieur des Salles-Lavauguyon en nommait le titulaire. Il fut uni, avant 1745, au prieuré de Sableronne, dans la paroisse de Maisonnais.

Peyrat (Le). — Simon Descubes, sieur du Peyrat, était greffier des maréchaux de France, en 1775. Ses armes sont *d'azur à trois cubes d'or*.

Peyrière (La).

Planchat (Le) *alias* Les Planches de Saint-Auvent, où passait la voie romaine de Limoges à Chassenon. Laurent de Marcilhac était sieur du Planchat, en 1669.

Pont (Moulin du).

Pouge (La). — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine a été ouvert dans ce village en 1896. L'étang de la Pouge a 36 hectares de superficie.

Puychaud.

Roche-Besse (La).

Royer (Le). — Où l'on trouve aussi un souterrain-refuge gallo-romain.

Roufias.

Roule (Le), où est aussi un souterrain-refuge.

Sonas.

Soumagnac.

Trinsolas.

Troubadie (La). — Jean-Baptiste Touyéras, sieur de la Troubadie, mort en 1784, était notaire royal et procureur d'office de Saint-Auvent.

## SAINT-BARBANT

SAINT-BARBANT, chef-lieu de commune dans le canton de Mézières, qui a 4 245 hectares de superficie et 1 274 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 283 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Barbant était jadis dans le diocèse de Poitiers, c'est seulement après la division de la France en départements qu'elle a été dans le département de la Haute-Vienne et après le Concordat de 1801 dans le diocèse de Limoges. Le nom de Saint-Barbant est le nom de son patron primitif, saint Barbant, évêque de Bénévent, en Italie, mort le 19 février 682. Il est indiqué au martyrologe romain et les Bollandistes en ont publié deux vies très exactes. Au lieu de saint Barbant, *sanctus Barbentius*, plusieurs ont pensé qu'il s'agissait de sainte Barbe, *sancta Barbara* ; mais cela ne semble pas probable. La fête du premier est le 19 février, jour de sa mort, et la fête de la seconde est le 4 décembre. *Barbentius* et *Barbara* sont des noms absolument différents, et rien ne permet, dans le cas présent, de remplacer le nom d'un saint par celui d'une sainte.

Aujourd'hui, l'église de Saint-Barbant qui a été très détériorée pendant la Révolution, aurait besoin d'être réparée. Elle a pour patrons les apôtres saint Pierre et saint Paul. Elle est très proche de celle de Saint-Martial, et le même curé est chargé du service des deux paroisses.

Cette église possède un fort curieux fer à hosties du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans le cimetière de Saint-Barbant, on voit encore un fanal funéraire ou Lanterne des morts, qui est une belle colonne octogonale, avec un autel vers sa base. La partie supérieure, qui formait jadis la Lanterne, n'existe plus. Le cimetière était planté de noyers et c'était avec le fruit de ces arbres que l'on faisait l'huile pour entretenir la lampe qui brûlait toutes les nuits.

Ont été curés de Saint-Barbant, pendant que cette paroisse était du diocèse de Poitiers : N... Gallichier, en 1776. - N... Mousnier, nommé en 1779.

Depuis qu'elle est du diocèse de Limoges : François Chasselin a été nommé curé, le 24 avril 1803. - Antoine Guy, le 11 novembre 1805. - Jean-Baptiste Thouvenet, le 15 juillet 1832,

desservit quelque temps Saint-Martial. - Pierre Perault, le 21 décembre 1834. - Jean-Baptiste Petit, le 25 juin 1836. - Antoine Leysse, en 1839. - Michel Lecour, en 1872. - Jacques Coussy, en 1892.

## Histoire civile

La famille Guyot, qui possédait la seigneurie de Saint-Barbant, portait pour armes d'or à *trois perroquets pattés* et becqués de sinople, avec une houpe de gueules, 2 et 1.

François Dupin épousa 1° le 30 juin 1601, Renée Guyot qui lui porta la seigneurie de Saint-Barbant. Leur fils Gilbert Dupin, chevalier, fut seigneur de Saint-Barbant et de Saint-Martial. Charles Dupin, écuyer, leur petit-fils, fut seigneur de Villène. François Dupin épousa 2° Louise de la Couture-Renon, et leur fils François fut seigneur de Saint-Martial. Dupin porte pour armes *d'azur à trois bourdons de gueules en pal*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Barbant sont :

Age (L'). — Pierre des Poulies, écuyer, seigneur de l'Age de Saint-Barbant, figure au rôle de 1577.

Bernis.

Bonjon (Le).

Bonnefon.

Bonnetière (La).

Brégères.

Bretonnière (La). — Simon de Soubdane était sieur de la Bretonnière, en 1669 et Jean-Baptiste de Soubdane en 1763. Il y a un autre Bretonnière dans la commune de Saint-Bonnet-la-Marche.

Calais.

Chatain. — En 1115, Almodis, comtesse de la Marche, veuve de Boson II, qui épousa ensuite le duc d'Aquitaine Guillaume V, fit bâtir le monastère de Saint-Jean de Chatain, dans la paroisse de Saint-Barbant, et avec ses enfants Audebert et Boson, y fonda un prieuré. Pierre-Joseph de Feydeau, seigneur de Chatain, en 1744, mourut en 1763, il avait épousé, en 1752, Marie-Geneviève-Adélaïde Du Pin, fille de Jacques du Pin, écuyer, seigneur de la Richerie.

Chez Durand.

Chez Gabillaud.

Chez Gerbaud.

Chez Fromentin.

Chez Lochoux.

Chez Labrout.

Chez Tailleur.

Chez Savard.

Chez Vignau.



Envaud.

Félix.

Fougères.

Freydières (Les).

Frumini. — À la famille Durousseau.

Gilbreix (Moulin).

Grange (La).

Goudonnaud.

Jourmonière (La).

Labroue.

Lalande.

Lavaud.

Mondésir.

Montmerle.

Perrière (La).

Planchettes (Les).

Renaudières (Les).

Paiseau.

Peyré.

Peutrin.

Piderie (La).

Pressignies.

Puycatelin.

Richerie (La), appartient à la famille Dupin.

Séchères (Les).

Sermonnière (La).

Veyrac. — Charles Barbarin était seigneur de Vêrac, en 1733, ses armes sont *d'azur à trois barbeaux d'argent en fasce, celui du milieu regardant à senestre, les deux autres à dextre.*

Vilaine. — Charles Dupin, écuyer, fut sieur de Vilaine ou Villène.

Villard.

## SAINT-BAZILE

SAINT-BAZILE, chef-lieu de commune dans le canton d'Oradour-sur-Vayres, qui a 867 hectares de superficie et 495 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 331 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Saint-Bazile était une cure dans l'ancien archiprêtré de Nontron, qui, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait 390 communicants, environ 520 habitants. Le patron de la paroisse est saint Blaise, en patois du pays saint *Blaxeri ou Bazeri*, martyr au III<sup>e</sup> siècle dont la fête est le 2 février. Le prieur de Saint-Jean-de-Cole en a jadis nommé les curés, mais depuis 1475, ce droit de nomination a toujours appartenu aux évêques de Limoges.

Il y avait dans cette église une vicairie de saint Bazilide fondée par Jordain Prévôt, curé de Champniers, qui vivait en 1300.

L'église paroissiale était de construction romane. Sa voûte a été refaite en style gothique et ses nervures appuient sur des colonnes rondes, où sont des écussons portant une aigle éployée.

La cloche qu'elle possède conserve l'inscription suivante : « ✠ L'an 1811, sous la Marie de M<sup>r</sup> G<sup>es</sup> Léonard, j'ai été bénite par M<sup>r</sup> Cheyroux. Mon parrain a été M<sup>r</sup> L. Leclerc et ma marraine madame Jeanne Boulesties. »

Pendant la Révolution, le 7 thermidor an IV (25 juillet 1796), le presbytère de Saint-Bazile fut vendu comme bien national au sieur Pallier, pour la somme de 3 875 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 197).

Les curés de Saint-Bazile sont : N... Cibot, 1704. - Pierre Judde, 1762-1763. - François Léonard de Bélair, 1772, mort pour la foi sur les pontons de Rochefort le 19 août 1794. - Plusieurs, depuis le Concordat, ont été en même temps vicaires d'Oradour-sur-Vayres, ce sont : Pierre Mélière, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Martial Cheyrou, le 3 novembre 1804, mort en avril 1813. - Joseph-Alexandre-Amable Barny de Romanet, le 23 octobre 1827. - Jean-Baptiste Tournois, le 29 août 1829. - René-Jean-Baptiste Mathieu, le 10 mars 1830. - François Ruchaud, le 1<sup>er</sup> septembre 1830. - Michel Roche, le 1<sup>er</sup> avril 1832. - François Pailler, le 21 décembre 1834. - Annet Devedeix, le 15 août 1836. - François Barrat, le 15 août 1838. - Jean Lacouchie, le 20 décembre 1839. - Jean-Baptiste Pinchaud, le 16 décembre 1847. - Étienne Judicis, le 21 août 1849. - Aubin Mandon, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Gabriel Mandon, le 1<sup>er</sup> janvier 1853, chanoine honoraire. - Paul Dauriat, en 1903. - Jean-Baptiste Moreau, en 1908.

## Histoire civile

Daniel de Bermondet, écuyer, seigneur d'Oradour, le Boucheron et Saint-Bazile, 1620. - Georges de Bermondet, chevalier, seigneur comte d'Oradour, le Boucheron, Saint-Bazile, unit sa fille Marie-Anne, en 1687, à François de Coustin, chevalier, marquis du Masnadaud, baron de Blanac et lui porta Saint-Bazile. Bermondet porte : *d'azur à 3 mains appaumées d'argent 2 et 1*. Coustin : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*. Supports : 2 lions.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Bazile sont :

Abbaye (L').

Bacheirat.

Baron (Le).

Besse (La), où l'on voit les restes d'une tour.

Bethoule (La).

Côte (La), où est le cimetière actuel de la paroisse.

Espinasse (L'). — En 1887 un cimetière gallo-romain a été découvert dans ce village. On y a recueilli des outils en silex et des poteries romaines. Quelques morceaux sont en poterie samienne à dessins en relief.

Forgeas ou les Fages et Forgetas, où sont les restes d'un ancien prieuré qui était sous l'invocation de sainte Quitterie, martyre d'Espagne, dont la fête est le 22 mai. Sa chapelle tombait en ruine en 1751, elle existait cependant en 1783. Le prieur du Chalard nommait les prieurs de Forgeas, en 1352 et 1604. Mais c'est l'évêque de Limoges qui les nomme en 1679. - Pierre Dupuytrem était prieur en 1679, il mourut le 23 juin 1688. - Pierre N... Dauriat fut nommé en 1750.

Forgeas (La Tuilerie de).

Laubanie, ancien manoir existant en 1782.

Loup (Chapelle du). — Une chapelle portant ce nom est signalée dans la paroisse au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Maison-Neuve (La).

Maison-Neuve (La Tuilerie de la).

Moulin-Neuf (Le).

Prairie (La), ou la Peyrie.

Pont (Le).

Poulier (Le Grand).

Poulier (Le Petit).

## **SAINT-BONNET-BRIANCE**

Saint-Bonnet-la-Rivière devient Saint-Bonnet-Briance par arrêté préfectoral du 6 novembre 1901 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

SAINT-BONNET-BRIANCE, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, a 3 006 hectares de superficie et 1 340 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 492 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

La paroisse de Saint-Bonnet, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul était dite en 1147 Saint-Bonnet *de Artigia*, en 1400 Saint-Bonnet d'Aigueperse, en 1574 Saint-Bonnet près Pierrebuffière, en 1750 Saint-Bonnet la Forêt, et aussi Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Bonnet-les-Peillères. Enfin pour la distinguer des autres localités du même nom, un décret du 6 novembre 1901 lui donne le nom de Saint-Bonnet-Briance. Briance est le nom de la petite rivière qui la traverse, du levant au couchant, en se rendant dans la Vienne.

La cure a pour patron Saint-Bonnet d'Auvergne ; l'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 1 200 communiants, environ 1 600 habitants.

La cloche que possède l'église de Saint-Bonnet porte cette inscription<sup>e</sup> : « ✠ *Domini vox super omniai sonate* ». - Baptisée, en l'an 1844, au chef-lieu de la commune de Saint-Bonnet-la-Rivière. Marc de La Lande parrain. Marie Morterol marraine. Philippe-Marc-Antoine de Lavaud Saint-Étienne, comte de La Lande, maire de la commune. François Ruchaud desservant. - Fondue par Gallois, à Paris, montée par Potelune de Limoges. »

Dans l'église étaient les sépultures des seigneurs d'Aigueperse et celles des seigneurs de Neuwillars. C'est dans cette église que fut inhumée Suzanne de La Pomélie de Neuwillars, morte en odeur de sainteté le 7 avril 1616.

Le presbytère de Saint-Bonnet fut vendu comme bien national le 3 messidor an IV (21 juin 1796) au citoyen Mouret, pour la somme de 1 944 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 67.) En 1806, par acte passé devant M<sup>e</sup> Lavergnole notaire à Saint-Paul, M. de Lavaud de Saint-Étienne a acquis le presbytère du sieur Mouret pour la somme de 6 000 francs, et en 1814 l'a donné à la commune de Saint-Bonnet, sous condition de retour à ses héritiers, s'il venait à être désaffecté. C'est ce qui a eu lieu par suite de la loi de séparation en 1906, et la famille du donateur est rentrée en possession de son bien.

Ont été curés de Saint-Bonnet : Jean Chaminade, en 1568. - N... Laval, en 1648. - N... Sudour, 1718-1725. - Robert Chatonier, en 1738 ; il se démit le 26 septembre 1755 en faveur du suivant. - Bernard Chatonier, mourut en septembre 1763. - Mathieu Duclou, nommé en 1762, meurt en septembre 1781. - N... Dalesme de Plantadis, nommé le 22 septembre 1781, meurt en juillet 1783. - N... Raymond, nommé en 1783. - Après la Révolution Jacques Farges fut nommé le 24 avril 1803. - Léonard Joisson, en 1804, avait été curé d'Aigueperse, mourut en 1820. - Jean-Pierre Barbes, nommé le 20 novembre 1820. - François Ruchaud, en 1833. - Mathieu Gaston, en 1873. - Jean-Baptiste Bignaud, en 1877. - Antoine Raton, en 1910.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Bonnet sont :

Aigueperse, qui a été jusqu'au Concordat de 1801 une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. Elle était sous le vocable de saint Gilles, et le prieur de Saint-Léonard en nommait les titulaires. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait 109 communians, environ 150 habitants. Les curés d'Aigueperse prenaient aussi le titre de prieurs. Voici ceux dont le nom est connu :

Jean Teillet, dit prieur d'Aigueperse, en 1743. - N... Mandavit, qui mourut en 1753. - N... Mousnier, qui mourut en 1769. - N... Dauriat, nommé en 1769, refusa. - N... Valière, nommé en 1769, mourut le 8 octobre 1774. - N... Montalescot, nommé en 1774, mourut en décembre 1785. - Léonard Joisson, nommé en 1785, fut curé de Saint-Bonnet après la Révolution, 1803.

Le presbytère d'Aigueperse fut vendu comme bien national le 14 thermidor an IV (1<sup>er</sup> août 1796) au sieur Faucher pour la somme de 801 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 216).

Après la Révolution et en 1808, Aigueperse était le chef-lieu d'une petite commune, où il y avait 27 feux, 4 villages, avec 216 habitants. Elle ne tarda pas à être réunie à celle de Saint-Bonnet.

Charles-Joseph de Ferrières, chevalier marquis de Sauvebœuf, était seigneur d'Aigueperse en 1690. Sa fille épousa, en 1716, Charles, marquis de Vassan, et lui porta Aigueperse qui passa ensuite aux Mirabeau, en 1743, par le mariage de Marie-Geneviève de Vassan avec Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, l'auteur de l'*Ami des Hommes*. De ce mariage vinrent le grand orateur et son frère Mirabeau-Tonneau qui passèrent une partie de leur

enfance au château d'Aigueperse. Dans son testament du 11 février 1705, la marquise de Vassan, née Sauvebœuf, demanda à être enterrée dans l'église de Saint-Bonnet dans un tombeau vis-à-vis celui de son mari. De Ferrieres-Sauvebœuf porte *d'argent au pal de gueules accompagné de 10 billettes de même rangées en orle* ; de Vassan : *d'azur au chevron d'or accompagné de 2 roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe*.

Jusqu'en 1837, Aigueperse avec sa forêt et son étang appartenait à la famille Riquetti de Mirabeau, dont les armes sont *d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis, fleuronnée de même, défaillante à senestre, et en pointe de trois roses d'argent posées en pal*. Voy. *Limoges Illustré* des 1<sup>er</sup> et 15 janvier 1916, art. de M. J.-B. Colombiers.

Bois-Badarau.

Bassiardeix.

Combret, où existait aussi une église. Combret et Aigueperse ont formé au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle deux petites communes qui ont ensuite été réunies à celle de Saint-Bonnet.

Chatonnier (Le).

Courtiaud.

Fraissanges.

Fargeas.

Gabies (Les).

Lécuras.

Lachèze.

Luchat.

Montauban.

Montauban.

Mauveix.

Maupeix.

Mas Brejeroux (Le).

Neuvillard, appartenait à la famille de La Tour, dont les armes sont *d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable*. Jean de La Tour, seigneur de Neuvillars, un des chefs de la prétendue Réforme en Limousin, épousa par contrat du 15 août 1594 Suzanne de La Pomélie, qui avait aussi été élevée dans l'erreur calviniste, mais elle abjura cette erreur et ramena dans le giron de l'Église catholique presque tous les membres de sa famille. La Pomélie porte pour armes *d'azur à la tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*. Suzanne, devenue dame de Neuvillars, mourut en odeur de sainteté au château de Neuvillars, le 7 avril 1616, et fut enterrée dans l'église de Saint-Bonnet. Six mois après mourut Jean de La Tour, qui avait abjuré ses erreurs et fut aussi inhumé selon les rites catholiques. Leurs descendants, François et Jean de La Tour n'eurent pas d'enfants : l'aîné, par son testament du 17 décembre 1734, institua pour héritier son frère Jean, et lui substitua, après son décès, leur parent François de La Lande, seigneur de Lavau et de Saint-Étienne. La Lande porte : *écartelé d'argent et d'azur*.

À la Révolution, le château de Neuvillars fut dix mois sous le séquestre de la Nation, pendant que son propriétaire d'alors, Jean-Baptiste de La Lande, fils de François, connu sous le nom de comte de Lavau et de Saint-Étienne, était, en vertu de la loi des suspects, détenu en prison à Limoges avec sa femme et son fils âgé de trois ans.

Vers 1834, la grande tour pentagonale du château de Neuvillars fut démolie, parce qu'elle menaçait ruine ; la chapelle l'avait déjà été pour la même raison. Ce n'est qu'en 1877 que M. le comte de La Lande a complètement restauré ce château. Dans une des tours se trouve une chapelle où est conservé le chef vénéré de Suzanne de La Pomélie. Il est dans une chasse en argent que fit exécuter son arrière-petit-fils, François de La Tour-Neuvillars. Voy. *Limoges Illustré* des 1<sup>er</sup> et 15 janvier 1916, art. de M. J.-B. Colombier.

Moulin de Neuvillars.

Puyfraud.

Pradelles (Les).

Plaudeix.

Reirol.

Salerie (La).

Sagnas.

Sivergnac.

Village du Moulin.

Vinnat.

## SAINT-BONNET-DE-BELLAC

SAINT-BONNET-LA-MARCHE, chef-lieu de commune dans le canton de Bellac, qui a 3 445 hectares de superficie et 1 444 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 220 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Bonnet était une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait 1 450 communicants (environ 1 736 habitants.) Sa fête patronale est celle de saint Bonnet d'Auvergne. Les curés étaient nommés par l'aquilaire du chapitre du Dorat, au moins dès 1572. On trouve cependant une nomination faite en 1642 par l'évêque de Limoges.

L'église de Saint-Bonnet possède deux cloches sur lesquelles sont les inscriptions suivantes :

« ✠ M'a fait faire, V<sup>c</sup> LXXV, François de Lalouche. » Cette inscription est en lettres gothiques et cette cloche vient de l'église du Pont-Saint-Martin. Elle a été fondue en 1575.

« ✠ *Ad gloriam Dei et solemnitatem cath. cultus, ex caritate fidelium sancti Bonneti, conflata anno 1837. Patrino DD. Francisco-Henrico-Gaston Saint-Martin de Bagnac. Matrino DD. Lucia-Aloysia de Chaufailles, sponsa Aug. de Montbron. M<sup>e</sup> Bernard Vacherie, notaire et maire. M. Mathurin Bandel curé, - J.-B. Causard, fondeur ».*

En 1854 deux beaux vitraux venant de la fabrique de M. Didron à Paris, ont été placés dans l'église. L'un dans la rosace qui est au-dessus du maître autel ; il représente la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. L'autre, dans la fenêtre du sanctuaire du côté de l'épître, représente Saint Bonnet le patron de la paroisse.

Pendant la Révolution le presbytère de Saint Bonnet fut vendu comme bien national au sieur François Grateyrolles pour la somme de 3 960 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 169, n° 52.)

Les curés de Saint-Bonnet-la-Marche sont :

François Lavault, mort le 31 mars 1621. - Léonard Second, pourvu en cour de Rome eut son *visa* le 23 juillet 1621. Il plaida avec Philippe de Bessines nommé par le chapitre du Dorat le 31 mars 1621. L'archevêque de Bourges ayant donné le *visa* le 24 avril 1621. - Philippe de Bessines résigna au suivant en 1627. - Pierre Poinhet 1627-1628. - Léonard Bourguianion, dit Souchaud, 1659. - N... Boireau, 1700-1717. - Jean Badou, 1749-1757. - Pierre Aubugeois, nommé en 1767, déporté pendant la Révolution, revint à Saint-Bonnet et mourut le 17 mars 1803. - François-Charles Chamblet, nommé en 1803, mort en décembre 1809. - Michel Saint-Martin de Bagnac, nommé le 19 décembre 1809. - Joseph-Alexandre-Amable Barny de Romanet, nommé le 27 septembre 1828. - Gérald Audebert-Larochas, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - N... Meynard, mort en 1831. - Antoine Fillias, nommé le 20 août 1833. - Mathurin Bandel, nommé le 25 février 1836. - Jacques-Rémy-Antoine Télixier, le 19 octobre 1843. - Léon-Marie-Sylvestre Duchiron, le 1<sup>er</sup> octobre 1845. - Jean-Baptiste Bessonnaud, le 7 mars 1848. - Pierre Vincent, en 1897. - Louis Vergnaud, en 1908.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Bonnet sont :

Ambet.

Arixanderie (L').

Auberge (L'). — Mieux La Berge. En 1568, le rôle de la noblesse porte que Jacques de La Rye est exempt, comme étant de la compagnie de M. de Bagnac, sénéchal de la Basse-Marche. Le 26 juin 1796, le tribunal criminel de Limoges condamna à mort, comme émigré rentré, Jacques de La Rye-Châteautison, seigneur de la Berge. Sur la porte d'entrée du manoir de la Berge, on voit, avec la date 1623, un écusson *parti, au 1<sup>er</sup> d'argent à l'aigle de sable, becqué et membré d'or* (qui est de La Rye), *au 2<sup>o</sup> d'argent à trois croissants de gueules* (qui est de Guyot d'Asnières ?).

Bagnac. — Ce lieu a vu naître le cardinal Pierre de Bagnac. Il était neveu, par sa mère, du cardinal Pierre de Mortemart. Il fut revêtu de la pourpre romaine en 1368 par le pape Urbain V, et mourut à Viterbe en 1369. Son corps fut transporté à Mortemart où l'on voyait son tombeau dans l'église des Augustins. On trouve des membres de la famille de Saint-Martin dès l'année 1160, répandue sur les limites du Limousin et de la Basse-Marche, mais c'est seulement vers 1500 que Gratien de Saint-Martin, par son mariage avec Françoise de Latouche, devint seigneur de Bagnac. Ses successeurs ont habité ce château jusqu'à nos jours. Le dernier représentant de cette famille, M. Jean-Baptiste-Antony de Saint-Martin, marquis de Bagnac, a rebâti le gracieux château de Bagnac. Il y a construit une élégante chapelle qui a été bénite le 28 octobre 1891 par Mgr. Renouard, évêque de Limoges. Il est mort le 9 avril 1892, âgé de 66 ans, n'ayant pas eu de postérité. Les armes de la famille de Saint-Martin de Bagnac sont *bandé d'argent et de gueules de six pièces, les bandes d'argent semées de mouchetures d'hermine*.

Baile (Le).

Barauderie (La).

Bélenece.

Bezaud. — Le prieuré de Saint-Pardoux de Bezaud existait au XV<sup>e</sup> siècle et dépendait de l'abbaye de Saint-Savin. Dom André Labbat, religieux de l'ordre de saint Benoît, congrégation de Saint-Maure, en était prieur en 1789.

Bretonnière (La).

Breuil-Ferrant (Le).

Breuil (Moulin du).

Chabane.

Chalanderie (La).

Châteauneuf. — Au milieu de ce village on trouve une motte très considérable, qui portait jadis un château fort, aujourd'hui détruit. Elle était entourée d'un fossé rempli d'eau. De ce château il y a une vue très étendue sur tous les environs.

Chez Guineau.

Chez Guencaud.

Chez Marcou.

Chez Paillier.

Chez Piron.

Coux (La).

Cros (Les).

Daugerie (La).

Egura.

Faugerole.

Grandoux.

Graule (La).

Gringalet (Moulin de).

Hôpital (L').

Japelou.

Laubinière.

Loges (Les).

Maisonvieille.

Mas du Beau.

Montagrier. — Louis de La Touche était seigneur de Montagrier lorsqu'il épousa, vers 1505, Marie Barton. La famille de La Touche porte pour armes *d'or au lion rampant contourné de sable, armé, lampasé et couronné de gueules*.

La famille de Montbron a recueilli par suite d'alliances la terre de Montagrier. Chérade de Montbron porte *d'azur à trois losanges d'or 2 et 1*.

Montagrier actuel a été créé par M. le comte de Montbron. Son château, environné de jardins anglais, domine le cours sinueux et pittoresque de la Gartempe. Le véritable intérêt qu'offre cette habitation se trouve dans ses jardins, ses serres, où croissent les plantes de toutes les parties du monde et où sont réunis les animaux des pays les plus divers. Les



essais d'acclimatation faits à Montagrier ont produit d'utiles résultats pour l'industrie et le commerce.

Nigonerie (La).

Parelière (La).

Patois.

Pelechevant.

Pont-Saint-Martin, était jadis une paroisse qui s'étendait sur les deux rives de la Gartempe, mais après la Révolution la partie du territoire de la rive gauche de cette rivière a été jointe à celle de Saint-Bonnet, et celle de la rive droite à celle de Saint-Sornin. Son ancienne église est dans la commune de Saint-Bonnet. Les registres paroissiaux signalent au 20 mai 1684, la sépulture, dans cette église, de Maximilien Durfort, baron de Born, qui habitait à La Berge.

Jean Chazaud était curé-prieur du Pont Saint-Martin, en 1433. - Jean Deschamps y fut nommé en 1563. Mathieu de La Verlie, en 1563. – N... Lauret, en 1749, mourut en 1780. - François Cheveau de Latour, *alias* Chevauchand, fut nommé en 1780.

Pendant la Révolution, le 3 fructidor an IV (20 août 1796), les bâtiments, jardin et dépendance de Saint-Sornin-le-Pont furent vendus au sieur Vaugelade pour la somme de 1 080 francs. (Arch. Haute-Vienne, Q 152, n° 255). On trouve aussi au 27 fructidor an IV (13 septembre 1796) une autre vente au même prix au sieur Gabilhaud, mais ne parle pas de Saint-Sornin (*Idem*, Q 149, n° 293).

En 1484, les grandes assises de la châtellenie de Champagnac se tinrent au Pont-Saint-Martin.

Plumen.

Rochette (La).

Sennelière (La).

Vergelet (Le).

Vitialet.

Vilidet.

## SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Saint-Brice devient Saint-Brice-sur-Vienne par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

SAINT-BRICE, chef-lieu de commune du canton de Saint-Junien, qui a 2 086 hectares de superficie et 1 505 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 238 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Brice était une cure régulière dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Gérard, évêque de Limoges, donna la moitié de cette église au chapitre de Saint-Junien en 1150. L'abbé et le

couvent de Lesterps, pour se rédimier d'une redevance qu'ils payaient au chapitre de Saint-Junien, consentiront, le 4 août 1439, à l'union de cette cure au chapitre.

Le patron de cette église est saint Brice de Tours. L'abbé de Lesterps en nommait les curés. Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 880 communiants, environ 1 050 habitants.

Une vicairie avait été fondée dans cette église par Gabriel Guilh, prêtre. L'évêque de Limoges y nommait un titulaire en 1574.

Noble Jofre de Rosiers, écuyer, seigneur de Chambéry, érigeait une chapelle au cimetière en octobre 1482. Il existait deux autres chapelles dans ce cimetière, celle de sainte Claire en 1482, et celle de saint Jean aussi en 1482.

Un hôpital est signalé à Saint-Brice en 1370 et en 1490, mais il était ruiné au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant la Révolution, le 26 messidor an IV (14 juillet 1796), le presbytère de Saint-Brice, avec le jardin et les dépendances, furent vendus comme bien national pour la somme de 2 000 francs au sieur François Dupuy des Boiges (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 155).

Ont été curés de Saint-Brice : Gaufridus Chantai, vers 1188. - N... Mallet, le 3 novembre 1711. - N... Dupeyroux, chanoine régulier, nommé en 1742. - N... Jouette, en 1779. - Pierre Delaboulinière, en 1786. - Charles-Ignace Singareau, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Singareau, le 1<sup>er</sup> septembre 1817. - Guillaume-Antoine Auppy, le 1<sup>er</sup> avril 1824. - François Faucher, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Charles-Gustave Goursaud-Dumazé, le 8 octobre 1836. - Jean-Baptiste Fargeaudon, en 1872. - Charles Magné, 1891, mort accidentellement en novembre 1892. - Eugène Albert, en 1892, jusqu'en 1911. - Le service de la paroisse a été ensuite fait par les curés voisins.

## Histoire civile

La seigneurie de Saint-Brice a appartenu longtemps à la famille de Carbonnières, dont les armes sont *d'azur à 3 bandes d'argent chargées de 6 charbons de sable allumés de gueules*.

Il y avait au bourg de Saint-Brice la maison noble des Rousiers. C'est là où naquit, vers 1538, François de Rousiers, un des hommes illustres du Limousin, cité surtout pour sa belle conduite pendant les guerres de son époque. Mais plus d'un siècle avant lui, on trouve à Saint-Brice maître Jean de Rousiers, juriste, qui s'y mariait en 1338, et aussi noble Jean de Rousiers, qui épousa, en 1429, Jeanne de Cognac. Les armes de la famille de Rousiers sont *d'argent à trois roses de gueules, feuillées et tigées de sinople 2 et 1*.

On trouve aussi, en 1502, noble Jauffre de Rousier, qualifié sieur de Chambéry.

En 1397 mourait, au bourg de Saint-Brice, Raymond du Puy, chevalier.

En 1429, Jean de Barry, damoiseau, du bourg de Saint-Brice.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Brice sont :

Age (L').

Bessillac.

Boisménard.

Borderie (La).

Bordes (Le).

Bouenet (Le).

Boussignac, appartenait à la famille de Carbonnières dont les armes sont *d'azur à trois bandes d'argent chargées de six charbons ardents de gueules*.

Chabourde.

Chambaret ou Chambéry, appartenait à la famille de Carbonnières. Elie ou Hugues de Carbonnières qui en 1492 épousait Isabeau de Chapt, a formé la branche des Carbonnières de Saint-Brice.

Champdiat.

Champa.

Désert (Le).

Fabrique (La).

Gaudine (La).

Grandchamp.

Lavaud.

Malaisie (La), était une chapelle rurale qui dépendait du chapitre de Saint-Junien, en 1150. Ils y mirent des ermites qui y restèrent jusque vers 1163, et ce lieu fut alors donné au monastère de Beuil.

Puy de Malet.

Rochelot.

Terrasson.

Tuilerie.

Vigne (Château de La), qui appartenait aux Carbonnières.

## **SAINT-CYR**

SAINT-CYR, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui a 2 129 hectares de superficie, et 1 141 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 328 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

Gérald Hector de Cher, évêque de Limoges, donna l'église de Saint-Cyr au chapitre de Saint-Junien, en 1150. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, qui avait 1 280 communiants, environ 1 700 habitants. Son patron était saint Cyrice, fêté le 16 juin. L'aquilaire du chapitre de Saint-Junien nommait les curés de Saint-Cyr, sur la présentation qui en était faite par ce même chapitre ; c'est ce qui avait lieu au moins depuis 1472.

Une vicairie fut fondée dans l'église de Saint-Cyr par Seguin de Leyrisse, à l'autel de sainte Catherine. Louis de Leyrisse, damoiseau, seigneur de Lascaux, fils du fondateur, y nommait un titulaire, en 1500.

Une autre vicairie avait été fondée par Guillaume Guercilhon, prêtre ; N... du Solier y nommait un titulaire en 1561.

Le chœur de l'église de Saint-Cyr a été rebâti en 1458. Il est à croire que c'est aussi à cette époque que fut construite la chapelle de la Sainte Vierge.

La petite cloche a été fondue sur la place de l'église avec la matière d'une autre provenant du prieuré de Beaubreuil ; elle porte cette inscription : « ✠ Marie. - Parrain : François-Xavier Vignaud d'Essenac. Marraine : Marie Lacuelerie. Curé Lamonerie. - 1839. Poids, 428 kilos ».

Avec une vieille cloche fondue en 1769 sur la place de l'église de Saint-Cyr, M. Bollée, d'Orléans, en a fait une qui pèse 577 kilos, bien qu'on ait marqué un autre chiffre dans son inscription, dont voici le contenu : « ✠ Je me nomme Magdeleine. J'ai pour parrain : Marie-Joseph-François-Xavier-Louis Morgat ; pour marraine : Marie-Thérèse-Magdeleine Vignaud d'Essenac, étant maire Morgat François ; curé, Pierre Lamonerie ; président de la fabrique, Gédéon-Étienne Vignaud d'Essenac. - 1880 ».

Ont été curés de Saint-Cyr : Louis Audebert, en 1566. - Claude Arnaud, en 1567. - N... Monnat, en 1625. - N... Barre, avant 1649. - François Pascaille, 1649-1651. - N... de Grandsaigne, 1663-1673. - Pierre Javerliat, 1691. - N... Rouaud, 1714. - Junien Périgord, 1718-1746 - Jean-Baptiste Parat 1746-1790. - Jean Parat, 1790. - Barthélémy Dussoubs, 1803-1812. - Jean Parat, qui avait été curé de Sainte-Marie de Vaux, en 1812-1828. - Jean-Baptiste Charles, 1828-1831. - Pierre Lamonerie, 1831-1894. - Jean Faure, 1894. - Léon Guiraudie, 1911.

## Histoire civile

Jean, vicomte de Rochechouart, né en 1575, est titré baron du Bâtiment et seigneur de Saint-Cyr et de Chaillac. Jean, vicomte de Rochechouart-Pontville, qui mourut en 1623, portait les mêmes titres. Il en fut de même pour leurs descendants, jusqu'à la mort de Victor-Louis, en 1696. Les armes de Rochechouart sont : *ondé d'argent et de gueules de six pièces*.

Jean de Léonard, trésorier de France à Limoges, était seigneur de Saint-Cyr, de Fressanges et du Puydeau en 1700.

Antoine de Léonard était seigneur de Saint-Cyr en 1726, époque à laquelle il avait acheté la terre de Saint-Laurent-sur-Gorre. Son fils, Jacques-Martial de Léonard, est dit seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre, baron de Saint-Cyr, et seigneur de Puydeau, en 1772. La famille de Léonard porte pour armes : *d'or à la plante de nard de sinople, fleurie au sommet d'une rose d'argent, accostée de deux lions affrontés d'azur et accompagnée en chef d'un croissant de gueules*.

En 1744, François de Perry, et en 1772, Olivier-Isaac de Perry, sont qualifiés seigneurs en partie de Saint-Cyr. Les armes de la famille de Perry sont *d'argent, à deux lions passants de gueules, au chef de sable*.

Le 7 avril 1783, Claude-Étienne-Annet, comte des Roys, épousa Anne-Joséphine de Léonard, fille de feu Antoine de Léonard, et devint baron de Saint-Cyr.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Cyr sont :

Barbe (La).

Bareille (La).

Beaubreuil. — Prieuré dont la fête patronale était l'Assomption de la Sainte Vierge. Le prieur du Chalard y nommait les titulaires au moins dès 1562. François de Fagnon, chanoine de Saint-Junien, en était prieur en 1628. – N... de Royère y fut nommé en 1734.

Bouquet (Le).

Bourganie (La).

Broussas, *alias* Brossas.

Brunie (La). — Petit prieuré qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, appartenait à l'abbaye de Saint-Martial, dépendait de la prévôté de Saint-Vaury et était habité par un moine.

Bucherie (La).

Essenat. — Jean de Saint-Fief fut père de Pierre, écuyer, seigneur d'Essenat, qui épousait en 1445 Agathe de Meillars. Leur fils François épousa, en 1522, Renée du Breuil, dame de Royère. Roland de Saint-Fief, fils de ces derniers, écuyer et seigneur d'Essenat, épousa en 1587 Françoise de La Roumazière. Les armes de la famille de Saint-Fief sont *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croisettes de même 2 et 1*.

Jacques de Grandsaigne, écuyer, seigneur d'Essenat, épousa Marie de Monjon. Leur fils Léonard, chevalier, lieutenant des maréchaux de France, épousa vers 1760 Marie-Charlotte de Bony de Lavergne. Ils habitaient le château d'Essenat, en 1786. Grandsaigne porte pour armes *d'azur à cinq besants d'argent, 2, 2 et 1*.

Ferrand. — Appartenait aux Descubes, en 1670 et aux Léonard au 18<sup>e</sup> siècle.

Gorrettie.

Jourdanie (La), *alias* Maurissou. A appartenu à la famille Touyéras.

Lascaux. — Maison du garde dans la forêt de Lascaux.

Lascaux *alias* Lascoux. — Seguin de Leyrisse, écuyer, sieur de Lascaux, épousa N... Dassier et eut pour fils Louis, sieur de Lascaux, né en 1480. Annet de Leyrisse, écuyer, sieur de Lascaux, épousa en 1542 Marguerite de Lambertie. Jean de Leyrisse, écuyer, sieur de la Motte de Saint-Cyr, épousa la fille de François de Saint-Fief, seigneur d'Essenat. Annet de Saint-Fief, sieur de La Laurencie, en 1604 et de Lascaux, épousa Louise de Rousiers et habitait le château de Lascaux en 1615. En 1741, Jean Descubes était seigneur de Lascaux et du Repaire.

En 1772. Charles-Joseph Des Cubes, époux de Marie-Thérèse-Rosalie Marcillaud, était seigneur de Lascaux. Les armes de cette famille sont *d'azur à trois cubes d'or 2 et 1*.

De nos jours, le château de Lascaux est la propriété de M. Fleurat de La Poumérولية, qui a épousé une demoiselle Des Cubes de Lascaux.

Près de Lascaux existe un tumulus qui a été fouillé par M. Fleurat.

Louliette.

Manichères (Les).

Mazourie (La).

Moulin Lepetit.

Peuriolle, *alias* Payriolle.

Puydeau. — Jacques de Saint-Fief, chevalier de l'Ordre du roi, était seigneur de Puydeau en 1578, et Jean de Saint-Fief en 1633. François Descubes était seigneur du Puydeau et de Ferrant en 1670. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille de Léonard habitait Puydeau. Le comte des Roys,

sénéchal du Limousin, épousa le 7 avril 1783 Anne-Josèphe Léonard, fille de feu Antoine Léonard et d'Angélique-Joseph Morin. Par ce mariage il devint baron de Saint-Cyr, seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre et de Puydeau. Des Roys porte pour armes *d'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de pourpre*.

Le château de Puydeau a été démoli en 1812, ainsi qu'une chapelle qui lui était jointe. L'autel de cette dernière a été transporté à l'église paroissiale dans la chapelle de la Sainte Vierge.

Rivière (Moulin de La).

Tourette (La).

Tronchère (La).

Videix (Le Grand).

Videix (Le Petit). — Il y a dans ce village une croix en pierre, sur laquelle le Christ est sculpté en relief ; elle porte la date de 1659. C'est aussi près de ce village qu'on trouve quelques vestiges de l'ancienne voie romaine de Limoges à Saintes.

## SAINT-DENIS-DES-MURS

SAINT-DENIS-DES-MURS, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Léonard, qui a 2 380 hectares de superficie et 1 185 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 380 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Denis-des-Murs, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, dépendait de l'abbaye de Saint-Martial en 1097. Il y avait un prieuré ayant pour patron Saint-Denis, et qui fut uni à la chantrerie de Saint-Martial.

La cure de Saint-Denis avait le même patron que le prieuré, et les curés étaient nommés par les abbés de Saint-Martial. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y trouvait 500 communicants, environ 667 habitants.

Il y avait une vicairie à l'autel de Notre-Dame ; on la nommait de Malosmos, ou Malasmas.

La cloche de cette église porte cette inscription : « ✠ Année du salut 1823. - Jésus, Marie, Joseph. - *Sancte Dyonisi ora pro nobis*. - Parrain : M. Antoine Veyrier du Muraud. Marraine : D<sup>lle</sup> Thérèse Lajoumard de la Boissière. Nicolas Veyrier curé. M. Germain de la Pomélie, maire, Joseph Laforest, adjoin. F. Martin, fondeur ».

Pendant la Révolution, le 8 thermidor an IV (20 juillet 1796) le presbytère de Saint-Denis-des-Murs fut vendu comme bien national au sieur Picaud, pour la somme de 1 500 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 151, n° 199).

Ont été curés de Saint-Denis : N... Arnaud, en 1315. - Pierre Luxeu. - Pierre Pouzoulx, 1496 et 4 mars 1511. - Jean Roze, en 1567. - N... Simonet, mort en 1693. - N... Bonnet, 1693-1701. - N... Razes, 1750. - N... Marc, le 6 juin 1756. - N... Arfouillaud, mort en 1775. - N... Tavernier, 1775. - N... Péconnet, nommé en 1776, mort en 1785. - Jean-Baptiste Fougeras, nommé le 24 avril 1803. - Jacques Farges, le 28 mai 1805. - Pierre Bourdeix, le 22 novembre 1805. - François Masmoret, le 1<sup>er</sup> août 1807. - Louis-Simon Chaminadour, le 10 septembre 1812. -

Nicolas Veyrier, 1823, mort le 14 mai 1825. - Michel Tinet, nommé le 12 décembre 1825. - N... Bellat était curé en 1834. - Jean Béchade, nommé le 26 janvier 1841. - Antoine Beix, le 25 mars 1845. - René-Jean-Baptiste Mathieu, le 1<sup>er</sup> janvier 1853. - Joseph Caillaudault, en 1857. - Antoine Lachaud en 1883. - Jean Saint-Chartier, en 1888. - Léonard Vézolas, en 1899.

## Histoire civile

La seigneurie de Saint-Denis a longtemps appartenu à la famille de Carbonnières, qui a aussi possédé celle du Montjoffre dans cette paroisse.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Denis sont :

Age (L'). — Aux de Carbonnières de Saint-Denis en 1780.

Beuradour.

Boissière (La). — Aux Lajaumard au 18<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui à M. Barbou des Places.

Boulade (La). — Aux Romanet en 1587, puis appartient aux seigneurs du Muraud.

Burgt (Le).

Chalard. — Aux Romanet en 1638.

Chatenet.

Chauvour.

Clostre (La). — Fut vendue en 1592, avec la terre du Muraud par Jean et François de Lajaumont à Louis de Massiot.

Courrieux (Les) (haut et bas). — Aux Romanet, en 1587, puis firent partie de la terre du Muraud.

Faure (Le).

Garde (La).

Mas Pappalou (Le). — Léonard de Massiot, seigneur de Longueville, conseiller du roi au parlement de Bordeaux, était seigneur de ce lieu en 1592.

Montjeoffre (Le). — Guillaume de Montfrebœuf de Razat était co-seigneur de Montjoffre, en 1580. Ses armes sont *d'or à une bande d'azur*. Pierre Guitard, écuyer, acheta Montjoffre, le 25 janvier 1607, à Antoine Montfrebœuf de Razat. Guitard porte pour armes *d'azur à un mouton d'argent*. Montjoffre passa dans la famille de Carbonnières par le mariage de Marguerite Guitard. De Carbonnières porte *d'azur à trois bandes d'argent, chargées de six charbons de sable ardents de gueules*. Jean-Baptiste Germain de la Pomélie épousa le 7 décembre 1766 Jeanne de Carbonnières, qui lui porta le Montjoffre. Sa famille le possède encore. Ses armes sont *d'azur à la tour d'or, surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*.

Mureau (Le), ou Muraud. — Au confluent de la Vienne et de la Maulde, sur une hauteur d'où l'on découvre un site merveilleusement pittoresque, était bâti le château des Murs ou Mureau. Dans une charte de 1099, nous trouvons que Gérard des Murs, dont les fils Willelmus et Gaubertus partaient pour la Croisade, faisait des donations à Aureil. Vers 1037, Vierna, épouse de Roger de Laron, avait déjà donné à l'abbaye d'Uzerche, un mas dans sa villa de Murs, près le gué de la Vienne. Ce nom de Murs est resté à la paroisse Saint-Denis-des-Murs, pendant que le château, plus tard, était nommé Mureau. Il était en ruines vers 1572, et en 1587 il fut pris et saccagé par les huguenots. Les habitants de Saint-Léonard finirent

de le détruire en 1590, parce qu'il servait de retraite à quelques voleurs et guetteurs de chemin qui portaient grand dommage dans le pays.

Après la famille de Laron, dont les armes portent *une escarboucle à six rais pommétés*, le château et la terre du Mureau passèrent à la famille Daniel, de Saint-Léonard. Aymery Daniel en était seigneur en 1361. Ses armes sont *d'azur au coq d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même*. En 1425, Guillaume Daniel, seigneur du Mureau épousait Souveraine d'Aubusson.

Avant 1592, la succession de la famille Daniel avait été recueillie par Jean et François de Lajaumont qui ont pour armes *d'azur à la bande d'or, accostée de six étoiles de même mises en bande*.

Par acte du 1<sup>er</sup> mai 1599, le Mureau passa dans la famille de Massiot, qui porte pour armes *d'argent à la foi de carnation posée en bande accompagnée en chef à senestre d'une étoile d'azur, et en pointe à dextre d'un croissant de même*. Léonard de Massiot, seigneur du Mureau, épousa en 1606 Madeleine Chapelle de Jumilhac.

Jean de Massiot, seigneur du Mureau, fut père de Madeleine de Massiot, qui épousa le 23 février 1696 Jean-Baptiste Veyrier de Virolles, qui hérita du Mureau. Les armes de la famille Veyrier sont *d'azur au calice d'or, accosté de deux cygnes affrontés d'argent, buvant dans le calice*. Jean-Baptiste Veyrier du Mureau était seigneur du Mureau et de Prassaud en 1769-1786.

En 1866, M. Veyrier du Mureau vendit le château et la terre du Mureau à M. François Defaye ; les héritiers de ce dernier les ont vendus en 1892 à M. Trapinaud, qui les a cédés en 1915 à M. Antoine Veyrier du Mureau.

Péret.

Moulin du Pont.

Prassaud.

Roussarius (Las), *alias* étang de Montjeoffre.

Rue (La).

Sagnes (Les).

Tandeau (Chez).

Taret (Le). — Le Taret ou Tarrail. Fut vendu en 1592, avec la terre du Mureau, par Jean et François de Lajaumont à Louis de Massiot.

Valade (La). — Un dolmen existait à 370 mètres et au nord-est de ce village ; fortement détérioré en 1862, il a été complètement détruit en 1902.

Veaux (Bas).

Veaux (Haut).

Villejoubert (château et moulin de). — Près de ce lieu on trouve un vaste camp connu sous le nom de camp de César.

## SAINT-GENCE

SAINT-GENCE, chef-lieu de commune du canton de Nieul, qui a 2 124 hectares de superficie et 1 020 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 345 mètres.



## Histoire ecclésiastique

Saint-Gence est une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, dont le patron est saint Gontran, martyr d'Amiens, dont la fête est le 11 décembre. Jadis c'était saint Hilaire et saint Blaise. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse 950 communicants, environ 1 267 habitants.

L'église est formée d'une nef de trois travées, celle du milieu est accompagnée de deux chapelles, une au midi, l'autre au nord. Dans cette dernière on voit une Mise au Tombeau composée de cinq personnages, presque de grandeur naturelle. À la clef de voûte de cette dernière chapelle on voit un écusson chargé d'un lion. Ce sont probablement les armes de la famille de Julien.

La cloche de cette église porte l'inscription suivante :

« ✠ IHS. *Deus noster refugium et virtus. Adjutor. Ps. 45,*

✠ IHS. MAR. *Bénit soit le Seigneur, 1584* ».

En 1555, Jean Poillevé, curé de Saint-Gence, possédait un très beau calice émaillé ; il le devait à quelque membre de sa famille qui a eu plusieurs argentiers et émailleurs. On y trouve l'écusson de ses armes qui est : peintes en émail, *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de carnation, dont les cheveux blancs sont droits et hérissés*. Sous le pied du calice est cette inscription : « Jehan Poylevé, curé de Saint-Gence, 1555 ». Ce calice, qui appartient à la chapelle de l'hospice de cette ville, est maintenant déposé au Musée.

Pendant la Révolution, le 4 thermidor an IV (22 juillet 1796), on vendit au sieur Jean-Baptiste Brissaud, pour la somme de 2 580 francs, les bâtiments, jardin, et dépendances de la cure de Saint-Gence (Archives Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 213).

Ont été curés de Saint-Gence : Jean Boni, le 7 juin 1422. - Pierre Blois, le 13 juin 1450. - Jean Poilevé, 1555 - Pierre Devalat, qui prit possession, en 1617. - N... Goudin, 1650. - N... Vidaud, en 1692. - Jean-Baptiste Bardy, 1750-1767. - Jean-Baptiste Filliastre résigna en 1779 à son neveu, qui suit. - Louis Filliastre, prit possession en 1779. - Laurent Chabrol, nommé le 24 avril 1803. - Masbaret, le 1<sup>er</sup> septembre 1815. - Jean Port, le 1<sup>er</sup> juillet 1835. - François Hélitas, le 27 juillet 1835. - Joseph Masbaret le 5 mars 1838. - Jean Delfour, le 14 septembre 1844. - Christophe Cohade, en 1872. - Léon Michel, en 1899. - Jules Bourge, en 1901. - La paroisse a été desservie, à partir de 1908, par les curés du voisinage.

## Histoire civile

L'ancienne voie romaine de Limoges à Poitiers passait à Saint-Gence. À peu de distance du bourg, dans une terre cultivée, on trouve une grande quantité de poteries romaines et des morceaux d'amphores ; on y a même recueilli plusieurs de ces dernières, hautes d'un mètre et conservées entières.

Au bord de la Glane, sur la rive gauche, on voit un vaste camp romain, de forme ovale, où existent encore des retranchements considérables.

François de Pontbriant et sa femme Mathive Formière sont seigneur et dame de la Villatte et de Saint-Gence en 1513.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Gence sont :

Bondy. — A appartenu au siècle dernier aux de Léonard de Saint-Cyr.

Boschaudrier.

Celle (La).

Charriers (Les).

Chassagne (La).

Châtre (La).

Châtre-Boucherane (La).

Chazeau (Le).

Gadofies (Les).

Gagnerie (La).

Lande (La). — Aux Dorat, des Monts, avant la Révolution.

Lingaud.

Masboucher. — Où était jadis une chapelle rurale dédiée à Saint-Marc, évangeliste. La famille de Julien possédait le Masboucher au XIV<sup>e</sup> siècle. Jean de Julien, conseiller du roi, épousa le 29 octobre 1574, demoiselle Catherine Dinematin. Cette dernière, étant veuve, par son testament du 13 juin 1605 institua pour son héritier Jean de Petiot, fils du sieur de Petiot, juge de Limoges. Les armes de la famille de Julien sont *de sinople au lion d'or, à la bordure de gueules chargée de onze besants*.

Jean de Petiot était seigneur du Masboucher en 1630. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pigeons 2 et 1*.

En 1747 Yrieix Dorat, écuyer, garde du corps du roi, était seigneur du Masboucher, après avoir épousé le 26 juin de cette année, Madeleine de Petiot. Il portait pour armes *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de gueules à trois croisettes d'or, au 2<sup>e</sup> d'azur à trois marteaux d'argent, et au 3<sup>e</sup> d'azur à trois fascées d'or*. Mathieu Dorat du Masboucher en était seigneur, en 1778. Masboucher est ensuite passé dans la famille Benoist de Lostende lorsque, après la Révolution, Jean-Baptiste-Marie-Joseph Benoist de Lostende épousa Élisabeth de La Salle, petite fille d'Yrieix Dorat. Benoist de Lostende porte pour armes *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois mains dextres bénissantes d'argent*.

Monts (Les). — Jean de Verthamont, bourgeois de Limoges, en était seigneur en 1636. Martial Dorat, conseiller du roi à Limoges, était seigneur des Monts en 1669. Barthélémy Dorat des Monts, écuyer, en 1735 ; Étienne Dorat des Monts de la Lande, garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, était seigneur des Monts en 1782. Sa famille possédait encore ce château à l'époque de la Révolution. Sur un linteau de porte en granit on relève la date 1534. Armes : *écartelé, au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 marteaux d'or 2 et 1 ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à 3 croisettes pattées d'argent ; au 4<sup>e</sup> d'or (alias d'argent) à 3 fascées de gueules*.

Rabeau (Le). — Où l'on trouve un tumulus.

Senon.

Theil (Le).

Vauzelle.

## SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE

SAINT-GENEST, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, qui a 1 921 hectares de superficie et 635 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 405 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Genest est une cure dans l'ancien archiprêtre de La Porcherie, ayant pour patron saint Genès, dont la fête est le 26 août. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle cette paroisse avait 980 communiants, environ 1 300 habitants.

L'église de Saint-Genest possède deux cloches sur lesquelles on trouve les inscriptions suivantes : « ✠ L'an 1879 j'ai été fondue par la paroisse de Saint-Genest, sous l'administration de M. Villette, curé. MM. Clappier, maire. J. Deschamps, adjoint, Pinchaud, Blanc, M. Deschamps, Nobonne et Quinquenet, fabriciens. Mon parrain est M. Prosper Clappier. Ma marraine M<sup>lle</sup> Marie-Louise Begoune de Juniat. - Crouzet-Hildebrand, fondeur à Paris, 1879 ».

« ✠ L'an 1879 j'ai été fondue pour la paroisse de Saint-Genest sous l'administration de M. Villette, curé, MM. Clappier, maire, J. Deschamps, adjoint, Pinchaud, Blanc, M. Deschamps, Nabonne et Quinquenet, fabriciens. Mon parrain est M. Joseph marquis de Calignon. Ma marraine M<sup>lle</sup> Jeanne Servois. - Crouzet-Hildebrand, fondeur à Paris, 1879 ».

Pendant la Révolution, le 13 messidor an IV (1<sup>er</sup> juillet 1796), le presbytère de Saint-Genest fut vendu à la dame Capet, femme Lamontagne, pour la somme de 2 196 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 98).

Le 12 germinal an V (1<sup>er</sup> avril 1797), on vendit aussi une portion du cimetière au sieur François Chapelle, pour la somme de 176 francs (*Idem*, Q 148, n<sup>o</sup> 348).

Ont été curés à Saint-Genest : N... Aimericus, vers 1174. - N... Boutet, vers 1721. - Gérard-Alexis Ardillier, 1752 et 1762. - François Martin, mort en mars 1768. - N... Rivière, nommé le 29 mars 1768. - Jean Delage, le 24 avril 1803. - Jean Masmoret, le 1<sup>er</sup> juillet 1806. - Jean Begoune, le 20 janvier 1808. - Jean-Léonard Jumeaux, le 1<sup>er</sup> mai 1816. - Jean-Baptiste Ducros, le 1<sup>er</sup> février 1836. - Eugène-Léonard Olivier, le 16 octobre 1844 - Joseph Béchade, en 1849. - Gustave Labrousse, en 1871. - Jules Vallot, en 1875. - Louis Villette, en 1878. - Paul Cussat-Laigras, en 1886. - Félix Lamy, en 1897. - Depuis 1909, la paroisse est desservie par les curés voisins.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Genest sont :

Bret (Le).

Bregères (Les).

Bessières.

Bost (Le). — Jacques Pétoniaud de Beaupeyrat, écuyer, seigneur du Bost et de la Bourgade, décéda en 1787. Jean-Baptiste-Jacques Pétoniaud du Bost, 1790.

Champagnac.

Champs (Les).

Chantemerle.

Coudert (Le).

Eyzac.

Ecurevieille.

Fardissoux. — Fardissoux, Juniac et La Pauserie appartenaient au XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille de Begougne, originaire du lieu de Begougne, commune de Rosiers-Saint-Georges, qu'elle habita jusqu'en 1620. Jacques Begougne de Juniac, gendarme, de la garde du roi, dès 1772, a fourni une belle carrière militaire comme colonel du 1<sup>er</sup> hussards, a été fait baron de l'Empire en 1809, et est mort en 1841. Ses armes sont : *écarlé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'or, sommée d'une cigogne d'argent (qui est de Begougne), au 2<sup>e</sup> de gueules à l'épée d'argent posée en pal (baron de l'Empire), au 3<sup>e</sup> de gueules à trois trèfles d'argent*. Son frère Paul-Étienne Begougne de Fardissoux a été maire de Saint-Genest, a bâti la maison neuve de Juniac et est mort en 1809. Leur oncle, Jean Begougne, religieux récollet, sous le nom de Père Étienne, souffrit la prison pendant la Révolution, fut curé de Saint-Genest en 1808, et mourut chanoine de la cathédrale en 1823.

Gannes (Les).

Galet.

Juniac.

Longuevialle.

Maison-Lafont.

Maisons-Neuves.

Maraval.

Moulin de Tignac.

Nadalie.

Plainard.

Pauserie (La).

Pont-les-Ribières.

Pouyol (Le).

Pousinie (La)

Peyrichoux.

Ribières (Les).

Rougère (La).

Roche (La).

Sévènes. — Savene ou Sévène est le lieu de naissance de Bernard de Savène, évêque de Limoges. Il fut d'abord chapelain ou curé de Saint-Hilaire-Bonneval, puis religieux à l'Artige en 1210. Évêque de Limoges en 1219, il coopéra à la fondation de la chartreuse du Glandier et seconda l'établissement de dominicains à Limoges. Il accompagna le roi Louis VIII dans sa croisade contre les Albigeois et mourut le 22 juillet 1226. Son corps fut transporté à l'Artige et inhumé dans le chœur de l'église de ce monastère.

Tarnaud (Chez).

Teignac.

Virolle.

## SAINT-GEORGES-LES-LANDES

SAINT-GEORGES-LES-LANDES, chef-lieu de commune du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, qui a 1 953 hectares de superficie et 614 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 300 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Georges-les-Landes fut donné au monastère de Bénévent vers 1092. En 1402 il portait le nom de Terre-aux-Feuilles. La cure, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait pour patron Saint-Georges. On trouve une nomination de curé faite par l'évêque de Limoges en 1692, mais c'est le prieur-curé de Saint-Nicolas de Beaulieu qui a toujours joui de ce droit de nomination, au moins depuis 1498. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans cette paroisse 600 communiant, environ 800 habitants.

L'église est rectangulaire, à chevet droit ; elle est éclairée par trois fenêtres étroites, en plein cintre, qui ont été modifiées à l'extérieur à l'époque gothique. Des contreforts soutiennent les angles.

Sur la façade nord a été appliqué un portail gothique orné de quatre tores reçus par des chapiteaux à crochets ; les colonnes qui soutenaient ceux-ci n'existent plus. Des modillons à figures grotesques règnent le long de cette façade et au-dessus du portail.

L'église possède un très beau reliquaire du XIII<sup>e</sup> siècle, en cristal de roche, monté sur un pied doré et ciselé. Il renferme des reliques de saint Thadée, apôtre, et des saints Georges et Eutrope, martyrs. Il lui a été donné par Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges, lorsqu'il fit distribuer aux paroisses du diocèse le trésor des reliques de Grandmont.

On possède aussi, à Saint-Georges-les-Landes, un intéressant fer à hosties du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les cloches de cette paroisse portent les inscriptions suivantes : « ✠ L'an 1805, j'ai été bénite par M. Jean Dubrac, curé de Saint-Georges et nommée Georges par M. Jean Alagaisse et par M<sup>lle</sup> Magdeleine Appay, parrain et marraine, leurs pères propriétaires dans cette commune. M. Jean-Baptiste Gabiat, officier de santé et maire de cette commune. - J.-B. Varinot et Cornevin, fondeurs ».

✠ J'ai été bénite l'an 1860, par M. Lamy, curé de Saint-Benoit, et nommée Marie-Joséphine par M. Joseph Chartier, propriétaire aux Servantières, et M<sup>me</sup> Marie-Louise Appay, née Schue, mes parrain et marraine, en présence de MM. Thomas-Lacourière, curé de Saint-Georges, André Appay, maire de la même commune, Jean Genaud sacristain et Pierre Bourduge, et M. Léonard Hervy, prêtres, amis du curé de la paroisse. - Bollée, fonderie de Saint-Loup, à Orléans ».

Ont été curés de Saint-Georges-les-Landes : Léonard Leclerc, *alias* Lafaye, nommé en 1589. - Jean de Gobertière était curé en 1754. - Jean-Baptiste Dubrac, nommé en 1778, le fut de nouveau le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Mathieu, nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Antoine Barlaud, le 30 septembre 1833. - Louis Boussardon, le 1<sup>er</sup> novembre 1836. - Clément-André Dillianges, le 20 janvier 1841. Louis Boussardou, le 5 août 1845. - Martial-Prosper Thomas-Lacourière, le 21 août 1849. - Alexis Pic, en 1868. - Pierre-Félix Dupland, en 1869. - Émile Clottier, en 1871. -

Pierre Délecourt, en 1877. - Bernard Boisgeaud, en 1883. - À partir de 1890, le binage de cette paroisse fut fait par le curé de Mailhac.

Près de la porte de l'église se trouve une très belle dalle funéraire sur laquelle est représenté, avec une croix, un chevalier, à côté de son épée. Par arrêté du 29 novembre 1910 elle a été classée comme monument historique. Cette dalle recouvrait probablement le tombeau des seigneurs de l'Age de Puylaurens, qui était dans cette église et dont il est parlé plus bas.

Pendant la Révolution, le 9 fructidor an IV (26 août 1796), le presbytère de saint Georges, son jardin et les dépendances furent vendus au sieur André Chavignac, pour la somme de 551 francs. (Archives Haute-Vienne, Q 148, n° 268). Ce presbytère, qui existe encore mais appartient à un particulier, avait été construit en 1644.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Georges sont les suivants, mais il faut noter qu'une loi du 9 août 1847 a réuni à la commune des Grands-Chézeaux les villages de La Clidières, La Loges, et Puychaffrat, distraits de celle de Saint-Georges.

Bantard.

Champagnac.

Cardrière (La), ou Chardière. — Martin Gabiat, prévôt de Rhodes et sergent habitait ce lieu en 1623. Sa famille l'a possédé pendant trois siècles.

Clidière (La).

Croix-Robert (La).

Fontanet ou Fontenay. — Vers 1092 l'église de Saint-Georges de Fontanet était donnée au monastère de Bénévent. Les habitations de Fontanet n'existent plus. Ce lieu est situé à un kilomètre au nord-est du bourg de Saint-Georges. Les terres, appelées de nos jours les champs de Fontanet, conservent des restes de construction indiquant leur emplacement.

Galleries (Les).

Jagon (Le).

Lareux.

Latier (Le).

Mazéraud.

Minaudière (La).

Moulin du Puy.

Peudemont (Le).

Plantedit.

Pigeonnières (Les).

Puy-Chaffrat.

Puy-Laurent. — René de l'Age, chevalier, échangea, le 4 novembre 1540, ses propriétés de Chazelat et du Tendu pour celles de Puy-Laurent. Son fils René de l'Age, seigneur de Puy-Laurent, épousa Anne d'Aubusson. René de l'Age, fils de ce dernier, épousa en 1602 Jeanne de Pot. Ils furent inhumés dans leurs tombeaux dans l'église de Saint-Georges-les-Landes, ainsi que le dit l'inscription qui y était jadis :

« Ci-dessous reposent les corps de messire Honoré de l'Age, chevalier, Sg<sup>f</sup> de Puylaurens, chambellan de monseigneur le duc d'Alençon, frère du roy, qui mourut le 15 janvier 1590, et dame d'Aubusson de la maison de La Feuillade, son épouse, qui décéda le 10 de novembre 1607. Comme aussi de Dame Jeanne Pot, de la maison de Rhodes, femme de messire René de l'Age, chevalier, Sg<sup>f</sup> de Puylaurent, sous-gouverneur de Monseigneur le duc d'Anjou, frère unique du roy, laquelle dame alla à Dieu le 27<sup>e</sup> jour de juillet en l'an mil six cent seize. Priez Dieu pour le repos de leurs âmes ».

Les armes de la famille de l'Age de Puylaurent sont *d'or à la croix de gueules brisée d'un lambel*.

Servantières.

Taponerie (La).

Tribardière (La), dont était seigneur Jacques de Verines en 1609 et 1613. Ses armes sont *d'argent à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois coquilles d'or*. Vers 1640 André Delaforest, lieutenant particulier à Montmorillon, était sieur de La Tribardière.

## SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Saint-Yrieix. Ce canton comprend les communes de Château-Chervix, Glandes, Magnac-Bourg, Meuzac, La Porcherie, Saint-Germain, Saint-Vitte et Vicq. Il y a 27 277 hectares de superficie et 12 625 habitants.

La commune de Saint-Germain a 3 736 hectares de superficie et 2 147 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 420 mètres.

### Histoire ecclésiastique

L'église de Saint-Germain-les-Belles, jadis Saint-Germain-la-Beylie, est dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, a pour patron saint Germain de Paris, dont la fête est le 28 mai. L'évêque de Limoges, en 1318, en nommait les curés. Après 1385, et l'érection de la collégiale, ces nominations furent faites par le chapitre. Au XVIII<sup>e</sup> il y avait dans cette paroisse 2 350 communiants, environ 3 165 habitants.

Hugues Bogier, d'abord moine à Tulle, puis évêque de ce diocèse, fut créé cardinal par le pape Clément, son frère, l'an 1342. Il mourut en 1365. Par son testament il avait fondé une église collégiale à Saint-Germain, et c'est dans cette église que son corps fut ensuite transporté et placé dans un magnifique tombeau.

Le chapitre de Saint-Germain était composé de treize chanoines, y compris le doyen. Une prébende était annexée à la cure, par le titre de fondation. Des chanoines, deux devaient être sous-diacres, deux diacres et les autres prêtres, ou du moins se faire promouvoir à ces ordres sacrés dans l'année de leur nomination.

Ce chapitre existait encore en 1754, mais il fut ensuite uni au chapitre de la cathédrale de Limoges, et ses revenus servirent à dédommager ce dernier de la démolition de ses moulins et écluses du Pont Saint-Étienne et Saint-Martial, qui avait eu lieu par ordre du roi.

Peu avant la Révolution les chanoines de Saint-Germain élurent, pour succéder à Léonard Combette, Jean-Baptiste Dufaure de Murat. Ce dernier assista à l'Assemblée générale du clergé en 1789, et eut ensuite la douleur de voir son chapitre dissout par les lois révolutionnaires. En vertu

de celle du 25 août 1792, il fut emprisonné à Limoges, à la Règle, comme sexagénaire, et la municipalité de Saint-Germain fit sequestrer tout ce qui lui appartenait. Les 13 et 16 floréal (1<sup>er</sup> et 4 mai 1792), le tout fut vendu nationalement. Après la Terreur, en 1795, les prêtres reclus furent mis provisoirement en liberté, mais avant la fin de l'année la persécution recommença avec la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) et il fut de nouveau renfermé à la Visitation. Après le Concordat, il n'exerça plus aucun ministère.

Il y avait dans l'église de Saint-Germain le mausolée en bronze doré et émaillé, long de neuf pieds, élevé sur le tombeau du cardinal Hugues Rogier, où l'on voyait sa statue de grandeur naturelle. Cette admirable œuvre d'art a été détruite pendant la Révolution, et aujourd'hui une simple inscription sur pierre, à l'entrée du chœur, rappelle que ses cendres reposent en ce lieu.

Il existait plusieurs vicairies dans l'église de Saint-Germain. Le chanoine Jean Mounier en avait fondé deux avant 1519, l'une à l'autel de la Trinité et l'autre à l'autel de Saint-Georges.

Noble Pierre La Pluon, natif du lieu et mort en 1433, en avait fondé une autre, qui par transaction du 12 avril 1443 fut unie au chapitre.

Il en existait d'autres dites de Fraisseix, etc.

Il y avait aussi à Saint-Germain un Hôtel-Dieu ou Hôpital en 1472. Il fut rebâti par Germain Pinot, bachelier ès droits, où il fonda une vicairie en 1488. Sa chapelle était dédiée à Saint-Antoine, abbé.

Ont été curés de Saint-Germain-les-Belles : Pierre Nicolas, en 1433. - Jacques de Romanet prit possession, le 26 octobre 1482. - Léonard Martinot, ou Martinaud, était chanoine et curé en 1760 et 1775. - N... Faucher, en 1779. - En septembre 1786, le chapitre de Saint-Germain-les-Belles était composé de MM. Jean-Baptiste Dufaure de Bellisle, doyen ; Pierre Daudinot, chanoine et chantre ; Pierre Faucher, chanoine et curé ; François Doudinot de la Boissière, chanoine ; Jean-Baptiste Combette, chantre et théologal ; Pierre Guillaumaud, chanoine ; Jean-Baptiste Nauche, chanoine ; Léonard Barnon, chanoine ; Léonard Janeau, chanoine, et François Maublan, chanoine. Ce sont ces chanoines qui pour remplacer Léonard Combette, décédé le 18 septembre 1786, élurent Jean-Baptiste-Louis Dufaure.

Jean-Baptiste Aubusson de Gorçais, installé curé doyen, 1803, donna sa démission, et fut rendu à la paroisse de Saint-Vitte le 24 avril 1803. - Pierre Martin, nommé le 3 septembre 1803. - François Tanchon, le 22 décembre 1805. - Jean Boyer, le 9 décembre 1838. - Jean Baptiste Vialette, le 23 juin 1851. - Jean-Baptiste Plafait, le 16 janvier 1862. - Frédéric-Jean Cialis, le 28 juin 1892. - Joseph Villatel, en 1911.

## Histoire civile

Un chanoine de Saint-Germain, fils de M<sup>c</sup> Doudinot, notaire, blessa de neuf coups d'épée, le 22 juillet 1589, à Magnac-Bourg, Nicolas Baillot, seigneur de la Blanchardie, qui en mourut le 29.

À la limite sud de la commune de Saint-Germain, à la jonction de celle de La Porcherie, on trouve un camp romain dit camp de César, il est formé de deux enceintes ovales.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Germain sont :

Age (L').

Arfeuille.



Bachelierie (La).

Beylie (La). — C'est ce nom que de nos jours, on a transformé et ajouté au nom du chef-lieu de la commune. Au lieu de dire, comme à l'origine, Saint-Germain-la-Beylie, on dit maintenant Saint-Germain-les-Belles.

Boissière (La).

Bouchaillou.

Bousselas. — On a découvert près de ce village, en 1917, un petit souterrain, dont la forme est à peu près circulaire et la chambre se réduit à un couloir annulaire autour du pilier placé au milieu. C'était peut-être un magasin de réserve plutôt qu'un refuge.

Brudiau.

Burg (Le)

Chavagneras.

Charrières.

Chassagnac.

Chassin (Le).

Chaussade (La).

Chauveroux.

Cheyrol (Le).

Cheyroux.

Cholus-Bas.

Cholus-Haut. — C'est probablement en ce lieu qu'était le monastère de Notre-Dame de Pont-Cholet, fondé en 1120. Il appartenait à l'ordre de Fontevault, dont l'abbesse nommait les prieures encore en 1566. Mais en 1650, il n'existait plus.

Combas (Las).

Combeau (Le).

Cour (La).

Courd (Las).

Escuras (L').

Faux (Le).

Flotte (La).

Frachet.

Frachet (Moulin de), sur la Briance.

Futas (Las).

Gorceix (Las).

Gourgaunderie. — Propriété achetée en 1807 par le général Souhan.

Grand-Domaine (Le).

Grange-Neuve (La).

Grillière (La). — Une hache en silex a été trouvée en ce lieu en 1882.

Mont-Jayol (Le).

Martoulet (Le).

Maslonge.

Montréal.

Paragude.

Penauderie.

Petit-Moulin.

Piautreix (Las).

Plaigne (La).

Puy las Grangeas.

Redempt.

Repaire (Le).

Ribouille (La).

Rivière (Château de la).

Rosier.

Sauvagnac. — Étienne Jouselin, fils de Jean Jouselin, écuyer, et de Catherine de Vars, était seigneur de Sauvagnac en 1532. Ses descendants ont continué à jouir de cette terre. Leurs armes sont *d'azur à trois fasces d'or*.

Saint-Germain. — Sur le terrain communal de Saint-Germain, M. Delage, en 1912, a fouillé un tumulus de 17 et 19 mètres de diamètre, il y a découvert une urne funéraire bien conservée, remplie d'ossements calcinés.

Surgeol (Le).

Sur-le-Crouje.

Theil (Le).

Veyvialle.

## **SAINT-GILLES-LES-FORÊTS**

SAINT-GILLES-LES-FORÊTS, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauneuf, qui a 828 hectares de superficie et 278 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 683 mètres et de 731 près la Forêt-Haute.

### **Histoire ecclésiastique**

Il y avait à Saint-Gilles-les-Forêts, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, une prévôté appartenant à l'abbaye de Maimac. Dès 1408, au moins, l'abbé y nommait les prévôts. Son patron était saint Gilles.

La cure de Saint-Gilles avait le même patron, et dépendait aussi du monastère de Maimac. On trouve des nominations de curés de cette paroisse dès 1446 ; elles sont, faites par l'abbé de Maimac. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse 290 communicants (près de 400 habitants).

L'église possède deux cloches. On lit sur la première :

« ✠ *Sti Egidi*. - A. Meilhac, 1601. ».

Sur la seconde il manque une partie de l'inscription.

Voici ce qui en reste : « ✠... chevalier seigneur de Villemonjanne et autres places, parrain. Dame Jeanne-Marcelle de Turenne de La Villeneuve, marraine, bienfaiteurs de la chapelle, 1780. Coutaud. » Dans la partie qui manque il y avait très probablement le nom de Pierre Gaultier de Villemonjanne qui le 27 mai 1778 avait été pourvu de l'office de conseiller du roi, trésorier de France au bureau de la généralité de Limoges.

Ont été curés de Saint-Gilles : A... Meilhac, en 1601. – N... Parrical de Chammard, nommé en 1773, y était encore en 1789. - Antoine Guerier, dit Caprais, nommé curé de Saint-Gilles et Surdoux, le 24 avril 1803. - N... Jumeaux, parti de Saint-Gilles, le 11 mars 1810. - Antoine-Pierre Chariot, nommé le 23 octobre 1836. - Martial Deglane, le 5 septembre 1838. - Silvain-Antoine Lachambre, le 23 janvier 1840. - Marian Thomas, le 12 juillet 1842. - Antoine Bonnaud, le 5 janvier 1844. - Martial-André Devillechabrol, le 31 décembre 1844. - Jean-Louis Villelte, le 19 décembre 1846. - Jean-Léonard Paraud, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1849, curé de Surdoux et de Saint-Gilles. Depuis ce jour, la paroisse a été administrée en binage.

## Histoire civile

Les villages de la commune de Saint-Gilles sont :

Chalard (Le) *alias* Chez-Labranche.

Excidioux.

Forêt-Basse.

Forêt-Haute.

Leygouterie.

Mont-Gargan, ou Jarjau, est un des points les plus élevés de la Haute-Vienne. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 731 mètres. Les Romains y ont laissé des traces de leur passage, car on y a trouvé un certain nombre de monnaies romaines. Tout auprès, sur un autre sommet, qui porte le nom caractéristique de Puy-Château, des fouilles faites en 1874 ont fait découvrir un établissement gallo-romain.

Plus tard, le Mont-Gargan est dit prieuré, appartenant au monastère de la Règle à Limoges, mais il n'y avait pas de chapelle. Enfin ce sommet a servi de point de repère aux officiers qui ont dressé la carte de France, dite de l'État-Major.

C'est sur ce sommet, d'où l'œil embrasse un vaste magnifique horizon, qu'a été construit, par les soins de M. l'abbé Joyeux, le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. Cette église, en style gothique du XIII<sup>e</sup> siècle a été bénite par Mgr. Fruchaud, évêque de Limoges, le 8 août 1871. Par une singularité remarquable, on trouve sur la rive gauche de la Combade un banc de calcaire primitif : ce banc est situé sur le revers oriental du Mont-Gargan et forme, au centre d'un vaste plateau granitique, une île calcaire, qui n'a peut-être pas mille mètres d'étendue dans son plus grand diamètre.

Moulin de Boeme.

Moulin des Buges.

Porte (La).

Pouvère (La).

Ribeyrie (La). — Appartenait à la famille de Maumont, dont les armes sont *d'azur à la croix d'or*. La branche des Maumont de la Ribeyrie a possédé cette seigneurie jusqu'à nos jours.

## SAINT-HILAIRE-BONNEVAL

SAINT-HILAIRE-BONNEVAL, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, qui a 2 848 hectares de superficie et 848 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 343 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Hilaire-Bonneval, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, avait un prieuré antérieurement à 1370, qui avait pour patron saint Hilaire de Poitiers, et aussi saint Marius ; en 1484, l'abbé de Solignac jouissait de ce prieuré.

La cure de Saint-Hilaire dont le patron était ce même saint, avait au XVIII<sup>e</sup> siècle 900 communiants, environ 1 200 habitants. L'abbé de Solignac y nommait les curés au moins dès 1408.

L'église est fort régulière et bien conservée, elle est de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Bernard de Savennes en a été curé. Il naquit à Savennes, dans la paroisse de Saint-Genest, qui confronte à celle de Saint-Hilaire, fut ensuite religieux à l'Artige, en 1210, et évêque de Limoges en 1219.

Dans l'église, une inscription gravée sur la muraille à droite de la porte d'entrée, nous fait connaître un de ses successeurs dans la cure de Saint-Hilaire. En voici le texte : *V. id. novembris anno Di. MCCLX. Di sco. obiit Petrus Grilli, caplus. Sti. Hilarii Bonne Vallis, cujus corpus hic jacet humatum. Aia. ejus requiescat in pace. Amen* : « Le cinquième jour des ides de novembre, en l'an du seigneur 1262, mourut Pierre de Grill, chapelain de Saint-Hilaire-Bonneval, dont le corps gît inhumé ici ; que son âme repose en paix. Amen ».

Ont été curés de Saint-Hilaire-Bonneval : Bernard de Savène, après avoir été curé de cette paroisse fut élu évêque de Limoges, en 1218. - Pierre Grilli, mort en 1262. - Louis Hérieu, en 1565. - François Dentraygue résigna au suivant, en 1596. - Joseph Raymond, en 1596. - Antoine Bouchaud, récollet desservait la paroisse en 1739-1741. - N... Bardy, en 1750, il résigna au suivant. - N... Faure, prit possession en 1773, y était en 1785. - Martial Boulaud, nommé le 24 avril 1803. - Léonard Buisson, nommé le 27 avril 1803. - Antoine Montlouis-Laval, nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1821. - Christophe Duroy, le 23 juillet 1835. - Pierre Sudron, le 21 septembre 1838. - François Prochasson, le 1<sup>er</sup> octobre 1839. - Aubin Mandon, le 1<sup>er</sup> janvier 1853. - Michel Génot, en 1875. - Léopold Condat, en 1882. - Casimir Cobrat, en 1886. - Pierre Granet, en 1888. - François Cancalon, en 1895.

## Histoire civile

Il existe des mines de plomb dans les communes de Glanges, de Vicq et de Saint-Hilaire-Bonneval. Le plus riche minéral est dans la commune de Glanges. Des commencements d'exploitation furent entrepris en 1796, mais n'ont pas été continués.

Deux belles haches néolithiques en silex ont été trouvées à Saint-Hilaire-Bonneval en 1908.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Hilaire Bonneval sont :

Age (L').

Au-Baty.

Au-de-Bas.

Bachellerie.

Bonne (Le Grand).

Bonne (Le Petit).

Bost (Le). — Une assez importante collection de silex a été recueillie dans ce lieu : près de 250 pièces. Il y a des outils de toutes sortes, des racloirs, des tranchets, des lames, des perçoirs et plusieurs fragments de haches polies. Le Bost était à la fois un atelier de taille et un lieu d'habitation, ainsi que l'attestent l'existence de foyers que l'on y a constaté.

Bonneval. — Le nom de ce village a celui de Saint-Hilaire pour le distinguer des autres communes portant le même nom.

Boucheron.

Bourgade (La). — N. Martin était seigneur de la Bourgade en 17... Jacques Pétiniaud de Beaupeyrat en était seigneur en 1787.

Chenour.

Cluseau (Le).

Ecure-Baudiffe (L').

Ecure-Pérot (L').

Ejauvet.

Engarenne.

Ereterie (L').

Ermitage (L').

Fontanet.

Gratade (La).

Lalet.

Labesse.

Leysserie.

Loubet.

Masgasdau.

Micaud.

Madera.

Nanot.

Neuvic.

Planche (La). — Le 12 avril 1604, Antoine Barny, conseiller au présidial de Limoges, acheta le lieu de La Planche, appartenant aux hoirs de feu Jean Batide, en son vivant marchand de la ville de Limoges. Ce fief appartenait à la famille de Voyon au 18<sup>e</sup> siècle.

Pouyot.

Puy-Barraud.

Puy-Morel.

Rabier (Le).

Roche (La).

Roulhac. — Le 18 septembre 1781, messire Grégoire de Roulhac, écuyer, conseiller du roi et son procureur au bureau des finances de la généralité de Limoges, fait foi et hommage lige du fief de Roulhac à dame Marie-Geneviève de Vassan, première baronne du Limousin, épouse séparée de biens de Victor Riquetty, marquis de Mirabeau.

Roirette était un prieuré nommé dès 1191. Il était sous le patronage de saint Laurent et les prieurs, en 1426, étaient nommés par le prieur de l'Artige. Il fut uni au collège des Jésuites de Limoges le 16 juin 1751. À ce moment, son église menaçait ruine, elle fut interdite et le service religieux transféré dans l'église paroissiale. Ont été prieure de Roirette : Gérard, en 1260. - Pierre Gardelle *alias* Gardeau. 1428. - Léonard de Ranot, 1541. - Léonard Faure, 1619. - Étienne Romanet de la Briderie. 1717 et 1737. - François de Fournoue, curé de Saint-Séverin-en-Marche. 1737-1751. Il ne reste rien de ce prieuré.

Samy.

Trennal.

Tuilerie.

Vivaux.

## **SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE**

SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE. Chef-lieu de commune dans le canton de Magnac-Laval, qui a 2 913 hectares de superficie et 1 170 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 379 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

Humbert, évêque de Limoges, donna au monastère de Bénévent, en 1096, Saint-Hilaire-de-Trogila, aujourd'hui Saint-Hilaire-la-Treille, ou Saint-Hilaire-Magnazeix. C'était un prieuré-cure, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle avait 600 communiants, environ 800 habitants. La fête patronale de cette église, qui était dans l'ancien archiprêtré de Rancon, était celle de saint Cyr et sainte Juliette, le 16

juin. L'abbé de Bénévent nommait les curés de cette paroisse en 1318. Le prieur-curé de Saint-Nicolas de Beaulieu a fait quelques nominations, en 1470, 1586 et 1767.

Il y avait dans cette église une vicairie de saint Cyr et sainte Juliette.

Sur les cloches de Saint-Hilaire-la-Treille sont les inscriptions suivantes :

« ✠ Baptisée en 1784, par M. François Ducoux, curé de la paroisse. Parrain : M. le marquis et marraine : Mme la marquise de Montbel, son épouse ».

« ✠ J'ai été baptisée l'année 1848, par M. Jean-Amable Celle, curé de la paroisse. Parrain : Jacques Nicaud, maire de la commune. Marraine : Marguerite-Henriette-Elodie Roffignac, épouse Thouraud ».

Pendant la Révolution, le 13 messidor an IV, 1<sup>er</sup> juillet 1796, le presbytère de Saint-Hilaire, avec le pré et la terre en dépendant fut vendu au sieur Roffignac pour la somme de 9 897 francs. (Arch. Haute-Vienne, Q 152, n<sup>o</sup> 101).

Ont été curés de Saint-Hilaire-la-treille : N... Vettelay, mort en mai 1767. - François Ducoux, en 1781. - N... Vignaud, nommé en 1784. - Jean-Baptiste Gaullier, nommé le 18 décembre 1805. - Raymond Barrena, le 1<sup>er</sup> juillet 1828. - Jean-Amable Celles, le 23 octobre 1831. - Antoine Leclerc, en 1851. - Louis-Michel-Auguste Bourdeix, en 1861. - Simon Feigneux, en 1869. - Sylvain Jeannot, en 1875. - Léon Chaumont, en 1890. - Paul Barataud, en 1900. - Frédéric Fournier, en 1902.

Il y avait aussi dans la paroisse de Saint-Hilaire le prieuré de Sainte Madeleine du Mas-Rimoulet. Il existait en 1250, et le prieur de l'Artige en nommait les titulaires. Il fut réuni au collège des Jésuites de Limoges en 1716, et le recteur de ce collège jouit alors du droit de nommer les prieurs du Mas-Rimoulet.

Aymeric de Villair était prieur du Mas-Rimoulet, en 1260. - Pierre Corandi, en 1411. - Jean de Boumois, en 1433. - Jean de Rouveys ou de Vouveys, en 1447. - Simon Michel, jusqu'en 1475. - Antoine Brougnac, en 1475. - Jean Peyraud, en 1523. - François de Sainte-Marie, en 1524. - Léonard Auconte, en 1641. - Hélié Junien, 1687 et 1701. - N... Fradet, jusqu'en 1716. - Gabriel Grenard, en 1716. - Philippe Silvain, 1733 et 1734.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Hilaire-la-Treille sont :

Affet (L').

Beuvais.

Bord.

Bord (Moulin, de).

Chez-Pré.

Champagnac (Le Grand).

Chapelle (La).

Debaillade.

Étang (L'). — Jean de l'Étang, damoiseau de Saint-Hilaire-la-Treille, épousait en 1362 Catherine de Chavrilio, à laquelle son oncle, Aymeric de Frigida Valle, chanoine du Dorat, donnait cent florins d'or et cent setiers de blé. La famille de l'Étang porte pour armes *d'argent à 7 losanges de gueules 4 et 3*.

Foulventour. — Ce lieu est dit quelquefois de la paroisse de Dompierre, sur la limite de laquelle il est situé. Il appartenait aux chevaliers du Temple en 1282. Il est dit annexe de Morterol en 1646. 11 y a eu une cure, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle comptait 95 communicants, environ 127 habitants. Le commandeur de Morterol y nommait les curés et elle était sous le patronage de Saint-Georges.

Grassevaud. — Jacques Bléreaud, écuyer, seigneur de Grassevaud, épousait en 1556 Françoise du Chiron. Il portait pour armes *de gueules à la bande d'azur, chargée de trois croix d'argent et surmontée de trois croissants de même en chef.*

Moulin Liquet.

Masbonnaud.

Mazat.

Peu du Coudert.

Peux Villairaux (Le).

Peutru.

Plonneau.

Rutier.

Sauzy (Maison).

Terrade. — À la famille Coulaud-Dutheil.

Trillard (Moulin de Chez).

Travais (Chez).

## SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

Saint-Hilaire-Lastours devient Saint-Hilaire-les-Places par décret du 27 mars 1905 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

SAINT-HILAIRE-LASTOURS, ou Saint-Hilaire-les-Places, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, qui a 2 306 hectares de superficie et 1 295 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 423 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Hilaire-Lastours, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, a pour patron saint Hilaire de Poitiers. Le prieur de Saint-Jean-de-Cole y nommait les curés, au moins dès 1566. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 450 communicants, environ 600 habitants.

Pendant la Révolution, le 9 prairial an V (28 mai 1797), le presbytère de Saint-Hilaire-Lastours fut vendu au sieur Bertrand pour la somme de 1 149 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 355).

Ont été curés de Saint-Hilaire-Lastours : Jean Delage, vivant en 1424. - Hugues Coralli ou Corail, 1501-1517. - M. Jouhaud, 1657-1665. - François Coudert, 1666-1686. - Jean Boutet, 1724-1750. - Léonard Baresges, 1750. - Michel-Abraham Baresges, 1751, mort en décembre 1794. -



Jean-Baptiste Bourdichon, nommé le 24 avril 1803. - Antoine Monjon, le 1<sup>er</sup> janvier 1814. - Jean Combe-Papon, le 1<sup>er</sup> août 1822. - Pierre Burguet, le 7 mars 1829. - Joseph Charbonnet, le 25 juin 1833. - François Doussinaud, le 1<sup>er</sup> mai 1846. - André Dillianges, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Antoine Radigon, en 1859. - Léopold Condat, en 1879. - Laurent Lanouzière, en 1881. - Louis Bourdeix, en 1889. - Alphonse Bessou, en 1905.

## Histoire civile

En 1481, Jean Le Bar était seigneur de Saint-Hilaire-Lastours. À cette date il vendait à Pierre et à Jean de Loménie, chanoines de la cathédrale, des dîmes de seigle et d'avoine en la paroisse de La Meyze.

En 1757, Bernard de David, chevalier, baron des Renaudies, était seigneur de Saint-Hilaire-Lastours et de Saint-Maurice-les-Brousses. Il avait épousé Madeleine de David de Lastours, armes : *d'or à 3 coquilles de sinople*. Supports : 2 lions.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Hilaire sont :

Bareille.

Bourg d'Haut (Le). — Qui n'existe plus ; était un prieuré dégénéré en une enclave, qui était desservie alternativement par les curés de Nexon, pendant deux ans consécutifs et la troisième année par le curé de Saint-Hilaire-Lastours

Brugère (La).

Combornie (La).

Cotte (La).

Farge (La).

Fouillau (Le).

Gantain.

Gorgère (La).

Grange-Neuve.

Grènerie (La).

Grimaudie.

Lanternat.

Lavaud.

Mantes (Les).

Manus.

Métairie (La).

Moulin de la Salade.

Moulin (Le Puy du).

Places (Les). — Notre-Dame-des-Places était une chapelle rurale, qui avait pour fête patronale la Visitation de la Sainte-Vierge. On célébrait cette fête le dimanche après le 2 juillet. Cette

chapelle fut bien réparée en 1771 par M. Bareige, curé de Saint-Hilaire, dont l'abbé Joseph Nadaud était alors le vicaire.

Depuis l'époque des croisades, des ordres religieux avaient été fondés pour travailler à la rédemption des captifs chrétiens dans les pays barbares. Pour se procurer les ressources nécessaires à leur œuvre, ils nommaient des commissaires ou procureurs chargés de faire des quêtes dans différentes localités. On connaît deux de ces derniers qui étaient seigneurs des Places, ce sont : Hyacinthe de Teysère, écuyer, sieur des Places, nommé pour La Meyze le 16 novembre 1756, et Simon de Teysère des Places, écuyer, nommé pour La Meyze, le 1<sup>er</sup> juin 1767.

Une hache en silex, longue de 0.15 centimètres et large, dans sa partie tranchante de 0,05 centimètres, a été trouvée en 1900, dans une carrière aux Places.

Plau (La).

Plombard.

Ponty.

Puy (Le).

Puy-Cheny.

Roulard.

Vialette.

## SAINT-JEAN-LIGOURE

SAINT-JEAN-LIGOURE, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, qui a 3 030 hectares de superficie et 1 055 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 257 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Jean-Ligoure, cure dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean-Baptiste. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 200 communicants, environ 1 600 habitants. Il y avait en 1564 une communauté de prêtres faisant le service de la paroisse.

Dès 1481, on signale dans le cimetière de cette paroisse une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge.

En 1574, il y avait aussi une Maladrerie, où était un cimetière, sur le chemin de Pierrebuffière.

Le haut pinacle de l'église de Saint-Jean-Ligoure a quatre baies, destinées à recevoir des cloches ; dans les plus basses il y en a deux portant les inscriptions suivantes :

« ✕ M. Ferdinand de La Place, parrain. Mlle Silvie de Vanteaux, marraine. M. Gabriel de Vanteaux, maire. - Le chevalier Malnuit et Causard, fondateurs, 1827. »

« ✕ M. Psalmet de Vanteaux, parrain. Mlle Aglaé de Rouillé, marraine. M. le comte Alfred de Coux, maire. M. Jean-Michel Bellat desservant. - Fonderie d'Orléans, de Bollée aîné. 1862. »

Les seigneurs de Saint-Jean-Ligoure avaient leurs tombeaux dans l'église. Ainsi on voit, le 3 juin 1753, Jean-Baptiste-Joseph Chapelle de Jumilhac, chevalier, seigneur comte de Saint-Jean-Ligoure, veuf de Charlotte-Éléonore de Saint Chamont de Pazayat, inhumé dans sa chapelle, au tombeau de ses ancêtres.

Pendant la Révolution, le 6 messidor an IV, 24 juin 1796, le presbytère de Saint-Jean-Ligoure fut vendu au sieur Bertaud pour la somme de 1 810 francs. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 147, n° 81 bis).

Ont été curés de Saint-Jean-Ligoure : Jacques de l'Aumonerie, en 1500 et 1508. - Jean Juge prit possession en 1558. - Pierre Benoist, résigna en 1592, en faveur du suivant. - Pierre Robert, en 1592. - Pierre Breau, en 1615. - Jean-Joseph de La Place, 1747-1751. - N... Limousin, 1760, vivait en 1785. - Joseph-Léonard Lamy de Luret, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Lamy de la Chapelle, le 1<sup>er</sup> février 1816. - François Juge, le 1<sup>er</sup> juillet 1827. - Jean-Michel Bellat, en 1841. - Antoine Bonnaud, en 1873. - Guillaume-Léonard du Bouchaud du Mazaubrun, en 1897. - Félix Lamy, en 1900.

## Histoire civile

« Le château, qui est près de l'église, est probablement le lieu originaire de la famille de Lur, car on y voit de ses représentants dès 1160, et en 1498 il est qualifié Hôtel de Lur, au bourg de Saint-Jean-Ligoure. »

Aimeric de Lur, écuyer, seigneur de Saint-Jean-Ligoure, avait épousé, avant le mois d'août 1160, Agnès, fille de Pierre de Bernard. Les armes de la famille de Lur sont *de gueules à trois croissants d'argent, au chef d'or*.

Noble Bertrand de Lur, vers 1456, marie sa fille Isabelle de Lur à Mathelin de Cognac. Le 20 novembre 1487, Jean et Antoine de Cognac font l'acquisition de Saint-Jean-Ligoure. Leurs armes sont *d'argent au lion rampant de gueules couronné et armé d'azur*.

Jeanne de Cognac, dame de Saint-Jean-Ligoure, épousa le 15 décembre 1551 noble Miles de Vars, dont les armes sont *d'azur à trois cœurs d'argent*. Leur fille Marguerite de Vars épousa en 1679 Antoine de La Chapelle-Jumilhac, qui a pour armes *d'azur à une chapelle d'or*. Elle lui porta la terre de Saint-Jean-Ligoure.

Cette terre est passée de la famille Chapelle de Jumilhac dans celle des Faulte de Vanteaux, en 1802, par le mariage d'Amélie-Joséphine Chapelle de Jumilhac, fille de Louis-Jean-Baptiste comte de Saint-Jean-Ligoure, avec Joseph-Gabriel Faulte de Vanteaux, fils de Mathieu et de Marie de Brettes de Cieux. Ses armes sont *d'azur à l'arbre de sinople sur une terrasse de même, au lion passant d'or brochant sur le tronc de l'arbre*.

On signale, sous le nom de *Ligourite*, un terrain particulier et peu connu, que la petite rivière la Ligoure traverse dans sa largeur, vers Saint-Jean-Ligoure et Saint-Priest-Ligoure.

Des puits funéraires, ou fosses sépulcrales, existaient près du château de Saint-Jean-Ligoure ; elles ont été étudiées par M<sup>e</sup> Ph. Lalande, qui les attribue à l'époque celtique, à cause des fusaïdes en plomb et en terre cuite et d'une moitié de hache polie trouvée avec des ossements calcinés.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Jean-Ligoure sont :

Age du Bois (L').

Beaussonies.

Bernarde (La).

Bois de la Porte.

Brousse (La). — Jean de La Place, écuyer, sieur de La Brousse, épousa en 1573 Anne de Royère, ses armes sont *d'argent à trois glands de sinople 2 et 1*.

Chalusset. — Au confluent de la Briance et de la Ligoure, dans la commune de Saint-Jean-Ligoure, sur une colline des plus pittoresques, on voit les ruines du château de Chalusset. C'était un des châteaux féodaux les plus remarquables de France. Il fut construit en 1132 sur les terres de l'abbé de Solignac par Eustorge, évêque de Limoges, aidé par les chevaliers Arnaud Bernard et Bernard de Jaunhac.

Il y avait comme deux châteaux avec trois enceintes. Le premier conserve un donjon carré du XII<sup>e</sup> siècle, c'est le Bas-Chalusset. Le second enveloppe le troisième qui occupe le sommet de la colline. On y entrait par une haute arcade ogivale que surmonte une tour et que protège une barbacane, c'était le Haut-Chalusset. Il a la forme d'un trapèze et a été construit pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ses remparts flanqués de tours atteignent 20 mètres de hauteur. À gauche de l'entrée s'étend un vaste bâtiment long de 70 mètres, divisé en belles salles voûtées et éclairées par des fenêtres ogivales à meneaux. À gauche un autre bâtiment moins étendu offre les mêmes caractères. À l'extrémité de la cour se dresse le donjon principal, et à un de ses angles on remarque les arrachements de la chapelle et quelques restes de peinture.

Ces châteaux, qui ont été classés au nombre des monuments historiques, étaient la propriété de M. de Thézillat, qui les a vendus récemment à M. Thézard, notaire à Limoges. On constate avec peine qu'ils se dégradent tous les jours.

Chabreuil.

Chabreloutre.

Champs (Les).

Couder.

Esseau.

Farges (Les).

Feix. — Prévôté dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Martial Helie de Colonge en était prévôt, en 1572. - Est actuellement à la famille de Luret de Feix.

Goutte (La).

Grande-Pièce (La).

Jouiac.

Labrie.

Lacipière.

Lalait.

Laplaud.

Lauterie.

Lécura.

Lécure de Roche.

Lemerie.

Ligonie.

Longuequeue.

Luret. — Au XVI<sup>e</sup> siècle la famille Lamy devint propriétaire du fief de Luret. François Lamy, seigneur de Luret, avocat du roi, 1560. Joseph Lamy de la Chapelle de Luret, 1690. Jean-Baptiste en 1738. Le dernier seigneur de Luret fut Pierre Lamy de la Chapelle né en 1738, mort en 1807. Armes : *d'azur à la colombe d'argent.*

Magrefort.

Maisons (Les).

Mas de la Roche.

Mas (Le).

Masneuf.

Moulin Babaud.

Moulin de Richebourg.

Puy-Lapaud.

Pertuis (Le).

Pouyade (La).

Raimondau.

Riberolle (La).

Samie.

Sury.

Veissière (La).

Virole.

## SAINT-JOUVENT

SAINT-JOUVENT, chef-lieu de commune dans le canton de Nieul, a 2 396 hectares de superficie et 1 308 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 410 mètres près du village de l'Age.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Jouvent est une cure, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, dont le patron est saint Gaudentius, évêque et martyr, et le jour de sa fête est le 31 août. On y faisait aussi la fête de saint Denis de Paris, le 9 octobre. Le doyen de la cathédrale de Limoges y a toujours nommé les curés, ce que constatent des documents depuis 1348. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 900 communiants, environ 1 200 habitants.

L'église a été construite sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais rebâtie en grande partie en 1494. Son chevet à pan droit, ses voûtes et ses chapelles sont de cette dernière époque. Sa nef est composée de trois travées, et deux chapelles s'ouvrent dans celle du milieu. À l'antique clocher en arcade,

sur le pignon occidental, a succédé un clocher avec une flèche en bois. Dans ce dernier est une cloche qui, fondue en 1763, l'a été de nouveau en 1876, ainsi que le constate l'inscription qu'elle porte :

« ✕ Posée en 1763. Parrain : J. F. Rogier de Janailhac. Dame Arbonnaud, veuve de messire de Vaucourbeille, seigneur de Bachellerie, marraine. J. Lajoumard, curé. - Refondue et augmentée en 1876. J. E. D. Vergnaud, né le 11 septembre 1873, parrain. Céline de Francolini, née le 20 octobre 1871, marraine. Maire : M. le comte de Francolini. M. Vernet, curé. - *Cecilia mihi nomen.* - 1763-1876. - Fondue par Antoine Vauthier, à Saint-Emilion, Gironde ».

Ont été curés de Saint-Jouvent : Simon Dupin, en 1621. - A. Origet, en 1720. - N... Iglebas (?) en 1727. - Jacques Lajoumard, en 1732. - Jean-Baptiste Gatineaud, qui avait subi la déportation à l'étranger pendant la Révolution, fut nommé le 24 avril 1803. - Ignace Bachellerie, le 1<sup>er</sup> janvier 1821. - Denis Thomas, le 19 juillet 1831. - François-Antoine-Célestin Dubrac, le 7 août 1834. - Gilbert Lecour, en 1886. - François Mirgalet, en 1913.

Pendant la Révolution, le 26 prairial an IV (14 juin 1796), le presbytère de Saint-Jouvent fut vendu au sieur Lezaud pour la somme de 2 112 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 150, n° 33).

## Histoire civile

Dans le cimetière était une chapelle renfermant les tombeaux des seigneurs de Bachellerie. Celui de Mathieu de Vaucorbeil (1730-1810) et de sa femme Marie Devoyon (1741-1822). Vaucorbeil porte : *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent sur laquelle est posé un oiseau, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or au lion de gueules.* Devoyon porte : *d'azur au croissant d'argent accompagné de trois étoiles d'or 2 et 1.*

Celui de François de Vaucorbeil (1771-1839), et celui de sa femme Geneviève Musnier de Loubard (1783-1844), dont les armes sont : *d'azur à trois anilles, ou flanchis (?) d'argent posés en fasce, au chef d'argent chargé de trois étoiles.*

Enfin les tombes de Marie-Mathilde de Vaucorbeil, épouse Ernest de Veyrinas (1809-1868). De Geneviève-Léontine de Veyrinas, vicomtesse de Francolini (1833-1868) et de Marie-Louise de Veyrinas (1814-1864). Hébrard de Veyrinas porte : *d'or au dextrochère de gueules, armé d'une lance du même et accompagné de trois étoiles d'azur 2 et 1.* Francolini porte : *d'or à la montagne de trois copeaux d'argent, au chef d'azur à la comète d'or, accostée de deux croissants d'argent contournés à dextre.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Jouvent sont :

Age (L). — Près de ce village existe un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine. Pierre de Vaucorbeil, écuyer, seigneur de l'Age, lieutenant de robe courte en la sénéchaussée de la Basse-Marche, par son testament du 4 mai 1690, voulut être enterré dans l'église de Saint-Jouvent. Il laissa Jacques de Vaucorbeil, sieur de Puybareau.

Batier (Les).

Bachellerie. — En 1329, noble Aymecic de Ganh ou de Gain, rendait hommage à l'évêque de Limoges pour sa terre de Bachellerie. Noble Jean de Gain faisait de même en 1341. Les armes de la famille de Gain sont *d'azur à trois bandes d'or.* Le 13 juillet 1542, noble Léonard de Vignault rend le même hommage, déclarant tenir le lieu de Bachellerie comme seigneur des biens dotaux de sa femme. Au siècle dernier la famille de Vaucourbeil possédait ce lieu, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à propos de sa chapelle dans le cimetière de la paroisse. M. François de Vaucorbeil, chevalier de saint Louis, porté par l'orage des révolutions, dans les contrées étrangères, trouva en en Chine un accueil distingué. De retour dans son pays, il

attira chez lui des familles suisses qui, des environs de Fribourg, vinrent avec leurs chevaux, leurs instruments de labourage et leurs charriots, s'établir dans cette Suisse Limousine. On voyait alors à Bachellerie de jeunes filles aux longs cheveux nattés charger en chantant les lourds chars de foin, et les échos répétaient les airs si chéris des enfants de l'Helvétie. En 1882, M. de Francolini, gendre de M. de Vaucorbeil, a vendu Bachellerie à M. Gaston-Henri Denis de Senneville, qui en a reconstruit l'habitation, et dont les armes sont *d'argent à la bande d'azur, accompagnée à senestre d'une molette de sable, au chef danché de gueules*.

Boisse. — Ce lieu appartenait autrefois à la famille de Faucon, ou Faulcon. Charles de Faulcon épousa en 1584 Gabrielle de Népoux, fille de Jean de Népoux, seigneur de Boisse. Son fils, Jean Faulcon, écuyer, seigneur de Boisse, épousa en 1610 Marie de Coustin, dont Charles de Faulcon, qui épousa en 1638, Marie de Villelume. On trouve aussi François-Foucaud Faulcon, seigneur de Boisse en 1679. Les armes de la famille Faulcon sont *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la croix d'or (alias d'or à la croix d'azur), aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à trois fleurs de lis d'or et trois tours dont deux d'argent et une d'or brochant sur l'écartelé*.

D'autres branches de cette famille ont pris *d'azur au faucon d'or, perché sur un bâton de même*. Plus tard, Boisse a appartenu à la famille Génébrias. Léonard Génébrias, seigneur de Boisse et du Mayard, officier des écuries du roi en 1767, devint maire de Saint-Jouvent en l'an VIII. Armes : *d'azur à 3 peupliers arrachés de sinople surmontés d'une étoile de gueules à la licorne passante de même sur une terrasse de sinople*. En 1837, le lieu de Boisse était la propriété de M. François Pétoniaud-Champagnac. Boisse a été acheté récemment par M. Athanase Moreny. Cette habitation est entourée d'un parc assez étendu et a été singulièrement embellie par des plantations bien ordonnées.

Bordes (Les). — Guy des Flottes, seigneur des Bordes, était avocat à la Cour et consul de Limoges en 1658 ; Jean-Baptiste des Flottes, écuyer, seigneur des Bordes et de Fonbesse, épousa Angélique Jarrit-Delille, dont Geoffroy, né aux Bordes, le 19 octobre 1769. Des Flottes porte pour armes *cinq arbres, trois grands et deux petits*. Les derniers représentants de la branche des Bordes ont vendu à M. Gustave Morteroi, qui y a construit une nouvelle habitation en 1890.

Châtre.

Doumarie.

Dougneix. — En 1452, Dompneix.

Fontbesse, qui appartenait à la famille Des Flottes, avait un grand étang qui aujourd'hui est transformé en prairies.

Fougeras.

Graloux.

Grelle (La).

Lacaud ou Lascaux, vendu par Léonard Barbou des Courrières en 1774.

Lavaud.

Maisons (Les).

Massac.

Mouline (La).

Neuplanchas. — C'est de la paroisse de Saint-Jouvent, et en particulier des carrières de Neuplanches, que l'on a tiré les pierres pour la construction de la cathédrale, en 1323 et en

1408. Vers 1880, un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert dans une terre près de ce village.

Neuvillars.

Petlt-Got. — Léonard Barbou des Courrières vendit en 1774 ses propriétés de Lascoux, Petit-Got et Pouleynat.

Planche (La).

Pouyade (La).

Puy (Le).

Puy-Barraud. — Jacques de Vaucorbeil, sieur de Puy-Barraud, licencié ès-lois, était fils de Pierre, écuyer, seigneur de l'Age, mort en 1691.

Rivière (La).

Romaneix.

Rue (La).

Sénélas.

Tabarlet.

Valette. — Pierre de Rubis, qui mourut un peu avant 1599, était seigneur de la Valette. Ce lieu était possédé par la famille Barbou de 1720 à 1774. Barbou porte pour armes *d'azur au dextrochère de carnation, vestu d'argent, tenant une plume et un épi d'orge d'or, surmontés d'un croissant de même.*

Villedard. — Segond de Villedard, avocat au Parlement, vendit cette terre par contrat du 28 mars 1783. Ses armes sont *d'or à l'arbre effeuillé de sinople, chargé au milieu du tronc d'une rose de gueules, à la bordure d'azur à douze besants d'or.* Cette propriété appartient à la famille Ardant, qui a pour armes *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules et en pointe d'un soleil d'argent.*

Villemazet. — Léonard Delauze sieur de Villemazet, bourgeois de Limoges, et Charles Delauze, en 1644, portaient pour armes *d'azur au chevron de... sommé d'un croissant et accompagné de trois étoiles de... ; en pointe une rivière d'argent où nage un poisson (Alose) de même.* Villemazet est aujourd'hui une belle habitation moderne avec parc et jardin anglais. On y remarque une gracieuse chapelle en style roman, bâtie en 1888. C'est la propriété de la famille Lamy dont les armes sont *d'azur au pigeon d'argent.* Dans les dépendances de Villemazet se trouve la terre de Veyrines, qui doit probablement son nom à une ancienne verrerie. On y voit aussi des restes de constructions romaines, où abondent les briques à rebord et quelques débris de poteries romaines. Il y existe encore un puits, et la parcelle de terrain dans lequel on le voit, porte le nom de Bâtiment.

À la limite ouest de cette terre des Veyrines, on a trouvé, en 1834, quatre sépultures gallo-romaines, composées de grandes urnes en pierre, renfermant des vases en verre. Dans ces derniers étaient des cendres et des morceaux d'os calcinés. Ces vases en verre ont été donnés au Musée de Limoges.



## SAINT-JULIEN-LE-PETIT

SAINT-JULIEN-LE-PETIT, chef-lieu de commune dans le canton d'Eymoutiers, qui a 2 921 hectares de superficie et 1 352 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 443 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Julien-le-Petit était une cure de l'ancien archiprêtré d'Aubusson, qui avait pour patron saint Julien de Brioude. Le chapitre d'Eymoutiers y nommait les curés, ce que des documents constatent depuis 1440. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait dans cette paroisse 160 communicants, environ 215 habitants.

L'église, qui est au sommet du bourg, non loin du château, a été construite au XII<sup>e</sup> siècle en style roman, et réparée au XV<sup>e</sup> en style gothique. Au XVIII<sup>e</sup> on se servit pour réparer cette église des matériaux provenant de la démolition de la chapelle de Montlaron.

Il y avait, en 1818, dans l'église de Saint-Julien, un reliquaire de cuivre jaune en forme de tour, porté sur un pied assez original. C'était une œuvre du XV<sup>e</sup> siècle sur laquelle étaient gravés ces mots : *Ave Rex Judeorum*. Mais il appartenait à M. Juge de Saint-Martin, curé de la paroisse, qui à la date ci-dessus, y avait placé des reliques.

Pendant la Révolution, le 4 messidor an IV (22 juin 1796), le presbytère de Saint-Julien-le-Petit fut vendu pour la somme de 1 980 francs au sieur Mérignac (Arch. de la Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 77 bis). Ce dernier mourut peu après avoir fait cette acquisition, car il y a un nouvel acte, du 22 frimaire an IV (12 décembre 1796), par lequel ce presbytère est vendu, pour la même somme de 1 980 francs, à dame Berger, veuve Mérignac (*Idem*, Q 147, n<sup>o</sup> 334).

Outre l'église paroissiale de Saint-Julien, dédiée à saint Julien de Brioude, il y en avait une autre dont le patron était saint Pardoux, abbé. En 1154, cette dernière est dite annexe. Elle est détruite depuis longtemps.

Ont été curés de Saint-Julien-le-Petit : Jean Texier, en 1557. - Guillaume Boyer, nommé en 1568. - Jean Vexière, nommé aussi en 1568. - Gabriel Delavaud, en 1571. - Jean Pasquelet, en 1683. - N... Glangeaud, en 1735. - Léonard Cramouzaud, nommé en 1762, fut déporté pendant la Révolution, fut nommé de nouveau curé le 24 avril 1803. - Joseph Jagot-Lacoussière, le 8 juillet 1805. - Jean-Baptiste Martial Juge de Saint-Martin, le 17 novembre 1805. - Jacques-Philippe Thyberaud, le 1<sup>er</sup> mai 1826. - François Retouret, le 1<sup>er</sup> juillet 1827. - Charles Delarbre, le 1<sup>er</sup> avril 1833. - Jean-Baptiste Faure, le 5 octobre 1838. - Félix-Léonard Vergne, le 19 novembre 1838. - Léonard Truffy, en 1866. - Alphonse Solilhac, en 1893. - Henri Pinton, en 1906. - Émile Giron, en 1908.

### Histoire civile

Le château de Saint-Julien-le-Petit, qui se compose d'un corps de bâtiment et de deux pavillons, n'est pas ancien, il date tout au plus du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a été construit avec les matériaux du château de Laron. Avant la Révolution il était habité par les de La Bermondie, derniers seigneurs de Laron. Les armes de la famille de La Bermondie sont *de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable et une bordure d'azur chargée de huit besants d'or*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Julien-le-Petit sont :

Artigeas.

Artigeas (Moulin d).

Barbarroux.

Béchadergie.

Béchadergie (Moulin de).

Champety.

Chatain (Le).

Chatreix.

Chatreix (Moulin de).

Chauvergne.

Chez-Genau.

Chez-Tavire.

Clédat. — Où était, en 1294, une maison des pauvres, dépendant de l'hôpital de Saint-Gérald de Limoges.

Clou (Le).

Conjat.

Fontchauveau.

Guérindoux (Moulin de).

Granges (Les).

Lachaud.

Ladrat.

Lagorce.

Laron. — C'est aujourd'hui un simple village, mais ses seigneurs, au moyen âge, ont joué un rôle important. On y voit encore, dominant les gorges de la Maude, au sommet d'une éminence, les ruines d'un ancien château fort ; c'est une sorte de motte ou butte de 8 à 9 mètres de relief. Là, au travail de la nature, s'est joint autrefois le travail de l'homme, car cette butte est formée en partie par le rocher, en partie par des apports de terre et des constructions. On voit encore la trace des fosses. Cette butte, connue aujourd'hui sous le nom de Château-Rochain, est une motte carlovingienne des mieux caractérisées, et dont le relief s'accuse avec une netteté qui ne laisse place à aucun doute.

Depuis Rogier I de Laron, vivant en 988, on trouve les seigneurs de ce lieu au nombre des plus grands personnages du pays, et occupant les postes les plus élevés. Guillaume de Laron, que l'on regarde comme un des derniers de sa race, légua par son testament du 22 avril 1490 à Léonard de Laron tout ce qu'il possédait au bois de Ribagnac et à Champety dans la paroisse de Saint-Julien. C'est au siècle suivant que disparut cette famille, dont les armes sont *une escarboucle à six raies pommétées*.

Après 1623, la baronnie de Laron appartenait à la famille de La Breuille et en 1670, à la famille de La Bermondie.

Laron (Moulin de).

Lavareille.

Masse (La).

Montlaron. — Il existait en ce lieu, en 1467, un prieuré qui avait pour patron saint Laurent. Le prieur de l'Artige y nommait les titulaires : ce fut plus tard le recteur des Jésuites du collège de Limoges. Eu égard à l'inutilité de la chapelle, et à la modicité du revenu, sa démolition fut ordonnée en 1751 et les matériaux employés aux réparations de l'église paroissiale. Ont été prieurs de Montlaron : Gérard Roux, chanoine de l'Artige en 1443. - Léonard Fraisseix, 1605. - Jean de Brucelles, 1682. - Louis de Brucelles, 1683. - Martial de La Chambre, chanoine de Saint-Léonard, 1691. - Jean Guy, 1734.

L'église de ce prieuré est peut-être l'église de Laron, qui avait été donnée aux moines de Saint-Denis de Paris et qui leur est de nouveau assurée par une charte de 812.

Samis.

Trarieux. — Le 7 mai 1762, mourut François de l'Hermite, seigneur de Trarieux, époux de Madeleine de Loménie. De l'Hermite porte pour armes *parti, au 1<sup>er</sup> de sinople, au patenotre d'or posé en chevron, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe ; au 2<sup>e</sup> d'argent à trois chevrons de gueules ; au chef de Jérusalem, qui est d'argent à la croix pattée d'or contournée de quatre croisettes de même.*

Verdier (Le).

## SAINT-JUNIEN

SAINT-JUNIEN, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Rochechouart, comprend les communes de Chaillac, Javerdat, Oradour-sur-Glane, Saint-Brice, Saint-Junien, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Victurnien. Sa superficie est de 19 640 hectares, et le nombre de ses habitants de 20 058.

La commune de Saint-Junien a 5 782 hectares de superficie et 11 379 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 221 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Junien était aussi le chef-lieu de l'archiprêtré de ce nom. Il est nommé dans différents documents dès 1240.

Le titre d'archiprêtre était annexé à la cure de Brigueil-l'Aîné, ou l'Ancien, en 1380. Cet archiprêtré était le plus important et le plus étendu du diocèse. Voici les églises qui en faisaient partie. Celles dont le nom est en petites majuscules sont celles qui aujourd'hui se trouvent dans le diocèse de Limoges :

Asnières.

Azac-sur-Vienne.

BELLAC NOTRE-DAME.

BELLAC SAINT-SAUVEUR.

BERNEUIL.

BIENNAC.  
BLANZAC.  
BLOND.  
BREUIL-AU-FA.  
Brigueil-l'Ainé.  
Brillac.  
BUSSIÈRE-BOFFY.  
CHALIAT.  
Chambon, près Confolens (Le).  
CHAMBORET.  
Chassenon.  
Chirac.  
CIEUX.  
COGNAC.  
CONORE.  
COUZEIX.  
CROIX (La).  
Esse.  
GAJOUBERT.  
Genouillac.  
Grenort.  
JAVERDAT.  
LAGUDET.  
Lésignac-Durand.  
Lindois (Le).  
Manoc.  
Massignac.  
Monterollet.  
MONTROL-SÉNARD.  
MORTEMART.  
Mouzon.  
NANTIAT.  
NIEUL.  
NOUIC.  
Oradour-Fanais.  
ORADOUR-SUR-GLANE.  
Petit-Mas-Dieu (Le).  
Peyrat-près-Bellac.  
PEYRILHAC.  
Péruse (La).  
Pleau (La).  
PONT-SAINT-MARTIN.  
ROCHECHOUART.  
Roumazières.  
SAINT-AMAND-LE-VIGEN.  
SAINT-AUVENT.  
SAINT-BONNET-LA-MARCHE.  
SAINT-BRICE.  
Saint-Christophe près-Lesterps.  
SAINT-GENCE.  
Saint-Germain-sur-Vienne

SAINT-GERVAIS.  
SAINT-JOUVENT.  
SAINT-JUNIEN-LES-COMBES.  
SAINT-JUNIEN-SUR-VIENNE.  
SAINT-JUNIEN, NOTRE-DAME DU MOUTIER.  
SAINTE-MARIE-DE-VAUX.  
SAINT-MARTIAL PRÈS SAINT-BARBANT.  
SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC.  
Saint-Maurice-les-Lions.  
Saint-Michel près Confolens.  
SAINT-OUEN.  
SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE.  
Saint-Quentin.  
Saint-Quentin près Lesterps.  
Saint-Sébastien de Chabonais.  
SAINT-SORNIN-LA-MARCHE.  
SAINT-VICTURNIEN.  
SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE.  
Sauvagnac près les Salles.  
VAQUEURE.  
VAULRY.  
VERNEUIL-SUR-VIENNE.  
Verneuil (Vergnolet).  
VEYRAC.  
VIDEIX.

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la ville de Saint-Junien avait plusieurs paroisses.

La paroisse de Saint-Pierre, qui avant la Révolution comptait 2 000 communicants (environ 2 633 habitants), avait eu pour curé : Robert de Verdilhac, nommé en 1753. - N... Singareau, nommé en 1778.

La paroisse de la Bretagne, qui avait 148 communicants (environ 200 habitants), fut réunie à celle de Notre-Dame-du-Moustier en 1771. En ont été curés : François Lamy, nommé en 1557. - Jean Frugeron en était curé en 1707.

La paroisse de Notre-Dame-du-Moustier avait 2 000 communicants dans la ville et 1 000 dans la campagne (environ 4 400 habitants). Jacques Barbier en avait été nommé curé, en 1558. - Joseph Desvergnès de La Font, en 1768.

Après le Concordat, en 1801, il n'y eut plus qu'une seule paroisse. Elle a saint Junien pour patron. Joseph Desvergnès de Lafont, qui avait été déporté pendant la Révolution, en fut nommé curé-doyen, le 24 avril 1803. - Charles Romanet, le 10 février 1809. - François Bullat, le 20 décembre 1811. - François Amable Goumot, le 16 janvier 1817. - Elie Ribière, le 3 octobre 1833. - Julien Pératout, le 9 octobre 1836. - Étienne Vidal, le 20 octobre 1842. - Michel-Pierre Blondet, le 30 avril 1871. - Simon Delort, le 29 juillet 1887. - Henri Ducloup, en 1911.

La ville de Saint-Junien doit son nom et son origine à un pieux solitaire qui vint, au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, faire l'apprentissage de la vie érémitique auprès de saint Amand, vieillard vénéré qui habitait une grotte dans la forêt de Comodoliac, sur les rives sauvages de la Vienne. Il y mourut vers 540, et Rorice II, évêque de Limoges, construisit sur le tombeau de ce saint une basilique auprès de laquelle s'éleva une abbaye devenue, vers 993, une église collégiale,

et autour de l'église se groupèrent les maisons qu'on environna, vers le XI<sup>e</sup> siècle, d'une enceinte fortifiée.

L'église paroissiale, qui avant la Révolution était une des collégiales les plus importantes et les plus riches du Limousin, est un remarquable édifice en style roman qui date du XI<sup>e</sup> siècle. Raymond, évêque de Périgueux, en fit la consécration le 21 octobre 1100. La nef, évidemment plus ancienne que le transept et le chœur, date au moins du commencement du XI<sup>e</sup> siècle, et doit être l'œuvre du prévôt saint Israël. Le transept et le chœur datent positivement de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les deux dernières travées du chœur et la rose du chevet ont été construites vers l'an 1230 par le chanoine Ithier Gros. C'est vraisemblablement à la même époque qu'on sculpta le portail de l'ouest et qu'on éleva le clocher qui surmonte la façade.

Le tombeau de saint Junien, qui est dans le chœur derrière le grand autel, est un monument des plus curieux de France. Il date des premières années du XII<sup>e</sup> siècle ; c'est un des types les plus intéressants du style roman-fleuri. Sur une face le Christ est représenté dans sa gloire, accompagné des quatre attributs des évangélistes. Sur les deux faces latérales, vingt-quatre statuette (douze de chaque côté) représentant les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, tenant à la main des instruments de musique et des vases de parfums. Au milieu d'eux, sur l'un des côtés, on voit la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus, cernée dans une auréole que quatre anges portent comme en triomphe ; la face opposée montre l'agneau de Dieu sur un disque ou large nimbe timbré d'une croix. Des colonnettes richement sculptées à la base, au fût et au chapiteau, séparent les niches qui enferment les vingt-quatre vieillards. À l'intérieur du tombeau est une inscription latine dont voici la traduction : Ci-gît le corps de saint Junien, dans le même sarcophage où l'ensevelit l'évêque Rorice. - Raymond de Périgueux, qui mérita d'être martyr, recueillit ses ossements dans les écrins de bois déposés dans le sarcophage ».

Le grand autel auquel est adossé ce tombeau vient de l'abbaye de Grandmont, il offre un bas-relief en marbre blanc très remarquable, représentant les disciples d'Emmaüs.

Derrière le maître-autel une dalle funéraire en cuivre montre, au milieu d'un cadre architectural de gothique-fleuri, un abbé revêtu de ses ornements. On lit autour : « Ci-gist noble homme maître Martial Formier, licencié en droit canon, jadis abbé de Saint-Jean-d'Angély et chanoine de céans, et mourut en âge de quatre-vingt-dix ans, le quatorzième jour de mars mil cinq cent et treize. *Anima ejus requiescat in pace* ».

C'est Martial Formier, natif de Saint-Junien, qui avait enrichi cette église d'une Mise au Tombeau, composée de personnages de grandeur naturelle, et dont on voit encore quelques morceaux dans la chapelle dite du Sépulcre.

Les cloches que possède l'église de Saint-Junien sont toutes du XIX<sup>e</sup> siècle. En voici les inscriptions :

« ✠ En juin 1826, j'ai été bénie par M. François-Amable Gournot, vicaire général et curé, sous l'invocation de saint Amand. Fut parrain : M. Joseph Desvergues Lafont, juge de paix ; marraine : Dame Marie-Hyacinthe Chabodie-Dupérat, épouse de M. Amédée Chabodie-Dupérat, juge. - Augustin et Alexis Martin, fondeurs, et Réglot fondeur ».

« ✠ En août 1820, j'ai été bénie sous l'invocation de saint Junien par M. François-Amable Goumot, vicaire général des diocèses de Limoges et d'Angoulême, curé de la ville de Saint-Junien, assisté de M. Jean-Baptiste Lamy-Boisroisier, prêtre, et de MM. Léon Déperet et Claude Rouffignac, vicaires. - A été parrain : M. Jean-Baptiste Chauvignier, 1<sup>er</sup> adjoint du maire, et marraine Mme Rose Pouliot, épouse de M. Junien Landeix de Labrousse, chevalier de Saint-Louis. M. Jacques-Anselme Theillet, 2<sup>e</sup> adjoint, nommé en remplacement de feu M. Simon, son père, 1<sup>er</sup> adjoint. - *Sit hominibus salutis monitum*.

« ✘ L'an de N. S. 1890, année d'Ostensions septennales, Léon XIII, pape, glorieusement régnant, Léon-Firmin-Joseph Renouard étant évêque de Limoges, Michel Bichon, chanoine honoraire, archiprêtre de Rochechouart, Pierre-Simon Delor, curé-doyen, chanoine honoraire, E. Sourieux, J.-B. Chadeyron, vicaires, Théogène de Boisse, Junien Deserces, Vincent Deserces, E. Andérodias, Léon Codet, Amand Rigaud, François Labrunie, Emile Dordet, conseillers de fabrique. - Moi, Marie-Blanche-Gustavie, donnée à la paroisse par la Fabrique, j'ai été baptisée par M. l'abbé Jean-Paulin Leclerc, chanoine titulaire, curé archiprêtre de la cathédrale de Limoges, en présence d'une grande partie de la paroisse. J'ai eu pour marraine : Mlle Marie-Henriette-Blanche Codet et pour parrain : M. Pierre-Marie Rigaud. - *Ut voce tubarum corruerunt muri Jérico, sic, me sonante, corruit fortitudo demonum.* - Je sonne le *Fa* et je pèse 760 kilos. - Je me nomme Marie-Blanche-Gustavie ».

« ✘ L'an de N. S. 1890,... (comme dans la précédente). - Moi, Marie-Joseph-Noémie-Élisabeth, donnée à la fabrique par Mlle Noémie Merlin-Chabant, j'ai été baptisée par M. l'abbé Jean-Paulin Leclerc, chanoine titulaire, curé archiprêtre de la cathédrale de Limoges, en présence d'une grande partie de la paroisse. J'ai eu pour marraine : Mlle Élisabeth Merlin-Chabant, et pour parrain : M. Marie-Joseph Dordet.

*Præcipue festis soleo laudare diebus  
Summâ voce Deum, populos que ad sacra ciere.  
Hæc duo divinas resonantia tympana laudes  
Sancte, tibi tua plebs, O Juniane, dicat.*

Je me nomme Marie-Joseph-Noémie-Élisabeth. Je pèse 480 kilos ».

« ✘ L'an de N. S. 1899, dimanche 16 juillet, Léon XIII pape, glorieusement régnant. Léon-Firmin-Joseph Renouard, évêque de Limoges, Pierre-Simon Delort, curé-doyen de Saint-Junien, chanoine honoraire ; Jean Patier et Jean Guitard, vicaires ; Émile Dordet, président du conseil de fabrique, Junien Deserces, Vincent Deserces, Émile Audérodias, Léon Codet, Armand Rigaud, Vital Labrousse, Jean-Michel-Olivier Bonneau, conseillers de fabrique ; Pierre Codet, maire. - Moi, Gabrielle-Antonia, j'ai été baptisée par M. l'abbé J. P. Leclerc, doyen du chapitre de la cathédrale, en présence d'une grande partie de la paroisse. J'ai eu pour marraine Mlle Gabrielle Labrousse, et pour parrain M. Antoine Michel. - Je me nomme Gabrielle-Antonia.

*Laudo Deum verum, plebem voco, congreco clerum, defunctos ploro, pestem jugo, festa decoro.*

Georges Bollée, fondeur de cloches à Orléans, 1899 »

Il y avait dans l'église de Saint-Junien de nombreuses fondations de vicairies, dont beaucoup étaient faites par des chanoines de cette collégiale. Plusieurs existaient avant 1262, et c'est le chapitre qui les conférait toutes. Ce chapitre était composé de seize prébendes et canonicats. Le prévôt, qui en était le seul dignitaire, prenait le titre de pasteur. Voici les 43 prévôts dont on connaît le nom :

1. Saint Israël. - 2. Ramnulphe I. - 3. Amélius, de 1050 à 1094. - 4. Iterius de Moncocu. - 5. Ramnulphus II de Brigueil, en 1100. - 6. Helvas de Godde. - 7. Hugues de Gimel. - 8. Guide ou Guigo de Blachon. - 9. Jean de Veyrac, évêque de Limoges, en 1198. - 10. Pierre I de Veyrac, neveu du précédent. - 11. N... - 12. Gérald de Moncocu. - 13. Durand d'Orliac, évêque de Limoges, en 1236. - 14. Aimeric de la Serre, évêque de Limoges, en 1246. - 15. Pierre II de Bénévent. - 16. Bernard d'Alboin. - 17. Jordan de Moncocu. - 18. Gaucelinus, archevêque de Bourges. - 19. Hélias. - 20. Aymar de Rochechouart. - 21. Étienne de Magnac, 1362. - 22. Jean de Bodelet. - 23. Jean Marcus, cardinal du titre de Saint Meri et Achillei. - 24. Louis de Pierrebuffière. - 25. Simon de Rochechouart. - 26. Guillaume de Lhermitte. - 27. Étienne Fabri. - 28. Pierre de Combort. - 29. Jean Barthon, évêque de Limoges, en 1484. - 30. Jo. de Reillac,

évêque de Sarlat. - 31. Jean de Reilhac, neveu du précédent, abbé de Lesterps. - 32. Nicolas de Reilhac, Jean Dupont, Jean de l'Aubépine, évêque de Limoges, en 1582. - 38. Jesse Godet. - 34. Jacques Petiot. - 35. Martial Petiot, neveu. - 36. Jean Petiot. - 37. Christophe de Petiot, Antoine de La Porte. - 38. Pierre de Villebois, docteur en théologie, de l'université de Rome, protonotaire du Saint-Siège, conseiller du roi, 1675. - 39. Pierre de Villebois, neveu. - 40. Jean de Villebois, frère. - 41. Pierre de Villebois, neveu, 1681. - 42. Gabriel de Villebois, frère de Pierre, 1722. - 43. Jean-Charles de Villebois, neveu, 1737.

Au bas de la ville de Saint-Junien, sur le bord de la Vienne, est la chapelle de Notre-Dame du-Pont. C'est un des plus gracieux sanctuaires et un des pèlerinages les plus célèbres du Limousin. On y voit à l'intérieur l'inscription gothique suivante :

*Anno milleno novies L. I bernal ista  
Regine celi facta capella fuit.  
Quamque sequens ternus miranter perfecit annus,  
Principium prebet maius, finem que november.  
M. CCCC. L. I.*

L'an mil quatre fois cinquante et un, cette chapelle de la Reine du ciel fut bâtie, et cette admirable construction fut achevée en trois ans. Commencée au mois de mai elle fut terminée au mois de novembre Mil quatre cent cinquante et un.

Louis XI a fait deux pèlerinages à Notre-Dame du Pont : le premier au mois de juillet 1463, en revenant de Bayonne ; le second au mois de mars 1465, après avoir reçu à Poitiers les ambassadeurs du duc de Bretagne. Cette chapelle est doublement intéressante au point de vue de l'architecture et de l'histoire.

Tout auprès de Saint-Junien était l'église de Saint-Amand, dans le lieu habité par ce saint solitaire, qui y mourut le 25 juin, vers l'an 500. Cette église avait été fondée en 1083 par le chanoine Ramnulphe ou Ramnoux, lorsque Hubert de Cluny passait à Saint-Junien ; elle fut consacrée par Humbauld, évêque de Limoges. Cette petite église romane était sur un coteau escarpé, au bord de la Vienne ; il n'en reste plus que le croisillon du nord qui renfermait le tombeau de saint Arnaud et qu'on a converti en chapelle.

En 1598, le chapitre de Saint-Junien donna cette église, les mesures et jardins de l'ermitage de saint Amand, aux frères mineurs récollets. Ces derniers élevèrent sur ses voûtes une nouvelle église, qui fut bénite solennellement, en 1647.

Pendant la Révolution, le 16 prairial an IV (4 juin 1796), eut lieu la vente au sieur Périgord de l'église, bâtiments, jardin, pré et dépendances des Récollets de Saint-Junien, pour la somme de 8 080 francs (Archives Haute-Vienne, Q 151, n° 10).

## Histoire civile

Faits historiques concernant la ville de Saint-Junien :

En 545, Rorice II, évêque de Limoges, construit une église sur le tombeau de saint Junien.

593. Grégoire de Tours y vient en pèlerinage.

848. Le monastère de Saint-Junien est soustrait à l'abbaye de Saint-Martial.

866. Ce monastère est détruit par les Normands.

990 (28 janvier). Ithier, le dernier abbé du monastère, fait la première translation des reliques de saint Junien.



1000. Saint Israël est établi prévôt de Saint-Junien par le pape Sylvestre II.
1023. Jourdain de Laron est élu évêque de Limoges, au monastère de Saint-Junien.
1083. Hugues de Cluny passe à Saint-Junien et découvre les reliques de saint Amand.
1100. Raynaud de Périgueux consacre l'église et fait une nouvelle translation des reliques de saint Junien.
1199. La ville de Saint-Junien est assiégée par les Brabançons.
1224. Louis VIII, roi de France, confirme à la ville de Saint-Junien les coutumes et libertés municipales dont elle jouissait du temps du roi d'Angleterre Henri II et de son fils Richard Cœur-de-Lion.
1252. Les frères mineurs, ou religieux de saint François-d'Assise, s'établissent à Saint-Junien dans leur nouveau couvent, mais ils étaient venus dans cette ville, grâce au vicomte, de Rochechouart, dès 1230, et saint Antoine de Padoue, custode ou gardien du couvent de Limoges, y avait prêché en 1226.
1254. Aimeric de La Serre, évêque de Limoges et seigneur temporel de Saint-Junien, fait avec les bourgeois de cette ville un accord relatif aux libertés municipales de la commune.
1269. Jean, archevêque de Bourges, passe à Saint-Junien et consacre l'autel de Sainte-Croix.
1293. Les Dominicains s'établissent à Saint-Junien. Raynaud de La Porte, évêque de Limoges, les installe dans leur nouveau couvent en 1310.
1311. L'usage de sonner le couvre-feu s'établit à Saint-Junien.
1402. Jean Chouvaly, chanoine de Saint-Junien, fait faire le chœur de l'église par un habile sculpteur, nommé Germain.
- 1463-1465. Louis XI fait deux pèlerinages à Notre-Dame-du-Pont-Saint-Junien et il octroie à la commune l'appâtissement ou huitième partie du vin qui se vendait en détail dans la ville et dans la banlieue.
- 1515-1517-1563. La peste fait des ravages à Saint-Junien.
1567. Un parti calviniste, sous la conduite de Caumont des Piles, passe à Saint-Junien et incendie l'église et le couvent des Cordeliers.
1569. Après un siège de quelques jours, la ville de Saint-Junien se rend au sieur de Mouy, chef d'un parti calviniste, qui exige du chapitre et de la commune une forte rançon.
- 1587 (10 février). Plusieurs seigneurs calvinistes ayant tenté de prendre la ville par escalade sont vigoureusement repoussés par le courage des habitants. Une procession solennelle est instituée à pareil jour, pour remercier Dieu de cette préservation.
1611. Les pénitents bleus s'établissent dans la chapelle du cimetière, qu'ils firent agrandir en 1639.
1654. Le P. Le Jeune, célèbre prédicateur de la congrégation de l'Oratoire, prêche une mission à Saint-Junien.
1654. Le couvent des Filles-de-Notre-Dame est fondé par Claudine de Dreux, fille de M. de Monterollet, épouse de Gédéon de Brettes, chevalier, seigneur des Cros de Cieux. Les Filles de Notre-Dame de Limoges s'y établissent en 1660.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Junien sont :

Bachelaudière (La), *alias* Chez Bachelaud.

Beaulieu.

Bétoules (Les).

Bois (Le).

Bois aux bœufs.

Boisse (Grande).

Boisse (Petite).

Bouchet (Le).

Bourdieu (Le).

Bretagne. — Où était une chapelle en 1150, qui devint ensuite une cure, et fut unie en 1771 à celle de Notre-Dame du Moustiers à Saint-Junien. François Lamy avait été nommé curé de La Bretagne, en 1557.

Chabanas.

Charles (Les).

Champs (Les).

Château-Gaillard.

Château-Robinet.

Châtelard — C'est dans l'ancien château de Châtelard qu'est né Aimeric de Magnac, évêque de Paris, fait cardinal par le pape d'Avignon, Clément VII, et mort à Avignon, le 20 mars 1385. C'est aussi au Châtelard qu'est né Hugues de Magnac, qui fut d'abord évêque de Saint-Flour, puis de Limoges et mourut en 1412. Les armes de cette famille sont *de gueules à deux pals de deux vairs, au chef d'or, chargé d'un lambel d'azur à cinq pendants*. C'est près de Châtelard, au passage de la Glane, que se livra, en 1522, une bataille sanglante, où la bande des « routiers » connue sous le nom des « cinq mille diables » et conduite par Montclou, Montevrier et Saint-Privat, fut taillée en pièces par les communes réunies du Limousin, de la Marche et du Poitou.

Chez-Beillou.

Chez le Geai.

Chez-Joui.

Croyer.

Essarts (Les).

Fontchabrier.

Forgeix.

Garde (Basse).

Garde (Haute).

Genest (Les Bas).

Genest (Les Haut).

Glane.

Goules (Les).

Grammont.

Homme du Bois (L').

Jauberties (Les), *alias* La Jaubertie. — Jean Chambord, sieur de La Jaubertie, épousa Anne Grassaud, dont Pierre Chambord est né le 6 mars 1663.

Loge (La).

Loges (Les).

Maine du Bois (Le).

Marmottes (Les).

Martines (Les).

Mas (Le).

Mazières.

Mondare.

Monteil (Le).

Mont Beuge.

Montmeynard. — Pierre Allegraud, seigneur de Montmeynard, était consul de Saint-Junien en 1681. Michel Allegraud de Montmeynard était seigneur du dit lieu en 1775.

Mont Rosier.

Papeterie (La).

Pénicaud.

Peyrissat.

Pinelas. — Pierre Allegraud est seigneur de Pinelas, en 1681.

Plaud.

Pradeau.

Préssaleix.

Préssaleix du Bost.

Puy de Valette.

Puy-Mesurier.

Quartron (Le).

Rat.

Raquiau.

Roche.

Rubarby.

Saint-Amand. — Ermitage où a vécu et où est mort saint Amand.

Seguines (Les).

Sichoreix.

Tardieux.

Tivoli.

Vergne (La).

Veraux.

Virolas.

## SAINT-JUNIEN-LES-COMBES

SAINT-JUNIEN-LES-COMBES, chef-lieu de commune dans le canton de Bellac, qui a 2 059 hectares de superficie et 558 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 290 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Junien-les-Combes était une cure régulière dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, et l'abbé de Lesterps en nommait les titulaires. Son patron était saint Junien, solitaire, fêté le 16 octobre. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> on y comptait 660 communicants, environ 820 habitants.

L'église de Saint-Junien-les-Combes a été rebâtie de nos jours, pendant que M. Favard était curé de la paroisse (1882-194<sup>[34]</sup>). Elle a une nef de trois travées dans laquelle s'ouvrent deux chapelles latérales et le sanctuaire est de forme circulaire. Dans son clocher, qui est au-dessus de la porte d'entrée, sont deux cloches portant les inscriptions suivantes :

« ✠ *Sancte Juniane ora pro nobis* 1632. - François de Roffignac, écuyer, sieur des Cros, parrain. Marraine : D<sup>lle</sup> Charlotte Dacier. Filloux vicaire ».

« ✠ *Anno Domini 1888, in honorem S. Juniani benedicta, et vox, pastoris appellata*. - Parrain : M. René, comte des Monstiers-Mérinville, maire. Marraine M<sup>me</sup> Berthille Dupuy, comtesse des Monstiers-Mérinville. - Président de la fabrique, M. Freine-Genesteix. Favard, curé. - Bollé, fondateur à Orléans, 1888 ».

Pendant la Révolution, le 12 fructidor an IV (29 août 1796), le presbytère de Saint-Junien-les-Combes fut vendu au sieur Lacouture pour la somme de 2 204 francs (Archives Haute-Vienne, Q 150, n<sup>o</sup> 273).

Ont été curés de Saint-Junien-les-Combes : Pierre Delavaud, qui prit possession en 1557. - Gautier Peyronnet, prit possession en janvier 1660. - Isaac Vergnaud, était curé en 1699 jusqu'en juillet 1709. - N... Merlac, 1709-1732. - N... Simon, 1732-1744. - N... de La Salle, 1745-1780. - N... Lacouture, chanoine régulier, nommé en 1780. - Léonard Démousseaux, nommé le 26 décembre 1832. - Théobald Neveu, le 1<sup>er</sup> octobre 1838. - François-Isidore Rousseau, le 17 avril 1845. - Jean Junien, en 1873. - Léopold Condat, en 1875. - Arthur Charzat, en 1879. - Jean Favard, en 1882. - Pierre Mazalbaud, en 1894. - Edmond Villessot, en 1808-1816.

---

<sup>34</sup> Il manque un chiffre dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Junien-les-Combes sont :

Auvergne. — Est probablement le lieu d'origine de la famille d'Auvergne, très répandue à Limoges et dans les environs, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Ses armes sont *de... au vergne de...*

Bourliade (La).

Burassat.

Charain.

Coussedièrre (La).

Franchis.

Francour, appartenait à la famille Audebert. Pierre Audebert, écuyer, seigneur de Francour, vice-sénéchal de la Basse-Marche, né à Bellac, vers 1570, se fit remarquer par sa valeur dans plusieurs combats. Il fut tué au siège de Monheurt, bourgade fortifiée dans l'Agénois, à trois lieues de Nérac, le 21 décembre 1621. Son corps fut transporté à Bellac et inhumé dans l'église. Ses armes sont *de gueules au chevron d'or sommé d'un croissant entre deux étoiles, un lion passant en pointe de même.*

Lagudet, qu'on dit aujourd'hui La Gudée, et Laguzet, était un prieuré-cure sous le patronage de saint Thomas de Cantorbéri. Le prieur commendataire de Saint-Gérald de Limoges en nommait les titulaires au moins depuis 1530, jusqu'en 1765. Puis le prieuré de Saint-Gérald ayant été uni à l'hôpital de Saint-Alexis, ce droit de nomination revint à l'évêque de Limoges. Au XVIII<sup>e</sup>, cette paroisse avait 140 communicants, environ 190 habitants.

L'église qui mesure intérieurement 12 mètres 60 de long et 7 mètres de large, avait été rebâtie en 1480 et 1489. Ont été curés de Lagudet : Pierre Delage, qui résigne en 1603. - Martial de la Pradelle. en 1603. - N... Vignaud, en 1767-1768. - N... Mathieu, en décembre 1781. - N... Arbellot, en janvier 1789.

En 1675 et 1680, Étienne Charron est dit sieur de Laguset.

Pendant la Révolution, le 4 messidor an IV (22 juin 1796), le presbytère de cette paroisse fut vendu au sieur Mallebay-Moulineuf, pour la somme de 1 098 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 75). Et le 15 frimaire an V (2 décembre 1796), l'église et le cimetière furent vendus à la dame Audebert de Maussac, pour 235 francs. (*Idem*, Q 147, n° 331). - Aujourd'hui La Gudée appartient à la famille Hugon de Scœux.

Landes (Les). — Chapelle rurale, dédiée à saint Eutrope de Saintes. L'autel en avait été consacré en 1460, ainsi que le porte un petit parchemin qui y a été trouvé en 1846. « *Anno Domini M.CCCC. LX., die vero IIII mensis augusti, Red' in X<sup>o</sup> pater et dominus Michael eps. niocen. consecravit hoc altare et condidit presentes reliquias in honore sancti Eutropii pontificis et martyris* ». Michel de Pradolo, de l'ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Nîo, était auxiliaire de l'évêque de Limoges. Cette chapelle ruinée pendant la Révolution a été relevée par les habitants du pays, en 1846, et continue d'être un lieu de pèlerinage fréquenté.

Mas de Lors (Le).

Mont au Picard (Le).

Piotais (Le).

Prouzat.

Sannat, appartenait primitivement à la famille Chauvet dont les armes sont *d'argent à trois fasces d'azur accompagnées de neuf merlettes de sable ni pattées ni becquées 3, 3, 2 et 2.*

Guy de Roffignac, seigneur de Richemont, devint seigneur de Sannat avant 1500, en épousant Françoise Chauvet, fille de noble et puissant seigneur Pierre Chauvet, écuyer, seigneur de Sannat. Il a formé la branche des Roffignac de Sannat qui s'est continuée jusqu'à nos jours. Leurs armes sont *d'or au lion rampant de gueules, armé et lampassé de même, ou d'azur au lion d'or.*

Henri-Jean-Stanilas-Renaud des Monstiers-Mérinville, né en 1822, a acquis la terre de Sannat du marquis Albéric de Roffignac. Des Monstiers porte pour armes *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à trois fasces de gueules, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à deux léopards d'argent.*

Le château de Sannat a remplacé une antique demeure entourée de fossés. Commencé par le marquis de Roffignac quelque temps avant la Révolution, il n'a été fini qu'en 1830. C'est un des châteaux les plus réguliers de la province : il est vaste et dans une belle exposition avec des cours et des jardins étendus. On y trouve une cloche portant cette inscription. « + *Sancta Maria ora pro nobis. M. Filloux me fecit. 1632* ».

Tuilerie.

Villard (Le).

Vilatte (La). — La famille Chauvet possédait dès avant 1500, La Villatte ainsi que Sannat.

Villotte (La).

## SAINT-JUST-LE-MARTEL

Saint-Just devient Saint-Just-le-Martel par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-JUST, chef-lieu de commune dans le canton sud de Limoges, qui a 3 170 hectares de superficie et 1 315 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 358 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint Just, né vers l'an 328 ou 330, à peu de distance du bourg qui depuis sa mort porte son nom, était fils de modestes cultivateurs. Étant encore jeune, il fut chargé de conduire et de paître les brebis de son père. Puis, ayant perdu ses parents, il vint à Limoges où il fut instruit de la religion chrétienne et reçut le baptême. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, ayant connu la sainteté de sa vie, le jugea digne du sacerdoce qu'il lui conféra et même en fit son commensal qui l'accompagna partout. Saint Hilaire étant mort l'an 368, les habitants et le clergé de Poitiers proclamèrent à l'unanimité qu'il devait remplacer l'évêque défunt. Pour éviter la réalisation de ce qu'ils demandaient, notre saint s'évada de Poitiers pendant la nuit et revint au lieu où il était né. Peu après il fit un pèlerinage à Rome, mais en revenant il fut atteint d'une maladie à laquelle il succomba dès son retour. Il mourut le 25 novembre. Son corps fut inhumé au lieu même où il était né, et ce fut sur son tombeau, où eurent lieu plusieurs miracles, que fut élevée l'église qui depuis a toujours porté son nom. En 1217, ses restes furent transportés dans la cathédrale de Limoges, afin de les soustraire aux profanations des troupes de voleurs qui infestaient alors le pays.

Il y avait à Saint-Just, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, une prévôté qui fut annexée au monastère de Saint-Martial de Limoges, dès 1441, et le chapitre de cette abbaye en a toujours joui.

La cure de Saint-Just, ainsi que la prévôté, avait pour patron saint Just. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 700 communicants, environ 933 habitants. Par compromis du 12 juin 1271, le doyen et le chapitre de la cathédrale cédèrent tout le droit qu'ils avaient sur cette cure à l'abbé et au couvent de Saint-Martial. Depuis, l'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les curés.

Une vicairie, dite des Alaris et Francoyer, avait été fondée dans cette église. Alaris dit Marcheix, y nommait un titulaire en 1614, un autre Alaris, en 1673.

L'église date de l'époque de transition ; elle avait été voûtée autrefois en berceau ogival, mais le poids énorme de cette voûte en pierre menaçant les murs latéraux, il fallut la démolir. En 1896, elle a été remplacée par une voûte en briques.

Le chœur est à trois pans coupés. La nef a trois travées et ses deux murs ne sont pas complètement parallèles. Elle est moins large à son extrémité ouest, qu'à sa jonction avec le chœur. Elle semble avoir été bâtie en deux fois, et les ouvriers qui ont construit la dernière partie lui ont donné un peu plus de largeur qu'à la première.

La cloche que possède cette église porte cette inscription : « ✠ *Sanctificetur et consecratur, Domine, signum istud in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, in honorem sancti Justi. Pax tibi.* - Monseigneur Lamazou étant évêque de Limoges, Monsieur l'abbé Rokossowski curé de la paroisse. J'ai eu pour parrain M. Defaye, cadet, propriétaire au Rouveix, et pour marraine Mme Malevergne de Lafaye, née Berthe Desry-Dutheil. 1881. »

Pendant la Révolution, le 23 prairial an IV (16 juin 1796), le presbytère de Saint-Just fut vendu au sieur Jean-Baptiste Moranges pour la somme de 1 830 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 37).

Ont été curés de Saint-Just : Antoine de Julien, en septembre 1523. - Jean Dubois, 31 mars 1542. - Thomas Grenier ou Granier, en 1557. - Joseph Dubois, en 1562. - Pierre du Rouveys, en 1562. - Pierre Batissou, nommé en 1570, donna la même année une procuration pour résigner. - Joseph Dubois, en 1573. - Jean Pipeys, en 1536, résigna au suivant. - Pierre Buat, 1586. - Balthazar du Boys, 1613. - Guy Dubois, 3 avril 1668. - Pierre Londeix, 1689-1693. - Mathieu Soudanas 1747-1782, résigna à son neveu, N... Soudanas, qui mourut en 1764, et redevint curé de Saint-Just. - Jean-Baptiste Reix 1774-1782. - Jean-Baptiste Senèque, 1782-1789. - Après la Révolution, Mathieu Soudanas fut nommé le 24 avril 1803, et résigna à son neveu en 1818. - Benoît Retouret, nommé le 18 septembre 1835. - Elie Ribière, le 19 juillet 1840. - Jean Bringaud, le 15 décembre 1841. - Théobald Rokossowski, en 1881. - Hubert Guimbaud, en 1912.

Une chapelle dédiée à saint Martin existait dans la paroisse de Saint-Just, en 1632. Elle était en ruine vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Histoire civile

Le 2 novembre 1542, la reine de France, se rendant à Limoges, s'arrêta à Saint-Just, et dîna au logis de M. le prévôt de Saint-Martial.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Just sont :  
Age (L'). — Dépendait de la terre de Brignac.

Bas-Raynaud (Moulin du).

Bias (Les).

Bonnefont. — Louis des Maisons, sieur de Bonnefont, lieutenant des chevau-légers que Louis XIII envoya à l'île de Ré contre les Anglais, s'y distingua si fort qu'il eut des lettres d'anoblissement au mois de juillet 1628. Des Maisons porte pour armes *d'argent à un chêne de sinople accosté de deux maisons de gueules, surmontées de deux étoiles de sinople en chef.*

Breuil (Le). — À M. Rogues de Fursac.

Breuil-Pautre (Le).

Chafar (Le).

Chèze.

Cintrat.

Colle (La).

Colombier (Moulin du).

Étang (Moulin de).

Fonds (Les).

Forge.

Fort-Maneix.

Goutte (La).

Grateloube.

Jouvinerie.

Lajeus (Basse).

Latonie.

Levert.

Mazet (Le).

Pierrefiche.

Puy-Parlier. — Jean-Baptiste Faulte était sieur de Puy-Parlier. Son fils Jacques-Pierre épousa le 23 février 1808 Françoise-Germaine de La Pomélie. Leur fils, Auguste, fut intendant militaire et officier de la Légion d'honneur ; il est mort en 1875. Faulte de Puy-Parlier porte pour armes *d'or à l'arbre de sinople sur une champagne de même, au lion léopardé de gueules brochant sur le tronc de l'arbre.* Plusieurs membres de cette famille y ont ajouté *en pointe une faux d'argent.*

Rieux (Les).

Roche-Nantiat. — À M. de Savignac.

Roche (Moulin de La).

Rouveix (Le).

Salesses (Les).

Verdaud.

Verdier (Le).

Villettes (Les Grandes). — Jean Desmaisons était sieur de Bonnefont et des Villettes en 1747.



## SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES

SAINT-LAURENT-LES-ÉGLISES, chef-lieu de commune dans le canton d'Ambazac, qui a 2 739 hectares de superficie et 1 327 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 401 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Cette paroisse était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent ; en 1405 on la nommait les Églises-en-Dognon, *Ecclesiarum in Dompnonio*. Dès 1276, il y avait un prieuré ou prévôté de Saint-Laurent qui fut uni à la prévôté de l'abbaye de Saint-Martin-lez-Limoges. Les titulaires étaient nommés par l'abbé de Saint-Martin.

La cure avait pour patron saint Laurent, et aussi, en 1543, saint Silvain. L'abbé de Saint-Martin en nommait les curés au moins dès 1564. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 160 communiants, environ 1 546 habitants.

L'église paroissiale est une construction romane de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIII<sup>e</sup>. Elle a une seule nef de 25 mètres de longueur et de 8 mètres de largeur, avec une voûte à nervures. Elle possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ *Ihus. Mat. Ihes-Baptista. S. Silvani m. S. Laurentii. m.* l'an mil Vc XI. » Cette inscription est en lettres gothiques. Cette cloche, qui a 0,85 de diamètre et doit peser environ 350 kilos, est probablement celle de l'ancienne église de saint Silvain.

« ✠ 1835. Parrain M. Charles Mazeau des Granges, marraine Mme Marie-Noémie des Granges. M. F. Dumas curé. - Louis Decharme, père et fils, fondateurs. - Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste. » Cette cloche doit peser environ 100 kilos, parce qu'elle a 0,55 centimètres de diamètre.

La paroisse de Saint-Laurent-les-Églises avait deux cimetières. Une note des registres paroissiaux nous apprend que « le 1<sup>er</sup> janvier 1780, on cessa d'enterrer les enfants dans le petit cimetière placé devant la principale porte de l'église paroissiale, conformément à la déclaration de Sa Majesté et au mandement de Mgr. l'évêque, et on a commencé à les inhumer dans le grand cimetière. »

Lorsqu'en 1790, monseigneur d'Argentré, évêque de Limoges, fit distribuer aux églises du diocèse le trésor des reliques de l'abbaye de Grandmont, l'église de Saint-Laurent en reçut de celles de saint Étienne de Muret, le fondateur de l'ordre de Grandmont, et elles y sont encore précieusement conservées avec d'autres de saint Laurent, de saint Léonard, de saint Jean-Baptiste et de saint Paul.

Pendant la Révolution du<sup>35</sup> 3 messidor an IV (21 juin 1796), le presbytère de Saint-Laurent-les-Églises fut vendu au sieur Peyrat pour la somme de 1 144 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151).

De nos jours l'église paroissiale a été parfaitement restaurée. C'est ce que nous signale l'inscription suivante tracée sur une plaque de marbre : « Construite au XIII<sup>e</sup> siècle, j'ai été restaurée en 1903 par M. Charles-Édouard Desmonts, chevalier de la Légion d'honneur, président de la chambre des notaires de Paris et du département de la Seine, et par Mme Ch.-E. Desmonts de Walmath. Pie X étant pape. J'ai été consacrée le 29 septembre 1904 par Mgr. Renouard, évêque de Limoges. M. Sabroux étant curé. - À Dieu soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. *Amen.* »

---

<sup>35</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Dans le chœur de l'église on remarque un tableau de sainte Madeleine et une copie de la Vierge à la grappe de Mignard. Dans la nef se trouve un Chemin de Croix en fonte colorée provenant de la fonderie de Val-d'Osne ; il a été érigé en 1881 et offert par Mlle Marie Mignon à l'occasion de son mariage avec M. Desmonts.

Ont été curés de Saint-Laurent-les-Églises : Jean Tardivet, en 1465. - Pierre Faucher, en 1517. - Joseph Brugière, en 1664, mourut en 1694. - Guillaume Lachaise, 1716. - Antoine Lafon, 1716. - Jean-Baptiste Chabrol, en 1740, résigna en 1782 à son neveu qui suit. - Jean-Baptiste Bordas, le 22 mars 1782, mourut le 27 décembre 1789. - Bernard Cruveilhaer, nommé en 1789, fut emprisonné à Limoges pendant la Révolution. - François Dumas, nommé le 24 avril 1803. - André Moysset, nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1847. - Léonard Hitier, le 1<sup>er</sup> octobre 1853. - Charles Chatenet, en 1866. - Gustave Labrousse, en 1875. - Benjamin Malabard, en 1879. - Jean-Baptiste Fayard, en 1882. - Adolphe Sabroux, en 1887. - Ernest Sabroux, en 1899. - Auguste Bersadour, en 1908.

Primitivement il y avait en ce lieu deux églises : celle de Saint-Yrieix qui existait en 1270 et qui était ruinée au VIII<sup>e</sup> siècle, et celle de Saint-Silvain dont un curé prenait possession en 1564. On signale cependant qu'en 1458 elle était en partie ruinée. C'est dans cette dernière, appartenant à la prévôté, où étaient les fonts baptismaux. Sa cloche devait être celle qui est signalée plus haut et qui porte une invocation à saint Silvain.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Laurent sont :

Auziat. — Dans la vie de saint Martial, écrite au VI<sup>e</sup> siècle, l'auteur rapporte que l'Apôtre de l'Aquitaine, peu de temps avant sa mort, se rendit au lieu d'Auziac, où les payens adoraient une statue de Jupiter ; il chassa le démon qui l'habitait et brisa cette statue. Ce lieu était resté inconnu des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de notre province. C'est seulement en 1892 qu'on a mis à jour les restes du temple païen d'Auziac. Dans un champ laissé en friche depuis un temps immémorial, [si]tué à 400 mètres au-dessous du village, on a recueilli jusqu'à dix fûts de colonnes mêlés à des restes de maçonnerie et un grande quantité de briques et de tuiles à rebord.

On trouve encore à Auziat deux souterrains-refuges de l'époque gallo-romaine, un dans le village même et l'autre à peu de distance.

Betoulle (La).

Brutine (La).

Bussin (Le), faisait partie d'un lot acquis en 1694 par Jean Chaud de La Chassagne, et revint plus tard à son coacquéreur Jean Vidaud de Bosviger, qui est dit sieur du Bussin et devint seigneur comte du Dognon, lieutenant général d'épée du Limousin, et dont les armes sont *d'azur au lion passant d'or sommé d'une trangle de même, surmontée de trois fleurs de lis d'or rangées en chef*. On trouve précédemment, comme seigneur du Bussin, Silvain de Gentil, qui épousait vers 1713, Isabelle Igonin de Montauran. Les armes de la famille de Gentil sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roues de sainte Catherine de même deux en chef et une en pointe, et une épée nue d'argent posée en pal, la pointe en haut, brochante sur le tout*.

Chambon.

Champs-Hauts (Les). — Joseph Delabesse, notaire et procureur au comté du Dognon, en 1774, était sieur des Champs.

Champs-Bas (Les).

Chavanac (Bas).

Chavanac (Grand).

Chavanac (Petit).

Cheyraudie ou Chéraudie (La). — Noble Guillaume de Laron, qui testa, le 22 avril 1490, était seigneur de Laron, de Peyramont et de la Cheyraudie. Ses armes sont *une escarboule à six rais pommelés*. L'antique manoir était sur une hauteur au bord du Taurion, à égale distance (2 kilomètres) du Dognon et de Saint-Marc. Il n'en reste que des ruines informes, qu'entourent les anciens fossés encore apparents.

Couret (Le). — Jean de Monneron, sieur du Couret, en 1680, épousa Françoise de Vaucourbeix. Aujourd'hui le château du Couret appartient à M. de Chaptès. On y remarque, à l'entrée du parc, le grand portail de l'ancienne abbaye de Grandmont, qui y a été transporté vers 1870 ; c'est le seul reste que le pays possède de cette célèbre abbaye.

Croix du Cadet (La).

Écluse (L'), ou Saint-Marc de l'Écluse, sur la rive droite du Taurion. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche, y fonda en 1189 une maison de l'ordre de Grandmont, et après son retour de la croisade, ayant pris l'habit religieux, il vécut et mourut saintement en ce lieu, en 1220. Son corps fut transporté à Grandmont. Il ne reste aujourd'hui de ce monastère de l'Écluse qu'un amas de décombres au pied d'un rocher sur le bord de la rivière.

Églises (Les). — Faisaient partie de la vicomté du Dognon, lors du partage de ce fief important en 1697.

Granges (Les), appartenant à la famille Mazeau des Granges. La résidence actuelle s'élève dans un site des plus pittoresques à 500 mètres du pont du Dognon.

Lafortet. — Appartenait à la famille Rogues à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Lascaux.

Lescuras. — Michel Dumas était sieur de Lascaux en 1676.

Maisons (Les). — Important domaine de la famille Desmonts.

Moulin d'Enguernaud, ou Moulin de Noni.

Moulin de la Gance.

Noueix. — Il y avait en ce lieu une chapelle qui tombait en ruines, en 1740.

Randie.

Reysseix.

Sirieix, ou Cirieix, nommé aujourd'hui Walmatte. — Il y avait en ce lieu une chapelle, bâtie en 1718 par Bernard Raby, notaire royal de la Jonchère, juge du Dognon et sénéchal de Grandmont. En 1780, Guillaume de Léobardy de Mazan, qui épousa Catherine de Verthamon, acquit par échange le Sirieix. De Léobardy porte pour armes *d'azur au lion d'or brandissant une hache, au chef de sable à trois étoiles d'argent*.

M. Mignon a acquis la propriété de Sirieix de la famille de Léobardy et y a construit le château actuel avec de vastes et importantes dépendances. L'ornementation intérieure et extérieure du château, avec le parc qui l'entoure, font de ce lieu une résidence des plus splendides. En 1907, une chapelle y a été ajoutée et on y célèbre la messe chaque dimanche.

Traspont.

Trapont (Landes de).

Tuilerie (La).

Vergnes (Les).

Vistra.

## SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Rochechouart, comprenant les communes de Cognac, Gorre, Saint-Auvent, Saint-Cyr, Saint-Laurent-sur-Gorre et Sainte-Marie-de-Vaux. Il a 14 795 hectares de superficie, et 8 350 habitants.

La commune de Saint-Laurent a 3 991 hectares de superficie et 2 542 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 275 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Laurent-sur-Gorre, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, avait, dès 1355 une prévôté qui dépendait de l'abbé de Saint-Martial.

La cure, comme la prévôté, avait pour patron saint Laurent. L'abbé de Saint-Martial en nommait les curés, mais à partir de 1499 ce fut l'évêque de Limoges qui eut ce droit. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 634 communicants, environ 2 175 habitants.

Il existait dans cette église une communauté de prêtres qui en faisaient le service.

Cette église possède une cloche du XIII<sup>e</sup> siècle, sur laquelle est l'inscription suivante en lettres gothiques : « *Sancta Maria, ora pro nobis* ».

Sur une autre on lit : « ✠ *In te Domine speraverunt venerabilis Simon de Soubzdanés, rector hujus ecclesie et Françoise de La Monerie, domicella de Leschiverie. - Consiliarius in sono tuba exalta nos Domine. - Sancte Joseph, ora pro nobis, 1635* ».

Un procès-verbal d'assemblée paroissiale du 4 octobre 1744 nous apprend que Simon du Solier, curé de Saint-Laurent, avait donné à cette église une petite maison et une place attenant au presbytère.

Pendant la Révolution, le 29 prairial an IV (17 juin 1796), le presbytère de Saint-Laurent-sur-Gorre fut vendu au sieur Rebeyrol pour la somme de 770 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n<sup>o</sup> 54).

Un nouveau cimetière a été inauguré à Saint-Laurent à la fin de l'année 1890.

Les registres paroissiaux de Saint-Laurent-sur-Gorre conservent la note suivante : « Le 18 juin 1719 ont été transférées dans l'église de Saint-Laurent-sur-Gorre et placées dans la chapelle de Notre-Dame, les reliques de saint Urbain, saint Rogat, saint Aucher, saint Rénovat et sainte Tranquilline, lesquelles avaient été concédées par notre Saint-Père Clément XI à Martial du Solier, sieur de Laterie, capitaine dans Villeroy cavalerie, étant allé à Rome après s'être trouvé à la bataille donnée et gagnée devant Belgrade contre les Turcs. M. le curé de Saint-Laurent, M. le curé de Saint-Cyr et M. le curé de Gorre sont venus ici en procession. La translation s'est faite fort solennellement ; il y a eu grand'messe avec diacre et sous-diacre, le Très Saint-Sacrement a été exposé, étant le troisième dimanche du mois de juin ; il y a eu sermon au sujet des reliques et l'on a donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement à la messe et à vêpres, qu'une grande affluence de peuple a reçue. *Signé* : Du Solier, curé, Du Solier de Marcillac, F. Tardieu, vicaire ».

Ont été curés de Saint-Laurent-sur-Gorre : Aimeric de La Gascherie, en 1365. - Christophe de Saint-Fief, chanoine de Saint-Étienne et curé de Saint-Laurent, en 1512. - André Arnould, 1556. - N... Desoubdsanes, 1620. - Simon Desoubdsanes, 1630. - L... Desoubdsanes, 1650. - Antoine Desoubdsanes, 1666. - J... Desoubdsanes, 1673, démissionnaire en 1701. - Simon Dusoullier, 1701-1735. - N... Chamblet, religieux cordelier, vicaire régent, 1740. - N... Fargeaud, 1741. - Jean-Joseph Leyniat, 1744-1759. - Jean Vauzelle, nommé en 1784, y resta jusqu'en 1792. Après la Révolution, y fut nommé de nouveau, le 24 avril 1803. - Jean Tanchon, qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort, fut nommé le 15 septembre 1817. - Pierre Jacquet le 21 février 1825, mourut en 1827. - Jean Gouttenègre, le 1<sup>er</sup> juillet 1827, vicaire régent, et le 10 octobre, curé. - Gilbert Ruinaud, le 25 août 1853. - Jean-Baptiste Dorat, le 25 novembre 1875. - Pierre-Léopold-Maurice Bessière, le 8 mars 1891.

Il y avait jadis à Saint-Laurent-sur-Gorre un hôpital nommé la Malatie, où Simon de Rochechouart ordonna, par son testament du 16 mai 1316, de bâtir une chapelle. Vers 1340, c'était une infirmerie de lépreux. Le patron était saint Mathurin. Les revenus de cet établissement furent plus tard donnés à l'hôpital de Limoges.

## Histoire civile

La terre et seigneurie de Saint-Laurent-sur-Gorre appartenait primitivement à la maison de Rochechouart. Le 20 février 1466, François de Rochechouart en faisant aveu et dénombrement au roi de France.

Pierre de Bermondet est seigneur du Boucheron, de la Quintaine et de Saint-Laurent-sur-Gorre en 1512. Ses armes sont *d'azur à trois mains appaumées d'argent, 2 et 1*. Jean de Bermondet, écuyer, est seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre, en 1376.

En 1601, Jean de Singareau, écuyer, prend le titre de pieur de Preissat, Sainte-Terre et Saint-Laurent-sur-Gorre. Un peu après cette date, Saint-Laurent était possédé par la famille Marbaut. Jean-Baptiste Marbaut, conseiller et secrétaire du roi, le laissa à ses deux filles, Jeanne, épouse d'Henri de Gaschon, conseiller du roi au parlement de Bordeaux et Blanche, épouse du baron Pierre Sacriste. Le 11 juillet 1677, Henri de Gaschon et Pierre Sacriste faisaient aveu au roi pour cette seigneurie qui comprenait alors un château en ruine, trois moulins, des étangs, le droit de pêche dans la Gorre sur tout son parcours dans la châteltenie, la forêt de Marsillac de 200 arpents de bois, et autres droits.

Antoine de Léonard, écuyer, seigneur de Saint-Cyr, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Limoges, acquit la seigneurie de Saint-Laurent, et, en 1726, il plaidait avec le receveur général des domaines du roi pour les droits de mutation qu'il lui réclamait à ce sujet.

Antoine de Léonard, écuyer, était seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Cyr et Puydeau, en 1759.

La famille de Léonard porte pour armes *d'or à une plante de nard de sinople, fleurie au sommet d'argent, accostée de deux lions affrontés de sable et en chef un croissant d'argent*.

Le comte des Roys, qui épousa en 1783 Anne-Joseph de Léonard, fille de feu Antoine, devint seigneur de Saint-Laurent-sur-Gorre.

On a trouvé à Saint-Laurent-sur-Gorre en 1879 une pièce d'or présentant une tête couronnée d'un type grec, et au revers un char à deux chevaux. Cette intéressante monnaie ne porte aucune inscription et paraît être une pièce gallo-grecque.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre sont :

Bayerie.

Beauvais ou Beauvoir, était un prieuré-cure en 1310. On y honorait le 11 mai saint Anthime, martyr, dont on croyait avoir des reliques, et aussi la Sainte-Vierge. L'abbé de Bornet, au diocèse d'Angoulême, y nommait les titulaires de 1395 à 1610. Ce fut le prieur du Chalard, en 1670, et l'évêque de Limoges, en 1752. André Cybard était prieur du mois de février 1457 au 13 avril 1470. - N... de Ribeyreix, en 1754. - N... Salviat, en 1783.

Buret (Le).

Chaise-Martin. - *Casa Martini*. — Berceau de la famille de Chaisemartin.

Chaise (La).

Champs (Les).

Chiarlet ou Charlet (Le).

Chier (Le).

Clareuil.

Colombier (Le).

Côte (La). — François Morellon était seigneur de la Côte en 1772.

Cubes (Les). — Semble être le lieu d'origine de la famille Des Cubes.

Cubes (Moulin des).

Feuillade.

Filature (La).

Forest (La). — À peu de distance de ce village, sur la limite sud-ouest de la commune existe un dolmen, dont la table a 3 mètres 30 cm de longueur et 2 mètres 30 cm de largeur. Elle est inclinée d'un côté parce que un des trois piliers qui la portaient a été renversé.

Garout (Le).

Genests (Les).

Granges (La).

Grillère (La).

Jean-Blanc.

Julienne (La).

Lascoux.

Latterie. — Martial du Solier était sieur de Latterie en 1719.

Lescuras.

Limant.

Lilas.

Malaties (Les).

Marsillac. — Simon du Solier est sieur de Marcillac vers 1710. Charles-François du Solier en 1759. Cette famille porte pour armes *de gueules au lion d'or, armé et lampassé de même, tenant de la patte droite une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, accostée de deux gantelets aussi d'or.*

Mons.

Moulin Lebrun.

Moulineuf.

Moulin de la Rivière.

Naujac, ou Naugeas, dont était seigneur François Tranchant en 1733.

Nieuil *alias* Niolet.

Nigrerie.

Noyer (Le).

Peyrade.

Peyrat (Le). — Léonard des Cubes, bourgeois, sieur de Peyrat, en 1772.

Roussille (La).

Serve (La).

Tuilerie (La).

Valade (La). — On a trouvé dans ce village, peu avant 1890, dans des ruines romaines, de nombreux morceaux de fresques murales d'un très beau dessin.

Vertigneuil.

Ville (La).

Village (Le).

Vignerie. — Un tumulus a été fouillé près de ce village en 1889. On y a recueilli un vase en terre rouge, haut de 0 m 35 cm, orné au-dessous du col d'une guirlande en relief ; il a été brisé. Un second vase moins grand mais fort élégant et décoré de dessins d'un blanc argenté, en contenait un autre plus petit.

## SAINT-LÉGER-LA-MONTAGNE

SAINT-LÉGER-LA-MONTAGNE, chef-lieu de commune dans le canton de Laurière, qui a 3 239 hectares de superficie et 1 064 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 618 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Léger-la-Montagne était une cure dans l'ancien archiprêtré de Rançon, qui avait pour patron saint Léger d'Autun. L'aquaire de la cathédrale en nommait les curés que lui présentait le chapitre, et cela, au moins depuis 1405. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 880 communicants, environ 1 147 habitants.

L'église, qui est une nef romane de trois travées, est voûtée en berceau, ainsi qu'une chapelle au nord. Le sanctuaire a été reconstruit et il a une voûte gothique à nervure. Il en est de

même dans une chapelle placée au midi, dont la clef de voûte porte un écusson où l'on voit *une bande accompagnée de deux lions, un en chef et un en pointe et trois fleurs de lis.*

Une cloche de 1630, que possédait cette église, a servi à fondre celle de 1752. Elle portait cette inscription : « ✠ IHS. MAR. *S<sup>te</sup> Leodegarii, a fulgure et tempestate libera nos domine*, 1630 ».

Sur une autre qu'elle possède on lit : « ✠ IHS. M. F. Du Formieux de S..., parrain. Catherine du Coudier, M[arraine]. - M. Eumet pbre de S. P[ierre] des Espines, 1612 ». Ce doit être l'ancienne cloche de Saint-Jean-des-Épines, dans la paroisse de Saint-Pierre-la-Montagne.

La grosse cloche, pour laquelle on fondit celle de 1630, porte l'inscription suivante : « ✠ M. Joseph Nadaud, curé. M. Mathurin Ducoudier, juge. Parrain : M. Pierre-Antoine Rebeyrotte, sieur de la Besse, lieutenant de Razès, époux de D<sup>lle</sup> Thérèse Ducoudier. Marraine : D<sup>lle</sup> Françoise-Agathe de Savignac, épouse de Léonard Decoudier, notaire royal. Jean Martiallet, scindic, 1752 ».

Pendant la Révolution, en messidor an IV (juin-juillet 1796), le presbytère et son jardin furent vendus au sieur Martial Lapeyrière pour la somme de 1 620 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 150, n° 160).

Ont été curés de Saint-Léger-la-Montagne : Martial de Jounat, nommé en 1567. - F. du Foermieux, était curé en 1612. - François Maut, nommé en 1692. - Jacques Nadaud, en 1725. - Joseph Nadaud, neveu du précédent, en 1737. - Guillaume Catinaud, en 1754. - Martial Catinaud, neveu du précédent, en 1784, fut conduit au tribunal révolutionnaire de Paris pendant la Révolution. Il en revint après la mort de Robespierre. Après le Concordat, les paroisses de Saint-Léger-la-Montagne et de Saint-Pierre-la-Montagne furent réunies en une seule. François-Michel Rogues en fut nommé curé, le 24 avril 1803. - Aimé Sauvage, le 11 novembre 1804. - Léonard Estève, le 1<sup>er</sup> septembre 1818. - Pierre Pruniéras, le 1<sup>er</sup> janvier 1822. - Jacques-Philippe Tibeyraud, le 5 avril 1827. - David Monneron, en 1830. - Michel Lebouchard, en 1876. - Auguste Rousseau, en 1893. - Joseph Briffaud, en 1896. - Émile Lascaux, en 1905.

## Histoire civile

Un petit castel, avec deux tours, existe à quelques pas du bourg de Saint-Léger. Au nombre des possesseurs de cette terre on trouve :

En 1330, noble Ratérius, chevalier, qui fait foi et hommage à l'évêque de Limoges pour la justice haute, moyenne et basse de Saint-Pierre-la-Montagne, de Mauzelet, de Marzet, de Lespinas et de Maliofargués.

En 1470, Jean de Pontville, époux d'Anne, vicomtesse de Rochechouart, est seigneur de Montbason, Torcy, Saint-Léger-la-Montagne et Chabannes-Judaud. Ses armes sont *de gueules à un pont d'or, écartelées de Rochechouart qui est fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.*

En 1485, le 29 mai, noble Jean Dufou, chevalier, seigneur de Rustenend, de Nouatre et de Saint-Léger-la-Montagne, fait foi et hommage à l'évêque de Limoges pour la terre de Saint-Léger-la-Montagne.

En 1506, le 9 juin, Pierre Duboys, qui était mort depuis peu, avait acquis le château et la chàtellenie de Saint-Léger-la-Montagne pour 3 561 écus et demi au soleil, alors sa veuve Françoise de Julie avec ses enfants et Mathieu de Julie, bourgeois de Limoges, son père, font foi et hommage à l'évêque de Limoges.

En 1556, Jean Duboys, maître de la Monnaie de Limoges, et Martial Duboys, cèdent à Léonard Barny la quatrième partie du fief de Saint-Léger-la-Montagne.

En 1564, le 25 janvier, Jean Duboys est co-seigneur du fief noble de Saint-Léger-la-Montagne.



En 1652, le 2 mai, Madeleine Duboys, veuve de Pierre Descordes, avec leur fils aîné Jacques Descordes, vendent pour la somme de 30 000 livres, à Pierre Morel, seigneur de Chabannes, la terre et baronnie de Saint-Léger, hors ce qui appartenait à Psalmet Descordes. Les armes de la famille Dubois sont *d'or à l'arbre de sinople, à la bordure de gueules, chargée au chef d'un lion léopardé d'or, et de sept boucles d'argent, trois aux flancs et une en pointe.*

Mathieu Morel, président au présidial de Limoges, était seigneur de Saint-Léger-la-Montagne et de Chabannes-Guerguy, en 1702. Sa fille Marie-Thérèse Morel de Saint-Léger, épousa en 1722 Charles-François de Razès, chevalier, seigneur comte d'Auzances.

En 1788, la famille Morel possédait encore Saint-Léger-la-Montagne. Ses armes sont d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de six raies d'argent, celle de la pointe soutenue d'un croissant de même.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Léger sont :

Combe-Chave. — Les bois de Combe-Chave et de Sansour, qui touche à Sauvagnac, sont les points les plus élevés de la contrée. Le premier est à 701 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, et le second à 678.

Épines (Saint-Jean des) ou Lépinas, où était une chapelle appartenant à la commanderie de la Croix-aux-Baulx. Sa fête était la Nativité de Saint-Jean-Baptiste. Il ne reste rien de cette chapelle sur l'emplacement de laquelle M. Moneron, curé de Saint-Léger, fit faire des fouilles en 1850. On y mit à jour la tombe d'un prêtre revêtu de ses ornements.

Gorses (Les).

Jammaira.

Lailoux ou Laliaud.

Marzai.

Mazeaud (Le).

Serre (La).

Saignedresse.

Saint-Pierre-la-Montagne était une cure qui avait pour patron saint Pierre-ès-Liens. Guillaume, prieur d'Aureil, céda à Gérald, évêque de Limoges, entre 1160 et 1170, la moitié de l'église de Saint-Pierre-la-Montagne, et dès lors les évêques de Limoges y nommèrent les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait dans cette paroisse 264 communicants environ, environ 352 habitants.

Ont été curés de Saint-Pierre-la-Montagne : Martial Fumet, nommé en 1559. - Jean Poylevé, en 1561. - Mathieu Chevillon, qui résigna au suivant en 1567. - Jean Poylevé, en 1567. - Antoine Laporte était curé en 1683. - Pierre Bargeas, 1734-1750. - Paul-Joseph Catinaud, nommé en 1763. Au Concordat cette cure a été unie à celle de Saint-Léger.

Sauvagnac. — C'est à une altitude de 618 mètres au-dessus du niveau de la mer et au sommet d'une montagne, sur le versant de laquelle était la célèbre abbaye de Grandmont, que se trouve la chapelle de Notre-Dame de Sauvagnac. Construite peu après 1125, mais avant 1224, elle était sur le terrain appartenant aux religieux de Grandmont, ou à ceux d'Aureil, qui alors vivaient en solitaires. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle les chevaliers du Temple avaient acquis des possessions dans ces lieux et en 1224 ils étaient patrons-collateurs de cette chapelle. Leurs possessions passèrent aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ou chevaliers de Malte, qui les ont gardées jusqu'à la Révolution. Les derniers chapelains de Sauvagnac

nommés par eux, sont : N... Fondanèche, en 1725. - Jean Richard, qui fut aussi curé de La Jonchère, et subit la déportation pendant la Révolution.

Les habitants de Sauvagnac, pendant la Révolution, mirent à l'abri des mains sacrilèges la statue de la Sainte Vierge ; mais la chapelle fut vendue le 28 prairial an II (16 juin 1794) pour la somme de 210 francs au sieur Joseph Martin, du village de Laurière, commune d'Ambazac. Il la revendit ensuite à la veuve Jammay, qui l'a rendue à la paroisse au rétablissement du culte.

En 1852, on entreprit des réparations considérables à cette chapelle ; elles furent achevées en 1855. À la nef romane on ajouta le chœur à cinq pans en style ogival. En 1882, une nouvelle cloche fut fondue pour cette chapelle ; elle porte l'inscription suivante : « Je m'appelle Marie. Bénite en 1882. J'ai pour parrain M. Charles-Guillaume-Frédéric de Léobardy, chevalier de la Légion d'honneur, et maire de la Jonchère, et pour marraine Marie-Julie Des Marais, née de Seiglière. M. de Bosgenet, grand vicaire de Limoges restaurateur de Notre-Dame de Sauvagnac et desservant, mon donateur, M. Lebouchard, curé de Saint-Léger-la-Montagne. - Georges Bollée, fondeur à Orléans, 1882 ». Cette cloche, dont la bénédiction fut retardée à cause de la mort de la marraine désignée ci-dessus, a eu pour marraine Mlle Noémie Benoist du Buis.

De fréquents et nombreux pèlerinages ont toujours lieu au sanctuaire de Notre-Dame de Sauvagnac.

Sauvages (Les). — Le révérend père en Dieu Amblard, abbé de Saint-Martial (vers 1128), donna aux religieux de Grandmont le village et la terre des Sauvages près la forêt de Grandmont.

Temple (Le), qui était la propriété des Templiers avant 1224. On trouve près de ce lieu une pierre branlante que l'on fait un peu osciller par une forte pression. Il en existe une autre, à l'extrémité sud-ouest de la commune, près du village du Buisson, qui est de la commune de la Jonchère. Mais cette dernière ne remue plus.

Vedrene (La).

## **SAINT-LÉGER-MAGNAZEIX**

SAINT-LÉGER-MAGNAZEIX, chef-lieu de commune du canton de Magnac-Laval, qui a 6 571 hectares de superficie et 1 753 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 298 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

Saint-Léger-Magnazeix est une cure dans l'ancien archiprêtré de Rançon. Primitivement, en 1564 et 1569, c'était une annexe du chapitre du Dorat et l'aquaire du Dorat y nommait les curés. Son patron était saint Léger d'Authun. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 000 communiants, environ 1.333 habitants.

En 1564, il y avait une communauté de prêtres qui faisaient le service de la paroisse.

Une vicairie, dite de Sainte-Radegonde y avait été fondée, et les titulaires étaient nommés par le chapitre de La Chapelle-Taillefer.

L'église romane a perdu sa voûte ; le chevet est éclairé par trois fenêtres. Elle possède trois cloches portant les inscriptions suivantes :

« ✠ *Ave Maria gratia plena. Dominus tecum* ✠ » Cette inscription qui est en belles lettres gothiques est du XIV<sup>e</sup> siècle.

« ✠ Messire Jean-Baptiste Nicaud, prêtre, curé de Saint-Léger. Parrain : M. Sébastien Salesse, syndic. Marraine : Damoiselle Marie Nicaud, M. F. Pichon, fabricant. *Sancta Maria ora pro nobis.* - Le Brun, 1739. »

« ✠ L'an 1789, j'ai été bénite par messire E. Moreau, curé, et nommée par haut et puissant seigneur messire Marie-Memin Dubouex, chevalier, marquis de Villemort, Sgr. de Fontmorant, Prissac, Vouhet, etc. et par haute et puissante dame Adélaïde-Jeanne-Charlotte Carvoisin, comtesse de Lussac ».

Cette église possède aussi un intéressant fer à hostie de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les lettres de son inscription sont en gothique arrondie.

Pendant la Révolution, le 14 messidor an IV (le 2 juillet 1796), le presbytère de Saint-Léger fut vendu au sieur Decressac pour la somme de 1 200 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 105).

Ont été curés de Saint-Léger-Magnazeix : N... Boutinon, en 1728. - Jean-Baptiste Nicaud, en 1736, mort en 1771. - N... Lesterp, nommé en 1771, y était en 1781. - N... Moreau, 1789. - Bernard Cossas, le 24 avril 1803. - François Leborle, le 22 avril 1806. - Pierre Duléry, le 17 septembre 1829. - Joseph Charbonnet, le 29 octobre 1833. - Jean-Baptiste Caboche, le 10 janvier 1838. - François-Antoine-Célestin Dubrac, le 1<sup>er</sup> juillet 1851. - Pierre Labuze, nommé en 1855. - Joseph Montazeaud, en 1896.

## Histoire civile

Une borne romaine fut trouvée dans le cimetière de Saint-Léger, en 1847, lorsqu'on fit la route qui touche ce cimetière. Cette borne fut placée près de la mairie de Saint-Léger, où elle est restée longtemps ; elle a ensuite été transportée à Magnac, vers 1894. Elle porte cette inscription :

IMP. CAES...

PIO. ESVV...

TETTRICO. PIO...

AVG. C. L. LV...

Imp [eratori] Caes[ari] C[ai]o Pio Esuv [io] Tetrico. Pio. Fel [ici] Aug[usto]. C[ivitas] L[emovicum] Leu[ge] X...

À l'empereur César Caius Pius Esuvius Tetricus, pieux, heureux, Auguste. La cité des Lemovices à X lieues.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Léger sont :

Ajars, jadis Puy Saint-Jean. — Voir ci-après.

Agriers (Les).

Bordessoules.

Bourdelières (Les).

Bos (Le).

Bronzeaux. — Guillaume, Pierre, Geoffroi et Étienne, seigneurs de Magnac, fondèrent cette celle grandmontaine en 1172. Elle avait pour patrons la Sainte-Vierge et saint Marc l'Évangéliste. En 1295, il y avait cinq religieux. Elle fut unie au monastère de Grandmont par bulle de 1318.

Ce fut dans cette maison que s'arrêtèrent à leur retour les quatre religieux envoyés, en 1181, par le prieur Guillaume de Trahinac à Cologne, pour y chercher des reliques de sainte Ursule et de ses compagnes. Ils écrivirent des Bronzeaux à la communauté du chef d'ordre, à Grandmont, pour annoncer le succès de leur voyage et leur prochaine arrivée.

Caires (Les Grandes).

Caires (Les Petites).

Charauds (Les).

Chaussade (Moulin de La).

Cheyroux (Les).

Chez-Bellat.

Chez-Cruaud.

Chez-Geunier.

Chez-Jaunnel.

Chez-Leuny.

Chez-Massiat.

Chez-Mayaud.

Chez-Trillard.

Chiers (Les). — Il y avait un prieuré de filles, sous le patronage de la Nativité de la Sainte-Vierge, qui dépendait de l'abbaye de La Règle de Limoges. Cette abbesse y a toujours nommé les prieures, ce qu'on constate en 1569. Par un décret du 21 mai 1747, ce prieuré fut supprimé. parce que ces revenus étaient devenus insuffisants pour faire vivre les religieuses. Ce qui en restait fut uni à l'abbaye de la Règle qui devait acquitter les charges résultant de cette suppression.

Cicardières (Les).

Commanderie d'Hern. — Cette commanderie, en 1554, était annexée à la pitencerie de la Maison-Dieu de Montmorillon et le prieur du même lieu en nommait les titulaires, en 1554-1558. Les Augustins de Montmorillon en jouissaient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle avait pour patron saint Vincent.

Couteil (Le).

Fontbuffaud ou Fontbusseau. — Joachim de Brachet était seigneur de Fontbusseau, en 1503, et Henri de Brachet en 1576. Leurs armes sont *d'azur à deux chiens passants d'argent, écartelé d'azur à un lion rampant d'or.*

Gorces (Les).

Herbets (Les).

Hosne (L').

Jourdières (Les).

Landes (Les).

Larrat.

Laurencières (Les).

Lignes (Les Grandes).

Lignes (Les Petites).

Loges (Les).

Marcoux (Le).

Martinière (Les).

Mas (Le).

Massiat.

Murat.

Murat (Étang de).

Peu de Mont.

Picq (Le).

Poux (Le).

Puy-Saint-Jean ou le Mont. — En 1113, Étienne de Magnac fonda le prieuré du Puy-Saint-Jean, qu'il donna à Fontevrault. Ce prieuré de filles avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il appartenait aux religieuses de La Puye, ordre de Fontevrault, diocèse de Poitiers.

Reclaudis (Le).

Ris (Le).

Roche (La). — À l'est de ce village, sur une hauteur dont l'altitude est de 305 [mètres], se trouve un camp de forme carrée, ayant 76 mètres de côté. Il est connu sous le nom de camp de César.

Roussellerie.

Rues (Moulin des).

Séjottes. — Près de ce village, se trouve un « Polissoir » ou rocher, sur lequel on polissait, par frottement, les haches en pierre.

Villagrand.

Villaudrand.

Villeux.

Verrière (La).

## **SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT**

Saint-Léonard devient Saint-Léonard-de-Noblat par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

SAINT-LÉONARD, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoges, comprend les communes de Champnétery, Châtenet-en-Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Moissannes, Royères, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Léonard, Saint-Martin-Terressus, Sauviat. Il a 23 512 hectares de superficie et 14 533 habitants.

La commune de Saint-Léonard a 5 670 hectares de superficie et 6 443 habitants. Son altitude au-dessus de la mer est de 350 mètres.

La ville de Saint-Léonard doit son origine et le nom qu'elle porte à un pieux solitaire, venu au commencement du VI<sup>e</sup> siècle se choisir un ermitage dans la forêt de Pauvain, qui occupait l'emplacement de la ville actuelle. D'après l'antique tradition, consignée dans une vieille légende, saint Léonard était disciple de saint Rémy, évêque de Reims, et il fut tenu par Clovis sur les fonts du baptême. Saint Léonard vivait depuis longtemps dans cette forêt, et devant lui, sur l'autre rive de la Vienne, était un château appartenant aux rois de France. Théodebert, roi d'Austrasie, et petit-fils de Clovis, auquel les Limousins obéissaient à cette époque, y vint avec la reine Wisigarde, sa femme. Cette dernière, pendant leur séjours, y fut très gravement malade et ne recouvra la santé que grâce aux prières du saint ermite. Le roi, par reconnaissance, non seulement lui donna dans la forêt de Pauvain tout le terrain qu'il voudrait, mais encore exempta d'impôt tous ceux qui habiteraient ce lieu. Saint Léonard y éleva une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, autour de laquelle la ville s'est formée.

## Histoire ecclésiastique

Jusqu'au Concordat de 1801, il y a eu plusieurs paroisses à Saint-Léonard.

La cure de Saint-Michel, qui avait pour patron l'archange dont elle porte le nom, était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 260 communicants, environ 347 habitants.

Ont été curés de Saint-Michel : Pierre Daniel, en 1428 et 1450. - Jacques Daniel, en 1476. - N... Saulvaige, qui était en même temps curé de Saint-Martial-du-Pont, en 1536. - Jean de Marsac, mort en 1565. - Pierre de Chigot, nommé le 26 octobre 1565. - Léonard de Bostmalet, mort en 1598. - Jean de Bostmalet, nommé en novembre 1698. - Claude Daniel, 1659. - Guy de Montalescot, nommé le 6 septembre 1671, résigna au suivant. - Jean Bruxelles, nommé le 3 juillet 1680. - N... de Bruxelles était curé, en 1695. - Étienne Beure était curé en 1735, résigna au suivant. - Joseph du Masbaret, nommé le 23 octobre 1735. - N... Thomas, nommé en 1773. - Léonard Tandeau, nommé en 1789, qui pendant la Révolution subit l'emprisonnement.

L'église de Saint-Michel fut vendue pendant la Révolution.

L'expert Constant, chargé de l'estimation des biens nationaux, dit dans son rapport du 19 mars 1793 : « Avons examiné ladite église de Saint-Michel, qui se confronte à l'église de Saint-Léonard, au jardin du citoyen Tandeau et à la chapelle des pénitents bleus, l'avons estimée à la somme de 500 livres ». (Archives de la Haute-Vienne, Q 254).

Saint-Étienne, dans la ville de Saint-Léonard, était une cure, jadis régulière, avec un prieuré. Sa fête patronale était celle de l'Invention des reliques de saint Étienne. Le prieur de Saint-Léonard nommait les curés. Elle fut unie à la mense prieurale du prieuré et monastère de Saint-Léonard par bulle du Pape Eugène IV, et acte du 17 juillet 1446. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 5 000 communicants, environ 6 700 habitants.

N... Fraisseix était chanoine et curé de Saint-Étienne en 1750 et 1765. - N... Daniel du Montfayon, 1767. - Jean Veyrier de Maleplane, fut nommé en 1773.

Léonard Daniel des Rieux, ancien prieur de la Chapelle, âgé de 87 ans, fut inhumé le 26 juillet 1764, dans l'église de Saint-Étienne de Saint-Léonard, en présence d'Antoine Nicard des Rieux, prieur de la Chapelle, et de Joseph Nicard des Rieux, sieur des Rieux, ses neveux.

Plusieurs vicairies existaient dans cette église : Pierre Astays, clerc, le 28 novembre 1247, en fondait une pour un prêtre séculier, filleul de cette église, pour une messe quotidienne à dire à l'aurore.

Pierre Gay, licencié ès-décrets, official de Paris, en fondait une le 16 mai 1464. Elle fut augmentée, le 15 janvier 1473, par son neveu, Martial Gay, prêtre licencié ès-décrets, chanoine de Sainte-Opportune de Poitiers et curé des Innocents.

Saint-Martial-du-Pont de Noblat était une cure située sur la rive gauche de la Vienne, au bas de la ville de Saint-Léonard. Saint Martial en était le patron. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 260 communiant, environ 347 habitants.

Ont été curés de cette paroisse : Martial d'Apsuc en 1466. - N... Saulvaige, qui était en même temps curé de Saint-Michel, 1536. - Léonard de Chigot, nommé le 29 octobre 1562. - Léonard de Baubiat, le 27 septembre 1628. - Étienne Tandau était curé en 1680 et 1686. - Étienne de Lajoumard, nommé en 1686, mourut le 10 janvier 1695. - Léonard de la Chassagne, 1705. - Antoine Peyrusson, mort ancien curé en janvier 1759. - Pierre Bélézy, nommé en 1754. - Jacques Farges prit possession en 1786.

Après le Concordat de 1801, cette paroisse de Saint-Martial fut maintenue ; elle a été ordinairement desservie par un des vicaires de Saint-Léonard. Elle possède une petite église, construite récemment, en style du XIII<sup>e</sup> siècle. L'ancienne église avait été vendue pendant la Révolution, le 28 thermidor en IV (10 août 1796) au sieur Barget, pour la somme de 1 368 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 244).

Notre-Dame-sous-Les-Arbres était une chapelle qui, dit-on, aurait été élevée par saint Léonard lui-même. Elle existait en 1195. Elle avait pour fête patronale celle de la Nativité de la Sainte-Vierge, et celle de saint Rémi. Cette chapelle avait été usurpée par le curé de Saint-Étienne, mais elle fut déclarée appartenir au prieur par transaction du 13 novembre 1378.

Il y avait dans cette chapelle une vicairie fondée le 15 février 1504, par Jean Gay.

Une autre fondée par les seigneurs du Muraud. Jean du Muraud, écuyer, y nommait un titulaire en 1561, N... de Massiot, seigneur du Muraud, en 1606, N... Vevrier de Virolle, après 1781, faisaient de même.

Dans un acte de 1592, les seigneurs du Muraud sont dits possesseurs des 2 vicairies de Sainte-Anne, fondées en l'église de Notre-Dame-sous-les-Arbres « avec la chapelle, monument et sépulcre qui sont dans la dite église ».

Depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, au Concordat de 1801, on a réuni en une seule paroisse toutes celles de la ville, laquelle a saint Léonard pour patron. Elle s'étend sur toute la commune, si l'on en excepte celle de Saint-Martial du Pont de Noblac, qui est desservie par un de ses vicaires. Depuis cette époque ont été curés doyens de Saint-Léonard : Jean Veyrier de Maleplane, nommé le 24 avril 1803. - Paul-Guillaume Beure d'Augères, le 3 août 1808. - François Nicard, le 27 août 1810. - Joseph Bourdeix, le 26 mars 1816. - Pierre Chauvinac, le 17 février 1819. - Léonard Déperet, le 13 février 1833, mort en 1845. - Étienne Roubaine, nommé le 5 juin 1845. - Antoine Brunerie, le 15 octobre 1847. - François-Xavier Bessède. le 5 mai 1882. - François Touraille, le 24 septembre 1895. - Frédéric-Alexandre Glénisson, le 30 août 1903.

L'église et le tombeau de saint. Léonard, mort en ce lieu, le 9 novembre 559, étaient au moyen-âge un lieu de pèlerinage des plus vénérés du Limousin. Déjà célèbre au VIII<sup>e</sup> siècle, sous Pépin le Bref, il le devint encore davantage à partir du XI<sup>e</sup> siècle, lorsque de nombreux miracles, opérés au tombeau de ce saint donnèrent un nouvel accroissement à la dévotion des peuples.

L'église était un prieuré jadis de l'Ordre de saint Augustin. L'observance cénobitique y était encore observée, lorsque, le 7 novembre 1062, Itier, évêque de Limoges, y établit la canoniale. Cette collégiale séculière, à défaut de réguliers, a eu jusqu'à 24 prébendes, mais en 1345 ils furent réduits à 13, y compris le prieur. Les longues guerres avaient grandement dérangé le monastère et en avaient considérablement diminué le revenu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait que dix prébendes ou portions canoniales y compris la sacristie et la cure de Saint-Étienne.

Les prieurs de Saint-Léonard sont : 1. Jordain de Laron, prévôt, qui fut élu évêque de Limoges, en 1023. - 2. Pierre, vers 1100. - 3. Aton, vers 1130, mort le 15 juin. - 4. Castus, vers 1158. - 5. Bernard, 1191-1195. - 6. Boson, 1211, mort le 29 mai. - 7. Gérald de Maumont, 1247. - 8. Raymond, 1250. - 9. Étienne. 1259. - 10. Gaucelin, 1261. - 11. Hélie, 1274. - 12. Boson, 1296-1297. - Guillaume, 1298-1309. - 14. Pierre, 1310-1322. - 15. Hugues Geoffroi, 1327-1332. - 16. Guillaume Grilli, 1335-1339. - 17. Audouen, 1349-354. - 18. Estienne Benoit, 1359, mort le 19 mars 1877, prieur de Bénévent, chanoine de Limoges. - 19. Jean d'Aulery, prieur de Bénévent, puis de Saint-Léonard, 1377-1392. - 20. Gérald Sudraud, 1394-1403. - 21. Audouen de Royère, 1428. - 22. Bernard Avinionis, 1430-1446. - 23. Jean Sudraudi, 1452-1454. - 24. F. Estienne Tixier, 1459, mort en 1484. - 25. Guillaume Tixier, mort le 10 octobre 1506. - *Commendataires* : 26. Geoffroi de Pompadour, nommé en 1506. - 27. Louis de Royère, 1509. - 28. Guichart de Royère de Beaudeduit, 1517-1841, abbé de la Tour, au Puy-en-Velay. - 29. François de La Saigne, prit possession de Saint-Léonard, le 19 avril 1551, prieur de l'Artige, du Chalard, abbé de Souillac. - 30. Philippe d'Artuli, 1558. - 31. Antoine de Montfreboeuf de Bazac, nommé en 1571, régulier. - 32. Noël Sourdet, 1572. - 33. Antoine Lancel, licencié en l'un et l'autre droit, 1585-1589. - 34. François de Bridieu, nommé en 1593, mort le 10 mars 1614. - 35. François de Bridieu, 1614-1634. - 36. Pierre de Bridieu, 1646-1653. - 37. Dieudonné de Bridieu. - 38. Dieudonné de Bridieu du Claveau, nommé en 1671. - 39. Gabriel de Bridieu, mort en 1712. - 40. Libéral Jouvenel de Maranzac, 1712, mort en 1769.

Plusieurs vicairies ou fondations de messes avaient été érigées dans cette église de Saint-Léonard. On peut citer les suivantes :

Celle fondée le 6 juillet 1361 par Gérald Foresterii, chanoine et trésorier du monastère.

Jacques Segaudi en fonda une le 1<sup>er</sup> avril 1366, qui fut augmentée par Pierre Jonchon, chanoine.

Pierre Georgii, de la ville de Peyrat, en Limousin, époux d'Almodis de Saint-Amand, en fonda une le 10 mai 1376.

Frère Jean Daulery ou de Leyris, prieur du monastère, en fonda une pour la messe dite Messe de l'aurore, le 14 avril 1392.

Noble Denis Aubert, damoiseau, en avait fondé une, avant 1455, dans la chapelle du sépulcre, près le clocher, etc., etc.

L'église de Saint-Léonard, qui est classée au nombre des monuments historiques, date des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, avec des restaurations des XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>. Les chapelles de l'abside, toute la partie basse du chœur, les voûtes de ses collatéraux et la partie basse de la nef qui s'étend jusqu'au clocher, sont en style roman du XI<sup>e</sup> siècle. C'est en 1062 que l'évêque de Limoges, Hitier, faisait restaurer le monastère de Saint-Léonard.



Le porche du clocher est du même style et de la même date que les chapelles du chœur ; on y remarque des chapiteaux d'une exécution lourde mais d'un mystérieux symbolisme. Ce clocher roman peut être regardé comme le type de l'architecture limousine de cette époque. Il est carré sur la plus grande partie de sa hauteur et devient octogonal dans la partie supérieure, au moyen de pignons appliqués sur les faces de la partie carrée. Les sommets de ces pignons soutiennent quatre des angles de la partie octogonale qui est surmontée de la flèche. Le clocher de l'ancienne abbaye de Saint-Martial était absolument semblable. Il faut en dire autant de celui de l'abbaye de Brantôme, en Périgord, qui existe encore.

Le portail occidental est du XIII<sup>e</sup> siècle, des niches latérales qui l'accompagnent, avec leurs ogives trilobées, accusent clairement cette époque.

Le chœur a été restauré au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'on voit la date de 1603 inscrite sur un des piliers carrés qui remplacent d'anciennes colonnes cylindriques.

Les stalles du chœur, dont les accotoirs et les miséricordes offrent des sculptures symboliques, tantôt gracieuses, tantôt bizarres, sont de la même date que celles de Solignac et il suffit de jeter un coup d'œil sur les ornements en style flamboyant qu'on y trouve pour les assigner sans hésitation à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans la chapelle de Saint-Joseph, la dernière de l'abside à droite, on voit à l'autel un bas-relief en albâtre qui représente les cinq sujets suivants : 1<sup>o</sup> la Vierge environné d'une large auréole (Immaculée Conception) ; 2<sup>o</sup> l'adoration des Mages ; 3<sup>o</sup> Jésus en croix entre les genoux du Père Éternel ; 4<sup>o</sup> la Vierge couronnée par les trois Personnes divines ; 5<sup>o</sup> l'Annonciation. On croit ce bas-relief antérieur au XV<sup>e</sup> siècle.

Dans le chœur, au-dessus du maître autel, on voit le tableau des Lamentations de Jérémie, accordé par le gouvernement de Louis-Philippe à la demande de M. du Lérès de Peyramont, alors député. C'est l'œuvre du peintre Munit, natif de Felletin, un des élèves les plus distingués de notre école de Rome.

En 1463 une cloche fut cassée par la foudre dans le clocher de cette église ; elle fut refondue le 20 avril 1466, aux frais des habitants. En 1467, une petite cloche fut encore brisée par la foudre ; mais elle fut refondue la même année, grâce à la générosité du prieur et de la communauté. On trouve sur les trois cloches qui existent aujourd'hui les inscriptions suivantes :

1<sup>o</sup> « ✠ *Jésus. Maria. Te Deum laudamus. In te Domine speravi non confundar in oeternum. Sancte Leonarde ora pro nobis.* - Parrain honorable homme M. Pierre Texier, conseiller du roi en son conseil, trésorier et commissaire extraordinaire des guerres ez pays de Limousin et de Marche ; marraine, dame Léonarde Beure, femme de Claude Veyrier, marchand, 1676. - Claude Belot ».

2<sup>o</sup> « ✠ *Rev dus Dus Franciscus Gilbert Abbas Benneffiencis me fudi curavit anno 1763. Andreas Vanden Chein me fudit Lovani. Opus nil terrestre sapit.*

*Præcipue festis soleo laudare diebus.*

*Somma nocte Deum populos que ad sacra ciere :*

*Hæc duo divina, resonantia tympana laudes.*

*Sancte, tibi tua plebs, o Leonarde dicat ».*

3<sup>o</sup> « ✠ *Ad majorem Dei gloriam, 1810 ».*

Un très curieux édicule circulaire, qui confine au nord de l'église à côté du clocher, est une réduction du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qui remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Il semble résulter de différents documents que cette chapelle fut bien construite au XI<sup>e</sup> siècle et qu'elle avait pour objet principal de renfermer les restes d'un pieux ermite, exposés à la vénération des fidèles. On y lisait jadis sur une dalle cette inscription : « *Hic requiescit Goncerand qui hoc oedificavit sepulchrum* ».

## Histoire civile

La ville de Saint-Léonard porte pour armes d'azur à une entrave de prisonnier d'argent, posée en face, accompagnée de trois fleurs de lis d'or 2 et 1.

En 1183, la ville de Saint-Léonard fut prise par les Paillers, ou Paillarts, bande de voleurs qui parcouraient alors le pays.

En 1193, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, rendu à la liberté après avoir été prisonnier de l'empereur, vint par dévotion au tombeau de saint Léonard et fit travailler à la construction de l'église et aux murailles de la ville.

En 1204, il y avait à Saint-Léonard des soldats Brabançons et routiers de guerre, qui faisaient beaucoup de mal dans le pays. Les communes et le vicomte les chassèrent de cette ville ; l'évêque de Limoges, y étant ensuite entré, en fit foi et hommage au roi de France, qui lui en assura la possession.

En 1290, il se tint à Saint-Léonard un concile provincial présidé par Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, et dans lequel se trouvaient les évêques de Clermont, de Limoges, de Cahors, de Rodez, d'Alby, et le vicaire-général de l'évêque de Mande<sup>36</sup>.

En 1483, Passage à Saint-Léonard de Charles VII et du dauphin qui fut ensuite Louis XI.

En 1531, Passage de la reine Éléonore, épouse de François I<sup>er</sup>.

En 1575. Les troupes des calvinistes, qui occupaient la ville de Saint-Léonard, en furent chassées par le courage des habitants.

1594. Les Récollets s'établissent à Saint-Léonard.

1694. Établissement du couvent des Filles de Notre-Dame. Après la Révolution, M. Dépéret, curé de Saint-Léonard, rétablit leur communauté en 1837. Elles ont reconstruit un autre couvent qu'elles ont inauguré en 1898.

On remarque au bas de la ville de Saint-Léonard le beau viaduc courbe sur lequel passe la voie du chemin de fer. La dernière clef de voûte de ce gigantesque et magnifique travail a été posée le 7 septembre 1878. Il ne mesure pas moins de 406 mètres de longueur ; il a 22 arches dont quelques-unes atteignent 30 mètres de hauteur.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Léonard sont :

Andalais, voir Dandalais.

Artige-Vieille (L'). — Vers l'an 1106, deux nobles vénitiens, Marc et son neveu Sébastien, visitaient les lieux sanctifiés par les solitaires. Étant venus au tombeau de saint Léonard et se sentant poussés à imiter ce saint, ils sollicitèrent les prêtres qui gardaient ce tombeau de leur laisser construire une cellule dans la forêt voisine. Ce qui leur fut accordé, et c'est en ce lieu, nommé depuis l'Artige-vieille, à quatre kilomètres à l'est de Saint-Léonard, que prit naissance un prieuré chef d'une congrégation de l'ordre de Saint-Augustin. Le bienheureux Marc en fut le premier prieur, et eut son neveu Sébastien pour successeur.

Artige (La Grande). — Vers 1165, le cinquième prieur de l'Artige transporta sa communauté un peu plus loin, au confluent de la Vienne et de la Maude. C'est là, à la Grande Artige, que ces religieux ont existé jusqu'en 1682. En s'y installant, ils y transportèrent les corps de

---

<sup>36</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

leurs fondateurs. Marc et Sébastien, qu'ils placèrent dans une crypte du sanctuaire du côté de l'évangile. L'inscription suivante était gravée au-dessus :

*« Iste brevis locus partrum capit ossa duorum // quos morum titulus ad cui mina vexit honorum. // Hos domus Artigie primos habuit positores // Hii caput ecclesie primique fuere priores. // Hos caput Ytalie Venecia se genuisse // jactat et huic patrioe flet pignora tanta dedisse. // Istorum votis patrii prius indenepotis // cessit mons heremus hæc loca sola nemus. // Hic ubi lustra feris fuerant et pasqua bobus // facta fuit patribus non grandis cella duobus. // Hanc Marcus cujus marcescere gloria nescit // Sebastianus a levâ parte quiescit. ».*

Saint Laurent était le patron de l'Artige. Dans les premiers temps le prieur était électif, mais dès 1584 au moins, le roi jouissait du droit de nomination. Par une bulle du 8 janvier 1682, ce prieuré fut uni au collège des Jésuites de Limoges, et un prêtre fut établi à l'Artige pour y dire la messe, les dimanches et fêtes et y acquitter les anciennes fondations.

Aujourd'hui on voit encore à l'Artige quelques anciens bâtiments et l'église transformée en grange.

Les prieurs de l'Artige sont : 1° Marc, en 1106. - 2° Sébastien. - 3° N... - 4° Jean Nautoner, 1138. - 5° Helias de Horto, 1174, 1202. - 6° Pierre de Magnac, 1212, 1234. - 7° Bernard Chousos ou Thausos, 1235. - 8° Bernard Campanisma. - 9° Bernard de Sancto Quintino. - 10° Guillaume Galhardi, 1264. - 11° Guillaume de Crozilla, 1285. - 12° Pierre de Pratis, 1285-1305. - 13° Guido, 1313. - 14. Aimericus de La Mota, 1317-1347. - 15° Guillaume de Podio, 1347-1349. - 16° Jean de Royère, 1349-1362. - 17° Jean de Leyris. 1378. - 18° Léonard Lenoir. 1376-1403. - 19° Bertrand Rogier. - 20° Étienne Massiot, 1405-1440. - 21° Gérald Bruni, 1440-1457. - 22° Jean de Bon, 1457-1489. - 23° Jean de Bony de La Vergne, 1489-1525. - 24° Antoine de Bony, 1526-1540. - Prieurs Commendataires : 25° François de La Saigne, 1558. - 26° Germain de La Vergne, 1558-1571. - 27° Jean Nouhaud, 1572-1584. - 28° Léonard de La Mareilhe, 1584-1602. - 29° Antoine Berthet, 1602-1605. - 30° Antoine Martinaud, 1605-1625. - 31° Henri Martin, 1626-1632. - 32° Martial Philippe de Douhet, 1632-1636. - 33° Claude Blampignon, 1636. - 34° Gabriel Naudé, 1644-1653. - 35° Cosme Naudé, 1653-1681.

Augères. — Jacques Reynaud, sieur d'Augères, vendit par acte du 24 août 1735 à Antoine Beure marchand à Saint-Léonard, le domaine d'Augères, moyennant 16 500 livres. Les chanoines de Saint-Léonard étaient seigneurs fonciers du lieu d'Augères. Léonard Beure, sieur d'Augères en 1760. - Antoine-Augustin Beure d'Augères en 1789.

Babinerie. — À M. Veyrier du Muraud.

Baillot (Moulin de).

Bas-Soleil. — Guillaume Magy d'Andalais, écuyer, trésorier de France à Limoges, était seigneur de Bas-Soleil en 1774. - Passa à la famille Gay-Lussac au siècle dernier.

Beubiat.

Beaufort. — Aux Chenaud de Beaufort au 18<sup>e</sup> siècle.

Beaufort (Moulin de).

Benac.

Besse (La). — Plusieurs sépultures gallo-romaines ont été découvertes dans ce village en 1888. Dans des vases renfermés dans les urnes en pierre on a recueilli un anneau en or, et quelques monnaies de la période des Antonin. - La Besse appartenait à M. Lamy de la Chapelle en 1780.

Billiat.

Borderie (La).

Bordes (Les).

Bost (Le). — On trouve Jean-Baptiste Fraisseix du Bost, bourgeois de Saint-Léonard en 1787 et seigneur du Bost.

Dramefan.

Brégéras.

Bussière (La).

Chabant. — Léonard d'Alesme, seigneur du Chaban en 1654. - N. d'Alesme en 1718, 1780.

Chapelle (La). — Joseph Lamy. Écuyer, seigneur de Luret, né en 1671, épousa Marie-Thérèse de La Chassagne qui lui porta le fief de La Chapelle. Les armes de la famille Lamy sont *d'azur au pigeon (ou à la colombe) d'argent*. Le dernier seigneur de la Chapelle fut Pierre Lamy, écuyer, seigneur de la Chapelle et de Luret, procureur du roi à Limoges, qui fut emprisonné sous la Terreur. De lui descendent les représentants actuels de cette famille.

Chassagnat.

Catabauny.

Château.

Château-Gaillard.

Chigot (Le).

Colombier (Le).

Cottas. — Jean-Baptiste Veyrier était seigneur de Cottas en 1722.

Catebourg. — À M. Fraisseix de Veyvialle.

Chatreix. — À M. Lamy de la Chapelle en 1780.

Dandalais, ou d'Andalay. — Jean Doynais était seigneur d'Andalay en 1534. Doynais porte *d'azur à trois roses d'or, 2 et 1*.

Ecouveaux. — À M. Veyrier du Muraud.

Farebout (Moulin de). — Le domaine et moulin de Farebout appartenait, en 1769, à Léonard Beure, sieur de Marnigot, marchand de Saint-Léonard.

Forestière (La).

Gagnepot. — À M. Lanoaille de Soumagne, en 1780.

Galamanche (Moulin de La), ou Galemache.

Grand Billac. — À M. Daniel de la Gasnerie, ex-garde du corps du Roi en 1780.

Grange (La).

Grenaud (Le).

Grilière (La).

Gros (Chez Le). — Le fief de Chez le Gros, démembré de celui des Rongères, appartenait en 1780 à N. Dupety, bourgeois de Saint-Léonard.

Labelle (Chez).

Lajoumard. — Lieu d'origine de la famille Lajoumard (de Bellabre et de la Boissière).

Lamberterie. — Jean Vidaud de Bosviger, écuyer, qui devint seigneur comte du Dognon, était de Lamberterie en 1685.

Langlade.

Landeix. — Jean Trompaudon, écuyer, sieur de Landeix épousa en 1654 Antoinette Tixier, fille d'Antoine, sieur de Landeix, et de Jeanne Bony de La Vergne. Ce lieu appartient aujourd'hui à M. Gay-Lussac.

Las Couanevas.

Leger (Chez).

Lubersat.

Lussac. — Maison de campagne bâtie par le célèbre chimiste Joseph-Louis Gay-Lussac, né à Saint-Léonard le 6 décembre 1778 et mort en 1850. Il était pair de France. - Appartient aujourd'hui au comte Fleury.

Maleplane. — Appartenait en 1593 au notaire royal Latreille de Saint-Léonard. - Jean Veyrier était seigneur de Maleplane en 1722-1751. Joseph Veyrier de Maleplane est qualifié seigneur de Maleplane, Saint-Martin et la Reynerie en 1763, 1785. Appartient toujours à la famille dont les armes sont *d'azur à deux cygnes d'argent affrontés et buvant dans un calice d'or*.

Maquetaud. — À M. Fraisseix du Bost.

Marnigot. — Léonard Beure possédait Marnigot en 1769.

Maisonneuve. — À M. Lamy de la Chapelle en 1780.

Marsac. — Jean-Joseph Tandreau de Saint-Nicolas, seigneur de Marsac, écuyer, était trésorier de France à Limoges en 1750. Grégoire Tandreau de Marsac, écuyer, mousquetaire du roi, seigneur de Marsac et Saint-Nicolas, en 1756. Son fils, Henri-Louis-Armand, écuyer, seigneur de la Chabanne, émigra à l'armée de Condé où il fut tué en 1796. De lui descendent les représentants actuels des Tandreau de Marsac. Armes : *d'azur au cygne d'argent voguant sur une onde de même, au chef chargé de 3 étoiles d'or*.

Mareille (La). — À la famille Beure en 1780.

Mazière (La). — En 1780, ce fief était en litige entre le baron de Brignac et le sieur Nicard.

Monteil. — À la famille Daniel au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Montagnères. — Nicolas Veyrier, bourgeois de Saint-Léonard, était seigneur de ce lieu en 1775, 1788.

Mortessaignes. — Appartenait à l'ordre de Malte. Il y avait une chapelle de dévotion dédiée à saint Jean Baptiste, où en 1617 un prêtre venait célébrer la messe tous les jeudis. L'ordre possédait aussi le Moulin du Temple.

Moulard. — François Beure était sieur du Moulard et du Rieupeyrroux en 1774.

Moulin Laplat.

Moulin du fer.

Momot (Chez). — À M. Tardivet du Repaire en 1780.

Moulin Raca.

Palisse (La).

Penaud (Le).

Pénitent (Chez le).

Pont du Puy.

Pont de Noblac. — Près le pont de Noblac, sur une montagne qui domine la Vienne, on trouve les vestiges de l'ancien château de Noblac, célèbre dans les guerres du moyen âge et démoli depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce château était possédé au XIII<sup>e</sup> siècle par la famille Marcheys.

A quelques pas du pont, est l'église de Saint-Martial, qui a le titre d'église paroissiale.

Pouille.

Pradeau (Chez).

Pédeneix. — À la famille Bourdicaud au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Puy-Faucher.

Puy-Rocher.

Repaire (Le Grand). — On y remarque un vieux manoir qui a appartenu à la famille Fraudebar de Frérussac et, plus tard, au général Tardivet du Repaire, l'illustre sauveur de la reine Marie-Antoinette. Le château et ses dépendances appartiennent encore aux descendants de cette célébrité historique.

François de Geneste, écuyer, seigneur du Repaire, gouverneur pour le roi à Montpellier, vendit le fief du Repaire en 1644 à Jacques Baillot, bourgeois de Limoges, moyennant 17 000 livres.

Jacques Baillot, seigneur du Repaire, consul de Limoges, conseiller du roi et contrôleur général en la généralité, épousa Catherine de Gallicher. Il mourut en 1652. Il avait nommé pour exécuteur testamentaire Jean Baillot, sieur d'Estivaux, son neveu. À sa mort, le fief du Repaire fut saisi féodalement par Mgr. de la Fayette, évêque de Limoges, jusqu'à ce qu'il fut « couvert par l'hommage ». Baillot porte *d'azur à la fasce d'argent accompagné en chef de 3 étoiles d'or et en pointe de 3 écots de même posés en pal 2 et 1*. Supports : 2 licornes. Devise : « J'ay baillé Dieu rendra ».

Jean-Baptiste Trompoudon, chevalier, était seigneur du Repaire et de Moissannes en 1723. Claude Tardivet, écuyer, est seigneur du Repaire en 1786. François-Guillaume Tardivet en 1791. Ce fief fut vendu nationalement en 1793, devant le district de Saint-Léonard, moyennant 18 320 livres.

Repaire (Le Petit).

Révery (le Mas). — Étienne Peyraud était seigneur du Mas Révery et de Saint-Martin, en 17...

Réverie (Basse).

Rieupeyrroux (Le). — François Beure était seigneur de ce lieu en 1774.

Rigouleine. — Pierre d'Alesme, écuyer, trésorier de France, était seigneur de Rigouleine en 1720. Son fils Jean-Baptiste en 1751.

Romefort.

Rongères (Les). — Jean-Baptiste Veyrier était seigneur des Rongères en 1722.

Sallevert.

Sous-Magne ou Sousmagnac. — Guillaume Lanouaille était seigneur de ce lieu en 1771.

Teil (le).

Temple (Le Moulin du), à l'ordre de Malte

Veyrier, c. de Saint-Léonard, ancien martinet en cuivre.

Vialle.

Veyvialle. — À M. Daniel de la Gasnerie, ex-garde du corps du roi en 1780. François Fraysseix était seigneur de Veyvialle en 1771.

Vigne.

Villeneuve. — À la famille Daniel de la Gasnerie.

## **SAINTE-MARIE-DE-VAUX**

SAINTE-MARIE-DE-VAUX, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui a 554 hectares de superficie et 306 habitants, son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 369 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

Sainte-Marie-de-Vaux est une cure de l'ancien archiprêché de Saint-Junien, dont la fête patronale est la Nativité de la sainte Vierge. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés : Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 340 communiants, environ 454 habitants.

L'église de Sainte-Marie-de-Vaux qui est pittoresquement placée sur une hauteur, dominant toute la vallée de la Vienne, a été reconstruite en 1480.

Sur la cloche qu'elle possède. Se trouve l'inscription suivante, en lettres gothique du XV<sup>e</sup> siècle : « *Te Deum laudamus* ».

François David, ancien chanoine de Saint-Junien, et évêque d'Autun, par son testament du 20 janvier 1376 (nouveau style 1377), fonde son anniversaire dans l'église de Sainte-Marie-de-Vaux.

Ont été curés de Sainte-Marie-de-Vaux : Albin Colin, en 1558. - Pierre Hugonneau, nommé en 1730. - Jean Gatévy, nommé le 24 août 1762. - Jean Parat, en 1803. - Adrien Rateau de Vaux, nommé le 24 avril 1803. - Laurent Chabrol, le 30 novembre 1805. En 1826, cette paroisse fut unie à celle de Saint-Yrieix-sous-Aixe. Par ordonnance du 15 novembre 1837, elle fut de nouveau érigée en église paroissiale. - Gabriel Filliol fut nommé le 30 septembre 1839. - Théodore Amable Daniel, le 1<sup>er</sup> janvier 1841. - Jean-Léonard Paraud, le 27 décembre 1847. - Antoine Moreau, en 1848. - Pierre Combebessou, le 30 juin 1851. - Marie-Martial-Hippolyte Hervy, le 1<sup>er</sup> juillet 1854. - Eugène Dufaut, en 1868. - Pierre Branlant, en 1879. - François Nadaud, en 1880, jusqu'en 1897. Le service de la paroisse a ensuite été fait par les curés voisins.

### **Histoire civile**

Jean Gauthier de La Rapidie, époux de Suzanne Desvergne, habitait au bourg de Sainte-Marie-de-Vaux, dont il était seigneur. Leur fils, Pierre de La Rapidie, épousa dans la chapelle de Pagnac, paroisse de Verneuil, le 7 octobre 1759, Dlle Jeanne Muret, fille de feu Léonard Muret, avocat en parlement, et de défunte dame Marie Pinchau. La Rapidie porte pour armes *d'azur à trois hures de sanglier de sable posées 2 et 1*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Sainte-Marie-de-Vaux sont :

Chaussat.

Dognon (Le).

Laborderie.

Tour (Ruisseau de La).

## SAINT-MARTIAL-SUR-ISOP

Saint-Martial devient Saint-Martial-sur-Isop par décret du 9 juin 1933 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-MARTIAL, chef-lieu de commune dans le canton de Mézières, a 2 344 hectares de superficie et 631 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 238 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Martial, près Saint-Barbant, était une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien. Elle a pour patron saint Martial de Limoges. L'aquaire du chapitre du Dorat y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse 680 communicants, environ 904 habitants.

Il y avait dans cette église une vicairie dite de Saint-Brice.

Sous le sanctuaire de l'église existe une crypte liturgiquement orientée, qui a 7 mètres 40 de long et 5 mètres 30 de large ; l'autel qu'elle possédait ne s'y trouve plus.

En février 1896, la voûte en pierre du chœur de l'église s'est écroulée. Cette catastrophe est arrivée heureusement au moment où il n'y avait personne dans l'église.

Pendant la Révolution, le 28 prairial an IV (16 juin 1796), le presbytère de l'église de Saint-Martial a été vendu au sieur Desbordes pour la somme de 2 150 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 46).

François Dupin, chevalier, fils d'autre François et de Louise de La Couture-Renon, était seigneur de Saint-Martial, il épousa, par contrat du 31 juin 1665, Marie Pinot. Ses armes sont *d'argent à trois bourdons de gueules en pal*.

Ont été curés de Saint-Martial : Jean Jeauzelari, 29 novembre 1378. - Pierre Mosnier, Guy Estourneau et Pierre Rampion furent nommés curés de Saint-Martial en 1569 : celui des trois qui en resta possesseur n'est pas connu. - Claude Vergnaud, nommé en 1570. - Marc Guyot, fut curé de Saint-Martial peu après 1580. - N... Malbav, mourut curé de Saint-Martial, en octobre 1771. - Jean-Baptiste Dubrac de Villaudran, nommé en 1771, fut déporté pendant la Révolution. Était revenu à Saint-Martial en 1802, mais fut nommé curé doyen de La Souterraine, le 22 août 1803. - Cette paroisse a très longtemps été desservie par le curé de Saint-Barbant. On trouve cependant N... Thouvenet, curé de Saint-Martial, en 1833. - Jean Saint-Chartier, nommé curé de Saint-Martial, en 1880, a été en 1881, curé de Saint-Barbant, avec le binage de saint Martial, ce qui a continué depuis.



## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Martial sont :

Ariaud.

Augère (L').

Bardu.

Chansigaud.

Chelra.

Cheblotière.

Chez-Bignier.

Chez-Fieult.

Chez-Lochaux.

Chez-le-Gras.

Chez-Lucas.

Chez-Peyru.

Chez-Richou.

Chez-Senaud.

Colombier-Rouge.

Étang (L').

Font du Genest.

Graves (Les).

Grenarderie (La).

Guerenne (La).

Isop.

Lavaud.

Maisonneuve.

Métairie (La Petite).

Montbas (Moulin de).

Motte (La). — La Motte-Ratier était une chapelle annexe de l'église de Saint-Martial en 1576. Son patron était saint Laurent. Elle fut interdite en 1743. - Raterius, comte de Limoges, fut tué à la bataille de Fontenay le 25 juin 842. Avait-il fait élever cette Motte ?

Pierre-levée. — Près de ce village existait un dolmen qui a été détruit un peu avant 1850.

Rebeyroux.

Serail.

Sornine (La).

Touche (La).

Villemexent.

## SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Junien, qui a 1 431 hectares de superficie et 615 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 281 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Le prieuré-cure de Saint-Martin-de-Jussac, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, était sous le patronage de saint Martin de Tours. Le lieu de Jussac, qui sert à distinguer cette cure des autres cures de Saint-Martin, est à peu de distance dans la commune de Cognac. Dès 1243 on trouve cette paroisse nommée Saint-Martin-de-Jussac ; elle est aussi dite Saint-Martin-près-la-Cour-de-Bord, en 1377. Les curés y ont toujours été nommés jusqu'à la Révolution par le prieur de Saint-Jean-de-Col, en Périgord. Au XVIII<sup>e</sup> il y avait 682 communiant, 828 habitants.

La nef de l'église est en style roman du XI<sup>e</sup> siècle. Le chœur qui est du XV<sup>e</sup> a deux clefs de voûte armoriées, comme la plupart des églises de cette époque.

La cloche porte cette inscription : « ✠ Au nom de la Très Sainte Trinité, l'an 1822, j'ai pris naissance à l'Hôtel des Monnaies de Limoges, ayant pour parrain Joseph Des Vergnes-Lafont, maire de Saint-Martin-de-Jussac et pour marraine, Madeleine de Grandseigne. Assistants : François-Amable Goumot, curé de Saint-Junien, Joseph Calary, prieur, Léonard Déperet, coadjuteur, Jean Gouteneigre, archiprêtre de Chaillac et Marie Des Vergnes-Lafont, née Rouhet, épouse du maire ».

Il y avait, en 1493, une chapelle ou oratoire de Saint-Martial dans l'enclos du jardin de la cure, mais en 1633, comme elle était en ruines, il fut ordonné de raser ses masures et d'élever dans l'église un autel au saint apôtre.

Pendant la Révolution, le 12 thermidor an IV (30 juillet 1796), un pré situé au village du Dognon et autres objets provenant de la cure de Saint-Martin-de-Jussac furent vendus au sieur Demont, pour la somme de 500 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 209).

Noble Raymond de Bard, damoiseau, seigneur du Puy-de-Maleys (commune de Saint-Brice), fit bâtir une chapelle à Saint-Martin-de-Jussac, en 1510.

Ont été curés de Saint-Martin-de-Jussac :

Pierre Peuchault, nommé en 1574. - Clément Hugon de Glane est curé en 1721. - N... Moulinier, chanoine régulier, meurt en 1784. - Jean-Baptiste Singareau, chanoine régulier, nommé en 1784, y revint en 1804. - Pierre Laborderie, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Singareau, le 31 juillet 1804. - François Rouffet, le 1<sup>er</sup> avril 1818. - Jean Gouttenègre, le 1<sup>er</sup> octobre 1819. - Blaise-Joseph-Rose Calary, le 1<sup>er</sup> octobre 1821. - Antoine Sirieix, le 1<sup>er</sup> mars 1823. - François Faucher, le 1<sup>er</sup> juillet 1829. - Joseph-Marie Gérald, le 1<sup>er</sup> septembre 1830. - Jean-Pierre-Isidore Duchamps-Lageneste, le 1<sup>er</sup> janvier 1835. - Martial Masdoumier, le 16 juillet 1835. - André Courty, le 1<sup>er</sup> août 1837. - Jean-Baptiste-André Deluret, le 13 décembre 1838. - Pierre Hugonneau, le 8 février 1840. - Pierre Duboueix, le 9 septembre 1840. - Jean-Paulin Leclerc, le 1<sup>er</sup> janvier 1851. - Joseph-Alexandre-Amable Barny de Romanet, le 26 juin 1852. - Yrieix Villesourde, en 1858. - Alexis Leroudier, en 1859. - Étienne Fargeaudon, en 1890. - Léon Michel, en 1892. - Henri Giraud, en 1905.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Martin-de-Jussac sont :

Aubinerie (Grande), *alias* Laubinerie, appartenait au seigneur de la Laurencie, en 1610.

Aubinerie (Petite).

Bard, est placé à 122 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il y avait, en 1477, une chapelle rurale dont la fête patronale était la Nativité de saint Jean-Baptiste. Cette chapelle était une fondation des seigneurs des Cars, mais elle ne fut pas entretenue, et comme elle tombait en ruines, elle fut interdite en 1742 par Mgr. Jean-Gilles du Coetlosquet, évêque de Limoges. De nos jours on trouve son emplacement dans un jardin du village, à 300 mètres de la Tour de Bard.

Il existe en ce lieu une motte de 120 mètres de circonférence à la base et de 20 mètres de diamètre au sommet. Elle est entourée d'un fossé, rempli d'eau par une source très abondante.

C'est sur cette motte qu'était placée la Tour, ou château-fort de Bard, où les Anglais, vers 1384, gardaient leurs prisonniers, comme dans les forts de Morterolles et du Palais, près Limoges. À 300 mètres de ce château on remarque des ruines couvrant un grand espace ; on y trouve en quantité du bois carbonisé, des briques, des pierres taillées, du fer, et autres débris.

La Tour de Bard et ses dépendances, appartenaient, en 1435, à la maison Peyrusse des Cars ; en 1535 elle passa par acquisition à François de Peyrusse des Cars, seigneur de La Vauguyon, dont les armes sont *de gueules au pal de vair*.

Becarie (La).

Bonneterie *alias* Touche-Vache, près le bourg, appartenait à Berton Gendrault en 1610, et au sieur Rabier en 1764.

Bregère, *alias* Brugère (La), propriété du sieur de Verdilhac de Maraffy, en 1764. Ses armes sont *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable, alias de trois verdiers*.

Buis (Le).

Chez-Mingoux.

Chez-Pigeon, près du bourg, où les Grandmontains avaient quelque propriété en 1758.

Chauliat.

Charmoux.

Côte (La).

Dognon (Le).

Lande (La).

Landrevie.

Robinet.

## SAINT-MARTIN-LE-MAULT

SAINT-MARTIN-LE-MAULT, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, qui a 1 249 hectares de superficie et 412 habitants. Son altitude au-dessus de niveau de la mer est de 215 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Saint-Martin-le-Mault, appelé en 1212, *Sanctus Martinus Malus*, Saint-Martin-le-Pommier, est une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon, dont la fête patronale est celle de l'Ordination de saint Martin de Tours. Les curés y ont été nommés par l'abbé du Bourg-Dieu jusqu'en 1560, par le prince de Condé jusqu'en 1666, par l'évêque de Limoges jusqu'en 1693, enfin par le roi jusqu'en 1771. Au XVIII<sup>e</sup> siècle cette paroisse avait 380 communiant, environ 507 habitants.

L'église a la forme d'une croix latine ; le portail gothique est orné d'un simple store retombant sur des chapiteaux chanfreinés ; au-dessous, dans une petite niche est une statue de saint Martin.

La cloche porte cette inscription : « ✠ L'an 1812 j'ai été bénie par M. J. Moreau, curé de cette paroisse, sous l'invocation de saint Martin. Mon parrain a été M. P<sup>e</sup> Brac, propriétaire de la terre de saint Martin, maire et notaire à Lussac, et ma marraine D<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Brac, épouse de M. Léon Nicaud, propriétaire et maire à Lignac. M. N<sup>u</sup> Daudet, maire. Isidore Cornevin *fecit* ».

Pendant la Révolution, le 21 messidor an IV (9 juillet 1794), le presbytère fut vendu au sieur Beylot pour la somme de 1 255 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 137).

La cure de Saint-Martin fut supprimée en 1804 et ensuite rétablie en 1840 ; pendant ce temps le service de la paroisse fut fait par les curés voisins.

Ont été curés de Saint-Martin-le-Mault : Martin Prévost, mort en 1557. - P. Rampion, chanoine du Dorat, 1557. - Nicolas Aupetit, en 1560, résigne au suivant. - Pierre Vacherie, l'aîné, 1560. - Denis de Puichaffrai, 1603. - Denis Guillemain, 1604, mort en 1609. - Jacques Delanet, 1620, mort en 1628. - Léonard Perrin, 1633. - Simon Baudoux, 1633-1634. - Charles Chapaud, 1651. - Léonard Bourguignon-Souchaud, 1655-1657. - R. Deringère, 1664-1665. - Jean Lamarque, 1674. - N... Castille, 1676-1680. - N... Gosgué, 1685. - Jean Genevois, 1721. - Léonard Delabrousse, 1722, mort en 1748. - Léonard Delabrousse, 1748-1757. - Léonard Dubrac, 1758-1771. - Claude Bonnet, 1771-1792. - Jean-Noël Brugeaud, nommé le 24 avril 1803. - J... Moreau était curé en 1812. - Pierre Duléry, nommé le 30 janvier 1838. - Antoine Brunerie, le 24 septembre 1838. - Mathurin Bandel, le 11 septembre 1843. - Augustin Joubert, le 11 août 1845. - Benoit Dufraisse, le 9 décembre 1845. - Antoine Charbonnelle, le 1<sup>er</sup> janvier 1852. - Léon Limousin, en 1869. - Louis-Marie Sapin-Truffly, en 1874. - Désiré Moëx, en 1877. - Lucien Chassagne, en 1884, jusqu'en 1888 ; après cette date le service de la paroisse est fait par les prêtres voisins.

## Histoire civile

Près de l'église on voit encore le vieux logis des seigneurs de Saint-Martin-le-Mault ; il forme deux corps de bâtiments en équerre, flanqués d'une tour ronde. En 1405, il était tenu par Marie Chardon. En 1458, on y trouve Guillaume Couraud, écuyer, seigneur de Saint-Martin, dont les armes sont *de sable à la croix d'argent et une bordure de gueules*. À la mort de Claude Couraud, qui ne laissa pas de postérité, le fief de Saint-Martin resta indivis entre ses héritiers, les Auboutet, Longbost et de Vérines. Balthazard de Vérines en était seul propriétaire en 1625. Antoine-Joseph de Vérines, qui figure sur la liste de la noblesse de 1789, n'émigra pas, et mourut à Saint-Martin, l'an V<sup>e</sup> de la République. De Vérines porte pour armes *d'argent à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois coquilles d'or*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Martin-le-Mault sont :

Chaume (La). — Léonard Mazéroux est sieur de La Chaume en 1636 ; ce furent ensuite les Guillemin, dont le dernier est mort en 1824.

Lambertière.

Maison-Neuve, mentionnée en 1458.

Mazaire (La). — Des fouilles faites en ce lieu, en 1898, ont mis à jour une importante villa gallo-romaine qui semble avoir été détruite à la suite d'un incendie.

Montbon. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe dans ce village.

Monternon. — Les Guillemins, sieurs de Monternon, vendirent cette seigneurie aux de Vérines, en 1784.

Moulin Mathé.

Moulin Chardon.

Moulin du Paulmet.

Paulmet (Le). — À la mort de Raoul Vézien la seigneurie du Palmet fut attribuée à sa fille Perrette, épouse de Pierre de Verdilhac, en 1585. Plus tard, le 23 juillet 1697, le Paulmet fut acquis par le marquis de Lussac, et il appartenait encore à sa famille au moment de la Révolution.

Petit-Passedoux. — La plus grande partie de ce village est du département de l'Indre.

Rouilles (Les).

Vignes (Les).

## **SAINT-MARTIN-LE-VIEUX**

SAINT-MARTIN-LE-VIEUX, chef-lieu de commune dans le canton d'Aixe-sur-Vienne, qui a 1 850 hectares de superficie et 794 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 264 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

Saint-Martin-le-Vieux était une cure de l'ancien archiprêtré de La Meyze, sous le patronage de saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges en nommait les curés, ce que constatent des titres depuis l'an 1469. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 980 communiants, environ 1 300 habitants.

L'église fut rebâtie en 1492-1495. Il reste de l'ancienne église romane la façade surmontée d'un pinacle à deux baies, et une partie des murs latéraux avec leurs fenêtres plein-cintre. Dans la nef, qui est formée de quatre travées la voûte date du XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que les deux chapelles latérales, qui donnent à son plan la forme d'une croix.

Il y avait, à l'autel de Saint-Martin, une vicairie fondée le 8 juillet 1537 par Pierre de Villoutreix, prêtre ; ses successeurs en désignaient les titulaires.

Pendant la Révolution, le 15 messidor an IV (15 juillet 1796), le presbytère de Saint-Martin fut vendu au sieur Demoulin pour la somme de 1 964 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 1113).

Ont été curés de Saint-Martial-le-Vieux : P. Barthélémy, le 24 août 1233. - Pierre Roux, en 1488. - N... Roche de Stellis, qui vers 1569, fut forcé par les calvinistes de recevoir dans la bouche le canon d'un pistolet, qui lui donna la mort. - Jean Chantois, qui donne sa démission en 1572. - Pierre Montalier, *alias* Mercier, en 1572. - Joseph de Julien, nommé en 1579. - Jean de Loménie, licencié en droit et chanoine de Limoges, en 1581. - Pierre Mandot, le 19 janvier, 1655. - Joseph Michel, en 1656. - François-Xavier Moréliéras, 1670-1677. - Jacques Colomb, nommé curé en opposition avec le précédent. - Xavier Moréliéras était curé en 1707. - N... Dubois, en 1741. - N... Cibot, le 23 février 1759. - Raymond Martin, nommé en 1761, subit la prison à Limoges pendant la Révolution. - Léonard Vitrac, qui avait été déporté en Espagne, fut nommé le 24 avril 1803. - Jean-François Valrivière, le 1<sup>er</sup> septembre 1825. - Gabriel Filiol, 1839-1841. - Gilles Bezaud, 1841. - Grégoire Perenquereur, en 1850. - Adrien Montbrugnaud, en 1890.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Martin-le-Vieux sont :

Artou, où existait, en 1246, un prieuré ou prévôté dépendant de l'abbé de Solignac, qui en jouissait en 1566 et 1595. Mais son église tombait en ruines dès 1566.

Artou (Moulin d').

Babaneix.

Bel-Air.

Bois-du-Cerisier (Le).

Bois-Renaud (Le).

Bonnefond.

Bord.

Bregère (La Grande). — En 1346, Gui de La Brugère, de la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux, étant curé de Nexon, fit faire à Limoges par l'orfèvre Aymeric Chrétien le buste de saint Ferréol, évêque de Limoges, que conserve encore l'église de Nexon. C'est ce que nous apprend l'inscription qu'on lit sur cette belle pièce d'orfèvrerie limousine.

Bregère (La Petite).

Breuil (Le). — Près de ce village, sur la limite de la commune de Beynac, on a découvert, en 1878, des ruines romaines : parmi les objets qu'on y a trouvés on remarque une monnaie de Constantin II, et une de Septime-Gesta.

Chaise (Moulin de La).

Chante-Caille.

Chirpaud (Le).

Croix-du-Bancharaud.

Domarias (Las).

Joubert.

Judie (La). — Le château de La Judie appartenait anciennement à la famille de Villoutreix. Jean-François de Villoutreix, chevalier, seigneur de La Judie, baron de Brignac, vivait en 1773. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant soutenu d'une rose de même*. La famille Bourdeau l'a possédé ensuite. Léonard Bourdeau de Lajudie, écuyer, seigneur de La Judie, Villoutreix, Saint-Martin, les Salles, mort en 1809,

avait pour armes *d'azur au château d'argent flanqué de quatre tours rondes pavillonnées, girouettées de même, posé sur une rivière aussi d'argent, ondée de sable, le château sommé d'un clocher garni de sa cloche d'argent surmonté d'un léopard d'or*. Cette belle et vaste habitation flanquée de tourelles, environnée de vastes prairies, est dans un site riant et champêtre, sur les bords de l'Aixette.

Maison-Neuve.

Malier (Le).

Mardaloux. — François d'Albiac était seigneur de Mardaloux, en 1699. Jacques d'Albiac de Mardaloux, chevalier de Saint-Louis, y habitait lorsqu'il fut forcé d'émigrer au moment de la Révolution. Cette famille porte pour armes *de gueules à la bande d'argent, accompagnée de deux lions d'or*. En 1837, Mardaloux était la propriété de la famille Roulhac de Vicq, et de nos jours celle de son petit-fils M. Tixier.

Massouvent.

Masmandinas.

Montanaud.

Moulin-Jappaud.

Paradis.

Petite Foret (La).

Pointe (La).

Poueix (Le).

Puy-Cheny.

Puytignon. — Jean de Londeix était seigneur du Puytignon en 1620. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or sommé d'un croissant d'argent, accompagné de trois mains au doigt majeur levé de même*. En 1837 Puytignon appartenait à la famille Guingand de Saint-Mathieu dont les armes sont *d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois hermines*.

Le Puytignon a été annexé à la paroisse de Beynac en 1874.

Rivière (La).

Sargnac. — Appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille-Aragon de Sargnac.

Sudrie (La).

Tuilerie.

Villoutreix. — Lieu d'origine de la famille de ce nom.

## SAINT-MARTIN-TERRESSUS

SAINT-MARTIN-TERRESSUS, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Léonard, qui a 2 352 hectares de superficie et 901 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 391 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Saint-Martin-Terressus, appelé *Terra Sudoris* en 1189, était une cure dans l'ancien archiprêtré de Bénévent et avait pour patron saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 850 communiant, environ 1 154 habitants.

Par acte du 20 février 1275, une vicairie fut fondée dans cette église par Guillaume Dupuy, chevalier de Saint-Martin-Terressus.

L'abside de l'église de Saint-Martin a été restaurée en 1632 et son portail a été réparé en 1783. On y remarque un beau rétable, avec deux remarquables statues, venant de l'abbaye de Grandmont.

On voit sur les cloches de cette paroisse, les inscriptions suivantes :

« ✠ *Sancte Martine ora pro nobis.* - M. Jacques Beure, curé de Saint-Martin-Terressus ; parrain Léonard Crouschetière, habitant du village de Puimaud, et marraine, Jeanne Payniaud, habitante du village de Le Chenard, et Jean Dubois, syndict. - J. Morin, fondateur, 1732 ».

« ✠ M. L<sup>t</sup> Joseph Ruchaud et M. J.-B. Thouvenet, curé. - Decharme, fondateur, 1839 ».

« ✠ Donnée à l'église de Saint-Martin-Terressus par la famille Demont, d'Ornac. J'ai été bénite en 1902, Léon XIII étant Pape, Mgr. Renouard évêque de Limoges, et M. l'abbé Pierre Pons, curé de Saint-Martin-Terressus. J'ai eu pour marraine Mme Caroline Demont et pour parrain M. Gabriel Delage, maire. Je me nomme Caroline. - J. Bollée, fondateur à Orléans ».

Pendant la Révolution, le 15 prairial an IV (3 juin 1796), le presbytère de Saint-Martin-Terressus fut vendu au sieur Marsat pour la somme de 720 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 5).

Ont été curés de Saint-Martin-Terressus : Nicolas Faure, qui en 1554 résigne au suivant. - Christophe Turryn, nommé en 1556. - Jacques Rayet, en 1562. - Jacques Chastenet, en 1572. - N... Labesse, 1679. - Antoine Mascourel, en 1708. - Ag... Beure, 1732-1743. - N... de Lachassagne, en 1748. - Léonard de Lachassagne, nommé en 1762. - Léonard Mabaret, nommé le 24 avril 1803. - Antoine Marsat, le 20 septembre 1803. - André Dubranle, 14 décembre 1825. - Pierre Chaput, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Jean-Baptiste Thouvenet, le 30 juillet 1834. - Jean-Baptiste Faure, le 1<sup>er</sup> novembre 1837. - Joseph Tausias, le 18 octobre 1838. - Léonard Ballebeaud, le 9 septembre 1840. - Jean-Baptiste Picaud, le 1<sup>er</sup> juillet 1851. - Léonard Truffly, en 1856. - François Bertrand, en 1868. - Théobald Rokossowski, en 1873. - Désiré Moëx, en 1881. - Émile Marre, en 1882. - Jules Jurion, en 1884. - Jean-Baptiste Depradeux, 1884. - Pierre Pons, 1895.

## Histoire civile

Guillaume Du Puy, chevalier, de Saint-Martin-Terressus où il habitait et où étaient ses biens, avait épousé Marie, fille de Gérald Hélie du Domphon ; par son testament du 10 des calendes de mars 1275, il fonda une vicairie à Saint-Martin-Terressus, fit différents legs pieux aux églises et aux pauvres et légua à un guerrier, électif par ses exécuteurs testamentaires, pour se transporter au secours de la Terre Sainte, 10 livres et une rente, ou 60 livres pour sa valeur. Ses armes sont *de sable au lion rampant d'or, armé, lampassé et couronné de gueules ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Martin-Terressus sont :



Batelier (Maison du). — Sur le Taurion.

Bordes (Les).

Bost.

Bost (Moulin du).

Breuil (Le).

Chardonnerie (La). — Jean Vidaud, écuyer, comte du Dognon, était seigneur de ce lieu en 1711.

Chaussade (La). — A appartenu à la famille Ruchaud au siècle dernier.

Chauvent. — Simon Gay de Vernon, époux de Françoise d'Alesme de Salvanet, était seigneur de Chauvent en 1730.

Cravaillac.

Domaine (Le). — Bâti en 1848.

Gasnerie (La). — Guillaume Daniel de la Gasnerie était seigneur de la Gasnerie en 1733. Armes : *d'azur au coq d'or accompagné au chef de 2 étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi de même.*

Gasnerie (Moulin de La).

Maligne (La), ou Manigne.

En 1711, Jean Vidaud, écuyer, seigneur comte du Dognon, baron de Brignac, etc. colonel d'infanterie, était seigneur de la Manigne. Armes : *d'azur au lion passant d'or au chef chargé de 3 fleurs de lis de même soutenus d'une trangle d'or.*

Mars Ribier (Le).

Maureix (Le Grand).

Maureix (Le Petit), papeterie. — Il y a au Maureix une très belle plaque de cheminée en fonte sur laquelle on voit deux écussons. Le premier : *d'or au sautoir ancré d'azur*, qui doit être de la famille de Broglie. Le second : *d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions*, qui doit être de Montmorency-Laval.

Plantadis, connu depuis 1124, avait une chapelle qui était en ruines au XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle dépendait du monastère de la Règle en 1408. Raymond du Plantadis, écuyer, qui fut guéri miraculeusement au tombeau de Saint-Étienne de Muret à Grandont, en 1238, donna aux Religieux de ce monastère le lieu du Mas-la-Chèze et 12 sols de rente. La famille du Plantadis porte pour armes *de gueules à l'arbre de sinople*. Henri d'Alesme, écuyer, sieur de Plantadis, qui avait épousé Léonarde Baulx, mourut le 25 septembre 1645. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent*. Cette terre a appartenu au siècle dernier à la famille Barbou des Courrières.

Puymaud. — Joseph d'Alesme, seigneur de Salvanet et de Puymaud en 1590. Jean d'Alesme en 1634. Yrieix d'Alesme en 1681. Léonard Daniel, sieur de Puymaud, bourgeois de Saint-Martin en 1711.

Puy de Gay, *alias* Mont de Gay. — Jeanne Burgeole, du village du Mont de Gay, amena au tombeau de Saint Étienne de Muret à Grandmont, le jour où l'on fêtait sa canonisation (30 août 1189), son fils qui était manchot et si contrefait de visage qu'il faisait horreur à voir. Après de ferventes prières on obtint sa guérison et il revint dans leur village complètement guéri.

Reservat. — Il existe un tumulus un peu au sud-est de ce village. Le domaine de ce nom appartient à M. Vézy de Beaufort.

En 1275, il y avait à Reservat un prieuré de filles qui dépendait du prieuré de Bostmorbaud. Sa chapelle était dédiée à Sainte Madeleine. Ce prieuré qui était sur la limite de la paroisse de Saint-Priest-Taurion a été plus tard uni au collège des Jésuites de Limoges.

Ribagnac. — Le château de Ribagnac est situé sur un coteau élevé sur la rive droite du Taurion, en face du bourg de Saint-Martin. Il a été construit en 1656 par Jean Igonin, écuyer, seigneur de Ribagnac, époux d'Anne Mazeau, qui mourut le 13 juin 1674. Ses armes sont *d'azur à la montagne d'argent, accompagnée de deux lions affrontés rampant sur cette montagne, au chef d'azur chargé d'une croix ancrée de sable.*

Le château de Ribagnac a été restauré vers 1830 et habité par M. Amédée Alluaud. Il est actuellement au comte O'Toole.

Rieux-le-Chevalier. — On remarque auprès une colonne milliaire d'une seule pièce, connue dans le pays sous le nom de « Pierre du Mail ». Sa forme est cylindrique. On la regarde comme un milliaire d'Auguste, qui se trouvait sur la voie romaine de Limoges à Clermont.

La terre des Rieux appartenait à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, à la famille Daniel. N... Daniel, bourgeois, était sieur des Rieux en 1698. Cette terre fut portée en dot au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par Catherine Daniel des Rieux, qui épousa François Nicard, bourgeois et négociant à Saint-Léonard. Leur fils, Joseph Nicard des Rieux, était seigneur des Rieux en 1738-1760. François Nicard des Rieux, fils de Joseph, fut seigneur des Rieux jusqu'à la Révolution.

Cette terre appartient toujours à la famille Nicard des Rieux, qui y a construit, au siècle dernier, une très belle demeure. Nicard des Rieux porte pour armes *d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un coq d'or et en pointe d'un croissant d'azur.* Ces armes se rapprochent beaucoup de celles des Daniel, anciens possesseurs des Rieux et auteurs des Nicard des Rieux. Elles sont *d'azur au coq d'or accompagné en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi de même.*

Sainte-Marie.

Texonnière (La).

Triadour.

Virole. — Appartenait, au siècle dernier, à la famille Ruchaud.

## SAINT-MATHIEU

SAINT-MATHIEU, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Rochechouart, qui comprend les communes de La Chapelle-Montbrandeix, Dournazac, Maisonnais, Marval, Milhaguet, Pensol et Saint-Mathieu.

La commune de Saint-Mathieu a 4 040 hectares de superficie et 2 538 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 307 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Mathieu, *Sanctus Mathias*, était dans l'ancien archiprêtré de Nontron. Son patron est saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 2 000 communiants, environ 2 700 habitants.

L'église était une vaste nef romane de quatre travées ; reconstruite en partie, en 1489, on y ajouta une nouvelle travée qui au levant forme le sanctuaire et le chœur, et une autre au couchant,

sur laquelle s'élève le clocher de forme octogone. A la même époque on y construisit aussi plusieurs chapelles qui forment des bas-côtés. Au-dessus de la porte que surmonte le clocher, on voit les armes des Vigier, seigneurs de Saint-Mathieu, qui sont *d'azur à trois fasces d'argent*.

Cette église a été entièrement restaurée de nos jours, et Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges, l'a consacrée le 17 septembre 1878.

Sa cloche conserve l'inscription suivante : « ✠ L'an 1750, j'ai été bénite par M<sup>e</sup> Pierre Gourrias, curé. J'ai eu pour parrain, M<sup>e</sup> Armand-François Du Lau, seigneur de Châteaux-Rocher ; j'ai eu pour marraine, dame Marie Du Rousseau de Ferrières, dame de Saint-Mathieu et Chambouraud. M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Heyraud, vicaire de Saint-Mathieu. Du Rousseau de Ferrières. Pierre Gros de Puyseguy. François Monnerie, seigneur du Villard. Jean Monnerie, seigneur des Champs. Mana, seindic. - Michel François, Nicolas Caviar ».

Il y avait dans cette église une vicairie, fondée par noble Antoine de *Monte-Ruquerio*, sieur du Boucheron, en 1473.

Ont été curés de Saint-Mathieu : Vincent Mathieu, 1619-1622. - N... Durand, vers 1658. - N... Porcher, 1662. - Paul Dubois, 1663. - Michel Desprets, 1669-1693. - P... Plénemaison, 1694-1702. - Louis Goudrias, 1704, mort en mai 1754. - N... Boudaud ou Boudot, 1754, mort en octobre 1670. - Martial Crouchaud, nommé en 1760, subit la prison pendant la Révolution. - Michel-Annet de Chèzemartin, nommé le 24 avril 1803, mort en 1817. - Jean Thomas-Valentin, le 1<sup>er</sup> novembre 1817. - François Bongrand, le 1<sup>er</sup> mars 1832. - Jacques Thévenot, le 19 mai 1852. - Jean-Baptiste Pinchaud, le 20 mai 1873. - Alphonse-Jean-Baptiste Maurelet, le 18 septembre 1882. - Léonard-François-Jules Laporte, le 4 juillet 1890. - Jean-Baptiste-Gérôme Bernard, le 10 avril 1900. - Henri Mababard, le 12 juin 1905. - Joseph Joyon, le 21 septembre 1905.

Dans l'ancien cimetière de cette paroisse, existait une chapelle qui fut détruite peu avant 1775. Il y en avait aussi une autre, fondée en 1473, sous le vocable de sainte Marthe ; elle devint une annexe de l'église en 1562, mais plus tard, comme elle tombait en ruine, elle fut définitivement interdite en 1740. L'emplacement de ce cimetière sert maintenant de champ de foire, et on a transporté plus loin celui qui le remplace.

## Histoire civile

Le château de Saint-Mathieu joignait le chevet de l'église ; on y voit encore une tour ronde, dont l'entrée est au premier étage. On monte aux étages supérieurs par un escalier en hélice pratiqué dans l'épaisseur du mur. Un escalier semblable existe aussi dans les bâtiments proches de cette tour. Ces derniers recouvrent de très vastes caves qui faisaient partie du château. C'était une belle et vaste demeure qu'entourait un parc avec des futaies, des pièces d'eau. Sa destruction date de la Révolution.

Le 20 novembre 1373, Gérard Vigier, damoiseau, seigneur de Saint-Mathieu, fait foi et hommage à Louis vicomte de Rochechouart, pour sa terre de Saint-Mathieu. En 1481, Jacques Vigier, écuyer, était seigneur de Saint-Mathieu.

Un peu plus tard, Jeanne de Pierrebuffière épousa Antoine de Saint-Mathieu, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dudit lieu, qui mourut sans enfants. Elle se remaria en 1595, avec Paul de Tournemine, qui devint co-seigneur de Saint-Mathieu.

Charles-Joseph de Ferrières, chevalier, marquis de Sauvebœuf, était seigneur de Saint-Mathieu en 1673. Ses armes sont *de gueules au pal d'argent, accompagné de dix billettes de même mises en orle*, ou à *la bordure denticulée d'argent*. Sa fille Anne-Thérèse de Ferrières, marquise de Sauvebœuf, baronne de Pierrebuffière, épousa, en 1719, Charles, marquis de Vassan, qui porte pour armes *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, et d'une coquille de même en pointe*. De

ce dernier mariage naquit Marie-Geneviève de Vassan, qui épousa, en 1723, Victor Riquetti. Ce dernier, en 1743, est titré marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, vicomte de Saint-Mathieu. Ses armes sont *d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis de Florence, défaillante à dextre de même, fleurie d'argent, et en pointe de trois roses aussi d'argent posées en bande.*

Le 3 mai 1740, Léonard-Louis Guingand, chevalier, seigneur de Saint-Mathieu, âgé de 25 ans, fils de Pierre Guingand et de dame Catherine Limousin, dame de Saint-Mathieu, épousa Marie Du Rousseau, âgée de 19 ans, fille de feu Jacques Du Rousseau, chevalier de Ferrières, de Sèches et de dame Agnès Poutte. Guingand porte pour armes *d'azur au lion d'or, au chef d'argent à trois mouchetures d'hermine de sable.*

On trouve ensuite Joseph-Pierre-Albert Guingand, comte de Saint-Mathieu, né le 10 juin 1785, au château de Saint-Mathieu, qui a épousé, le 7 janvier 1817, Maric-Anne-Eugénie Durand de la Saigne du Boucheron.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Mathieu sont :

Bellevue.

Boissec.

Brousse (La).

Brousses (Les).

Bussières (Les). — Entre ce village et le moulin du même nom on trouve des ruines de l'époque gallo-romaine. On y a recueilli deux fûts de colonne en pierre calcaire ; les briques à rebord y abondent.

Chabert (Chez).

Chambonnaud.

Chambouraud. — Guy de Lur, damoiseau, sieur de Chambouraud, épousa Anne de Balangis, dont le fils Gaucelin de Lur se maria en 1337 avec Dulcie Sulpitie. De Lur porte pour armes *de gueules à trois croissants d'argent.* En 1625, Gabriel de Lambertie ayant épousé Charlotte Vigier, demoiselle de Chambouraud, devint seigneur de ce lieu. Ses armes sont *d'azur à deux chevrons d'or.*

Champs (Les). — Pétronille d'Oradour, épouse de Pierre de Lanteuil, vendit en 1348 à Héli Paute son mas des Champs.

Château-de-la-Belle. — Sur un promontoire que contourna la Tardoire, en aval de son confluent avec la Colle, on trouve des ruines portant aujourd'hui le nom de Château de la Belle. On y remarque une solide construction avec un éperon en granit dont la solidité a défié le temps et les hommes. Il y avait un donjon carré de 5 mètres 40 de côté, dont il ne reste plus que la base.

Au pied du monticule qui porte cet ancien château se trouve la Chambre-Brune, c'est une grotte de 5 à 6 mètres de diamètre, creusée dans le rocher, moitié par la nature, moitié par la main de l'homme.

Château-Rocher (Moulin de) sur le Nauzon.

Coin-du-Parc.

Concourre.

Cotarial (Moulin du), aujourd'hui usine pour la fabrication du papier de paille.

Coulereide.

Defaix. — Un tumulus qui existait près de ce village a été détruit lorsqu'on a fait la route qui est auprès.

Etaboulie.

Flamanchies (Les).

Fonsoumagne.

Fontandraud.

Fontetru.

Forge de Sécherre.

Forts (Les). — Au sud-ouest du bourg de Saint-Mathieu, dans un bois appelé Les Forts, on trouve en deux endroits des restes de constructions, qui ont 6 mètres de largeur sur 15 mètres de longueur.

Gironneaux (Les).

Goursaud.

Grateloube.

Junicaud.

Laboulie.

Lascoux. — Guillen Vigier, sieur de Lascoux, est à la revue de la compagnie de Jean des Cars, seigneur de Lavauguyon, le 17 août 1585.

Lebrun (Croix de).

Marchaderie (La).

Monteaux (Les).

Montlibre.

Moulin du Pont, sur la Tardoire.

Nadaud (Chez).

Neuville.

Ourgeaux (Les).

Perantonie.

Puyseger. — Au sud de ce village, sur le bord de la route, sont trois tumulus, qui ont près de 10 mètres de diamètre.

Puyseguy. — Au sud-est de ce village, à 50 mètres de la limite de la commune existe un tumulus qui a été fouillé. À 20 mètres plus loin, dans un bois taillis, on trouve les restes d'un autre qui a été détruit.

Rouchaud (Chez).

Roujasflammas.

Sauveur (Grand).

Sauveur (Petit).

Sécherre (La). — Léonard de La Sécherre, écuyer, seigneur de la liesse, époux de Marie du Rousseau, mourut en 1616. En 1663, Jean Du Rousseau, écuyer, était seigneur de La Sécherre, Ferrière, etc.

Tamoignon (Chez).

Terminière (La). — Une partie de ce village est de la commune de Cussac.

Tourettes (Les).

Vieilleville (Moulin de), sur la Colle.

Vignette (Chez), appartenait à la famille de Lambertie.

## SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES, chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, qui a 1 086 hectares de superficie et 505 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 391 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Maurice-les-Brousses était dans l'ancien archiprêtré de La Meyze. Les pouillés la nomment dès 1360. Son patron est saint Maurice. L'évêque de Limoges en a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 680 communicants, environ 907 habitants.

Cette paroisse a eu bien à souffrir pendant la Révolution. Son église et son cimetière furent mis en vente l'an II de la République ; mais l'acte d'acquisition ne fut fait que le 12 mars 1806 en faveur du sieur Martial Thomas, au prix de 610 francs pour ces deux objets. (Archives de la Haute-Vienne, liasse 291). Le 17 fructidor an IX (4 septembre 1801), le sieur Mandavit fit l'acquisition du presbytère pour la somme de 1 226 francs (*Idem*, Q 151, n<sup>o</sup> 386).

Après le Concordat cette paroisse fut desservie en binage par le curé de Jourgnac. Enfin en 1882 on se mit à construire une nouvelle église, qui a été bénite et inaugurée le 22 août 1886. Le nouveau curé, M. l'abbé Schir, a été installé le même jour ; c'est un jeune prêtre alsacien, demeuré très bon Français, qui a obtenu de Mgr. l'évêque de Limoges ce très modeste poste, pour s'y consacrer tout entier au service des âmes.

Ont été curés de Saint-Maurice-les-Brousses : Jacques Leima, en 1422. - M. Audoin Bertrand prit possession le 17 juin 1537. - Jean Guydonis prit possession le 11 octobre 1635. - Claude Baillot, 1640 (ancien curé de Compreignac), mort chanoine de Saint-Martial, en 1647. - Jean Baillot son neveu (ancien curé de Compreignac), mort chanoine de Saint-Martial et protonotaire du Saint-Siège apostolique on 1652. - Léonard Baillot, 1681. - Léonard-Joseph Bessas était curé en 1744 et 1760. - Pierre Robert, nommé en 1768 et 1780. - N... Tarnaud, en 1784. - François Thouvenet, en 1788. Après le Concordat cette paroisse a été très longtemps desservie en binage. On y trouve ensuite : Victor Schir, nommé curé en 1886. - Étienne Laurent, en 1887. - Aubin Mandon, en 1892. - Louis Fourneron, en 1899. - Pierre Dupland, en 1914.

### Histoire civile

En 1737, Bernard de David, chevalier, baron des Renaudies, était seigneur de Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Hilaire-Lastours, etc. Il avait épousé Madeleine de David de Lastours.

Son fils Jean-François David des Renaudies émigra pendant la Révolution et tous ses biens, qui étaient importants, situés dans la paroisse de Saint-Maurice-les-Brousses, furent vendus devant le district de Saint-Yrieix, pour le compte de la Nation, en 1794. Armes : *d'or à 3 coquilles de sinople*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Maurice-les-Brousses sont :

Aupuy. — La grande voie romaine de Bordeaux à Bourges par Limoges, traversait la commune du sud au nord : elle y entrait à Aupuy, touchait la Triquerie et passait entre le bourg et le Grand-Village.

Bretet.

Charbonnière.

Coullat ou Grand Village. — À M. David des Renaudies, en 1790.

Fousserie (La).

Gabies (Les).

Grand-Village (Le).

Grave (La).

Guillat, qui appartenait à Jean-Marie De Voyon, prêtre du diocèse de Limoges, déporté en Italie pendant la Révolution, puis mort chanoine de la cathédrale le 18 décembre 1809.

Loge (La). — À M. David des Renaudies. en 1790.

Maison-Rouge.

Mimolle.

Moulin de Chabat.

Pomaret.

Penaud (Le).

Pousses (Les). — Le 24 juin 1594, les Croquants, au nombre de quatre mille, furent battus et mis en pleine déroute au lieu des Pousses, sur la limite des paroisses de Nexon et de Saint-Maurice-les-Brousses, par M. de Chamberet, gouverneur du Limousin. Quinze cents des leurs furent tués et on leur fit un grand nombre de blessés. Jean-François David des Renaudies était seigneur des Pousses en 1790.

Porte (La). — À Jean-François David de Lavergne, chevalier, seigneur des Renaudies. en 1790.

Poveix. — Au même (1790).

Triquerie (La). — Au même (1790).

Tuilerie.

Viallefolle.

## SAINT-MÉARD

SAINT-MÉARD, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauneuf, qui a 2 450 hectares de superficie et 971 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 450 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Méard, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, a pour patron saint Médard de Noyon. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 980 communicants, environ 1 307 habitants.

Une vicairie fut fondée dans cette église le 8 mai 1403 par Hélie de Meseloen, dame d'Eychizadour ; elle était à l'autel de la Sainte Vierge et les successeurs de la fondatrice en nommaient les titulaires. C'était Pierre d'Echizadour, écuyer, en 1585, Gasparde dame de Fleurai, en 1587. Antoine du Breuil de Cosnac, écuyer, sieur des Bordes, en 1669, etc.

L'église de Saint-Méard a été réparée en 1891. Sa façade a été reconstruite à partir du tiers de sa hauteur et pourvue d'une rosace, le mur du midi reconstruit en entier, et on y a ajouté deux chapelles symétriques qui, avec sa nef, forment une croix régulière.

Cette église possède deux cloches. On lit sur la plus ancienne :

« ✠ J'ai été fondue en octobre 1825, par les soins de M. Jean-Jacques Joyet, capitaine retraité, maire de Saint-Méard, et Jacques Boutaud, adjoint. Léonard-Frédéric Martinet, bourgeois, parrain. Marie-Sophie Hennique, bourgeoise, marraine. - Le chevalier Malnuit et Causard, fondateurs ».

La seconde, sortie de la maison Bollée, d'Orléans, a été bénite le 22 novembre 1894. Elle a eu pour parrain, M. Duverger de Pontfeuille et pour marraine, Mme Mosnier-Thoumas, de Saint-Méard.

Pendant la Révolution, le 23 prairial an IV (11 juin 1796), le presbytère de Saint-Méard fut vendu au sieur Martinot-Lavalade pour la somme de 1 764 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 29).

Ont été curés de Saint-Méard : Léonard Allouvayr, *alias* Dupeyroux, nommé curé en 1585. - Gilles Bascir, ou Baxir, en 1655, meurt en 1684. - Martial Constant, nommé en 1684, meurt ancien curé, en 1744. - Léonard Constant, frère de Martial, meurt le 16 août 1748. - Joseph-François de Loménie, mort le 8 juin 1749. - N... Boisse, démissionnaire en 1775. - Jean-Baptiste Sudraud des Isles, nommé en 1775. Après le Concordat revint curé, en 1803. - Joseph-François Laurent-d'Arfeuille, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1828, meurt en 1833. - Silvain Rillardon, nommé le 13 octobre 1835. - Jean-Baptiste Delage, le 5 juillet 1843. - François Jarasse, le 28 juin 1845. - Martial Mallet, nommé en 1883. - Pierre Grandpeix, en 1895. - Jean Delhoume, en 1900.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Méard sont :

Bourdela (Bas).

Bourdela (Haut). — En décembre 1901, un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert, près de ce village, sous les pas d'un attelage de vaches.

Chausserie (La).



Chabassière (La).

Durand.

Echizadour. — En face du bourg de Saint-Méard se dresse l'antique tour d'Echizadour, seul reste du berceau de la famille de ce nom. C'est une construction du XI<sup>e</sup> siècle, à murailles épaisses, soutenues par deux contreforts plats sur chacune de ses quatre faces. Les armes de la famille d'Echizadour, sont *écartelé d'argent et de gueules*. Florent Dumontet de Cardaillac, né à Echizadour, chanoine de Castres, est mort pour la foi sur les pontons de Rochefort le 5 septembre 1794.

Près d'Echizadour existe une Motte qui porte le nom de Château-Sarrasin.

Fleurat.

Foulenour.

Grenouillère. — Bernard de Hautmont donna au monastère de Saint-Martial de Limoges, au XI<sup>e</sup> siècle, son mas de la Grenouillère.

Jumeaux (Les Grands).

Jumeaux (Les Petits).

Ligonnot.

Martageix.

Masmousset.

Plantadas.

Pont (Le).

Pont des deux eaux.

Rouveroux (Le).

Toulon.

Transrieux.

Tuilerie.

Valade (La).

Veyssière.

Viers.

## SAINT-NICOLAS-COURBEFY

Commune disparue : la commune de Bussière-Galant fusionne au 1<sup>er</sup> janvier 1974 avec la commune de Saint-Nicolas-Courbefy (fusion-association, arrêté préfectoral du 15 novembre 1973) (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-NICOLAS-DE-COURBEFY, chef-lieu de commune dans le canton de Châlus, a 1 419 hectares de superficie et 412 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 554 mètres à Courbefy.

## Histoire ecclésiastique

Un manuscrit du Chalard attribue la fondation de Saint-Nicolas-de-Courbefy à un clerc nommé Bernard, qui fut le second prieur du Chalard ; il y fit bâtir l'église et s'y retira en 1127, après s'être démis de son prieuré.

La cure de Saint-Nicolas, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, a pour patron saint Nicolas de Myre. Le prieur du Chalard y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 830 communicants, environ 1 060 habitants. Cette cure en 1484 est dite succursale de Courbefy, puis en 1578 et 1581 est dite prieuré simple.

L'église construite au XII<sup>e</sup> siècle, a l'abside à trois pans coupés avec fenêtre à plein cintre. La porte d'entrée et le pinacle à deux baies qui la surmonte sont plus modernes. Dans la nef, sous une arcade dans la muraille du côté de l'épître est un ancien tombeau. On remarque plusieurs dalles funéraires, placées dans le pavé. Sur une sont sculptés, avec une grande croix et un calice, ces mots : « Cy-gist messire François Cabirol, prêtre, 1592 ».

Une des cloches de cette église porte en belles lettres gothiques, l'inscription suivante : « ✠ *Sancti Nicolai. L'an M CCCC III. Te Deum laudamus. Vox Domini ad civitatem clamat. P. fratrem Johannem de Chaussadis, Priorem* ».

Sur une seconde cloche on lit : « ✠ *Ad majorem Dei gloriam, Virginis que et S<sup>ti</sup> Nicolai. Priore D<sup>ne</sup> Jacobo Maury. Parrain : Versavaud. Marraine : D<sup>lle</sup> Marie Jarrit, 1718. - Marc Barraud* ».

Pendant la Révolution, le 4 messidor an IV (22 juin 1796), le presbytère de Saint-Nicolas fut vendu au sieur Annet Cabirol avec le jardin et les dépendances pour la somme de 1 296 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 70).

Ont été curés de Saint-Nicolas : Psalmet Beaulaigue, en 1683. - N... Chambon, meurt ancien curé, en 1757. - N... Castanier, nommé en 1756. - Pierre Bouthet, mort en février 1763. - Jean-Baptiste Bourdichon était curé en 1767 et mourut en 1775. - Pierre Chastaignon, nommé en 1776, y revint après la Révolution, mais ses infirmités l'empêchèrent d'exercer le ministère. La paroisse resta desservie en binage. - Poulin Borian, nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1847. - André-Grégoire Perenquereur, le 1<sup>er</sup> janvier 1849. - Mathieu-Alexis Leroudier, le 1<sup>er</sup> octobre 1854. - Louis Faure, en 1862. - Jean-Baptiste Moreau, en 1879. - Simon Lévêque, en 1880. - Gabriel Nouaille, en 1881. - François Guillot, en 1884. - Pierre Royer, en 1889. - Joseph Caliste, en 1903.

## Histoire civile

Les possesseurs de Saint-Nicolas ont aussi été le plus souvent les propriétaires de Courbefy et les événements survenus en ces lieux intéressent également les deux localités, séparées à peine l'une de l'autre.

Saint Vaast, le premier catéchiste du roi Clovis, en 1496, et évêque d'Arras, est né au château de Courbefy.

Gérard de Salis fonda à Courbefy, vers 1120, une maison de son institut, de l'ordre des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

En 1252, les vicomtes reprenaient les différentes villes du Limousin qui étaient tombées au pouvoir des Anglais ; c'est vers cette époque que les habitants de Limoges assiégèrent le château de Courbefy et s'en emparèrent.

En 1280, la vicomtesse de Limoges, Marie, donna Courbefy à Gérard de Maumont, pour le récompenser des dommages qu'il avait soufferts à son occasion. Ce dernier l'échangea, en 1303,

avec le roi Philippe-le-Bel, pour la seigneurie de Tonny-Charente. De Maumont porte pour armes *d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre tours d'argent.*

En 1317, le roi donna Courbefy à Henri de Sully, bouteiller de France, et la fille de ce dernier, Jeanne de Sully, le porta en 1336, à Jean, vicomte de Rochechouart qu'elle épousait. Les armes de Rochechouart sont *ondé et fascé d'argent et de gueules de six pièces.*

En 1372, les consuls de Limoges fournirent une forte somme d'argent à Bertrand Dugesclin, connétable de France, qui chassa les Anglais de Courbefy et en 1404, ce château soutint encore un siège de douze semaines.

En 1566, Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre et des vicomtes de Béarn et de Limoges, vendit le 5 juin à Charles Pérusse des Cars, évêque de Poitiers, les terre et seigneurie de Courbefy, Pérusse des Cars porte *d'argent au pal de vair.*

André de Ribeyreix est dit seigneur de Courbefy en 1530, Jean de Ribeyreix, baron de Courbefy en 1598, et Charles Guillaume de Ribeyreix, chevalier baron de Courbefy, mourut au château de La Vigne, paroisse de Saint-Brice, le 21 mai 1680. Dès 1667, dame Antoinette de La Tour, veuve de Pierre de Ribeyreix, chevalier, seigneur de Courbefy, avait légué au collège de Limoges 15 000 livres, dont le revenu devait servir aux frais d'une mission annuelle dans les paroisses de Courbefy, de Saint-Priest-les-Vergnes, Ladignac et Saint-Nicolas. Les armes de la famille de Ribeyreix sont *d'azur à trois lions couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, celui de la pointe passant.*

Le 25 mai 1585, Henri IV, roi de France vendit au sieur de Rochefort de Soulagnac la terre et la seigneurie de Saint-Nicolas. Salagnac, seigneur de Rochefort, porte pour armes *bandé d'or et de sinople de six pièces.*

En 1591, les sieurs de Rastignac, chefs de la Ligue à Saint-Yrieix, se rendirent maîtres de la place de Courbefy ; mais au mois de juillet, un corps de troupes parti de Saint-Yrieix les en chassa. Chapt de Rastignac porte *d'azur au lion d'argent, lampassé, armé et couronné de gueules.*

Marguerite de Vars, en 1600, est dite demoiselle de Saint-Jean-Ligouère et de Courbefy. De Vars porte pour armes *d'azur à trois cœurs d'argent 2 et 1.*

Par un acte du 25 mars 1600, passé au nom d'Henri IV et de sa sœur, ils vendent, sous faculté de rachat, la terre de Courbefy et ses dépendances, à Léon de Planeaux, écuyer, seigneur de Vieillecour et y habitant, à Antoine Chapelle, écuyer, seigneur de Jumilhac et y habitant, et à Antoine et Jacques Arlot, frères, sieurs de Frugie et y habitant.

En 1669, les habitants de Limoges obtinrent la permission de démolir le château de Courbefy, qui depuis longtemps servait de retraite aux voleurs.

En 1789, messire Joseph de Bony, chevalier, est dit comte de Ladignac et de Saint-Nicolas. Ses armes sont *de gueules à trois besants d'argent.*

Messire Martial, comte de Brie, chevalier, en 1789 est dit baron de Rybeyreix et de Courbefy. De Brie porte pour armes *d'or à trois lions de gueules, armés lampassés et couronnés de sinople 2 et 1.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Nicolas sont :

Burgeraux.

Combe-Lerraud.

Courbefy. — Ce village, donc il est parlé ci-dessus, occupa le sommet d'une montagne, séparant le Limousin du Périgord. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 554 mètres. Il a été primitivement un « oppidum » gaulois très considérable, dont on retrouve encore les circonvallations. Il devint une station sur la voie Romaine de Bordeaux à Bourges, par Limoges, et portait le nom de « Fines ».

Il reste à peine quelques ruines du château où naquit au V<sup>e</sup> siècle saint Vaast, l'apôtre de l'Artois, car ce château a été remplacé par la forteresse qu'y ont possédée les vicomtes de Limoges. Ses murs étaient construits avec une telle solidité qu'on y voit aujourd'hui une moitié de tour renversée, ne formant qu'une seule pièce, et le ciment qui lie ses pierres a résisté à tout.

À quelques mètres du monticule portant le château, sont les habitations formant le village ; au milieu de ces modestes demeures, on remarque l'église entourée du cimetière. Elle avait pour patrons la Sainte-Vierge et saint Eutrope de Saintes, elle a été une cure, dont les titulaires étaient nommés par le prieur du Chalard jusqu'en 1678, et ensuite par l'évêque de Limoges. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 240 communicants environ 320 habitants. Sa cloche qui existe encore, conserve cette inscription : « + Jésus-Maria 1616 ».

Chez-Joseph.

Fontgourgaud.

Lécuras.

Mouricaud.

Puy-Chalard.

Toulaudias *alias* La Toulaudie.

Versavaux.

## SAINT-OUEN-SUR-GARTEMPE

Saint-Ouen devient Saint-Ouen-sur-Gartempe par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

SAINT-OUEN, chef-lieu de commune dans le canton du Dorat, qui a 2 212 hectares de superficie et 557 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 222 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Ouen, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, a pour patron saint Ouen de Rouen, dont la fête est le 24 août. En 1531, l'évêque de Limoges nommait un curé à Saint-Ouen, mais depuis 1555 jusqu'à la Révolution ils ont toujours été nommés par l'aquaire du chapitre du Dorat. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse 145 communicants, environ 195 habitants.

La cloche de l'église de Saint-Ouen est de l'année 1575 ; on y voit l'inscription suivante en lettres gothiques :

« ✠ *Sancte Andoane, ora pro nobis. L'an mil V<sup>e</sup> LXXXV* ».

Pendant la Révolution, le 5 vendémiaire an V (26 septembre 1796), le presbytère de Saint-Ouen fut vendu au sieur Rastier pour la somme de 1 287 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n° 319).

## Histoire civile

En 1860, un pont à trois arches a été construit sur la Gartempe à Saint-Ouen, pour le passage de la route de Bellac au Dorat.

Ont été curés de Saint-Ouen : Jacques Tailhandier, nommé en 1555. - Jean Rampion, chanoine du Dorat, nommé en 1590. - N... Nicault, nommé en 1730, meurt en mars 1776. - N... Maurat, nommé en 1776. - Jean Malbay, qui avait été curé de Mounisme en 1789, et déporté pendant la Révolution, fut nommé le 24 avril 1803 curé de Saint-Ouen et Mounisme, et mourut en février 1824. - N... Pierri, en 1832. - N... Richard, en 1859. - Pierre Rouchon, en 1862. - Camille Lesme, en 1876. - Hippolyte Misme, en 1890. - Albert Péricat, en 1908. - Paul Guy, en 1909. - Clément Delavaut, en 1912.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Ouen sont :

Age-Barrière (Moulin de l').

Beaumont.

Bussière au Pigny, avait appartenu aux Templiers et devint la propriété de l'ordre de Malte. C'était une préceptorie ayant une chapelle dédiée à Saint Georges. Elle était une annexe du Breuil-au-Fa et le commandeur de Limoges en nommait les titulaires. En 1615, sa chapelle était un oratoire de dévotion dans la paroisse de Monisme, où le curé célébrait la messe une fois par semaine.

Bussière-Haute (La).

Champs (Les).

Chôme (Moulin de).

Dougier.

Gouillards (Les).

Gorce (La).

Granges (Les).

Granges (Moulin des).

Leitor.

Lerignat.

Mas de Chôme.

Mazet (Le). — Le château du Mazet est l'habitation des comtes de Roffignac, dont les armes sont *d'or au lion rampant de gueules*, ou *d'azur au lion rampant d'or*.

Monsejaud.

Monismes, jadis cure dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait la Nativité de la Sainte Vierge pour fête patronale. L'évêque de Limoges y a nommé des curés jusqu'au 20 juin 1483. Ce

fut ensuite l'aquaire du chapitre du Dorat. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 260 communiants, environ 347 habitants. Ont été curés de Monisme : N... Paignon, mort le 6 septembre 1716. - Jean-Baptiste Montazeau, nommé en 1770. - Jean Mallebay, nommé le 16 juin 1789, subit la déportation et revint curé de Saint-Ouen en 1803.

Pendant la Révolution, le 27 prairial an IV (15 juin 1796), le presbytère de Monisme fut vendu au sieur François Demoulin, fils, pour la somme de 927 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 43). Après le Concordat de 1801, la paroisse de Monismes a été unie à celle de Saint-Ouen. De son église du XIV<sup>e</sup> siècle, qui était ruinée, on en a cependant fait une nouvelle qui ne conserve que la porte de l'ancienne.

Pradeau (Chez).

Rateleaud (Le).

Rouyère.

Tremblades (Les).

Ville-du-Bost (La), appartenant à la famille Aubugeois dont les armes sont *d'azur au chevron d'argent, ou d'or, trois étoiles ou molettes d'argent en chef, et un croissant de même en pointe.*

## SAINT-PARDOUX

SAINT-PARDOUX-RANCON, chef-lieu de commune dans le canton de Bessines, a 2 482 hectares de superficie, et 1 070 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 399 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Pardoux, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, a pour patron saint Pardoux, abbé. Très anciennement l'évêque de Limoges y nommait les curés mais, en 1295, Regnaud de La Porte céda ce droit au doyen et au chapitre de la cathédrale ; depuis cette époque jusqu'à la Révolution, ils ont été nommés par l'aquaire de la cathédrale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 990 communiants, environ 1 320 habitants.

Il y avait dans cette église une vicairie dite de Coulx, et Madeleine Faulcon, de Monthaurant, femme de Boutin, marchand, y nommait un titulaire en 1571.

Une autre vicairie y fut fondée par sentence du vice-sénéchal de Limoges, de l'avis du présidial, le 18 décembre 1640, pour réparation de l'assassinat de Philippe de Douhet, écuyer, qui fut inhumé dans cette église.

L'église de Saint-Pardoux, qui a trente mètres de long, est formée d'une seule nef de cinq travées. Sa voûte est ogivale, mais repose sur des murs de construction romane avec fenêtres en plein cintre. Outre sa porte centrale du côté du couchant, on a ouvert au nord un portail gothique.

Sa cloche a une inscription en lettres gothiques, dans laquelle les mots sont séparés par des roses et des fleurs de lis. En voici le texte : « ✠ L'an M CCGCC IV. S. Pardoux. *Ave Maria* ».

En 1771, le cimetière de Saint-Pardoux qui entourait l'église, fut transporté au-delà du petit étang, dans un terrain vague qui, d'après l'arpenteur de 1756, avait anciennement été un cimetière.

Pendant la Révolution, le 15 prairial an IV (3 juin 1796), le presbytère de Saint-Pardoux fut vendu au sieur Ruaud-Lafontanelle pour la somme de 2 160 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n° 8).

Ont été curés de Saint-Pardoux : Hélie en 1175. - Arnaud Lestrade, 1363-1365. - Valentin Pasquet. en 1490. - Léonard Brugnet, en 1619. - N... Coudert, mort en 1682. - Claude Rouard. en 1682-1705. - N... Dubois, 1713. - J. Thévenin, 1716. - N... Mignot, 1723. - Jean Chapote, vicaire en 1721, puis curé, mort le 29 septembre, 1746. - Gabriel Avril, 1747, mort le 30 décembre 1756. - Jean-Baptiste Grellet, 1756, résigna le 1<sup>er</sup> septembre 1782 à Martial Poncet, mais cette résignation n'eut pas d'effet. - Gabriel-Marc Briquet, nommé en 1785, revint en 1801, et mourut en décembre 1804. - Léonard Brugeaud, nommé le 21 janvier 1805. - Antoine Montjon, le 1<sup>er</sup> novembre 1812. - Léonard Brugeaud, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1814, mort le 20 mai 1821. - Pierre Dumarouzeix, le 26 novembre 1823. - N... Rigaud, en 1832. - Jean-Baptiste Marouseau, le 21 décembre 1834. - Jean Reix, le 1<sup>er</sup> octobre 1847. - Antoine Moreau, en 1851. - Victor Giraud, en 1867. - Guillaume-Léonard Dubouchaud du Mazauhrun, en 1875. - Louis Roudet, en 1882. - Pierre Branland, en 1883. - Victor Bredèche, en 1887. - Charles Magne, en 1889. - Étienne Fargeaudon, en 1891. - Sylvain Lefort en 1904.

## Histoire civile

Le château de Saint-Pardoux était à l'Est, et proche de l'église, le portail de son entrée principale s'ouvrait en face d'elle. Il était entouré de fossés qui recevaient l'eau d'un étang voisin et un vaste parc lui était adjoint. L'arpenteur qui en 1756 en leva le plan pour la Dame de Saint-Pardoux dit : « C'est un château composé d'un corps de logis en deux ailes, grenier, chambres, écuries, grange, boulangerie, cours, fossés, allées, fruitier, jardins ». Aujourd'hui il n'en reste rien. Le 4 thermidor an II (22 juillet 1794), le maire de Saint-Pardoux écrivait à l'administration départementale que ce château « avait été complètement détruit conformément à la loi. » (Archives de la Haute-Vienne, L 153).

Bernard ou Béraud de Copiac, seigneur de Saint-Pardoux et de Saint-Sylvestre, épousa, vers 1232, Almodie de Razès. Ils vivaient en 1260 et faisaient plusieurs donations à l'abbaye de Grandmont. Hélie de Copiac, écuyer, était seigneur de Saint-Pardoux en 1274, et Gaucelin de Copiac en 1282.

Guillaume de Lastour est seigneur de Thouron et de Saint-Pardoux en 1337. Ses armes sont *d'azur semé de fleurs de lis d'or, à trois tours d'argent brochantes*.

Jean Faulcon, chevalier, est seigneur de Thouron et de Saint-Pardoux, en 1450. Il testa en 1475. Ses armes sont *écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la croix d'or, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à trois fleurs de lis d'or ; et trois tours, dont deux d'argent et une d'or, brochant sur l'écartelé*. François Faulcon, écuyer, seigneur de Saint-Pardoux et de Chasseneuil, vivait en 1594.

Pierre de Douhet, seigneur de Saint-Pardoux et du Puy-Moulinier, époux de Françoise de Miomandre, était consul de Limoges et se trouvait à la tête de la milice bourgeoise de cette ville, pour y recevoir Henri IV en 1605. Philippe de Douhet, seigneur de Saint-Pardoux, fait des échanges de terrain en 1630 avec nobles Jean, Léonard et Annet de Cremona, sieurs de Vauguenige. Il fut assassiné en 1640. De Douhet porte pour armes *de gueules à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux mains appaumées d'argent une en chef et une en pointe*.

François du Pouget, chevalier, seigneur de Nadaillac, épousa Françoise de Douhet, dame de Saint-Pardoux, fille de Philippe. Les armes du Pouget sont *d'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont de six copeaux de sinople*. Le 15 juillet 1699, François du Pouget, céda à son frère Antoine, la terre de Saint-Pardoux, et moitié du lieu de Saint-Symphorien. Antoine du Pouget, baron de

Saint-Pardoux, vivait en 1738, il épousa dame Marie de Saint-Julien. Leur fille, Anne du Pouget de Nadaillac, se maria avec Jacques de Ligondès, chevalier, marquis de Chateaubodeau.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Pardoux sont :

Brandouille (La).

Champcommunal.

Chanteau ou Chantot.

Chateignol.

Chatenet-colon.

Chez-Beigeas. — Un acte de 1505 porte qu'un terrain appartenant au seigneur de Monime fut donné en colonage perpétuel au nommé Beigeas, dit le Soldat. Telle est l'origine de ce village qui aujourd'hui porte ce nom.

Coux (Les), *alias* Mas de Coux.

Fougerolles.

Friaudour. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine s'est ouvert près de ce village en 1850, mais depuis on a comblé cette ouverture.

Gorce (Moulin de La), sur la Couze, était un peu au-dessous de la chaussée d'un étang qui fut emporté, en 1623, par une forte crue d'eau ; elle n'a pas été rétablie depuis cette époque.

Magneux (Le Grand).

Mazernaud.

Montégut.

Perche (Moulin de la), sur la Couze.

Puybison.

Puyjouard.

Puypérieu.

Rivière (La).

Vauguenige. — César de Crémone, écuyer, était sieur de Vaugenige en 1594 et 1601 et noble Jean de Crémone en 1616 et 1622. Antoine de Pene, écuyer, sieur de Vauguenige, épousa : 1<sup>o</sup> en 1636, Anne de La Loue, et 2<sup>o</sup> en 1761, Marie-Anne de Roffignac de Grimodie, laquelle mourut en 1763 et fut inhumée dans l'église de Saint-Pardoux. Aujourd'hui Vauguenige est une belle habitation moderne qui appartient à M. Martin du Puytisson.

Villarcoin.

## SAINT-PAUL

SAINT-PAUL est un chef-lieu de commune dans le canton de Pierrebuffière, qui a 3 736 hectares de superficie, et 1 894 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 393 mètres.



## Histoire ecclésiastique

Saint-Paul était le titre d'un archiprêtre connu dès 1256. Il fut uni à la cure de ce nom en 1288. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il comprenait 29 cures, dans lesquelles étaient 31 vicairies, et avait 17 202 communiants, environ 18 095 habitants.

Les cures de cet ancien archiprêtre sont :

Allois (Les).  
Bujaleuf.  
Bussy.  
Champnéterie.  
Châteauneuf (Sainte-Marie de).  
Châteauneuf (Saint-Michel de).  
Cheyssoux.  
Doms.  
Eybouleuf.  
Eyjeaux.  
Feytiat.  
Geneytouse (La).  
Linars.  
Masléon.  
Neuvic.  
Panazol.  
Pont de Noblac.  
Rozier.  
Royère.  
Sainte-Anne.  
Saint-Bonnet-Briance.  
Saint-Denis-des-Murs.  
Saint-Just.  
Saint-Léonard (Collégiale de).  
Saint-Léonard (Saint-Étienne de).  
Saint-Léonard (Saint-Michel de).  
Saint-Paul.  
Saint-Priest-Les-Vergnes.  
Villevaleix.

Le patron de cette paroisse est saint Paul, apôtre. Les curés et archiprêtres ont toujours été nommés par l'évêque de Limoges. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 2 000 communiants, environ 2 700 habitants. Dès 1564 il y avait une communauté de prêtres faisant le service de la paroisse.

Une chapelle dédiée à sainte Madeleine était dans le cimetière de la paroisse ; elle avait été bâtie par Pierre d'Argentellis (d'Argenteaux), prêtre de la paroisse, maître ez-arts, bachelier en l'un et l'autre droit, curé de Saint-Junien-de-Vaussay au diocèse de Poitiers. Il y fonda en 1403 une vicairie en l'honneur de Notre-Dame de Pitié. Elle existait au moment de la Révolution.

Ont été curés-archiprêtres de Saint-Paul : Mathurin Mérigot, en 1699 jusqu'en juin 1755. - Joseph Navière, nommé en novembre 1705, mort en novembre 1756. - N... Nicolas, nommé en 1757, mort ancien curé en juillet 1764. - N... Nicolas, nommé en 1763. - N... Dubois, nommé en 1764, vivait en 1777. - Pontiaut-Mitraud, nommé le 10 octobre 1789, fut déporté pendant la Révolution. - Après le Concordat de 1801, les curés de Saint-Paul sont : Jean Reix, nommé le 24 avril 1803, donna sa démission le 17 octobre 1807. - François Julie, nommé le 13 novembre 1807.

- Jean Lidone, le 1<sup>er</sup> novembre 1812. - Jean-Baptiste Cruzedière, le 1<sup>er</sup> juillet 1817. - Étienne Chassaing, en 1821. Cette cure étant ensuite élevée à la seconde classe par décret royal du 5 avril 1825, il en fut de nouveau nommé curé le 1<sup>er</sup> mai 1827. - Jean Grange, le 12 septembre 1875. - Pierre Larue, le 29 janvier 1889.

## Histoire civile

La maison de Pierrebuffière a possédé longtemps la seigneurie de Saint-Paul. Ainsi on trouve Louis de Pierrebuffière, seigneur de Châteauneuf, Saint-Paul, etc., en 1416. Jean de Pierrebuffière, seigneur de Saint-Paul, Aigueperse, en 1459, Foucaud de Pierrebuffière, seigneur de Saint-Paul, Aigueperse, La Faye etc., en 1506, François de Pierrebuffière, seigneur de Saint-Paul, Aigueperse, etc., en 1015. Les armes de cette maison sont *d'or au lion de sable, lampassé de gueules*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Paul sont :

Aigueperse. — Antoine de Geneste, seigneur d'Aigueperse et du Repaire, fut trouvé noble en 1598. François de Geneste, natif d'Aigueperse, fut gouverneur du château d'Angoulême et de celui de Montpellier, il florissait au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fief appartenait à cette-époque à Jean Vidaud du Dognon.

Arfeuille. — En 1847 on a découvert près du village d'Arfeuille un aqueduc romain, signalé aussi à La Boissière, Artrat, etc. Il est formé de deux grandes briques, épaisses de 4 centimètres. Celle de dessus, qui est courbe et qui sert de voûte, pèse 16 kilos 500, elle a 50 centimètres de longueur, celle de dessous qui est plane et à rebords pèse 27 kilos, a 63 centimètres de longueur.

Allier.

Artras.

Auzelle (L').

Bos-Vigier. — Jean Vidaud, écuyer, lieutenant particulier au présidial de Limoges, qui devint comte du Dognon, était seigneur de Bos-Vigier en 1697.

Simon Fressinaud était seigneur de Bos-Viger et bourgeois de Saint-Léonard en 1757.

Boissière (La).

Bessades (Les).

Boucolle.

Beaumont. — On trouve un tumulus près de ce village.

Bonde de Beaumont.

Briderie (La). — A appartenu aux Romanet de la Briderie au 18<sup>e</sup> siècle.

On remarque à La Briderie les débris d'une villa romaine, briques, ciment, pierres taillées, etc.

Crouzillat.

Cornebœuf.

Chaleix (Grand).

Chaleix (Petit).

Ecurandon (L').

Fondadouse. — En 1467, était une préceptorerie et prieuré ayant pour fête patronale la Nativité de Saint Jean. Le prieur de l'Artige y nommait les titulaires en 1508S : ce fut ensuite le recteur des Jésuites de Limoges, en 1721. Par décret du 16 juin 1751 ce prieuré fut uni au collège des Jésuites de Limoges, sa chapelle était en ruine et interdite depuis longtemps. Ont été prieurs de Fondadouse : Pierre de Beaumont, 1245. - Jean du Teillet, 1444. - Antoine Teillet, 1482. - Pierre Lagrange, en compétition avec Martial de Massiot, 1561-1562. - Jean de Massiot, jusqu'en 1598. - Léonard de Massiot, 1598. - Jean de Massiot, 1649. - Pierre Manent, 1689 et 1709. - Antoine de Charpin, 1714, 1721. - Auguste Parade, curé de Beauronne, 1721. - Pierre Texandier, prêtre, professeur de philosophie à l'abbaye de Chancelade, 1736, 1571. - La seigneurie de Fondadouse a appartenu à la famille de Lajaumont.

Fayette (La).

Faye.

Gontaud.

Gardelle (La Grande).

Gardelle (La Petite).

Lavaud.

Lavaud-Cossas.

Malibas.

Métayers (Les). — Près de ce village est un menhir qui a 4 mètres 32 de hauteur et cinq mètres de pourtour dans son plus grand diamètre.

Moulin de la Briderie.

Moulin Neuf.

Moulin Seul.

Noution.

Népoulan (Le). — Prieuré de filles, membre du prieuré de Bostmorbaud. Sa chapelle était détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fut uni au collège des Jésuites de Limoges.

Piaulerie (La).

Petite-forêt.

Pierrefiche.

Pomélie (La). — Hugues de La Roche acheta le mas de La Pomélie en 1303. François Germain, originaire de Solignac, épousa le 13 janvier 1438 Marie de La Roche et devint seigneur de La Pomélie. Ses descendants en ont retenu le nom. Ses armes sont *d'azur à une tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*. Jeanne Germain de La Pomélie épousa en secondes noces, le 8 janvier 1645, Pierre de Bruchard, dont les descendants sont devenus seigneurs de la Pomélie. Ils portent *d'azur à trois fasces d'or, une bande de gueules brochant sur le tout*.

Queraud.

Rebeyrolles.

Renaudie (La).

Ribières (Les).

Rouffie (La Basse).

Rouffie (La Haute).

Terme.

Tournon.

Trintalaud.

Vergnes (Les).

Vergnolle (La). — A appartenu à la famille Fougeras au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Virolle.

## SAINT-PRIEST-LE-BETOUX

Commune disparue : la commune de Saint-Priest-le-Betoux est rattachée à la commune de Saint-Sornin-Leulac au 1<sup>er</sup> janvier 1973 (fusion-association), par arrêté préfectoral du 31 décembre 1972 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-PRIEST-LE-BÉTOUX, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauponsac, qui a 660 hectares de superficie et 233 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 316 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Priest-le-Betoux était une cure de l'ancien archiprêtré de Rancon ayant pour patron saint Pardoux d'Auvergne. L'évêque de Limoges y nommait les curés, mais Vers 1639 ce droit de les nommer passa à l'abbé de Bénévent. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans cette paroisse 250 communiants, environ 333 habitants.

L'ancienne église de Saint-Priest, fut reconstruite dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle.

Pendant la Révolution, le 21 messidor an IV (9 juillet 1796) le presbytère de Saint-Priest-le-Betoux fut vendu au sieur Guizerne pour la somme de 540 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n<sup>o</sup> 134).

Ont été curés de Saint-Priest-le-Betoux : Mathurin Peyraud, qui en 1618 résigna en faveur du suivant. - Mesmin Blanchard, 1619. - François Jamet, en 1682. - Antoine Mazeyraud, 1740, résigne en faveur du suivant en 1772 et meurt le 20 septembre 1774. - Jean-Baptiste Mazeyraud, 1772, fut déporté pendant la Révolution. - André de Cressac fut nommé en 1804 curé de Saint-Sornin-Leulac et de Saint-Priest-le-Betoux. - Joseph Defénieu, qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort, 1823, 1831. - François-Auguste Rouffignac, curé de Saint-Priest et de Saint-Sornin, en 1831. - René-Jean-Baptiste Mathieu, en 1839. - Laurent Bourdage, nommé le 16 juillet 1844. - Pierre-Alphonse Goguyer, le 8 novembre 1846. - François Lelong, le 16 décembre 1847. - Louis-Léonard-Simon Valière-Vialeix, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - François Lelong, le 1<sup>er</sup> janvier 1853. - Pierre Rouchon, en 1858. - Jean Labrousse, en 1862. - Émile Sottier, en 1862. - Jean-Joseph Vidailhat, en 1871. - Léonard Bureau, en 1875. - François Planchon, en 1878. - Pierre

Branland, en 1880. - Jean-Baptiste Delavaud, en 1881. - Après 1882 cette paroisse a été desservie en binage.

## Histoire civile

Au moyen-âge Saint-Priest-Le-Betoux portait le nom de *Betos*. Ainsi on trouve en 1399 Jean Fabri de Betos, chanoine de Limoges, en 1403, Jean de Betano, archidiacre de Bénévent, etc.

Foucaud de Chambornnt, né vers 1372, fut seigneur de Saint-Priest-le-Betoux et son fils Guy le fut après lui. Ils portent pour armes *d'or au lion rampant de sable armé et lampassé de gueules*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Priest-le-Betoux sont :

Balana (Moulin de).

Croix-Banche (La).

Pin-Bernard. — Une branche de la famille de Razès posséda longtemps ce manoir dont elle portait le nom. Ses armes sont *palé d'argent et de gueules de sept piles, au chef d'or*. Il passa en 1693 dans la famille du Fénieu, par le mariage de Marthe de Razès avec Gaspard du Fénieu dont les armes sont *d'azur au phénix essorant d'or, becqué et membré de gueules, posé sur la corne dextre d'un croissant d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

Pin-Grébaud.

Planechaud. — Jean Potier, écuyer, était seigneur de Planechaud en 1590.

Puymarchoux.

Villemont.

## SAINT-PRIEST-LIGOURE

SAINT-PRIEST-LIGOURE, chef-lieu de commune dans le canton de Nexon, a 4 113 hectares de superficie et 1 687 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 357 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Saint-Priest-Ligoure, cure dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, a pour patron saint Priest d'Auvergne, et aussi saint Christophe. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 980 communiants, environ 1 307 habitants.

L'église de Saint-Priest-Ligoure, qui était une construction romane, a été refaite en partie ; elle a le chevet à trois pans, et, au-dessus de sa porte, du côté du couchant, un haut pinacle dans les baies duquel sont les cloches portant les inscriptions suivantes :

« ✠ D. O. M. - J'ai été fondue et bénite sous l'épiscopat de Mgr. Bernard Buissas. M. Antoine Ghaussade curé de la paroisse. M. Boutot-Monteil, maire de Saint-Priest-Ligoure. J'ai eu pour parrain M. Bony de La Vergne, représenté par M. Adrien Bony de La Vergne, et marraine, Mme Boutot-Monteil, née Bonnefont, représentée par Mlle Maria-Alida, B. M., sa fille.

- Membres de la fabrique : MM. Deluret, Maurize, Roux, Boutot, Lavergnas, Roche, Bonnafy, Montazeau, 1852. - Causard, fondateur ».

« Nous sommes sœurs, nées le même jour, soyons d'accord toujours pour appeler à la prière les enfants du Dieu d'Israël. - M. Gabriel de Luret de Feix fut mon parrain et Mlle Alexandrine de Bony de La Vergne, marraine. - Bonnafy, Montazeau, 1852. - Causard, fondateur ».

Gérald Tarneau, notaire à Pierrebuffière, a écrit un Journal dans lequel il dit : « Le lundi, 17<sup>e</sup> février 1426 (nouveau style 1427), Poton de Xaintrailles avec ses soldats et d'autres de Limoges, s'empara de l'église paroissiale de Saint-Priest-Ligoure et ils la brûlèrent avec toutes ses reliques, ses livres, ses ornements et tout ce qu'elle contenait ; les habitants furent obligés de fuir, ils perdirent, avec cette église, tous leurs biens, leur blé et tout ce qu'ils possédaient, et furent obligés de mendier pour vivre ».

C'est probablement à la suite de cette catastrophe que l'église fut reconstruite telle que nous la voyons aujourd'hui.

Lors de la distribution des reliques du trésor de l'abbaye de Grandmont, l'église de Saint-Priest reçut, le 20 décembre 1790, celles qu'on y vénère encore. Ce sont des reliques de saint Étienne de Muret, de deux des compagnons de saint Maurice et des sept martyres compagnes de sainte Ursule. Le chef d'une de ces dernières est conservé entier dans une coupe en étain.

Sur la frise de la clôture en bois des fonts baptismaux, on lit en caractères du XVI<sup>e</sup> siècle l'inscription suivante, qui attend encore une explication : *Gardes vos duran, portor vivo Ihs.*

L'église de Saint-Priest-Ligoure a été érigée en cure de 2<sup>e</sup> classe le 5 mai 1827.

En 1859 on a baissé le niveau de la place qui entoure l'église d'un côté, afin de le raccorder avec celui d'un nouveau pont construit sur la Ligoure à la sortie du bourg. Ce travail pouvait compromettre la solidité de l'église, car on a mis à jour une partie de ses fondations. L'inscription suivante a été gravée sur le nouveau pont : « Édifié en 1859, par M. G. Deluret-de-Feix, maire ».

Ont été curés de Saint-Priest-Ligoure : Jean de Bony de Lavergne, prieur de l'Artige et curé de Saint-Priest en 1489. - Martial de Beyssac, chanoine de Limoges et curé de Saint-Priest le 6 novembre 1508. - N... Nantiat, 1715. - Pierre Mazard, nommé en 1749, résigna à son neveu qui suit en 1786. - Pierre Mazard, 1786. - Pierre Chastaignon, nommé le 24 avril 1803. - François Julie, en 1803. - Jean Masmoret, le 1<sup>er</sup> décembre 1807. - François Masmoret, le 1<sup>er</sup> décembre 1816. - Jean-Baptiste-Joseph Pradel de Lamaze, le 1<sup>er</sup> mars 1817. - Elie Ribière, le 1<sup>er</sup> janvier 1822. Cette cure étant élevée à la 2<sup>e</sup> classe, il y eut une seconde nomination le 1<sup>er</sup> juillet 1827. - Jacques Delarebérète, le 1<sup>er</sup> décembre 1831. - Léonard-Auguste Nicard, le 12 avril 1851. - Antoine Chaussade, le 30 mai 1851. - Jean Coutier, le 20 octobre 1865. - Émile Pascal, le 7 septembre 1892. - Pierre Marty, le 30 janvier 1901.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Priest-Ligoure sont :

Babaud.

Bancaud.

Beaucounour.

Beaucounour (Moulin de).

Bellaudie (La).

Cachenis.

Cap (Moulin du).

Champagnac.

Chassagne.

Côte (La).

Cour (La).

Croix de la Chabannes.

Deveix.

Elyas (Château).

Elyas (Moulin d').

Freisseix (Le).

Fressinet était une cure dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, qui avait pour patron saint Pierre-ès-Liens Le prieur de Saint-Gérald de Limoges en nommait les titulaires, ce fut ensuite l'évêque après l'union de ce prieuré à l'hôpital de Limoges. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 260 communiants, environ 348 habitants. Une vicairie avait été fondée dans cette église par Constantin Bernard, damoiseau, en 1362. Une autre par un de Lur, seigneur de Freyssinet.

Ont été curés de Freyssinet : Pierre Dupuy, 1442. - Guillaume de Puymaigre, en 1483. - Guillaume de Peyrusse, en 1486. - Aymery de La Douyrye, en 1561. - N... de Maumont, 1762. - Pierre Chabrol, en 1779, qui fut déporté pendant la Révolution.

Au Concordat de 1801, la paroisse de Fressinet fut unie à celle de Saint-Priest-Ligoure.

Fressinet (Moulin de).

Gollerie (La).

Goulet (Le).

Hôpital (L').

Jugie (La).

Lavaud.

Lavergne (Château de). — L'ancien château de La Vergne a été remplacé vers 1780 par un autre, qui est une belle construction moderne. Depuis longtemps la famille de Bony possédait ce lieu, car on trouve dans le cartulaire d'Uzerche un acte de l'an 1000, dans lequel Aimeric de Pierrebuffière parle des revenus qu'il possédait dans le mas des de Bony, paroisse de Saint Priest-Ligoure. On voit par là ce que vaut la théorie à la mode sous Louis XIV, qui a prétendu que les de Bony étaient venus d'Italie, plusieurs siècles après cette date.

La famille de Bony a formé plusieurs branches, mais la branche aînée, les marquis de Bony, sont toujours au château de La Vergne. Leurs armes sont *de gueules à trois besants d'argent 2 et 1*, avec la devise : « *Bisantiis nummis pauperibus adest* ».

Leibreix (Las).

Leyssènes. — Raymond de Bony, chevalier, en 1218, cédait à Jean Prator deux terres au mas de Leyssènes. Nicolas Baillot, seigneur de la Blanchardie, possédait des rentes féodales sur Leyssènes. Il les vendit au XVI<sup>e</sup> siècle à M. de Joussineau, seigneur de Fressinet.

Maison-Neuve.

Masgontier.

Mont (Le).

Monteil (Le Grand).

Monteil (Le Petit).

Mourier (Le).

Nazaurand.

Plagne (La), où était en 1471 une chapelle dépendant du monastère de Saint-Augustin de Limoges. Elle était ruinée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pleinjoubaud.

Prunas (Las).

Puymie (La). — Un tumulus a été fouillé en ce lieu en 1897, on y a recueilli des débris de poterie ancienne, bracelets, agrafes, etc. Il existe d'autres tumulus dans le voisinage.

Rivière (La).

Theil (Le).

Tourdon.

Tourdonnet (Château de). — La famille de Jousineau qui florissait au XI<sup>e</sup> siècle, portait primitivement le nom de Fressinet, terre dont elle possédait aussi la seigneurie. Pierre de Jousineau, seigneur de Fressinet et de Tourdonnet, mourut vers 1340. Elle a formé plusieurs branches en Limousin. Ses armes sont *de gueules au chef d'or*.

Trape (La).

Tuileries (Les).

Vallemy.

Vignes (Les).

Villetelle (La).

Violezeix.

## **SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE**

SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE est un chef-lieu de commune dans le canton d'Aixe, qui a 2 325 hectares de superficie et 1 272 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 304 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

La cure de Saint-Priest-sous-Aixe, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, a pour patron saint Priest, évêque et martyr. Ce saint évêque de Clermont mourut en 674, et son culte se répandit rapidement dans notre diocèse, où s'était réfugié son disciple saint Goussaud. On célèbre sa fête le 25 janvier. L'évêque de Limoges a toujours nommé les curés de cette paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle elle avait 920 communiants, environ 1 207 habitants.

L'église, de construction romane, date du XII<sup>e</sup> siècle ; elle est liturgiquement orientée et n'avait qu'une nef de trois travées, large de sept mètres. Depuis elle a reçu différentes



transformations. En 1273, pendant les guerres de la vicomte de Limoges, le bourg et l'église furent dévastés. Cette dernière fut peu après réparée, mais on voit encore, près de sa petite porte, les pierres de granit rougies par l'incendie qui en consumma une partie. Un document nous apprend aussi qu'en 1496 on la reconstruisait en partie. C'est à cette époque que deux chapelles y ont été ajoutées et forment un bas-côté au nord. Enfin, de nos jours, un clocher a été élevé sur sa porte principale. La première pierre de cette nouvelle réparation a été posée le 30 août. 1903, et la bénédiction et l'inauguration du clocher a eu lieu le 4 avril 1904.

Avant la Révolution, Saint-Priest possédait deux cloches qui garnissaient les baies du pinacle de l'église. Le gouvernement de la République, en décembre 1793, lui en prit une. Celle que l'on conserva a servi jusqu'en 1841, époque où elle a été refondue ; elle porte cette inscription :

« ✕ En l'an 1841, en l'honneur du grand saint Priest, j'ai été bénite par Mgr. Prosper de Tournefort, évêque de Limoges. M. J. Perenquereur curé. M. Étienne Cramaille de Létat fut mon parrain, et marraine Mme Marie Thoumas de Bosmie, épouse de M. Gérald de Faye, maire de la commune. - J. B. Causard, fondateur. - Prosper de Tournefort *Lemovicensis Episcopus* ».

Sur les deux nouvelles cloches sont les inscriptions suivantes :

« ✕ L'an 1904. S. S. Pie X étant Pape, Mgr. Renouard, évêque de Limoges, M. l'abbé H. Provenchère curé, et M. Victor Rogues de Fursac maire, j'ai été bénite le lundi de Pâques, 4 avril. J'ai eu pour parrain M. Léon-Marie Pomeret, lieutenant d'artillerie, et pour marraine, Mme Marie-Thérèse de Faye, son épouse, mes donateurs. - Marie-Thérèse-Yvonne-Andrée. - Don fait à la fabrique de Saint-Priest-sous-Aixe. - *A fulgure et tempestate libera nos Domine*. - G. Bollée, fondateur, Orléans ».

« ✕ L'an 1904, S. S. Pie X étant Pape, Mgr. Renouard, évêque de Limoges, M. l'abbé H. Provenchère curé, j'ai été bénite le lundi de Pâques, 4 avril. J'ai eu pour parrain M. Justin Rougerie, neveu de Mgr. Rougerie, évêque de Pamiers, et pour marraine Mlle Geneviève-Marie-Henriette de Fursac, petite fille de M. Rogues de Fursac, maire. - Geneviève-Henriette. - Bienfaiteurs : M. L. Perenquereur, ex-curé de Saint-Martin-le-Vieux, M. J.-B. Perenquereur, ex-curé de Saint-Priest-sous-Aixe, M. F. Cesson, ex-curé de Sairtt-Priest-sous-Aixe, M. F. Deschamps, curé de. Burgnac, M. F. Mirgalet, vicaire d'Aubusson. - Don à la fabrique de Saint-Priest. - G. Bollée, fondateur, Orléans ».

Toutes les fenêtres de l'église ont été garnies de vitraux modernes. Dans une de la nef, au midi, on remarque les armes de la famille Des Coustures qui sont *d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre épis de blé de même* ; et au vitrail qui est au-dessus du maître-autel on lit : *Dono pio dedit Joseph Des Coustures*.

Une vicairie avait été fondée dans cette église, à l'autel de Saint-Michel, par Jean Du Genest, prêtre, probablement le curé de la paroisse, et par Jean Du Genest, jeune. En 1557, le curé nommait le titulaire de cette vicairie, mais ce droit passa ensuite à des habitants du village des Genest et le curé ne faisait plus qu'approuver leur choix.

Ont été curés de Saint-Priest-sous-Aixe : Barthélémy Lagasche, en 1458. - Jean Mignon, notaire apostolique 1511. - Martial Chérou, 1544. - Jean du Genest, 1557. - Joseph Chambon, en 1579. - Joseph de Julien, en 1579. - Jean Mercier postulait cette cure en 1603. - Pierre Mercier, né en 1617, peut-être neveu du précédent, laissait, cette cure pour être, en 1642, aumônier général de l'hospice de Limoges. - Joseph Michel, 1645-1671. - Pierre Constant, 1677-1715. - N... Constant, 1716-1760. - Léonard Texier, 1761-1763. - Joseph Gérald, 1763. - Martial Gérald de Faye, 1788-1804. - Moÿse-Pierre Gicquet de Presasc, 1804-1817. - Jean-Baptiste Reygondaud, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1817, mort en juin 1818. - Pierre Beynie, nommé le 1<sup>er</sup> avril 1818. - Pierre Gillier, le 1<sup>er</sup> septembre 1819, mort en 1824. - Pierre Combebessou, nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1825. - Étienne

Mestadier, le 1<sup>er</sup> juillet 1827, mort en 1837. - Jean-Baptiste Perenquereur, nommé le 5 avril 1835. - Jean-Martial Gandois, 1870-1873. - Ferdinand-François Ceysson, 1873-1894. - Henri Prevenchère, 1894.

Saint Martin de Corbie, appelé aussi saint Martin des Arades, est un saint que l'on honore particulièrement à Saint-Priest, où il est mort. Né en Auvergne, il fut religieux bénédictin au monastère de Corbie. Il fut aumônier du roi Charles-Martel. Après avoir longtemps exercé le saint ministère auprès de ce roi, et sentant sa fin prochaine, il voulut aller mourir dans son pays natal. Dans ce voyage, en passant à Saint-Priest, il fut saisi d'une fièvre violente et il y mourut, le 26 novembre de l'an 726. Il fut inhumé dans le lieu même et Dieu honora son tombeau de plusieurs miracles.

Jean de Faye, bourgeois de Saint-Priest, par son testament du 26 avril 1466, légua une somme d'argent pour l'achèvement d'une chapelle qu'il avait commencé à bâtir en son honneur dans le grand cimetière de la paroisse. Il fonda aussi une messe à perpétuité qui devait être célébrée tous les ans dans cette chapelle, le jour de la fête de ce saint, le 26 novembre, jour où un grand concours de peuple se rendait à son tombeau. Depuis la Révolution on n'est plus certain de l'authenticité du peu de reliques de ce saint que conserve l'église de Saint-Priest, et il ne reste rien de la chapelle construite en 1466, dans le grand cimetière.

## Histoire civile

La forêt de Trein appartenait primitivement aux vicomtes de Limoges, Marguerite fille du vicomte Guy V, épousa Aymeric VIII de Rochechouart et lui porta cette forêt avec d'autres domaines, en 1244. Les habitants du bourg de Saint-Priest, en 1475 prenaient l'habitude d'y aller chercher pour leur usage, le bois dont ils avaient besoin soit pour bâtir, soit pour leur chauffage. Le vicomte Alain d'Albret, seigneur d'Aixe, le leur défendit sous peine de confiscation de leur bétail et de leurs charrettes. Ils firent opposition à cette défense, mais furent condamnés, n'ayant pu donner aucune preuve du droit qu'ils prétendaient avoir d'en user ainsi.

Les habitants de Saint-Priest, pour n'être pas privés plus longtemps des avantages qu'ils pouvaient retirer de cette forêt, entrèrent en arrangement avec le propriétaire. L'acte du 19 avril 1492, conservé à Saint-Priest, leur accorde « à eux et à leurs successeurs : 1° Le droit de prendre dans la forêt les arbres morts ; 2° le droit d'y faire paître leurs bestiaux et d'y prendre les herbes. À condition qu'ils payeront, chacun d'eux, et chaque année, 6 sols et 8 deniers, et qu'ils payeront et feront le gué au château d'Aixe ». Ce régime a duré jusqu'à la Révolution.

En 1557, Claude de Pontville, vicomte de Rochechouart, acheta la châtellenie et la forêt d'Aixe à Antoine de Vendômois de Bourbon et à Jeanne de Navarre son épouse. Au moment de la Révolution cette forêt appartenait à la famille de Pérusse des Cars. Le gouvernement s'en empara le 2 avril 1792, ainsi que des domaines de Trein, Leignat et La Maisonneuve.

En 1814, après l'Empire, le comte Jean-François de Peyrusse des Cars rentra en possession de la forêt, mais fut obligé de la vendre pour satisfaire ses créanciers. On lit dans l'affiche annonçant cette vente : « Cette forêt consiste en taillis et baliveaux, et renferme dans ses limites une contenance métrique de 293 hectares 95 ares ». Le 26 septembre 1818, M. Louis Gérald de Faye, négociant à Limoges, fut acquéreur de deux lots de cette forêt pour la somme de 19 600 francs et M. Lebegue-Héralde en acquit trois pour la somme de 53 000 francs. Mais une surenchère fut faite à cette vente et une nouvelle adjudication eut lieu le 3 mai 1820.

Ce fut alors le sieur Jacques Guillebout, l'ancien agent national de Saint-Priest, qui avait déjà acheté le presbytère, qui en devint acquéreur. Mais comme il avait pensé la payer du prix qu'il en voulait tirer en vendant les arbres, il ne parvint pas à réaliser son projet et mourut avant d'avoir payé cette acquisition. M. François Pradeau en devint alors adjudicataire à la place du sieur

Guillebout ; il l'a laissée à sa fille Agathe-Elisabeth Pradeau, qui a épousé le 6 mars 1834, Victor Rogues de Fursac. Leur fils, Henri-Victor, qui a été maire de Saint-Priest de 1884 à 1904, l'a possédée jusqu'en 1912, époque où elle a été acquise par M. E. Vandermarcq.

## Histoire civile

Les villages de la commune de Saint-Priest sont :

Beucadie, ou Bocadie.

Beauregard.

Bouchaudon.

Bellevue.

Bouchais (Les).

Bournazeau. — Pierre Suduyraud était seigneur du Bournazeau avant 1695. Ses armes sont *d'argent à trois têtes de porc de sable*. Le domaine du Bournazeau appartenait aux frères de Maledent en 1792.

Cacaniolle, avec un bel étang, appartenait à Raymond Martin, curé de Saint-Martin-le-Vieux, en 1792.

Château-Mandrille.

Chez-Cramaud.

Chez-Roger. — Alexis Gicquet de Pressac, garde du roi en la grande prévôté de France, était seigneur de Chez-Roger en 1775. Ses armes sont *d'azur à deux dauphins adossés d'argent, une couronne d'or en chef et une fleur de lys de même en pointe*. En 1792 les deux domaines de Chez-Roger appartenait à Anne Arragon de Sargnac, femme de l'émigré Étienne Sénemaud.

Croix des Bouchats.

Daumail ou Daumay.

Étang-Creba (L').

Faye. — Jean de Faye en 1466, et Étienne de Faye en 1524, habitaient ce lieu. Léonard Gerald, bourgeois d'Aixe, épousa le 5 juillet 1718 Marie-Françoise de Maledent du Puynimbert et leur fils, Mathurin-Alexis Gérald fut seigneur de Faye, propriété que ses descendants possèdent encore. Leurs armes sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, cette dernière soutenue d'un croissant d'argent*.

Genets (Les). — La famille Du Genest, qui portait le nom de ce lieu, l'habitait avant 1500 et y était encore au moment de la Révolution. Aujourd'hui les Genets sont la propriété de la famille Bramaud du Boucheron.

Leigniat. — La famille de Lavergne possédait Leigniat avant 1730. Ses armes sont *d'azur à trois ciges d'argent deux et un*. En 1790, les domaines de Leigniat, de Trein et de la Maison-Neuve, appartenait aux Pérusse des Cars. Leurs armes sont *de gueules au pal de vair*.

Leitat ou l'Etat. — Alexis de Maledent épousa Marie Darfeuille qui lui porta les biens de Leitat et du Bournazeau. C'est à Leitat que sont nés les trois frères de Maledent, gardes du corps du roi au moment de la Révolution. Jean de Maledent, fils de Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de l'État en 1753 et de Françoise de Bazin du Puyfaulcon, naquit le 26 septembre 1753, et fut reçu garde du corps le 25 août 1777. Il fut choisi pour accompagner Louis XVI dans le

voyage de Varennes. Les armes des de Maledent sont *d'azur à trois lions léopardés d'or l'un sur l'autre*.

Lhoume.

Loges (Les) et la forêt qui étaient la propriété de M. Rogues de Fursac ont été acquises en 1912 par M. E. Vandermarcq. R. de Fursac porte *de gueules à la croix ancrée d'argent chargée de cinq billettes d'azur posées 1, 3 et 1*.

Maison-Dieu.

Maison-Neuve (La).

Maison-Neuve des Bouchats (La).

Maison du Bois.

Moulin de Clédeau, ou Chez Clédeau.

Moulin de Lamy. — C'est aujourd'hui une fabrique de papier de paille, exploitée par la Société des Papeteries du Limousin.

Nouches (Les).

Puy-Berger.

Puy-Froid. — En 1472, « honnête homme Jean Chantois, élu, fils de Pierre Chantois, marchand de la ville d'Aixe », possédait le mas du Puy-Froid. Ses armes sont *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois tourteaux de même, deux en chef et un en pointe*<sup>37</sup>.

Rivière (La).

Richards (Les), jadis le Mas du Rouveix. M. Léonard Juge de Saint-Martin y possédait un domaine qu'il faisait exploiter lui-même en 1743 et 1771. Ses armes sont *d'azur à la main mouvante du flanc senestre, tenant une épée en pal qui supporte le fléau d'une balance à deux bassins d'argent*.

C'est au-dessous du village des Richards que la grande voie romaine de Lyon à Saintes franchissait la Vienne sur un pont dont les piles ont été visibles jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque beaucoup de ses pierres ont été utilisées pour la construction du pont de La Gabie, qui est un peu en amont. On trouve les traces de cette voie romaine à un ancien pavé en montant aux Richards : de là elle passait entre les villages des Nocher et de Leigniat et se dirigeait vers le nord de la forêt, par le lieu-dit La Grande Borne, au village du Queyroix dans la commune de Cognac. Au Queyroix, la voie romaine était traversée par le grand chemin de Limoges à Saint-Junien, qui existe encore et traverse la forêt.

Rieulas.

Roche (La) ou Gué de la Roche. — Ce village, sur la rive de la Vienne, appartient en partie à Saint-Priest et en partie à Saint-Yrieix-sous-Aixe.

Tarnaud. — Jean de Tarnaud, autrefois seigneur de ce lieu, vivait au XIV<sup>e</sup> siècle, étant âgé de 80 ans. Pierre de Tarnaud, sieur dudit lieu en 1476, était fils de feu Hélié de Tarnaud. Jean de Tarnaud, en 1648, portait pour armes *d'azur au chevron d'or, sommé d'une étoile de même, accompagné de trois T, 2 et 1, aussi d'or, celui de la pointe soutenu d'un croissant d'argent*.

Theil. — Trois haches en silex ont été trouvées près de ce village.

Trein. — Le village de Trein, dans la forêt à laquelle il a donné son nom, et qu'on appelle aussi forêt d'Aixe, appartenait à l'ordre de Malte. Il est dit commanderie en 1360. C'était un

---

<sup>37</sup> Deux lignes ont été inversées dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

membre de la commanderie du Palais près Limoges en 1354 et plus tard de celle du Mas-Dieu, au diocèse d'Angoulême en 1496. Il y avait une chapelle dédiée à saint Jean qui était le but d'un pèlerinage très fréquenté. La famille Daudet y avait ses tombeaux. Tombée en ruine pendant la Révolution, cette chapelle n'a pas été relevée.

Tremouille (La), où Jean-Baptiste Arragon de Sargnac possédait un domaine en ce lieu en 1777. Il fut mis sous séquestre en 1792 comme appartenant à sa fille Anne Arragon de Sargnac, femme de l'émigré Sénemaud.

Treuil (Le).

Vaud. — Jean-Baptiste Robert, avant 1786, était seigneur de Vaud.

Vergnade (Les).

Videllerie. — Pierre du Barry habitait Videllerie en 1493, lorsque le duc de Nemours lui accorda les droits d'usage dans la forêt, aux mêmes conditions qu'aux habitants du bourg de Saint-Priest, Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Videllerie appartenait à la famille Carboyneau.

Villa des Murs.

## SAINT-PRIEST-TAURION

SAINT-PRIEST-TAURION, chef-lieu de commune dans le canton d'Ambazac, a 2 682 hectares de superficie et 1 538 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer varie de 313 mètres à 361.

### Histoire ecclésiastique

Saint-Priest-les-Holières, ainsi qu'on le nommait jadis, était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent. Il y avait une église que Gérald du Cher, évêque de Limoges, mort en 1177, avait donnée à la cathédrale ; c'était un prieuré séculier qualifié aumônerie ou hôpital. Il avait pour patron saint Priest d'Auvergne et l'aquilaire de la cathédrale en nommait les titulaires.

La cure avait le même patron, les titulaires étaient aussi nommés par l'aquilaire de la cathédrale, ainsi que des documents le constatent depuis 1405. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 550 communiants, environ 733 habitants.

Jean de Gensanis, fonda une vicairie dans cette église paroissiale en 1507.

Une autre vicairie avait été fondée avant 1408 par Jean Ameilhaudi, de Noblac.

L'église de Saint-Priest a été restaurée en 1490, elle date du XII<sup>e</sup> siècle, et n'a qu'une nef en style roman. Depuis peu une chapelle y a été ajoutée.

Elle possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ *Sancte Præjecte ora pro nobis ut a fulgure et tempestate liberet nos Deus.* Parrain : Silvain Gravelat de Monlebeau, de La Souterraine. Marraine : Marie-Angélique de Fromental de Saint-Priest, 1804, an 12. - Bernard et François Martin, les fondeurs ».

« *Deus nobiscum.* J'ai été fondue en 1813 et bénie par M. Roche, curé de Saint-Priest. J'ai eu pour parrain : M. de Bord et pour marraine dame Lucie de Duvillars de Salvaret. - Cornevin et Mutel, fondeurs ».

Elle possède aussi une croix processionnelle à double traverse décorée de cabochons et d'intailles ; elle est en cuivre gravé et ciselé avec des émaux champlevés.

En 1746, a écrit M. Segond curé de Saint-Priest, « dans l'armoire élevée à côté du maître autel, repose la sainte et vénérable relique de la Croix de Notre Seigneur ».

Aujourd'hui cette armoire, qui est placée au-dessus du maître-autel, garde aussi les reliques, mais de plus elle est fermée par des portes en fer forgé portant la date de 1757, et venant de l'ancienne abbaye de Grandmont.

Pendant la Révolution, le 7 thermidor an IV (25 juillet 1796) le presbytère de Saint-Priest et ses dépendances furent vendus au sieur Chaisemartin pour la somme de 2 644 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 196).

Ont été curés de Saint-Priest-Taurion : Hugues de Peyrat, vers 1562. - Martial Dubois, qui mourut en 1645. - Joseph Durand, prenant possession entre 1677 et 1682. - Pierre Faulte de Poulouzat, en 1731. - Jean Segond, 1746, mort en 1773. - N... Mazeyraud. - François-Nicolas Thuilier, 1775-1777. - Pierre Ardant, 1777. - Léonard Étienne Devoyon, 1783. - N... Mousnier, 1784-1788. - Pierre Roche, qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort, fut nommé le 24 avril 1803. - Léon Chassaing, le 1<sup>er</sup> septembre 1824. - Jean-François Valrivière, le 1<sup>er</sup> avril 1824. - Elie Bourdeix, le 1<sup>er</sup> avril 1829. - Jean Combepapon, le 15 septembre 1830. - N... Chaput, en 1836. - Antoine Beix, le 1<sup>er</sup> janvier 1853. - Elie Courteix, en 1867. - Eugène Marre, en 1882. - Jules Juriont, en 1884.

## Histoire civile

La grande voie romaine qui traversait la France de l'est à l'ouest, en passant par Limoges, traversait aussi la commune de Saint-Priest près de la Martinerie, où l'on trouve de nombreux débris romains. Une voie secondaire venant d'Ahun la rejoignait à Saint-Priest et passait sur le Taurion près de son embouchure dans la Vienne. On voit encore en ce lieu les vestiges de la culée de ce pont.

Le pont qui existe actuellement a été construit par les religieux de Grandmont, auxquels on doit aussi le pont des *Bons-Hommes* sur la Gartempe. On a gravé sur une des pierres du pont de Saint-Priest : 1388. F. P. Si ce n'est pas la date de sa construction, c'est peut-être celle de quelque réparation. En 1760, la nuit du 27 au 28 janvier, la rivière du Taurion qui avait débordé emporta la première de ses arches du côté de Limoges.

C'est près de Saint-Priest, au gué des Salesses (commune de Saint-Just), que, le 10 juin 1569, le duc des Deux-Ponts, à la tête d'une armée de reytres, passa la rivière, puis se dirigea sur le bourg de Nexon, où il mourut.

En 1458, les consuls de Limoges, qui avaient droit de justice à Saint-Priest, y firent élever six piliers de pierre pour l'exécution des arrêts de justice. Une pierre qui se trouve sur la colline de Saint-Priest a été prise pour une borne milliaire, ce n'est probablement qu'une borne de justice érigée à cette époque.

La terre de Saint-Priest-Taurion a changé bien souvent de maître. Gabriel-Gui de Royère était seigneur de Beaudeduit et de Saint-Priest-Taurion, où il fit établir des foires en 1623, Pierre Romanet était seigneur de ce lieu en 1645 ; Jacques Romanet en 1668 ; Jean Vidaud, comte du Dognon, était co-seigneur de Saint-Priest-Taurion en 1706 ; Pierre Romanet en était seigneur en 1729 ; Jean Romanet vendit la terre de Saint-Priest-Taurion, le 12 juin 1741 à François-Joseph Garat, chevalier, seigneur de Saint-Yrieix, paroisse de Solignac. Pierre Garat, écuyer, seigneur de Saint-Priest-Taurion, Montcocu et Ambazac, épousa en 17169 Marie-Angélique Morel de Fromental. Ils furent emprisonnés sous la Terreur (1794).

En 1703. Jean Vidaud, comte du Dognon, lieutenant particulier au présidial de Limoges, possédait la justice haute, moyenne et basse dans l'étendue de la paroisse de Saint-Priest-Taurion et notamment sur les villages de la Chabasse, la Crose, la Basse Gorse et la Rebière. Il acquit aussi en même temps pour le compte de Simon Descoutures, seigneur de Bort, paroisse de Saint-Priest, les droits seigneuriaux sur les villages de las Maillarias, les Fautes, Neuville, le Ci-rieux, Eyignat et Masdavy.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Priest-Taurion sont :

Bardys (Les), *alias* L'Ebardie. — Une chapelle érigée en l'honneur de la Sainte Vierge existait en ce lieu ; elle est tombée en ruine en 1740. Martial Colin était seigneur des Bardys en 1692, il avait épousé Catherine Baillot d'Etivaux. Colin des Bardys porte *d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or et en pointe d'un arbre de sinople*.

Bort. — Simon des Coustures, né à Limoges le 27 juillet 1609, était fils de Joseph des Coustures, seigneur de Bort, conseiller du roi et consul de la ville de Limoges. Il a été subdélégué pendant 35 ans de dix intendants qui se sont succédé à Limoges. Il fut chargé en 1666 de la vérification des titres de la noblesse dans la généralité de Limoges. Simon des Coustures, à la suite de son père, fit travailler à la construction du château de Bort, et y fit sculpter ses armes unies à celles de son épouse ; on les y remarque encore : elles sont *d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre épis de blé de même*, qui sont de des Coustures, et *d'argent au croissant de gueules sommé de trois palmes de sinople, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent rangées en fasce*, qui est de Verneilh.

La famille Muret succéda aux des Coustures au château de Bort. Pierre Muret, écuyer, était seigneur de Bort, lorsqu'il épousa Anne Romanet du Caillaud. Ses armes sont *d'argent muraillé de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent*. En 1844, Herminie Muret de Bort épousa Edmond Teisserenc, né à Châteauroux en 1815. C'est lui qui a admirablement restauré et presque rebâti le château de Bort.

Caux.

Chabasse (La).

Chassagne (La).

Fressiniat. — Antoine Malevergne, docteur en médecine, était seigneur de Fressiniat, du Masdoumier et du Masmeynard en 1724. Armes : *d'or à l'arbre de sinople sur une terrasse de même accosté de 2 lions affrontés de gueules*.

Germaneix (Le).

Granges (Les).

Mallerie (La).

Mallevraux ou Maslebraud, que possédait en 1751 Raymond Garat, négociant à Limoges.

Manin (Le).

Martinerie (La). — En 1895, on a trouvé dans la terre des Martines, une sépulture gallo-romaine, comprenant une urne de 0,35 centimètres de hauteur et de 0,20 centimètres d'ouverture. Elle contenait une autre urne en verre, de couleur verte, à reflets. Avec des débris d'os calcinés il y avait des clous en fer, des débris de bracelets. Cette urne cinéraire, comme à l'habitude, était dans une urne en pierre. D'autres découvertes analogues ont été faites dans le même champ.

En novembre 1908, à quelques pas de La Martinerie, au lieu-dit les Quatre-Routes, en creusant les fondations d'un chalet, les ouvriers découvrirent deux urnes cinéraires en terre qui ont été brisées, et aussi un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine qui comprend plusieurs galeries et une salle de 4 mètres carrés, où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant. Plus loin, ces galeries sont fermées par une ancienne meule de moulin posée verticalement.

Mazeau (Le). — Guillaume Daniel, écuyer, seigneur du Mazeau et du Muraud, épouse en 1425 Souveraine d'Aubusson ; - autre Guillaume Daniel, écuyer, seigneur du Mazeau, etc., en 1469, épousa Gabrielle de Laval. - Guillaume-Claude, son fils, écuyer, seigneur du Mazeau. 1488. - Jean Daniel du Murault, écuyer, seigneur du Mazeau, fit au château du Mazeau le 7 décembre 1566 son testament, d'après lequel il veut être inhumé à Saint-Priest-Taurion dans les tombeaux de ses prédécesseurs. Jeanne Daniel, dame du Mazeau épousa en 1571 Germain de Bony, écuyer, seigneur de la Vergne ; leur fils, Jean de Bony, écuyer, qui testa en 1638, vendit le fief du Mazeau. Daniel porte *d'azur au coq d'or accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant de même*.

Pierre Romanet, seigneur du Mazeau et de Saint-Priest-Taurion en 1729, épousa Léonarde de Rameru, dont vint Henriette-Rose, demoiselle du Mazeau qui épousa en 1729 Pierre de la Loüe, écuyer, seigneur de Souffransoux, Romanet porte *d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 branches de romarin de sinople*.

François-Joseph Garat, écuyer, seigneur du Mazeau, Saint-Yrieix et Saint-Priest-Taurion, conseiller du roi, avait épousé en 1730 Marie-Anne Benoist de Lostende. Il fit bénir en 1771 la chapelle de son château du Mazeau. Pierre Garat de Saint-Priest, seigneur du Mazeau, épousa en 1769 Marie-Angélique Morel de Fromental. Leur fille épousa Jacques Bardoulat de la Salvanie à qui elle porta la terre du Mazeau. Le château du Mazeau appartenait à M. de la Salvanie lorsqu'il fut détruit par un incendie en 1871. Il a été reconstruit de nos jours par M. Audebert de la Pinsonnie, Garat porte *d'azur à un entrelacs d'or et 3 étoiles de même posées 2 en chef et 1 en pointe, celle-ci surmontée d'un croissant renversé d'argent*.

Monteil (Le).

Moulin du Bois (Le).

Moulin du Pont.

Pouzol. — Yrieix d'Alesme de Salvanet acquit, en 1740, par sentence du présidial de Guéret, le lieu de Pouzol proche Salvanet, saisi sur Bernard et Henry de la Fosse.

Reversat (Étang de).

Rivière (La).

Roche (La). — A appartenu aux de Chaisemartin.

Salvanet. — Joseph d'Alesme était seigneur de Salvanet et de Puymaud en 1590. Jean d'Alesme, seigneur de Salvanet et de Puymaud en 1634. Yrieix d'Alesme, seigneur de Salvanet et de Puymaud en 1681 ; il avait épousé Marie Dorat. Autre Yrieix d'Alesme, écuyer, seigneur de Salvanet et de la Judie, baron de Châtelus-le-Marcheix, épousa en 1722 Marie Vidaud du Dognon.

Jean-Marie d'Alesme, chevalier, seigneur de Salvanet, etc., baron de Châtelus, épousa : 1° Marie Garat de Nedde ; 2° Anne Françoise de Pichard de l'Église au Bois, en 1766, dont vint une nombreuse postérité. Le nom est aujourd'hui éteint. Jean-Marie d'Alesme bâtit vers 1770 le château de Salvanet sur les plans de l'architecte Broussaud. Il fit graver sur le fronton de cette demeure ses armes et celles de sa femme, née de Pichard. Il fut emprisonné à Limoges avec sa femme et toute sa famille pendant la Révolution. D'Alesme porte *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant de même, au chef cousu de gueules chargé*



*de trois étoiles d'or, alias 3 molettes d'éperon d'or. De Pichard : d'azur alias de gueules à 3 bourdons d'or, 2 en chef et 1 en pointe, celui-ci surmonté d'une étoile d'argent.*

Salvanet sortit de la famille d'Alesme vers 1849 et fut ensuite successivement possédé par les familles Talamont, de Lafont, Calley de Saint-Paul, et en dernier lieu par Mme Bugeaud de la Piconnerie, duchesse d'Isly, décédée en 1916, belle-fille du maréchal Bugeaud. Cette terre appartient aujourd'hui à M. le colonel-comte Fleury, son neveu.

Tourniol.

## SAINT-SORNIN-LA-MARCHE

SAINT-SORNIN-LA-MARCHE, chef-lieu de commune-dans le canton du Dorat, a 2 438 hectares de superficie et 781 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 233 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Sornin-la-Marche, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait pour patron saint Saturnin de Toulouse. L'aquaire du chapitre du Dorat en nommait les titulaires. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 880 communicants, environ 1 173 habitants.

Une virairie fut fondée dans cette église le 9 mars 1539 par Pierre de Prinçay, seigneur de Saint-Sornin et Perrette, ou Pétrine de Lonny sa femme. Cette vicairie était appelée de sainte Catherine de Lassenchier. Leurs descendants devaient nommer les titulaires. Ce furent Jean de Prinçay, écuyer, frère du fondateur ; Jacques de Marsanges, écuyer sieur de Choizette avec Marie de Boislesac, comme seigneur de Saint-Sornin, en 1682 et 1693. Marie de Boislèvé, femme de noble Mathieu de Chenaud, sieur de Champellier, en 1717 et 1719.

Une chapelle dédiée à la sainte Vierge existait jadis dans cette paroisse au lieu nommé Le Garandau.

La cloche de Saint-Sornin porte l'inscription suivante, qui est en lettres gothiques avec une fleur de lis entre chacun des mots qui la composent :

« ✠ S. Jobanes ora pro nobis. J. Ho du Pipro cur. L. D. G. M C.CCC IIII. XV. Ave Maria », que l'on peut traduire ainsi : saint Jean priez pour nous. Jean-Baptiste du Pipro, curé. L'an de grâce, 1495. Je vous salue Marie.

Il y a dans le clocher de Saint-Sornin une cloche qui est hors d'usage, elle est probablement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On y voit cette inscription : « ✠ Exurge Dne adjura nos, IRGP D L E M, M 29 ».

Les premiers mots sont ceux que l'on chante à la procession des Rogations, et les dernières lettres sont peut-être la suite de ces paroles liturgiques : *Exurge Domine adjuva nos, et libera nos propter nomem sanctum tuum.*

Ont été curés de Saint-Sornin-la-Marche : Léonard Chault, nommé en 1563. - Jean Teytaud, en 1574. - Pierre Chasser, en 1595 résigne au suivant. - Bertrand Jousseaulme, 1595. - Joseph Maurat, en 1693. - N... Rampion, en 1731. - N... Maurat, nommé en 1762, mort en avril 1763. - Pierre Brunet, nommé en 1763, meurt en janvier 1777. - François Savard, 1777, déporté en Savoie pendant la Révolution. - François Lacroix, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Charles, le 1<sup>er</sup> janvier 1821. - Jean-Baptiste Merle, le 1<sup>er</sup> janvier 1827. - Gabriel Bouscarel, le 1<sup>er</sup>

octobre 1830. - Jean-Baptiste Courtaud, le 7 décembre 1835. - Léonard-Marie-Sylvestre Duchiron, le 16 juillet 1844. - Jean-François Pauly, le 20 octobre 1845. - François Paufigue, en 1873. - André Dufour, en 1888. - Victor Chaumanet, en 1890. - Henri Fort, en 1905. - Maurice Thoumas, en 1907.

## Histoire civile

Le château de Saint-Sornin-la-Marche, dont il ne reste rien aujourd'hui, occupait l'emplacement du presbytère actuel. Le chœur de cette église paroissiale était la chapelle du château. Parmi les seigneurs de ce lieu nous trouvons :

Pierre Prinçay, écuyer seigneur de Saint-Sornin-la-Marche, qui épousa en 1530, Perrette de Launay.

François de Royère, baron de Beaudeduit, seigneur de Saint-Sornin-la-Marche, vivait en 1598. Ses armes sont *de gueules à trois fasces vairées*.

Pierre Robert, conseiller du roi, lieutenant général de la sénéchaussée du Dorat, seigneur de Saint-Sornin-la-Marche, pendant la peste qui désolait le pays, conduisit sa femme Louise Thomas dans son château de Saint-Sornin, le 16 août 1631. Elle y mourut le 19 décembre suivant. Ses armes sont *d'azur au cygne déployé d'argent à deux têtes béquées d'or, membré de gueules*.

Hector de Boislève, écuyer, seigneur de Saint-Sornin-la-Marche, capitaine d'infanterie, mourut au bourg de Saint-Martin dans l'Isle de Ré en mai 1651. Sa fille, Marie, épousa Jacques de Marsanges.

Après la Révolution, l'ancienne paroisse du Pont-Saint-Martin ayant été supprimée, tout son territoire sur la rive droite de la Gartempe fut uni à la commune de Saint-Sornin, et celui de la rive gauche fut donné à la commune de Saint-Bonnet-la-Marche. C'est sur cette dernière que se trouve l'ancienne église du Pont-Saint-Martin.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Sornin-la-Marche sont :

Age-Biche (L').

Age-Cantaud (L'). — N... de La Lande, seigneur de l'Age-Cantaud fut tué le 23 novembre 1578 dans le bourg de La Croix, et fut enterré au Dorat. Pierre de La Lande, écuyer, seigneur de l'Age-Cantaud, figure au rôle des gens de qualité de 1620, ainsi que les hoirs de Jehan de La Lande, écuyer, seigneur du Bas-Age-Cantaud. François de La Lande, seigneur de l'Age-Cantaud, épousa le 13 août 1647. Gabrielle de Conniac. La Lande porte pour armes *écartelé d'argent et d'azur*.

On remarque près de ce hameau une ancienne tour carrée de 10 mètres sur chaque face, entourée d'un fossé d'une largeur moyenne de 6 mètres et présentant une circonférence extérieure de 180 mètres.

Bel-Air.

Chassat.

Chêne-Blanc (Le).

Chez-Beaumont.

Chez-Billère.

Chez-Chalard.

Chez-Jouany.

Chez-Marcoux.

Chez-Parat.

Chez-Peillaud.

Chiron (Le). — Guy-Théobald Junien, avocat en parlement et au siège royal du Dorat, par acte du 24 mars 1782, a acquis de dame Jeanne Aubugeois, épouse de Jean-Armand de Grattebois, conseiller du roi et receveur des tailles au Blanc en Berri, le domaine et métairie du Chiron.

Coux (Les).

Coux (Le Bas).

Coux (Le Haut).

Forges (Les).

Gane (La Grande).

Gane (La Petite).

Jarriges (Le Bas).

Jarriges (Le Haut).

Jauberterie (La).

Larat.

Lavaud.

Libiaulière.

Moulinot (Le)

Pin (Le Grand).

Pin (Le Petit).

Pixette (La).

Planteloup.

Sauguillon (Le).

Sebioux (Le Bas).

Sebioux (Le Haut).

Sept (Les).

Tour (Le).

Tour (Moulin du).

Vignaud (Le).

## **SAINT-SORNIN-LEULAC**

SAINT-SORNIN-LEULAC, chef-lieu de commune dans le canton de Châteauponsac, a 2 567 hectares de superficie et 1 185 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 345 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

La cure de Saint-Sornin-Leulac, nommée jadis de Saint-Sornin-Magnac, ou Magnazeix, était dans l'ancien archiprêtré de Rancon. Son patron est saint Saturnin de Toulouse. L'évêque de Limoges en nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 980 communiants, environ 1 300 habitants. En 1564, il y avait une communauté de prêtres chargés du service de la paroisse.

Pendant la Révolution, le 9 thermidor an IV (27 juillet 1796), le presbytère de Saint-Sornin, avec son jardin et ses dépendances fut vendu au sieur Rouffignac pour la somme de 1 080 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 152).

L'église de Saint-Sornin-Leulac a reçu d'importantes réparations en 1912. Le clocher a été recouvert, la voûte refaite et tout l'intérieur restauré.

Ont été curés de Saint-Sornin-Leulac : Louis Dufour, peu après 1721. - Antoine Châtenet, en 1738, y était encore, mais infirme en 1770. - François de la Valette, nommé en 1778. - André de Cressac, nommé en 1804. Comme plusieurs de ses successeurs il fut en même temps curé de Saint-Sornin et de Saint-Priest-le-Betoux. - François de Fénieu, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1815. - François-Auguste Rouffignac, 1831. - Jean-Baptiste-René Mathieu, le 18 octobre 1838. - François Doussinaud, le 7 octobre 1846. - François Planchon, nommé curé de Saint-Priest-le-Betoux on 1883, le fut de Saint-Sornin en 1887, en gardant le binage de Saint-Priest. - Gabriel Alaphilippe, nommé en 1900.

### **Histoire civile**

La famille Pouthé a longtemps possédé la seigneurie de Saint-Sornin-Leulac. Jean Pouthé, écuyer, seigneur du château de Dompierre, baron de Fromental, seigneur des Forges, Puyrolin et Saint-Sornin, épousa le 30 avril 1564 Marie de Razès, Jean Pouthé, chevalier, seigneur de Saint-Sornin, avait épousé Françoise Des Maisons, qui mourut le 30 septembre 1675. Arnould-Claude Pouthé, chevalier, seigneur de Saint-Sornin, vivait au mois d'août 1761. Cette famille porte pour armes *palé d'argent et de sable de sept piles, au chevron de sable brochante ; au chef d'argent.*

### **Lieux-dits**

Les villages de la commune de Saint-Sornin-Leulac sont :

Bonnet (Chez).

Bussière (La).

Busserolles.

Champs (Les).

Chantegrelles.

Champaureix (Le), *alias* Le Champ-au-Reix.

Chassagnes (Les), ancien fief de la famille Chauld. En 1883 et 1884. M. le baron de Fromental a trouvé dans sa propriété des Chassagnes plusieurs sépultures gallo-romaines. La plupart étaient de simples urnes en terre, couvertes d'une tuile romaine. Deux seulement étaient enfermées dans de grandes urnes en pierre.

Courtioux (Le).

Croizet (Le).

Fougères (Les). — Une partie de ce village est de la commune de Saint-Amand.

Houillères (Les).

Lacour.

Lavaud.

Lavaud (Moulin de), sur la Brame.

Monteil (Le).

Montulat.

Rapiettes (Moulin des), sur la Brame.

Puy-Besson (Le).

Puy-Chaumet (Le).

Puymarcheix.

Vaupoutour.

Vergne (La).

Villemacheix.

Zaphia (Le).

## **SAINT-SULPICE-LAURIÈRE**

SAINT-SULPICE-LAURIÈRE, chef-lieu de commune dans le canton de Laurière, a 1 430 hectares de superficie, et 1 840 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 492 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

La cure de Saint-Sulpice-Laurière, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, a pour patron saint Sulpice de Bourges, dont on fait la fête le 27 août, jour de la translation de ses reliques. Cette église dépendait de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, en 1097. Par compromis du 12 juin 1271, l'abbé et le couvent de Saint-Martial cédèrent cette église aux doyen et chapitre de la cathédrale en se réservant le droit de patronage, aussi les curés en ont toujours été nommés par l'abbé, jusqu'à la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 675 communicants, environ 900 habitants.

Une vicairie avait été fondée dans cette église, à l'autel de sainte Catherine, en 1536.

L'église paroissiale de Saint-Sulpice a été construite à l'époque du style roman ; elle est éclairée au chevet par trois fenêtres et une chapelle y a été ajoutée du côté de l'épître. Son clocher est une lourde tour carrée.

Pendant la Révolution, le 9 prairial an V, 28 mai 1797, le presbytère, jardin et dépendances furent vendus au sieur Martial Dutheil pour la somme de 1 120 livres (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 354).

## Histoire civile

Sur le sommet du Puy-Chalard, qui domine à l'ouest le bourg de Saint-Sulpice-Laurière et la gare du chemin de fer, on trouve les restes d'un ancien oppidum gaulois, qui a été occupé à l'époque romaine. Il est sur le point culminant des montagnes qui séparent le bassin de la Gartempe de celui de la Vienne.

De l'importante gare de Saint-Sulpice-Laurière part, dans la direction de Limoges, un tunnel long de 488 mètres dans lequel passe la ligne du chemin de fer pour franchir ces montagnes.

Ont été curés de Saint-Sulpice-Laurière : Pierre du Coudert, en 1169. - Pierre Bouschaud, en 1556. - François Croisier, nommé le 18 septembre 1667. - Jean-Jacques Langlade, 1691. - N... Peyrichon, 1710-1716. - N... Mignot, résigna, le 3 août 1762, au suivant. - Grégoire Duchateau, 1762. - Jean-Baptiste Lafond, en 1804. - Raymond Mariambourg, nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1828. - Florent Demargne, en 1868. - François Brachet, en 1883. - Jean-Baptiste Fonty, en 1888. - Barthélémy Delort, en 1912.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Sulpice-Laurière sont :

Breuil (Le). — Louis de Pierrebuffière, baron de Châteauneuf, était seigneur du Breuil en 1556. Ses armes sont *de sable au lion d'or*.

Bregères (Les) ou Les Brugères.

Californie.

Combeau (Chez).

Considat. — Jean et Louis Melle étaient sieurs de Considat en 1470.

Cressac.

Frontignac.

Gaudeix.

Manufacture.

Popperdu.

Rivière (La) ou La Rivière. — Noble Pierre de Tranchecerf *alias* Persevent, damoiseau, échangea, en 1408, sa seigneurie de La Perrine au diocèse de Bourges pour celle de La Ribière *alias* de La Rivière. Léonet de Tranchecerf, écuyer, seigneur de La Rivière, épousa le 12 février 1584, Gabrielle de La Saigne.

Roche (La).

Theil (Le).

Thierre (La).

Verger-Buisson (Le). — À la famille des Marais du Chambon au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Villedoux.

Villefort. — À la famille du Vignaud de Villefort au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bellac, qui comprend les communes d'Arnac-la-Poste, les Grands-Chézeaux, Cromac, Jouac, Lussac-les-Églises, Mailhac, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Sulpice-les-Feuilles. Il a 23 103 hectares de superficie et 9 411 habitants.

La commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles a 3 563 hectares de superficie et 1 987 habitants, son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 279 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Sulpice-les-Feuilles, dans l'ancien archiprêtré de Rancon avait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1 880 communicants, environ 2 507 habitants. Son patron était saint Sulpice et les curés étaient nommés par le prévôt de Saint-Benoît-du-Sault, du diocèse de Bourges. Le supérieur du Séminaire des Missions étrangères eut ce droit de nommer les curés, lorsque la prévôté de Saint-Benoît fut unie audit Séminaire.

La nouvelle église de Saint-Sulpice-les-Feuilles est en style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle ; elle a été élevée sur les plans de M. Victor Gay. Elle est en forme de croix, a 35 mètres de longueur et une largeur de 19 mètres. Un clocher octogonal, dont la base carrée forme un porche à trois côtés ouverts, s'élève sur la façade. Le chœur et l'autel sont éclairés par trois fenêtres percées dans le chevet, qui est à pans. L'autel est de marbre blanc, porté sur six colonnes. Elle a été consacrée par Mgr. Buissas, évêque de Limoges, le 20 août 1851. Plus tard, en 1885 pour consolider la voûte de cette église on y a ajouté deux nefs latérales en forme de bas-côtés.

Cette église possède deux précieux reliquaires venant de l'abbaye de Grandmont. Le premier a une base de cuivre doré sur laquelle s'élève une petite statue d'argent de saint Sébastien, attaché à un arbre et percé de flèches. Autour de la base on voit des figures en émail et les armoiries d'Antoine Lallemand, évêque de Cahors et abbé de Grandmont qui avait donné ce reliquaire à son abbaye en 1479.

Le second représente un ange ciselé et émaillé, qui porte un doigt de saint Léonard dans un vase de cristal de roche placé sur sa tête. Ce reliquaire est très curieux pour l'histoire de l'application de l'émail. Il est peut-être antérieur au XII<sup>e</sup> siècle.

Par arrêté ministériel du 20 juin 1891, ces deux reliquaires ont été classés monuments historiques.

Les deux cloches de Saint-Sulpice portent les inscriptions suivantes :

« ✠ Septembre 1879. Léon XIII pape. Alfred Duquesnay, évêque de Limoges, Mathurin Baudel, curé, Jean-Baptiste-Ferdinand Aufort, maire, Marie-Charles de Puifferat, ancien préfet du Puy-de-Dôme, parrain. Mme Marie-Thérèse-Émilie-Louise Dubrac, veuve Gauthier, marraine. - *Ad laudem Beatissimæ Virginis immaculatæ.* - De même que l'oiseau chanteur lui dit sa complainte, à la Vierge sainte je dis les soupirs de mon cœur. - Bollée, d'Orléans, fondeur ».

« Septembre 1879. Léon XIII pape. Alfred Duquesnay, évêque de Limoges, Mathurin Baudel, curé de la paroisse. J.-B.-F. Aufort, vice-président du Conseil général, maire de Saint-

Sulpice, parrain. - M<sup>lle</sup> Marie-Albertine de Pot, marraine. - *Ad gloriam sanctissimi cordis Jésus*. - Afin de satisfaire à tous, on me fit une sœur jumelle, l'on m'amoindrit un peu pour elle, sans rompre l'accord entre nous. - Bollée d'Orléans, fondateur ».

Avant la Révolution, l'église de Saint-Sulpice possédait trois cloches comme le constate le procès-verbal suivant : « Le vingtième jour du mois de juillet 1664, ont été bénites trois cloches : La première pour l'église, qui est appelée la cloche du Saint-Sacrement, sous le nom de saint Blaise et de sainte Mathurine, qui sont Blaise Démaillassent et Mathurine Jammot. La seconde qui est pour saint Michel, a été parrain M<sup>e</sup> Roux de Maillasson et demoiselle Estenne Pot. La plus petite pour sonner aux processions, a été parrain : Léonard de Maillasson et Marguerite Chambon. *Signé* : Demaillasson, Hélène Pot, B. de Maillasson. Perrot ».

Deux de ces cloches furent prises pendant la Révolution. Par délibération du district du 25 Floréal an II (14 mai 1794), elles furent envoyées à Morterolles, pour être de là conduites à Limoges. Celle qui fut conservée a servi jusqu'en 1879, et sa refonte est signalée ci-dessus à cette date.

Ont été curés de Saint-Sulpice-les-Feuilles : Guillaume Thibaud, à sa mort, Mathurin Nebout fut nommé curé par le prévôt de Saint-Benoit-le-Sault. Jean des Noyers, se disant nommé par Bulle de Rome, lui intenta un procès, mais il fut condamné par arrêt, du 27 mai 1419. - Léonard Doussinaud, en 1599. - N... Massard, 1611-1631. - Mathieu Duparc, 1631-1665. - J. Duparc, 1665-1681. - Jean Castille, 1682-1686. - Jacques Danjean, 1719-1755. - Joseph Delacoux, 1755-1789. - Sylvain Nicot, qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort fut nommé le 24 avril 1803, puis la cure ayant été élevée à la 2<sup>e</sup> classe il eut une nouvelle nomination le 1<sup>er</sup> novembre 1827, et mourut en 1844. - Mathurin Baudel, nommé le 28 septembre 1844. - Louis-Joseph Philippe Pascaud, le 9 avril 1885. - Joseph Pergay, le 6 mars 1887. - Louis-François Nazaire, le 21 janvier 1893. - Barthélémy Joly, en 1913.

Par ordonnance épiscopale du 4 décembre 1916, le siège du doyenné de Lussac-les-Églises est transféré en la paroisse de Saint-Sulpice-les-Feuilles et Barthélémy Joly, nommé curé-doyen.

Outre le cimetière actuel de Saint-Sulpice, il y en avait jadis un autre autour de l'ancienne église de la paroisse. C'est dans ce dernier qu'existait, en 1640, une chapelle dédiée à saint Michel. On a vu ci-dessus la bénédiction de la cloche fondue en 1664.

L'ancienne église de la paroisse dont, il ne reste rien, était une construction romane du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle. Elle avait été restaurée en 1636, date gravée sur une de ses pierres. Après la restauration du culte en 1801, des réparations y furent exécutées en 1809 et en 1848, mais elle menaçait ruine, on a été obligé de la démolir et de construire à peu près à la même place celle qui existe aujourd'hui.

Il existait dans cette ancienne église une Confrérie du Saint-Sacrement, et on trouve dans le registre des décès, au 24 octobre 1760, celui de Silvain Besges « lequel a été baile de la Confrérie du Saint-Sacrement pendant quarante ans et l'a gouvernée en parfait honnête homme et au grand profit de l'église ».

Pendant la Révolution, le 8 fructidor an VII (25 août 1799), le presbytère de Saint-Sulpice-les-Feuilles fut vendu au sieur Pérot pour la somme de 1 350 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 378).

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles sont :  
Age-Bouillerand (L').



Age de Maillasson (L'). — Près de ce village est un dolmen à moitié renversé, dont la table a 3 mètres 50 cm de longueur sur 2 mètres de largeur.

Bantard, lieu détruit, où il y avait au XV<sup>e</sup> siècle un moulin dépendant de Mondon.

Bardon (Le), où il y avait autrefois deux moulins ; celui qui était sur la chaussée de l'étang a été détruit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Bellevue.

Berlande. — Où était un dolmen qui a été détruit.

Boismandé. — Village important sur la route nationale.

Bournazeau était un fief, qui a été incorporé à Saint-Sulpice.

Boutinotière (La).

Bras (Les). — En 1449, ce lieu est appelé Le Brac. Il y a auprès un dolmen dont la table, qui est cordiforme, a 2 m 30, sur 3 m 25 ; elle était portée par quatre piliers. Des fouilles maladroitement pratiquées ont fait effondrer un de ces piliers.

Chéniant, ou Chaignant, où l'on trouve des ruines romaines.

Chez-Bardin.

Chez-Bouchault.

Chez-Colas.

Chez-Dandin.

Chez-Grosjean.

Chez-Renard.

Chirade (La), où l'on a découvert un souterrain-refuge.

Font de Piégut (La), dont était seigneur Silvain Pot en 1659.

Garde (La).

Gouges (Les).

Granges (Les).

Jançay.

Lande de Virevalais.

Lavaupot. — Appelé d'abord Lavau, puis possédé par la famille Pot qui lui a laissé son nom. La famille Pot a pour armes *d'or à la fasce d'azur, brisure d'un lambel de gueules de trois pièces pendants en chef.*

En 1402, Hélion de Chamborand était seigneur de Lavaupot, qu'il avait reçu à son mariage. Chamborand porte pour armes *d'or au lion rampant de sable armé et lampassé de gueules.*

Maillasson.

Maison-Rouge (La), dont était seigneur en 1517, Jacques de Montbel. Il a pour armes *d'or à la bande componée d'hermine et de gueules.*

Mardelle (La). — Charles Bault, écuyer, seigneur de La Mardelle et du Vergier, épousait Jacqueline Martin du Puyvinaud le 31 mai 1629.

Mazier (Le). — Claude Gaucher est sieur du Mazier en 1688.

Monteil (Le).

Moulin de Lavaupot.

Moulin Plet (Le).

Montrenault. — En 1449 le bois de Montrenault appartenait à Christophe Pot.

Noyer (Le).

Pérelle (La). — Village nouvellement construit.

Pérusse (La). — Au-dessus de ce village on a trouvé en 1883 plusieurs urnes funéraires.

Peuchaud, où existait un dolmen dont la table a été brisée.

Peupiton.

Peux (Les).

Piégut, que la famille Pot possède depuis 1292, était en 1447 qualifié forteresse. Raoul Pot était seigneur de Piégut en 1384. Sa descendance s'est continuée jusqu'à nos jours. Mathurin Pot, né en 1792, était seigneur de Piégut, qui est encore la possession de sa petite fille Mme de Verneil, née de Pot. Il y avait une chapelle au château de Piégut dans laquelle une vicairie avait été fondée en l'honneur de la Saint-Croix. La cloche de cette chapelle existe encore, elle porte l'inscription suivante qui est en gothique fleurie du XVI<sup>e</sup> siècle : « + *Sancti Sebastiani* ».

Puifferat, dont Daniel Pot était seigneur en 1683.

Ratenon.

Rebras (Les).

Roche (La).

Tuilerie de Maillason (La).

Valette (La).

Villaugé (La).

Virevalais. — Au-dessus de ce village, dans un champ appelé le Dognon, on trouve des ruines gallo-romaines. Il y a aussi un dolmen qui a été renversé.

## **SAINT-SYLVESTRE**

SAINT-SYLVESTRE, chef-lieu de commune du canton d'Ambazac, a 3 095 hectares de superficie et 1 642 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 588 mètres.

C'est par un décret de février 1905, que la commune de Saint-Sylvestre a été mise dans le canton d'Ambazac, jusqu'à cette date elle faisait partie du canton de Laurière.

### **Histoire ecclésiastique**

La cure de Saint-Sylvestre, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait pour patron saint Sylvestre, fêté le 31 décembre. L'évêque de Limoges en nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 200 communiants, environ 1 600 habitants.

L'église de Saint-Sylvestre possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✘ Sous l'épiscopat de Monseigneur Buissas, M. Léonard Larue, curé, M. Léonard Barny fils aîné, maire de Saint-Sylvestre et Jacques Brandy, adjoint, 1854. J'ai été bénite sous l'invocation de sainte Marguerite par M. Merle, curé de Laurière. A été parrain, M. J.-Baptiste Brandy, petit-fils de M. Mallabard, de Saint-Sylvestre, et marraine, D<sup>lle</sup> Marie-Marguerite-Angèle Gay du Coudier. - Martin, frères, fondateurs ».

« ✘ Sous l'épiscopat de Monseigneur Buissas, M. Léonard Larue, curé, M. Léonard Barny, fils aîné, maire de Saint-Sylvestre, M. Jacques Brandy, adjoint. J'ai été bénite sous l'invocation de sainte Marie, par M. Merle, curé de Laurière. A été parrain : M. Jean Malabard, fils aîné, de Grandmont, et marraine : Marie Lemarchand, 1854 ».

On possède aussi à Saint-Sylvestre, le chef de saint Étienne de Muret, le fondateur de l'ordre de Grandmont. Il est conservé dans un reliquaire représentant le buste du saint. La tête qui est en argent repoussé est une œuvre d'art remarquable. Il avait été donné à l'abbaye de Grandmont, en 1494, par le cardinal Bricconnet, abbé général de cet Ordre.

Un second reliquaire en argent doré, conservé à Saint-Sylvestre, est une œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle ; il est en forme de cylindre vertical. Il avait été donné à Grandmont en 1255, par Pierre de Montvailler, archiprêtre de Nontron. Il renferme des reliques de saint Junien et de saint Amand.

Ont été curés de Saint-Sylvestre : N... Hymbert, en 1224. - Pierre Authier, en 1297. - Pierre Vilette, en 1456 et 1471. - Vincent Guillot, en 1472. - Jean Robi, en 1526. Jean Bouchalion, nommé en 1601. - Denis du Coudier, qui résigna en 1603 au suivant. - François Vauzelle, en 1604. - Martial Brionneau de Coussat, en 1610-1628. - N... Vidillac (ou Vibilhac), 1663-1666. - N... Chopy, 1666-1673. - Léonard Ardant, 1702-1739. - N... Navière, 1741-1756. - Guillaume Guérin, 1756-1788. - Jean-Baptiste Vitrac, nommé en 1788, fut déporté en Espagne pendant la Révolution, et ensuite nommé de nouveau curé le 24 avril 1803, mourut le 22 mars 1804. - Léonard Mabaret, nommé le 14 novembre 1804. - Pierre-Léon Bourinet, en 1841. - Pierre-René Maublanc, le 1<sup>er</sup> janvier 1849. - Léonard Larue, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Pierre Fouillaud, nommé en 1900. - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1907, le service de cette paroisse est fait par le curé de Razès.

Pendant la Révolution, le 13 messidor an IV, 31 juillet 1796, le presbytère de Saint-Sylvestre fut vendu au sieur Labesse pour la somme de 1 800 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 150, n° 95).

## Histoire civile

Dans les papiers de Grandmont on trouve mentionné les deux faits suivants qui se rapportent à la paroisse de Saint-Sylvestre : « En 1335, sous l'abbé Guillaume Pellicier, le 29 décembre jour de saint Thomas, à l'heure de Prime, il eut à Grandmont un grand tremblement de terre qui dura une heure. On dit que dans le même temps les voûtes de plusieurs églises de l'ordre tombèrent ».

« Sous l'abbé François de Neuville, le 10 août 1579, jour de la fête de saint Laurent, il y eut à Grandmont un tremblement de terre pendant une heure. Tous ceux qui étaient à la messe s'enfuirent de peur ». Or, une chronique écrite à Ayen entre 1579 et 1585, dit « qu'en l'an 1579 il y eut à Limoges et autres lieux circonvoisins un tremblement de terre ». De nos jours, le 11 juin 1909, à neuf heures du soir, un tremblement de terre à eu lieu dans le midi de la France, et à cette heure même plusieurs personnes d'Ambazac et de Limoges assurent avoir ressenti une secousse.

En 1370, le bourg de Saint-Sylvestre, qui ressemblait alors, dit Bonaventure de Saint-Amable, à une ville populeuse, fut ruiné par le prince de Galles, qui venait de saccager la Cité de Limoges.

La commune de Saint-Sylvestre fut très éprouvée pendant la peste de 1631. Le bourgeois de Limoges Pierre Mesnagier, retiré tout auprès dans sa métairie de Beaune, nous dit : « Dans certaines contrées, il ne s'est pas levé un seul grain de blé. Tel village il y a eu, où il n'est demeuré de vivants ni hommes, ni femmes, ni petits enfants. Le bétail était abandonné. Le dégât fut grand, notamment du côté de Grandmont, aux villages appelés Clou (paroisse de Saint-Sylvestre), Puy-Gassante, Péret et autres. Que Dieu à l'avenir nous préserve de tel malheur ! »

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Sylvestre sont :

Balette.

Borderie (La). — Près de ce village existe une curieuse pierre qui, dit-on, aurait été une pierre branlante.

Brugères (Les).

Chabanne.

Chez-Chandeaup

Chèze (La).

Cloud.

Coudier (Le Petit).

Crouzille (La).

Crouzille (Étang de La).

Fanet, où sont les carrières de granit le plus estimé.

Fondanèche.

Gouillé.

Gouillé (Moulin de).

Grandmont. — Saint Étienne de Muret, le fondateur de l'ordre de Grandmont, est né en 1045 au château de Thiers en Basse-Auvergne. Vers 1076, il se retira, comme ermite, au lieu de Muret, dans la paroisse d'Ambazac. Après sa mort, en 1125, ses disciples transportèrent son corps à Grandmont, dans la paroisse de Saint-Sylvestre, où ils venaient s'établir. Depuis ce moment, et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Grandmont a toujours été le chef-lieu de l'ordre religieux de ce nom. Les abbés de Grandmont sont : 1. Saint Étienne. 1076-1124. - 2. Pierre de Limoges. 1124-1137. - 3. Pierre de Saint-Christophe, 1137-1139. - 4. Étienne de Liciac, 1139-1153. - 5. Pierre Bernard, 1153-1170. - 6. Guillaume de Treignac, 1170-1189. - 7. Gérard Ytier, 1189-1198. - 8. Adémar de Friac, 1198-1216. - 9. Caturcin, 1216-1228. - 10. Elie Arnaud, 1228-1238. - 11. Jean de l'Aigle, 1239-1242. - 12. Arnaud de La Vergne, 1242-1245. - 13. Guillaume d'Ongres, 1245-1248. - 14. Itier Merle, 1248-1260. - 15. Gui Archer, jusqu'en 1269. - 16. Faucher Grimoard, 1269-1281. - 17. Pierre de Causac, 1281-1290. - 18. Bernard de Gandalmar, 1291. - 19. Gui Foucher, 1291-1306. - 20. Guillaume de Prémaurel, 1306-1312. - 21. Jourdain de Rapistang, 1312-1316. - 22. Elie Adémar, 1316. - 23. Guillaume Pellicier, 1317-1336. - 24. Pierre Aubert, 1336-1347. - 25. Jean Chabrit, 1347-1355. - 26. Adémar Cripsi, 1355-1378. - 27. Aimeric Fabri, 1378-1385. - 28. Ramnulf Itier, 1385-1388. - 29. Pierre Redondaud, 1388-1437. - 30. Guillaume de Fumel, 1437-1470. - Abbés commendataires : 31. Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, 1471-1477. - 32. Antoine Lallemand, évêque de Cahors. 1477-1495. - 33. Guillaume Briçonnet, cardinal,

archevêque de Reims, 1496-1507. - 34. Sigismond de Gonzague, cardinal, 1507-1513. - 35. Charles de Correct de Final, cardinal, 1513-1515. - 36. Nicolas de Flixo, cardinal, 1515-1519. - 37. Sigismond de Gonzague (pour la seconde fois), 1519-1525. - 38. François de Neuville, 1525-1561. - 39. François de Neuville, 1561-1596. - Abbés réguliers : 40. François Marand, 1596-1603. - 41. Rigaud de Lavaur, 1603-1631. - 42. François de Tautal, 1631-1635. - 43. Georges Barny, 1635-1654. - 44. Antoine de Chavaroche, mort en 1677. - 45. Alexandre Frémon, 1678-1687. - 46. Henri de La Marche de Parnac, 1687. - 47. René-François de la Guérinière, 1716-1744. - 48. Raymond Garat, 1744-1748. - 49. François-Xavier Mondain de la Maison-Rouge, 1748-1787. - Une Commission dite des Réguliers, établie en 1766, par le pouvoir civil sous prétexte de réformer les ordres religieux, mais qui travailla uniquement à leur destruction, frappa l'ordre de Grandmont en 1771, en lui interdisant de recevoir des novices. C'était sa destruction. Après bien des instances de la Cour de France, le pape Clément XIV, sachant que la ruine de cet ordre était déjà consommée, donna le 6 août 1772 une Bulle par laquelle il reconnaît que l'ordre de Grandmont est supprimé, et ordonne que ses biens seront conservés à l'Église, et attribués aux évêques des diocèses dans lesquels ils sont situés. Cette Bulle spécifie aussi que cette attribution n'aura lieu qu'après la mort du dernier Abbé Général. C'est ce qui eut lieu en 1787, à la mort de M. Mondain de la Maison-Rouge. Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges, fit alors distribuer aux églises de ce diocèse les nombreuses reliques et les si précieux reliquaires du trésor de Grandmont.

Hureaux (Les Vieux).

Hureaux (Les Jeunes).

Malessar.

Mas (Le).

Mogol.

Moulin de l'Ane.

Pautillon.

Pêcherie (La).

Pouyaud *alias* Chez Pouyaud.

Près (Les).

Sagnes (Les).

Tenelles (Les).

Ventillac.

## **SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COUZE**

Saint-Symphorien devient Saint-Symphorien-sur-Couze par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-SYMPHORIEN, chef-lieu de commune dans le canton de Nantiat, a 1 921 hectares de superficie et 757 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 450 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Saint-Symphorien est une cure dans l'ancien archiprêtré de Rancon, qui a pour patron saint Symphorien, martyr à Autun. L'abbé de Saint-Martial de Limoges y nommait les curés depuis 1495. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 800 communicants, environ 1 066 habitants.

L'église romane de cette paroisse a été transformée au XIV<sup>e</sup> siècle ; il n'en reste que les deux murs sur lesquels on a posé une voûte gothique. À la même époque on a refait le chevet et la façade. Sur la porte de cette dernière on voit un écusson *chargé d'un léopard et de trois roses*. Elle a aussi deux chapelles gothiques à voûtes ornées de nervures prismatiques, ce qui donne à son plan la forme d'une croix.

Une cloche de Saint-Symphorien de 1483, conserve l'inscription suivante qui est en lettres gothiques :

« ✠ S. S. Ora pro nobis. Anno Dmi Mil<sup>o</sup> [GGGG<sup>o38</sup>] IIII xx III ».

Sur une autre on lit :

« *Ste Joannes Evangelista, ora pro nobis*. L. de Tessières m'a fait faire l'an 1615. Parrain, A. de Tessières. Marraine A. de Tessières ». C'était la cloche de l'ancien prieuré de Saint-Jean, au village de Courrieux.

Une troisième cloche qui était à la chapelle de saint Martin, a aussi été transportée à l'église de la paroisse.

Voici son inscription :

« ✠ *Sancte Martine, ora pro nobis*. - J'ai été ; bénite en 1870, par M. A. Lecler, curé de Saint-Symphorien. J'ai eu pour parrain et marraine M. le comte et Mme la comtesse Des Montiers de Mérinville. - D. Dutot, Jérôme et Cie fondeurs à Paris ».

L'église de Saint-Symphorien possède des reliques de saint Martin, qu'elle a obtenues de l'église de Tours en 1866.

Pendant la Révolution, le 15 prairial an IV, 3 juin 1794, le presbytère de Saint-Symphorien fut vendu pour la somme de 1 910 francs au sieur Couty. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 9).

Ont été curés de Saint-Symphorien : Jean Dupeyrat, en 1499. - Gillers Faulcon, en 1526. - Gabriel *alias* Albert Duchesne, 1662-1682. - N... Peyroche, 1682-1689. - N... Regnaudin, 1689-1725. - N... Baralier, 1733-1745. - Jacques Père de Confolent, 1746-1764. - Pierre Duchâteau, 1764, mort pour la foi en prison le 1<sup>er</sup> mai 1796. - François Faure, qui avait été déporté sur les pontons de Rochefort, fut nommé en 1802. - Jean-Baptiste Bardy, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Noël Brugeaud, desservit ensuite la paroisse de Saint-Symphorien, mais n'en fut régulièrement nommé curé que le 17 juin 1839. - Jacques-Eugène Sabaud, le 16 juillet 1844. - André-François Chanteau, le 1<sup>er</sup> octobre 1850. - Jean-Baptiste Amathieu, le 3 juillet 1853. - Sylvain Picaud, en 1856. - Gabriel Veyriras, en 1859. - André Lecler, en 1864. - Noël Navarre, en 1872. - Joseph Battu, en 1883. - Joseph Laperche, en 1892. - Henri Fort, en 1899. - René Tereygeol, en 1905, jusqu'en 1913. À partir de cette dernière date le service de la paroisse est fait par les prêtres voisins.

---

<sup>38</sup> *Sic*. Sans doute faut-il comprendre « CCCC<sup>o</sup> » [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

## Histoire civile

Au lieu-dit Bisserolles, près le bourg de Saint-Symphorien, il existe des restes d'anciennes constructions dont il n'est pas possible de déterminer l'époque ; mais on a trouvé tout auprès une urne cinéraire en granit, dépourvue de son couvercle qui est certainement de l'époque gallo-romaine.

François du Pouget, chevalier, marquis de Nadailhac, né en 1629, était seigneur de Saint-Symphorien. Il épousa en 1652 Françoise de Douhet, fille de Philippe de Douhet, seigneur de Saint-Pardoux « qui fut homicidé ». Leur fils Jacques du Pouget, né en 1781, est aussi seigneur de Saint-Symphorien. Du Pouget porte pour armes *d'or au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Symphorien sont :

Chasseneuil. — Par sentence du vice-sénéchal de Limoges, de l'avis du présidial du 18 décembre 1640, une chapelle devait être bâtie à la Croix de Chasseneuil, en réparation de l'assassinat de Philippe de Douhet, écuyer, seigneur de Saint-Pardoux, commis par Pierre Faulcon, écuyer, sieur des Lèzes, et une vicairie devait y être fondée. Mais, par transaction du 25 janvier 1687 Marie Faulcon, épouse de Gabriel Picon, écuyer, sieur de Chasseneuil, trésorier de France en la généralité de Limoges, s'obligea à payer le vicaire qui dirait les messes ordonnées dans l'église de Saint-Pardoux, et fut exemptée de faire bâtir la chapelle. Douhet porte pour armes *d'or à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'accostée de deux mains appaumées de carnation*. Celles de Faulcon des Lèzes sont *d'azur à trois tours d'argent 1 et 2. mêlées de trois fleurs de lis d'or 2 et 1*. Picon, sieur de Chasseneuil : *d'azur à un dextrochère d'argent tenant un dard en pal de même, au chef cousu de gueules chargée de trois couronnes d'or*.

Cheulerie (La).

Combas.

Courrieux. — Folcaudus surnommé Tizas, avec ses enfants Folcaudus et Étienne et son épouse Melisendis, donnèrent au monastère de Saint-Jean-d'Aureil leur terre de Courrieux. Un prieuré y fut établi et existait en 1570. Par décret du 21 juin 1663, il fut uni au collège de Limoges.

André de Tessières était sieur de Boisbertrand et de Courrieux en 1625. ses armes sont *losangé d'argent et de gueules*.

Crumeau. — Entre 1029 et 1051 Abbon restitua aux chanoines de l'église de Limoges le mas de Crumeau qu'il avait injustement usurpé, sous le pontificat de Jordain de Laron, évêque de Limoges.

Gagnerie (La). — Antoine de Roffignac, écuyer, sieur de La Gagnerie, épousa Françoise de Blom, dont Marie, mariée le 10 septembre 168<sup>[39]</sup> à Roland Pot. Ses armes sont *d'or au lion rampant de gueules armé et lampassé de même avec la barre*.

Grudet.

Grudet (Moulin de), sur le Vincou.

Rieux-Jeunes (Les).

---

<sup>39</sup> Le dernier chiffre de la date est illisible dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Rieux-Vieux (Les).

Lavaud.

Mas-Maraud.

Rivière (La).

Saint-Martin-de-Genouilleras. — Chapelle existant en 1512. On l'indique comme annexe en 1628. Son patron est saint Martin de Tours. Ruinée pendant la Révolution, les habitants de la contrée n'ont cependant pas cessé d'aller en pèlerinage sur ses ruines. Reconstituée en 1869, une plaque en métal portant l'inscription suivante a été placée sous sa première pierre : *Pio IX regnante, anno Domini MDCCCLXIX, hoc perditu dirutum sancti Martini Turonensi sacellum aere collecto. A. Lecler, parochus reoedificavit.* Elle a été bénite et inaugurée le 1<sup>er</sup> mai 1870. On a vu ci-dessus l'inscription de sa cloche

Theillet.

Valette (La).

## SAINT-VICTURNIEN

SAINT-VICTURNIEN, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Junien, a 2 110 hectares de superficie, et 1 459 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 275 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Victurnien, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, avait jadis pour fête patronale celle de l'Assomption de la sainte Vierge. Aujourd'hui, son patron est saint Victurnien, solitaire qui a vécu en ce lieu au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle. Il était venu d'Écosse. L'église conserve son tombeau, qui est le but d'un pèlerinage, et son précieux chef, objet d'une grande vénération dans toute la contrée.

Sa fête est le 30 septembre, et aussi le 15 octobre, jour de l'invention de ses reliques. L'évêque de Limoges a toujours nommé les curés de Saint-Victurnien. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on comptait dans cette paroisse 1 280 communiants, environ 1 707 habitants.

Plusieurs vicairies avaient jadis été fondées dans cette église : une par André de Lavaud, prêtre, en 1524. - Une par Pierre Maublanc, bachelier en théologie, avocat au Parlement, en 1661. - Une troisième par Marie de Néomond, dame de Saint-Victurnien, en 1664. - Une autre par Jean Maublanc, curé en 1666.

L'église de Saint-Victurnien est formée d'une double nef, elle se termine carrément. C'est un édifice roman, où ont été faites quelques restaurations au XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette église possédait jadis une cloche, qui conservait l'inscription suivante en lettres gothiques : « ✠ *Sancta Maria ora pro nobis. Anno Domini M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> LXXX II<sup>o</sup> - Te Deum Laudamus* ». Elle a été refondue en 1912 pour faire la seconde des trois suivantes :

« ✠ Je me nomme Marie-Eugénie-Théodorine-Lucie-Andrée. J'ai été bénite le 12 mai 1912, sous le pontificat de Pie X, Mgr. Renouard étant évêque de Limoges, M. Paul Latzarus, curé de Saint-Victurnien. J'ai eu pour parrain André Paraud et pour marraine Lucie Paraud, épouse Dérignac. - À Marie Immaculée. - Don d'Eugénie Feuillard, épouse Paraud, propriété réservée de



M. Dérignac et de ses ayant-droits. Je ne sonnerai de par la volonté de la donatrice que pour le culte catholique ».

« ✕ Je me nomme Marie-Maurice-Jeanne-Andrée. J'ai été bénite le 12 mai 1912, sous le pontificat de Pie X, Mgr. Renouard, évêque de Limoges, et M. Paul Latzarus, curé de Saint-Victurnien. J'ai eu pour parrain Jean-Maurice Bredier, assisté de son père Jean-François Bredier et de sa mère Andrée Duchazeaubeneix, épouse Bredier, et pour marraine Marie-Eugénie-Stéphanie Besges, épouse Gustave Merlin-Lemas. - À saint Victurnien, abbé ».

« ✕ Je me nomme Hélène-Léonie-Joseph-Suzanne. J'ai été bénite le 12 mai 1912, sous le pontificat de Pie X, Mgr. Renouard, étant évêque de Limoges, et M. Paul Latzarus, curé de Saint-Victurnien. J'ai eu pour parrain Gaston Miquel, et pour marraine Hélène Paraud. - À saint Joseph. - Don d'Eugénie Feuillard, épouse Paraud. Propriété réservée de M. Eugène Paraud, exécuteur des volontés de sa mère et de ses ayants-droits. Je ne sonnerai que pour le culte catholique ».

L'église de Saint-Victurnien possède une petite châsse en cuivre, avec émaux champlevés du XIII<sup>e</sup> siècle, et un buste moderne dans lequel on conserve le chef du saint. Ce dernier remplace le magnifique buste en argent qui avait été donné en 1400 par Adémar de Rochechouart lequel y avait fait graver sous le pied cette inscription : *Ademarus de Rupe Cavardi, archidiaconus Divionensis, dedit hoc opus Deo et beato Victurniano confessori. Anno Domini M. CCCC.*

On voit dans le cimetière de Saint-Victurnien un fanal funéraire, ou Lanterne des Morts, classée comme monument historique par arrêté du 9 avril 1910. C'est une colonne carrée qui a environ 7 mètres de hauteur et 0,90 centimètres de côté. Au sommet, quatre fenêtres plein cintre forment la lanterne qui est surmontée d'une croix.

Il y a aussi dans ce cimetière une chapelle construite en 1509.

Un hôpital, dit Infirmerie en 1285, avait été fondé à Saint-Victurnien par les seigneurs de Rochechouart. En 1370, sa chapelle avait pour fête patronale celle de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Une vicairie y avait été fondée, à laquelle, en 1560, un-titulaire était nommé par Aimeric de Rochechouart, évêque de Sisteron, comme baron de Saint-Victurnien. Ce droit de nomination appartient toujours à cette famille.

Une chapelle rurale dédiée à saint Roch, existait aussi dans cette paroisse dès 1248.

Ont été curés de Saint-Victurnien. : Jean Teillet, en 1566. - Jean Maublanc, 1666. - N... Deschamps, 1762-1769. - Joseph-Léonard Lamy de Luret, nommé en 1774, déporté à l'étranger pendant la Révolution. - Pierre-Jérôme-Nicolas Texandier, nommé en 1777, déporté en Espagne où il est mort en septembre 1799. - Léonard-Moyne Sauvage, nommé le 24 avril 1803. - Claude-Pascal Rouffignac, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Jean Royer, le 4 mai 1833. - Pierre-Gaspard Molignié, le 10 février 1839. - Émile Deschamps, en 1872. - Mathieu Gaston, en 1877. - Henri Ducloup, en 1900. - Paul Latzarus, en 1911.

En septembre 1887 en enlevant les boiseries de l'ancien autel de l'église de Saint-Junien pour les remplacer par la superbe table sculptée due à la pieuse générosité de la famille d'Hugonneau, on a mis à nu l'encadrement tout entier du tombeau de saint Victurnien : encadrement dont la partie supérieure forme une sorte de rétable et s'élève au-dessus du massif de maçonnerie de l'ancien autel de 0,72 centimètres environ. La largeur de ce rétable est d'environ 2 mètres 85.

Sur cette surface, entourée d'un large bourrelet de granit, qui ne sont pas sans mérite<sup>40</sup>. Cette paroi est divisée en trois tableaux. La scène du milieu représente le calvaire. Au milieu le

---

<sup>40</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Christ en croix, la tête entourée d'un double nimbe crucifère, saint Jean et la Sainte Vierge sont auprès et les deux larrons aussi crucifiés.

La scène à gauche représente la flagellation et celle de droite, les saintes femmes au tombeau après la résurrection. Ces peintures peuvent remonter au XIV<sup>e</sup> siècle.

## Histoire civile

La seigneurie de Saint-Victurnien appartenait à la famille de Rochechouart. On voit que Marie de Nesmond, veuve de Jean de Rochechouart, marquis de Mortemart et de Saint-Victurnien, étant veuve fit, au château de Saint-Victurnien, le 8 février 1667, son testament, par lequel elle veut être inhumée dans l'église dudit lieu, au tombeau de son mari. Rochechouart porte pour armes *fascé, ondé, d'argent et de gueules de six pièces*.

Par acte du 28 décembre 1804, le desservant et les membres de la fabrique de Saint-Victurnien ont accordé, avec la licence de Mgr. l'évêque de Limoges, « à M. Jacques de Verdilhac, propriétaire du présent bourg, le droit de faire construire un banc dans l'église de Saint-Victurnien, de la largeur inclusivement de quatre pieds. Laquelle concession est faite audit sieur de Verdilhac pour lui et les siens, moyennant la rente annuelle de six francs, payable tous les ans au premier janvier ».

Le bourg de Saint-Victurnien a vu naître Jacques Merlin, un des savants les plus distingués qui soient sortis de notre province. Chanoine de Notre-Dame et grand pénitencier de Paris en 1525, il fut exilé par François I<sup>er</sup> en 1527 pour avoir prêché un sermon trop véhément contre quelques seigneurs de la cour. Il mourut en 1541, après avoir été grand vicaire de Paris et curé de la Madeleine. Il est le premier qui ait publié une collection de Conciles. On lui doit aussi des éditions d'Origène, de Pierre de Blois, de Richard de Saint-Victor, etc.

Léonard Merlin, de la même famille que le précédent ; composa en vers la vie de saint Victurnien, espèce de drame destiné à être joué pendant la frairie qui se tient au mois d'octobre.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Victurnien sont :

Aubepeyre (Moulin d<sup>o</sup>).

Beaumont.

Chapelle-Blanche (La). — Chapelle existant en 1358. Elle est dit cure en 1481, puis prieuré séculier, et vicairie perpétuelle. Elle fut interdite en 1741. Elle avait pour patron saint Eutrope de Saintes. L'aquilaire de la cathédrale de Limoges en nommait les titulaires, au moins dès 1444.

M. Guingand de Saint-Mathieu vendit en 1791 le domaine de La Chapelle Blanche à Jean de Voyon du Buisson, pour la somme de 24 000 francs.

Guingand de Saint-Mathieu porte *d'azur au lion d'or, et un chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable*. De Voyon porte *d'azur au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe*.

Chandiat.

Forensac.

Granges (Les).

Loubier (Le). — Habitation de la famille de Verdilhac dont les armes sont *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois oiseaux (verdiers) de sinople.*

Maraffy. — En 1459 noble Jean de La Jout, sieur de Maraffy, rendait hommage pour cette propriété à Foucaud vicomte de Rochechouart. En 1613, Guy de Verdilhac, juge-sénéchal de Saint-Victurnien, acheta à noble Robert et Jean de Nollet, écuyer, la moitié du lieu noble de Maraffy, dont il possédait l'autre moitié.

Mallet (Chez).

Marrote.

Mas (Le).

Montazé.

Puy de la Rue.

Queyroir (Notre-Dame du). — Une chapelle rurale portant ce nom avait été construite dans la paroisse de Saint-Victurnien en 1509. Pendant la Révolution, le 18 thermidor, an IV, 5 août 1796, elle fut vendue au sieur Martial-Simon Merlin-Chaban pour la somme de 180 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 226).

Temple (Le).

Tour (La).

Tuilerie.

Vallette (La). — Martial Baillot, seigneur de la Valette, de Maledent et de la Chapelle hors le Bois, était conseiller du roy, procureur au présidial de Limoges et receveur des décimes du diocèse. Il épousa, en 1686, Martiale de Villiers et mourut à la Chapelle, paroisse de Château-Chervix, en 1738. Il dépendait de sa succession deux domaines sis à la Valette, paroisse de Saint-Victurnien. Il était fils de Martial Baillot du Queyroix, juge de la Salle Épiscopale. Armes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et en pointe, de 3 escots de même posés en pal 2 et 1.* Supports : 2 licornes.

Vaugourdon.

Vauzelle (La).

Verboret.

Vignadis (Les).

Vignaud (Le).

## SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE

Saint-Vitte devient Saint-Vitte-sur-Briance par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
--

SAINT-VITTE, dans le canton de Saint-Germain-les-Belles, est le chef-lieu d'une commune qui a 2 065 hectares de superficie et 918 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 491 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Vitte était dans l'ancien archiprêtre de La Porcherie. Son patron est saint Vitte, martyr, dont la fête est le 24 juin. On voit par d'anciens documents, que Léger, archevêque de Bourges, en 1103, donna cette église à Uzerche. Le Cartulaire d'Uzerche marque aussi qu'en 1640, la moitié de cette église fut donnée au monastère d'Uzerche par Étienne d'Arnac. L'évêque de Limoges nommait les curés, au moins depuis 1480. L'abbé d'Uzerche fit une nomination en 1722 et une autre en 1744, mais l'évêque conserva le droit de les nommer, après la sécularisation du monastère d'Uzerche. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait dans la paroisse de Saint-Vitte 1 280 communiants, environ 1 707 habitants.

L'église actuelle de Saint-Vitte est une construction en style gothique, élevée en 1873, et dont une souscription, faite parmi les personnes pieuses du pays, a couvert la plus grande partie des frais. Elle possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ 1856. M. B. A. Brugère, maire et L. A. Bonneau, curé. - Parrain : M. J. Sensaud, docteur médecin. Marraine : dame Marie Bessoule. - Martin, frères, fondateurs ».

« ✠ 1856. M. B. A. Brugère, maire et L. A. Bonneau, curé. - Parrain : M. N. Barbe, missionnaire apostolique. Marraine : dame Herm. Duverger. - Martin, frères, fondateurs ».

Cette église possédait une autre petite cloche que le Conseil de fabrique donna, en 1872, à l'école tenue à Saint-Vitte par les religieuses du Sauveur. Voici son inscription :

« ✠ JHS. MA. P[hilippe] de Meillars, 1653. J[ulie] de Salagnac. » Julie de Salagnac était l'épouse de Philippe de Meilhars, seigneur de Curzac, qui avait fait fondre cette cloche pour la chapelle de leur château.

À l'extérieur de l'église est un calvaire dont la croix surmontait jadis le pignon occidental de l'ancienne église ; elle porte la date de 1748. À la base sont deux pierres armoriées ; l'une porte : *d'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre tours d'argent maçonnées de sable*, qui est de Maumont, l'autre avec le même écusson est : *parti d'or, à la croix ancrée de gueules*, qui est d'Aubusson. Elles viennent d'un tombeau qui était à l'intérieur de l'église, celui d'Alexandre de Maulmont, seigneur de Saint-Vitte et de Philippie d'Aubusson, sa femme, qui vivaient dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Pendant la Révolution, le 16 fructidor an IV, 2 septembre 1796, le presbytère de Saint-Vitte, avec son jardin et ses dépendances, fut vendu au sieur Jean Dubois pour la somme de 3 467 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 278). Il fut ensuite racheté par la commune.

Il y avait dans l'ancien cimetière de Saint-Vitte, en 1549, une chapelle dite des Coustin. C'est dans cette chapelle qu'Agnet Coustin, écuyer, seigneur de Chassain, et Marguerite des Monstiers son épouse, veulent être inhumés, selon leur testament du 8 octobre 1549.

Une vicairie fondée dans la chapelle du Civori, au grand cimetière, existait en 1483 et en 1621.

Saint-Vitte avait aussi un hôpital en 1390.

Ont été curés de Saint-Vitte : Guyot de Maumont, vers 1405. - Hugues de Meillars, le 5 août 1546. - Jean-Baptiste Chaussade qui mourut le 14 octobre 1744. - N. [François<sup>41</sup>] Voliat au<sup>42</sup> Vauliat, nommé en novembre 1744 - Jean-Baptiste Aubusson de Gorceix, nommé en décembre 1775. Au Concordat, il fut nommé curé-doyen de Saint-Germain-les-Belles, mais il donna sa démission pour revenir à Saint-Vitte, à la place de Jean-Baptiste Desbordes, qui y avait été

<sup>41</sup> Ajout manuscrit sur l'exemplaire des Archives départementales [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

<sup>42</sup> *Sic.* Comprendre *ou* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

nommé le 24 avril 1803. - Jean-François Laurent, nommé le 1<sup>er</sup> février 1820. - Jean-Amable Celle, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Jean Delfour, le 1<sup>er</sup> juillet 1831. - Antoine Bonnaud, le 18 décembre 1844. - François Bertrand, en 1873. - Antoine Moreau, en 1886. - Jean-Baptiste Mambret, en 1891. - Henri Laurelut, en 1906.

## Histoire civile

La seigneurie de Saint-Vitte a été possédée par différentes familles. Vers 1070, noble Ramnulphe de Saint-Vitte et son frère Pontius donnèrent au monastère d'Uzerche l'étang et les moulins de Saint-Vitte. Les filles de Ramnulphe épousèrent Jean de Jaunhac et Gaucelin de Vouspillac. En 1360, Pierre de Jaunhac ou Jourgnac, écuyer, était seigneur de Saint-Vitte.

Cette seigneurie passa ensuite dans la famille de Maulmont qui la posséda de père en fils pendant quatre siècles environ. En 1580, le château de Saint-Vitte fut détruit dans les conditions suivantes : des troupes armées, parties du château de Turenne, rendez-vous des prétendus réformés et quartier général des rebelles dans le centre de la France, pillèrent Treignac, Masseret, Salon, Obasine, etc. Comme elles se maintenaient dans le château de Saint-Vitte, dont Jacques de Maulmont était seigneur, M. de Hautefort, lieutenant-général du Limousin, alla les en déloger. Il s'en empara après quelques jours de siège et depuis, ce château a été détruit.

Marie de Maulmont, baronne de Saint-Vitte, porta cette seigneurie dans la famille Joussineau de Tourdonnet en épousant en 1719 Jean-François de Joussineau.

Saint-Vitte fut vendu le 26 novembre 1791, à M. de Clédat, qui l'a cédé au général comte Souham. Ce dernier a aussi acheté Pontfeuille. Le tout a été acquis en 1823, par M. Barbe. Saint-Vitte appartient aujourd'hui à Mme Génébrias, née Barbe.

En 1909, on a découvert à Saint-Vitte un souterrain-refuge dans lequel on a visité une caverne de 4 mètres de large et d'une longueur inconnue, car personne n'a voulu longer ce souterrain sur un parcours de plus de 10 mètres.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Vitte sont :

Ages (Les).

Aulliat.

Auzier ou Ozier.

Bauberie (La).

Boirie (La).

Brégeat.

Bretagne.

Chassagnas, où il existe plusieurs carrières de granit fort dur. On y a pris les matériaux pour construire le beau viaduc près la gare de Saint-Germain.

Chassaing (Le). — Noble Jean Coustin était seigneur du Chassaing en 1424. Ce fief fut porté dans la famille de Maulmont par la donation qu'en fit Jeanne de Coustin, femme de Jean de Maulmont, seigneur de Pontfeuille ; par son testament du 24 juin 1624, à son neveu Jean de Maulmont. Marie de Maulmont, baronne de Saint-Vitte, dame du Chassaing, porta ce fief à François-Aimé de Joussineau, marquis de Tourdonnet, qu'elle épousa le 12 février 1719. De Coustin porte *d'argent au lion rampant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*. Les

Maulmont, de la branche de Saint-Vitte ont : *d'azur au sautoir d'or ondé, accompagné de quatre tours d'argent maçonnées de sable*. Joussineau porte *de gueules au chef d'or*.

Chatenet (Le). — En 1621, Florent de Maulmont, baron de Saint-Vitte était seigneur du Chatenet. Marie de Maulmont porta ce fief à François-Aimé de Joussineau en l'épousant le 12 février 1719.

Coussac. — Noble Noël Roux, sieur de Cussat, épousa le 30 juin 1588 Hélène de La Place. Jacques de Maulmont était seigneur de Coussac en 1684.

Curzac. — Au IX<sup>e</sup> siècle, Curzac était le chef-lieu d'une vicairie, « *Vicaria Curziacensis* », circonscription territoriale sur laquelle s'exerçait la juridiction d'un officier inférieur ou comte. Les plus anciens seigneurs de Curzac connus appartiennent à la famille de Meillars dont les armes sont *d'or à trois pals de gueules chargés chacun de trois étoiles d'argent*. Cette seigneurie passa dans la famille de Maulmont vers 1402. Pierre de Martin, conseiller en la cour du Parlement de Bordeaux et Jean de Martin, conseiller d'État, succédèrent à MM. de Meillars dans la possession de Curzac, en vertu d'un arrêté de la Chambre de l'Édit de Castres, du 24 novembre 1640, qui leur adjugeait cette terre en paiement de 31 333 livres, que devait Jean de Meillars. La famille Martin de La Bastide, qui posséda longtemps la terre de Curzac, porte pour armes *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à la fasce de gueules*. Cette terre appartient aujourd'hui à M. Torterue de Sazilly, à qui elle est passée par alliance.

Lavaud, appartenait à Melchior de Maulmont, baron de Saint-Vitte en 1684, et ensuite à Joseph, son fils, en 1719.

Lit (Le), *alias* Lély.

Mas (Le), fut apporté par Marie de Maulmont dans la famille Joussineau de Tourdonnet, par son mariage avec François-Aimé.

Mazaud (Le).

Moulin-Brulé (Le).

Nora.

Nouaillas.

Psychaud (Le).

Peyrousse (La).

Plats (Les).

Pontfeuille. — Charles de Maulmont, chevalier, seigneur de Saint-Vitte et sa femme Marguerite de Comborn vendirent Pontfeuille le 5 mai 1553 à Charles de Maulmont leur cousin germain. Charles Chauveau, époux de Judith de Maulmont, acheta Pontfeuille en 1666. Judith Chauveau épousa Charles de Bony en 1679. Leur fille Marie de Bony de Lavergne, vendit Pontfeuille le 4 mai 1740 à Pierre Avril, docteur en théologie, curé du Puy d'Arnac. Ce dernier, en mourant, laissa la seigneurie de Pontfeuille à Pierre Avril, son frère, chanoine de Saint-Étienne de Limoges. Une chapelle, bâtie à Pontfeuille, par la famille Duverger, a été bénite le 27 mai 1889.

Tratrade.

Tronche (La).

Valade (La), appartenait à noble Hugues d'Héschizadour, qui mourut sans enfants, et laissa ce bien à sa femme, Suzanne de Maulmont, qui épousa en secondes noces, le 2 mai 1613, Gabriel Jousselin, seigneur de l'Horte.

Vergne (La).

Volpillac. — Village où été la borderie de La Gasne, vendue en 1352, par Pierre Fabié, écuyer, à noble Hélie Galengaud, chevalier. Ce village n'existe plus.

## SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Saint-Yrieix devient Saint-Yrieix-la-Perche par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

SAINT-YRIEIX, chef-lieu d'un arrondissement qui comprend les cantons de Châlus, Nexon, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Yrieix. Il a 90 808 hectares de superficie et 49 700 habitants.

Le canton de Saint-Yrieix comprend les communes du Chalard, Coussac-Bonneval, Glandon, Ladignac, Saint-Yrieix. Il a 25 463 hectares de superficie et 15 761 habitants.

La commune de Saint-Yrieix a 9 983 hectares de superficie et 8 205 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 400 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La ville de Saint-Yrieix tire son origine d'un monastère qui fut fondé au VI<sup>e</sup> siècle (vers l'an 560) par le saint abbé Arédius ou Yrieix, qui naquit à Limoges, et fut l'ami de Grégoire de Tours et de Fortunat de Poitiers. Ce lieu s'appelait alors *Attanum*. Les maisons qui se sont groupées autour de ce monastère ont donné naissance à la ville actuelle, qui a pris depuis, le nom de son fondateur. C'est une chose digne d'observation que la plupart des villes du Limousin, Saint-Léonard, Saint-Junien, Saint-Yrieix, Eymoutiers, Solignac, Saint-Victurnien, Le Dorat, doivent leur origine à la cabane d'un ermite ou à un monastère.

L'église paroissiale actuelle était une église collégiale, dans laquelle on remarque trois parties distinctes et trois styles différents.

1<sup>o</sup> Le clocher et la partie occidentale de la nef, qui ne sont plus dans l'axe de l'église actuelle, sont en style roman du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le principe, deux collatéraux très étroits flanquaient la nef, comme à Saint-Junien ; le chœur se termine carrément comme dans quelques églises romanes du Poitou.

2<sup>o</sup> Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle on construisit de nouveau la nef et le chœur. La nef, dégagée de ses collatéraux, se compose de deux larges travées, avec des fenêtres qui ont une légère tendance à l'ogive. Dans cette reconstruction on a laissé subsister quelques fenêtres et quelques pans de murs de l'église romane. La date de cette partie de l'église est connue, car on sait que « le 17 mai 1181, le corps du bienheureux saint Yrieix fut élevé de son mauselée, à cause qu'on avait bâti de nouveau les murailles de sa basilique ».

3<sup>o</sup> L'abside du chœur a été ajoutée incontestablement au XIV<sup>e</sup> siècle ; trois fenêtres ogivales, séparées-en deux parties par de longs meneaux et surmontées de quatre feuilles semblables à celles de la cathédrale de Limoges, accusent clairement cette époque.

Avant le Concordat de 1801, il y avait dans la ville de Saint-Yrieix ou dans ses faubourgs plusieurs paroisses qui n'ont pas été maintenues.

La principale était le Moutier, de la ville de Saint-Yrieix ou cure de Saint-Yrieix ; avant la Révolution on y comptait 2 100 communiants, ou environ 2 800 habitants. Le chapitre en nommait les curés, au moins depuis 1479. Les derniers ont été N... Queyroulet, mort en février 1754. - N... de la Morélie, nommé en 1754. - N... Beure, nommé en 1758. - N... Buisson, nommé en 1776. Plusieurs vicairies ou fondations de messes existaient dans cette cure : la vicairie fondée en 1420 à l'autel de Saint-Jean-Baptiste par le seigneur de la Foncaudie, dont les successeurs ont toujours nommé les titulaires. Deux appelées des Palmiers ou Pommiers, en 1558, auxquelles le chapitre nommait les titulaires. Deux dites de Pompadour, avant 1574. Celle de Sainte-Anne à laquelle nommait, en 1597, François de Royères, chevalier, seigneur dudit lieu près Saint-Léonard, etc., etc.

Saint-Pierre-hors-des-Murs était une cure où l'on trouvait 560 communiants, environ 714 habitants. Le chapitre de Saint-Yrieix y nommait les curés, au moins dès 1572. N... Népoux, nommé en 1756, y était encore en 1788.

Sainte-Catherine, jadis Sainte-Valérie, était une paroisse qui avait 340 communiants, environ 457 habitants. Le doyen du chapitre nommait les curés de cette paroisse ainsi qu'on le voit par des documents de 1564. Les derniers curés sont : N... du Solier, nommé en 1736. - N... de La Morélie, nommé en 1776.

Sainte-Marie de la Chapelle, jadis Saint-Jacques de la Haute-Chapelle, était aux faubourgs de la Freyne avant 1568. C'était une cure dont la fête patronale était l'Assomption de la sainte Vierge ; il y avait 380 communiants, environ 587 habitants. Le chapitre en nommait les curés. Guillaume Queyroulet y fut nommé en juillet 1621. - N... Bonhomme, en 1762.

La Noaille-Saint-Yrieix était une cure qui avait pour patron saint Pierre de Vérone, martyr, le 29 avril, jadis c'était l'Assomption de la sainte Vierge. Il y avait 1 280 communiants, environ 1 700 habitants. Le doyen du chapitre en nommait les curés dès 1498. Léonard Chézeunet fut nommé en 1747. - Emeric Crézeunet, en 1749.

La Rochette était une cure sous le patronage de Saint-Eutrope-de-Saintes, il y avait 680 communiants, environ 900 habitants. Le chapitre en nommait les curés, au moins dès 1569.

La Rochette, qui au XIV<sup>e</sup> siècle s'appelait Ruperte (Roche ouverte), est le lieu où, selon la tradition locale, Saint-Yrieix, se retira pour y mener la vie de solitaire. Il y avait un rocher creux ou grotte qui lui servait de cellule et d'oratoire.

Vers l'an 564, il y bâtit une chapelle, qui est devenue une église paroissiale ; elle a dépendu du chapitre de Saint-Yrieix, jusqu'à la Révolution qui l'a détruite. On en voit aujourd'hui les restes, ainsi que du cimetière qui l'entourait. Le village de la Rochette est situé à trois kilomètres au nord de la ville, assez près de la ligne du chemin de fer de Limoges. D'après une chronique dont on ne peut garantir l'exactitude, saint Yrieix se retirait aussi pour prier dans la solitude, dans une grotte, au couchant de la ville, sur le bord de la petite rivière de la Loue.

Il y avait aussi à Saint-Yrieix :

Le Grand Hôpital ou Aumônerie de l'Hôtel-Dieu, qui existait en 1298 et fut rebâti en 1360.

Le couvent des Frères Mineurs Récollets, établis le 25 mars 1613.

Les Religieuses de Sainte-Claire, fondées vers l'an 1625.

Tout ce qui appartenait aux églises et aux communautés religieuses fut pris et vendu pendant la Révolution. On trouve aux Archives départementales de la Haute-Vienne dans la Série Q les nombreux procès-verbaux de ces ventes.

Voici l'indication de quelques-unes :



Le 2 messidor an IV (20 juin 1796) vente au sieur Léonard Rudeuil des bâtiments, jardin, église et dépendances de la ci-devant cure de La Rochette, pour la somme de 1 710 francs. (Q 152, n° 51).

Le 2 messidor an IV (20 juin 1796) vente au sieur Pierre Dujardin, aîné, du presbytère, jardin, dépendances de Quinsac pour la somme de 2 880 francs (Q 148, n° 60).

Le 5 messidor an IV (23 juin 1796), vente au sieur Sulpicy de l'église et communauté des Récollets à Saint-Yrieix, pour la somme de 9 000 francs. (Q 152, n° 80).

Le 6 messidor an IV (24 juin 1796), vente au sieur Gabriel Sulpicy de l'église et autres objets des pénitents bleus à Saint-Yrieix, pour la somme de 1 700 francs. (Q 152, n° 82).

Le 23 messidor an IV (11 juillet 1796), vente au sieur Sulpicy de l'ancien presbytère de Saint-Yrieix, pour la somme de 8 100 francs. (Q 152, n° 145).

Après la Révolution, au Concordat, il n'y eut plus à Saint-Yrieix qu'une seule paroisse, qui eut dès lors le titre d'archiprêtre. Y ont été nommés : François Buisson, le 24 avril 1803. - Henri Lamorélie des Biars, le 12 décembre 1804. - Elie Abrias-Laforet, le 8 avril 1817. - Jean-Baptiste Jarrig-Dulheil, le 6 janvier 1822. - Philippe Fornel de Lalaurencie, le 1<sup>er</sup> juillet 1834. - Jacques-Émile Deschamps, le 1<sup>er</sup> juillet 1877. Louis-Joseph-Philippe Pascaud, en 1887. - Jean-Justin Marandat, le 28 février 1903.

La grosse cloche de Saint-Yrieix avait été fondue en 1571 ; le Journal du sieur Gondinel signale sa refonte dans les termes suivants : « Le pénultième de mars 1624, fut refaite la grande cloche de Saint-Yrieix, qui avait été fondue auparavant l'an 1571, où j'avais assisté à la voir fondre et couler, laquelle a été baptisée le 21<sup>e</sup> jour du mois d'avril audit an 1624. Et fut parrain : Mons<sup>r</sup> le doyen Gaspard Gentil de La Jauchat et marraine : demoiselle Marguerite de Joussineau, fille de Mons<sup>r</sup> de Fayat, épouse de Louis Carreau, sieur du Pui-de-Bette ».

La cloche de l'église de Notre-Dame-du-Moustier avait été fondue en 1656. Le Journal de P. Jarrige en donne l'inscription suivante : « ✠ Ont été mes parrain et marraine : noble Paul de Jarrige de Lamorélie, théologal, doyen de cette église, et Marguerite de Joussineau de Fayat, demoiselle de Puy-de-Bette. - Gabriel du Carreau du Puy-de-Bette, chantre, Antoine de Jarrige, Antoine de Lafon, Antoine du Garreau, Jehan de Joussineau de Tourdonnet, Hélie de Jarrige de Lamorélie, François de Lafon, Antoine Labrouhe, Paul des Monts et Jehan de Lafon, chanoines. - Des prébendés, François de Lafon, Anthoine Labrouhe, Estienne Paignon, Jehan Personne, David Damoneville et Paul des Monts, de Lafon, secrétaire ».

En 1712, une nouvelle cloche fut fondue pour Saint-Yrieix. Dans son inscription on lisait : « ✠... Ont été mes parrain et marraine : P. de Jarrige de Lamorélie, écuyer, seigneur des Biards, et Gabrielle de Chabignat, dame de la Seignie, 1712. » Cette cloche a été fondue de nouveau en 1880. Elle pèse maintenant 1460 kilos et porte l'inscription suivante :

« ✠ 1712. *Renovabitur ut aquila juvenus mea.* - ✠ Au nom de Dieu et de saint Jean, dont je porte le nom, j'ai été refondue en 1880, sous le pontificat de Léon XIII. Monseigneur Duquesney, évêque de Limoges, P. de la Laurencie, [ancien] archiprêtre de Saint-Yrieix. E. Deschamps, curé-archiprêtre. Marty, Buisson, Montel, vicaires. Bosvieux, président. J.-B. Massy, trésorier de la fabrique. J'ai eu pour parrain : E. Deschamps, curé-archiprêtre et pour marraine : Marie-Gabrielle-Caroline Bonhomme, née Deschamps. J'ai été béni par P. de la Laurencie [ancien] archiprêtre. - Georges Bollée, fondeur à Orléans ».

L'église de Saint-Yrieix possède une colombe eucharistique qui, placée au-dessus de l'autel, servait de custode pour le Saint-Sacrement. Le pavillon sous lequel elle était abritée est une broderie de soie et de perles, que le ministre de l'Instruction publique, par arrêté du 29 novembre 1910, a classé au nombre des monuments historiques.

Abbés et Doyens de Saint-Yrieix : saint Yrieix, mort le 25 août 591. - Astidius. - Ebrom, en 674. - Stodilo, en 845. - Ermenu, S60. - Seguin, 1070.

Doyens du chapitre de Saint-Yrieix : Ramnulphe de Lastours, 1071-1085. - Pierre Doado, 1090. - Audebert, 1111-1114. - Gérard de Cher, évêque de Limoges, 1137. - Bernard de Limoges, 1171, mort en 1183. - Gérard de la Marche, élu le 24 décembre 113. - W..., 1224. - Gui de Clausellis, élu évêque de Limoges, en 1226. - B..., élu en 1227, était doyen et archidiacre de Limoges, en 1219. - W..., 1239, ou W... de Ahento, chanoine de Limoges. - Gérard, 1262. - Hélie de Maumont, élu en février 1276, mort en avril 1293. - Gilbert Polvéral, élu le 25 mai 1293-1294. - Hélie de Maumont, élu en 1296. - Gérard de Laberstorn, élu en 1305. - Hugues Gérard, élu en Ternes, élu en 1314. - Guillaume de Ahento, élu en 1318. - Audoin Aubert, mort cardinal en 1363. - Arnaud Aubert, 1352, mort évêque d'Avignon, en 1371. - Guillaume de Ahento, 1369. - Estienne Pomelli, 1396. - Adémar Béchade, 1401-1402. - Estienne Pomelli, chanoine de Limoges, 1416. - Jean de Peyruse. 1427, mort évêque de Séez, 1454. - Ponce de Salignac, 1454-467, mort évêque de Sarlat, 1492. - Pierre de Salignac, résigna. - Armand de Gontaud de Biron, 1482. - Antoine de Salignac, 1495-1503. - Antoine de Salignac, 1540. - Jean de Bourdeilles, élu en 1546, résigna. - Pierre de Bourdeilles, dit de Brantôme, 1558, résigna le 16 mai 1576. - François Penaut, 1562-1576. - François Fabri, prêtre, élu et prit possession le 30 mai 1576. - François Bellengard, 1604, mort en 1616. - Gaspard de Gentils de l'Age-au-Chât, élu le 15 août 1616. - Guillaume Thiersault, 1617, mort en 1644. - Paul de Jarrige de la Morélie, élu en juin 1644, mort en 1660. - Hélie de Jarrige de la Morélie, élu en 1660. - Antoine Disnematin, mort le 3 novembre 1714. - Léonard de Lafon, 1760, mort le 12 janvier 1767. - Pierre de la Morélie de Puyredon, reçu chanoine de la cathédrale le 7 août 1753, premier professeur de théologie au collège de Limoges, élu le 10 janvier 1767.

## Histoire civile

*Faits historiques.* - 560. Saint Yrieix, né à Limoges, de parents nobles, fils de Jocundus et de Pélagie, fonde le monastère d'Attanum.

595. Saint Ferréol, évêque de Limoges, préside aux funérailles de saint Yrieix.

1053. Les chanoines de Saint-Yrieix prennent possession du monastère de Moutier-Roseille, près Felletin ; ils portent triomphalement, dans ce voyage, la châsse de leur saint patron.

1090. Vers cette date, érection du monastère en collégiale. Le successeur d'un abbé décédé prend le titre de doyen.

1181. Le 17 mai Sébrand Chabot, évêque de Limoges, fait la translation des reliques de saint Yrieix, au milieu d'un grand concours de peuple, de seigneurs et d'abbés du Limousin.

1181. Henri II, roi d'Angleterre, père de Richard Cœur-de-Lion, passe quelques jours à Saint-Yrieix.

1243. Vers cette date, construction de la tour du Plot, qui faisait partie des fortifications de la ville.

1250. Fondation de l'hôpital de Saint-Yrieix. Il fut rebâti en 1360.

1307. Transaction entre Philippe-le-Bel, roi de France, et le chapitre de Saint-Yrieix pour la justice haute, moyenne et basse. Le chevalier Guillaume de Nogaret fait l'office de procureur pour le roi.

1370. Le vaillant chevalier Duguesclin, qui fut plus tard connétable de France, se rend maître de Saint-Yrieix.

1565. Par Lettres royales de cette année, il fut ordonné aux habitants de Saint-Yrieix de se réunir pour nommer un Maire et quatre échevins qui seraient chargés de mettre ordre à la police de la ville où le service du roi était fort négligé. Le Maire élu fut M. Maître Yrieix de Chouly, et les quatre échevins : Sire Paraux, et Jehan Jarrige, Jehan Morignon et Meytraud.

1569. Le 2 juin la ville est prise d'assaut par le sieur de Bonneval, capitaine de l'armée protestante, qui était sous les ordres de l'amiral de Coligny. Les églises furent pillées et saccagées.

1569. Le 14 juin arriva à Saint-Yrieix le maréchal de camp des princes (de Béarn et de Condé) pour loger le camp. Les princes arrivèrent le 18 ; et pendant que l'armée séjourna dans cette ville, les seigneurs étrangers furent fêtés par les princes, amiral et autres grands seigneurs de leur suite.

1591. La ville de Saint-Yrieix est assiégée par le vicomte de Pompadour, chef des ligueurs. Le 20 mars de cette année, une armée de royalistes accourue au secours de la ville et commandée par La Rochefoucauld est défaite sous les murs de Saint-Yrieix, dans un combat sanglant où périssent plusieurs capitaines de l'armée royale.

1594. Cette année arrivèrent devant Saint-Yrieix deux mille croquants qu'on appelait *vermine*. Ils sommèrent la garnison de vider, ainsi qu'elle l'avait promis. Celle-ci leur fit donner à boire pour les calmer, et fit mettre dans le vin du sel et de la chaux, qui en tuèrent une centaine.

1613. Les frères mineurs récollets sont établis à Saint-Yrieix.

1630. Fondation du couvent des filles de Sainte-Claire. En 1675, elles faisaient bâtir leur chapelle, grâce à la somme d'argent que leur donna Gabrielle Tenant de Champ, veuve de Jean de Jumilhac, seigneur d'Estiveau et de La Tour.

1663. Le pape Alexandre VII approuve la compagnie des pénitents bleus de Saint-Yrieix.

1765. Les premiers échantillons de kaolin sont découverts au Clos de Barre.

1790. Le vénérable chapitre de Saint-Yrieix ainsi que le clergé de la ville, a été remarquable dans tous les temps, par le mérite distingué de ses membres, mais il s'est, surtout illustré dans la persécution que la Révolution dirigea contre le clergé catholique. Réunis en chapitre le 22 novembre 1790, les chanoines de Saint-Yrieix signèrent une protestation contre le décret du 12 juillet 1790, portant suppression de leur chapitre et l'apposition des scellés sur leurs trésor, archives, effets et mobiliers, et aussi contre l'incompétence de l'Assemblée nationale sur la hiérarchie et la juridiction ecclésiastique, leurs devoirs et leurs obligations n'ayant jamais eu d'autre source que dans la puissance spirituelle.

Les autorités départementales de la Haute-Vienne les firent tous arrêter et conduire dans les prisons de Limoges en 1790 puis, le 12 février 1794, ils furent conduits à Rochefort, et embarqués sur les pontons, où huit d'entre eux succombèrent, pendant qu'un neuvième mourait dans les prisons de Limoges où il était retenu. Pour conserver le souvenir de ces saints confesseurs de la foi, dont on poursuit actuellement en cour de Rome la canonisation, on a placé en 1912, dans l'église de Saint-Yrieix, une plaque sur laquelle sont gravés leurs noms et la date de leur mort. En voici la reproduction :

« *Digni sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (A. 5.). « Pierre Jarrige de Lamorélie, doyen, † le 10 août 1794, sur les pontons de Rochefort. - Pierre-Yrieix de Labrouhe de Laborderie, † le premier juillet 1794 (*Idem*). - J.-B. Bonhomme de Forestier, † le 25 juillet 1794 (*Idem*). - Pierre Mazaud, † le 29 juillet 1794 (*Idem*). - Jean-François Jarrige de Lamorélie, † le 31 juillet 1794 (*Idem*). - Barthélémy Jarrige de Lamorélie (cluniste), † le 13 juillet 1794 (*Idem*). - Joseph Pagnon de Chantegros, syndic, † le 10 janvier 1795 (*Idem*). - François Beure, chantre et chanoine, † le 15 février 1795 (*Idem*). - Jean-Baptiste Pagnon, † le 9 mars 1794, dans les prisons de Limoges.

Survécurent à la persécution :

« Jean de Sauzillou, chanoine, ✠ en 1803, à Saint-Yrieix. - Jacques Masgouier, chanoine, ✠ en 1810. - Jean-Baptiste Grangeville-Lagrange, chanoine, † en 1810, vicaire à Saint-Yrieix. - Henri Jarrige de Lamorélie, ✠ en janvier 1817, archiprêtre de Saint-Yrieix. - Pierre Pichon, chanoine, † octobre 1821, à Saint-Yrieix. - Elie Abriat de Laforest, théologal, ✠ en novembre 1821, archiprêtre de Saint-Yrieix. - Jean-Baptiste Valette, chanoine, ✠ en janvier 1823, curé d’Affieux. - Antoine-Alexis de Labrouhe de Laborderie, chanoine, le 18 novembre 1825. - Jean-Baptiste Villemonneix, chanoine, ✠ le 18 novembre 1833, chanoine à Limoges. - Yrieix Jarrige de Lamorélie, chanoine ✠ le 4 juillet 1838, curé de Rilhac-Lastours. - Gabriel Maytraud de Cherveix, déporté en Espagne, † en octobre 1799. - Jean Soubrier, religieux cordelier, emprisonné à Saint-Yrieix où il était né. - Pierre Labrouhe de Laborderie, curé d’Angoisse, déporté en Espagne, † le 17 avril 1806. - Jean Chastaignon, né à Saint-Yrieix, déporté, † en août 1816. - Léonard Crézeuné, déporté, † en mars 1851. - Eymeric Crézeunet, déporté. - Pierre Gondinet, chanoine, déporté, † en juillet 1822. - Pierre Mazaud, déporté en Espagne, † en juillet 1817 ».

1891. - Au mois d’août 1891, de grandes solennités religieuses ont eu lieu à Saint-Yrieix, pour célébrer le treizième centenaire de la mort du glorieux patron de cette ville. Son chef précieusement conservé a été extrait de son reliquaire, et offert à la vénération des fidèles, par Mgr. Renouard, évêque de Limoges.

À LA PIEUSE MÉMOIRE

DES CHANOINES DU MOUSTIER DE ST-Y.

Martyrs et confesseurs de la Foi

Morts sur les pontons de Rochefort :

Pierre Jarrige de Lamorélie, doyen, mort le 10 août 1794.

P. Yrieix de Labrouhe de Laborderie, chanoine, † le 1<sup>er</sup> juillet 1794.

J.-B. Bonhomme de Forestier, chanoine, † le 20 juillet 1794.

Pierre Mazard, chanoine, † le 29 juillet 1794.

Jean-François Jarrige de Lamorélie, chanoine, † le 31 juillet 1794.

Joseph Pagnon de Chantegros, chanoine, † le 10 janvier 1795.

François Beure, mort hosp. Rochefort, 18 fév. 1795.

Barthélémy Jarrige de Lamorélie, cluniste, chanoine, † le 15 juillet 1794.

Survécurent à la persécution :

J.-B. Pagnon, Jean de Sanzillon, Jacques Masgontier, J.-B. Grangevieuille-Lagrange, Henri Jarrige de Lamorélie, Pierre Pichon, Elie Albriat-Laforêt, Et. Jarrige de Lamorélie, J.-B. Vilette, Ant. Alexis de L. de Laborderie, Pierre Gondinet, J.-B. Villemouneix, Yrieix J. de Lamorélie, chanoines du Moustier.

Prêtres de Saint-Yrieix qui subirent la persécution :

Gabriel Mantrand de Cherveix, Jean Joubrier, Pierre de L. de Laborderie, Pierre Chastaignon, Léonard Grézeunet, Eymeric Grézeunet, Pierre Mazard.

*HI OMNES DIGNI HABITI SUNT PRONOMINE JESU CONTUMELLAM PATI* (Art. 5-5).

## Lieux-dits

Dans la commune de Saint-Yrieix, qui avait 9 983 hectares de superficie, on trouvait environ 180 villages ou lieux-dits. Un décret du 19 février 1902, ayant érigé en commune la paroisse de Glandon, a diminué la superficie de celle de Saint-Yrieix de 2 474 hectares et sa population de 901 habitants. Voici les noms des villages, tels qu'ils étaient avant 1902 :

Acajoux.

Age (L').

Aurieras.

Aurière (L').

Bachelierie (La).

Bâtiments (Les).

Barbérie (La). — Fief possédé par la famille Tenant depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Bellevue.

Bénéchie (La). — Fief possédé par la famille Tenant depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Biars (dans la commune de Glandon). — Fief possédé par une branche de la famille Jarrige de Lamorélie. Armes : *d'azur au chevron d'or surmonté d'une croix de même, accostée de 2 palmes d'argent, et une tour de même en pointe, maçonnée de sable*. Supports : 2 satyrs<sup>43</sup>.

Bigouries (Les).

Boige de Négreloube (La).

Boiges (Les).

Boiges du Midi (Les).

Boilagresse.

Boisse.

Bord.

Bouchardie (La).

Boumier.

Bouneillas.

Bray (La).

Brugère (La). — Jean-Baptiste du Authier, chevalier, seigneur de la Brugère, paroisse de Quinsac, épousa le 19 mai 1778 Marie-Léonarde de Rieublanc du Bost.

Breuil (Le).

Brousse.

Brunerie (La).

Buisson (Le).

Canty.

Chabanie (La).

Chabroulie (La).

Chadefaine.

Chaise du Midi (La).

Chaise du Nord (La).

---

<sup>43</sup> *Sic* [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Chambareille.

Champ.

Champagneix.

Champeix.

Chantagros.

Charnaillas.

Charvaix.

Cheni.

Cheni (Moulin de).

Cherrier (Le).

Cheyroux (Le).

Clos (Le).

Clos de Barre (Le), où l'on a découvert les premiers échantillons de kaolin en 1765.

Condamine (La).

Douillac. — Fief sur la paroisse de La Rochette, appartenant, en 1589, à Jacques de Sanzillon de La Foucaudie. Aujourd'hui à M. Saint Marc Girardin.

Essindias.

Étang (L').

Étang (Moulin de L').

Faradie.

Farge (La).

Fargues (Les).

Faye (La). — Orphelinat agricole de Saint-Joseph de La Faye. C'était un établissement fondé et entretenu par la charité des catholiques ; la loi de spoliation de l'église par l'État les en a dépouillés et en 1911 on y a établi une école professionnelle de filles, pour les pupilles difficiles de l'assistance publique

Fayolle (La).

Férignac.

Fermiger.

Feynie (La).

Forêt (La).

Forie (La).

Foucaudie (La). — Fief de la famille de Sanzillon.

Gabaret (Étang de).

Gabie (La).

Gabilloux.

Gensenas.

Gillardry.

Glandon. — La paroisse de Glandon, qui a 901 habitants a été érigée en commune en 1902. Voir l'article Glandon.

Goupillas.

Hallée (L').

Jalladas (La).

Jugie (La).

Lacs (Les).

Lajonchapt. — Fief de la famille de Gentil.

Lallet.

Lardy (Petit).

Lardy (Grand).

Laubanie.

Lavaud.

Lécuras.

Letapeau.

Longère (La).

Maison-Blanche (La).

Maison-Neuve (La).

Malgrémoi.

Mansac.

Marcognac (Grand).

Marcognac (Petit).

Maréchal.

Marnay.

Marsac.

Masbateix.

Mas (Le). — Fief appartenant à Jean Gentil en 1515.

Mas-Giraudet (Le).

Massegui.

Massenat (Grand).

Massenat (Petit).

Mazeaux (Les).

Maziéras.

Méchenie. — Fief de la famille du Garreau.

Mérigie (Les). — Fief de la famille Tenant de Champs.

Mesurat (Grand).

Mesurat (Petit).

Moissac.

Montaigut.

Monteil (Le).

Monlue (Grande). — A appartenu au XVII<sup>e</sup> siècle à la famille de Montesquiou.

Moulin-Chevrier.

Moulin-Nommarie.

Moulin-Neuf.

Moulinerie (La).

Murat.

Négreloube.

Noaille (La). — Ancienne paroisse.

Nouzilleras.

Pause (La).

Patoux (Moulin des).

Pepignias.

Permangle. — Aux de Chouly au XVII<sup>e</sup> siècle.

Péronie (La).

Peuplier.

Pierrechave.

Pieux (Les).

Plagne (La).

Plaux (La).

Porte (La).

Poumier.

Prade (La).

Prunié (La). — Fief donné par Jean de l'Aigle, le 11 juillet 1447, à Étienne Tenant.

Puichapounajau.

Puijourde.

Puy (Le). — Fief des Tenant de Champs (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle).

Puy-de-Bette. — Fief de la famille du Garreau. Jean-Baptiste-Joseph du Garreau en était seigneur à la Révolution. Armes : *d'argent au chevron d'or sur une croix au pied fiché dans un cœur de même étant en pointe.*

Puy-des-Biars.

Puy-la-Coty.



Puy-Fayard.

Puy-Jallet.

Puy-Moreau.

Puy-Redon. — Fief d'une branche de la famille Jarrige de Lamorélie.

Quéroix (Grand).

Quéroix (Petit).

Quinsac. — Ancienne paroisse sous le patronage de saint Martin de Tours, dépendant du chapitre de Saint-Yrieix, avait 280 communiantes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Rebeyrel (La). — Tènement appartenant aux Tenants à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Renaudies.

Rivière (La).

Rieux (Les).

Roche à Picon (La).

Rochette (La). — Ancienne paroisse dont il est parlé ci-dessus, appartenait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle à Jean Aymeric, seigneur de Royère, près La Roche-l'Abeille.

Roussie.

Saint-Laurent.

Salesse (La).

Salines (Étang de).

Sauvagnac.

Seinie (La). — Fief de la famille du Garreau, dont le dernier seigneur fut Jean-Baptiste-Joseph du Garreau, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, qui émigra à la Révolution.

Serre (La).

Souliac.

Souliers.

Tendau.

Teulet.

Theil (Le).

Touvent.

Tranchardie.

Tuileries.

Valade (La).

Vauzelle (La).

Vetizou (La).

Verdier (Le).

Vergniaud. — En 1780, on y découvrit un filon d'antimoine qui a été exploité jusqu'en 1790. Repris plus tard et enfin abandonné.

Vergne (La).

Vérinas.

Vérinande.

Verrines.

Villebranche.

Villeneuve.

Vintaux (Les).

## SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE, dans le canton d'Aixe, est le chef-lieu d'une commune qui a 873 hectares de superficie et 532 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 304 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Saint-Yrieix-sous-Aixe, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, a pour patron saint Yrieix, abbé, dont la fête est le 25 août. L'évêque de Limoges y faisait les nominations de curés en 1318, mais ce droit de les nommer est passé à l'abbesse de La Règle depuis 1569. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 380 communicants, environ 507 habitants.

L'église de Saint-Yrieix fut rebâtie en 1496. C'était primitivement, une nef romane de 6 mètres 60 de largeur ; il en reste encore le sanctuaire et la façade surmontée d'un pinacle à deux baies. Sa partie centrale comprend deux travées gothiques du XV<sup>e</sup> siècle, flanquées, au nord, d'une chapelle, et au midi d'un bas-côté du même style. Sa cloche, bénite le 17 septembre 1877, a été fondue par Hildebrand, de Paris, elle pèse 270 kilos.

Une vicairie fut fondée en 1587, au maître autel de cette église, par Martial Blanchard, prêtre du lieu de la Ratterie. Blanchard de Limoges, en 1592, y nommait un titulaire. En 1614, les nominations étaient faites par Martin, conseiller au présidial, comme héritier de Blanchard.

Il y avait une autre vicairie, dite de Saint-Jean.

Pendant la Révolution, le 11 thermidor an IV, 29 juillet 1796. le presbytère de Saint-Yrieix fut vendu au sieur Estier pour la somme de 3 864 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q n° 205).

Ont été curés de Saint-Yrieix-sous-Aixe : Jacques Meyriglier, le 21 janvier 1488. - N... Michelon, le 6 juillet 1492. - Jacques Droyn *alias* Droy, nommé en 1569. - Barthélémy de Guibert, en 1585. - Léonard Boylaud *alias* Desvignes, en 1586. - Paul Brissaud, en 1595. - Gabriel des Égaux, en 1600. - Jean Nicolas, 1622-1656. - N... Martin, le 10 octobre 1715. - N... Mouret, 1759, mort en décembre 1765. - Léonard Cantillon de la Couture, nommé en 1765, y est au moment de la Révolution. - Pierre Chabrol, nommé le 24 avril 1803. - Jean Vauzelle, le 22 juillet 1817. - N... Pradeau, en 1832. - Jean-Baptiste Pérenquereur, le 1<sup>er</sup> août 1835. - Martial Madoumier, le 1<sup>er</sup> juillet 1837. - Jean-Baptiste Nanot, le 1<sup>er</sup> octobre 1853. - Louis Villette, en 1873. - Eugène Sudraud des Isles, en 1876. - Paul Mannat, en 1889. - Jean Ribière, en 1890. - Auguste Nore, en 1905.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Saint-Yricix-sous-Aixe sont :

Airin. — Près de ce village passait la grande voie romaine de Lyon à Saintes. Il y avait à Airin un prieuré de filles qui dépendait de l'abbesse de La Règle en 1450. Elle y faisait des nominations de prieuré en 1498, 1566. etc. Le patron de ce prieuré était saint Léobon, solitaire. Sa chapelle, où il y avait une vicairie, fondée en l'honneur de ce saint, fut ruinée pendant les guerres avant 1423.

Beauredon.

Graulière (La).

Gué de la Roche, dont une maison est dans la commune de Saint-Priest.

Jéas (La).

Mas-Marvent. — François Paignon, écuyer, sieur du Mas-Marvent, gendarme du roi en 1684, portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux croisettes de même et en pointe d'un arbre de sinople*. Par acte du 19 avril 1782. Étienne Igonin de Romaneix et sa fille Madeleine Igonin de Romanet vendent à François Alluaud, ingénieur géographe du roi, le bien, fief et domaines du Mas-Marvent, moyennant 37 500 livres. Cette propriété appartenait encore en 1837, à M. François Alluaud : elle est passée par succession dans la famille Haviland.

Moulin Barlet.

Ratterrie. — Un titre du 4 février 1493 fait mention de l'hôtel noble de La Ratterrie. Ce lieu a peut-être appartenu à la famille Ratier seigneur de Montrocher, en 1232, et de Nieul en 1367.

Roche (La).

Vergne (La).

## LES SALLES-LAVAUGUYON

LES SALLES-LAVAUGUYON, canton de Rochechouart, est le chef-lieu d'une commune qui a 1 282 hectares de-superficie et 680 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 285 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure des Salles-Lavauguyon, qui était dans l'ancien archiprêtré de Nontron, avait pour fête patronale celle de l'Assomption de la sainte Vierge et aussi celle de saint Eutrope. Le prieur des Salles nommait les curés de la paroisse, ainsi que le constatent d'anciens documents, et cela jusqu'à l'époque de la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette paroisse avait 580 communiants, environ 775 habitants. Les offices de la paroisse se faisaient dans l'église à l'autel de saint Jean, et à l'autel du Crucifix en 1474 et 1499.

L'église des Salles est une des plus vastes et des plus remarquables de la contrée. Sa nef formée de quatre travées s'élève graduellement, selon le mouvement du terrain. C'est la partie la plus ancienne et la chronique du chanoine Maleu nous donne sa date exacte : « Le quatorze des calendes d'octobre (18 septembre), l'an 1075, des hommes nobles, Aimeric (de Rochechouart) et

Henri, ayant construit l'église des Salles, la donnèrent toute construite, avec ses dépendances, à l'église de Saint-Junien, et voulurent qu'à perpétuité le prévôt et le chapitre de Saint-Junien eussent le droit d'élire le prieur chargé de gouverner heureusement l'église des Salles et de fournir aux serviteurs de cette église les secours spirituels et temporels ».

Les fenêtres latérales, en plein cintre, sont encadrées de colonnettes aux chapiteaux historiés. La voûte est en berceau avec arcs-doubleaux qui reposent sur des colonnes engagées. Cette nef est flanquée de collatéraux très étroits. Un arc triomphal sépare la nef du chœur qui a été reconstruit et agrandi au XIII<sup>e</sup> siècle. Le chevet qui est carré présente au milieu trois fenêtres cintrées surmontées d'une fenêtre unique. La façade ouest de l'église a aussi été remaniée au XIII<sup>e</sup> siècle ; elle est ornée d'arcatures romanes que couronne un pignon triangulaire. Trois figures byzantines, en pierre calcaire, y sont encadrées ; c'est la figure du Christ au centre, puis d'un côté la sainte Vierge, et de l'autre saint Jean.

Dans le dernier collatéral du chœur, au nord-est, existait un très beau sépulcre représentant la Mise au Tombeau du Christ, c'était une belle œuvre du XV<sup>e</sup> siècle dont il ne reste plus rien.

Le clocher, dont la base intérieure est octogone, est extérieurement une tour carrée, surmontée d'un étage octogone que percent huit fenêtres cintrées. La cloche qui y est placée porte cette inscription : « ✠ Parrain N... De Lacroix, représenté par M. Fernand de Chassay. Marraine Berthe-Marie Faure, représentée par Alix-Marie-Rose de Recoudert, Marie-Joseph Faure. Curé, Léonard Vernadau. - 1861 ».

Ont été curés des Salles-Lavauguyon : N... Longeau-Dupré, qui mourut en septembre 1770. - N... Dervault, nommé en 1770. - Pierre Leclerc, nommé en 1778. - Antoine Tixier, nommé en 1785. - Gilles-Félix Pasquier, nommé le 24 avril 1803. - Pierre Damet, nommé le 10 juillet 1804. - Jean Boutineaud-Bussac, nommé le 21 juillet 1806. - François Masmoret, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1808. - François Masmoret, nommé le 18 mai 1818. - Jean Larivière, nommé le 28 octobre 1834. - Jean-Baptiste-André Deluret, nommé le 23 décembre 1839. - Antoine Nadaud, nommé le 14 septembre 1844. - Pierre-Auguste Rougier, nommé le 26 juin 1852. - Léonard Vernadaud, nommé en 1860. - A. Louis Barrière, nommé en 1905. - J. Léonard Bureau, nommé en 1908. - Paul Guy, nommé en 1912.

L'église des Salles possède une relique de saint Eutrope, un de ses patrons, avec un acte établissant son authenticité, donné par Mgr. Duquesnay, évêque de Limoges, le 17 avril 1858.

Pendant la Révolution, le 15 messidor an IV (le 3 juillet 1796) le presbytère fut vendu au sieur Merlin-Chauzat, pour la somme de 2 804 francs (Arch. Haute-Vienne, Q 151, n° 108).

Le Prieuré des Salles, de l'ordre de saint Augustin, avait douze prébendes auxquelles nommait le prieur. Il était, comme la cure, sous le patronage de la Sainte Vierge et de saint Eutrope. Jadis le prieur était électif : le prieur Louis Laurent mourut au mois d'août 1514. Malgré l'opposition de noble René Laurent, prétendant que ce prieuré lui avait été résigné par le défunt, 22 religieux réunis le 4 septembre de la même année élurent prieur Jean Mesnyn. - Jacques Challer était prieur claustral au 14 juillet 1687. - André de Saluces fut nommé prieur des Salles, en 1756.

## Lieux-dits

Les villages de la commune des Salles-Lavauguyon

Chez-Berton.

Chez-Dureau.

Chez-Lafont.

Chez-Rambeau.

Chez-Ratier.

Folie (La).

Fontfroide (Moulin de).

Granges (Les).

Loge (La).

Loges (Les).

Lavauguyon. — Près et touchant ce village se trouvent les ruines du château de Lavauguyon, qui est dans la commune de Maisonnais, et dont les seigneurs ont été les Pérusse des Cars, les Stuer de Caussade et les de Quelen. Par lettres patentes du mois de juillet 1586, Henri III érigea la terre de Lavauguyon en comté, et il fit cette érection non seulement en faveur de Jean des Cars, seigneur de Lavauguyon, et de ses enfants, mais encore avec dérogation à l'édit de 1566, qui réunissait à la couronne tous les duchés, comtés, marquisats, lorsqu'il n'y avait pas d'enfants mâles. Près du village de Lavauguyon existait jadis une chapelle portant le nom de Notre-Dame de Lorette. Les derniers vestiges de ce petit édifice ont disparu de nos jours.

Sa fête était la Nativité de la Sainte Vierge. Les seigneurs de Lavauguyon y fondèrent deux vicairies ; ils en nommaient les titulaires jusqu'en 1709, époque après laquelle le château fut vendu, et ce fut alors l'évêque de Limoges qui eut le droit de nomination des titulaires, ce qu'il faisait en 1757. On croit que cette chapelle avait été construite par Arnoul de Pérusse, seigneur de Lavauguyon, grand maréchal d'Église, à qui le pape Innocent VI, son compatriote, avait confié le soin de bâtir les murs d'Avignon. En mémoire du célèbre miracle du transport de la Maison de la Sainte Vierge, le 10 décembre 1294, à Lorette, sur le rivage de l'Adriatique, Arnoul de Pérusse nomma cette modeste chapelle Notre-Dame de Lorette. C'est probablement la première qui ait été élevée en France sous ce nom. Elle était à 500 mètres du château, sur un monticule de la forêt imitant de loin la montagne des lauriers des bords de l'Adriatique.

Maison du Bost.

Ménier (Le).

Royaux (Les).

Téxiéras.

Tuileries (Les).

## SAUVIAT-SUR-VIGE

Sauviat devient Sauviat-sur-Vige par décret du 16 août 1919 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).
---

SAUVIAT, dans le canton de Saint-Léonard, est le chef-lieu d'une commune qui a 3 085 hectares de superficie et 1 566 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 433 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La cure du prieuré-cure de Sauviat était dans l'ancien archiprêtré de Bénévent, son patron était saint Martin de Tours. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 900 communiants, environ 1 200 habitants. Dès 1195, cette église dépendait de Saint-Léonard et le prieur de ce monastère en nommait les curés.

Une vicairie avait été fondée dans cette église avant 1401, à l'autel de saint Georges et de saint Blaise. En 1401, Guichard de Cillent, chevalier-seigneur du Chalard, présentait un titulaire à nommer. C'est aussi ce que faisait, en 1560, François de Caumont, chevalier, vicomte de Montbayen.

En 1564, il y avait une communauté de prêtres chargés du service de cette église ; elle n'existait plus au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une chapelle rurale, dédiée, à saint Martin existait dans cette paroisse, mais à cause de son mauvais état, et parce qu'elle menaçait ruine, il fut ordonné de la démolir en 1744.

Pendant la Révolution, le 21 ventôse an VIII, 12 mars 1800, le presbytère de Sauviat fut vendu au sieur Bonnet pour la somme de 1 212 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n° 382).

La cloche de Sauviat porte cette inscription : « ✠ Sainte Marie... saint Antoine priez pour nous... Bénite par M. Léonard de Lafon p<sup>r</sup>-curé de Sauviat... Guy de La Chassagne S<sup>r</sup> de Chauveix, parrain. Dame Jeanne Duléry de Peyramont, marraine. - Faite par Jean Le Brun en 1732 ».

Ont été curés de Sauviat : Guillaume Den Noal, en 1250. - Georges de Saint-Julien, nommé en 1557. - Jacques Texier, en 1623. - Léonard Lafont, en 1670. - N... Peyrusson, mort en mars 1754. - N... Sauvage, mort en octobre 1764. - Léonard Sauvage, nommé en 1765, et de nouveau le 24 avril 1803. - Jacques Fraisseix, nommé le 14 décembre 1809. - Antoine Marsat, le 14 décembre 1825. - Pierre Gaspard Molinié, le 1<sup>er</sup> avril 1837. - Jacques Georges, le 1<sup>er</sup> août 1837. - Honoré Mercier, le 1<sup>er</sup> février 1839. - Émile-François Lespinasse, en 1841. - Gilbert Lhéritier, en 1856. - Louis Bourdeix, en 1869. - Jean Leprat, en 1889. - Joseph Conchon, en 1903. - Léopold Courly, en 1905.

## Histoire civile

Sauviat est un lieu que différents documents signalent comme étant très anciennement habité. Un atelier monétaire y a fonctionné à l'époque mérovingienne ; on en connaît un tiers de sou d'or, qui est du troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle. Il porte d'un côté : ✠SALVIACO F. Tête à droite, ceinte d'un bandeau perlé se divisant en deux branches sur le front, et se prolongeant sur le col. Au revers : ✠ MEDELINO MO ✠Croix égale dans le champs, accostée sous les bras des initiales L. M. de *Lemovicas*.

Dans les anciens Pouillés, Sauviat est appelé *Salviacum* ; il était, en 1250, le chef-lieu d'un baillage confié à l'administration d'un chanoine de l'église de Limoges : *Gregorius canonicus... bailivus pro tempore bailix de Salviaco*.

Guichard de Culent, qui était seigneur de Sauviat, en 1401, et Jean de Culent, en 1437, portaient pour armes *d'azur semé de molettes d'or, au lion de même brochant sur le tout*.

Le seigneur de Sauviat, en 1560, était François de Caumont, vicomte de Montbayen, comte de Touchebœuf. Ses armes sont *d'azur à trois léopards d'or, l'un sur l'autre*.

Roland du Lérès, écuyer, sieur des Farges, était aussi seigneur de Sauviat, en 1671 ; il a pour armes *d'azur à trois monts d'or*. Cette famille du Lérès ou Duléry a possédé jusqu'à nos jours la seigneurie de Peyramont, paroisse de Sauviat.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Sauviat sont :

Age (L'), ou l'Age Peyramont, seigneurie de la famille Duléry de Peyramont.

Beauséjour.

Bezenas. — À M. Fressinaud Mas de Feix.

Buisson (Le).

Châteauvert, sur la limite de la commune de Moissanne.

Epagne (Bas). — François de Lafont était seigneur d'Epagne en 1777.

Epagne (Haut). — Epagne était une Celle de l'Ordre de Grandmont. - L'auteur de l'*Histoire des Ordres religieux* rapporte qu'en 1221, Epaigne fut donné à cet ordre par Luce d'Espagne et par sa fille. En 1295, il y avait trois religieux de Grandmont. Par bulle de 1318, ce petit couvent fut réuni à Grandmont. Sa chapelle dédiée à la Sainte Vierge était en ruine en 1574.

En 1437, Léonard Chaussade, de Saint-Léonard, échangea avec noble Jean de Culent, seigneur de Sauviat et du Chalard la terre d'Epagne, dont il était seigneur, contre celle de Pelouneix.

On signale dans la forêt d'Epagne des substructions romaines assez considérables. Il y avait une voie romaine, secondaire, entre Clermont et Limoges, qui passait probablement en ce lieu.

Farges (Les), ou Les Forges, dont était seigneur Roland du Lérès en 1671. Les Duléry de Peyramont ont conservé ce lieu jusqu'au siècle dernier.

Feytaugot.

Fontcouverte.

Gonne (La).

Maisonneuve.

Mazière (La). — D'après le terrier du sieur de Peyramont, ce village dépendait une année de la paroisse d'Auriat et l'année suivante de celle de Sauviat. Il y a d'autres exemples de villages appartenant, ainsi à deux paroisses : ils passaient chaque année alternativement de l'une dans l'autre.

Motanty (Le).

Monteil (Le).

Montpeyrat.

Moulin de Bande.

Moulin de Bramefant.

Moulin de Sauviat.

Peudry.

Peyramont, dans l'ancienne paroisse de Saint-Christophe. Repaire noble, possédé, en 1490, par Guillaume de Laron, dont les armes sont *une escarboucle à six rais pommétés*. En 1624, Pierre du Leris ou Duléry était seigneur de Peyramont et ses descendants le possèdent encore. Duléry porte *d'azur à 3 monts d'or*.

Pontauti.

Puy-Rainaud, ou Puy-Renaud.

Quaire (Le).

Quatre-Vents (Les).

Reconseil.

Rivière (La).

Saint-Christophe-au-Bost était, en 1630 et 1633, une annexe de l'église de Sauviat, mais elle fut ensuite déclarée cure par arrêt du Parlement de Paris. Son patron était saint Christophe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 250 communiants, environ 334 habitants. L'évêque de Limoges y nommait les titulaires, au moins depuis 1512 jusqu'à la Révolution.

N... Baudry était curé de Saint-Christophe, en 1760. - Léonard Tandeau fut nommé en 1761. - Léonard-Moyse Sauvage, était curé en 1788. Le presbytère de Saint-Christophe fut vendu le 5 thermidor an IV 32 juillet 1796 au sieur Mathieu Constant pour la somme de 540 livres. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n° 189).

Jean Vidaud, comte du Dognon acheta le 1<sup>er</sup> décembre 1699, au prix de 6 200 livres, le fief de Saint-Christophe, à Jean Baptiste Maillard, écuyer, seigneur de La Couture, président des trésoriers de France. Ce dernier l'avait lui-même acquis, le 1<sup>er</sup> janvier 1694, de Jean de Trompardon.

Valades (Les). — Jean-Baptiste de Lafont, du bourg de Sauviat, était seigneur des Valades en 1777. Ce lieu appartient aujourd'hui à M. Marc Chabrelié, descendant des Lafont.

Vallegeas.

## SÉREILHAC

SÉREILHAC, dans le canton d'Aixe, est le chef-lieu de commune qui a 3 852 hectares de superficie et 2 116 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 325 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Séreilhac, dans l'ancien archiprêtré de Nontron, avait pour fête patronale celle de sainte Madeleine, et précédemment celle de sainte Eulalie. Cette église fut réunie au doyenné de la cathédrale par l'évêque Renaud de La Porte en 1296 et, dès lors, le doyen de la cathédrale en nomma les curés ; ce fut ensuite, à partir de 1528 l'aquilaire qui nomma et le chapitre qui ratifia la nomination. Au XVIII<sup>e</sup> il y avait 1 480 communiants, environ 1 973 habitants.

Deux vicairies avaient été fondées dans l'église de Séreilhac, une dite de Saint-Michel, l'autre appelée Le Pescher.

L'église, dont le plan est en forme de croix, était en premier lieu un édifice roman. Il en reste un très gracieux échantillon dans l'absidiale de la chapelle du nord, pendant que la chapelle du midi est entièrement gothique ; on voit, dans cette dernière, un écusson chargé de *trois aigles*



*éployées*. On faisait ces transformations à l'église en 1492 et 1497. La voûte de la nef ne fut pas alors reconstruite, elle a été remplacée par un plafond en bois orné de caissons dans lesquels on trouve les armes de la famille de Salagnac.

Une des cloches de Séreilhac porte cette inscription :

« ✠ Parrain : Martial Gayou, fils d'Étienne Gayou et de Marguerite Gayou. Marraine : Catherine Gayou, fille de Louis Gayou et de Françoise Brun. Village de La Grangé, 1784. - François Cocahis, fondeur ».

Le 23 juin 1791, deux cloches furent bénites à Séreilhac. La petite a été prise pendant la Révolution ; voici un fragment de son inscription : « ✠ Parrain : J.-B. Clausure, régisseur de M. des Cars. Marraine : demoiselle Valérie Robert de Puycheny ».

Sur la plus grosse on lit : « ✠ L'an 1791, M. Léonard Gay de Vernon, évêque du département de la Haute-Vienne, parrain, représenté par Léonard Gérard de Lage. Marraine : Anne Pâtier, épouse de M. Robert, notaire et maire. Bénite par Baptiste-Gaspard Desportes, curé de la présente paroisse. - Robert, Mayéras, Mayéras, capitaine, Roche, Desbordes, Lacombe, Gayout Louis, Desbordes François ». Cette cloche a été refondue en 1906.

« ✠ J'ai été bénite en 1906, S. S. Pie X étant Pape, Mgr. Renouard, évêque de Limoges, M. l'abbé Conçaux, curé de Séreilhac, et M. Jean Lacombe, maire. J'ai eu pour parrain : M. le comte Victor de Lespinats, et pour marraine : Mme Marie-Marguerite de Sampigny, comtesse Guy de Villelume. - Bollée, fondeur à Orléans ».

Lorsqu'en 1790 Mgr. d'Argentré fit distribuer aux églises du diocèse le trésor des reliques de l'abbaye de Grandmont, celle de Séreilhac reçut des reliques de six compagnes de sainte Ursule. Elle possède aussi le chef de saint Rustique, qu'elle a obtenu de Rome en 1790. Elle a aussi reçu en 1879, des reliques de sainte Madeleine, patronne de la paroisse, et cela grâce à l'intermédiaire du R. P. Rouard de Card. Elle possède aussi des reliques de saint Malien et de saint Oradour.

Le presbytère de Séreilhac avait été donné à cette paroisse par Charles Boucher, marquis d'Orsay, intendant de Limoges, et gendre du marquis des Cars, vers 17[.]0<sup>44</sup>. Pendant la Révolution, le 4 messidor an IV, 22 juin 1796, ce presbytère a été vendu au sieur Boissou pour la somme de 2 340 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n° 73).

Ont été curés de Séreilhac : Pierre Flori, en 1423. - Jean Pailher, en 1622. - N... Demassaloux, en 1646-1656. - François Rastineau, qui testa en 1702. - N... Rousset, 1730, mort le 5 juin 1757. - N... Lauriol de Villars, nommé en 1767, résigna en faveur du suivant, en 1779. - François-Michel Rognes, né en 1709, vicaire régent en 1775, et curé en 1779, déporté pendant la Révolution, mort à Séreilhac, en 1802. - François Léger, nommé le 24 avril 1803. - Moyse-Pierre Gicquet de Pressac, en 1817, mort le 20 mai 1826. - Pierre Combebessou, nommé le 30 mai 1826. - Martial-Victor Lafaye, le 30 juin 1851. - François-Xavier Bessède, en 1876. - Antoine Ledur, en 1878. - Auguste Conçaux, en 1890. - Jean Mestat, en 1906.

## Histoire civile

Il y avait au bourg de Séreilhac un vaste château entouré de fossés, avec quatre grosses tours, il a été démoli pendant la Révolution. Les bâtiments de l'ancienne orangerie ont été transformés en une jolie maison de campagne, avec de beaux jardins et une immense prairie.

---

<sup>44</sup> Le troisième chiffre de la date est illisible dans l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Une famille du nom de Rochefort, habitant en cette paroisse s'est éteinte après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, elle portait pour armes *d'argent à l'aigle au vol abaissé de sable*. Mais le château porte toujours le nom de Rochefort.

Marguerite de Rochefort, dame du Bosc, paroisse de Séreilhac, épousa, vers 1300, Pierre du Barry. Jean de Béchade était seigneur de Rochefort en 1434. La famille de Salagnac, qui porte pour armes *bandé d'or et de sable de six pièces*, posséda ensuite ce château, après le mariage de Raymond de Salagnac avec l'héritière de Rochefort.

Catherine de Salagnac, dame de Rochefort, vers 1649, épousa Jean de La Cropte, marquis de Saint-Abre, et lui porta la terre et le château de Rochefort. En 1679, dame Jeanne Delabrousse, comtesse de Rochefort, entrant en religion dans le couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, fit à Séreilhac une fondation de messes. Les armes de cette famille sont *d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même, une en chef et l'autre en pointe*.

Le comte des Cars acheta, le 25 janvier 1781, le château et la terre de Rochefort, de Françoise-Marie de La Cropte de Saint-Abre, épouse séparée du marquis de Gouffier, pour la somme de 402 000 livres, plus 12 000 livres de pot de vin. Il en fut dépouillé par la Révolution. Ses armes sont *de gueules au pal de vair*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Séreilhac sont :

Baisse (Moulin de La). — En 1519 est dit Las Beyssas. Près de ce lieu on trouve un tumulus de 20 mètres de diamètre à la base, et de 8 au sommet. Il a 7 mètres de hauteur.

Beauvieux, appelé Bosc-Vieil en 1519.

Béchonic (La).

Betoulle (La).

Betouilles (Les). — De nombreuses tuileries sont près de ce village, plusieurs d'elles sont signalées au XIV<sup>e</sup> siècle.

Bosc de Caux.

Bourdela.

Bourneuil (Le).

Brugère (La).

Buisson-Préjadium.

Champs (Les).

Chauffarie.

Chatenet (Le).

Chouradie (La).

Clairefaye. — Le prieuré de Saint-Marc de Clairefaye dépendait de l'Artige en 1247. Le prieur Balthazar de Douhet en faisait rebâtir la chapelle en 1624. Mais en 1744, comme on y faisait aucune réparation ni service, l'évêque de Limoges l'interdit et ordonna que les douze messes que le prieur devait dire seraient acquittées dans l'église paroissiale. Par décret du 11 juin 1751, ce prieuré de Saint-Marc fut uni au collège des Jésuites de Limoges. On éteint prieur de Clairefaye : Guillaume de Roulhac, en 1504. - Jean Beyssac, 1598. - Balthazar de

Douhet. 1624-1640. - Pierre de Douhet. 1664-1695. - N... Jarrige, 1705. - Antoine Desplas. 1721-1751. - N... Lemer cier de Chalonges, curé de Seysses-Tolosane, 1770-1784.

Combe (La).

Crézeunet.

Feuilhade (La).

Frégefont.

Ganne (La).

Gatinaud.

Gatebourg.

Gelinier (Le).

Grange (La).

Mas de Biais (Le).

Mas de Népoux (Le).

Mas-Vésis (Le).

Mas-Vergne (Le).

Monnerie (La).

Montcocu.

Pauzadie (La).

Perrière (La).

Plagne (La).

Poirier (Le).

Prade (La). — Noble Aimeric de Lespinasse donna ce lieu aux prieurs de l'Artige et de Clairefaye en 1250.

Puy-Cheny. — Moreil Robert était seigneur de Puy-Cheny en 1708.

Puy-Magnot.

Renaudie (La). — Aujourd'hui les Grandes Renaudies. Existait en 1457. Par sentence arbitrale de messire Christophe Béchade, sergent de Rochefort, en 1490, le prieur de Clairefaye est tenu de laisser à perpétuité aux tenanciers de La Grange et de La Renaudie tous les droits d'usage dans la forêt de Las Fossas.

Rivaux (Les).

Roche-Barras (La). — C'est le point le plus élevé de la commune, il est à 414 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Rochefort. — La forêt de Rochefort est située à l'extrémité nord-ouest de la commune.

Roudie (La).

Roussille (La). — On trouve de nombreux outils néolithiques sur le territoire de ce village.

Rue (La).

Seychas.

Tharaud. — Belle habitation appartenant à la famille Guingand de Saint-Mathieu.

Touyéras.

Tuileries (Les).

Villeneuve.

## SOLIGNAC

SOLIGNAC est un chef-lieu de commune dans le canton sud de Limoges, qui a 351 hectares de superficie et 1 233 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 215 mètres.

### Histoire ecclésiastique

L'abbaye de Solignac a eu pour fondateur saint Eloi, un des hommes les plus illustres que le Limousin ait vu naître. Il fut orfèvre-ministre du roi Dagobert, et ensuite évêque de Noyon. Il obtint du roi, en 632, un domaine agréablement situé dans un vallon arrosé par la Briance, afin d'y construire, selon ses expressions, « une échelle au moyen de laquelle ils pussent tous deux monter au ciel ». Saint Ouen, archevêque de Rouen, l'ami et l'historien de saint Eloi, a fait une description poétique de ce monastère, où l'on voyait, de son temps « des artistes habiles dans plusieurs métiers ». Ce sont les premiers orfèvres et émailleurs du Limousin.

La cure de Solignac, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, avait pour patron saint Michel ; jadis c'était sainte Pétronille. L'abbé de Solignac en nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on y comptait 680 communicants, environ 907 habitants. L'église paroissiale de saint Michel fut rebâtie vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le 9 mai 1481, le curé de Solignac s'opposa, devant les juges apostoliques et le procureur de la cathédrale, à ce qu'ils procédassent à l'annexion de son église paroissiale à l'abbaye de Solignac.

Il y avait dans cette église de Saint-Michel une communauté de prêtres chargés du service de la paroisse ; en 1515, ils étaient neuf, et en 1548 il y en avait quinze.

Il y existait aussi une confrérie en l'honneur du patron de la paroisse, saint Michel ; elle organisait chaque année un pèlerinage de jeunes gens, de douze à dix-huit ans, au Mont-Saint-Michel, sur les côtes de la Normandie. Pour en faire partie il fallait être natif de Solignac, ils n'en souffraient pas d'autres dans leur compagnie. Ils avaient à leur tête un ou deux hommes faits, ayant déjà participé à ce voyage. Le départ avait lieu vers le milieu du mois d'août ; ils traversaient ainsi à pied une grande partie de la France. À leur arrivée sur le bord de la mer, celui qui découvrait le premier le clocher du Mont-Saint-Michel, était réputé Roi parmi eux, non seulement durant leur séjour dans ce pays, mais aussi pendant toute la route et à leur retour à Solignac. Ils y arrivaient pour la fête de saint Michel, le patron de la paroisse, qui était célébrée avec la plus grande solennité.

La persécution religieuse pendant la Révolution se fit sentir à Solignac comme ailleurs. Non seulement les religieux furent expulsés de leur abbaye, ainsi que les prêtres de Saint-Michel de leur église, mais tout ce qu'ils possédaient fut pris et vendu. Le 31 juin 1792, l'église paroissiale de Saint-Michel fut adjugée au sieur Mathurin Martialot, du Puy-Mathieu, pour la somme dérisoire de 875 livres, payable par douzièmes égaux de 73 livres d'année en année. (Archives de la Haute-Vienne, Q 122, p. 154). Cette église a été démolie, et aujourd'hui il n'en reste rien.

La Révolution, qui a détruit l'église de Saint-Michel, n'a pas pu détruire la Confrérie en l'honneur de ce saint, elle existe toujours, Mgr. Bernard Buissas, évêque de Limoges, approuvait de nouveau son règlement le 21 septembre 1846.

Ont été curés de Solignac : Hélié des Prats, en 1371. - Jean Nilhac, en 1583. - Jean Baillot, en 1616. - François Dardant, 1657 et 1663. - Jérôme Mageral, dans son testament de 1662 se dit ancien curé. - N... Grellet, en 1753. - Martial Mandavy, nommé en 1754, résigna le 4 août 1788, en faveur de son neveu qui suit. - Mathieu Jonchade, nommé en 1788, mort sur les pontons de Rochefort, le 9 août 1794. - François Reculet, nommé le 24 avril 1803. - Jean Begougne, le 19 juin 1804. - Jean Julie, le 10 juillet 1806. - Jean-Joseph Bourdeix, le 1<sup>er</sup> septembre 1806. Il fut élevé, ainsi que la cure de Solignac, à la 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> juillet 1827. - Léonard Déperet, nommé le 26 avril 1828. - Jean-Baptiste Laroque, le 13 février 1833. - Charles-François Féret, le 20 octobre 1845. - François-Louis Grenat, le 20 juillet 1864. - Laurent Lelong, le 25 avril 1887. - Amable Deguillaume, en 1907. - Benoit Clappier, en 1912.

L'abbaye de Saint-Pierre de Solignac a été fondée par saint Eloi. Sa charte de fondation est datée du 10 des calendes de décembre (22 novembre) de la dixième année du roi Dagobert (631). Les religieux y suivaient la règle de saint Benoît, et élisaient eux-mêmes leurs abbés. Mais lorsque les abbés commendataires y furent établis, ce fut le roi qui eut le droit de les nommer.

C'est autour de ce monastère que s'est formée la petite ville de Solignac, au huitième ou au neuvième siècle. L'abbé de Solignac n'était pas seulement le chef d'un grand monastère, il était aussi, comme l'abbé de Saint-Martial, comme l'évêque de Limoges, un puissant seigneur féodal. Tous les barons du pays lui devaient hommage pour des fiefs importants. Tous les seigneurs du pays avaient comblé ce monastère de leurs libéralités. Les souverains, depuis Dagobert, lui avaient prodigué à l'envie les privilèges et les largesses.

L'église actuelle, en style byzantin à coupes, date du XII<sup>e</sup> siècle. C'est un monument fort remarquable d'ensemble et fort curieux d'ornementation.

Plusieurs fondations avaient été faites dans cette église. En mars 1232, Pierre Bernard, seigneur de Chaluset, fondait un service anniversaire pour Hugues de Jaunhac, son père. En 1314, l'abbé Archambaud fondait une vicairie en l'honneur de saint Martial. Bertrand Adémar, abbé, mort en 1370, en avait fondé deux dans la chapelle de la sainte Vierge. Il y avait la vicairie dite de Joanne, à l'autel de saint Jean. Celle de saint Nicolas, en 1406, à l'autel de ce saint. Celle de Maumont en 1500, à l'autel de saint Martin, etc.

L'église de Solignac est riche en reliques et en reliquaires ; elle possède entre autres une châsse en cuivre doré et émaillé qui est du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les cloches de cette église portent les inscriptions suivantes :

« ✠ *An. Dni 1733. Lud. XV. hujus campanæ patrin. illust. Dnus. Petrus Adrian, de Mouchi abb. commendat. et matrin elud Dna Claris. Maria de Bauni conjux nobilis viri Dubrei n. p. Steph. Vernet priore monast. Solemn, ord. S. Ben. cong. S. Mauri. Sta Maria, Ste Petre ora pro nobis.* - E. Coutaut et J. Morin, nous on faites ».

« ✠ M. Pierre Voisin, parrain, Mlle Marie-Ursule Hervy, marraine, M. Jean Morélieras, maire. J'ai été bénite par M. Jean-Joseph Bourdeix, curé, Martial Braud, adjoint, MM. Jean Magne, Pierre Voizin, Jean Lalet, Léonard Jauhate, Léonard Maury, les syndics. Pierre Marquet, sacristain, p. r. - 1813. - Bernard et Louis Martin, fondateurs ».

On remarque dans le chœur de cette église de fort curieuses stalles qui ont été sculptées en 1479.

C'est vers la même époque que Martial de Bony de Lavergne, abbé de Solignac (1470-1480), faisait placer les vitraux qui existent encore et dans lesquels on voit ses armes qui sont *de gueules à trois besants d'argent*.

Les abbés de Solignac sont :

1. Saint Rémacle, 641, établi par saint Eloi, et ensuite évêque de Maëstrich. - 2. Dagobert, établi aussi par saint Eloi, vers 646. - 3. Childémnus. - 4. Papolinus. - 5. Childemarus, vers 695. - 6. Gundobertus, vers 698. - 7. Silmo, vers 700. - 8. Frotarius. - 9. Agiulfus, vivant 790. - 10. Ebulus, qui fut ensuite évêque de Limoges. - 11. Gerardus I. - 12. Aymericus. - 13. Dutramnus, 823-839. - 14. Alexander. - 15. Bernulfus, 846. - 16. Silvius, 852. - 17. Bernard I. - 18. Étienne I. - 19. Gerald II. - 20. Daniel. - 21. Sicard. - 22. Richambal. - 23. Bozon I. - 24. Théoderic. - 25. Étienne II. - 26. Gérald III, 942. - 27. Ramnulphus. - 28. Bernard II de Comporn, 958. - 29. Étienne III. - 30. Adalbard, environ l'an 1000. - 31. Gérald IV, 1031. - 32. Umberto. - 33. Adalfrede, 1055. - 34. Gui I, 1070. - 35. Robert, 1090. - 36. Audoin ou Elduin, environ l'an 1105. - 37. Gérald V, 1117. - 38. Archambaud I, 1160. - 39. Hugues de Maumont, appelé aussi Hélie, 1208-1214. - 40. Adémar I, 1228. - 41. Maurice, 1234 - 42. Pierre, 1250. - 43. Archambaud II, 1250-1270. - 44. Bertrand Addémar I, 1270. - 45. Gérald VI, 1272-1276. - 46. Adémar II, 1280. - 47. Archambaud III, 1290-1312. - 48. Bertrand II, 1318. - 49. Archambaud de Saint-Amand IV, 1326. - 50. Gaudebert. - 51. Bertrand d'Adémar III, 1360-1370. - 52. Bertrand de Saint-Amand IV, 1370. - 53. Gui II, 1372. - 54. Bertrand V, 1388. - 55. Hugues II, 1393-1417. - 56. Jean Raimundi, 1444. - 57. Martial de Bony, 1470. - 58. Hercule de Gaing, 1480. - 59. Archambaud V, 1485. - 60. Jean Booz, 1494. - 61. Bosen Jousineau, 1498. - *Abbés commendataires* : 62. Guillaume Barton de Montbas, 1517. - 63. Jean Barton de Montbas. - 64. Roland Barton de Montbas, 1542. - 65. Antoine Boudou, 1578. - 66. Pierre Belut, 1590. - 67. Jean Joubert de Barrault, 1600. - 68. Georges d'Aubusson de La Feuillade, 1643. - 69. Artus de Lionne, 1648. - 70. Julius-Paulus de Lionne, 1697. - 71. Pierre de Godefroy de Beauvilliers, 1665. - 72. Louis du Ban, 1689. - 73. Guillaume Bitault, 1697. - 74. Pierre-Adrien de Mouchy, 1724. - 75. N... du Bourg, 1750. - 76. Benaît-Victor Gérard, 1751. - 77. Antoine-Clédarius-René de Pons de Rennepont, 1785. - 78. Armand de Foucauld, 1787.

## Histoire civile

Faits historiques :

En 793, les Sarrasins ont saccagé le monastère de Solignac.

En 848, *alias* 864, les Normands détruisirent en partie le monastère et tuèrent plusieurs des religieux.

1143, Consécration de l'église.

1178. Le dimanche 6 des calendes de juin l'abbaye de Solignac fut entièrement brûlée et l'église fut consacrée une seconde fois le 9 mai 1195.

1306. Le 24 avril, le pape Clément VI, venant de Lyon avec huit cardinaux, passa à Limoges et fut ensuite hébergé à l'abbaye de Solignac.

1568. Les armées calvinistes pillent le monastère et la ville.

1615. Les bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne sont introduits au monastère de Solignac par un acte du 27 août. Sous l'abbé Jean Jaubert de Barraud, les bénédictins de la Congrégation de saint Maure, en 1618, prennent définitivement possession de l'abbaye.

1619. On construit le nouveau et grand bâtiment de l'abbaye.

1734. Le 18 mai le feu du ciel tombe sur le petit clocher du chœur de l'église, et y allume un incendie qui endommage la charpente et fond les deux cloches qui y étaient.

1783. Le samedi, 29 mars, à sept heures et demie du matin, le côté sud-est du clocher s'est écroulé dans l'étendue de 20 pieds de large sur 35 à 40 d'élévation. Cette masse a entraîné dans sa chute les vastes greniers de l'abbaye qui étaient au-dessous. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, pour remplacer le clocher, on a élevé au-dessus de la porte un pinacle à deux baies.

1791. Le 7 avril, la maison abbatiale, écurie, jardin, greniers, etc., mise à prix de 5 556<sup>45</sup>, n'ayant pas trouvé d'enchérisseur, restèrent pour cette somme au sieur Léonard Blondeau de Laurière (Archives de la Haute-Vienne, Q 122, p. 48, verso).

1791. Le 28 avril, inventaire des meubles de l'abbaye, pour les vendre comme bien national (Archives de la Haute-Vienne, Q 262).

1793. Un arrêté du Comité de salut public de la Haute-Vienne, du 23 septembre, désigne l'abbaye de Solignac pour prison à toutes les ci-devant religieuses du district de Limoges (Archives de la Haute-Vienne, L 836).

1794. En mai 1794, 58 religieuses détenues à Solignac sont transférées dans la maison de réclusion de Limoges, au ci-devant séminaire.

1810. Sous le nom de Mme-Sainton, Marie-Thérèse de Bouillon de La Tour d'Auvergne, ancienne prieure de plusieurs maisons de l'ordre de Fontevault, fonde dans le monastère de Solignac, sous le haut patronage de Mgr. du Bourg, évêque de Limoges, un pensionnat de demoiselles qui a substitué jusqu'en 1816, quoi qu'elle soit morte en 1813.

1824. Une fabrique de porcelaine est établie dans les bâtiments de l'abbaye de Solignac.

## Lieux-dits

La limite entre la commune de Solignac et celle du Vigen a été changée plusieurs fois. Le dénombrement de 1906 donne à la commune de Solignac les villages suivants :

Batisse (La).

Beauchamp.

Belleries (Les).

Billanges (Les).

Borie (La). — A la famille Juge de la Borie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Bréjoux. — Une chapelle sous l'invocation de saint Pierre y fut construite par messire Pierre Ardant, chevalier, et bénite le 13 septembre 1777, par Louis Romanet, docteur de Sorbonne et doyen de la Cathédrale.

Chantegrès.

Châteaublanc.

Chez-Chabiraud.

Chez-Cherveix.

Chez-Patisson.

Cheyrol.

---

<sup>45</sup> *Sic.* Comprendre « 5 556 livres » [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Cheyrol (Le Petit).

Combes (Les).

Croix-Janiquet (La).

Crouzette (Petite).

Envaud. — Pierre Vidaud, seigneur d'Envaud, garde du corps du roi, officier à l'hôtel royal des Invalides, fut père de J.-B. Vidaud, écuyer, seigneur d'Envaud, garde du corps du roi, capitaine de cavalerie (1761-1772).

Envaud (Vignes d').

Gabisses (Les).

Gravataud.

Gravataud (Petit).

Jovie (La). — Il y avait dans ce village, en 1577, une chapelle rurale sous l'invocation de Sainte-Anne et sainte Catherine. Attendu son inutilité et la ruine dont elle menaçait, en 1744, il fut permis de la démolir. Elle portait le nom de Chapelle Auvert, ou du Verd.

Jovie (Petite).

Laygat.

Lescure.

Monts.

Places (Les).

Plaque aux Beneix (La).

Pont-Rompu. — C'est là où la voie romaine de Bordeaux à Bourges passait la Briance pour se rendre à Limoges.

Pouzol. — Pierre Germain, damoiseau, était sieur de Pouzol en 1272. Jean Germain, de Solignac épousait, en 1140, Agnette de La Villate. En 1444, Pierre Germain étant devenu seigneur de La Pomélie, ses descendants ont retenu ce nom et portent pour armes *d'azur à la tour d'or, surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable*.

Pras de Pont.

Pré-Saint-Yrieix. — Jean Garat, trésorier de France, qui était seigneur du Pré-Saint-Yrieix éen 1733, avait pour armes *d'azur à un entrelacs d'or et trois étoiles de même posées deux en chef et une en pointe, celle-ci surmontée d'un croissant renversé d'argent*, François-Joseph Garat, son fils, écuyer, seigneur de Saint-Yrieix, Saint-Priest-Taurion, le Mazeau, Montcocu et Ambazac, en 1770.

Reynie (La). — Jean-Nicolas de Traslage, seigneur de la Reynie, conseiller d'État et lieutenant général de police était héritier d'autre Jean-Nicolas de Traslage de la Reynie, son neveu, en 1698.

Ricardies (Les).

Ventaud ou Vanteaux. — Les seigneurs de Ventaud, en 1678, avaient leurs tombeaux dans l'église de Solignac. N. Blondeau, seigneur de Ventaud à cette date, porte pour armes *d'azur au lion d'or*. Martial Blondeau, écuyer, seigneur de Vanteaux, marquis de Laurière, trésorier de France à Limoges en 1748.

Vignes (Les).



Villebon.

## **SURDOUX**

SURDOUX, canton de Châteauneuf, est le chef-lieu d'une commune qui a 387 hectares de superficie et 195 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 597 mètres.

### **Histoire ecclésiastique**

La cure de Surdoux, dans l'ancien archiprêtré de La Porcherie, avait pour fête patronale la Nativité de la Sainte Vierge et aussi celle de saint Léobon, solitaire en Limousin, qui était le 13 octobre. L'abbesse de La Règle nommait les curés de la paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 200 communiants, environ 267 habitants.

Une vicairie, dite de sainte Madeleine existait dans cette église.

Il y avait aussi au bourg de Surdoux un prieuré de filles, qui avait les mêmes patrons que la cure. En 1631, il était uni à la mense abbatiale de La Règle.

Pendant la Révolution, le 23 messidor an IV, 11 juillet 1796, le presbytère de Surdoux fut vendu au sieur Léonard Jumeau-Lasgoutas pour la somme de 1 350 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n<sup>o</sup> 142).

Ont été curés de Surdoux : N... Esclavard, qui mourut étant ancien curé, en novembre 1763. - Claude Bringaud, nommé en 1761. - Laurent Chabrol, nommé en 1779, déporté en Espagne pendant la Révolution. - Léon-Léonard Paraud, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1849. - Alexandre-Mathieu Le Roudior, le 30 juin 1851. - Antoine Mallet, le 1<sup>er</sup> janvier 1854 - Louis Joyeux, en 1858. - Martial Mallet, en 1870. - Benjamin Malabard, en 1875. - Louis Tharaud, en 1885. - Julien Jolivet, en 1891. - Alphonse Lavialle, en 1893. - Jean Mariaud, en 1905. - Jean Chapelle, en 1908, jusqu'à 1914.

### **Lieux-dits**

Les villages de la commune de Surdoux sont :

Beau regard.

Chassagne (La).

Content (Le).

Courboulet.

Lage-Moulin.

Peyrol (Le).

## **SUSSAC**

SUSSAC, canton de Châteauneuf, est le chef-lieu d'une commune qui a 2 543 hectares de superficie et 1 507 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 569 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La cure de Sussac, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Paul, a pour patron saint Pardoux, abbé. C'est l'abbé de Solignac qui y nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 500 communicants, environ 667 habitants.

En 922, le roi Charles III donna Saint-Pardoux-de-Sussac à l'abbaye de Solignac ; aussi y voit-on un prieuré auquel l'abbé de Solignac nommait les titulaires ; il avait pour patrons saint Pardoux et saint Martin, et plus tard l'Assomption de la sainte Vierge.

L'église de Sussac a été reconstruite de nos jours : la première pierre en a été bénite au mois de mai 1889. C'est une église romane élevée grâce aux souscriptions des habitants.

Elle possède deux cloches dont voici les inscriptions :

« ✠ *Ste Pardulfe et Psalmodi, orate pro nobis.* - Charles Joseph de Chastagnac, parrain, seigneur, barron de Beauvais, Sussac. Marraine, Mlle Marguerite de La Vergne de Ligoure. Pierre Chapelas, curé de Sussac, prieur de Chuaux. Pierre Desclaux, juge de la baronnie de Beauvais. - 1761 ».

« ✠ J'ai été fondue et bénite en 1862. Parrain Édouard Cruveiller, docteur en médecine, à Paris. Marraine Jeanne Pathier, épouse de G. Bourbon, maire de Sussac. L. Du Freisseix, curé. Jean Brouilloux, percepteur, Ponteix, adjoint. - Fonderie d'Orléans, Bollée aîné ».

Ont été curés de Sussac : Hercule de Gain, qui fut ensuite abbé de Solignac en 1484. - Jean de Guyonnie ou Guidonis, curé en 1544. - Jean Desages, 1563. - N... de Gain, en 1712, mourut ancien curé en mars 1758. - Pierre Chappelas, en 1753, mourut en novembre 1762. - Jean-Baptiste Baralier, 1763, mourut en août 1782. - N... Savy, en 1782, mourut en janvier 1789. - N... Freisseix, en 1791. - Jean Forest Defaye, nommé le 24 avril 1803. - Mathieu Catinaud, le 2 août 1804. - Léonard Jumeaux, le 9 juin 1807. - Antoine Guerrier, le 5 septembre 1807. - Jacques Montely, le 1<sup>er</sup> juillet 1818. - André Dubranle, le 29 juillet 1835. - Léonard Dufraysseix, le 21 septembre 1838. - Auguste Hervy, en 1868. - Ferdinand Griffol, nommé prêtre auxiliaire à Sussac, en 1907, et curé de la paroisse en 1910.

## Histoire civile

Marguerite de Maumont, dame de Sussac, épousa en 1521 François de Pierrebuffière, dont les descendants sont seigneurs de Sussac. Jean de Pierrebuffière, marquis de Châteauneuf, est baron de Sussac en 1615. Ses armes sont *de sable au lion d'or*.

Léonard de Beaubreuil, avocat du roi au bureau des finances, baron de Sussac, épousa, avant 1691, Marie Dupeyrat de Thouron. Il portait pour armes *de gueules au chevron accompagné en chef de deux yeux et en pointe d'un pigeon, le tout d'argent, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or*.

Charles de Chastagnac était baron de Sussac en 1760. Ses armes sont *d'argent au châtaignier de sinople, sur une champagne de même, fruité d'or, accosté de deux lions adossés de gueules*.

Joseph de Chastagnac, écuyer, baron de Sussac et seigneur de Ligoure, vota en 1789 pour l'élection des députés aux États Généraux, avec la noblesse de Limoges. Il épousa en 1799 Agathe Faulte de Vanteaux, veuve de Anne-Martial Baillot du Queyroix, mort en émigration à l'armée de Condé.

La terre de Sussac fut vendue à M. Valériaud par acte du 31 octobre 1804.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Sussac sont :

Augeras.

Augeras (Moulin d').

Barre-de-Sussac.

Beauvais. — Beauvais, sieur dudit lieu, porte pour armes *d'azur au pélican d'or dans son nid*. Léonard de Beauvais, époux de Madeleine de Josselin, habitait Châteauneuf en 1670.

Beauvais (Moulin de).

Bethe. — Charles d'Eychizadour, seigneur de Bette, fait son testament le 20 octobre 1571. Hercule d'Echizadour, sieur de Bette et de Fleurat, était au ban de 1695. Leurs armes sont *écartelé d'argent et de gueules*.

Bonneval. — Ce village possède une petite chapelle. Bonneval-de-Serre était celle de l'ordre de Grandmont, fondée vers 1150 par le quatrième prieur. Elle était sous le patronage de la Sainte Vierge et de saint Marc évangéliste. Elle fut unie à l'abbaye de Grandmont par bulle de 1318.

Bonnefond.

Chaux (La).

Champs. — En 1856, on a trouvé une sépulture gallo-romaine formée d'un bloc de granit dans lequel était creusée une cavité contenant, une urne en verre. Dans cette dernière étaient des débris d'os calcinés, et une monnaie en argent de l'empereur Adrien.

Chaumont (Moulin de), sur la Combade.

Chenaux (Moulin de), sur la Combade.

Chedail.

Clos (Le).

Galataud (Le).

Goumeix.

Masseux.

Mastrinchas.

Meilhac.

Mélézas.

Murat.

Nigremont.

Pic (Moulin du).

Puy-de-Soulier.

Rebeyrol.

Rebeyrole (Moulin de), sur la Combade.

Romanet.

Vaux.

# T

## TERSANNES

TERSANNES, dans le canton du Dorat, est le chef-lieu d'une commune qui a 2 464 hectares de superficie et 438 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 273 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure de Tersannes, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, a pour patron saint Symphorien d'Autun. Les curés y étaient nommés par l'aquaire du chapitre du Dorat. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 380 communiants, environ 507 habitants.

À la porte de l'église de Tersannes on voit un arc plein cintre, encadrant un linteau triangulaire sur lequel on lit ces mots : *Petrus eas fecit*, au-dessous d'une croix accompagnée de l'A et de l'O.

Pendant la Révolution, le 29 thermidor an IV, 16 août 1796, le presbytère de Tersannes, avec le jardin et les dépendances furent vendus au sieur Benoit des Prades pour la somme de 1 039 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n° 248).

Ont été curés de Tersannes : Marc Pothe, religieux bénédictin, qui en 1561, résigna en faveur du suivant. - Martial Michelet, 1561. - N... Rivailhe, 1681. - Étienne Mortegoute, 1702. - N... Bigaud, 1703, mort au mois d'août 1763. - Jacques-Pierre Boussy, 1763. - Après la Révolution la paroisse de Tersannes a longtemps été desservie en binage par le curé de Verneuil-Moutier. On y trouve cependant : Pierre Bancaud, nommé le 20 mars 1836. - Jean-Baptiste Bouzat, en 1857. - Léopold Périgaud, en 1871. - François Nadaud, en 1874. - Léon Alhérière, en 1879, jusqu'en 1880.

### Histoire civile

Gauscelin de La Coudre était seigneur de Tersannes, en 1400. Sa fille, Marguerite de La Coudre, épousa Géraud Estourneau, écuyer, et lui porta la seigneurie de Tersannes, qui est restée dans cette famille jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses armes sont *d'argent à trois chevrons de gueules et trois étourneaux de sable en chef*.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Tersannes sont :

Age (L').

Basses-Roches.

Bernardière (La).

Chotre (La).

Chevrière (La).

Chez Larlot.

Chez Rocher.

Chinquioux.

Croix de La Gette. — De ce lieu on a une magnifique vue, et l'on aperçoit le sommet des monts d'Auvergne.

Daudinerie (La).

Fouilloux (Les).

Gai-Salomon.

Girauderie (La).

Grande-Roche (La).

Jalmouche.

Lomaillerie.

Mas Brunet.

Mas Cornu.

Mothe (La), que possédait la famille Estourneau.

Noyer (Le).

Plain (La) ou La Plaigne. — Prieuré qui aurait été fondé par Étienne, baron de Magnac et Aldebert, comte de la Marche. Il était sous l'invocation de sainte Madeleine, les titulaires étaient nommés par le prieur de la Maison-Dieu de Montmorillon, au moins depuis 1515. Sa chapelle de l'époque romane existe toujours, et dans le pinacle est une cloche du XV<sup>e</sup> siècle portant l'inscription suivante, en caractères gothiques ronds « † *Christus rex venit in pace. Deus homo factus est. Maria-Magdalena.* »

Ruyaud (Le).

Ricoux. — Balthazar de Bagnac était seigneur de Ricoux en 1592, et Louis-Jacques Estourneau en 1680.

Robinerie (La).

## THIAT

THIAT, chef-lieu de commune dans le canton du Dorat, a 1 135 hectares de superficie et 690 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 222 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Jusqu'à l'époque du Concordat de 1801, Thiat était une annexe de la paroisse de Darnac qui était dans le diocèse de Poitiers. Il y avait une chapelle ayant pour patron saint Léger. Le curé ou le vicaire de Darnac s'y rendait pour faire les baptêmes, les mariages et les enterrements des habitants. Quand cette paroisse fut placée dans le diocèse de Limoges, il en fut de même pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, le 8 juillet 1858, Mgr. Desprez, évêque de Limoges,

érigea la chapelle de Thiat en église paroissiale et la mit sous l'invocation de l'Immaculée Conception.

C'est vers la même époque que Thiat fut séparé de Darnac, érigé en chef-lieu de commune.

En 1846, Gabriel-Ludovic Mandon, vicaire de Darnac, fut chargé de desservir l'église de Thiat. - Ce fut ensuite Louis Joyeux, en 1852. - Léonard Veyrier du Mureau en 1855 ; il eut définitivement le titre de curé de Thiat, en 1858. - Paul Gandois, en 1890. - Pierre Deshordes, en 1909.

## Histoire civile

Thiat était le centre d'une industrie locale qui, dit-on, existait depuis les temps les plus reculés. C'était des fabriques de poteries produisant surtout des cuiviers pour les lessives. Actuellement cette industrie est presque complètement délaissée.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Thiat sont :

Alouette (L') que l'on nomme aussi La Touche.

Bachellerie (La).

Brame (Moulin de La).

Breuil.

Breuil (Moulin du).

Chevaliers (Les).

Chez Basleau.

Chiron (Le).

Côte-au-Chapt (Moulin de la). — Près de ce village trouve le saut de Brame, cascade de cette petite rivière près de son confluent avec la Gartempe.

Forge (Moulin de la).

Joyeux (Moulin de Chez). — Ancienne forge.

Laflour.

Petit Moulin.

Touche (La), nommée aussi l'Alouette.

## THOURON

THOURON, dans le canton de Nantiat, est le chef-lieu d'une commune qui a 1 372 hectares de superficie et 517 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 416 mètres.

## Histoire ecclésiastique

La paroisse de Thouron, dans l'ancien archiprêtré de Rancon, avait pour patron saint Pierre-ès-Liens, dont on faisait la fête le 1<sup>er</sup> août. L'an 1012, Umbertus donna à Dieu et à saint Martial de Limoges l'église de Thouron avec les champs, moulins, étangs en dépendant. En 1084 son fils Humbertus et son petit-fils Hélié renouvelèrent cette donation. Depuis ce moment l'abbé de Saint-Martial y a nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> il y avait dans cette paroisse 600 communiants, environ 800 habitants.

L'église est une construction romane du XII<sup>e</sup> siècle, restaurée en 1498. Elle n'a qu'une seule nef, longue de 15 mètres 40, sur 5 mètres de de large, éclairée par quatre fenêtres plein cintre. Sa voûte a été refaite en 1888. Le sanctuaire a 4 mètres 80, sur 5 mètres 70, il a conservé son ancienne voûte et est éclairé par deux fenêtres plein-cintre ornées de vitraux modernes.

On voit dans l'église de Thouron un grand tableau venant de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Feuillants à Limoges ; il représente les trois personnes de la Sainte Trinité : Dieu le père, avec un nymbe triangulaire, Dieu le fils, tenant sa croix, et le Saint-Esprit sous forme d'une colombe.

Sur la cloche de cette église on voit cette inscription : « ✠ IHS. MA. S. Petre, S. Paule, orate pro nobis. - Parrain : noble Gilbert de La Cousse. Marraine : Catherine Madoz. Syndics Jean de Vaucourbeil et Jean Baritan, 1602 ».

L'église de Thouron possède, dans une chasse en bois, des reliques des martyrs de la légion Thébéenne. On y voit cette inscription : *Sancti Brandini mart. de legione Thebeorum*. Elles lui ont été données en 1790, lors de la distribution de reliques de l'abbaye de Grandmont. Elle reçut à la même époque une grande châsse en cuivre émaillée, venant de la même abbaye, mais ne la possède plus. On croit qu'elle a été livrée pendant la Révolution à des commissaires du gouvernement recherchant les objets en cuivre.

Une vicairie avait été fondée dans l'église de Thouron par les seigneurs du lieu ; elle fut augmentée en 1475 par Jehan Faulcon, seigneur de Thouron et de Saint-Pardoux. En 1764, il en existait au moins cinq autres : une fondée par Jacques Dupeyrat de Thouron, une par Hélié Masdol, bourgeois de Thouron, une par Léonard Pacaille, curé de la paroisse, une par François Mounier. etc.

Pendant la Révolution, le 3 thermidor an IV, 21 juillet 1796, le presbytère de Thouron fut vendu au sieur Jacques Vincendon, pour la somme de 1 572 francs. Il eut pour ce prix modique la maison, la grange, le jardin et une châtaigneraie qui en dépendait (Archives de la Haute-Vienne. Q 152, n° 165).

Ont été curés de Thouron : Hélié, en 1218. - Jean Rougier, en 1450. - N... Vinchaud, en 1541. - Martial Johanaud, 1563. - Léonard de la Combe, en 1577. - Léonard Menot, en 1589. - N... de Vaucourbeil, vers 1600. - Pierre Barrèges, en 1658, mort en 1687. - Jean-Charles de la Brousse, 1692-1698. - Jean Dutreix *alias* Dutreil, 1698-1710. - N... Guy, 1711-1719. - Jean Fraisseix, 1720-1728. - Léonard Pacaille, 1728-1750. - Jean-François Deschamps. 1750-1782. - Étienne-Antoine Laurier, 1782, jusqu'à la Révolution. - N... Thouvenait, en 1802, était curé à litre provisoire. - Jean-Baptiste Mazéraud, fut nommé le 24 avril 1803. - Joseph-Antoine Dubrange, le 1<sup>er</sup> janvier 1809. - Jacques Thomas, le 29 octobre 1829. - Jean-Baptiste Delage, le 1<sup>er</sup> février 1836. - Jacques Boutineau-Grandpré, le 1<sup>er</sup> novembre 1836. - Paul Baleynaud, le 29 mars 1847. - Jean-Baptiste Chassaing, le 1<sup>er</sup> octobre 1847. - Charles Faure, le 1<sup>er</sup> janvier 1849. - Mathieu Gaston, le 26 juin 1852. - Adrien Chambon, en 1854. - Christophe Cohade, en 1861. - Cyprien Verger, en 1872. - Jean-Hypolyte Deguioudeneix, 1880. - Victor Coupart, 1893. - Victor Gauhier, 1894. - François Monnerie, 1907.

## Histoire civile

Construit au XII<sup>e</sup> siècle, l'ancien château de Thouron était une place forte importante. On voit qu'en 1591 Boyol de Montcocu et son gendre, de Villelume, y tenaient garnison pour le roi. En 1636, après le meurtre de Fontréaulx, la tour de ce château fut ruinée et démolie en partie. En 1658, M. Dupeyrat, trésorier de France, y fit des réparations et en mit une partie en état de résister à une attaque. Enfin, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, Joseph du Peyrat le fit démolir pour construire à la place le château qui existe aujourd'hui, Le gros œuvre était à peine terminé, lorsque la révolution vint tout arrêter. L'intérieur n'a été fait qu'en 1810, lorsque M. Pascal Eudel en devint acquéreur.

En 1012 et 1084, Humbert, puis son fils Hélié, étaient seigneurs de Thouron.

Pierre de La Celle-Bonnefon, écuyer le possédait en 1223. Ses armes sont *semé de fleurs de lis et de tours*.

Avant 1450, Thouron était passé, par suite d'alliance, dans la famille de Faulcon. Alain-Louis de Faulcon, écuyer, seigneur de Thouron, dont les armes sont *d'azur à la croix d'or*, les écartelait *d'azur, à trois fleurs de lis d'or 2 et 1, mêlées de trois tours d'argent 1 et 2*, qui sont de La Celle-Bonnefon.

Le roi de France Charles VII, venant à Limoges avec son fils le Dauphin, qui fut plus tard Louis XI, était au Dorat le 1<sup>er</sup> mars 1438 (nouveau style 1439), le lendemain, lundi, il vint dîner au château de Thouron, accompagné des ducs d'Anjou et de Bourbon, des comtes de la Marche et de Vendôme et autres membres de sa cour. Son fils le Dauphin, qui avait dîné à Bellac, vint le rejoindre à Couzeix et ils firent ensemble leur entrée solennelle à Limoges.

Hélène de Faulcon épousa Albert de La Cousse, écuyer, seigneur du Breuil, de la paroisse de Saint-Martial-d'Albarède, en Périgord, qui devint seigneur de Thouron. Ses armes sont *d'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée de trois mouchetures d'hermine*. Sa terre de Thouron fut saisie en 1620, et mise en vente pour payer ses créanciers ; Pierre Fontréaulx, lieutenant criminel du siège royal du Dorat, en devint adjudicataire. Des difficultés s'élevèrent pour le paiement. Albert de La Gousse revint quelque temps après avec une troupe d'hommes armés pour s'emparer du château. Ils y pénétrèrent ; Fontréaulx fut tué et lui aussi y trouva la mort. Ses complices, traduits devant la Cour des Grands-Jours, à Poitiers, y furent pendus.

En 1637, comme Pierre Fontréaulx n'avait pas payé les créanciers de la terre de Thouron, ni les frais de justice, il plut au roi d'accorder à Jacques Dupeyrat le droit de prédation qui le subrogea au décret à la place de Fontréaulx, et il devint ainsi propriétaire de Thouron. Les armes de la famille de Fontréaulx sont *d'argent au soleil de gueules et une fasce abaissée de même*.

La famille du Peyrat a possédé ensuite Thouron pendant, deux siècles. Le dernier seigneur de cette terre, Joseph du Peyrat, chevalier, baron de Thouron, officier de Royal Dragons, assista à l'assemblée générale de la noblesse de la Basse-Marche, au Dorat, le 16 mars 1789. Ses armes sont *d'azur à la tour d'argent ouverte, maçonnée et épurée de sable*. Mais dans les derniers temps elle les a surtout portées *d'azur au château donjonné de trois tours d'or maçonnées de sable*.

En 1810, M. Pascal Eudel, ancien directeur des douanes à Hambourg, acheta la terre de Thouron ; il fit achever l'intérieur du château et tracer le parc qui l'accompagne. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois demi-vols d'argent*.

C'est en 1830 que la famille du Breuil-Hélié de La Guéronnière a acheté Thouron, qu'elle possède encore. Elle a pour armes *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or*.

Le bourg de Thouron n'a jamais été très important. Avec l'église et le château, on y trouve cependant, une autre habitation qui conserve le nom de château des Vaucourbeil. Elle est formée d'un corps de logis flanqué d'une tour carrée et semble avoir été bâtie au XVI<sup>e</sup> siècle. Les armes



de la famille de Vaucourbeil sont *écartelé aux 1<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à la tour d'argent sur laquelle est posé un oiseau : aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or au lion de gueules.*

La famille Masdot, alliée aux Vaucourbeil, habitait aussi le bourg de Thouron en 1602, et avait pour armes d'azur à la fasce d'or chargée d'une flèche, de sable dans le même sens, accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'un lion naissant d'or.

## Lieux-dits

Les villages de de la commune de Thouron sont :

Château-Moulin. — Avec un étang de 15 hectares et 19 ares, appartenant en 1252 à Audebert Lavaud, Foucaud Faulcon les vendit en 1574 à François Fontréaulx pour la somme de 4 000 livres. Guingand de Gensignac les possédait en 1715.

Chez Frapet.

Cluseau (Le).

Combe (La).

Combechoux.

Commérat, *alias* Foulangeas.

Croix-Forges.

Gourgeau de Loup.

Madeleine (La). — Ce lieu, situé à l'extrémité méridionale de la forêt de Thouron, a toujours appartenu à ses seigneurs. Il y avait une chapelle rurale dédiée à sainte Madeleine, en 1475, elle tombait en ruine en 1741, et fut alors interdite.

Mas (Le), possession d'une des branches de la famille Dupeyrat (le Thouron). Le dernier seigneur du fief des Mas fut François-Joseph du Peyrat, chevalier, qui vota avec la noblesse en 1789. Ce fief n'est pas sorti de la famille et il est aujourd'hui possédé par le Baron Louis du Peyrat qui a épousé Lucile Juge de Saint-Martin. Armes : (comme ci-dessus).

Maison-Neuve. — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe près ce village ; il s'est ouvert et a été visité en 1890.

Placieux (Les).

Pont (Le).

Richefort.

Royéras.

Saint-Moras.

Touradis. — Une sépulture gallo-romaine a été découverte près ce village en 1905. Dans un bloc de granit de 0 m 50 cm de côté est creusée une cavité conservant une urne en verre, de forme sphérique, dans laquelle étaient des débris d'os calcinés et des cendres. Près du même lieu, on a découvert une autre sépulture de la même époque. La cavité taillée dans un bloc de granit contenait seulement des ossements humains calcinés, et quelques fragments de poterie fine, rouge, avec un moyen bronze de l'empereur Antonin le Pieux (86-161 de J. C.).

Tricherie. — En 1240, Robert, de Razès, écuyer, donnait à l'abbaye de Grandmont tous ses droits sur l'étang neuf appelé La Tricherie. En 1260, Jaubert de La Celle, seigneur de Thouron, a donné à la même abbaye tous ses droits sur cet étang de Thouron dit La Tricherie.

Valette (La).

Villat ou Villard.

## V

### VAULRY

VAULRY, canton de Nantiat, est le chef-lieu d'une commune qui a 1 502 hectares de superficie et 788 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 504 mètres.

#### Histoire ecclésiastique

La cure de Vulry était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, et avait pour patron saint Bonnet d'Auvergne et aussi saint Rémy. L'abbé de Saint-Martial en nommait les curés.

L'église est une construction du XIII<sup>e</sup> siècle, mais des réparations exécutées vers 1850 en ont fait disparaître les ornements et les caractères architectoniques.

Deux cloches, fondues en 1745 pour la paroisse de Vulry y furent bénites le 11 juillet. Sur la première, qui existe encore, on lit : « ✠ M. Jean de Marsange, chevalier, seigneur de Vulry et autres lieux, parrain. Demoiselle Louise Joubert de La Bastide, marraine, 1745. Doumezil, fabricant. - Le Brun m'a fait. »

Sur la seconde qui n'existe plus, il y avait : « Messire Jean-Charles Joubert de La Bastide, écuyer, comte de Châteaumorand, parrain. Dame Gabrielle-Thérèse de Beaupoil de Sainte-Aulaire, marraine 1745. Doumezil, fabricant. - Le Brun m'a fait. »

En 1790, lors de la distribution des reliques de l'abbaye de Grandmont, faite aux paroisses du diocèse, l'église de Vulry en reçut qui y sont conservées dans une petite châsse en bois. Elles portent cette inscription : *Sti Macharii. ducis et martyris, qui fuit societate Sti Mauricii in legione Thæbéorum. - Sti Constantii m. - Sti Asterii, m.*

Au-dessus de la porte de la sacristie est une pierre sur laquelle on voit deux écussons, avec la date 1710. Les pièces du premier ont été effacées. Sur le second il y a une croix cantonnée d'un croissant aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, et d'une étoile aux 2<sup>o</sup> et 3<sup>e</sup>.

Pendant la Révolution, le 7 fructidor, an IV, 24 août 1796, le presbytère de Vulry fut acheté par Mlle de Maumigny pour la somme de 1 212 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n<sup>o</sup> 266).

Ont été curés de Vulry : Noël Vergnaud, en 1645-1646. - Antoine Deschamps, en 1678. - Le Père Sébastien de Lachatre meurt le 8 février 1709, après avoir été curé de Vulry pendant 23 ans. Les doctrinaires de Bellac faisaient alors le service des paroisses de Voulons et de Vulry. - Joseph Tardy, mort le 3 octobre 1710. - N... Mabaret, 1710-1750. - Simon-Pierre David, dit

Mallet, mort le 9 novembre 1760. - Joseph Teulier, nommé en 1761. - Jean-Baptiste Imbert, nommé le 24 avril 1803. - Jean-Baptiste Reygondeau, nommé en 1904. - Étienne-Simon Marchadier, nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1818, mort en mai 1820. - Joseph-Isidore Goguyer Descharmes, nommé en 1821. - Joseph-Alexis-Amable Barny de Romanet, le 1<sup>er</sup> octobre 1830. - Bernard-Paul Boisgeaud, le 26 juin 1852. - Étienne Judicis, le 1<sup>er</sup> octobre 1853. - Jean Merlin, en 1856. - Victor Nadaud, en 1880. - Joseph Montazeau, en 1882. - Frédéric Lacotte, en 1897. - Jean Couffy, en 1901.

## Histoire civile

Le château de Vaulry est contigu à l'église paroissiale. Faidit de Vaulry, écuyer, vivait en 1224, et Adémar de Vaulry, damoiseau en 1296.

En 1547, François de Rochechouart donnait aveu et dénombrement au roi pour la Cour de Vaulry et le bourg.

En 1592, Pierre de Coignac était seigneur de Vaulry. Sa fille, Judith de Coignac, épousa, le 8 janvier 1592, Gabriel de Marsanges, et lui porta la terre de Vaulry. C'est leur fils, Jean, qui a formé la branche des Marsanges de Vaulry, et ses descendants possédaient encore cette seigneurie au moment de la Révolution.

La paroisse de Vaulry était en partie en Poitou et en partie en Limousin. Le duc de Mortemart était le seigneur suzerain dans la partie du Poitou, et les de Marsanges dans la partie du Limousin.

On trouve comme seigneurs de Vaulry : Paul de Marsanges, chevalier, époux d'Anne des Brettes, en 1690. François de Marsanges, chevalier, seigneur de Vaulry, en 1702. Jean, comte de Marsanges, écuyer, seigneur de Vaulry, Breteix, Mousac, etc., en 1768, qui épousa Thérèse-Gabrielle de Beaupoil de Sainte-Aulaire, dont il eut Martial-Louis, comte de Marsanges, chevalier, dernier seigneur de Vaulry, capitaine de cavalerie, qui émigra en 1791. Arrêté comme suspect en Bourgogne en 1798, il fut incarcéré, jugé, et fusillé, la même année à Dijon. Il avait épousé Madeleine de Maumigny qui se remaria à Martial de la Bachellerie de Châteauneuf. Marsanges porte *d'argent à 3 merlettes de sable posées 2 en chef et 1 en pointe*. Le château de Vaulry appartient aujourd'hui à la famille de Cordon, alliée des Maumigny.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Vaulry sont :

Bretignol. — Maurice Denisot, écuyer, était sieur de Bretignol en 1563, et Pierre Papon en 1572.

Burjade (La). — Pierre Papon était sieur de La Burjade en 1601.

Croisset (Le). — Jean Papon était sieur du Croisset en 1558. Le castel du Croisset habité par les Joubert de La Bastide depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a été remplacé de nos jours par de nouvelles constructions.

Carde (La).

Gilardoux.

Maison de la Mine. — Il existe en ce lieu des mines d'étain qui ont été exploitées à l'époque gallo-romaine, mais ensuite complètement oubliées. Elles ont été découvertes de nouveau en 1813, et on y a travaillé jusqu'en 1823 : la Compagnie des « Étains Français ». en 1856, y entreprit de nouvelles recherches, mais ses travaux furent arrêtés, comme en 1823, par les eaux qui envahissaient les galeries. En 1865, on a essayé d'exploiter ces mines par de

nouveaux procédés, mais les résultats n'ont pas répondu aux espérances. Enfin, en 1811, une nouvelle « Société française des Mines de Vulry » s'étant constituée a, peu après, abandonné son projet d'exploitation.

Mas (Le). — Au-dessus du village du Mas, sur le point culminant de la montagne qui est à 504 mètres au-dessus du niveau de la mer, une chapelle, de forme hexagonale, a été construite de nos jours. Elle a 6 mètres de diamètre intérieur, et son dôme est surmonté d'une Lanterne qui supporte la statue de Marie Immaculée. Elle a été bénite et inaugurée par Mgr. Fruchaud, évêque de Limoges le 20 septembre 1863. Dédiée à la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de Vulry, elle est agrégée au célèbre sanctuaire de Notre-Dame-de-Lorette en Italie. En 1886, M. de Maumigny, propriétaire de Vulry y a fait ajouter une nef de 17 mètres de long sur 7 mètres de large et la chapelle primitive forme maintenant le sanctuaire de cet intéressant édifice.

Parieux.

Puy-Barraud (Grand et Petit). — Dépendaient de la terre de Vulry en 1791. Le dernier seigneur fut Martial-Louis, comte de Marsanges, qui émigra. C'est sur la méchante dénonciation d'une servante de Puybarraud que M. de Marsanges fut arrêté, reconnu et fusillé à Dijon, en 1798.

Queyroix-Saint-Martin (Le).

Repaire (Le). — Une des résidences des Châteaumorant. Jan Joubert de La Bastide, seigneur du Croiset et du Repaire, 1713, porte pour armes *d'or à cinq fusées de gueules accolées et rangées en fasce.*

Repaire (Moulin du).

Rousset. — Ce lieu fut donné à l'abbaye de Grandmont, en 1224, par Faidit de Vulry. Guillaume, vicomte de Rochechouart et de Mortemart, ainsi que Marguerite, sa femme, participèrent à cette donation et fondation d'un Celle grandmontaine, qui, en 1295, avait cinq religieux. Rousset fut vendu comme bien national, en 1794, au préjudice du comte de Marsanges de Vulry, émigré.

Rousset (Moulin du), sur un étang créé par les religieux de Grandmont.

Torinerie (La).

Vergne (La).

Vergne (Moulin de La).

## VAYRES

VAYRES, canton de Rochechouart, est le chef-lieu d'une commune qui a 3 812 hectares de superficie et 2 136 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 323 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Vayres, qui était dans l'ancien archiprêtré de Nontron, avait trois églises paroissiales : Saint-Jean, Saint-Georges et Saint-Pierre. Ces deux dernières n'existent plus.

Saint-Jean-de-Vayres avait pour fête patronale la Nativité de saint Jean-Baptiste. L'évêque de Limoges y nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 2 300 communiants, environ 3 068 habitants.

On lit dans les registres paroissiaux de Saint-Jean-de-Vayres l'acte suivant : « Aujourd'hui 18 décembre 1780, onze heures du matin, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-de-Vayres, nous, Laurent Brissaud, prêtre, curé du lieu, avons fait la cérémonie de bénédiction d'une seconde cloche pour être mise dans l'église de ladite paroisse. Le parrain a été Jean-Baptiste Goursaud de Laumont, avocat en parlement, juge sénéchal civil, pour Armand Pontville, vicomte de Rochechouart, capitaine au régiment d'Artois-dragons. La marraine de demoiselle Françoise Goursaud de Laumont, pour Marie-Michelle-Constance de Rochechouart-Pontville, parrain et marraine, seigneurs de cette paroisse. On signe : J.-B. Goursaud de Laumont, Goursaud-Dumazé, lieutenant de la vicomté de Rochechouart, F. Simon, Périgord-Beaulieu, Godet, curé de Saint-Pierre, Brissaud, curé de Saint-Jean ».

L'église de Saint-Jean-de-Vayres, qui était en très mauvais état depuis la révolution, a été reconstruite de nos jours. Les travaux commencés en 1869 étaient à peu près achevés en 1870, lorsque Mgr. Duquesnay vint y donner la confirmation.

Sur la cloche que possède cette église on lit : « ✠ Faite en 1833. Messire Léonard-J.-B. Périgord, chevalier, seigneur de Beaulieu, maire et parrain. Marthe-Philibert de Mareillac, veuve, de Merlis, marraine. Messire François Périgord des Conties, curé d'Oradour, Étienne Peyrusson, desservant de Vayres. - Alexis Martin, fondateur ».

Une seconde cloche a l'inscription suivante. « ✠ Bénite en 1866. Parrain G. Ribette, maire et notaire à Vayres. Marraine Madame veuve Longeau-Lagrange, née Recoudert. Curé Queyriaux. - Jacob Holtzer et Cie ».

Pierre Avril, docteur en théologie et curé de Saint-Jean de Vayres, avait fait refondre, en 1688, celle qui existait, par le maître fondeur de Limoges, Jean Roche.

Le presbytère de Saint-Jean-de-Vayres, construit par le curé Laurent Brissaud, en 1785, fut vendu pendant la Révolution, le 29 thermidor an IV, 16 août 1796, au sieur François Goursaud-Dumazé, pour la somme de 2 196 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 149, n° 249).

Ont été curés de Saint-Jean-de-Vayres : J. David, 1679-1688. - Pierre Avril, 1688-1693. - Joseph Joubert, 1693-1711. - Pierre Simon, 1711-1718. - Jean-Baptiste Roucoules, 1718-1741. - Jean-Baptiste Robert, 1742-1780. - Laurent Brissaud, nommé en 1780, fut emprisonné puis déporté pour refus pendant la Révolution. Après le Concordat de 1801, il fut nommé curé de Vayres, qui alors ne formait qu'une seule paroisse, et il l'administra jusqu'en 1805. - Étienne Peyrusson, nommé le 30 novembre 1805. - Martial Rommefort, le 4 janvier 1834. - Léonard Lavaud, le 1<sup>er</sup> janvier 1837. - Pierre Queyriaux, en 1856. - Paulin Bouriant, en 1876. - Jean Debellut en 1893. - Eugène Monteil, en 1901.

La paroisse de Saint-Pierre-de-Vayres, avait pour patron saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges en nommait les curés, au XVIII<sup>e</sup> siècle elle avait 380 communiants, environ 507 habitants.

Son église était située à l'est du bourg. Elle fut vendue pendant la Révolution et convertie en maison d'habitation.

Ont été curés de Saint-Pierre-de-Vayres : N... Lamonerie, 1670-1698. - N... Massoulié, 1698-1706. - Pierre Simon, 1706-1711. - N... Sadry, 1712-1726. - N... Judde, 1726-1749. - N... Boulesteix. 1749-1752. - Jacques Codet, 1752-1780. - N... Laurent, 1785, mourut en 1793.

La paroisse de Saint-Georges-de-Vayres, signalée comme cure depuis 1310, avait son église au midi du bourg, à peu près en face de l'église actuelle, à une distance de cinquante mètres. Le

chapitre de Saint-Junien en nommait les curés. En 1560 l'église de Saint-Georges était en très mauvais état, et complètement ruinée en 1628. La paroisse fut alors unie à celle de Saint-Jean.

## **Lieux-dits**

Les villages de la commune de Va vies sont :

Beaulieu.

Bonnefont.

Bussière.

Cailloux-blanc.

Chaise (Grande).

Chaise (Petite).

Chalat. — On trouve en ce lieu une enceinte fortifiée de deux ares environ, que la tradition attribue aux guerres anglo-françaises.

Chatenet.

Chétardie.

Chez-Beyard. — Près de ce lieu existe une ancienne enceinte fortifiée ayant 35 mètres de diamètre.

Chez-Brandy.

Chez-Cambige.

Chez-Cybert.

Chez-Fréguillien.

Chez-l'Épée.

Combes.

Côte (La).

Croix (La).

Doradie.

Ecouterie.

Fayes.

Glandoulas.

Grand-Bos.

Grange.

Grange-Neuve.

Grue (Petite).

Guimandie. — Ambroise Périgord, sieur de la Guimondlie, acheta une charge de secrétaire du roi en 1757.

Laudonie.

Limon.

Maison-Neuve.

Mas du Roule.

Meinieux (Le Grand).

Meinieux (Le Petit).

Merlis. — Près de ce lieu existe une mothe féodale, qui a 9 m 40 de hauteur, 135 m de circonférence et 35 m de diamètre. Jean-Baptiste Goursaud de Merlis, administrateur du département de la Haute-Vienne, est mort sur l'échafaud, victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 18 mars 1794.

Monts (Les).

Nouaillat.

Pelleni.

Pontchartrain.

Pontchat.

Pouverot.

Prun. — Jean de Montbrun, damoiseau, vendait, en 1485, la terre de Prun. La famille de Prun, dont on trouve des membres depuis 1132, jusqu'en 1363, portait pour armes *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> échiqueté d'argent et de gueules de cinq traits, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent.*

Puytreillard.

Reulie.

Rivière.

Richardie.

Rivaux.

Roudarie.

Soumagnes.

Treille.

Piaures (Les).

Villechenon. — A appartenu à la famille Périgord.

Il faut remarquer qu'en 1805, dix-huit villages furent pris à la commune de Vayres et unis à la commune de Rochechouart, tout en restant pour le spirituel dans la paroisse de Vayres. Ce sont : Ajoux, Babaudus, Boischenu, Breuil (Le), Chabeaudie, Côte (Moulin de la), Lage, Legerie, Maine, Martinie, Papeterie, Pierre-Blanche, Pierre-Folle, Puy-Jean, Sangles (Les), Sainte-Bergère, Serve (La), Vayrinas.

## VERNEUIL-MOUSTIERS

VERNEUIL-MOUSTIERS, chef-lieu de commune dans le canton du Dorat, a 1 939 hectares de superficie, et 508 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 203 mètres.

## Histoire ecclésiastique

Verneuil était une cure dans l'ancien archiprêtré de Rancon, dont le patron était saint Sulpice de Bourges et, plus tard, saint Marc, évangéliste. Les curés en ont été nommés par l'abbé du Bourg-Dieu en 1511 et 1530, et par le prince Condé depuis 1633 jusqu'à la Révolution. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 340 communiants, environ 324 habitants.

L'église de Verneuil possède une cloche, bénite en 1642, qui a eu pour parrain Silvain Richard de La Tour-aux-Paulmes, écuyer du roi Louis XIII. On lit en effet, dans l'inscription qu'elle conserve. : « ✠ Silvain Richard, sieur de la Tour-aux-Paulmes, parrain.... 1642. »

Pendant la Révolution, le 2 thermidor an IV, 20 juillet 1796, le presbytère de Verneuil fut vendu au sieur Deguercy pour la somme de 985 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 162).

Après le Concordat de 1801, la paroisse de Moutiers fut unie à celle de Verneuil.

Ont été curés de Verneuil : Alexis-Barthélémy de Lafont, nommé en 1750. - Jean Dubreuil, en 1778. - Joseph Tardy, le 24 avril 1803. - Léonard Raby ou Roby, en 1803, mort en 1814. - N... Debouiges, en 1814, mort en août 1815. - Jean Cluzeaud, nommé le 1<sup>er</sup> mars 1816. - Pierre Nicole, mort en mars 1825. - Jean-Pierre Durroux, le 1<sup>er</sup> octobre 1827. - N... Duclos, en 1832. - René-Jean-Baptiste Mathieu, le 1<sup>er</sup> novembre 1836. - Pierre Lemerle, le 31 mai 1839. - Barthélémy Picoty, en 1849. - Silvain Rillardon, en 1850. - François Lelong, en 1858. - Pierre Ponchut. en 1864. - Jean-Baptiste-Camille Leme, en 1872. - Paul Legrand, en 1876. - Jean Veyreton, en 1878. - Jean Gauleyroux, en 1900. - Adrien Dutin, en 1907.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Verneuil-Moutiers sont

Age (L').

Biche (La).

Boulimières (Les).

Bussière (La).

Casine (La).

Chinoraille (La).

Côteries (Les).

Cruet.

Faon (Le). — Le château du Faon est l'habitation de la famille Savin d'Orfond.

On trouve près de ce lieu des restes de constructions romaines.

Font (La).

Granges (Les).

Lafa.

Lande (La).

Laville.

Lemarrière.



Mousseaux (Les).

Moutiers. — Jusqu'au concordat de 1801, Moutiers était un chef-lieu de paroisse dans l'ancien archiprêtre de Rancon. Elle avait pour patron Saint Pierre-ès-Liens. L'évêque de Limoges, puis l'abbé de Charroux y nommait les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 198 communiants, environ 264 habitants. Il y avait aussi à Moutiers un prieuré qui dépendait de Charroux. en 1211 ; il avait les mêmes patrons que la cure, et les prieurs étaient aussi nommés par l'abbé de Charroux. Ont été curés de Moutiers : N... Marchadier, en 1671. - N... Rabaune, mort en janvier 1753. - N... Bedaud. 1753. - Joseph de Lacoste, nommé en 1778. - N... Dubrac de Rochequérant est dit en 1795 ancien curé de Moustiers.

Puy de Moutiers.

Rouereix (Le).

Saint-Louis.

Tour aux Paulmes. — Appartenant à la famille Richard de la Tour, dont les armes sont *de sable au chef de gueules, chargé d'un lambel de cinq pendants d'or.*

Tuilerie.

## VERNEUIL-SUR-VIENNE

VERNEUIL-SUR-VIENNE, dans le canton d'Aixe, est le chef-lieu d'une commune qui a 3 445 hectares de superficie et 2 036 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 319 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Verneuil, dans l'ancien archiprêtre de Saint-Junien, était en 1097 une prévôté dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Elle fut unie à la prévôté du chapitre par la bulle de sécularisation de 1535. Ont été prévôts de Verneuil : Renald, en 1061. - Albert de Courcillas, jusqu'en 1143, puis abbé de Saint-Martial. - Geraldus, en 1150. - Guillaume de Saint-Martin, mort en 1156. - Albert, entre 1294 et 1303. - Guy de Fougeras, 1399-1404. - Pierre Duseilher, 1432. - Étienne de La Garde, 1471. - Roland Barthou, 1514-1524. - Jean Puzilhon, 1587-1595. - Jean de Labrousse, 1598-1618. - François Dufaure, 1650-1695. - Joseph Durand, 1700. - Jean-Joseph Faulte, 1788.

La cure de Verneuil, comme la prévôté, a pour patron Saint-Pierre-ès-Liens. L'abbé de Saint-Martial y a toujours nommé les titulaires. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 1 890 communiants, environ 2 520 habitants.

Étienne de La Garde, licencié en décrets, bachelier ès-lois, et prévôt de Verneuil, fonda, le 26 août 1471, une messe que dira, vers le lever du soleil, chaque jour de dimanche et de fête solennelle, un prêtre du bourg ou de la paroisse.

Jean Gandois avait fondé une messe dans l'église de Maisonnais, pour un prêtre de sa famille. Ses exécuteurs testamentaires, le 5 octobre 1513, voulurent qu'elle fut dite dans l'église de Verneuil, sa paroisse.

Dans le cimetière qui était autour de l'église, il y avait, en 1512, une chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, mais elle menaçait ruine depuis 1741, et elle fut interdite puis démolie en 1745.

Un nouveau cimetière, placé à l'extrémité ouest du bourg, fut béni par Mgr. d'Argentré, évêque de Limoges, le 18 août 1779. On y construisit une chapelle sépulcrale ou charnier qu'on nommait *civori*. Ce cimetière a été agrandi de nos jours, et la partie ajoutée a été bénite le 2 novembre 1880.

L'église de Verneuil était primitivement une construction romane, à une seule nef, bien orientée. La voûte et la fenêtre du chevet ont été faits au XV<sup>e</sup> siècle et deux chapelles latérales y ont été ajoutées vers la même époque. Une tour carrée, devenant octogone dans sa partie supérieure, formait le clocher. Il a été reconstruit en 1899.

Deux cloches sont dans ce clocher. On lit sur la plus grosse : « ✠ J'ai été nommée Hippolyte-Éléonore-Amélie. Mon parrain est M. Hippolte Lezaud, premier président à la cour impériale de Nancy. Ma marraine, M<sup>me</sup> Eléonore-Amélie Truol de Beaulieu, vicomtesse de Grave. M. Michel Thomas, curé, M. Marcellin Duvert, maire, M. Pierre Mourier, adjoint. Étant membre du conseil municipal, MM. Coussy, Blanchet, Gandois, Blancher, Meynieux, Durieux, Desvignes, Tharaud, Auriat, Thomas, Pattier, Beaulieu, Mourier, Valade, 1866. Dubuisson, Gallois, fondateurs à Paris ».

On lit sur la plus petite : « ✠ J'ai été nommée Marie-Léonie. Mon parrain est M. Léonard-Georges Duvert. Ma marraine est Mme Marie Lézaud, M. Marcellin Duvert, maire-, M. Pierre Mourier, adjoint. M. Michel Thomas, curé. - Dubuisson Gallois, fondateurs à Paris, 1866 ».

Vers 1834, l'église de Verneuil obtint des reliques de sainte Philomène, qu'elle conserve dans un petit reliquaire, à l'autel dédié à cette sainte. Elle possède aussi une châsse en bois doré où sont des reliques de quatre martyrs qui étaient avant la Révolution dans l'église des Carmes déchaussés de Limoges, et qui ont été données à M. Sénemaud, curé de Verneuil lorsqu'il revint de la déportation. Une inscription les indique ainsi : *Sancti Illuminoti. Sancti Constantia, sancti clémentis, sanctæ Cancidæ M. M.*

On trouve dans les registres paroissiaux de Verneuil les actes d'une confrérie en l'honneur du patron de la paroisse, saint Pierre, confrérie dont sont membres la plupart des habitants. Il en existait une autre en l'honneur du Saint-Sacrement, qui était aussi très prospère, et l'éclat qu'elle donnait à la procession de la Fête-Dieu s'est conservé, et a fait de ce jour une fête locale qui attire à Verneuil un grand concours de fidèles.

Ont été curés de Verneuil : Laurent Maumet, on 1258-1265. - Pierre Bardaud, 1367. - Hugues de Nau, 1412. - Étienne de La Garde ou Bonnegarde, 1471. - N... Sudraud, vers 1540. - Jacques Moulinier, 1645-1656. - N... de Douhet, 1661. - N... Geoffre, 1662-1669. - François Sudrot, 1669-1713. - N... Lissac, 1713-1743. - Charles Marsat. 1754-1763. - Gabriel Brisset, 1763-1781. - Jean-Baptiste Demartial, 1871-1791. - François-Jean Sénemaud de Brie, nommé le 24 avril 1803. - Laurent Pradeau le 19 octobre 1826. - Jean-Michel Thomas, 1840-1868. - Jean Thomas, 1868-1880. - André Lecler, 1880-1883. - Simon Delort, 1883-1886. - François Grange, 1886-1888. - François Brachet, 1888-1900. - François Vergnaud, 1900-1909. - Jean Leprat, 1909.

Le castel construit par les prévôts de Verneuil était à côté de l'église, avec laquelle il communiquait par ses jardins. Son ponton élevé dominant l'église, le bourg et le magnifique panorama de la Vienne, en faisait une des plus pittoresques et des plus agréables habitations de tout le pays. Il avait été construit en partie, vers 1514, par le prévôt Roland Barton, ses armes étaient artistement sculptées sur un devant de cheminée en pierre *d'azur au cerf à la reposée d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits.*

Cet intéressant castel fut vendu nationalement, en février 1791, puis racheté par la commune au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle : il a servi de presbytère et de mairie jusqu'en 1880, époque à laquelle la mairie et l'école actuelles ont été construites à sa place.

Pendant la révolution, le 13 messidor an IV, le 1<sup>er</sup> juillet 1796, les bâtiments du presbytère de Verneuil, avec plusieurs objets provenant de cette cure, furent vendus au sieur Delaroche pour la somme de 5 040 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 148, n<sup>o</sup> 99).

## Histoire civile

Outre le castel du prévôt, qui était Jacques de Verneuil, le bourg en possédait deux autres. Le principal et le plus remarquable est celui de Penneveire. La famille de ce nom est connue surtout depuis le chevalier Guillaume de Penneveire, en 1212. Le sieur de Penneveire eut l'honneur, en 1463, d'héberger dans ce château le roi Louis XI. Ce fief passa ensuite à la famille de Bermondet dont les armes sont *d'azur à trois mains appaumées d'argent*. Pierre Mauple acquit la terre de Penneveire en 1576. Ses armes sont *d'azur à l'aigle au vol abaissé d'or, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules à l'étoile d'or entre deux croissants d'argent*. Dès 1776, Penneveire devint la propriété de M. François Truol de Beaulieu, et ensuite de son gendre, le marquis de Grave.

Au haut du bourg, mais proche de l'église, est le château jadis appelé du Villard, et aujourd'hui, château de Verneuil, que M. Truol de Beaulieu acheta à M. Dufaure de Vialebost. Il est surtout remarquable par sa position. Devant ses terrasses élevées se déroule le plus riche panorama des bords de la Vienne. Les armes de son propriétaire, M. le marquis de Grave sont *écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à trois bandes d'argent* (qui est de Grave), *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à cinq merlettes de sable posées en sautoir* (qui est de Merly).

La voie romaine de Limoges à Saintes passait dans la commune de Verneuil, près des Vaseix, de Félix et de La Merlie. De ce point jusqu'à la rivière elle a été remplacée par la route actuelle. Le pont de Piles, sur lequel elle franchissait la Vienne, était à 200 mètres en aval du pont de La Gabie.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Verneuil sont :

Aumônerie (L'), dont le château est sur la commune d'Aixe, pendant que l'habitation des colons est sur celle de Verneuil. - A appartenu au 18<sup>e</sup> siècle, aux Texendier de l'Aumônerie.

Balandis.

Bagoulas.

Beauséjour, construit en 1881.

Boilerie (La). — Dans un champ nommé le Peyrou on a utilisé comme borne un autel romain en granit, qui est en forme de colonne carrée de 0 m 54 cm de côté, ayant un astragale formant une corniche. Plusieurs monnaies romaines ont été trouvées dans ce village.

Boine (La).

Bost de Penneverre (Le).

Bouteille (La). — La route de Saint-Junien, qui traverse ce village, le divise en deux parties ; celle du nord est de la commune de Veyrac, et celle du midi de la commune de Verneuil.

Breuil. — Près de ce village on trouve les restes d'un dolmen renversé.

Chabanne.

Chardailac.

Chez-Caillaud.

Colombier (Le).

Collerie (La). — Jacques Béchade, chevalier, était seigneur de la Collerie, 1470. Jean Chambon, conseiller et avocat du roi au Parlement de Bordeaux, en 1500, et M. Roger en 1662.

Coreix (Las). — Jean de Voyon mourut en 1736, dans sa maison de Las Coreix. Ses armes sont *d'azur à trois étoiles d'or, 2 et 1, et un croissant d'argent en cœur.*

Cour (La).

Crochet. — Ce lieu était habité en 1805 ; aujourd'hui il n'en reste rien.

Fély (Bas). — François Duboys était sieur de Fély en 1450. Joseph Descordes en devint propriétaire, en 1652, en épousant Jeanne Duboys. Duboys porte pour armes *d'or à l'arbre de sinople, à la bordure de gueules chargée de dix boucles d'argent.* Descordes porte : *d'or à deux lions adossés de gueules.* En 1733, Marie Descordes épousa Jean-Baptiste Montaudon et lui porta la propriété de Fély, qui en 1807, est passée à la famille Lobligeois, puis dans la famille de Bletterie.

Fely (Haut).

Futier (Le).

Futier (Moulin du).

Gabie (La).

Grandvaud.

Granges (Les). — François Dufaure était seigneur des Granges en 1704.

Greignac.

Greignac (Moulin de).

Lespinasse. — Gracieuse habitation moderne riche en objets d'art, réunis par M. Adrien Dubouché.

Loutre.

Maillartre. — Simon Dupeyrat, seigneur de Masjambost, par son testament du 29 novembre 1550, donne la Maillartre à son fils Jean. Leurs armes sont *d'azur au château d'or, donjonné de trois tours maçonnées de sable.* Léonard de Petiot était seigneur de la Maillartre, en 1667, il portait pour armes *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pigeons d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

Mallevialle.

Mas-du-Puy. — Antoine de Voyon était seigneur du Mas-du-Puy, en 1674, Pierre-Antoine Talendier, en 1734. Pendant la Révolution, le chanoine Louis-Barthélémy Talendier fut emprisonné et sa propriété du Mas-du-Puy fut vendue nationalement, le 21 juillet 1794. Les armes de cette famille sont *d'azur au soleil d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent.*

Merlie (La). — Un souterrain-refuge de l'époque gallo-romaine existe au nord-ouest de ce village.

Monerie (La).

Moulin-Nadaud.

Pagnac (Grand). — Martial Blanchon était sieur de Pagnac en 1670. Léonard Muret de Pagnac, avocat au Parlement, avait une chapelle à Pagnac en 1759. Sa famille possédait encore Pagnac en 1818. Ses armes sont *d'argent muraillé de sable, au chef d'azur chargé de deux croissants*

*d'argent*. La famille Gicquet de Pressac possédait ce lieu en 1837. Enfin la famille Alluau y a bâti le château actuel, et la chapelle bénite par Mgr. Buisson, évêque de Limoges, le 18 mars 1851.

Pagnac (Petit).

Peygnot (Chez).

Quatre-Vents (Les).

Rivailles (Les).

Tranchepie. — Pierre Echaupre, écuyer, était sieur de Tranchepie en 1736. Ses armes sont *d'or à une plante, de tournesol de sinople sur une terrasse de même, fleurie de trois roses de gueules, surmontées d'un soleil de même*.

Tranchepie (Moulin de).

Vaseix (Les). — Jacques d'Auvergne, sieur des Vaseix, vendit cette terre le 1<sup>er</sup> mars 1669 à Michel Dupeyrat, sieur du Masjambost. Elle passa, par héritage, aux Martin de La Bastide, qui, en 1781, la vendirent à Martial Bourdeau. Les enfants de ce dernier la cédèrent par acte du 9 avril 1817, à Pierre Lezeau, avocat. Son fils, Hippolyte Lezeau, premier président à la cour impériale de Nancy, a bâti en 1860 le château actuel.

On a recueilli aux Vaseix plusieurs sarcophages en granit du XII<sup>e</sup> siècle, et on y conserve une curieuse inscription en langue limousine dont voici la traduction : « † Ici git dame Marie, la fille d'Hélie Dupeyrat, la femme de Pierre Amiel ; elle trépassa la veille de Saint-Étienne. Et sa nièce, dame Marie, la fille d'Hélie Jayo, elle trépassa trois jours avant la Sainte-Trinité. Et dites-lui la prière : Que Dieu leur pardonne ».

Vialebost. — Jean Dufaure, sieur de Vialebost, avocat au Parlement, vivait en 1670 et 1676. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or soutenu par trois bâtons de même, réunis et posés en pal et en sautoir ; au chef cousu de gueules*.

Un camp romain existe entre ce village et la route de Saint-Junien. Il a 100 mètres de long et 90 mètres de large.

## VEYRAC

VEYRAC, dans le canton de Nieul, est le chef-lieu d'une commune qui a 3 870 hectares de superficie, et 1 603 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 315 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Veyrac, dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, a pour patron saint Martin de Tours. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 000 communiants, environ 1 333 habitants.

Trois vicairies avaient été fondées dans cette église : une par Martial Yvernault, prêtre, vers 1556, pour le plus proche de ses parents. Une autre par Martin Yvernault, prêtre, avant 1582. Une troisième, dite des Bardets, à l'autel de la sainte Vierge ; le curé de la paroisse on nommait le titulaire en 1602.

L'église de Veyrac, pour la partie ancienne qui existe encore, doit remonter au XI<sup>e</sup> siècle. Son sanctuaire, terminé par un chevet circulaire, est éclairé par trois fenêtres ; il est accompagné

de deux chapelles servant aujourd'hui de sacristies. Dans celle du nord on trouve un *arcosolium* avec une dalle, funéraire sur laquelle est sculpté en bosse un prêtre vêtu de la chasuble et tenant un livre entre ses mains jointes.

Deux autres chapelles plus grandes s'ouvrent dans la nef qui a été reconstruite peu avant 1880. La porte en plein cintre de l'ancien monument existe toujours, elle est ornée de trois voussures avec colonnettes, et ouvre au midi, pendant que celle de la nouvelle construction, surmontée d'un clocher moderne, est au couchant.

Sur la cloche de cette église est l'inscription suivante : « ✠ IHS. MARIA. *A fulgure gelu, peste et tempestate libera, nos Domine.* ✠ S. Martine, *ora pro nobis.* L'an M CCCC XL VI. »

L'église de Veyrac avait une autre cloche qu'elle a perdue pendant la Révolution. On lit dans ses registres : « Ce jourd'hui 27 avril 1783, a été bénite par moi curé soussigné, avec la permission de Mgr. l'évêque du diocèse, une cloche de la présente église. A été parrain, messire Martial Baillot d'Estivaux, chevalier, seigneur d'Estivaux, de Gain, le Châtenet, Puy-Imbart, et autres lieux, co-seigneur de la terre de Veyrac, conseiller du roi, et président trésorier de France, en la généralité de Limoges, ancien juge garde en la Cour de la Monnaie ; la marraine a été dame Catherine Baillot du Queyroix, dame d'Estivaux et de Gain ; la dite bénédiction faite en la présence du dit seigneur et dame de Gain cl de messire Martial Baillot d'Estivaux fils, écuyer. Signé Baillot d'Estivaux, Catherine Baillot du Queyroix, Héraud, curé de Veyrac. »

Pendant la Révolution, le 24 messidor an IV, 12 juillet 1796, le presbytère de Veyrac fut vendu au sieur Nanot pour la somme de 3 348 francs. (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 149).

Ont été curés de Veyrac : Joseph Dupeyrat, en 1499— N... De Grandsaigne, en 1651. — Pierre Noël, en 1663-1671. — Jean-Baptiste Heyraud, 1754-1762. — Martial Heyraud, 1762, et après la Révolution nommé de nouveau le 24 avril 1803. — Blaise-Joseph-Rose Calary, le 1<sup>er</sup> mars 1823. — François-Edouard Delavalade, le 12 janvier 1829. — Denis Thomas, le 1<sup>er</sup> octobre 1831. — Louis Blanchard, le 24 août 1840. — Jean Rivet, en 1841. — Jean Merlin, en 1880. — Paul Haghe, en 1907.

## Histoire civile

Au début du siècle dernier, on voyait l'inscription suivante, sur une plaque de cuivre, dans la chapelle latérale, du côté de l'Évangile, de l'église de Veyrac :

A LA MÉMOIRE  
DE MESSIRE MARTIAL BAILLOT D'ETIVAUX  
ÉCUYER, CHEVALIER, SEIGNEUR D'ETIVAUX, LE CHATENET,  
PUY-IMBART, GAIN ET AUTRES LIEUX, CO-SEIGNEUR DU  
MARQUISAT DE VEYRAC  
CONSEILLER DU ROY  
PRÉSIDENT TRÉSORIER DE FRANCE AU BUREAU DES FINANCES  
DE LA GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES  
JUGE GARDE DE LA MONNAYE  
ADMINISTRATEUR DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL  
NÉ LE 2 MARS 1719, DÉCÉDÉ LE 22 DECEMBRE 1800 A LIMOGES  
SON CORPS, APRÈS AVOIR ÉTÉ INHUMÉ DANS LE CIMETIÈRE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE  
LIMOGES, A ÉTÉ TRANSFÉRÉ A VEYRAC ET ENSEVELI, EN 1805, DANS LA CHAPELLE DE CETTE  
ÉGLISE DONT IL FUT LE BIENFAITEUR ET OU REPOSENT DÉJÀ PLUSIEURS MEMBRES DE SA  
FAMILLE.

IN MEMORIA CÆTERNA ERIT JUSTUS.

R. I. P.

Ses armes sont *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et, en pointe, de 3 écots de même posés en pal, 2 et 1*. Supports : *deux licornes*. Devise : *J'ay baillé, Dieu rendra !*

La famille de Veyrac possédait ce lieu à une époque très ancienne. Jean de Veyrac, qui y est né, fut d'abord prévôt de Saint-Junien, en ensuite, en 1198, évêque de Limoges. C'est lui qui bâtit le château de Veyrac. On lui donne pour armes : *de vair*. Il est mort en 1218.

Au siècle suivant, vers 1358, la terre de Veyrac appartenait à la famille de Rochechouart, dont les armes sont *fascé, ondé d'argent, et de gueules de six pièces*.

Catherine de Rochechouart, qui, le 14 avril 1404, épousait Olivier de Saint-Georges, lui porta le fief de Veyrac. Les armes de Saint-Georges sont *d'argent à la croix de gueules*. C'est en faveur de cette famille que la seigneurie de Couhé en Poitou, fut érigée en marquisat sous le nom de Couhé-Veyrac, par lettres de 1652.

Jean de Londeix, sieur du Puytignon, acheta la terre de Veyrac, par acte du 30 juin 1626. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois mains au doigt majeur levé de même*.

Le 16 février 1759, Jacques-René de Londeix, seigneur marquis de Veyrac, vendit une partie de la terre de Veyrac à Martial Baillot d'Estivaux, moyennant la somme de 26 662 livres. Les armes de ce dernier sont *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe de 3 escots de même, posés en pal 2 et 1*. Supports : *2 licornes*.

Peu de temps après, un fermier judiciaire fut nommé pour la terre de Veyrac, puis, le 11 août 1770, à la barre des requêtes du palais, à Paris, le château et ce qui restait du marquisat de Veyrac furent adjugés à Martial Baillot d'Estivaux, chevalier, seigneur de Gain, et à François Goursaud, procureur du roi au Parlement de Paris. Ce dernier laissa le château de Veyrac à son neveu, M. Palant du Rivaud.

Le château de Veyrac fut en partie démoli pendant la Révolution. Il en reste quelques bâtiments à côté de l'église.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Veyrac sont :

Abbaye (L'). — Ce nom est resté à l'emplacement occupé par l'abbaye de Beuil, qui aujourd'hui est détruite.

Astuari. — Est cité dans un acte de 1490 comme joignant les héritages du lieu d'Estivaux.

Beuil, *Bulium*, était une abbaye, fille de Dalon, fondée entre 1117 et 1123 par Ramnulphe de Nieul, archidiacre de Limoges, et abbé du Dorat. À cette dernière date elle fut unie à celle de Citeaux. Elle était sous le patronage la Sainte Vierge et de Saint Mandet. Jadis l'abbé était élu par les religieux, mais au siècle dernier il était nommé par le roi. Ramnulphe de Nieul fut enterré à Beuil en 1135. L'église avait été consacrée 4 octobre avant cette dernière date. On conserve en rare la matrice du sceau de cette abbaye gravée au XIII<sup>e</sup> siècle. De forme ronde il présente la Sainte Vierge debout, portant l'Enfant Jésus, et tenant de la main droite une branche qui se termine par trois fleurs. On lit autour : « *Sigillum conventus abbatie sancte Marie de Bulio* ».

Ont été abbés de Beuil : Etienne, 1123. - Jean. - Bernard, 1125-1144. - Pierre, 1151. - Rainaldus, 1160. - Johannes, 1174-1184. - Bernard, 1190. - Géraldus, 1200. - Gui. 1205. -

Barjudus, 1220 (?) - Bartholomeus, 1223. - Bernardus, 1237. - Petrus, 1246-1248. - Guillaume, 1259. - Johannes. 1270-1277. - Jean, 1280. - Villelmus, 1297, mort le 11 août 1300. - Robert, 1312-1315. - Iterius, 1326-1328. - Guillaume, 1328-1322. - Bernard, 1366-1367. - Guillaume Fulcaudi, 1368-1371. - Jean, 1378. - Raimond 1399, et abbé de Dalon en 1387. - Pierre Braguda, 1390-1420. - Pierre Berzerii, 1425-1434. - Pierre de Gaing, 1442 - Pierre Bonneau, 1504, abbé de Boschaud, en 1523. - Pardin Trepin, d'Allassac, 1536. - Regnaud de Gaing, résigna. - Arnaud de Gaing, résigna à son frère en 1574. - François de Gaing. 1575-1603. - Martial Mallet, 1616. - Antoine Sage, de Tulle, 1620-1659. - Pierre de la Roze, diacre, 1660. - Pierre Richard, 1666-1681. - Giraud de Giscourt, 1682. - Johannes, 1684. - Johannes, 1691. — De Lezay Lusignan *alias* Louis-Melchior de Bessey de Lusignan, 1691. - Jacobus Poisson, 1702-1722. - Claude Cousin, 1724. - Martial Sardine, curé de Panazol, 1729. - Hocquart. 1732-1736. - Louis-Aimeric de Bailleul, 1738. - Martial-Simon de Raquiaud, 1742-1773. - Louis Romanet du Caillaud, 1773-1786. - Jean-Baptiste Lebas de Lalande, 1787-1791.

Le 10 mai 1791 eut lieu la vente du mobilier de l'abbaye de Beuil (Archives de la Haute-Vienne, Q 262). Louis-Alexis Vilestivaud devint acquéreur de l'abbaye et de ses dépendances. (*Idem*, Q 272).

Barre (La). — Il y avait à la Barre, en 1632, une chapelle rurale dédiée à saint Antoine, abbé. — Martial Baillet d'Estivaux, conseiller du Roy, acquit de René de Londeix, seigneur, marquis de Veyrac, les rentes nobles et féodales dues sur le village de la Barre, par acte du 16 février 1759.

Barrettes (Les). — Dépendaient de la terre de Veyrac et René de Londeix en était seigneur avant 1770. Ce lieu fut acquis à cette date par François Goursaud, procureur du roi à Paris.

Bernac. — Nom de la grande forêt de Veyrac acquise en 1770 du marquis de Veyrac par Martial Baillet d'Estivaux.

Buisson (Le). — Ce lieu appartenait à la famille de Voyon au 18<sup>e</sup> siècle. Armes : *d'azur à 3 étoiles d'or 2 et 1, et un croissant d'argent en cœur.*

Borie (La).

Bouteille (La).

Boivie (La).

Chaumeix. — Martial Baillet d'Estivaux, conseiller du roi, acquit de René de Londeix de Veyrac les rentes féodales dues sur Chaumeix, par acte du 16 février 1759.

Chapelle du Queyroix. — Cette chapelle était sous l'invocation de saint Marc évangéliste. Elle existait en 1635. Les paroisses de Veyrac et de Peyrilhac y allaient en procession et on y célébrait la messe. Anne-Martial Baillet du Queyroix, écuyer, était seigneur de ce lieu lorsqu'il émigra en 1791. Le borderage de la Chapelle du Queyroix fut vendu nationalement, devant le district de Limoges, en 1794, moyennant 2 000 livres.

Chartrusse ou Chatrusse (La). — Martial Baillet d'Estivaux acquit en 1759 de René de Londeix, seigneur de Veyrac, les rentes nobles sur ce village. Il devint possesseur du lieu en 1770.

Châtenet (Le). — Le 12 mai 1459, noble Etienne Prinsaud reconnaît tenir ce lieu à foi et hommage de l'évêque de Limoges, tant pour lui que pour son épouse Catherine du Châtenet. Ses armes sont *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croisettes de même en chef, et d'un lion léopardé armé et lampassé de même en pointe.* Pierre de Masvailer, écuyer, fils de Pierre et de Catherine Prinsaud, prenait aussi le titre de seigneur du Châtenet en 1634. Ses armes sont *d'argent à la croix de gueules.* Jean Dupin, écuyer, qui épousa le 8 août 1637 Jaquette



Prinsaud, est aussi dit seigneur du Châtenet ; il porte pour armes *d'argent à trois bourdons de gueules en pal*.

René de Londeix, chevalier, seigneur marquis de Veyrac, seigneur du Puiférier et autres lieux, écuyer de main du roi, aide de camp de Mgr. le prince de Soubise, était seigneur du fief du Châtenet qu'il vendit, le 16 février 1759, à Martial Baillot d'Estivaux, conseiller du roi à Limoges. Le fief du Châtenet fut morcelé et vendu, vers 1835, à divers particuliers, par François Baillot d'Estivaux.

Chèze (La). — Martial Baillot de la Valette, seigneur de la Valette et de la Chapelle, procureur au siège présidial de Limoges, était aussi seigneur de la Chèze lorsqu'il mourut en 1738.

Cosjanots (Las). — René de Londeix, marquis de Veyrac, était seigneur de ce lieu en 1750, et Martial Baillot d'Estivaux, chevalier, conseiller du roi, trésorier de France à Limoges, en 1760.

Cosse (La). — Le château de la Cosse construit sur les plans de l'architecte Broussaud, vers 1775, est une fort belle demeure. Il est possédé par la famille Descubes du Châtenet dont les armes sont *d'azur à trois cubes d'or posés 2 et 1*.

Ebourlhat *alias* Le Bourlhac.

Estivaux ou Etivaux. — Les chanoines du chapitre de l'église cathédrale de Limoges percevaient une rente féodale et foncière aux Etivaux en vertu d'actes de 1496 et antérieurs. Le fief d'Estivaux fut acquis en 1639-1640 de Léonard Baju, bourgeois, par Martial Baillot, notaire royal et procureur au siège présidial de Limoges, dont la famille possédait déjà la terre voisine du Queyroix, paroisse de Peyrilhac. On trouve ensuite : Jean Baillot, sieur d'Estivaux, en 1670 ; Martial Baillot d'Etivaux, seigneur de ce lieu, 1730 ; Martial Baillot d'Etivaux, écuyer, chevalier, seigneur d'Etivaux, Gain, le Châtenet, Puy-Imbart, etc., co-seigneur de Veyrac, trésorier de France à Limoges ; il épousa, en 1753, Catherine Baillot du Queyroix, sa cousine. Son fils, Martial Baillot d'Estivaux, écuyer, épousa Joséphine d'Alesme de Châtelus de Salvanet et mourut en 1803. Armes : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et en pointe de 3 escots de même posés en pal 2 et 1*. Supports : 2 licornes. Devise : *J'ay baillé Dieu rendra*.

Le château et la terre d'Estivaux, dont dépend la forêt de Veyrac sont restés entre les mains des Baillot jusqu'en 1871, époque à laquelle ils sont passés à une famille alliée, celle des Chaisemartin, qui les possède aujourd'hui. Le château avec ses deux pavillons, sa chapelle et sa tour qui s'élevait au midi, a été construit en 1769-1773 par Martial Baillot d'Estivaux. La chapelle et la tour ont été fâcheusement démolis au siècle dernier. Ce château et ses dépendances ont subi dernièrement des transformations et embellissements importants.

Fraud, nom de la petite forêt de Veyrac, acquise en 1770 du marquis de Veyrac, par Martial Baillot d'Estivaux.

Forêt (La). — Dépendait de la terre de Veyrac avant 1770. À cette date, Martial Baillot d'Estivaux, chevalier, seigneur de Gain, en fit l'acquisition de René de Londeix de Veyrac. Ce lieu dépend toujours de la terre d'Estivaux.

Glane. — En 1759, Pierre-Michel Baillot du Queyroix acquit de René de Londeix de Veyrac des droits féodaux sur le village de Glane. Ce lieu fit ensuite partie de la terre d'Estivaux jusqu'en 1813 et vendu en 1825 par Mme Mabaret du Bastay, née Baillot d'Estivaux.

Grange de Beuil (La).

Grenier (Chez).

Lagoutaud *alias* La Goutaud.

Loges (Les).

Lépigène ou Lépigerie. — Est cité dans un acte de 1496 comme joignant les héritages du lieu d'Etivaux.

Lunade (La). — Dépendait de la terre de Veyrac avant 1770. À cette date, Martial Baillot d'Etivaux, chevalier, en devint seigneur par réquisition qu'il en fit de René de Londeix de Veyrac. Le domaine de la Lunade fut détaché de la terre d'Etivaux en 1813 et vendu en 1815 par Mme Chouviac-Lavialle, née Baillot d'Etivaux.

Mas-Forêt. — Dépend de la terre d'Etivaux.

Mas-Martin.

Mas de Glane. — Au seigneur de Veyrac en 1692. En 1780, Pierre-Michel Baillot du Queyroix, chevalier, seigneur du Queyroix, l'était aussi du Mas de Glane. Ce lieu appartenait en 1805 aux héritiers de sa fille, Mme Chaud de la Roderie, née Baillot du Queyroix.

Mas-Doumier. — N. Morel, écuyer, baron de Fromental, était seigneur du Mas-Doumier en 1743.

Martin Faure. — Ce domaine qui dépendait de la terre de Veyrac et dont était seigneur René de Londeix, chevalier, marquis de Veyrac, fut acquis en 1770 par François Goursaud, procureur au Parlement de Paris.

Montaudeix. — François de Carbonnières était seigneur de Montaudeix en 1529. Ses armes sont *bandé d'argent et d'azur de huit pièces, à huit charbons de sable allumés de gueules posés 1, 3, 3 et 1 sur les bandes d'argent.*

Pacaille (La).

Pellechevent.

Peury.

Peyroche.

Poirier (Le). — Pierre-Michel Baillot du Queyroix, chevalier, acquit en 1759, de René de Londeix, marquis de Veyrac, divers droits féodaux sur ce village et sur celui de Poyol.

Poyol.

Prinsabaud.

Puy-Imbart. — Au seigneur de Veyrac, en 1692. Martial Baillot d'Estivaux, chevalier, seigneur de Gain, etc., trésorier de France, était seigneur du Puy-Imbart en 1763 et encore en 1790. Ce fief a été détaché de la terre d'Estivaux par un partage de 1813 et vendu vers 1867 par Paul Baillot d'Estivaux.

Saint-Quentin. — En 1537, ce village devait une rente foncière au chapitre de l'église de Limoges. En 1759, Martial Baillot d'Estivaux et Pierre-Michel Baillot du Queyroix achetèrent à René de Londeix, marquis de Veyrac, des rentes féodales dues sur le lieu de Saint-Quentin. On a trouvé à Saint-Quentin une importante carrière de quartz.

Teulière ou Tuilière (La). — Ce domaine, dit aussi de l'Allée, dépend de la terre d'Etivaux.

Tuilerie (La).

Traud, village et moulin. — En 1759 Pierre-Michel Baillot du Queyroix avait des droits féodaux sur ce lieu, à la suite de René de Londeix de Veyrac.

Villeneuve. — René de Londeix, marquis de Veyrac, était seigneur de ce lieu en 1750. Martial Baillot, d'Estivaux, chevalier, trésorier de France en 1700.

## VICQ-SUR-BREUILH

Vicq devient Vicq-sur-Breuilh par décret du 9 juin 1933 (note des Arch. dép. Haute-Vienne).

VICQ, dans le canton de Saint- Germain-les-Belles est le chef-lieu d'une commune qui a 5 089 hectares de superficie et 3 134 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 386 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La paroisse de Vicq faisait partie de l'ancien archiprêtré de La Porcherie. Sa fête patronale était l'Ordination de saint Martin, le 4 juillet. L'Évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 2 500 communiants, environ 3 333 habitants.

L'église n'a qu'une seule nef : elle est formée de deux parties dont la plus ancienne, celle où se trouve le sanctuaire, est romane et date du XI<sup>e</sup> siècle. Sa façade, du côté du couchant, a été ouverte par une grande arcade qui la met en communication avec la partie la plus récente. Au-dessus de la toiture, au point de jonction de ces deux constructions, se dresse, sur l'ancienne façade de l'église romane, un pinacle à quatre baies, dont deux sont occupées par des cloches portant les inscriptions suivantes :

« ✠ *A fulgure et tempestate defende nos Domine.* ✠ *Anno Domini M V<sup>c</sup> XXXIX.* » Cette cloche a 1 mètre 19 centimètres de diamètre, elle doit peser plus de 900 kilos. Son inscription est en belles lettres gothiques.

On lit sur la plus petite : ✠ M. Christophe Mouret, maire de Vicq. — Bénite sous l'invocation de saint Déodat par M. Martial Vignerat, curé. Parrain, M. Pierre-François de Calignon. Marraine, M<sup>lle</sup> Jeanne-Joséphine Barnouilhe, 1844. — Martin, père et fils fondateurs, 1844 ».

Il y avait dans cette église une communauté de prêtres chargés d'en faire le service ; ils étaient neuf, en 1534.

Dix vicairies y avaient été fondées le 14 octobre 1521, par Jacques de Salagnac, chevalier, seigneur de Combis. Elles furent augmentées par Jean de Salagnac, protonotaire du Saint-Siège, curé de Treignac, et seigneur de Vicq, le 29 juin 1534. Une de ces vicairies était annexée à la cure.

Par son testament du 23 mai 1731, Guillaume Baillot, seigneur de la Chapelle, bourgeois de Pierrebuffière, fonda à perpétuité en faveur des prêtres de la Mission de Limoges une mission de trois en trois ans de la somme de 300 livres. La première mission devait être faite trois ans après le décès de sa sœur dans la paroisse de Vicq « qui en a grand besoin », et dans laquelle le testateur avait son principal bien, la seconde à Pierrebuffière et la troisième à Saint-Jean-Ligoure.

Dans le grand cimetière de Vicq existait, en 1629, une chapelle dite du *Civori* ; elle était surmontée d'une Lanterne des Morts, la municipalité de Vicq a fait détruire ce monument de la piété des habitants pour leurs morts, lorsqu'en 1888, il a transformé l'ancien cimetière en place publique.

Pendant la Révolution, le 4 vendémiaire an IV, 25 septembre 1796, les bâtiments, jardin et dépendances du presbytère de Vicq furent vendus au sieur Louis Breuil pour la somme de 5 850 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 147, n<sup>o</sup> 306 bis).

Ont été curés de Vicq : Jean de La Vergne, 1533. - N... de Verthamont, vicaire en 1645, curé en 1656. - Claude Martin, nommé en 1748, subit la prison pendant la Révolution, où il

mourut en décembre 1793. - Louis Barnouille, qui avait été déporté en Espagne, fut nommé le 24 avril 1803. - Guillaume Barnouille, déporté en Espagne, ainsi que son frère, fut son vicaire, puis curé en 1827, mort en 1831. - Michel Vigneras, nommé en 1831. - Louis Joyeux, en 1875. - Jules La Porte, en 1885. - Antoine Cancalon, en 1890.

## Histoire civile

Bâti dans un site merveilleux, sur une colline dominant magistralement le bourg qui lui donne son nom, le château de Vicq a été construit en très grande partie par Jean de Salagnac, protonotaire du Saint-Siège, chanoine de Périgueux, curé de Treignac et seigneur de Vicq. On voit, par son testament de 1528, qu'il donna aux habitants de Vicq, pour l'avoir aidé dans cette construction, le droit de s'y retirer avec ce qu'ils voudraient mettre en sûreté en temps de guerre. Il y fit graver, autour de la coquille qui décore la porte d'entrée ces mois : *Pax huic domui*. On a attribué à la famille de Salagnac pour armes *d'argent à trois fusées de gueules en fasce*. Mais ce sont celles de la famille de Salagnac d'Angoumois, et la famille du Limousin et de la Marche portait : *bandé d'or et de sable de six pièces*.

Jeanne de Salagnac, qui mourut à Vicq en 1600, avait épousé Jean-Annet de La Roche-Aymon, qui est qualifié seigneur de Vicq et portait pour armes *de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules, semé d'étoiles d'or*.

Suzanne de La Roche-Aymon épousa à Vicq, en 1646, Joseph de La Bermondie, qui fut seigneur de Vicq et portait pour armes *de gueules à la tour d'argent, maçonnée de sable, à la bordure d'azur chargée de huit besants d'or*.

En 1708, Nicolas de La Reynie était seigneur de Vicq. Ses armes sont écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur à trois fasces d'or ; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de gueules à trois chevrons d'or.

Just de Calignon fut ensuite seigneur de Vicq et de Traslage. Ses armes sont *de gueules à un agneau passant d'or portant un gonfalon et la tête contournée, au chef consu d'azur à deux coquilles d'or*. Sa veuve Louise-Antoinette de Broussol de Broussonnet était dame de Vicq en 1789, et sa fille Louise-Antoinette de Calignon épousa le 18 avril 1803, Joseph Chérade de Montbron auquel elle porta la terre de Vicq. Les armes des Chérade de Montbron sont *d'azur à trois losanges d'or 2 et 1*.

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Vicq sont :

Barnouille. — Près de ce village est un tumulus qui a 17 mètres de diamètre et une élévation de 5 mètres au-dessus du sol.

Bélie (Haute).

Bélie (Basse).

Blanchardie (La). — Jean Baillot, comme seigneur de la Blanchardie, rendit foi et hommage à Pierre de Salagnac, écuyer, seigneur de Vicq, en 1545. Nicolas Baillot, écuyer, seigneur de la Blanchardie, épousa en 1563 Catherine de Boisse de la Farge. Il mourut en 1589, des suites de blessures de neuf coups d'épée reçues d'un chanoine de-Saint-Germain, fils de M<sup>e</sup> Doudinot, notaire. Il fut inhumé à Pierrebuffière. Autre Nicolas Baillot, seigneur de la Blanchardie, eut une fille, Catherine Baillot de la Blanchardie, qui épousa vers 1562 Antoine Chapelle de Jumilhac, écuyer, qui fut l'auteur de la célèbre et puissante maison de Jumilhac. François Baillot, seigneur de la Blanchardie, épousa 1<sup>o</sup> Isabeau de Bruelle en 1599 ; 2<sup>o</sup> N. de Lajaumont. Guy Baillot était seigneur de la Blanchardie, en 1643. Hélène Baillot épousa avant 1654 Henri de Fraysseix de la Vergne, écuyer, et lui porta la Blanchardie. Leur

filles Marguerite de Fraysseix épousa à Vicq en 1676 Pierre de Beaune de Landerie, seigneur du Cluzeau, et lui porta le fief de la Blanchardie. Armes des Baillot : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de 3 étoiles d'or et en pointe de 3 escots de même, posés en pal 2 et 1*. Supports : 2 licornes. Devise : *J'ay baillé. Dieu rendra*.

Blondeau (Le).

Bois-Maledent.

Borna (La).

Bourdela. — Guillaume Baillot, de la ville de Pierrebuffière, était seigneur de Bourdela et de la Chapelle en 1731<sup>46</sup>. Il mourut en 1737. Bourdela appartenait encore à la famille Baillot en 1744.

Brégerat.

Champarnaud.

Châtaignier (Le).

Chapelle au Juge (La). — Autrefois de la paroisse de Vicq, serait aujourd'hui de la commune de Château-Chervix.

Foucaud Baillot, notaire royal à Pierrebuffière, était seigneur de la Chapelle-au-Juge en 1512. Léonard Baillot, seigneur de la Chapelle-au-[Juge<sup>47</sup>], épousa Marguerite Vaynay, dont il eut Guillaume Baillot, seigneur de la Chapelle au Juge en 1684, qui décéda en 1737, et fut inhumé dans l'église de Pierrebuffière. Il épousa : 1° Marguerite Lamy de Luret. 2° Marie de la Lotie, en 1712. Le lieu de la Chapelle au Juge appartenait encore à la famille Baillot en 1744.

Chauvau, où était une chapelle rurale dite Notre-Dame des Chauvet ou des Chauvau. Elle était sous le patronage de la Sainte-Vierge et dépendait de la cure. Pendant la Révolution. en 1796. Elle fut vendue pour la somme de 720 francs. (Arch. de la Haute-Vienne, Q 147, n° 295).

Chez-Nicolas.

Colet.

Combas, où il y avait-une chapelle rurale dédiée à Saint Pierre. Jacques de Salagnac était seigneur de Combas en 1521. Pierre de Salagnac, en 1515. Jeanne de la Vergne, veuve de Jean-François de Gain de Linards, possédait la seigneurie de Combas en 1652. Jean Blondeau. Écuyer, trésorier de France à Limoges, était seigneur de Combas en 1680. Jean Blondeau, chevalier d'honneur au présidial de Limoges, conseiller du roi, l'était en 1712. Son fils, Gabriel Blondeau de Combas, épousa dans la Chapelle du château de Puimaud, paroisse de Nieul, le 13 mars 1746, Thérèse de Roulhac d'Éti-Marie de Douhet. Blondeau porte *de gueules au lion d'or*. Un domaine de Combas appartenait à la famille Baillot en 1744. Le château de Combas est aujourd'hui la propriété de M. de Neuville.

Combes (Les).

Croix du Thé (La).

Étang (L').

---

<sup>46</sup> L'édition imprimée comporte une ligne supplémentaire qui ne semble pas appartenir à ce paragraphe [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

<sup>47</sup> Ce mot absent de l'édition imprimée [note des Arch. dép. Haute-Vienne].

Estivaux (Etivaux ou Etivaud). — Une famille de la Vergne (peut-être les Jousineau de la Vergne) posséda le fief d'Estivaux depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Jean de la Vergne, écuyer, seigneur d'Estivaux, époux de Marguerite Jousineau, maria sa fille Hélène de la Vergne en 1589 avec Jean-François Chapelle de Jumilhac, écuyer, seigneur de la Valade la Tour et autres lieux, qui devint par son mariage seigneur d'Estivaux et mourut en 1610. Son fils, Jean Chapelle de Jumilhac, écuyer, fut seigneur de la Valade, le Repaire noble de la Tour et Estivaux. Il épousa : 1<sup>o</sup> Marguerite de la Vergne de Champagnac en 1614 : 2<sup>o</sup> Gabrielle Tenant de Champs en 1626. Chapelle de Jumilhac porte *d'azur à une chapelle ou église d'or*. Guillaume de Roulhac, seigneur d'Estivaux, conseiller du roi au présidial était consul de Limoges en 1710. Il avait épousé Marie de Douhet et était encore seigneur d'Estivaux en 1746. Armes : *d'azur à 3 étoiles d'argent 2 et 1, au chef cousu de gueules à un croissant d'argent*. Marie Benoist de Piémont décéda au château d'Estivaux et fut inhumée dans l'église de Vicq le 11 juillet 1728, en présence de Charles de Roulhac d'Estivaux. Marie-Anne de Coux du Châtenet décéda également au lieu noble d'Estivaux le 15 novembre 1752 et fut inhumée à Vicq. Une famille Buisson du Puyguichard habita Etivaux en 1760-1761.

Joseph Benoist, écuyer, trésorier de France à Limoges en 1777, était seigneur d'Estivaux Il émigra en 1791 et ses biens furent vendus nationalement en 1791 (Arch. de la Haute-Vienne, Q 157). Benoist porte *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 mains bénissantes d'argent*.

Farge (La). — Une sépulture gallo-romaine a été trouvée près de ce lieu dans le champ du Buis en 1903. Dans la cavité du bloc en granit était une urne cinéraire en verre contenant des débris d'os calcinés.

Fargeas.

Fressanges. — Une chapelle rurale existait en ce lieu, elle tombait en ruines en 1751, époque à laquelle elle fut interdite.

Jean de Léonard, chevalier, trésorier de France à Limoges, était seigneur de Fressanges et de Saint-Cyr en 1690. Son fils Pierre-Joseph de Léonard, écuyer, seigneur de Fressanges, trésorier de France, épousa en 1722 Anne Benoist de Vanteaux. Il mourut au château de Fressanges en 1776. Il eut pour enfants : un chanoine de Saint-Martial ; un religieux du Glandier ; Valérie, qui épousa en 1753 Pierre-Michel Baillot du Queyroix ; et Jacques de Léonard, chevalier, seigneur de Fressanges, cheveu-léger de la garde du roi, qui épousa, en 1758 Catherine Texendier de Laumosnerie, fille du baron de Nieul. Armes des Léonard de Fressanges : *d'or, à une plante de nard de sinople fleurie d'argent, posée en pal, sommée d'un croissant de gueules et accostée de 2 lions affrontés de sable*.

Une hache néolithique en silex jaune a été trouvée à Fressanges en 1909.

Genest (Le).

Gramagnac.

Lalebœuf.

Lamerdie.

Ladimalie.

Laurerie.

Laurerie (Moulin de).

Leyrat. — Il existe un tumulus près de ce village.

Luchapt. — Près de ce lieu est un emplacement formé de terres rapportées, qu'on appelle camp de César ; il a environ cent mètres de circonférence et l'on voit au milieu des excavations de trois à quatre mètres de profondeur.

Maisonneuve.

Malefont.

Marserie.

Nouaillas. — Foucaud Baillot, notaire royal de Pierrebuffière, était, seigneur de Nouaillas en 1512. Ce lieu appartenait encore à la famille Baillot en 1744.

Palisse (La).

Picq (Le).

Pont du Roi.

Pronchavet.

Puymory. — Belle habitation réparée de nos jours.

Regaudie (La).

Reynie (La). — Fiacre Hugon était seigneur de La Reynie en 1570. Ses armes sont *d'azur à deux lions rampants d'or armés et lampassés de gueules*. Le célèbre Gabriel Nicolas de La Reynie est né le 25 mars 1625.

Rivière (La).

Roche (La).

Roches (Les).

Souffas.

Temple (Le). — Ou Temple de Magnac, appartenait aux chevaliers de la milice du Temple, et dépendait de Vicq en 1282. Le commandeur de Sainte-Anne y nommait les titulaires. Il y avait une église paroissiale et une chapelle de dévotion au village de Chavagnac, paroisse de Meuzac : le curé était tenu de célébrer la messe chaque dimanche, alternativement dans l'une et dans l'autre. Il y avait aussi un cimetière à côté de l'église paroissiale. Au 17<sup>e</sup> siècle, le Temple appartenait au seigneur d'Estivaux.

Terrier de).

Thé (Croix du).

Traslage. — Jean Nicolas était seigneur de Traslage en 1595 et son fils Jean Nicolas, conseiller d'état en 1660. Aujourd'hui Traslage est l'habitation du marquis de Calignon.

Tuilerie.

Tuquet (Le).

Vareilles (Les).

Vergnas.

Versane.

Villeneuve.

## VIDEIX

VIDEIX, dans le canton de Rochechouart, est le chef-lieu d'une commune qui a 1 662 hectares de superficie et 785 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 260 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Videix était dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien une cure qui avait pour patronne sainte Madeleine. L'évêque, de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 390 communicants, environ 510 habitants.

L'église de Videix a été construite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : elle est mentionnée dans un acte de 1272. Pierre Boulot, curé de Videix, mourut en 1329. On a donné au Musée de Limoges l'inscription qui était sur sa tombe. C'est une pierre calcaire de 23 centimètres de hauteur, sur 37 centimètres de largeur. Les caractères en sont en belles lettres gothiques. Son texte latin a plusieurs abréviations. *Hic jacet Dns Petrus Boteli, capel. de Vidays, qui obiit in crastinu. omn. fedelium defunctorum ano Dni MCCC, vigesimo nono et legavit tres septar. silig. et decem denar. aniversario suo. Anima ejus requiesc. in pace. Amen. Pro amore Dei dicite Pa. n.* En voici la traduction : « Cy-git Pierre Boulet, chapelain de Vidays, qui mourut le lendemain de la Commémoration de tous les fidèles trépassés, l'an du seigneur 1329 et qui légua trois septiers de seigle et dix deniers pour son anniversaire. Que son âme repose en paix. Amen ! Pour l'amour de Dieu, dites *Pater noster* ».

Pendant la Révolution, le 15 messidor an IV, 3 juillet 1796, le presbytère de Videix fut vendu au sieur Morlin-Chauzal pour la somme de 1 230 francs (Arch. de la Haute-Vienne, Q 151, n° 109).

Ont été curés de Videix : Pierre Boulet, mort le 3 novembre 1329. - Guillaume Feydit, jusqu'en 1490. - N... Mathieu, le 14 août 1742, et 1746. - N... Vignaud, 1778. - N... Périgord, nommé en 1784. — Après le Concordat la paroisse de Videix et celle de Saint-Gervais, qui est dans cette même commune furent desservies par un seul prêtre qui porte, tantôt le nom de curé de Videix, tantôt celui de curé de Saint-Gervais : Jean Thomas-Valentin est nommé curé de Videix, le 24 avril 1803. - Louis-Antoine-Céleste Dubrac, le 1<sup>er</sup> avril 1832. - Pierre Roche, le 1<sup>er</sup> septembre 1837. - Antoine Vialatte, le 30 décembre 1839. - Jean Reix, le 30 juin 1851. - Louis Boutot, le 1<sup>er</sup> octobre 1851. - Joan-Louis-Marguerite Jeanjean, en 1855. - Pierre Jouhaud, curé de Saint-Gervais et Videix, en 1864. - Jean-Baptiste Rigaud, en 1869. - Antoine Pagnes, en 1873. - Augustin Chaput, en 1880. - Pierre Branlant, en 1888. - Léon Marsaudon, en 1899. - Jean Gogué, en 1910.

### Histoire civile

La paroisse de Videix n'a plus eu d'autres seigneurs que la famille de Rochechouart. On voit Aimery XI<sup>e</sup>, vicomte de Rochechouart, ayant reconnu que Pierre Paute, fils et héritier de noble Guy Paute, chevalier seigneur des Moulins, avait la possession, par ses ancêtres, de la vignerie des bourgs et ville de Vidays, le maintint dans ladite possession par lettres du vendredi avant l'Ascension l'an 1305.

### Lieux-dits

Les villages de la commune de Videix sont :

Bastide (La).



Chassagne (La).

Champs (Les).

Chez-Bureau.

Forêt. (La).

Labesse.

Lambertie.

Laubaret (Le).

Mas (Le).

Mas-Lavergne (Le).

Repaire (Le).

Saint-Gervais. — Était, jadis une cure dans l'ancien archiprêtré de Saint-Junien, sous le patronage de saint Gervais et de saint Protais. L'évêque de Limoges en a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait 240 communicants, environ 320 habitants. En 1458 on rebâtissait l'église paroissiale. Cette paroisse, avant d'être réunie à celle de Videix, a eu pour curés : Jean Débordé, qui en 1560 résigna au suivant. - Jean Romanet, en 1560. - N... Gamon, était curé le 14 août 1742. - Antoine Destèves, nommé en 1771, refusa le serment de la constitution civile du clergé et mourut pendant la Révolution.

Very (La).

## LE VIGEN

Le VIGEN, dans le canton sud de Limoges, est le chef-lieu d'une commune qui a 4 252 hectares de superficie et 1 612 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 253 mètres.

### Histoire ecclésiastique

La cure du Vigen, dans l'ancien archiprêtré de La Meyze, a pour patron saint Mathurin, dont on fait la fête le 11 novembre. Jadis c'était saint Éloi. L'abbé de Solignac y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 1 850 communicants, environ 2 467 habitants.

Godebert, abbé de Solignac, permit vers l'an 698 à saint Theau de se bâtir une cellule en l'honneur de saint Éloi, à plus de cinq stades (750 pas) du monastère. On croit que ce fut là l'origine de l'église du Vigen.

L'église du Vigen est une construction romane du XI<sup>e</sup> siècle. En 1521 et 1564, il y avait une communauté de prêtres qui en faisaient le service.

La petite cloche du Vigen porte Cette inscription :

« ✠ Parrain : M. R. Jacques Laurent, fils. Marraine : D<sup>lle</sup> Joséphine Chastaignac de Ligoure. L'an 1808. - Bernard Martin, fondeurs ».

On lit sur la plus grande :

« St Saint Mathurin, patron du Vigen. - M. J.-B. Laroque, curé. M. Joseph-Théophile Lamy, parrain. M<sup>lle</sup> Anne-Olympe Petit, marraine. M. Antoine Donnet, maire. M. J.-B. Boileau, adjoint, 1839 ».

Pendant la Révolution, le 13 messidor an IV, 1<sup>er</sup> juillet 1796, le presbytère du Vigen a été vendu au sieur Morange pour la somme de 1 980 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 151, n° 103).

Ont été curés du Vigen : Pierre Machie, en 1343. - N... Guinot de Ligoure, 1656. - Léonard-Jules de Leysenne, 1745, mort en septembre 1764. - N... Cheyrou, nommé en 1764, mort en décembre 1767. - Jean Dubois, nommé en 1767, mort en décembre 1782. - Joseph Fougeras, ou Fougères, installé le 10 janvier 1783, est mort en déportation en Espagne, en janvier 1796. - Jacques Imbert, nommé le 24 avril 1803. - Léonard Deperret, le 24 avril 1827. - Annet Jallot, le 24 août 1833. - Jacques-Rémy-Antoine Texier, le 1<sup>er</sup> mars 1836. - Jean-François Paufigue, le 1<sup>er</sup> septembre 1837. - Jacques Maison, le 20 novembre 1838. - Jean-Baptiste Laroque, était curé en 1839. - François Cheylard, nommé le 12 octobre 1840. - Paulin Bouteiller, en 1880. - François Limousin, en 1887.

## Lieux-dits

La paroisse du Vigen a été érigée en commune par arrêté du préfet de la Haute-Vienne du 4 décembre 1871, conformément à la déclaration du Conseil général du 5 novembre 1871. Une nouvelle délimitation des communes de Solignac et du Vigen a eu lieu en juillet 1891. Le dénombrement de 1906 donne au Vigen les villages suivants.

Age (L<sup>z</sup>). — Jean Tanchon, avocat au Parlement, juge de la Cité de Limoges, était sieur de l'Age en 1769. Il y avait une chapelle domestique à l'Age, où fut béni, le 24 octobre 1769, le mariage de sa fille Claire avec Louis de Chaisemartin.

Arfoulière, appartenait en 1750 aux Blondeau et en 1759 aux Verthamon. Joseph de Verthamon de Fougeras y est décédé le 25 février 1776. Les armes des Verthamon sont *écartelé au 1<sup>er</sup> de gueules au lion passant d'or*, qui est de Verthamon ; *aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cinq points d'or équipolés à quatre d'azur*, *au 4<sup>e</sup> de gueules*. Ce lieu appartient aujourd'hui à M. de Bruchard.

Bas-Texon.

Boissac, appartenait en 1804 à la famille de Verthamon.

Boudeau (Le).

Bonabri. — La famille de Maledent a possédé Bonabri au 17<sup>e</sup> siècle. En 1739. Jean-Pierre-Grégoire Martin, écuyer, était seigneur de Bonabri.

Chatenet (Le).

Chez-Mérigaud.

Farges (Les).

Faugéras-les-Croisettes. — Jacques-Grégoire de Verthamon, fils de Grégoire et de Thérèse de Marsanges, décéda au lieu noble de Faugéras le 23 août 1783, Guillaume-Grégoire de Roulhac, écuyer, était seigneur de Faugéras en 1789.

Grosse-Pierre (La).

Ligoure. — D<sup>elle</sup> Marie de Chastagnac de Ligoure, fille de Charles et de Anne Texandier de l'Aumônerie, épousa le 5 novembre 1758, dans la chapelle du château de Ligoure, François de La Bonne. D<sup>elle</sup> Thérèse de Chastagnac, fille de Joseph et de Anne Texandier de Saint-Gence, épousa le 28 décembre 1774, dans la chapelle du château de Ligoure, Jean de

Corbier, écuyer. Le dernier seigneur de Ligoure fut Joseph de Chastagnac, écuyer, baron de Sussac, qui épousa en 1799 Agathe-Faulte de Vanteaux, veuve de Martial Baillot du Queyroix. Leur fille, Mme Goursaud de Merlis, vendit vers 1858 la terre de Ligoure à M. Le Play, le célèbre économiste. Il ne reste du château de Ligoure, qui a été remplacé par une habitation moderne, qu'une vieille tour. Chastagnac porte pour armes *d'argent au châtaignier de sinople, sur une champagne de même, fruité d'or, accosté de deux lions, adossés de gueules.*

Mallefont (Le).

Mas-du-Puy, appartenait à la famille Faulte du Puy du Tour et de Vanteaux dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. D<sup>elle</sup> Anne-Agathe-Joséphine Faulte de Vanteaux, fille de Mathieu, écuyer, et de Marie de Brettes de Cieux, épousa dans la chapelle du Mas-du-Puy, le 2 février 1790, Martial Baillot du Queyroix, écuyer. Faulte porte pour armes *d'azur à l'arbre de sinople, sur une champagne de même et un lion léopardé de gueules brochant sur le tronc de l'arbre.* Le dernier seigneur du Mas du Puy, Mathieu Faulte de Vanteaux, chevalier de Saint-Louis, ci-dessus, émigra, fit partie de l'expédition de Quiberon et fut fusillé à Vannes, en 1795. Le Mas du Puy fut vendu comme bien national après l'émigration de M. Faulte de Vanteaux, et acheté par François Muret, moyennant 72 000 livres. Cette famille le possède encore.

Ménautour (Le).

Méniéras.

Puy-Mathieu.

Puy-Méry.

Puypot.

Reynou. — Jean Peyroche, seigneur du Reynou en 1758. N. Peyroche du Reynou était colonel de la milice bourgeoise de Limoges en 1789.

Vauzelas. — Joseph Durand du Boucheron, écuyer, seigneur du Boucheron, le Bournazeau, la Chassaigne, Vauzelas, Pontfeuille, etc., conseiller honoraire à la Cour des monnaies, décéda au château du Boucheron en 1784. Armes : *de gueules à l'aigle aux ailes éployées d'or.*

## VILLEFAVARD

VILLEFAVARD, dans le canton de Magnac-Laval, est le chef-lieu d'une commune qui a 922 hectares de superficie et 523 habitants. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 296 mètres.

### Histoire ecclésiastique

Villefavard était une cure dans l'ancien archiprêtré de Rancon, dont la fête patronale était celle de l'Invention des Reliques de saint Etienne. L'évêque de Limoges y a toujours nommé les curés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y avait 200 communicants, environ 333 habitants.

Pendant la Révolution, le 21 messidor an IV, le 9 juillet 1796, le presbytère de Villefavard fut vendu au sieur Jean-Baptiste Tardy pour la somme de 704 francs (Archives de la Haute-Vienne, Q 152, n<sup>o</sup> 135).

Après le Concordat de 1801, le manque de prêtres ne permit pas de nommer un curé à Villefavard, qui était une des plus petites paroisses du diocèse ; elle fut desservie par le curé de Droux. Mais quelques libres-penseurs de la contrée, en 1831, firent venir un prêtre de la secte de

Chatel, inventée en 1830. Il fut installé dans la chapelle de l'ancien château de Villefavard. Ses prédications et sa conduite occasionnèrent de graves désordres dans le pays. C'est alors que l'autorité civile le fit interdire, parce qu'un semblable culte n'était pas autorisé en France. Les mêmes libres-penseurs le remplacèrent par des protestants, en 1844.

Les vicaires généraux du diocèse, par acte du 15 mai 1844, achetèrent au prix de 7 000 francs une maison pour en faire le presbytère. C'est vers la même époque que le gouvernement érigea Villefavard en succursale. M. Plainemaison, curé de Villefavard, 1847-1856, bâtit l'église actuelle, qui est un intéressant monument en style ogival, construit sur les plans de M. l'abbé Texier.

La cloche que possède cette église conserve cette inscription :

« ✠ Anno Domini 1852, die VI id... Bernardo Buissas ; sub invocatione Immaculatoe Virginis Mariae et sancti Stephani protomartyris me dedicavit D. Guillelmus-Fredericus Plainemaison parochiae Villefavard rector. — Nomen mihi imposuerunt D. Albertus Moulinaud et D. Suzanna de Gouttepagnon. — Hodie si vocem ejus audieritis nolite abdurare corda vestra. — Auguste Bollée, fondateur au Mans ».

Ont été curés de Villefavard : François Thouvenet, nommé en 1748S, emprisonné à Limoges pour refus de serment pendant la Révolution, y est décédé le 8 décembre 1794. - Après le Concordat, la paroisse de Villefavard fut longtemps desservie par le curé de Droux. - Jean-Baptiste Martin, en fut curé en 1844 - Pierre Montcour, 1844-1848. - Guillaume-François Plainemaison, le 16 décembre 1847, jusqu'en 1856. - André-Amable Dufal, 1856-1859. - Antoine Tournadre, 1859-1868. - Jean Valentin, 1868-1875. - Hippolyte Lasnier-Confolens, 1876-1881. - Eugène Monteil, 1881-1882. - Martial Nadaud, 1882-1883. - Adrien Mailley, 1883-1891. - Grégoire Pérenquereur, 1891-1911. - La paroisse est ensuite desservie par le curé de Droux.

## Histoire civile

La famille de Rançon a possédé et peut-être bâti l'ancien château de Villefavard. Le 12 avril 1421, le parlement de Poitiers ordonnait de mettre sous séquestre le château de Villefavard et autres biens provenant de la succession litigieuse de Jean de Rancon. Cette famille dont les membres ont pris part aux croisades portait pour armes : *d'or, semé, de losanges d'azur, au pal de gueules brochant sur le tout.*

Armand-Claude Poule est dit baron de Villefavard au mois d'août 1761. Ses armes sont *palé d'argent et de sable de sept pièces, au chevron de sable brochant.*

Jean-François de Mosnard, chevalier, baron de Villefavard et seigneur de Saint-Martial, épousa, par contrat de 1771, Elisabeth d'Assé. Ses armes sont *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois aiglettes d'azur, deux en chef et une en pointe.*

## Lieux-dits

Les villages de la commune de Villefavard sont :

Chez-Mandet.

Clops (Le).

Meinieux (Le).

Moulin de la Mort.

Moulin de Villefavard.

Nouvelle-Espérance.

Peu au Sas (Le).

Puy-la-Pierre.

Troncherie (La).

Vérines.

# Index

## – A –

- Abadie (L')*, commune de Château-Chervix.  
*Abadie (Moulin de L')*, commune de Château-Chervix.  
*Abattoir (L')*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Abbayas (Las)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Abbaye (L')*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Abbé (Chez l')*, commune de Saint-Auvent.  
*Abeille (L')*, commune de Châlus.  
*Abeille (L')*, commune de La Roche-l'Abeille, *alias* La Baylie.  
*Abjat*, commune de Janailhac.  
*Acier (Moulin de l')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Adoux (Les)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Adoux (Combe des)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Adrien (Grange du clos)*, commune de Limoges.  
*Age-Rideau*, commune de Razès.  
*Ages (Les)*, commune de Droux.  
*Ages (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Ages (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Ages (Les)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Ages (Les)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Agriers (Les)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Aigue*. Voyez *Longue-Aigue*.  
*Aiguemarde (Moulin d')*, commune de Razès.  
*Aigueperse*, commune de Limoges (*Bull. Soc. arch. Lim.*, LI, 328).  
*Aigueperse*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Aigueperse (Moulin d')*, commune de Saint Bonnet-Briance.  
*Aigueperse de Thouron*, commune de Saint-Paul.  
*Aiguille (L')*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Aiguille (Moulin de L')*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Aiguiller (Cirier l')*, commune de La Porcherie.  
*Airain*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Aixe (Les Grangettes d')*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Ajars*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Ajoux (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Ajoux (Les Petits)*, commune de Rochechouart.  
*Alamargot*. Voyez *Parelle (La)*.  
*Allée (L')*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Allée (L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Alleux (Les)*, commune de Jouac.

*Alliers (Les)*, commune de Saint-Paul.  
*Allois (Les)*, commune de La Geneytouse.  
*Allois (Tuilerie des)*, commune de La Geneytouse.  
*Allouette (L')*, commune de Darnac.  
*Allouettes (Châtaignier des)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Altavaux*. Voyez *Thavaud*.  
*Ambet*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Ambourdeux*, commune de Feytiat.  
*Ambretas ou Ambrette*, commune de Bellac.  
*Amour (Chatain d')*, commune de Veyrac.  
*Amour (Le Jeu d')*, commune de Limoges.  
*Anet (Moulin de l')*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Angresas*, commune de Limoges.  
*Anguernaud*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Aniot*, commune de Laurière.  
*Anne (Le Rocher de Sainte-)*, commune de Sainte-Anne-Saint Priest.  
*Anriat*, commune d'Ambazac.  
*Anriat (Le Puy d')*, commune d'Ambazac.  
*Anthony (Le Clos d')*, commune de Limoges.  
*Anthony (Le Grand)*, commune de Limoges.  
*Antoine (La Chapelle Saint-)*. Voyez *Quatre-Vents (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Amvers*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Apothicaire*. Voyez *Bois-Apothicaire*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Arboisson*, commune de Beynac.  
*Arbre du Faux (L')*, commune de Cussac.  
*Arbres (Les Trois)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Arbussaud (L')*, commune de Saint-Léonard.  
*Archagaud ou Archeyoux*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Arches (Les)*, commune de Chaptelat.  
*Arcis (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Arcis (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Arcoulant*, commune de Magnac-Laval.  
*Ardant*, commune de Rançon.  
*Ardant (Moulin d')*, commune de Rançon.  
*Ardennes*, commune de Feytiat.  
*Ardilloux*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Arfeuille*, commune de Saint-Paul.  
*Arfeuille*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Arfeuille*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Arfeuille*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Arfouillère (L')*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Arfouillère (L')*, commune de Solignac.  
*Argirolas*, commune de Bujaleuf.  
*Ariveaux*, commune de Dournazac.  
*Arliquet*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Armantioux*, commune de Droux.  
*Arnac*, commune de Cieux.  
*Arnaise*. Voyez *Planche-Arnaise*, commune de La Souterraine.  
*Arnaud*. Voyez *Mas-Arnaud*, commune de Saint-Pardoux.  
*Ars*, commune de Folles.  
*Arsas ou Arzac*, commune de Bussière-Galant.

*Arsac*, commune de Cussac.  
*Arthon*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Arthon (Moulin d')*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Artige (L')*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Artige (L')*, commune de Dournazac.  
*Artige-Bas (L')*, commune de Nedde.  
*Artige (Moulin de l')*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Artige-aux-Moines (L.')*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Artige-Vieille (L')*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Artigeas*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Artigeas (Moulin d')*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Artins ou Artens*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Artinse*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Artrat*, commune de Saint-Paul.  
*Artrugeras*, commune de Couzeix.  
*Artrugeras (Le Puy d')*, commune de Couzeix.  
*Arveau*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Asile (Le Champ d')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Atelier (L')*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Attavaux*. Voyez *Thavaud*.  
*Aubepeyre*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Aubepeyre (Moulin d')*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Aubépin*. Voyez *Geai (Chez le)*, commune de Saint-Junien.  
*Aubépy (L')*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Aubessaigne*, commune de La Porcherie.  
*Aubier*, commune de La Meyze.  
*Aubigerie (L')*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Aubinerie (La Grande)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Aubinerie (La Petite)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Aubis*, commune de Nouic.  
*Aubroches*, commune de Magnac-Laval.  
*Auby (L')*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Audoueynas*, commune de Limoges.  
*Aufelle*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Augeras*, commune de Sussac.  
*Augeras (Moulin d')*, commune de Sussac.  
*Augère (L')*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Augère (L')*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Augère (L')*, commune de Razès.  
*Augère (L')*, commune de Royères.  
*Augères (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Augères (Moulin des)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Augerie (L')*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Augerie (L')*, commune de Feytiat.  
*Augne (Moulin d')*, commune d'Augne.  
*Auguzones (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Auliat*, commune de Bujaleuf.  
*Auliat*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Aulières (Les)*, commune d'Eyjeaux.  
*Aumône (L')*, commune de Blond.  
*Aumône (Moulin de l')*, commune de Droux.



*Aumônerie (L')*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Aumônerie (L')*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].  
*Aupéride (L')*, commune de Bussière-Boffy.  
*Aureil (Le Puy d')*, commune d'Aureil.  
*Aureix*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Aurence (Le Mas de l')*, commune d'Isle.  
*Auriéras (Le Grand)*, commune de Chaptelat.  
*Auriéras (Le Petit)*, commune de Chaptelat.  
*Aurin*, commune de Bussière-Galant.  
*Ausiat*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Autier (Le Moulin d')*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Auvergne*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Auvignac*, commune de Rochechouart.  
*Auzelle (L')*, commune de Saint-Paul.  
*Auzette*, commune de Limoges.  
*Auzier*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Auzier (Moulin d')*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Auzier (Le Clos)*, commune de Limoges.  
*Auzillac*, commune de Châteauponsac.  
*Avent*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Avoine*. Voyez *Mas-Sème-Avoine*.  
*Ayaud*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].

## – B –

*Babaneix*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Babaud*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Babaud (Le Moulin)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Babaud (Tuileries de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Babinerie (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Babodus*, commune de Rochechouart.  
*Bachaux (Les)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Bachelaud (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Bachelierie (La)*, commune de Blond.  
*Bachelierie (La)*, commune de Chéronnac.  
*Bachelierie (La)*, commune de Compreignac.  
*Bachelierie (La)*, commune de Darnac.  
*Bachelierie (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Bachelierie (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Bachelierie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Bachelierie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Bachelierie (La)*, commune de Nedde.  
*Bachelierie du Levant (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bachelierie du Midi (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bachelierie (Moulin de La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Bacheyrat*, commune de Saint-Basile.  
*Baconie (La)*, commune de Limoges.  
*Badassat*. commune de Château-Chervix.  
*Badassat (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.

*Bagatelle*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Bagenge*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Bagengette*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Bagnac*, commune de Saint-Bonnet[-de-Bellac].  
*Bagnard*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Bagnol*, commune de Laurière.  
*Bagnol (Abbaye de)*, commune de Fromental.  
*Bagnol (Le Grand)*, commune de Fromental.  
*Bagnol (Le Petit)*, commune de Fromental.  
*Bagoulas*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Baignes (Les)*, commune de Nantiat.  
*Baignes (Moulin des)*, commune de Nantiat.  
*Baijard (Chez)*, commune de Vayres.  
*Baillant*, commune de Janailhac.  
*Baillot (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Baisse (La)*, commune de Solignac.  
*Balabaud*, commune de Gorre.  
*Balandie*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Balangeas*, commune de Châlus.  
*Balanges*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Balandeix*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Balette*. Voyez *La Côte*.  
*Balezzy*, commune d'Isle.  
*Balina (Moulin de)*, commune de Saint-Priest-le-Betoux.  
*Ballerand*, commune de Marval.  
*Ballet (Chez)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Ballot (Chez)*, commune de Saint-Auvent.  
*Banaret (Moulin de)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Banaud*, commune de Châlus.  
*Bancaud (Le)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Bance*. Voyez *Pont-la-Bance*.  
*Bancharaud*, commune du Dorat.  
*Banèche*, commune de Peyrilhac.  
*Banne*, commune de Cromac.  
*Banneix*, commune de Jourgnac.  
*Banneix (Le Puy de)*, commune de Jourgnac.  
*Banquetaud (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bantard*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Bar*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Barabant*, commune de Bujaleuf.  
*Barabant*, commune de Rilhac-Lastour.  
*Barade (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Baraque (La)*, commune de Bonnat.  
*Baraque (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Baraque (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Barassat*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Barauderie (La)*, commune de Saint-Bonnet[-de-Bellac].  
*Baraudie (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Barangoux*, commune de Peyrilhac.  
*Barbarie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Barbarie (Moulin de la)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.

*Barbaroux*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Barbe (Chez)*, commune de Bussière-Galant.  
*Barbe (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Barbesèche*, commune de Jourgnac.  
*Barbisson*, commune de Château-Chervix.  
*Barbauf*, commune de Droux.  
*Barbotte (Chez)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferrière].  
*Barboug*, commune de Dournazac.  
*Bardin (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bardis (Les)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Bardon (Moulin du)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bardu (Chez)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Bareille (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Bareille (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Bareille (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Baricaud (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Baris (Les)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Baris-de-Lussac*. Voyez *Lussac (Les Barris-de-)*.  
*Barlet (Moulin de)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Barlettes (Les)*. Voyez *Ballet (Chez)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Barnagaud*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Barnouille*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Baron (Moulin du)*, commune de Saint-Basile.  
*Baronneau*, commune de Saint-Junien.  
*Baroutie (Moulin de la)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Barrat (Les)*, commune de Linards.  
*Barre (La)*, commune d'Ambazac.  
*Barre (La)*, commune du Dorat.  
*Barre (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Barre (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Barre (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Barre (La)*, commune de Veyrac.  
*Barre (Chez)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferrière].  
*Barre (Chez La)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Barre (Le Clos de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Barre (Moulin de)*, commune de Sussac.  
*Barre (Moulin de la)*, commune de Dinsac.  
*Barre du Défiant*. Voyez *Défiant (La Barre du)*.  
*Barre du Masvignan*. Voyez *Masvignan (La Barre du)*.  
*Barres (Les)*, commune de Nouic.  
*Barret (Le Moulin)*, commune de Bellac.  
*Barrière (Chez)*, commune de Boisseuil.  
*Barrière (La)*, commune de Champsac.  
*Barrière (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Barrières (Les)*, commune du Buis.  
*Barrières (Les)*, commune de Burgnac.  
*Barthou (Moulin de)*, commune d'Eymoutiers.  
*Bas-Faure*. Voyez *Faure (Le Bas)*.  
*Bagros*, commune de Rancon.  
*Bas-Moulin (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Basque (Chez Le)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].

*Bas-Reynaud*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Bas-Peyrat*. Voyez *Peyrat (Le Bas)*.  
*Basse (La)*, commune de Limoges.  
*Basse-Borde*. Voyez *Borde (La Basse)*.  
*Basse-Forêt*. Voyez *Forêt (La Basse)*.  
*Basse-Plagne*. Voyez *Plagne (La Basse)*.  
*Bas Soleil*. Voyez *Soleil (Le Bas)*.  
*Bastide (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bastide (La)*, commune de Flavignac.  
*Bastide (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Bastide (La)*, commune de Limoges.  
*Bastide (La)*, commune de Meilhac.  
*Bastide (La)*, commune de La Meyze.  
*Bastide (La)*, commune de Rancon.  
*Bastide (La)*, commune de Videix.  
*Bastide (Moulin de La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bastides (Les)*, commune de Jouac.  
*Bastier (Le)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Bastisson*, commune de Rilhac-Bancon.  
*Basty (Le)*, commune d'Eybouleuf.  
*Bataille (La)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Batailloux*, commune de Chéronnac.  
*Bâtide (La)*, commune de Nouic.  
*Batilles (Les)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Bâtiment (Le)*, commune de Chamboret.  
*Bâtiments (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Bâtiment (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bâtis (Les)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Bâtisse (La)*. Voyez *Envaud (La Croix d')*.  
*Batissou (Le)*, commune de Solignac.  
*Batissou (La Plagne du)*, commune de Solignac.  
*Baty (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Baty (Le Vieux)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Baty (Le Fort du Vieux)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Baudiffe*. Voyez *Ecure-Baudiffe*.  
*Baudrousse*, commune de Rancon.  
*Baudy (Borderage de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Baudy (Forge de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Baureille*, commune de Saint-Auvent.  
*Bausserie (La)*, commune de Peyrilliac.  
*Baye*, commune de Bussière-Galant.  
*Bayerie*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Bayle*, commune de Château-Chervix.  
*Bayle (Ches)*, commune de Saint-Bonnet-la-Marche.  
*Bayles (Ches)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Bayles (Les)*, commune d'Isle.  
*Bazanant<sub>r</sub>*, commune de Bujaleuf.  
*Bazenagre*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Beaubatoux*, commune de Magnac-Laval.  
*Beauberie (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Beauberie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Beaubeyrot*, commune de Magnac-Laval.  
*Beaubeyrot (Moulin de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Beaubiac*, commune de Linards.  
*Beaubiat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Beaubiat (Le Grand)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Beaubiat (Le Petit)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Beaubiat (Moulin de)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Beaublanc*, commune de Limoges.  
*Beaubreuil*, commune des Billanges.  
*Beaubreuil*, commune de Saint-Cyr.  
*Beaubreuil*, commune de Limoges.  
*Baubreuil (Clos de)*, commune de Limoges.  
*Beaubreuil (Moulin de)*, commune de Saint-Cyr.  
*Beaubreuil (Le Petit)*, commune de Limoges.  
*Beauchage*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Beauchamp*, commune de Solignac.  
*Beauchauderier*, commune de Saint-Gence.  
*Beauconnour*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Beauconnour (Moulin de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Beaudemoulin*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Beauderic (La)*, commune de Dinsac.  
*Beaufet*, commune de Marval.  
*Beaufort* commune de Blond.  
*Beaufort*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Beaufort (Ecure de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Beaufort (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Beaufort (Moulin de)*, commune de Blond.  
*Beauguet*, commune de Roussac.  
*Beaugy (Chez)*, commune de Saint-Junien, *alias* Bois-Rosiers.  
*Beaujour*, commune de Peyrat.  
*Beaulieu*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Beaulieu*, commune de Châlus.  
*Beaulieu*, commune de Cieux.  
*Beaulieu*, commune de Saint-Junien.  
*Beaulieu*, commune de Limoges.  
*Beaulieu*, commune de Pensol.  
*Beaulieu*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Beaulieu*, commune de Vayres.  
*Beauloux*, commune d'Eyjeaux.  
*Beaumard*, commune de Janailhac.  
*Beaumarty*, commune de Chaptelat.  
*Beaumont*, commune de Compreignac.  
*Beaumont*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Beaumont*, commune de Saint-Paul.  
*Beaumont*, commune de Saint-Victorien.  
*Beaumont*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Beaumont*, commune de Limoges.  
*Beaumont (Bonde de)*, commune de Saint-Paul.  
*Beaumont*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Beaumothe*, commune de Couzeix.  
*Beaune (Château de)*, commune d'Eymoutiers.

*Beaune (La Grande)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Beaune (Le Grand)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Beaune (Le Grand)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Beaune (La Petite)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Beaune (Le Petit)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Beaune Le Petit*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Beaupeyrat*, commune de Limoges.  
*Beauplat*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Beaupuy (Le Petit)*, commune de Limoges.  
*Beauregard*, commune de Boisseuil.  
*Beauregard*, commune de Surdoux.  
*Beaurepas*, commune de Magnac-Laval.  
*Beauséjour*, commune du Dorat.  
*Beauséjour*, commune de Glanges.  
*Beauséjour*, commune de Limoges.  
*Beauséjour*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Beauséjour*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Beausoleil*, commune des Cars.  
*Beausoleil*, commune de Compreignac.  
*Beausoleil*, commune de Flavignac.  
*Beausoleil*, commune de Limoges.  
*Beausoleil*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Beausoleil*, commune de La Porcherie.  
*Beautarias (Forges de)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Beauvais*, commune de Limoges.  
*Beauvais*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Beauvais*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Beauvais*, commune de Sussac.  
*Beauvais (Le Grand-)*, commune de Limoges.  
*Beauvais (Moulin de)*, commune de Sussac.  
*Bauvert*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Beauvieux*, commune de Séreilhac.  
*Bécarie (La)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Bécassou (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Bé Chaderyne*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Bé Chaderyne (Moulin de)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Bé Chadie*, commune de Jourgnac.  
*Bé chegut*, commune de Marval.  
*Béchemoure*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Béchounie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Bédoiret*, commune de Blond.  
*Bédouche (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Bègougne*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Beige (La)*, commune de Fromental.  
*Beiges (Les)*, commune de Dournazac.  
*Beiges (Les)*, commune de La Meyze.  
*Beillon (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Beissac*, commune de Peyrat.  
*Beissac (Borderie du pont de)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Beissac (Moulin de)*, commune de Peyrat.  
*Beisseau*, commune d'Eyjeaux.

*Bejas*, commune de Saint-Pardoux, *alias* Chez-Beigeas.  
*Belair*, commune de Bellac.  
*Belair*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Belair*, commune de Chéronnac.  
*Belair*, commune de Droux.  
*Belair*, commune de Limoges.  
*Belair*, commune de Linards.  
*Belair*, commune de Nexon.  
*Belair*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Belair*, commune de Saint-Bonnet.  
*Belair*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Belair*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Belair*, commune de-Saint-Martin-le-Vieux.  
*Belair*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Belair de Prun*. Voyez *Prun (Belair de)*.  
*Bélaudie (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Bellhomme*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Bellhomme (Moulin du)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Bellabre*, commune de Bujaleuf.  
*Bellat (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Belle (Chez La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bellegarde*, commune de Boisseuil.  
*Bellegarde*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Bellegarde*, commune de Limoges.  
*Belleix (Le Grand)*, commune de Blond.  
*Belleix (Le Petit)*, commune de Blond.  
*Belleix (Moulin de)*, commune de Blond.  
*Bellemenie (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Bellenesse*, commune de Saint-Bonnet-la-Marche [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Belle-perche (Tuilerie de)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Belleries (Les)*, commune de Solignac.  
*Bellesane*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Belleterie*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Bellevue*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bellevue*, commune de Blond.  
*Bellevue*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Bellevue*, commune de Cieux.  
*Bellevue*, commune de Comprégnac.  
*Bellevue*, commune de Folles.  
*Bellevue*, commune de Meilhac.  
*Bellevue (Villa)*. Asile d'aliénés, commune de Limoges.  
*Bellevue*, commune de Limoges.  
*Bellevue*, commune de Nantiat.  
*Bellevue*, commune de Nieul.  
*Bellevue*, commune de Peyrat[-de-Bellac].  
*Bellevue*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bellevue*, commune de Rancon.  
*Bellevue*, commune de Solignac.  
*Bellevue*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bellevue*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bellevue-du-Midi*, commune de Saint-Junien.

*Belleme-du-Nord*, commune de Saint-Junien.  
*Bellunie*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Belvédère (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Belvédère à la butte*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Bénat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bénéchie (La)*, commune de Cussac.  
*Bénéchie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Beneix*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Benot (Chez)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Berbérides*, commune de Châteauponsac.  
*Béreix*, commune de Blond.  
*Berge (La)*, commune de Saint-Bonnet.  
*Bergement (Le)*, *alias L'Embergement*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Berger (Le Moulin)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Bergerie (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Bergerie (Moulin de La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Bergeries (Les)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Berginerie (La)*, commune de Dinsac.  
*Bérines (Les)*, commune de Blond.  
*Bérisseix*, commune de Blond.  
*Berlande*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bernaïse*, commune de Magnac-Laval.  
*Bernarderie (La)*, commune de Tersannes.  
*Bernardie (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Bernardie (La)*, commune de Meuzac.  
*Bernardie (La)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Bernardou*, commune de Jouac.  
*Berneuil*. Voyez *Lage-Berneuil*.  
*Bernis (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Bersac*, commune de Rancon.  
*Bersac (Moulin du Grand)*, commune de Rancon.  
*Berteix (Le)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Berthe (La Grande)*, commune de Saint-Auvent.  
*Berthe (La Petite)*, commune de Saint-Auvent.  
*Berthon (Chez)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Berthusie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Bessac*, commune de Bussière-Boffy.  
*Bessade (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Bessada (La)*, commune de Linards.  
*Bessades (Les)*, commune de Saint-Paul.  
*Bessagerie*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Bessagnet*, commune de Bussière-Boffy.  
*Bessaillat*, commune de Meuzac.  
*Besseaux (Les)*, commune de La Porcherie.  
*Besse (La)*, commune d'Ambazac.  
*Besse (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Besse (La)*, commune de Saint-Bazile.  
*Besse (La)*, commune des Billanges.  
*Besse (La)*, commune de Châlus.  
*Besse (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Besse (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.



*Besse (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Besse (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Besse (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Besse (La)*, commune de Séreilhac.  
*Besse (La)*, commune de Videix.  
*Besse (Moulin de La)*, commune de Séreilhac.  
*Besse (Tuilerie de La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Besse (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Besselat-Bas*, commune de Linards.  
*Besselat-Haut*, commune de Linards.  
*Besserey*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Bessière (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Bessières (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Bessières (Les)*, commune de Dournazac.  
*Bessières (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Bessières (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Bessillac*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Bessinaud (Chez)*, commune de Compreignac.  
*Besson (Chez)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Bessonnière (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Bessonillade (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bessonille (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Bessous*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bessous (Forges de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bessout (Chez)*, commune de Gajoubert.  
*Bethe*, commune d'Eymoutiers.  
*Bethe*, commune de Sussac.  
*Bethe (Puy de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bétinaix*, commune de Jouac.  
*Bétouille (La)*, commune de Saint-Bazile.  
*Bétouille (La)*, commune des Billanges.  
*Bétouille (La)*, commune de Blond.  
*Bétouille (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Bétouille (La)*, commune de Cieux.  
*Bétouille (La)*, commune de Cromac.  
*Bétouille (La)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Bétouille (La)*, commune de Peyrat[-de-Bellac].  
*Bétouille (Ecuire de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bétouilles (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Bétouilles (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Bétouilles (Les)*, commune de Séreilhac.  
*Bétouilles (Tuilerie des)*, commune de Séreilhac.  
*Bétouillet*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Bétour*, commune d'Ambazac.  
*Bétour*, commune de Janailhac.  
*Beuradour (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Beylie (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Beylie-Basse*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Beylie-Haute*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Beyneix (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Beyraud*, commune de Flavignac.

*Bezassade (La)*, commune de Laurière.  
*Bezaud*, commune de Saint-Bonnet-la-Marche [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Bézanat*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Biard (Le)*, commune de Couzeix.  
*Biard (Moulin de)*, commune de Nexon.  
*Biards (Les)*.  
*Biards (Les)*.  
*Biards (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Biards (Domaine de la Basse-Cour des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Biards (Moulin des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Biards (Le Puy des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bias (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Biaugeas*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Biaussac*, commune de Châteauponsac.  
*Bichon (Chez)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Bien-Aise (Chez)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bignier (Chez)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Bigorie (La Basse)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bigorie (La Haute)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bigosse (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Billanges (Les)*, commune de Solignac.  
*Billat (Le Grand)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Billat (Le Petit)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Billiaire (Chez le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Birguet (Chez)*, commune de Jourgnac.  
*Bizardies (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Blanc (Moulin du)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Blanchardie (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Blanche*. Voyez *Pont-à-la-Blanche*.  
*Blanche-Epine*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Blancher (Le)*, commune de La Meyze.  
*Blancher (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Blanzat*, commune de Linards.  
*Blas (Les)* ou *Les Vieux Blas*, commune de Bellac.  
*Bled*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Blémont*, commune de Chaptelat.  
*Blodeau*, commune de Gajoubert.  
*Blondeau (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Blondeau (Minoterie de)*. Voyez *Rochebrune (Papeterie de)*.  
*Bluteau (Chez)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Bobilance*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Bœufs (Le nouveau Bois aux)*, commune de Saint-Junien.  
*Bœul*, commune de Veyrac.  
*Bœul (Plaine de la grange de)*, commune de Veyrac.  
*Boigelonne*, commune de Berneuil.  
*Boiges (Les)*, commune de Châlus.  
*Boiges-Blanges (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Boiges du Midi (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Boiges du Nord (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Boiges de Négreloube*. Voyez *Négreloube (Boiges de)*.  
*Boilerie (La)*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].

*Boilerie (Moulin de La)*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].  
*Boine (La)*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].  
*Boinerie (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Boines (Les)*, commune de Blanzac.  
*Boiraud*, commune de Saint-Victurnien.  
*Boiraud (Moulin de)*, commune de Folles.  
*Bois (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Bois (Le)*, commune de Meuzac.  
*Bois (Le)*, commune de Rozières-Saint-Georges.  
*Bois-Apothicaire (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bois (Vers le)*, commune de Bujaleuf.  
*Bois (Les)*, commune de Nieul.  
*Bois-Barat*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Bois (Borderage des)*. Voyez *Bos (Le)*.  
*Bois de la Chèvre*. Voyez *Chèvre (Bois de la)*.  
*Bois (La Grange des)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Bois (La Grande du)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Bois (La Grange du)*, commune de Darnac.  
*Bois (Les Grands)*, commune de Cromac.  
*Bois (Lage du)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Bois (La Maison du)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bois (La Maison du)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Bois (Moulin du)*, commune de Château-Chervix.  
*Bois (Moulin du)*, commune de Saint-Méard.  
*Bois (Le Petit)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Bois (Le Petit)*, commune de Saint-Paul.  
*Bois-aux-Bœufs (Le Grand)*, commune de Saint-Junien.  
*Bois-aux-Bœufs (Le Petit)*, commune de Saint-Junien.  
*Bois (Le Champ du)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Bois de la Gresse*. Voyez *Gresse (Le Bois de la)*.  
*Bois de la Vieille*. Voyez *Vieille (Le Bois de la)*.  
*Bois-Bertrand*, commune de Balledent.  
*Bois-la-Brousse (Le)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferière].  
*Bois-Châtain (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Bois-Chenu (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Bois-Chenu (Moulin du)*, commune de Rochechouart.  
*Bois-la-Combe (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bois-les-Cosses*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Bois-las-Cotas*. Voyez *Quatre-Chemins (Les)*.  
*Bois-Dalu*. Voyez *Broudachou (Chez)*.  
*Bois-Durat (La Chapelle du)*, commune de Cieux.  
*Bois-du-Duvel*. Voyez *Duvel (Le Bois du)*.  
*Bois de l'Étang*. Voyez *Étang (Le Bois de)*.  
*Bois-Gilles (Les)*, commune de Cieux.  
*Bois de Saint-Gilles*. Voyez *Gilles (Les Bois de Saint-)*.  
*Boisgiraud*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Boisgourdon*, commune de Saint-Victurnien.  
*Boisjaury (Le)*. commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Boisjeune*, commune de Magnac-Laval.  
*Bois de Lage*. Voyez *Lage (Bois de)*.  
*Bois-Lavaud*, commune de La Croisille[-sur-Briance].

*Bois de Lavaud*. Voyez *Lavaud (Bois de)*.  
*Bois du Maçon*. Voyez *Maçon (Bois du)*.  
*Bois-Mallement (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Bois-Mallet*, commune de Champnétery [Champnétery].  
*Boismandé*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bois-Merle*, commune de Château-Chervix.  
*Bois-Meunier*, commune de Darnac.  
*Bois-Meunier (Moulin de)*, commune de Darnac.  
*Bois-Dumont (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Boismont (Le)*, commune de Blond.  
*Boismorand (Le)*, commune de Cieux.  
*Bois de Nivet*. Voyez *Nivet (Le Bois de)*.  
*Bois-Nouveau (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Bois de Pampon*. Voyez *Pampon (Le Bois de)*.  
*Bois la Porte (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Bois-Renon (Le)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Bois-Rigaud (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bois-du-Ris*. Voyez *Ris (Le Bois du)*.  
*Bois-la-Roussie*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bois-Vicomte (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bois du Vieillard*. Voyez *Vieillard (Le Bois du)*.  
*Boisvieux*, commune de Saint-Auvent.  
*Boissac*, commune de Solignac.  
*Boissarde (La)*, commune d'Ambazac.  
*Boissarde (Tuilerie de la)*, commune d'Ambazac.  
*Boisse*, commune de Saint-Jouvent.  
*Boisse*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Boisse (Le Grand)*, commune de Saint-Junien.  
*Boisse (Le Petit)*, commune de Saint-Junien.  
*Boisset (Le)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Boisseuil (Le Vieux)*, commune de Boisseuil.  
*Boissière (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Boissière (La)*, commune de Feytiat.  
*Boissière (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Boissière (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Boissières (Les)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Boissonnet (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Boissonnie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Boissonnie (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Boissonnie (Moulin de la)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Boissourd*, commune de Chamboret.  
*Boissournet*, commune de Peyrilhac.  
*Boisvert*, commune de Bujaleuf.  
*Boisvert (Moulin de)*, commune de Bujaleuf.  
*Boite (Chez)*, commune de Gorre.  
*Bolange*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bobeix*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Bomaresche*, près Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Bonabry*, commune du Vigen.  
*Bonaigue*, commune de Pageas.  
*Bondi*, commune de Saint-Gence.

*Bonesset*, commune de Blond.  
*Boneuil*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Bonnaud (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Bonnaud (Chez)*, commune de Nantiat.  
*Bonnaud (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Bonnefont*, commune de Saint-Barbant.  
*Bonnefont*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Bonnefont*, commune de Linards.  
*Bonnefont*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Bonnefont*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Bonnefont*, commune de Vayres.  
*Bonnefont (Le Petit)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Bonnefont (Tuilerie de)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Bonnet*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Bonnet (Chez)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Bonnette*, commune de Nexon.  
*Bonnetière (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Bonneval*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Bonneval*, commune de Sussac.  
*Bonneval (Château de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bonneval (Féculerie de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bonneval (Ferme de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bontemps (Chez)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Bord*, commune de Balledent.  
*Bord*, commune des Cars.  
*Bord*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Bord*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Bord*, commune de Chéronnac.  
*Bord*, commune de Fromental.  
*Bord*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Bord*, commune de Meuzac.  
*Bord*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Bord*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bord (Moulin de)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Bord (Moulin de)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Bord (Moulin de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bord (Landes de)*, commune de Meuzac.  
*Bordas*. Voyez *Pont-las-Bordas*.  
*Bordas (Chez)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Bordas (Le Bos de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Borde (La)*, commune de Meuzac.  
*Borde (La)*, commune de La Meyze.  
*Borde (Moulin de la)*, commune de Saint-Auvent.  
*Borde (Moulin de la)*, commune de Flavignac.  
*Borde (La Basse)*, commune de Dournazac.  
*Bordeleix (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Borderage de Baudy*, Voyez *Baudy (Borderage de)*.  
*Borderage de Dadot*. Voyez *Dadot (Borderage de)*.  
*Borderage de Dubois*. Voyez *Chaume (La)*.  
*Borderage de la Maisonneuve*. Voyez *Maisonneuve (Borderage de la)*.  
*Borderie (La)*, commune de Bellac.

*Borderie (La)*, commune de Berneuil.  
*Borderie (La)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Borderie (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Borderie (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Borderie (La)*, commune de Domsps.  
*Borderie (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Borderie (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Borderie (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Borderie (La)*, commune de Sainte-Marie-de-Vaux.  
*Borderie (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Borderie (La)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Borderie (La)*, commune de Peyrat.  
*Borderie (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Borderie-Deserces*, commune de Saint-Junien.  
*Borderie-Sicard*, commune de Saint-Junien.  
*Borderies (Les)*, commune des Cars,  
*Borderies (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Borderies (Les)*, commune de Roussac.  
*Borderies (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Borderie de l'Hospice*. Voyez *Hospice (Borderie de l')*.  
*Borderies des Tourettes*. Voyez *Tourettes (Borderie des)*.  
*Bordes (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bordes (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Bordes (Les)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Bordes (Les)*, commune de Blanzac.  
*Bordes (Les)*, commune de Blond.  
*Bordes (Les)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Bordes (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Bordes (Les)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Bordes (Les)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Bordes (Les)*, commune de Châlus.  
*Bordes (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bordes (Les)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Bordes (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Bordes (Les)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Bordes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Bordes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Bordes (Les)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bordes (Les)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Bordes (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Bordes-chez-Meillat (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Bordes (Moulin des)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Bordes (Moulin des)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Bordier*, commune de Meuzac.  
*Bordutreix*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Borie (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Borie (La)*, commune de Balledent.  
*Borie (La)*, commune des Cars.  
*Borie (La)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Borie (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Borie (La)*, commune de Limoges.

*Borie (La)*, commune de Marval.  
*Borie (La)*, commune de Châlus.  
*Borie (La)*, commune de La Porcherie.  
*Borie (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Borie (La)*, commune de Solignac.  
*Borie (La)*, commune de Veyrac.  
*Bornat*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Bort*, commune de Dournazac.  
*Bort*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bort*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Bort (Moulin de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bort (Le Mas de)*.  
*Bot (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Bos (Le)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Bos (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Bos (Le)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Bos (Le)*, commune de Dournazac.  
*Bos (Le)*, commune de Lavignac.  
*Bos (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Bos (Le)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Bos (Le)*, commune de Magnac-Laval ;  
*Bos (Le)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Bos (Le)*, commune de Verneuil.  
*Bos-du-Claud*. Voyez *Claud (Le Bos du)*.  
*Bos (Moulin du)*, commune de Magnac-Laval.  
*Bos-de-Bordas*. Voyez *Bordas (Le Bos de)*.  
*Bos (Le petit)*, commune de Bujaleuf.  
*Bos-Dupuy (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bos (La Maison du)*, commune de Chéronnac.  
*Bos (La Maison du Grand)*, commune de Chéronnac.  
*Bos (Le Mas du)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bos (Le Mas du)*, commune de Blond.  
*Bos (Le Mas du)*, commune de Saint-Bonnet.  
*Bos (Le Mas du)*, commune de Peyrilhac.  
*Bos (Forge du Mas du)*, commune de Dournazac.  
*Bos (Le Puy du)*, commune de Javerdat.  
*Bosbadarot (Le)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Bosbadarot (Moulin du)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Bosbaty (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Bosbeys (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bosbonnat (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Boscartu (Le)*, commune de Cieux.  
*Bos-Chabrol (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bos-de-Caux*. Voyez *Caux (Le Bos de)*.  
*Bos de la Cote*. Voyez *Cote (Bos de la)*.  
*Bosfrand (Le)*, commune de Châlus.  
*Bosfrand (Le bas)*, commune de Châlus.  
*Bosgaillard (Le)*, commune de Limoges.  
*Bosgiraud (Le grand)*, commune de Laurière.  
*Bosgiraud (Le petit)*, commune de Laurière.  
*Bos-de-Saint-Hilaire*. Voyez *Hilaire (Le Bos de Saint-)*.

*Bos-du-Mas*. Voyez *Mas (Le Bos du)*.  
*Boslinard*, commune de Rancon.  
*Boslinard (Moulin de)*, commune de Rancon.  
*Bosluguet (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bosluguet (Moulin du)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Bosménard*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Bos-la-Mongéas (Le)*, commune d'Aureil.  
*Bosnages (Les)*, commune de Rancon.  
*Bospertus*, commune de Bujaleuf.  
*Bosredon (Le)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Bosredon (Moulin du)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bosrichard*.  
*Bost (Le)*, commune de Couzeix.  
*Bost (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Bost (Le)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Bost (Le)*, commune de Royères.  
*Bost (La Caure du)*, commune de Bellac.  
*Bost (Le Faure du)*, commune de Dournazac.  
*Bost (L'Homme du)*, commune de Saint-Junien.  
*Bost (Le Maine du)*, commune de Saint-Junien.  
*Bost (La Maison du)*, commune des Salles-Lavauguvon.  
*Bost-de-Moulin*. Voyez *Boudry (Moulin de)*.  
*Bost (Moulin du)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Bost (La Ville du)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Bostaleix (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bosvieux (Le)*, commune de Boisseuil.  
*Bosvieux (Le)*, commune de Séréilhac.  
*Bosvieux (Le petit)*, commune de Boisseuil.  
*Bosvigier (Le grand)*, commune de Saint-Paul.  
*Bosvigier (Le petit)*, commune de Saint-Paul.  
*Bottière (La)*, commune de Jouac.  
*Boubeau*, commune de Nieul.  
*Boubon*, commune de Cussac.  
*Boubon (Grand Moulin de)*, commune de Cussac.  
*Boubon (Petit Moulin de)*, commune de Cussac.  
*Boucaret*, commune de Peyrilhac.  
*Bouchadou*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bouchaillou (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Boucharat (Chez)*, commune de Linards.  
*Bouchard*. Voyez *Grange-Bouchard (La)*.  
*Bouchardie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bouchais (Les)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bouchaud (Le)*, commune de Droux.  
*Bouchaud (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Bouchaud (Chez)*, commune de Limoges.  
*Bouchaud (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Bouchefarand*, commune de Nedde.  
*Boucher (Chez)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Boucherane*. Voyez *Chatre-Boucherane (La)*.  
*Boucherie*, commune de Berneuil.  
*Boucherie*, commune de Pensol.



*Boucherie (Moulin de la)*, commune d'Ambazac.  
*Boucheron (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Boucheron (Le)*, commune de Beynac.  
*Boucheron (Le)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Boucheron (Le)*, commune de Cieux.  
*Boucheron (Le)*, commune de Compreignac.  
*Boucheron (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Boucheron (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Boucheron (Le)*, commune de Nouic.  
*Boucheron (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Boucheron (Le)*, commune de Janailhac.  
*Boucheron (Moulin du)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bouchet (Le)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Bouchet (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Bouchet (Le)*, commune de Cromac.  
*Bouchet (Le)*, commune de Folles.  
*Bouchet (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Bouchet (Le grand)*, commune de Doms.  
*Bouchet (Le petit)*, commune de Doms.  
*Bouchic (La)* commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Boucolle (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Boucolle (Moulin de la)*, commune de Saint-Paul.  
*Boudaud (Le)*, commune du Vigen.  
*Boudet (Chez)*, commune de Pageas.  
*Boudonnie (La)*, commune de La Meyze.  
*Boudry (Moulin de)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Bouéges (Les)*, commune des Cars.  
*Boueix*, commune de Meuzac.  
*Bouère*, commune de Folles, *alias* Boirot.  
*Bouesme*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Bouesme (Moulin de)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Boueyne (La)*, *alias La Boine*.  
*Boueyrie*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Boufarie (La)*, commune du Vigen.  
*Bougache*, commune de Roussac.  
*Bouige (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bouigeoux (Le)*, commune de Saint-Barbant.  
*Bouïges (Les)*.  
*Bouïges (Les)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Bouillandou (Chez)*, commune de Châlus.  
*Bouille (La)*, commune de Châlus.  
*Bouille (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Boujeonnière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Boulandie*, commune de Linards.  
*Boulandière (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Boulassie (La grande)*, commune de Meuzac.  
*Boulezas*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Boulinières (Les)*, commune de Verneuil-Moutier.  
*Bouloux (La Planche du)*, commune de Jourgnac.  
*Boumier*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Baunaigue*.

*Bouneillas (Las)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche],  
*Bouquet (Le)*, commune de Saint-Cyr,  
*Bouquet (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Bourassat (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Bourdaille (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Bourdaine (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Bourdeix (Le)*, commune de Bussière-Galant.  
*Bourdeix (Moulin de)*. Voyez Masrouveix.  
*Bourdelas*, commune d'Ambazac.  
*Bourdelas*, commune de La Geneytouse.  
*Bourdelas*, commune de Magnac-Bourg.  
*Bourdelas*, commune de Séreilhac.  
*Bourdelas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Bourdelas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bourdelas-Bas*, commune de Saint-Méard.  
*Bourdelas (Le grand)*, commune de Chaptelat.  
*Bourdelas-Haut*, commune de Saint-Méard.  
*Bourdelas (Las Fonts de)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Bourdelas (Le petit)*, commune de Chaptelat.  
*Bourdelas (le petit)*, commune de Séreilhac.  
*Bourdelle*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Bourdesoulle*, commune de Bellac.  
*Bourdesoulle*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Bourdioux (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Bourdoulet*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bourdoux (Carrière de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bourgade (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Bourgneuf (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bourgonie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Bourliade (La)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Bournat (Le)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Bournazeau*, commune de Château-Chervix.  
*Bournaseau*, commune de Nouic.  
*Bournazeau*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Bournazeau*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Bournazeau*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Bournazeau*, commune de Saint-Priest-les-Feuilles.  
*Bourneix*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bourneuil*, commune de Séreilhac.  
*Boussac (Ches)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Boussac-de-Valière*. Voyez Valière (Boussac de).  
*Bousselat-Bas*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Bousselat-Haut*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Bousseroux*, commune de Champzac.  
*Boussignac*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Boussignac (Moulin de)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Boussous (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Boussy (Moulin de)*, commune de Nantiat.  
*Bouteille (La)*, commune de Veyrac.  
*Bouteille (Moulin de la)*, commune de Veyrac. Voyez Greignac (Moulin de), commune de Verneuil.  
*Bouticary*, commune de Rilhac-Lastours.

*Boutinatière (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Boutique (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Bouty (Moulin de)*, commune de Chaptelat.  
*Bouyer (Le)*, commune de Bussière-Galant.  
*Boyat*, commune de Nouic.  
*Boyer (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Boyne (La)*, commune de Veyrac.  
*Brachaud (Moulin de)*, commune de Limoges.  
*Braconnerie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Braconnerie (Moulin de la)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Bragard (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Bragard (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Brageas*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Brame (Moulin de)*, commune de Darnac.  
*Bramefant*, commune de Bujaleuf.  
*Bramefant*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bramefant (Moulin de)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Bramefort*, commune de Champsac.  
*Branche (Chez la)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Branchie (La)*, commune de Champsac.  
*Brandeix (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Brandouille (La)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Brandy (Chez)*, commune de Vayres.  
*Brandy (Moulin de chez)*, commune de Vayres.  
*Brangerie (La)*, commune de Nouic.  
*Branle (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Bras (Les)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Braud (Chez)*, commune de Panazol.  
*Bras Court (Chez)*, commune de Marval.  
*Bravet (Chez)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Bray (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bregeas*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Brégeras*, commune de Château-Chervix.  
*Brégeras*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Brégeras*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Brégeras*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Brégeras*. Voyez Fargeaud David ou Bétouille (E curede).  
*Brègère (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Brègère (La)*, commune de Limoges.  
*Brègère (La)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Brègère (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Brègère (La)*, commune de Peyrat.  
*Brègère (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Brègère (Moulin de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Brègères (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Brègères (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Brègères (Les)*, commune de Cussac.  
*Brègères (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Brègères (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Brègères (Les grandes)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Brègères (Moulin des)*, commune de Cussac.

*Brègères (Les petites)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Brégeroux (Le Got de)*, commune de Saint-Nicolas-de-Courbefy.  
*Breichout (Chez)*, commune de Linards.  
*Breidier*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Breix*, commune de Bujaleuf.  
*Bréjout*, commune de Solignac.  
*Brélaudie*, commune de Flavignac.  
*Bremaud*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Bremaud (Moulin de)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Brenac*, commune d'Eymoutiers.  
*Bret*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bret*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Brel (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Bret (Moulin de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Bretagne*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Bretagne (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Bretagne (Pradeau de la)*, commune de Saint-Junien.  
*Breteix*, commune de Chamboret.  
*Bretet*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Bretet-Latour*, commune du Vigen.  
*Brétignolle*, commune de Vaulry.  
*Brétonnière (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Brétonnière (La)*, commune de Saint-Bonnet.  
*Breuil (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Breuil (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Breuil (Le)*, commune de Berneuil.  
*Breuil (Le)*, commune de Beynac.  
*Breuil (Le)*, commune de Blond.  
*Breuil (Le)*, commune des Cars.  
*Breuil (Le)*, commune de Chéronnac.  
*Breuil (Le)*, commune de Compreignac.  
*Breuil (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Breuil (Le)*, commune de Cussac.  
*Breuil (Le)*, commune de Darnac.  
*Breuil (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Breuil (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Breuil (Le)*, commune d'Isle.  
*Breuil (Le)*, commune de Janailhac.  
*Breuil (Le)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Breuil (Le)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Breuil (Le)*, commune de Nouic.  
*Breuil (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Breuil (Le)*, commune de Peyrat.  
*Breuil (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Breuil (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Breuil (Le)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Breuil (Le)*, commune de Verneuil.  
*Breuil (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Breuil (Le bois du)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Breuil (La croix du)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Breuil (La Maillerie du)*, commune d'Oradour-sur-Glane.

*Breuil (Moulin du)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Breuil (Moulin du)*, commune de Darnac.  
*Breuil (Moulin du)*, commune de Janailhac.  
*Breuil-Ferrant (Le)*, commune de Saint-Bonnet.  
*Breuil-de-Gorre*. Voyez Gorre (Le Breuil de).  
*Breuil-Pantu (Le)*, commune de Saint-Jusi.  
*Breuil-la-Tour(Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Breuil-de-Vayres*. Voyez Vayres (Le Breuil de).  
*Breuil-la-Vergne*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Breuille (La)*, commune d'Eybouleuf.  
*Breuille (La)*, commune de Masléon.  
*Briansolle*, commune de Glanges.  
*Briansolle (Moulin de)*, commune de Glanges.  
*Briderie (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Briderie (Moulin de la)*, commune de Saint-Paul,  
*Brie (Château de)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Brie (Moulin de)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Brignac (Château de)*, commune de Royères.  
*Brignac (Moulin de)*, commune de Royères.  
*Brignac (Réserve basse de)*, commune de Royères.  
*Brignac (Réserve haute de)*, commune de Royères.  
*Brinde*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Brinde (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Brisebois (Ches)*. commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Brivat*, commune de Dournazac.  
*Bronche (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Bronzeau (Le Grand)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix  
*Bronzeau (Le Petit)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix  
*Bronzeau (Les Charauds de)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Brossas*, commune de Saint-Cyr.  
*Brosses (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Brosses (Les)*, commune de Nieul.  
*Brosses (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Brosses-Chanteaux (Les)*, commune d'Arnac-la-Poste,  
*Brosses-Pérot (Les)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Broudachou (Ches)*, commune de La Porcherie.  
*Broudiche*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Broues (Les)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Brouilland (Ches)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Brouillebas*. Voyez Mouriquet (Le Moulin de).  
*Brouillet (Le)*,  
*Broulie (La)*, commune de Cussac.  
*Broussas*, commune de La Chapelle-Montbrandeix,  
*Brousse (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Brousse (La)*, commune de Cieux.  
*Brousse (La)*, commune de Darnac.  
*Brousse (La)*, commune de Droux.  
*Brousse (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Brousse (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Brousse (La)*, commune de Marval.  
*Brousse (La)*, commune de Saint-Mathieu.

*Brousse (La)*, commune de Rochechouart.  
*Brousse (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Brousse (Croix de la)*, commune de Rochechouart.  
*Brousse (Moulin de la)*, commune de Saint-Jean-Ligouère.  
*Brousses (Les)*, commune de La Bazeuge.  
*Brousses (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Brousses (Les)*, commune de Darnac.  
*Brousses (Les)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Brousses (Les)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Brousses (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Brousses (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Bru (Chez le)*, commune de Saint-Junien.  
*Brudeaux* (Moulin de), commune de Cieux.  
*Brudien*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Brugeaud (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Brugeaud (Moulin du)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Brugeauds (Les)*, commune de Marval.  
*Brugeras*, commune d'Ambazac.  
*Brugeras*, commune de Moissannes.  
*Brugère (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Brugères (Les)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Brugères (Les)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Brugerie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Bruges (Les)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Brugnas (Las)*, commune de Château-Chervix.  
*Brûlé (Le)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Brumas*, commune de Bussière-Galant.  
*Brun (Chez le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Brunerie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Brunes (Le Clos les)*, commune de Limoges-nord.  
*Bruneterie (La)*, commune de La Bazeuge.  
*Brunie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Brus (Chez les)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Brutinaud* (Moulin de), commune d'Ambazac.  
*Brutine (La)*, commune d'Ambazac.  
*Brutine (La)*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Brutine (La)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Bucherie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Bucheuil*, commune de Rancon.  
*Buchille (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Buchillen*. Voyez Croix-de-Buchillen (La).  
*Bueix (Le Grand)*, commune de Linards.  
*Bueix (Le Petit)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Buffangeas*, commune de Linards.  
*Buges (Moulin des)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Buis (Le)*, commune de Couzeix.  
*Buis (Le)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Buis (Les)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Buis (Moulin du)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Buisson (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Buisson (Le)*, commune de Blond.

*Buisson (Le)*, commune de Boisseuil.  
*Buisson (Le)*, commune de Compreignac.  
*Buisson (Le)*, commune de Gorre.  
*Buisson (Le)*, commune de Flavignac.  
*Buisson (Le)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Buisson (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Buisson (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Buisson (Le)*, commune de Linards.  
*Buisson (Le)*, commune de Panazol.  
*Buisson (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Buisson (Le)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Buisson (Le)*, commune de Veyrac.  
*Buisson (Forge du)*, commune de Chéronnac.  
*Buisson (Les Gabies de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Buisson (Le Grand)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Buisson (Le Petit)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Buisson (Le Petit)*, commune de Veyrac.  
*Buisson (Le Vergers)* commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Buissons (Les Trois)*, commune de Chéronnac.  
*Bujalenas*, commune d'Ambazac.  
*Bujarat*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Bure (La)*, commune de Cromac.  
*Bureau (Chez)*, commune de Berneuil.  
*Bureau (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Bureau (Chez)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Bureau (Chez)*, commune de Videix.  
*Burgnassou*, commune de Burgnac.  
*Burgt (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Burgt (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Burgt (Le)*, commune de Linards.  
*Burgt (Le)*, commune de Rempnat.  
*Burgt (Le Grand)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Burgt (Moulin du)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Burgt (Le Petit)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Burquet (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Burjade (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Burjade (La)*, commune de Vaulry.  
*Buroux (Chez)*, commune de Darnac.  
*Bussac*, commune de Chéronnac.  
*Busseix*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Busseix (Moulin de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Busserol*, commune de La Meyze.  
*Bussière (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Butsière (La)*, commune de Chaptelat.  
*Bussière (La)*, commune de Dournazac.  
*Bussière (La)*, commune de Droux.  
*Bussière (La)*, commune de Folles.  
*Bussière (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bussière (La)*, commune de Nouic.  
*Bussière (La)*, commune de Roussac.  
*Bussière (La)*, commune de Vayres.

*Bussière (La)*, commune du Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Bussière-Aupigny (La)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Bussière-Buisson (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Bussière-Etable (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Bussière-Etable (Moulin de la)*, commune de Châteauponsac.  
*Bussière-Haute (La)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Bussière-Rapy*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Bussièrès (Les)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Bussièrès (Les)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Bussièrès (Moulin des)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Bussignat*, commune d'Ambazac.  
*Bussin*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Bussin (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Bussy*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Bussy (Trait de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Bussy-Varache*, commune d'Eymoutiers.  
*Buxerolas*, commune de Couzeix.  
*Buxerolles*, commune de Flavignac.  
*Buxerolles*, commune de Magnac-Laval.  
*Buxerolles*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Buxerolles (Château de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Buxerolles (Grande métairie de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Buzatière (La)*, commune de Chéronnac.

– C –

*Cabanne de Chataignol*. Voyez *Chataignol (Cabanne de)*.  
*Cabanne de l'Étang Rompu*. Voyez *Étang Rompu (Cabanne de)*.  
*Cabanne de Fargetas*. Voyez *Fargetas (Cabanne de)*.  
*Cabanne de la Lande de Moreau*. Voyez *Moreau (Cabanne de la Lande de)*.  
*Cabanne de la Lande de Tranquille*. Voyez *Tranquille (Cabanne de la Lande de)*.  
*Cabanne de Peyrot*. Voyez *Peyrot (Cabanne de)*.  
*Cabanne du Puy*. Voyez *Puy (Cabanne du)*.  
*Cabanne de Razès*. Voyez *Razès (Cabanne de)*.  
*Cabanne du Taillis du Puy*. Voyez *Puy (Cabanne du Taillis du)*.  
*Cabanne de la Tournerie*. Voyez *Tournerie (Cabanne de la)*.  
*Cabannes (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Cacaby (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Cacagnole*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Cachenis*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Cadillat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Cadophies (Les)*, commune de Saint-Gence.  
*Cadophies (Les)*, commune de Peyrillac.  
*Cagnard*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Caillaud (Chez)*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].  
*Caillaud (Chez)*, commune d'Isle.  
*Caillaud (Le)*, commune d'Isle.  
*Caillaud (Le Bas)*, commune d'Isle.  
*Caillaud (Moulin du)*, commune d'Isle.



- Caille (Moulin de la)*, commune du Dorat.
- Caillou-Blanc (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.
- Caillou-Blanc (Le)*, commune de Vayres.
- Caires (Les Grandes)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.
- Caires (Les Petites)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.
- Caisse (Le pré de)*, commune de Pageas.
- Calendrier (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].
- Calet (Chez)*, commune de Saint-Barbant.
- Caline (Chez la)* (alias *Cubeau-Lacaline*), commune de Bussière-Poitevine.
- Canadie (Tuilerie de l'Étang de la)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].
- Canadier (Le)*, commune de Limoges-Nord.
- Canard (Chez)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].
- Canne (La)*, commune de Rilhac-Rancon.
- Cannettes (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Cantaud*. Voyez *Lage-Cantaud*.
- Cantis (Las)*, commune de Coussac-Bonneval.
- Cantis (Las)*, commune de Meuzac.
- Cantonnier (Chez le)*, commune de Morterolles[-sur-Semme] (maison isolée).
- Cape (Moulin de)*.
- Capitaine (Moulin du)* (alias *Moulin de l'Âne*), commune de Saint-Sylvestre.
- Carabin (Chez le)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.
- Caraque (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].
- Carcy (Chez)*, commune de Nouic.
- Card (Le)*, commune d'Ambazac.
- Carparie (La)*, commune de Dinsac.
- Carparie (Moulin de la)*. Voyez *Dinsac (Moulin de)*.
- Carreau (Le)*, commune de Magnac-Laval.
- Carreau (Moulin de)*, commune de Milhaguet.
- Carrier (Chez)*, commune de Magnac-Bourg.
- Carrier (Le bas)*, commune de Limoges-Sud.
- Carrier (Le haut)*, commune de Limoges-Sud, alias *Le Poudrier*.
- Carrière (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.
- Carrière (La)*, commune de Bussière-Poitevine.
- Carrière (La)*, commune de Vevrac.
- Carrière de Bourdoux*. Voyez *Bourdoux (Carrière de)*.
- Carteron (Le)*, commune de Saint-Jouvent.
- Carteron (Le)*, commune de Saint-Junien.
- Cassauds (Les)*, commune de Limoges. Léproserie de la lèpre blanche en 1212, en mesures en 1688.
- Cassecroûte (Chez)*, commune de Nexon.
- Cassepierre (Chez)*, Voyez *Plesqueix (Lande de)*, commune de Rilhac-Rancon.
- Cassille (Chez)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].
- Cassines (Les)*, commune de Javerdat.
- Cataboni*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Cathely (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].
- Catheraud*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].
- Catherine (Sainte)*, commune de Flavignac.
- Catherine (Sainte)*, commune de Marval.
- Catinaud*, commune de Châlus.
- Catinaud (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].
- Caton (Chez)*, commune de Château-Chervix.

- Caty*, Voyez *Puy-la-Caty (Le)*.
- Caure (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].
- Caure (La)*, commune de Châteauponsac.
- Caure (Moulin de la)*, commune de Châteauponsac.
- Caure du Bost*. Voyez *Bost (La Caure du)*.
- Caux*, commune de Magnac-Bourg.
- Caux*, commune de Saint-Priest-Taurion.
- Caux (Le Bos de)*, commune de Séreilhac.
- Cavou (Le)*, commune de Limoges-Nord.
- Cazat*, commune de Champnétery [Champnétery].
- Célicroux*, commune de Panazol.
- Celle (La)*, commune de Saint-Gence.
- Celle (Ruisseau de la)*.
- Cendiers (Les)*, commune de Lussac-les-Églises.
- Cerisiers (Les trois)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.
- Cerveix (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.
- Cessac*, commune de Flavignac.
- Cessagnet*, commune de Flavignac.
- Cévennes (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].
- Chabanas*, commune de Saint-Junien.
- Chabanas*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferrière],
- Chabanaud*.
- Chabanne (La)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.
- Chabanne (La)*, commune de Saint-Bonnet-la-Marche.
- Chabanne (La)*, commune d'Eyjeaux.
- Chabanne (La)*, commune de Nouic.
- Chabanne (La)*, commune de Verneuil[-sur-Vienne].
- Chabanne (La)*, commune d'Isle, *alias* La Vérine.
- Chabanne (Croix de la)*.
- Chabanne (Chez le Faure de la)*, commune de Saint-Denis-des-Murs, *alias* Le Puy de la Chabanne.
- Chabannes (Les)*, commune de Bussière-Boffy.
- Chabannes (Les)*, commune de Compreignac.
- Chabannes (Les)*, commune de Feytiat.
- Chabannes (Les)*, commune de Saint-Jouvent.
- Chabannes (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].
- Chabannes (Les)*, commune de Laurière. (*Nob.* I, adit. 547).
- Chabannes (Les)*, commune de Saint-Sylvestre.
- Chabannes (Moulin des)*, commune de Compreignac.
- Chabannie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].
- Chabant*, commune de Cognac[-la-Forêt].
- Chabant*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Chabasse (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.
- Chabasserie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].
- Chabassière (La)*, commune de Saint-Méard.
- Chabassière (Moulin de la)*, commune de Saint-Méard.
- Chabassière (Ruisseau de la)*, prend naissance dans la partie ouest de la forêt de Châteauneuf, arrose toute la parité Nord-Est de Saint-Méard, sert de moteur au moulin de la Chabassière, et se jette dans le ruisseau de Fleurât au Moulin de Ligonat.
- Chabaudie*, commune de Limoges-Nord.
- Chabaudie (La)*, commune de Rochechouart. Ce village dépendait autrefois de Vayres, fut réuni à la commune de Rochechouart par décret impérial du 5 floréal an XIII.

*Chabert (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Chabirand (Chez)*, commune de Solignac.  
*Chablard (Le)*, commune de Blanzac.  
*Chabouhaud (Le)*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Chabourde*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Chabrat (Moulin de)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Chabrat (Ruisseau de)*, source de l'est de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Chabreloute*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Chabrely*, commune de Saint-Paul.  
*Chabrenas*, commune de Meuzac.  
*Chabrenas (Étang de)*.  
*Chabrenas (Forge de)*, commune de Meuzac.  
*Chabrenas (Ruisseau de)*.  
*Chabrenil*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Chabreyroux*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Chabroulie (La)*, commune d'Isle.  
*Chabroulie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chabrout (Moulin de)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Chadaleix*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Chadefeyne*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chadervialle*, commune de Bujaleuf.  
*Chadiéras*, commune de Nedde.  
*Chaillas*.  
*Chaillot (Le Grand)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Chaillot (Le Petit)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Chaise (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Chaise (La)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Chaise (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Chaise (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Chaise (La)*, commune de Cieux.  
*Chaise (La)*, commune de Jourgnac.  
*Chaise (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Chaise (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Chaise (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Chaise (La)*, commune de Moissannes.  
*Chaise (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Chaise (La)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Chaise (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Chaise (La)*, commune de La Porcherie.  
*Chaise (La)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Chaise (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Chaise (La)*, commune de Veyrac.  
*Chaise (La Grande)*, commune de Vayres.  
*Chaise-du-Midi (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chaise-du-Nord (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chaise (La petite)*, commune de Vayres.  
*Chaise (Moulin de la)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Chaise (Moulin de la)*, alias *Moulin du Pic*, commune de Jourgnac.  
*Chaise (Moulin de la)*, commune de Vayres.  
*Chaise (Ruisseau de la)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Chaise de Neuvic*. Voyez *Courtiaux-la-Chaise*.

*Chaisemartin*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Chalard (Le)*, château, commune de Bujaleuf.  
*Chalard (Le)*, commune de Châlus.  
*Chalard (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Chalard (Le)*, alias *Chez la Branche*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Chalard-Bas (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Chalard-Haut (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Chalard (Moulin du)*, commune de Bujaleuf.  
*Chalard (Moulin, du)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Chalard (Moulin du)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Chalards (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Chalat (Le)*, commune de Vayres.  
*Chalet (Le)*, commune de Nouic.  
*Chalet (Le)*, alias *La Croix Marrant*, commune de Magnac-Laval.  
*Chalet (Le Grand)*, commune de Saint-Paul.  
*Chalet (Le Petit)*, commune de Saint-Paul.  
*Chalias*, commune de La Roche-l'Abeille, autrefois Royères.  
*Chalivat*, commune de Roussac.  
*Challier (Le Grand)*, commune de Burgnac.  
*Challier (Le Petit)*, commune de Burgnac.  
*Chalumeau (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Chalusset*, commune de Saint-Jean-Ligoure. Château fort ruiné.  
*Chalussie (La)*, commune de Boisseuil.  
*Chambareille*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chambaudies*, commune de Château-Chervix.  
*Chambeau*, commune de Limoges-Nord.  
*Chamberaud*, autrefois Chamboret, commune de Boisseuil.  
*Chamberet*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Chambertie*, commune de Bussière-Galant.  
*Chambertie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Chambéry*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Chambinaud*, commune de Cussac.  
*Chambon (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Chambon (Le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Chambon (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Chambon (Moulin du)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Chambonnaud*, commune de Saint-Mathieu.  
*Chamboret*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Chamboret*, commune de Boisseuil.  
*Chamboret (Étang de)*, commune de Chamboret.  
*Chamboret (Moulin de)*, commune de Chamboret.  
*Chamboureaud*, commune de Saint-Mathieu.  
*Chamboureaud (Moulin de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Chamboursat*, commune de Couzeix.  
*Chameyrat*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Chameyrat (Moulin de)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Chamessouze*.  
*Chammarlin*. Voyez *Champmartin*.  
*Champ-d'Asile*. Voyez *Asile (Le champ d')*.  
*Champ-du-Bois*. Voyez *Bois (Le champ du)*.  
*Champ-de-la-Vergne*. Voyez *Vergne (Le champ de la)*.

*Champ-la-Graule*, commune de La Porcherie.  
*Champ-de-la-Roussie*. Voyez *Roussie (Le champ de la)*.  
*Champa*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Champagnac*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Champagnac*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Champagnac*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Champagnac*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Champagnac*, commune de Jourgnac.  
*Champagnac*.  
*Champagnac*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Champagnac (Le Petit)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Champagnac (Moulin de)*, commune de Rochechouart.  
*Champagnac (Ruisseau de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Champagnac (Ruisseau de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Champarnaud*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Champarneix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Champarneix (Tuilerie de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Champblanc*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Champcommunal*, commune de Saint-Pardoux.  
*Champcomteau*, commune de Fromental.  
*Champdorât (Le)*, commune de Limoges.  
*Champeau*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Champeau*, commune d'Eybouleuf.  
*Champeau*, commune de Gajoubert. Ancienne commune réunie à celle de Gajoubert par ordonnance royale du 4 novembre 1829.  
*Champeau*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Champeix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Champeron*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Champety*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Champeymart*, commune de Morlemart.  
*Champleau (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Champleau (Granges de chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Champlong*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Champmagnac*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Champmain (Moulin sous)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Champmartin* ou *Chanmartin*, commune de Fromental.  
*Champ mort*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Champorand*, commune de Magnac-Laval.  
*Champoreix*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Champtonant*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Champour*, commune de Razès.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Champs (Les)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Champs (Les)*, commune de Beynac.  
*Champs (Les)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Champs (Les)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Champs (Les)*, commune de Champnétery.  
*Champs (Les)*, commune de Bonneval.  
*Champs (Les)*, commune de Cussac.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Champs (Les)*, commune d'Isle.

*Champs (Les)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Champs (Les)*, commune de Jourgnac.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Champs (Les)*, commune de Meuzac.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Champs (Les)*, commune de Peyrilhac.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Champs (Les)*, commune de Sussac.  
*Champs (Les)*, commune de Videix.  
*Champs (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Champs (Les Bas)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Champs (Les Hauts)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Champs (Étang des)*, commune de Cussac.  
*Champs (Moulin des)*, commune de Beynac.  
*Champs (Ruisseau des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Champsac (Étang de)*, commune de Champsac.  
*Champseau*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Champsiaud*, commune de La Meyze.  
*Champsigaud*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], canton de Mézières[-sur-Issoire].  
*Champsigaud-les-Landes*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Champtour*, commune de Limoges-Sud.  
*Champvert*, commune de La Porcherie.  
*Champvert (Étang de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance],  
*Champvert (Forge de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Champy (Ruisseau de)*, commune de Couzeix.  
*Chancontean*, commune de Fromental, alias *La Chapelle*.  
*Chandean (Chez)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Chandiat*, commune de Saint-Victurnien.  
*Chandos*, commune de Champsac.  
*Chandos*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Chandos (Landes de)*, commune de Champsac, alias *Chez-Ligat*.  
*Changeas*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Chanliut*, commune de Fromental.  
*Chanoucle*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Chantaud*, commune de Saint-Pardoux.  
*Chantecaille*, commune d'Eyjeaux.  
*Chantecoudert*, commune de Montrol-Sénard.  
*Chantegreix*, commune d'Eyjeaux.  
*Chantegrèle*, commune de Chaptelat.  
*Chantegrèle*, commune de Nouic.  
*Chantegrèle*, commune de Saint-Soinin-Leulac.  
*Chantegrèle (Étang de)*, commune de Chaptelat.  
*Chantegreux*, commune d'Eymoutiers.  
*Chantegrès*, commune de Linards.  
*Chantegros*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Chantegros*, commune des Billanges.  
*Chantegros*, commune de Cieux.

- Chantegros*, commune de La Roche-l'Abeille, jadis de Royères, réunie à La Roche-l'Abeille, par ordonnance royale du 4 novembre 1829.
- Chantegros*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].
- Chantelaube*, commune de Chaptelat.
- Chantelaube*, commune de Limoges-Sud.
- Chantelaube*, commune de Nexon.
- Chantelaube*, construit en 1834, commune de Veyrac.
- Chanteloube*.
- Chanteloube*, commune de Dournazac.
- Chanteloube*, commune de Razès.
- Chantelouette*, commune d'Oradour-sur-Vayres.
- Chantemergue*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].
- Chantemerle*, commune d'Arnac-la-Poste.
- Chantemiaule*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].
- Chanterane*, commune de Châteauponsac.
- Chanterane*, commune de Magnac-Laval.
- Chantouant*, commune de Cromac.
- Chantouant*, commune de Saint-Georges-les-Landes.
- Chantounette*, commune de Gorre.
- Chantoureau*, commune de Nieul.
- Chapelat*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.
- Chapelat*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].
- Chapelières (Les)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].
- Chapelle (Ches)*, commune de Rempnat.
- Chapelle (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].
- Chapelle (La)*, commune de Château-Chervix.
- Chapelle (La)*, commune d'Eymoutiers.
- Chapelle (La)*, commune de Fromental, alias *Chanconteau*.
- Chapelle (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.
- Chapelle (La)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.
- Chapelle (La)*, commune d'Isle.
- Chapelle (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Chapelle (La)*, commune de Limoges-Nord.
- Chapelle (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.
- Chapelle (La)*, commune de Solignac (autrefois du Vigen, réunie à Solignac par ordonnance royale du 25 février 1818).
- Chapelle (La)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille (*Étang de la*).
- Chapelle (Moulin de La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].
- Chapelle (Moulin de La)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.
- Chapelle Saint-Antoine*, commune de Boisseuil, alias *Les Quatre-Vents*.
- Chapelle-Blanche (La)*, commune de Saint-Victurnien.
- Chapelle-du-Queyroix*. Voyez *Queyroix (La chapelle du)*.
- Chapelle-de-Tren*. Voyez *Trein (La chapelle de)*.
- Chapelle-Valentin (La)*, commune de La Roche-l'Abeille, autrefois de Royères.
- Chapelle-de-Vésinier*. Voyez *Vésinier (La chapelle de)*.
- Chapelles (Les)*, commune de Janailhac.
- Chapelles (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].
- Chapelles (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.
- Chapelles (Les)*, commune de La Porcherie.
- Chapelles (Moulin des)*, commune de Janailhac.
- Chapoutaudie (La)*, commune de Neuvic[-Entier].

*Chapterie (Le Grand)*, commune de Bellac.  
*Chapterie (Le Petit)*, commune de Bellac.  
*Chaput (Chez)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Charain*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Charain (Étang de)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Charain (Ruisseau de)*, communes de Saint-Junien-les-Combes et de Roussac.  
*Charannat*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Charapoux*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Charapoux (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Charapoux (Ruisseau de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Charat (Le Grand)*, commune de Cieux.  
*Charat (Le Petit)*, commune de Cieux.  
*Charaud*. Voyez *Pin-Charaud (Le)*.  
*Charauds (Les)*, commune de Bujaleuf.  
*Charauds (Les)*, commune de Dinsac.  
*Charauds (Les)*, commune du Dorat.  
*Charauds (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Charauds (Les)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Charauds-de-Bronseau*. Voyez *Bronseau (Les Charauds-de-)*.  
*Charbonnier*, commune de Bussière-Galant.  
*Charbonnière (La)*, commune de Blanzac.  
*Charbonnières (Les)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Charbons (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Charbouniaud*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Chardaillac*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Chardant*, commune de Rancon.  
*Chardièrre (La)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Chardon (Le Moulin-)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Chardonneries (Les)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Chareilles*.  
*Charençon (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Charençon (Étang de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Chareneuve*, commune de La Roche-l'Abeille (autrefois Royères).  
*Charensane*, commune de Razès.  
*Charente (Rivière de la)*, prend sa source à Chéronnac.  
*Chareties (Les)*, commune de Champsac, alias *Clareties*.  
*Charieras*, commune de Saint-Germain-les-Belles. Voir *Charriéras*.  
*Charles (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Charlet (Le)*, commune de Blond.  
*Charlet (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Charmant (Chez)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Charmant*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Chamaillas*, commune d'Eymoutiers.  
*Chamaillas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Charouferie*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Charriéras*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Charrières (Les)*, commune de Saint-Gence.  
*Charroux*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Charveix*. Voyez *Cherveix*.  
*Charzat*, commune de Droux.  
*Charzat (Ruisseau de)*, commune de Droux.



*Chassagnat*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Chassagnat*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Chassagnat*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Chassagnat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Chassagnat*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Chassagnat*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Chassagnat (Les Cros de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Chassagne (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Chassagne (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Chassagne (La)*, commune de Laurière.  
*Chassagne (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Chassagne (La)*, commune de Rochechouart.  
*Chassagne (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Chassagne (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Chassagne*, commune de Videix.  
*Chassagne (La Croix de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Chassagne (Moulin de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Chassain (chez)*, commune de Droux.  
*Chassain (Le)*, commune de Droux.  
*Chassain (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Chassain (Le)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Chassat*, commune d'Augne.  
*Chassat*, commune de Saint-Sornin-La-Marche.  
*Chassat (Étang de)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Chasseneuil*, commune de Rancon.  
*Chasseneuil*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Chasseneuil (Étang de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Chasseneuil (Ruisseau de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Chasteney-Marty (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Chat (Chez le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat], alias *Chez-Daniel*.  
*Châtaigne (Moulin de)*, commune de Royères.  
*Châtaigneraie (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Châtaigneraie (La)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Châtaignier (Le)*, commune de Châlus.  
*Châtaignier (Le)*, commune de Champnétery.  
*Châtaignier (Le)*, commune de Cromac.  
*Châtaignier (Le)*, commune de Glanges.  
*Châtaignier (Le)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Châtaignier (Moulin du)*, commune de Champnétery.  
*Châtaignier (Tuilerie du)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Châtaigner des Allouettes*, Voyez *Allouettes (Châtaigner des)*.  
*Chataignol (Le)*, commune de Meuzac, alias *Chatignat*.  
*Chataignol (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Chataignol (Cabane de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Châtain (Le)*, commune de Saint-Barbant.  
*Châtain (Le)*, commune de Chamboret.  
*Châtain (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Châtain (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Châtain (Le)*, commune de Pensol.  
*Châtain (Borderie du)*, commune de Chamboret.  
*Châtain (Étang du)*, commune de Coussac-Bonneval.

*Châtain (Moulin du)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Châtain (La Grange-)*. Voyez *Grange-Châtain (La)*.  
*Châtain (La Leu du)*, commune de Berneuil.  
*Châtain (Tuilerie du)*, commune de Chamboret.  
*Châtain (Vieux-)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Châtains (Les Sept-)*, commune de Chéronnac.  
*Châtains (Les Trois-)*, commune de Limoges.  
*Chatard (Chez)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Chatardie (La)*, commune de Vayres.  
*Château (Le)*, commune de Chéronnac (*Château de Chéronnac*).  
*Château (Le)*, commune de Château-Chervix, alias *Chez-Sirgout*.  
*Château (Le)*, commune de Razès, à 790 mètres du clocher.  
*Château-Bas (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Château-Haut (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Château (Le Vieux-)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Château (Saint-Pierre-le-)*. Voyez *Saint-Pierre-le-Château*.  
*Château-Batard (Le)*, commune de Blond.  
*Châteaubrun*, commune de Nouic.  
*Chateaubrun (Ruisseau de)*, commune de Nouic.  
*Châteaucourt*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Châteaucourt (Étang de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Châteaucourt (Ruisseau de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Château-Curie*, commune de Limoges-Ouest  
*Château-Elias*, commune de Saint-Priest-Ligouère.  
*Château-Gaillard*, commune de Saint-Junien.  
*Château-Gaillard*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Château-Gaillard*, commune de Limoges-Nord.  
*Château-Gaillard*.  
*Château-Gaillard*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Château-Gaillard (Le Petit)*.  
*Château-Merle*, commune d'Eyjeaux.  
*Château-Misère*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Château-Morand*, commune de Saint-Junien, ancien château sur la Glane (détruit).  
*Château-Moulin*, commune de Nouic.  
*Château-Moulin*, commune de Thouron.  
*Château-Moulin (Étang de)*, commune de Thouron.  
*Châteauneuf*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Châteauneuf*, commune de Nexon.  
*Château-Pointu*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Château-Renon*, commune de Bussière-Galant.  
*Château-Repentit*, commune d'Eymoutiers.  
*Château-Rocher*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Château-Rocher (Moulin de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Châteaouvert*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Chatelard (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Chatelard (Moulin du)*, commune de Saint-Junien.  
*Chatelat (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Chatelat (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Chatelat (Le Gué de)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Chatelaumance*, commune du Dorat.  
*Chatelière*. Voyez *Ecure-Chatelière*.

*Chatendeau*, commune de Boisseuil.  
*Chatendeau (Ruisseau de)*, commune de Boisseuil.  
*Châtenet (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Châtenet (Le)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Châtenet (Le)*, commune de Blond.  
*Châtenet (Le)*, commune de Champnétery.  
*Châtenet (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Châtenet (Le)*, commune de Cieux.  
*Châtenet (Le)*, commune de Cussac.  
*Châtenet (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Châtenet (Le)*, commune de Dournazac.  
*Châtenet (Le)*, commune de Feytiat.  
*Châtenet (Le)*, commune de Marval.  
*Châtenet (Le)*, commune de Nedde.  
*Châtenet (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Châtenet (Le)*, commune de Nieul.  
*Châtenet (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Châtenet (Le)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Châtenet (Le)*, commune de Peyrilhac.  
*Châtenet (Le)*, commune de Solignac.  
*Châtenet (Le)*, commune de Vayres.  
*Châtenet (Le)*, commune de Veyrac.  
*Châtenet (Le)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Châtenet (Étang du)*, commune de Feytiat.  
*Châtenet (Étang du Moulin du)*, commune de Feytiat.  
*Châtenet (Moulin du)*, commune de Feytiat.  
*Châtenet (Moulin du)*, commune de Meuzac.  
*Châtenet-Colon (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Châtenet-Mossan (Le)*, commune de Compreignac.  
*Chatignac*, commune de Meuzac, alias *Chataignol*.  
*Chatilloux*, commune de Rochechouart.  
*Chativaux* ou *Chatevaux*, commune de Limoges-Ouest.  
*Chatonnier (Le)*, commune de Rozières-Saint-Georges.  
*Chatras (Le Puy las)*, commune de Couzeix.  
*Chatre, (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Chatre (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Chatre (La)*, commune de Cussac.  
*Châtre (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Châtre (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Châtre (La)*, commune de Tersannes.  
*Chatre-Boucherane (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Chatre-Plane (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Chatreix*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Chatreix*, commune de Limoges-Ouest.  
*Châtres (Les)*, commune de Rancon.  
*Chatres (Les)*, commune de Razès.  
*Chatrussie (La)*, commune de Veyrac.  
*Chatte (Le Clos-la-)*, commune de Limoges-Nord, alias *Clos-la-Chatre*.  
*Chaucher*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Chiaucherie*. Voyez *Chausserie (La)*.

*Chaud*, commune de Nedde (anciennement commune de Plénartige, réunie par ordonnance royale du 16 mai 1836).

*Chaudaud*, commune de Champagnac[-la-Rivière].

*Chaudron (Le Clos-)*, commune de Limoges-Sud.

*Chauliat*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.

*Chauffaille*, commune de Coussac-Bonneval.

*Chauffaille (Domaine de)*, commune de Coussac-Bonneval.

*Chauffaille (Étang de)*, commune de Coussac-Bonneval.

*Chauffaille (Moulin de)*, commune de Coussac-Bonneval.

*Chauffarie*, commune de Séreilhac.

*Chaulet*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.

*Chaulieu*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].

*Chaulivet*, commune de Saint-Georges-les-Landes.

*Chaumard*.

*Chaume (La)*, commune de Darnac.

*Chaume (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche], alias *Borderage de Dubois*.

*Chaume (Ruisseau de la)*, commune de Darnac.

*Chaumeix*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].

*Chaumeix*, commune de Dournazac.

*Chaumeix*, commune de Veyrac.

*Chaumeix (Ruisseau de)*.

*Chaumeix (Moulin de)*, commune de Dournazac.

*Chaumes (Les)*, commune de Glanges.

*Chaumessouze*, commune de Janailhac.

*Chaumet (Chez)*, commune de Dompierre[-les-Églises].

*Chaumière (La)*, commune de Saint-Victorien.

*Chaumont*, commune de Darnac.

*Chaumont*, commune de Glanges.

*Chaumont*, commune de Sussac.

*Chaumont (Moulin de)*, commune de Sussac.

*Chausais*, commune de Lussac les-Églises.

*Chaussade (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.

*Chaussade (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.

*Chaussade (La)*, commune de Linards.

*Chaussade (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.

*Chaussade (La)*, commune de Saint-Martin-Terressus.

*Chaussade (Étang de la)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.

*Chaussade (Moulin de la)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.

*Chaussade (Ruisseau de la)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.

*Chausseilles (Les)*, commune de Rochechouart.

*Chausserie (La)*, commune de Bussière-Galant.

*Chausserie (La)*, commune de Saint-Méard.

*Chautardie*, commune de Meilhac.

*Chautrandie (La)*, commune de Marval.

*Chautrandie (Moulin de la)*, commune de Marval.

*Chautrandie (Ruisseau de la)*, commune de Marval.

*Chauvagnac*, commune d'Aureil.

*Chauvant*, commune de Saint-Martin-Terressus.

*Chauvergues*, commune de Saint-Julien-le-Petit.

*Chauvergues (Ruisseau de)*. Voyez *Artigeas (Ruisseau d')*.

*Chauveron*. Voyez *Ris-Chauveron*.

*Chauvéterie (La)*, commune de Cromac.  
*Chauceyroux (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Chauvière (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Chauvour*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Chauvour*, commune de Peyrilhac.  
*Chaux (Le Puy de)*, commune de Blond.  
*Chauzadie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Chauzas (Moulin de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Chauzat (Le Bas-)*, commune de Sainte-Marie-de-Vaux.  
*Chauzat (Le Haut-)*, commune de Sainte-Marie-de-Vaux.  
*Chavagnac*, commune de Meuzac.  
*Chavagnac*, commune de Peyrilhac.  
*Chavagnac (Étang de)*, commune de Peyrilhac.  
*Chavanas*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Chavanas (Le Grand)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Chavanas (Le Petit)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Chavaniéras*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Chavechat*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Chazeau (Le)*, commune de Blanzac.  
*Chazeau (Le)*, commune de Feytiat.  
*Chazeau (Le)*, commune de Saint-Gence.  
*Chaseau (Moulin du)*, commune de Feytiat.  
*Chazelas*, commune de Bonnat.  
*Chazelas*, commune de Flavignac.  
*Chazelas*, commune de Linards.  
*Chazetas*, commune de Bujaleuf.  
*Chazetas (Moulin de)*, commune de Bujaleuf.  
*Chebranne*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Chébrat*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop] près Saint-Barbant.  
*Chédaille*, commune de Sussac.  
*Chédal*, commune de Dournazac.  
*Chédeville*, commune d'Ambazac.  
*Chéгурat*, commune de Fromental.  
*Chéгурat-Bas*, commune de Châteauponsac.  
*Chéгурat-Haut*, commune de Châteauponsac.  
*Chéгурat (Moulin de)*, commune de Fromental.  
*Cheissou (Moulin de)*, commune de Cheissou.  
*Cheissou (Ruisseau de)*, source dans Saint-Maureil (Creuse), commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Cheix (Le)*, commune de La Bazeuge.  
*Chemin (Le Grand-)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Chemin (Laye du)*, commune de Saint-Barbant.  
*Chemins (Les Quatre-)*. Voyez Quatre-Chemins (Les).  
*Chenamorte*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Chenaud (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Chenaud (La)*, commune de Châtenet-en-Dognon.  
*Chenaud (La)*, commune de Meilhac.  
*Chenauds (Les)*, commune de Limoges-Sud.  
*chenauds (Les)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*chenauds (Moulin des)*, commune de Sussac.  
*Chenauds*. Voyez Rieux-les-Chenauds.  
*Chéne-Blanc (Le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.

*Chine-Pierre (Moulin de)*, commune de Châteauponsac.  
*Chêne-Pignier (Le)*, commune de Javerdat.  
*Chênes (Les)*, commune de Saint-Sylvestre, près des étangs de Grandmont (détruit).  
*Chêne-Vert (Le)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Chêne-Vert (Le)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Chênevières*, commune de Pageas.  
*Chènant*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Chenis (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chenis (Étang du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chenis (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chenour*, commune de Royères.  
*Chenour*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Cherbois (Le)*, commune de Jouac.  
*Cherbois (Étang du)*, commune de Jouac.  
*Chercorat*, commune de Magnac-Laval.  
*Chéreties (Les)*. Voyez *Paradis (Le)*.  
*Cherol (Le Grand-)*, commune de Solignac.  
*Cherol (Le Petit-)*, commune de Solignac.  
*Cherveix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Cherveix (Chez)*, commune de Solignac.  
*Cherveix (Lande de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chervix*, commune de Château-Chervix.  
*Chervix (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Chetouillas*. Voyez *Château-Elias*.  
*Cheuger*, alias *Cheuguet*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Chevailles (Les)*, commune de Flavignac.  
*Chevailles (Les)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Cheval-Blanc (Le)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Cheval-Blanc (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Chevaliers (Les)*, commune de Darnac.  
*Chevillon (Moulin de)*, commune de Saint-Gence.  
*Chèvre (Bois de la)*, commune de Pageas.  
*Chèvre (Chez la)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Chèvreloitière*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Saint-Barbant.  
*Chèvrerie (La)*, commune du Dorat.  
*Chèvrerie (La)*, commune de Tersannes.  
*Chèvres (La Croix des)*, commune de Gajoubert.  
*Chevrier (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chevrier (Étang du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chevrier (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Cheyrandie*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Cheyraud (Le)*, commune d'Isle.  
*Cheyrol (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Cheyroux (Le)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Cheyroux (Le)*, commune de Châlus.  
*Cheyroux (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Cheyroux (Le)*, commune d'Eyjeaux,  
*Cheyroux (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Cheyroux (Le)*, commune de Gorre.  
*Cheyroux (Le)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Cheyroux (Moulin du)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Cheyroux (Les)*, commune de Flavignac.  
*Cheyroux (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Cheyroux (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Cheyroux (Moulin des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chez (Le)*, commune de Glanges.  
*Chézeau (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Chiers (Les)*, commune de Fromental.  
*Chiers (Les)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Chies (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Chigot*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Chilippeaux*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Chilippeau (Moulin de)*, commune de Peyrat-la-Marche [Peyrat-de-Bellac].  
*Chinchaux*, Limoges-Nord ; non Saint-Chaux, mais *Campus chouvelli*, XIV<sup>e</sup> siècle.  
*Chinchaux (Le Bas)*, commune de Limoges-Nord.  
*Chinchou (Chez)*, commune de Jourgnac.  
*Chinchoux (Les)*, commune des Cars.  
*Chinorailles*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Chinquioux*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Chinquioux*, commune de Tersannes.  
*Chinquioux*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Chinquioux (Étang de)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Chirade (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Chiron (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Chiron (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Chiron (Le)*, commune de Darnac.  
*Chiron (Le)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Chiron (Le)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Chiron-Renard (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Chirons (Les)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Chôbue*, commune de Bellac.  
*Chôlus*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Chôlus (Ruisseau de)*.  
*Chôme (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Chôme (La)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Chôme (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Chôme (Domaine de)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Chôme (Moulin de)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Chôme (Ruisseau de la)*, Voyez *Lavaupot (Ruisseau de)*.  
*Chôme (Le Mas de)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Chomeau*, Voyez *Rivière-Chomeau*.  
*Chômes (Les)*, commune de Dournazac.  
*Chômes (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Chouettes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Chouviat*, commune d'Eymoutiers.  
*Chouviat (Ecurie de)*, alias *Grangeneuve*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Chouvie (La)*, commune de Javerdat.  
*Chouvie (Ruisseau de la)*.  
*Christophe (Saint-)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Churlerie (La)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Ciardeix (Le Bas-)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Cibert (Chez)*, commune de Vayres.

*Cibauf*, commune de Glanges.  
*Cibot (Le Treuil de)*, commune de Limoges-Sud.  
*Cicardières (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Cicardières (Étang des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Cicioreix*, commune de Saint-Junien.  
*Cieux (Étang de)*, principale longueur 1 360 mètres.  
*Cilort* ou *Silort*, commune de Razès.  
*Cimetière (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Cimetière (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Cintrat*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Cintrat (Chez)*. Voyez *Beaufort (Ecurie de)*.  
*Cintrat (Moulin de)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Cinturat*, commune de Cieux.  
*Cinturat (Étang de)*, commune de Cieux.  
*Cinturat (Ruisseau de)*, commune de Cieux.  
*Cipièrre (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Cirvenon*, commune de Magnac-Laval.  
*Cirat*, commune de La Porcherie.  
*Cirat (Landes de)*, commune de La Porcherie.  
*Cirier-l'Aiguillier*. Voyez *Aiguillier (Cirier l')*.  
*Cissac*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Civaux (Chez)*, commune de Limoges-Sud.  
*Civergnat (Le Grand-)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Civergnat (Le Petit-)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Civergnat (Étang de)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Claire (Sainte)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clairefaye*, commune de Séreilhac.  
*Clape (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Clapiers*, commune de Saint-Mathieu.  
*Clareties*, voyez *Chareties (Les)*.  
*Clareuil*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Claud (Le Bois du)*, commune des Cars.  
*Claudure (La)*, commune de Roussac.  
*Claudure (Étang de la)*, commune de Roussac.  
*Claumard*, commune de Rochechouart.  
*Clauseilles (Les)*.  
*Clautre (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Clautre (La)*, commune de Javerdat.  
*Clautre (La)*, commune de Rancon.  
*Clauveix*, alias *Claveix*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Claveyrolas*, commune de Nedde.  
*Clavières*, commune de Nantiat.  
*Clédat*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Clède La*. Voyez *Puy-la-Clède (Le)*.  
*Clédeau (Chez)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Clédout (Le)*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Clémensanes*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Clémensanes (Ruisseau de)*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Clerc (Moulin du)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Clèdes (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Clédier (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].



*Clidière (La)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Clidières (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Clidières (Les)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Cloître (Moulin du)*, commune de Rochechouart.  
*Clopt (Le)*, commune de Villefavard.  
*Clos (Le)*, commune d'Ambazac, construit en 1832 en 1812  
*Clos (Le)*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Clos (Le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Clos (Le)*, commune de Dournazac.  
*Clos (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Clos (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos (Le)*, commune de Sussac.  
*Clos (Le)*. Voyez *Blondeau (Le)*.  
*Clos (Le Petit-)*. Voyez *Chez-Tranquille*, commune de Champsac  
*Clos (Le Grand-)*, commune de Dournazac.  
*Clos (Le Grand-)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Clos (Le Grand-)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Clos (Étang du)*, commune de Sussac.  
*Clos (Les Grands)*, commune de Bussière-Galant.  
*Clos (Les Petits-)*, commune de La Porcherie.  
*Clos-d'Antony*. Voyez *Antony (Le Clos d')*.  
*Clos-Augier (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-las-Brunas (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-la-Chatte (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-Chaudron (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos la-Congue (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-de-Coulas*. Voyez *Coulas (Le Clos de)*.  
*Clos-l'Écuras (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Clos-Gaspard (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-Gibret (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-de-Guinot (Le)*, Voyez *Guinot (Le Clos de)*.  
*Clos-Jargot (Le)*, commune de Limoges-Sud. Famille Jargot.  
*Clos-Lamy (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-de Nautique (Le)*, Voyez *Nautique (Le Clos de)*.  
*Clos Orphéroux (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Clos-la-Plante (Le)*, alias *Clos-la-Planche*, commune de Limoges-Sud.  
*Clos-Rocher (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Clos-Saleix (Le)*, commune de Boisseuil.  
*Clos-la-Tombe (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Clos-Sainte-Valérie (Le)*, commune de Limoges Sud.  
*Clôtures (Les)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Clou (Le)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Clou (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Clou (Étang du)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Cloud (Saint)*, commune de Dinsac.  
*Cloud (Moulin de Saint-)*, commune de La Bazeuge.  
*Cloud (Moulin de Saint-)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Clous (Les)*, commune de Gajoubert.  
*Clous (Étang des)*, commune de Gajoubert.  
*Cluzeau (Le)*, commune d'Aureil.  
*Cluzeau (Le)*, commune de Blanzac.

*Cluzean (Le)*, commune de Blond.  
*Cluzean (Le)*, commune de Bussière-Galant.  
*Cluzean (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Cluzean (Le)*, commune de Chézeaux.  
*Cluzean (Le)*, commune de Droux.  
*Cluzean (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Cluzean (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Cluzean (Le)*, commune de Meuzac.  
*Cluzean (Le)*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Cluzean (Le)*, commune de Rancon.  
*Cluzean (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Cluzean (Le)*, commune de Thouron.  
*Cluzean (Le Bas-)*, commune d'Isle. - Le site du Cluzean est agréable et pittoresque ; on y jouit de l'une des plus belles perspectives du cours de la Vienne ; l'œil erre avec délices sur les riants coteaux et les charmants paysages qui bordent les deux rives de la rivière.  
*Cluzean (Le Haut-)*, commune d'Isle.  
*Cluzeaux (Les)*, commune de Folles.  
*Cocu (Le)*, Voyez *Montcocu*.  
*Cocu (Chez le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Cognac (Moulin de)*, commune de saint-Martin-de-Jussac.  
*Coin-du-Parc*, Voyez *Parc (Coin du)*.  
*Cobue (La)*, alias *Chobue*, commune de Bellac.  
*Coirassat*, commune d'Isle.  
*Colas (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Colas (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Colfaucher*, commune de Roussac.  
*Colis (Chez)*, commune de Bussière Poitevine.  
*Collerie (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Colles (Moulin des)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Colles (Ruisseau des)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Collet*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Colombier (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Colombier (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Colombier (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Colombier (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Colombier (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Colombier (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Colombier (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Colombier (Le)*, commune de Meuzac.  
*Colombier (Le)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Colombier (Le Grand-)*, alias *Las Queyrias*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Colombier (Le Petit-)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Colombier (Ruisseau du)*.  
*Combade (Rivière de la)*.  
*Combard (Chez)*, commune de Rochechouart.  
*Combas*, commune d'Eymoutiers.  
*Combas*, commune de Royères.  
*Combas*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Combas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Combas (Las)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Combe (La)*, commune d'Ambazac.

*Combe (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Combe (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Combe (La)*, commune de Gorre.  
*Combe (La)*, commune de Séreilhac.  
*Combe (La)*, commune de Razès.  
*Combe (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Combe (La)*, commune de Thouron.  
*Combe-des-Adoux*. Voyez *Adoux (Combes des)*.  
*Combe-Laurent (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Combe-Lebraud*, commune de Saint-Nicolas-de-Courbefy.  
*Combe-Moissac*, commune de Boisseuil.  
*Combeau (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Combeau (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière, réuni à Poperdu.  
*Combes (Les)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Combes (Les)*, commune de Beynac.  
*Combes (Les)*, commune de Chaptelat.  
*Combes (Les)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Combes (Les)*, commune de Saint-Auvent.  
*Combes (Les)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Combes (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Combes (Les)*, commune du Vayres.  
*Combes (Les)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Combes (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Combes-Basses (Les)*.  
*Combes (La Croix-des-)*, commune de Rochechouart.  
*Combes-Hautes (Les)*.  
*Combes (Moulin des)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Combeltes (Les)*, commune de Bujaleuf.  
*Combournie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Combrailleix*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Combret*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Combret (Étang de)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Combrouse*.  
*Combrun*, alias *Grand-Village*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Commaillac*, commune de Linards.  
*Commanderie (La)*, commune de Droux.  
*Commanderie (La)*, alias *Commanderie-d'Herrue*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Commergnac*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Commergnac (Moulin des côtes de)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Communal-de-Jouveau*. Voyez *Jouveau (Communal de)*.  
*Concidat*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Concoure*, commune de Saint-Mathieu.  
*Condadille*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Condamine (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Condamine (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Condamines (Les)*, commune de Flavignac.  
*Condamines (Les)*, commune de Meuzac.  
*Condamines (Les)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Confolens*, commune de Droux.  
*Congé (Le)*, commune de Moissannes.  
*Congeris (Les)*, commune de Dournazac.

*Conjat*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Conore*, commune de Peyrilhac.  
*Conore (Étang de)*, hameau, alias *l'Étang*, commune de Peyrilhac.  
*Conque (La)* Voyez *Clos-la-Conque*.  
*Contamine (La)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Contamine (La)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Contant (Le)*, commune de Surdoux.  
*Contereix*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Contie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Coq (Chez le)*, commune de Vayres.  
*Coqueby*. Voyez *Roches-Coqueby (Les)*.  
*Coquy (Étang de)*, commune d'Ambazac.  
*Coquy (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Corbinerie (La)*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac], réuni à la Bretonnière.  
*Cordelle (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Cordelle (Ruisseau de la)*, alias *La Brègère*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Coreix (Las)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Corgnac*, commune de Limoges-Nord.  
*Cornebœuf*, commune de Saint-Paul.  
*Cormenière*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Cornigerie (La)*, alias *La Porcherie*, commune de Blond.  
*Corrigé*, commune de Chamboret.  
*Cossas (Lavaud de)*, commune de Saint-Paul.  
*Cosse (Étang de)*, commune de Veyrac.  
*Cosse*, commune de Veyrac.  
*Cosses (Les)*, commune de Solignac.  
*Coste (La)*, alias *La Côte*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Cotarial (Moulin de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Cotas*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Cotas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Côte (La)*, commune de Saint-Bazile.  
*Côte (La)*, commune de Glanges.  
*Côte (La)*, commune de Beynac.  
*Côte (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Côte (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Côte (La)*, commune de Dournazac.  
*Côte (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Côte (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Côte (La)*, alias *La Coste*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Côte (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Côte (La)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Côte (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Côte (La)*, commune de [blanc].  
*Côte (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Côte (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Côte (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Côte (La)*, commune de Rempnat.  
*Côte (La)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Côte (La)*, commune de Vayres.  
*Côte (Château de la)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].

*Côte (Moulin de la)*, commune de Rochechouart.  
*Côte (Moulin de la)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Côte (La)*, alias *Baletie*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Côte (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne  
*Côte-au-Chapt (La)*, commune de Darnac.  
*Côte-au Chapt (Moulin de la)*, commune de Darnac.  
*Côte (Le Bas de la)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Coteget (Ruisseau de)*, commune de Jouac.  
*Côtes (Les)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne], alias *Côtes-de-Roulbac*.  
*Côtes (Les)*, commune de Beissac. Détruit  
*Côtes (Les)*, commune de Nieul. Moulin  
*Couas*, commune de Nouic.  
*Couas-Nevas (Las)*, Voyez *Queues-Neuves (Les)*.  
*Coubras*, commune de Panazol.  
*Coucaud*, commune de saint-Priest-le-Bétoux.  
*Couchet (Chez)*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Couderchoux*, commune d'Aureil.  
*Coudert (Chez)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Coudert (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Coudert (Le)*, alias *La Margot*, commune de Dournazac.  
*Coudert (Le)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Coudert (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Coudert (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Coudert (Le)*, commune de Meilhac.  
*Coudert l Le)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Coudert (Le)*, commune de Solignac.  
*Coudert (Le)*, commune saint-Sornin-Leulac.  
*Coudert (Gaudeix du)* Voyez *Gaudeix*.  
*Coudert (Le Peux du)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Coudier (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Coudier (Le Petit-)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Coudoux*, Voyez *Sagne-Coudoux*.  
*Couffaudière (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Couffeix (Le)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Coufiégeas*, commune de Saint-Auvent.  
*Coubade (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Coubade (Forges de La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Couhanevas (Las)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Coujet*, Voyez *Louyer (Chez)*.  
*Coulas (Le Clos de)*, commune de Bussière-Galant.  
*Coulereide*, commune de Saint-Mathieu.  
*Couleyrolles*, commune de Folles.  
*Coulegrolles (Moulin de)*, commune de Folles.  
*Coulinières (La)* commune de Cromac.  
*Coulinières (Étang de la)*, commune de Cromac.  
*Coupe-Choux (Chez)* Voyez *Prade-Rouge (La)*.  
*Coupe du Petit-Tailleur (La)*, Voyez *Tailleur (La Coupe du Petit)*.  
*Coupeivance-Bas*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Coupeivance-Haut*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Cour (La)*.  
*Cour (La)*, commune de Dinsac.

*Cour (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Cour (La)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Cour (La)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Cour (La)*, communes de Saint-Priest-Ligoure, *alias* Fraisseix.  
*Cour (La)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Cour (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Cour (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Cour (Moulin de La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Cour-Basse*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Cour-Haute (La)*, commune de Peyrat-le Château.  
*Courandière (La)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Courbas (La)* Voyez *Courbes (Les)*.  
*Courbefy*, d'abord commune, puis réunie à la commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Courbes (Les)*, commune de Linards.  
*Courbet*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Courbet (Étang de)*, commune de Coussac[-Bonneval].  
*Courbiat* commune de Panazol.  
*Courboulet*, commune de Surdoux.  
*Courcellas*, commune de Blond.  
*Courcelle*, commune d'Eymoutiers. - Jadis, Saint-Pierre-Chasteau, aux de La Pomélie.  
*Courcelle (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Courcelle (La)*, commune de Rancon.  
*Courdela*, commune de Panazol.  
*Courdela (Étang de)*, commune de Panazol.  
*Courdins (Filature de)*, ancien moulin, commune de Panazol.  
*Courdin - Courdein*, commune de Nexon.  
*Courede (La)*, commune de Compreignac.  
*Couret (Le)* commune de Darnac.  
*Couret (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Couret (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Couret (Le)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Couret (Le)* commune de Nouic.  
*Couret (Le)*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Couret (Étang du)* commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Couret (Etang du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Courière (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Courière (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Courière (La)*, commune de Couzeix.  
*Courière (La.)*, commune de Gorre.  
*Courière (La)*, commune de Laurière.  
*Courière (La Basse-)*, commune de Champsac.  
*Courière (La Haute-)*, commune de Champsac.  
*Courière (Ruisseau de la)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Courières (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Courières (Les)*, commune de Châlus.  
*Courières (Les)*, commune d'Isle.  
*Courières (Moulin des)*, commune d'Isle.  
*Courieux*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Courieux (Le)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Courieux (Moulin de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Courjat*, commune de Beynac.

*Courneix*, commune de Meuzac.  
*Couroux (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Courtaud (Chez)*, commune de Marval.  
*Courteille (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Courtaux*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Courtiaux (Ruisseau de)*. Voyez *Tronche (Ruisseau de la)*.  
*Courtiaux-las-Baras*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Courtiaux-la-Chaise*, commune de Neuvic[-Entier], alias *La Chaise-de-Neuvic*.  
*Courtiaux-Romanet*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Courtioux (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Courtioux (Le)*, commune de Javerdat.  
*Courtioux (Le)*, commune de Marval.  
*Courtioux (Le)*, commune de Rancon.  
*Courtillas*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Courtioux (Le)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Courtioux (Le Bas-)*, commune de Darnac.  
*Courtioux (Le Haut)*, commune de Darnac.  
*Courtoison (Ruisseau de)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe], Le Dorat.  
*Coussac*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Coussades (Les)*, commune de Limoges-Nord.  
*Coussat (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Coussaudière (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Coussedière (La)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Coussière (La)*, commune de Châlus.  
*Coussières (Les)*, commune de Moissannes.  
*Coussy (Chez)*, commune de Beynat.  
*Coussy (Chez)*, Voyez *Maçon (Le Bois du)*.  
*Coussy (Le clos du Mas)*, commune de Limoges-Sud.  
*Coustrenas*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Coutanceries (Les)*, commune de Darnac (Desmoulins, seg.)  
*Coutanligne*, commune de Bussière-Galant.  
*Coutheillas*, commune de Chaptelat.  
*Coutheillas*, commune de Compreignac.  
*Couture (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Couture (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Couture (La)*, commune de Jouac.  
*Couture (La)*, commune de Blond.  
*Couture-Renon (La)*, commune de Blond.  
*Coutures (Les Basses)*, commune de Limoges Sud.  
*Coutures (Les Hautes)*, commune de Limoges-Sud.  
*Coutussie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Coux*, commune de Nouic.  
*Coux (Las)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Coux (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Coux (Le)*, commune de Marval.  
*Coux (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Coux (Les)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Couyer (Chez)*, alias Cher Couyet, commune de Solignac.  
*Couze (Moulin de la)* commune de Saint-Pardoux.  
*Couze (Papeterie de la)*, commune de Balledent.  
*Couze (Rivière de la Couze)*, Saint-Léger-Magnazeix, etc.

*Coyol*, commune de Couzeix.  
*Coyol (Étang de)*, commune de Couzeix.  
*Coyol (Étang du Moulin de)*, commune de Couzeix.  
*Coyol (Moulin de)*, commune de Couzeix.  
*Crachepot (Moulin de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Cramarigeat*, commune de Glanges.  
*Cramaud (Chez)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Cramaud*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Cramaud*, commune de Rochechouart.  
*Cramouloux (Ruisseau de)*, communes de Meilhac, Burgnac, Beynac.  
*Crauloup (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Cravaillat*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Crèche (Moulin de la)*, commune de Nantiat.  
*Cressac*, commune de Magnac-Laval.  
*Cressac*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Cressac (Chez)*, commune de Javerdat.  
*Creuzeuet*, voyez *Crézeunet*.  
*Creuzet (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Crézeunet*, commune de Séreilhac.  
*Crézeunet (Auberge de)*, commune de Séreilhac.  
*Crézeunet (Étang de)*, commune de Séreilhac.  
*Crezain*, commune de Feytiat.  
*Crezain (Le Petit)*, commune de Feytiat.  
*Crible (La Croix du)*, commune de Limoges-Sud.  
*Croc (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Crochat* commune de Limoges Sud.  
*Crochat (Moulin de)*, commune de Limoges-Sud.  
*Crochet (Le)*, commune de Verneuil-sur-Vienne, détruit.  
*Crochepot (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Croiset (Le)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Croiset (Le)*, commune de Vaulry.  
*Croix (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Croix (La)*, commune de Beynac.  
*Croix (La)*, commune de Compreignac.  
*Croix (Chez la)*, commune de Champsac.  
*Croix (Chez la)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Croix (Moulin de la)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Croix du Bac*, voyez *Bac (La Croix du)*.  
*Croix-Bertrand (La)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Croix-Billard (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Croix-Blanche (La)*, commune de Dournazac.  
*Croix-Blanche (La)*, commune de Saint-Priest-le-Betoux.  
*Croix du Bois de l'Os*, Voyez *Os (La Croix de bois de l')*.  
*Croix-la-Borde (La)*, commune d'Ambazac, construit en 1845  
*Croix du Breuil*. Voyez *Breuil (La Croix du)*.  
*Croix de la Brousse*. Voyez *Brousse (Croix de la)*.  
*Croix-Buchillen (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Croix-Bufferaud (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Croix-Chabanne (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Croix de Chabanne*. Voyez *Chabanne (La Croix de)*.  
*Croix-Combalaud (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].



*Croix des Combes*. Voyez *Combes (La Croix des)*.  
*Croix de Crible*. Voyez *Crible (La Croix du)*.  
*Croix de la Crouzette*, Voyez *Crouzette (La Croix de La)*.  
*Croix d'Entreigas*, Voyez *Entreigas (La Croix d')*.  
*Croix des Farges*, Voyez *Farges (La Croix des)*.  
*Croix-Ferrée (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Croix-aux-Fers*, Voyez *Marsac (Ecurie de)*.  
*Croix-Forge (La)*, commune de Thouron.  
*Croix des Gouttes*, Voyez *Gouttes (La Croix des)*.  
*Croix-Guyonnaud*, commune de la Roche-l'Abeille.  
*Croix-Janiquet (La)*, commune de Solignac.  
*Croix de Labran*, Voyez *Labran (La Croix de)*.  
*Croix-Lattée (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Croix de Lauzanne*, Voyez *Lauzanne (La Croix de)*.  
*Croix de Saint-Léonard*, Voyez *Léonard (La Croix de Saint-)*.  
*Croix de la Lieue*, Voyez *Lieue (La Croix de La)*.  
*Croix de Marmeix*, Voyez *Marmeix (La Croix de)*.  
*Croix-Marrand (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Croix de Maulon*, Voyez *Maulon (La Croix de)*.  
*Croix du Merle*, Voyez *Merle (La Croix du)*.  
*Croix du Meynieux*, Voyez *Meynieux (La Croix du)*.  
*Croix du Mont*, Voyez *Mont (La Croix du)*.  
*Croix-la-Mouche (La)*, commune de Meuzac.  
*Croix de Noblanc*, Voyez *Noblanc (La Croix de)*.  
*Croix du Penaud*, Voyez *Penaud (La Croix du)*.  
*Croix-des-Quatre-Chemins*, Voyez *Quatre-Chemins (La Croix des)*.  
*Croix-Robert (La)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Croix-Rouge (La)*, commune de Feytiat.  
*Croix-Rouge (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Croix-Rouge (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Croix de Sénamaud*. Voyez *Sénamaud (La Croix de)*.  
*Croix-du-Theil*. Voyez *Theil (La Croix du)*.  
*Croix de Sainte-Valérie*. Voyez *Valérie (La Croix de Sainte-)*.  
*Croix de Valette*. Voyez *Valette (La Croix de)*.  
*Croix des Valettes*. Voyez *Valettes (La Croix des)*.  
*Croix-Verte (Clos de la)*, commune de Limoges-Sud.  
*Cromac (Étang de)*, commune de Cromac.  
*Cromières*, commune de Cussac.  
*Cromières (Étang de)*, commune de Cussac.  
*Cros (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Cros (Le)*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Cros (Le)*, commune de Champsac.  
*Cros (Le)*, commune de Dinsac.  
*Cros (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Cros (Le)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Cros (Ruisseau du)*.  
*Cros (Les)*, commune de Balledent.  
*Cros (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Cros (Les)*, commune de Cieux.  
*Cros (Les)*, commune de La Geneytouse.  
*Cros (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.

*Cros (Les)*, commune de Royère.  
*Cros (Moulin des)*, commune de Roussac.  
*Cros de Ballet*, Voyez *Ballet (Le Cros de)*.  
*Cros-Noyer*, commune de Ladrignac[-le-Long].  
*Cros (Sous le)*, commune de Linards.  
*Crosrieux*, commune de Linards.  
*Crosrieux (Étang de)*, commune de Linards.  
*Crossas*, commune d'Ambazac.  
*Crossas*, commune de Meuzac.  
*Crossas (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Croucaud (Chez)*, commune de Chéronnac.  
*Croup (Sur le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Croux*, commune d'Eymoutiers.  
*Croux (La)*, commune de Cromac.  
*Croux-Martin (La)*, commune de Nantiat.  
*Croux (Moulin de la)*, commune de Cromac.  
*Crouzeix*, commune de Feytiat.  
*Crouzelle (Croix de la)*, commune de Cromac. Autrefois maison, aujourd'hui une croix.  
*Crouzelles (Les)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Crouzelles (Les)*, commune de Solignac.  
*Crouzillac*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Crouzillat*, commune de Saint-Paul.  
*Crouzille (La Grande)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Crouzille (La Petite)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Crouzilles (Les)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Croyez*, commune de Saint-Junien.  
*Croze (La)*, commune de Nieul.  
*Croze (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Cruaud (Chez-)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Crucifix (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Cruel*, commune de Verneuil-Moustiers.  
*Crumaud*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Cruzillac*, commune de Limoges-Sud.  
*Cruzillac*, commune de Limoges-Nord.  
*Cubeau-Lacaline*, Voyez *Caline (Chez la)*.  
*Cubertafont*, commune de Coussac[-Bonneval].  
*Cubes*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Cubes (Moulin des)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Curbiès (Les)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Cure (Moulin de la)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Curmont*, commune de Champsac.  
*Curzac*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Cussout*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Cussout (Étang de)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Cussout (Moulin de)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Cussout (Ruisseau de)*.

## – D –

- Dadot (Borderage de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].
- Daires (Les)*, commune de Blond.
- Dalesme (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Dalesme (Ruisseau de)*, commune de Champnétery.
- Dame (Chez)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].
- Dame (Château de la)*, commune de Saint-Mathieu.
- Dandalais*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].
- Dandin (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.
- Daniel (Chez)*, commune de Chéronnac.
- Daniel (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat], alias *Chez le Chat*.
- Dapeire (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.
- Dapeyre (Moulin de La)*, Voyez *Roy (Moulin du)*.
- Dardenne (Ruisseau de)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.
- Darvisat*, commune de Mézières[-sur-Issoire].
- Daubisson (Chez)*, commune d'Oradour-Saint-Genest, alias la Trimarderie.
- Daubisson (Moulin de Chez)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.
- Daudinerie (La)*, commune de Tersannes.
- Dauge (La)*, commune de La Bazeuge.
- Daugère (Chez)*, commune de Chamboret.
- Daugerie (La)*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].
- Daumail (Moulin du)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.
- Daumard*, commune de Compreignac.
- Daumard (Moulin Rompu de)*, commune de Compreignac.
- Daumarie (La)*, commune de Saint-Jouvent.
- Davalat*, commune de Rilhac-Rancon.
- David (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne], alias *le Masneuf*.
- David (Chez)*, commune de Linards.
- David (Écure de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat], alias *Brégéras, ou N.-D de Prières*.
- Davidière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.
- Debaillade (La)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.
- Debat (Le)*, commune d'Aureil.
- Débat (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.
- Debat (Le)*, commune de Moissannes.
- Défont (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.
- Défont (La Barre du)*, commune de Bussière-Poitevine.
- Degagnade (La)*, commune de Domsps, alias Marvier.
- Dégaillerie (La)*, commune de Blond.
- Dejais*, commune de Peyrilhac.
- Delaurier (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.
- Delhoume*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.
- Deliadé (La)*, commune de Limoges-Nord. (*Bull. Soc. arch. Lim.* LI, 327).
- Deloménie (Chez)*, commune de Séreilhac.
- Deloute*, commune d'Arnac-la-Poste.
- Denis (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].
- Dent (La)*, commune de Châteauponsac.
- Dent (La)*, commune de Cromac.
- Dépesse (La)*, commune du Palais[-sur-Vienne].
- Déret (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne], alias *Chez-Derre*.

*Dérot (Chez)*.  
*Désert (Le)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Désert (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Désert (Le)*, commune de Dournazac.  
*Désert (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Désert (Le)*, commune de Razès.  
*Désert (Le Grand)*, commune [*blanc*].  
*Désert (Le Petit)*, commune [*blanc*].  
*Desproges (Chez)*, commune de Châlus.  
*Dessat (Ruisseau de)*, communes de Solignac, Jourgnac.  
*Deveix*.  
*Deymarias (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Dezeix*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Dieulidou (Le Bas)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Dieulidou (Le Haut)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Dieulidou (Moulin de)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Digardèche (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Digardèche (Ruisseau de la)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Digue (La)*, commune de Nouic.  
*Dinsac (Moulin de)*, commune de Dinsac, alias *Moulin de la Carparie*.  
*Dioleil (Le)*, commune de Blanzac, alias *Chez Diolenille*.  
*Dogneix*, commune de Pageas.  
*Dognon (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Dognon (Le)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Dognon (Le)*, commune des Cars.  
*Dognon (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Dognon (Le)*, commune de Sainte-Marie-de-Vaux.  
*Dognon (Le)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Dognon (Le)*, commune [*blanc*].  
*Dognon (Moulin du)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Dognon (Moulin du)*.  
*Dognons (Les)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Domail (Le)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Domaine (Le Grand)*, commune de Panazol.  
*Domaine de la Basse-Cour des-Biards*. Voyez *Biards (Domaine de la Basse-Cour des)*.  
*Dom (Chez le)*, commune de la Bazeuge alias *chez Ledon*.  
*Domingeas*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Dompierre (Étang de)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Donariex*, commune d'Eymoutiers.  
*Donzenat*, commune de Nedde.  
*Doradie (La)*, commune de Vayres.  
*Dorat (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Douas-Vias*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Doucet (Chez)*, commune de Châteauponsac.  
*Doueineix*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Douet (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Dougier*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Dougneix*, commune de Champsac.  
*Dougneix*, commune de Saint-Jouvent.  
*Dougneix*, commune de Pageas.  
*Douillac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Doulaye*, commune d'Eymoutiers.  
*Doumailbac*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Doumeix*, commune de Blond.  
*Doumezy*, commune de Blond.  
*Dournadille*, commune de Dournazac.  
*Dournafoux*, commune de Dournazac.  
*Dournant*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Doussaud (Chez)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Doyennet (Le)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Drône (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Drône (Rivière de la)*.  
*Drouillaud (Chez)*, commune de Darnac.  
*Drouille (La)*, située entre deux étangs, commune de Blond.  
*Drouille (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Drouille-Blanche (La)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Drouille-Noire (La)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Drouilly*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Droux (Moulin de)*, commune de Droux.  
*Dubost (Chez Louis)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Durand (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Durand (Chez)*, commune de Saint-Méard.  
*Duris*, commune de Magnac-Bourg.  
*Dusy (Chez)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Duveix (Le)*, commune de Saint-Méard.  
*Duveix (Le)*, commune de Linards.  
*Duvel (Bois du)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].

– E –

*Eau (Moulin de l')*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Eau (Le Puy de l')*, commune de Chaptelat.  
*Eaux (Le Pont des deux)*, commune de Saint-Méard.  
*Ecanie (L')*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Ecanie (Moulin de l')*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Echalarderie (l')*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Echaliers (Les)*, commune de Droux.  
*Echeyrat (Le Grand)*, commune de Blond.  
*Echeyrat (Le Petit)*, commune de Blond.  
*Echizadour*, commune de Saint-Méard.  
*Ecluse (L')*, commune de Saint-Méard.  
*Ecluses (Les)*, commune de Nouic.  
*Econdamines (Les)*, alias *Ecure de Beauré*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Ecorce (Moulin de l')*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Ecornebauf (L')*, commune de Folles.  
*Ecouterie (L')*, commune de Vayres.  
*Ecouveaux*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Ecubillou (L')*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Ecuradon (L')*, commune de Saint-Paul.  
*Ecuras*, commune de La Roche-l'Abeille.

*Ecuras (L')*, commune de Saint-Auvent.  
*Ecuras (L')*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Ecuras (L')*, commune de Boisseuil.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Ecuras (L')*, commune du Buis.  
*Ecuras (L')*, commune de Bussière-Galant.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Laurent-les Églises.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Ecuras (L')*.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Nicolas-de-Courbefy.  
*Ecuras (L')*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Ecuras (L')*, commune de Solignac.  
*Ecuras (L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Ecuras (Le Clos l')*, commune de Limoges-Sud.  
*Ecuras (Le Petit)*.  
*Ecuras-Neuf (L')*, commune de Solignac.  
*Ecure (L')*, commune de Linards.  
*Ecure (L')*, commune de Solignac.  
*Ecure (La Grande)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Ecure (La Grande)*, commune de Saint-Paul.  
*Ecure-Baudiffé (L')*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Ecure-de-Beaure (L')*, Voyez *Econdamines (Les)*.  
*Ecure de Chouviat*. Voyez *Chouviat (Ecure de)* ou *Grangeneuve*.  
*Ecure-Châlelière (L')*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferrière].  
*Ecure-au-Faure (L')*, commune de La Meyze.  
*Ecure-Neuve (L')*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Ecure-Peyrot (L')*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Ecure-la-Roche (L')*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Ecure-la-Rue (L')*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Ecure-Vieille (L')*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Ecures (Les)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Egaux (Les)*, commune des Billanges.  
*Egaux (Les)*, commune de Rancon.  
*Eglézaud (L')*, commune de la Bazeuge.  
*Eglézaud (Tuilerie de L')*, commune de La Bazeuge.  
*Église de Vésinier*. Voyez *Vésinier (Églises de)*.  
*Egouterie (L')*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Egoutières*, commune de Flavignac.  
*Egringolles (Les)*, commune de Couzeix.  
*Egringolles (Moulin des)*, commune de Couzeix.  
*Eignat*. Voyez *Leignat*.  
*Elias*. Voyez *Château-Elias*.  
*Elie (Chez)*, commune de Champsac.  
*Eloi (Le Mas d')*, Voyez *Mayéras*.  
*Embart*. Voyez *Puy-Embart*.  
*Embandie (L')*, commune de Flavignac.  
*Embergement (L')*, alias *Le Bergement*, commune de Bussière-Poitevine.

*Emberterrie (L')*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Embessac*, commune de Glanges.  
*Embeuge*.  
*Emboiras*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Emboiras (Étang d')*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Emboiras (Moulin d')*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Embrosse*, commune de Bussière-Boffy.  
*Eminées*. Voyez *Trois-Emimées (Les)*.  
*Emmont*, commune de Solignac.  
*Enchassagne*.  
*Enclose (L')*, commune de Château-Chervix.  
*Encombes*, commune de Limoges-Nord.  
*Encombes-Vineuse*, commune de Limoges-Nord.  
*Engarenne*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Enraud*, commune d'Isle.  
*Entardieu*, commune de Saint-Junien.  
*Entibes*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Entrecolles*, commune des Billanges.  
*Entreigas*, commune de La Meyze.  
*Entreigas (Croix d')*, commune de La Meyze.  
*Envaud*, commune de Saint-Barbant.  
*Envaud*, commune de Bussière-Boffy.  
*Envaud*, commune de Darnac.  
*Envaud*, commune d'Isle.  
*Envaud*, commune de Solignac.  
*Envaud (La Croix d')*, alias *La Bastide*, commune de Solignac.  
*Envaud (Ruïseau d')*, alias *de Banneix*, commune de Jourgnac.  
*Epagne-Bas*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Epagne-Haut*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Eparoux*, commune de Blond.  
*Eparœux*, commune de Saint-Barbant.  
*Eperonie (L')*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Epied*, commune de Masléon.  
*Epied (Étang d')*, commune de Masléon.  
*Epied (Moulin de)*, commune de Bujaleuf.  
*Epinas (L')*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Epinas (L')*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Epinasse (L')*, commune de Saint-Bazile.  
*Epinasse (L')*, commune de Champsac.  
*Epinassie (L')*, commune de Marval.  
*Epinassie (Forge de L')*, commune de Marval.  
*Epinassou (L')*, commune de La Porcherie  
*Epine* Voyez *Blanche-Epine*.  
*Epurdie (L')*, commune de Saint-Mathieu.  
*Eréterie (L')*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Ermitage (L')*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Ermitage (L')*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Escurat*, commune du Dorat, jadis de Voulons.  
*Escurat (Étang de)*, commune du Dorat.  
*Essard (L')*, commune de La Meyze.  
*Essard (L')*, commune de Roussac.

*Essard (Moulin de L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Essards (Les)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Essards (Les)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Essarts (Périssat des)*, commune de Saint-Junien.  
*Essarts (les)* commune de Saint-Junien.  
*Essarts (Ruisseau des)*, commune de Rancon.  
*Essenac*, commune de Saint-Cyr.  
*Essenac (Moulin d')*, commune de Saint-Cyr.  
*Essenaud (Chez)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Essendias*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Estivaux (La Tour d')*, commune du Chalard.  
*Estiveaux*, commune de Champnétery.  
*Estrade (L')*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Estrade (L')*, commune de Nedde.  
*Estrade (La Grande)*, commune de Flavignac.  
*Estrade (La Petite)*, commune de Flavignac.  
*Etaboulie (L')*, commune de Saint-Mathieu.  
*Etanchoy (L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Étang (L')*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Étang (L')*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Étang (L')*, commune de Saint-Denis-les-Murs.  
*Étang (L')*, commune de Flavignac.  
*Étang (L')*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Étang (L')*, commune de Jouac.  
*Étang (L')*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Étang (L')*, commune de Château-Chervix.  
*Étang (L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Étang (Bois de l')*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Étang (Moulin de)*, *alias* Moulin de Vervialle, Moulin des Fontaines, commune d'Augne.  
*Étang (Moulin de l')*, commune de Nexon.  
*Étang (Moulin de l')*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Étang (Ruisseau de l')*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Étang (Ruisseau de l')*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Étang (Ruisseau du Grand)*.  
*Étang (Tuilerie de l')*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Étang-de-Conore*, Voyez *Conore (Étang de)*.  
*Étang-Dernier (L')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Étang-Dernier (Forge de l')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Étang (Le Grand)*, commune de Cieux.  
*Étang-Maçon (L')*, commune de Montrol-Sénard.  
*Étang-Moulin (Ruisseau de l')*, commune d'Ambazac.  
*Étang-Neuf (L')*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Étang-noir (L')*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Étang-Rompu (Cabane de l')*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Étangs (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Étangs (Moulin des)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Etapaux (Chez l)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Etiveaud*, commune de Veyrac.  
*Etiveaud*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Etoile (Barrière de l')*, Voyez *Belair*.  
*Etourneau (Ruisseau de l'étang de l')*.



*Etradeix*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Etraud (L')*, commune de Veyrac.  
*Etrille (L')*, commune de Jouac.  
*Etruchat*, commune de Magnac-Laval.  
*Etyagnat*, commune de Flavignac.  
*Eveaud*, commune de Flavignac.  
*Eveaud (Moulin d')*, commune de Flavignac.  
*Eventrat (Moulin de l')*, commune de Bellac.  
*Excideuil*, commune d'Ambazac.  
*Excideuil*, commune de Saint-Mathieu.  
*Excideuil*, commune de Nouic.  
*Excidioux*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Excidioux*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Excidioux (Moulin de)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Eybord*, commune d'Eymoutiers.  
*Eybourliat (L')*, commune de Veyrac.  
*Eybirpeau (L')*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Eyjouvet*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Eynanças*, commune de Flavignac.  
*Eyraudie (L')*, commune de Bussière-Galant.  
*Eysiliade (L')*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Eysseaux*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Eysselet*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Eyzac*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Eyzac-le-Bas*, alias *Plainard*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].

– F –

*Fabrique (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe] (sur la Gartempe).  
*Fabrique (La)* (de porcelaine), commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Fabrique (La)*, commune de Nieul (sur la Glane).  
*Fabrique de la Seinie*. Voyez *Seinie (Fabrique de la)*.  
*Fabret*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Fafret (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Fait-Exprés (Chez)*, commune de Panazol.  
*Faites (Les Grandes)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Faites (Les Petites)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Faix (Le)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Fanet*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Fant (Le)*, Voyez *Faon (Le)*.  
*Fantaisias (Las)*.  
*Fantaisie (Chez)*, commune de Champsac.  
*Fantaisies (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Fantaisies (Moulin des)*. Voyez *Étang (Moulin de l')*.  
*Fantouiller*, commune de Bujaleuf.  
*Fardissoux*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Farebout (Le Grand)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Farebout (Le Petit)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Farge (La)*, commune de Bujaleuf.

*Farge (La)*.  
*Farge (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Farge (La)*, commune de Marval.  
*Farge (La)*, commune de Nedde.  
*Farge*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Farge (Ruisseau de la)*.  
*Fargeas*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Fargeas*, commune de Dournazac.  
*Fargeas*, commune de Panazol.  
*Fargeas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Fargeas (Moulin de)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Fargeas (Moulin de)*, commune de Limoges-Sud.  
*Fargeas (Pont de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne], nouvellement construit.  
*Fargeaud (E cure de)*, alias *Bregeras*, ou *Notre-Dame des Prières*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Farges (Les)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Farges (Les)*, commune de Burgnac.  
*Farges (Les)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Farges (Les)*, commune de Rempnat.  
*Farges (Les)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Farges (Les)*, commune de Solignac.  
*Farges (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Farges (Croix des)*, commune de Solignac.  
*Farges (Le Puy des)*. Voyez *Puymont (Le)*.  
*Fargetas*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Fargetas*, commune de Cussac.  
*Fargetas (Cabanne de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Fargetas (Étang de)*, commune de Cussac.  
*Fargelles (Les)*, commune de Nedde.  
*Farradie*, voyez Féraudie (La).  
*Farsac*, commune d'Eymoutiers.  
*Farsac (Moulin de)*, commune d'Eymoutiers.  
*Fais (Les Grands)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Faubez (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Faucherie (La)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Fauchie (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Faugeras*, commune de Boisseuil.  
*Faugeras*, commune de Saint-Jouvent.  
*Faugeras*, commune de Limoges-Est.  
*Faugeras*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Faugeras*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Faure (Le Bas)*, commune de Feytiat.  
*Faure de la Chabanne*. Voyez *Chabanne (Le Faure de la)*.  
*Faurie (La)*, commune de Châlus.  
*Faurie (La)*.  
*Faurie (La)*, commune de Marval.  
*Faurie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Faurie (Étang de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fauvette (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Fauvette (Moulin de la)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Faux (La)*, commune de Bujaleuf.

*Faux (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Faux*, commune de Peyrilhac.  
*Faux*, Voyez *Planche-au-Faux (Moulin de la)*.  
*Faverie (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Favinie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Fayat*, commune de Château-Chervix.  
*Faye (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Faye (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Faye (La)*, commune de Châlus.  
*Faye (La)*, commune de Compreignac.  
*Faye (La)*, commune de Dinsac.  
*Faye (La)*, commune du Dorat, anciennement de Voulon.  
*Faye (La)*, commune de Flavignac.  
*Faye (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Faye (La)*, commune de Marval.  
*Faye (La)*, commune de Moissannes.  
*Faye (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Faye (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Faye (La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Faye (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Faye (La)*, commune de Vayres.  
*Faye (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche],  
*Faye (Étang de la)*, commune de Compreignac.  
*Faye (Forge de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Faye-Haute*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Faye-Haute*, commune de Meuzac.  
*Faye (Moulin de la)*, commune de Compreignac.  
*Faye (Moulin de la)*, commune de Moissannes.  
*Faye (La Petite)*, commune de Châlus.  
*Faye*. Voyez *Puy-la-Faye (Le)*.  
*Fayemendie*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Fayères (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Fayes (Les)*, commune d'Isle.  
*Fayes (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille, alias *La Fayas*.  
*Fayolas*, commune de Bussière-Galant.  
*Fayolas*, commune de Cussac.  
*Fayolas*, commune de Saint-Junien.  
*Fayolle (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Fayolle (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Feinie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Feix*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Félix (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Félix (Étang de)*, commune de Verneuil.  
*Félix (Le Bas)*, commune de Verneuil.  
*Félix (Le Haut)*, commune de Verneuil.  
*Femmes (Chez les)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Feneyrol*, commune de Jourgnac.  
*Fénioux*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Fer (La Croix du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fer (Moulin du)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Fer (Moulin du)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Fer (Moulin du)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Féradie (La)*, commune de Chéronnac.  
*Férauchie (La)*, commune de Chéronnac.  
*Férauchie (La Petite)*, commune de Chéronnac.  
*Féraudie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Féraudie (Carrière de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fére (La)*, commune de Blond.  
*Férignac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fermigier (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Fermigier (Le)*, commune de Pensol.  
*Fermigier (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Ferrasse*, commune de Dournazac.  
*Ferrière (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Ferrière (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Fétillière (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Feuillade (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Feuillade (La)*, commune de La Porcherie.  
*Feuillade (Moulin de la)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Feuillade (Moulin de la)* commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Feuillade (Ruisseau de la)*, commune de Nedde.  
*Feux*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Feyas*, commune de Dournazac.  
*Feyas (Forge de)*, commune de Dournazac.  
*Feyrias (Las)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Feytachault*, commune de Moissannes.  
*Feytaugot*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Fianas*, commune de Nantiat.  
*Fianas (Étang de)*, commune de Nantiat.  
*Fiataud (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Fiand (Chez)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Fief (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Fieux (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Figeac*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Figeac (Moulin de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Figenieix*, commune de Linards.  
*Firbeix (Moulin de)*, commune de Bussière-Galant.  
*Flacard*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Flamanchies (Les)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Flagues (Les)*, commune de Flavignac.  
*Flatoine (Chez)*, commune de Séreilhac.  
*Flatoine (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Flaterie (La)*, commune de la Bazeuge.  
*Flaucon (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Flavanderie (La)*, commune de Darnac.  
*Flayat*, commune de Châlus.  
*Fleix*, commune de Bujaleuf.  
*Fleur (La)*, commune de Darnac.  
*Fleurat*, commune de Saint-Méard.  
*Fleurat (Étang de)*, commune de Saint-Méard.  
*Fleurat (Moulin de)*, alias *Moulin de la Planche*, commune de Saint-Méard.  
*Fleurat (Ruisseau de)*, commune de Saint-Méard.

*Fleuteret (Moulin de)*, alias *Vaupoutour*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Florensac*, commune de Saint-Victurnien.  
*Flotte (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Flotte (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Foire (Grange de la)*, commune du Dorat.  
*Folie (La)*, commune de Cromac.  
*Folie (La)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Folie (Étang de la)*, commune de Cromac.  
*Follet (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Fombesse*, commune de Saint-Jouvent.  
*Fombesse (Étang de)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Fombesse (Moulin de)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Fondadousse*, commune de Saint-Paul.  
*Fondaneiche*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Fondelles (Les)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Fondreau (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Font (La)*, commune de Royères.  
*Font (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Fontagouby*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Fontaines (Les)*. Voyez *Maisonnette (La)*.  
*Fontaines (Les)*, alias *La Maisonnette*, commune d'Augne.  
*Fontanas*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Fontanaud (Ecurie de)*, alias *Chez Ruben*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Fontanelle (La)*, commune de Cussac.  
*Fontanes (Les)*, commune de Bujaleuf.  
*Fontanes (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Fontanes (Moulin des)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Fontbécade (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Fontbellhomme (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Fontbellot*, commune de Magnac-Bourg.  
*Fontbertrand*.  
*Fontblanches (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Fontbouillant*.  
*Fontfroide (Moulin de)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Font du Genest*. Voyez *Genest (La Font du)*.  
*Fontgourgousse*, commune de Saint-Nicolas-de-Courbefy.  
*Fontgrenier*, commune de Rochechouart.  
*Fontgrenier (Le Petit)*, commune de Rochechouart.  
*Fontjaudran*, commune de Limoges-Sud.  
*Fontmacaire (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Fontmaubert*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Fontparadis*, commune de Nexon.  
*Fontpéchiade*, commune de Limoges-Sud.  
*Fontpeyre (La)*, commune de Linards.  
*Fontpeyrilbac (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Fontpinaud (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Font-Saint-Pey*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fontpuy*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Fontréaux*, commune du Dorat.  
*Font-du-Tuile*. Voyez *Tuile (La Font du)*.  
*Fonts (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].

*Fonts de Bourdelas (Les)*. Voyez *Bourdelas (Les Fonts de)*.  
*Fonts-Saint-Pierre (Les)*, commune de Limoges-Nord.  
*Fontsoumagne*, commune de Saint-Mathieu.  
*Fonts-du-Vert*. Voyez *Vert (Les Fonts du)*.  
*Fontvieille*, commune de Saint-Nicolas de Courbefy.  
*Fontvieille (La)*, commune de Châlus.  
*Fontville*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Forest (Chez)*, commune de Chéronnac.  
*Foresterie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Forestiere (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Forestilles (Les)*, Voyez *Frétilles (Les)*.  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Forêt (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Forêt (La)*, commune de Gorre.  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Forêt (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Forêt (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Forêt (La)*, commune de Nouic.  
*Forêt (La)*, commune de Panazol.  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Forêt (La)*, commune de Videix.  
*Forêt (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Forêt (Ruisseau de la)*.  
*Forêt (La Basse)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Forêt-Basse (La)*, commune de Cieux.  
*Forêt-Basse (La)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Forêt-Brune (La)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Forêt-Chabrouty (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Forêt-Haute (La)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Forêt de Nienl*. Voyez *Nieul (Forêt de)*.  
*Forêt-Vieille (La)*, commune d'Ambazac.  
*Forêterie (La)*, commune de Boisseuil.  
*Forêts (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Forêts (Les)*, commune de Chamboret.  
*Forêts (Les)*, commune de Saint-Nicolas de Courbefy [Saint-Nicolas-Courbefy].  
*Forêts (Étang des)*, commune de Chamboret.  
*Forêts (Les Petites)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Forge (La)*, commune de Balledent.  
*Forge (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Forge (La)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Forge (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Forge (La)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Forge (La)*, commune de Rochechouart.  
*Forge-Basse (La)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Forge-Basse (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Forge (Chez La)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Forge-Haute (La)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Forge (Moulin de La)*, commune de Darnac.  
*Forge-Neuve (La)*, commune de Meuzac.

*Forgeas*, commune de Saint-Bazile.  
*Forgeix*, commune de Saint-Junien.  
*Forges (Les)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris], auprès de la limite de Lathus, entre les grands étangs de Perthus et le ruisseau de Salleron.  
*Forges (Les)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Forges (Les)*, commune de Blanzac.  
*Forges (Les)*, commune de Darnac.  
*Forges (Les)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Forges (Les Grandes)*, commune de Magnac-Laval  
*Forges (Les Petites)*, commune de Magnac-Laval.  
*Forges (Étang des Grandes)*, commune de Magnac-Laval.  
*Forges (Étangs des Petites)*, commune de Magnac-Laval.,  
*Formaneix*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Fort du Vieux Bâty*. Voyez *Bâty (Le Fort du Vieux)*.  
*Fosse (La)*, commune de Marval.  
*Fossé (Le)*, Voyez *Foussat*.  
*Fosses (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Fosses (Les)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Fosses (Les)*, commune de Pageas.  
*Fol*. Voyez *Faux-*  
*Foucaud (Chez)*, commune de Champsac.  
*Foucaudie (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Foucaudie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Fougeassier (Chez)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Fougeolles*, commune d'Eymoutiers.  
*Fougeolles*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Fougeras*, commune de Solignac.  
*Fougeras*, commune de Saint-Auvent.  
*Fougeras*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Fougeras*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Fougère (chez)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Fougère (Moulin de)*, alias *Moulin de la Guillaumerie*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Fougères (Les)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Fougères (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Fougères (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Fougères (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Fougères (Les)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Fougères (Les)*, commune de Pensol.  
*Fougères (Les)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Fougerolles*, commune de Saint-Bonnet, près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Fougerolles*, commune de Saint-Pardoux.  
*Fouillarge (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Fouilloux (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Fouilloux (Le)*, commune de Tersannes.  
*Foulenour*, commune de Saint-Méard.  
*Foulenous*, commune de Flavignac.  
*Foulie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Foulventour*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Four (Le)*, commune de Cieux.  
*Four (Le Clos du)*, commune de Limoges-Nord.  
*Fourvelas*, commune de Peyrilhac.

*Fourchat (Ruisseau de)*, commune de Bujaleuf.  
*Fourneau (Étang du)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Fourneau (Moulin du)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Fourneau (Moulin du)*, commune de La Porcherie.  
*Fourneau (Ruisseau du)*.  
*Fournet (Le)*, commune de Rempnat.  
*Fournial (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Fourniauds (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Fournier (Chez)*, commune de Limoges-Nord.  
*Fourvieux*, commune de Roussac.  
*Fourvieux (Moulin de)*, commune de Roussac.  
*Foussat (Le)*, commune de Droux.  
*Fousserie (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Foussette (La)*, commune de La Roche-l'Abeille, autrefois de Royère.  
*Frachet (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Frachy (Le)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Fraïsse (Le)*, commune de Berneuil.  
*Fraïsse (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Fraïsse (Le)*, commune de Nouic.  
*Fraïsse (Le)*, commune de Razès.  
*Fraïsse (Moulin du)*, commune de Berneuil.  
*Fraïsse (Moulin du)*, commune de Nouic.  
*Fraïsse (Ruisseau du)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche  
*Fraïsse (Ruisseau du)*. Voyez *Guierme (Ruisseau de)*.  
*Fraïsseix*, commune d'Eyjeaux.  
*Fraïsseix (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Fraïsseix (Le)*, alias *La Cour*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Fraïsseix (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Franche-Loire (Ruisseau de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Francines (Les)*, commune de Couzeix.  
*François (Saint-)*, commune de Saint-Junien.  
*Francour*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Francour (Étang de)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Frapaud (Chez)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Frappeix (Chez)*, commune de Thouron.  
*Frappeix (Étang de)*, commune de Thouron.  
*Fraud (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Frauds (Les)*.  
*Frauds (Étang des)*.  
*Frauds (Moulin des)*.  
*Franlas*, commune de Saint-Mathieu.  
*Fredaigue*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Fredaigue*, commune de Nantiat.  
*Frégéfont*, commune de Bellac.  
*Frégéfont*, commune de Couzeix.  
*Frégéfont*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Frégéfont*, commune de Nieul.  
*Frèjefont*, commune de Séreilhac.  
*Frégéfont*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Freguillen (Chez)*, commune de Vayres.  
*Frejaigue*, commune de Nantiat.



*Fréfaigue (Moulin de)*, commune de Nantiat.  
*Frémaret (Le)*, commune de Folles.  
*Fressanges*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Fressanges*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Fressanges*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Fressanges (Moulin de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Fressangeas*, commune d'Eymoutiers.  
*Fressiguac*, commune d'Oradour-surVayres.  
*Fressinaud (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Fressinaud (Tuilerie de)*, commune d'Eyjeaux.  
*Fressinet*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Fressinet (Moulin de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Fressinial*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Fressonnet*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Frétilles, (Les)*. Voyez *Forestilles (Les)*.  
*Frétilles (Étang des)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Frétilles (Ruisseau des)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Freydières (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Friandour*, commune de Saint-Pardoux.  
*Fringant (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Frioul*, commune de Meuzac.  
*Frisat (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Fromental*, commune de Cieux.  
*Fromental*, commune de Solignac.  
*Fromental (Étang de)*, commune de Cieux.  
*Fromental (Moulin de)*, commune de Cieux.  
*Fromental (Ruisseau de l'Étang de)*.  
*Fromentin (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Fronsonilles (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Frontignac*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Frontignac (Ruisseau de)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Frontoin*, alias *Frontuex*, commune de La Meyze.  
*Frougeix*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Fruerie (La)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Frugier (Chez)*, commune de Rochechouart.  
*Frumigny*, commune de Saint-Barbant.  
*Fuigelénas*, commune de Chéronnac.  
*Fumade (Chez La)*, commune de Ladignac[-le-Long], nouvellement construit.  
*Fumouse*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Fursanne*, commune de Folles.  
*Fus (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Futas (Las)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Futier (Le)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Futier (Moulin du)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.

## – G –

*Gabaret (Étang de)*, commune de Champsac.  
*Gabaret (Étang de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche], moitié à Jumilhac.

*Gabie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gabie (La)*, commune de Meuzac.  
*Gabie (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Gabie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gabie (Moulin de La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Gabie de la Serre (La)*. Voyez *Serre (Gabie de la)*.  
*Gabie de Tenlet (La)*. Voyez *Tenlet (Gabie de la)*.  
*Gables (Les)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Gabies (Les)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Gabies (Les)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Gabies du Buisson (Les)*. Voyez *Buisson (Les Gabies du)*.  
*Gabillaud (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Gabilloux*, commune de Champsac.  
*Gabilloux*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gaboureau*, commune de Cussac.  
*Gacheraud*, commune de Folles.  
*Gacherie (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Gacherie (La)*, commune de Nouic.  
*Gacherie (La)*, alias *Gaterie*, commune de Pageas.  
*Gâches (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Gâches (Les)*, commune de Folles.  
*Gâches (Les)*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Gâchez (Les)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Gadoure (Étang de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze], à l'est de l'étang de Sagnes.  
*Gadifaux*. Voyez *Lage-Gadifaux*.  
*Gaffary*, commune de Balledent.  
*Gagnedour*, commune d'Aureil.  
*Gagnepot*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Gagnerie (La)*, commune du Dorat.  
*Gagnerie (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Gagnerie (La)*, commune de Glanges.  
*Gagnerie (La)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Gagnon*. Voyez *Rivière-Gagnon (La)*.  
*Gaillard (Chez)*, commune de Château-Chervix.  
*Gaillard (Chez)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Gaillardie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gaillardie (Moulin de la)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gailledras (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Gailler (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Gain*, commune d'Isle.  
*Galache (Moulin de la)*, commune de Berneuil.  
*Galachoux*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Galataud (Le)*, commune de Sussac.  
*Galemarche (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Galemarche (Moulin de la)*, commune du Châtenet-en-Dognon.  
*Galemache (Ruisseau de la)*, communes de Sauviat[-sur-Vige], Moissannes, le Châtenet.  
*Galerie (Les)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Galerie (Chez)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Galet (Le)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Galet (Chez)*, commune de Roussac.  
*Galet*. Voyez *Lage-Galet*.

*Galieras (Las)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Galifort*, commune de La Meyze.  
*Galinet*.  
*Gamagnot (Ruisseau de)*, Chaptelat, Couzeix, Beaune[-les-Mines].  
*Gamard (Moulin de)*, commune de Razès.  
*Gamoret (Ruisseau de)*.  
*Gance (Moulin de la)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Gance (Ruisseau de)*, alias *Planchetas*, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Laurent-les-Églises, etc.  
*Gadelounie*, commune de Magnac-Bourg.  
*Gadeloup*, commune de Nieul.  
*Gandois (Chez)*, commune de Champzac.  
*Ganerie (La)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Ganerie (Moulin de la)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Ganel, (Le)* commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Ganne (La)*, commune de Bellac.  
*Ganne (La)*, commune de Dournazac.  
*Ganne (La)*, commune de Linards.  
*Ganne (La)*.  
*Ganne (La)*, commune de Nedde.  
*Ganne (La)*, commune de Peyrat.  
*Ganne (La)*, commune de Rochechouart.  
*Ganne (La)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Ganne (La)*, commune de Séreilhac.  
*Ganne (La Croix de)*, commune de Dournazac.  
*Ganne-Charaud (Ruisseau de)*, Jabreilles[-les-Bordes], La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Ganne-Derrière*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Ganne-la-Grande*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Ganne du Lac (La)*, Voyez *Lac (La Ganne du)*.  
*Ganne-la-petite*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Ganne de Moissac*. Voyez *Moissac (La Ganne de)*.  
*Ganne (Ruisseau de la)*, Séreilhac, Saint-Martin-le-Vieux.  
*Ganne (Ruisseau de la)*, Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Ganne (Ruisseau de la)*, Ambazac, Saint-Laurent-les-Églises.  
*Ganne (Ruisseau de la)*.  
*Ganne (Ruisseau de la)*, Saint-Laurent-les-Églises.  
*Ganne (Ruisseau de la)*.  
*Ganne-Vieille (Moulin de)*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Gannes (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Gannes de Catolles (Le Clos des)*, commune de Saint-Yrieix, construit en 1845.  
*Ganotte (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Ganteille*, commune de Limoges-Nord.  
*Gantois*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Garenne (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Garat (Les Moulins)*, alias *Grand et Petit Garat*, commune du Palais[-sur-Vienne], moulin à kaolin.  
*Garaudies (Les)*, commune d'Isle.  
*Garde (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Garde (La)*, commune de Couzeix.  
*Garde (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Garde (La)*, commune du Dorat.  
*Garde (La)*, commune de Folles.  
*Garde (La)*, commune [blanc].

*Garde (La)*, commune de Pageas.  
*Garde (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Garde (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Garde (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Garde (La)*, commune de Vaulry.  
*Garde (Moulin de la)*, commune de Limoges-Sud, usine à kaolin.  
*Garde-Auriche (La)*, commune de Roussac.  
*Garde (La Basse)*, commune d'Eybouleuf.  
*Garde (la Basse)*, commune de Saint-Junien.  
*Garde (La Grande)*, [blanc].  
*Garde (La Grande)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Garde (La Haute)*, commune d'Eybouleuf.  
*Garde (La Haute)*, commune de Saint-Junien.  
*Garde (La Petite)*, commune de Pageas.  
*Garde (La Petite)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Garde-Saint-Gérald (La)*, commune de Roussac.  
*Garde (Maison du)*, commune de Rancon.  
*Garde (Tuquet de la)*, commune de Pageas.  
*Gardèches (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Gardelle (La Grande)*, commune de Saint-Paul.  
*Gardelle (La Petite)*, commune de Saint-Paul.  
*Gardelles (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Gardenet*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Gareau (Le)*, commune de Jourgnac.  
*Gareille (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Gareille (La)*, commune de Dournazac.  
*Garenne (La)*, commune de Boisseuil.  
*Garenne (La)*, commune de Linards.  
*Garences (Les)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Garences (Maison des)*, commune de Solignac.  
*Garnaudie (La)*, commune de Dournazac.  
*Garniment (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Garon (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Garsaute*. Voyez *Puy-Garsaute (Le)*.  
*Gartempe (Rivière de la)*, communes de Folles, Bessines[-sur-Gartempe], Châteauponsac, Rancon, Blanzac, La Croix[sur-Gartempe], Saint-Bonnet-de-Bellac, Darnac, Bussière-Poitevine.  
*Gaspar (Le Clos)*, commune de Limoges-Nord.  
*Gaston (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Gat (Le)*, commune de Cromac.  
*Gat (Le)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Gate-Bois (Chez)*.  
*Gate-Bourdellas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gate-Bourg*, commune d'Ambazac.  
*Gate-Bourg*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Gate-Bourg*, commune de Compreignac.  
*Gate-Bourg*, commune de Séreilhac.  
*Gate-l'Étang*, commune de Peyrilhac.  
*Gate-Fayolle*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gâterie*. Voyez *Gacherie*.  
*Gate-Salesse*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gate-Soleil*, commune de Limoges-Nord.

*Gatinaud (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Gatineau (Ruisseau de)*, communes de Gorre, Séreilhac.  
*Gatisse (Moulin de)*, commune de Panazol.  
*Gatisse (Étang de)*, commune de Panazol.  
*Gauchoux-Bas (Chez)*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Gauchoux-Haut (Chez)*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Gaudeix*, alias *Gaudeix-le-Vieux*, commune de Saint-Sulpice-Laurière et alias par réunion, *Gaudeix-du-Coudert*.  
*Gaudine (La)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Gaudinotte (La Grande)*, commune du Dorat. Voulons.  
*Gaudinotte (La Petite)*, commune du Dorat. Voulons.  
*Gaudonnet*, commune de Peyrilhac.  
*Gaudonnet (Moulin de)*, commune de Peyrilhac.  
*Gaudonnie (La)*, commune de Dournazac.  
*Gaudy (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Gaullards (Les)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Gauliers (Les)*, commune de Cromac.  
*Gaultier (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Gaultier (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Gaultiers (Les)*, commune de Breuilaufa.  
*Gaux*, commune de Rochechouart.  
*Gay (Le Pny de)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Geai (Chez le)*, commune de Saint-Junien.  
*Gébiche*. Voyez *Lagebiche*.  
*Geliffe*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Gélinier*. Voyez *Jalinier (Le)*.  
*Gélinier (Le)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Gellebosse (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Gendre (Le)*.  
*Genébrias*, commune de Berneuil.  
*Géneiteix (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Géneiteix (Le)*, commune de Dinsac.  
*Géneitou (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Genest (Le)*, commune de Dournazac.  
*Genest (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Genest (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Genest (Le Bas)*, commune de Saint-Junien.  
*Genest (La Font du)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop] près Mézières[-sur-Issoire].  
*Genest (Le Haut)*, commune de Saint-Junien.  
*Genest (Moulin du)*.  
*Genest (Le Petit)*, alias *chez le Rouilloux*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Genets (Les)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Genets (Étang des)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Genette (La)*, commune de Cieux.  
*Genette (La)*, commune de Cussac.  
*Genette (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Genette (Étang de la)*, commune de Cussac.  
*Genety (Le)*, commune d'Isle.  
*Gensais*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Gensais*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Gensais (Moulin de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

*Gensenas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gente (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Gente (La)*, commune de Compreignac.  
*Genteaux*, commune de Saint-Paul.  
*Gentes (Les)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Germaneix (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Germanes*, commune de Rancon.  
*Germinière (La)*, commune de Meilhac.  
*Géroux (Ruisseau de)*.  
*Gervais*, commune d'Eymoutiers.  
*Gervais (Saint)*, commune de Videix (réuni à Videix par ordonnance royale du 10 mai 1829 avec La Bâtisse, Chez Bureau, Les Champs, La Forêt, Loubaret, le Repaire, et le Bas-Repaire).  
*Gervaudie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Gery (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Gery (Saint)*, commune de Nantiat.  
*Gessière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Gias (Chez)*, commune de La Geneytouse.  
*Gibet (Le Clos)*, commune de Limoges-Nord.  
*Gigondat*, commune d'Isle.  
*Gilard (Chez)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Gilardeaux (Les)*, commune de Vaulry.  
*Gilardeix (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Gilbert (Saint)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Gilet (Les Granges de Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Gilles (Bois de Saint)*, commune d'Eymoutiers.  
*Giltrix (Ruisseau de)*, commune de Saint-Barbant.  
*Gimbretière. (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Giniat (Le)*, Voyez *Lésignat*.  
*Giooux*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Gipontoux*, commune de Cussac.  
*Giponloux*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Giraud (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Giraud (Chez)*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Giraud (Étang de)*, commune de Tersannes.  
*Girauderie (La)*, commune de Tersannes, détruit en 1845 par un incendie.  
*Giraudonies (Les)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Gironneau (Les)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Giroux (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Giroux (Ruisseau de)*, communes de Berneuil et de Saint-Junien-les-Combes.  
*Glaiçaud (Le)*, Voyez *Egleraud (L')*.  
*Glandoulat*, commune de Vayres.  
*Glane*, commune de Saint-Junien.  
*Glane*, commune de Veyrac.  
*Glane (Mas de)*, commune de Veyrac.  
*Glane (Moulin du mas de)*, commune de Veyrac, construit en 1816.  
*Glane (Rivière de la)*, communes de Saint-Jouvent, Nieul, Saint-Gence, Veyrac, Oradour-sur-Glane et Saint-Junien.  
*Glangetas*, commune de Glanges.  
*Glayeule (Rivière de la)*, commune de Saint-Jouvent, Chamboret, Vaulry, Breuilaufa, Berneuil.  
*Glaiolades (Les)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Glaiolle (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.

*Glevert (Ruisseau de)*, alias *de la Benaïse*, communes d'Arnac, Mailhac[-sur-Benaize], etc.  
*Gleyaud (Le)*, commune de Gorre.  
*Godard (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Golas*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Gomindroux*, commune de Gajoubert.  
*Gondat*, commune de Saint-Junien.  
*Gondat*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Gondeaud (Le)*, commune d'Isle.  
*Gondeaudeix*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gondaudeix (Le petit)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gontas (Las)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Gorce (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Gorce (La)*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Gorce (La)*, commune de Champsac.  
*Gorce (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Gorce (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Gorce (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Gorce (La)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Gorce (La)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Gorce (La)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Gorce (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Gorce-Basse (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Gorce-Haute (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Gorce (Maison Blanche de la)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Gorce (Moulin de la)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Gorce (Moulin de la)*, commune d'Eymoutiers.  
*Gorce (Moulin de la)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Gorceix*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Gorceix*, commune de Couzeix.  
*Gorceix*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Gorceix*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Gorceix*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Gorceix (Moulin de la)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Gorceix (Moulin de)*, Voyez *Ane (Moulin de l')*.  
*Gorceix (Ruisseau de)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Gorceix (Ruisseau de)*, alias *Ruisseau de l'Ane*, commune de Couzeix.  
*Gorces (Les)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Gorces (Étang des)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Gorces (Moulin des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Gorre (Le Breuil de)*, commune de Rochechouart.  
*Gorre (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Gorre (Le Pont de)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Gorre (Moulin du Pont de)*, commune de Rochechouart.  
*Gorre (Rivière de la)*, communes de Pageas, Gorre, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Auvent, Chaillac[-sur-Vienne].  
*Gorret (Ruisseau de)*, commune de Saint-Auvent.  
*Gorretie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Gorretie (Ruisseau de la)*, commune de Saint-Cyr.  
*Gorsas*.  
*Got (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Got (Le)*, commune d'Ambazac, construit en 1834.

*Got (Le)*, commune de Breuilaufa.  
*Got (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Got (Le)*, alias *Moulin de Marsac*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Got (Le)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Got. Voyez Roche au Got (La)*.  
*Got de Brégeroux. Voyez Brégeroux (Le Got de)*.  
*Gotaud (La)*, commune de Veyrac.  
*Goterie (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Goteries (Les)*, commune de Verneuil-Moutier.  
*Gouaneix*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Goubertie (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Goudou*, commune de Vayres.  
*Goueneix*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Gouges (Les)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Goubaud*, commune de Dournazac.  
*Gouillard (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Gouillet (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Gouillet (Moulin du)*, commune de Razès.  
*Gouillet (Étang du)*, communes de Razès et de Saint-Sylvestre.  
*Gouillet (Ruisseau du)*, communes de Razès et de Saint-Sylvestre.  
*Goulet (Le)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Goulet (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Goumet*, commune de Sussac.  
*Gounaudon (Chez)*, commune de Solignac.  
*Goupilière (La)*, commune des Cars.  
*Goupillac*, commune de Bussière-Galant.  
*Goupillac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Goupillon*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Gourby*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Gourde (Étang de la)*, commune d'Ambazac.  
*Gourdonneau (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Gourdy (Chez)*, commune de Chéronnac.  
*Goursaudière (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Gourgauloup*, commune de Thouron.  
*Gourgère (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Gourinchas*, commune de Châlus.  
*Gournet*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Goursaud (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Goursaud (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Gourserolle*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Goursoline (La)*.  
*Goussinie (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Goussinie (Ruisseau de la)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Goutaille (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Goutelard*, commune de Nantiat.  
*Goutheil (Le)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Goutte (La)*, commune de Gorre.  
*Goutte (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Goutte (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Goutte (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Goutte-Bernard*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].



*Goutte-Nègre*, commune de La Porcherie.  
*Gouttepagnon*, commune de Bellac.  
*Gouttes (Les)*, commune de Folles.  
*Gouttes (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Gouttes (La Croix des)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Grafeuil*, commune de Cussac.  
*Grafeuil (Étang de)*, commune de Cussac.  
*Grafeuil (Moulin de)*, commune de Cussac.  
*Grafeuillades (Les)*.  
*Grafouillade (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Grammagnac*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Grammont (Le Grand)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Grammont (Le Petit)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Grand Bois (Le)*, commune de Saint-Paul.  
*Grand-Bois (Les)*, commune de La Porcherie.  
*Grand-Bois (Les)*, commune des Cars.  
*Grand-Buisson (Le)*, Voyez *Buisson (Le Grand)*.  
*Grandchamp*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Grandchamp*, commune du Dorat.  
*Grandchamp*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Grandchaud*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Grand Chemin*, commune de La Porcherie.  
*Grand chemin*, commune de Saint-Victurnien.  
*Grande Ecurie (La)*, Voyez *Ecurie (La Grande)*.  
*Grande Grange (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Grande-Maison (La)*, Voyez *Maison (La Grande)*.  
*Grande-Pièce (La)*, Voyez *Pièce (La Grande)*.  
*Grandmont*, commune de Saint-Junien.  
*Grandmont*, commune de Saint-Sylvestre. Abbaye.  
*Grandmont (Moulin de)*, commune de Saint-Junien.  
*Grandmont (Ruisseau de)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Grand-Domaine (Le)*, Voyez *Domaine (Le Grand)*.  
*Grand-Moulin (Le)*. Voyez *Moulin (Le Grand)*.  
*Grande-Roche (La)*, alias *La Roche-Vieille*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Grandoux*, commune de Saint-Bonnet, près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Grands Bois (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Grands-Bois (Les)*, commune de Vayres.  
*Grandvaud*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Grandvaud (Chez)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Grandvaud (Ruisseau de)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Grand-Village (Le)*, Voyez *Village (Le Grand)*.  
*Grand-Village*. Voyez *Combrun*.  
*Granet (Chez)*, commune de Champsac.  
*Grange (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Grange (La)*, commune d'Augne.  
*Grange (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Grange (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Grange (La)*, commune de Dinsac.  
*Grange (La)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Grange (La)*, commune de Feytiat.  
*Grange (La)*, commune de Saint-Junien.

*Grange (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Grange (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Grange (La)*, commune de Limoges-Nord, aujourd'hui Gorre.  
*Grange (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Grange (La)*, commune [*blanc*].  
*Grange (La)*, commune [*blanc*].  
*Grange (La)*, commune de Nouic.  
*Grange (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion, alias *Les Pampisises*.  
*Grange (La)*, commune de Rochechouart.  
*Grange (La)*, commune de Séreilhac.  
*Grange (La)*, commune de Solignac.  
*Grange (La)*, commune de Vayres.  
*Grange (Moulin de la)*, commune de Dinsac.  
*Grange (Ruisseau de la)*.  
*Grange (La)*. Voyez *Ville-sous-Grange (La)*.  
*Grange (La Petite)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Grange (la Petite)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Grange-Bouchard (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Grange-de-Breuil (La)*, Voyez *Breuil (La Grange de)*.  
*Grange-des-Bois (La)*. Voyez *Bois (La Grange des)*.  
*Grange-du-Bois (La)*. Voyez *Bois (La Grange du)*.  
*Grange-Chatain (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Grange-Dessile (La)*, commune de Bellac.  
*Grange-Fleurant (La)*, commune de Bellac.  
*Grange-de-la-foire (La)*. Voyez *Foire (Grange de la)*.  
*Grange-Garat (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Granges-de-Jacques (La)*. Voyez *Jacques (La Grange de)*.  
*Grange à Jeannot (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Grangeneuve (La)*, commune d'Aixe-sur-Vienne.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Grangeneuve (La)*, commune de Chamboret.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Grangeneuve (La)*, alias *Ecure de Chouviat*, commune de Saint-Léonard.  
*Grangeneuve (La)*.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Séreilhac.  
*Grangeneuve (La)*, commune de Vayres.  
*Grange-du-Noir (La)*, Voyez *Noir (La Grange du)*.  
*Grange-Périn (La)*, commune de Gajoubert.  
*Grange de Peyrussas (La)*. Voyez *Peyrussas (La Grange de)*.  
*Grange-Poirier (La)*, commune du Dorat. Voulons.  
*Grange-Richard (La)*, commune de Dinsac.  
*Grange du Sage. (La)*. Voyez *Sage (La Grange du)*.  
*Grange-Trimouille (La)*, commune du Dorat.  
*Grange-du-Verdier (La)*. Voyez *Verdier (La Grange du)*.  
*Grange-Vignaud (La)*.  
*Grange-Vildon (La)*, commune de Gajoubert.  
*Grange-Vieille (La)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Granges (Les)*, commune de Bellac.  
*Granges (Les)*, commune d'Ambazac, construit en 1837.

*Granges (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Granges (Les)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Granges (Les)*, commune de Folles.  
*Granges (Les)*, commune de Gajoubert.  
*Granges (Les)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Granges (Les)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Granges (Les)*, commune de Laurière.  
*Granges (Les)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Granges (Les)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Granges (Les)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Granges (Les)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Granges (Les)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Granges (Les)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Granges (Les Grandes)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Granges (Les Petites)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Granges (Moulin des)*, commune de Laurière.  
*Granges (Ruisseau des)*.  
*Granges de Champleau (Les)*. Voyez *Champleau (Les Granges de)*.  
*Granges de chez Gilet (Les)*. Voyez *Gilet (Les Granges de chez)*.  
*Granges des Selles (Les)*. Voyez *Selles (Les Granges des)*.  
*Grangette (La)*, commune de Razès.  
*Grangettes d'Aixe (Les)*. Voyez *Aixe (Les Grangettes d')*.  
*Grangettes de Tarn (Les)* Voyez *Tarn (Les Grangettes de)*.  
*Grassac*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Grassevaud*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Gratade (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Gratade (Chez)*, alias *Petit-Renoux*, commune de Solignac.  
*Gratade (Moulin de la)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Grateloube*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Grateloube*, commune de Champsac.  
*Grateloube*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Grateloube*, commune de Saint-Mathieu.  
*Grateresse*, commune de Cieux.  
*Graterolle*, commune de Blond.  
*Gratoulet-Bas*, commune de Château-Chervix.  
*Gratoulet-Haut*, commune de Château-Chervix.  
*Gratoulet (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Gratte (La)*, commune de Dournazac.  
*Grattes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Grattes (Maisonnette des)*, alias *le Pradeau*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Grattes (Moulin des)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Graugerie (La)*, commune de la Bazeuge.  
*Graugerie (La)*, commune de La Meyze.  
*Graugerie (La)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Graule (La)*, commune de Saint-Bonnet, près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Groule (La)*, commune de Limoges-Nord.  
*Graules (Les)*, commune de Videix.  
*Graules (Moulin des)*, commune de Flavignac.  
*Graulière (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Graulière (La)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Grauloux (Le)*, commune de Saint-Jouvent.

*Gravataud*, commune de Solignac.  
*Grave (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Grave (La)*.  
*Gravelat*, commune de Blond.  
*Graves (Les)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Gravier (Le)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Gravillas (Las)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Gravillat*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Greignac*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Greignac (Moulin de)*. Voyez *Bouteille (Moulin de la)*.  
*Grelat (Chez le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Greland*. Voyez *Pin-Greland*.  
*Grête (La)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Grête (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Grête (La)*, commune de Panazol.  
*Greminière*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Grenard (Chez)*, commune de Tersannes.  
*Grenarderie (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Grenaud (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Grenaud (Chez)*, commune de Darnac.  
*Grenier (Chez)*, commune de Veyrac.  
*Grenne (Rivière de la)*, commune de Rochechouart.  
*Grenne (Ruisseau de la)*.  
*Grennerie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Grenoble*.  
*Grenouiller (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Grenouillère (La)*, commune de Saint-Méard.  
*Grenouillère (Étang de la)*, commune de Saint-Méard.  
*Grenouillère (Moulin de la)*, commune de Saint-Méard.  
*Gresse (Bois de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Gretou (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Grigeas*, commune de Domsps.  
*Grigeas (Ruisseau de)*. Voyez *Brenac (Ruisseau de)*.  
*Grillère (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Grillère (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Grillère (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Grillère (Moulin de la)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Grillères (Les)*.  
*Grimaudie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Grimaudie (La)*, commune de Roussac.  
*Grimauds (Les)*. Voyez *Mas-Grimauds (Les)*.  
*Gringalet (Moulin de)*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Gris (Le Bas)*, commune d'Eyjeaux.  
*Gris (Le Haut)*, commune d'Eyjeaux.  
*Grisonnaud (Le)*, commune de Blond.  
*Gros (Chez le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Gros (Chez le)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Gros-Bois (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Gros-Bost (Le)*, commune de Gajoubert.  
*Gros-Bost (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Grosille (La)*, commune de Rochechouart.

*Gros-Jean (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Grosland*, commune de Champnétery.  
*Grosland (Croix de)*, commune de Champnétery. Détruit.  
*Groslier*, commune de Champsac.  
*Gros-Pommier (Le)*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Grosse-Pierre (La)*, commune de Solignac.  
*Grossereix*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Grossereix (Landes de)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Grossereix (Le Grammont)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Grosses-Pierres (Moulin des)*, alias *Moulin des Rapiettes* ou *des Roches*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Grouly (Moulin de)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Groussie (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Grudet*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Grudet (Moulin de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Grue (La)*, commune de Chéronnac.  
*Gué (Le)*.  
*Gué (Moulin du)*, commune de Limoges-Nord.  
*Gué (Le Pont du)*.  
*Gué de la Roche (Le)*, Voyez *Roche (Le Gué de la)*.  
*Gué-Salmon (Le)*, commune de Tersannes.  
*Gué-des-Sous (Le)*. Voyez *Sous (Le Gué des)*.  
*Gué-de-Verthamont (Le)*. Voyez *Verthamont (Le Gué de)*.  
*Guenand*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Guenaud (Chez)*, commune de Saint-Bonnet[-de-Bellac]. Commune du Pont-Saint-Martin, unie le 4 novembre 1829 à Saint-Bonnet.  
*Guérandie (La)*, commune de Javerdat.  
*Guérandier*, commune de Feytiat.  
*Guérenne*, commune de Pageas.  
*Guérenne (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Guérennes (Ruisseau de l'Étang des)*, commune de Saint-Priest-le Betoux.  
*Guérillerie (La)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Guérillerie (Moulin de la)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Guérindoux (Moulin de)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Guérite (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Guernaud (Étang de)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Guernaud (Moulin de)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Guerne (Ruisseau de)*.  
*Gueunier (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Gueunière (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Guibert (Chez)*, commune de Nantiat.  
*Guibert (Chez)*, alias *chez Minet*, commune de Nantiat (entre Nantiat et Puypichot).  
*Guide (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Guillat*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Guillaumerie (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Guillaumerie (Moulin de)*. Voyez *Fougère (Moulin de)*.  
*Guillanmets (Les)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Guillen (Chez)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Guillot*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Guillot (Chez)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Guilloux (Les)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Guimbelet (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.

*Guimont*, commune de Nedde.  
*Guimont (Étang de)*, commune de Nedde.  
*Guinaud (Chez)*, commune de Saint-Bonnet près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Guinaudie (La)*, commune de Vayres.  
*Guineix (Moulin de)*, commune de Darnac.  
*Guinemard*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Guinot (Clos de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Gutarias*.  
*Guyonnie (La)*, commune de Cussac.  
*Guyonie (La)*, commune de La Porcherie.  
*Guyonie (La)*, commune de La Roche-l’Abeille.  
*Guyonnerie (La)*, commune de Nouic.

## – H –

*Haïr*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Hasard (Moulin du)*, commune de Rancon.  
*Hausse-Cul (Moulin de)*, commune de Blond.  
*Hébras (Moulin des)*, commune de Nexon.  
*Hébras (Les)*.  
*Hélène (Sainte-)*, commune de Bujaleuf.  
*Hélène (Sainte)*, commune de Saint-Junien.  
*Herbets (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Héritière (L’)*, commune d’Arnac-la-Poste.  
*Hermitage (L’)*. Voyez *Ermitage (L’)*.  
*Hermiterie (L’)*, commune de Couzeix.  
*Herrue (Commanderie d’)*. Voyez *Commanderie (La)*.  
*Herses (Les)*, commune de Javerdat.  
*Herses (Tuilerie des)*, commune d’Oradour-sur-Glane.  
*Hervaud (Moulin d’)*, commune de Châteauponsac.  
*Hivernaud*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Homme*, commune de Jouac.  
*Homme-du-Bost, (L’)*. Voyez *Bost (L’homme du)*.  
*Hommes (Les trois)*.  
*Hôpital (L’)*, commune de Saint-Bonnet, près Bellac [Saint-Bonnet-de-Bellac].  
*Hôpital (L’)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Hôpital (L’)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Hôpital (L’)*, commune de Chéronnac.  
*Hôpital (L’)*.  
*Hôpital (Moulin de l’)*, Voyez *Vigerie (Moulin de La)*.  
*Hort (L’)*, commune de Glanges.  
*Hort (Le Grammont)*, commune de Cieux.  
*Hort du Puy (L’)*, commune de Fromental.  
*Hort (Moulin du Mas de l’)*, alias *Moulin du Mas*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Horts (Les Mas des)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Horts (Vias des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Hosne (L’)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Hospice (Borderie de l’)*, commune de Magnac-Laval.  
*Houillères (Les)*, commune d’Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].

*Houillères (Les)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Houme (L')*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Houmeaux (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Houmeaux (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Hubert (Saint-)*, commune de Champsac.  
*Hureaux (Les Jeunes)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Hureaux (Les Vieux)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Hureaux (Étang des)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Hureaux (Ruisseau des)*, commune de Saint Sylvestre.  
*Huyot (Chez)*. Voyez *Puychaumartin*.

– I –

*Imbert*. Voyez *Puy-Imbert (Le)*.  
*Imbort*, commune de Blond.  
*Indiau (Ruisseau d')*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Intrade (La Grande)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Intrade (La Grammonte)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Intras*, commune de Blond.  
*Intrat (Ruisseau d')*, communes de Sussac, Châteauneuf[-la-Forêt], Saint-Gilles[-les-Forêts].  
*Isle (L')*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Isle (L')*, commune de Janailhac.  
*Isot*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop], près Mézières[-sur-Issoire].  
*Isot (Ruisseau d')*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Issoire (Rivière de l')*, communes de Blond, Mézières[-sur-Issoire].

– J –

*Jabalie*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Jabrel (Chez)*, commune de Vayres.  
*Jacoux (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Jacqualy (Chez)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Jacques (Forge de)*, commune de Pensol.  
*Jacques (Grange de)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Jagon (Le)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Jagoudin (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Jailloux (Le)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Jaladas (Las)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jaladas (Moulin de Las)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jalade (La)*, commune de Cussac.  
*Jalade (La)*.  
*Jaladeaux (Les)*, commune de Cussac.  
*Jalards (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Jalemonche (La)*, commune de Tersannes.  
*Jaligne (La)*, commune de Châlus.  
*Jaligne (La Petite)*, commune de Châlus.

*Jalinier (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Jalinieux*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Jalinour*, commune de Razès.  
*Jalouneix*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Jammet (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Jammet (Chez)*, commune de Nedde.  
*Jammeyrat*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Jammeyrat (Étang de)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Jammeyrat (Moulin de)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Janailbac*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Janoueix (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Japeau (Moulin de)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Jappeloup (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-près-Bellac.  
*Jappeloup*, commune de Cromac.  
*Jaraffy (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Jarcellerie*, commune de Glanges.  
*Jaretaud (Chez)*, commune de Linards.  
*Jargeau (Le Mont)*, sur la limite des communes de La Croissille[-sur-Briance] et de Sussac.  
*Jargot*. Voyez *Clos-Jargot (Le)*.  
*Jarosses (Les)*, commune de Châlus.  
*Jarosses (Les)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Jaroudie*, commune de Pageas.  
*Jarousse (La)*, alias *Lande de Tranquille*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Jarousse*, commune de Glanges.  
*Jarousse (La)*, alias *Rieuplanchas*, commune de Masléon (détruit).  
*Jarousse (Moulin de La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Jarousses (Les)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Jarousses (Les)*, commune de La Porcherie.  
*Jarrige (La)*, commune de Cieux.  
*Jarrige (La Basse)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Jarrige (La Haute)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Jarrige (Étang de La)*, commune de Cieux.  
*Jauberterie (La)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Jauberties (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Jauffreix*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Jaugeas*, commune de Peyrat près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Jaugnac*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Jaumetie*.  
*Jaunie (La)*, commune de La Meyze.  
*Jaunie (Moulin de La)*, commune de La Meyze.  
*Jaunoux (Chez)*, commune d'Azat-le-Ris.  
*Jaurie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Jaurie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Jaurie (Étang de La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Jaurie (Moulin de La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Jaurie (Ruisseau de La)*.  
*Jawie (La)*, commune de Solignac.  
*Jawinerie (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Javaudoux*, commune de Glanges.  
*Jaye (La)*.  
*Jean (Chez Saint-)*, commune de Séreilhac.



*Jean Blanc (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Jean Chabry (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Jean de Pot (Chez)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Jeannot (Chez)*, commune du Breuil-au-Fa [Breuilauafa].  
*Jeannot (La Grange à)*.  
*Jeanine (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Jenaux (Chez)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Jeu d'amour*, Voyez *Amour (Le Jeu d')*.  
*Jeunes-Hureaux*. Voyez *Hureaux (Les jeunes)*.  
*Jennes-Rieux*. Voyez *Rieux (Les jennes)*.  
*Jalardies (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jobelin (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Joffrenie*, commune de Bussière-Galant.  
*Joffrenie (Moulin de)*, commune de Bussière-Galant.  
*Joli-Bois* commune de Bellac.  
*Jonard (Chez)*, commune de Doms.  
*Jonas (Le Grand)*, commune d'Ambazac.  
*Jonas (Le Grand-Étang de)*, commune d'Ambazac.  
*Jonas (Petit Étang de)*, commune d'Ambazac.  
*Jonas (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Jonas (Moulin du Petit)*, commune d'Ambazac.  
*Jonas (Ruisseau de)*.  
*Jonchapt (Étang de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jonchapt (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jonchapt (Moulin de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jonchère (Étang de la)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Jonchère (Moulin de la)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Joncherolle*, commune de Bussière-Boffy.  
*Joncherolle (Étang de)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Joppeloux*, commune de Mailhac[-sur-Benaize]. Voyez *Jappeloux*.  
*Josnière (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Jossanie (Ruisseau de la)*.  
*Jouandoux (Les)*, commune de Champsac.  
*Jouantet*, commune de Chamboret.  
*Jouassoux (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Joubert*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Jouberteix (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Joubertie (La)*, commune de Champnétery.  
*Joubertie (La)*, commune de Château-Chervix  
*Joubertie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Joue*, commune de Blond.  
*Jour (Le Point du)*, alias Chez Fuzat, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Jour (Le Point du)*, commune de Doms.  
*Jour (Le Point du)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Jour (Le Point du)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Jour (Le Point du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jourdanie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Jourdanie (La)*, commune d'Isle.  
*Jourdanie (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Jourdanie (La)*, commune de Pageas.  
*Jour de (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.

*Jourdières (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Joussain (Maisonneuve de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Jousseline (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Joussonie (La)*, commune de Janailhac.  
*Jouveau*, commune de Champsac.  
*Jouveau (Communal de)*, commune de Champsac.  
*Jouy (Chez)* commune de Saint-Junien.  
*Joyeux (Moulin de Chez-)*, commune de Darnac.  
*Judie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Judie (La)*, commune de Champsac.  
*Judie (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Judie (Moulin de La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Jugie (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Jugia (Moulin de La)*, commune de Château-Chervix.  
*Jugie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Jugie (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Jugie (La)*, commune de Saint-Yriex.  
*Jugie (Étang de La)*, commune de Séreilhac.  
*Jugie (Moulin de La)*, commune de Séreilhac.  
*Juillac de Bas-*, commune de Limoges-Nord.  
*Juillac (Le Petit)*, commune de Limoges-Nord.  
*Juillerie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Juligue (Chez La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Julie (La)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Jumeau*, commune d'Ambazac (construit 1783).  
*Jumeau (Le Grand)*, commune de Saint-Méard.  
*Jumeau (Le Petit)*, commune de Saint-Méard.  
*Juniat*, commune de Chamboret.  
*Juniat*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Juniat*, commune de Nouic.  
*Juniat (Étang de)*, commune de Chamboret.  
*Juniat (Le Grand)*, commune d'Ambazac.  
*Juniat (Le Petit)*, commune d'Ambazac.  
*Juniat (Moulin de)*, commune de Chamboret.  
*Junicaud*, commune de Saint-Mathieu.  
*Juriol*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Jussac*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Juuet*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Juuet (Moulin de)*, commune de La Roche-l'Abeille.

– L –

*Labarot*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Labran (Croix de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Labroux (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Lac (Le)*, commune de Compreignac.  
*Lac (Le)*, commune de Dinsac.  
*Lac (Le)*, commune de Dournazac.  
*Lac (Le)*, commune d'Eymoutiers.

*Lac (La Ganne du)*, commune de Rempnat.  
*Lac (Lage du)*, commune d'Arnac-La-Poste.  
*Lac (Le Moulin du)*, commune de Châlus.  
*Lac (Le Petit)*, commune de Châlus.  
*Lac (Le Puy du)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lacaux*, commune d'Aureil.  
*Lacaux*, commune de Chéronnac.  
*Lacaux*, commune de La Meyze.  
*Lacaux (Moulin de)*, commune de Chéronnac.  
*Lacaux-Jeannot*, commune de Veyrac.  
*Lachaud*, commune d'Augne.  
*Lachaud*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Lachaud*, commune d'Eymoutiers.  
*Lachaud*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Lachaud*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lachaud*, commune de Nedde.  
*Lachaud*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Lachaud (Moulin de)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Lachaud (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Lachenaud (Moulin (Le))*, commune de Meilhac.  
*Lachenin*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Lachères(Les)*, commune de Limoges-Nord.  
*Lacoux*, commune de Saint-Barbant.  
*Lacoux*, commune de Châteauponsac.  
*Lacoux*, commune de Dinsac.  
*Lacoux*, commune de Fromental.  
*Lacoux*, commune de Javerdat.  
*Lacoux*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Lacoux*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Lacoux*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Lacoux (Étang de)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Lacoux (Moulin de)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Lacoux (Moulin de)*, commune de Javerdat.  
*Lacs (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Ladrat*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Lafa*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Lafont (Chez)*, commune des Billanges.  
*Lafont (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lafont (Chez)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Lafont*, commune de Verneuil-Moustiers.  
*Lage*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Lage*, commune de Saint-Auvent.  
*Lage*, commune des Billanges.  
*Lage*, commune de Blond.  
*Lage*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Lage*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Lage*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Lage*, commune du Dorat (Voulons).  
*Lage*, commune de Fromental.  
*Lage*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Lage*, commune de Gorre.

*Lage*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Lage*, commune de Jouac.  
*Lage*, commune de Saint-Jouvent.  
*Lage*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Lage*, commune de Lavignac.  
*Lage*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Lage*, commune de Magnac-Laval.  
*Lage*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Lage*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Lage*, commune de Milhaguet.  
*Lage*, commune de Moissannes.  
*Lage*, commune de Nantiat.  
*Lage*, commune de Nexon.  
*Lage*, commune de Pageas.  
*Lage*, commune de Peyrilhac.  
*Lage*, commune de Rochechouart (25 avril 1805).  
*Lage*, commune de Sauviat[-sur-Vige] (autrefois Saint-Christophe).  
*Lage*, commune de Solignac.  
*Lage*, commune de Tersannes.  
*Lage*, commune de Verneuil-Moustiers  
*Lage*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lage* (*Étang de*), commune du Dorat.  
*Lage*, (*Étang de*), commune de Surdoux.  
*Lage*, (*Moulin de*), commune de Saint-Auvent.  
*Lage* (*Moulin de*), commune de Jouac.  
*Lage* (*Moulin de*), commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Lage* (*Moulin de*), commune de Moissannes.  
*Lage* (*Moulin de*), commune de Razès.  
*Lage* (*Moulin de*), commune de Surdoux.  
*Lage* (*Ruisseau de*), commune du Dorat.  
*Lage* (*Le Petit*), commune de Boisseuil.  
*Lage* (*Le Petit*), commune de Marval.  
*Lage-Barrière*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Lage-Barrière* (*Moulin de*), commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Lage-Beaudenf*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Lage-Berland*, commune de Javerdat.  
*Lage-Bernard*, commune de Javerdat.  
*Lage-Berneuil*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Lage-Biche*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Lage-Biche* (*Tuilerie de*), commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Lage-Bouilleraud*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Lage-Bouilleraud* (*Étang de*), commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Loge de Bois* (*Le*), commune de Saint-Auvent.  
*Lage du Bois*, voyez *Bois* (*Lage du*).  
*Lage-Coutaud*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Lage du Chemin*, voyez *Chemin* (*Lage du*).  
*Lage-Dumont*, commune de Peyrat, près Bellac [Peyrat-de-Bellac].  
*Lage-Gadifaux*, commune de Roussac.  
*Lage-Galet*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Riz].  
*Lage de Mas* (*Le*), commune de Couzeix.  
*Lage* (*Étang du Mas de*), commune de Couzeix.

*Lage-Meillaud*, commune de Droux.  
*Lage-Micliène*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Lage de pré (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Lage de Puy (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Lage-Rideau*, commune de Razès.  
*Lageat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lageat*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lageat*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Lageat (Bas)*, commune de Royères.  
*Lageat (Moulin de)*, commune de Royères.  
*Lageau*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Lageau*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Lageirac*, commune de Châlus.  
*Lagerie*, commune de Blond.  
*Laguzet*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Laidés (Les Grandes)*, commune de Chéronnac.  
*Laidés (Les Petites)*, commune de Chéronnac.  
*Lajaumont*, commune de Linards.  
*Lajaux*, commune de Couzeix.  
*Lajoumard*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lajoumard (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lalebœuf*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Laleuf*, commune d'Ambazac.  
*Laleuf* alias *Lallet*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Laleux*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Laliaux*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Lallet*, commune de Glanges.  
*Lallet*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Lallet*, commune de La Meyze.  
*Lallet*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lallet (Ruisseau de)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Lama (Étang de)*, commune de Mortemart.  
*Lama (Ruisseau de)*, commune de Mortemart.  
*Lamadieu (Chez)*, commune de Solignac.  
*Lambertie*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lambertie*, commune de Dournazac.  
*Lambertie*, commune de Videix.  
*Lambertie (Étang de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lambertie (Moulin de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lambertie (Ruisseau de)*.  
*Lamon*, commune du Dorat.  
*Lande (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Lande (La)*, commune d'Aureil.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Lande (La)*, commune de Berneuil.  
*Lande (La)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Lande (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Lande (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Lande (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.

*Lande (La)*, commune de Feytiat.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Lande (La)*, commune de Gorre.  
*Lande (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Lande (La)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Lande (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Lande (La)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Lande (La)*, commune de Nantiat.  
*Lande (La)*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Lande (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lande (La)*, commune de Rochechouart.  
*Lande (La)*, commune de Séreilhac.  
*Lande (La)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Lande (Étang de La)*, commune d'Ambazac.  
*Lande (Étang de La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lande (Étang de La)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Lande (Moulin de La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lande (Moulin de La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Lande (Moulin de La)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Lande (Tuilerie de La)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Landeau*, commune de Nouic.  
*Landeix*, commune de Domsps.  
*Landeix*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Landeix*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Landes (Les)*, commune de Burgnac.  
*Landes (Les)*, commune de Bussière-Galant.  
*Landes (Les)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Landes (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Landes (Les)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Landes (Les)*, commune de Janailhac.  
*Landes (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Landes (Les)*, commune de Limoges.  
*Landes de Landouge (Les)*, commune de Limoges Ouest.  
*Landes (Les)*, commune de Nexon.  
*Landes (Les)*, commune de La Porcherie.  
*Landes (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Landes (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Laudette (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Landon (Le)*, commune de Champsac.  
*Landon (Le)*, commune de Couzeix.  
*Landouge*, commune de Limoges-Ouest.  
*Landouge (Croix de)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Landrauderie*, commune de Rozières-Saint-Georges.  
*Landrerie*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Langlade*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Langlade*, commune de Bujaleuf.  
*Langle*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Langlois (Ruisseau de)*, commune de Saint-Paul.  
*Languienne*, commune de Saint-Paul.

*Lanie (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Lannaud*, commune de Boisseuil.  
*Lannaud (Ruisseau de)*, commune d'Eyjeaux.  
*Lannaud (Moulin de)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Lannaud (Le Puy)*, commune de Limoges-Nord.  
*Lanternat (Le Grand)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Lanternat (Le Petit)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Lanvers (Les)*, commune d'Ambazac (construit en 1807).  
*Laplaud*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Laplaud*, commune de Nieul.  
*Laplaud*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Laplaud*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lapointe (Chez)*, commune d'Arnac-La-Poste.  
*Laprouche*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Laps*, commune de Meuzac.  
*Lardidie* commune de Videix.  
*Lardie (La)*, commune de Marval.  
*Lardie (La Grande)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lardie (La Petite)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lardimalie*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Lareux*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Lareux*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Largniat*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Lariaud*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Lariaud (Chez)*, commune de Tersannes.  
*Larmat*, commune de Milhaguet.  
*Larmont*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Larrot*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Larron*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Larron (Moulin de)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Lartimarche*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Lascaux*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Lascaux*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Lascaux*, commune de Saint-Cyr.  
*Lascaux*, commune de Flavignac.  
*Lascaux*, commune de Glanges.  
*Lascaux*, commune de Saint-Jouvent.  
*Lascaux*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Lascaux*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Lascaux*, commune de Marval.  
*Lascaux*, commune de Saint-Mathieu.  
*Lascaux*, commune de La Meyze.  
*Lascaux*, commune de Saint-Paul.  
*Lascaux*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lascaux (Forêt de)*, commune de Saint-Cyr.  
*Lascaux (forge de)*, commune de Marval.  
*Lascaux (Le Grand)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lascaux (Le Petit)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lascaux*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Lascaux*, commune d'Eymoutiers.  
*Lascaux*, commune de Saint-Germain-les-Belles.

*Lascoux*, commune de Nouic.  
*Lascoux*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Lascoux*, commune de Roussac.  
*Lascoux (Moulin de)*, commune de Saint-Auvent.  
*Lassale*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Lasse (Rivière de)*, commune de Saint-Hilaire-La-Treille.  
*Lassennelière*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Lastours* (alias *Ecure de Pommiers*), commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lastours (château de)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Lathière*, commune d'Eyjeaux.  
*Lathière*, commune de Magnac-Laval.  
*Lathière*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Lathière (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Lathière (Moulin de)*, commune de Royère.  
*Lathuss (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Latier (Le)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Latier (le)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Latterie*, commune de Dournazac.  
*Latterie*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Latterie (Moulin de)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Laubanie*, commune de Saint-Bazile.  
*Laubanie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Laubannerie*, commune de Nouic.  
*Laubard*, commune de Saint-Barbant.  
*Laubard*, commune de Roussac.  
*Laubard*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Laubaudie*, commune d'Eyjeaux.  
*Laubignac*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Laubreix*, commune de Bussière-Galant.  
*Laubrettes*, commune de Pageas.  
*Laucourmet*, commune de Glanges.  
*Laudonnie*, commune de Vayres.  
*Laudrerie*, commune de Pageas.  
*Laugee*, commune de Magnac-Bourg.  
*Lauge*, commune de Thouron.  
*Laugeraud*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Launay*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Launay (Patural de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Laupierre*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Laurencie (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Laurencières (Les)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Laurencières (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Laurencières (Étang des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Laurent (chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Laurerie*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Laurie*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Laurie (Moulin de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Laurieras*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Laurière*, commune d'Ambazac.  
*Laurière*, commune de Peyrilhac.  
*Laurière*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].



*Laurige*, commune de Peyrilhac.  
*Lauriot*, commune de Châlus.  
*Lauseillas (Moulin de)*, commune de Meuzac.  
*Lauterie*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lauterie*, commune d'Eyjeaux.  
*Lauterie*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Lautrette*, commune de Pageas.  
*Lauces* commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Lauzanne*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Lauzanne (Croix de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Lauzat*, commune de Nedde.  
*Lauzat (Ruisseau de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Lauze (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Lauzeraud*, commune de Meilhac.  
*Lavaud*, commune d'Ambazac.  
*Lavaud*, commune de Balledent.  
*Lavaud*, commune de Saint-Barbant.  
*Lavaud*, commune de Blanzac.  
*Lavaud*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Lavaud*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Lavaud*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Lavaud*, commune de Bussière-Boffy.  
*Lavaud*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Lavaud*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Lavaud*, commune de Châteauponsac.  
*Lavaud*, commune de Cieux.  
*Lavaud*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Lavaud*, commune de Couzeix.  
*Lavaud*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Lavaud*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Lavaud*, commune de Saint-Jouvent.  
*Lavaud*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Lavaud*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Lavaud*, commune de Marval.  
*Lavaud*, commune de Meilhac.  
*Lavaud*, commune de Nedde.  
*Lavaud*, commune de Panazol.  
*Lavaud*, commune de Peyrilhac.  
*Lavaud*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lavaud*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Lavaud*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Lavaud*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Lavaud*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Lavaud*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Lavaud*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lavaud (Étang de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Lavaud (Étang de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lavaud (Bois de)*, commune de Balledent.  
*Lavaud (Bois de)*, commune de Dinsac.  
*Lavaud. (Bois de)*, commune de La Geneytouse.  
*Lavaud (Moulin de)*, commune d'Ambazac.

*Lavaud (Moulin de)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Lavaud (Moulin de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lavaud (Le Mas de)*, commune de Roussac.  
*Lavaud (Planche de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lavaud (Ruisseau de)*, commune de Moissannes.  
*Lavaud (Ruisseau de)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Lavaud (Tuilerie de)*, commune de Château-Chervix.  
*Lavaud-Bois*, commune de Magnac-Laval.  
*Lavaud-Boissou*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Lavaud-Bourgoin*, commune de Razès.  
*Lavaud-Bousquet*, commune de Château-Chervix.  
*Lavaud-Chevalier*, commune de Magnac-Laval.  
*Lavaud-Coutheillas*, commune de Compreignac.  
*Lavaud-Fleuret*, commune de Compreignac.  
*Lavaud-Fourneau*, commune de Moissannes.  
*Lavaud-Jalouneau*, commune de Razès.  
*Lavaud-Moutjourde*, commune de Folles.  
*Lavaud-Pacaud*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Lavaud (Planche de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lavaud, près Lascaux*, commune de Saint-Paul.  
*Lavaugrasse*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Lavaupot*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Lavaupot (Étang de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Lavaupot (Moulin de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Lavérime*, commune de Blond.  
*Lavernat*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Laviol*, commune de La Porcherie.  
*Lavoir de La Ménéchie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lebraud (Chez)*, commune de Châlus.  
*Lebrein (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Lebrein (Moulin de La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Légat*, commune de Solignac.  
*Legaud*, commune d'Eymoutiers.  
*Legaud (Moulin de)*, commune d'Eymoutiers.  
*Léger (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Légérie (La)*, commune de Pensol.  
*Légérie (La)*, commune de Rochechouart.  
*Légonnie*, commune de Gorre.  
*Leignat*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Lely*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Lemade (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Lemarrière*, commune de Verneuil-Moutier [Verneuil-Moustiers].  
*Lembertière*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Lémérigie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Lenoir*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Lonténie*, commune de Meuzac.  
*Léobardy*, commune de Nantiat.  
*Léonette (Chez)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Lépaud*, commune de Bellac.  
*Leret (Chez)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Lermont*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].

*Lérodie*, commune de Dournazac.  
*Lesbaud (Chez)*, commune de Breuilaufa.  
*Lésignat*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Lésignat*, commune de Châteauponsac.  
*Lésignat*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Lésignat*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Lésignat (Moulin de)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Lespinasse*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Lessine*, commune de Couzeix.  
*Lesterpt (Le Mas de)*, commune de Cieux.  
*Létat*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Leuge (La)*, commune de Jouac.  
*Leuny (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Levade (Moulin de La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Levraud (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Levraud (Chez)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Leybardie*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Leychanies*, commune de Dournazac.  
*Leychoisier*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Leychoisier (Moulin de)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Leycoussinerie*, commune d'Eymoutiers.  
*Leygeas*, commune de Château-Chervix.  
*Leygonie*, commune de Gorre.  
*Leygonie*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Leylussac*, commune de Burgnac.  
*Leymarie*, commune de Beynac.  
*Leymarie*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Leyrat*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Leyrat*, commune de Marval.  
*Leyraud*, commune de Nexon.  
*Leyraud*, commune de Roussac.  
*Leyraud (Étang de)*, commune de Roussac.  
*Leyraudie*, commune de Bussière-Galant.  
*Leyrissaude (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Leyri (Le)*, commune de Nedde.  
*Leyssenne*, commune de Magnac-Bourg.  
*Leyssenne*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Leysserie*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Leysserie (Moulin de)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Leytord*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Leytrade*, commune de Châteauponsac.  
*Lézard*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Lèzes (Les)*, commune de Magnac-Laval.  
*Lèzes (Les)*, commune de Nantiat.  
*Lèzes (Étang des)*, commune de Nantiat.  
*Liadet*, commune de Séreilhac.  
*Liatas (Las)*, commune de Saint-Méard.  
*Libarderie*, commune de Blond.  
*Libaudière*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Liberteix*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Libertie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Liboureix (Le)*, commune de Blanzac.  
*Libroreille*, commune de Marval.  
*Lieue (Croix de La)*, commune de Panazol.  
*Lièvres (Moulin des)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Ligat (Chez)*, commune de Champsac.  
*Lignac* commune des Billanges.  
*Lignac*, commune de Cieux.  
*Lignes (Les Grandes)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Lignes (Les Petites)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Ligonnat*, commune de Saint-Méard.  
*Ligoure (Le Bas)*, commune de Solignac.  
*Ligoure (Le Haut)*, commune de Solignac.  
*Lille*, commune de Janailhac.  
*Lille (Rivière de)*, commune de Janailhac.  
*Limont*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Limont*, commune de Vayres.  
*Limont (Moulin de)* commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Limont (Ruisseau de)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Limousin (Chez le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Linards (Étang de)*, commune de Linards.  
*Linards (Moulin de)*, commune de Linards.  
*Lingaine (La)*, commune de Panazol.  
*Lingaud (Chez)*, commune de Limoges-Nord.  
*Linge (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Lingot*, commune de Saint-Gence.  
*Linodiers (Les)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Lintignac*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Lionnet*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Lézères (les)*, commune de La Porcherie.  
*Lilas*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Lisle*, commune de Veyrac (construit en 1838).  
*Lisonne (La)*, commune de Marval.  
*Lisses (Les)*, commune de Chamboret.  
*Locherie (La Grande)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Locherie (Moulin de La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Lochon*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Lochon (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Lochon (Chez)*, commune de Linards.  
*Loge (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Loge (La)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Loge (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Loge (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Loge (La)*, commune de La Meyze.  
*Loge (La)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Loge (La)*, commune de Videix.  
*Loges (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Loges (Les)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Loges (Les)*, commune de Gajoubert.  
*Loges (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Loges (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Loges (Les)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.

*Loges (Les)*, commune de Veyrac.  
*Logis (Le)*, commune de Blanzac.  
*Logis (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Logis (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Logis (Loge du)*, commune de Saint-Barbant.  
*Logis-Neuf (Le)*, commune du Châtenet.  
*Lomagno*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Lomaillerie*, commune de Tersannes.  
*Lombertie*, commune d'Eyjeaux.  
*Lombertie*, commune de Nexon.  
*Longe-Aigue*, commune de Manzac.  
*Longequeue*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Longequeue*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Longère (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Longes (Les)*, commune de Limoges.  
*Longecialle*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Longier*, commune de Darnac.  
*Longuechaud*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Lorette (Notre-Dame de)*, commune de Bellac.  
*Losmourie*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Losmonerie (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Lostende*, commune de Limoges-Nord.  
*Loubanaud*, commune d'Eymoutiers.  
*Loubeyrat*, commune de Marval.  
*Loubiat*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Loubier (Le)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Loubignac*, commune d'Arnac-La-Poste.  
*Loubignac (Étang de)*, commune d'Arnac-La-Poste.  
*Loubresse (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Londonnière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Londonnière (Ruisseau de La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Loup (Chez le)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Loup (Le Mas de)*, commune de Dournazac.  
*Loup (Moulin du)*, commune de Châteauponsac.  
*Loup (Le Puy du)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Lourdes* (construit en 1874), commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Lourtaud (Moulin de)*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Loutre*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Loutre*, commune de Cieux.  
*Loutre*, commune de Montrol-Sénard.  
*Loutre*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Louval*, commune de Limoges-Ouest.  
*Lubersac*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lucas*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Lucasserie*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Luchapt*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Luchapt*, commune de Darnac.  
*Luchapt*, commune de Magnac-Laval.  
*Luchapt*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Luce (La)*, commune de Berneuil.  
*Lugin*, commune de Château-Chervix.

*Lugratte*, commune de Flavignac.  
*Lunades (Les)*, commune de Veyrac.  
*Luret*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Lussac*, commune de Champsac.  
*Lussac*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Lussac (Bari de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Luzac (Le Grand)*, commune de Moissannes.  
*Luzac (Le Petit)*, commune de Moissannes.

– M –

*Maçon (Le Bois du)*, commune de La Porcherie.  
*Madeleine (La)*, commune de Thouron.  
*Madet (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Madeyrat*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Magenta*, commune de Limoges-Ouest.  
*Magister (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Magnaud (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Magnaud (Étang des)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Magnelles (Les Grandes)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Magnelles (Les Petites)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Magnieux (Le Grand)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Magnieux (Le Petit)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Magniot (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Magré*, commune de Limoges-sud.  
*Magrefort (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Magrefort*, commune de Bussière-Boffy.  
*Mail (Le)*, commune de Berneuil.  
*Mail (Moulin du)*, commune de Berneuil.  
*Maillard. (Chez)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Maillartre (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Maillasson*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Maillasson (Loge de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Maillasson (Tuilerie de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Maillanfargueix*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Maillerat*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Maillerie (La)*, commune d'Ambazac.  
*Maillerie (La)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Maillerie (La)*, commune de Linards.  
*Maillerie (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Maillerie (La)*, commune de Rochechouart.  
*Mailleries (Les)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Mailleries (Moulin de)*, commune de Saint-Auvent.  
*Maine (Le)*, commune de Flavignac.  
*Maine (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Maine (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mainetenier*, commune de Saint-Auvent.  
*Mains-Rompues (Les)*, commune de Marval.  
*Maison-Blanche (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Maison-Blanche (La)*, commune des Cars.  
*Maison-Blanche (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Maison-Blanche (ruisseau de La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Maison-Dieu (La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Maison-Luçon*, commune de Saint-Junien.  
*Maisonnais (Moulin de)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Maisonnette (La)*, commune de Panazol.  
*Maisonnettes (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Maisonneuves (Les)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Maisonneuve (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Maisonneuve (La)*, commune d'Augne.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Bellac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Beynac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Châlus.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Couzeix.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Champsac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Darnac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Dournazac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Javerdat.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Jourgnac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Nantiat.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Maisonneuve (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Maisonneuve (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Maisonneuve (La)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Rancon.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Maisonneuve (La)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Séreilhac.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Thouron.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Vayres.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Maisonneuve (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Maisonneuve (Borderage de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Maisonniau (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Maisonneix (Le)*, commune des Billanges.  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Chamboret.  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Nantiat.  
*Maison-Rouge (La)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Maison-Rouge (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Maison Saury (La)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Maison-Seule (La)*, commune de Châlus.  
*Maison-Seule (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Maison-Seule (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Maison-Seule (La)*, commune de Vayres.  
*Maison-Vieille (La)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Maison-Vieille (La)*, commune du Buis.  
*Maison-Vieille (La)*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Maisons (Les)*, commune de Bussière-Galant.  
*Maisons (Les)*, commune de Châlus.  
*Maisons (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Maisons (Les)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Maisons (Les)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Maisons (Les)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Maisons (Les)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Maisons (Les)*, commune de Vaulry.  
*Maisons-Neuves (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Maisons (Les Petites)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Maisons (Grand étang des)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Malabart*, commune de Razès.  
*Maladrerie (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Maladrerie (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Maladrerie (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Malagnac*, commune de Compreignac.  
*Malaise (La)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Malandon (Étang de)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Malary*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Malasser (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Malatias (Les)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Malatie*, commune de Cussac.  
*Malaval*, commune de Bujaleuf.  
*Malbrecher*, commune de Rochechouart.  
*Maleau*, commune de Royères.  
*Malefont*, commune de Solignac.  
*Maefont*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Maleplane*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mallessanges*, commune de Nedde.  
*Mallessard*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Mallessard (Étang de)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Maléterie*, commune de Folles.



*Maletie*, commune de Châlus.  
*Malevergne*, commune de La Geneytouse.  
*Malevergne*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Mal-Gouverne (La)*, commune de Dinsac.  
*Malgré-Madame*, commune de Saint-Yrieix (1837).  
*Malgré-Moi*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Malibas*, commune de Saint-Paul.  
*Maligne (La)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Maliofret*, commune de Blond.  
*Malissen (La)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Malledent*, commune de Chaptelat.  
*Malleret*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Mallet (Chez)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Mallet (Le Puy de)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Malleval*, commune de Fromental.  
*Mallevaud*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Mallevalle*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Malseuve*, commune de La Geneytouse.  
*Malseuve (Tuilerie de)*, commune de La Geneytouse.  
*Mamaud*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Mandavit*, commune de Solignac.  
*Mandelesse*, commune de Panazol.  
*Mandet (Chez)*, commune de Villefavard.  
*Mandet*, commune de Château-Chervix.  
*Mandet (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Mandie (La)*, commune de Meuzac.  
*Mandieras*, commune de Bussière-Galant.  
*Manéchal (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mangon (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Manichères (Les)*, commune de Saint-Cyr.  
*Manieux*, commune de Dournazac.  
*Manigne (La)*, commune de Cussac.  
*Manin*, commune de La Porcherie.  
*Manin (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Manonade (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Manonade*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mansat*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Manus*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Manvin*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Mauzeil*, commune de Linards.  
*Mappa*, commune de Dournazac.  
*Magnelaud (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marache (Le)*, commune d'Augne.  
*Maraffy*, commune de Saint-Victurnien.  
*Maraire (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marailbac*, commune d'Ambazac.  
*Maranton (Chez)*, commune de Linards.  
*Maraval*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Marc (Moulin de Saint-)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Marchaderie (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Marchand (Chez le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].

*Marchandaud*, commune de Burgnac.  
*Marchat (Chez)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Marche (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Marche (Moulin de la)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Marchère (La)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Marcillac*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Marcognac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Marcognac (Maisonneuve de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Marcouneix*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Marcoux*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Marcoux (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Mardaloux*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Mardelle (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Mareille (La)*, commune de Moissannes.  
*Marginier*, commune de Janailhac.  
*Marginières (Les)*, commune d'Isle.  
*Margnac*, commune de Compreignac.  
*Margnac (Étang de)*, commune de Compreignac.  
*Margnal*, commune de Château-Chervix.  
*Margot*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Margot (Ruisseau de)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Margonlette (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Marguerite (Chez la)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Marguilleries (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Marianaux (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marin (Le Bas)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Marin (Le Haut)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Marines (Les)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Marliac*, commune de Panazol.  
*Marliagnet*, commune de Panazol.  
*Marmiers (Les Grands)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Marmiers (Les Petits)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Marmotte (Papeteries des)*, commune de Saint-Junien.  
*Marneix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Marneix (Chez)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Marneix (Croix de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Maringat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marots (Les)*, commune de Breuilaufo.  
*Marotte (La)*, commune de Saint-Victorien.  
*Maronnie (La)*, commune de La Porcherie.  
*Maronnier (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mars*, commune de Château-Chervix.  
*Marsac*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Marsac*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marsac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Marsac (Ecore de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marsac (Lande de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Marsac (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Marsagnet*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Marsagnet (Forges de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Marsange*, commune de Bussière-Poitevine.

*Marsange (Étang de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Marsaud*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Martageix*, commune de Saint-Méard.  
*Mortegoutte*, commune de Saint-Auvent.  
*Martin-Faure*, commune de Veyrac.  
*Martin-du-Fau*, commune de Couzeix.  
*Martineche (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Martinerie (La)*, commune de Cieux.  
*Martinerie (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Martines (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Martinet (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Martinet (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Martinet (Le)*, commune de Panazol.  
*Martinet (Moulin du)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Martinettes (Les)*, commune de Blanzac.  
*Martinie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Martinie (La)*, commune de Chéronnac.  
*Martinie (La)*, commune de Rochechouart.  
*Martinières (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Martoutet (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Martres (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Martyrs (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Maruteaux (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Marvier*, commune de Doms.  
*Marzat (Le Haut)*, commune de Saint-Paul.  
*Marzat (Le Haut)*, commune de Saint-Paul.  
*Marzèet*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Mas (Le)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Mas (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Mas (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Mas (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Mas (Le)*, commune de Compreignac.  
*Mas (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Mas (Le)*, commune de Cussac.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Mas (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Mas (Le)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Mas (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Mas (Le)*, commune de Nexon.  
*Mas (Le)*, commune de Pageas.  
*Mas (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Mas (Le)*, commune de Vaulry.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Mas (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Mas (Le Bas)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Mas (Étang du)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Mas (Moulin du)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Mas (Moulin du)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Mas (Ruisseau du)*, commune de Videix.  
*Mas (Tuilerie du)*, commune de Magnac-Laval.  
*Mas (Les)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Mas (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Mas (Les)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mas (Les)*, commune de Thouron.  
*Mas (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Mas (Les)*, commune de Videix.  
*Mas-Arnaud (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Masbarbie (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Masbareau (Le)*, commune de Royères.  
*Masbaret (Le)*, commune d'Eybouleuf.  
*Masbaret (Ecurie de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Masbaret (Tuilerie du)*, commune d'Eybouleuf.  
*Masbaroneau (Le)*, commune de Moissannes.  
*Masbatin (Le)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Masbatin (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masbeix (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Masbenal*, commune de Pensol.  
*Masberteix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Masbetlier (Le)*, commune de Marval.  
*Masbertier (Moulin du)*, commune de Marval.  
*Masbertrand (Étang du)*, commune de Bellac.  
*Masbilier (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masblanc (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masblanc (Moulin du)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masbonnaud (Le)*, commune de Saint-Hilaire-La-Treille.  
*Masboucher (Le)*, commune de Saint-Gence.  
*Masboucher (Étang du)*, commune de Saint-Gence.  
*Masboucher (Moulin du)*, commune de Saint-Gence.  
*Masbouchet (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Masbourdier*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Masbouriane*, commune de Couzeix.  
*Masbout*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Masbouyer (Le)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Masbouyol (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masbrégérous (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Masbrunet (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Masbrunet (Le)*, commune de Tersannes.  
*Masbuisson (Le)*, commune de Gorre.  
*Masbussière*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mascarat*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Mascerise (Le)*, commune de Feytiat.  
*Maschambart (Le)*, commune de Panazol.  
*Maschartier (Le)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Maschatry (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Maschetard (Le Grand)*, commune de Chaptelat.

*Maschetard (Le Petit)*, commune de Chaptelat.  
*Mas-la-Chèvre (Le)*, commune de Roussac.  
*Mascommère (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Mascornu (Le)*, commune de Tersannes.  
*Mascornu (Étang du)*, commune de Tersannes.  
*Mas-Coudert (Le)*, commune de Saint-Paul.  
*Mascourgut (Le)*, commune du Dorat.  
*Mascrochet (Le)*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Mascroisier*, commune de Laurière.  
*Mascureaux*, commune de Rochechouart.  
*Masdoumier (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Masdoumy (Le)*, commune de Veyrac.  
*Masdubert (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Mas-Elloi (Le)*, commune de Chaptelat.  
*Masférat (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Masfety (Le)*, commune de Moissannes.  
*Masfety (Étang de)*, commune de Moissannes.  
*Masfaucher (Le)*, commune de Nedde.  
*Masfrant (Le)*, commune de Blanzac.  
*Masgardaud (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Masgaudeix (Le)*, commune de Meuzac.  
*Masgaudoux (Le)*, commune de Berneuil.  
*Masgaudoux (Étang du)*, commune de Berneuil.  
*Masgauthier (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Masgauthier (Le)*, commune de Feytiat.  
*Masgenet (Le)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Masgibert (Le)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Masgilard (Le)*, commune de Champnéterie [Champnétery].  
*Masgiraud (Le)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Masgiraud (Le)*, commune de Dournazac.  
*Masgiraudeix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Masgontier*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Masgontier (Moulin de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Masgouty*, commune de Pensol.  
*Masgoudier*, commune de Flavignac.  
*Masgenoux (Le)*, commune de Roussac.  
*Masgrimauds (Les)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mas-la-Guerre (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Mas-la-Guerre (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Masguigout (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Mashermaud (Le)*, commune de Pensol.  
*Mashiverneix (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Masjambost (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masjambost (Font-Saint-Pierre de)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masjoubert (Le)*, commune d'Augne.  
*Masjude*, commune de Châteauponsac.  
*Maslabre (Le)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Mas-le-Monge (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Masléon (Moulin de)*, commune de Masléon.  
*Masléon (Pont de)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Maslety*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.

*Maslevraud*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Mas-Loge (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Mas-Loge (Le)*, commune de La Meyze.  
*Masloubier (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Mas-du-Loup*, commune de Limoges-Ouest.  
*Mas-la-Loutre (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Masmandinade*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Masmorand*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Masmaie (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Masmarie (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Masmarvent (Le)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Masmaury (Ruisseau du)*, commune de Rempnat.  
*Masmaury (Ruisseau de)*, commune de Rempnat.  
*Masmazet (Le)*, commune de Videix.  
*Masmeynard (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Masmier (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Masmont*, commune de Jourgnac.  
*Masmounède*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Masmousset*, commune de Saint-Méard.  
*Masnadaud*, commune de Pageas.  
*Masneuf (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Masneuf (Le)*, commune de Chaptelat.  
*Masneuf (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Masneuf de Landouge*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masneuf (Le Grand)*, commune d'Eyjeaux.  
*Masneuf (Le Petit)*, commune d'Eyjeaux.  
*Masparveix (Étang de)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Maspataud*, commune de Janailhac.  
*Maspécout (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Maspélisson (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Maspérier (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Maspochaud (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Masrembert*, commune de Saint-Paul.  
*Masrévéry (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Masribier (Le)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Mas-la-Roche (Le)*, commune de Compreignac.  
*Masrome (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Masroudeau (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Masrouveix (Le)*, commune de Champnétery.  
*Masrouveix (Moulin du)*, commune de Champnétery.  
*Masroyère (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Massairot*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Massaloux*, commune de Gorre.  
*Massaloux (Moulin de)*, commune de Gorre.  
*Massarasin*, commune de Couzeix.  
*Massat*, commune de Saint-Jouvent.  
*Massauvas*, commune de Compreignac.  
*Massauvent*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Masse (La)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Masseaux*, commune de Sussac.  
*Massegy*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Masseix (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Massélioux (Le)*, commune de Chéronnac.  
*Masselière*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Mas-Sème-Avoine*, commune de Magnac-Laval.  
*Massénat (Le Grand)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Massénat (Le Petit)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Massevin (Le)*, commune de Nouic.  
*Massiat (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Massitron (Le)*, commune de Nedde.  
*Massoubraud (Le)*, commune de Champnétery.  
*Massugeon (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Massugéras*, commune d'Ambazac.  
*Masfinchas*, commune de Sussac.  
*Mas-la-Valade (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Masvergne (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Masvergne (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Masvernier*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Masvésis*, commune de Séreilhac.  
*Masveyraud (Le Grand)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Masveyraud (Le Petit)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Masvieux (Le Grand)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Masvieux (Le Petit)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Masvignan (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Masvignan (La Barre du)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Masvilland (Le)*, commune du Dorat.  
*Masure*, commune d'Ambazac.  
*Masure (Ruisseau de)*, commune d'Ambazac.  
*Matanot (Le Moulin)*, commune de Bellac.  
*Mathey (Le Moulin)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Maubert (Le)*, commune de Blanzac.  
*Maubert (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Maubert (Ruisseau du)*, commune de Rancon.  
*Maubet*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Maublanc (Moulin de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Maubost*, commune de La Porcherie.  
*Mauchinal (Le Grand)*, commune de Châteauponsac.  
*Mauchinal (Le Petit)*, commune de Châteauponsac.  
*Mauclox*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Mauclox (Ruisseau de)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Maulde (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Maulde (Croix de la)*, commune de Bujaleuf.  
*Maulde (Moulin de la)*, commune de Bujaleuf.  
*Maulmont*, commune de Dournazac.  
*Maulmont*, commune de Janailhac.  
*Maulon (La Croix de)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Mauloup*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Maunias (Las)*, commune de Milhaguet.  
*Maupas (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Maupas (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Maupas (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Maupéin (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.

*Maureix (Le)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Maureix (Moulin du)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Maurie (La)*, commune de Champsac.  
*Maurie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Maurillou (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Maurinie (La)*, commune de Chéronnac.  
*Maurisson*, commune de Saint-Cyr.  
*Maurou*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Maury*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Maury (Chez)*, commune de La Porcherie.  
*Maureix*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Mauvénedrein*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Mauzelet*, commune de Limoges-Ouest.  
*May (Le)*, commune d'Augne.  
*May (Le)*, commune de Nedde.  
*Mayéras*, commune de Chaptelat.  
*Mayéras*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Mayéras (Étang de)*, commune de Chaptelat.  
*Mayéras (Ruisseau de)*, commune de Verneuil.  
*Mazan*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Mazanty*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Mazardy*, commune de Champsac.  
*Mazardy (Le Bas)*, commune de Champsac.  
*Mazat*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mazat (Étang de)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Mazataud*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Mazeau (Le)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Mazeau (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Mazeau (Le)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Mazeau (Le)*, commune de Linards.  
*Mazeau (Le)*, commune de Meuzac.  
*Mazeau (Le)*, commune de Nedde.  
*Mazeau (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Mazeau (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Mazeau (Le)*, commune de Rempnat.  
*Mazeau (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Mazeau (Le)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Mazeau (Moulin du)*, commune d'Ambazac.  
*Mazeaubert (Le)*, commune de Pageas.  
*Mazeau-Bourbon (Le)*, commune de Nedde.  
*Mazeaubrun (Le)*, commune de Pageas.  
*Mazeaudais (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Mazeaudon*, commune d'Ambazac.  
*Mazeaudrout*, commune de Bussière-Galant.  
*Mazeaurand*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Mazeaurant*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Mazeaurie (La)*, commune d'Ambazac.  
*Mazeaurie (La)*, commune de Cussac.  
*Mazeaurie (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Mazeaurie (La)*, commune de Nexon.  
*Mazeaurie (Étang de la)*, commune d'Ambazac.



*Mazeaux (Les)*, commune de Bujaleuf.  
*Mazeaux (Les)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Mazeaux (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mazeau (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mazelier*, commune de Marval.  
*Mazelle (La Haute)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Mazelle (La Basse)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Mazelle (Moulin de la)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Mazerais*, commune du Buis.  
*Mazerat*, commune de Folles.  
*Mazeaud*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Mazereaud (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Mazère (La)*, commune de Dinsac.  
*Mazéretas*, commune de Chaptelat.  
*Mazérolas*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Mazérolas*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mazéroles*, commune de Nouic.  
*Mazéroles (Étang de)*, commune de Nouic.  
*Mazet (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Mazet (Le)*, commune de Bussière-Galant.  
*Mazet (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Mazet (Le)*, commune de Champnétery.  
*Mazet (Le)*, commune de Janailhac.  
*Mazet (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Mazet (Le)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Mazet (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Mazeyras*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Mazier (Le)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Mazieras*, commune de Saint-Junien.  
*Mazieras*, commune de Pensol.  
*Mazieras*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mazière (La)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Mazière (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mazière (La)*, commune de Royère.  
*Mazouij*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mazurie (Ruisseau de)*, commune de Blond.  
*Mécanique (La)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Méchenie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Méchenie (Lavoir de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mégras*, commune de Nieul.  
*Mégie*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Mégie*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Meilhac*, commune d'Eymoutiers.  
*Meilhac*, commune de Sussac.  
*Meilhac (Moulin de)*, commune d'Eymoutiers.  
*Meilhac (Moulin de)*, commune de Meilhac.  
*Milbagnet*, commune d'Eymoutiers.  
*Millat (Chez)*, commune de Rochechouart.  
*Millaud (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Millaudon (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Meissac*, commune de Champsac.

*Méjonial*, commune de La Porcherie.  
*Méminaud*, commune de Dournazac.  
*Ménagerie (La)*, commune de Gajoubert.  
*Ménagerie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Ménardie (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Ménantour*, commune de Solignac.  
*Méneireix*, commune de Châteauponsac.  
*Méniéras*, commune de Solignac.  
*Menteix*, commune de Bujaleuf.  
*Mérusac*, commune de Jouac.  
*Mérusac (Ruisseau de)*, commune de Jouac.  
*Méraud (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Mercerie (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Mercier (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Mercier (Chez le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Merdie (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Mergardière (La)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Mérignac*, commune d'Isle.  
*Mérigot (Le)*, commune de Cromac.  
*Mérigot*, commune de Rancon.  
*Mérigot (Chez)*, commune de Solignac.  
*Mérigoux*, commune de Château-Chervix.  
*Mérine (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Merle (Chez le)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Bufferrière].  
*Merle (La Croix du)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Merlie (La)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Merlis*, commune de Vayres.  
*Méry*, commune de Blond.  
*Méry (Étang de)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Méry (Moulin de)*, commune de Blond.  
*Méry (Le Puy de)*, commune de Blond.  
*Méry (Ruisseau de)*, commune de Blond.  
*Messeillac*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Mesurat*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mesurat (Étang de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mesurat (Le Petit)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mesurat (Le Petit)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mesurat (Maisonnette de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mesurat (Moulin de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Mesurat (Tuilerie de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Métairie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Métairie (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Métairie (La Grande)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Métairie (La Grande)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Métayer (Chez le Grand)*, commune de Jourgnac.  
*Métayers (Les)*, commune de Saint-Paul.  
*Meynial*, commune de Glanges.  
*Meyniaud*, commune d'Eymoutiers.  
*Meynieux (Le)*, commune d'Isle.  
*Meynieux (Le)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Meynieux (Le)*, commune de Villefavard.

*Meynieux (La Croix du)*, commune de Vayres.  
*Meynieux (Le Grand)*, commune de Vayres.  
*Meynieux (Le Petit)*, commune de Vayres.  
*Meynieux (Moulin du)*, commune d'Isle.  
*Meynieux (Les)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Meyrat*, commune de Linards.  
*Mialzat*, commune de Sussac.  
*Miaumande*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Micaud (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Michel (Chez)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Michel (Moulin de)*, commune de Château-Chervix.  
*Mie (Moulin de La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Migoulet*, commune de Nantiat.  
*Milanges*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Milanges (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Milhac*, commune de Fromental.  
*Mimole*, commune de Saint-Maurice-des-Brouesses.  
*Minardière (La)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Mine (Maison de la)*, commune de Vaulry.  
*Minet (Chez)*, commune de Nantiat.  
*Minet (Moulin de)*, commune de Gorre.  
*Mineur (Chez le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Mingoux (Chez)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Mingoux (Moulin des)*, commune de Flavignac.  
*Mintou (Chez)*, commune de Nedde.  
*Miserat*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Mission (Croix de la)*, commune de Couzeix.  
*Mitral (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Magot (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Moissac*, commune de Feytiat.  
*Moissac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Moissac (Ganne de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Moissac (Moulin de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Moissagnet*, commune de Feytiat.  
*Molle (La)*, commune de Marval.  
*Mologe*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Mourot (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Monard (Moulin du)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Mondet (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Mondon*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mondon (Bois de)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mondon (Étang de)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mondon (Forge de)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Mondonaud (Le)*, commune de Masléon.  
*Mondon (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Mondoux (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Monges (Étang des)*, commune de Compreignac.  
*Monges (Moulin des)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Monges (Ruisseau des)*, commune de Compreignac.  
*Mongie (La)*, commune de Janailhac.  
*Monismes*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].

*Monnerie (Chez)*, commune de Saint-Auvent.  
*Monnerie (La)*, commune de Champsac.  
*Monnerie (La)*, commune de Cussac.  
*Monnerie (La)*, commune de Dournazac.  
*Monnerie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Monnerie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Monnerie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Monnerie (Étang de la)*, commune de Cussac.  
*Monnerie (Moulin de la)*, commune de Dournazac.  
*Monnerie (Moulin de la)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Mons*, commune de Bussière-Boffy.  
*Monsannes*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Mont (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Mont (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Mont (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Mont (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Mont (Le)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Mont (Le)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Mont (La Croix du)*, commune d'Ambazac (1839).  
*Mont (Étang du)*, commune d'Ambazac.  
*Mont (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Mont (Le Puy de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Mont (Le Puy de)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Mont (Le Puy de)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Montades (Les)*, commune de Marval.  
*Montagne (Ruisseau de)*, commune de Darnac.  
*Montagner (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Montagnères (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Montagnères (Moulin des)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Montagnier*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Montanaud*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Montanaud*, commune de Châteauponsac.  
*Montanaud*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Montanaud (Moulin de)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Montanaud (Moulin de)*, commune de Châteauponsac.  
*Montant (Le)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Montargis*, commune de Javerdat.  
*Montauban*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Montaud*, commune de Saint-Mathieu.  
*Montaud (Le)*, commune de Champnétery.  
*Montaudeix (Le)*, commune de Veyrac.  
*Montaudie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Montaumarchand*, commune de Droux.  
*Montaumart*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Montaupicard*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Montauraud*, commune de Nantiat.  
*Montautre*, commune de Fromental.  
*Montautre (Moulin de)*, commune de Fromental.  
*Montazeau*, commune de Champnétery.  
*Montazeau*, commune de Cieux.  
*Montazeau*, commune de Coussac-Bonneval.

*Montazeau*, commune de Rochechouart.  
*Montazeau*, commune de Saint-Victurnien.  
*Montbas*, commune de Gajoubert.  
*Montbas (Étang de)*, commune de Gajoubert.  
*Montbas (Grande métairie de)*, commune de Gajoubert.  
*Montbas (Moulin de)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Montbas (Petite métairie de)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Montbessier*, commune de La Meyze.  
*Montbon*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Montbrandeix*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Montbreignaud*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Montbrun*, commune de Dournazac.  
*Montbrun (Bussière de)*, commune de Dournazac.  
*Montbrun (Ruisseau de)*, commune de Dournazac.  
*Montceyssaud*, commune de Bussière-Galant.  
*Montchatain*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Montchaty*, commune de Dournazac.  
*Montchaud*, commune de Compreignac.  
*Montchenon*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Montcocu*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Montcocu*, commune d'Ambazac.  
*Montcocu*, commune de Peyrilhac.  
*Montcocu*, commune de Séreilhac.  
*Montcul*, commune de Flavignac.  
*Montdarel*, commune de Saint-Junien.  
*Montées (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Montégut*, commune de Compreignac.  
*Montégut*, commune de Linards.  
*Montégut*, commune de Saint-Pardoux.  
*Montégut*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Monteil (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Monteil (Le)*, commune de La Bazeuge.  
*Monteil (Le)*, commune de Bellac.  
*Monteil (Le)*, commune de Blanzac.  
*Monteil (Le)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Monteil (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Monteil (Le)*, commune de Folles.  
*Monteil (Le)*, commune de Glanges.  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Monteil (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Monteil (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Monteil (Le)*, commune de Roussac.  
*Monteil (Le)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Monteil (Le)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Monteil (Le Grand)*, commune de Châteauponsac.  
*Monteil (Le Grand)*, commune de Magnac-Laval.  
*Monteil (Le Grand)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.

*Monteil (Étang du)*, commune de La Bazeuge.  
*Monteil (Étang du)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Monteil (Moulin du)*, commune de Folles.  
*Monteil (Moulin du)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Monteil (Moulin du Petit)*, commune de Châteauponsac.  
*Monteil (Moulin du Grand)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Monteix (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mont-Elie*, commune d'Ambazac.  
*Montermon*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Montésour (Le)*, commune de Peyrilhac.  
*Montessaud (Le)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Montet (Le Grand)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Montet (Le Petit)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Montevert*, commune de Limoges-Ouest.  
*Montezol (Moulin de)*, commune de Nexon.  
*Montfayon (Le)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Montfrebauf*, commune de Marval.  
*Montgénis*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Montgomar*, commune de Dinsac.  
*Montignac*, commune d'Eyjeaux.  
*Montignac*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Montellerie (La)*, commune de Dinsac.  
*Montillou*, commune de Châteauponsac.  
*Montin (Le)*, commune de Couzeix.  
*Montintin*, commune de Château-Chervix.  
*Montfayol (Le Bas)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Montfayol (Le Haut)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Monges (Le Bos las)*, commune d'Aureil.  
*Montjoffre*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Montjoffre (Étang de)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Montjoffre (Moulin de)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Montjourde*, commune de Folles.  
*Montlarge*, commune de Montrol-Sénard.  
*Montlarron (Le)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Montlevaud (Le Grand)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Montlembert*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Montlibre*, commune de Saint-Mathieu.  
*Montluc*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Montmagner (Le Bas)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Montmagner (Le Haut)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Montmaud*, commune de Châteauponsac.  
*Montméraud (Le Grand)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Montméraud (Le Petit)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Montmerie*, commune de Saint-Barbant.  
*Montmézery*, commune de Montrol-Sénard.  
*Montmolard*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Montmoulivet*, commune de Glanges.  
*Montmousson*, commune de Rochechouart.  
*Montoume*, commune de Chéronnac.  
*Montoume (Borderie de)*, commune de Chéronnac.  
*Montpeyrat*, commune de Sauviat[-sur-Vige].

*Montplaisir*, commune de Nantiat.  
*Montpoutier*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Montquedroux*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Montquedioux*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Montréal*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Montrénaud*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Montrocher*, commune de Montrol-Sénard.  
*Montrosier*, commune de Saint-Junien.  
*Montroy (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Montru (Le)*, commune de Rancon.  
*Monts (Les)*, commune de Balledent.  
*Monts (Les)*, commune de Blond.  
*Monts (Les)*, commune de Chamboret.  
*Monts (Les)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Monts (Les)*, commune de Saint-Gence.  
*Mont (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Monts (Les)*, commune de Magnac-Laval.  
*Monts (Les)*, commune de Vayres.  
*Monts (Les Grand)*, commune de Flavignac.  
*Monts (Les Petits)*, commune des Cars.  
*Monts (Les Petits)*, commune de Droux.  
*Monts (Étang des)*, commune de Saint-Gence.  
*Monts (Moulin des)*, commune de Balledent.  
*Monts (Moulin des)*, commune de Vayres.  
*Montsac*, commune de Cieux.  
*Montsac*, commune de Rancon.  
*Montsac (Étang de)*, commune de Blond.  
*Montsac (Moulin de)*, commune de Cieux.  
*Montsaud*, commune de Magnac-Bourg.  
*Montséjaud*, commune Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Montsignon*, commune du Buis.  
*Montsun*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Montabat*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Moranges*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Morcheval*, commune de Chamboret.  
*Morcheval*, commune de Chaptelat.  
*Morcheval-Bas*, commune de Chamboret.  
*Moreau (Cabanne de la lande de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Moreau (Le Moulin)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Morelie (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Morelie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Morelière (La)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Morelière (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Morelle (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Morin (Vigne de)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Morinas*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Morinas (Etang de)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Mornièrre (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Morpiénas*, commune de Panazol.  
*Mort (Moulin de la)*, commune de Villefavard.  
*Mortegoutte*, commune de Bussière-Boffy.

*Mortegoutte*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Morterol (Le Petit)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mortesagne*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Mosnard (Moulin du)*, commune de Châteauponsac.  
*Mothe (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Mothe La)*, commune de Glanges.  
*Mothe (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Mothe (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Mothe (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Mothe (La)*, commune de Tersannes.  
*Mothe (Étang de la)*, commune de Peyrilhac.  
*Mothe (Moulin de la)*, commune de Peyrilhac.  
*Motte (La)*, commune de Rochechouart.  
*Mottes (Les)*, commune de Champsac.  
*Moudant*, commune de Compreignac.  
*Moulard (Le)*, commune de Rancon.  
*Moulard (Le)*, commune de Boisseuil.  
*Moulard (Le Grand)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Moulard (Le Petit)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Moulard (Étang du Grand)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Moulette (Chez)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Moulette (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Moulières*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Moulières (Las)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Moulin (Le)*, commune de Champsac.  
*Moulin (Ruisseau du)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Moulin (Le Grand)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Moulin (Le Grand)*, commune de Saint-Paul.  
*Moulin (Le Grand)*, commune de Veyrac.  
*Moulin (Le Petit)*, commune de Saint-Cyr.  
*Moulin (Le Petit)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Moulin (Le Petit)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Moulin (Le Puy du)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours.  
*Moulin (Village du)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Moulin-Barry*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Baty (Le)*, commune de Bussière-Galant.  
*Moulin-Berger (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Moulin-Blanc (Le)*, commune de Bellac.  
*Moulin-Blanc (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Moulin-Blanc (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Brûlé (Le)*, commune de Saint-Auvent.  
*Moulin-Brûlé (Le)*, commune de Bellac.  
*Moulin-Brûlé (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Moulin-Brûlé (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Moulin de Fargeas*, commune de Limoges-Sud.  
*Moulin de la Garde (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Moulin du Gué (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Mouriquet (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Pabot (Le)*, commune de Limoges-Sud.  
*Moulin de la Perdrix (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin de la Pélisserie*, commune de Limoges-Sud.



*Moulin-Pinard (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin de La Tour*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Ponty (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Moulin-Rabaud (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Moulin-Siquet (Le)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Moulinard*, commune de Boisseuil.  
*Moulinasse (Moulin de la)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Mouline (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Moulinerie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Saint-Bazile.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Moulinneuf (Le)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Flavignac.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Folles.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Gorre.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Moulinneuf (Le)*, commune de Saint-Paul.  
*Moulinneuf (Étang du)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Moulinot (Le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Moulins (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Moulins (Les Grands)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Mounisme*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Mouquet (Chez)*, commune de Chamboret.  
*Mouret*, commune d'Eymoutiers.  
*Mouret (Chez)*, commune de Champsac.  
*Mouriaud*, commune de Milhaguet.  
*Mouricaud (Chez)*, commune de Saint-Nicolas-Courbefy.  
*Maurier (Le)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Mourier (Le)*, commune de Moissannes.  
*Moussons*, commune d'Aureil.  
*Mousseaux (Les)*, commune de Verneuil-Moutier.  
*Moutiers*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Moutiers (Le Peux de)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Moyard (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Murailles (Les)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Murat*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Murat*, commune de Sussac.  
*Murat*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Murat (Moulin de)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Murat (Étang de)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Mureau (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Murat (Le Grand)*, commune d'Ambazac.  
*Murat (Le Petit)*, commune d'Ambazac.  
*Muriol*, commune de Limoges-Ouest.

## – N –

*Nabouliéras*, commune de Glanges.  
*Nadalie (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Nadalie (La)*, commune de Marval.  
*Nadaud (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Nadaud (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Nadaud (Ruisseau de)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Nailbac*, commune de Champsac.  
*Nanot (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval  
*Narbonnais*, commune de Solignac.  
*Narmont*, commune de Nieul.  
*Nauches (Les)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Naugeat*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Naugeat*, commune de Limoges-Ouest.  
*Nautique (Le Clos)*, commune de Limoges-Nord.  
*Nazat*, commune de Châteauponsac.  
*Nazat (Moulin de)*, commune de Châteauponsac.  
*Nédaud (Chez)*, commune de Nedde.  
*Nedde (Moulin de)*, commune de Nedde.  
*Négrelat*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Négrelat*, commune de Cussac.  
*Négreloube*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Négreloube (Bois de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Négremont*, commune de Rempnat.  
*Négremont*, commune de Cussac.  
*Négrier*, commune de Châlus.  
*Négrignac*, commune d'Augne.  
*Nèples (Les)*, commune de Chéronnac.  
*Népoulas (Le Bas)*, commune de Compreignac.  
*Népoulas (Le Haut)*, commune de Compreignac.  
*Népoux*, commune de Compreignac.  
*Népoux*, commune de Coussac-Bonneval  
*Népoux (Étang de)*, commune de Compreignac.  
*Nergout*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Neuf-Chamboret*, commune de Chamboret.  
*Neuplanchas*, commune de Saint-Jouvent.  
*Neuvialle*, commune de Champnétery.  
*Neuvialle*, commune de Nedde.  
*Neuvialle (Étang de)*, commune de Champnétery.  
*Neuvic*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Neuvic (La Chaise de)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Neuvic (Pierre de)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Neuwillards*, commune de Saint-Jouvent.  
*Neuwillards*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Neuwillards (Moulin de)*, commune de Saint-Bonnet-Briance  
*Neuville*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Neuville*, commune, de Saint-Mathieu.  
*Neychat*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Nézzières*, commune de Neuvic[-Entier].

*Nicolas (Chez)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Nicolle (Chez)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Nicot (Chez)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Niconlaud (Le)*, commune de Javerdat.  
*Nidecroc (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Nieul*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Nieul (Forêt de)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Nigonnerie (La)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Niolet*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Nipoulaud*, commune de Saint-Paul.  
*Nivard (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Nivard (Chez)*, commune de Nouic.  
*Nivet (Bois de)*, commune de Sussac.  
*Noblac (Pont de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Noblanc (Croix de)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Noir (La Grange du)*, commune de Saint-Auvent.  
*Noisetiers (Les)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Nollet*, commune de Blond.  
*Nollet (Étang de)*, commune de Blond.  
*Nonardie*, commune de Château-Chervix.  
*Nonardie (Lande de)*, commune de Château-Chervix.  
*Nontieux*, commune de Saint-Paul.  
*Noton (Chez)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Notre-Dame-de-Pierre*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Nouailbat*, commune d'Ambazac.  
*Nouailhat*, commune de Beynac.  
*Nouailhat*, commune de Couzeix.  
*Nouailhat*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Nouailhat*, commune de Vayres.  
*Nouailhat*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Nouailhat*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Nouailhat (Étang de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Nouailhat (Moulin de)*, commune d'Ambazac.  
*Nouailhat (Moulin de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Nouailhat (Moulin de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Nouaille (La)*, commune des Billanges.  
*Nouaille (La)*, commune de Meuzac.  
*Nouaille (La)*, commune de Rempnat.  
*Nouaille (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Nouaille (La Petite)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Nouailles (Les)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Nouailles (Les)*, commune d'Eyjeaux.  
*Noneix (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
 *Nouelles (Les)*, commune de Darnac.  
*Noubaud (Le)*, commune de Champnétery.  
*Noubaud (Le)*, commune de Folles.  
*Noubaud (Le)*, commune de Fromental.  
*Noubaud (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Noubaud (Le)*, commune de Linards.  
*Noubaud (Étang du)*, commune de Champnétery.  
*Noubaud (Moulin du)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].

*Noutarade (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Noussac*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Nouzière (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Nouzille (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Nouzilleras*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Noyer (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Noyer (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Noyer (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Noyer (Le)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Noyer(Le Grand)*, commune de Tersannes.  
*Noyer (Le Petit)*, commune de Tersannes.  
*Noyéras*, commune de Jourgnac.  
*Noyéras*, commune de Nexon.  
*Nozon (Ruisseau de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Nuit*, commune de Balledent.

– O –

*Oiseau (Moulin de l')*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Ollières (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Ombras (Moulin de l')*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Ombre (L')*, commune d'Eymoutiers.  
*Or (Moulin de l')*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Oradour*, commune de Linards.  
*Oradour (Moulin d')*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Orbagnac*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Orgnac (Le Grand)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Orgnac (Le Petit)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Os (La Croix du bois de l')*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Oulier (L')*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Oulette (L')*, commune de Saint-Cyr.  
*Ourgeaux*, commune de Pageas.  
*Ourgeaux (Les)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Ouride*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Ovier*, commune de Cieux.

– P –

*Pabot (Chez)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pabot (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Pabot (Chez)*, commune de Veyrac.  
*Pacaille (La)*, commune de Chaptelat.  
*Pacaille (La)*, commune de Veyrac.  
*Pacaille (Étang de la)*, commune de Chaptelat.  
*Payenie (La)*, commune de Gorre.  
*Pagnac (Le Grand)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.

*Pagnac (Le Petit)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Pagnac (Moulin de)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Pagnade (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Pagnon (Chez)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Paillasse (Chez)*, commune de Saint-Cyr.  
*Paille (Logis de)*, commune de Chaptelat.  
*Paille (Moulin de La)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Paille (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Palais (Le)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Palais (Moulin du)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Paland (Le)*, commune de Moissannes.  
*Paland (Chez)*, commune de Jouac.  
*Paland (Étang du)*, commune de Moissannes.  
*Paleines (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Palieras*, commune de La Porcherie.  
*Palissière (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Pélissoux (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Palisse (La)*, commune de Cromac.  
*Palisse (La)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Palisse (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Palisse (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Palolerie (La)*, commune de Blond.  
*Paloux (Moulin de las)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pampaly*, commune de Château-Chervix.  
*Pampisses (Les)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Pampou (Le Bois de)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Panaud (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Panèches (Moulin de)*, commune des Billanges.  
*Panier (Chez)*, commune de Gorre.  
*Planissac*, commune de Berneuil.  
*Panissias (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Pantat*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Papetaud (Étang de)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Papeterie (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Papeterie (La)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Papeterie (Moulin de la)*, commune de Saint-Auvent.  
*Parut (Chez)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Parade*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Paradis (Le)*, commune de Champsac.  
*Parc (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Parc (Le coin du)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Pardelières (Les)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Pareilles (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Parinet (Moulin de)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Partière (La)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Parpayat*, commune d'Isle.  
*Parsac*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Parsadoux (Le Petit)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Passin (Le)*, commune de Razès.  
*Palaudas (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Pater (Ruisseau de)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.

*Patiras*, commune de Linards.  
*Patissooux (Chez)*, commune de Solignac.  
*Patois (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Patural (Moulin du Grand)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Pauchas-Veyrieras*, commune de Château-Chervix.  
*Pauchebesse*, commune de Saint-Auvent.  
*Paugnac*, commune de Linards.  
*Paul (Moulin de Saint-)*, commune de Saint-Paul.  
*Paulet (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Paulbac*, commune de Janailhac.  
*Paulmet (Les Touraux)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Paulmet (Le)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Paulmet (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Paussadie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Pause (La)*, commune de Feytiat.  
*Pause (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pauserie (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Poutarand*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Poutilloux (Chez)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Pavillon (Le)*, commune de Janailhac.  
*Pavillon (Le)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Payschard (Le)*, commune de La Roche-l’Abeille.  
*Paysse (Chez)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Paysseix (Les)*, commune de Flavignac.  
*Payzat (Moulin de)*, commune de Villefavard.  
*Pazat*, commune de Solignac.  
*Pêcher (Le)*, commune du Dorat.  
*Pêcher (Ruisseau du)*, commune de Tersannes.  
*Pêcherie (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Pêcherie (Étang de la)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Pédeneix (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Peges (Les)*, commune de Burgnac.  
*Peignot (Chez)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Peignot (Chez)*, commune d’Aixe[-sur-Vienne].  
*Peillaud (Chez)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Peine (La)*, commune de Cieux.  
*Peines (Les)*, commune des Cars.  
*Pelaud (Chez le)*, commune d’Eymoutiers.  
*Pellechevant*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Pellechevant*, commune de Chamboret.  
*Pellechevant*, commune de Veyrac.  
*Pellechevant (Moulin de)*, commune de Veyrac.  
*Pellechevant (Étang de)*, commune de Veyrac.  
*Pellegérie (La)*, commune de Cussac.  
*Pellenie*, commune de Vayres.  
*Pelouzin*, commune de Champnétery.  
*Pelu (Moulin du)*, commune de Berneuil.  
*Pempy (Maison de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Penaud*, commune de Dournazac.  
*Penaud (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Penaud (Le)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.

*Penau près Mercier (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Penaud près Pressac (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Penaud (La Croix du)*, commune de La Meyze.  
*Penauderie*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Penauds (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pendants (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Pendue (La)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Pénélie (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Penelle (Moulin de La)*, commune d'Augne.  
*Pénitent (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Penot (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Pensol (Moulin de)*, commune de Pensol.  
*Pentremoulu*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Pény*, commune de Compreignac.  
*Pény (Moulin de)*, commune de Compreignac.  
*Pénignac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pèyne (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Péquet (Moulin de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Péranche*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Péranton*, commune de Saint-Mathieu.  
*Perben*, commune de La Meyze.  
*Perche (Moulin de La)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Péreix*, commune de Boisseuil.  
*Péret*, commune d'Ambazac.  
*Péret*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Péret (Chez)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Pérignac*, commune de Pageas.  
*Pérignanal (Le Bas)*, commune de Cieux.  
*Pérignanal (Le Haut)*, commune de Cieux.  
*Pérignat (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Périoux*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Périssat*, commune de Saint-Junien.  
*Permangle*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Permangle*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Perminaud (Le)*, commune de Jouac.  
*Pernaud*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Perriebord*, commune de Saint-Junien.  
*Perrier (Chez)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Perrier (Chez)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Perrier (Le)*, commune de Royères.  
*Perrier-Renard*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Perrière (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Perrière (La)*, commune de Javerdat.  
*Perrière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Perrière (La)*, commune de La Porcherie.  
*Perrière (La)*, commune de Séreilhac.  
*Perrière (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Perrière (Chez)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Perrière (Étang de la)*, commune de Javerdat.  
*Perrière (Moulin de la)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Persil (Chez)*, commune de Saint-Victorien.

*Personnerie (La)*, commune de Berneuil.  
*Pert*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Pert*, commune de Champnétery.  
*Pertbus (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Pertbus (Étang du)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Perlais (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Péruse (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Pérusse (Moulin de La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Pétavand*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Pétavand (Moulin de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Pète-Lièvre*, commune de Saint-Mathieu.  
*Petitpeix (Chez)*, commune de Gorre.  
*Petite-Fayette*, commune de Limoges-Ouest.  
*Petit-Masneuf*, commune de Limoges-Est.  
*Petite Mazelle*, commune de Limoges-Nord.  
*Petite-Vergne*, commune de Limoges-Ouest.  
*Peubis (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Peuchaud*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Peudry*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Peupitou*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Peupitou (Moulin de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Peupelant*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Peurié*, commune de Veyrac.  
*Peuroulier*, commune de Droux.  
*Peutier*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Peutrin*, commune de Saint-Barbant.  
*Peutru*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Peux (Le)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Peux (Le)*, commune de Jouac.  
*Peux (Le)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Peux (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Peux (Ruisseau du)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Peux (Les Grands)*, commune de Cromac.  
*Peux (Le Petit)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Peux-Moutiers (Le)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Peux-Vilairoux (Le)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Peygatou (Chez)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Peymie*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Peyol*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Peyrade (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Peyrade (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Peyradis*, commune de Panazol.  
*Peyragoux*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Peyragude*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Peyramont*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Peyramont (Étang de)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Peyrassoulat*, commune de Chéronnac.  
*Peyrassoulat (Forge de)*, commune de Chéronnac.  
*Peyrassoulat (Moulin de)*, commune de Chéronnac.  
*Peyrassoux*, commune d'Eymoutiers.  
*Peyrat*, commune de Saint-Auvent.



*Peyrat*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Peyrat*, commune d'Eymoutiers.  
*Peyrat (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Peyrat (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Peyraud (Le)*, commune de Breuilaufa.  
*Peyraud (Chez)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Peyraud (Chez)*, commune de Gajoubert.  
*Peyraud (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Peyraud (Étang de)*, commune de Gajoubert.  
*Peyravout (Le Grand)*, commune de Javerdat.  
*Peyravout (Le Petit)*, commune de Javerdat.  
*Peyravout (Moulin de)*, commune de Javerdat.  
*Peyre (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Peyrechave*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Peyregraud (Le Moulin)*, commune de Saint-Junien.  
*Peyregreffier*, commune de Saint-Mathieu.  
*Peyrelade*, commune de Montrol-Sénard.  
*Peyrelaine*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Peyrelaine*, commune de Meuzac.  
*Peyribaud*, commune de Breuilaufa.  
*Peyri (La)*, commune de Saint-Bazile.  
*Peyrichoux (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Peyrisset*, commune de Nantiat.  
*Peyronie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Peyronnet*, commune de Magnac-Bourg.  
*Peyrot (Cabane de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Peyronnelles (Les)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Peyrousse (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Peyrouteau (Le)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Peyroux (Le)*, commune de Blond.  
*Peyroux (Le)*, commune de Chamboret.  
*Peyroux (Le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Peyroux (Le)*, commune de La Croizille.  
*Peyroux (Le)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Peyroux (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Peyroux (Le)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Peyrouzeau*, commune de Bellac.  
*Peyruche*, commune de Veyrac.  
*Peyrussas*, commune de Bussière-Galant.  
*Peyrussas (Moulin de)*, commune de Bussière-Galant.  
*Peyrusson (Ecuries de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Peyrut*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Peysserut*, commune de Peyrilhac.  
*Peytavigne (La)*, commune de Champsac.  
*Peytavigne (La)*, commune de Pageas.  
*Peytoureille*, commune de Bussière-Galant.  
*Peyzais*, commune de Saint-Barbant.  
*Pézard*, commune du Dorat.  
*Philippe (Chez)*, commune de Nouic.  
*Piaufoux (Le)*, commune de Balledent.  
*Piaulerie (La)*, commune de Saint-Paul.

*Piautreïn (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Pic (Le)*, commune de Blond.  
*Pic (Le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Pic (Le)*, commune de Javerdat.  
*Pic (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Pic (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Pic (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Pic (Le)*, commune de Peyrilhac.  
*Pic (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Pic (Le Grand)*, commune de Beynac.  
*Pic (Le Petit)*, commune de Beynac.  
*Pic (Le Petit)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Pic (Étang du)*, commune de Javerdat.  
*Pic (Moulin du)*, commune de Sussac.  
*Pic (Moulin du)*, commune de Javerdat.  
*Pic (Moulin de Saint-)*, commune de Jourgnac.  
*Pic (Tuilerie du)*, commune de Peyrilhac.  
*Picard (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Picat (Chez)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Picat (Chez)*, commune de Panazol.  
*Piderie (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Pièce (La Grande)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Pieds-Blancs (Chez)*, commune d'Ambazac.  
*Piège (Le)*, commune de Folles.  
*Piégut*, commune de Coussac.  
*Piégut*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Piégut (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Piégut (Moulin de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Pierre (Chez Saint-)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Pierre-Blanche (La)*, commune de Dournazac.  
*Pierre-Burre*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Pierrefiche*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Pierrefiche*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Pierrefiche*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pierrefiche*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Pierrefitte*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Pierrefitte*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Pierrefolle*, commune de Champsac.  
*Pierrefolle*, commune de Fromental.  
*Pierrefolle*, commune de Jouac.  
*Pierrefolle*, commune de Rochechouart.  
*Pierrelevée*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Pierrelevées*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Pierre-Lignac*, commune de Meuzac.  
*Pierre-la-Vigne*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Pierres (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Pierres (Les Trois)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Pierre-Blanche (Les)*, commune de Bujaleuf.  
*Pierres-Blanches (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Pilaine (Maison de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pilout (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Glane.

*Pigeaud (Chez)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Pigeonnieres (Les)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Pignier (Le)*, commune de Bellac.  
*Pignier (Moulin du)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Pignoterie (La)*, commune de La Bazeuge.  
*Pignoux (Les)*, commune de La Bazeuge.  
*Pigot*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Pilateries (Les)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Pillet (Moulin de)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Pin (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Pin (Le)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Pin (Le Grand)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Pin (Le Petit)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Pinard*, commune de Limoges-Ouest.  
*Pinateau*, commune de Magnac-Laval.  
*Pinateau (Étang de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Pinaud (Chez)*, commune de Darnac.  
*Pinbernard. (Le)*, commune de Saint-Priest-le-Bétoux.  
*Pincharaud (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Pinchou (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Pindrenu*, commune de Feytiat.  
*Pingreland*, commune de Saint-Priest-le-Betoux.  
*Pinette (La)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Piofret*, commune de Blond.  
*Piotais (Le)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Piquet (Chez)*, commune de Saint-Méard.  
*Piquette*, commune de La Porcherie.  
*Piquette (Moulin de)*, commune de La Porcherie.  
*Pirot (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Pissaud*, commune du Buis.  
*Pissarat (Moulin de)*, commune de La Porcherie.  
*Pisseloup*, commune de Chamboret.  
*Pistole (Chez)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Pivoderie*, commune de Nieul.  
*Places (Les)*, commune de Balledent.  
*Place (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Places (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Places (Les)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Placieux (Les)*, commune de Thouron.  
*Plagne (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Plagne (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Plagne (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Plagne (La)*, commune de Feytiat.  
*Plagne (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Plagne (La)*, commune de Nieul.  
*Plagne (La)*, commune de Nouic.  
*Plagne (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Plagne (La)*, commune de Solignac.  
*Plagne (La)*, commune de Séréilhac.  
*Plagne (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Plagne-au-Beneix (La)*, commune de Solignac.

*Plagne (La Basse)*, commune de Feytiat.  
*Plagne (La Basse)*, commune de Tersannes.  
*Plagne (La Grande)*, commune de Tersannes.  
*Plagne (Fuilerie de la)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Plagnes (Les)*, commune de Châlus.  
*Plagnes (Les)*, commune de Cromac.  
*Plagnes (Étang des)*, commune de Cromac.  
*Plainard*, alias *Bas-Eyzac*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Plaine (La)*, commune de Boisseuil.  
*Plaine (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Plaine (La)*, commune de Nexon.  
*Plainjoubeau*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Plaisance*, commune de Champsac.  
*Plaisance*, commune de Château-Chervix.  
*Plaisance*, commune de Cieux.  
*Plaisance*, alias *Les Tailles*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Plaisance*, commune de Feytiat.  
*Plaisance*, commune de Limoges-Ouest.  
*Plaisance*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Plaisance*, commune de Nouic.  
*Plaisance*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Plaisirs (Les)*, commune des Cars.  
*Planchat (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Planchat (Le)*, commune de Saint-Auvent.  
*Planchaud*, commune de Saint-Priest-le-Bétoux.  
*Planche (La)*, commune de Boisseuil.  
*Planche (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Planche (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Planche (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Planche (Moulin de la)*, commune des Billanges.  
*Planche (Moulin de la)*, commune de Saint-Méard.  
*Panche (ruisseau de la)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Planche-en-Faux (Moulin de La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Planche-Bonnet*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Planchecourte*, commune de Droux.  
*Planchemoutons*, commune d'Eymoutiers.  
*Planches (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Planches (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Planches (Les)*, commune de La Meyze.  
*Planches (Les)*, commune de Meuzac.  
*Planches (Moulin des)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Planches (Moulin des)*, commune de Breuilaufa.  
*Planches (Moulin des)*, commune de Nedde.  
*Planchette (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Planchettes (Les)*, commune de Couzeix.  
*Planchettes (Étang des)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Planchon*, commune de Balledent.  
*Planelle (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Planet (Le)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Planitaud (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Plant (Le)*, commune de Lussac-les-Églises.

*Plant (Moulin du)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Plantadas*, commune de Saint-Méard.  
*Plantade (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Plantade (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Plantadis*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Plantadis*, commune de Nexon.  
*Plantedis*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Planteloup*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Plassas (Las)*, commune, de Coussac-Bonneval.  
*Plats (Les)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Plats (Les)*, commune de Fromental.  
*Plats (Les)*, commune de Rochechouart.  
*Plats (Les)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Plaud*, commune de Janailhac.  
*Plaud (Le Grand)*, commune de Saint-Junien.  
*Plaud (Le Petit)*, commune de Saint-Junien.  
*Plaudeaux*, commune de Saint-Bonnet-la-Rivière [Saint-Bonnet-Briance].  
*Plauderie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Plaupassaud*, commune de Javerdat.  
*Pleineveyre*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Pleix (Moulin de)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Plénartige*, commune de Nedde.  
*Plesqueix*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Plesqueix (Tuilerie de)*, commune de Rilhac-Rancon.  
*Plombard*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Plonaud*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Plumont (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Pluvier*, commune de La Meyze.  
*Pochaud (Moulin de)*, commune de Darnac.  
*Pochevergne*, commune de Dournazac.  
*Point (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Points (Les)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Poirier (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Poirier*, commune de Veyrac.  
*Poirier (Auberge du)*, commune de Séreilhac.  
*Poirier (Le Grand)*, commune de Tersannes.  
*Poirier (Le Petit)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Poirier (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Poitevine (La)*, commune de Nieul.  
*Polisserie (La)*, commune de Cieux.  
*Pologne (La)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Polonais (Chez le)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Pomaret (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Pomaret (Le)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Pomélie (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Pomélie (La Basse)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Pomelière (Étang de La)*, commune de Verneuil-Moustiers.  
*Pommeret*, commune du Dorat.  
*Pomet*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Pommier (Le)*, commune de Bellac.  
*Pommier (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.

*Pommier (Ecore de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Pommier (Chez)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Pommier (Le gros)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Ponsédry (ruisseau de)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Pont (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Pont (Le)*, commune de Linards.  
*Pont (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Pont (Le)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Pont (Le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Pont (Le)*, commune de Thouron.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Balledent.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Saint-Basile.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Berneuil.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Blanzac.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Couzeix.  
*Pont (Moulin du)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Pont (Moulin du)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Pont (Moulin du)*, commune de Droux.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Masléon.  
*Pont (Moulin du)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].  
*Pont (Moulin du)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Pont-du-Bois (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Pontabier*, commune de Compreignac.  
*Pontabier (Étang de)*, commune de Compreignac.  
*Pont-à-la-Planche*, commune de Saint-Junien.  
*Pont à la Bause*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pont-la-Besse*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Pont-la-Bordas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pontacolle*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Pont-à-Lage (Le)*, commune de Folles.  
*Pont-à-Lage (Le)*, commune de Laurière.  
*Pontallier*, commune de Magnac-Laval.  
*Pontaupay (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Pontauty*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Pontbale (Étang de)*, commune des Billanges.  
*Pontbale (Moulin de)*, commune des Billanges.  
*Pontcholet (Moulin de)*, commune de Saint-Germain-les Belles.  
*Pont de l'Aurence*, commune de Limoges.  
*Pont-Saint-André*, commune de Limoges-Est.  
*Ponteix*, commune de Feytiat.  
*Pontfeuille*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Pontlavaud*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Pontpèget*, commune de Magnac-Laval.  
*Pontpercy (Moulin de)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Pont-des-Rivières (Le)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Pont-Rompu (Le)*, commune de Solignac.  
*Pontrouge (Ruisseau du)*, commune Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Pont-Saint-Martin*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Pont-Saint-Peix*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pontroy*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].

*Pont-Vieux*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Ponty (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Ponty (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Popperdu*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Porcherie (La)*, commune de Blond.  
*Porcherie (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Portail (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Portail (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Porte (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Porte (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Porte (La)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Porte (La)*, commune de Gajoubert.  
*Porte (La)*, commune de Saint-Gilles.  
*Porte (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Portefaix (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Portes (Les Trois)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Poteau (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Pouchanouillas*, commune de Vayres.  
*Pouchoux*, commune de Chamboret.  
*Pouderit (Chez)*, commune de Château-Chervix.  
*Poudrier (Le)*, commune de Limoges-Est.  
*Poudrière (La)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Poueix (Le)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Pouet (Le)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Pouette (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Pouffary*, commune de Dinsac.  
*Pouge (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Pouge (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Pouge (La)*, commune de Burgnac.  
*Pouge (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Pouge (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pouge (La)*, commune de La Meyze.  
*Pouge (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Pouge (La)*, commune de Rochechouart.  
*Pouge (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Pouge (Étang de la)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pouge (Moulin de La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pouges (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Poule (Gabie de la)*, commune de Château-Chervix.  
*Poulenas*, commune d'Eyjeaux.  
*Poulet (Chez)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Poulier (Le)*, commune de Saint-Bazile.  
*Poulinat*, commune de Bussière-Galant.  
*Pouloueix*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Poulousat*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Poumeau (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Pouméroutie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Poumier*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pouriaud (Le Grand)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pouriaud (Le Petit)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Poutarand (Chez)*, commune de La Roche-l'Abeille.

*Pousinière (Bas)*, commune de Nouic.  
*Pousinière (Haut)*, commune de Nouic.  
*Pousses (Les)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Pousses (Les)*, commune de Nexon.  
*Poutée (Moulin de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Poutou (Chez)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Pouveraud (Moulin de)*, commune de Vayres.  
*Pouveyre*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Poux (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Poux (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Poux (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Poux (Étang de)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Pouyade (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Pouyade (La)*, commune de Cieux.  
*Pouyade (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Pouyade (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Pouyades (Les)*, commune de Magnac-Laval.  
*Pouyades (Étang des)*, commune de Magnac-Laval.  
*Pouyaud (Le)*, commune de Tersannes.  
*Pouyaud (Chez)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Pouyaud (Le Bas)*, commune, de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Pouyaud (Le Haut)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Pouynade*, commune de Flavignac.  
*Pouyol (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Pouyol (Le)*, commune d'Eybouleuf.  
*Pouyol (Le)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Pouyol (Le)*, commune de Janailhac.  
*Pouyol (Le)*, commune de Veyrac.  
*Pouyol-Migout*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Pouyoulou du Couchant (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pouyoulou du Levant (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pouzol*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Pouzol*, commune de Solignac.  
*Pouzy (Chez)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Pouzy (Chez)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Praboenf*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Pradas (Las)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Prade (La)*, commune de Balledent.  
*Prade (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Prade (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Prade (La)*, commune de Séreilhac.  
*Prade (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Prade (Papeterie de la)*, commune de Balledent.  
*Pradeau (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Pradeau (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Pradeau (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Pradeau (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Pradeau (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Pradeau (Chez)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Pradelle (La)*, commune de Blond.  
*Pradelle (Moulin de la)*, commune de Blond.



*Pradelles (Les)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Pradelles (Les)*, commune de Champsac.  
*Pradepont*, commune de Solignac.  
*Praderouge (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Prades (Les)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Prades (Les)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Prades (Les)*, commune de Panazol.  
*Prades (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Prades (Moulin des)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Prades (Moulin des)*, commune de Droux.  
*Pradillaud*, commune de Nedde.  
*Pradoux*, commune de Rempnat.  
*Pramaud*, commune de Blond.  
*Pranlis*, commune de Cieux.  
*Prasseau*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Prassigout*, commune de Compreignac.  
*Prat (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Prat (Le)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Pratagiraud*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Pratmonnier*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Pratouraud*, commune de Dournazac.  
*Prats (Le)*, commune d'Aureil.  
*Prats (Les)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Pré (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Pré-Barrat (Le)*, commune de Cromac.  
*Prédeneix*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Prégnard*, commune d'Eyjeaux.  
*Pré-la-Font*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Pré-la-Roussie*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Prélat (Chez)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Prélong*, commune de Cromac.  
*Pré Marconaud (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Pré Martin (Moulin du)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Pré Saint-Yrieix (Le)*, commune de Solignac.  
*Prends-y-Garde*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Prés (Les)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Prés (Moulins des)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Préséréquaux*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Pressac*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Pressac*, commune de Feytiat.  
*Pressaleix*, commune de Saint-Junien.  
*Pressigny*, commune de Saint-Barbant.  
*Pressoueyrat (Le Bas)*, commune de Champsac.  
*Pressoueyrat (Le Haut)*, commune de Champsac.  
*Prêt (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Prieur (Chez le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Prieur (Moulin du)*, commune de Meuzac.  
*Prinsabeau*, commune de Veyrac.  
*Procural (Moulin de)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Pronche (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Prouchavet*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].

*Proupin (Chez)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Proussac*, commune de Saint-Junien.  
*Proximard*, commune de Panazol.  
*Prugnat*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Prugnaud (Chez)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Prugnes (Les)*, commune de Magnac-Laval.  
*Prun*, commune de Vayres.  
*Prun (Belair de)*, commune de Vayres.  
*Prunes (Les)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Prunie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Pruniéras*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Puas (Las)*, commune de Saint-Auvent.  
*Pueix (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Puelle (La)*, commune de Nouic.  
*Puelle (Étang de la)*, commune de Nouic.  
*Puernaud*, commune de Blond.  
*Purey*, commune de Darnac.  
*Puy (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Puy (Le)*, commune de Berneuil.  
*Puy (Le)*, commune de Châlus.  
*Puy (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Puy (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Puy (Le)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Puy (Le)*, commune de Couzeix.  
*Puy (Le)*, commune de Cussac.  
*Puy (Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Puy (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Puy (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Puy (Le)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Puy (Le)*, commune de Milhaguet.  
*Puy (Le)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Puy (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Puy (Le)*, commune de Pageas.  
*Puy (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Puy (Le)*, commune de Saint-Hilaire-la-Tours.  
*Puy (Le)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Puy (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Puy (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puy (Chabannes du)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Puy (Chabanne du Taillis du)*, commune de Coussac Bonneval.  
*Puv (Le Mas du)*, commune d'Ambazac.  
*Puv (Le Mas du)*, commune de Champsac.  
*Puv (Le Mas du)*, commune de Nieul.  
*Puv (Le Mas du)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Puv (Le Mas du)*, commune de Solignac.  
*Puv (Le Mas du)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Puy-Barreau*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Puy-Barreau*, commune de Saint-Jouvent.  
*Puy-Belier (Le)*, commune de Meuzac.  
*Puy-Berger (Le)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Puy-Bernard (Le)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].

*Puy-Barband (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Puy-Bertrol (Le)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Puy-Bessaud (Le)*, commune de Laignac[-le-Long].  
*Puy-Besson (Le)*, commune, de Saint-Sornin-Leulac.  
*Puy-Betoux (Le)*, commune de Chaptelat.  
*Puy-Betoux (Le Petit)*, commune de Chaptelat.  
*Puy-Béby (Le)*, commune de Champnétery.  
*Puy-Bazon*, commune de Saint-Pardoux.  
*Puybonieux*, commune de Pageas.  
*Puyboutant*, commune de Chéronnac.  
*Puybordier (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Puybost (Le)*, commune de Châlus.  
*Puyboureau (Le)*, commune de Vaulry.  
*Puybras*, commune de Montrol-Sénard.  
*Puy-la-Brune (Le)*, commune de Château-Chervix.  
*Puycatelin (Le)*, commune de Saint-Barbant.  
*Puy-la-Caby*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puy-la-Caby (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puyeaumont (Le)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Puy-les-Chatras (Le)*, commune de Couzeix.  
*Puyenet*, commune de Rochechouart.  
*Puy-la-Chabanne (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Puy-Chaffrat*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Puy-Chalard (Le)*, commune de Saint-Nicolas-de-Courbefy.  
*Puychamps*, commune de Saint-Paul.  
*Puychaponataud (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puychat (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Puychaumartin*, commune de Château-Chervix.  
*Puychaumet*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Puy-la-Chave*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puychenin*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Puycheny (Le)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Puycheny (Le)*, commune de La Meyze.  
*Puycheny (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Puycheny (Le Bas)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Puycheny (Le Haut)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Puychétif (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Puychevalier (Le)*, commune de Marval.  
*Puychevalier (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Puychevalier (Le)*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Puychovet (Le)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Puy-la-Clède (Le)*, commune de Royère.  
*Puy-la-Clou (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Puyconnieux (Montagne du)*, commune de Dournazac.  
*Puyconnieux (Le Grand)*, commune de Dournazac.  
*Puyconnieux (Le Petit)*, commune de Dournazac.  
*Puycourty (Le)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Puydauby (Le)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Puydeau*, commune de Saint-Cyr.  
*Puydenus*, commune de Lavignac.  
*Puydiou*, commune de Couzeix.

*Puydieu*, commune de Peyrilhac.  
*Puydounaud (Le)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Puy-Embart*, commune de Veyrac.  
*Puy-Embart (Moulin du)*, commune de Veyrac.  
*Puyfaucher (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Puyfaucher (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Puyfaucon (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Puyfaucon (Le)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Puyfaud*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Puyfayard*, commune de-Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puy-la-Faye (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Puyferrat (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Puyfraud (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Puyfraud (Moulin du)*, commune de Saint-Paul.  
*Puyford (Le)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Puygaillard (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Puygarsante (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Puygerbier (Le)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Puygibaud (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Puy-chez-Got*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Puy-la-Grange (Le)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Puy-la-Grange (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Puy-Grasset (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Puygrêle (Le)*, commune de Dournazac.  
*Puygrenet (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Puygrenier (Le)*, commune de Blond.  
*Puygris (Le)*, commune de Châlus.  
*Puyguillaume (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Puy-de-Haut (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puy-Imbert (Le)*, commune de Limoges-Est.  
*Puyjalard (Le)*, commune de Solignac.  
*Puyjean (Le)*, commune de Rochechouart.  
*Puy-Saint-Jean (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Puyjolet (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puyjoli (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Puyjouard (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Puyjoubert (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Puyjourde (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puyjudeau (Le)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Puyloménie (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Puy-Lassant (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Puy-Laurent (Le)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Puy-Laurent (Moulin du)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Puymagnot*, commune de Séréilhac.  
*Puymailhac (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Puymailler (Le)*, commune de Beynac.  
*Puymarchoux*, commune de Saint-Priest-le-Bétoux.  
*Puymaron (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Puymarot (Le)*, commune de Feytiat.  
*Puymartin (Le)*, commune de Blanzac.  
*Puymartin (Le)*, commune de Compreignac.

*Puymartin (Le)*, commune de La Porcherie.  
*Puymathieu (Le)*, commune de Solignac.  
*Puymaud*, commune de Fromental.  
*Puymaud*, commune de Magnac-Laval.  
*Puymaud*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Puymaud*, commune de Nieul.  
*Puymaud*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Puymauret (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Puymaury (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Puymoury (Moulin du)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Puyméliier (Le)*, commune de Compreignac.  
*Puyménier (Le)*, commune de Compreignac.  
*Puyménier (Le Bas)*, commune de Cieux.  
*Puyménier (Le Haut)*, commune de Cieux.  
*Puyménier (Étang de)*, commune de Compreignac.  
*Puymensous (Les)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Puymérle*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Puyméry (Le)*, commune de Solignac.  
*Puymesurier (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Puymie*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Puymirat*, commune de Chaptelat.  
*Puymont*, commune de Solignac.  
*Puymoreau (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Puymoreau (Le)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Puymoreau (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puymoreau (Tuilerie du)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Puymoreau (Étang du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puymoreau (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puymoroux*, commune de Cussac.  
*Puymonchet*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Puymoulin*, commune de La Porcherie.  
*Puymoulinier (Le)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Puymoulinier (Moulin du)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Puymounier (Chez)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Puynégrier*, commune de La Meyze.  
*Puayneige*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Puynemard (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Puypacaud (Le)*, commune de Marval.  
*Puypalet*, commune de Limoges-Ouest.  
*Puypanard (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Puyparlier (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Puyparvier*, commune de Magnac-Laval.  
*Puy-la-Pause (Le)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Puyperrier (Le)*, commune de Saint-Pardoux.  
*Puy-Petit (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Puypiallat (Le)*, commune de Linards.  
*Puypichet (Le)*, commune de Nantiat.  
*Puy-la-Pierre*, commune de Villefavard.  
*Puyplat (Le)*, commune de Blanzac.  
*Puy-Ponchet (Le)*, commune de Limoges-Nord.  
*Puypot*, commune du Vigen.

*Puyrasat (Le)*, commune de Champnétery.  
*Puyrassou*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Puyrassou*, commune de La Meyze.  
*Puyrebour (Le)*, commune des Billanges.  
*Puyrehave*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puyredon (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puyrégnier (Le)*, commune de Couzeix.  
*Puyrenon (Le)*, commune de Flavignac.  
*Puyrenaud (Le)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Puyréjaux (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Puyrichard (Le)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Puyrichard (Le)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Puyrieux*, commune de Vaulry.  
*Puyriol*, commune de Saint-Cyr.  
*Puyroby (Le)*, commune de Dournazac.  
*Puyroby (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Puyrocher (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Puy-las-Rodas*, commune de Limoges-Ouest.  
*Puyrondeau (Le)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Puyroudier (Le)*, commune d'Ambazac.  
*Puy-la-Rousse (Le)*, commune de Linards.  
*Puyssécher (Le)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Puységny*, commune de Saint-Mathieu.  
*Puységuir, (Étang de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Puységuir (Moulin de)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Puytaulard*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Puytavigne (Le)*, commune de La Meyze.  
*Puytignon*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Puytison (Le)*, commune de Feytiat.  
*Puytison (Étang du)*, commune de Feytiat.  
*Puytison (Moulin de)*, commune de Feytiat.  
*Puytort (Le)*, commune de Solignac.  
*Puytreillard (Le)*, commune de Vayres.  
*Puytrem (Moulin du)*, commune de Meilhac.  
*Puyvaleix (Le)*, commune d'Augne.  
*Puyvédrenaud (Le)*, commune de Razès.  
*Puyvignaud*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Puy-la-Vigne (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Puy-les-Vignes (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Puy-Vincent*, commune de Limoges-Sud.  
*Puyvinoux*, commune du Dorat.  
*Puy-las-Voutas*, commune de Saint-Jouvent.

## – Q –

*Quai Militaire*, commune de Limoges-Est.  
*Quatre (La)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Quarteron (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Quartiers (Les Grands)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].

*Quatre-Chemins (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Quatre-Chemins (Croix des)*, commune de Nexon.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Bussière-Galant.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Boisseuil.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Gajoubert.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Milhaguet.  
*Quatre-Vents (Les)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Quenouille-Courmille*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Quenouille (Moulin de)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Querille (La)*, commune de Gorre.  
*Quesnes (Les)*, commune du Dorat.  
*Quesnes-Neuves*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Queyrade (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Queyraud (Le)*, commune de Saint-Paul.  
*Queyrias (Las)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Queyrie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Queyrie (Étang de La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Queyroix (Le)*, commune de Châlus.  
*Queyroix (Le)*, commune de Chamboret.  
*Queyroix (Le)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Queyroix (Le)*, commune de Meilhac.  
*Queyroix (Le)*, commune de Peyrilhac.  
*Queyroix (Les)*, commune de Vaulry.  
*Queyroix (La Chapelle du)*, commune de Veyrac.  
*Queyroix (Étang du)*, commune de Chamboret.  
*Queyroix (Maison neuve du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Queyroix (Le Grand)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Queyroix (Le Petit)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Queyroix (Moulin du)*, commune de Chamboret.  
*Queyroix (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Queyroix (Moulin du)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Quinque (Chez)*, commune de Séreilhac.  
*Quinsac*, commune de Roussac.  
*Quinsac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Quintaine (La)*, commune de Panazol.  
*Quintaine (Étang de la)*, commune de Panazol.

## – R –

*Rabaut (Le)*, commune de Saint-Gence.  
*Rabazeix (Les)*, commune d'Eymoutiers.  
*Raby (Ecurie de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Raca (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rabout (Le)*, commune d'Eyjeaux.  
*Ralaud (Chez)*, commune de Darnac.

*Ramade (La)*, commune de La Porcherie.  
*Ramades (Les)*, commune de Blond.  
*Rambaud (Chez)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Rambaud (Chez)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Ramble*, commune de Saint-Mathieu.  
*Ramby (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rancon (Moulin de)*, commune de Rançon.  
*Rancoumeau (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Rangée (La)*, commune de La Porcherie.  
*Rantier*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Rapiette (Moulin des)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Raquiaud*, commune de Saint-Junien.  
*Rat (Le)*, commune de Saint-Basile.  
*Rat (Chez le)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Rat (Moulin du)*, commune des Billanges.  
*Rat (Moulin du)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Rateau (Moulin du)*, commune de Berneuil.  
*Rateland*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Ratenou*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Raterie*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Raud (Métairie de)*, commune de Chéronnac.  
*Ravenaud*, commune de Dinsac.  
*Raverlat*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Rayères (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Raymond*, commune d'Eymoutiers.  
*Raymond (Chez)*, commune de Rochechouart.  
*Razès-village*, commune de Razès.  
*Razès*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Razès (Cabanne de)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Razès (Moulin de)*, commune de Razès.  
*Razide (La)*, commune de Chéronnac.  
*Razide (Moulin de La)*, commune de Chéronnac.  
*Rebarlière*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Rebeyrolle (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Rebeyrolle (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Rebeyrolle (Moulin de La)*, commune de Flavignac.  
*Rebeyrolles*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Rebeyrolles*, commune de Saint-Paul.  
*Rebeyrolles*, commune de Sussac.  
*Rebeyrolles (Étang de)*, commune de Saint-Paul.  
*Rebeyrolles (Moulin de)*, commune de Saint-Paul.  
*Rebeyrolles (Moulin de)*, commune de Sussac.  
*Rebeyroux*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Rebier*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Rebouille (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Rebras (Les)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Relaudis (Les)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Relaudis (Les)*, commune du Buis.  
*Recollets (Les)*, commune du Dorat.  
*Recollets (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Reconceix*, commune de Sauviat[-sur-Vige].



*Recoudert*, commune de Rochechouart.  
*Reculais*, commune de Cromac.  
*Reculais (Moulin de)*, commune de Cromac.  
*Reculat*, commune de Darnac.  
*Rédraux (Les)*, commune de Jouac.  
*Redempt*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Redon (Chez)*, commune des Chézeaux [Les Grands-Chézeaux].  
*Regats (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Regaudies (Les)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Règle (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Règle (Étang de La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Règle (Moulin de La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Régnefort*, commune d'Isle.  
*Regondie (La)*, commune de Glanges.  
*Reilhac*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Reille (La)*, commune de Cussac.  
*Reisseix*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Rejatas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Rejetas (Plaine de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Réménieras (Moulin de)*, commune de Domsps.  
*Rempaudières (Les)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Rempnat (Moulin de)*, commune de Rempnat.  
*Renard (Chez)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Renard (Le)*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Renardières (La)*, commune d'Eyjeaux.  
*Renardières (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Renardières (Les)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Renaud (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Renaudie (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Renaudie (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Renaudie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Renaudie (La)*, commune de Meuzac.  
*Renaudie (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Renaudie (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Renaudie (La Grande)*, commune de Séreilhac.  
*Renaudie (La Petite)*, commune de Séreilhac.  
*Renaudie (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Renaudies (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Reneix (Le)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Renoux (Le)*, commune de Solignac.  
*Renoux (Le Petit)*, commune de Solignac.  
*Repaire (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Repaire (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Repaire (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Repaire (Le Petit)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Repaire (Le)*, commune de Moissannes.  
*Repaire (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Repaire (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Repaire (Le)*, commune de Vaulry.  
*Repaire (Le)*, commune de Videix.  
*Repaire (Le Bas)*, commune de Videix.

*Repaire (Étang du)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Repaire (Étang du)*, commune de Moissannes.  
*Repaire (Moulin du)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Repaire (Moulin du)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Repaire (Moulin du)*, commune de Vaulry.  
*Réservat*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Réservat (Étang de)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Réserve (La Basse)*, commune de Royères.  
*Réserve (La Haute)*, commune de Royères.  
*Retoulières (Les)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Retour (Moulin du)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Reulie (La)*, commune de Vayres.  
*Réveil (Le)*, commune de Meuzac.  
*Réveillou (Chez)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Révelièrre (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Révelièrre (La)*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Revidaud (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Reymondaud*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Reymondaud (Chez)*, commune de Gorre.  
*Reymondeix*, commune de Cieux.  
*Reymondière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Reynaud (Le Bas)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Reynaud (Moulin de)*, commune de Châteauponsac.  
*Reynie (La)*, commune de Solignac.  
*Reynie (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Reyrol*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Ribagnac*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Ribes (Moulin des)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Ribeyrié (La)*, commune de Saint-Gilles-les-Forêts.  
*Rivière (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Rivière (La)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Rivière (La)*, commune de Châlus.  
*Rivière (La)*, commune de Champnétery.  
*Rivière (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Rivière (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Rivière (La)*, commune de Doms.  
*Rivière (La)*, commune de Flavignac.  
*Rivière (La)*, commune de Folles.  
*Rivière (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Rivière (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Rivière (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Rivière (La)*, commune de Meuzac.  
*Rivière (La)*, commune de Moissannes.  
*Rivière (La)*, commune de Nedde.  
*Rivière (La)*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Rivière (La)*, commune de Nouic.  
*Rivière (La)*, commune de Pageas.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Pardoux.

*Rivière (La)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Rivière (La)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Rivière (La)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Rivière (La)*, commune de Vayres.  
*Rivière (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Rivière (Moulin de la)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Rivière (Papeterie de la)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Rivière (Tuilerie de la)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Rivière (Basse)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Rivière-Bost*, commune de Saint-Paul.  
*Rivière-Chameau (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Rivière-Froide (La)*, commune de Nantiat.  
*Rivière-Gagnon (La)*, commune de Linards.  
*Rivière-Haute (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Rivière du Midi (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Rivière du Nord (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Rivière-Place (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Rivières (Les)*, commune de Burgnac.  
*Rivières (Les)*, commune de Cussac.  
*Rivières (Les)*, commune de Fromental.  
*Rivières (Les)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Rivières (Les)*, commune de Saint-Paul.  
*Rivières (Les)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Rivières (Moulin des)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Rivières (Moulin des)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Ribouillas*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Ribouillias (Auberge de)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Ribouillias (Moulin de)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Richard (Le Moulin)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Richardie (La)*, commune de Vayres.  
*Richards (Les)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Richassière (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Richebourg (Moulin de)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Richefort*, commune de Thouron.  
*Richemont*, commune de Blond.  
*Richemont (Étang de)*, commune de Blond.  
*Richerie (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Ricoux*, commune de Tersannes.  
*Ricoux (Étang de)*, commune de Tersannes.  
*Ridoux (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Rienbart*, commune de Saint-Junien.  
*Rieuplanchas*, commune de Masléon.  
*Rieux (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Rieux (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Rieux-les-Chenauds*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Rieux-Martin*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rieux-Peyroux (Le)*, commune de Champnétery.

*Rieux (Le Vieux)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Riffauderie (La)*, commune du Dorat.  
*Riffataire (Bas)*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Riffataire (Haut)*, commune de Neuviç[-Entier].  
*Rignac*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Rigoulène*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rilbac*, commune de Château-Chervix.  
*Rilbac*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rilhaguet*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rindady*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Riolas*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Rippe (La)*, commune de Royères.  
*Rippe (La Haute)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Ris (Le)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Ris (Les)*, commune de Darnac.  
*Rischauveron*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Ris (Le Bois du)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Rivaille (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Rivaille (La)*, commune de Cromac.  
*Rivailla (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Rivaillerie (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Mirailerie (Moulin de La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Rivailles (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Rivailles (Les)*, commune de Cromac.  
*Rivailles (Les)*, commune de Saint-Cyr.  
*Rivailles (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Rivailles (Les)*, commune de Séreilhac.  
*Rivailles (Étang du)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Rivailloux*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Rivaux (Les)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Rivaux (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rivaux (Les)*, commune de Séreilhac.  
*Rivaux (Les)*, commune de Vayres.  
*Rivaux (Les)*, commune de Videix.  
*Rivière (La)*, commune d'Augne.  
*Rivière (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Rivière (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Rivière (La)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Rivière (Étang de la)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Rivière (Moulin de la)*, commune d'Augne.  
*Rivière (Tuilerie de la)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Rixanderie (La)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Robertias (La)*, commune de La Porcherie.  
*Robinerie (La)*, commune de Tersannes.  
*Robinet (Chez)*, commune de Saint-Martin-de-Jussac.  
*Roc (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Roc (Moulin du)*, commune de Dòmps.  
*Rochas (Las)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rochas (Étang de las)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Roche (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Roche (La)*, commune de La Bazeuge.  
*Roche (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Roche (La)*, commune de Blanzac.  
*Roche (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Roche (La)*, commune des Cars.  
*Roche (La)*, commune de Champnétery.  
*Roche (La)*, commune de Compreignac.  
*Roche (La)*, commune de Champsac.  
*Roche (La)*, commune de Darnac.  
*Roche (La)*, commune d'Eybouleuf.  
*Roche (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Roche (La)*, commune de Fromental.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Roche (La)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Roche (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Roche (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Roche (La)*, commune de Meuzac.  
*Roche (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Roche (La)*, commune de Nantiat.  
*Roche (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Roche (La)*, commune de La Porcherie.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Roche (La)*, commune de Rançon.  
*Roche (La)*, commune de Razès.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Roche (La)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Roche (Chez)*, commune de Séreilhac.  
*Roche (Chez la)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Roche (Étang de la)*, commune de Peyrilhac.  
*Roche (Le Gué de la)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Roche (Maison de la)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Saint-Junien.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Magnac-Laval.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Meuzac.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Nieul.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Peyrilhac.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Roche (Moulin de la)*, commune de Rançon.  
*Roche (Moulin du Gué de la)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Roche (La Basse)*, commune de Tersannes.  
*Roche (La Basse)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Roche (La Grande)*, commune de Magnac-Laval.  
*Roche (La Grande)*, commune de Tersannes.  
*Roche (La Grande)*, commune de Bussière-Poitevine.

*Roche (La Haute)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Roche (Le Mas de)*, commune de Saint-Jean-Ligouère.  
*Roche (La Petite)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Roche-sur-Vienne (La)*, commune d'Eybouleuf.  
*Rochebarat (La)*, commune de Séreilhac.  
*Rochebrune (Papeteries de)*, commune de Saint-Junien.  
*Rohecourbière (La)*, commune de Bellac.  
*Rochefort*, commune de Séreilhac.  
*Rochelidon*, commune de Nouic.  
*Rochelle (La)*, commune de Glanges.  
*Rochelot (Le)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Roche-Nantiat (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Rochepine (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Rocher (Le)*, commune de Saint-Barbant.  
*Rocher (Le)*, commune de Bujaleuf.  
*Rocher (Le)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Rocher (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Rocher (Chez)*, commune de Darnac.  
*Rocher (Chez)*, commune de Tersannes.  
*Rocherolles*, commune de Folles.  
*Roche (Les)*, commune d'Eyjeaux.  
*Roches (Les)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Roche-Esquey*, commune de Châteauponsac.  
*Roches (Moulin des)*, commune de Châteauponsac.  
*Roches (Moulin des)*, commune de Droux.  
*Roches (Moulin des)*, commune d'Isle.  
*Roches (Moulin des)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Rochette (La)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Rochette (La)*, commune de Razès.  
*Rochette (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Roche-Vieille (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Rode (Moulin de La)*, commune de Compreignac.  
*Roderie (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Roger (Chez)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Roger (Moulin de Chez)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Roi (Moulin du)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Roirette*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Romand*, commune de Saint-Jouvent.  
*Romanet*, commune de Limoges-Sud.  
*Romanet*, commune de Sussac.  
*Romanet (Moulin)*, commune d'Isle.  
*Romefort*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Roncheroux*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Ronde (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rongère (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Rongères (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Ronze (La)*, commune de Blond.  
*Roseau (Le)*, commune de Boisseuil.  
*Rosier (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Rosier (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Rosier (Le Grand)*, commune de Peyrat-le-Château.

*Rosier (Le Petit)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Rosiers*, commune du Châtenet[-en-Dognon].  
*Rotain*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Rouaille (La)*, commune de Champsac.  
*Roubardie*, commune de Meuzac.  
*Rouchaud (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Rouchoux (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Rouderie (La)*, commune de Vayres.  
*Roudet (Moulin du)*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Roudet (Moulin du)*, commune de Razès.  
*Roudie (La)*, commune de Séreilhac.  
*Bouereix (Le)*, commune de Verneuil-Moustiers.  
*Rouffanges (Les)*, commune de Javerdat.  
*Rouffardie (La)*, commune de Meuzac.  
*Rouffias*, commune de Saint-Auvent.  
*Rouffie (La Basse)*, commune de La Geneytouse.  
*Rouffie (La Basse)*, commune de Saint-Paul.  
*Rouffie (La Haute)*, commune de Saint-Paul.  
*Rouffignac*, commune de Blanzac.  
*Rouffignac*, commune de Javerdat.  
*Rouffignac*, commune de Magnac-Laval.  
*Rouffignac*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Rouffignac (Moulin de)*, commune de Magnac-Bourg.  
*Rougeras*, commune de Janailhac.  
*Rougerie (La)*, commune de Dournazac.  
*Rouilleras*, commune d'Ambazac.  
*Rouilles (Les)*, commune de Jouac.  
*Rouilles (Les)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Rouilloux (Chez Le)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Roulard (Le)*, commune des Cars.  
*Roulard (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Roule (Le)*, commune de Saint-Auvent.  
*Roule (Le)*, commune de Châlus.  
*Roule (Le)*, commune de Nantiat.  
*Roule (Le Mas du)*, commune de Vayres.  
*Roulbac*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Roulbac (Chez)*, commune de Gorre.  
*Roulbac (Les Côtes de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Roulbac (Tuilerie de)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Roumagnac*, commune de Rochechouart.  
*Roumaneix*, commune de Saint-Jouvent.  
*Roumejoux*, commune de Janailhac.  
*Roumejoux*, commune de Saint-Victurnien.  
*Roumilbac*, commune de Rançon.  
*Roumilbac (Le Petit)*, commune de Balledent.  
*Roussaria (Las)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Roussarias (Moulin de la)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Rousseau (Chez)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Rousseau (Moulin du)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Rousseille (La)*, commune de La Meyze.  
*Rousseix*, commune de Blond.

*Rousselles (Les)*, commune de Glanges.  
*Roussellerie (La)*, commune de Champnétery.  
*Roussellerie (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Roussellerie (Étang de La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Rousserie (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Roussel (Le)*, commune de Vaulry.  
*Roussel (Étang de)*, commune de Vaulry.  
*Roussie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Roussie (Champ de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Roussille (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Roussille (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Roussille (La)*, commune de Lavignac.  
*Roussille (La)*, commune de Séreilhac.  
*Roussile (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Roussiloux (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Roussine*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Roussine (Étang de La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Roussingéas*, commune de Burgnac.  
*Roussis*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Rouveix (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Rouveix (Le)*, commune de La Meyze.  
*Rouveix (Le Bas)*, commune de Bujaleuf.  
*Rouveix (Le Haut)*, commune de Bujaleuf.  
*Rouvelade (La)*, commune de Saint-Priest-Ligourc.  
*Rouveroux*, commune de Saint-Médard.  
*Rouveret*, commune de La Porcherie.  
*Roux*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Roux (Chez)*, commune de Rochechouart.  
*Roux (Moulin de)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Royas-Flammas*, commune de Saint-Mathieu.  
*Rouzeix (Le)*, commune de Couzeix.  
*Royaux (Les)*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Royer*, commune de Saint-Auvent.  
*Royer*, commune de Jourgnac.  
*Royer*, commune de Meuzac.  
*Royéras (Étang de)*, commune de Thouron.  
*Royères*, commune de Rochechouart.  
*Royères (Le Grand)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Royères-Hors-la-Roche*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Royères (Le Petit)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Royères (Moulin du Petit)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Ruben (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Ruchaud*, commune de Limoges-Sud.  
*Ruchaud (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Rue (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Rue (La)*, commune de Dinsac.  
*Rue (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Rue (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Rue (La)*, commune de Séreilhac.  
*Rue (La Basse)*, commune de Panazol.  
*Rue (La Grande)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].



*Rue (Essard de la)*, commune de Séreilhac.  
*Rue (Puy de la)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Rues (Les)*, commune de Meilhac.  
*Rues (Étang des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Rues (Moulin des)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Rues (Moulin des)*, commune de Peyrilhac.  
*Rufassou* commune d'Arnac-la-Poste.  
*Ruffec*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Rulière*, commune de Blond.  
*Rutier*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Ruyers*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].

## – S –

*Sabatier (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Sablard (Le)*, commune d'Isle.  
*Sablant (Le)*, commune de Limoges (Est).  
*Sableronne*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Sage (Grange du)*, commune de Champsac.  
*Sage (Moulin du)*, commune de Gorre.  
*Sagnat*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Sagnat*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Sagnat (Moulin de)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Sagne (La)*, commune du Dorat.  
*Sagne-Barrat (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Sagne-Barrat (Étang de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Sagne-Coudoux (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Sagne-Coudoux (Étang de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Sagne (La Haute-)*, commune du Dorat.  
*Sagnes (Les)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Sagnes (Les)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Sagnes (Les)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Saignedresse*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Saillat*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Saillat (Moulin de)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Saille (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Saint-Amand*, commune de Saint-Junien.  
*Saint-Amand (Moulin de)*, commune de Saint-Junien.  
*Sainte-Anne*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Sainte-Anne (Moulin de)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Sainte-Anne (Moulin de)*, commune de Saint-Anne [Sainte-Anne-Saint-Priest].  
*Sainte-Anne (Roche de)*, commune de Saint-Anne [Sainte-Anne-Saint-Priest].  
*Saint-Antoine*, commune d'Ambazac.  
*Saint-Antoine*, commune de Royères.  
*Saint-Aubin*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Saint-Auvent*, commune de Marval.  
*Saint-Auvent (Le Petit)*, commune de Saint-Junien.  
*Sainte-Catherine*, commune de Marval.  
*Saint-Cloud*, commune de Dinsac.

*Saint-François*, commune de Saint-Junien.  
*Saint-Lazare*, commune de Limoges-Sud.  
*Sainte-Marie*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Sainte-Marie*, commune de Gajoubert.  
*Saint-Martial*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Saint-Martial (Étang de)*, commune de Magnac-Laval.  
*Saint-Martin*, commune de Nieul.  
*Saint-Martinnet*, commune de Meilhac.  
*Saint-Michel*, commune de Laurière.  
*Saint-Moras*, commune de Thouron.  
*Saint-Moras (Étang de)*, commune de Thouron.  
*Saint-Pierre-le-Château*, commune d'Eymoutiers.  
*Saint-Pierre-la-Montagne*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Saint-Priest-les-Vergnes*, commune de Sainte-Anne[-Saint-Priest].  
*Saint-Quentin*, commune de Veyrac.  
*Saint-Sauveur*, commune de Bellac.  
*Saint-Vitte (Moulin de)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Saintrand*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Salamon*, commune de Montrol-Sénard.  
*Salas*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Salas (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Salas*, commune de Linards.  
*Salas*, commune de Nexon.  
*Saleix (Le Clos)*, commune de Boisseuil.  
*Salesse (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Salesse (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Salesse*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Salesse (La)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Salesse (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Salesse (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Salesse (Moulin de la)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Salesses (Les)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Salesses (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Salle (La)*, commune de Berneuil.  
*Sallerie (La)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Salles (Les)*, commune d'Eyjeaux.  
*Salleterre*, commune de La Porcherie.  
*Sallevert*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Salmon (Le Gué)*, commune de Tersannes.  
*Salvanet*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Samaret*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Samis*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Samis*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Samis (Chez)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Sampinet (Moulin de)*, commune d'Eybouleuf.  
*Sangles (Moulin des)*, commune de Rochechouart.  
*Sangmègère (La)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Sanguillon (Le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Sanier (Chez)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Sannat*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Sansonnet (Chez)*, commune de Rochechouart.

*Santrop*, commune de Razès.  
*Sapierre (La)*, commune de Saint-Jean-Ligouère.  
*Sapinaud (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Sarrut*, commune de Nedde.  
*Sartreix (Les)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Saumur*, commune des Cars.  
*Saurette-Duroud*, commune de Rochechouart.  
*Saurette-Madame*, commune de Rochechouart.  
*Saurette-Neveu*, commune de Rochechouart.  
*Saut (Moulin du)*, commune de Folles.  
*Saute-Bergère*, commune de Rochechouart.  
*Sauterie (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Sautour (Le Grand)*, commune de Linards.  
*Sautour (Le Petit)*, commune de Linards.  
*Sauvage (La Vigne-de-)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Sauvages (Les)*, commune de Compreignac.  
*Sauvagnac*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Sauvagnac*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Sauvagnac (Grand domaine de)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Sauvagnat*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Sauviat (Étang de)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Sauviat (Moulin Je)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Sauvot (Le Grand)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Sauvot (Le Petit)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Sauzet*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Sauzet*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Savaloux*, commune de Pensol.  
*Savard (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Savard (Moulin de Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Savary (Le)*, commune de Blond.  
*Savayat*, commune d'Ambazac.  
*Savergnac*, commune de Gorre.  
*Savignac*, commune de Berneuil.  
*Sazy*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Sébionne (La Basse)*, commune du Dorat.  
*Sébionne (La Haute)*, commune du Dorat.  
*Sébionx (Le Bas)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Sébionx (Le Haut)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Séchères*, commune de Saint-Mathieu.  
*Séchère (Moulin de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Séchères (Les)*, commune d'Aureil.  
*Séchères (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Séchères (Étang des)*, commune d'Aureil.  
*Séchères (Moulin des)*, commune d'Aureil.  
*Séguillas*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Séguines (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Séguines (Maison-Neuves des)*, commune de Saint-Junien.  
*Ségny (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Seigner*, commune d'Arnac[-la-Poste].  
*Sèilles (Moulin des)*, commune de Saint-Junien.  
*Seinie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Seinie (Étang de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Seinie (Fabrique de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Seireix*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Séjotte*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Selles (Les Granges de)*, commune de Bellac.  
*Sénomand (Croix de)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Sénas*, commune de Saint-Auvent.  
*Sénaud*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Sénélas*, commune de Saint-Jouvent.  
*Sennecord*, commune de Limoges-Ouest.  
*Senon*, commune de Saint-Gence.  
*Sentinelle (La)*, commune de Blanzac.  
*Sépoux*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Seppe (La)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Sept-Chatains (Les)*, commune de Chéronnac.  
*Sept-Fonds (Les)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Sérail (Le)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Seriez-la-Croix*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Sermonières (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Serpéliéras*, commune d'Eymoutiers.  
*Serre*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Serre*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Serre (La)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Serre (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Serre (Gabie de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Serrerie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Servantières (La)*, commune de Saint-Georges-les-Laidés.  
*Serve (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Serve (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Serve (La)*, commune de Pensol.  
*Serves (Les)*, commune de Château-Chervix.  
*Serves (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Serves-Seiches (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Serves (Sous-les-)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Seuil (Le)*, commune de Roussac.  
*Seuil (Étang du)*, commune de Roussac.  
*Seuve (La)*, commune d'Ambazac.  
*Seux (Le)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Seychas (Las)*, commune de Séreilhac.  
*Siauve (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Silhem (Moulin de)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Simouliès (Les)*, commune de Pensol.  
*Sirège*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Sirgaud (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Sirgout (Chez)*, commune de Château-Chervix.  
*Sirieix*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Sirieix (Le)*, commune de Blond.  
*Sirieix (Moulin de)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Sirieix (Moulin du)*, commune de Blond.  
*Sivernat*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Soiras*, commune de Coussac-Bonneval.

*Soleil (Le Bas)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Soplat (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Sornine (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Soulière (La)*, commune de Milhaguet.  
*Soudanas*, commune de Panazol.  
*Soudevielle*, commune de Champsac.  
*Soufflas*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Soufflas (Moulin de)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Souffrangeas*, commune d'Eymoutiers.  
*Souillac*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Soulas (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Soulélioux*, commune de Blond.  
*Soulier (Le)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Soulier (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Soulier (Le)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Soulier (Le Puy de)*, commune de Sussac.  
*Souliers (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Soulier (Le Puy de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Soullignac*, commune de Cromac.  
*Soullignac (Étang de)*, commune de Cromac.  
*Soullignac (Moulin de)*, commune de Cromac.  
*Soumagnat*, commune de Saint-Auvent.  
*Soumagnat*, commune de Cussac.  
*Soumagnat*, commune de Gorre.  
*Soumagnat*, commune de Roziers[-Saint-Georges].  
*Soumagnat (Moulin de)*, commune de Roziers[-Saint-Georges].  
*Soumagne (La)*, commune de Droux.  
*Soumagne (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Soumagne (La)*, commune de Razès.  
*Soumagnes (Les)*, commune de Vayres.  
*Soupèze (La)*, commune de Dournazac.  
*Sourde (Chez la)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Sourdioux*, commune de Moissannes.  
*Sourue*, commune de Chaptelat.  
*Sourue*, commune de Nieul.  
*Sourue (Moulin de)*, commune de Chaptelat.  
*Sous (Les)*, commune de Gorre.  
*Sous (Le Gué des)*, commune de Gorre.  
*Subartange (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Subartange (Étang de la)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Suchaud (Le)*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Sudrie (La)*, commune de Beynac.  
*Sudrie (La)*, commune de Gajoubert.  
*Sudrie (La)*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Sudry (Chez)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Sudry (Moulin de Chez)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Surdaud*, commune d'Augne.  
*Surgeol (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Surzol (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Surzol (Étang du Haut)*, commune de La Geneytouse.  
*Sury*, commune de Saint-Jean-Ligoure.

*Sus (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].

*Sus (Le)*, commune de Linards.

## – T –

*Tabaillou*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Tabarlet (Le)*, commune de Saint-Jouvent.

*Tache (La)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].

*Tache (La)*, commune de Morterolles[-sur-Semme].

*Tache (Étang de la)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].

*Tache (Moulin de la)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].

*Tache (Puy de la)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].

*Tache (Les)*, commune de Pensol.

*Taffres (Les)*, commune de Châteauponsac.

*Taillac*, commune de Chamboret.

*Taillac (Moulin de)*, commune de Chamboret.

*Taillac (Pont de)*, commune de Nantiat.

*Tailladis (Le)*, commune des Cars.

*Tailles (Les)*, commune de Condat[-sur-Vienne].

*Tailleur (Chez le)*, commune de Saint-Barbant.

*Tailleur (Chez le)*, commune de Châlus.

*Tailleur (Coupe du Petit)*, commune de Rilhac-Lastours.

*Talorinat*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].

*Tamagnon (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.

*Tamanie (La)*, commune de Magnac-Bourg.

*Tamanie (La)*, commune de Montrol-Sénard.

*Tamanie (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.

*Taminage*, commune de Berneuil.

*Tamisac*, commune de Champagnac[-la-Rivière].

*Tandeau (Chez)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.

*Tandeau (Chez)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].

*Tanier (Le)*, commune de Magnac-Laval.

*Tantolie*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].

*Tapecul (Le)*, commune de Bussière-Poitevine.

*Tarn*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Tarn (Les Grangettes de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Tarn (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

*Tarnaud*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.

*Tarnaud (Chez)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].

*Tarret (Le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.

*Tarrier*, commune de Gorre.

*Tarrière (La)*, commune de La Porcherie.

*Taubregeas*, commune de La Geneytouse.

*Taupinette (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.

*Taurinerie (La)*, commune de Vaulry.

*Taverne (Chez)*, commune de Châteauponsac.

*Tavire (Chez)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.

*Teignac*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].

*Teignac (Moulin de)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].

*Teineix*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Temple (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Temple (Le)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Temple (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Temple (Le)*, commune de Pageas.  
*Temple (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Temple (Le)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Temple (Étang du)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Temple (Moulin du)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Tenaille (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Tenaille (La)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Tenelles (La)*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Tenèze*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Téneraix*, commune de Saint-Priest-Ligouère.  
*Terme (Le)*, commune de Cieux.  
*Terme (Le Bas)*, commune de Saint-Paul.  
*Terme (Le Haut)*, commune de Saint-Paul.  
*Terme-Rouge (Le)*, commune de Saint-Junien.  
*Termes (Les)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Termes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Termes (Les)*, commune de Pageas.  
*Terminièrre (La)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Ternes (Les)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Terrade (La)*, commune de Blanzac.  
*Terrade (La)*, commune de Flavignac.  
*Terrade (La)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Terradet (Le)*, commune de Rempnat.  
*Terrassou*, commune de Milhaguet.  
*Terrassou*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Terre-Rouge (La)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Terres (Les)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Terres-Rouges (Les)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Terrier (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Terrille (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Teulé*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Teulet (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Teulet (La Gabie de)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Texanderie (La)*, commune de Gorre.  
*Texier (Chez)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Texier (Chez)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Texièras*, commune des Salles-Lavauguyon.  
*Texières*, commune des Cars.  
*Tenon*, commune de Lavignac.  
*Texon (Rivière de)*, commune de Flavignac.  
*Texonnières*, commune de Couzeix.  
*Texonnière (La)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Teyfout*, commune de Gorre.  
*Teyssonnière (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Teytut (Chez)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Tharaud (Chez)*, commune de Panazol.  
*Tharaud (Chez)*, commune de Séreilhac.

*Tharaud*, commune de Dournazac.  
*Tharaud (Forge de)*, commune de Dournazac.  
*Tharaud (Moulin de)*, commune de Dournazac.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Auvent.  
*Theil (Le)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Theil (Le)*, commune de Blond.  
*Theil (Le)*, commune de Cieux.  
*Theil (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Gence.  
*Theil. (Le)*, commune de La Geneytouse.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Theil (Le)*, commune de Gorre.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Theil (Le)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Theil (Le)*, commune de Roussac.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Theil (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Theil (La Croix du)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Theil (Moulin du)*, commune de Saint-Gence.  
*Theil (Moulin du)*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Theillaud (Le)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Theillaud (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Theillaud (Le)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Theillaud (Le)*, commune de Séreilhac.  
*Theillaud (La Croix du)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Theillaud (Moulin du)*, commune de Châteauponsac.  
*Theillaumas*, commune de Glanges.  
*Theillet*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Theillet (Le)*, commune de Marval.  
*Theillet (Le)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Theillol (Le)*, commune de Chaptelat.  
*Theillon (Le)*, commune de Marval.  
*Theillon (Le)*, commune de Nouic.  
*Theillon (Le)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Theillon (Moulin du)*, commune de Marval.  
*Theils (Les Grands)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Theils (Les Petits)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Theix (Le)*, commune de Darnac.  
*Théohy*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Thiat*, commune d'Isle.  
*Thibaudière (La)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Thivaud (Chez)*, commune de Nedde.  
*Thiviron (Moulin de)*, commune de Cieux.  
*Thomasse (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Thomassié*, commune de La Meyze.  
*Thonisserie (La)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Thonisserie (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Thot (Moulin du)*, commune de Dinsac.  
*Thol (Moulin du)*, commune de Magnac-Laval.



*Thouille (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Thounie (La)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Thouron*, commune de Saint-Paul.  
*Thouron (Aigueperse de)*, commune de Saint-Paul.  
*Thouron (Le Mas de)*, commune de Saint-Paul.  
*Thoveyrat (Le Bas)*, commune de Bellac.  
*Thoveyrat (Le Bas)*, commune de Blond.  
*Thoveyrat (Le Haut)*, commune de Bellac.  
*Thoveyrat (Le Haut)*, commune de Blond.  
*Tibarderie (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Tibort (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Tipeyrus (Las)*, commune de Gorre.  
*Tirrevaillas*, commune de Pageas.  
*Tirerie (La)*, commune de Gorre.  
*Tobayes (Les)*, commune de Feytiat.  
*Toile-Nègre (Chez)*, commune de Séreilhac.  
*Tonissaud (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Tonissou (Chez)*, commune de Dournazac.  
*Touche (La)*, commune de Darnac.  
*Touche (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Touille (La)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Toulon*, commune de Saint-Méard.  
*Touloudit*, commune d'Eymoutiers.  
*Toumillon (Chez)*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Tour (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Tour (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Tour (La)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Tour (La)*, commune de La Meyze.  
*Tour (La)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Tour (La)*, commune de Saint-Victorien.  
*Tour (Le Bas)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Tour (Le Haut)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Tour (Moulin de la)*, commune de La Meyze.  
*Tour (Moulin de la)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Touradie*, commune de Thouron.  
*Touraille (La)*, commune d'Ambazac.  
*Tourdou*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Tourdonnet*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Tourdonnet (Grand domaine de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Tourettes (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Tourelles (Borderie des)*, commune de Magnac-Laval.  
*Tournerie (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Tournerie (Cabanne de La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Tourniol*, commune de Saint-Priest-Taurion.  
*Tours*, commune de Château-Chervix.  
*Toury (Le)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Tous-Vents*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Tous-Vents*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Tous-Vents*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Toutaudias*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Touyer*, commune de Chaptelat.

*Touyéras*, commune de Séréilhac.  
*Touyère (La)*, commune de Marval.  
*Trachaussade*, commune de Peyrilhac.  
*Tracheras*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Trasforêt*, commune d'Ambazac.  
*Tramer*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Tramont*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Tramonteil*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Tranchardie (La)*, commune de Châlus.  
*Tranchardie (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Tranchées (Les)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Tranchepie*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Tranchepie (Étang de)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Trancheliou*, commune de Pierrebuffière [Pierre-Buffière].  
*Trancord (Moulin de)*, commune de Marval.  
*Trangiron (Chez)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Tranquille (Cabanne de la Lande de)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Tranquille (Chez)*, commune de Champsac.  
*Transis (Les)*, commune de Saint-Barbant.  
*Trapont*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Trappe (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Tras-le-Bos*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Tras-Lage*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Tras-le-Prat*, commune de Bujaleuf.  
*Trasrieux*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Trasrieux*, commune de Saint-Méard.  
*Trarieux*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Trarieux (Étang de)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Tratrade*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Travieux*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Traverse (La)*, commune de Fromental.  
*Traverse (La)*, commune de La Meyze.  
*Traverse (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Traverserie (La)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Trayeux*, commune de Doms.  
*Trédevant*, commune de Villefavard.  
*Treffieux*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Treille (La)*, commune de Vayres.  
*Trein*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Trein (La Chapelle de)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Tremblade (Les)*, commune de Saint-Ouen[-sur-Gartempe].  
*Trince*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Tremouillades*, commune de Meuzac.  
*Trémouille (La)*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Trentalaud*, commune de Saint-Paul.  
*Trépandière (La)*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Tréquart (Le)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Treuil (Le)*, commune de Champnétery.  
*Treuil (Le)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Treuil de Landouge*, commune de Limoges-Ouest.  
*Treuil de Magré*, commune de Limoges-Ouest.

*Treuil-Pouzy (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Treytrade (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Trézin*, commune des Billanges.  
*Triadour (Le)*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Trianon (Le)*, commune de Magnac-Laval.  
*Tribardière (La)*, commune de Saint-Georges-les-Landes.  
*Trichène (La)*, commune de Thouron.  
*Tricherie (Étang de)*, commune de Thouron.  
*Trigale*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Trillard (Chez)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Trillard (Moulin de Chez)*, commune de Saint-Hilaire-la-Treille.  
*Trimarderie (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Trimouillas*, commune de Bujaleuf.  
*Trinsolas*, commune de Saint-Auvent.  
*Triquerie (La)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Trois-Arbres (Les)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Trois-Bornes (Les)*, commune de Saint-Junien.  
*Trois-Buissons (Les)*, commune de Chéronnac.  
*Trois-Cerisiers*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Trois-Citrons (Les)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Trois-Eminées (Les)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Trois-Fontaines (Les)*, commune de Solignac.  
*Trois-Pierres (Les)*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Trois-Portes (Les)*, commune de Neuviac[-Entier].  
*Tronc (Le)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Trouchades (Les)*, commune de Meuzac.  
*Trouchaud (Chez)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Tronche (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Tronche (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Tronche (Moulin de la)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Tronche (Moulin de la)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Tronchère (La)*, commune de La Geneytouse.  
*Tronchère (Moulin de la)*, commune de La Geneytouse.  
*Tronchèze (La)*, commune de Saint-Cyr.  
*Tronchèze (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Tronchèze (La)*, commune de Villefavard.  
*Troquefer (Chez)*, commune de Gorre.  
*Troubadie (La)*, commune de Saint-Auvent.  
*Trouby*, commune de Nexon.  
*Trouby (Moulin de)*, commune de Nexon.  
*Troupeux*, commune de Rochechouart.  
*Troussegéras*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Tuilerie (La)*, commune de Beaune[-les-Mines].  
*Tuilerie (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Tuilerie (La)*, commune de La Croix[-sur-Gartempe].  
*Tuilerie (La)*, commune de Doms.  
*Tuilerie (La)*, commune de Folles.  
*Tuilerie (La)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Tuilerie (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Tuilerie (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Tuilerie (La)*, commune de Linards.

*Tuilerie (La)*, commune de Moissannes.  
*Tuilerie (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Tuilerie (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Tuilerie (La)*, commune de La Porcherie.  
*Tuileries (Les)*, commune de Nedde.  
*Tuilier (Chez le)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Tuilière (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Tuilière (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Tuilière (La)*, commune de Dinsac.  
*Tuilière (La)*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Tuilière (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Tuilière (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Tuilière (La)*, commune de Séreilhac.  
*Tuilière (La)*, commune de Solignac.  
*Tuilières (Les)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Tuilières (Les)*, commune de Bellac.  
*Tuilière (Les)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Tuilières (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Tuilières (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Tuquet (Le)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Tuquet-Fourneau (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Turelet*, commune du Châtenet[-en-Dognon].

– U –

*Uzurat*, commune de Limoges-Ouest.

– V –

*Vacheresse (La Grande)*, commune d'Eymoutiers.  
*Vacherie (La)*, commune de La Porcherie.  
*Vacqueur*, commune de Bellac.  
*Vaisseix (Les)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Vaisseix (Les)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Valade (La)*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Valade (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Valade (La)*, commune de Bussière-Galant.  
*Valade (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Valade (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Valade (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Valade (La)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Valade (La)*, commune d'Eyjeaux.  
*Valade (La)*, commune de Glanges.  
*Valade (La)*, commune de Lavignac.  
*Valade (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Valade (La)*, commune de Saint-Méard.

*Valade (La)*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Valade (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Valade (La)*, commune de Rochechouart.  
*Valade (La)*, commune de Séreilhac.  
*Valade (La)*, commune de Veyrac.  
*Valade (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Valade (Étang de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Valade (La Grande)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Valade (La Petite)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Valade du Midi (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Valade-la-Nèfle (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Valade du Nord (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Valade-Puyfaucou (La)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Valades (Les)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Valais*, commune d'Oradour-sur-Glane.  
*Valeix*, commune de Nexon.  
*Valeix (Le Grand)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Valeix (Le Petit)*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Valentin (Chapelle de)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Valérie (La Croix de Sainte)*, commune de Nexon.  
*Valeschiras*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Valette (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Valette (La)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Valette (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Valette (La)*, commune de Cieux.  
*Valette (La)*, commune du Dorat.  
*Valette (La)*, commune de Javerdat.  
*Valette (La)*, commune de Saint-Jouvent.  
*Valette (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Valette (La)*, commune de Montrol-Sénard.  
*Valette (La)*, commune de Nexon.  
*Valette (La)*, commune de Nieul.  
*Valette (La)*, commune de Nouic.  
*Valette (La)*, commune de Pageas.  
*Valette (La)*, commune de La Porcherie.  
*Valette (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Valette (La)*, commune de Saint-Symphorien[-sur-Couze].  
*Valette (La)*, commune de Saint-Victorien.  
*Valette (La Croix de)*, commune de Nexon.  
*Valette-Montavy (La)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Valette (Moulin de la)*, commune de Chaillac[-sur-Vienne].  
*Valette (Moulin de la)*, commune de Nieul.  
*Valette (Moulin de la)*, commune de Nouic.  
*Valette (Moulin de La)*, commune de La Porcherie.  
*Valière (Chez)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Volière (Boussac de)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Vallegeas (Bas)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Vallegeas (Haut)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Vallégeas (Moulin de la)*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Vallois (Les)*, commune des Cars.  
*Valluand*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.

*Valluaud (Moulin de)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Vanteaux*, commune de Limoges-Ouest.  
*Vanteaux*, commune de Solignac.  
*Vanteaux*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Varache (Le)*, commune d'Eymoutiers.  
*Vareille (La)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Vareille (La)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Vareille (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Vareilles (Les)*, commune de Droux.  
*Vareilles (Les)*, commune de La Porcherie.  
*Vareilles (Les)*, commune, de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Varie (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Varliette*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Varliette (Moulin de)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Varnac*, commune de Saint-Amand-Magnazeix.  
*Varvaud (Les)*, commune de Breuillaufa.  
*Vaseix (Les)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Vaissivière*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Vaubourdolles*, commune de Châteauponsac.  
*Vaubrunne*, commune de Marval.  
*Vauconze*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Vandegeix*, commune de Châteauponsac.  
*Vaudexi*, commune de Châlus.  
*Vaudelle (La)*, commune de Mailhac[-sur-Benaize].  
*Vaudoux (Chez)*, commune d'Aureil.  
*Vangelade*, commune de Châteauponsac.  
*Vangelade*, commune de Dinsac.  
*Vangelade (Moulin de)*, commune de Bellac.  
*Vangelade (Moulin de)*, commune de Châteauponsac.  
*Vangoudreix*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Vangoulour*, commune de Peyrilhac.  
*Vauguenige*, commune de Saint-Pardoux.  
*Vauguyon (La)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Vauguyon (La)*, commune des Salles-La-Vauguyon.  
*Vauguyon (Moulin de)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Vauloube (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Vaulpéné (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Vaupontour*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Vaupontour (Moulin de)*, commune de Saint-Sornin-Lculac.  
*Vaurat*, commune de Magnac-Laval.  
*Vauride*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Vauries (Les)*, commune de Folles.  
*Vauzelas*, commune de Solignac.  
*Vauzelle (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Vauzelle (La)*, commune de Compreignac.  
*Vauzelle (La)*, commune de Darnac.  
*Vauzelle (La)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Vauzelle (La)*, commune de Saint-Gence.  
*Vauzelle (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Vauzelle (La)*, commune de Nantiat.  
*Vauzelle (La)*, commune de Roussac.

*Vauzelle (La)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Vauzelle (Moulin de La)*, commune de Saint-Gence.  
*Vayres (Le Breuil de)*, commune de Rochechouart.  
*Veaux*, commune de Chamboret.  
*Veaux*, commune de Champnétery.  
*Veaux*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Veaux*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Veaux*, commune de Domsps.  
*Veaux*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Veaux*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Veaux*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Veaux*, commune de Sussac.  
*Veaux (Le Bas)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Veaux (Le Grand)*, commune de Bujaleuf.  
*Veaux (Moulin de)*, commune de Domsps.  
*Veaux (Le Petit)*, commune de Bujaleuf.  
*Vécbaise*, commune de Cieux.  
*Védeix (Le Grand)*, commune de Saint-Cyr.  
*Védrenne (La)*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Védrenne (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Védrenne (La)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Védrenne (La)*, commune de Nedde.  
*Védrenne (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Védrenne (Étang de la)*, commune d'Eymoutiers.  
*Védrenne (Moulin de la)*, commune d'Eymoutiers.  
*Veillerie (La)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Veimpeire*, commune de La Chapelle-Monbrandeix.  
*Vénachat*, commune de Compreignac.  
*Vénassier*, commune de Folles.  
*Vengeance*, commune de Séreilhac.  
*Vennat*, commune de Saint-Bonnet-Briance.  
*Venoubaut*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Vensanaud*, commune de Marval.  
*Ventenat*, commune du Palais[-sur-Vienne].  
*Ventenat (Château de)*, commune de Châteauponsac.  
*Ventillac*, commune de Saint-Sylvestre.  
*Verberet*, commune de Saint-Victurnien.  
*Verdaine*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Verdaud (Chez)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Verdeille (La)*, commune de Châlus.  
*Verdier (Le)*, commune de Champsac.  
*Verdier (Le)*, commune d'Isle.  
*Verdier (Le)*, commune de Saint-Julien-le-Petit.  
*Verdier (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Verdier (Le)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Verdier (La Grange du)*, commune de Champsac.  
*Verdier (Moulin du)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Verdier (Tuilerie du)*, commune d'Eybouleuf.  
*Verdoyer (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Verdilhac*, commune de Nouic.  
*Verdurier (Le)*, commune d'Eybouleuf.

*Verges (Le)*, commune de Châteauponsac.  
*Verges (Le)*, commune de Jabreilles[-les-Bordes].  
*Verges (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Verges (Le)*, commune de Peyrilhac.  
*Verges (Le)*, commune de Roussac.  
*Verges (Moulin du)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Verges-Buisson*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Vergeset (Le)*, commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.  
*Verges (Les)*, commune de Saint-Paul.  
*Vergnade (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Vergnade (La)*, commune de Cromac.  
*Vergnade (La)*, commune de La Roche-l'Abeille.  
*Vergnas (La)*, commune de La Chapelle-Montbrandeix.  
*Vergnas (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Vergnas (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Vergnas (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Vergnas (La)*, commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.  
*Vergnas-Bas*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Vergnas (Moulin de la)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Vergnasse (La)*, commune de Domsps.  
*Vergnat*, commune de Châteauponsac.  
*Vergne (La)*, commune d'Ambazac.  
*Vergne (La)*, commune de Blond.  
*Vergne (La)*, commune de Bonnac[-la-Côte].  
*Vergne (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Vergne (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Vergne (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Vergne (La)*, commune de Dinsac.  
*Vergne (La)*, commune de Javerdat.  
*Vergne (La)*, commune de Saint-Junien.  
*Vergne (La)*, commune de Laurière.  
*Vergne (La)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Vergne (La)*, commune de Mézières[-sur-Issoire].  
*Vergne (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Vergne (La)*, commune de Nouic.  
*Vergne (La)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Vergne (La)*, commune de Roussac.  
*Vergne (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Vergne (La)*, commune de Vaulry.  
*Vergne (La)*, commune de Saint-Vitte[-sur-Briance].  
*Vergne (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vergne (Carrière de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vergne (Étang de la)*, commune de Feytiat.  
*Vergne (Moulin de la)*, commune de Feytiat.  
*Vergne (Moulin de la)*, commune de Laurière.  
*Vergne (La)*, commune d'Ambazac.  
*Vergne (Moulin de la)*, commune de Saint-Martin-le-Mault.  
*Vergne (La Grande)*, commune de Dournazac.  
*Vergne (La Grande)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Vergne (La Petite)*, commune de Dournazac.  
*Vergne (La Petite)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.



*Vergne (Champ de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vergne (Mas de la)*, commune de Videix.  
*Vergne-Jourde (La)*, commune de Peyrilhac.  
*Vergne-Minet (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Vergnenègre*, commune de La Geneytouse.  
*Vergneroude*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Vergnes (Les)*, commune d'Ambazac.  
*Vergnes (Les)*, commune d'Eybouleuf.  
*Vergnes (Les)*, commune de Glanges.  
*Vergnes (Les)*, commune de Saint-Laurent-les-Églises.  
*Vergnes (Les)*, commune de Bellac.  
*Vergnes (Les)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Vergnes (Les)*, commune de Nantiat.  
*Vergnes (Les)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Vergnes (Les)*, commune de Pageas.  
*Vergnes (Les)*, commune de Peyrilhac.  
*Vergnes (Les)*, commune de Solignac.  
*Vergnes (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Vergnes (Étang des)*, commune de Thouron.  
*Vergnes (Moulin des)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Vergnes (Papeterie des)*, commune d'Eybouleuf.  
*Vergnes (Tuilerie de)*, commune de Solignac.  
*Vergniaud*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vergnière (Moulin de la)*, commune de Vaulry.  
*Vergnolas*, commune de Cussac.  
*Vergnolas (Grand Moulin de)*, commune de Cussac.  
*Vergnolas (Petit Moulin de)*, commune de Cussac.  
*Vergnolle (La)*, commune de Champsac.  
*Vergnolle (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Vergnolle (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Vergnolle (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Vergnolle (Moulin de)*, commune de Droux.  
*Vergnoux (Chez)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Vériaud*, commune de Saint-Paul.  
*Vériauds (Les)*, commune de Blond.  
*Vérie (La)*, commune de Videix.  
*Vérinas*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Vérinas*, commune de Nexon.  
*Vérinas*, commune de Rochechouart.  
*Vérinas*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vérine (La)*, commune d'Isle.  
*Vérine (La)*, commune de Meuzac.  
*Vérine (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Vérinelles (Les)*, commune de Maisonnais[-sur-Tardoire].  
*Vérines (Les)*, commune de Châteauponsac.  
*Vérines (Les)*, commune de Villefavard.  
*Verlanchie (La)*, commune de Marval.  
*Verlhac*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Vermillerie (La)*, commune d'Eyjeaux.  
*Vernet (Le Grand)*, commune de Marval.  
*Vernet (Le Petit)*, commune de Marval.

*Verneuil-Moutier (Moulin de)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Vermine (La)*, commune de Meuzac.  
*Vernon (Moulin de)*, commune de Moissannes.  
*Verrat (La)*, commune de Champnétery.  
*Verrerie (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Versailles*, commune d'Eymoutiers.  
*Versailles*, commune de Saint-Junien.  
*Versavaud*, commune de Saint-Nicolas[-Courbefy].  
*Vert (Le)*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Vert (Le)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Vert (La Font du)*, commune de Linards.  
*Vertamont*, commune d'Isle.  
*Vertamon (Le Gué de)*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].  
*Verthamon*, commune de Limoges-Ouest.  
*Vertiguel*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Vervialle*, commune d'Augne.  
*Vervialle*, commune de Nedde.  
*Vésinier (La Chapelle de)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Vevaud (Chez)*, commune de Saint-Junien.  
*Veyrac*, commune de Saint-Barbant.  
*Veyrac (Étang de)*, commune de Veyrac.  
*Veyrac (Moulin de)*, commune de Veyrac.  
*Veyriéras*, commune de Château-Chervix.  
*Veyriéras*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Veyriers (Martinet des)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Veyssièrre (La)*, commune de Château-Chervix.  
*Veyssièrre (La)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Veyssièrre (La)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Veyssièrre (La)*, commune de Saint-Méard.  
*Veyssièrre (La Grande)*, commune de Pageas.  
*Veyssièrre (La Petite)*, commune de Pageas.  
*Veysson (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Veysson (Les)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Veyvialle*, commune d'Eybouleuf.  
*Veyvialle*, commune de Saint-Germain-les-Belles.  
*Violart*, commune de Janailhac.  
*Vialeix*, commune de Sauviat[-sur-Vige].  
*Vialle (La)*, commune de Champagnac[-la-Rivière].  
*Vialle (La)*, commune de La Croisille[-sur-Briance].  
*Vialle (La)*, commune d'Eymoutiers.  
*Vialle (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Vialle (La)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Viallebesoin*, commune de Dournazac.  
*Viallebos*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Viallecondour*, commune de La Porcherie.  
*Viallefolle*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Vialleville*, commune de Moissannes.  
*Vialotte*, commune de Saint-Hilaire-Lastours [Saint-Hilaire-les-Places].  
*Vialotet*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Vias (Las)*, commune de Coussac-Bonneval.  
*Viblac*, commune de Bosmie[-l'Aiguille].

*Vichez*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Vicq[-sur-Brenilb]*, commune d'Eyjeaux.  
*Vidalie*, commune de Flavignac.  
*Videllerie*, commune de Saint-Priest-sous-Aixe.  
*Vie (Le Mas de la)*, commune de Peyrilhac.  
*Viellechenille*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Viellefont*, commune de Berneuil.  
*Vieilleville*, commune de Compreignac.  
*Vieilleville*, commune d'Eymoutiers.  
*Vieilleville*, commune de Saint-Mathieu.  
*Vieilleville (Les Brugeaux de)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Vienne*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Vienne (Moulin de)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Viers*, commune de Saint-Méard.  
*Vieux*, commune d'Ambazac.  
*Vieux-Mont (Le)*, commune de Linards.  
*Vigenal (Le)*, commune de Limoges-Ouest.  
*Vigerie (La)*, commune de Bussière-Boffy.  
*Vigerie (Moulin de la)*, commune de Condat[-sur-Vienne].  
*Vigéries (Les)*, commune de Chéronnac.  
*Vigières (Les)*, commune de Ladignac[-le-Long].  
*Vignadis (Les)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Vignaud (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Vignaud (Le)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Vignaud (Le)*, commune de Marval.  
*Vignaud (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Vignaud (Le)*, commune de Saint-Sornin-la-Marche.  
*Vignaud (Le)*, commune de Saint-Victurnien.  
*Vignaud (Le Bas)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Vignaud (Les Bas)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Vignaud (Le Haut)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Vignaud (Chez)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].  
*Vignaud (Chez)*, commune de Saint-Barbant.  
*Vignaud (Chez)*, commune de Darnac.  
*Vignaud (Chez)*, commune de Veyrac.  
*Vigne (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Vigne (La)*, commune de Saint-Brice[-sur-Vienne].  
*Vigne (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Vigne (La)*, commune de Marval.  
*Vigne (La)*, commune de Nexon.  
*Vignéras*, commune de Dournazac.  
*Vignère (La)*, commune de Saint-Barbant.  
*Vignerie (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Vignes (Les)*, commune de La Jonchère[-Saint-Maurice].  
*Vignes (Les)*, commune de Magnac-Laval.  
*Vignes (Les)*, commune de Solignac.  
*Vignes (Les)*, commune de Verneuil-sur-Vienne.  
*Vignes (Étang des)*, commune d'Ambazac.  
*Vignette (Chez)*, commune de Saint-Mathieu.  
*Vilaine*, commune de Saint-Barbant.  
*Vilialet*, commune de Saint-Bonnet-la-Marche.

*Village (Le)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Village (Le Grand)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Village (Le Grand)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Villageas*, commune de Couzeix.  
*Villagory (La)*, commune de Limoges-Sud.  
*Villajou (Le)*, commune de Cussac.  
*Villagrand*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Villarcoïn*, commune de Saint-Pardoux.  
*Villard*, commune de Saint-Barbant.  
*Villard*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Villard*, commune de Darnac.  
*Villard*, commune de Fromental.  
*Villard*, commune de Janailhac.  
*Villard*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Villard (Le)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Villard (Le)*, commune de Peyrat-le-Château.  
*Villard (Le)*, commune de Rançon.  
*Villard (Moulin de)*, commune de Fromental.  
*Villard (Les)*, commune de Mortemart.  
*Villard (Les)*, commune de Nouic.  
*Villareix*, commune des Billanges.  
*Villatte (La)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Villatle (La)*, commune de Chamboret.  
*Villatte (La)*, commune d'Eyjeaux.  
*Villatte (La)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Villatte (La)*, commune de Lussac-les-Églises.  
*Villatle (La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Villatte (Moulin de La)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Villatte (Moulin de La)*, commune de Magnac-Laval.  
*Villaubrun (La)*, commune d'Arnac-la-Poste.  
*Villaud (Chez)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Villandraud (La)*, commune de Saint-Léger-Magnazeix.  
*Villauger (La)*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Villaureix (La)*, commune de Châteauponsac.  
*Villauroy (La)*, commune d'Oradour-Saint-Genest.  
*Ville (La)*, commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.  
*Ville (La)*, commune de Saint-Léger-la-Montagne.  
*Ville (La)*, commune de Verneuil-Moutiers [Verneuil-Moustiers].  
*Ville-sous-Grange (La)*, commune de Bersac[-sur-Rivalier].  
*Villebor*, commune de Bussière-Boffy.  
*Villebert*, commune de Compreignac.  
*Villebois (Moulin de)*, commune d'Isle.  
*Villebon*, commune de Solignac.  
*Villebranche*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Villechenon*, commune de Magnac-Laval.  
*Villechenon*, commune de Vayres.  
*Villechenour*, commune de Linards.  
*Villechenoux*, commune de Bonnat [Bonnac-la-Côte].  
*Villechenoux*, commune de Nantiat.  
*Villedard*, commune de Saint-Jouvent.  
*Villedieu (La)*, commune de Magnac-Bourg.

*Villefavard (Moulin de)*, commune de Villefavard.  
*Villefélix*, commune de Couzeix.  
*Villeflayoux*, commune de Bussière-Boffy.  
*Villejort*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Villefouneix*, commune de Rempnat.  
*Villefourceix*, commune de Cieux.  
*Villégier*, commune de Gajoubert.  
*Villegoureux (Moulin de)*, commune de Rochechouart.  
*Villejoubert*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Villejoubert (Château de)*, commune de Saint-Denis-des-Murs.  
*Villelonge*, commune de Montrol-Sénard.  
*Villemarcheix*, commune de Saint-Sornin-Leulac.  
*Villemaixant*, commune de Saint-Martial[-sur-Isop].  
*Villemartin*, commune de Dinsac.  
*Villemazein*, commune de Saint-Jouvent.  
*Villemichel (La)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Villemichel (Moulin de la)*, commune de Bessines[-sur-Gartempe].  
*Villemont*, commune de Saint-Priest-le-Betoux.  
*Villemonteix*, commune de Bujaleuf.  
*Villemonteix*, commune d'Eymoutiers.  
*Villemonteix*, commune de Glanges.  
*Villemonteix*, commune de Javerdat.  
*Villemonjeanne*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Villemudeix*, commune de Roussac.  
*Villeneuve (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Villeneuve (La)*, commune de Saint-Léonard[-de-Noblat].  
*Villeneuve (La)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Villeneuve (La)*, commune de Rempnat.  
*Villeneuve (La)*, commune de Rilhac-Lastours.  
*Villeneuve (La)*, commune de Rochechouart.  
*Villeneuve (La)*, commune de Séreilhac.  
*Villeneuve (La)*, commune de Solignac.  
*Villeneuve (La)*, commune de Veyrac.  
*Villeneuve (La)*, commune de Vicq[-sur-Breuilh].  
*Villeneuve (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Villeneuve*, commune de Rancon.  
*Villepontour*, commune de Châteauponsac.  
*Villepragoux*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Villerajouse*, commune de Blond.  
*Villetelle (La)*, commune de Bujaleuf.  
*Villetelle (La)*, commune de Châteauneuf[-la-Forêt].  
*Villetelle (La)*, commune de Saint-Priest-Ligoure.  
*Villetelle (La)*, commune de Thouron.  
*Villetrand*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Villette (La)*, commune de Folles.  
*Villette (Moulin de la)*, commune de Châteauponsac.  
*Villettes (Les)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Villettes (Les Basses)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Villettes (Les Hautes)*, commune de Saint-Just[-le-Martel].  
*Villaux*, commune de Magnac-Laval.  
*Villevalange*, commune de Glanges.

*Villevaleix*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Villevaleix (Étang de)*, commune de Sainte-Anne-Saint-Priest.  
*Villevit*, commune de Rançon.  
*Villevoux*, commune de Saint-Sulpice-Laurière.  
*Villotte (La)*, commune de Cognac[-la-Forêt].  
*Villotte (La)*, commune de Saint-Junien-les-Combes.  
*Villotte (La)*, commune de Milhaguet.  
*Villotte (La)*, commune d'Oradour-sur-Vayres.  
*Villoutreix*, commune de Saint-Martin-le-Vieux.  
*Vinard (Chez)*, commune de Bussière-Poitevine.  
*Vincou (Moulin du)*, commune de Peyrat-de-Bellac.  
*Viot (La)*, commune de La Porcherie.  
*Viradis*, commune de Roziers-Saint-Georges.  
*Virallet*, commune de Bussière-Poitevine  
*Viral*, commune de Berneuil.  
*Virolle*, commune de Saint-Martin-Terressus.  
*Virolle*, commune d'Aureil.  
*Virolle (La)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Virolle (La)*, commune de Champnétery.  
*Virolle (La)*, commune de Saint-Genest[-sur-Roselle].  
*Virolle (La)*, commune de Glanges.  
*Virolle (La)*, commune de Neuvic[-Entier].  
*Virolle (La)*, commune de Saint-Paul.  
*Virolle (Étang de)*, commune d'Aureil.  
*Virolle (Moulin de la)*, commune de Beaumont[-du-Lac].  
*Virolles (Les)*, commune de Saint-Jean-Ligoure.  
*Virvalais*, commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles.  
*Vitrac*, commune de Marval.  
*Vitte (Chez)*, commune d'Azat-le-Riz [Azat-le-Ris].  
*Vivienas*, commune de Rochechouart.  
*Vivier (Le)*, commune de Saint-Maurice-les-Brousses.  
*Vieille*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Viville (Étang de)*, commune de Dompierre[-les-Églises].  
*Vivours*, commune de Saint-Hilaire-Bonneval.  
*Vollondat*, commune de Laurière.  
*Vouzelle (La)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Vouzelle (Maison neuve de la)*, commune de Saint-Yrieix[-la-Perche].  
*Voulons*, commune du Dorat.  
*Vrat*, commune de Saint-Barbant.

– Y –

*Yonnaud (Le)*, commune d'Aixe[-sur-Vienne].

– **Z** –

*Zaphis (La)*, commune de Saint-Sornin-Leulac.

## Table des matières

<b>AVERTISSEMENT SUR LA PRÉSENTE ÉDITION.....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>NOTE DE L'ÉDITEUR .....</b>	<b>6</b>
<b>M. LE CHANOINE LECLER .....</b>	<b>7</b>
<b>OUVRAGES PUBLIÉS PAR L'AUTEUR .....</b>	<b>8</b>
<b>A .....</b>	<b>10</b>
<b>Aixe-sur-Vienne .....</b>	<b>10</b>
Histoire ecclésiastique .....	10
Histoire civile .....	13
Lieux-dits .....	14
<b>Ambazac .....</b>	<b>18</b>
Histoire ecclésiastique .....	18
Histoire civile .....	21
Lieux-dits .....	22
<b>Arnac-la-Poste .....</b>	<b>26</b>
Histoire ecclésiastique .....	26
Histoire civile .....	27
Lieux-dits .....	27
<b>Augne .....</b>	<b>29</b>
Histoire ecclésiastique .....	30
Histoire civile .....	30
Lieux-dits .....	30
<b>Aureil .....</b>	<b>31</b>
Histoire ecclésiastique .....	31
Lieux-dits .....	34
<b>Azat-le-Ris .....</b>	<b>34</b>
Histoire ecclésiastique .....	35
Lieux-dits .....	35
<b>B .....</b>	<b>38</b>



<b>Balledent</b> .....	<b>38</b>
Histoire ecclésiastique .....	38
Histoire civile .....	39
Lieux-dits .....	40
<b>La Bazeuge</b> .....	<b>40</b>
Histoire ecclésiastique .....	41
Histoire civile .....	41
Lieux-dits .....	41
<b>Beaumont-du-Lac</b> .....	<b>42</b>
Histoire ecclésiastique .....	42
Histoire civile .....	43
Lieux-dits .....	43
<b>Beaune-les-Mines</b> .....	<b>44</b>
Histoire ecclésiastique .....	44
Histoire civile .....	45
Lieux-dits .....	45
<b>Bellac</b> .....	<b>46</b>
Histoire ecclésiastique .....	46
Histoire civile .....	51
Lieux-dits .....	54
<b>Berneuil</b> .....	<b>56</b>
Histoire ecclésiastique .....	56
Histoire civile .....	57
Lieux-dits .....	57
<b>Bersac-sur-Rivalier</b> .....	<b>59</b>
Histoire ecclésiastique .....	59
Histoire civile .....	60
Lieux-dits .....	60
<b>Bessines-sur-Gartempe</b> .....	<b>62</b>
Histoire ecclésiastique .....	62
Histoire civile .....	63
Lieux-dits .....	63
<b>Beynac</b> .....	<b>66</b>
Histoire ecclésiastique .....	66
Lieux-dits .....	67
<b>Biennac</b> .....	<b>68</b>
Histoire ecclésiastique .....	68
Lieux-dits .....	70
<b>Les Billanges</b> .....	<b>70</b>
Histoire ecclésiastique .....	70
Histoire civile .....	71
Lieux-dits .....	72
<b>Blanzac</b> .....	<b>73</b>
Histoire ecclésiastique .....	73
Lieux-dits .....	74
<b>Blond</b> .....	<b>76</b>
Histoire ecclésiastique .....	76
Histoire civile .....	77
Lieux-dits .....	78

<b>Boisseuil</b> .....	<b>80</b>
Histoire ecclésiastique .....	80
Histoire civile .....	81
Lieux-dits .....	81
<b>Bonnac-la-Côte</b> .....	<b>82</b>
Histoire ecclésiastique .....	82
Histoire civile .....	84
Lieux-dits .....	84
<b>Bosmie-l'Aiguille</b> .....	<b>86</b>
Histoire ecclésiastique .....	86
Lieux-dits .....	86
<b>Breuilaufa</b> .....	<b>87</b>
Histoire ecclésiastique .....	87
Histoire civile .....	88
Lieux-dits .....	88
<b>Le Buis</b> .....	<b>88</b>
Histoire ecclésiastique .....	88
Histoire civile .....	89
Lieux-dits .....	89
<b>Bujaleuf</b> .....	<b>90</b>
Histoire ecclésiastique .....	90
Histoire civile .....	91
Lieux-dits .....	91
<b>Burnac</b> .....	<b>93</b>
Histoire ecclésiastique .....	93
Lieux-dits .....	94
<b>Bussière-Boffy</b> .....	<b>95</b>
Histoire ecclésiastique .....	95
Histoire civile .....	95
Lieux-dits .....	96
<b>Bussière-Galant</b> .....	<b>97</b>
Histoire ecclésiastique .....	97
Histoire civile .....	98
Lieux-dits .....	98
<b>Bussière-Poitevine</b> .....	<b>100</b>
Histoire ecclésiastique .....	100
Histoire civile .....	100
Lieux-dits .....	100
<b>C</b> .....	<b>103</b>
<b>Les Cars</b> .....	<b>103</b>
Histoire ecclésiastique .....	104
Histoire civile .....	105
Lieux-dits .....	106
<b>Chaillac-sur-Vienne</b> .....	<b>107</b>
Histoire ecclésiastique .....	107
Histoire civile .....	108
Lieux-dits .....	108

<b>Le Chalard</b> .....	<b>109</b>
Histoire ecclésiastique .....	109
Histoire civile .....	111
Lieux-dits .....	111
<b>Châlus</b> .....	<b>112</b>
Histoire ecclésiastique .....	112
Histoire civile .....	114
Lieux-dits .....	115
<b>Chamboret</b> .....	<b>117</b>
Histoire ecclésiastique .....	117
Lieux-dits .....	118
<b>Champagnac-la-Rivière</b> .....	<b>119</b>
Histoire ecclésiastique .....	119
Histoire civile .....	120
Lieux-dits .....	121
<b>Champnétery</b> .....	<b>123</b>
Histoire ecclésiastique .....	123
Lieux-dits .....	124
<b>Champsac</b> .....	<b>125</b>
Histoire ecclésiastique .....	125
Lieux-dits .....	126
<b>La Chapelle-Montbrandeix</b> .....	<b>128</b>
Histoire ecclésiastique .....	128
Histoire civile .....	128
Lieux-dits .....	129
<b>Chaptelat</b> .....	<b>130</b>
Histoire ecclésiastique .....	130
Lieux-dits .....	132
<b>Château-Chervix</b> .....	<b>133</b>
Histoire ecclésiastique .....	133
Histoire civile .....	134
Lieux-dits .....	135
<b>Châteauneuf-la-Forêt</b> .....	<b>137</b>
Histoire ecclésiastique .....	138
Histoire civile .....	139
Lieux-dits .....	140
<b>Châteauponsac</b> .....	<b>141</b>
Histoire ecclésiastique .....	141
Histoire civile .....	143
Lieux-dits .....	144
<b>Le Châtenet-en-Dognon</b> .....	<b>147</b>
Histoire ecclésiastique .....	147
Lieux-dits .....	148
<b>Cheissoux</b> .....	<b>151</b>
Histoire ecclésiastique .....	151
Histoire civile .....	151
<b>Chéronnac</b> .....	<b>151</b>
Histoire ecclésiastique .....	152

Histoire civile .....	152
Lieux-dits .....	153
<b>Cieux.....</b>	<b>154</b>
Histoire ecclésiastique .....	155
Histoire civile .....	157
Lieux-dits .....	157
<b>Cognac-la-Forêt.....</b>	<b>161</b>
Histoire ecclésiastique .....	161
Histoire civile .....	162
Lieux-dits .....	163
<b>Compreignac .....</b>	<b>164</b>
Histoire ecclésiastique .....	164
Histoire civile .....	166
Lieux-dits .....	167
<b>Condat-sur-Vienne .....</b>	<b>169</b>
Histoire ecclésiastique .....	169
Histoire civile .....	170
Lieux-dits .....	170
<b>Coussac-Bonneval .....</b>	<b>172</b>
Histoire ecclésiastique .....	172
Histoire civile .....	172
Lieux-dits .....	173
<b>Couzeix.....</b>	<b>177</b>
Histoire ecclésiastique .....	177
Histoire civile .....	178
Lieux-dits .....	178
<b>La Croisille-sur-Briance.....</b>	<b>180</b>
Histoire ecclésiastique .....	180
Histoire civile .....	181
Lieux-dits .....	182
<b>La Croix-sur-Gartempe.....</b>	<b>184</b>
Histoire ecclésiastique .....	184
Lieux-dits .....	185
<b>Cromac .....</b>	<b>186</b>
Histoire ecclésiastique .....	186
Histoire civile .....	187
Lieux-dits .....	187
<b>Cussac.....</b>	<b>190</b>
Histoire ecclésiastique .....	190
Histoire civile .....	190
Lieux-dits .....	191
<b>D .....</b>	<b>194</b>
<b>Darnac .....</b>	<b>194</b>
Histoire ecclésiastique .....	194
Histoire civile .....	195
Lieux-dits .....	195
<b>Dinsac.....</b>	<b>197</b>

Histoire ecclésiastique .....	197
Lieux-dits .....	198
<b>Dompierre-les-Églises .....</b>	<b>199</b>
Histoire ecclésiastique .....	199
Histoire civile .....	200
Lieux-dits .....	201
<b>Doms .....</b>	<b>202</b>
Histoire ecclésiastique .....	202
Lieux-dits .....	202
<b>Le Dorat .....</b>	<b>203</b>
Histoire ecclésiastique et civile .....	204
Lieux-dits .....	214
<b>Dournazac .....</b>	<b>216</b>
Histoire ecclésiastique .....	217
Histoire civile .....	218
Lieux-dits .....	218
<b>Droux .....</b>	<b>222</b>
Histoire ecclésiastique .....	222
Histoire civile .....	223
Lieux-dits .....	223
<b>E .....</b>	<b>225</b>
<b>Eybouleuf .....</b>	<b>225</b>
Histoire ecclésiastique .....	225
Lieux-dits .....	225
<b>Eyjeaux .....</b>	<b>226</b>
Histoire ecclésiastique .....	226
Histoire civile .....	227
Lieux-dits .....	227
<b>Eymoutiers .....</b>	<b>228</b>
Histoire ecclésiastique .....	229
Histoire civile .....	233
Lieux-dits .....	236
<b>F .....</b>	<b>239</b>
<b>Feytiat .....</b>	<b>239</b>
Histoire ecclésiastique .....	240
Histoire civile .....	240
Lieux-dits .....	241
<b>Flavignac .....</b>	<b>243</b>
Histoire ecclésiastique .....	243
Histoire civile .....	243
Lieux-dits .....	243
<b>Folles .....</b>	<b>245</b>
Histoire ecclésiastique .....	245
Histoire civile .....	246
Lieux-dits .....	246

<b>Fromental</b> .....	<b>248</b>
Histoire ecclésiastique .....	248
Histoire civile .....	249
Lieux-dits .....	250
 <b>G</b> .....	 <b>251</b>
<b>Gajoubert</b> .....	<b>251</b>
Histoire ecclésiastique .....	251
Histoire civile .....	252
Lieux-dits .....	252
<b>La Geneytouse</b> .....	<b>253</b>
Histoire ecclésiastique .....	254
Lieux-dits .....	254
<b>Glandon</b> .....	<b>256</b>
Histoire ecclésiastique .....	256
Lieux-dits .....	257
<b>Glanges</b> .....	<b>257</b>
Histoire ecclésiastique .....	258
Histoire civile .....	258
Lieux-dits .....	258
<b>Gorre</b> .....	<b>260</b>
Histoire ecclésiastique .....	260
Histoire civile .....	261
Lieux-dits .....	261
<b>Les Grands-Chézeaux</b> .....	<b>263</b>
Histoire ecclésiastique .....	263
Histoire civile .....	264
Lieux-dits .....	265
 <b>I</b> .....	 <b>266</b>
<b>Isle</b> .....	<b>266</b>
Histoire ecclésiastique .....	267
Histoire civile .....	268
Lieux-dits .....	269
 <b>J</b> .....	 <b>272</b>
<b>Jabreilles-les-Bordes</b> .....	<b>272</b>
Histoire ecclésiastique .....	272
Histoire civile .....	273
Lieux-dits .....	273
<b>Janailhac</b> .....	<b>274</b>
Histoire ecclésiastique .....	274
Histoire civile .....	275
Lieux-dits .....	275
<b>Javerdat</b> .....	<b>276</b>
Histoire ecclésiastique .....	276
Lieux-dits .....	277

<b>La Jonchère-Saint-Maurice</b> .....	<b>278</b>
Histoire ecclésiastique .....	278
Histoire civile .....	279
Lieux-dits .....	280
<b>Jouac</b> .....	<b>281</b>
Histoire ecclésiastique .....	281
Histoire civile .....	282
Lieux-dits .....	282
<b>Journac</b> .....	<b>284</b>
Histoire ecclésiastique .....	284
Histoire civile .....	285
Lieux-dits .....	285
<b>L</b> .....	<b>286</b>
<b>Ladignac-le-Long</b> .....	<b>286</b>
Histoire ecclésiastique .....	286
Histoire civile .....	287
Lieux-dits .....	288
<b>Laurière</b> .....	<b>291</b>
Histoire ecclésiastique .....	291
Histoire civile .....	292
Lieux-dits .....	294
<b>Lavignac</b> .....	<b>295</b>
Histoire ecclésiastique .....	295
Lieux-dits .....	295
<b>Limoges</b> .....	<b>296</b>
Histoire civile .....	296
Histoire ecclésiastique .....	318
Institutions civiles .....	326
Limoges au XIX <sup>e</sup> siècle : chronologie .....	329
Monuments religieux de Limoges .....	330
Lieux-dits .....	332
<b>Linards</b> .....	<b>337</b>
Histoire ecclésiastique .....	337
Histoire civile .....	338
Lieux-dits .....	339
<b>Lussac-les-Églises</b> .....	<b>341</b>
Histoire ecclésiastique .....	341
Histoire civile .....	343
Lieux-dits .....	344
<b>M</b> .....	<b>346</b>
<b>Magnac-Bourg</b> .....	<b>346</b>
Histoire ecclésiastique .....	346
Histoire civile .....	348
Lieux-dits .....	348
<b>Magnac-Laval</b> .....	<b>349</b>
Histoire ecclésiastique .....	349
Histoire civile .....	351

Lieux-dits .....	352
<b>Mailhac-sur-Benaize.....</b>	<b>354</b>
Histoire ecclésiastique .....	355
Lieux-dits .....	356
<b>Maisonnais-sur-Tardoire .....</b>	<b>357</b>
Histoire ecclésiastique .....	358
Histoire civile .....	358
Lieux-dits .....	359
<b>Marval.....</b>	<b>362</b>
Histoire ecclésiastique .....	362
Histoire civile .....	363
Lieux-dits .....	364
<b>Masléon .....</b>	<b>366</b>
Histoire ecclésiastique .....	366
Histoire civile .....	367
Lieux-dits .....	368
<b>Meilhac .....</b>	<b>368</b>
Histoire ecclésiastique .....	368
Histoire civile .....	369
Lieux-dits .....	369
<b>Meuzac .....</b>	<b>370</b>
Histoire ecclésiastique .....	370
Histoire civile .....	371
Lieux-dits .....	371
<b>La Meyze .....</b>	<b>372</b>
Histoire ecclésiastique .....	373
Lieux-dits .....	374
<b>Mézières-sur-Issoire .....</b>	<b>375</b>
Histoire ecclésiastique .....	375
Histoire civile .....	375
Lieux-dits .....	375
<b>Milhaguet .....</b>	<b>378</b>
Histoire ecclésiastique .....	378
Histoire civile .....	379
Lieux-dits .....	379
<b>Moissanes .....</b>	<b>380</b>
Histoire ecclésiastique .....	380
Lieux-dits .....	380
<b>Montrol-Sénard.....</b>	<b>381</b>
Histoire ecclésiastique .....	381
Histoire civile .....	382
Lieux-dits .....	382
<b>Mortemart.....</b>	<b>383</b>
Histoire ecclésiastique .....	384
Histoire civile .....	385
Lieux-dits .....	386
<b>Morterolles-sur-Semme .....</b>	<b>386</b>
Histoire ecclésiastique .....	386



Histoire civile .....	388
Lieux-dits .....	388
<b>N .....</b>	<b>389</b>
<b>Nantiat.....</b>	<b>389</b>
Histoire ecclésiastique .....	389
Histoire civile .....	390
Lieux-dits .....	390
<b>Nedde .....</b>	<b>391</b>
Histoire ecclésiastique .....	391
Histoire civile .....	392
Lieux-dits .....	393
<b>Neuic-Entier.....</b>	<b>395</b>
Histoire ecclésiastique .....	395
Histoire civile .....	396
Lieux-dits .....	396
<b>Nexon .....</b>	<b>398</b>
Histoire ecclésiastique .....	398
Histoire civile .....	399
Lieux-dits .....	400
<b>Nieul.....</b>	<b>402</b>
Histoire ecclésiastique .....	402
Histoire civile .....	404
Lieux-dits .....	404
<b>Nouic.....</b>	<b>406</b>
Histoire ecclésiastique .....	406
Histoire civile .....	407
Lieux-dits .....	407
<b>O .....</b>	<b>409</b>
<b>Oradour-Saint-Genest.....</b>	<b>409</b>
Histoire ecclésiastique .....	409
Histoire civile .....	411
Lieux-dits .....	411
<b>Oradour-sur-Glane .....</b>	<b>413</b>
Histoire ecclésiastique .....	413
Histoire civile .....	414
Lieux-dits .....	414
<b>Oradour-sur-Vayres .....</b>	<b>416</b>
Histoire ecclésiastique .....	416
Histoire civile .....	417
Lieux-dits .....	418
<b>P.....</b>	<b>421</b>
<b>Pageas.....</b>	<b>421</b>
Histoire ecclésiastique .....	421
Lieux-dits .....	421

<b>Le Palais-sur-Vienne</b> .....	<b>423</b>
Histoire ecclésiastique .....	423
Histoire civile .....	424
Lieux-dits .....	425
<b>Panazol</b> .....	<b>426</b>
Histoire ecclésiastique .....	426
Histoire civile .....	428
Lieux-dits .....	429
<b>Pensol</b> .....	<b>431</b>
Histoire ecclésiastique .....	431
Histoire civile .....	432
Lieux-dits .....	433
<b>Peyrat-de-Bellac</b> .....	<b>434</b>
Histoire ecclésiastique .....	434
Histoire civile .....	435
Lieux-dits .....	435
<b>Peyrat-le-Château</b> .....	<b>436</b>
Histoire ecclésiastique .....	437
Histoire civile .....	438
Lieux-dits .....	439
<b>Peyrilhac</b> .....	<b>441</b>
Histoire ecclésiastique .....	441
Histoire civile .....	443
Lieux-dits .....	443
<b>Pierre-Bufferie</b> .....	<b>445</b>
Histoire ecclésiastique .....	446
Histoire civile .....	447
Lieux-dits .....	447
<b>La Porcherie</b> .....	<b>448</b>
Histoire ecclésiastique .....	448
Histoire civile .....	450
Lieux-dits .....	450
<b>R</b> .....	<b>452</b>
<b>Rancon</b> .....	<b>452</b>
Histoire ecclésiastique .....	452
Histoire civile .....	455
Lieux-dits .....	456
<b>Razès</b> .....	<b>457</b>
Histoire ecclésiastique .....	457
Histoire civile .....	459
Lieux-dits .....	459
<b>Rempnat</b> .....	<b>460</b>
Histoire ecclésiastique .....	460
Histoire civile .....	461
Lieux-dits .....	461
<b>Rilhac-Lastours</b> .....	<b>462</b>
Histoire ecclésiastique .....	462
Lieux-dits .....	463

<b>Rilhac-Rancon</b> .....	<b>465</b>
Histoire ecclésiastique .....	465
Lieux-dits .....	466
<b>Rochechouart</b> .....	<b>467</b>
Histoire ecclésiastique .....	467
Histoire civile .....	470
Lieux-dits .....	472
<b>La Roche-l'Abeille</b> .....	<b>475</b>
Histoire ecclésiastique .....	475
Histoire civile .....	476
Lieux-dits .....	476
<b>Roussac</b> .....	<b>479</b>
Histoire ecclésiastique .....	479
Lieux-dits .....	481
<b>Royères</b> .....	<b>482</b>
Histoire ecclésiastique .....	482
Histoire civile .....	483
Lieux-dits .....	483
<b>Roziers-Saint-Georges</b> .....	<b>485</b>
Histoire ecclésiastique .....	485
Lieux-dits .....	486
<b>S</b> .....	<b>487</b>
<b>Saillat-sur-Vienne</b> .....	<b>487</b>
<b>Saint-Amand-le-Petit</b> .....	<b>487</b>
Histoire ecclésiastique .....	487
Lieux-dits .....	487
<b>Saint-Amand-Magnazeix</b> .....	<b>488</b>
Histoire ecclésiastique .....	488
Lieux-dits .....	489
<b>Sainte-Anne-Saint-Priest</b> .....	<b>490</b>
Histoire ecclésiastique .....	490
Lieux-dits .....	491
<b>Saint-Auvent</b> .....	<b>492</b>
Histoire ecclésiastique .....	492
Histoire civile .....	493
Histoire civile .....	493
<b>Saint-Barbant</b> .....	<b>495</b>
Histoire ecclésiastique .....	495
Histoire civile .....	496
Lieux-dits .....	496
<b>Saint-Bazile</b> .....	<b>497</b>
Histoire ecclésiastique .....	498
Histoire civile .....	498
Lieux-dits .....	498
<b>Saint-Bonnet-Briance</b> .....	<b>499</b>
Histoire ecclésiastique .....	499

Lieux-dits .....	500
<b>Saint-Bonnet-de-Bellac</b> .....	<b>502</b>
Histoire ecclésiastique .....	502
Lieux-dits .....	503
<b>Saint-Brice-sur-Vienne</b> .....	<b>505</b>
Histoire ecclésiastique .....	505
Histoire civile .....	506
Lieux-dits .....	506
<b>Saint-Cyr</b> .....	<b>507</b>
Histoire ecclésiastique .....	507
Histoire civile .....	508
Lieux-dits .....	508
<b>Saint-Denis-des-Murs</b> .....	<b>510</b>
Histoire ecclésiastique .....	510
Histoire civile .....	511
Lieux-dits .....	511
<b>Saint-Gence</b> .....	<b>512</b>
Histoire ecclésiastique .....	513
Histoire civile .....	513
Lieux-dits .....	513
<b>Saint-Genest-sur-Roselle</b> .....	<b>515</b>
Histoire ecclésiastique .....	515
Lieux-dits .....	515
<b>Saint-Georges-les-Landes</b> .....	<b>517</b>
Histoire ecclésiastique .....	517
Lieux-dits .....	518
<b>Saint-Germain-les-Belles</b> .....	<b>519</b>
Histoire ecclésiastique .....	519
Histoire civile .....	520
Lieux-dits .....	520
<b>Saint-Gilles-les-Forêts</b> .....	<b>522</b>
Histoire ecclésiastique .....	522
Histoire civile .....	523
<b>Saint-Hilaire-Bonneval</b> .....	<b>524</b>
Histoire ecclésiastique .....	524
Histoire civile .....	525
Lieux-dits .....	525
<b>Saint-Hilaire-la-Treille</b> .....	<b>526</b>
Histoire ecclésiastique .....	526
Lieux-dits .....	527
<b>Saint-Hilaire-les-Places</b> .....	<b>528</b>
Histoire ecclésiastique .....	528
Histoire civile .....	529
Lieux-dits .....	529
<b>Saint-Jean-Ligoure</b> .....	<b>530</b>
Histoire ecclésiastique .....	530
Histoire civile .....	531
Lieux-dits .....	531

<b>Saint-Jouvent</b> .....	<b>533</b>
Histoire ecclésiastique .....	533
Histoire civile .....	534
Lieux-dits .....	534
<b>Saint-Julien-le-Petit</b> .....	<b>537</b>
Histoire ecclésiastique .....	537
Histoire civile .....	537
Lieux-dits .....	538
<b>Saint-Junien</b> .....	<b>539</b>
Histoire ecclésiastique .....	539
Histoire civile .....	544
Lieux-dits .....	546
<b>Saint-Junien-les-Combes</b> .....	<b>548</b>
Histoire ecclésiastique .....	548
Lieux-dits .....	549
<b>Saint-Just-le-Martel</b> .....	<b>550</b>
Histoire ecclésiastique .....	550
Histoire civile .....	551
Lieux-dits .....	551
<b>Saint-Laurent-les-Églises</b> .....	<b>553</b>
Histoire ecclésiastique .....	553
Lieux-dits .....	554
<b>Saint-Laurent-sur-Gorre</b> .....	<b>556</b>
Histoire ecclésiastique .....	556
Histoire civile .....	557
Lieux-dits .....	558
<b>Saint-Léger-la-Montagne</b> .....	<b>559</b>
Histoire ecclésiastique .....	559
Histoire civile .....	560
Lieux-dits .....	561
<b>Saint-Léger-Magnazeix</b> .....	<b>562</b>
Histoire ecclésiastique .....	562
Histoire civile .....	563
Lieux-dits .....	563
<b>Saint-Léonard-de-Noblat</b> .....	<b>565</b>
Histoire ecclésiastique .....	566
Histoire civile .....	570
Lieux-dits .....	570
<b>Sainte-Marie-de-Vaux</b> .....	<b>575</b>
Histoire ecclésiastique .....	575
Histoire civile .....	575
Lieux-dits .....	576
<b>Saint-Martial-sur-Isop</b> .....	<b>576</b>
Histoire ecclésiastique .....	576
Lieux-dits .....	577
<b>Saint-Martin-de-Jussac</b> .....	<b>578</b>
Histoire ecclésiastique .....	578
Lieux-dits .....	578

<b>Saint-Martin-le-Mault</b> .....	<b>579</b>
Histoire ecclésiastique .....	580
Histoire civile .....	580
Lieux-dits .....	580
<b>Saint-Martin-le-Vieux</b> .....	<b>581</b>
Histoire ecclésiastique .....	581
Lieux-dits .....	582
<b>Saint-Martin-Terressus</b> .....	<b>583</b>
Histoire ecclésiastique .....	584
Histoire civile .....	584
Lieux-dits .....	584
<b>Saint-Mathieu</b> .....	<b>586</b>
Histoire ecclésiastique .....	586
Histoire civile .....	587
Lieux-dits .....	588
<b>Saint-Maurice-les-Brousses</b> .....	<b>590</b>
Histoire ecclésiastique .....	590
Histoire civile .....	590
Lieux-dits .....	591
<b>Saint-Méard</b> .....	<b>592</b>
Histoire ecclésiastique .....	592
Lieux-dits .....	592
<b>Saint-Nicolas-Courbefy</b> .....	<b>593</b>
Histoire ecclésiastique .....	594
Histoire civile .....	594
Lieux-dits .....	595
<b>Saint-Ouen-sur-Gartempe</b> .....	<b>596</b>
Histoire ecclésiastique .....	596
Histoire civile .....	597
Lieux-dits .....	597
<b>Saint-Pardoux</b> .....	<b>598</b>
Histoire ecclésiastique .....	598
Histoire civile .....	599
Lieux-dits .....	600
<b>Saint-Paul</b> .....	<b>600</b>
Histoire ecclésiastique .....	601
Histoire civile .....	602
Lieux-dits .....	602
<b>Saint-Priest-le-Betoux</b> .....	<b>604</b>
Histoire ecclésiastique .....	604
Histoire civile .....	605
Lieux-dits .....	605
<b>Saint-Priest-Ligoure</b> .....	<b>605</b>
Histoire ecclésiastique .....	605
Lieux-dits .....	606
<b>Saint-Priest-sous-Aixe</b> .....	<b>608</b>
Histoire ecclésiastique .....	608
Histoire civile .....	610
Histoire civile .....	611

<b>Saint-Priest-Taurion</b> .....	<b>613</b>
Histoire ecclésiastique .....	613
Histoire civile .....	614
Lieux-dits .....	615
<b>Saint-Sornin-la-Marche</b> .....	<b>617</b>
Histoire ecclésiastique .....	617
Histoire civile .....	618
Lieux-dits .....	618
<b>Saint-Sornin-Leulac</b> .....	<b>620</b>
Histoire ecclésiastique .....	620
Histoire civile .....	620
Lieux-dits .....	620
<b>Saint-Sulpice-Laurière</b> .....	<b>621</b>
Histoire ecclésiastique .....	621
Histoire civile .....	622
Lieux-dits .....	622
<b>Saint-Sulpice-les-Feuilles</b> .....	<b>623</b>
Histoire ecclésiastique .....	623
Lieux-dits .....	624
<b>Saint-Sylvestre</b> .....	<b>626</b>
Histoire ecclésiastique .....	626
Histoire civile .....	627
Lieux-dits .....	628
<b>Saint-Symphorien-sur-Couze</b> .....	<b>629</b>
Histoire ecclésiastique .....	630
Histoire civile .....	631
Lieux-dits .....	631
<b>Saint-Victorien</b> .....	<b>632</b>
Histoire ecclésiastique .....	632
Histoire civile .....	634
Lieux-dits .....	634
<b>Saint-Vitte-sur-Briance</b> .....	<b>635</b>
Histoire ecclésiastique .....	636
Histoire civile .....	637
Lieux-dits .....	637
<b>Saint-Yrieix-la-Perche</b> .....	<b>639</b>
Histoire ecclésiastique .....	639
Histoire civile .....	642
Lieux-dits .....	644
<b>Saint-Yrieix-sous-Aixe</b> .....	<b>650</b>
Histoire ecclésiastique .....	650
Lieux-dits .....	651
<b>Les Salles-Lavauguyon</b> .....	<b>651</b>
Histoire ecclésiastique .....	651
Lieux-dits .....	652
<b>Sauviat-sur-Vige</b> .....	<b>653</b>
Histoire ecclésiastique .....	654
Histoire civile .....	654
Lieux-dits .....	655

<b>Séreilhac</b> .....	<b>656</b>
Histoire ecclésiastique .....	656
Histoire civile .....	657
Lieux-dits .....	658
<b>Solignac</b> .....	<b>660</b>
Histoire ecclésiastique .....	660
Histoire civile .....	662
Lieux-dits .....	663
<b>Surdoux</b> .....	<b>665</b>
Histoire ecclésiastique .....	665
Lieux-dits .....	665
<b>Sussac</b> .....	<b>665</b>
Histoire ecclésiastique .....	666
Histoire civile .....	666
Lieux-dits .....	666
<b>T</b> .....	<b>668</b>
<b>Tersannes</b> .....	<b>668</b>
Histoire ecclésiastique .....	668
Histoire civile .....	668
Lieux-dits .....	668
<b>Thiat</b> .....	<b>669</b>
Histoire ecclésiastique .....	669
Histoire civile .....	670
Lieux-dits .....	670
<b>Thouron</b> .....	<b>670</b>
Histoire ecclésiastique .....	671
Histoire civile .....	672
Lieux-dits .....	673
<b>V</b> .....	<b>674</b>
<b>Vaulry</b> .....	<b>674</b>
Histoire ecclésiastique .....	674
Histoire civile .....	675
Lieux-dits .....	675
<b>Vayres</b> .....	<b>676</b>
Histoire ecclésiastique .....	676
Lieux-dits .....	678
<b>Verneuil-Moustiers</b> .....	<b>679</b>
Histoire ecclésiastique .....	680
Lieux-dits .....	680
<b>Verneuil-sur-Vienne</b> .....	<b>681</b>
Histoire ecclésiastique .....	681
Histoire civile .....	683
Lieux-dits .....	683
<b>Veyrac</b> .....	<b>685</b>
Histoire ecclésiastique .....	685
Histoire civile .....	686



Lieux-dits .....	687
<b>Vicq-sur-Breuilh .....</b>	<b>691</b>
Histoire ecclésiastique .....	691
Histoire civile .....	692
Lieux-dits .....	692
<b>Videix.....</b>	<b>696</b>
Histoire ecclésiastique .....	696
Histoire civile .....	696
Lieux-dits .....	696
<b>Le Vigen .....</b>	<b>697</b>
Histoire ecclésiastique .....	697
Lieux-dits .....	698
<b>Villefavard.....</b>	<b>699</b>
Histoire ecclésiastique .....	699
Histoire civile .....	700
Lieux-dits .....	700
<b>INDEX.....</b>	<b>702</b>
– A –.....	702
– B –.....	705
– C –.....	728
– D –.....	755
– E –.....	757
– F –.....	761
– G –.....	769
– H –.....	782
– I –.....	783
– J –.....	783
– L –.....	786
– M –.....	798
– N –.....	818
– O –.....	820
– P –.....	820
– Q –.....	838
– R –.....	839
– S –.....	849

- T - .....	854
- U - .....	860
- V - .....	860
- Y - .....	870
- Z - .....	871
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>872</b>